

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE SOUS LA DIRECTION DE
L.-E. HALKIN, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE, R. AUBERT, PROFESSEUR
À L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, R. VAN CAENEGEM, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE GAND,
G. DESPY, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES, C. WYFFELS, ARCHIVISTE GÉNÉRAL
DU ROYAUME.

MONASTICON BELGE

TOME V

PROVINCE DE LUXEMBOURG

③
VOLUME FAISANT SUITE AU TRAVAIL DE † DOM U. BERLIÈRE ET PUBLIÉ AVEC LA COLLABORA-
TION DE Pierre BODARD, DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET LETTRES, Andrée DESPY-MEYER,
ARCHIVISTE AUX ARCHIVES DE L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES, Pierre-Paul DUPONT, ASSISTANT
À L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, Pierre HANNICK, ASSISTANT AUX ARCHIVES DE L'ÉTAT À ARLON,
Arlette LARET-KAYSER, ASSISTANTE À L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES, Roger PETIT, ASSI-
STANT AUX ARCHIVES DE L'ÉTAT À ARLON, Jocelyne WAUTHOZ-GLADÉ, LICENCIÉE EN
PHILOSOPHIE ET LETTRES.

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE

ADMINISTRATION: 41, RUE DU PÈRY, LIÈGE

1975

MONASTICON BELGE

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE SOUS LA DIRECTION DE
L.-E. HALKIN, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE, R. AUBERT, PROFESSEUR
À L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, R. VAN CAENEGEM, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE GAND,
G. DESPY, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES, C. WYFFELS, ARCHIVISTE GÉNÉRAL
DU ROYAUME.

MONASTICON BELGE

TOME V

PROVINCE DE LUXEMBOURG

VOLUME FAISANT SUITE AU TRAVAIL DE † DOM U. BERLIÈRE ET PUBLIÉ AVEC LA COLLABORA-
TION DE Pierre BODARD, DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET LETTRES, Andrée DESPY-MEYER,
ARCHIVISTE AUX ARCHIVES DE L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES, Pierre-Paul DUPONT, ASSISTANT
À L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, Pierre HANNICK, ASSISTANT AUX ARCHIVES DE L'ÉTAT À ARLON,
Arlette LARET-KAYSER, ASSISTANTE À L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES, Roger PETIT, ASSI-
STANT AUX ARCHIVES DE L'ÉTAT À ARLON, Jocelyne WAUTHOZ-GLADE, LICENCIÉE EN
PHILOSOPHIE ET LETTRES.

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE

ADMINISTRATION : 41, RUE DU PÈRY, LIÈGE

1975

INTRODUCTION

Le Centre National de Recherches d'Histoire Religieuse, dès sa fondation, a inscrit à son programme la poursuite et l'achèvement du *Monasticon belge*. Le plan de Dom Ursmer Berlière a été scrupuleusement respecté, malgré ses lacunes. Remettant à plus tard la publication d'un supplément aux volumes parus, nous avons à cœur d'achever ce qui était prévu depuis tant d'années.

Même pour la seule province de Luxembourg, nous ne pouvions imposer à un seul historien une entreprise d'une telle envergure. C'est pourquoi nous avons patiemment constitué une équipe de chercheurs qualifiés, auxquels nous avons confié les douze notices annoncées dans le tableau des monastères. Une table alphabétique des noms de personnes et de lieux termine le volume et en rend plus aisée la consultation.

Dans ce volume comme dans les précédents, on trouvera en tête de chaque notice l'indication des sources et des travaux qui s'y rapportent.

Voici les ouvrages les plus importants qui concernent l'histoire générale et l'histoire religieuse de la province :

Sources : Le Guide des Archives de l'État à Arlon et à Saint-Hubert, publié dans *Les Archives de l'État dans les Provinces. Aperçu des fonds et collections. II. Les Provinces wallonnes*, Bruxelles, 1975, fournit, dans la série A.3. *Abbayes, couvents, commanderies*, 29-33 et 324-325, un état à jour des fonds des institutions religieuses conservés dans les deux dépôts luxembourgeois. On ajoutera à cet instrument de travail P. RUPPERT, *Les Archives du Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg. Inventaires sommaires*, Luxembourg, 1910. On consultera également les éditions ou inventaires suivants :

H. GOFFINET, *Cartulaire de l'abbaye d'Orval depuis l'origine de ce monastère jusqu'à l'année 1365*, Bruxelles, 1879.

J. HALKIN et C. G. ROLAND, *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmedy*, 2 vol., Bruxelles, 1909-1930.

K. HANQUET, *La Chronique de Saint-Hubert dite Cantatorium*, Bruxelles, 1906.

J. HEYDINGER, *Archidiaconatus tituli S. Agathae in Longuiono Archidioecesis Trevirensis, in novem decanatus divisi... descriptio*, Trèves, 1884.

J. B. KAISER, *Das Archidiaconat Longuyon am Anfange des 17. Jahrhunderts*, 2 vol., Colmar, 1928-1929.

G. KURTH, *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne*, Bruxelles, 1903.

A. LONGNON et V. CARRIÈRE, *Pouillés de la Province de Trèves*, dans *Recueil des Historiens de la France. Pouillés*, V, Paris 1915.

R. PETIT, *Inventaire des Archives des cures déposées aux Archives de l'État à Arlon*, 3 vol., Bruxelles, 1962-1967.

A. SCHON, *Zeittafel zur Geschichte der Luxemburger Pfarreien von 1500-1800*, 5 vol., Esch-sur-Alzette, 1954-1957 (l'Index établi par A. MAY a été publié à Luxembourg en 1962).

J. VANNÉRUS, *Le Doyenné de Bastogne en 1602*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XLIV, 167-190, Arlon, 1909.

A. VERKOOREN, *Inventaire des chartes et cartulaires du Luxembourg*, 5 vol., Bruxelles, 1914-1921.

C. WAMPACH, *Urkunden- und Quellenbuch zur Geschichte der Allluxemburgischen Territorien bis zur burgundischen Zeit*, 7 vol., Luxembourg, 1935-1949.

F. X. WURTH-PAQUET, *Table chronologique des chartes et diplômes relatifs à l'histoire de l'ancien pays - duché de Luxembourg et comté de Chiny*, dans *Publications de la section historique de l'Institut Grand-Ducal de Luxembourg*, XIV à XXVII, Luxembourg, 1859-1886.

Travaux : On trouvera dans les ouvrages suivants une bibliographie des travaux publiés : *Bibliographie de l'histoire de Belgique*, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, depuis 1952 ; R. PETIT, *Bibliographie Luxembourgeoise*, dans *Bulletin trimestriel de l'Institut archéologique du Luxembourg*, depuis 1968. Signalons aussi la publication régulière par la Bibliothèque Nationale de Luxembourg d'une *Bibliographie luxembourgeoise*, depuis 1948, et d'une *Bibliographie zur Geschichte Luxemburgs*, depuis 1964.

Voici une liste alphabétique des ouvrages et articles les plus importants pour l'histoire monastique du Luxembourg :

Aureavallis, Orval 1975.

J. BERTHOLET, *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg et du comté de Chiny*, Luxembourg, 1741-1743.

Biographie nationale du Pays de Luxembourg depuis ses origines jusqu'à nos jours, collection présentée par J. MERSCH, 22 fasc. parus, Luxembourg, 1947-1975.

É. BROUETTE et E. MANNING, *Bibliographie de la Belgique cistercienne*, Rochefort, 1974.

G. CHRISTOPHE, *Histoire de la Réforme Protestante et de la Réforme catholique au Duché de Luxembourg jusqu'au milieu du XVII^e siècle*, avec *Complément bibliographique*, par G. TRAUSSCH, dans *Publications de la section historique de l'Institut Grand-Ducal*, LXXXIX, 7-267, Luxembourg, 1975.

E. DONCKEL, *Die Kirche in Luxemburg von den Anfängen bis zur Gegenwart*, Luxembourg, 1950.

E. EWIG, *Les Ardennes au haut Moyen Age*, dans *Anciens Pays et Assemblées d'États*, XXVIII, 1-38, Namur, 1963.

J. GOEDERT, *La Formation territoriale du Pays de Luxembourg depuis les origines jusqu'au milieu du XV^e siècle. Exposition documentaire organisée par les Archives de l'État à Luxembourg. Institutions Monastiques*, 129-157, Luxembourg, 1963.

D. GUILLAUME, *L'Archidiaconé d'Ardenne dans l'ancien diocèse de Liège*, dans *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège*, XX, 21-662, Liège, 1913.

L. JUST, *Das Erzbistum Trier und die Luxemburger Kirchenpolitik von Philip II bis Joseph II*, Leipzig, 1931.

N. MAJERUS, *Histoire du Droit dans le Grand-Duché de Luxembourg*, 2 vol., Luxembourg, 1949.

N. MAJERUS, *L'érection de l'Évêché de Luxembourg*, Luxembourg, 1951.

J. MARX, *Geschichte des Erzstiftes Trier*, 5 vol., Trèves, 1858-1864.

A. NEYEN, *Biographie Luxembourgeoise*, 3 vol., Luxembourg, 1860-1877.

C. G. ROLAND, *Étude historique sur le village et le doyenné de Graide*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, XVI et XVII, Namur, 1883-1884.

F. ROUSSEAU, *Les Carolingiens et l'Ardenne*, dans *Bulletin de la classe des Lettres et des Sciences politiques de l'Académie Royale de Belgique*, 5^e série, XLVII, 187-221, Bruxelles, 1962.

E. SCHONNE, *Histoire des Récollets dans la province de Luxembourg*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, LXXXII, 3-150, Arlon, 1952.

E. TANDEL, *Les Communes Luxembourgeoises*, 8 vol., Arlon, 1889-1894.

J. VANNERUS, *Les biens et les revenus du clergé Luxembourgeois au XVI^e siècle* dans *Publications de la section historique de l'Institut Grand-Ducal*, XLIX, 45-267, Luxembourg, 1899.

N. VAN WERVEKE, *Kulturgeschichte des Luxemburger Landes*, 3 vol., Luxembourg, 1924-1926.

Nous ne pouvons terminer cette introduction sans rendre hommage aux auteurs des notices, M^{mes} A. Despy-Meyer, A. Laret-Kayser et J. Wauthoz-Glade, MM. P. Bodard, P. P. Dupont, P. Hannick et R. Petit. Nos remerciements vont aussi aux conservateurs des Archives et Bibliothèques d'Arlon, de Luxembourg et de Saint-Hubert.

M. G. Despy, assisté de M. R. Petit, a assumé l'orientation générale du volume. M^{me} P. Pieyns-Rigo et M^{lle} A. Williot en ont surveillé l'exécution. M. P. Hannick a rédigé la table alphabétique finale. Nous remercions tous nos collaborateurs : c'est grâce à leur travail que paraît aujourd'hui ce volume si longtemps attendu.

SIGLES

A.A.O., Archives de l'Abbaye d'Orval.

A.É.A., Archives de l'État à Arlon.

B.N.Lux., Bibliothèque Nationale à Luxembourg.

I.A.L., Institut Archéologique du Luxembourg à Arlon.

TABLEAU DES MONASTÈRES

I. — ORDRE DE SAINT-BENOÎT

Hommes.

Abbaye de Saint-Hubert.
Abbaye de Nassogne.
Prieuré de Bouillon.
Prieuré de Chiny.
Prieuré de Longlier.
Prieuré de Mirwart.
Prieuré de Muno.

II. — ORDRE DE CÎTEAUX

Hommes.

Abbaye d'Orval, à Villers-devant-Orval.

Femmes.

Abbaye de Clairefontaine, à Autelbas.

III. — CHANOINES RÉGULIERS DE SAINT-AUGUSTIN

Hommes.

Prieuré du Val-des-Ecoliers, à Houffalize.
Prieuré des croisiers, à Suxy.
Prieuré des croisiers, à Virton.

ORDRE DE SAINT-BENOÎT

ABBAYE

DE SAINT-HUBERT

Monasterium Andainum (828), ecclesia Sancti Petri Sanctique Huberti (841), monasterium Sancti Huberti (853), Andaginensis ecclesia (955), monasterium Sancti Petri et Sancti Huberti Andaginensis (1074), abeit et couvent de Saint-Hubert (1246), couvent de Saint-Hubert en Ardenne (1271), ecclesia Sancti Huberti in Ardenna (1539), monasterium Andaginensis vulgo Sancti Huberti in Ardenna (1748).

SOURCES : C'est à Saint-Hubert (1), dans les bâtiments mêmes qui les ont abritées avant la Révolution, que sont conservées aujourd'hui les archives de l'ancien monastère. Dans sa publication des *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne*, I, II-XXXVIII, Bruxelles, 1903, G. Kurth a retracé l'histoire de ces archives et celle des archivistes qui en dressèrent des inventaires ; il a évoqué les vicissitudes qu'elles connurent après la suppression de l'abbaye en 1796 (XXXI-XXXVIII). Transféré d'abord à Namur (1798), le fonds de Saint-Hubert fut ensuite acheminé à Luxembourg (1820) et de là à Arlon (1847). Il y resta jusqu'en 1960, au moment où fut créé à Saint-Hubert un dépôt des Archives de l'Etat. Sur ces transports successifs, on consultera : F. Courtoy, *Notes sur l'histoire du département de Sambre-et-Meuse*, II, *Le transfert de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Hubert à Namur en 1798*, dans *A.S.A.N.*, XXXII, 249-255, Namur, 1913, et M. Bourguignon, *Catalogue de l'exposition de documents relatifs à l'histoire de l'abbaye de Saint-Hubert*, II, Bruxelles, 1961. F. Ladrier, dans *l'Inventaire des archives de l'abbaye de Saint-Hubert*, VI-IX, Bruxelles, 1968, donne une synthèse de la question. Au cours de ces déménagements successifs et à l'occasion d'aliénations de biens au XVIII^e siècle, des pertes considérables ont été infligées aux archives du monastère. Malgré ces lacunes, dont G. Kurth, *Les chartes de l'abbaye de Saint-Hubert*, XXXV-XXXVII, a dressé une liste, le fonds demeure imposant. L'inventaire de F. Ladrier recense plus de seize cents numéros répartis en registres, cartons et liasses. Dans cette riche collection, on retiendra particulièrement une série de cartulaires (n^{os} 6 à 9), signalés par H. Stein, dans la *Bibliographie générale des cartulaires français ou relatifs à l'histoire de France*, n^{os} 340 à 344, Paris, 1907, et analysés par G. Kurth, *Les chartes...*, XXI-XXXI. Le plus ancien, bien que daté de 1512, contient de nombreux actes postérieurs à cette date ; selon Kurth, il n'a pu être rédigé avant 1542. Le second, composé entre 1766 et 1772, comportait à l'origine plusieurs volumes — cinq au moins — dont deux seulement subsistent (n^{os} 8 et 9). Un troisième cartulaire qui n'a pas été signalé par Kurth, fut compilé au début du XVIII^e siècle par l'archiviste du monastère, dom Denis de Rendeux († 1724). Les actes qui y sont copiés couvrent surtout les XVI^e et XVII^e siècles et concernent essentiellement les droits et les biens. Les archives de Saint-Hubert conservent aussi de nombreux et précieux documents relatifs aux élections abbatiales entre 1444 et 1663 (n^{os} 11 et 12), aux rapports avec le Saint-Siège entre 1129 et 1755 (n^{os} 20 et 21), à la population de l'abbaye aux XVII^e et XVIII^e siècles : matricule des religieux (n^{os} 16^a et 16^b), livres de profession (n^{os} 14 et 15). Le culte de saint Hubert, les donations pieuses en son honneur, les quêtes organisées par les moines hubertins aux Pays-Bas, en Allemagne et en France (n^{os} 20, 21, 86 à 93), ont également laissé d'abondantes traces dans les archives. Mais la grande majorité des pièces conservées concerne les propriétés et les droits dont le monastère avait

(1) Abbaye située à Saint-Hubert, prov. de Luxembourg, cant. de Saint-Hubert ; diocèse de Liège jusqu'en 1802, actuellement diocèse de Namur.

la jouissance dans le Luxembourg principalement, mais aussi dans d'autres régions des Pays-Bas, la principauté de Liège, en Allemagne et en France. La gestion et la défense de ce patrimoine temporel ont donné lieu à une volumineuse comptabilité et à d'innombrables procès. Tout le chapitre IV de l'*Inventaire* leur est consacré. Les documents tant sous forme d'originaux que sous forme de copies y sont classés d'après leur provenance géographique pour faciliter les recherches en matière d'histoire locale. Le plan de l'ancien inventaire, dressé en 1730-1731 par l'archiviste dom Clément Jacoby, a dû être bouleversé. Il en reste toutefois des traces dans les analyses souvent précieuses et détaillées que l'on peut encore lire sur de nombreuses liasses. La table de concordance dans F. Ladrier, *Inventaire...*, 93-108, permet de retrouver la place des documents dans le classement primitif et de repérer en même temps les pièces aujourd'hui disparues.

Les Archives de l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg possèdent une collection importante d'actes originaux ayant appartenu autrefois à l'abbaye de Saint-Hubert. La plupart d'entre eux portent encore la cote de l'inventaire de Clément Jacoby et sont brièvement signalés par P. Ruppert, *Les Archives du Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg. Inventaires sommaires*, chapitre XLI, *Abbaye de Saint-Hubert*, nos 1, 2 et 3, Luxembourg, 1910. Sous le numéro 1 sont groupés : une vingtaine de chartes datées de 1479 à 1576, par lesquelles les moines de Saint-Hubert obtiennent la permission d'organiser des quêtes dans les évêchés de Bâle, de Constance, de Mayence, de Spire et de Worms ainsi qu'en Hollande et en Lorraine ; l'acte de consécration par le suffragant de Trèves, représentant l'évêque de Liège, de la nouvelle crypte édifiée dans l'église abbatiale (18 août 1560) ; quelques donations de rentes (1525-1533) ; plusieurs documents enfin, ayant appartenu à la layette 68 de l'inventaire de 1730, et consacrés au culte de saint Hubert (neuvaine contre la rage, Ordre de Saint-Hubert) ainsi qu'à l'histoire du monastère (extraits du *Cantatorium* et authentification de celui-ci par les pères Martène et Durand en 1721). Le numéro 2 rassemble une série d'édits (1585-1732) par lesquels les abbés de Saint-Hubert portent règlement pour les bois, les sartages, les aisances et les métiers des Communautés où ils détiennent la juridiction ; outre cela, des procès-verbaux de visite des forêts et des pièces de procédure relative à la défense du temporel. La même liasse contient également des archives en rapport avec le problème de la neutralité de la terre de Saint-Hubert et des contestations surgies à propos de la construction du « Chemin Neuf » qui devait joindre Sedan à Liège en passant par Saint-Hubert. Dans le numéro 3 enfin sont réunies des lettres de sauvegarde accordées par les rois de France (Henri IV, Louis XIII, Louis XIV et Louis XV), l'empereur Léopold d'Autriche et les princes-évêques de Liège. On signalera en outre une charte du 22 mai 1522, par laquelle Charles Quint concède au monastère une exemption de contributions, tailles, aides et impôts.

Si l'on veut connaître l'importance et la consistance du patrimoine temporel de l'abbaye au XVIII^e siècle, on aura recours à deux sources fondamentales. La première est comprise dans la liasse 43 du fonds du *Comité pour le Dénombrement du Luxembourg (1767-1772)*, conservé aux A.G.R., on verra à ce sujet l'inventaire des archives dressé par A. Bousse dans les *Travaux du cours pratique d'archivéconomie donné pendant l'année 1936*, 149-175, Tongres, 1937. On y trouvera la déclaration de tous les biens et revenus de l'abbaye en 1766. Les minutes de l'élaboration de ce cadastre se trouvent actuellement encore dans les archives de l'abbaye : F. Ladrier, *Inventaire...*, n° 1584. La seconde source appartient au fonds de l'*Administration des Domaines du Département de Sambre-et-Meuse* du dépôt des Archives de l'Etat à Namur. Toutes les possessions et dépendances du monastère de Saint-Hubert, au moment de sa suppression en 1796, y sont décrites ; leurs revenus annuels y sont spécifiés. Une liste des membres de la Communauté et un inventaire détaillé des bâtiments abbatiaux et de leur mobilier avec les procès-verbaux de leur vente comme biens nationaux, y figurent également : voir F. Courtoy, *Inventaire des archives de l'Administration des Domaines*, dactylographié, aux Archives de l'Etat à Namur, nos 1, 3, 5, 14, 38.

La Bibliothèque Royale possède un volume de 153 feuillets rassemblant les pièces d'un procès criminel, intenté en 1763-1764 contre Pierre Jehin, religieux de Saint-Hubert, ainsi qu'un recueil de documents intéressant l'histoire politique de l'abbaye. Le détail des pièces contenues dans ces manuscrits est donné dans le *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*, par J. van den Gheyn, VI, *Histoire des ordres religieux et des églises particulières*, nos 3771 et 4518, Bruxelles, 1906.

Aux Archives de l'Etat à Arlon, dans le fonds des *Manuscrits divers*, on trouvera encore un recueil factice de 91 folios, formé au XIX^e siècle par F. Mouzon. Il comprend les documents suivants : *Mémoire de ce qui est arrivé après la mort de M. Clément abbé* (24 novembre 1727-7 mars 1760) ; *Lettre du prieur et du Chapitre annonçant la mort de l'abbé Dom Célestin de Jong* (24 février 1760) ; *Correspondance entretenue par Louis Doutreloux, receveur des Domaines à Saint-Hubert, du 20 vendémiaire an VI au 2 novembre 1809, au sujet de la destination de l'église et du monastère adjugés à J.B. Lecouteux Cantelen* ; *Versement d'une partie de leur argenterie par les moines hubertins pour le don patriotique, entre les mains de J.B. Leonardy, receveur de la Caisse provinciale de Luxembourg* (4 février 1794).

On signalera encore la correspondance échangée en 1809 entre l'évêque de Namur, Pisani de la Gaude, et le ministre des cultes à Paris, Portalis, au sujet du rachat de l'église abbatiale par les notables de Saint-Hubert, aux Archives Nationales à Paris, F. 19, n^o 1001 (1). A ce propos on pourra aussi consulter le résumé d'une communication faite par F. Jacques : *Etapas du rachat de l'église de Saint-Hubert à la veille de sa démolition*, dans *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique*, XXXII, n^o 2, 277, Bruxelles, 1961. Les Archives de l'Evêché de Namur possèdent une documentation relative à cette question ; notamment le mandement par lequel Monseigneur Pisani autorise l'organisation de quêtes pour la sauvegarde de l'église de Saint-Hubert. Cet inventaire resterait incomplet si on ne réservait une place particulière aux nombreuses sources susceptibles d'éclairer l'histoire politique de l'abbaye et de la terre de Saint-Hubert. Cette dernière, depuis la fin du XV^e siècle, fut l'enjeu de rivalités acharnées entre les Pays-Bas, la principauté de Liège, la France et le duché de Bouillon. Les moines ne purent rester à l'écart d'un différend qui, au cours du XVIII^e siècle, alla jusqu'à compromettre la paix à l'intérieur même du monastère. Pour cette raison, il a paru utile de donner ici un bref aperçu des principales collections où sont conservés les documents relatifs à ce qu'on a appelé l'affaire de Saint-Hubert. Aux Archives Générales du Royaume on trouvera les ensembles suivants : une centaine de liasses décrites dans l'*Inventaire des archives de la Jointes des Terres contestées*, n^{os} 396-491, Bruxelles, 1952, ainsi que de nombreuses lettres des fonds du *Conseil privé autrichien*, de la *Secrétairerie d'Etat et de guerre* et de la *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*. Plusieurs d'entre elles ont été publiées par J. Lefèvre parmi les *Documents relatifs à la juridiction des nonces et des internonces des Pays-Bas pendant le régime autrichien (1706-1794)*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2^e série, IX, Bruxelles, Rome, 1950. On ne négligera pas non plus les archives du *Grand Conseil de Malines*, conservées à Arlon. Voir à ce sujet : E. Duparque, *Grand Conseil de Malines, documents se rapportant aux anciens duché de Luxembourg et comté de Chiny*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, LXXX, n^{os} 158, 388, 553, 583, 615, 708, 875, 883, 893, 920, 931, 963, 1001, 1046, 1202, 1248, 1385, 1398, 1442, 1471, 1523, 1669, 1670, Arlon, 1949, et A. Gaillard, *Inventaire des Mémoires du Grand Conseil de Malines*, n^{os} 995, 1221, 1626, 2369, 2512, 2547, 2566, Bruxelles, 1900-1903. A Arlon encore, on consultera les dossiers du *Conseil de Luxembourg* ; extrêmement riche du point de vue de l'histoire politique de Saint-Hubert, ce fonds l'est aussi en ce qui concerne la vie religieuse du monastère. On y trouvera nombre de pièces relatives à la réforme de Nicolas de Fanson et aux difficultés que celle-ci souleva du côté de l'évêque de Liège. Faute d'inventaire, cette imposante collection reste malheureusement peu accessible.

Pour connaître la position de Liège dans le débat, on aura recours aux registres et aux liasses du *Conseil privé liégeois* ; voir D. van de Casteele, *Inventaire sommaire des archives du Conseil privé*, II-15, 20, Liège, s.d., ainsi qu'aux *Archives Communales de Liège : Liste de documents pour Saint-Hubert et Stavelot*, présentée par S. Bormans dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, VII, 503-522, Liège, 1866.

Le point de vue de la France est exposé dans une étude réalisée à partir des sources conservées à Paris, par N. Jecko : *L'abbaye de Saint-Hubert et la rivalité politique et économique entre la France et la Maison d'Autriche*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XCV, 97-192, Arlon, 1964.

(1) Nous remercions M. le Chanoine L. JADIN qui nous a signalé ce document et qui a eu l'amabilité de relire notre contribution à la présente notice.

Aux Conférences de Lille, réunies en 1738 pour négocier la mise en exécution du traité de Vienne, l'affaire de Saint-Hubert fut soulevée. On consultera à ce sujet dans le fonds de l'*Intendance du Hainaut*, aux Archives Départementales du Nord à Lille, les liasses n^{os} 25, 26, 34-38 ; dans celui de la *Jointe des Terres contestées*, aux A.G.R., les n^{os} 141-144, 158-162 et aux Archives de Saint-Hubert, les liasses n^{os} 1423-1427.

On signalera pour terminer que d'après certains inventaires des archives départementales françaises tels que ceux de E. Sauer, *Inventaire des Archives Départementales de Lorraine*, série H, 1841-1842, Metz, 1895 ; M. Senemand-Laurent, *Inventaire des Archives Départementales des Ardennes*, IV, série H, 3 et 37, Charleville, 1888 ; A. Matton, *Inventaire des Archives Départementales de l'Aisne*, Série G, III, Paris, 1885 et D'Arbols de Jubainville, *Inventaire des Archives Départementales de la Moselle*, Série H, Metz, 1923, il existe, pour la période médiévale, plusieurs pièces d'archives relatives à l'abbaye et à ses prieurés français et qu'aux Archives de l'Etat à Vienne, dans la collection des *Correspondances diplomatiques antérieures au XVIII^e siècle*, se trouve une liasse de *Documents concernant la prétendue indépendance de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne 1530-1630*. Voir à ce sujet J. Laenen, *Les Archives de l'Etat à Vienne au point de vue de l'histoire de Belgique*, 289, Bruxelles, 1924.

Sources narratives de l'époque médiévale : I. *Vita secunda Huberti*. C'est dans ce remaniement de la *Vita prima Sancti Huberti* (VIII^e siècle) exécuté par l'évêque Jonas d'Orléans, à la demande de l'évêque de Liège Walcaud, lors de la translation des reliques du saint à Andage, que l'on rencontre les premiers renseignements sur l'histoire de l'abbaye, sur sa fondation, et sur le remplacement des chanoines par des moines au début du IX^e siècle. Editions : *Acta Sanctorum, Nov.*, I, 817-818 ; W. Wattenbach et W. Levison, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter*, II, 167, Weimar, 1953. — *Miracula Sancti Huberti* II. M.S.H. (*liber primus*). Ce premier écrit qui vit le jour à Saint-Hubert relate l'histoire des huit premiers miracles qui se déroulèrent à l'abbaye, le plus ancien se produisant l'année même de la translation en 825. L'auteur de cette œuvre nous est inconnu mais en fonction des détails qu'il nous donne, on peut affirmer qu'il était moine de la Communauté. Tout porte à croire que les *Miracula* ont été écrits dans la seconde moitié du IX^e siècle. Editions : *Acta Sanctorum, Nov.*, I, 819 et suiv. ; W. Wattenbach et Holtzmann, *Geschichtsquellen*, I, 152, n. 232 placent les *Miracula*, après la *Vita Beregisi*, dans la seconde moitié du X^e s., alors que dans celle-ci, il est dit expressément que des miracles ont déjà été écrits. — III. *Vita Beregisi*. Elle est la deuxième œuvre provenant de Saint-Hubert qui n'ait été conservée. L'auteur est un moine d'Andage qui écrit au cours de la seconde moitié de l'année 937 (*Vita Beregisi*, prologue, 520). Cette œuvre intéressante à plusieurs points de vue l'est tout particulièrement par le fait qu'elle est la première à nous relater l'origine légendaire du monastère que de nombreux auteurs par la suite reprendront et amplifieront (la fondation serait due à Pépin de Herstal et à sa femme Plectrude. Une lettre tombée du ciel découverte par Plectrude et son chapelain Béréglise lors de leur passage dans la forêt d'Ardenne leur aurait enjoint d'ériger en cet endroit un établissement religieux. C'est ainsi que Pépin de Herstal aurait fondé ce *monasterium* et aurait placé à sa tête son chapelain Béréglise). Editions : *A.A.S.S.*, I, octobre, 520-530 ; W. Wattenbach et N. Holtzmann, *Geschichtsquellen*, 152, n. 232, Tübingen, 1948. — IV. *Cantatorium*. C'est l'œuvre littéraire la plus importante qui ait été écrite dans le monastère ardennais : K. Hanquet, *La chronique de Saint-Hubert, dite Cantatorium*, Bruxelles, 1906. Sa rédaction fut commencée en 1098 et achevée en 1106, cfr K. Hanquet, *Cantatorium...*, 33-38 et E. de Moreau, *Histoire de l'Eglise en Belgique*, II, 250, Bruxelles, 1940. En ce qui concerne le nom de son auteur, la plupart des historiens, et en dernier lieu K. Hanquet, *L'auteur de la chronique de Saint-Hubert, des Miracula Sancti Huberti, et de la Vita Theodorici*, dans *B.C.R.H.*, 5^e s., XI, Bruxelles, 1901 et W. Wattenbach et N. Holtzmann, *Geschichtsquellen*, I, 741, ont attribué cette œuvre au moine de Saint-Hubert, Lambert le Jeune. Seul A. Cauchle, *Etude sur la querelle des investitures dans les diocèses de Liège et de Cambrai*, II, 207-211, Louvain, 1890-95, et A. Cauchle, *La chronique de Saint-Hubert dite Cantatorium, le livre second des Miracula Sancti Huberti et la Vita Theodorici abbatibus Andaginensis*, dans *B.C.R.H.*, 5^e s., XI, Bruxelles, 1901 (réponse à K. Hanquet) émet plusieurs objections contre l'attribution de cet ouvrage à Lambert le Jeune. Par la suite, S. Balau, *Etude critique des sources de l'histoire du pays de Liège au moyen-âge*, dans *Acadé-*

mie Royale de Belgique, LVI, 387, Bruxelles, 1902-1903, a conclu à nouveau dans le sens de K. Hanquet, réfutant en outre les objections soulevées par C. Cauchie. E. de Moreau, *Histoire de L'Eglise...*, II, 194, et W. Wattenbach et W. Holtzmann, *Geschichtsquellen*, 741, font tous deux également de Lambert le Jeune l'auteur du *Cantatorium*. Ce récit, en plus de l'intérêt considérable qu'il offre pour l'histoire de l'abbaye proprement dite, est une source capitale pour ce qui touche le conflit du Sacerdoce et de l'Empire au XII^e siècle au point que A. Cauchie, *La Querelle des investitures*, a suivi presque aveuglément les commentaires qu'en donne Lambert le Jeune. Sur la valeur et les tendances du *Cantatorium*, on verra W. Wattenbach et W. Holtzmann, *Geschichtsquellen*, I, 741-742. — V. *Liber secundus des Miracula Sancti Huberti*. Il s'agit d'un remaniement du premier livre des *Miracula*, additionné d'une série de nouveaux miracles, édité dans *A.A.S.S., I., nov.*, 823 et suiv. L'auteur en est un moine de Saint-Hubert : pour K. Hanquet, *L'auteur de la chronique...*, dans *B.C.R.H.*, 5^e série, XI, 104-107, il s'agirait encore une fois de Lambert le Jeune ; pour J. Baudhuin, *Etude sur l'histoire de l'abbaye de Saint-Hubert des origines à 1189*, 18-19, mémoire de licence, Université de Liège, 1944, ce serait plutôt l'œuvre d'un moine hubertin, élève de Lambert le Jeune, lequel on le sait était écolâtre de l'abbaye ; W. Wattenbach et W. Holtzmann, *Geschichtsquellen*, 742, n. 317, émettent pour leur part également quelques réserves sur Lambert le Jeune. Quant à la date de confection de ce *liber*, elle doit se situer à la fin du XI^e siècle : cfr K. Hanquet, *L'auteur de la chronique...*, dans *B.C.R.H.*, 5^e série, XI, 99-100 ; S. Balau, *Etude critique...*, 389 ; E. de Moreau, *Histoire de l'Eglise...*, II, 250 et W. Wattenbach et W. Holtzmann, *Geschichtsquellen*, 742, n. 317. En ce qui concerne le contenu de cette source, il ne faut jamais oublier qu'elle relate des événements qui se déroulèrent deux siècles plus tôt. — VI. *Vita Theodorici abbatis Andaginensis* éditée dans *M.G.H., S.S.*, XII, 36-57. Cette œuvre, dont l'auteur est un moine de Lobbes appelé Lambert, a été écrite peu après la mort de l'abbé Thierry (1086) et avant 1091. Il n'est en effet pas fait état des troubles suscités à l'abbaye par Otbert après 1091 (cfr introduction à l'édition de W. Wattenbach, 36-37). Son destinataire en est Lambert l'Ainé, important personnage du monastère, cfr K. Hanquet, *L'auteur de la chronique...*, dans *B.C.R.H.*, 5^e série, XI, 87-88, J. Baudhuin, *Saint-Hubert...*, 20 ; A. Cauchie, *Querelle des investitures...*, 126-127, émet plusieurs objections. Pour ce qui est de son auteur, K. Hanquet, *L'auteur de la chronique...*, dans *B.C.R.H.*, 5^e série, XI, 89-91, avance encore une fois le nom de Lambert le Jeune. A. Cauchie, *Querelle des investitures...*, 128 et suiv., puis J. Baudhuin, *Saint-Hubert...*, 21, rejettent ce choix en insistant sur les divergences qui existent non pas dans le style car ce sont des ouvrages de portée fort différente mais sur le fond de ces deux récits contradictoires souvent l'un avec l'autre. A. Cauchie veut voir dans l'auteur de la *Vita* un moine de Saint-Laurent (138-139), ce qui nous paraît fort difficile à admettre, K. Hanquet, *L'auteur de la chronique...*, dans *B.C.R.H.*, 5^e série, XI, 508. Par contre, S. Balau, *Etude critique...*, 204-206, puis E. de Moreau, *Histoire de l'Eglise...*, II, 194, J. Baudhuin, *Saint-Hubert...*, 22, et W. Wattenbach et W. Holtzmann, *Geschichtsquellen...*, 740, attribuent la *Vita* à un moine qui aurait été l'élève de Thierry I. On sait en effet que ce dernier fut écolâtre à Lobbes et comme dans la biographie de Thierry on parle souvent de ce monastère, il paraît vraisemblable à ces historiens que l'auteur de la *Vita* soit un moine de Lobbes. Cet ouvrage est un récit hagiographique sur la vie de l'abbé Thierry I^{er}, célèbre pour le renouveau économique, artistique et culturel qu'il donna au monastère ; il faut s'en servir avec une grande prudence en raison du but poursuivi par l'auteur. Sur la valeur de cette *Vita*, on verra W. Wattenbach et W. Holtzmann, *Geschichtsquellen...*, 740.

A côté de ces sources conservées, il en existe d'autres dont il ne subsiste que des fragments : VII. Les annales et le martyrologe : a) les annales. L'existence nous en est connue grâce à une charte de 1152 du comte Henri de Laroche. W. Wattenbach et W. Holtzmann, *Geschichtsquellen...*, I, 152, n. 232, émettent l'opinion que des annales auraient été écrites par l'auteur de la *Vita Berengisi* après que ce dernier ait terminé la vie du saint, mais, selon toute vraisemblance, ils doivent avoir confondu les annales avec d'autres sources narratives surtout que page 742, n. 317, ils parlent d'annales retrouvées par G. Kurth. Dans l'exposé de l'acte de 1152, édité par G. Kurth, *Chartes...*, 116, il est dit, en effet, que selon les annales de Saint-Hubert, l'abbaye est tenue, depuis le temps de Pépin, de nourrir une fois par an les seize forestiers et d'autres officiers du prince. Il existait donc dans ce monastère un recueil d'annales qui racontait l'histoire de l'abbaye depuis sa fondation mais comme le *Cantatorium* ne les a

pas utilisées, elles n'ont pu être commencées avant le début du XII^e siècle. Grâce à G. Kurth, *Les premiers siècles de l'abbaye de Saint-Hubert*, dans *B.C.R.H.*, 5^e série, VIII, 108-109, Bruxelles, 1898, on dispose de quelques fragments de ces annales qu'il retrouva aux Archives de l'Etat à Arlon et qu'il suppose avoir fait partie du même volume que l'obituaire aujourd'hui disparu. — b) le martyrologe que G. Kurth reconstitua en partie ; car si cet obituaire est perdu, il est cité par divers auteurs aux XVII^e et XVIII^e s., cfr G. Kurth, *Les premiers siècles...*, dans *B.C.R.H.*, 5^e série, VIII, 93-94, et notamment par R. Hancart qui y a trouvé les obits sans millésime des anciens abbés. Si le manuscrit existait encore en 1760, il ne subsiste plus aujourd'hui que des fragments publiés par l'historien liégeois : G. Kurth, *Les premiers siècles...*, dans *B.C.R.H.*, 5^e série, VIII, 96-103. En outre, une autre trace du martyrologe nous est peut-être donnée par E. de Reiffenberg, dans ces *Nomina benefactorum*, dans *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, Hainaut et Luxembourg*, VIII, 53-61, Bruxelles, 1848, lesquels contiennent cent cinquante-quatre mentions de donations rarement datées et sans ordre. Pour G. Kurth, *Les premiers siècles...*, dans *B.C.R.H.*, 5^e série, VIII, 104, cette œuvre doit remonter au XII^e siècle. — VIII. *Cronica monasterii Sancti Huberti in Ardenna*, que l'on a pris autrefois pour une copie du *Cantatorium*, cfr A. Potthast, *Bibliotheca historica mediæ ævi*, I, 249, Berlin, 1896, est en réalité tout à fait indépendante de celui-ci et même très différente par son contenu. En effet, il y est question essentiellement de la fondation du prieuré de Bouillon et de plus, il y est fait appel à un acte aujourd'hui perdu et dont le *Cantatorium* ne s'est pas servi, cfr G. Despy, *Un fragment d'une Cronica monasterii Sancti Huberti in Ardenna*, dans *B.C.R.H.*, CXXI, 147-173, Bruxelles, 1956. Cette *cronica* nous donne en outre la succession des ducs de Basse-Lotharingie de la seconde moitié du XI^e siècle. C'est la raison pour laquelle K. Hanquet, *Cantatorium...*, 30, n'a vu dans ce texte qu'une courte notice sur les ducs de Basse-Lotharingie, sans s'inquiéter de sa provenance et de sa valeur. En fait, cette *cronica* qui est tardive — elle dut être rédigée vers la fin du XIII^e siècle — cfr G. Despy, *Un fragment...*, dans *B.C.R.H.*, CXXI, 166-167, pourrait être un remaniement des annales de Saint-Hubert du XII^e s., cfr G. Despy, *Un fragment...*, dans *B.C.R.H.*, CXXI, 168-169.

On disposait encore d'une source narrative relative à Saint-Hubert mais celle-ci est perdue : IX. *La Vita de Thierry II* : S. Balau, *Etude critique...*, 212 et W. Wattenbach et W. Holtzmann, *Geschichtsquellen...*, 742, écrite par Héribrand, cinquième abbé de Saint-Laurent de Liège et renseignée par Renier de Saint-Laurent, *De ineptiis cuiusdam idiotæ libellis*, édité dans *M.G.H.*, S.S., XX, 594.

Sources narratives des temps modernes. Plusieurs moines hubertins se sont, au cours des temps modernes, intéressés à l'histoire de leur maison. Sur les auteurs et leurs œuvres, on consultera les pages qu'y ont consacrées le baron de Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, VII, XXIV-XXV, et G. Kurth, *Les chartes...*, XXXVIII-XLVI. Le manuscrit le plus ancien de la première moitié du XVI^e siècle contient, en plus d'une *Vita Sancti Huberti* (f^o 2-44) et d'une *Vita Sancti Berregisi* (f^o 52-57), le *Catalogus abbatum monasterii Andaginensis sub annalium calculo assertus per N. Adulphum Happart r.S.H.* (f^o 57-72). Ce catalogue s'arrête avec le début du règne de Nicolas de Malaise en 1503 et c'est à cet abbé qu'il est dédié. On en a conservé deux copies : l'une à la Bibliothèque de l'Université de Liège (n^o 229, ancien 18), l'autre aux Archives de Düsseldorf. L'ouvrage de Happart, fort probablement basé sur l'ancien obituaire, sur les annales et sur la *cronica*, a lui-même servi de point de départ à trois autres historiens qui écrivirent à l'abbaye au XVII^e siècle. Le premier dont le nom est inconnu mais qui pourrait être l'abbé Nicolas de Fanson, G. Kurth, *Les chartes...*, XXXVIII, termine en 1611 un récit qu'il intitule : *Fundatio monasterii Andaginensis* dont deux manuscrits sont conservés, l'un, aux Archives de l'abbaye (n^o 1531), l'autre, au British Museum (Add. Ms. 24.152). Ce dernier qui contient un catalogue des abbés de Saint-Hubert et des actes et bulles relatifs au monastère sera l'objet au XVIII^e siècle d'une copie abrégée intitulée : « *Index rerum spectantium fundationem ac successionem abbatum monasterii andaginensis vulgo Sancti Huberti in Ardenna* », conservée à Saint-Hubert (n^o 1531 bis). Le second fit sa profession au monastère en 1620 ; il y mourut en 1667. Dans son *Histoire du monastère de Saint-Hubert en Ardenne composée par Dom Romuald Hancar religieux du même monastère*, il se montre souvent critique vis-à-vis de son devancier Happart. Romuald Hancart qui était archiviste a pu largement puiser à une documentation.

originale dont il reproduit d'ailleurs de nombreux extraits. Cela fait de son œuvre une source exceptionnelle pour l'histoire de Saint-Hubert. On en connaît trois copies : la première à la Bibliothèque Royale, II, 1447, la seconde à la bibliothèque des Bollandistes à Bruxelles, la troisième, fort tardive (fin du XVIII^e s.), porte le numéro 1530 des Archives de Saint-Hubert. Le manuscrit de la Bibliothèque Royale, contient en outre une histoire du règne de l'abbé de Fanson. Il n'est pas certain que cette dernière soit de la main de Romuald Hancart. Des *fragments de l'histoire du monastère* ont été publiés par G. F. Prat, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, III, 273-329, Arlon, 1853. Un troisième historien de l'abbaye a utilisé les écrits de Happart et d'Hancart. Il est l'auteur de *Antiquitas Ecclesiae Andaginensis Sancti Petri*, publiée par le baron de Reiffenberg, *Monuments...*, VIII, 5-62. Il faut joindre à cette série d'œuvres du XVII^e siècle, l'*Histoire de la réforme sous l'abbé de Fanson*, composée par dom François Laurenty, moine de Saint-Hubert, devenu par après prieur à Malmédy. Ce manuscrit, conservé à la Bibliothèque de la Société Archéologique de Namur (cod. 164 du fonds de la *Ville de Namur* ; voir P. Faider et F. Courtoy, *Catalogue des manuscrits conservés à Namur*, 250, Gembloux, 1934), a fait l'objet d'une analyse de dom U. Berlière dans un article intitulé : *La Congrégation bénédictine de la Présentation Notre-Dame 1628-1654*, dans *Mélanges d'histoire bénédictine*, 4^e série, 120-121, Maredsous, 1894. Les archives de Saint-Hubert possèdent encore une histoire abrégée du monastère rédigée dans le courant du XVIII^e siècle, sous le règne de l'abbé Célestin de Jong. Le plus récent événement relaté dans cette chronique date de 1748. L'œuvre, écrite en latin, porte le titre suivant : *Index rerum spectantium fundationem ac successionem abbatum monasterii Andaginensis vulgo Sancti Huberti in Ardenna* (n^o 1531 bis).

Une source littéraire de premier choix pour l'histoire de l'abbaye à la fin du XVIII^e siècle est fournie par les 25 volumes de la correspondance du dernier abbé, Nicolas Spirlet, conservée aux Archives de Saint-Hubert, n^{os} 1551-1575. Ce bel ensemble a été présenté par M. Bourguignon, *La correspondance de Dom Spirlet aux Archives de l'Etat à Arlon*, dans *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique*, IV, 81-92, Bruxelles, 1927, et a fait l'objet d'un inventaire assez incomplet par T. Réjalot, *Inventaire analytique de la correspondance de Dom Nicolas Spirlet, dernier abbé de Saint-Hubert en Ardenne*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, LXIV, LXVIII, LXIX, LXX, Arlon, 1933-1939.

Sources éditées : pour ce qui est de la période médiévale, on dispose, grâce à G. Kurth, *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne*, Bruxelles, 1903, d'une édition fort complète des archives de cette institution de ses origines à 1350. A côté de ce relevé systématique, on notera l'édition de l'un ou l'autre texte inédit tel que celui renseigné par T. Réjalot, *Abbaye de Saint-Hubert en Ardenne — charte inédite de 1142*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique du Luxembourg*, IV, 34-36, Arlon, 1928, et celui communiqué par G. Deramaix, *Une charte de 1303 perdue et retrouvée*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique du Luxembourg*, IX, 63-68, Arlon, 1933.

Certains ouvrages généraux sur le duché de Luxembourg nous fournissent également des éditions de documents relatifs à Saint-Hubert : c'est ainsi que l'on consultera J. Bertholet, *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg et du comté de Chiny, Preuves*, II et VIII, Luxembourg, 1741-1743 ; M. G. De Louvrex, *Recueil contenant les édits et règlements faits pour le pays de Liège et comté de Looz, par les évêques et princes, tant en matière de police que de justice*, IV, 206-230, Liège, 1752 et C. Wampach, *Urkunden und Quellenbuch zur Geschichte der Allluxemburgischen Territorien bis zur burgundischen Zeit*, Luxembourg, 1935-1940. D'autres ne nous rapportent que des analyses d'actes concernant l'abbaye : Fr.-X. Wurth-Paquet, *Table chronologique des chartes et diplômes relatifs à l'histoire de l'ancien pays-duché de Luxembourg et comté de Chiny*, dans *Publications de la Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le grand duché de Luxembourg*, XIV-XXXVI, Luxembourg, 1859-1882 ; A. Verkooren, *Inventaire des chartes et cartulaires du Luxembourg*, Bruxelles, 1914-1922 et A. Wauters, *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de Belgique*, I-X, Bruxelles, 1866-1904. Il convient de signaler encore certaines publications de textes dans des ouvrages plus étrangers à notre institution : C. Goffinet, *Cartulaire de l'abbaye d'Orval*, Bruxelles, 1879 ; G. Salge et A. Lacaille, *Trésor des chartes du comté de Rethel*, Monaco, 1902, et J. Halkin et C. G. Roland, *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmédy*, Bruxelles, 1909. On doit à J. Vanne-

rus, la publication d'une *Liste des religieux de l'abbaye de Saint-Hubert ayant fait leur profession depuis la réforme de 1619*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, LXIV, 161-176, Arlon, 1914.

Les Archives Vaticanes sont, elles aussi, riches en documents relatifs à l'histoire de Saint-Hubert. C'est ainsi que l'on consultera U. Berlière, *Inventaire des libri obligationum et solutionum des archives vaticanes*, Rome, 1904, qui nous renseigne sur les taxes que les supérieurs de Saint-Hubert devaient verser au Saint-Siège au moment de leur nomination. En outre, plusieurs lettres et suppliques des papes du XIV^e siècle contenues dans la première série des *Analecta Vaticana Belgica* intéressent à plus d'un titre notre abbaye. Les procès de nomination des abbés Jean Lamock (1564), Nicolas de Fanson (1611), Cyprien Mareschal (1663), Clément Lefebvre (1686) et Célestin de Jong (1727) appartiennent au fonds de la Congrégation Consistoriale et ont été publiés par L. Jadin, *Procès d'information pour la nomination des évêques et abbés des Pays-Bas, de Liège et de Franche-Comté d'après les archives de la Congrégation Consistoriale, 1^{re} partie 1564-1637*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, 8, 42-45 et 54-59, Rome, 1928; 2^e partie 1637-1709, *Ibidem*, 9, 108-113, Rome, 1929; L. Jadin, *Procès d'information pour la nomination des évêques et abbés des Pays-Bas, de Liège et de Franche-Comté d'après les archives de la Congrégation Consistoriale 1713-1794 et de la Daterie 1631-1775*, *Ibidem*, 11, 56-59 et 339-340, Rome, 1931. Dans un autre travail de publication, réalisé à partir des mêmes archives : L. Jadin, *Les actes de la Congrégation Consistoriale concernant les Pays-Bas, la principauté de Liège et la Franche-Comté 1593-1797*, *Ibidem*, 16, 155, 276-277, 433-434 et 439-501, Rome, 1935, on trouvera les actes de confirmation des abbés Cyprien Mareschal (1663), Clément Lefebvre (1686), Célestin de Jong (1728) et Nicolas Spirlet (1760) ainsi que quelques documents en rapport avec les prétentions à l'exemption émises par l'abbaye au XVIII^e siècle. Cette dernière affaire avait donné lieu, dès 1755, à un échange de lettres entre le suffragant de Liège, Pierre-Louis Jacquet et le cardinal Valenti-Gonzaga, secrétaire d'Etat à Rome. L'édition de cette correspondance a été établie par L. Jadin encore dans : *Les relations des Pays-Bas, de Liège et de Franche-Comté avec le Saint-Siège d'après les « Lettres di vescovi » conservées aux Archives Vaticanes (1666-1779)*, dans *Bibliothèque de l'Institut historique belge de Rome*, IV, 570-573, Bruxelles, 1952. Dom U. Berlière a également attiré l'attention sur la richesse du fonds des *Lettres di vescovi* relativement à l'histoire du diocèse de Liège et à celle de l'abbaye de Saint-Hubert plus particulièrement : *Les évêques auxiliaires de Liège*, 161, Bruges, Lille, Paris, 1919.

Les archives des nonciatures et, spécialement, la correspondance des nonces de Cologne, renferment plusieurs lettres en rapport avec la réforme monastique entreprise au début du XVII^e siècle par l'abbé Nicolas de Fanson et avec le projet d'union de l'abbaye à la Congrégation de Bursfeld (1680). Ces documents sont présentés par G. Hansotte et R. Forgeur dans *l'Inventaire analytique de documents relatifs à l'histoire du diocèse de Liège sous le régime des nonces de Cologne 1606-1634*; dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2^e série, section B, III, nos 92, 207, 208, 234, 407, 482, 487, 505, 513, 675, 676, 689, 692, 696, 699, 929, Bruxelles, 1958, et par J. Hoyoux dans *l'Inventaire analytique de documents relatifs à l'histoire du diocèse de Liège sous le régime des nonces de Cologne 1679-1687*, 2^e partie, *Ibidem*, V, nos 25, 26, 32, 35, 36, 44, Bruxelles, 1965. D'autres inventaires de la même collection relèvent aussi quelques lettres intéressant les quêtes organisées en l'honneur de saint Hubert : H. Dessart, L. E. Halkin et J. Hoyoux, *Inventaire analytique de documents relatifs à l'histoire du diocèse de Liège sous le régime des nonces de Cologne 1584-1606*, *Ibidem*, II, n^o 57, Bruxelles, 1957; et l'autorisation d'administrer l'abbaye donnée à Clément Lefebvre après la mort de l'abbé Cyprien Mareschal en 1686 : J. Hoyoux, *op. cit.*, IV, nos 176, 192, Bruxelles, 1962. En 1602, l'abbé Jean de Masbourg avait été emmené en captivité en Hollande; pour payer sa rançon, les moines demandèrent au pape l'autorisation d'aliéner certains de leurs biens. On trouvera l'analyse des lettres consacrées à cette affaire dans *La correspondance d'Ottavio Mirto Frangipani, premier nonce de Flandre (1596-1606)*, publiée par A. Louant dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2^e série, section A, III, 2, *Lettres 1599-1606* et tables nos 331, 936, Bruxelles, 1942.

Dans un registre factice conservé aux Archives de l'Evêché à Liège, sous la cote G.VII.6, sont rassemblés soixante et un documents originaux (de 1611 à 1775) intéressant l'histoire du monastère. Ils ont été réunis par le chanoine J. Daris qui en a publié quelques extraits dans ses *Notices historiques sur les Eglises du diocèse de Liège*, XIV, 15-40, Liège, 1893. Il s'agit pour une bonne part de pièces de

procès relatifs à la gestion et à la défense des biens ainsi qu'à l'exercice de la justice par l'abbé de Saint-Hubert, sur les villages de sa terre. On relèvera en outre une liste des religieux du monastère au XVII^e siècle. Quelques documents enfin concernent l'affaire des sept moines qui, en 1764, s'étaient réfugiés à Liège pour échapper à l'autorité de leur abbé, Nicolas Spirlet, qu'ils accusaient d'hostilité à l'égard du prince-évêque.

Littérature historique : quand on examine la liste de ces travaux, on constate que rares sont ceux qui peuvent nous fournir une notice critique et approfondie sur l'institution. Si l'on excepte les simples catalogues d'abbés que nous donnent notamment B. Flisen, *Flores ecclesie Leodiensis*, 439, S.L., 1647 ; la *Gallia Christiana*, III, 966-977, Paris, 1725 ; J. Bertholet, *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg et du comté de Chiny*, II, 15, 1742 ; Saumery, *Les délices du pays de Liège*, III, 16-25, Liège, 1743 ; de Robaulx de Soumoy, *Chronique de l'abbaye de Saint-Hubert*, 171-175, Bruxelles, 1847 ; A. de Leuze, *Notice sur Saint-Hubert*, dans E. Tandel, *Les communes luxembourgeoises*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, 969-985, Arlon, 1893 ; G. Kurth, *Charles...*, XLVII-LXVIII ; Delvaux de Fenffe, *Les abbés de Saint-Hubert du XIV^e au XVIII^e s.*, s.d., Liège et M. Dessoy, *Liste des abbés de Saint-Hubert* (ouvrage manuscrit), ainsi que les exposés succincts contenus dans J. Bertholet, *Histoire du Luxembourg*, II, 146-148, 336-343, III, 229-250, 337-380 ; J. Bertellus, *Historia Luxemburgensis*, 346-348, Cologne, 1856 ; U. Berlière, *L'abbaye de Saint-Hubert*, dans *Messager des fidèles*, VI, 355-364, Maredsous, 1889 ; J. Darls, *Documents historiques touchant l'abbaye de Saint-Hubert*, dans *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, XIV, 15-40, Liège, 1893 ; G. Gardet, *Histoire de l'abbaye de Saint-Hubert en Belgique*, Verviers, 1910 ; T. Réjalot, *Saint-Hubert en Ardenne*, Gembloux, 1934 et M. Dessoy et F. Bourgeois, *Saint-Hubert d'Ardenne*, Saint-Hubert, 1959, on ne dispose que de deux ouvrages inédits et qui ne touchent qu'à l'histoire médiévale de l'abbaye, il s'agit de celui de J. Baudhuin, *Etude sur l'histoire de l'abbaye de Saint-Hubert des origines à 1189*, mémoire de licence, Université de Liège, 1944 et de celui de J. Hockay, *L'abbaye de Saint-Hubert durant les derniers siècles du moyen-âge*, mémoire de licence, Université de Louvain, 1949. On ajoutera également la mise au point de M. R. Desmed-Thielemans, *Le colloque concernant l'histoire de l'abbaye de Saint-Hubert, 29-30 août 1961*, dans *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique*, XXXII, 273-278, Bruxelles, 1961 et tout récemment le travail de P.-P. Dupont, *L'abbaye et la basilique de Saint-Hubert en Ardenne*, Gembloux, 1971.

En 1973, une exposition consacrée à la terre et à l'abbaye de Saint-Hubert se tint à Saint-Hubert. Le catalogue édité à cette occasion par les membres du Cercle Terre et Abbaye de Saint-Hubert constitue, pour beaucoup d'aspects du passé hubertin, une excellente mise au point : *Exposition Terre et Abbaye de Saint-Hubert*, Saint-Hubert, 1973.

Par contre, plusieurs études sur des points particuliers de l'histoire de Saint-Hubert ont été écrites : sur les origines du monastère, il convient de lire les articles de A. Neyen, *L'ancien château d'Ambra ad locum et le monastère y fondé par Pépin*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, III, 133-220, 1854 ; G. Kurth, *Les premiers siècles de l'abbaye de Saint-Hubert*, dans *B.C.R.H.*, 5^e s., VIII, 9-28, Bruxelles, 1896 ; J. Balon, *L'acte de fondation de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardennes*, dans *Deutsches Archiv*, XVIII, 502-528, 1962 et G. Despy, *Le diplôme de Pépin II du 13 novembre 687 pour l'abbaye de Saint-Hubert est-il vrai ou faux ?*, dans *Hommage au professeur Paul Bonenfant*, 1-17, Bruxelles, 1965. Sur les conflits nés à l'époque grégorienne, on peut lire les quelques chapitres qu'y consacrent A. Cauchie, *La querelle des investitures dans les diocèses de Liège et de Cambrai*, I et II, Louvain, 1890-91 et E. de Moreau, *Histoire de l'Eglise en Belgique*, I et II, Bruxelles, 1940 ; sur les rapports de l'abbaye avec la maison comtale de Namur vers cette même époque, on consultera l'article de J. Baudhuin, *Les relations entre le comte de Namur Albert III et l'abbaye de Saint-Hubert en Ardennes*, dans *Etudes d'histoire et d'archéologie namuroises dédiées à F. Courtoy*, 327-334, Namur, 1952 ; sur certains personnages célèbres enterrés dans le couvent, L. Lefebvre, *Deux comtes Gozilon furent enterrés à l'abbaye de Saint-Hubert au XI^e s.*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XXXII, 41-49, Arlon, 1956 ; sur le domaine ecclésiastique de l'abbaye, A. Van Rie, *Les propriétés, revenus et droits ecclésiastiques du monastère de Saint-Hubert des origines au milieu du XIV^e s.*, mémoire de licence,

U.L.B., 1961-62 ; sur les rapports du couvent avec la ville de Saint-Hubert, on verra J. Freson, *La suzeraineté de la terre ou des fâutés de Saint-Hubert*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XLII, 262-300, 1907. En ce qui concerne les relations entre l'abbé et les châtelains de Mirwart en tant qu'avoués de l'abbaye, voir H. Goffinet, *Notice sur l'ancien château d'Ambra et la seigneurie de Mirwart*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XVII, 1-116, Arlon, 1885, et pour ce qui touche les rapports des supérieurs de Saint-Hubert avec l'église paroissiale de Saint-Gilles, voir L. Hector, *Histoire de la paroisse de Saint-Gilles à Saint-Hubert*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, LXXXVII, 1-251, Arlon, 1956. Des notices furent également consacrées aux dirigeants de Saint-Hubert, tout d'abord à Béréglise : E. Coemans, *Béréglise*, dans *Biographie Nationale*, II, 173-174 ; Baix, *Saint Béréglise*, dans *D.H.G.E.*, 355-358, et A. Knood, *Saint Béréglise, fondateur de l'abbaye de Saint-Hubert*, dans *Revue diocésaine de Namur*, VII, 48-54, Namur, 1952, puis à Thierry I^{er} ; U. Berlière, *Thierry I^{er}*, dans *Biographie Nationale*, XXIV, 901-902, et A. J. Theys, *Le bienheureux Thierry de Leernes*, Tournai, 1910, et à Thierry II : U. Berlière, *Thierry II*, dans *Biographie Nationale*, XXIV, 902-903.

Deux notices de J. Neyen, dans la *Biographie luxembourgeoise*, I, 274 et II, 141, Luxembourg, 1860-1861, concernent les derniers abbés, Célestin de Jong et Nicolas Spirlet. L'abbatiate de ce dernier a également été étudié par J. Vannerus, *Nicolas Spirlet*, dans *Biographie nationale*, XXIII, 433-453, Bruxelles, 1921-1924, par le comte de Becdelièvre, *Biographie liégeoise*, II, 489, Liège, 1837, par J. Freson, *Dom Nicolas Spirlet, dernier abbé du monastère de Saint-Hubert*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XLIV, 59-84, Arlon, 1909, et par A. Delvaux de Fenffe, *Dominique-Nicolas Spirlet, dernier abbé de Saint-Hubert*, Liège, 1927. Un inventaire analytique, quoique incomplet, de la correspondance du dernier abbé a été publié par T. Réjalot, *Inventaire analytique de la Correspondance de dom Nicolas Spirlet, dernier abbé de Saint-Hubert en Ardenne*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, LXIV, LXVIII à LXX, Arlon, 1933 et 1937-1939. D'autres notices biographiques ont été consacrées à deux historiens de Saint-Hubert, Adolphe Happart et Romuald Hancart dans la *Biographie luxembourgeoise*, I, 234-235, et dans la *Biographie Nationale*, VIII, 706-707 et 677-678, Bruxelles, 1884-1885. Un dernier article de la *Biographie Nationale*, XXXIII, 398-401, Bruxelles, 1965, dû à dom T. Delforge, évoque la vie et l'œuvre du moine Antoine Hickmann, auteur d'ouvrages de physique et de médecine.

La réforme de l'abbé Nicolas de Fanson est présentée par U. Berlière dans *La Congrégation bénédictine de la Présentation Notre-Dame*, dans *Mélanges d'histoire bénédictine*, 4^e série, 119-155, Maredsous, 1894, et dans U. Berlière, *Le renouveau bénédictin dans la première moitié du XVII^e siècle*, Gembloux, 1927.

Pour l'histoire politique et la question de la suzeraineté sur la terre et l'abbaye de Saint-Hubert, on renverra à l'étude de N. Jecko, *L'abbaye de Saint-Hubert et la rivalité politique et économique entre la France et la Maison d'Autriche*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XCV, 187-191, qui donne une importante bibliographie du sujet. L'article de J. de Sturler, *Un document inédit et quelques précisions topographiques concernant le tracé du « Chemin Neuf » de Liège à Sedan, à travers l'Ardenne, et ses embranchements vers le Barrois et la Lorraine*, dans *B.C.R.H.*, CXXXI, 79-128, Bruxelles, 1965, envisage un des rebondissements des rivalités franco-autrichiennes. Quant aux répercussions de cette affaire sur la vie interne de l'abbaye, on en trouvera un aperçu dans : F. Magnette, *Les tribulations des moines de Saint-Hubert au XVIII^e siècle*, dans *La Vie Wallonne*, CXXIV, 204-211, Liège, 1930, et H. Du Bourg, *Religieux et monastère persécutés au XVIII^e siècle*, dans *Revue des Questions historiques*, LXXXI, 483-512, Paris, 1907 ; E. Lambert, *La signification économique des différends territoriaux entre Liège et les Pays-Bas à la fin du XVIII^e siècle*, dans *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, XXXI, 448-489, n^{os} 2 et 3, Bruxelles, 1953 ; H. Goffinet, *Notice sur l'ancien « Chemin Neuf » de Sedan à Liège*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XIV, Arlon, 1882.

Enfin, en ce qui concerne l'aspect économique de l'histoire de l'abbaye, on retiendra les travaux suivants : R. Petit, *Foires et marchés à Saint-Hubert du IX^e au XVII^e siècle*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XCV, 257-389, Arlon, 1964 ; P.-P. Dupont, *Les forêts de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne aux XVII^e et XVIII^e siècles*, mémoire de licence inédit, Université de Louvain,

1964 ; A. van Itersson, *Au pays de Rochefort, une carrière de marbre de l'abbaye de Saint-Hubert*, dans *Ardenne et Famenne*, n° 4, 173-181, 1963, et R. Evrard, *Dom Nicolas Spirlet, maître de forges à Poix, au Châtelet et au Fourneau Saint-Michel*, Liège, 1952. Cette étude est consacrée aux entreprises industrielles grâce auxquelles le dernier abbé de Saint-Hubert espérait restaurer le temporel de sa maison.

Archéologie : on dispose d'un ensemble assez important de publications relatives aux bâtiments, aux œuvres d'art et au mobilier de l'ancien monastère. Sur l'église abbatiale, devenue basilique, on consultera : J. Mertens, *Quelques édifices religieux à plan central, récemment découverts en Belgique*, dans *Archaeologia Belgica*, LXXIII, 153-154, Bruxelles, 1963. — L. Paffendorf et M. Konrad, *Die Abteikirche Sint Hubert in den Ardenennen*, dans *Belgische Kunstdenkmäler*, I, 292-308, Munich, 1923 ; S. Brigode, *Les églises gothiques de Belgique*, dans *L'art en Belgique*, 2^e édition, 20-21, Bruxelles, 1947, ainsi que deux notices anciennes mais précieuses parues respectivement dans le *Bulletin de la Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc*, VI, 180-190, 1884-1886, et dans les *Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique. Congrès d'Arlon*, 153-163, Arlon, 1899. Les fondations des édifices primitifs ont été mises à jour lors de fouilles entreprises dans la basilique ; un compte rendu sommaire de celles-ci a été donné par J. Mertens dans *L'Antiquité Classique*, XXVI, 148-149, Bruxelles, 1957, et J. Mertens, *Fouilles dans la basilique de Saint-Hubert*, dans *Ardenne et Famenne*, 32, n° 1, 1958. Dans les bâtiments conventuels, des restes des constructions disparues ont également été exhumés ; on en trouvera l'analyse dans des notes de F. Bourgeois, *Saint-Hubert : débris de l'ancienne abbatiale*, dans *Ardenne et Famenne*, 179-180, 1959 ; F. Bourgeois, *Saint-Hubert, vestiges de l'ancienne abbaye*, dans *Ardenne et Famenne*, n° 2, 81-83, 1963. Le petit guide de M. Dessoy et F. Bourgeois, *Saint-Hubert en Ardenne*, 39-50 ; *Mémorial illustré de l'exposition des souvenirs, Saint-Hubert juin 1927*, par J. de Borghrave d'Altena, Saint-Hubert, 1928, B. Lhoist-Colman et P. Colman, *Sculpteurs et sculptures du XVIII^e siècle à Saint-Hubert en Ardenne*, dans *Chronique archéologique du Pays de Liège*, LIX, 23-41, Liège, 1968, fournissent un bon inventaire des objets d'art encore existants. On y ajoutera l'étude de A. Degand, *Saint-Hubert d'Ardenne, émaux peints*, Bruxelles, 1947, consacrée à un retable orné d'émaux limousins du XVI^e siècle et conservé dans le bas-côté sud de la basilique et une rectification par R. Lesuisse, *Le sculpteur Jean del Cour*, 193-194, Nivelles, 1953. Plusieurs portraits d'abbés des XVII^e et XVIII^e siècles sont reproduits dans l'ouvrage déjà cité de A. Delvaux de Fenffe, *Les abbés de Saint-Hubert...*, Liège, 1927, où l'on pourra trouver en outre la description des armoiries et celle des pierres tombales. A ce sujet, on consultera aussi l'*Inventaire des blasons de la province de Luxembourg*, par L. Gourdet, Gembloux, 1960.

Quant à l'iconographie du monastère, elle est très pauvre. Deux vues anciennes (XVII^e siècle) ne sont plus connues que par la reproduction, les originaux ayant été perdus. Elles montrent l'aspect de la façade de l'église avant ses transformations au début du XVIII^e siècle ; elles sont reproduites dans R. Petit, *Foires et marchés...*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XCV, planche I et L. Paffendorf et M. Konrad, *Die Abteikirche...*, dans *Belgische Kunstdenkmäler*, I, planche 307. On n'oubliera pas non plus la *Vue de l'abbaye et du bourg de Saint-Hubert en Ardenne* gravée par Remacle Le Loup pour illustrer *Les Délices du Pays de Liège*, III, Liège, 1743, de P. de Saumery.

Plusieurs plans manuscrits de l'abbaye et de ses dépendances sont conservés aux Archives de Saint-Hubert (n° 1585). On en trouvera une brève description dans le *Catalogue de l'exposition de documents relatifs à l'histoire de l'abbaye de Saint-Hubert*, par M. Bourguignon, Bruxelles, 1961, nos 65, 92. Les A.G.R. possèdent aussi une série de cartes de la terre de Saint-Hubert et de ses limites : L. Gachard, *Inventaire des cartes et plans manuscrits et gravés qui sont conservés aux Archives Générales du Royaume*, nos 1179, 2212, 2425, 2426, 3157, 3177, Bruxelles, 1848 ; on y ajoutera la *Carte de Saint-Hubert en Ardenne*, tracée en 1551 et conservée aux Archives de l'Etat à Arlon, voir M. Bourguignon, *Catalogue...*, n° 85.

On sait qu'un *scriptorium* existait à l'abbaye et avait une intense activité dans la seconde moitié du XI^e siècle : cfr le *Cantatorium*, 22-24 qui nous donne les noms de ceux qui y travaillaient ; K. Usener, *Das Breviar Clm 23261 der bayerischen Staatsbibliothek und die Anfänge der romanischen Buchmalerei in Lüttich*, dans *Münchener Jahrbuch der bildenden Kunst*, 3^e s., I, 78-92, 1950, et J. Stiennon, *L'étude*

des centres intellectuels de la Basse-Lotharingie de la fin du X^e s. au début du XII^e s., dans *Annales du Congrès archéologique et historique de Tournai*, 14, Tournai, 1949. On y exécuta notamment une bible copiée par Gislebert à l'intention de l'évêque de Laon, Elinand (*Cantatorium*, 35-36 et 22) ; on y recopia les deux homéliaires données par Louis le Pieux, la partie d'hiver étant destinée à l'abbaye de Juvigny, la partie d'été à l'église de Prix (*Cantatorium*, 9). On sait également qu'à la fin du XI^e s., on y transcrivait la *Vita Eloquentii*, production hagiographique de l'abbaye de Waulsort (cfr G. Despy, *Le scriptorium de l'abbaye de Waulsort au XI^e s.*, dans *Le Moyen-Age*, LIX, 1-2, Bruxelles, 1953). D'autre part, le *Cantatorium* nous parle d'un *armarius* au milieu du XI^e s., ce qui signifie pour P. Faider, *Catalogue des manuscrits conservés à Namur*, dans *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de Belgique*, I, 17, Gembloux, 1934, l'existence d'un bâtiment spécial affecté à la bibliothèque : un *armarium*. La seule liste des manuscrits de cette bibliothèque nous est donnée par A. Sanderus, *Bibliotheca Belgica Manuscripta sive Elenchus universalis codicum MSS. in celebrioribus Belgii coenobis, ecclesiis, urbium ac privatorum hominum Bibliothecis adhuc latentium*, Lille, 1641-1643. Suivant P. Faider, *Catalogue...*, 25, la Bibliothèque de Namur possède une soixantaine de manuscrits de l'ancienne abbaye et quatorze d'entre eux correspondent à ceux qui sont signalés par Sanderus. Les autres sont postérieurs à cette liste à l'exception d'un seul qui est omis dans la nomenclature d'Etienne le Chesteur, *Bibliotheca belgica manuscripta*, II, dont se servit Sanderus. La bibliothèque hubertine renfermait des manuscrits anciens offerts par Louis le Pieux lors de la translation des reliques en 825 : un évangélaire (*Cantatorium*, 199, et sur ses pérégrinations, T. Réjalot, *Saint-Hubert en Ardenne*, 72, Gembloux, 1934 ; H. Goffinet, *Le livre des évangiles donné en 825 par Louis le Débonnaire à l'abbaye de Saint-Hubert*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XIX, 281-287, Arlon, 1887), un commentaire de saint Augustin sur les psaumes, un exemplaire *De Trinitate*, deux homéliaires, un psautier en lettres d'or donné par Lothaire I^{er} et non par Louis le Pieux comme le dit le *Cantatorium* : cfr G. Kurth, *Les premiers siècles...*, dans *B.C.R.H.*, 5^e série, VIII, 48, n. 2, et qui est actuellement au British Museum, ms. add. 37768. Voir à ce sujet T. Réjalot, *Saint-Hubert en Ardenne*, 72, ainsi que le légendier de Saint-Hubert édité par M. Coens, *Le premier tome du légendier de Saint-Hubert*, dans *Analecta Bollandiana*, LVII, 109-122, Bruxelles, 1939. A côté des manuscrits renseignés par les sources, il en existe d'autres provenant de cette même bibliothèque et dont on ne sait s'ils ont été écrits à Saint-Hubert : une *Historia Anglorum* de Bède le Vénérable, daté par Ch. Plummers du VIII^e s. (cfr Ch. Plummers, *Mémoire sur un manuscrit de l'histoire ecclésiastique du peuple anglais de Bède dit le vénérable appartenant à la ville de Namur*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, XIX, 393-400, Namur, 1891), une *Historia Francorum* de Grégoire de Tours du X^e s. (cfr M. de Borgrave d'Altena, *XII^e centenaire de Saint-Hubert. Mémorial illustré de l'exposition des souvenirs de Saint-Hubert, juin 1927*, 34, Saint-Hubert, 1928), un exemplaire du *De septem liberalibus disciplinis* d'Isidore de Séville, du VIII^e siècle (cfr M. de Borgrave d'Altena, *XII^e centenaire...*, 32 et B.R., II 4856), deux bibles latines du XI^e siècle dont un volume se trouve à la Bibliothèque Royale (B.R., II 1639) et un autre à Namur (Musée archéologique, *Fonds ville*, n^o 4 et P. Faider, *Catalogue...*, 45-47). Au sujet de ces bibles, on verra l'article de A. Boutemy, *Quelques manuscrits parents de la bible de Saint-Hubert*, dans *Scriptorium*, I, 319-320, Bruxelles, 1947 ; un manuscrit du XII^e s. contenant entre autres des lettres du pape Grégoire le Grand (Musée archéologique de Namur, renseigné par P. Faider, *Catalogue...*, 47-50) et un missel (B.R., *Coll. Fétilis*, n^o 1162 et T. Réjalot, *Saint-Hubert en Ardenne*, 72). Sur le *scriptorium* de l'abbaye, on ne manquera pas de lire ce qu'en disent E. de Moreau, *Histoire de l'Eglise...*, 302-355, J. Baudhuin, *Saint-Hubert...*, 184-188, mémoire de licence, Université de Liège et J. Hockay, *Saint-Hubert...*, 161-167, mémoire de licence, Université de Louvain.

L'abbaye de Maredsous d'autre part a recueilli une partie importante des volumes qui composaient autrefois la bibliothèque de Saint-Hubert. Plus de quatre cents ouvrages, manuscrits et imprimés y sont conservés. Un fichier analytique en a été dressé (1). L'histoire de cette bibliothèque a été évoquée dans deux articles : F. Courtoy, *Notes sur l'histoire du Département de Sambre-et-Meuse*, II, *Le transfert*

(1) Nous tenons à remercier dom Thomas Delforge, archiviste et bibliothécaire de Maredsous, qui a facilité nos recherches à ce sujet.

de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Hubert à Namur en 1798, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, XXXII, 249-255, Namur, 1913, et T. Delforge, *Bibliothèques et documentations chez les Bénédictins*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique, Actes de la IV^e section du colloque « Sources de l'histoire religieuse de la Belgique, Bruxelles, 3 novembre-2 décembre 1967 »*, numéro spécial, 185-192, Bruxelles, 1968. Aux Archives de Saint-Hubert se trouvent encore les anciens catalogues et les règlements de la bibliothèque de l'abbaye qui portent les n^{os} 1537, 1538, 1539 du fonds de l'abbaye.

Trésor : on conserve actuellement dans l'une des chapelles de la basilique le trésor de l'ancienne abbaye lequel comprend les reliques qui ont survécu aux multiples désastres des temps. Il s'agit, d'une part, de l'étole de Saint-Hubert : cfr M. Dessoy et F. Bourgeois, *Saint-Hubert d'Ardenne*, 43, reproduction, 15, Saint-Hubert, s.d. Sur les pérégrinations et la disparition du corps du saint, voir M. Dessoy et F. Bourgeois, *Saint-Hubert*, 19-21 et T. Réjalot, *Le culte et les reliques de Saint-Hubert*, Gembloux, 1928 — dont l'existence était déjà affirmée au X^e s. (*M.S.H.*, livre II, I, nov., 825) —, ensuite, d'un olifant d'ivoire, d'une volute de crosse en même matière, et d'un peigne liturgique qui dateraient tous trois de l'époque de la translation des reliques du saint : cfr M. de Borgrave d'Altena, *XII^e centenaire...*, 29-31 et M. Dessoy-F. Bourgeois, *Saint-Hubert*, 43. Par contre, la sandale qui selon la tradition devait accompagner le corps d'Hubert a disparu : cfr E. Van Heurck, *Saint-Hubert et son culte en Belgique*, 9, Verviers, 1925. D'autre part, on peut y voir des restes de saint Béréglise et de Thierry I^{er}, contenus dans des ostensoirs de bois, ainsi que des reliques des trois vierges, compagnes de sainte Ursule, martyrisées à Cologne : cfr T. Réjalot, *Saint-Hubert...*, 60 et M. Dessoy et F. Bourgeois, *Saint-Hubert...*, 43). Par ailleurs, le trésor contient une pyxide de cuivre du XIII^e siècle, la chasuble dite de Charlemagne donnée à l'abbaye par Louis le Débonnaire en 825, une statue de bois du XV^e siècle représentant un chevalier agenouillé : cfr M. Dessoy et F. Bourgeois, *Saint-Hubert...*, 43-44. On conserve, en outre, à Mersch, dans le Grand-Duché de Luxembourg, une crosse de l'abbaye : cfr T. Réjalot, *Une crosse de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne*, dans *Bulletin de l'Inst. arch. Lux.*, IV, 49-52, Arlon, 1928, ainsi qu'un ostensor frappé aux armes de l'abbé Bertrand d'Ocquier : cfr T. Réjalot, *Saint-Hubert...*, 112 avec reproduction, et, à l'église Sainte-Croix à Liège, une clef dite de Saint-Hubert dont il n'est pas possible de savoir si elle appartient au saint ou si elle date de son époque : cfr J. Demarteau, *La clef de Saint-Hubert ou de Saint-Pierre à Sainte-Croix*, dans *Bulletin de l'Inst. arch. Lux.*, XVIII, 450-462, Arlon, 1885. Au Germanisches Nationalmuseum de Nuremberg, est conservée une croix processionnelle (*Vortragekreuz*) du IX^e siècle qui daterait de l'époque de Louis le Pieux et proviendrait de l'abbaye de Saint-Hubert.

Pèlerinages : on peut faire remonter très haut dans le temps les pèlerinages faits à l'abbaye de Saint-Hubert puisque les premiers miracles qui s'y produisirent remontent à la première moitié du IX^e siècle et qu'ils entraînent aussitôt le déplacement de nombreuses personnes venues implorer le saint : cfr *M.S.H.*, *A.A.S.S.*, I, nov. 821-822). Mais la renommée de Saint-Hubert s'accrût surtout lorsqu'il fut prouvé que, grâce à lui, la rage pouvait être enrayée. Le premier miracle de guérison de la rage date du X^e siècle (*M.S.H.*, livre II, I, 14, 825) : on introduisait une parcelle de la sainte étole d'Hubert dans le front après avoir opéré une légère incision et cette parcelle tenue par un bandeau de toile devait être gardée pendant neuf jours. En ce qui concerne cette pratique, voir L. J. Bertrand, *Pèlerinage de Saint-Hubert en Ardenne*, Tournai, 1862 ; V. Deschamps, *Le pèlerinage de Saint-Hubert ou la sainte étole vengée*, Tournai, 1864 ; F. Hallet, *La rage conjurée par l'œuvre de Saint-Hubert. Manuel du pèlerin de Saint-Hubert en Ardenne*, Bruxelles, 1880 ; M. Galdoz, *La rage de Saint-Hubert*, Paris, 1887 ; T. Réjalot, *Manuel du pèlerin et visiteur du sanctuaire de Saint-Hubert en Ardenne*, Gembloux, 1926 ; J. Deschamps de Pas, *Le traitement de la rage et la dévotion de Saint-Hubert dans la région de Saint-Omer*, dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de Morinie*, XV, 12-26, Saint-Omer, 1930 et J. Deschamps de Pas, *Les privilèges de Saint-Antoine de Saint-Hubert*, dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de Morinie*, XV, 191-192. La taille fut pratiquée couramment jusqu'à la découverte par Pasteur du vaccin contre la rage. En outre, la bienveillance du saint s'étendait aussi aux animaux enrégés grâce aux clefs de Saint-Hubert : cfr J. Deschamps de Pas, *Le traitement de la rage...*, dans *Bulletin de la Société*

des Antiquaires de Morinie, XV, 15, l'abbaye pouvant même donner la faculté à certains de s'en servir. C'est ainsi qu'au cours du XIV^e siècle, le comte de Wassenberg obtint ce privilège pour Lille, localité du Limbourg près de Neerpelt. C'est de cette époque que date en effet le pèlerinage annuel en cette localité ainsi que la transformation de Lille en Lille-Saint-Hubert : cfr L. Huyghebaert, *Saint-Hubert, patron des chasseurs*, 52, Anvers, 1927. Sur le culte rendu à saint Hubert, comme patron des chasseurs, voir L. Huyghebaert, *Saint Hubert...* Il faut encore mentionner la procession annuelle des croix banales suscitée par un miracle du saint au moment où des fléaux secouaient la région. Celle-ci avait lieu à la Saint-Jean-Baptiste et avait pour but de présenter au monastère des dons en argent et en nature et plus particulièrement des fromages qui furent dès lors appelés « fromages de croix ». Voir à ce sujet J. Jacob, *Les fromages de croix à propos d'une redevance des doyennés ardennais à l'abbaye de Saint-Hubert*, dans *Bulletin de l'Inst. arch. Lux.*, XXV, 25-28, Arlon, 1949 et A. Vanrie, *Les croix banales aux abbayes en Belgique au moyen-âge*, dans *Contributions à l'histoire sociale et économique*, U.L.B., II, 13-16, Bruxelles, 1963. Une autre coutume est celle des pains de Saint-Hubert que l'on prenait à jeun après la messe du 3 novembre, fête du saint. Sur son origine, voir J. Baudhuin, *Saint-Hubert...*, 205-206. Cet usage était encore en vigueur au XVII^e siècle : cfr U. Berlière, *Les pains de Saint-Hubert*, dans *Messenger des Fidèles*, IV, 363 et suiv., Maredsous, 1887.

A côté de ces pèlerinages d'origine fort ancienne, il en existe deux autres dont la pratique est beaucoup plus récente : il s'agit de celui de Lenderdorf (1720) qui a toujours lieu et qui groupe des participants allemands, luxembourgeois et belges lesquels couvrent plus de trois cents kilomètres de cette région de Cologne à Saint-Hubert : cfr F. Bourgeois, *Le pèlerinage pédestre de Lenderdorf à Saint-Hubert*, dans *Ardenne et Famenne*, VI, 77, 1963, et de celui d'Andenne qui gagne Saint-Hubert tous les deux ans, le jour de la Pentecôte : cfr F. Bourgeois, *Le pèlerinage de Liège à Saint-Hubert en Ardenne*, dans *Bulletin de la Société « le Vieux Liège »*, n° 125, V, 382-384, Liège, 1959.

Comme autre manifestation de la dévotion à saint Hubert, il faut signaler la constitution de deux Ordres de chevalerie, le premier qui fut créé par les seigneurs du duché de Bar, le 31 mai 1416, le second, à la suite de la victoire de Gérard V, duc de Juliers, le 3 novembre 1444, contre le duc Arnould de Gueldre : cfr A. Delvaux de Fenffe, *De l'ordre de Saint-Hubert et ses grands aumôniers belges au XVIII^e s.*, Liège, s.d.

Sigillographie : pour la période médiévale, elle n'a pu être étudiée par G. Kurth, *Chartes...*, XXXVII que de façon précaire car les sceaux ont pour la plupart disparu et ceux qui subsistent sont souvent dans un mauvais état. Comme sceaux conventuels, on en citera quatre ; 1200 (G. Saïge et Lacaille, *Trésor des chartes de Rethel*, I, 40 et G. Kurth, *Chartes...*, 177) ; 6 décembre 1236 (G. Kurth, *Chartes...*, 274) ; 1348 (moulage A.G.R., *Coll. Sigill.*, n° 4002-3) et 30 avril 1488 (A.E. Saint-Hubert, 1110). Les sceaux d'abbés sont par contre plus nombreux : 1164 : Jean de Waha (G. Kurth, *Chartes...*, 123) ; 1200 et 1205 : Guillaume (G. Saïge et Lacaille, *Trésor des chartes de Rethel*, I, 40 et G. Kurth, *Chartes...*, 177 ; A.G.R., *Coll. Sigill.*, n° 4146) ; septembre 1255 : Albert (G. Saïge et Lacaille, *Trésor des chartes de Rethel*, I, 266) ; 28 avril 1270 (G. Kurth, *Chartes...*, 386) et novembre 1270 (G. Kurth, *Chartes...*, 387 et A.G.R., *Coll. sigill.*, n° 4022-3) : Thibaut ; 11 novembre 1348 : Henri de Vielle (G. Kurth, *Chartes...*, 560 et A.G.R., *Coll. sigill.*, 4001) ; 16 juillet 1355 : Henri d'Almonsée (A.E. Saint-Hubert, 98 et A.G.R., *Coll. sigill.*, 4027) ; 3 juin 1402 : Berthold (A.E. Saint-Hubert, n° 403) ; 16 décembre 1445, 1446 et 20 février 1461 : Nicolas de Vervoz (G. Kurth, *Chartes...*, 432 ; A.G.R., *Coll. sigill.*, n° 6518 ; A.E. Saint-Hubert, 303, 1196) ; 20 novembre 1476, 5 juin 1480, 20 août 1484, 30 avril 1488 : Nicolas d'Eve (A.E. Saint-Hubert, n° 128, 34, 521 et 1110).

A partir du milieu du XV^e siècle, la plupart des sceaux ont été reproduits dans la *Collection Sigillographique* des Archives Générales du Royaume : Nicolas de Vervoz (1446, moulage n° 6.518), Nicolas d'Eve (1484, moulage n° 4.193), Nicolas de Malaise (1526, moulage n° 4.200 et 1537, moulage n° 4.228), Remacle de Marche (1539, moulage n° 4.197), Jean Balla (1597, moulage n° 4.215), Jean de Masbourg (1610, moulage n° 4.195), Benoit de Lessive (1645, moulage n° 4.199), Nicolas de Fanson (1650, moulage n° 4.191), Clément Lefebvre (1689, moulage n° 4.030 et 1713, moulage n° 4.040). A quelques détails près l'aspect de ces sceaux reste identique d'un abbatiat à l'autre. Une légende latine portant

le nom de l'abbé, entoure une niche dont le style passe, au XVI^e siècle (1539, moulage n^o 4.197), du gothique au renaissance. Dans celle-ci est placée l'effigie de saint Hubert, paré des attributs épiscopaux, tenant un cor de chasse ; on y aperçoit en outre la tête du cerf crucifère. Au bas du sceau, dont la forme est toujours en navette, se trouvent les armoiries de l'abbé. Ces dernières figurent également sur les contre-sceaux. Les sceaux conventuels : *Coll. Sigill.*, moulages n^{os} 4.245 (1539) et 4.029 (1689), présentent une forme ronde. Ils portent respectivement les légendes suivantes : *Sigillum capituli ecclesiae Sancti Huberti in Ardenna* (1539) et *Sigillum insignis Ecclesiae Sancti Huberti in Ardenna* (1689). De part et d'autre les meubles sont identiques, seuls certains caractères stylistiques varient. On y voit les images de saint Pierre portant une clef et de saint Hubert. Les armes du monastère ornent la partie inférieure du sceau.

* * *

L'histoire de l'abbaye de Saint-Hubert est extrêmement difficile à retracer pour toute la période qui va du début du VIII^e siècle jusqu'au milieu du XI^e siècle. En effet pour ces trois siècles et demi, il ne subsiste plus aucune source diplomatique : à l'exception d'une charte de 687, dont il sera question ci-dessous, on ne connaît plus que quelques mentions d'actes cités ou résumés, avec plus ou moins de détails, dans les sources narratives rédigées à l'abbaye. D'autre part, ces dernières ont un caractère assez particulier, en ce sens qu'elles sont toutes des œuvres hagiographiques : la plus ancienne est le premier livre des *Miracula Sancti Huberti*, qui date vraisemblablement du milieu ou de la seconde moitié du IX^e siècle et fournit, sans doute, certaines indications sur l'histoire de l'abbaye elle-même mais elles sont forcément accidentelles et ne concernent que la première moitié du IX^e siècle ; la deuxième source, c'est-à-dire la *Vita Beregisi*, est le premier texte qui nous permet de remonter aux origines de la vie religieuse à Saint-Hubert, à savoir aux environs de 700, mais, malheureusement, cette biographie n'a été composée que vers 950, deux siècles et demi donc après les événements qu'elle rapporte. Reste le problème difficile posé par la véracité d'un diplôme du maire du palais Pépin II du 13 novembre 687, par lequel ce dernier faisait à Béréglise une donation de terres pour y fonder un établissement religieux. Déclaré faux une première fois par K. Pertz en 1872 (1), cet acte fut l'objet d'une longue étude de G. Kurth en 1896 : il ressortait de là que le diplôme avait été fabriqué à la fin du XI^e siècle à la fois pour donner une preuve diplomatique aux traditions historiques relatives aux origines de l'abbaye, ainsi que dans le cadre d'une revendication de biens dont le monastère avait quelque peine à démontrer qu'ils devaient lui revenir (2). Par la suite, divers auteurs admirent les conclusions de Kurth, en leur apportant parfois de nouveaux arguments (3). Cependant, en 1962, l'on a cru pouvoir démontrer que cette charte était un acte vrai composé à la fin du VII^e siècle et interpolé sur des points mineurs au XI^e (4). Cette démonstration a provoqué des réactions contradictoires ; les uns ont admis l'essentiel de cette argumentation (5) ; d'autres, par contre, ont refusé de souscrire à cette thèse (6), et l'on a même avancé que, non seulement,

(1) K. A. PERTZ, *Diplomata regum Francorum a stirpe merovingica*, dans *M.G.H., Diplomata imperii*, I, 209, Hanovre, 1872.

(2) G. KURTH, *Les premiers siècles de l'abbaye de Saint-Hubert*, dans *B.C.R.H.*, 5^e série, VIII, 9-28, Bruxelles, 1896.

(3) Cfr S. BALAU, *Les sources de l'histoire du pays de Liège au moyen-âge*, 97-98, Bruxelles, 1903. — K. HANQUET, *La Chronique de Saint-Hubert dite Cantatorium...*, 3-4, Bruxelles, 1906. — F. BAIX, *Béréglise*, dans *D.H.G.E.*, VIII, 355-358, Paris, 1935.

(4) Voir J. BALON, *L'acte de fondation de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardennes*, dans *Deutsches Archiv*, XVIII, 528, 1962.

(5) Cfr *Revue d'histoire ecclésiastique*, LVIII, 962, Louvain, 1963 et *Bibliothèque de l'École des Chartes*, année 1964, 307-308, Paris, 1964.

(6) Cfr *Revue du Nord*, XLVII, 293, Lille, 1965 et J. DRONDT, *Bulletin critique d'histoire de Belgique*, 10, Gand, 1967.

il est impossible que ce document ait été rédigé aux environs des années 700, mais que, bien plus, il ne fut pas fabriqué avant la rédaction du *Cantatorium* mais après la composition de ce dernier et qu'il s'agirait d'un diplôme élaboré de toutes pièces aux environs de 1150 d'après le récit de l'auteur du *Cantatorium* (1). Il semble donc qu'il y aurait beaucoup de difficultés à retenir comme vrai le contenu de cette charte de 687 et, sans que l'on veuille ici prendre parti dans cette discussion, on adoptera par prudence la position extrêmement réservée qui était celle du chanoine Baix en 1935 à propos du peu que l'on sait de Béréglise et de l'histoire de l'établissement religieux qu'il fonda au début du VIII^e siècle en un endroit appelé Andage et qui, plus tard, s'appellerait Saint-Hubert (2).

* * *

BEREGISE, né dans le Condroz (3) vers le milieu du VII^e siècle, fit son éducation dans les écoles du monastère de Saint-Trond où il reçut la prêtrise. Ce doit être vers la fin du VII^e siècle qu'il entra dans l'entourage du maire du palais d'Austrasie, Pépin II et qu'il devint son chapelain. Il dut recevoir la terre sur laquelle allait s'élever le Chapitre d'Andage au cours du premier quart du VIII^e siècle. Il semble que les premiers religieux du lieu aient défriché très tôt pour agrandir leur domaine et y construire les premiers bâtiments de la Communauté. Entouré de quelques disciples, Béréglise y organisa la vie canoniale (4). Encore qu'il ait été courant de voir jusqu'au XI^e siècle des supérieurs de Chapitres être désignés comme abbés, certains Chapitres eux-mêmes étant fréquemment appelés *abbatie*, aucun texte ancien ne donne à Béréglise le titre d'abbé d'Andage : ce n'est que la tradition qui plus tard lui attribue ce titre (5) ; en fait, dans la *Vita Beregisi*, il est considéré comme le *pater* de la Communauté, fonction qu'il occupa pendant plusieurs années (6). On ignore la date de sa mort ; tout ce que l'on sait c'est qu'elle est postérieure à 725, année au cours de laquelle il est cité nommément (7) ; sa mémoire était célébrée le 2 octobre (8). En ce qui concerne les développements du patrimoine foncier du Chapitre, on ne dispose plus que d'un résumé d'un acte analysé par l'auteur de la *Vita Beregisi* et qui rapporte une donation faite par un comte nommé Grimbert et consistant en vignobles dans la région de Trèves (9) mais d'autres enrichissements du temporel du Chapitre durent se produire, soit encore du temps de Béréglise, soit jusqu'à la fin du VIII^e siècle, car la *Vita Beregisi* parle de donations constantes de terres et de vignes (10). Heureusement, grâce à une charte de l'évêque de Liège, Walcaud,

(1) G. DESPY, *Le diplôme de Pépin II du 13 novembre 687 pour l'abbaye de Saint-Hubert est-il vrai ou faux ?*, dans *Hommage au professeur Paul Bonenfant*, 1-17, Bruxelles, 1965.

(2) F. BAIX, *Béréglise*, dans *D.H.G.E.*, VIII, 355-358.

(3) Le lieu désigné dans la *Vita Beregisi*, dans *A.A.S.S.*, Oct. I, 524, sous la forme de *Spangius* a été identifié par A. KNOOD, *Saint-Béréglise, fondateur de l'abbaye de Saint-Hubert*, dans *Revue diocésaine de Namur*, VII, 48-54, Namur, 1952. Il s'agirait d'un endroit appelé « Spangnes », se situant sous le village d'Emptinne.

(4) *Vita Beregisi*, dans *A.A.S.S.*, Oct., I, 525-527. — Tous les auteurs, depuis G. Kurth jusqu'à J. Baudhuin, ont parlé de chanoines réguliers. C'est une méprise : les chanoines réguliers ne se distinguent des séculiers qu'à partir du XI^e siècle. Celle-ci s'explique peut-être par le fait que certains auteurs anciens ont cru que Béréglise avait été réellement moine bénédictin de Saint-Trond avant de fonder Andage.

(5) C'est ainsi qu'il est désigné comme abbé par le *Cantatorium* (voir G. KURTH, *Chartes...*, 14).

(6) *Vita Beregisi*, dans *A.A.S.S.*, Oct., I, 527.

(7) Il est cité à cette date dans une charte perdue utilisée par l'auteur de la *Vita Beregisi*, dans *A.A.S.S.*, Oct., I, 520. — On trouve encore Béréglise mentionné dans une *Passio S. Mononis* qui doit être contemporaine du *Cantatorium*, sous la forme suivante : *Beregisse collato sibi castro Ambra Andaginensem cellam fundavit* : cfr *Analecta Bollandiana*, V, 204, Bruxelles, 1885, et sur la date du document, D. MISONNE, *Chapitres séculiers dépendant d'abbayes bénédictines au moyen-âge dans l'ancien diocèse de Liège*, dans *La vita comune del clero nei secoli XI e XII*, I, 413, Milan, 1962.

(8) *Vita Beregisi*, dans *A.A.S.S.*, Oct., I, 527.

(9) *Vita Beregisi*, dans *A.A.S.S.*, Oct., I, 520.

(10) *Vita Beregisi*, dans *A.A.S.S.*, Oct., I, 527.

de 817, on connaît la liste des biens que possédait le Chapitre tout au début du IX^e siècle : il s'agit de terres à Arville, Loupville, Paliseul, Jemelle, Tellin, Lesterny, Revogne, Givet, Anseremme et Romedenne, ainsi que les églises de Maissin, Martelange et Boulaide (1). Malgré le domaine important dont il avait été ainsi doté, le Chapitre d'Andage connut l'effondrement au plus tard dans les premières années du IX^e siècle : les bâtiments tombaient en ruine ; la crise sévissait au sein de la Communauté (une source contemporaine des faits parle des *deficientes habitatores*, expression ambiguë qui peut faire allusion soit à une crise de recrutement, soit à l'abandon du Chapitre par certains chanoines, soit encore à l'effondrement de la discipline (2).

C'est à ce moment que quelques clercs qui se trouvaient encore à Andage se rendirent auprès de l'évêque de Liège en 817. Lui ayant expliqué leur détresse, ils obtinrent de Walcaud le relèvement de cette fondation et la transformation du Chapitre de chanoines séculiers en une abbaye de moines bénédictins (3). Le 10 août 817, sur le conseil de l'archevêque de Cologne Hildebald (4), l'évêque instaura le nouveau monastère (5) dont les bâtiments seraient situés à l'Est des anciens tombés en ruine (6).

Pour toute l'époque carolingienne, les historiens de Saint-Hubert de l'époque moderne, à savoir A. Happart et R. Hancart, ont jeté la confusion la plus totale sur la liste des abbés de leur monastère. Ayant constaté que pour cette période quelques abbés de Saint-Hubert portaient le même nom que des supérieurs de l'abbaye de Prüm, ils ont été amenés à conclure que les deux monastères avaient eu une série d'abbés communs. G. Kurth a démontré le manque de valeur des listes ainsi établies par les religieux de Saint-Hubert des XVI^e et XVII^e siècles et l'on s'en tiendra ici à la série des abbés hubertins telle qu'elle fut proposée par G. Kurth.

ALTVEUS est le premier abbé bénédictin installé à la tête du monastère. En effet, d'après le *Cantatorium*, il aurait été choisi comme tel dès 817, ce qui est plus que vraisemblable puisque une source contemporaine d'Altveus le cite comme abbé (7) en 825. Une troisième mention d'Altveus, malheureusement non datée, atteste qu'il envoya à l'évêque de Liège un aveugle

(1) Voir G. KURTH, *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne*, 4, Bruxelles, 1903. — C. WAMPACH, *Urkunden und Quellenbuch zur Geschichte der Allluxemburgischen Territorien bis zur burgundischen Zeit*, I, 55, Luxembourg, 1935. — Il s'agit d'une charte perdue résumée par le *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 5-7. — Arville, prov. de Luxembourg, cant. de Saint-Hubert ; Loupville, lieu-dit à Tillet, prov. de Luxembourg, cant. de Sibret ; Paliseul, prov. de Luxembourg, cant. de Paliseul ; Jemelle, prov. de Namur, cant. de Rochefort ; Tellin, prov. de Luxembourg, cant. de Wellin ; Lesterny, dépendance de Forrières, prov. de Luxembourg, cant. de Nassogne ; Revogne, dépendance de Honnay, prov. de Namur, cant. de Beauraing ; Givet, France, départ. Ardenne ; Anseremme, prov. Namur, cant. Dinant ; Romedenne, dépendance de Surice, prov. de Namur, cant. de Florennes. — A ces biens, il faut encore en ajouter à *Neima*, lieu difficilement identifiable (peut-être s'agit-il de Riennes, prov. Namur, cant. Gedinne) : bulle d'Innocent II du 17 avril 1139, éditée par G. KURTH, *Chartes...*, 107, ainsi qu'à *Frandillonis*, lieu que l'on peut sans doute identifier avec Froidlieu, dépendance de Sohier, prov. de Luxembourg, cant. de Wellin. — Maissin, prov. de Luxembourg, cant. de Saint-Hubert ; Martelange, prov. de Luxembourg, cant. de Fauvillers ; Boulaide, Grand-Duché de Luxembourg, arrondissement de Diekirch. — De plus, les chanoines reçurent de l'évêque Walcaud en 805 l'église de Bure : G. KURTH, *Chartes...*, 4, d'après un acte perdu.

(2) JONAS D'ORLÉANS, *Vita secunda Sancti Huberti*, dans *Acta Sanctorum*, I, nov., 817.

(3) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 7.

(4) F. W. OEDIGER, *Die Regesten der Erzbischöfe von Köln im Mittelalter*, I, 45, n° 129, Bonn, 1954-1961.

(5) G. KURTH, *Chartes...*, 4, d'après un résumé donné par le *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 5-7.

(6) *Vita Beragisi*, dans *A.A.S.S.*, Oct. I, 527. — C'est certainement par distraction que C. DERREINE, *Clercs et moines du diocèse de Liège du X^e au XII^e s.*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, XLV, 185, Namur, 1950, parle d'une restauration de la vie monastique sous l'influence de Gorze dans l'ancien monastère mérovingien de Saint-Hubert, restauration qui se situerait au milieu du X^e s. et qui aurait vu les chanoines remplacés par des moines.

(7) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 15 ; *Miracula Sancti Huberti*, dans *A.A.S.S.*, Nov. I, livre I, 819.

guéri miraculeusement sur le tombeau de saint Hubert (1). La date de sa mort nous est inconnue : les chroniqueurs de l'époque moderne A. Happart et R. Hancart (2) avancent l'année 828, le second donnant en outre le jour de son obit, c'est-à-dire le 16 novembre (3). Il n'est pas possible dès lors de fixer un terme à son abbatiat. Tout ce que l'on sait c'est que l'abbé qui lui succéda, Sevold, n'est pas cité avant 837 (4). Walcaud, après avoir fondé le monastère bénédictin d'Andage, fit en sorte qu'il connut un essor sur le plan temporel : ayant confirmé les possessions antérieures de celui-ci, il lui donna un certain nombre de biens et revenus provenant en grande partie de son patrimoine propre et de celui de son frère Archambaud et situés dans les localités de Terwagne, Tilleur, Marloie, Odet, Les Avins, Nettine, Florée, Bras-sur-Lomme, Lieser, Evergnicourt, Soupy, Noyers-et-Thelonne, Buzin, Huy (trois vignes près du *castrum*), Liège (une maison), Vivegnis (une vigne et un manse) (5). Quant aux revenus, ils consistaient en une rente annuelle de vingt livres d'argent, en une dîme du vin dans les villages de Bockheim, Bechtheim et Cobern sur Moselle, et en deux dîmes à Tavieres et Yernée (6). Le *Cantatorium* mentionne encore un autre bien donné par l'évêque de Liège et dont il faut sans doute placer la donation dans les années qui suivirent la restauration de l'abbaye en 817 : il s'agit de l'église-mère de Saint-Monon à Nassogne (7).

Si l'évêque Walcaud fit preuve de grandes largesses à l'égard de l'abbaye, on ne peut omettre de citer celles dont Louis Le Pieux fit bénéficier le nouveau monastère bénédictin : la forêt de Bagimont (8), des legs de vases et de livres sacrés (9).

(1) *Miracula Sancti Huberti*, dans *A.A.S.S.*, Nov. I, livre I, 819. — Si la date de ce miracle ne nous est pas parvenue, on peut cependant avancer qu'il eut lieu entre 825 et la mort de l'évêque laquelle doit se situer en 831 ou 832.

(2) Cette date résulte de la confusion faite par ces chroniqueurs entre les abbés de Prüm et ceux de Saint-Hubert ; comme ils estimaient que Tantrade fut à la fois abbé de Saint-Hubert et de Prüm et que ce dernier est mentionné à Prüm en 829, ils ont fait mourir Altveus avant 829 : voir G. KURTH, *Les premiers siècles...*, dans *B.C.R.H.*, 5^e série, VIII, 63.

(3) Ce chroniqueur aurait pu dès lors consulter le nécrologe de l'abbaye ainsi que le croit G. KURTH, *Chartes...*, XLVII-XLVIII.

(4) *Miracula Sancti Huberti*, dans *A.A.S.S.*, Nov., I, livre II, chap. I, 823. Il convient cependant de ne pas oublier que cette source ne remonte qu'au XI^e siècle.

(5) Terwagne, prov. de Liège, cant. de Nandrin ; Tilleur, prov. de Liège, cant. de Saint-Nicolas ; Marloie, dépendance de Waha, prov. de Luxembourg, cant. de Marche-en-Famenne ; Odet, dépendance de Bois-de-Borsu, prov. de Liège, cant. de Huy ; Les Avins, prov. de Liège, cant. de Huy ; Nettine, prov. de Namur, cant. de Rochefort ; Florée, prov. de Namur, cant. de Namur ; Bras, prov. de Luxembourg, cant. de Saint-Hubert ; Lieser, Allemagne, Rhénanie ; Evergnicourt, France, département de l'Aisne ; Soupy, dépendance d'Autréville, France, département de la Meuse ; Noyers-et-Thelonne, France, département des Ardennes ; Buzin, dépendance de Verlé, prov. de Namur, cant. de Ciney ; Huy, prov. de Liège, cant. de Huy ; Vivegnis, prov. de Liège, cant. de Fexhe-Slins. — A ces lieux que l'on vient d'identifier, il faut en ajouter deux dont les identifications restent douteuses, à savoir *Woonium*, qui correspond soit à Waut, dépendance d'Anseremme, prov. de Namur, cant. de Dinant, soit à Wagnée, dépendance de Florée, ainsi que *Arduanium* qui est la transcription latine soit de Hordenne, dépendance d'Anseremme, soit d'Ardennes, dépendance d'Houyet, prov. de Namur, cant. de Beauraing. — En ce qui concerne les vignes de Huy, voir A. JORTS, *La ville de Huy au moyen-âge*, 188, Paris, 1959.

(6) Goganheim correspond sans doute à Bockheim, village du Palatinat (G. KURTH, *Chartes...*, 110) ; Bechtheim, Allemagne, Rhénanie ; Cobern sur Moselle, Allemagne, Rhénanie ; Tavieres, prov. de Liège, cant. de Nandrin ; Yernée, prov. de Liège, cant. de Nandrin.

(7) Nassogne, prov. de Luxembourg, cant. de Nassogne. — *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 123.

(8) G. KURTH, *Chartes...*, 7. — Ce lieu est difficilement identifiable. Certains y ont vu Bensimont, Bagimont ou Wagimont (*Antiquitas ecclesie Andaginensis* ; A. WAUTERS, *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de Belgique*, I, 152, Bruxelles, 1866). Pour notre part, nous nous rallions à G. KURTH, *Chartes...*, 7, qui l'identifie avec Bagimont, car l'on sait que l'abbaye possédait de tous temps les deux cinquièmes de la dîme de Bagimont.

(9) G. KURTH, *Chartes...*, 47-48. — U. BERLIÈRE, *L'abbaye de Saint-Hubert*, dans *le Messager des fidèles*, VI, 356, Maredsous, 1889.

Le domaine de Saint-Hubert, quoique assez dispersé, était d'une superficie considérable ; on comprend dès lors que de nombreux ecclésiastiques, et notamment des chanoines de Saint-Lambert de Liège, aient été attirés par Andage et aient désiré y entrer en religion. Ils demandèrent à l'évêque Walcaud l'autorisation d'y transférer le corps de saint Hubert. Le transfert se fit avec le consentement de l'archevêque de Cologne Adelbald et celui de l'empereur Louis Le Pieux au cours d'un concile épiscopal qui se tint en août 825 à Aix-la-Chapelle (1) ; il eut lieu le 21 septembre et l'arrivée à Andage (2) se fit le 30.

C'est de l'année même de la translation des reliques que l'on relève les premières guérisons miraculeuses (3) et que, au cours de l'une d'entre elles, il est fait mention pour la première fois de l'*hospitium* et du religieux chargé de l'*hospitalitas* (4). A partir de ce moment, la dévotion envers saint Hubert allait connaître une ascension continue (5).

A la suite de la présence des reliques du saint dans l'abbaye ardennaise, on modifia le nom du monastère. Si le terme d'Andage continua d'être employé, il fut peu à peu remplacé par celui de Saint-Hubert et, déjà dans la première moitié du IX^e siècle, l'auteur du livre I des *Miracula* employait indifféremment l'un ou l'autre vocable. A la fin du XI^e s., dans le *Cantatorium*, on rencontre encore Andage de temps à autre mais le terme usité est devenu Saint-Hubert.

SEVOLD dut gouverner le monastère vers 850 si l'on se réfère au livre II des *Miracula* qui date du XI^e s. Cette source mentionne en effet cet abbé en 837 (6) et en 841 (7). Par contre, le livre I des *Miracula* qui, lui, fut écrit au IX^e siècle, cite ce supérieur sans indiquer de dates (8). Les chroniqueurs de l'époque moderne quant à eux nous fournissent le jour précis du décès de Sebold mais ne s'entendent pas sur l'année, A. Happart donnant le 13 janvier 854 et R. Hancart (9), le 13 janvier 855.

Le couvent continua d'enrichir son patrimoine grâce à une donation du comte Eudes en 841 : des biens à Bonnerue et Bougnimont ainsi que l'église de Tillet (10).

Une manifestation religieuse importante vit le jour vraisemblablement sous le règne de Sévold : l'institution des processions appelées croix banales ou bancroix qui, fondées vers 830, perpé-

(1) F. W. OEDIGER, *Die Regesten...*, 48, n° 141.

(2) *Vita secunda Sancti Huberti*, dans *A.A.S.S., Nov.*, I, 817-818 ; *Cantatorium*, 5-7.

(3) *Miracula Sancti Huberti*, dans *A.A.S.S., Nov.*, I, livre I, 819.

(4) *Miracula Sancti Huberti*, dans *A.A.S.S., Nov.*, I, livre I, 819.

(5) *Miracula Sancti Huberti*, dans *A.A.S.S., Nov.*, I, livre I, 819 (miracles du IX^e s.) ; livre II, chap. I, 823-826 (miracles des IX^e et X^e s.) et chap. II, 827-829 (miracles du XI^e s.).

(6) Pour les chroniqueurs A. Happart et R. Hancart, le monastère de Saint-Hubert fut gouverné entre les règnes d'Altveus et de Sebold par deux abbés de Prüm, Tancrad (828-829) et Marcward (829-836). Pour G. Kurth par contre, Saint-Hubert ne connut jamais de supérieurs étrangers. Cependant J. BAUDHUIN, *Étude sur l'histoire de l'abbaye de Saint-Hubert des origines à 1189*, Mémoire de licence à l'Université de Liège, 35, Liège, 1944, tout en admettant la thèse de l'historien liégeois puisque les sources de Prüm sont muettes, estime devoir tenir compte du *Cantatorium* qui, page 51, rapporte que les trésors donnés par Walcaud et Louis le Pieux auraient été dissipés à la suite d'agissements *extraneorum abbatum aut prepositorum*. A notre avis, il s'agit probablement d'abbés qui n'étaient pas issus de la Communauté locale, plutôt que d'abbés gouvernant en même temps deux monastères ; d'autant plus qu'il est également question de *prepositi extranei* et que l'on conçoit mal qu'il ait pu se trouver des religieux prieurs de deux abbayes à la fois.

(7) *Miracula Sancti Huberti*, dans *A.A.S.S., Nov.*, I-II, 824.

(8) *Miracula Sancti Huberti*, dans *A.A.S.S., Nov.*, I, 819.

(9) BIBL. UNIV. DE LIÈGE, ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus abbatum monasterii Andaginensis sub annalium calculo assertus*, f° 62. — B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Histoire du monastère de Saint-Hubert en Ardenne*, 73.

(10) *Miracula Sancti Huberti*, dans *A.A.S.S., Nov.*, I, livre II, 824. — Bonnerue, dépendance de Moirey, prov. de Luxembourg, cant. de Saint-Hubert ; Bougnimont, dépendance de Freux, prov. de Luxembourg, cant. de Saint-Hubert ; Tillet, prov. de Luxembourg, cant. de Sibret.

tuaient le souvenir d'une procession des habitants qui, à la suite de la dévastation de toute la région par des pluies torrentielles, étaient venus au monastère implorer la protection du saint (1).

Grâce à l'installation de cette abbaye bénédictine, la région de Saint-Hubert connaît un plein essor : un phénomène le concrétise, l'existence d'une foire qui commence à se tenir à cette époque à Saint-Hubert, le 3 novembre (2).

GOSBERT, WALBERT, RANGALD auraient dirigé le monastère ardennais pendant la deuxième moitié du IX^e s. Pour Kurth, il s'agit d'abbés religieux (3). Pour les chroniqueurs de Saint-Hubert, A. Happart et R. Hancart, ces trois supérieurs ne peuvent être que des abbés laïcs (4). De toute manière, aucune source de l'époque n'en fait mention.

C'est au cours de cette période que se situerait un événement important pour l'histoire même de l'abbaye ardennaise : le passage présumé des Normands dans la région. D'après le livre II des *Miracula*, c'est au temps de ces invasions que les moines hubertins décidèrent de se réfugier avec les reliques du saint, une première fois dans leurs biens les plus éloignés, c'est-à-dire Evergnicourt ou Lieser sur la Moselle et une seconde fois à Paliseul (5). Se basant sur cette source fort vague, plusieurs historiens de Saint-Hubert ont affirmé par la suite que le monastère dut subir le passage des Normands : pour A. Happart, ils auraient occupé l'abbaye le 1^{er} juillet 880 et y seraient restés trois jours (6) ; pour G. Kurth, ils auraient pillé le couvent (7) en 882. D'autres, par contre, sont plus nuancés et ne font qu'envisager une visite possible de ceux-ci (8) en 882. Plus récemment encore, on a dénié toute signification au témoignage des *Miracula* (9) : mais il s'agit peut-être là d'un jugement hypercritique car ce récit hubertin, tout tardif soit-il, pourrait être retenu comme un indice de la frayeur provoquée par les incursions normandes ; en effet, d'une part, le texte ne mentionne pas explicitement l'arrivée des Normands à Saint-Hubert — il parle uniquement de la peur des moines et de leurs fuites préventives — et, d'autre part, le premier exode pourrait être contemporain du passage des Normands à l'automne 881 à Prüm, Stavelot et Malmédy, le second pouvant se situer au printemps 882 lorsque les envahisseurs passèrent à Trèves, Remich et Stavelot.

WARMARIUS. Seul le chroniqueur A. Happart signale cet abbé, qui aurait été nommé par l'évêque de Liège Étienne (901-920) et aurait été supérieur de la Communauté de Saint-Hubert pendant vingt-six ans. Il serait mort un 20 janvier (10).

(1) Voir à ce sujet A. VAN RIE, *Les croix banales aux abbayes en Belgique au moyen-âge*, dans *Contributions à l'histoire économique et sociale*, II, 13-16, Bruxelles, 1963. — Celui-ci modifie la date de fondation des croix banales à Saint-Hubert : le livre II des *Miracula Sancti Huberti* et le *Cantatorium* donnaient 837. Or cette institution cadre avec la réforme de l'évêque Walcaud et, de plus, d'après la délimitation des paroisses participantes, n'a pu être donnée que par ce dernier. Comme l'évêque mourut en 831 ou 832, il faut faire remonter cette fondation aux environs de 830.

(2) *Miracula Sancti Huberti*, dans *A.A.S.S., Nov.*, I, livre I, 819. — Sur ces foires et leur importance, voir R. PETIT, *Foires et marchés à Saint-Hubert du IX^e au XVII^e siècle*, dans *Annales de l'Inst. arch. Lux.*, XCV, 6 et suiv., Arlon, 1964 et G. DESPY, *Villes et campagnes aux IX^e et X^e siècles : l'exemple du pays mosan*, dans *Revue du Nord*, L.163.165, Lille, 1968.

(3) G. KURTH, *Chartes...*, XLIX.

(4) B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus*, f^o 63. — B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Saint-Hubert*, 73. A cette époque, en effet, le siège de Prüm est occupé par d'autres abbés.

(5) *Miracula Sancti Huberti*, dans *A.A.S.S., Nov.*, I, livre II, 826.

(6) B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus*, f^o 63.

(7) G. KURTH, *Les premiers siècles...*, dans *B.C.R.H.*, 5^e série, VIII, 55.

(8) Cfr E. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, I, 254, Bruxelles, 1947. — J. BAUDHUIN, *Saint-Hubert...* 38 et C. WAMPACH, *Urkunden...*, 114 et 129, n. 10.

(9) A. D'HAENENS, *Les invasions normandes en Belgique au IX^e siècle*, 127, 152, 251-253, Louvain, 1967.

(10) B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus*, f^o 63.

Frédéric étant présenté comme le successeur de cet abbé, ce dernier aurait dû diriger le couvent au cours des premières années de l'épiscopat d'Étienne (1), puisque l'on sait que Frédéric (2) mourut en 942.

FRÉDÉRIC. Grâce à la *Vita Johannis Gorziensis*, on possède de nombreux éléments d'ordre biographique sur cet abbé de Saint-Hubert. Après avoir fait son éducation dans l'abbaye ardennaise, il entra dans le siècle et devint le conseiller de son oncle, l'évêque Adalbéron I^{er} de Metz. Plus tard, il devint moine, puis prieur à l'abbaye de Gorze et bientôt l'évêque de Liège, Richer allait le désigner comme prélat de Saint-Hubert (3). Mais on ignore la date de son entrée en fonction (4). Tout ce que l'on sait c'est qu'il mourut subitement à Trèves le 23 octobre 942 après avoir assisté le 13 du même mois à la consécration de l'église Saint-Maximin (5). On peut se demander si l'évêque de Liège ne choisit pas un abbé de Gorze pour diriger Saint-Hubert afin de remédier à une certaine décadence spirituelle dans le monastère et tenter d'y rendre la vie conventuelle plus conforme à l'idéal bénédictin. En tout cas, Frédéric se distingua par son austérité et son zèle dans la stricte observance de la règle mais il est difficile d'affirmer pour autant que l'abbaye de Saint-Hubert participa à la réforme de Gorze (6).

Il faudrait, en outre, mettre à l'actif de cet abbé — selon les chroniqueurs modernes — des travaux importants tels que la construction d'un château à Andage (7), la restauration de bâtiments et la réédification d'une vaste enceinte autour du couvent (8).

ALBERT I^{er} était supérieur de Saint-Hubert en 955 lorsque le comte Étienne fit don à l'abbaye de la moitié de son fief de Chauvency (9). Il mourut (10) le 14 mars 966. C'est à cette époque que traditionnellement de nombreux auteurs ont situé une invasion hongroise qui aurait effrayé à ce point les moines de Saint-Hubert que la plupart d'entre eux se seraient réfugiés au château de Jemelle, quelques-uns seulement des religieux étant restés à l'abbaye. Cette indication du livre II des *Miracula Sancti Huberti* — rédigé vers 1100 — a servi de support à la version avancée par le chroniqueur Hancart qui place cette invasion hongroise sous l'abbé Albert (11) en

(1) G. KURTH, *Chartes...*, XLIX, maintient Warmarius comme abbé de Saint-Hubert.

(2) C. WAMPACH, *Geschichte der Grundherrschaft Echternach im Frühmittelalter*, I, 211, Luxembourg, 1929 (23 octobre 942).

(3) *M.G.H., S.S.*, IV, 352. — C. WAMPACH, *Urkunden...*, I, 172 et 207, n. 3, émet l'hypothèse qu'il était le frère du comte Wigeric.

(4) Entre 920 et 945 puisque Richer est évêque de Liège entre ces deux dates.

(5) C. WAMPACH, *Echternach...*, I, 211 et C. WAMPACH, *Urkunden...*, 207, n. 3. — Les chroniqueurs A. HAPPART, *Catalogus...*, à la B.U.L., ms. 229, f^o 63 et R. HANCART, *Saint-Hubert...*, 88 à la B.R., ms. II 1447, indiquent le 23 octobre 939, assertion qui oblige à insister sur le peu de sérieux de ces auteurs puisque dans le cas présent l'on connaît de manière extrêmement précise la date du décès de cet abbé.

(6) Pour G. KURTH, *Les premiers siècles...*, dans *B.C.R.H.*, 5^e série, VIII, 67. — E. DE MORBAU, *Histoire de l'Église...*, II, 140 et 156, C. DEREINE, *Clercs et moines...*, dans *A.S.A.N.*, XLV, 183-203. — P. SCHMITZ, *Histoire de l'Ordre de Saint-Benoît*, I, 151, Mareils 1942-56 et J. BAUDRUIN, *Saint-Hubert...*, 38-39, Saint-Hubert connut la réforme de Gorze. Il est cependant étonnant que K. HALLINGER, *Gorze. Kluny. Studien der monastischen Lebensformen und Gegensätzen im Hochmittelalter*, Rome, 1950-1951, ne comporte pas ce monastère parmi ceux qui furent réformés dans l'esprit de Gorze.

(7) B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus...*, f^o 63.

(8) B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Saint-Hubert...*, 88.

(9) *Miracula Sancti Huberti*, dans *A.A.S.S., Nov.*, I, livre II, chap. 2, 827. — G. KURTH, *Chartes...*, 9. — C. WAMPACH, *Urkunden...*, I, 207. — B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus...*, f^o 63, place erronément cette donation sous l'abbé suivant, Héribert.

(10) C. WAMPACH, *Urkunden...*, I, 207, n. 3. — G. KURTH, *Chartes...*, L. — B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus...*, f^o 63.

(11) B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Saint-Hubert...*, 88.

954. Pour sa part, G. Kurth estima qu'il était difficile de déterminer laquelle des invasions hongroises aurait entraîné le départ des religieux : il ne pourrait s'agir de celle de 954 qui passa trop au loin de l'abbaye et aurait vu la fuite des moines à Jemelle allant ainsi à la rencontre des Hongrois ; ce ne pouvait être à ses yeux que celles de 911, 919, 926 ou 937 (1). Par la suite, on en revint à la date avancée par le chroniqueur Hancart (2) mais plus récemment l'on a pratiquement dénié toute valeur à ce document (3).

HÉRIBERT dirigeait le monastère ardennais en 973 : il portait en effet ce titre lorsqu'à cette date, Notger, évêque de Liège le choisit, avec l'abbé de Stavelot-Malmédy, Werinfred, pour enquêter à Lobbes où certains troubles étaient survenus (4).

D'après les chroniqueurs Happart et Hancart, Héribert aurait gouverné Saint-Hubert pendant vingt-cinq ans et serait mort (5) le 20 mai 990.

WULBERT I^{er} que l'on ne connaît que par les deux chroniqueurs des XVI^e et XVII^e s. aurait dirigé le monastère entre 990 et le 14 juillet 1004, jour de son décès (6). A. Happart ajoute qu'au cours du règne de Wulbert I^{er}, l'abbaye fut secouée par un tremblement de terre lequel se serait produit un vendredi saint, le 29 mars (7).

WULBERT II, que A. Happart (8) ne fait que citer, fut, au dire de R. Hancart, abbé pendant deux années lesquelles doivent vraisemblablement correspondre aux années (9) 1004-1006.

C'est donc sous Wulbert II qu'il faudrait placer un diplôme d'Henri II pour l'église de Liège (10) en date du 10 juin 1006. Ce document est d'une importance capitale pour l'histoire de l'abbaye car il confirme Saint-Hubert parmi les possessions de l'évêché de Liège ce qui devait avoir des conséquences considérables pour l'avenir, notamment en matière de nominations abbatiales à la fin du XI^e siècle (11).

WÉRY fut abbé de Saint-Hubert pendant vingt et un ans, de 1006 au 18 décembre 1026, jour de sa mort, d'après les relations de A. Happart et R. Hancart (12). Le second d'entre eux place sous l'administration de Wery les difficultés que connut l'abbaye avec Frédéric de Bar au sujet de Chauvency : Frédéric s'était emparé de ce domaine et les moines qui ne pouvaient lui faire entendre raison portèrent en cet endroit le corps de leur saint, ce dernier étant considéré

(1) G. KURTH, *Les premiers siècles...*, dans *B.C.R.H.*, 5^e série, VIII, 70-72 et C. KURTH, *Chartes...*, L.

(2) E. DANIELS, *De invallen der Hongaren. Hun groote inval in Lotharingen ten jare 954*, 117-118, Anvers, 1926. — E. DE MOREAU, *Histoire de l'Église...*, I, 278 et G. FASOLI, *Le incursioni ungare in Europa nel secolo X*, 190, Florence, 1945.

(3) A. D'HAENENS, *Les incursions hongroises dans l'espace belge*, dans *Cahiers de civilisation médiévale*, 427-428, 1961.

(4) FOLCUIN DE LOBBES, *Gesta abbatum Lobbiensium*, *M.G.H.*, S.S., IV, 70. — U. BERLIÈRE, *Abbayes de Stavelot-Malmédy*, dans *Monasticon belge*, II, 77, Liège, 1927, parle de l'intervention d'Héribert à Stavelot.

(5) B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus...*, f^o 63. — B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Saint-Hubert...*, 96.

(6) B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus...*, f^o 63. — B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Saint-Hubert...*, 97.

(7) Les seules années où le vendredi saint tombe un 29 mars et qui peuvent convenir sont 978, 989 et 1000. — G. KURTH, *Chartes...*, LI, se trompe dès lors en choisissant 994 puisque en cette année, c'est le jeudi saint qui tombe un 29 mars.

(8) B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus...*, f^o 63^v.

(9) B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Saint-Hubert...*, 97.

(10) G. KURTH, *Chartes...*, II.

(11) Il est malheureusement impossible d'établir si cette cession remonte à Otton II, à Otton I ou même auparavant. Tout ce que l'on sait, c'est qu'elle est antérieure à 1006.

(12) B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus...*, f^o 64, et B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Saint-Hubert...*, 98.

par eux comme le propriétaire de l'abbaye et de ses biens (1). On aurait également volé, au cours de l'abbatit de Wéry, le psautier de Louis le Pieux (2).

ALBERT II aurait dirigé la Communauté hubertine pendant sept ans et serait mort (3) le 6 septembre 1033. A. Happart et R. Hancart lui attribuent des travaux importants dans l'église paroissiale tels que la restauration du chœur, de l'enceinte et dans l'église abbatiale qu'il aurait fait repaver. C'est vers 1030 que le couvent bénéficia de donations considérables de la part du comte Gozelon de Bastogne (4).

RENOUARD n'aurait été supérieur du monastère que durant quelques mois puisque, d'après A. Happart et R. Hancart, il aurait succédé à Albert II, décédé le 6 septembre 1033 et serait mort lui-même (5) le 9 juillet 1034.

ADELARD est le premier abbé dont la biographie soit relatée par le *Cantatorium* : après avoir été écolâtre et trésorier à Saint-Trond, il fut désigné et nommé par l'évêque de Liège, Réginald, en 1034, pour diriger l'abbaye de Saint-Hubert (6). Il administra le couvent pendant plus de vingt ans et mourut (7) à la fin du mois de janvier 1055. Son règne se place durant une période troublée sur le plan politique : la révolte de Godefroid le Barbu contre l'empereur battait son plein ; durant l'hiver 1044-1045, les opérations se déroulèrent dans le voisinage immédiat du monastère au point que le château de Mirwart fut occupé par des partisans de Godefroid et assiégé par les troupes impériales (8). Mais les textes ne disent pas si l'abbaye eut à en souffrir directement.

En ce qui concerne la situation interne du couvent, il ne peut être nié, même si les sources sont tendancieuses (9), qu'un certain effondrement spirituel s'instaura. Mais il ne peut cependant pas être question ici d'admettre la thèse de G. Kurth (10) basée sur la chronique d'Hugues de Flavigny — laquelle est pleine d'inexactitudes à propos de Saint-Hubert (11) — et qui fait de Richard de Saint-Vanne le réformateur de Saint-Hubert selon les principes de Cluny. Jamais à aucun

(1) B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Saint-Hubert...*, 98. — Cet incident est raconté dans les *Miracula Sancti Huberti*, livre II, dans *A.A.S.S.*, Nov., I, 827.

(2) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 52.

(3) B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus...*, 1^o 64. — B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Saint-Hubert...*, 101.

(4) G. KURTH, *Chartes...*, 12. — C. WAMPACH, *Urhunden...*, I, 330. — DE REIFFENBERG, *Hacc sunt nomina benefactorum monasterii Sancti Huberti*, dans *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Hainaut, Namur et Luxembourg*, VIII, 54, Bruxelles, 1848.

(5) B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus...*, 1^o 64. — B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Saint-Hubert...*, 101. — L'année de sa mort nous est donnée par le *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 15.

(6) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 15-17.

(7) Le *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 18 donne uniquement l'année de la mort d'Adélarde. Mais il est facile d'établir avec plus de précision le jour de son décès grâce au contexte de la *Vita Theodorici*, dans *M.G.H.*, S.S., XII, éd. W. WATTENBACH, 45-46 laquelle nous dit que Thierry, successeur d'Adélarde, fut désigné à cette fonction peu de jours après la mort de son prédécesseur, à savoir le 2 février 1055. — G. KURTH, *Chartes...*, LIII, se fiant aux chroniqueurs du XVI^e siècle, fixe son décès au 9 décembre 1055. En outre, on ne peut tenir compte de la chronique d'Hugues de Flavigny, écrite vers 1100, qui place la mort d'Adélarde en 1046, c'est-à-dire encore du vivant de Richard de Vanne lequel aurait nommé le successeur d'Adélarde, Thierry I^{er} (*M.G.H.*, S.S., VIII, 377 et 404). — Voir, au sujet de la mauvaise information d'Hugues de Flavigny, A. CAUCHIE, *La querelle des investitures dans les diocèses de Liège et de Cambrai*, I, LXV, n. 2, Louvain, 1890, et H. DAUPHIN, *Le bienheureux Richard de Saint-Vanne de Verdun*, 211-212, Louvain, 1946.

(8) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 16.

(9) La première, le *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 15-18, fait l'éloge de cet abbé en insistant sur les restaurations qu'il fit dans le monastère ; la seconde, la *Vita Theodorici*, dans *M.G.H.*, S.S., XII, 45, bâtie tout en l'honneur de Thierry, accuse son prédécesseur de faiblesses : *de cura religionis cum ad cetera esset minus strenuus quam debuit*.

(10) G. KURTH, *Chartes...*, LIII.

(11) Voir note 7.

moment, le *Cantatorium* ne fait état d'une telle réforme. De plus, on a tenté d'attribuer à Richard de Saint-Vanne beaucoup plus de réformes qu'il n'en a réalisées en fait (1).

Ces difficultés d'ordre spirituel n'empêchèrent pas pour autant le développement du patrimoine foncier de l'abbaye : vers 1050, Adélard achète le quart du domaine de Chauveny (2) ; obtient de Frédéric, duc de Basse-Lotharingie, restitution de la dîme d'Amberloup qui lui avait été usurpée, et la donation d'une terre à Pinsamont (3) ; reçoit de Josbert, seigneur de Marle, guéri miraculeusement de la rage, le tiers d'Evergnicourt (4).

Il convient encore de mentionner la participation de l'abbé au colloque d'Ivois en 1048 qui mettait en présence l'empereur Henri III et le roi de France Henri I^{er} et au cours duquel il reçut de l'empereur les droits publics sur le marché de Saint-Hubert et d'autres prérogatives importantes (5).

L'abbé Adélard veilla également à l'entretien des bâtiments conventuels : on lui doit plusieurs constructions (6).

Si l'abbaye eut quelques problèmes internes à surmonter au cours de cette période, on peut néanmoins retenir comme indice de son rayonnement le fait qu'un moine de Saint-Hubert fut choisi comme abbé de Saint-Martin de Metz puis de Mettlach près de Trèves (7).

THIERRY I^{er}. Grâce à la *Vita Theodorici* écrite par Lambert, moine de Lobbes (8) vers 1090, on dispose d'une biographie fort complète de ce seizième abbé de Saint-Hubert et qui lui est de plus tout à fait contemporaine. Thierry naquit à Leernes (9) le 11 novembre 1007. Fils du chevalier Gonzon, il reçut sa première instruction à Maubeuge où sa sœur était religieuse, puis, âgé de dix ans, il partit à Lobbes où il devint oblat (10). En 1026, il y faisait profession mais à la suite du départ de l'abbé Richard pour Saint-Vanne de Verdun, il quitta cette abbaye et s'installa à Stavelot en 1032. Un an plus tard, il était de retour à Lobbes et recevait la prêtrise (11) en 1037. Par la suite, il allait devenir écolâtre dans plusieurs institutions telles que Stavelot, Saint-Vanne de Verdun et Mouzon. En 1053, il décidait de quitter ce dernier lieu pour faire un pèlerinage à Jérusalem. Dans l'impossibilité de traverser la Hongrie, il dut limiter son voyage à Rome où il rencontra l'évêque de Liège Théoduin avec lequel il reprit les chemins de par deçà pour retourner à Lobbes (12). Peu après, Thierry fut désigné pour occuper la charge d'écolâtre à l'abbaye de Fulda mais, l'abbé Adélard de Saint-Hubert venant de mourir, il dut surseoir à son départ car Théoduin de Liège ne trouvait parmi les prétendants au titre abbatial du monastère

(1) Cfr G. DESPY, *Les chartes de l'abbaye de Waulsort*, 19-20, Bruxelles, 1957.

(2) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 16 ; G. KURTH, *Chartes...*, 13.

(3) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 131-132. — G. KURTH, *Chartes...*, 14. — Cette restitution est confirmée au milieu du XI^e siècle par le comte Albert III de Namur : *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 133. — G. KURTH, *Chartes...*, 22 et F. ROUSSEAU, *Actes des comtes de Namur de la première race (946-1196)*, 76, Bruxelles, 1936, qui doute qu'il y ait eu un acte. — Pinsamont, dépendance de Tillet, prov. de Luxembourg, cant. de Sibret.

(4) *Miracula Sancti Huberti*, dans *A.A.S.S.*, Nov., I, 827. — G. KURTH, *Chartes...*, 12. — Le chroniqueur R. HAN-CART, *Saint-Hubert...*, 92, à la B.R., ms. II, 1447, commet l'erreur de placer cette donation sous Albert I^{er}.

(5) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 17. — G. KURTH, *Chartes...*, 16. — Ce marché est déjà cité au X^e siècle dans les *Miracula Sancti Huberti*, dans *A.A.S.S.*, Nov., I, 819.

(6) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 18.

(7) *M.G.H.*, S.S., XL, 1267. — G. KURTH, *Chartes...*, LIV, n. 1.

(8) La *Vita Theodorici*, dans *M.G.H.*, S.S., XII, 36-57, est postérieure à la mort de Thierry (1086) et est antérieure aux troubles que connut l'abbaye en 1091.

(9) Leernes, prov. de Hainaut, cant. de Fontaine-l'Évêque. — A. J. THEYS, *Le bienheureux Thierry de Leernes (1007-1087)*, Tournai, 1910, a retracé une biographie de cet abbé d'après la *Vita*.

(10) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 18 ; *Vita Theodorici*, dans *M.G.H.*, S.S., XII, 38-41.

(11) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 19 ; *Vita Theodorici*, dans *M.G.H.*, S.S., XII, 42-43.

(12) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 19 ; *Vita Theodorici*, dans *M.G.H.*, S.S., XII, 44.

ardennais aucun candidat qui lui parût convenir (1). Entouré d'abbés et de chanoines, l'évêque décida de faire une enquête sur l'état du monastère hubertin. D'après le récit de la *Vita*, la situation que les enquêteurs y trouvèrent était telle que l'on pensa remplacer les moines par des chanoines (2). Finalement, sur proposition du chanoine de Saint-Lambert Anselme et de l'archidiacre Godescalc, Thierry fut désigné comme supérieur (3). Il fut ordonné et consacré par Théoduin le 2 février 1055 contrairement aux usages bénédictins : en effet, il n'avait pas été élu par la Communauté de Saint-Hubert mais choisi par des dignitaires ecclésiastiques du diocèse, placés sous la présidence de l'évêque (4). Si l'on se réfère à la *Vita Theodorici*, Thierry trouva une abbaye grandement menacée sur le plan spirituel au point qu'il lui fallut deux ans pour briser la résistance des moines et restaurer la ferveur religieuse à Saint-Hubert. Une fois cette discipline rétablie, le monastère ardennais connut à nouveau une réputation telle qu'il put acquérir de nouvelles terres et églises ainsi que multiplier ses revenus (5). Parmi les donations dont il bénéficia, il faut citer celles qui furent effectuées par la famille ducale : en 1069, Godefroid de Bouillon céda à Saint-Hubert le Chapitre de Bouillon pour qu'il devienne un prieuré dépendant de l'abbaye (6) et, le 20 mars 1076, il restitua l'alleu de Tellin que Godefroid le Bossu avait usurpé (7). D'autres donations furent opérées par les familles comtales : en 1064, la veuve du comte Gozelon de Montaigu fit don de son alleu de Sumay (8), vers 1065, la comtesse Adélaïde d'Arlon céda son domaine d'Anlier (9), en 1066, le comte Arnould II de Chiny donna le petit Chapitre de Prix pour qu'il fut transformé en prieuré de l'abbaye (10) et, vers 1070, des biens à Linay, Charnois, le quart du pont de Givet ainsi qu'une terre à Flohimont (11). A cette même date, ce sont les alleux de Somal et de Tavier qui viennent s'ajouter au domaine par une donation du comte de Flandre Arnould III et de Richilde de Hainaut (12). En 1082, c'est au tour du fils du comte

(1) *Vita Theodorici*, dans *M.G.H., S.S., XII*, 45 : le texte dit : *nam monachi negligentia defuncti abbatis et nimia licentia corrupti a disciplinae iugo pene omnes erant soluti*.

(2) La *Vita Theodorici*, dans *M.G.H., S.S., XII*, 45 emploie les termes suivants : *de ecclesie defectione de monachorum irreverentia et in ordinatione*. Mais il ne faut pas oublier que la *Vita*, faite à la gloire de Thierry, tente de multiplier ses mérites et d'exagérer l'état du couvent avant son entrée.

(3) *Vita Theodorici*, dans *M.G.H., S.S., XII*, 46.

(4) U. BERLIÈRE, *Les élections abbatiales au moyen-âge*, dans *Mémoires de l'Académie Royale de Belgique*, 2^e série, XX, Bruxelles, 1927.

(5) *Vita Theodorici*, dans *M.G.H., S.S., XII*, 47-48.

(6) G. KURTH, *Chartes...*, 27. — La version donnée par le *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 58-65 est fausse. — Il faut voir le résumé de l'acte dans la *Cronica Sancti Huberti*, éd. G. DESPY, *Un fragment d'une Cronica monasterii Sancti Huberti in Ardenna*, dans *B.C.R.H., CXXI*, 172-173, Bruxelles, 1956.

(7) G. KURTH, *Chartes...*, 45 et *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 92. — L'abbé Thierry entretenait d'excellentes relations avec les ducs de Basse-Lotharingie : en 1069, il était présent à Bouillon lors du retour de Godefroid le Barbu qui, malade, avait dû quitter l'Italie et regagner son pays natal. Il l'assista lors de son décès le 24 décembre (*Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 58). — Si ces rapports furent également bons avec Godefroid de Bouillon, il le furent moins avec Godefroid le Bossu lequel refusait de céder à l'abbaye les biens que son père avait laissés à son intention : Saint-Hubert ne récupéra l'église de Sensesruth qu'en 1096.

(8) G. KURTH, *Chartes...*, 19 et *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 46. — Il s'agit de Sumay, ancienne dépendance de Brouennes, France, département de la Meuse : cfr G. ROLAND, *Les seigneurs et comtes de Rochefort*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, XX, 70 et sv., Namur, 1893.

(9) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 49. — G. KURTH, *Chartes...*, 20 ; C. WAMPACH, *Urkunden...*, I, 432. — Anlier, prov. de Luxembourg, cant. d'Étalle.

(10) G. KURTH, *Chartes...*, 23 et *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 33-34. — Prix, France, département des Ardennes. — On parle du prieuré de Prix dans l'acte de confirmation des biens de l'abbaye par Grégoire VII, le 29 avril 1074 : G. KURTH, *Chartes...*, 39 et *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 81.

(11) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 39. — G. KURTH, *Chartes...*, 31. — Linay, France, département de la Meuse ; Charnois, France, département des Ardennes ; Flohimont, dépendance de Fromelerme, France, département des Ardennes.

(12) G. KURTH, *Chartes...*, 34 ; *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 67-68. — Somal, dépendance de Maffe, prov. de Namur, cant. de Ciney ; Tavier sur Mehaigne, prov. de Namur, cant. d'Éghezée. — Thierry entretint toujours de bonnes relations avec la maison de Hainaut : *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 67.

de Wassenberg d'enrichir le patrimoine monastique par le legs d'un alleu à Bree (1) et à la même époque, à Roger de Mézières de lui céder des terres à Cheveuges et Vauzelles (2). Il convient de citer encore une donation de la fin du XI^e s., réalisée par Albert III de Namur et qui consiste en droits comtaux sur les terres que l'abbaye possédait à Anseremme (3). Ce même Albert III avait restitué quelques années auparavant au monastère sa dîme d'Amberloup (4).

En ce qui concerne les legs épiscopaux et archiépiscopaux faits à Saint-Hubert, ils sont également nombreux et se répartissent entre l'évêque de Laon — en 1071, Elinand lui cède l'église d'Evergnicourt avec l'intention de la voir devenir un prieuré de l'abbaye (5) —, l'archevêque de Reims — en 1079, Manassès lui donne les chapelles de Guillois et Nouvion (6) — et l'évêque de Liège — en 1082, Henri I^{er}, pour satisfaire l'abbé de Saint-Hubert qui souhaitait la destruction du château de Mirwart (7), lui en confia la garde et autorisa des moines du monastère à s'installer dans l'église Saint-Michel qu'il avait fait construire (8) ; vers 1085, il fait bénéficier le couvent d'une terre à Huy pour qu'il y construise un moulin (9) et de l'église de Nassogne donnée autrefois par l'évêque Walcand et qu'il lui restitue (10).

Après la longue énumération de ces donations, on constate que, durant le règne de Thierry, Saint-Hubert agrandit fortement son domaine.

(1) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 105-106. — G. KURTH, *Chartes...*, 52. — Bree, prov. de Limbourg, cant. de Bree.

(2) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 145. — G. KURTH, *Chartes...*, 55. — C. REIFFENBERG, *Nomina benefactorum*, dans *Monuments...*, VIII, 60-61. — Cheveuges, France, département des Ardennes ; Vauzelles, dépendance d'Auboucourt-Vauzelles, France, département des Ardennes.

(3) Acte perdu résumé dans *Miracula Sancti Huberti*, dans *A.A.S.S., Nov.*, I, 828-829 et *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 43 ; G. KURTH, *Chartes...*, 21. — F. ROUSSEAU, *Actes des Comtes de Namur...*, 74, doute qu'il y ait eu un acte. — Cette donation témoigne de la bonne entente du couvent avec la famille comtale de Namur. De plus, on sait qu'Arnoul III séjourna souvent à Saint-Hubert au cours de ses chasses (vers 1070) et qu'il eut, vers 1080, une entrevue à Saint-Hubert avec Godefroid de Bouillon au sujet de la succession de Godefroid le Bossu : *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 42 et 100-101. — F. ROUSSEAU, *Actes...*, XCIV et LXXXVI.

(4) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 133. — G. KURTH, *Chartes...*, 22. — F. ROUSSEAU, *Actes...*, 76, doute qu'il y ait eu un acte (milieu du XI^e s.).

(5) G. KURTH, *Chartes...*, 36. — *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 35 et *Vita Theodorici*, dans *M.G.H., S.S.*, XII, 49. — On parle du prieuré d'Evergnicourt dans l'acte de confirmation des biens de l'abbaye de Grégoire VII du 29 avril 1074 : G. KURTH, *Chartes...*, 39 et *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 81. — Lors d'un passage d'Elinand dans le monastère ardennais, les moines lui remirent, en guise de remerciement, une bible ornée par l'un des religieux, Gislebert : *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 35-36 et 22. — On sait également par le *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 99-102, qu'un moine de Saint-Hubert du nom d'Adalbéron devint abbé de Saint-Vincent de Laon.

(6) G. KURTH, *Chartes...*, 49. — *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 37. — Guillois, village détruit situé entre les communes de Prix et de Warcq, France, département des Ardennes ; Nouvion, France, département des Ardennes.

(7) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 107. — Les relations qui avaient toujours été excellentes entre Thierry I^{er} et l'évêque de Liège, Henri de Verdun, c'est l'abbé de Saint-Hubert qui lui remit au nom de l'Église de Liège les insignes épiscopaux (voir à ce sujet CAUCHIE, *Querelle...*, I, 28) et qui le reçut à de maintes reprises dans son monastère (*Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 96), se refroidirent au moment des incidents de Mirwart. En effet, l'évêque fit reconstruire le château qui avait été détruit lors de l'assaut de la place par les troupes de l'empereur Henri III et ce, malgré les multiples interventions de l'abbé lequel voyait dans le maintien de cette forteresse un ennui permanent pour le couvent : d'une part, Mirwart était réduit à un état de siège constant et, d'autre part, les combats détérioraient grandement les biens du monastère.

(8) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 106-107. — C'est en 1083 que l'abbé obtint l'autorisation de l'évêque de faire abattre le château. — Voir à ce sujet H. GOFFINET, *Notice sur l'ancien château et la seigneurie de Mirwart*, dans *Annales de l'Institut archéologique de la province de Luxembourg*, XVII, 1-116, Arlon, 1885, et J. FRESON, *La suzeraineté de la terre ou des fiefs de Saint-Hubert*, dans *Annales de l'Inst. arch. Lux.*, XLII, 267-270, Arlon, 1907.

(9) Le couvent possédait déjà deux moulins à cet endroit : Cfr le *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 122 et G. KURTH, *Chartes...*, 62. — Voir également A. JORIS, *La ville de Huy au moyen-âge. Des origines à la fin du XIV^e siècle*, 213 et 298, Liège, 1959.

(10) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 123. — G. KURTH, *Chartes...*, 63.

La situation financière du monastère paraît également très florissante : il dispose en effet d'assez d'argent liquide pour se permettre de verser à la comtesse Richilde de Hainaut en 1071 la somme de sept cents marcs contre engagère du domaine de Chevigny (1) et, vers 1085, trois cents marcs qui lui donnent la possibilité d'acquérir le domaine précité (2).

Une charte datée de vers 1080 mérite aussi quelque attention : elle émane de l'évêque de Liège Henri I^{er} et confirme les dîmes noales de Feschaux, ce qui indique qu'à cette époque, on effectuait des défrichements à cet endroit (3).

Si l'abbé de Saint-Hubert entretint de bons rapports avec les ducs de Basse-Lotharingie, les seigneurs laïcs et les autorités épiscopales, il noua également d'excellentes relations avec le Saint-Siège. Thierry I^{er} fit un premier séjour à Rome en 1064 où il fut reçu par le pape Alexandre. Ensuite, en 1074, il se rendit à Rome avec l'évêque de Metz, Herman et y rencontra Grégoire VII qu'il connaissait depuis l'enfance. Il ramena de ce voyage un privilège d'exemption pour le monastère (4), daté du 29 avril 1074. Ce dernier qui ne constituait qu'une sauvegarde pour le temporel du couvent provoqua une réaction violente de l'évêque de Liège lequel vit dans cette mesure une diminution de l'autorité épiscopale (5). Henry I^{er} convoqua un synode d'abbés et de chanoines où il fit comparaître Thierry qui fut accusé d'avoir obtenu ce privilège frauduleusement (6). L'abbé fut finalement reconnu non coupable lors de sa seconde comparution à Huy (7). Thierry se rendit une dernière fois à Rome en 1076, avec l'autorisation de l'évêque de Liège, et passa toute la semaine de Pâques auprès de Grégoire VII (8). A ce moment déjà la querelle entre le Sacerdoce et l'Empire était entamée puisque c'est en 1076 que l'assemblée de Worms convoquée par Henri IV avait prononcé la déposition de Grégoire VII et Thierry dut dès ce moment prendre parti pour le souverain pontife, attitude qui sera également observée par le successeur de Thierry (9).

(1) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 65-69. — G. KURTH, *Chartes...*, 38. — C. WAMPACH, *Urkunden...*, I, 439. — L'acte de 1071 indique cinq cents bezants d'or mais celui de vers 1085 donne l'équivalence en marcs. Cet argent provient de l'héritage laissé par Godefroid le Barbu (mort en 1069). — Sainte-Marie-Chevigny, prov. de Luxembourg, cant. de Neufchâteau.

(2) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 120-121. — G. KURTH, *Chartes...*, 38. — Il est intéressant d'examiner la manière dont l'abbé Thierry parvient à se procurer les trois cents marcs nécessaires à l'achat de Chevigny : il prit quatre-vingts marcs dans son abbaye, en emprunta deux cents chez des marchands liégeois et reçut les vingt restants de l'évêque de Liège.

(3) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 41. — G. KURTH, *Chartes...*, 46. — Feschaux, prov. de Namur, cant. de Beau-raing.

(4) *Vita Theodorici*, dans *M.G.H., S.S.*, XII, 50-52. — Cet acte est édité dans G. KURTH, *Chartes...*, 39, dans le *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 81. C'est en cette même année que Grégoire VII ordonne aux archevêques de Reims et de Trèves ainsi qu'aux évêques de Laon et de Liège de protéger les privilèges apostoliques de Saint-Hubert (lettre perdue, résumée dans la *Vita Theodorici*, dans *M.G.H., S.S.*, XII, 52, le *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 81 et G. KURTH, *Chartes...*, 42).

(5) Alors qu'A. CAUCHIE, *Querelle...*, I, 42, avait vu, pour sa part, dans ce privilège pontifical l'octroi d'une indépendance complète de Saint-Hubert vis-à-vis de son évêque, certains auteurs tels que K. HANQUET, *Cantatorium...*, 79-80, J. BAUDUIN, *Saint-Hubert...*, 54-55 et A. VANRIE, *Les propriétés, revenus et droits ecclésiastiques du monastère de Saint-Hubert des origines au milieu du XIV^e siècle*, mémoire de licence, Université de Bruxelles, 42, Bruxelles, 1961-62, ne voient dans le contenu de ce privilège qu'une diminution de l'autorité diocésaine. — On notera à ce propos comme conséquence du privilège de Grégoire VII le fait que les quatorze chapelles dépendantes de l'abbaye seront mentionnées en 1104 comme exemptes de toutes charges épiscopales.

(6) *Vita Theodorici*, dans *M.G.H., S.S.*, XII, 52. — Voir également lettre de Grégoire VII à Théoduin, dans Ph. JAFFE, *Bibliotheca rerum germanicarum*, II, 181, Berlin, 1865.

(7) *Vita Theodorici*, dans *M.G.H., S.S.*, XII, 52.

(8) *Vita Theodorici*, dans *M.G.H., S.S.*, XII, 52. — Il s'agit du quatrième voyage de l'abbé à Rome puisqu'il en fit un avant de diriger l'abbaye, et, trois autres en cours de fonction, et non du septième comme l'indique la *Vita Theodorici*.

(9) J. BAUDUIN, *Saint-Hubert...*, 69.

L'abbé de Saint-Hubert, sur le plan spirituel (1), avait réussi à étendre l'autorité de l'abbaye ardennaise sur quatre prieurés en moins de vingt ans et il était parvenu à faire monter le nombre des moines du couvent de dix-sept au début de son règne à une cinquantaine au terme de son administration (2) ; sur le plan temporel, il lui avait donné une extension considérable et il voulut aussi embellir et moderniser les bâtiments monastiques. Il commença par faire abattre l'ancien cloître pour en édifier un de dimension plus vaste, puis fit construire trois oratoires, l'un au Sud, les deux autres au Nord, une crypte à l'Est, que l'évêque de Liège consacra en 1081, et un cloître à l'Est, *pro foribus* (3). De plus, il modifia la dédicace de l'église située à proximité de l'enceinte conventuelle et la dédia à saint Gilles alors que jusque-là elle l'était à saint Denis (4).

On signalera en outre que sous l'abbé Thierry de nombreuses activités dans des domaines divers de la vie artistique et intellectuelle sont attestées à Saint-Hubert : on connaît à cette époque des moines qui s'occupent de copies et d'enluminures de manuscrits, de gravure, de peinture, grammaire, arithmétique et musique (5). De plus, le *Cantatorium* mentionne l'existence d'une *schola interior* au XI^e s. à Saint-Hubert (6). Signalons encore que l'abbé enrichit le trésor par l'acquisition d'objets et de vêtements liturgiques (7).

C'est au cours d'un séjour de repos à Prix (8) en 1086, que Thierry tomba malade. Il se fit transporter dans son abbaye où il arriva le 22 août. Le 24, il recevait l'extrême-onction de Béranger de Saint-Laurent de Liège et de l'évêque Henri. Le 25, il trépassait (9). Deux jours plus tard, il était enterré dans la crypte qu'il avait fait construire lui-même (10).

(1) Il convient de rappeler que plusieurs moines de Saint-Hubert furent choisis pour diriger des abbayes réputées : Bérenger, à Saint-Laurent de Liège, Alberon, à Saint-Vincent de Laon, tandis que Lambert devenait écolâtre à Saint-Remy de Reims : *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 99-102.

(2) Cfr *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 21-29 et U. BERLIÈRE, *Le nombre des moines dans les anciens monastères*, dans *Revue bénédictine*, XLI, 236, Maredsous, 1929.

(3) *Vita Theodorici*, dans *M.G.H., S.S.*, XII, 50, *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 46 et 49-50. — Pour la construction de la crypte du cloître, l'abbé fit revenir des pierres romaines d'Arlon.

(4) Thierry alla chercher à cette intention des reliques à Saint-Gilles dans le diocèse de Nîmes (cfr *Vita Theodorici*, dans *M.G.H., S.S.*, XII, 50). — Les historiens de Saint-Hubert (voir en dernier lieu J. HECTOR, *Histoire de la paroisse de Saint-Gilles à Saint-Hubert*, dans *Annales de l'Inst. archéol. prov. Lux.*, LXXXVII, 1, Arlon, 1956, qui plaça son édification en 1064, ainsi que A. VANRIE, *Les propriétés du monastère de Saint-Hubert...*, mémoire de licence, U.L.B. 183) ont attribué à Thierry la construction de cette église alors qu'en fait, si on lit attentivement la *Vita Theodorici*, elle existait déjà bien longtemps avant que l'abbé ne changeât sa dédicace. Dès lors cette église n'a pu être dédiée dès le début à Saint-Gilles, comme le croit A. Vanrie.

(5) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 21-25. — L'abbaye possédait déjà un orgue en 1055 (*Cantatorium*, 21 et 25). Dans les siècles qui suivirent, les moines continuèrent à s'intéresser à la musique puisqu'on possède des invocations et des hymnes à saint Hubert en musique neumatique pour les XIII^e, XIV^e et XV^e siècles : cfr P. FAIDER, *Catalogue des manuscrits conservés à Namur*, dans *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de Belgique*, I, 15 et 70, Gembloux, 1934, et J. HOCKAY, *L'abbaye de Saint-Hubert durant les derniers siècles du moyen-âge*, mémoire de Licence Univ. de Louvain, 171, Louvain, 1949.

(6) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 21. — Voir à ce sujet U. BERLIÈRE, *Les écoles abbatiales au moyen-âge*, dans *Messenger des Fidèles*, VI, 501, Maredsous, 1889.

(7) *Vita Theodorici*, dans *M.G.H., S.S.*, XII, 54 ; *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 51, 65 et 208.

(8) Depuis quelques années déjà, Thierry s'était déchargé de l'administration du temporel sur deux moines, Lambert l'aîné et Thierry (le futur Thierry II). — Le *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 123-124, émet quelques réserves au sujet de leur gestion.

(9) On ne peut hésiter sur l'année de la mort de Thierry I. — En effet, un acte de 1086 parle explicitement du successeur de l'abbé, Thierry II (cfr G. KURRH, *Chartes...*, 65). De plus, le *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 127, l'obituaire de Stavelot du XI^e-XII^e s. (B.R., ms. 450.19) et les chroniqueurs : B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus...*, 65 et B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Saint-Hubert...*, 102 qui se réfèrent à l'obituaire de Saint-Hubert, renseignent la même date. Seules la *Vita Theodorici*, dans *M.G.H., S.S.*, XII, 57 et les *Annales de Lobbes*, dans *M.G.H., S.S.*, IV, 21, donnent 1087. — Sur le jour de sa mort que certains placent le 24 août au lieu du 25, voir K. HANQUET, *Cantatorium...*, 127.

(10) *Vita Theodorici*, dans *M.G.H., S.S.*, XII, 57.

THIERRY II devint moine à Saint-Hubert sous Thierry I^{er} (1) et occupait la fonction de prieur quand il fut élu, le 27 août 1086, à la tête de la Communauté. Consacré le 1^{er} septembre (2), il revint à Saint-Hubert le 11 de ce mois et voulant s'attirer la bienveillance des moines, il relâcha quelque peu la discipline. Les effets s'en manifestèrent rapidement et l'évêque de Liège dut intervenir à plusieurs reprises pour apaiser les discordes (3). Par contre, la situation du temporel continue d'être florissante : en 1086, l'archevêque de Reims lui cède l'église de *Bodillis* (4) ; vers cette même date, un laïc lui fait don d'un alleu à Morhez (5) ; en 1087, l'évêque de Liège enrichit son patrimoine en lui donnant ses alleus de Bras, de Grupont (6) et d'Auffe (7) ; la même année, le comte de Porcien, Roger I lui abandonne une église qu'il a fondée et dotée à Château-Porcien pour qu'elle devienne un prieuré de l'abbaye (8) ; trois ans plus tard, le seigneur de Sancy fonde un prieuré et le lègue à Saint-Hubert (9) ; il en va de même du seigneur de Cons qui autorise l'abbaye à fonder un prieuré en cet endroit (10). Il est encore intéressant de citer à cette date la donation de l'abbé Boson de Saint-Airy de Verdun qui consiste en deux maisons sur le marché de Huy (11). A côté de ces dons fort importants, le couvent agrandit encore son domaine par des acquisitions de bien à Chevigny pour la somme de dix marcs d'argent (12) et par un échange opéré avec l'abbaye de Prüm : Saint-Hubert reçoit une dîme à Chevigny et cède à l'abbaye rhénane sa dîme de Maissin et un manse à Villance (13).

Mais bientôt l'abbaye ardennaise allait connaître des années très difficiles. Thierry II dirigeait le couvent depuis à peine six ans lorsqu'il dut affronter des querelles graves résultant du conflit entre le Sacerdoce et l'Empire et qui allait l'opposer à l'évêque de Liège Otbert. En effet, en février 1092, il hébergeait un ancien moine de Saint-Hubert, l'abbé Bérenger de Saint-Laurent de Liège, lequel avait été expulsé de son abbaye sur ordre de l'évêque Otbert (14). Par là-même, Thierry II prenait le parti de Bérenger et rompait avec l'évêque. La situation devint à ce point critique que Bérenger et Thierry durent quitter le diocèse : Bérenger s'installa dans le prieuré d'Evergnicourt où il demeura pendant trois ans et demi tandis que Thierry établissait sa rési-

(1) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 26.

(2) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 128, 213. — En fait, il administrait déjà depuis un certain temps le temporel du couvent : cfr page 36, note 8.

(3) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 128-129.

(4) G. KURTH, *Chartes...*, 65. — *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 147. — Pour G. KURTH, *Chartes...*, 65, n. 1, *Bodillis* pourrait être identifié avec Boulton aux bois, France, département des Ardennes. D'autres par la suite ont proposé Boux dans le voisinage de Prix. — Voir à ce sujet J. BAUDHUIN, *Saint-Hubert...*, 50-51, n. 144.

(5) G. KURTH, *Chartes...*, 68. — *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 130. — Il s'agit en partie d'une donation, en partie d'une vente. — Morhet, prov. de Luxembourg, cant. de Sibret.

(6) G. KURTH, *Chartes...*, 70. — En ce qui concerne la véracité de cet acte, voir F. ROUSSEAU, *Actes...*, XC, qui le considère comme peut-être faux, et, en dernier lieu, G. DESPY, *La date de l'accession de Godefroid de Bouillon au duché de Basse-Lotharingie*, dans *R.B.P.H.*, XXXVI, 1277-1278, Bruxelles, 1958, qui n'hésite pas à le déclarer faux. — Bras, prov. de Luxembourg, cant. de Saint-Hubert ; Grupont, prov. de Luxembourg, cant. de Nassogne.

(7) G. KURTH, *Chartes...*, 76 et 613. — Auffe, dépendance d'Ave-et-Auffe, prov. de Namur, cant. de Rochefort.

(8) G. KURTH, *Chartes...*, 72. — C. WAMPACH, *Urkunden...*, I, 456. — *Cantatorium*, 149-150. — Château-Porcien, France, département des Ardennes.

(9) G. KURTH, *Chartes...*, 78. — La charte est perdue, on ne la connaît que par analyse. — Nancy, France, département de Meurthe et Moselle.

(10) G. KURTH, *Chartes...*, 72-74. — *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 148-150. — Cons, France, département de Meurthe et Moselle.

(11) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 152. — G. KURTH, *Chartes...*, 80.

(12) G. KURTH, *Chartes...*, 77. — *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 134 (1088). — Ces biens appartenaient jusque là à Baudouin, comte de Hainaut.

(13) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 134 et 144. — G. KURTH, *Chartes...*, 67 (vers 1086). — C. WAMPACH, *Urkunden...*, I, date cet acte du 25 août 1086, donc avant l'entrée en fonction de Thierry II.

(14) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 157.

dence à Cons (1). Mais, menacé d'excommunication par l'évêque, l'abbé de Saint-Hubert dut comparaître devant le tribunal épiscopal où il fut finalement acquitté (2). Un second affrontement ne tarda cependant pas de se produire entre les deux hommes : au début de l'année 1093, Thierry avait reçu une lettre de l'abbé de Saint-Bénigne de Dijon, Jarenton (3) lui demandant de se rendre, en mars suivant, à Metz pour assister avec d'autres abbés grégoriens à la consécration du nouvel évêque de Metz, Popon, par le légat pontifical, Hugues de Lyon (4). Thierry s'y rendit et profitant de la circonstance fit approuver par le légat sa rupture avec Otbert. La riposte de l'évêque de Liège ne se fit pas attendre : le 6 mai, à la tête d'une armée, il envahissait l'église abbatiale de Saint-Hubert et excommuniait Thierry et les moines qui l'avaient accompagné en exil, tout en tentant de se concilier les religieux demeurés à Saint-Hubert. Mais, à la suite de l'attaque de son convoi de bagages par quelques Bouillonnais près de Grupont, l'évêque prit peur et quitta précipitamment l'abbaye permettant ainsi à Thierry de regagner son monastère, de raffermir ses moines dans leur fidélité grégorienne puis de reprendre le chemin de Cons (5). Peu de temps après, Otbert, sur l'insistance des seigneurs de Thuin, Arnould et Wiger, et du comte Arnould II de Chiny avec lesquels il avait négocié l'achat du château de Couvin, fit réunir une assemblée d'archidiaques et abbés du diocèse qui déposa Thierry II et désigna un moine de Lobbes, Ingobrand, comme nouveau supérieur de Saint-Hubert. L'évêque de Liège installa cet abbé, nommé tout à fait irrégulièrement au cours de l'automne 1093, mais rencontra des difficultés auprès des moines restés fidèles à Thierry. La situation s'apaisa finalement, l'évêque ayant enjoint aux opposants de quitter le monastère (6).

INGOBRAND. Cet ancien moine de Lobbes désigné par l'évêque de Liège pour succéder à Thierry II, lequel avait été déposé comme partisan de la cause grégorienne, dut faire face à plusieurs difficultés lors de son entrée en charge. D'une part la discipline, qui connaissait un net relâchement, d'autre part, la gestion du patrimoine qui s'avérait fort compliquée. Thierry avait, en effet, mis la main sur tous les biens de l'abbaye situés dans les diocèses de Reims, Laon, Metz et Verdun, si bien qu'Ingobrand n'avait que Saint-Hubert même à gérer (7). De plus, Thierry II n'admettait en rien sa déposition. Si Ingobrand était soutenu par Otbert, Thierry l'était par les ducs de Haute et Basse-Lotharingie et ce sont les circonstances politiques qui allaient provoquer une solution à cette division de Saint-Hubert. Otbert était en conflit avec le comte de Louvain à propos du comté de Brugeron et cherchait à obtenir le concours des princes territoriaux du diocèse. Une première fois, le duc de Basse-Lotharingie, Godefroid de Bouillon voulut monnayer cette éventuelle intervention laïque en faveur de l'évêque en exigeant en 1095 la convocation d'un tribunal qui examinerait le différend entre Otbert et Thierry II (8). Cette entreprise ducale ne fut pas menée à terme, Godefroid de Bouillon ayant renoncé pour des raisons difficiles à établir, à défendre la position de l'abbé de Saint-Hubert. Mais peu de temps après, un nouvel événement politique allait favoriser Thierry II : Otbert avait entrepris le siège du château de Clermont près de Huy et il ne put obtenir le soutien du duc et d'autres seigneurs du diocèse

(1) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 159.

(2) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 160-163. — A son retour, les moines l'accusèrent tout d'abord de s'être réconcilié avec l'évêque puis, après s'être expliqué devant eux, il regagna son refuge de Cons, craignant tout revirement d'Otbert.

(3) Le *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 168, donne le texte de la lettre.

(4) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 170-171. — De cette manière, l'évêque de Metz ne devait pas être consacré par l'archevêque de Trèves lequel était impérialiste.

(5) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 172.

(6) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 177-181.

(7) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 182-184.

(8) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 184 et suiv.

qu'en leur accordant le rétablissement de Thierry à Saint-Hubert et de Bérenger à Saint-Laurent (1). Le 9 août 1095, Bérenger réintégrait son abbaye de Saint-Laurent tandis que le siège de Saint-Hubert demeurait vacant : Otbert avait en effet déposé Ingobrand au cours de l'été 1095, mais il ne voulait en aucun cas voir revenir Thierry. Ce dernier, après avoir appris le départ de l'abbé intrus, avait regagné son abbaye (2), mais le 1^{er} septembre 1096, n'ayant toujours pas été reconnu comme abbé légitime, quitta à nouveau son monastère pour s'installer cette fois à Saint-Rémi de Reims (3). Un mois plus tard, il reçut la visite des prieurs de Prix, Cons et Evergnicourt et décida de remettre sa dignité abbatiale à Bérenger de Saint-Laurent. Le projet ne se réalisa jamais : d'une part, les moines voulaient élire leur supérieur eux-mêmes ; d'autre part, Bérenger ne désirait plus avoir de litiges avec Otbert (4). L'évêque de Liège, afin d'éliminer à jamais Thierry II, demanda à la Communauté de Saint-Hubert, durant l'été 1097, de se choisir un abbé. Celle-ci élut un des siens, nommé Gérard lequel se désista (5). Bérenger fut à nouveau pressenti, par Otbert cette fois ; mais il déclina cette offre, proposant le nom de Wired, prieur d'Evergnicourt lequel accepta cette succession (6).

C'est au cours de ces années tumultueuses que se placent trois documents importants qui datent de l'année 1096 : dans le premier, Ide de Boulogne fait don au couvent de l'église de Baisy et Godefroid de Bouillon de l'église de Sensenruth (7) ; dans le deuxième, l'abbaye prend en engage de Conon de Montaigu un alleu près de Nassogne pour un marc et demi (8) et, dans le troisième, repris par le *Cantatorium*, l'évêque de Liège acquiert le château de Bouillon pour la somme importante de mille cinq cents livres et taxe à cette fin les abbayes du diocèse, s'emparant ainsi de pièces d'orfèvrerie de Saint-Hubert (9). Ajoutons encore qu'en 1097, malgré l'opposition acharnée des moines, Otbert faisait reconstruire le château de Mirwart (10).

WIRED. L'ancien prieur d'Evergnicourt ne fut pas bien accueilli par les moines qui avaient élu Gérard et n'avaient pas été consultés sur le choix de Wired. Celui-ci fut ordonné à Liège, le 24 janvier 1098 et précédé à Saint-Hubert par l'abbé de Saint-Jacques de Liège, Étienne II, lequel avait été chargé par Otbert de faire accepter le nouvel abbé auprès des religieux récalcitrants. Dix d'entre eux préférèrent cependant quitter le couvent et se réfugier dans les prieurés dépendants (11).

Thierry II, ne s'avouant toujours pas vaincu (12), enjoignit Wired de se présenter devant le pape, le 28 octobre 1098, pour y reconnaître l'illégitimité de sa nomination. Thierry, pour sa part, se rendit dans la ville sainte et présenta à Urbain II un mémoire sur l'affaire de Saint-Hubert (13) ; Wired, par contre, voulant trancher cette affaire à Liège, refusa de quitter le pays,

(1) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 194-196. — Clermont-lez-Nandrin, prov. de Liège, cant. de Nandrin.

(2) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 198-199.

(3) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 208 et 213.

(4) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 213-215.

(5) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 220.

(6) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 221.

(7) G. KURTH, *Chartes...*, 83. — *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 153. Voir également G. KURTH, *Chartes...*, 84, à propos du faux acte de Godefroid de Bouillon fabriqué au XII^e s. et daté de 1084, relatif au même sujet. — Baisy-Thy, prov. de Brabant, cant. de Gemappe.

(8) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 154. — G. KURTH, *Chartes...*, 86. — L'abbé entra en possession de ce bien en 1106.

(9) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 206-207.

(10) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 217-219.

(11) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 222-226.

(12) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 227-230.

(13) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 233-236. — Le texte du mémoire est donné par le *Cantatorium*.

ce qui entraîna sa condamnation par défaut le 1^{er} novembre ainsi que son excommunication (1). Cette situation n'empêcha cependant pas Wired de demeurer dans l'abbaye ardennaise, étant soutenu à la fois par l'évêque et par plusieurs moines, lesquels, malgré l'autorisation que leur avait donnée Urbain II d'aller vivre dans d'autres monastères bénédictins (2), continuaient de lui rester fidèles.

Sur le plan matériel, la situation n'était guère florissante : Wired avait confié l'administration des biens de la Communauté à des laïcs plus préoccupés de leurs intérêts que de ceux du monastère ; les terres n'étaient plus cultivées, les granges étaient en ruine, les avoués commettaient des usurpations (3), les biens étaient aliénés (4). De plus, en 1104, Otbert voulut percevoir des taxes sur l'abbaye, de même que l'archidiacre Brunon qui prétendit soumettre les quatorze chapelles dépendantes du monastère aux mêmes charges que les autres institutions semblables du diocèse (5). On ne relève, par ailleurs, qu'une seule donation à cette époque : en 1105, l'archevêque de Reims, Manassès, après avoir procédé à la restitution de l'église de Soulpy à Saint-Hubert, lui fit donation de celle de Noyers (6). Wired est encore cité le 10 mars 1104 lors de certains litiges avec l'évêque au sujet de Mirwart (7). En 1105, il fut une nouvelle fois aux prises avec Thierry II lequel fit intervenir le légat de Pascal II, Richard d'Albano, pour tenter d'obtenir sa restauration à Saint-Hubert, mais Wired refusa de comparaître devant le cardinal (8). Les sources de l'époque, que ce soient les chartes ou le *Cantatorium* (9) — il s'arrête au 30 avril 1106 —, taisent tout retour de Thierry dans son abbaye. Seul le chroniqueur du XVI^e siècle, Hancart, explique le rétablissement de Thierry, après la mort de Henri IV (7 août 1106) de la façon suivante : Pascal II, après avoir excommunié Otbert, le 22 octobre, pour l'en relever le 10 novembre, aurait déposé Wired à la fin de cette année 1106 et aurait replacé son rival Thierry II (10). En ce qui concerne la date de la mort de cet abbé, les deux chroniqueurs Hancart et Happart ont des avis divergents : pour Happart (11), il mourut le 11 janvier ou le 16 avril 1109 tandis que pour Hancart (12), il décéda le 10 janvier 1124.

Pour conclure, on peut dire que les heurts qui surgirent entre l'évêque de Liège et les abbés de Saint-Hubert sont en fait beaucoup plus une tentative de l'abbaye ardennaise de se libérer de sa dépendance vis-à-vis de l'évêque de Liège plutôt qu'une prise de position en faveur de

(1) Cfr *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 237, qui édite le texte de la bulle d'excommunication du 28 octobre. — Sur le sens de cette bulle, voir en dernier lieu J. BAUDHUIN, *Saint-Hubert...*, 84.

(2) Lettre du pape aux moines de Saint-Hubert en date du 1^{er} novembre 1098, éditée par G. KURTH, *Chartes...*, 87 et résumée par C. WAMPACH, *Urkunden...*, I, 476. — On dispose aussi d'une lettre du pape aux habitants du diocèse de Liège annonçant l'excommunication d'Otbert et du pseudo Wired, Thierry II restant aux yeux d'Urbain II le seul abbé légitime : G. KURTH, *Chartes...*, 88. — C. WAMPACH, *Urkunden...*, I, 477 et *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 238 (novembre 1098).

(3) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 226, 239 et 217.

(4) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 240-242. Voir également H. GOFFINET, *Seigneurie de Mirwart*, 16.

(5) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 243-246. — Wired ayant invoqué la bulle de Grégoire VII eut gain de cause et l'archidiacre dut reconnaître l'indépendance de Saint-Hubert en tout cas en ce qui concerne ses quatorze chapelles.

(6) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 247 ; G. KURTH, *Chartes...*, 90. — A cette date donc, l'archevêque de Reims prenait le parti de Wired et non plus celui de Thierry II.

(7) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 248.

(8) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 246-247.

(9) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 255.

(10) A. CAUCHIE, *Querelle des investitures...*, II, 191 et J. BAUDHUIN, *Saint-Hubert...*, 88, suivent R. HANCART, *Saint-Hubert...*, f° 403, à la B.R., ms. II, 1447.

(11) B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus...*, 66. — On rencontre son successeur à partir de 1111.

(12) Cet auteur conteste la date avancée par A. Happart car il dispose d'un acte de 1126 mentionnant encore Thierry II (il s'agit d'un acte apocryphe : G. KURTH, *Chartes...*, 97) et comme, d'autre part, il rencontre Robert, abbé de Saint-Hubert dans un acte de 1124, il estime devoir placer la date de mort de Thierry II le 10 janvier 1124.

Grégoire VII et il nous semble ici que le *Cantatorium* tente trop de situer ce différend sur le plan de principes extrêmement généraux alors qu'il s'agit bien plus d'un problème de tutelle au sein de l'épiscopat liégeois.

ROBERT, que l'on peut identifier avec le chanoine de Verdun qui se fit moine à Saint-Hubert à l'époque de Thierry I^{er} (1), fut prieur de Cons (2) au temps des litiges opposant Otbert et Thierry II (3); il apparaît comme supérieur de la Communauté de Saint-Hubert (4) dès 1111. On le rencontre par la suite dans quelques actes: l'un du 19 mai 1124, émanant de l'évêque de Liège, Albéron I^{er}, relatif à l'abbaye Notre-Dame de Luxembourg (5); un autre du 19 avril 1129, dans lequel le pape Honorius III confirmait les biens du couvent (6) et un troisième, d'entre 1109 et le 24 mars 1124, qui concernait le prieuré d'Evergnicourt (7). L'abbé Robert serait mort (8) le 24 mars 1133. Le jour est confirmé par le nécrologe de Saint-Lambert de Liège (9). L'année peut être retenue puisque le successeur de Robert est cité (10) à partir de 1134.

C'est au cours de son administration que l'abbaye vécut un événement catastrophique, celui de la destruction de son église par le feu (11) le 5 juin 1130. En ce qui concerne l'enrichissement du patrimoine foncier de la Communauté, on ne rencontre qu'une donation pour les quelque vingt ans de direction de l'abbé, celle d'un alleu à Bomal (12) en 1109.

GISLEBERT qui aurait été prieur du couvent au temps de l'abbatit de Thierry II (13), est mentionné comme supérieur du monastère ardennais une première fois en 1134 dans une charte qui intéresse le prieuré d'Evergnicourt (14), ensuite en 1136 (15), puis en 1138, dans un acte qui concerne un autre de ses prieurés, Cons (16). Au cours de l'année 1139, il apparaît encore à deux reprises: le 17 avril, dans une bulle d'Innocent II qui confirme les biens de l'abbaye — notamment ses quatorze chapelles libres de tout droit épiscopal, ses églises et prieurés (17) — et les offrandes qu'elle recevait à l'occasion des croix banales (18), ainsi qu'à une autre date non précisée où il est cité comme témoin dans un acte de l'évêque de Liège Albéron I^{er}, relatif à l'abbaye de

(1) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 27.

(2) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 151.

(3) Robert embrassa la cause de Thierry II: cfr *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 164, 171, 183, 187.

(4) LAURENT DE LIÈGE, *Gesta episc. Virid.*, M.G.H., S.S., X, 503.

(5) C. WAMPACH, *Urkunden...*, I, 519.

(6) G. KURTH, *Chartes...*, 98.

(7) G. KURTH, *Chartes...*, 95.

(8) B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus...*, 66. — B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Saint-Hubert...*, 345.

(9) D'après le *Nécrologe de Saint-Lambert de Liège*, inédit conservé aux Archives de l'État à Liège: cfr G. KURTH, *Chartes...*, LVI.

(10) G. KURTH, *Chartes...*, 102.

(11) B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus...*, 66.

(12) G. KURTH, *Chartes...*, 93. — Bomal sous Durbuy, prov. de Luxembourg, cant. de Durbuy.

(13) *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, 172. — B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Saint-Hubert...*, 345, le dit prieur en 1093. Ce serait dès lors lui qui aurait exécuté la bible offerte à l'évêque de Laon (cfr page 34, note 5). Cette analogie ne peut être établie que si, à cette époque, un seul moine du nom de Gislebert vivait à Saint-Hubert.

(14) G. KURTH, *Chartes...*, 12.

(15) Cfr A. NOEL, *Notice historique sur le canton de Mézières*, 52, Reims, 1879, qui renseigne un texte dans lequel il est cité sous le nom d'Elbert: le copiste a sans doute confondu le E avec le G.

(16) G. KURTH, *Chartes...*, 103. — H. GOFFINET, *Cartulaire de l'abbaye d'Orval*, 12, Bruxelles, 1879.

(17) Voir à ce sujet A. VANRIE, *Propriétés de Saint-Hubert...*, 43 et sv. — C'est dans cet acte qu'il est fait mention pour la première fois du prieuré de Moulins, mais on ne sait quand et par qui il fut fondé. — Le *Cantatorium* n'en parle pas mais G. KURTH, *Les premiers siècles...*, dans *B.C.R.H.*, 5^e série, VIII, 84, situe cependant sa fondation à la même époque que les autres prieurés.

(18) G. KURTH, *Chartes...*, 105-106. — C. WAMPACH, *Urkunden...*, I, 575.

Stavelot (1). C'est en 1142 qu'on le trouve mentionné pour la dernière fois : il faisait don à Saint-Martin de Laon de ses biens de Remicourt, Mangevillers, « Semmois » et « Viler » (2). L'abbé Gislebert qui gouverna l'abbaye pendant une dizaine d'années, dut mourir (3) le 14 septembre 1144. On peut retenir la date avancée par les chroniqueurs puisque le successeur de Gislebert est cité (4) dès 1145.

JEAN I^{er} DE WAHA que l'on rencontre comme supérieur de Saint-Hubert (5) à partir de 1145, figure par la suite dans de nombreux actes (6) jusqu'en 1166. Les chroniqueurs placent son décès (7) au 22 février 1167. Les textes de cette période nous renseignent quelque peu sur les enrichissements que connut le couvent durant ces années : en 1152, le comte Henri de Laroche fit don à l'abbaye d'une chapelle dans la forêt de Freyr pour y fonder un hospice de voyageurs (8) et, le 31 mai 1161, le comte de Namur, Henri l'Aveugle lui céda une part d'alleu à Herlinval (9). Notons encore que vers 1160 le monastère accensa l'église de Baisy à l'abbaye d'Affligem (10) et qu'en 1165, l'abbé Jean se fit confirmer par l'archevêque de Trèves, Hillin, les biens que possédait l'abbaye dans cette région et notamment ses vignobles de Lieser (11). Il convient de mettre à l'actif de cet abbé d'avoir veillé à l'entretien des bâtiments monastiques : il s'occupa de faire achever la reconstruction de l'église incendiée en 1130 ; celle-ci put encore être consacrée de son vivant par l'évêque de Liège, Henri II (12).

ELBERT doit sans doute être situé comme abbé de Saint-Hubert après Jean de Waha. Le seul texte qui le mentionne est un document de juillet 1224 qui laisse entendre, d'après un acte perdu de 1167-1170, qu'Elbert dirigeait l'abbaye (13) vers 1170. D'autre part, l'on sait qu'un nouvel abbé gouvernait Saint-Hubert (14) en 1174. Dès lors Elbert ne put être à la tête de la Communauté hubertine que vers 1167-1170. Cependant, d'après une source dont la valeur est loin d'être certaine — il s'agit d'une addition tardive dans l'obituaire du prieuré de Frasnes qui date lui-même du XIV^e siècle (15) —, Elbert serait mort le 4 août 1186. Si cette indication chronologique devait être retenue, il faudrait donc supposer que cet abbé aurait démissionné après avoir

(1) J. HALKIN-C.-G. ROLAND, *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmedy*, I, 345, Bruxelles, 1909.

(2) T. REJALOT, *L'abbaye de Saint-Hubert en Ardennes, charta inédite de 1142*, dans *Bulletin de l'Inst. archéol. prov. Lux.*, 34-36, Arlon, 1928. — Remicourt, dépendance d'Amifontaine, France, département de l'Aisne ; Mangevillers, dépendance de la Malmaison, France, département de l'Aisne ; Semmois et Viler doivent être des dépendances ou des lieux-dits du cant. Neufchâtel-sur-Aisne : cfr J. BAUDHUI, *Saint-Hubert...*, 89.

(3) B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus...*, 67 et B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Saint-Hubert...*, 345.

(4) G. KURTH, *Chartes...*, 114.

(5) G. KURTH, *Chartes...*, 114.

(6) Cfr des actes de 1152 : G. KURTH, *Chartes...*, 115. — C. WAMPACH, *Urkunden...*, I, 631 ; 1153 : G. KURTH, *Chartes...*, 577 ; 1154 : G. KURTH, *Chartes...*, 118 ; 31 mai 1161 : G. KURTH, *Chartes...*, 121. — F. ROUSSEAU, *Actes...*, 39, et C. WAMPACH, *Urkunden...*, I, 647 qui est le seul à donner la date précise du 31 mai ; 1163 : G. KURTH, *Chartes...*, 122 ; 1164 : deux actes, dans G. KURTH, *Chartes...*, 123 et 124 ; 1165 : G. KURTH, *Chartes...*, 125 ; 1166 : G. KURTH, *Chartes...*, 126 et H. GOFFINET, *Orval...*, 40 et deux mentions dans des actes sans date : G. KURTH, *Chartes...*, 110 et 111.

(7) B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus...*, 67^{vo}. — B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Saint-Hubert...*, 346. — Jean I^{er} de Waha est cité comme défunt dans un acte de 1201 : G. KURTH, *Chartes...*, 181.

(8) G. KURTH, *Chartes...*, 115 et C. WAMPACH, *Urkunden...*, 631.

(9) G. KURTH, *Chartes...*, 121. — C. WAMPACH, *Urkunden...*, I, 647 et F. ROUSSEAU, *Actes...*, 39.

(10) G. KURTH, *Chartes...*, 120.

(11) G. KURTH, *Chartes...*, 125.

(12) B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus...*, 67.

(13) G. KURTH, *Chartes...*, 127 et 236.

(14) G. KURTH, *Chartes...*, 129.

(15) *Fontes Affligemenses*, III, 44, Affligem, 1967.

gouverné Saint-Hubert pendant environ trois ans (1). On comprend dès lors que la pénurie de documents ait conduit les historiens de Saint-Hubert de l'époque moderne à bâtir une chronologie assez fantaisiste dont il faut cependant faire état ici. Selon A. Happart (2), le successeur de Jean I^{er} fut Elbert qui dirigea le couvent pendant trois ans de 1167 à 1170 et qui mourut le 14 août 1170. Cette opinion a été combattue par R. Hancart (3) et la *Fundatio* (4) qui placent son règne en 1186 en faisant ainsi le successeur non point de Jean I^{er} mais de Jean II (5). La *Gallia* (6), quant à elle, fait de Conon (7) le compétiteur d'Elbert et prolonge l'abbatiat de ce dernier jusqu'à sa mort (8) survenue le 15 août 1186. Durant cette période assez difficile pour la Communauté de Saint-Hubert (9), on ne dispose que de l'acte qui vers 1170 mentionne l'abbé et dans lequel il est question de la cession par ce supérieur à la Communauté de Justemont des biens que possédait Saint-Hubert dans la région (10).

CONON qui aurait été prieur (11) entre 1163 et 1166 succéda à Elbert aux environs de 1170. On le rencontre en effet exerçant la dignité abbatiale dans un acte de 1174 relatif au prieuré d'Evergnicourt (12). Le 15 février 1178, il recevait une bulle d'Alexandre III confirmant les biens du monastère (13). A cette date, son administration touchait déjà presque à son terme puisque c'est en 1181 qu'apparaît son successeur, Jean II (14). Selon R. Hancart (15), il mourut le 19 octobre 1180.

JEAN II qui dirigea l'abbaye (16) depuis au moins 1181, est cité en 1184 dans plusieurs bulles de Lucius III destinées au monastère et à ses prieurés : le 6 mars, il prenait l'abbaye sous la protection du Saint-Siège (17) ; le 18 mars, il s'adressait au prieuré de Cons (18) ; le 23, il confirmait les

(1) C'est ce qui explique le contenu d'une lettre adressée par Pierre de Celles, à ce moment, abbé de Saint-Remi de Reims (1162-1180) au supérieur de Saint-Hubert « H » afin qu'il n'abandonne pas son monastère en une période où celui-ci connaît de grandes difficultés : MIGNÉ, *Patrologie latine*, 202, 578. — Le H, initiale du prénom de l'abbé ne peut correspondre qu'à Elbert.

(2) B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus...*, 67. — G. KURTH, *Chartes...*, LVIII et J. BAUDHUIN, *Saint-Hubert...*, 91-92, suivent cet auteur.

(3) B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Saint-Hubert...*, 346-347.

(4) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbays*, n° 1531, *Fundatio*, 100.

(5) Jean II dirigea l'abbaye de 1181 à 1189.

(6) *Gallia Christiana*, III, 973, Paris, 1876.

(7) Conon succéda à Elbert. On le rencontre comme abbé en 1174 et 1178.

(8) La *Gallia* est donc la seule à connaître l'année de la mort de cet abbé qui serait décédé à Liège et enterré dans la chapelle Saint-Jacques à Saint-Laurent.

(9) MIGNÉ, *Patrologie latine*, 202, 578 où l'on parle de l'abbaye en ces termes : ... *in hoc tempore malitie et discordie... donec transeat iniquitas...*

(10) G. KURTH, *Chartes...*, 127 et 236.

(11) Cfr G. KURTH, *Chartes...*, 122-126 et H. GOFFINET, *Orval...*, 40. — Les prénoms identiques étant tellement fréquents à l'époque — un Conon est prieur de Bouillon en 1181 (C. GOFFINET, *Orval...*, 82) — on ne peut admettre l'opinion de G. Kurth qu'avec des réserves.

(12) G. KURTH, *Chartes...*, 129.

(13) G. KURTH, *Chartes...*, 131.

(14) G. KURTH, *Chartes...*, 135. — H. GOFFINET, *Orval...*, 82. — C'est à tort que B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus...*, 67^v, G. KURTH, *Chartes...*, LIX et J. BAUDHUIN, *Saint-Hubert...*, 93, ne se servent pas de cet acte où Jean II est qualifié d'*ecclesia beati Huberti minister humilis*, ce terme signifiant pour eux coadjuteur et non abbé. Dès lors, A. Happart ne place la mort de ce supérieur que le 18 septembre de l'année 1183, une bulle de Lucius III de mars-avril 1183 mentionnant explicitement l'abbé Jean II.

(15) B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Saint-Hubert...*, 347.

(16) G. KURTH, *Chartes...*, 135 et H. GOFFINET, *Orval...*, 81-82. — Ce même acte est cité dans un document de juin 1232 : G. KURTH, *Chartes...*, 259 et H. GOFFINET, *Orval...*, 226, relatif au prieuré de Cons.

(17) G. KURTH, *Chartes...*, 138.

(18) G. KURTH, *Chartes...*, 139.

biens du couvent (1), le 1^{er} avril, il s'occupait de l'organisation spirituelle de la Communauté en lui envoyant une bulle concernant les élections abbatiales à faire selon les règles canoniques ainsi qu'une seconde intéressant les églises paroissiales à la nomination de l'abbé (2). La sixième bulle de cette année 1184 touchait le temporel de l'abbaye : il lui était interdit dorénavant de vendre et d'aliéner des biens (3). Jean II est encore mentionné vers 1185 lorsqu'il céda aux hospitaliers de Jérusalem ses droits sur l'église de Baisy et lors de la confirmation de cette donation par le duc Godefroid III (4). En 1188, il était encore témoin dans un acte de Gilles de Cons pour Orval (5). Le 25 mai 1189, il apparaît dans un acte relatif au prieuré de Bouillon (6) et ce dut être vers 1190-1200 qu'il procéda à un échange de biens avec le comte de Montaignu (7) : l'abbaye recevait les droits du comte sur l'église de Melreux tandis que Saint-Hubert cédait ses droits sur son alleu de Bande. On ne sait pas exactement quand se termina l'abbatit de Jean II. Mais, en raison du manque de crédit que l'on peut accorder à la série des abbés qui se seraient succédé à Saint-Hubert à la fin du XII^e siècle — d'après les chroniqueurs, ils seraient au nombre de cinq — il ne s'avère pas impossible que Jean II continua de diriger l'abbaye jusque dans les dernières années du siècle (8). Il apparaît comme défunt (9) en 1203, 1212 et novembre 1235.

EUSTACHE. D'après la *Fundatio* (10) et la *Gallia* (11), Eustache, frère de l'abbé de Saint-Laurent de Liège, Everelme, était moine cellerier dans cette dernière abbaye et serait venu à Saint-Hubert en 1186 pour diriger le couvent. Il aurait gouverné le monastère jusqu'en 1193, tout en ayant comme compétiteur Jean II, l'abbé précédent, et peut-être Gérard, son successeur. Les autres historiens de Saint-Hubert, tels que A. Happart, R. Hancart, Fisen et Kurth, ont éliminé Eustache de la liste des supérieurs et il en va de même des annalistes liégeois contemporains, si bien qu'il faut considérer cet abbatit comme fort douteux.

GÉRARD. Pas plus que le précédent, cet abbé ne peut être retenu dans la liste des abbés qui ont dirigé le monastère de Saint-Hubert. D'après A. Happart (12), Gérard était à la tête de

(1) G. KURTH, *Chartes...*, 141. — C'est à cette occasion qu'il est fait mention pour la première fois du « bourg » de Saint-Hubert.

(2) G. KURTH, *Chartes...*, 148 et 149, J. RAMACKERS, *Papsturkunden in den Nederlanden*, 412, Berlin, 1933 et C. WAMPACH, *Urkunden...*, I, 707.

(3) G. KURTH, *Chartes...*, 150.

(4) G. KURTH, *Chartes...*, 161 et 166. — Pour ce dernier, ces deux documents doivent se placer entre 1189 et 1191 alors que V. DELAVILLE-LE ROULX, *Cartulaire général de l'Ordre des hospitaliers de S.J. de Jérusalem*, I, 253, Paris, 1894, faisait remonter cette cession jusqu'à l'année 1167. Mais P. Bonenfant, dans son édition des actes des ducs de Brabant (à paraître), montrera, croyons-nous, qu'il faut situer ces textes plutôt vers 1185.

(5) H. GOFFINET, *Orval...*, 105.

(6) G. KURTH, *Chartes...*, 159.

(7) Pour G. KURTH, *Chartes...*, 160, l'acte est postérieur au 25 mai 1189 à cause d'une mention comme témoin de Nicolas, châtelain de Bouillon, mais C.-G. ROLLAND, *Les seigneurs et comtes de Rochefort*, dans *Annales de la Soc. archéol. Namur*, XX, 342, Namur, 1892, ne place ce texte que vers 1203.

(8) Pour B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus...*, 67 et B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Saint-Hubert...*, 348, il résigna sa charge après six ans d'abbatit, entre les mains de l'archevêque de Cologne, Brunon III, et mourut le 15 septembre 1189. — Pour la *Gallia christiana*, III, 973, Jean II ne figure pas comme abbé de Saint-Hubert, n'étant que le compétiteur d'Elbert ; elle a confondu ici Jean I et Jean II, erreur qui sera reprise par H. GOFFINET, *Orval...*, 81. — Pour B. FISEN, *Flores ecclesiae Leodiensis*, 439, Liège, 1647, il fut abbé jusqu'en 1193, tandis que pour G. KURTH, *Chartes...*, LIX, Jean II fut abbé de 1183 au 15 septembre 1189 (l'on sait que de 1181 à 1183, il le considère comme un coadjuteur de Conon).

(9) G. KURTH, *Chartes...*, 194, 211 et 271.

(10) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 1531, *Fundatio*, 99^{vo}.

(11) *Gallia Christiana*, III, 973.

(12) B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus...*, 682, suivi par B. FISEN, *Flores...*, 439 et *Gallia christiana*, III, 973.

l'abbaye de Prüm lorsqu'il fut imposé à Saint-Hubert par Brunon de Cologne. Il aurait administré cette institution en intrus pendant un an. Pour R. Hancart par contre (1), Gérard ne fut pas un intrus mais un abbé légitime qui dirigea le couvent de Saint-Hubert à titre provisionnel durant la vacance du siège archiépiscopal (1193-1194). En fait, Gérard fut abbé de Prüm de 1184 à 1212 et ne vint jamais à Saint-Hubert (2). A aucun moment, en effet, que ce soit dans les chartes de Prüm (3), dans les registres de Brunon de Cologne (1191-1193) (4) ou dans les annales de Prüm (5), il n'est fait allusion à une administration éventuelle de celui-ci à Saint-Hubert.

GODEFROID, chanoine de Justemont, imposé par Brunon de Cologne en 1193, aurait dirigé Saint-Hubert en intrus pendant un an (6).

PHILIPPE, moine hubertin, soutenu par l'évêque de Liège, Albert de Cuyck, aurait été déposé par ce dernier l'année même de sa nomination comme abbé de Saint-Hubert (7) en 1194.

THIBAUT, moine de Saint-Pierre de Hautvillers, aurait, avec l'appui de l'évêque de Liège, régi l'abbaye en intrus pendant quatre ans de 1194 à 1198. A cette dernière date, il aurait résigné sa charge entre les mains de l'évêque (8).

Ces cinq derniers abbés, que les chroniqueurs des XVI^e et XVII^e siècles ont placés à l'extrême fin du XII^e siècle, n'ont vraisemblablement jamais dirigé l'abbaye de Saint-Hubert et il semble exclu d'envisager qu'il puisse s'agir d'abbés intrus (9). De toute manière, étant donné que la dernière mention certaine de Jean II se situe en 1189 et qu'il faut attendre 1200 pour voir apparaître de manière indiscutable un nouvel abbé dont le nom soit connu, il n'y a que deux hypothèses possible : ou bien Jean II gouverna Saint-Hubert jusque dans les dernières années du XII^e siècle ; ou bien l'abbaye connut une telle période d'instabilité que quelques supérieurs y défilèrent, dont aucun document contemporain n'a gardé de trace mais dont le souvenir serait parvenu jusqu'au temps de Hancart, Happart et l'auteur de la *Fundatio*. Il convient d'ajouter que ces derniers font état de difficultés graves qu'aurait connues l'abbaye à cette époque : la discipline se serait effondrée (10) et des dettes importantes auraient grevé les finances du monastère (11). Nous ne sommes guère en état aujourd'hui de démontrer le sérieux de ces affirmations : si, de fait, l'on ne rencontre dans les textes que deux donations de rentes, l'une de quinze livres (12)

(1) B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Saint-Hubert...*, 351.

(2) Cfr G. KURTH, *Chartes...*, LXI.

(3) H. BEYER, *Urkundenbuch zur Geschichte der mittelhheinischen Territorien*, I, Coblenz, 1860.

(4) R. KNIPPING, *Die Regesten der Erzbischöfe von Köln im Mittelalter*, II, Bonn, 1901.

(5) H. EGGER, *Annales de Prüm*, dans *M.G.H., S.S.*, XV, 1289-92.

(6) Cfr B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Saint-Hubert*, 353. — B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus...*, 68. — B. FISEN, *Flores...*, 440. — A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 1531, *Fundatio*, 100 et la *Gallia christiana*, III, 973. — Seuls B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Saint-Hubert...*, 354 et B. FISEN, *Flores...*, 100, le considèrent comme un intrus.

(7) Cfr B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Saint-Hubert...*, 353. — B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus...*, 68. — B. FISEN, *Flores...*, 440. — A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 1531, *Fundatio*, 100 et la *Gallia christiana*, III, 973. — Il s'agit pour R. Hancart et pour B. Fisen encore d'un intrus.

(8) Cfr B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Saint-Hubert...*, 353. — B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus...*, 68. — B. FISEN, *Flores...*, 440. — A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 1531, *Fundatio*, 100 et *Gallia christiana*, III, 973. — Thibaut est considéré par R. Hancart et B. Fisen comme le troisième intrus.

(9) Voir à ce sujet G. KURTH, *Chartes...*, LXII et J. HOCKAY, *L'abbaye de Saint-Hubert durant les derniers siècles du moyen-âge*, mémoire de licence, Univ. Louvain, 8, Louvain, 1949.

(10) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 1531, *Fundatio*, 101v°.

(11) B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus...*, 68, parle de mille cinq cents livres de dettes, tandis que dans la *Fundatio*, 100v°, aux A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 1531, on peut lire : *ecclesiam gravi debitorum pressam*.

(12) G. KURTH, *Chartes...*, 170.

l'autre, de quatorze marcs (1), il est peut-être aventureux de parler des conséquences à Saint-Hubert des désordres que connut l'évêché de Liège après la mort de Raoul de Zähringen (2).

GUILLAUME qui aurait été moine (3), puis prieur de Saint-Hubert (4) avant de se voir élire à l'unanimité abbé (5) en 1198 aurait dirigé le monastère pendant environ quatorze années, la date de sa mort (6) étant fixée au 1^{er} février 1212. Ce supérieur redonna au couvent la stabilité qu'il avait perdue. Les documents sont à cet égard très significatifs : d'une part, les donateurs se manifestent à nouveau — en 1203, l'avoué de Saint-Hubert, Henri de Mirwart lui céda un alleu à Gembes (7), en 1209, le monastère recevait une dîme à Rupt (8) — ; d'autre part, Guillaume serait parvenu à libérer l'abbaye de mille cinq cents livres de dettes (9) et aurait obtenu de son avoué la suppression des procurations (10). Sur le plan spirituel également, il convient de faire état d'une restauration possible de l'observance (11), de la conclusion d'associations de prières avec les abbayes de Stavelot (12) en 1211 et de Malmédy (13) en 1212. Guillaume est mentionné dans de nombreux textes relatifs à l'abbaye-mère et à ses prieurés (14) — notamment lorsqu'il céda au prieur d'Evergnicourt les biens que l'abbaye possédait à Noyers en accense viagère (15) — et dut faire face à certaines contestations en matière d'avouerie (16) ainsi qu'en matière de propriété (17).

(1) G. KURTH, *Chartes...*, 172.

(2) E. DE MOREAU, *Histoire de l'Église...*, III, 79-80. — G. KURTH, *Chartes...*, LX. — J. HOCKAY, *Saint-Hubert...*, 2 et J. BAUDHUIN, *Saint-Hubert...*, 93.

(3) Cfr B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus...*, 68. — Certains chroniqueurs tels que B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Saint-Hubert...*, 354, et l'auteur de la *Fundatio*, 100v°, aux A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 1531, ont vu en Guillaume un ancien moine de Prüm.

(4) On rencontre un prieur du nom de Guillaume dans trois actes datés respectivement de 1181 : G. KURTH, *Chartes...*, 136 et H. GOFFINET, *Orval...*, 82 ; 1181-89 : G. KURTH, *Chartes...*, 137 et 1189-91 : G. KURTH, *Chartes...*, 163.

(5) B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus...*, 68 et *Gallia christiana*, III, 973. — B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Saint-Hubert...*, 354, situe son élection en 1200.

(6) L'année de sa mort donnée par B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus...*, 68 et B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Saint-Hubert...*, 354, est confirmée par Renier de Saint-Jacques : *Annales*, dans *M.G.H., S.S.*, XVI, 664. — En ce qui concerne le jour de sa mort, la *Gallia christiana*, III, 973, la place le 14 février, ayant confondu le nombre d'années d'abbatit avec les kalendes de février. Guillaume est cité comme abbé défunt en 1215 : G. KURTH, *Chartes...*, 224.

(7) G. KURTH, *Chartes...*, 194. — Gembes, prov. de Luxembourg, cant. de Wellin.

(8) G. KURTH, *Chartes...*, 202. — Cette donation allait provoquer certaines difficultés. — Rupt, dépendance de Montmédy, France, département des Ardennes.

(9) B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus...*, 68.

(10) B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus...*, 68 et A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 1531, *Fundatio*, 100v°.

(11) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 1531, *Fundatio*, 101v°.

(12) G. KURTH, *Chartes...*, 209, et J. HALKIN-C.-G. ROLAND, *Chartes de Stavelot-Malmédy*, II, 7-8.

(13) G. KURTH, *Chartes...*, 216, et J. HALKIN-C.-G. ROLAND, *Chartes de Stavelot-Malmédy*, II, 9. — D'après B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Saint-Hubert...*, 356, cette union s'étendit à de nombreuses autres abbayes telles que Saint-Remi de Reims, Lobbes, Saint-Laurent et Saint-Jacques de Liège, Prüm, Orval, Saint-Pantaléon de Cologne, Altwiler, Florennes, Waulsort, Echternach, Saint-Remi près de Rochefort... En fait, il faut étaler ces unions dans le temps puisque l'on sait que celle de Saint-Remi de Reims ne se réalisa qu'en 1247. De plus, il ne nous a pas été possible de contrôler si Saint-Hubert conclut des associations de prières avec toutes les institutions précitées.

(14) Cfr des documents d'entre 1200 et 1212 : G. KURTH, *Chartes...*, 177, 183, 184, 185-187, 191, 194, 196, 198, 202, 204, 205, 206, 209, 211-212, 216. — G. SAIGE et H. LACAÏLE, *Trésor des chartes du comté de Rethel*, I, 40, Monaco, 1902 (1200). — E. PONCELET, *Actes des princes-bégués de Liège. Hugues de Pierrepont*, 18, Bruxelles, 1941 (1203). — J. BERTHOLET, *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg et du comté de Chiny*, VI, *Preuves* I, 1 (1203). — H. GOFFINET, *Orval...*, 165 (1211). — C. WAMPACH, *Urkunden...*, II, 18 (1205) ; J. HALKIN-C.-G. ROLAND, *Chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmédy...*, II, 7-8, 9 (1211 et 1212).

(15) G. KURTH, *Chartes...*, 204. — Noyers, France, département des Ardennes.

(16) En 1200, l'abbé fait un accord avec le comte de Rethel sur les droits d'avouerie de celui-ci sur les biens de l'abbaye à Cheveuges : cfr G. KURTH, *Chartes...*, 177 et G. SAIGE et H. LACAÏLE, *Chartes de Rethel...*, I, 40.

(17) Il est question d'un accord concernant une dîme sur un vignoble de l'abbaye à Anseremme en 1203 : G. KURTH, *Chartes...*, 191 et E. PONCELET, *Hugues de Pierrepont...*, 18 ; du règlement d'une contestation sur un bois à Tremblois

THIERRY III DE WAHA qui était neveu de Lambert de Waha, chanoine de Saint-Lambert de Liège (1), et que l'on rencontre comme prieur d'Evergnicourt en 1210 (2) et en 1212 (3), dut être élu à la dignité abbatiale (4) au cours de cette même année 1212. Il apparaît avec ce titre à de nombreuses reprises entre cette date et le mois de mars 1238 (5). D'après les chroniqueurs, il serait mort (6) le 13 juillet 1242, moment qu'il est permis de retenir puisque le successeur de Thierry est cité (7) à partir du 20 juin 1244. Parmi les actes intéressants qui concernent la période d'abbatiat de ce supérieur, il convient de relever, outre quelques donations — en 1223, l'église paroissiale d'Aye (8) ; en mars 1223, les biens de Waha légués par l'oncle de l'abbé, Lambert chanoine de Saint-Lambert de Liège (9) ; en avril 1226, des parts de dîmes à Oisy, Chairières et Grosfays (10) —, plusieurs achats tels que, en 1215, la dîme de Witry près de Bastogne pour vingt-quatre livres de Metz (11) ; en 1226, des parts de dîmes à Oisy, Chairière et Grosfays (12) et, en septembre 1229, un alleu à Waha pour vingt livres de Metz (13). L'abbaye semble connaître à cette époque une situation financière favorable puisqu'elle peut mener de front une politique d'achats ainsi que des opérations de prêts d'argent liquide : en effet, le 1^{er} mai 1224, l'abbé Thierry prenait en engagère pour cent quarante livres soixante sous de Valenciennes les dîmes que possédait le chevalier Thomas de Dinant à Anseremme, Want, Lesse et Mordenne (14). Signalons encore qu'à l'occasion d'un projet d'installation d'une abbaye de cisterciennes à Rochefort, l'abbé Thierry décida d'échanger l'église de Saint-Remi située en cet endroit contre l'église de Mageret (15). Tout comme ses prédécesseurs, il dut mettre fin à des contestations touchant l'avouerie (16), les limites de terres et de bois (17) et les collations de bénéfices (18).

en 1205 : G. KURTH, *Chartes...*, 196, et de la fin d'un différend à propos des dîmes de Tintange en 1205 : G. KURTH, *Chartes...*, 198 et C. WAMPACH, *Urkunden...*, II, 18.

(1) G. KURTH, *Chartes...*, 234.

(2) G. KURTH, *Chartes...*, 204 et 621.

(3) G. KURTH, *Chartes...*, 216.

(4) G. KURTH, *Chartes...*, 217. — C'est dans cet acte qu'il est mentionné pour la première fois comme supérieur de Saint-Hubert.

(5) G. KURTH, *Chartes...*, 217, 220, 222, 224, 228, 230, 232, 234, 235, 246, 249, 251, 253, 267, 273, 274, 277. — C. WAMPACH, *Urkunden...*, II, 104, 105 et 186. — E. PONCELET, *Hugues de Pierrepont...*, 128. — A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 125 (1215-1228).

(6) B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus*, 68. — B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Saint-Hubert*, 354.

(7) G. KURTH, *Chartes...*, 301.

(8) G. KURTH, *Chartes...*, 232. — Aye, prov. de Luxembourg, cant. de Marche-en-Famenne.

(9) G. KURTH, *Chartes...*, 234.

(10) G. KURTH, *Chartes...*, 246. — Oisy, Chairière et Gros-Fays, prov. de Namur, cant. de Gedinne.

(11) G. KURTH, *Chartes...*, 224 et C. WAMPACH, *Urkunden...*, II, 104. — Witry, prov. de Luxembourg, cant. de Fauvillers.

(12) G. KURTH, *Chartes...*, 246.

(13) G. KURTH, *Chartes...*, 253.

(14) G. KURTH, *Chartes...*, 235.

(15) G. KURTH, *Chartes...*, 251 (février 1228). — Cet échange est confirmé par l'évêque de Liège en juillet 1240 : G. KURTH, *Chartes...*, 289. — Sur la fondation de cette institution, voir U. BERLIÈRE, *Abbaye de Saint-Remy*, dans *Monasticon Belge*, I, 88, Liège, 1928. — Mageret est difficilement identifiable. Est-ce Marcourt, prov. de Luxembourg, cant. de La Roche ou une dépendance de Wardin, prov. de Luxembourg, cant. de Bastogne : G. KURTH, *Chartes...*, 719 ?

(16) Cfr un accord de l'abbé avec Gilles, seigneur d'Hierges sur l'avouerie des biens de l'abbaye à Vaucelles et Doische (1214) : G. KURTH, *Chartes...*, 220-222. — E. PONCELET, *Hugues de Pierrepont...*, 128, et une sentence du tribunal de la paix de Liège qui détermine, à la demande d'Hugues de Pierrepont et de l'abbé de Saint-Hubert, les droits de l'avoué local sur les biens de l'abbaye à Terwagne : G. KURTH, *Chartes...*, 225 (28 mars 1216), et E. PONCELET, *Hugues de Pierrepont...*, 129 (1215 ou 1216).

(17) Cfr un accord avec l'abbaye de Justemont en juillet 1224 : C. WAMPACH, *Urkunden...*, II, 186, ainsi qu'un règlement en ce qui concerne les bois de Saint-Hubert à Montgauthier, le 15 novembre 1238 : G. KURTH, *Chartes...*, 284.

(18) Il s'agit du problème posé par la collation de l'église de Waha qui revient à l'abbaye : G. KURTH, *Chartes...*, 249, février 1227.

Mais si dans le domaine du temporel, le couvent paraît avoir retrouvé la stabilité, il n'en va pas de même en ce qui concerne le spirituel : le 7 juillet 1228, Thierry dut recourir à Grégoire IX pour mater les religieux rebelles, ceux-ci ayant regimbé contre la crosse et s'étant moqué des sanctions encourues (1).

Sur le plan politique, on fit appel à l'abbé Thierry le 31 décembre 1214 : le roi Frédéric le chargea ainsi que l'abbé de Lobbes de réconcilier l'évêque de Liège avec le duc de Brabant (2) ; le 23 mai 1218, le pape Honorius enjoignit Thierry et les doyens de Saint-Jean et Saint-Martin de Liège de veiller, afin de ne pas entraver l'action des croisés, à ce que le débat entre Guillaume de Hollande et le comte de Loos fût ajourné et que provisoirement les sentences d'excommunication prononcées à ce sujet restassent sans exécution (3).

ALBERT III dut être élu à la tête de la Communauté hubertine en 1242 mais on ne le rencontre dans les textes (4) qu'à partir du 20 juin 1244. Il occupa la fonction abbatiale jusqu'à sa mort survenue un 9 février en 1256 ou après (5). L'administration d'Albert III qui s'étale sur une quinzaine d'années ne semble pas avoir été aussi favorable au couvent que celle de son prédécesseur. La situation matérielle est à nouveau menacée : on n'enregistre aucun achat et de plus le supérieur de Saint-Hubert doit recourir à des usuriers de Verdun, Reims et Liège qui pressurent tellement le monastère qu'il se voit forcer de s'en plaindre auprès du pape (6) le 31 décembre 1251. En outre, on ne relève qu'une donation en date du 23 août 1252 — le duc de Brabant, Henri II cédait au couvent ses droits sur le patronage de l'église de Baisy (7) — et un échange de biens en 1254 — Saint-Hubert cédait au monastère d'Aywières ses biens de Baisy et recevait les dîmes d'Abée, Haneffe, Stiers et Jeneffe (8) —. Pour ce qui touche les problèmes de gestion du temporel monastique, signalons que l'abbé mit fin au différend qui l'opposait à Isabelle de

(1) G. KURTH, *Chartes...*, 250-251. — Voir également J. HOCKAY, *Saint-Hubert...*, 177.

(2) S. BORMANS et E. SCHOOLMEESTER, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert de Liège*, I, 175, Bruxelles, 1900.

(3) M.G.H., *Epistolae saeculi XIII^e regestis pontificum romanorum selectae*, I, 50.

(4) G. KURTH, *Chartes...*, 307.

(5) L'on a avancé à ce sujet des dates fort diverses. A. HAPPART, *Catalogus...*, 68, à la B.U.L., ms. 229, suivi par B. FISEN, *Flores...*, 439 et *Gallia christiana*, III, 973, fait mourir Albert le 9 février 1251. De son côté, R. HANCART, *Saint-Hubert...*, 359, à la B.R., ms. II, 1447, plaçait son décès avant 1256 car il l'avait rencontré dans une charte du 17 mars 1254 et, croyait-il, dans un acte de mai 1255. En réalité, Albert III apparaît avec le titre d'abbé dans des actes datés d'août et septembre 1247 : G. KURTH, *Chartes...*, 318, 319 et 320 ; 10 avril 1251 : G. KURTH, *Chartes...*, 328 et H. GOFFINET, *Orval...*, 320 ; 21 et 22 janvier 1254 : G. KURTH, *Chartes...*, 341 et 342 ; 1^{er} février 1254 : G. KURTH, *Chartes...*, 344, 345, et 17 mars 1254 : G. KURTH, *Chartes...*, 350 et, d'autre part, la charte de mai 1255 sur laquelle se fondait Hancart ne le mentionne pas nommément comme abbé : G. KURTH, *Chartes...*, 353. — Déjà G. KURTH, *Chartes...*, LXIV-LXV, avait commis une erreur inexplicable en fixant la mort d'Albert au 9 février 1254 puisque lui-même, page 350, éditait un acte du 17 mars suivant qui citait cet abbé. — J. HOCKAY, *Saint-Hubert...*, 18, a voulu corriger l'erreur de Kurth en faisant mourir cet abbé le 9 février 1255. Mais tout cela est bien incertain. Si le 9 février vient probablement d'un obituaire, aucun des millésimes avancé jusqu'ici ne peut être retenu. Nous avons en effet découvert une mention de l'abbé Albert en septembre 1255 : G. SAIGE et H. LACAÏLLE, *Chartes de Reims*, I, 260, qui rend caduques les dates proposées par Kurth et Hockay. En réalité, si l'on peut donc avancer que l'abbé Albert est mort un 9 février, tout ce que l'on peut dire c'est que c'est au plus tôt le 9 février 1256 mais que ce peut être le 9 février de l'une des années entre 1256 et 1262 (la première mention certaine d'un abbé postérieur se situe en effet le 7 mai 1262 : L. LAHAYE, *Cartulaire de Walcourt*, XXX).

(6) G. KURTH, *Chartes...*, 332-333.

(7) G. KURTH, *Chartes...*, 333.

(8) G. KURTH, *Chartes...*, 341, 342, 344, 345 et 350. — Au sujet de cet échange, voir également U. BERLIÈRE, *Notice sur d'anciennes archives de l'abbaye d'Aywières*, dans *B.C.R.H.*, 5^e s., II, 572-583. — A. VANRIE, *Notes sur l'incorporation des églises paroissiales au moyen-âge*, dans *Hommage au professeur Paul Bonenfant*, 53, Bruxelles, 1965 et R. HANON DE LOUVET et J. MARTIN, *Abbaye d'Aywières*, dans *Monasticon belge*, IV, 415, Liège, 1968. — Abée, prov. de Liège, cant. de Nandrin ; Haneffe, prov. de Liège, cant. de Jehay-Bodegnée ; Stières, dépendance de Donceel, prov. de Liège, cant. de Waremmé ; Jeneffe, prov. de Liège, cant. de Hollogne-aux-Pierres.

Montjoie à propos des droits respectifs de chacun d'eux à Nassogne (1), que le 26 novembre 1246, il s'entendit avec les seigneurs de Rochefort et de Mellier au sujet de la construction d'une maison dans le bourg de Saint-Hubert (2), que le 10 avril 1251, il régla un litige avec l'abbaye d'Orval à propos de biens à Ugny (3), et qu'en septembre 1255, Albert III et le comte de Rethel trouvèrent une solution au problème de la ville et de l'échevinage de Noyers (4). On retiendra également, dans d'autres domaines importants, l'intervention de l'abbé Albert, en septembre 1247, afin de régler les problèmes qui pouvaient se poser pour les terres de l'abbaye à Cons, suite à l'affranchissement de cette localité (5) qui avait eu lieu en 1229, qu'en 1247, le pape Innocent IV accorda une exemption bénéficiale à Saint-Hubert (6) et qu'au cours de cette même année l'abbé conclut une association de prières avec l'abbaye de Saint-Rémi de Reims (7).

RODOLPHE et **GULBERT** auraient été abbés de Saint-Hubert, d'après les chroniqueurs de l'époque moderne, aux alentours des années 1250-1260. Mais il est extrêmement difficile de se prononcer à cet égard : d'une part, on leur a assigné des durées d'abbatiats absolument fantaisistes — treize ans pour le premier, trente-trois ans pour le second — ; d'autre part, aucune charte encore conservée ne mentionne expressément le nom d'un abbé de Saint-Hubert entre septembre 1255 et le 7 mai 1262. Il est donc impossible d'éclaircir le problème de la succession des abbés entre ces deux dates. Ou bien l'on admet, mais sans preuve, comme l'a fait Kurth, l'existence de ces deux abbés (8) ; ou bien l'on admet comme hypothèse que ces deux personnages n'ont jamais gouverné Saint-Hubert et que Albert III eut comme successeur immédiat Thibaut II à une date (9) qui se situerait entre 1255 et 1262. Pour ces années, on peut relever quelques documents intéressants pour l'histoire de l'abbaye : en 1257, l'achat du quart du four banal de Saint-Hubert pour la somme de vingt-six livres de blancs (10) ; le 28 novembre 1258, la prolongation par le pape Alexandre IV, pour cinq ans, du privilège accordé par son prédécesseur en 1247, à savoir l'exemption bénéficiale (11) ; en février 1262, le règlement d'une contestation par l'évêque de Liège au sujet de l'avouerie des biens de l'abbaye à Tilleur (12).

(1) L'abbaye de Saint-Hubert y possède un Chapitre. — Voir les actes relatifs à celui-ci dans G. KURTH, *Chartes...*, 308, 337 et 347.

(2) G. KURTH, *Chartes...*, 314. — Cet acte est particulièrement intéressant en ce qui concerne les droits fonciers de l'abbaye sur le territoire de la ville de Saint-Hubert. On dispose encore d'un autre texte relatif à une maison à Saint-Hubert qui date d'août 1247 : G. KURTH, *Chartes...*, 317.

(3) G. KURTH, *Chartes...*, 328 et H. GOFFINET, *Orval...*, 320 lequel hésite entre le 10 avril 1251 (style de Pâques) et le 21 mars 1250 (style de Noël). — Ugny, France, département de Meurthe et Moselle.

(4) G. SAIGE et H. LACAÏLLE, *Chartes de Rethel*, I, 260.

(5) G. KURTH, *Chartes...*, 319. — C. JOSET, *Les villes du pays de Luxembourg (1190-1383)*, 43, Louvain, 1940, n'a malheureusement pas tenu compte de cet acte important pour la genèse de la ville neuve de Cons.

(6) G. KURTH, *Chartes...*, 321.

(7) G. KURTH, *Chartes...*, 318.

(8) G. KURTH, *Chartes...*, LXV lequel n'a cependant pas réussi à vaincre toutes les difficultés soulevées par ce problème : on le voit, par exemple, page LXV, avancer comme preuve de ce que l'abbé Rodolphe aurait pu exister une mention anonyme d'un abbé à la date du 22 mai 1262 et se demander s'il s'agit de Rodolphe ou Gulbert alors que page LXVI il établit que Thibaut II était abbé dès le 7 mai 1262 !

(9) Il ne semble pas en effet que l'on puisse envisager une vacance abbatiale à cette époque : un acte du 5 septembre 1258 mentionne anonymement le supérieur du couvent : G. KURTH, *Chartes...*, 362, mais il faut dire que les faits dont on parle dans ce document sont antérieurs à sa date de sorte qu'il pourrait fort bien s'agir d'Albert III ; une autre charte du 11 avril 1262 : G. KURTH, *Chartes...*, 370, cite aussi l'abbé de Saint-Hubert sans dire son nom et il pourrait s'agir dans ce cas d'une mention anonyme de Thibaut II.

(10) G. KURTH, *Chartes...*, 358.

(11) G. KURTH, *Chartes...*, 362.

(12) G. KURTH, *Chartes...*, 366.

THIBAUT II apparaît comme supérieur (1) à partir du 7 mai 1262. Il est cité de nombreuses fois (2) par la suite jusqu'au 19 mars 1299. Si l'on se réfère aux chroniqueurs hubertins (3), son obit se placerait au 29 décembre et comme son successeur est mentionné pour la première fois le 3 septembre 1302 (4), il ne pourrait s'agir que de 1299, 1300 ou 1301. La situation financière difficile qu'avait connue Albert III avait dû se rétablir rapidement puisque Thibaut II, dès son entrée en fonction, pratiqua une politique d'achats : tout d'abord, il se procura le capital nécessaire — en vendant des rentes à un laïc (5) — pour pouvoir acquérir des terres à Telnay et Bertrix pour quatre cent quatre livres de blanc et cent soixante treize livres parisis (6). Quelque dix ans plus tard, le 1^{er} mai 1285, il acheta pour cinquante marcs de Liège le tiers du bois de Champlon (7) ; le 20 avril 1289, il prit possession d'un bois à Chauvency pour quarante livres tournois (8) et, le 16 janvier 1290, de biens à Neuwillers pour un montant de trois cent vingt livres de petits tournois (9). L'abbé Thibaut acquit encore le 7 avril 1293 des terres à Flabeuville et Sivery le Petit pour cent dix livres tournois (10) et, le 24 février 1295, les droits d'avouerie sur des terres à Flabeuville (11). Si ce supérieur de Saint-Hubert put développer ainsi le patrimoine foncier du couvent, il faut y voir les effets de l'activité religieuse intense que connut l'abbaye à ce moment : le 23 août 1289, Thibaut II obtint du pape des indulgences spéciales pour ceux qui visiteraient l'église de Saint-Hubert certains jours de fêtes (12). Cette mesure devait créer un regain de vénération pour les reliques du saint et promouvoir les pèlerinages au monastère. Les archives contiennent encore plusieurs documents relatifs notamment à des échanges de terres, permettant un regroupement du patrimoine foncier, — le 24 novembre 1271, l'abbé procéda à un échange de terres féodales avec le comte Louis de Chiny : le couvent céda ses terres de Virton et en recevait à Chauvency (13) —, à des constitutions de rentes (14), à des fondations d'autels (15), à des transactions découlant de certains litiges (16).

(1) L. LAHAYE, *Cartulaire de Walcourt*, XXX.

(2) Cfr le 26 janvier 1264 : G. KURTH, *Chartes...*, 375 ; le 28 avril 1270 : G. KURTH, *Chartes...*, 386 ; novembre 1270 : G. KURTH, *Chartes...*, 387 ; le 24 novembre 1271 : G. KURTH, *Chartes...*, 390 et H. GOFFINET, *Les comtes de Chiny*, 361, Arlon, s.d. qui date cet acte du 25 novembre ; le 7 novembre 1272 : G. KURTH, *Chartes...*, 392 et 393 (deux actes) ; février 1274 : G. KURTH, *Chartes...*, 396 ; 2 octobre 1279 : G. KURTH, *Chartes...*, 402 et C. WAMPACH, *Urkunden...*, IV, 588 et 589 ; mai 1286 : G. KURTH, *Chartes...*, 409 ; 16 janvier 1290 : G. KURTH, *Chartes...*, 413, 2 mai 1291 : G. KURTH *Chartes...*, 416. — C. WAMPACH, *Urkunden...*, V, 410 et A. VERKOOREN, *Inventaire des chartes et cartulaires du Luxembourg*, I, 255, Bruxelles, 1914 ; 14 mai 1292 : G. KURTH, *Chartes...*, 422 ; 13 mai 1293 : G. KURTH, *Chartes...*, 425 ; 8 juillet 1294 : G. KURTH, *Chartes...*, 430 et C. WAMPACH, *Urkunden...*, V, 567 ; 2 janvier 1295 : G. KURTH, *Chartes...*, 432 ; 4 mars 1295 : G. KURTH, *Chartes...*, 436 et H. GOFFINET, *Cartulaire de Chiny*, 391 ; 6 mars 1298 : G. KURTH, *Chartes...*, 442. — C. WAMPACH, *Urkunden...*, VI, 158-159 et A. VERKOOREN, *Inventaire...*, I, 286-287, et 19 mars 1299 : G. KURTH, *Chartes...*, 445.

(3) B.R., ms. II, 1447, R. HANGART, *Saint-Hubert...*, 359. — Les historiens de Saint-Hubert sont tentés de choisir 1301. — Voir à ce sujet G. KURTH, *Chartes...*, LVI et J. HOCKAY, *Saint-Hubert...*, 23.

(4) G. KURTH, *Chartes...*, 449.

(5) G. KURTH, *Chartes...*, 387-389 ; acte de novembre 1270 qui fait allusion à des événements antérieurs.

(6) G. KURTH, *Chartes...*, 375 ; quittance partielle pour l'opération en cours (26 janvier 1264).

(7) G. KURTH, *Chartes...*, 406.

(8) G. KURTH, *Chartes...*, 409.

(9) G. KURTH, *Chartes...*, 413. — Neuwillers, dépendance de Recogne, prov. de Luxembourg, cant. de Neufchâteau.

(10) G. KURTH, *Chartes...*, 424. — Sivery le Petit, France, département de Meurthe et Moselle ; Flabeuville, dépendance de Colmey, France, département de Meurthe et Moselle.

(11) Il s'agit d'un rachat : Cfr G. KURTH, *Chartes...*, 434.

(12) G. KURTH, *Chartes...*, 412.

(13) G. KURTH, *Chartes...*, 390 et H. GOFFINET, *Les comtes de Chiny*, 361 donnent le 25 novembre et non le 24.

(14) Cfr en mai 1286 où l'abbé constitue une rente sur des biens du couvent à Noyers et Nouvion : G. KURTH, *Chartes...*, 409.

(15) En novembre 1270, un autel est fondé dans l'église de l'abbaye par Renier, chevalier de Revogne : G. KURTH, *Chartes...*, 387.

(16) Des différends surgissent fréquemment au sujet du droit de patronat de certaines cures : en 1272, il est question de celle d'Étalle, en 1279, de celle de Warnach qui appartient à Saint-Hubert et à Notre-Dame de Luxembourg : cfr

JEAN III DE BOUILLON devait être prieur d'Evergnicourt (1) avant d'être élu à la dignité abbatiale en 1300, 1301 ou 1302 (2). Il allait diriger ce monastère (3) jusqu'à la fin de l'année 1312 et prendre à cette date la direction du prieuré d'Evergnicourt qu'administrerait jusque-là son successeur à Saint-Hubert, Henri de Viel (4). Les chartes qui couvrent cette période d'environ dix ans contiennent fort peu d'éléments intéressants à reprendre : en septembre 1314, les échevins de Liège reconnaissent que le remplacement d'un échevin défunt à Saint-Hubert incombait à l'abbé (5) ; le 13 mai 1317, le couvent cédait à cens une pièce de terre à Anseremme à charge pour le preneur d'édifier un moulin à farine (6).

HENRI DE VIEL (7) qui était issu d'une famille noble — il était fils d'Henri, chevalier et seigneur de Vyle en Condroz, et frère de Gérard qui devint seigneur du même lieu (8) — remplissait la fonction de prieur d'Evergnicourt (9) quand on le choisit pour succéder à Jean III à la tête du couvent de Saint-Hubert (10), le 5 janvier 1313. Les apparitions de cet abbé dans les chartes sont nombreuses (11) jusqu'au début de l'année 1364 ; c'est, en effet, avant le 12 avril

G. KURTH, *Chartes...*, 392 et 393, 402 et C. WAMPACH, *Urkunden...*, IV, 588 et 589 ; au sujet du droit de l'abbaye sur certains biens — notamment à Hampteau, le 19 avril 1284, et où il est intéressant de relever l'existence de mines de fer appartenant au monastère hubertin : G. KURTH, *Chartes...*, 405, et à Chauvency en 1295 : G. KURTH, *Chartes...*, 436. — H. GOFFINET, *Les comtes de Chiny*, 391 —, au sujet de certaines successions, telle que celle de Thierry de Mirwart, avoué de Saint-Hubert (notons au passage les droits de ce dernier sur « la bourgeoisie de Saint-Hubert et entre autres sur les winages et étalages ») : G. KURTH, *Chartes...*, 416 ; C. WAMPACH, *Urkunden...*, V, 410 ; A. VERKOOREN, *Inventaire...*, I, 255.

(1) On rencontre un Jean, prieur de cette communauté en 1298 : G. KURTH, *Chartes...*, 443.

(2) Son prédécesseur mourut un 29 décembre d'une année qui s'échelonne entre 1299 et 1301 puisque la dernière mention qu'on ait de lui date du 19 mars 1299 et la première de son successeur, du 3 septembre 1302.

(3) L'abbé Jean apparaît nommément dans des actes des 3 septembre 1302 : G. KURTH, *Chartes...*, 449, et 23 juillet 1311 : G. KURTH, *Chartes...*, 461. Il abdiqua de ses fonctions à la fin de l'année 1312, son successeur étant élu le 5 janvier 1313 : *Regestum Clementis papae 7*, VIII, 192, n° 9347, Rome, 1888.

(4) Cfr *Regestum Clementis papae 7*, VIII, 192, nos 9347 et 9346. — Les chroniqueurs de l'époque moderne ont donné une chronologie tout à fait erronée de cet abbé en voulant placer son décès soit en 1344 : B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus...*, 69, B. FISEN, *Flores...*, 440, *Fundatio*, 101v°, aux A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 1531 et *Gallia christiana*, III, 974 ; soit avant 1339 : B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Saint-Hubert...*, 361, à cause d'une charte du 11 janvier 1339 où apparaissait l'abbé suivant. — La *Gallia christiana*, pour sa part, tout en retenant la date de mort de 1344 émet deux hypothèses, l'une qui verrait deux supérieurs à la tête de Saint-Hubert, un Jean III avant 1323 et un Jean IV avant 1344, l'autre qui ferait abdiquer Jean III avant 1323 pour ne le voir mourir qu'en 1344. — Si ces auteurs ont étendu à ce point les termes d'abbatit de Jean III c'est qu'ils ont fait de lui le promoteur de la réforme de 1330 alors qu'elle est l'œuvre de son successeur. — Ce qu'il y a d'étonnant c'est que l'on dispose d'actes mentionnant Jean de Viel à partir du 26 mars 1317 : G. KURTH, *Chartes...*, 581, et que l'on sait que Jean III était décédé en 1330 : G. KURTH, *Chartes...*, 518. — G. KURTH, *Chartes...*, LXVI-LXVII et 512-513, qui n'a pas eu connaissance du document contenu dans les archives vaticanes relatif à l'abdication de Jean III et à la nomination d'Henri de Viel, place la mort de Jean entre le 23 juillet 1311 (dernière mention) et le 26 mars 1317 (première mention de son successeur).

(5) A. VERKOOREN, *Inventaire...*, I, 22.

(6) G. KURTH, *Chartes...*, 386.

(7) Il ne faut pas confondre celui-ci avec un autre Henri de Viel, son neveu, qui fut nommé prieur de Cons, le 30 mars 1360 : U. BERLIÈRE, *Suppliqués d'Innocent VI (1352-1362)*, n° 1422, Bruxelles, 1911. — Il est cité comme tel le 14 novembre 1361 : G. KURTH, *Chartes...*, 337.

(8) C. DE BORMAN, A. BAYOT et E. PONCELET, *Œuvres de Jacques de Henricourt*, I, 179, et II, 392, Bruxelles, 1910-1925. — A. DELVAUX DE FENFFE, *Les abbés de Saint-Hubert du XIV^e au XVIII^e siècle*, 12, donne le blason.

(9) *Regestum Clementis papae 7*, VIII, 192, n° 9346.

(10) *Regestum Clementis papae 7*, VIII, 192, n° 9347. — C'est la première fois que l'on connaît la date précise de désignation d'un abbé de Saint-Hubert. Il fut nommé par le pape et dut faire serment de fidélité à l'évêque de Liège.

(11) Cfr notamment des actes des 5 octobre 1313 : R. PETIT, *Inventaire des archives du prieuré et de la seigneurie de Muno*, 93, Bruxelles, 1961 ; 26 mars 1317 : G. KURTH, *Chartes...*, 581 ; 27 août 1320 : G. KURTH, *Chartes...*, 493 ; 30 décembre 1322 : S. BORMANS et E. SCHOOLMEESTERS, *Saint-Lambert de Liège...*, III, 263 ; 30 décembre 1323 : S. BORMANS et E. SCHOOLMEESTERS, *Saint-Lambert de Liège*, IV, 309 et H. GOFFINET, *Cartulaire de Chiny*, 452 ; 30 septembre 1330 : G. KURTH, *Chartes...*, 513 ; 13 octobre 1330 : A. FAYEN, *Lettres de Jean XXII*, I, 450, Rome, 1908 ; 2 février 1334 : G. KURTH, *Chartes...*, 538 ; 11 janvier 1339 : G. KURTH, *Chartes...*, 542 ; 10 avril 1342 : G. KURTH, *Chartes...*, 552 et

de cette dernière année que, à la suite de son âge avancé, il fut remplacé par Henri d'Almonsee (1). Selon l'obituaire renseigné par les chroniqueurs, le jour de son décès se placerait un 26 août mais il est malaisé d'établir l'année de sa disparition (2). L'abbatiat d'Henri de Viel qui court sur un demi-siècle est fort important pour l'histoire de cette institution. C'est à lui en effet que l'on doit une réforme complète du couvent en 1330. Si l'on reprend les documents qui précèdent ce tournant tant spirituel que temporel de la Communauté de Saint-Hubert, il est intéressant de signaler que, le 26 mars 1317, l'abbé vendit des biens à Ruth et Flabeuville pour la somme de quatre cents livres tournois (3), qu'en cette même année, il dut avoir recours au pape pour obtenir l'autorisation de punir les délinquants nonobstant tout appel (4), qu'en 1317, Jean XXII donna ordre au prieur de Saint-Maurice de Reims d'agir en faveur de Saint-Hubert pour ce qui concerne ses propriétés contestées de la région de Trèves (5). En 1322, le pape intervenait à nouveau pour que soit mis fin aux vols, rapt et pillages sur les biens rémois appartenant au monastère (6). Les difficultés internes que connut le couvent à cette date expliquent facilement la réforme voulue par le supérieur de Saint-Hubert. C'est avec l'appui des prieurs de Cons, Prix et Mirwart qu'Henri de Viele entama sa réforme dont les statuts furent approuvés par l'évêque de Liège, Adolphe de la Marck (7), le 30 septembre 1330. Ceux-ci constituaient une série d'ordonnances destinées à restaurer l'état spirituel et temporel du monastère. Les points les plus importants en étaient le retour à la vie commune, la répartition des biens entre l'abbé et le couvent et l'interdiction de vendre des pensions ou de proroger celles qui avaient été vendues (8). On a conservé de l'époque de la réforme deux états de biens, l'un de peu postérieur et qui répartit les revenus des biens conventuels entre l'office de la chambrerie, l'office de l'infirmier et le couvent proprement dit (9) ; le second datant de 1354 et donnant un état des revenus

A. VERKOOREN, *Inventaire...*, II, 251 ; 30 septembre 1345 : P. VAN ISACKER et U. BERLIÈRE, *Lettres de Clément VI (1342-1352)*, 625, Bruxelles, 1914 ; 11 novembre 1348 : G. KURTH, *Chartes...*, 560 ; 30 mai 1350 : G. KURTH, *Chartes...*, 570 ; 7 septembre 1350 : U. BERLIÈRE, *Suppliques de Clément VI (1342-1352)*, 000, Bruxelles, 1906 ; 16 juillet 1355 : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 98 ; 11 juin 1356 : S. BORMANS et E. SCHOOLMEESTERS, *Saint-Lambert de Liège...*, IV, 288 ; 11 et 12 juin 1359 : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 1469 et S. BORMANS et E. SCHOOLMEESTERS, *Saint-Lambert de Liège...*, IV, 287-289 ; 20 février 1362 : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 1205 ; 12 février 1362 : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 403 ; 11 décembre 1362 : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 677 ; 11 juin 1363 : *B.C.R.H.*, 3^e s., II, 315 ; 11 juillet 1363 : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 1469 ; 22 janvier 1364 : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 1166).

(1) Le 12 avril 1364, le successeur de Henri de Viel promet son *servitium commune*, ce qui permet d'affirmer qu'il n'occupe plus la fonction abbatiale : cfr U. BERLIÈRE, *Inventaire des libri obligationum et solutionum des archives vaticanes*, 68, n° 590, Rome, 1904.

(2) Son homonyme, le prieur de Cons, vivait, en effet, durant cette même période et si l'on rencontre un Henri de Viel, moine de Saint-Hubert, le 9 juin 1366 : A. FIERENS-C. THON, *Lettres d'Urbain V*, I, 834, Rome, 1928, il est impossible de savoir duquel il s'agit. — Le jour de son décès nous est donné par B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus...*, 69 et B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Saint-Hubert...*, 361. — Mais pour ce qui est la fin de son règne, les chroniqueurs ont des avis fort divergents : pour B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus...*, 69, il aurait gouverné jusqu'en 1371 ; pour B. FISEN, *Flores...*, 440 et la *Gallia christiana*, III, 974, jusqu'en 1348 et pour B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Saint-Hubert...*, 361, jusqu'en 1364 (ce dernier auteur se sert d'une bulle d'Urbain V du 30 mai 1364 acceptant la résignation d'Henri, laquelle, selon G. KURTH, *Chartes...*, 592, serait toujours restée à l'état de projet). — G. KURTH, *Chartes...*, LXVII-LXVIII, place la fin de l'abbatiat d'Henri entre le 11 septembre 1364 (dernière mention), le 30 août 1366 (première mention de son successeur) et sa mort, le 26 août 1365.

(3) G. KURTH, *Chartes...*, 581.

(4) G. KURTH, *Chartes...*, 479.

(5) G. KURTH, *Chartes...*, 481.

(6) G. KURTH, *Chartes...*, 497.

(7) G. KURTH, *Chartes...*, 513, édite ce texte d'après une copie du XVII^e siècle sur papier : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 127, mais il existe un rentier de l'abbaye : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 152, contenant une copie du XV^e siècle sur parchemin.

(8) G. KURTH, *Chartes...*, 513 et sv.

(9) G. KURTH, *Chartes...*, 522-526.

avec la liste des églises à la collation de l'abbé (1). Parmi les documents qui furent rédigés de 1330 à la fin de l'administration d'Henri de Viel, à savoir en 1364, il convient d'en relever un certain nombre qui témoignent d'une situation plus saine dans la gestion du patrimoine foncier du couvent : le 2 février 1334, un marché hebdomadaire fut institué à Saint-Hubert (2) ; le 11 janvier 1339, l'abbé acheta une maison à Terwagne (3) ; le 23 novembre suivant, Henri de Viel racheta pour cent florins d'or une rente sur le prieuré de Prix (4) ; le 3 août 1355, il obtenait une lettre de sauvegarde émanant de Wenceslas, duc de Luxembourg à l'intention des biens de Chauvency (5) ; en 1357, le seigneur de Profonderue légua au monastère des biens à Vassoigne (6) ; le 4 mai 1362, il était question du transport par le couvent de sa *villa* de Givet avec tous ses droits à l'exception des dîmes grosses et menues et du patronage (7) ; le 24 mai suivant, on fit don à l'abbaye d'une maison à Mouzon (8). A côté de ces textes, il en existe encore un certain nombre relatif à des règlements de litiges (9). Notons également que l'abbé Henri de Viel fut présent en tant que pair de Bouillon le 11 juin 1359, lorsque Wenceslas, fils de Charles IV prêta serment à l'évêque de Liège comme seigneur de Mirwart (10) et que le lendemain ce fut à l'abbé en personne que le duc rendit hommage comme avoué de l'abbaye, car si le territoire de Mirwart était fief de l'évêché, l'avouerie en revenait au monastère ardennais (11). Le 11 juillet 1343, le pape Clément VI après avoir accordé à Jean l'Aveugle la dîme de tous les revenus ecclésiastiques du comté de Luxembourg, s'adressa à l'abbé de Saint-Hubert et à celui de Notre-Dame de Munster à Luxembourg en les exhortant tous deux à se montrer diligents (12).

(1) G. KURTH, *Chartes...*, 584-591. — Il s'agit de la première liste de paroisses que l'on possède pour cette institution. — Voir à ce sujet, L.-E. HALKIN, *Introduction à l'histoire paroissiale de l'ancien diocèse de Liège*, Bruxelles, 1935, et J. HOCKAY, *Saint-Hubert...*, 150.

(2) G. KURTH, *Chartes...*, 538 : analyse d'après L. DEVILLERS, *Monuments pour servir à l'histoire de la province de Namur*, III, 340, Bruxelles, 1874. — Voir à ce sujet R. PETIT, *Foires et marchés à Saint-Hubert*, dans *Annales de l'Inst. Arch. Lux.*, XCV, 21 et sv. Arlon, 1964.

(3) G. KURTH, *Chartes...*, 542.

(4) G. KURTH, *Chartes...*, 545.

(5) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 1225.

(6) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 57. — Vassoigne, France, département de l'Aisne.

(7) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 1142.

(8) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 1276.

(9) Cfr notamment en 1341 avec l'archevêque de Reims au sujet du droit de visite au prieuré de Moulins : G. KURTH, *Chartes...*, 550 ; en 1342, avec le comte de Luxembourg, Jean l'Aveugle sur leurs droits respectifs dans leurs biens de Bande et Waha : G. KURTH, *Chartes...*, 552 et A. VERKOOREN, *Inventaire...*, II, 251 ; en 1350, avec les habitants de Jéhonville, Offagne et Assenois sur les droits d'usage dans la forêt de Luchy : G. KURTH, *Chartes...*, 570 ; en 1358, avec l'évêque de Liège au sujet des droits de justice à Marloye, lesquels reviennent à l'évêque de Liège comme haut seigneur et à Saint-Hubert comme seigneur tréfoncier : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 846, S. BORMANS et E. SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de Saint-Lambert de Liège*, IV, 278 ; en 1362, avec l'abbaye de Sainte-Marie de Luxembourg au sujet de la collation de l'église de Fauvillers : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 403 (22 février), Fr.-X. WURTH-PAQUET, *Table chronologique des chartes et diplômes relatifs à l'histoire de l'ancien pays duché de Luxembourg et comté de Chinny*, 1352-83, 80 et 84, n°s 386 et 383 (20 février), Luxembourg, 1869 ; la même année, avec l'abbé de Munster à Luxembourg au sujet de la collation de l'église de Soupy : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 1205 (20 février) ; le 11 décembre suivant, avec les habitants de Saint-Hubert au sujet de l'emploi du four banal : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 677, et le 22 janvier 1364, avec le prieur de Château-Porcien en ce qui concerne les dîmes de Remaucourt lesquelles appartiennent à l'abbaye et non au prieuré : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 1166.

(10) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 1225 et S. BORMANS et E. SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de Saint-Lambert de Liège*, IV, 287-289.

(11) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 1469. — Fr.-X. WURTH-PAQUET, *Table...*, 1352-1383, 66, n° 272, donne le 11 juin.

(12) P. VAN ISACKER et U. BERLIÈRE, *Lettres de Clément VI*, I, 310-314, n° 917.

HENRI II D'ALMONSÉE qui appartenait vraisemblablement à la famille des seigneurs de Lamontzée (1), apparaît dans les archives de Saint-Hubert les 30 mai 1350 (2) et 16 juillet 1355 (3) comme aumônier du couvent. On le rencontre par la suite avec le titre de prieur de Cons — fonction qu'il résigna (4) le 30 mars 1360, puis avec celui de prieur de Prix — il est cité comme tel (5) le 12 février 1363. Quand l'abbé de Saint-Hubert devenu trop âgé démissionna de ses fonctions, Henri d'Almonsée fut choisi par la *major pars conventus* pour le remplacer (6). Son élection se place peu avant le 12 avril 1364, date à laquelle il promet son *servitium commune* (7). Mais le nouvel abbé ne reçut sa lettre de provision du pape Urbain V que le 5 juillet et signa son obligation le 17 août (8). En ce qui concerne la fin de son abbatiat (9), les divers historiens de Saint-Hubert ont eu peine à la fixer : pour R. Hancart (10), ce serait aux environs de 1373, pour *la Gallia* (11), 1371 ou 1372 et pour Bertholet suivi par Fisen (12), 1374. Or l'on dispose, d'une part, d'un acte de 1372 mentionnant encore Henri d'Almonsée (13) et, d'autre part, du service commun (14) promis par le successeur de cet abbé en date du 2 juin 1373. Il ne put donc se démettre de ses fonctions qu'en 1372 ou au début de 1373. Le jour de son obit est fixé au 25 septembre (15). Parmi les actes importants de son administration, il convient tout d'abord de citer ceux qui permirent un enrichissement du patrimoine conventuel : le 14 juillet 1365, Jean de Looz, seigneur d'Agimont, accorda au monastère la dîme de toutes les vignes situées à Agimont et autour du château seigneurial (16) ; le 7 août 1369, Saint-Hubert acheta la moitié de l'avouerie de Chauvency pour quatre cent cinquante petits florins (17) et le 19 avril 1371, il acquit une maison à Chauvency pour cent petit florins de Florence (18). D'autres actes mettent en présence l'abbé et des tiers au sujet de certains litiges les opposant : le 30 août 1366, ce fut avec l'évêque de Liège en ce qui concerne la juridiction de Givet (19) ; le 26 juillet 1372, ce fut avec l'archevêque de Reims à propos de la maison de Moulins (20) et, en cette même année, avec les

(1) Cfr A. DELVAUX DE FENFFER, *Les abbés de Saint-Hubert...*, 12, qui donne le blason de la famille. — Lamontzée, prov. de Liège, cant. de Hannut.

(2) G. KURTH, *Chartes...*, 571.

(3) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 98.

(4) U. BERLIÈRE, *Suppliques d'Innocent VI*, n° 1422.

(5) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 667. — Un document le cite encore avec le titre de *custode*, le 22 janvier 1364 : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 1166.

(6) A. FIERENS et C. TISON, *Lettres d'Urbain V*, I, 510-511, Rome, 1928. — Un acte d'Urbain V du 9 juin 1366 signale l'abbé et treize moines, ce qui ne constitue pas le *totus conventus* : cfr A. FIERENS et C. TISON, *Lettres d'Urbain V*, 834.

(7) U. BERLIÈRE, *Libri obligationum et solutionum*, n° 590, 68. — Le service commun s'élève à mille florins, montant qui n'est dépassé que par Saint-Trond (1368). Ceci nous prouve que l'abbaye a des revenus importants.

(8) U. BERLIÈRE, *Suppliques d'Innocent VI*, 582. — U. BERLIÈRE, *Libri obligationum et solutionum*, n° 786, 89.

(9) Henri d'Almonsée est cité nommément dans plusieurs actes notamment les 20 juillet 1364 : U. BERLIÈRE, *Libri obligationum et solutionum*, 69, n° 608, 23 juin 1365 : 71, n° 632, 1^{er} avril 1366 : 74, n° 659, 2 mai 1366 : 75, n° 665, 30 août 1366 : A.E. SAINT-HUBERT, *abbaye*, 1142, 9 août 1369 : A.E. SAINT-HUBERT, *abbaye*, 1225), 13 mars 1371 : U. BERLIÈRE, *Libri obligationum et solutionum*, 85, n° 753, et 20 juillet 1371 : A.E. SAINT-HUBERT, *abbaye*, n° 1072.

(10) B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Saint-Hubert...*, 362.

(11) *Gallia christiana*, III, 974.

(12) J. BERTHOLET, *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg et comté de Chiny*, II, Pièces justificatives, 15, 1742. — B. FISEN, *Flores...*, 439.

(13) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 263.

(14) U. BERLIÈRE, *Libri obligationum et solutionum*, 89, n° 786.

(15) B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Saint-Hubert...*, 362 et B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus...*, 69.

(16) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 6, 72.

(17) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 6, 223^v et 225.

(18) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 6, 225^v.

(19) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 1142 et 6, 71.

(20) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 1268 et 6, 125^v. — L'abbé de Saint-Hubert ne considère pas Moulins comme un prieuré ou un bénéfice ecclésiastique mais comme une simple maison appartenant à Saint-Hubert et n'étant dès lors

habitants de Tilleur au sujet d'un pré (1). On peut encore ajouter à l'actif de ce supérieur d'avoir obtenu, le 11 septembre 1364, du seigneur de Mirwart la réduction du droit de main-morte en une prestation de nature à la suite de la grande mortalité qui dépeuplait la région (2) et, le 5 novembre 1364, du pape, la confirmation (3) de la bulle de 1139. En outre, il a été conservé une lettre épiscopale fort intéressante pour le monastère et son hôpital : il s'agit d'un acte de l'évêque d'Utrecht, Arnould de Hoorn, en date du 8 avril 1373, ordonnant au clergé de son diocèse de recevoir les envoyés de l'abbaye de Saint-Hubert qui viendraient publier des indulgences en faveur de leur couvent et de leur hôpital (4).

JEAN HUSTIN DIT D'OCQUIER qui était un descendant de la famille Hustin originaire de la région de Huy (5), est cité comme chapelain du couvent (6) en 1359 avant d'être élu à la dignité abbatiale (7) peu avant le 2 juin 1373. Il resta à la tête de la Communauté (8) jusqu'au début de l'an 1399 puisque son successeur porte le titre d'abbé (9) le 3 avril 1399. Comme l'obit de Jean Hustin est fixé au 5 novembre (10), on peut affirmer qu'il démissionna de sa charge abbatiale. C'est au cours d'une administration longue d'à peine trois ans que l'abbé de Saint-Hubert eut à affronter une catastrophe d'envergure : un incendie qui, le 1^{er} octobre 1376, ravagea plusieurs des bâtiments conventuels. Pour en réparer les désastres, l'archevêque de Trèves, Conon, accorda des indulgences aux fidèles qui contribueraient à reconstruire l'abbaye (11). Les autres documents parlent essentiellement des controverses auxquelles dut faire face l'abbé Jean, que ce soit avec les avoués locaux (12), que ce soit dans l'exercice de ses droits

pas soumise à la visite de l'archevêque de Reims et libre de toute exaction (réclamation de l'annate). — En fait, Moulins fut toujours une maison religieuse (voir sur les origines *supra*, 41, note 17, et A. VANRIE, *Propriétés...*, 66) et le 8 décembre 1485 encore, on parle de la maison « d'iceux religieux a Mollin » : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 6, 127^v.

(1) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, nos 263 et 6, 173^v. — Les habitants de ce lieu prétendent y avoir *waidage* et *pasturage*.

(2) J. BERTHOLET, *Histoire du duché de Luxembourg*, VII, pièces justificatives, XXXII-XXXIII et A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 1478.

(3) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 20. — A. FIERENS et C. TISON, *Lettres d'Urbain V*, I, 743-744, n° 1266.

(4) Cfr F. REMY, *Les grandes indulgences pontificales aux Pays-Bas à la fin du moyen-âge, 1300-1531*, 174, Louvain, 1928 et J. HOCKAY, *Saint-Hubert...*, 191.

(5) Cfr A. DELVAUX DE FENFFE, *Les abbés de Saint-Hubert...*, 13 (blason).

(6) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 1469.

(7) C'est à cette date qu'il promet le paiement de son *servitium commune* : U. BERLIÈRE, *Libri obligationum et solutionum*, 89, n° 786.

(8) Jean Hustin est cité notamment comme abbé de Saint-Hubert, les 8 avril 1374 : U. BERLIÈRE, *Libri obligationum et solutionum*, 91, n° 802, 22 avril et 21 juillet 1376 : 97, n° 853 et 99, n° 866, 28 février 1389 : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 1478, 20 août 1390 : A.E. SAINT-HUBERT, 755, 14 décembre 1391 : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 861, 17 mars 1394 : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 1471, 27 août 1396 : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, nos 455 et 6, 84, 7 septembre 1396 : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 6, 33^v, 8 novembre 1397 : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 371, et 7 février 1399 : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, nos 455 et 6, 83.

(9) U. BERLIÈRE, *Libri obligationum et solutionum*, 113, n° 995.

(10) B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus...*, 69^v. — B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Saint-Hubert...*, 363. — La plupart des catalogues d'abbés dédoublent ce supérieur en un Jean Hustin d'Ocquier mort en 1374 et en un Jean d'Ocquier décédé vers 1388 : cfr B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus*, 69^v ; A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 1531, *Fundatio*, 110, *Gallia christiana*, III, 974 et B. FISEN, *Flores...*, 439. — Un seul chroniqueur n'a pas commis cette erreur, il s'agit de B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Saint-Hubert*, 362-363, lequel explique la modification du nom de l'abbé par le fait qu'avant son élection Jean Hustin avait eu à se distinguer d'un certain Pierre Hustin de Saint-Quentin que l'on rencontre effectivement dans un texte du 7 février 1399 avec le titre de chambrier : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, nos 455 et 6, 83.

(11) Fr.-X. WURTH-PAGUET, *Table...*, XXIV, 157, n° 746, Luxembourg, 1863.

(12) Cfr un acte du 5 mars 1377 où l'avoué de Bomal est en différend au sujet de la mairie du lieu : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 331 ; ou un autre du 23 janvier 1379 où l'avoué de Moulins s'en prend à l'abbé pour avoir acquis des biens sans son autorité : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 1276 ; ou encore un du 14 décembre 1391 où l'abbaye ne peut acquitter les amendes jugées par les échevins de Wibrin sans l'autorité de l'avoué : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*

seigneuriaux (1) ou dans la répartition de revenus domaniaux avec l'un de ses prieurés (2). Il convient encore de noter que le 27 juin 1384 une Confraternité fut établie entre les abbayes de Saint-Hubert et de Saint-Jacques de Liège (3) et que le 28 avril 1394 le monastère et ses prieurés de France se déclarèrent exempts de procuration envers le pape (4).

RENIER DE VISÉ ne paraît pas dans les chartes du couvent avec le titre d'abbé mais uniquement avec celui de prieur (5) les 27 août 1396 et 15 novembre 1397. Les chroniqueurs de l'époque moderne ne signalent pas sa présence à la tête de la Communauté. Cependant, grâce aux *libri obligationum et solutionum* publiés par U. Berlière, on peut affirmer que Renier de Visé exerça la charge abbatiale à Saint-Hubert. Le 3 avril 1399, en effet, il promettait son service commun et le lendemain il s'acquittait de la moitié de la somme fixée (6). Son règne dut s'étaler sur un peu plus d'un an, son successeur, Berthold d'Ocquier (7), apparaissant le 12 novembre 1400. On manque de documents pour savoir si le budget du couvent était en équilibre. Le fait que Renier de Visé admit qu'il dut encore payer des *servitia commune* de deux de ses prédécesseurs peut être à la fois un indice de difficultés mais aussi un essai des abbés de Saint-Hubert de se soustraire aux impôts du Saint-Siège (8).

BERTHOLD D'OCQUIER fut cœtre (9), trésorier et archiviste (10) avant de se voir élire abbé par les moines de Saint-Hubert (11) en 1400. Il gouverna ce monastère pendant plus de vingt ans. Il est en effet vraisemblable qu'il resta à la tête du couvent jusqu'en mars 1422, l'abbé qui lui succéda étant cité à partir du 7 avril de cette année (12). Le jour de son obit est fixé au 21 avril ou un 1^{er} mai (13). On doit à Berthold d'Ocquier d'avoir obtenu de Jean XXIII un privilège fort important pour les supérieurs de Saint-Hubert : en effet, à la date du 4 mars 1414, le pape autorisa les abbés à porter les insignes pontificaux et à donner des bénédictions après les offices solennels des messes, vêpres et matines (14). Ce fut cet abbé qui le 12 novembre 1400 accorda au

n^{os} 6, 206^v et 861 ; ou un quatrième du 27 août 1396 opposant l'abbé et les avoués de Champlon et Halloy : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbays*, n^{os} 455 et 6, 84.

(1) Les 28 février et 22 avril 1389, les échevins de Saint-Hubert réclament à l'abbé un record sur le ban vin : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbays*, n^{os} 1478, 6, 8 et 7, 23. — Le 20 août 1390, l'abbé revendique ses droits de seigneur foncier à Jusserenne : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbays*, n^o 755. — Jusserenne, dépendance de Lavaux Sainte-Anne, prov. de Namur, cant. de Rochefort. — Le 8 novembre 1397, l'abbé concède le droit d'usage aux manants d'Hatrival dans les bois de Bras : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbays*, n^{os} 371, 6, 9 et 7, 231.

(2) Cfr le 16 mars 1389 à propos de la seigneurie de Remaucourt qui revient de moitié à l'abbaye mère et de moitié à Château-Porcien : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbays*, n^o 1166.

(3) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbays*, n^o 108.

(4) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbays*, n^o 34.

(5) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbays*, n^{os} 6, 84 ; n^{os} 6, 9 et n^o 7, 231.

(6) U. BERLIÈRE, *Libri obligationum et solutionum*, 113, n^o 995 ; 114, n^o 996.

(7) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbays*, n^o 43.

(8) U. BERLIÈRE, *Libri obligationum et solutionum*, 113, n^o 995.

(9) Il porte ce titre le 27 août 1396 : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbays*, n^{os} 6, 84.

(10) Cfr B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Saint-Hubert...*, 363.

(11) Ce doit être au cours de cette année qu'il fut choisi comme supérieur puisque son prédécesseur est cité les 3 et 4 avril 1399 et qu'il n'est mentionné pour la première fois que dans un acte du 12 novembre 1400 : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbays*, n^o 43. — A. DELVAUX DE FENFFE, *Les abbés de Saint-Hubert*, 13 le cite avec son blason.

(12) Il promet son service commun à cette date : cfr U. BERLIÈRE, *Libri obligationum et solutionum*, 152, n^o 1339. — Berthold d'Ocquier apparaît comme abbé notamment dans des actes des 1^{er} et 3 juin 1402 : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbays*, n^{os} 403 et 793, 3 février et 4 juillet 1421 : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbays*, n^o 1469 et J. HALKIN et G. ROLAND, *Chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmédy*, II, 416, n^o 575.

(13) B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Saint-Hubert...*, 364 (21 avril). — B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus...*, 69^v. — A.E. SAINT-HUBERT, *Abbays*, n^o 1531, *Fundatio*, 110 (1^{er} mai).

(14) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbays*, n^o 21.

prieur de Château Porcien la permission de lever durant deux ans consécutifs une somme de vingt florins de France sur les revenus perçus par le monastère dans la ville et le diocèse de Reims. Ce montant allait servir à restaurer les bâtiments du prieuré qui menaçaient ruine (1). Les autres chartes de Saint-Hubert parlent essentiellement des controverses qui mettaient aux prises le supérieur et notamment l'abbaye de Notre-Dame de Luxembourg au sujet de la collation de Fauvillers et de Warnach (2), les habitants de Bras et Hatrival en ce qui concerne leurs bois, aisance et patronage (3) ou le maire de Tilleur à propos du charbonnage *des Neppes* (4). On peut encore noter que l'abbé Berthold d'Ocquier fut sollicité en 1421 par le pape Martin V de rendre visite à l'abbaye de Stavelot afin d'y restaurer la situation financière (5). C'est à cette époque que Louis de Bar pour mettre fin aux discussions des seigneurs barrois et lorrains fonda à Bar-le-Duc l'Ordre de Saint-Hubert de Lorraine et du Barrois qui subsista jusqu'à la Révolution française (6).

THIERRY DE CORSWAREM qui était issu d'une famille noble (7), dut être élevé à la dignité abbatiale (8) dans les premiers jours d'avril 1422. Il dirigea la Communauté ardennaise vraisemblablement jusqu'au 9 mai 1435, date à laquelle les historiens unanimes placent son décès (9). Cependant le dernier texte où il apparaît est daté (10) du 2 octobre 1429. On a conservé pour cette période quelques relevés de cens et rentes, tels celui de Juffraigne en 1424 et de Terwagne (11) à partir de 1425. Pour ce qui touche la gestion du domaine, on peut signaler l'arrentement par l'abbaye, le 24 avril 1425, d'une terre à Chevigny pour y bâtir un moulin (12). Notons encore qu'en 1427 Thierry de Corswarem recevait du pape Martin V un acte relatif à la collation de l'église de Flabeuville (13) et que le 10 octobre 1433 il obtenait d'Eugène IV de nouvelles indulgences dont bénéficieraient les visiteurs du tombeau de saint Hubert (14). Ce même abbé avait assisté, le 27 mai 1422, à la réunion capitulaire de la province Cologne-Trèves au cours de laquelle on décida d'appliquer les décisions du concile de Constance à savoir le retour à la célébration des Chapitres triennaux et au cours régulier des visites canoniques pour y traiter réforme et

(1) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 43.

(2) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, nos 403 et 793 (avec sceau de l'abbé), ainsi que nos 6, 217 (1^{er} et 3 juin 1402).

(3) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 371.

(4) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 263 (14 avril 1416).

(5) J. HALKIN et G. ROLAND, *Chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmédy*, II, 416, n° 575 (4 juillet). — Fr.-X. WURTH-PAGUET, *Table...*, 1419-37, 13, n° 39, 1871 (4 juin par erreur).

(6) A. DELVAUX DE FENFFE, *Les abbés de Saint-Hubert...*, 13.

(7) Il était le fils d'Arnould de Corswarem : A. DELVAUX DE FENFFE, *Les abbés de Saint-Hubert*, 14 (blason) et C. DE BORMAN, A. BAYOT et E. PONCELET, *Œuvres de Jacques de Henricourt*, I, 30, Bruxelles, 1910.

(8) Il donne procure en effet le 7 avril au prieur de Bertrée pour qu'il s'occupe du versement de son service commun à la Chambre apostolique : U. BERLIÈRE, *Libri obligationum et solutionum*, 152, n° 1339.

(9) B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Saint-Hubert...*, 364. — B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus...*, 68v°. — A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 1531, *Fundatio*, 111. — De plus, son successeur n'est pas mentionné avant 1435 : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 362. La *Gallia christiana*, III, 974, parle d'un Louis de Villiers comme abbé de Saint-Hubert en 1429 et 1442 qui aurait eu comme compétiteurs les abbés Thierry de Corswarem et Eustache de Nettines. Les chartes aussi bien que les historiens de Saint-Hubert sont muets à ce sujet.

(10) Thierry de Corswarem est cité comme abbé les 7 septembre et 15 décembre 1423 : U. BERLIÈRE, *Libri obligationum et solutionum*, 153, n° 1366 et n° 1352 ; 27 mars et 9 août 1425 : 155, n° 1366 et n° 1368, 28 janvier 1427 : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 1173, 23 janvier : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 34 ; 19 juillet : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 87 et 2 octobre 1429 : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 1456.

(11) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 757 ; A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, nos 244-246 (on dispose pour Terwagne des recettes de 1425 à 1498 et de 1500 à 1545 avec plusieurs interruptions).

(12) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 662.

(13) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 1173.

(14) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 21.

maintien de l'observance religieuse (1). Thierry de Corswarem abrita vers 1430, durant les guerres entre Bourguignons et Liégeois, une partie des religieux de Floreffé (2).

EUSTACHE DE NETTINES qui succéda vraisemblablement à Thierry de Corswarem (3) en mai 1435, apparaît avec le titre de supérieur de Saint-Hubert le 30 novembre 1435 lorsqu'il releva son fief de Bouillon devant l'évêque de Liège, Jean de Heynsberg (4). Cet abbé administra le monastère pendant neuf ans jusqu'à son décès (5) survenu le 18 mai 1444. On souffre pour cette période d'une pénurie de documents. En effet, tout ce que l'on rencontre, ce sont des règlements de contestations : ainsi, le 26 octobre 1439, l'abbaye mit fin au litige qui l'opposait aux habitants de Jehonville, Assenois et Offagne au sujet du payement d'amendes et de rentes (6).

NICOLAS DE VERVOZ était le frère de Henri de Vervoz, écuyer, seigneur de la moitié de la seigneurie de Vervoz (7) ; il est cité comme prieur de Mirwart (8) les 10 novembre 1440 et 28 janvier 1441. Le 28 mai 1444, il fut élu par les seize religieux et prieurs de la Communauté et de ses filiales comme nouvel abbé (9). Décédé le 30 novembre 1474, il dirigea donc l'abbaye pendant plus de trente ans (10). Durant la période de gestion de Nicolas de Vervoz, le monastère connut une situation matérielle favorable : ses finances lui permirent d'opérer, d'une part, des prêts importants — le 12 septembre 1462, il prêta à l'abbaye de Stavelot huit cents florins et le 27 octobre 1465, Louis de la Marck, seigneur de Neuchâteau, Rochefort et Agimont lui emprunta cinq cents florins du Rhin (11) —, d'autre part, quelques achats — le 15 juillet 1467, une prairie à Aye et Hespint pour trois cents klinckers et, le 9 juillet 1469, une maison à Terwagne pour quinze florins (12) —. Les interventions de l'abbé de Saint-Hubert comme seigneur tréfoncier dans les différends qui l'opposaient à certains villages placés sous sa juridiction continuèrent à se multiplier : on rendit des records notamment à Terwagne (13) les 13 janvier 1444 et 18 novembre 1466 ; à Bande et Roys au sujet de la restauration de l'église paroissiale (14), le 16 décembre 1445 ;

(1) Cfr U. BERLIÈRE, *Les chapitres généraux de la province Cologne-Trèves*, dans *B.C.R.H.*, 5^e série, X, 137, Bruxelles, 1900.

(2) Cfr U. BERLIÈRE, *Abbaye de Floreffé*, dans *Monasticon Belge*, I, 120, Liège, 1928.

(3) Thierry de Corswarem mourut en effet le 9 mai 1435.

(4) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbayes*, n° 362.

(5) La date de sa mort est connue par l'obituaire que renseignent les chroniqueurs : B.R., ms. II, 1447, R. HANCART, *Saint-Hubert...*, 364 et B.U.L., ms. 229, A. HAPPART, *Catalogus...*, 68^v. — D'autre part, d'après l'acte d'élection de son successeur, l'on sait qu'Eustache de Nettines mourut au cours du mois de mai : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbayes* n° 11, L. 1, page 79.

(6) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbayes*, nos 919 et 6, 103^v.

(7) A. DELVAUX DE FENFFE, *Les abbés de Saint-Hubert*, 15 (blason).

(8) J. HALKIN-G. ROLAND, *Chartes de Stavelot-Malmédy*, II, 430. — A.E. SAINT-HUBERT, *Abbayes*, nos 6, 50^v.

(9) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbayes*, n° 11, L. 1, page 79. — L'évêque de Liège confirme cette élection le 30 janvier 1445 : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbayes*, nos 12 et 11, L. 1, page 83.

(10) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbayes*, nos 12 et 11, L. 1, page 46. — La *Gallia christiana*, III, 974, place à la tête de la Communauté en 1472 un certain Jordan de Vercors en se référant à deux chartes des 16 février et 20 décembre 1472 conservées dans la collection de Gaignières et dont on ne trouve nulle trace dans le monastère.

(11) J. HALKIN et G. ROLAND, *Chartes de Stavelot-Malmédy*, II, 454. — A.E. SAINT-HUBERT, *Abbayes*, n° 1036.

(12) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbayes*, nos 300 et 8, 97 (1 kl. = 15 patars). — A.E. SAINT-HUBERT, *Abbayes*, nos 228 et 6, 170^v. — A ceux-ci, on peut encore ajouter deux petits achats effectués en juin 1460 : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbayes*, nos 846 et 6, 113^v, et le 8 mai 1468 : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbayes*, nos 846 et 6, 113^v et 115 et analyse dans F.-X. WURTH-PAGUET, *Table...*, 1467-75, 24, n° 75. — Par contre, les donations à cette époque sont minimes : on n'en enregistre que deux, les 20 février 1461 et 12 juillet 1465 : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbayes*, n° 1196 (fragment de sceau abbatial) et 625.

(13) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbayes*, nos 220 ; 223 et 6, 170 ; analyse dans F.-X. WURTH-PAGUET, *Table...*, 1463-7, 57, n° 200.

(14) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbayes*, n° 303.

au ban d'Anseremme (1), les 17 octobre 1451 et 5 novembre 1452 ; à Houmont (2), le 24 février 1459 ; à Flabeuville, la même année (3) ; à Witry, à propos du *waige* imposé à ses habitants lors des décès (4), le 3 juillet 1459 ; à Saint-Hubert, au sujet de la liberté accordée aux bourgeois de mettre les pourceaux dans les bois « quand païsson est » (5), le 14 mai 1461 ; à Longuyon, en ce qui concerne les droits de haute justice que le prévôt de l'endroit prétendait exercer (6), le 12 avril 1464 ; à Montgauthier à propos des droits de bourgeoisie, afforage et avouerie revenant à l'abbaye et non à l'église de Liège (7), entre 1471 et 1479. Il convient encore de noter un acte fort important pour les habitants de Saint-Hubert : en 1447, ils obtenaient, grâce à l'intervention de l'abbé auprès de Philippe le Bon comme gouverneur de Luxembourg, de pouvoir tenir marché franc tous les mardis (8). Nicolas de Vervoz était présent avec les abbés de Munster, Echternach et Orval à l'assemblée des États de Luxembourg lors de la reconnaissance de Philippe le Bon comme duc de Luxembourg (9) le 25 octobre 1451 et c'est en 1468 qu'il prêtait hommage à Charles le Téméraire pour son fief de Saint-Hubert (10). En ce qui concerne les rapports du supérieur de l'abbaye, avec l'évêque de Liège, il faut mentionner certains démêlés touchant leur rôle respectif auprès du seigneur de Mirwart : l'abbé en tant que pair de Bouillon avait accepté le serment du seigneur de Mirwart alors que ce dernier devait relever au préalable du duc de Bouillon, en l'occurrence l'évêque de Liège (11). Sous le gouvernement de Nicolas de Vervoz, le 3 novembre 1444, le duc Gérard de Juliers instaura l'Ordre bavarois de Saint-Hubert dans l'église de Niederken en mémoire d'une victoire remportée en ce 3 novembre à Kavensberg sur Arnoul, duc de Gueldre (12).

NICOLAS D'EVE était le fils de Jacques de Villiers sur Lesse, seigneur d'Eve, prévôt de Poilvache et grand bailli d'Entre Sambre et Meuse (13). Il apparaît comme chambrier de l'abbaye (14) les 3 novembre 1458, 24 février 1459 et 11 mars 1461, comme simple moine du couvent (15) notamment les 18 novembre 1466, 15 juillet 1467, 6 février et 13 juillet 1471, 25 janvier et 9 février 1472, puis comme prieur de Sancy (16) en 1472. Le 1^{er} décembre 1474, les quinze religieux et

(1) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, nos 883 et 6, 28^v et 32.

(2) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, nos 6, 87.

(3) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, nos 6, 57.

(4) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, nos 874 et 6, 213^v.

(5) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, nos 679 et 6, 149.

(6) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 1174.

(7) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, nos 6, 131^v, 132^v et 136. — Fr.-X. WURTH-PAQUET, *Table...*, 1467-77, 74. nos 301 et 136, n° 565 ; 1482-94, 95. — Montgauthier, prov. de Namur, cant. de Rochetort.

(8) Acte de février 1447 : A. VERKOOREN, *Inventaire...*, IV, 296. — Voir à ce sujet R. PETIT, *Foires et marchés dans Annales de l'I.A.L.*, XCV, 22 et sv.

(9) A. VERKOOREN, *Inventaire...*, IV, 317 et Fr.-X. WURTH-PAQUET, *Table...*, 1451-57, 13, n° 15.

(10) Après la mort de Charles le Téméraire, la situation changea : sous le règne de Marie de Bourgogne, la souveraineté de l'Église de Liège renaquit et l'on verra le successeur de Nicolas de Vervoz relever son fief du prince de Liège, le 10 août 1477. — Voir à ce sujet J. FRESON, *La suzeraineté de la terre ou des fautés de Saint-Hubert*, dans *Ann. Inst. arch. Lux.*, XLII, 274-275, Arlon, 1907.

(11) Les 16 mai et 12 juin 1464, l'évêque de Liège défendra à Nicolas de Vervoz d'admettre le châtelain de Mirwart à relief sans qu'il ait prêté hommage pour la terre de Mirwart relevant du château de Bouillon : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 1439. — En 1467, Charles le Téméraire dut céder aux sollicitations de l'évêque de Liège et prêter serment à Saint-Hubert : voir à ce sujet H. GOFFINET, *Notice sur l'ancien château et la seigneurie de Mirwart*, dans *Ann. Inst. archéol. Luxemb.*, XVII, 62, Arlon, 1885 et J. FRESON, *La suzeraineté de Saint-Hubert...*, 275.

(12) E. TANDEL, *Les communes luxembourgeoises*, dans *Ann. Inst. arch. Lux.*, XXVIII, 979-980, Arlon, 1893, et A. DELVAUX DE FENFFE, *De l'Ordre de Saint-Hubert et ses grands aumôniers belges au XVIII^e s.*, 5, Liège, s.d.

(13) Cfr A. DELVAUX DE FENFFE, *Les abbés de Saint-Hubert...*, 16 (blason).

(14) Cfr respectivement A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, nos 341 ; 788 et 6, 87 ; 455 et 6, 80^v.

(15) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 223 et analyse dans Fr.-X. WURTH-PAQUET, *Table...*, 1463-67, 57, n° 200. — A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, nos 300 ; 1026 ; 8695 ; 455 ; 455.

(16) J. GROB et J. VANNERUS, *Dénombrements des feux du duché de Luxembourg et comté de Chiny*, 263, Bruxelles, 1921.

prieurs de la Communauté et de ses filiales l'élisent à l'unanimité comme abbé (1). Les débuts de l'administration de Nicolas d'Eve s'avèrent difficiles car à peine était-il installé sur le siège abbatial qu'on lui contestait son élection. On dispose en effet d'une lettre de nomination de Julien, évêque d'Ostie et cardinal de Saint-Pierre aux Liens comme abbé commendataire de Saint-Hubert (2) en date du 30 janvier 1475. On ignore tout de la fin de ce litige (3). Ce que l'on sait c'est que Nicolas d'Eve dirigea sans interruption l'abbaye jusqu'à sa mort (4) survenue fin juin ou début juillet 1491. Cependant, au Chapitre annuel de Bursfeld qui se tint à Saint-Jacques de Mayence fin août 1490, on parla du monastère de Saint-Hubert qui avait été sollicité en commende par Julien della Rovere vers 1475 et on décida même, pour empêcher la ruine du couvent, d'intervenir à Rome et, pour subvenir aux frais de l'établissement d'un procureur et d'un cardinal protecteur, d'imposer aux abbayes une contribution proportionnelle à leurs revenus. Saint-Hubert sans doute en raison du danger qu'elle courait dut verser une contribution fort importante (5). On enregistre, au cours du règne de cet abbé, un agrandissement du patrimoine ecclésiastique du monastère : le 7 juin 1475, la cure de Wibrin était incorporée à l'abbaye (6) et, le 10 juin 1482, le quart de la chapelle de Tillache était réunie à l'église paroissiale de Scry et Abée (7). Les achats de biens sont peu nombreux (8) : notons, le 13 août 1476, l'acquisition de la basse et moyenne seigneurie des « francs hommes de Mont-le-Wachies » pour soixante francs (9). Les actes relatifs à des contestations restent toujours les plus fréquents durant cette seconde moitié du XV^e siècle : le 22 septembre 1481, l'abbaye, pour obtenir le remboursement des amendes et forfaitures de Poix, dut faire rédiger un record en cet endroit (10) ; la même opération fut nécessaire à Hans sur Lesse le 30 octobre suivant (11) et aux charbonnages de Tilleur en 1489, le monastère voulant toucher ses dus (12). Le 29 février 1492, des difficultés surgirent à la cure de Froidlieu où la collation appartenait à la fois à Saint-Hubert et à Stavelot-Malmédy (13). En cette même année, l'abbaye dut se défendre contre les tentatives des receveurs du Luxembourg qui voulaient lui imposer des aides dont elle avait toujours été exemptée (14). C'est sous Nicolas d'Eve que l'on doit placer la rédaction d'un registre des cens et rentes appartenant au

(1) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, chartrier 12 (orig.) et 11 L. 1, page 46. — Le 14 décembre suivant, l'évêque de Liège, Louis de Bourbon confirmait cette élection : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, chartrier 12 (orig.) et 11 L. 1, page 53, et cinq jours plus tard recevait le nouvel abbé présenté par le doyen et le Chapitre de la cathédrale : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, chartrier 12 (orig.). — Sur le nombre des religieux, voir U. BERLIÈRE, *Le nombre des moines...*, 235 et J. HOCKAY, *Saint-Hubert...*, 80.

(2) U. BERLIÈRE, *Libri obligationum et solutionum*, 203, n° 1828.

(3) Une lettre du Chapitre de Liège approuvant l'élection de Nicolas d'Eve le 9 juillet 1484 : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, chartrier 12 (orig.) et 11 L. 1, page 51, pourrait être mise en liaison avec ces incidents.

(4) Son successeur Henri de Sohez fut élu le 17 juillet 1491 : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, chartrier 12.

(5) U. BERLIÈRE, *Les Chapitres généraux de l'Ordre de Saint-Benoît dans la province Cologne-Trèves*, dans *B.C.R.H.*, 5^e série, X, 147-148, Bruxelles, 1900. — Saint-Hubert paya quarante alors que Stavelot-Malmédy ne donna que vingt-cinq.

(6) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 859. — Cette incorporation fait suite à une bulle de Sixte IV du 20 décembre 1474 : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 71 et 6, 210^v et analyse dans F.-X. WURTH-PAQUET, *Table...*, 1466-67, 130, n° 530.

(7) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 70 et 6, 163^v.

(8) Cfr le 4 juin 1475 : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 846 et 6, 108^v, et analyse dans F.-X. WURTH-PAQUET, *Table...*, 1467-77, 142, n° 596.

(9) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 6, 135. — Analyse dans F.-X. WURTH-PAQUET, *Table...*, 1466-77, 180, n° 761.

(10) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 476 et 6, 153 ainsi que 7, 269.

(11) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 978.

(12) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 263 (23 février 1489) et 6, 175-190^v (records de 1481 à 1538).

(13) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 754.

(14) J. VANNERUS et J. GROB, *Dénombrements...*, 740. — On sait qu'en 1472 le monastère payait une aide de seize livres : J. VANNERUS et J. GROB, *Dénombrements...*, 633-635.

monastère (1), l'autorisation de Guy de Brimeu, maréchal de Brabant à ce que des collectes fussent faites dans l'archevêché de Cologne malgré les guerres qui opposaient le duc Charles et l'archevêque (2), les confirmations de privilèges papaux (3) et la promulgation d'une bulle d'indulgences d'Innocent VIII pour les pèlerins mordus par les chiens enragés (4), le 21 juillet 1487.

A l'occasion de l'inauguration de Maximilien d'Autriche comme duc de Luxembourg, Nicolas d'Eve renouvela le serment d'hommage au souverain des Pays-Bas. Il persistait ainsi à suivre la voie tracée par son prédécesseur, Nicolas de Vervoz et reconnaissait implicitement la dépendance de la terre de Saint-Hubert vis-à-vis de Luxembourg (5). Le prince-évêque, Louis de Bourbon, continuait cependant à y exercer la souveraineté, puisqu'en 1480, il faisait paraître une ordonnance autorisant les officiers de Saint-Hubert à réprimer les abus et les exactions dont le monastère pourrait avoir à souffrir (6). Dans un autre édit de la même année, il réglementa le cours des monnaies (7). L'abbaye semble toutefois avoir voulu se libérer des liens qui l'unissaient à Liège. L'insécurité politique, la crainte de nouvelles guerres poussèrent les religieux de Saint-Hubert à chercher un appui auprès du roi de France, Louis XI. En 1482, ils demandaient à ce dernier le renouvellement des lettres de sauvegarde accordées dix ans auparavant (8).

HENRI DE SOHEZ (Sohey) était moine à l'abbaye lorsqu'il fut choisi par ses frères, le 8 juillet 1491, pour succéder à l'abbé défunt (9). Son élection fut confirmée le 21 juillet 1491 par l'évêque de Liège, Jean de Hornes (10).

Les documents conservés ne révèlent pas grand-chose quant à l'histoire du règne de cet abbé. Un chroniqueur du XVIII^e siècle lui attribue d'importantes augmentations apportées au temporel du monastère (11). Il n'est cependant pas fait mention d'acquisitions de biens à cette époque dans les cartulaires ou dans les archives. Romuald Hancart, pour sa part, signale l'achat de vingt-deux journaux de terre arable à Marloie (12).

(1) Ce registre couvre les années 1488-1502 : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 1301.

(2) F.-X. WURTH-PAGUET, *Table...*, 1467-77, 164, n° 673, 1880 (1476).

(3) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 20.

(4) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 20.

(5) N. JECKO, *L'abbaye de Saint-Hubert et la rivalité politique et économique entre la France et la Maison d'Autriche (1697-1740)*, dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, XCV, 112, Arlon, 1964.

(6) *Ordonnance de Louis de Bourbon Evêque et Prince de Liège faite aux Officiers de Saint-Hubert, le 8 février 1480*, publiée dans le *Recueil contenant les édits et règlements faits pour le pais de Liège et le comté de Looz par les Evêques et Princes, tant en matière de police que de justice...* par M.-G. DE LOUVREX, IV, 220-221, Liège, 1752.

(7) *Édit de Louis de Bourbon Evêque de Liège du 28 août 1480 touchant le cours que les monnoies doivent avoir en la terre de Saint-Hubert*, publié dans le *Recueil contenant les édits et règlements faits pour le pais de Liège et comté de Looz par les Evêques et Princes, tant en matière de police que de justice...*, par M.-G. DE LOUVREX, IV, 221, Liège, 1752.

(8) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 1461. — ARCHIVES DE L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, A, XLI, n° 3. — ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME, *Jointe des terres contestées*, n° 418. — P. HARSIN, *Études critiques sur l'histoire de la principauté de Liège, 1477-1795*, I, 84-85, Liège, 1957. — H. GOFFINET, *Notice sur l'ancien château et la seigneurie de Mirwart*, dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, XVII, 69, Arlon, 1885.

(9) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 1531bis, *Index rerum spectantium fundationem ac successionem abbatum monasterii Andaginensis vulgo Sancti Huberti in Ardenna*, f° 60.

(10) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 12.

(11) Il n'a pas été possible de déterminer à quelle source ce chroniqueur avait puisé ces renseignements. — Cfr A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 1531bis, *Index rerum spectantium fundationem ac successionem abbatum monasterii Andaginensis vulgo Sancti Huberti in Ardenna*, f° 60.

(12) B.R., manuscrit II 1447, f° 368. R. HANCART, *Histoire du monastère de Saint-Hubert en Ardenna*. — De toutes les chroniques du monastère aux temps modernes, celle de Romuald Hancart est de loin la plus digne de foi : l'auteur adopte une attitude critique vis-à-vis de ses devanciers et il se réfère fréquemment aux archives auxquelles il a puisé en reproduisant en outre de larges extraits de celles-ci.

Il est important de remarquer qu'au cours de la prélatrice de Henri de Sohez, les liens de dépendance de la terre de Saint-Hubert vis-à-vis des États de Luxembourg furent encore renforcés. En 1494 en effet, les religieux et les habitants de Saint-Hubert sont forcés de payer les aides au prévôt de Bastogne. Les cent cinquante florins versés à cet effet, en 1495, seront invoqués plus tard comme une preuve de la souveraineté du duc de Luxembourg sur la terre de Saint-Hubert (1). Ainsi s'accroissait un malentendu qui ne serait définitivement résolu que dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Henri de Sohez mourut le 10 juillet 1503. Il fut enterré dans la nef de l'église abbatiale (2).

NICOLAS (Collart) DE MALAISE (*Nicolaus a Malaisis*). Le jour même ou avait lieu l'inhumation de Henri de Sohez, les moines de Saint-Hubert élirent d'un commun accord leur nouvel abbé, Nicolas de Malaise (3). Le prince-évêque de Liège, Jean de Hornes, confirma cette élection (4) le 28 juillet 1503. L'année suivante, une bulle du pape Jules II la ratifiait également (5).

L'histoire politique de l'abbaye entre, au cours du règne de Nicolas de Malaise, dans une phase critique. Le gouvernement de Luxembourg prétendait soumettre la terre de Saint-Hubert aux impositions qu'il avait établies dans le duché (6). A plusieurs reprises l'abbé se montre récalcitrant ; son nom apparaît dans la liste de ceux qui ont refusé de payer leur quote-part des aides consenties à Charles-Quint par le pays de Luxembourg (7), en 1521, 1522 et 1523. Pour se soustraire aux tracasseries fiscales dont elle faisait l'objet, l'abbaye en appela à l'empereur lui-même. Sans trancher la question du statut de la terre de Saint-Hubert, Charles-Quint lui accorda cependant l'exemption de contribution aux tailles et aux aides (8). Il ordonna aussi « à ceux de Luxembourg de surceoir toutes procédures contre la dite terre » (9). Le prince-évêque, pour sa part, entendait conserver les droits qu'il avait sur Saint-Hubert. En 1509, il avait défendu à l'abbé de Malaise de siéger encore aux assemblées des États de Luxembourg. Il voulait ainsi condamner clairement cette habitude (10) inaugurée en 1451.

Ce climat politique extrêmement tendu n'empêcha pas Nicolas de Malaise de gouverner sa maison avec la plus grande sollicitude. Les années difficiles que le pays de Liège avait traversées au XV^e siècle avaient fortement compromis la ferveur religieuse dans les couvents et les monastères. Le règne d'Erard de la Marck est marqué par un effort de restauration considérable (11).

(1) J. FRESON, *La souveraineté de la terre ou des fâutés de Saint-Hubert*, dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, XLII, 284, Arlon, 1907.

(2) B.R., manuscrit II 1447, f^o 368. R. HANCART, *Histoire du monastère de Saint-Hubert en Ardenne*.

(3) B.R., manuscrit II 1447, f^o 368. R. HANCART, *Histoire du monastère de Saint-Hubert en Ardenne*.

(4) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n^o 12. — La présentation du nouvel abbé à l'évêque et au Chapitre cathédral de Liège avait eu lieu le 10 juillet 1503.

(5) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n^o 12. — Sous ce même numéro, on conserve une quittance pour le payement de 300 ducats d'annate versés à la curie romaine.

(6) N. JERCKO, *L'abbaye de Saint-Hubert et la rivalité politique et économique entre la France et la Maison d'Autriche (1697-1740)*, dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, XCV, 106, Arlon, 1964. — J. FRESON, *La souveraineté de la terre ou des fâutés de Saint-Hubert*, dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, XLI, 284, Arlon, 1907.

(7) A. VERKOOREN, *Inventaire des chartes et cartulaires du Luxembourg*, V n^o 216, 182-183, Bruxelles, 1921.

(8) Charte du 22 mai 1522 provenant des archives de l'abbaye et conservée aux ARCHIVES DE L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, A, XLI, n^o 3.

(9) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n^o 1428.

(10) N. JERCKO, *L'abbaye de Saint-Hubert et la rivalité politique et économique entre la France et la Maison d'Autriche (1697-1740)*, dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, XCV, 113, Arlon, 1964.

(11) L.-E. HALKIN, *Réforme protestante et Réforme catholique au Diocèse de Liège. Le Cardinal de la Marck, Prince-Évêque de Liège (1505-1538)*, dans *Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège*, XLIII, 81-84, Liège, 1930.

L'abbaye de Saint-Hubert ne reste pas étrangère à ce mouvement. Quelques années seulement après son accession à la dignité abbatiale, Nicolas de Malaise entreprend de redresser la discipline. L'observance de la règle était loin d'être respectée ; les moines en effet en étaient arrivés à vivre comme des chanoines séculiers, faisant « ménage à part » (1). C'est donc surtout sur la vie communautaire que l'abbé allait mettre l'accent. Il fut aidé dans son effort par l'abbé de Saint-Laurent de Liège (2) et surtout par celui de Saint-Jacques de Liège. Celui-ci envoya, en 1510 et en 1519, quelques-uns de ses religieux à Saint-Hubert pour assister Nicolas de Malaise dans son œuvre réformatrice (3). Malgré ces relations étroites avec les abbayes liégeoises, le monastère de Saint-Hubert ne s'est pas affilié à la Congrégation de Bursfeld (4).

Au temps de l'abbé Malaise, le pèlerinage à Saint-Hubert semble avoir connu un regain d'intérêt. L'affluence des pauvres et des malades atteints de la rage posait à l'abbaye des problèmes d'hospitalité et d'entretien (5). Les quêtes organisées à cette intention furent alors remises en honneur. Le 26 juin 1510, le pape Jules II octroya à la Confrérie de Saint-Hubert le monopole des quêtes dans les diocèses voisins (6). En 1515, le pape Léon X menaça d'excommunication tous ceux qui feraient obstacle aux collecteurs du monastère (7). Les évêques de Constance et de Bâle à leur tour, en 1519 (8) et en 1520 (9), autorisent dans leur diocèse, les quêtes en l'honneur de saint Hubert.

En même temps qu'il rétablissait la discipline dans son abbaye et qu'il rendait au culte de son saint patron un nouvel éclat, Nicolas de Malaise s'occupait activement à accroître le temporel de sa maison. Il acquit en 1505 les dîmes de Buzin et de Failon (10), une rente annuelle à Bassine en Condroz (11) en 1506 et plusieurs « pièces d'héritages » à Wavreille (12) en 1530. Dans deux registres conservés parmi les archives de l'abbaye (13), est dressé un inventaire des biens acquis par cet abbé. Ce dernier s'était par ailleurs montré soucieux de protéger le patrimoine du monastère contre les convoitises et les abus. Des seigneurs voisins avaient en effet perpétré de nombreuses usurpations de biens au détriment de l'abbaye de Saint-Hubert (14). Celle-ci pouvait difficilement supporter chaque fois, les frais d'une procédure à Rome. C'est pour cette raison qu'en 1505, Nicolas de Malaise avait obtenu du pape Jules II l'autorisation de se faire défendre par trois abbés bénédictins : ceux de Saint-Jacques de Liège, de Saint-Martin de Cologne et de Saint-Mathias de Trèves (15). Ces prélats pouvaient procéder à des excommunications contre les usurpateurs sans tenir compte des appels que ceux-ci pourraient interjeter.

(1) B.R., manuscrit II 1447, f^o 368. R. HANCART, *Histoire du monastère de Saint-Hubert en Ardenne*.

(2) U. BERLIÈRE, *Monasticon belge*, II, *Province de Liège*, 51, Maredsous, 1928. — Il s'agit de l'abbé Henri d'Oreye, mort en 1508.

(3) U. BERLIÈRE, *Monasticon belge*, II, *Province de Liège*, 25, Maredsous, 1928. — Il s'agit de l'abbé Jean de Coronmeuse, mort en 1525.

(4) E. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, IV, *L'Église aux Pays-Bas sous les ducs de Bourgogne et Charles-Quint 1378-1559*, 338, Bruxelles, 1949.

(5) B.R., manuscrit II 1447, f^{os} 370-371. R. HANCART, *Histoire du monastère de Saint-Hubert en Ardenne*.

(6) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbays de Saint-Hubert*, n^o 108.

(7) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbays de Saint-Hubert*, n^o 86.

(8) Document du 26 janvier 1519, aux ARCHIVES DE L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, A, XLI, n^o 1.

(9) Document du 16 février 1520, aux ARCHIVES DE L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, A, XLI, n^o 1.

(10) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbays de Saint-Hubert*, n^o 1045. — Buzin, dépendance de Verléé, prov. de Namur, cant. de Ciney ; Failon, dépendance de Barvaux-en-Condroz, prov. de Namur, cant. de Ciney.

(11) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbays de Saint-Hubert*, n^o 1020. — B.R., manuscrit II 1447, f^o 371. R. HANCART, *Histoire du monastère de Saint-Hubert en Ardenne*. — Bassine, dépendance de Méan, prov. de Namur, cant. de Ciney.

(12) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbays de Saint-Hubert*, n^o 1052. — B.R., manuscrit II 1447, f^o 372. R. HANCART, *Histoire du monastère de Saint-Hubert en Ardenne*. — Wavreille, prov. de Namur, cant. de Rochefort.

(13) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbays de Saint-Hubert*, n^{os} 129-130.

(14) B.R., manuscrit II 1447, f^o 369. R. HANCART, *Histoire du monastère de Saint-Hubert en Ardenne*.

(15) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbays de Saint-Hubert*, n^o 20.

Les dix dernières années de son règne, l'abbé les consacre à la reconstruction de l'église abbatiale. Le 20 janvier 1525, un incendie criminel avait été allumé dans le bourg de Saint-Hubert. Après avoir consumé les maisons proches du monastère, le feu s'était communiqué au quartier abbatial, au cloître et à l'église. Le clocher et une partie de la nef avaient été réduits en cendres lorsque le sinistre fut maîtrisé (1). Les ruines furent rasées et on entreprit la construction d'une église beaucoup plus vaste que celle qu'avait édifiée autrefois l'abbé Gislebert. On maintint cependant les parties basses de l'avant-corps (2). Le nouvel édifice, de style gothique, comportait cinq nefs, un chœur profond, entouré d'un déambulatoire garni de chapelles rayonnantes. La crypte fut elle aussi entièrement reconstruite (3). Les archives de l'abbaye, les comptes notamment, restent muettes quant à l'identité du ou des architectes qui conçurent ce beau sanctuaire. Le travail n'était pas achevé quand Nicolas de Malaise mourut, le 19 janvier 1538. Le chœur n'était pas terminé ; la voûte n'était pas encore jetée au-dessus de la nef centrale et tout l'aménagement intérieur restait à faire.

Le corps de l'abbé fut enseveli dans la crypte, devant l'autel qu'on y avait dédié à la Vierge. A plus d'un titre, le règne de Nicolas de Malaise apparaît comme un des plus importants de toute l'histoire du monastère de Saint-Hubert.

JEAN DE SCHENNEMALE (de Scennemalle, de Schennemaele, *Joannes a Schemmalle*) était le neveu du défunt abbé. En 1530, il avait été élu par les religieux de Saint-Hubert en qualité de coadjuteur de son oncle. Une bulle papale du 28 avril 1531 l'avait confirmé dans cette fonction (4). Lorsqu'il devint abbé, en 1538, le cardinal de la Marck perçut des droits pour accorder la confirmation de son élection. Le prince-évêque continuait à mener à bien la réforme religieuse de son diocèse en limitant progressivement les prétentions du clergé à l'indépendance (5). En 1515 cependant, les moines de Saint-Hubert avaient obtenu du pape Léon X une bulle qui leur donnait le pouvoir de choisir eux-mêmes leur abbé, sous réserve de faire approuver les élections par Rome (6). Au XVIII^e siècle, l'abbaye allait essayer de se soustraire totalement à la juridiction de l'évêque de Liège.

Jean de Schennemale ne survécut que peu de temps à son oncle puisqu'il mourut le 31 juillet 1538, après avoir gouverné le monastère durant six mois. Il fut inhumé dans la crypte, aux côtés de Nicolas de Malaise. La pierre tombale qui recouvre les deux sépultures est ornée de deux gisants et d'une inscription que fit graver, en 1563, l'abbé Remacle de Marche (7).

(1) Le récit de cet incendie est fait par B.R., manuscrit II 1447, f^o 372. R. HANCART, *Histoire du monastère de Saint-Hubert en Ardenne*. — On en trouve une autre de version dans l'*Antiquitas Ecclesiae Andaginensis Sancti Petri*, publiée par le Baron DE REIFFENBERG dans les *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, du Hainaut et du Luxembourg*, Publications de la Commission Royale d'Histoire, 5^e série, VIII, 25, Bruxelles, 1848. — Les deux textes ne présentent que peu de variantes et il est à peu près sûr que l'auteur de l'*Antiquitas* s'est servi de l'œuvre de Hancart.

(2) On peut encore les voir aujourd'hui à l'intérieur des tours, aux deux étages inférieurs de celles-ci. On trouvera une analyse de ces vestiges anciens dans le *Bulletin de la Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc*, VI 186, Bruxelles, 1884-1886.

(3) La meilleure étude de cet édifice a été réalisée par L. PAFENDORF et M. KONRAD, *Die Abteikirche Sint Hubert in den Ardennen*, dans P. CLEMEN, *Belgische Kunstdenkmäler*, I, 292-308, Munich, 1923. — Les caractéristiques du style ont été décrites par S. BRIGODE, *Les églises gothiques de Belgique, L'art en Belgique*, 20, Bruxelles, 1947.

(4) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n^o 12.

(5) L.-E. HALKIN, *Réforme protestante et Réforme catholique au Diocèse de Liège. Le Cardinal de la Marck, Prince-Évêque de Liège (1505-1538)*, dans *Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège*, XLIII, 219-220, Liège, 1930.

(6) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n^o 20. — J. DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XVI^e siècle*, 104, Liège, 1884.

(7) Cette inscription est reproduite dans la *Gallia christiana*, III, 975, et par A. DELVAUX DE FENFFB, *Les abbés de Saint-Hubert du XIV^e au XVIII^e siècle*, 19, Liège, 1927.

REMACLE DE MARCHE (*Remachus de Waha*). Le premier août 1538, les moines élirent, à l'unanimité des suffrages, dom Remacle de Marche. Le prince-évêque, Corneille de Berghes, confirma cette élection le même jour. Le pape Paul III l'approuva également (1), le 16 septembre 1538.

Le chroniqueur, Romuald Hancart, a surnommé Remacle de Marche *la perle des abbés de son temps* (2). Sous son règne, en effet, l'abbaye fut dirigée avec sagesse, au mieux de ses intérêts. Et cependant la situation précaire de la terre de Saint-Hubert au milieu des rivalités politiques dont elle faisait l'objet, ne fit que s'aggraver. A partir de 1540, le prince-évêque de Liège et le duc de Luxembourg revendiquent, chacun de son côté, la souveraineté sur l'abbaye et ses dépendances. Le premier perçoit des taxes pour la confirmation de l'abbé, oblige celui-ci à venir lui rendre hommage (3) et lui interdit enfin de siéger aux assemblées des États de Luxembourg. En 1549, l'empereur et le prince-évêque se mettent d'accord pour trancher la question. Les arrêts sur les biens saisis en 1518 sont levés et on nomme une commission chargée d'éclaircir le problème. La cause est instruite jusqu'au moment où les guerres éclatent, en 1552, et elle reste en suspens (4).

Dom Remacle entend parachever l'effort de réforme religieuse entrepris par Nicolas de Malaise. C'est surtout du côté des prieurés que se porte son attention. Il obtint, en vertu de deux bulles des papes Jules III et Pie IV, l'union à perpétuité au monastère pour les prieurés de Saint-Michel à Mirwart, Notre-Dame à Evergnicourt, Saint-Brice à Sancy, Saint-Michel à Cons-la-Granville, Saint-Thibault à Château-Porcien, Saint-Sulpice à Prix et Saint-Pierre à Bouillon (5). Le but de cette incorporation était de pouvoir affecter les revenus des prieurés à l'entretien de l'hôpital attenant à l'abbaye. C'était aussi le moyen d'assurer un contrôle, plus efficace qu'auparavant, sur la gestion spirituelle et temporelle des prieurs. Désormais ceux-ci n'étaient plus nommés à titre perpétuel mais révocables par l'abbé. La régularité de la vie monastique à Saint-Hubert avait été signalée à la gouvernante des Pays-Bas, Marguerite de Parme. Celle-ci songeait même à confier à Remacle de Marche le soin de remettre de l'ordre à l'abbaye d'Echternach (6).

Comme son prédécesseur, dom Remacle s'employa à reconstruire les bâtiments ruinés par l'incendie de 1525. Il acheva la construction de l'église, à l'exception des voûtes du chœur, du transept et de la nef principale. Le 18 août 1560, la crypte fut consacrée solennellement par le suffragant de Trèves, délégué par le prince-évêque de Liège (7). Le 16 novembre de la même année, le chœur était consacré à son tour (8). Le quartier abbatial, le dortoir des moines ainsi que les maisons seigneuriales de Terwagne et d'Anseremme furent rebâties. L'abbé fit aussi cons-

(1) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 12.

(2) B.R., manuscrit II 1447, f° 374. R. HANCART, *Histoire du monastère de Saint-Hubert en Ardenne*.

(3) L.-E. HALKIN, *Réforme protestante et Réforme catholique au Diocèse de Liège. Histoire religieuse des règnes de Corneille de Berghes et de Georges d'Autriche princes-évêques de Liège (1538-1657)*, dans *Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège*, LXXII 218-219, Liège-Paris, 1936.

(4) P. HARSIN, *Études critiques sur l'histoire de la principauté de Liège. 1477-1795*, III 71, 106 et 111, Liège, 1959. — N. JECKO, *L'abbaye de Saint-Hubert et la rivalité politique et économique entre la France et la Maison d'Autriche (1697-1740)*, dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, XCV 105, Arlon, 1964.

(5) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, nos 32, 35 et 36. — B.R., manuscrit II 1447, f°s 374-375. R. HANCART, *Histoire du monastère de Saint-Hubert en Ardenne*. — J. DARIS, *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, XIV, 18-20, Liège, 1893.

(6) *Correspondance de Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, avec Philippe II*, publiée par L.-P. GACHARD, II, 19 décembre 1561-6 juin 1563, 318, Bruxelles, 1870 (lettre du 14 août 1562).

(7) ARCHIVES DE L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, A, XLI, 1, parchemin original avec sceau en cire verte.

(8) *Antiquitas Ecclesias Andaginensis Sancti Petri*, publié par DE REIFFENBERG, dans *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, du Hainaut et du Luxembourg. Publications de la Commission Royale d'Histoire*, 5^e série, VIII 26, Bruxelles, 1848.

truire un hôpital pour accueillir les pèlerins et les malades (1). Alors qu'il visitait ces derniers, en 1564, Remacle de Marche contracta auprès d'eux une maladie contagieuse qui devait bientôt lui coûter la vie. Il mourut (2) le 26 septembre 1564.

JEAN LAMOCK (De Lamock). Peu de jours après le décès de Remacle de Marche, le 29 septembre 1564, un nouvel abbé était désigné par les religieux de Saint-Hubert. L'élu, dom Jean Lamock, était issu d'une famille noble (3). Il était entré au monastère vers 1544. L'abbé défunt l'avait chargé d'administrer une maison que l'abbaye possédait à Malines (4) ; plus tard, il s'était adjoint Jean Lamock comme conseiller. L'élection fut approuvée par l'évêque de Liège et par la Congrégation Consistoriale (5), le 18 mai 1565.

Avec l'entrée en fonction de cet abbé commence une des périodes les plus sombres de l'histoire de l'abbaye. Les destinées de celles-ci vont coïncider avec les luttes religieuses qui ensanglantent les Pays-Bas sous le règne de Philippe II. Le contre-coup des guerres se fait durement sentir à Saint-Hubert et l'abbatiat de dom Jean, comme celui de ses successeurs, est marqué par un cortège de catastrophes. En 1565, le quartier de l'abbé qu'avait réédifié Remacle de Marche, fut entièrement réduit en cendres. On soupçonna un des serviteurs français du monastère d'avoir allumé cet incendie criminel (6). En 1566, au moment où sévissait l'iconoclastie, un second sinistre ravagea l'abbaye. Un soldat de l'armée du prince de Condé en aurait été l'auteur (7). Mais c'est en 1568 que se produisit un des événements les plus funestes de toute l'histoire de Saint-Hubert. Les huguenots français, voulant appuyer l'action des gueux des Pays-Bas, envoyèrent des troupes à la rescousse de ceux-ci (8). Une armée forte de deux mille cavaliers et de cinq mille fantassins, commandée par le seigneur de Genlis, passa par Saint-Hubert le 15 octobre au matin et mit l'abbaye et le bourg à sac. Le feu que les soldats avaient bouté un peu partout ravagea l'entièreté des bâtiments sans épargner l'église (9) dont il ne subsista que les murailles. L'abbé et ses religieux, avertis à temps, avaient pu se réfugier au château de Mirwart, après avoir mis en lieu sûr les reliques conservées dans l'église. L'année suivante, le 24 avril, la basse-cour, qui seule avait été épargnée par les flammes, fut à son tour incendiée (10). Par ailleurs, les difficultés avec Luxembourg étaient loin d'être apaisées. Une décision du Concile de Trente avait prescrit la création de séminaires dans les villes les plus importantes. Il était question d'en établir un à Luxembourg. Pour en assurer l'entretien, le Conseil de Luxembourg décida de taxer les

(1) B.R., manuscrit II 1447, f^o 374. R. HANCART, *Histoire du monastère de Saint-Hubert en Ardenne*. — Sur la maison seigneuriale d'Anseremme, on consultera l'article de F. JACQUES, *Anseremme et son église d'autrefois. Notice historique*, dans *Namurcum*, XLI, 11 à 13, Namur, 1969.

(2) B.R., manuscrit II 1447, f^{os} 376-377. R. HANCART, *Histoire du monastère de Saint-Hubert en Ardenne*.

(3) *Annuaire de la noblesse de Belgique*, 9^e année, 104-105, Bruxelles, 1855. — A. DELVAUX DE FENFFE, *Les abbés de Saint-Hubert du XIV^e au XVIII^e siècle*, 21, Liège, 1927.

(4) Cette maison fut vendue en 1637 : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n^o 167.

(5) Dans le procès de nomination à Rome, on trouve de nombreux renseignements sur les origines, la carrière et la personnalité de Jean Lamock. — Ce procès a été publié par L. JADIN, *Procès d'information pour la nomination des évêques et abbés des Pays-Bas, de Liège et de Franche-Comté d'après les archives de la Congrégation Consistoriale. Première partie, 1564-1637*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, VIII, 42-45, Rome, 1928. — La bulle de confirmation est conservée à Saint-Hubert : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n^o 12.

(6) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n^o 1515.

(7) B.R., manuscrit II 1447, f^o 378. R. HANCART, *Histoire du monastère de Saint-Hubert en Ardenne*.

(8) P. HARSIN, *Études critiques sur l'histoire de la principauté de Liège 1477-1795*, III, 212, Liège, 1959.

(9) B.R., manuscrit II 1447, f^o 379. R. HANCART, *Histoire du monastère de Saint-Hubert en Ardenne*. — A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n^o 1515. — Des traces de ce pillage sont encore visibles aujourd'hui : le rétable orné d'émaux limousins, conservé dans une des chapelles du déambulatoire a été lapidé en 1568. — Cfr A. DEGAND, *Saint-Hubert en Ardenne. Émaux peints*, 8, Bruxelles, 1947.

(10) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n^o 1515. — B.R., manuscrit II 1447, f^o 381. R. HANCART, *Histoire du monastère de Saint-Hubert en Ardenne*.

biens des ecclésiastiques du duché. Cette décision rencontra chez ces derniers une opposition déterminée. Déjà en 1576, plusieurs abbés avaient signé un document où ils déclaraient s'unir pour s'opposer à toutes les exactions qu'on voudrait leur faire subir (1). Le nom de l'abbé Lamock figure parmi ceux des signataires. En 1579, au nom de ses confrères, il envoya un de ses religieux à Rome pour défendre la position des monastères luxembourgeois dans l'affaire du séminaire. Le pape, Grégoire XIII, à la suite de cette démarche, envoya au prince-évêque de Liège et au gouverneur des Pays-Bas des lettres où il appuyait les revendications des abbés (2). Luxembourg de son côté ne restait pas inactif. Le receveur des aides, Jean de Cobreville, envoyait en 1581 le régiment du colonel Verdugo à Saint-Hubert. Celui-ci livra une nouvelle fois le bourg à l'incendie et au pillage, le 10 juin 1581. Le 20 du même mois, une seconde invasion fut repoussée par les habitants de Saint-Hubert (3). Le prince-évêque de Liège, Ernest de Bavière, protesta auprès d'Alexandre Farnèse (4), dans une lettre du 22 juin 1581. La résistance des manants de Saint-Hubert avait provoqué une réaction sévère de la part du Conseil de Luxembourg : tous les biens que l'abbaye possédait dans le duché furent saisis (5). Des protestations du prince-évêque auprès du Comte de Mansfeld, gouverneur de Luxembourg (6) restèrent sans suite. Ernest de Bavière s'étonnait du fait qu'on prenne de telles mesures alors que la question de la souveraineté sur Saint-Hubert n'était pas encore tranchée. En dépit de cette intervention, les exactions se poursuivirent et de nouvelles troupes arrivèrent à Saint-Hubert au mois d'octobre (7). Cette longue succession d'événements tragiques avait laissé l'abbaye dans un état de ruine vraiment lamentable. Pour faire face aux besoins les plus pressants, on avait dû aliéner des fractions importantes du domaine. En 1573, la seigneurie de Lieser que le monastère possédait en Rhénanie, fut cédée au chapitre cathédral de Trèves. L'argent fut employé à la restauration des bâtiments (8). Cela ne devait pas suffire ; en 1582, en effet, l'abbaye vendit encore une partie de la seigneurie de Cheveuges, située dans les ardenne françaises (9). En même temps, l'abbé Lamock avait à soutenir divers procès pour la défense du temporel de sa maison. En 1572, le bois du Douaire, contenant douze cents arpents plantés de haute futaie et situé au duché de Bouillon, avait été cédé à l'évêque de Liège, Gérard de Groesbeeck. Celui-ci devait, en échange, donner à l'abbaye un autre bois, situé également au duché de Bouillon. Il semble que, malgré ses protestations, l'abbé de Saint-Hubert ait été frustré dans cette transaction (10). Il fut plus heureux dans le différend qui l'opposait au seigneur de Mirwart, le duc d'Arenberg, à propos de la propriété du

(1) ARCHIVES DE L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, A. XLI, 1.

(2) Ces lettres sont reproduites par B.R., manuscrit II 1447, f^{os} 390-394. R. HANCART, *Histoire du monastère de Saint-Hubert en Ardenne*. — Ces documents, datés des 1^{er} et 28 juillet 1581, sont également transcrits — du moins partiellement — dans l'*Antiquitas Ecclesiae Andaginensis Sancti Petri*, publié par DE REIFFENBERG, dans les *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, du Hainaut et du Luxembourg, Publications de la Commission Royale d'Histoire*, 5^e série, VIII, 30-32, Bruxelles, 1848.

(3) B.R., manuscrit II 1447, f^o 395. R. HANCART, *Histoire du monastère de Saint-Hubert en Ardenne*.

(4) P. HARSIN, *Études critiques sur l'histoire de la principauté de Liège 1477-1795*, III, 324, Liège, 1959. — On trouvera également des documents concernant le séjour de ces troupes à Saint-Hubert aux ARCHIVES DE L'ÉTAT À ARLON, *Conseil de Luxembourg*, dans une liasse intitulée : *Séjour de troupes dans la terre de Saint-Hubert, 1581-1679*.

(5) ARCHIVES DE L'ÉTAT À ARLON, *Conseil de Luxembourg*. On y trouve de nombreux documents relatifs à ce séquestre.

(6) Cette lettre, datée du 18 juillet 1581, est transcrite par B.R., manuscrit II 1447, f^{os} 398-400. R. HANCART, *Histoire du monastère de Saint-Hubert en Ardenne*.

(7) B.R., manuscrit II 1447, f^{os} 400-401. R. HANCART, *Histoire du monastère de Saint-Hubert en Ardenne*.

(8) *Antiquitas Ecclesiae Andaginensis Sancti Petri*, publié par DE REIFFENBERG dans *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, du Hainaut et du Luxembourg, Publications de la Commission Royale d'Histoire*, 5^e série, VIII, 28, Bruxelles, 1848.

(9) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n^o 1132.

(10) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n^{os} 353-354.

bois Saint-Michel (1). Le procès fut tranché par devant le Grand Conseil de Malines, le 3 février 1582. La propriété de ce bois était reconnue à l'abbaye de Saint-Hubert ; en revanche, certains avantages étaient laissés au châtelain de Mirwart (2).

Au temporel, le bilan du règne de Jean Lamock apparaît plutôt négatif. C'est aux événements bien plus qu'à la gestion de l'abbé qu'il faut attribuer cette situation (3). Au spirituel, l'abbatiate de dom Lamock est marqué par un retour à la rigueur de la règle bénédictine. L'abbé s'efforça notamment de lutter contre la propriété individuelle. Cet abus s'était introduit à la faveur de l'insécurité des temps qui, à maintes reprises, avait obligé les religieux à fuir leur monastère. Jean Lamock voulut aussi rétablir l'abstinence perpétuelle de chair. Mais, bien qu'il eût prêché d'exemple, il ne réussit pas à soumettre ses moines à ce point de la discipline (4).

Après avoir gouverné l'abbaye pendant près de vingt et un ans, Jean Lamock mourut le 27 juillet 1585. Comme Remacle de Marche, il fut enterré au milieu du chœur (5).

JEAN BALLA (*Godefridus Balla*) fut élu le 30 juillet 1585. La même année il reçut du pape la bulle qui le confirmait dans sa fonction (6). Le vicaire général de Liège, Laevinus Torrentius, intervint à plusieurs reprises pour obtenir la gratuité de sa confirmation à Rome. A la suite de ces démarches et en raison de la grande pauvreté où était réduit le monastère, les frais de la procédure de nomination furent abaissés de mille à cinq cents couronnes d'or (7). C'est aussi la détresse matérielle de l'abbaye qui poussa le pape Grégoire XIV à permettre aux religieux de Saint-Hubert de percevoir, en dépit des décisions du Concile de Trente, des aumônes dans les archevêchés de Cambrai et de Trèves ainsi que dans l'évêché de Liège (8).

Le calme n'était pas encore revenu à Saint-Hubert ; on y signale des passages de troupes (9) en 1593. Les guerres avaient favorisé le développement d'épidémies de peste, surtout dans la seconde moitié du XVI^e siècle ; on en relève encore une en 1587, dans les premières années du règne de Jean Balla (10). Malgré la dureté des temps, ce dernier put se consacrer à la restauration de l'église abbatiale. Il fit relever la tour Sud que l'incendie de 1568 avait fortement endom-

(1) Cette forêt existe encore aujourd'hui ; elle est située entre les communes de Grupont et de Saint-Hubert.

(2) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 682. — Les pièces de ce procès figurent sous le n° 354 de l'inventaire de E. DUPARQUE, *Grand Conseil de Malines, documents se rapportant aux anciens duché de Luxembourg et comté de Chiny*, dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, LXXX, 57, Arlon, 1949.

(3) Jean Lamock ne se contenta d'ailleurs pas de défendre les possessions de l'abbaye ; à plusieurs reprises on le voit exercer son pouvoir seigneurial. En 1570, 1583 et 1585, il promulgue des ordonnances. — Cfr R. PETIT, *Foires et marchés à Saint-Hubert du IX^e au XVII^e siècle*, dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, XCV, 283 et 375, Arlon, 1964. — ARCHIVES DE L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, A. XLI 1, *Extrait des réformations, statuts et ordonnances de l'abbé Jean Lamock (10 juin 1585)*.

(4) Romuald Hancart donne d'abondants détails à propos de cette restauration religieuse. Celle-ci n'a pas — semble-t-il — laissé d'autres traces dans les archives de l'abbaye. B.R., manuscrit II 1447, f^{os} 383-384. R. HANCART, *Histoire du monastère de Saint-Hubert en Ardenne*.

(5) La pierre qui recouvrait sa tombe a été déplacée. Elle se trouve actuellement dressée contre un des murs de la chapelle Saint-Étienne, dans la partie Sud du déambulatoire. Les armoiries qui la décoraient ont été martelées lors de la Révolution.

(6) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 12.

(7) Laevinus Torrentius, *Correspondance, I, période liégeoise, 1583-1587. Édition critique, notes et index* de M. DELCOURT et J. HOYOUX, dans *Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège*, CXIX, n^{os} 147 et 155 (lettres au nonce de Cologne Bonhomini), n^{os} 156, 166, 171 et 181 (lettres à Richard Stravius, agent à Rome du prince-évêque de Liège) Paris, 1950.

(8) Bref de Grégoire XIV, donné à Rome le 26 juin 1591 : H. DESSART, L.-E. HALKIN, J. HOYOUX, *Inventaire analytique de documents relatifs à l'histoire du diocèse de Liège sous le régime des nonces de Cologne (1584-1606)*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2^e série, section B, II 39, Bruxelles-Rome, 1957.

(9) B.R., manuscrit II 1447, f^{os} 404-405. R. HANCART, *Histoire du monastère de Saint-Hubert en Ardenne*.

(10) R. PETIT, *Foires et marchés à Saint-Hubert du IX^e au XVII^e siècle*, dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, XCV, 349 et 356.

magée (1). Le nouveau campanile fut doté d'un carillon composé de seize cloches. La bénédiction de celles-ci eut lieu le jour de la fête de saint Hubert (2), en 1590. L'abbé fit aussi restaurer les orgues et acheta pour l'église de nombreux ornements de grand prix (3). Ces travaux et ces acquisitions furent rendus possibles grâce à l'aliénation de plusieurs possessions du monastère. Jean Lamock avait vendu, en 1582, la seigneurie de Cheveuges à l'exception de certaines de ses dépendances. Celles-ci (4) furent cédées à leur tour en 1587. Le 19 septembre 1592, la seigneurie de Rosières (5) fut vendue à Jean de Cobreville, celui-là même qui avait fait saisir les biens du monastère (6) en 1581. Ce seigneur s'arrogea en même temps d'autres terres qui n'étaient pas comprises dans la transaction (7). L'abbé eut aussi à faire face à des difficultés surgies à propos de l'avouerie de Saint-Hubert. Le seigneur de Mirwart, avoué de l'abbaye exigeait des droits trop élevés en échange de sa protection. Un procès, commencé du temps de Jean Lamock (8), fut tranché au Conseil de Luxembourg (9) le 6 avril 1591. Il était stipulé que pour pouvoir percevoir les droits de vouerie, le seigneur de Mirwart devrait prêter serment sur l'autel de Saint-Hubert. Mais la question ne fut pas vidée ; elle allait connaître de nouveaux rebondissements au début du XVII^e siècle. On doit aussi à Jean Balla la promulgation de plusieurs ordonnances et règlements (10) parmi lesquels figurent les statuts du métier des bouchers, érigé en Confrérie (11) le 10 septembre 1591.

C'est un « flux de sang » qui, le 14 septembre 1499, ôta la vie à cet abbé. Jean Balla fut inhumé, selon le chroniqueur, dans le chœur de l'église abbatiale (12).

JEAN DE MASBOURG (*Joannes Masbourg*). Il fut élu le 26 septembre 1599 et confirmé par le pape la même année (13).

En ce début du XVII^e siècle, les guerres se prolongent. Des troupes espagnoles campent encore dans le pays de Saint-Hubert (14) en 1607. On craint en effet le retour de ces Hollandais qui, quelques années auparavant, avaient opéré des raids dans le Luxembourg. Le 13 novembre 1602, une bande de trois cents cavaliers s'était séparée d'une armée qui avait mis le siège devant Bastogne. Profitant de la brume, cette escouade fit irruption dans le bourg de Saint-Hubert qu'elle livra au pillage en même temps que le monastère. L'abbé qui s'appêtait à fuir, fut arrêté et emmené en captivité à Arnhem (15). Il y resta prisonnier onze mois en dépit d'interventions

(1) *Bulletin de la Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc*, VI 182, Bruxelles, 1884-1886.

(2) *Antiquitas Ecclesiae Andaginensis Sancti Petri*, publié par DE REIFFENBERG dans les *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, du Hainaut et du Luxembourg*, Publications de la Commission Royale d'Histoire, 5^e série, VIII 37, Bruxelles, 1848.

(3) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 1531bis, *Index rerum spectantium foundationem ac successionem abbatum monasterii Andaginensis vulgo Sancti Huberti in Ardenna*, f° 81.

(4) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 1132.

(5) Dépendance de Morhet prov. de Luxembourg, cant. de Sibret.

(6) B.R., manuscrit II 1447, f° 404. R. HANCART, *Histoire du monastère de Saint-Hubert en Ardenne*.

(7) Cette usurpation donna lieu, au début du XVII^e siècle, à un procès opposant le monastère aux héritiers de Jean de Cobreville : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 1542.

(8) ARCHIVES DE L'ÉTAT À ARLON, *Conseil de Luxembourg*, procès entre Charles, prince et comte d'Arenberg et l'abbé de Saint-Hubert à propos de l'avouerie de Mirwart (1591-1617).

(9) H. GOFFINET, *Notice sur l'ancien château et la seigneurie de Mirwart*, dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, XVII 80, Arlon, 1885.

(10) ARCHIVES DE L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, A, XLI, 2.

(11) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 103.

(12) B.R., manuscrit II 1447, f° 405. R. HANCART, *Histoire du monastère de Saint-Hubert en Ardenne*.

(13) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 12.

(14) ARCHIVES DE L'ÉTAT À ARLON, *Conseil de Luxembourg*, protestation de l'abbé de Saint-Hubert contre la présence de troupes espagnoles aux frontières de la terre de Saint-Hubert, 1617 (copie).

(15) B.R., manuscrit II 1447, f° 405-406. R. HANCART, *Histoire du monastère de Saint-Hubert en Ardenne*. — ARCHIVES DE L'ÉTAT À ARLON, *Conseil de Luxembourg*, Documents concernant la prise du bourg de Saint-Hubert par les Hollandais en 1602 (copie).

pressantes comme celle du roi de France Henri IV (1). On exigeait en échange de la libération de l'abbé, une rançon exorbitante de trente-six mille livres. Pour rassembler une telle somme, les religieux de Saint-Hubert se virent dans l'obligation d'aliéner une nouvelle partie d'un patrimoine déjà considérablement écorné par les abbés Lamock et Balla. Le prieur et les moines adressèrent au pape une supplique où ils demandaient l'autorisation de vendre leurs biens (2). Le pape répugnait à permettre de telles aliénations mais redoutait en revanche qu'un refus n'incitât les Hollandais à récidiver. En 1603, les moines réitérèrent leur demande. A ce moment plusieurs possessions du monastère avaient été vendues (3). C'est ainsi que Jean Curtius, seigneur d'Oupeye, acquit le domaine de Tilleur et les dîmes de Givet pour quinze mille florins Brabant (4). Des dîmes furent également hypothéquées en 1603 à Jamodenne (5), Abée (6) et Ortho (7) ainsi que des rentes en nature à Terwagne (8) et à Odet (9), pour une valeur globale de quinze mille florins Brabant (10). Jean de Masbourg, rentré dans son abbaye, dut défendre les biens qui dépendaient des prieurés français de Château-Porcien, d'Evergnicourt et de Prix. Des seigneurs voisins cherchaient en effet à se les approprier. A l'issue d'un procès, deux sentences furent rendues par le Parlement de Paris. L'abbaye de Saint-Hubert était maintenue dans ses droits (11).

Au sortir de ces événements le monastère était totalement ruiné. A cette série de calamités il faut ajouter encore les dégâts occasionnés par la foudre à une des tours de l'église abbatiale (12), le 26 avril 1606. Quant aux ruines de l'incendie de 1568, elles étaient loin d'être relevées. Au cours de l'année 1607, Jean de Masbourg s'employa à faire rebâtir l'hôpital pour accueillir les pauvres et les pèlerins qui, selon le chroniqueur, affluaient en grand nombre à cette époque (13).

L'abbé mourut le 29 janvier 1611.

NICOLAS DE FANSON fut élu à la dignité abbatiale le 5 février 1611, en présence de Jean de Chapeville, vicaire général de Liège, délégué par le prince-évêque. Les religieux qui

(1) ARCHIVES DE L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, A, XLI, 3, lettre d'Henri IV, roi de France, du 25 décembre 1602.

(2) *Correspondance d'Ottavio Mirto Frangipani, premier nonce de Flandres, 1596-1606*, publiée par A. LOUANT dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2^e série, section A, III, *Lettres (1599-1606) et tables 715-716*, Bruxelles, 1942.

(3) H. DESSART, L.-E. HALKIN, J. HOYVOUX, *Inventaire analytique de documents relatifs à l'histoire du diocèse de Liège sous le régime des nonces de Cologne (1584-1606)*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2^e série, section B, II 204, Bruxelles, 1957. — Dans une lettre du 26 novembre 1605, Paul V demandait à l'évêque de Liège, Ernest de Bavière, de mener une enquête à ce sujet. Si les résultats de celle-ci confirmaient la requête des moines de Saint-Hubert, le pape était prêt à confirmer les ventes. Cette lettre est importante car elle donne la liste des biens aliénés, leurs acheteurs et les sommes que le monastère en a retirées.

(4) J. LEJEUNE, *La formation du capitalisme moderne dans la principauté de Liège au XVI^e siècle*, dans *Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège*, LXXXVII 284, Liège, 1939. — L'acte de vente de la seigneurie de Tilleur fut approuvé par Ernest de Bavière le 20 octobre 1606.

(5) Dépendance de Aye, prov. de Luxembourg, cant. de Marche-en-Famenne.

(6) Prov. de Liège, cant. de Nandrin.

(7) Prov. de Luxembourg, cant. de Laroche-en-Ardenne.

(8) Prov. de Liège, cant. de Nandrin.

(9) Dépendance de Bois-et-Borsu, prov. de Liège, cant. de Huy.

(10) B.R., manuscrit II 1447, f^{os} 406-407. R. HANCART, *Histoire du monastère de Saint-Hubert en Ardenne. — Antiquitas Ecclesiae Andaginensis Sancti Petri*, publié par DE REIFFENBERG, dans les *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, du Hainaut et du Luxembourg, Publications de la Commission Royale d'Histoire*, 5^e série, VIII 39-40, Bruxelles, 1848.

(11) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n^{os} 43-55-71. Sentences des 3 mai et 18 juin 1607. — B.R., manuscrit II 1447, f^{os} 415-416. R. HANCART, *Histoire du monastère de Saint-Hubert en Ardenne*.

(12) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n^o 1515.

(13) *Antiquitas Ecclesiae Andaginensis Sancti Petri*, publié par DE REIFFENBERG, dans les *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, du Hainaut et du Luxembourg, Publications de la Commission Royale d'Histoire*, 5^e série, VIII 40, Bruxelles, 1848.

desservaient les prieurés avaient été convoqués. L'enquête menée avant la confirmation à Rome, fournit de nombreuses indications sur la personne du nouvel abbé, son caractère et sa formation intellectuelle ainsi que sur sa carrière (1). La confirmation fut accordée par *motu proprio* (2), le 17 août 1611. Plusieurs personnes parmi lesquelles le nonce apostolique (3) et l'archiduc Albert étaient intervenues pour obtenir une réduction de l'annate (4).

Nicolas de Fanson était d'origine noble ; il était né à Andenne, le 2 mai 1575. Chez les jésuites de Liège, il avait reçu une solide formation intellectuelle. Entré très jeune à l'abbaye de Saint-Hubert comme page de l'abbé Jean Balla, il y avait fait sa profession le 22 octobre 1600. Il remplit d'abord, et avec la plus grande compétence, les fonctions d'archiviste ; c'est à ce moment qu'il rédigea l'inventaire des titres des prieurés (5). En 1606, il devint receveur de l'abbaye et eut ainsi l'occasion de développer ce sens de l'organisation qui allait lui permettre de restaurer le temporel de sa maison. Il exerçait encore cette charge au moment où il devint abbé.

Le règne de Nicolas de Fanson apparaît comme un des plus importants de toute l'histoire de Saint-Hubert. Les réformes religieuses que cet abbé introduisit ont largement contribué à diffuser le renom du monastère ardennais. L'époque troublée que celui-ci avait traversée durant la prélature de Jean de Masbourg n'avait pas seulement ruiné les finances, elle avait aussi occasionné un relâchement dans la discipline. Nicolas de Fanson voulut rétablir l'observance de la règle de saint Benoît en ramenant ses religieux à une vie plus austère. Or, quelques années avant l'élection du nouvel abbé de Saint-Hubert, dom Didier de la Cour, réformateur de l'abbaye de Saint-Vanne de Verdun, avait fondé la Congrégation des saints Vanne et Hydulphe. C'est là que Nicolas de Fanson allait trouver le modèle de son œuvre qu'allait imiter également l'abbé de Saint-Denis-en-Brocqueroie (6). Dom Louis de Visé, moine de Saint-Hubert et ami de l'abbé, fut envoyé à Verdun pour s'instruire au sujet de l'observance de Lorraine. Quand il revint à Saint-Hubert, il fut nommé sous-prieur ; il allait désormais seconder l'abbé tout au long de son entreprise. La réforme qui mettait l'accent sur la pauvreté, la mortification, l'esprit de travail, de prière et de recueillement, ne souleva que fort peu d'enthousiasme chez les religieux. Certains affichèrent même une nette hostilité à son égard (7). Nicolas de Fanson demanda le soutien du

(1) L. JADIN, *Procès d'information pour la nomination des évêques et abbés des Pays-Bas, de Liège et de Franche-Comté d'après les archives de la Congrégation Consistoriale, 1^{re} partie 1564-1637*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, VIII, 54-59, Bruxelles-Rome, 1928. — Sur les origines familiales de Nicolas de Fanson, on consultera : A. DELVAUX DE FENFFER, *Les abbés de Saint-Hubert du XIV^e au XVIII^e siècle* 23-24, Liège, 1927. — Les dates marquantes de sa carrière à l'abbaye sont renseignées dans la *Liste des religieux de l'abbaye de Saint-Hubert ayant fait leur profession depuis la réforme de 1619*, publiée par J. VANNERUS, dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, LXIV 161, Arlon, 1914.

(2) Nicolas de Fanson, dans une lettre datée du 23 novembre 1611, exprime au cardinal Borghèse sa satisfaction et sa gratitude à la suite de la confirmation de son élection : G. HANSOTTE et R. FORGEUR, *Inventaire analytique de documents relatifs à l'histoire du diocèse de Liège sous le régime des nonces de Cologne (1600-1634)*, dans *Analecta Vaticana Belgica*, 2^e série, section B, III 68, Bruxelles-Rome, 1938. — L. JADIN, *Relations des Pays-Bas de Liège et de Franche-Comté avec le Saint-Siège d'après les « lettres di vescovi » conservées aux archives vaticanes, 1566-1779*, dans *Bibliothèque de l'Institut historique belge de Rome*, IV 65, Bruxelles-Rome, 1952.

(3) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n^o 11.

(4) G. KURTH, *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne*, VI-VII, Bruxelles, 1903.

(5) G. KURTH, *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne*, VI-VII.

(6) La réforme de Nicolas de Fanson a fait l'objet d'une étude approfondie de U. BERLIERE, *La Congrégation bénédictine de la Présentation Notre-Dame, 1628-1654*, dans *Mélanges d'histoire bénédictine*, 4^e série, 119-155, Maredsous, 1894.

(7) En 1628, deux moines de Saint-Hubert, à la suite de difficultés avec leur abbé, demandèrent à être incorporés à l'abbaye de Stavelot. Le premier, François Laurenty, auteur de travaux consacrés à l'histoire de Stavelot, rédigea également un récit détaillé de la réforme de Saint-Hubert ; ce manuscrit est conservé à la *Bibliothèque de Namur*. Cfr P. FAIDER et F. COURTOY, *Catalogue des manuscrits conservés à Namur*, 250, Gembloux, 1934 ; il en existe une copie à la BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS. Le second, dom Louis de Visé, n'est pas à confondre avec le sous-

souverain pontife. Pour rétablir la paix au monastère, le nonce Albergati vint, le 26 octobre 1613, faire la visite de l'abbaye à laquelle il donna une série de statuts (1). Ce règlement donna lieu à des interprétations qui firent surgir de nouvelles contestations. Sur l'avis du nonce, l'abbé écarta les religieux les plus irréductibles en les envoyant dans les prieurés (2). D'autre part, dans un bref pontifical du 11 avril 1615, Paul V avait donné son appui à la réforme entreprise à Saint-Hubert (3). Fort de cet encouragement, Nicolas de Fanson fit venir des moines lorrains dans son abbaye, dans le but d'y instruire les novices. Cependant, les moines exilés qui s'étaient vu retirer le droit de participer au Chapitre avec voix active et passive, invoquèrent contre leur abbé l'autorité du prince-évêque de Liège. Celui-ci n'était pas opposé à la réforme pour autant que sa juridiction sur l'abbaye fût sauvegardée. L'abbé de Fanson voulait ériger un noviciat où les jeunes religieux pourraient être formés à la nouvelle observance. L'ordinaire approuvait cette initiative et souhaitait même qu'elle se réalise dans le pays de Liège ; le noviciat pourrait y constituer le point de départ d'un mouvement de renouveau religieux (4). Il ne pouvait par contre souffrir que l'abbé de Saint-Hubert prit de telles mesures de réforme sans les soumettre au préalable à son approbation. Le suffragant de Liège, Étienne Strecheus, évêque de Dionysie, fut chargé d'aplanir ces difficultés (5). Le 21 avril 1618, la réforme était enfin acceptée et un arrangement avec les opposants était conclu (6). Le noviciat allait être créé ; les moines qui le souhaiteraient pourraient continuer à vivre selon l'ancienne coutume tout en gardant leur voix au Chapitre. Au cas où ils voudraient se retirer dans les prieurés, l'abbé devrait pourvoir à leurs besoins. Quant aux religieux qui auraient à se plaindre de leur abbé, ils devraient avoir recours à l'ordinaire.

L'activité religieuse de Nicolas de Fanson ne se limitait cependant pas à la réforme de son monastère. D'accord avec l'abbé de Saint-Denis-en-Brocqueroie, il donna son appui à la publication des *Exercices spirituels* de dom Philippe François de la Congrégation de Saint-Vanne (7). Il renouvela aussi, le 7 janvier 1628, la Confraternité de l'abbaye de Saint-Hubert avec celle de Stavelot-Malmédy (8).

Pendant qu'il s'occupait de faire accepter la réforme religieuse, Nicolas de Fanson ne négligeait pas non plus la gestion du temporel de son monastère. Dès 1617, on le voit édicter un règlement des bois à l'usage des Communautés de la terre de Saint-Hubert (9). La même année, il s'efforce

prieur de Saint-Hubert ; il changea d'ailleurs son prénom en arrivant à Malmédy. — Cfr U. BERLIÈRE, *Monasticon belge*, II, *Province de Liège*, 97, Maredsous, 1928.

(1) H. DESSART, *La visite du Diocèse de Liège par le nonce Antoine Albergati (1613-1614)*, dans *B.C.R.H.*, CXIV, 86-88, Bruxelles, 1949.

(2) G. HANSOTTE et R. FORGEUR, *Inventaire analytique de documents relatifs à l'histoire du diocèse de Liège sous le régime des nonces de Cologne (1606-1634)*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2^e série, section B, III, 143 (n^o 513), 194 (n^o 692) et 263 (n^o 929), Bruxelles-Rome, 1958.

(3) G. HANSOTTE et R. FORGEUR, *Inventaire analytique de documents relatifs à l'histoire du diocèse de Liège sous le régime des nonces de Cologne (1606-1634)*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2^e série, section B, III, 116 (n^o 407).

(4) U. BERLIÈRE, *La Congrégation bénédictine de la Présentation Notre-Dame, 1628-1664*, dans *Mélanges d'histoire bénédictine*, 4^e série, 130, Maredsous, 1894.

(5) U. BERLIÈRE, *Les évêques auxiliaires de Liège*, 106-107, Bruges, Lille, Paris, 1919. — Sur le différend qui opposa l'abbé à l'évêque de Liège, voir aux ARCHIVES DE L'ÉTAT À ARLON, dans le fonds du *Conseil de Luxembourg*, une série de documents intitulés : *Pièces concernant les troubles dans le monastère de Saint-Hubert touchant la réforme introduite dans cette maison (1616-1628)*. — Sur l'histoire religieuse du règne de Nicolas de Fanson, on consultera aussi aux A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, les nos 17, 18 et 19.

(6) G. HANSOTTE et R. FORGEUR, *Inventaire analytique de documents relatifs à l'histoire du diocèse de Liège sous le régime des nonces de Cologne (1606-1634)*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2^e série, section B, III, 141 (n^o 505) et 143 (n^o 513). — Le texte de cet arrangement est publié par U. BERLIÈRE, *La Congrégation bénédictine de la Présentation Notre-Dame, 1628-1664*, dans *Mélanges d'histoire bénédictine*, 4^e série 132-133, Maredsous, 1894.

(7) U. BERLIÈRE, *Monasticon belge*, I, fasc. 2, *Province de Hainaut* 239, Maredsous, 1897.

(8) U. BERLIÈRE, *Monasticon belge*, II, *Province de Liège* 96, Maredsous, 1928.

(9) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n^o 150.

de récupérer des biens que ses prédécesseurs avaient aliénés et il reçoit du pape l'autorisation d'emprunter de l'argent à cet effet (1). Quelques années plus tôt, en 1614, il avait acheté une ferme à Terwagne (2). Il acquit encore, en 1633, le vicomté d'Anseremme au profit de l'abbaye (3). D'autre part, la question de l'avouerie des seigneurs de Mirwart qui avait soulevé tant de difficultés du temps des abbés Lamock et Balla, n'était pas définitivement résolue. Peu de temps après son accession à la prélature, Nicolas de Fanson obtint au Grand Conseil de Malines une sentence par laquelle les archiducs Albert et Isabelle condamnaient les prétentions excessives de l'avoué de l'abbaye, le duc d'Arenberg (4).

Le règne de Nicolas de Fanson devait aussi connaître quelques malheurs : en 1635, un incendie embrase le quartier abbatial et les bâtiments conventuels (5) ; l'année suivante la famine et une épidémie, entraînées par la guerre de Trente Ans, déciment les habitants de la terre de Saint-Hubert et n'épargnent pas la population du monastère (6). Ces catastrophes n'abattirent pas le zèle de l'abbé qui fit réédifier, en 1639, les bâtiments abbatiaux (7).

Pour le seconder dans ses diverses tâches, Nicolas de Fanson avait fait appel à un coadjuteur. Celui-ci fut choisi par le Chapitre en 1633, confirmé dans ses fonctions par l'évêque de Liège la même année et par le pape (8) en 1634. Il s'appelait dom Luc de Fleru et était prieur à Bouillon. Il ne remplit sa charge que durant peu d'années puisqu'en 1636, on voit son nom figurer dans la liste des victimes de l'épidémie.

Après avoir gouverné plus de quarante ans, l'abbé Nicolas mourut le 3 août 1652. Son règne est un des plus longs mais aussi un des plus féconds de l'histoire de l'abbaye. Il fut enterré dans la crypte de l'église abbatiale.

BENOIT DE LESSIVE, (*Leschius*, Laurenty, *Benedictus Laurentii*) était né à Lessive, non loin de Rochefort (9), en 1598. Il fit profession à l'abbaye de Saint-Hubert, le 14 juin 1619 ; il était le premier des novices entrés au monastère après la réforme de Nicolas de Fanson. Ordonné prêtre en 1622, il fut élu abbé (10) le 2 août 1652. Le 27 août de la même année, il reçut la confir-

(1) G. HANSOTTE et R. FORGEUR, *Inventaire analytique de documents relatifs à l'histoire du diocèse de Liège sous le régime des nonces de Cologne (1606-1634)*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2^e série, section B, III 135 (n^o 482). — B.R., manuscrit II 1447, f^{os} 13-14. R. HANCART, *Histoire du monastère de Saint-Hubert en Ardenne sous le régime de Nicolas de Fanson. Abbé 51 et premier de la réforme*. — Le récit du règne de Nicolas de Fanson, dû à R. Hancart, fait suite à l'histoire du monastère du même R. Hancart. Il est contenu dans le même manuscrit et comporte 242 f^{os} (les f^{os} 213 à 232 manquent).

(2) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n^{os} 228-229.

(3) Acte du 3 juin 1633, A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n^o 897. — F. JACQUES, *Anseremme et son église d'autrefois*, dans *Namurcum*, XLI, 6, Namur, 1969.

(4) Sentence du 26 février 1611 ; A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n^o 1470. — H. GOFFINET, *Notice sur l'ancien château et la seigneurie de Mirwart*, dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, XVII, 80-82, Arlon, 1885.

(5) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n^o 1515.

(6) *Antiquitas Ecclesiae Andaginensis Sancti Petri*, publié par DE REIFFENBERG, dans les *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, du Hainaut et du Luxembourg. Publications de la Commission Royale d'Histoire*, 5^e série, VIII, 49-52. — Dix religieux de Saint-Hubert sont morts du 10 juin au mois d'octobre 1636. Il en mourut sept dans les prieurés de Cons-la-Granville et de Bouillon à la même époque. L'auteur de l'*Antiquitas* donne la liste des noms des défunts.

(7) De ces constructions subsistent encore deux ailes de bâtiments situées à hauteur du chœur, au côté Nord de l'actuelle basilique.

(8) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n^o 11, copie de la bulle du 20 octobre 1634 et *Confirmatio ordinaria D. Lucae de Fleru assumpti in coadiutorem abbatialis dignitatis monasterii Sancti Huberti* (26 octobre 1633).

(9) A. DELVAUX DE FENFFER, *Les abbés de Saint-Hubert du XIV^e au XVIII^e siècle 29-30*, Liège, 1927.

(10) J. VANNÉRUS, *Liste des religieux de l'abbaye de Saint-Hubert ayant fait leur profession depuis la réforme de 1619*, dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, LXIV, 162, Arlon, 1914.

mation du prince-évêque, Maximilien-Henri de Bavière (1). A Rome, son procès de nomination dura longtemps : une fois de plus l'abbaye ne pouvait payer les frais élevés de cette procédure (2). La bulle de confirmation de Benoît de Lessive ne fut envoyée qu'en 1654 et le 11 janvier le nouvel abbé était consacré (3).

L'histoire de l'abbaye sous le règne de Benoît de Lessive se confond, une nouvelle fois, avec celle des rivalités politiques entre la France et les Pays-Bas. Le 3 avril 1659, un détachement de soldats français, conduit par de Fabert, gouverneur de Sedan, passait par le bourg de Saint-Hubert. Des bourgeois hostiles à la France, attaquèrent cette troupe à coups d'arquebuse et tuèrent deux soldats. Par représailles, les Français mirent le feu à la maison où s'étaient retranchés les habitants. L'incendie se communiqua aux masures voisines, puis à toute la rue et endommagea aussi le monastère (4). Il semble bien que dom Benoît ait été impopulaire à Saint-Hubert (5). Les habitants en effet lui intentèrent un procès par devant le Conseil de Luxembourg ; ils accusaient l'abbé d'avoir été l'instigateur de l'incendie de 1659. Benoît de Lessive était favorable à la France et les bourgeois de Saint-Hubert espéraient profiter de l'hostilité de Luxembourg à son égard pour obtenir gain de cause. Le Conseil ne leur donna cependant pas raison en cette affaire (6). La querelle rebondit car, à la suite de l'arrestation par les Français d'un officier des armées espagnoles, certains biens du monastère furent saisis (7). L'abbé n'avait pas été, semble-t-il, étranger à cette arrestation (8).

Sous l'abbatit de Benoît de Lessive, d'importantes constructions furent entreprises, notamment celle d'un mur d'enceinte, à l'Est du monastère, avec une porte qui subsiste encore aujourd'hui (9).

Dom Benoît mourut le 2 décembre 1662.

CYPRIEN MARÉCHAL. Assemblés capitulairement, les religieux de Saint-Hubert procèdent à l'élection d'un nouvel abbé, le 16 décembre 1662. C'est dom Cyprien Maréchal qui est choisi par ses frères pour gouverner le monastère (10). Né en 1618 à Autre-Église en Brabant

(1) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 11. — Les archives de l'abbaye conservent un important dossier consacré à l'élection de cet abbé. On y trouve notamment le procès-verbal de l'élection avec les noms des moines présents, une attestation de naissance, des témoignages concernant la vie du nouvel abbé, enfin une série de lettres émanant de différents prélats parmi lesquels le nonce de Cologne (30 août 1652). — On trouve également des documents relatifs à l'élection de Benoît de Lessive dans le fonds du *Conseil de Luxembourg* aux ARCHIVES DE L'ÉTAT À ARLON et dans celui de la *Jointe des terres contestées*, n° 419, aux ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME.

(2) A. DELVAUX DE FENFFE, *Les abbés de Saint-Hubert du XIV^e au XVIII^e siècle*.

(3) J. VANNÉRUS, *Liste des religieux de l'abbaye de Saint-Hubert ayant fait leur profession depuis la réforme de 1619*, dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, LXIV, 162.

(4) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 1531bis, *Index rerum spectantium foundationem ac successionem abbatum monasterii Andaginensis vulgo Sancti Huberti in Ardenna*, f° 97. — Le récit détaillé de ces événements est fait par L. HECTOR dans ses *Études sur Saint-Hubert en Ardenna et son ancienne paroisse*, 22-24, Arlon, 1956.

(5) N. JECKO, *L'abbaye de Saint-Hubert et la rivalité politique et économique entre la France et la Maison d'Autriche (1697-1740)*, dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, XCV, 118, Arlon, 1964.

(6) Ce procès, s'ajoute d'ailleurs à d'autres qui opposèrent également l'abbé aux habitants de Saint-Hubert : ARCHIVES DE L'ÉTAT À ARLON, *Conseil de Luxembourg*, procès entre les bourgeois de Saint-Hubert et l'abbé à propos de la reconnaissance de la juridiction du Conseil de Luxembourg, de l'incendie de la ville en 1659, des droits d'usage dans les bois, du paiement des aides et subsides (1653-1663).

(7) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 146.

(8) ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME, *Jointe des terres contestées*, nos 452 et 466. — ARCHIVES DE L'ÉTAT À ARLON, *Conseil de Luxembourg*, protection militaire accordée par le maréchal de Fabert, au nom du roi de France, à l'abbaye de Saint-Hubert ; emprisonnement du capitaine Jeandin à Sedan (1660).

(9) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 1531bis, *Index rerum spectantium foundationem ac successionem abbatum monasterii Andaginensis vulgo Sancti Huberti in Ardenna*, f° 97. — Cette porte est située à l'Est de l'actuelle basilique, derrière le chevet. Elle donne accès à ce qui était autrefois le parc de l'abbaye.

(10) Dans un dossier conservé aux A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 11, et intitulé *Electio et confirmatio admodum Reverendi Domini Cypriani Marischal supprioris monasterii Sancti Huberti in Ardenna in abbatem*

wallon (1), il entra à l'abbaye de Saint-Hubert où il fit sa profession le 27 octobre 1647. Il y reçut l'ordination sacerdotale (2) le 28 octobre 1650. Il était sous prieur au moment de son élection. Son prédécesseur qui le tenait en haute estime, lui avait confié cette charge ainsi que celle de préfet des novices et des jeunes religieux (3). La nomination fut confirmée à Rome, par la Congrégation Consistoriale (4), le 13 avril 1663. Les actes du procès d'information, établi par le nonce de Cologne, renseignent abondamment sur la carrière de dom Maréchal ainsi que sur la situation du monastère au moment de son avènement (5).

En 1662, l'abbaye de Saint-Hubert est occupée par quarante moines, prêtres et profès, une douzaine de frères convers et autant de frères oblates. Treize ou quatorze religieux sont commis à l'administration des prieurés. La situation financière du monastère reste peu brillante ; elle se ressent encore des événements qui ont marqué les règnes des abbés précédents. Les guerres du XVII^e siècle avec leurs pillages, leurs continus passages de soldats et leurs impositions extraordinaires, n'ont pas épargné l'abbaye. Les premières années du règne de Cyprien Marechal sont d'ailleurs rendues pénibles par d'après rivalités entre la France et les Pays-Bas. Avec la construction du Chemin Neuf qui devait relier Liège à Sedan, en passant par Saint-Hubert, et permettre à la France de commercer avec la principauté de Liège sans avoir à traverser le territoire des Pays-Bas, la question de la suzeraineté sur Saint-Hubert connaît un nouveau rebondissement (6). En 1664, ont lieu les premières négociations entre le délégué du roi de France, le prince-évêque de Liège et l'abbé de Saint-Hubert, pour la création de cette nouvelle voie de communication. Celle-ci fut inaugurée le 20 mars 1665. Le gouvernement de Bruxelles ne tarda pas à réagir et à remettre en question le statut de la terre de Saint-Hubert (7). En 1681, la France procéda à l'annexion pure et simple de la terre de Saint-Hubert pour couper court à toute prétention de la part des Pays-Bas. Louis XIV força même l'abbé Maréchal, le 14 juillet 1681, à lui prêter foi et hommage (8). A cette époque, Saint-Hubert fut occupé par les troupes françaises (9).

etiusdem monasterii in decembri 1662, on trouve : la liste des moines qui participèrent au suffrage, un parchemin scellé de cire rouge, par lequel le prince-évêque de Liège accorde sa confirmation au nouvel abbé (20 décembre 1662), ainsi que deux lettres du nonce de Cologne (16 janvier et 2 juin 1663) ayant trait à la confirmation à Rome de l'élection.

(1) A. DELVAUX DE FENFFE, *Les abbés de Saint-Hubert du XIV^e au XVIII^e siècle*, 31.

(2) J. VANNÉRUS, *Liste des religieux de l'abbaye de Saint-Hubert ayant fait leur profession depuis la réforme de 1619*, dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, LXIV, 164.

(3) L. JADIN, *Procès d'information pour la nomination des évêques et abbés des Pays-Bas, de Liège et de Franche-Comté d'après les archives de la Congrégation Consistoriale, 2^e partie, 1637-1709*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, IX, 109, Bruxelles-Rome, 1929.

(4) L. JADIN, *Les actes de la Congrégation Consistoriale concernant les Pays-Bas, la principauté de Liège et la Franche-Comté. 1593-1797*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, XVI, Bruxelles-Rome, 1935, p. 155.

(5) L. JADIN, *Procès d'information pour la nomination des évêques et abbés des Pays-Bas, de Liège et de Franche-Comté d'après les archives de la Congrégation Consistoriale, 2^e partie, 1637-1709*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, IX, 108-113, Bruxelles-Rome, 1929.

(6) N. JECKO, *L'abbaye de Saint-Hubert et la rivalité politique et économique entre la France et la Maison d'Autriche (1697-1740)*, dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, XCV, 125-126.

(7) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 1432. — N. JECKO, *L'abbaye de Saint-Hubert et la rivalité politique et économique entre la France et la Maison d'Autriche*, dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, XCV, 127. — On consultera aussi à ce sujet : J. DE STURLER, *Un document inédit et quelques précisions topographiques concernant le tracé du « Chemin Neuf » de Liège à Sedan, à travers l'Ardenne, et ses embranchements vers le Barrois et la Lorrains*, dans *B.C.R.H.*, CXXXI, 79-128, Bruxelles, 1965.

(8) N. JECKO, *L'abbaye de Saint-Hubert et la rivalité politique et économique entre la France et la Maison d'Autriche (1697-1740)*, dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, XCV, 130. — A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 1430.

(9) ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME, *Jointe des terres contestées*, n° 453.

Malgré cette situation politique difficile et quelques événements fâcheux — incendie du prieuré de Château-Porcien (1) en 1666, obligation de payer des contributions militaires (2) — dom Cyprien mit tous ses soins à maintenir en bon état le temporel de sa maison et parvint même à l'accroître. On lui attribue l'acquisition du domaine de Blagny, dépendant du prieuré de Chauvency-Saint-Hubert, dans le département de la Meuse (3) et la construction d'une ferme à Jemelle (4). C'est lui aussi qui fit mettre par écrit les coutumes de la terre de Saint-Hubert (5). Enfin, c'est sous l'abbatiat de Cyprien Maréchal que prit fin un procès depuis longtemps débattu entre l'abbaye et le seigneur de Mirwart, au sujet de l'avouerie de Saint-Hubert. La question fut tranchée de manière définitive par l'abbé qui racheta, le 8 mai 1677, le droit de vouerie détenu jusqu'alors par le comte Charles-Eugène d'Arenberg (6).

En ce qui concerne les bâtiments abbatiaux, Cyprien Maréchal se montra le digne successeur de Nicolas de Malaise, Remacle de Marche et Jean Balla. L'église abbatiale, reconstruite de 1525 à 1568, était restée inachevée. C'est en 1683, comme l'attestent les dates gravées dans les clés de voûte du transept, que l'abbé fit couvrir le chœur, le transept et la nef d'une voûte de briques. Le réseau compliqué des nervures de celle-ci n'est pas sans rappeler celui qu'on trouve à l'église Saint-Jacques de Liège. Deux autels de marbre, aujourd'hui disparus, furent dressés par les soins de l'abbé Maréchal (7) en même temps qu'était édifié l'actuel jubé avec son buffet d'orgues (8).

Au point de vue religieux, Cyprien Maréchal suit la voie tracée par Nicolas de Fanson. Il est soucieux de maintenir la discipline monastique et l'observance de la réforme de 1618. Lorsque le nonce de Cologne proposa au monastère de Saint-Hubert l'union au sein d'une Congrégation, avec l'abbaye de Florennes et les abbayes liégeoises de Saint-Jacques et de Saint-Laurent, Cyprien Maréchal se montra réticent. Il craignait de voir imposer à ses religieux une règle moins stricte que celle qu'avait voulue Nicolas de Fanson. Toutefois, le 17 juin 1680, l'union des quatre abbayes était acceptée à la condition que la discipline réformée de 1618, continue à être observée à Saint-Hubert. Dans la suite, le monastère de Saint-Jacques devait revenir sur sa décision (9).

Après vingt-quatre années de règne abbatial, Cyprien Maréchal mourut le 3 février 1686. Il fut enterré dans le chœur de l'église dont il avait réalisé l'achèvement (10). La pierre tombale qui se voit encore actuellement fut posée en 1727, sous le règne de Célestin De Jong (11). Elle en remplace une autre plus ancienne dont l'inscription gravée est connue (12). On conserve aussi parmi les archives de l'abbaye, le texte d'une oraison funèbre prononcée lors du décès de l'abbé Maréchal (13).

(1) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 43.

(2) J. DARIS, *Notices historiques sur les Églises du diocèse de Liège*, XIV, 27, Liège, 1893.

(3) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 1246.

(4) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 1001 et n° 1531bis, *Index rerum spectantium fundationem ac successionem abbatum monasterii Andaginensis vulgo Sancti Huberti in Ardenna*, 1° 98.

(5) Celles-ci sont publiées dans le *Recueil des anciennes coutumes de la Belgique. Coutumes des Pays, Duché de Luxembourg et Comté de Chiny*, par M.-N.-J. LECLERCQ, I 354-361, Bruxelles, 1867.

(6) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 1470.

(7) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 1531bis, *Index rerum spectantium fundationem ac successionem abbatum monasterii Andaginensis vulgo Sancti Huberti in Ardenna*, 1° 98. — *Gallia christiana*, III 976.

(8) Ce dernier travail fut effectué en 1685. Cette date est gravée dans un cartouche qui fait partie de l'ornementation sculptée du jubé. Parmi cette décoration, on reconnaît aussi les armoiries de l'abbé Maréchal.

(9) Les *Archives de la Nonciature de Cologne*, aux ARCHIVES VATICANES, contiennent plusieurs lettres relatives à cette question, cfr J. HOYoux, *Inventaire analytique de documents relatifs à l'histoire du diocèse de Liège sous le régime des nonces de Cologne (1679-1687)*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2° série, section B, V 26-28, 33, Bruxelles-Rome 1965.

(10) J. VANNERUS, *Liste des religieux de l'abbaye de Saint-Hubert ayant fait leur profession depuis la réforme de 1618*, dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, LXIV 164 : « *sopultus ante aquilam in choro* ».

(11) A. DELVAUX DE FENFFE, *Les abbés de Saint-Hubert du XIV^e au XVIII^e siècle* 33.

(12) *Gallia christiana*, III 976.

(13) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 11.

CLÉMENT LEFÈVRE. Le 16 février 1686, en présence de l'abbé de Saint-Remy de Rochefort, délégué par l'évêque de Liège, le Chapitre de Saint-Hubert se réunit pour élire le successeur de Cyprien Maréchal. En plus de celui de l'abbaye, étaient présents les prieurs de Bouillon, Château-Porcien, Cons-la-Granville, Evergnicourt et Sancy ainsi que vingt-sept religieux profès. C'est sur dom Clément, prieur de Cons, que se porta la majorité des suffrages (1). Clément Lefèvre naquit à Fontaine, près de Ciney (2), le 6 septembre 1647. En 1670, il fit profession à l'abbaye de Saint-Hubert et fut ordonné prêtre (3) en 1676. Il avait obtenu, après plusieurs années d'études à Louvain, le titre de bachelier (4), le 30 septembre 1669. Sa confirmation fut accordée le 28 mai 1686, par la Congrégation Consistoriale (5). Par deux fois, le nonce de Cologne lui avait donné l'autorisation provisoire d'administrer son abbaye, en attendant l'issue de son procès de nomination à Rome (6).

Comme son prédécesseur, Clément Lefèvre éprouva de grandes difficultés à gouverner le monastère et la terre de Saint-Hubert, au milieu des rivalités dont celle-ci faisait l'objet. Le gouvernement des Pays-Bas mit tout en œuvre pour entraver le commerce franco-liégeois qui s'effectuait grâce au Chemin Neuf dont Saint-Hubert était la clé. L'annexion du Luxembourg et de Saint-Hubert à la France dura jusqu'au traité de Rijswijck, en 1697. Depuis longtemps, les abbés avaient accordé leurs sympathies à la France mais les moines qui se recrutaient en partie dans les territoires dépendant des Pays-Bas, ne partageaient pas toujours cet attachement. Des divisions devaient tôt ou tard se produire au sein même de l'abbaye (7). En 1706, dom Martin Tissier, religieux de Saint-Hubert, fut incarcéré par ordre de l'abbé pour raison d'indiscipline. Il parvint à intéresser à sa cause le commandant de troupes françaises en cantonnement à Saint-Hubert. Ce dernier ordonna à l'abbé de faire libérer le détenu (8). Ce genre d'intervention montre à quel point la vie du monastère était tributaire du contexte politique. Les Pays-Bas, de leur côté, ne restaient pas inactifs et multipliaient les vexations destinées à soumettre à leur autorité l'abbé de Saint-Hubert. Pour avoir exercé des actes de souveraineté, celui-ci est condamné par le Conseil de Luxembourg, le 28 novembre 1699 ; de 1701 à 1704, les revenus du monastère sont saisis (9) ; en 1711, des contributions de guerre sont imposées à la terre de Saint-Hubert (10) ;

(1) Un dossier relatif à cette élection est conservé aux A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 13. — Le rapport de l'élection a été publié par L. JADIN, *Procès d'information pour la nomination des évêques et abbés des Pays-Bas, de Liège et de Franche-Comté d'après les archives de la Congrégation Consistoriale (1713-1794) et de la Daterie (1631-1775)*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, XI 340, Bruxelles-Rome, 1931.

(2) A. DELVAUX DE FENFFB, *Les abbés de Saint-Hubert du XIV^e au XVIII^e siècle* 34.

(3) J. VANNERUS, *Liste des religieux de l'abbaye de Saint-Hubert ayant fait leur profession depuis la réforme de 1619*, dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, LXIV 166.

(4) L. JADIN, *Procès d'information pour la nomination des évêques et abbés des Pays-Bas, de Liège et de Franche-Comté d'après les archives de la Congrégation Consistoriale (1713-1794) et de la Daterie (1631-1775)*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, XI 340.

(5) L. JADIN, *Les actes de la Congrégation Consistoriale concernant les Pays-Bas, la principauté de Liège et la Franche-Comté. 1593-1797*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, XVI 276-277, Bruxelles-Rome, 1935.

(6) J. HOYoux, *Inventaire analytique de documents relatifs à l'histoire du diocèse de Liège sous le régime des nonces de Cologne (1679-1687)*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2^e série, section B, IV 51 (n° 176) et 54 (n° 192), Bruxelles-Rome, 1962.

(7) N. JECKO, *L'abbaye de Saint-Hubert et la rivalité politique et économique entre la France et la Maison d'Autriche (1697-1740)*, dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, XCV 156.

(8) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 27. — Le récit de ces événements vus à travers les archives conservées en France, est donné par N. JECKO, *L'abbaye de Saint-Hubert et la rivalité politique et économique entre la France et la Maison d'Autriche (1697-1740)*, dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, XCV 156-157.

(9) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 1454 : diverses sentences du Conseil de Luxembourg des 28 novembre 1699, 30 juillet 1701, 3 août 1702 et 29 février 1704. — ARCHIVES DE L'ÉTAT À ARLON, *Conseil de Luxembourg*, documents de la même époque.

(10) ARCHIVES DE L'ÉTAT À ARLON, *Conseil de Luxembourg*, documents des 18 et 21 juin, 2 et 6 juillet 1711.

quelques années plus tard, en 1716, le gouverneur autrichien instaure à Saint-Hubert un nouveau tarif douanier destiné à gêner les relations commerciales entre Liège et la France (1) ; enfin, en 1718, à la suite d'un refus de l'abbé d'assister à la cérémonie d'inauguration de l'empereur comme duc de Luxembourg, les biens de l'abbaye sont une nouvelle fois confisqués. Ceux-ci, évalués à plus de 4 500 livres (argent de France), n'ont pu encore être récupérés (2) en 1719.

Clément Lefèvre parvint cependant à achever l'œuvre entreprise par ses prédécesseurs dans l'église abbatiale. De 1700 à 1702, il fait édifier la façade actuelle et les deux clochetons qui la surmontent. C'est lui aussi qui fit, en 1721, orner l'intérieur d'un lambris et d'un pavement de marbre de Saint-Remy. Le maître autel fut également érigé sous son règne (3). Dom Clément se montra en outre seigneur attentif, comme en témoignent les ordonnances (4) qu'il fit publier en 1690 et en 1696 et surtout celle de 1705, destinée à réprimer les désordres de toute nature (5).

Sous la prélature de Clément Lefèvre, un nouvel éclat fut donné au culte de saint Hubert. L'Ordre de Saint-Hubert, fondé en 1444, fut restauré par Jean-Guillaume, duc de Juliers, électeur palatin, en 1708. A cette occasion, une relique de saint Hubert fut offerte au duc par l'abbé Lefèvre. Cela valut à l'abbaye la création d'une rente de 200 écus du Rhin (6). A cette époque également plusieurs théologiens condamnèrent comme pratique superstitieuse, la neuvaine que faisaient à Saint-Hubert les personnes atteintes de rage. Consultés par les religieux de Saint-Hubert, les docteurs en Théologie de l'Université de Louvain rendirent un avis favorable à cette neuvaine. Celle-ci fut approuvée en outre par les professeurs de médecine de la même université (7), le 17 juin 1691. On ne sait, par ailleurs, que très peu de choses de la vie religieuse au monastère au temps de l'abbé Lefèvre. Un chroniqueur du milieu du XVIII^e siècle le présente comme un homme pieux et austère, soucieux de l'instruction de ses religieux (8). Le fait que le père Henri de Saint-Ignace (9) lui ait dédié le premier tome de son *Ethica amoris* fait croire au chanoine Daris que Clément Lefèvre n'était pas indifférent au jansénisme (10). On note aussi sous son règne, la présence à Saint-Hubert de Servais Hoffreumont. Ce dernier enseignait la Théologie aux jeunes religieux en 1690, mais ce n'est que plus tard qu'il adhéra ouvertement au

(1) N. JACCO, *L'abbaye de Saint-Hubert et la rivalité politique et économique entre la France et la maison d'Autriche (1697-1740)*, dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, XCV 136-137.

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, A, XLI, n° 2.

(3) M. DESSOY et F. BOURGROIS, *Saint-Hubert d'Ardenne. Sa vie, l'abbaye et sa basilique* 28, Saint-Hubert, 1959. — Les archives de l'abbaye sont muettes quant au nom de l'architecte qui dessina les plans de cette façade. Il pourrait s'agir d'un des religieux du monastère. On sait en effet qu'en 1705, le frère Béréglise avait conçu l'architecture d'un petit portique à Marche-en-Famenne. Il y avait donc un moine architecte à Saint-Hubert : cfr H. BOURGUIGNON, *Marche-en-Famenne*, dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, LXVI 359, Arlon, 1935.

(4) ARCHIVES DE L'ÉTAT À ARLON, *Conseil de Luxembourg*, ordonnances concernant la moralité publique, les droits seigneuriaux, la chasse (12 juin 1690 et 22 octobre 1696). — Une autre ordonnance du même abbé est consacrée aux tonlieux, cfr R. PETIT, *Foires et marchés à Saint-Hubert du IX^e au XVII^e siècle*, dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, XCV 302.

(5) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 1479 : ordonnance du 18 avril 1705.

(6) A. DELVAUX DE FENFFE, *Les abbés de Saint-Hubert du XIV^e au XVIII^e siècle*, 37-38. — Les documents concernant la Confrérie de Saint-Hubert sont encore conservés parmi les archives de l'abbaye : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, nos 108 à 111. — Les ARCHIVES DE L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, A, XLI, n° 1, conservent une série de documents relatifs à « la chevalerie de Saint-Hubert » et notamment un règlement de l'Ordre.

(7) J. DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XVII^e siècle*, II 414-415, Liège, 1877.

(8) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 1531bis, *Index rerum spectantium fundationem ac successionem abbatum monasterii Andaginensis vulgo Sancti Huberti in Ardenna*, f°s 99-100.

(9) Henri de Saint-Ignace : écrivain ecclésiastique, mort en 1719. Son ouvrage le plus important, *Ethica amoris sive theologia sanctorum magni praesertim Augustini et Thomae...*, fut condamné par la Congrégation de l'Index : cfr *Biographie nationale*, XXI, 96-104, Bruxelles, 1911-1913.

(10) J. DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XVII^e siècle*, II 413.

jansénisme (1). Ces indices sont minces et en tout cas bien insuffisants, pour soupçonner l'abbé de Saint-Hubert et ses moines de sympathies jansénistes.

Clément Lefèvre mourut le 24 novembre 1727. Il fut inhumé dans la crypte, devant l'autel dédié à la Vierge (2).

CÉLESTIN DE JONGH (De Jong, Dejong). Lors de l'élection d'un nouvel abbé, en 1727, la question de la souveraineté sur Saint-Hubert fut une fois de plus posée. Chacune des puissances rivales avait tout intérêt à voir désigner le candidat qui lui serait le plus favorable. L'élection faillit ne pas se dérouler librement, en dehors de toute intervention étrangère (3). L'abbé élu, Célestin De Jongh, était entré au monastère de Saint-Hubert à l'âge de dix-neuf ans (4). Il avait fait profession le 30 novembre 1710 et fut ordonné prêtre (5) le 17 mars 1714. Avant d'accéder à la dignité abbatiale, il était prieur à Bouillon. C'est le 9 décembre 1727 qu'eut lieu son élection, en présence du vicaire général de Liège, délégué par le prince-évêque. Vingt-cinq religieux participaient au vote (6). La Congrégation Consistoriale proposa la confirmation de cette élection au pape Benoît XIII qui la ratifia par un décret (7) du 4 mars 1728. Célestin De Jongh trouvait un monastère en bon état, peuplé de vingt-huit religieux profès, de six novices et de quatre frères (8). Sous son règne, l'abbaye va connaître une prospérité matérielle assez remarquable. Celle-ci sera cependant de courte durée. La situation économique du Luxembourg dans la première moitié du XVIII^e siècle est favorable et l'essor de l'industrie sidérurgique n'y est pas étranger (9). Détentrices d'importants domaines forestiers, l'abbaye de Saint-Hubert profite de cette haute conjoncture en vendant son bois et son charbon de bois aux maîtres de forges (10). L'abbé De Jongh fut cependant bien près de compromettre la situation financière de sa maison en exposant des sommes considérables pour la reconstruction du monastère. C'est à partir de 1733, qu'on entreprit d'édifier les vastes bâtiments que l'on voit encore aujourd'hui en avant de la basilique (11). La nouvelle abbaye fut construite avec un faste princier et le marbre n'y fut pas ménagé (12). Dans l'église abbatiale, Célestin De Jongh fit apposer des lambris de marbre tout

(1) Ce janséniste liégeois, né à Verviers en 1663, mourut en 1737 : cfr L.-E. HALKIN, *Le janséniste liégeois Servais Hoffveumont*, dans *Leodium*, 41 16-18, Liège, 1954.

(2) L'inscription gravée sur cette tombe est reproduite par A. DELVAUX DE FENFFE, *Les abbés de Saint-Hubert du XIV^e au XVIII^e siècle* 38.

(3) N. JECKO, *L'abbaye de Saint-Hubert et la rivalité politique et économique entre la France et la Maison d'Autriche (1697-1740)*, dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, XCV 157-159. — A. DELVAUX DE FENFFE, *Les abbés de Saint-Hubert du XIV^e au XVIII^e siècle* 39-40.

(4) Interrogatoire du postulant (28 mai 1709) : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 14.

(5) J. VANNERUS, *Liste des religieux de l'abbaye de Saint-Hubert ayant fait leur profession depuis la réforme de 1619*, dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, LXIV 168.

(6) L. JADIN, *Procès d'information pour la nomination des évêques et abbés des Pays-Bas, de Liège et de Franche-Comté d'après les archives de la Congrégation Consistoriale (1713-1794) et de la Daterie (1631-1775)*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, XI 58.

(7) L. JADIN, *Les actes de la Congrégation Consistoriale concernant les Pays-Bas, la principauté de Liège et la Franche-Comté. 1593-1797*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, XVI 433-434. — A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 13.

(8) L. JADIN, *Procès d'information pour la nomination des évêques et abbés des Pays-Bas, de Liège et de Franche-Comté d'après les archives de la Congrégation Consistoriale (1713-1794) et de la Daterie (1631-1775)*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, XI 56.

(9) M. BOURGUIGNON, *Les usines du bassin de la Rulles*, dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, LVII 48, Arlon, 1926.

(10) P.-P. DUPONT, *Les forêts de l'abbaye de Saint-Hubert aux XVII^e et XVIII^e siècles* 76, mémoire de licence de l'Université de Louvain, Louvain 1964.

(11) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, nos 138 et 141. — M. DESOY et F. BOURGEOIS, *Saint-Hubert d'Ardenne. Sa vie, l'abbaye et sa basilique* 29, Saint-Hubert, 1959.

(12) P.-L. DE SAUMERY, *Les délices du pays de Liège*, III 16-28, Liège, 1743.

autour du chœur et sculpter les stalles. Pour financer ces travaux ambitieux, les moines vendirent d'énormes quantités de bois (1) entre 1724 et 1758. Si l'on en croit Nicolas Spirlet, successeur de l'abbé De Jongh, la dépense excéda de six mille écus la recette annuelle et les grands abattis de bois ne purent combler ce déficit (2).

Pendant ce temps les relations franco-autrichiennes à propos de Saint-Hubert s'envenimaient. Des conférences tenues à Lille en 1738 et 1739, ne purent mettre d'accord les parties en présence (3). Au moment où éclate la guerre de succession d'Autriche, en 1740, l'abbaye est entraînée une fois encore, dans une suite d'événements funestes (4). Pour avoir autorisé le passage et le logement de troupes françaises à Saint-Hubert et pour avoir pris des mesures de nature à favoriser le commerce français sur le Chemin Neuf, Célestin De Jongh est accusé de trahison par le gouvernement de Bruxelles. Un procès lui est intenté par devant le Conseil de Luxembourg (5). A la fin de décembre 1742, les biens du monastère sont saisis (6). Peu de temps après, on décrétait l'arrestation pour crime de félonie de l'abbé de Saint-Hubert (7). Grâce à la complicité d'un de ses religieux, dom Charles Coster, Célestin De Jongh parvenait à s'enfuir et à se réfugier à Sedan. Il ne réintégra son monastère qu'en 1748, à la fin de la guerre. Durant son exil, la terre de Saint-Hubert avait vu se succéder d'incessants passages de troupes françaises et autrichiennes. L'abbaye avait durement ressenti le contrecoup de ces troubles et certains moines, dont le prieur, semblent avoir voulu se soustraire à l'autorité de leur abbé en sollicitant la protection du gouvernement de Bruxelles (8). La plupart cependant sont restés fidèles à Célestin De Jongh et plusieurs le suivirent même en France (9). En 1755, l'abbé demanda à Rome l'autorisation de

(1) P.-P. DUPONT, *Les forêts de l'abbaye de Saint-Hubert aux XVII^e et XVIII^e siècles 76-77*, mémoire de licence de l'Université de Louvain, Louvain 1964.

(2) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 1551, *Correspondance de dom Spirlet*, 8 mars 1760-8 mai 1760, f° 105.

(3) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, nos 1424-1425, deux volumes intitulés : *Mémoire ou recueil de ce qui s'est passé aux conférences tenues dans la ville de Lille en Flandre au mois d'août 1738 et suivantes entre Messieurs les commissaires de Sa Majesté Impériale et ceux du Roi très chrétien touchant la souveraineté de la terre et six maijries de Saint-Hubert...*, par dom Clément Jacoby, procureur de l'abbaye, délégué par l'abbé à ces conférences. — ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME, *Jointe des terres contestées*, nos 141-144 et 162. — N. JECKO, *L'abbaye de Saint-Hubert et la rivalité politique et économique entre la France et la Maison d'Autriche (1697-1740)*, dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, XCV 180.

(4) Ces événements ont été longuement relatés dans deux articles basés essentiellement sur un récit rédigé par dom Charles Coster, religieux de Saint-Hubert : H. DU BOURG, *Religieux et monastère persécutés au XVIII^e siècle*, dans *Revue des questions historiques*, LXXXI 483-512, Paris, 1907, et F. MAGNETTE, *Les tribulations des moines de Saint-Hubert au XVIII^e siècle*, dans *La vie wallonne*, XI 204-211, Liège, 1930-1931.

(5) ARCHIVES DE L'ÉTAT À ARLON, *Conseil de Luxembourg*, procès intenté par le procureur général de Traux contre l'abbé Célestin De Jongh (ce dossier contient de nombreuses pièces de 1741 à 1746).

(6) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 1454. — ARCHIVES DE L'ÉTAT À ARLON, *Conseil de Luxembourg*, régie des biens saisis de l'abbaye de Saint-Hubert (1743-1748), spécification des biens saisis (1744).

(7) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 1454bis.

(8) J. LEFÈVRE, *Documents relatifs à la juridiction des nonces et internonces des Pays-Bas pendant le régime autrichien (1706-1794)*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2^e série, section A, IX, 149-150 (n° 280) et 153 (n° 285), Bruxelles-Rome, 1950. — Il s'agit des religieux suivants : Ambroise Ungeschikt, Augustin Cloës et Bernard Simar. Ce dernier, qui fut archiviste du monastère, est l'auteur d'un registre récemment déposé aux A.E. SAINT-HUBERT et ne figurant pas à l'inventaire. Ce volume, rédigé en 1742, contient la copie de nombreux documents relatifs à la question de la suzeraineté sur Saint-Hubert. Les trois religieux opposés à leur abbé reçurent du pape l'autorisation de vivre dans une autre abbaye, à condition d'y observer la règle de saint Benoît. Augustin Cloës mourut au monastère de Munster ; Ambroise Ungeschikt et Bernard Simar réintégrèrent Saint-Hubert au temps de l'abbé Spirlet. Cfr J. VANNÉRUS, *Liste des religieux de l'abbaye de Saint-Hubert ayant fait leur profession depuis la réforme de 1610*, dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, LXIV, 169-170.

(9) C'est le cas notamment pour dom LAURENT SERVADON, procureur de l'abbaye, auteur du *Mémoire des révolutions à l'abbaye de Saint-Hubert sous le règne de Célestin De Jongh*, versé il y a peu au fonds de l'abbaye, aux A.E. SAINT-HUBERT, et ne figurant pas à l'inventaire. Laurent Servadon y défend la position pro-française de l'abbé dans l'« affaire de Saint-Hubert ».

se faire assister d'un coadjuteur ; sa santé chancelante ne lui permettait plus d'assumer seul le gouvernement de son monastère (1). La France et les Pays-Bas virent là l'occasion de nouvelles luttes d'influence ; chacun des adversaires voulait, en cas de vacance de l'abbaye de Saint-Hubert, faire nommer un abbé qui lui serait entièrement dévoué (2). Le pape craignait, pour sa part, que les droits du Saint-Siège sur le monastère ne soient pas respectés. Il chargea Pierre-Louis Jacquet, évêque suffragant de Liège, de s'employer à les maintenir intacts (3). Ces démarches étaient prématurées puisque Célestin De Jongh ne mourut que cinq ans plus tard (4), le 24 février 1760. Son règne fut moins heureux que ne veut le faire croire un chroniqueur contemporain (5). Le nom de Célestin De Jongh figure cependant en bonne place parmi ceux des abbés bâtisseurs.

NICOLAS SPIRLET (6) fut élu par le Chapitre de Saint-Hubert le 7 mars 1760, en présence des commissaires envoyés par le prince-évêque de Liège. Trente-huit religieux, prêtres et profès, assistaient à l'élection (7). Celle-ci fut confirmée par le pape (8) le 23 mai 1760. Nicolas Spirlet était entré à l'abbaye (9) en 1733 et était prêtre (10) depuis 1739. Il avait reçu, au monastère d'abord, à l'Université de Louvain ensuite, une formation philosophique et théologique poussée (11).

Homme politique avant tout, dom Spirlet manœuvra habilement au milieu des intrigues françaises, liégeoises et autrichiennes. Alors que ses prédécesseurs avaient toujours accordé leurs préférences à la France, le nouvel abbé de Saint-Hubert se tourne délibérément vers les Pays-Bas (12). Vis-à-vis de Liège, il affiche une attitude indépendante et veut faire admettre par Rome les droits de son monastère à l'exemption. Il ne réussit cependant pas à faire adopter son point de vue par la Congrégation Consistoriale et le prince-évêque maintint sa juridiction sur Saint-

(1) Deux brefs du pape Benoît XIV, du 6 mai 1755, donnèrent aux moines de Saint-Hubert l'autorisation d'élire un coadjuteur : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 13. Il ne semble pas que celui-ci ait jamais été désigné.

(2) J. LEFÈVRE, *Documents relatifs à la juridiction des nonces et internonces des Pays-Bas pendant le régime autrichien (1706-1794)*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2^e série, section A, IX, 218-226.

(3) L. JADIN, *Relations des Pays-Bas, de Liège et de Franche-Comté avec le Saint-Siège d'après les « lettero di vescovi » conservées aux archives vaticanes (1566-1779)*, dans *Bibliothèque de l'Institut historique belge de Rome*, IV, 570-573, Bruxelles-Rome, 1952. — U. BERLIÈRE, *Les évêques auxiliaires de Liège*, 161, Bruges, Lille, Paris, 1919.

(4) ARCHIVES DE L'ÉTAT À ARLON, *Manuscrits divers, Recueil F. Mouson*, Lettre du prieur et du Chapitre annonçant la mort de l'abbé dom Célestin De Jongh (24 février 1760). — L'oraison funèbre de Célestin De Jongh fut prononcée par un père carme de Marche, A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 10. — A. DELVAUX DE FENFFE, *Les abbés de Saint-Hubert du XIV^e au XVIII^e siècle*, 46.

(5) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 1531bis, *Index rerum spectantium fundationem ac successionem abbatum monasterii Andaginensis vulgo Sancti Huberti in Ardenna*, f° 102.

(6) De nombreuses études, biographiques et autres, ont été consacrées au règne de cet abbé. On en a déjà fait mention dans l'introduction. Parmi les notices biographiques, la plus récente et la plus complète est celle de J. VANNÉRUS, parue dans la *Biographie Nationale*, XXIII, 433-453, Bruxelles, 1921-1924. — Par ailleurs, les sources d'archives sont si abondantes, pour cette période, qu'il est difficile de les mettre en œuvre ici. La correspondance de l'abbé pourrait à elle seule servir de base à une étude approfondie qui permettrait de considérer sous un angle nouveau la figure controversée de dom Spirlet : cfr M. BOURGUIGNON, *La correspondance de Dom Nicolas Spirlet aux Archives de l'État à Arlon*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, IV, 85, Bruxelles, 1927. On trouvera dans cet article, en plus d'une présentation des documents, un remarquable portrait du dernier abbé de Saint-Hubert. — On renverra donc à cette abondante documentation et on se contentera de rappeler ici les étapes les plus marquantes dans la carrière de l'abbé.

(7) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 13.

(8) L. JADIN, *Les actes de la Congrégation Consistoriale concernant les Pays-Bas, la principauté de Liège et la Franche-Comté. 1593-1797*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, XVI, 494, Bruxelles, Rome, 1935.

(9) Le texte contenant l'interrogatoire du postulant et la formule de profession, signée de sa main, a été conservé : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 14.

(10) J. VANNÉRUS, *Liste des religieux de l'abbaye de Saint-Hubert ayant fait leur profession depuis la réforme de 1619*, dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, LXIV, 170.

(11) J. DARRIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège (1724-1852)*, I, 222-223, Liège, 1868.

(12) Nicolas Spirlet entretenait une correspondance suivie avec le ministre Cobenzl. Il semble même qu'il ait été le conseiller de ce dernier pour toutes les affaires relatives au Luxembourg.

Hubert (1). La France, pour sa part, dut renoncer à toute prétention de suzeraineté sur la terre et l'abbaye de Saint-Hubert. Le 16 mai 1769, dans un traité conclu avec l'impératrice Marie-Thérèse, elle abandonnait tous ses droits (2). La querelle séculaire au sujet de la souveraineté était enfin apaisée. En 1786, l'abbaye faillit être supprimée en vertu des réformes projetées par l'empereur Joseph II. Dans le but de constituer la mense épiscopale de l'évêché qu'on voulait créer à Luxembourg, on songea à utiliser les revenus des monastères de Munster, d'Orval et de Saint-Hubert (3). Nicolas Spirlet intriguait, de son côté, pour que le siège du nouvel évêché soit fixé à Saint-Hubert et il nourrissait l'espoir d'être nommé évêque (4).

Au point de vue économique, le règne de dom Spirlet s'achève par un bilan totalement négatif. Célestin De Jongh, à sa mort, avait laissé le monastère dans une situation financière désastreuse. Le nouvel abbé entendait bien restaurer le temporel et, dès 1761, il entreprenait une remise en ordre de la comptabilité (5). Ses ambitions allaient cependant beaucoup plus loin. Il ne tarda pas en effet à engager les revenus et les biens de l'abbaye dans une série d'entreprises industrielles qui devaient toutes se solder par des échecs retentissants (6). Au lieu d'opérer le redressement escompté, dom Spirlet mena, irrémédiablement cette fois, le monastère à sa ruine. En 1780, plus aucun homme d'affaires ne veut lui prêter de l'argent, malgré ses demandes de plus en plus pressantes (7). En 1791, la situation était à ce point catastrophique, que l'abbé et les religieux songèrent à séculariser purement et simplement le monastère (8). Ce projet ne fut pas mis à exécution mais, au moment de la suppression de l'abbaye, en 1796, les dettes n'étaient pas payées et l'état des finances n'avait fait qu'empirer (9).

(1) Le dossier concernant cette question est conservé aux archives vaticanes. Il a été publié par L. JADIN, *Les actes de la Congrégation Consistoriale concernant les Pays-Bas, la principauté de Liège et la Franche-Comté. 1693-1797*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, XVI, 494-501, Bruxelles-Rome, 1935. — Les archives de la *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas* et de la *Secrétairerie d'État et de Guerre*, aux ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME, renferment, elles aussi, plusieurs lettres relatives à cette affaire. Celles-ci ont été publiées par J. LEFÈVRE, *Documents relatifs à la juridiction des nonces et internonces des Pays-Bas pendant le régime autrichien (1706-1794)*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2^e série, section A, IX 251 (n^o 462), 266-267 (n^o 489), 268 (n^o 492), 269 (n^o 494), Bruxelles-Rome, 1950.

(2) J. DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège (1724-1852)*, I, 228. — J. VANNÉRUS, *Nicolas Spirlet*, dans *Biographie nationale*, XXIII 443, Bruxelles, 1921-1924.

(3) G. DE SCHEPPER, *La réorganisation des paroisses et la suppression des couvents dans les Pays-Bas autrichiens sous le règne de Joseph II*, dans *Université de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie*, 3^e série, VIII 154, Louvain, Bruxelles, 1942. — J. LEFÈVRE, *Documents relatifs à la juridiction des nonces et des internonces des Pays-Bas pendant le régime autrichien (1706-1794)*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2^e série, section A, IX, 369-370 (n^{os} 656-657).

(4) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n^o 1375, f^o 342. — *Correspondance de Barthélemy-Joseph Dotrengé, agent diplomatique du prince-évêque de Liège auprès de la Cour de Bruxelles (1781-1794)*, publiée par E. HUBERT, dans *Publications de la Commission Royale d'Histoire*, série in-4^o, 43 (n^o 33), Bruxelles, 1926. — Les espoirs de l'abbé furent déçus en fin de compte mais l'idée de créer l'évêché à Saint-Hubert plutôt qu'à Luxembourg avait trouvé des défenseurs à Bruxelles : cfr E. HUBERT, *Le voyage de l'empereur Joseph II dans les Pays-Bas (31 mai 1781-21 juillet 1781). Étude d'histoire politique et diplomatique*, dans *Mémoires couronnés et mémoires des savants étrangers publiés par l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, LVIII, 246-249, Bruxelles, 1900.

(5) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n^o 1551, f^{os} 71-77. — Dans une lettre adressée au comte de Cobenzl, à Bruxelles, le 9 juin 1760, l'abbé expose son plan pour la réorganisation des registres de comptes. La nouvelle comptabilité, modèle de clarté et de précision, ne sera définitivement au point qu'en 1784 ; cfr les comptes : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n^{os} 1354-1360.

(6) Il s'agit surtout de forges et de tanneries. — Les entreprises métallurgiques, mises sur pied à grands frais par dom Spirlet, ont été étudiées par R. EVRARD, *Dom Nicolas Spirlet, maître de forges à Poix, au Châtelet et au Fourneau Saint-Michel*, Liège, 1952. — On consultera aussi à ce sujet : M. BOURGUIGNON, *La sidérurgie, industrie commune des pays d'entre Meuse et Rhin*, dans *Cahiers de l'Académie Luxembourgeoise*, nouvelle série, II, Arlon, 1963.

(7) M. BOURGUIGNON, *La correspondance de Dom Nicolas Spirlet aux Archives de l'État à Arlon*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, IV, 91-92, Bruxelles, 1927.

(8) J. VANNÉRUS, *Nicolas Spirlet*, dans *Biographie nationale*, XXIII, 450-451.

(9) A. DELVAUX DE FENFEE, *Les abbés de Saint-Hubert du XIV^e au XVIII^e siècle*, 59. — En 1796, les revenus du monastère sont estimés à 63 000 livres par les commissaires de l'administration des Domaines du département de Sambre-et-Meuse, chargés de vendre les biens des couvents supprimés ; l'évaluation des dettes n'est malheureusement

Les intrigues politiques de l'abbé, ses échecs économiques et surtout son attitude intransigeante et autoritaire devaient fatalement dresser contre lui la Communauté. En 1763, un moine nommé Pierre Jehin, auteur d'un vol, avait été incarcéré sur ordre de dom Spirlet (1). Avec la complicité de ses confrères, le prisonnier put s'enfuir. Son exemple fut suivi en 1764, par sept autres religieux (2). Ceux-ci se réfugièrent à Liège où ils se mirent sous la protection du prince-évêque, Charles d'Oultremont. En 1772, ces mêmes religieux rédigèrent deux mémoires célèbres où ils stigmatisaient le despotisme de l'abbé de Saint-Hubert (3).

Le monastère était donc réduit à une misère matérielle et religieuse sans espoir lorsque survint la Révolution. Lors de la seconde invasion française, en 1794, Nicolas Spirlet quitte Saint-Hubert et va chercher asile au couvent des frères mineurs de Montjoie où il meurt (4) le 16 septembre 1794. L'abbaye subsiste encore quelque temps sous la direction du prieur. Elle est supprimée (5) en 1796, en vertu de la loi du 15 fructidor, an IV (1^{er} septembre 1796) (6) et vendue avec toutes ses dépendances comme domaine national, le 10 octobre 1797. Vingt-deux religieux habitaient encore le monastère à ce moment (7). Le plus jeune d'entre eux, Stéphane Neumann, était âgé de trente-quatre ans (8).

Les bâtiments abbatiaux, d'abord voués à la démolition, furent rachetés en 1808, par quelques propriétaires de Saint-Hubert. Cette initiative fut appuyée par monseigneur Pisani de la Gaude, évêque de Namur, qui s'employa à fournir une partie de la somme exigée pour le rachat (9). Actuellement, outre l'ancienne église abbatiale, devenue basilique en 1927, subsistent toutes les constructions élevées par Célestin De Jongh et une partie de celles que fit édifier Nicolas de Fanson. Des restaurations importantes furent effectuées aux XIX^e et XX^e siècles (10). C'est au cours de l'une d'entre elles que furent remaniés le portail sud et la base des piliers de la nef (11).

pas établie : ARCHIVES DE L'ÉTAT À NAMUR, *Archives de l'administration des Domaines du département de Sambre-et-Meuse*, n° 3.

(1) Un manuscrit de la B.R., manuscrit II 590, intitulé : *Procès de dom Pierre Jehin, moine de l'abbaye de Saint-Hubert, 1763-1764*, contient la copie des pièces relatives à cette affaire. — ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ À LIÈGE, G VII 6, *Documents sur l'abbaye de Saint-Hubert*, n° 54. — A. DELVAUX DE FENFFE, *Dominique-Nicolas Spirlet dernier abbé de Saint-Hubert*, 21-25, Liège, sans date.

(2) ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ À LIÈGE, G VII 6, *Documents sur l'abbaye de Saint-Hubert*, n° 38.

(3) Le premier s'intitule : *Mémoire pour les religieux bénédictins de l'abbaye de Saint-Hubert, diocèse de Liège, contre Dom Nicolas Spirlet leur abbé, à Messieurs les Doyen et Chapitre de l'illustre église cathédrale de Liège*, nouvelle édition revue, corrigée et augmentée (Liège 1772). Le second était adressé à l'impératrice Marie-Thérèse : *Mémoire sur le despotisme des abbés de Saint-Hubert et sur les innovations introduites dans ce monastère* (Paris, 1772). — Les signataires du premier mémoire étaient : Cyprien Louis, Hubert Gendebien, Monon de Carcano, Clément Petit-Jean, Placide Welter, Henri Colignon. Le principal complice de Pierre Jehin s'appelait Jacques Colle.

(4) J. VANNÉRUS, *Liste des religieux de l'abbaye de Saint-Hubert ayant fait leur profession depuis la réforme de 1619*, dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, LXIV, 170.

(5) ARCHIVES DE L'ÉTAT À NAMUR, *Archives de l'administration des Domaines du département de Sambre-et-Meuse*, n° 3.

(6) Les inventaires des biens et les procès-verbaux des ventes sont conservés aux ARCHIVES DE L'ÉTAT À NAMUR. *Archives de l'administration des Domaines du département de Sambre-et-Meuse*, nos 3, 14 et 38. — Des documents analogues se trouvent également aux ARCHIVES DE L'ÉTAT À ARLON, *Archives de l'administration du département des Forêts, communes détachées*, CXXIV, *Saint-Hubert*, nos 22-26.

(7) ARCHIVES DE L'ÉTAT À NAMUR, *Archives de l'administration des Domaines du département de Sambre-et-Meuse*, n° 5. — Des bons de retraite furent alloués aux moines.

(8) J. VANNÉRUS, *Liste des religieux de l'abbaye de Saint-Hubert ayant fait leur profession depuis la réforme de 1619*, dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, LXIV, 174.

(9) ARCHIVES NATIONALES À PARIS, F. 19, n° 1001 : Lettre de monseigneur Pisani au ministre des cultes à Paris (18 janvier 1809). — L'évêque prie le ministre de vouloir bien intercéder auprès de l'empereur en faveur du rachat de l'église de Saint-Hubert.

(10) *Bulletin de la Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc*, VI, 187-190, Bruxelles, 1884-1886.

(11) Au moment de l'incendie de 1568, la base des piliers de la nef avait été fortement endommagée par les brasiers que les huguenots y avaient allumés. Les pierres calcinées furent masquées au XVIII^e siècle par l'apposition de lambris de marbre. Ceux-ci furent enlevés au cours d'une des restaurations : P. L. DE SAUMERY, *Les délices du Pays de Liège*, III, 22, Liège, 1743 et A. DEGAND, *Saint-Hubert en Ardenne. Émaux peints*, 8, Bruxelles, 1948.

* Madame A. Despy-Meyer a rédigé la partie médiévale de cette notice. Monsieur P.-P. Dupont s'est chargé du reste, à partir de l'abbatiale de Henri de Sohez.

ABBAYE DE NASSOGNE

Le propos des lignes suivantes n'est pas d'écrire l'histoire du Chapitre séculier de Saint-Monon de Nassogne (1), — tâche qui ne trouverait pas sa justification dans le présent ouvrage, — mais bien d'éviter la confusion susceptible de naître dans l'esprit de ceux qui se référeraient au *Répertoire des Chapitres, abbayes, prieurés et couvents* publié par E. de Moreau dans le tome complémentaire de son *Histoire de l'Église en Belgique* (2).

Pour cet auteur, un monastère de bénédictins aurait existé à Nassogne, établissement dont il avoue tout ignorer, et qui aurait cédé la place à un Chapitre de chanoines séculiers, fondé avant le milieu du XIII^e siècle.

En réalité, il n'y eut jamais de moines bénédictins à Nassogne; en revanche, un Chapitre dédié à saint Monon semble s'y être constitué sous le règne de Pépin le Bref, à la suite d'une importante donation de dîmes, que lui aurait consentie ce souverain (3).

L'origine de l'erreur du P. de Moreau doit, sans doute être recherchée dans une compréhension erronée de la donation de l'évêque de Liège, Walcaud (810-836), en faveur de l'abbaye de Saint-Hubert. Celui-ci, ayant remplacé en cet endroit les chanoines par des moines, céda au monastère, où reposait, par ses soins, le corps de saint Hubert, des biens parmi lesquels figurait l'église de Saint-Monon à Nassogne avec toutes ses dépendances (4). Cette église, ayant été exemptée de toute redevance épiscopale par l'évêque de Tongres, Jean l'Agneau († 646), Walcaud la soumit *in omnibus* à l'autorité de l'abbé de Saint-Hubert (5).

Les sources ne font aucune allusion à une implantation hubertine à Nassogne, l'évêque n'ayant pas remplacé les chanoines par des religieux détachés de Saint-Hubert. Bien au contraire, elles affirment une continuation de la vie canoniale avec passage de la tutelle épiscopale à celle de l'abbé, tutelle qui ne semble pas s'être exercée de manière intégrale. En effet, le *Cantatorium* ne fait état que d'un seul des droits de l'abbé sur le Chapitre: celui de concéder les prébendes avec l'accord préalable de la Communauté monastique (6). Les

(1) Prov. de Luxembourg, cant. de Nassogne; diocèse de Liège jusqu'en 1802, actuellement diocèse de Namur.

(2) E. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, tome complémentaire, 493, et carte Ia en annexe, Bruxelles, 1948.

(3) Voir sur les origines du Chapitre de Saint-Monon: *Passio S. Mononis*, dans les *Analecta Bollandiana*, V, 196 et sv. *Vita S. Mononis*, dans les *Acta Sanctorum*, VIII, 367 et sv. J. BERTHOLET, *Histoire ecclésiastique et civile de Luxembourg et du comté de Chiny*, II, 149 et sv., Luxembourg, 1743. — D. MISONNE, *Chapitres séculiers dépendants d'abbayes bénédictines: au Moyen Âge*, dans *La Vita comune del clero nei secoli XI e XII*, 412-433, Milan, 1962.

(4) *Nasaniensem etiam ecclesiam cum omnibus appenditiis suis eidem Andaginensi coenobio legaliter traditam subjecit, Passio S. Mononis*, leçon n° 12, dans *Analecta Bollandiana*, V, 206. — Voir aussi: *Mater ecclesie beati Mononis martyris Nasanie a Gualcaudo episcopo data fuerat, cum omnibus quae ad eam pertinent, ab antiquo ecclesie beati Huberti in potestativa ditione...*, dans le *Cantatorium sive Chronicon S. Huberti*, publié par K. HANQUET, 123, Bruxelles, 1906.

(5) Voir *Passio S. Mononis*, leçon 12, dans *Analecta Bollandiana*, V, 206, et G. KURTH: *Les chartes de l'abbaye de Saint-Hubert*, 106, Bruxelles 1903.

(6) *Cantatorium...*, éd. K. HANQUET, 77 et 123.

chanoines tolérèrent d'ailleurs assez mal la juridiction abbatiale, à moins que celle-ci ne s'exerçât *in clericalibus consiliis*, en présence de l'évêque. Et, dans le courant de l'année 1086, ils réfutèrent même le droit de collation de l'abbé Thierry I^{er} et prétendirent s'en remettre à la seule autorité épiscopale. L'évêque de Liège, Henri de Verdun (1075-1091), leur pardonna cette insolence et, ayant déclaré l'autel de l'église Saint-Monon libre de toute fiscalité et juridiction épiscopales et archidiaconales, réaffirma les prérogatives de l'abbaye de Saint-Hubert (2).

Il faut attendre le milieu du XIII^e siècle pour recueillir une plus ample information sur les relations existant entre le Chapitre de Saint-Monon et l'abbaye. Le 29 août 1253, les deux visiteurs diocésains, chargés par un légat apostolique et l'évêque de Liège de parcourir le territoire du diocèse, décidèrent la réforme du Chapitre de Nassogne (3). Ils avaient constaté que les chanoines négligeaient le service religieux, ne résidaient plus à l'église et que les six prébendes n'étaient ni partagées également, ni versées à la Communauté. Ils ordonnèrent dès lors que bon ordre soit mis à ces manquements. La Communauté de six chanoines restait dirigée par le prévôt en titre, élu par l'ensemble des chanoines. Ce prévôt exercerait également dans l'avenir les fonctions de doyen et recevrait deux fois l'an de la Communauté des revenus fixes. L'abbé de Saint-Hubert, quant à lui, conservait le droit d'accorder les prébendes et obtenait celui de conférer l'écolâtrerie et les revenus attachés à cette charge à une personne de son choix, mais qui ne fût pas chanoine.

Les différends, qui opposèrent aux chanoines l'abbé de Saint-Hubert en sa qualité de patron de l'église collégiale Saint-Monon ne cessèrent pas avec la fin du moyen âge.

Les Archives de l'État à Saint-Hubert témoignent abondamment de ces dissentiments, qui perdurèrent jusqu'à la Révolution française et firent l'objet d'une importante documentation, que gonfle encore le détail de l'octroi des canonicats (4). Négligences diverses, usages de prérogatives indues et refus de se soumettre à l'obéissance abbatiale furent les trois principaux chefs d'accusation portés par les moines contre les séculiers de Nassogne. En 1549, l'abbé de Saint-Hubert obtint que quatre personats de Waha fussent accordés aux chanoines. Entre 1624 et 1627, le vicaire de Saint-Étienne de Waha ne tarit pas en plaintes amères élevées contre le Chapitre, qui ne s'acquittait pas de ses charges dans la petite église (5). Entre 1601 et 1657, l'abbaye multiplia mandements et procès pour sanctionner un triple abus de la part des chanoines : chasses illicites sur des terres d'abbaye, refus de payer les terrages et les abrocages sur les boissons vendues à la cour de Saint-Monon (6). Cette cour basse de Saint-Monon était enclavée dans la haute cour de Nassogne, sur laquelle l'abbé de Saint-Hubert exerçait sa juridiction, en tant que seigneur du lieu. Des chanoines, qui s'étaient rendus coupables de forfaits dans la maison d'un autre, y furent jugés par l'abbé (7) en 1533. L'autorité du supérieur de l'abbaye de Saint-Hubert en matière de justice fut par ailleurs plus d'une fois contestée par le prévôt du Chapitre, avec qui l'accord n'était guère aisé (8).

Cette courte notice ne met en lumière qu'un des multiples aspects de l'histoire du Chapitre de Saint-Monon ; elle témoigne de la nécessité qu'il y avait de prouver la continuité de la vie canoniale à Nassogne, influencée mais non modifiée par des liens de dépendance avec Saint-Hubert.

(2) G. KURTH, *Les chartes de l'abbaye de Saint-Hubert*, 63.

(3) G. KURTH, *Les chartes de l'abbaye de Saint-Hubert*, 337-339.

(4) Les collations de canonicats font l'objet d'un gros dossier A.E. à SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, liasse n° 545, layette 95 A, numéros 4 et sv.

(5) A.E. à SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, cartulaire sur parchemin, liasse n° 546, layette 95 B.

(6) A.E. à SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, liasses n°s 553 à 555, layette 95 E.

(7) A.E. à SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, liasse n° 552, layette 95 C.

(8) A.E. à SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, liasse n° 569, layette 96 A.

PRIEURÉ DE BOUILLON

Ecclesia Beati Petri ante Bulon (1126), cella Sancti Petri (1139), cella ante castrum Buloniense (1184), prioratus de Bullone (1293), ecclesia de Bullon (1326).

SOURCES : Les archives du prieuré Saint-Pierre à Bouillon (1) se retrouvent dans les deux villes de Saint-Hubert et de Bouillon. Les Archives de l'Etat à Saint-Hubert, *Abbaye de Saint-Hubert*, conservent sous les cotes : 29, les documents ayant trait à l'histoire et à l'administration du prieuré de 1084 à 1795 ; 30 et 31, sa comptabilité de 1669 à 1767 ; les cotes 342 à 365 se rapportent à des questions particulières de son histoire : procès soutenus par la Communauté et titres de propriété. Il semble que la majeure partie des archives du prieuré se trouve à Saint-Hubert, archives ayant été transportées et conservées depuis 1560, époque de l'union et incorporation du prieuré de Bouillon à la maison-mère de Saint-Hubert.

Toutefois les Archives de la Ville de Bouillon comprennent sous les lettres B : *Abbaye de Saint-Hubert et son prieuré de Bouillon* et R : *Culte, prieuré, cure, église de Laitte et autres*, divers documents rassemblés au début du XIX^e siècle, classés et signalés par J. M. F. Ozeray, dans son *Inventaire des manuscrits et de tous les documents conservés à l'Hôtel de Ville de Bouillon*, Arlon, 1870.

Sous ces cotes, se retrouvent des papiers, qui devaient appartenir au prieuré lors de sa fermeture en 1794. Malheureusement, ils ont été classés au XIX^e siècle au milieu d'autres provenant du greffe de la Cour souveraine ou de la cure de la paroisse et il est pratiquement impossible de retrouver dans le présent classement ce qui doit venir du prieuré, d'en expliquer la tradition et surtout d'être assuré, étant donné les lacunes extrêmement bizarres, que ce fonds conserve tout ce qui a pu subsister des archives gardées dans le prieuré à la fin du XVIII^e siècle.

Deux sources narratives sont capitales pour la connaissance des événements qui présidèrent à la fondation du prieuré de Bouillon. Il s'agit, d'une part, de *La Chronique de Saint-Hubert dite Cantatorium*, publiée par K. Hanquet, Bruxelles 1906, et d'autre part d'*Un fragment d'une Cronica monasterii Sancti Huberti in Ardena, perdue à la fin du XIII^e siècle (?)*, publiée par G. Despy, dans *B.C.R.H.*, CXXI, 147 à 173, Bruxelles, 1956.

Travaux : La meilleure étude consacrée au prieuré Saint-Pierre est celle de F. Balx, *Bouillon*, dans *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques*, 27 à 34, Paris, 1937. Avant lui, E. Tandel, *Les communes luxembourgeoises*, VIa, dans *Annales de l'Institut archéologique de Luxembourg*, XXVII, 333 et 356, Arlon, 1893, donne, sans références précises, quelques indications sur la seigneurie et prieuré de Laitte à Bouillon. J. M. F. Ozeray donne également certaines indications sur le prieuré dans son article *Eglise de Bouillon, complément de l'histoire de l'ancien duché de Bouillon*, dans le *Messenger des sciences historiques de Belgique*, année 1840, 473-482, Gand, 1840. M. Gilson, curé-doyen de Bouillon, utilisant un manuscrit du précédent inséra dans la 2^e édition de *l'Histoire de la ville et du duché de Bouillon* du même Ozeray, II, 561-570, Bruxelles, 1864, une notice intitulée : *De l'ancienne et de la nouvelle église paroissiale de Bouillon*. L'église du prieuré ayant servi d'église paroissiale, il peut être utile de consulter ces travaux. De même, V. A. Leroux écrivit dans les numéros 12 à 19 de l'hebdomadaire

(1) Prov. de Luxembourg, cant. de Bouillon ; diocèse de Liège jusqu'en 1802 ; actuellement diocèse de Namur.

local *La Semois* des 17, 24 septembre, 1^{er}, 8, 15, 22, 29 octobre et 5 novembre 1876, huit articles qui ne manquent pas d'intérêt, puisque consacrés à la *Chapelle et église de St-Pierre à Laite, prieuré des moines*. Enfin, le chanoine G. Roland, dans *Etude historique sur le village et le doyenné de Graide*, dans *Annales de la Société Archéologique de Namur*, XVII, 208-212, Namur, 1886, a étudié le difficile problème de la paroisse Sensenruth-Bouillon ; l'église de Bouillon étant encore aux XVI^e et XVII^e siècles, pour certains, une filiale de Sensenruth. Ce problème sera vraisemblablement résolu par Fr. Bourgeois, lors de la parution de ses *Notes recueillies et mises en œuvre pour le rapport des fouilles à l'église de Sensenruth en 1964*. Voir aussi : A. Kayser, *Les prieurés bénédictins en Ardenne au Moyen âge* ; mémoire de licence à l'U.L.B., Bruxelles, 1967.

Iconographie : Outre le dessin qu'en fit, en 1669, Pierre Baldi, dans sa reproduction de la ville de Bouillon conservée à Florence, à la Bibliotheca Medicea Laurenziana : *Ms. laur. Med. Palat.* 123^e, 146-147, nous devons signaler en premier lieu le plan en relief de la ville de Bouillon réalisé en 1689 par les ingénieurs français et conservé à l'Hôtel National des Invalides à Paris. Des photos de la maquette Bouillon ont été présentées par J. Muller dans la série *Plans en relief de villes belges*, édité par *Pro Civitate*, Bruxelles, en 1965. On peut y voir le prieuré. On l'aperçoit également sur le dessin de Remacle le Loup illustrant les *Délices du Pays de Liège*, III, entre les pages 11 et 12, Liège, 1743. Enfin, le prieuré apparaît encore sur une gravure de Bouillon, attribuée à Madou, vers 1820 et conservée au Musée Ducal de Bouillon.

Un plan de l'église Saint-Pierre de 1632, ainsi qu'un projet représentant l'addition d'un nouveau chœur de la même époque sont conservés aux Archives de l'Etat à Saint-Hubert, *Abbaye de Saint-Hubert*, sous le numéro 348. Enfin un plan des abords de l'église, un plan de l'église, et un plan en élévation sont conservés aux Archives de la Ville de Bouillon, ainsi que le rapport de visite dudit édifice le 22 août 1835 par le conducteur des travaux Trouet. Ils sont cotés R, supplément 12.

Voir également de J. Muller : *Plans inédits de Bouillon*, dans *Annales de l'Institut Archéologique de Luxembourg*, LXXXVIII, 3 à 80, Arlon, 1957.

* * *

De toutes les annexes de la puissante abbaye de Saint-Hubert, le prieuré Saint-Pierre de Bouillon fut incontestablement l'une des moins favorisées : l'indigence de la documentation relative à cet établissement pour la période médiévale doit être principalement imputée au rôle modeste qu'il joua dans l'histoire de l'abbaye-mère.

La cause de la situation difficile du prieuré, souvent rendue précaire par l'insuffisance de la dotation où l'élément foncier faisait défaut, doit être recherchée dès l'origine. En effet, la fondation du prieuré Saint-Pierre revêt un caractère tout à fait accidentel et résulte d'une initiative pieuse du duc de Basse-Lotharingie, Godefroid le Barbu.

Ce dernier, gravement malade, voulut honorer d'une donation l'abbaye de Saint-Hubert, que lui rendaient chère les liens d'estime et d'amitié l'unissant à l'abbé Thierry I^{er} (1). La chronique de Saint-Hubert dite *Cantatorium* présente la fondation du prieuré comme une simple disposition verbale du duc (2). Cependant, un acte, aujourd'hui perdu et dont l'existence ne saurait être contestée, fut donné à Bouillon en novembre 1069 et souscrit par le fils du duc, Godefroid le Bossu et huit grands seigneurs (3) : il autorisait l'abbé de Saint-Hubert à installer une petite Communauté monastique en l'église Saint-Pierre à Bouillon. Cette église, située sur la rive droite de la Semois, face au rocher du château et à un gué aisément franchissable, avait

(1) *Chronique de Saint-Hubert...*, éd. K. HANQUET, 58.

(2) *Chronique de Saint-Hubert...*, éd. K. HANQUET, 61.

(3) La chronique, perdue, mentionne un fragment du dispositif, la *traditio carte* et la liste des témoins ; voir G. DESPY, *Un fragment d'une Cronica Monasterii Sancti-Huberti in Ardenna*, dans *B.C.R.H.*, CCXI, 153.

abrité un Chapitre de chanoines séculiers (1) et Godefroid le Barbu, irrité par la vie licencieuse de ces prébendiers, supprima le Chapitre de Bouillon avec l'aide de l'autorité religieuse compétente (2).

Il faut noter que la suppression du Chapitre et son remplacement par un prieuré hubertin ne constituent pas un phénomène sans précédents. Dès 1070 en effet, l'essor du monde canonial subit une brutale césure (3). Des Communautés entières de chanoines séculiers disparurent, bien souvent pour des causes d'ordre moral et furent remplacées par des moines. Le duc Godefroid le Barbu fit preuve de légèreté lorsqu'il fixa la dotation de la nouvelle *cella*. Il affecta en effet à la constitution de son patrimoine certaines possessions réservées à la solde de chevaliers ducaux (4).

A la mort de son père, survenue à la fin de décembre 1069, le duc Godefroid le Bossu, soucieux d'apaiser le malaise ressenti par son entourage militaire, refusa de rendre effective une telle dotation. L'auteur de la chronique de Saint-Hubert, dont la partialité dans le récit de la fondation du prieuré peut s'expliquer par le fait qu'il en assumait lui-même la direction, dépeint le duc comme un personnage colérique et grossier (5).

La mauvaise foi dont il charge Godefroid le Bossu, apparaît moins évidente lorsque l'on sait que celui-ci fit au prieur de Saint-Pierre une donation, jugée par lui plus judicieuse que celle de son père (6). Ses largesses ne donnèrent pas satisfaction à l'abbé de Saint-Hubert, qui continua de revendiquer les droits du prieuré au patrimoine que le fondateur lui avait assigné (7).

Le différend entre le duc Godefroid le Bossu et l'abbé Thierry I^{er} s'envenima et justifia, au cours de l'année 1074, plusieurs interventions de la part de grands prélats (8).

Il s'apaisa cependant lorsque, de guerre lasse, Godefroid le Bossu céda aux religieux hubertains de Bouillon l'usufruit de Bellevaux et l'église de Montmédy avec trois manses de terre (9).

Vingt-six années s'écoulèrent, entre la fondation du prieuré Saint-Pierre par Godefroid le Barbu et le moment où l'établissement entra enfin en possession de l'élément de la dotation primitive, que convoitaient tant les moines, à savoir l'église-mère de Sensenruth (10).

En effet, cette église et ses neuf filiales, dont l'église Saint-Pierre à Bouillon, représentaient une source de revenus non négligeable.

La chronique rapporte que, venue à Bouillon en 1096 pour y régler la vente du château, Ide de Boulogne, mère de Godefroid de Bouillon, fut désagréablement impressionnée par l'aspect désolé qu'offraient les bâtiments déserts du prieuré (11). Il semble peu probable que le départ des moines résidant à Bouillon, eut été motivé par une querelle avec le duc Godefroid ou par l'insuffisance de la dot du prieuré. A la mort de Godefroid le Bossu en 1076, l'abbé de Saint-

(1) Voir J. MULLER, *Plans inédits de Bouillon*, dans *Annales de l'Inst. Arch. Lux.*, LXXXVIII 27 et sv.

(2) Voir G. DESPY, *Un fragment...*, dans *B.C.R.H.*, CCXI, 171.

(3) Voir Ch. DERREINE, *Clercs et moines au diocèse de Liège du X^e au XIII^e siècle*, dans *Annales de la Société Archéol. de Namur*, XLV, 201 et 202, Namur 1950, et Ch. DERREINE, *Les chanoines réguliers au diocèse de Liège avant saint Norbert*, 49, Bruxelles, 1952.

(4) *Chronique...*, éd. K. HANQUET, 59.

(5) *Chronique...*, éd. K. HANQUET, 64.

(6) *Chronique...*, éd. K. HANQUET, 64 et 65.

(7) Voir *Chronique...*, éd. K. HANQUET, 69. — K. HANQUET, *Étude critique sur la chronique de Saint-Hubert dite Cantatorium*, dans *Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège*, X, 148 et 149, Bruxelles, 1900, note l'extraordinaire contraction des données chronologiques au profit du groupement logique des données diplomatiques.

(8) *Chronique...*, éd. K. HANQUET, 71 et sv.

(9) *Chronique...*, éd. K. HANQUET, 85. — Bellevaux, prov. de Luxembourg, cant. de Bouillon ; Montmédy, France, département de la Meuse.

(10) *Chronique...*, éd. K. HANQUET, 203.

(11) Sensenruth, prov. de Luxembourg, cant. de Bouillon.

Hubert, n'avait toujours pas obtenu gain de cause au sujet de la donation du fondateur. Peut-être faut-il voir dans la désertion des religieux une forme de chantage exercé par l'abbé Thierry II, afin de forcer Godefroid de Bouillon à réaliser l'aumône de son aïeul ?

Morigéné par sa mère, le duc inclina au vœu de l'abbé et, devant l'assemblée de ses pairs, donna solennellement au monastère de Saint-Hubert l'église paroissiale de Sensenruth avec ses filiales et la chapelle du château, dédiée à saint Jean-Baptiste, afin qu'il en disposât au profit du prieuré (1).

Les termes de cette donation sont conservés grâce au texte d'un faux diplôme, très probablement rédigé d'après l'original, détruit dans l'incendie de l'abbaye (2) en 1130.

Pendant, le dispositif de l'acte vrai de 1096 apparaît après la liste des témoins du diplôme apocryphe et semble ne pas avoir subi d'interpolations.

Contrairement aux assertions du faux du XII^e siècle, la cession de l'église du domaine de Baisy ne fut pas le fait de Godefroid de Bouillon mais de sa mère Ide et ce, consécutivement à la libéralité consentie par le duc (3).

En 1096, les frictions entre les ducs de la maison d'Ardenne et l'abbaye cessèrent mais, à partir de cette date, Saint-Hubert se détourna quasi complètement de cette annexe, dont l'existence ne se justifiait par aucun impératif d'ordre économique.

* * *

La composition de la Communauté priorale de Bouillon n'est connue qu'aux origines, c'est-à-dire lors de la fondation du prieuré par Godefroid le Barbu (4).

LIEBERT fut le premier prieur de Bouillon. Le *Cantatorium* assure qu'il s'installa au prieuré de Saint-Pierre avec le titre de *prepositus* (5), dès novembre 1069.

LAMBERT LE JEUNE dirigeait le prieuré de Bouillon (6) en 1081-1082. Lambert le Jeune voua une affection profonde à son monastère.

Chantre puis écolâtre, il gagna la confiance de l'abbé Thierry I^{er}, qu'il accompagna à Rome en 1074 et, la même année, au synode convoqué à Liège par l'évêque Théoduin.

Sa franchise et son acharnement à défendre les droits méconnus de son abbaye ulcérèrent l'évêque de Liège, Henry de Verdun, qui le condamna à l'exil.

Lambert le Jeune abdiqua sa charge de prieur de Bouillon en 1082 et connut un long bannissement dans plusieurs monastères français. La chronique toute entière témoigne de nombreuses émergences de cette ardente personnalité, notamment de son indispensable attachement à la cause du grégorianisme (7).

La première mention du prieuré Saint-Pierre de Bouillon en tant que dépendance hubertine, apparaît dans les documents pontificaux (8) en 1139.

(1) Voir *Chronique...*, éd. K. HANQUET, 204 et 205.

(2) Voir G. KURTH, *Les chartes de l'abbaye de Saint-Hubert*, I, 59, 60 et 61, Bruxelles, 1903.

(3) Voir *Chronique...*, éd. K. HANQUET, 205. — Baisy-Thy, prov. de Brabant, cant. de Genappe.

(4) *Chronique...*, éd. K. HANQUET, 61.

(5) *Chronique...*, éd. K. HANQUET, 61.

(6) *Chronique...*, éd. K. HANQUET, 105.

(7) Sur Lambert le Jeune, voir K. HANQUET, *Étude critique...*, 40 et sv.

(8) Le texte complet de la bulle d'Innocent II est donné par M. JEANTIN, *Chroniques de l'Ardenne et des Woëpores*, I 176-178, Nancy, 1851.

Le premier acte de confirmation de la donation du prieuré (1) à l'abbaye-mère émane de l'évêque de Liège, Albéron I^{er} et doit être daté d'avant le 13 septembre 1126.

Outre sa valeur corroborative, ce document présentait l'intérêt de régler le statut du prêtre commis au service paroissial de l'église de Sensenruth.

CONON. Le nom de ce prieur figure dans la liste des témoins d'une charte pour l'abbaye d'Orval (2), datée de 1181.

BAUDUIN. Le 25 mai 1189, le châtelain de Bouillon, Herbrand, céda à l'abbaye de Saint-Hubert son alleu de Noyers et lui confirma la donation du bois de la Marfée et de l'alleu de Hollogne. Ce fut le prieur Bauduin qui apposa le sceau du donateur au bas de l'acte (3).

L'abbaye-mère destina le bois susdit à accroître le patrimoine foncier de sa dépendance de Bouillon ; ce qui explique la mention, qui en est faite dans l'état des biens du prieuré (4), dressé en 1632.

Au cours des XII^e et XIII^e siècles, le prieuré de Saint-Pierre bénéficia de quelques donations soit en terres (5), soit en espèces (6) ; les actes, qui furent dressés en de telles occasions, sont les seuls documents susceptibles de jeter de brèves clartés sur l'existence de l'établissement pendant deux siècles.

PIERRE D'ANDENNE (D'Ardenne) scella de son propre sceau une charte (7) datée du 9 juin 1242.

Les prieurs de Bouillon sont connus grâce aux relevés de la mention de leur nom dans le texte d'actes qui, parfois même, ne touchent en rien l'histoire du prieuré de Saint-Pierre et de son abbaye-mère (8). Il faut cependant noter que deux chartes du XIII^e siècle (1245 et 1289), portent témoignage et sceau du prieuré de Bouillon, sans que le nom du prieur soit précisé (9).

NICOLAS DE WAHA. Par des lettres datées du 30 décembre 1323, l'évêque de Liège fit connaître la cession du comté de Looz par le comte Arnould de Chiny à son fils Louis.

A côté du sceau de l'évêque fut appendu celui *du religieux homme domp Nycolle de Wahar, prieur de Buillon, moyne de Saint Hubert* (10). Au début du deuxième quart du XIV^e siècle, le prieuré de Saint-Pierre connut des heures difficiles. La ruine des bâtiments n'avait d'égale que l'indigence de l'établissement en livres, vêtements culturels et ornements liturgiques (11).

PIERRE est cité avec son titre de prieur au nombre des moines de Saint-Hubert, dans le texte d'un acte (12) de 1366.

(1) G. KURTH, *Les chartes...*, 95.

(2) G. KURTH, *Les chartes...*, 136, et H. GOFFINET, *Cartulaire de l'abbaye d'Orval*, 83, Bruxelles, 1879.

(3) G. KURTH, *Les chartes...*, 159. — Noyers, France, département des Ardennes.

(4) Voir l'état des biens du prieuré Saint-Pierre, dressé en 1632 : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, liasse n° 30, f°^s 2v° et 3.

(5) G. KURTH, *Les chartes...*, 128.

(6) G. KURTH, *Les chartes...*, 271 et 426.

(7) S. BORMANS et E. SCHOOLMBESTERS, *Cartulaire de l'église de Saint-Lambert de Liège*, I, 424-425, Bruxelles, 1893.

(8) S. BORMANS et E. SCHOOLMBESTERS, *Cartulaire de Saint-Lambert...*, I, 483 et 484.

(9) L. DEVILLERS, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, Hainaut et Luxembourg*, II, 531-532, Bruxelles, 1874.

(10) E. PONCELET, *Cartulaire de l'église de Saint-Lambert de Liège*, VI, 310 (annexe 56), Bruxelles, 1933.

(11) Lettre d'indulgence collective datée du 26 avril 1326. — Cet acte, probablement faux, est conservé au musée Godefroy à Bouillon. Il porte la cote R n° 2 dans l'*Inventaire des manuscrits...* d'OZERAY.

(12) A. FIERENS et C. TISON, *Lettres d'Urbain V*, 833 et sv., Rome, 1928.

THIERRY DE DENVILLE. D'après Jacques de Hemricourt, ce personnage aurait été prieur de Bouillon (1) aux environs de 1390-1395.

GERLACH DE BOLLANT est le dernier prieur de Bouillon connu pour la période médiévale. Son nom apparaît dans une lettre (2) adressée à l'évêque de Liège, Jean de Heinsberg, par les divers prieurs affiliés à l'abbaye de Saint-Hubert, le 28 mai 1444.

JEAN DE LONCIN, prieur de Bouillon, est cité parmi les féodaux ayant assisté à un jugement rendu à la Cour Souveraine (3) le 16 novembre 1505.

SIMON DROCK, fait relief le 26 octobre 1532 du bois dit Le Douaire situé entre Bouillon et Sedan (4).

JEAN DE VILLER, fait relief le 15 juillet 1540 du même bois (5).

JACQUES DE REMACLE, effectue le même relief (6) le 5 mars 1545.

JACQUES D'ORCHIMONT, présente le 5 juin 1549 à Guillaume de Mirbich, capitaine de Sedan pour le maréchal de La Marck, une requête aux fins d'être autorisé à prendre des bois au Douaire, étant donné que « la maison du prioré de Bouillon a nécessairement besoin d'être réédifiée en bastiment parce que parcy-devant et pour la guerre elle at esté bruslée et ruinée (7) ». Le 25 juin 1550, il fait également relief du Douaire (8).

GILLES DE VIREU, relève le Douaire (9) le 6 novembre 1560. Ce dut être sous son priorat que le prieuré Saint-Pierre fut incorporé le 12 août 1561 au monastère de Saint-Hubert en vertu d'une bulle d'union du pape Pie IV de l'année précédente (10). Cette prise de possession fut effectuée au nom de l'abbé par Gilles Petri, curé de Sensenruth. Gilles Petri devait obtenir quelques années plus tard la desserte de l'église du prieuré après que le 9 juillet 1580, l'évêque de Liège, Gérard de Groesbeeck eut ratifié un indult de Grégoire XIII du 5 février 1575, autorisant l'abbé de Saint-Hubert à faire desservir l'église du prieuré par des prêtres séculiers (11). L'abbé de Saint-Hubert, Jean de Lamock, avait sollicité cette autorisation, parce qu'il considérait que ses religieux peu nombreux et mal formés se trouvaient exposés à l'influence du foyer huguenot de Sedan (12). Cette décision est à l'origine de graves conflits qui vont surgir au cours du XVII^e siècle entre le prieur et le curé de Bouillon.

(1) C. DE BORMAN et A. BAYOT, *Le miroir des nobles de Hasbays*, I, 270, Bruxelles, 1910.

(2) Voir A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye, Recueil d'actes pontificaux*, n° 11, 1. I 79.

(3) A.E. SAINT-HUBERT, 362. Copie de copie d'un acte du 16 novembre 1505.

(4) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbays*, n° 362. Copie par extrait d'un registre de la Chambre des Comptes de Liège.

(5) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbays*, n° 362.

(6) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbays*, n° 362.

(7) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbays*, n° 354, *Cause de l'abbé de Saint-Hubert contre le prince-évêque de Liège*, f°s 218v°-219.

(8) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbays*, n° 362.

(9) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbays*, n° 353.

(10) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbays*, n° 29 : acte de prise de possession. (A paraître dans un travail sur les ordonnances du duché de Bouillon).

(11) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbays*, original.

(12) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbays*, n° 29.

GILLES AYGRET, demande le 12 décembre 1561 à la Cour Souveraine un record concernant le fief du Douaire (1). Ce doit être sous son priorat qu'en 1572 l'abbé abandonne ce fief (2) à l'évêque de Liège aux fins de lui permettre de conclure un traité avec le seigneur de Sedan aux termes duquel la frontière entre les deux principautés est déterminée (3).

LINARD CHARLIER, est cité (4) les 30 juin 1575 et 19 juin 1577.

THIERRY ROVEROY, est cité (5) les 1^{er} décembre 1589 et 12 février 1590.

PIERRE DE RESIMONT, est signalé en 1597, 1598 et 1599 par des allusions à des comptes — perdus — qu'il tient pendant cette période (6). Pendant son priorat, le prince-évêque Ernest de Bavière partagea par moitié le 27 décembre 1597, les dîmes noales de la forêt de Bouillon entre lui, en tant que duc de Bouillon et l'abbé de Saint-Hubert, en tant que curé primitif (7).

GILLES DE BRIALMONT, est cité par différents actes de 1601 à 1605, puis en 1607. Gilles de Brialmont ne possède plus les titres de fondation des autels de son église ; il en attribue la perte aux guerres (8). Outre le maître autel, il y a en l'église Saint-Pierre deux autres autels, l'un consacré aux saintes Barbe, Catherine et Marguerite, l'autre à saint Hubert. L'autel de Sainte-Barbe est doté d'un pré qui lui donne un revenu annuel de quatre à six florins (9). L'autel de Saint-Hubert donne un revenu de 15 muids (10).

En 1607, l'église paroissiale d'un revenu de 80 muids (11), est desservie depuis 1560 environ, par le prêtre Gilles Piron (12), qui bénéficie du tiers de la dîme, les deux autres tiers restant au prieuré à charge d'entretenir trois prêtres : l'un à Sensenruth, pour les villages de Sensenruth,

(1) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 353.

(2) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 353 : original du 9 juillet 1572.

(3) Traité du 14 juin 1573, publié par M. L. POLAIN, *Recueil des ordonnances du duché de Bouillon*, 419-425, Bruxelles, 1868.

(4) F. BAIX, *Bouillon dans D.H.G.E.*, 32.

(5) F. BAIX, *Bouillon*, dans *D.H.G.E.*, 32.

(6) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 31.

(7) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 343 : original (à paraître dans un travail sur les ordonnances du duché de Bouillon).

(8) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 1435 : lettres du prieur à l'abbé des 26 novembre et 28 décembre 1601 et des 25 février et 13 avril 1602.

(9) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 1435 : lettre du 25 février 1602. — Ce fait se trouve confirmé dans le *Pouillé des églises du diocèse de Liège au XVIII^e siècle*, publié par J. BRASSINE, dans *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège*, XVI, 26, Liège, 1907, où le revenu de l'autel de Sainte-Catherine est de quatre florins. — Le clerc Florent de Hampteau avait obtenu ce bénéfice de l'archidiacre de Famenne, le 20 juillet 1588. A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 349 : original. — Le 4 août 1632, l'archidiacre de Famenne pourvoyait Robert Maigret, du bénéfice vacant par l'abandon que venait d'en faire Francis Mergny entre les mains de son collateur l'abbé de Saint-Hubert : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 349. — Le 8 juin 1637, Ferdinand de Bavière unissait la chapelle Sainte-Barbe au prieuré de Saint-Pierre, afin d'augmenter le salaire du prêtre desservant la paroisse de Bouillon : A.E. SAINT-HUBERT, n° 349 : original. — A la mort de Louis Brisven, ce fut Léonard Devaux, curé de Bouillon, qui le reçut de l'archidiacre, le 1^{er} novembre 1684 : ARCHIVES DE LA VILLE DE BOUILLON, R 23. Ce bénéfice est alors, en fait, annexé à la cure.

(10) En 1514, c'est un bénéfice attribué à Nicolas Georges ; en 1545, 1546 et 1547 à Jean Everard ; en 1560, à Jean de Jéhonville, dont le nom est encore signalé en 1565 et 1570. Ce dernier est souvent absent et la desserte de l'autel, une messe par quinzaine, est effectuée par le prieur ou le curé de Bouillon : ARCHIVES DE LA VILLE DE BOUILLON, R 1. Ce dernier paraît par la suite en avoir été investi. Voir un bref du pape Alexandre VIII, en date du 17 septembre 1690, autorisant Renaud Devaux et Léonard Devaux à permuter leurs bénéfices à l'église Saint-Pierre de Bouillon, le premier, l'autel de Saint-Hubert, le second, celui des Saintes-Barbe et Marguerite : ARCHIVES DE LA VILLE DE BOUILLON, R 26.

(11) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 342 : visite effectuée par Henri Jacquet, doyen du Concile de Graide, le 3 octobre 1607.

(12) A.V. BOUILLON, R 1 : extrait d'une enquête faite en 1609, par devant l'archidiacre de Famenne, Jean de Chapeauville.

Ucimont, Botassart, Briahan, Curfox, Noirefontaine et une partie de Dohan, le second à Bellevaux qui vient d'être érigée en paroisse par lettres patentes d'Ernest de Bavière (1) du 2 janvier 1591, et le dernier à Fays-les-Veneurs (2).

HUBERT DE LAROCHE, est cité (3) en 1610.

GERARD DE FLERON, est cité par différents actes, presque sans interruption de 1613 à mai 1632. En 1615, sous son priorat, on voit se constituer, dans l'église paroissiale, une Confrérie de Saint-Sébastien, saint alors invoqué contre les pestes (4). Lorsque l'abbé de Saint-Hubert, Nicolas de Fanson, voulut entreprendre la réforme de son monastère selon l'observance de Lorraine il se heurta à l'opposition des anciens religieux. Gérard de Fléron est du nombre et; à partir de 1618, refuse de rendre les comptes du prieuré à l'abbé (5). Il est appuyé par le gouverneur et la Cour Souveraine de Bouillon et obtient avec ses confrères, le 9 septembre 1625, un mandement de Ferdinand de Bavière, l'autorisant à faire saisir les revenus du monastère dans la principauté de Liège et le duché de Bouillon (6).

LUC DE FLERU, coadjuteur de Dinant, est un partisan de l'abbé Nicolas de Fanson, qui a fait profession suivant la nouvelle règle le 18 octobre 1621, à l'âge de vingt-huit ans (7). Il fut envoyé à Rome pour défendre les intérêts de l'abbé et négocier les questions de l'exemption du monastère. Il prend ses fonctions de prieur de Saint-Pierre à Bouillon (8), le 22 mai 1632. Cette année-là, on commence la construction d'un nouveau chœur, ainsi que d'un dortoir, attenant à l'église, pour les frères, dans une des ailes du prieuré (9). A cette occasion, deux plans donnent les dimensions d'une église de forme rectangulaire, dont la nef a 27 pieds sur 47, dont l'ancien chœur a une longueur de 26 pieds et enfin, d'un nouveau de 40 pieds de long, que l'on construit dans le prolongement du premier et que l'on veut réserver aux seuls bénédictins. Le maître autel sera transporté dans ce nouveau chœur, les deux autels collatéraux seront transférés de la nef dans l'ancien chœur (10). Une tour, dans laquelle se trouvent les cloches est appuyée à l'entrée de l'église dans le prolongement de la nef (11). Il n'est pas exclu que le prieuré lui-même

(1) A.V. BOUILLON, CC 2 (à paraître dans un travail sur les ordonnances du duché de Bouillon). — Sensenruth et Ucimont, prov. de Luxembourg, cant. de Bouillon; Botassart, lieu-dit à Ucimont; Briahan, lieu-dit à Sensenruth; Curfox, lieu-dit à Sensenruth; Noirefontaine, prov. de Luxembourg, cant. de Bouillon; Dohan, prov. de Luxembourg, cant. de Bouillon; Bellevaux, prov. de Luxembourg, cant. de Bouillon.

(2) Ce vicariat est relativement ancien, puisqu'il est déjà cité dans les pouillés de 1497: J. PAGUAY, *Pouillé du diocèse de Liège en 1497*, 129, Tongres, 1908, et de 1558: C. B. DE RIDDER, *Pouillé de 1558*, dans *Analectes pour servir à l'histoire Ecclésiastique de Belgique*, II 449, Louvain, 1865. — Fays-les-Veneurs, prov. de Luxembourg, cant. de Paliseul.

(3) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 349.

(4) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 347: bulle du pape Paul V, d'avril 1615, attribuant des indulgences aux fidèles des deux sexes, qui feront partie de la Confrérie. Le 4 mars 1637, le vicaire général de Liège, Jean de Chokier, instituait recteurs de cette Confrérie, les religieux de Saint-Hubert: A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 347.

(5) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 31.

(6) A.E. LIÈGE, *Conseil Privé, Dépêches*, n° 116, f° 86-87 (à paraître dans un travail sur les ordonnances du duché de Bouillon).

(7) J. VANNÉRUS, *Liste des religieux de l'Abbaye de Saint-Hubert ayant fait leur profession depuis la réforme de 1619*, dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, XLIX, 162, n° 19, Arlon, 1914.

(8) F. BAIX, *Bouillon* dans *D.H.G.E.*, 32.

(9) *Antiquas Ecclesiae Andagines Sancti Petresi*, 47 de l'édition DE REIFFENBERG, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, VIII.

(10) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 348, avec l'autorisation du vicaire général de Liège, Jean de Chokier.

(11) A.V. BOUILLON, QQ: comptabilité de la ville de Bouillon. Cette tour appelée aussi « beffroy » avait été reconstruite en 1609 par les paroissiens.

fut à cette époque reconstruit, le frontispice de la grande porte d'entrée, portant encore à la veille de sa destruction en 1851, une tête de cerf, sculptée dans la pierre, surmontée d'un Christ, attribut de l'abbaye de Saint-Hubert, avec l'inscription suivante : *Nicolaus Fanson Abbas Hubertensis has oedes favente coelo charis filiis incolendas erexit* (1).

En 1632 également, Luc de Fleru dresse un inventaire des biens de son prieuré (2). Il y énumère les droits du prieur comme curé primitif, les droits seigneuriaux (3), la propriété de différents jardins, prairies, cours d'eau et vanes. Le prieuré jouit de la grosse dîme de Bouillon pour deux tiers contre un au vicaire. Le prieur se partage dans les mêmes proportions avec le vicaire, la moitié des dîmes dans la forêt de Bouillon. Saint-Pierre jouit également des deux tiers de la grosse dîme de Sensenruth, Curfox, Briahan ; le vicaire du dit lieu percevant le troisième tiers. En effet, le 20 juin 1633, Ferdinand de Bavière, par ses lettres patentes et à la demande de l'abbé de Saint-Hubert incorpore la cure de Sensenruth au prieuré de Saint-Pierre de Bouillon, à charge par les bénédictins d'établir à Sensenruth un vicaire perpétuel à portion congrue et à Bouillon, un vicaire amovible (4). Le monastère de Saint-Hubert tente ainsi de bénéficier au maximum des dîmes, tout en se déchargeant des tâches ecclésiastiques sur des vicaires, qu'il rétribuera chichement. Le prieuré de Saint-Pierre jouit encore des dîmes dans les villages de Noirefontaine, partie de Dohan, Ucimont, Botassart, Fays-les-Veneurs, Assenois, Glaumont, Bellevaux, Launoy et Les Hayons (5). Il en est de même de la dîme des laines et agneaux et des menues dîmes dues aux trois églises de Bouillon, Bellevaux et Fays-les-Veneurs. Les deux cinquièmes de la grosse et menue dîme du village de Bagimont, en la paroisse de Neufmanil sont également réclamées (6). Enfin, le prieur entend encore profiter des droits de mariage à Bouillon, ainsi que des droits de mortuaires à Bouillon, Sensenruth, Fays-les-Veneurs et Bellevaux. Il va sans dire que toutes ses prétentions — on estimait alors à Bouillon que les bénédictins tiraient « la laine sans nourrir la brebis (7) » — ne vont pas aller sans ultérieures contestations de la part des desservants des différentes églises.

Luc de Fleru (8) meurt le 26 juin 1639. La peste sévit alors dans le Luxembourg ; une première épidémie a atteint Bouillon entre mars et juin 1634 ; d'autres vagues se succèdent en 1635 et 1636, aggravées par la crainte des représailles des soldats lorrains et « polacques » qui ravagent le pays, au point que d'octobre 1635 à mai 1636, les habitants de Bouillon se réfugient au château (9). Les bénédictins seront d'ailleurs accusés d'avoir laissé, à cette époque, la garnison sans prêtre, alors qu'ils étaient tenus depuis toujours de dire la messe deux fois par semaine au château, en la chapelle Saint-Jean (10). La garnison recourut alors aux augustins, installés dans

(1) Vu et signalé par V. LEROUX dans son article *Chapelle et Église Saint-Pierre à Laitte, Prieuré des Moines*, dans *La Semois*, n° 13, 24 septembre, 1876.

(2) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 29.

(3) A savoir, la cour foncière de Laitte, petite seigneurie dont le prieuré est le centre, la seigneurie d'Assenois (village dépendant de Jéhonville), la cense de la Martée dans la seigneurie de Cheveuge et des biens à Mairy (en France proche de Sedan), les fiefs de Moireymont et de Morschan à Bouillon. — Luc de Fleru rappelle enfin la cession du fief du Douaire d'une contenance de 1 200 arpents.

(4) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 29. — Cette nouvelle incorporation survient au moment où Jean de Wipion, curé de Sensenruth-Bouillon cesse ses fonctions. Il avait succédé à Gilles Petri en 1609 et depuis 1630, se faisait assister à Bouillon par le vicaire Jean Genot.

(5) Assenois et Glaumont, lieux-dits à Offagne, prov. de Luxembourg, cant. de Paliseul ; Launoy, lieu-dit à Paliseul ; Les Hayons, prov. de Luxembourg, cant. de Bouillon.

(6) Bagimont, prov. de Luxembourg, cant. de Bouillon ; Neufmanil, France, dép. des Ardennes.

(7) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 351 : lettre du prieur Benoit de Lessive à l'abbé de Saint-Hubert du 27 juin 1639.

(8) J. VANNÉRUS, *Liste des religieux...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XLIX, 163, n° 19.

(9) A.V. BOUILLON, R 5 : *Registre des baptêmes, 1618-1636*, 118 et 136.

(10) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 349.

la ville depuis 1590. Disons à sa décharge, que la Communauté bénédictine du prieuré a été fort éprouvée par l'épidémie avec les décès de dom Maur, le 13 août 1636 et le 2 septembre de dom Laurent et de dom Sulpice (1).

CHARLES LE PAGE, profès le 18 novembre 1622, à l'âge de vingt-deux ans (2), est prieur de Saint-Pierre (3) du 26 novembre 1636 au 20 mai 1638.

BENOIT LAURENT dit **DE LESSIVE**, est cité comme prieur (4) en 1639, puis du 3 novembre 1650 au 14 octobre 1651 (5). Premier novice, depuis la réforme de l'abbé Nicolas de Fanson, il fit profession, le 14 juin 1619 à l'âge de vingt-six ans, fut ordonné prêtre en 1622 et élu abbé de Saint-Hubert le 2 août 1652. Il mourut (6) le 2 décembre 1662.

BASILE NOEL, est cité le 4 juillet 1640, comme prieur de Saint-Pierre (7). Il fait profession bénédictine le 11 juin 1628, à l'âge de trente et un ans. Il meurt le 20 juillet 1653, sous-prieur de son abbaye (8).

LAMBERT VANDENROYE, est cité de septembre 1640 à 1650: Il fait profession le 14 juin 1619, à l'âge de vingt ans et meurt (9) le 13 septembre 1653. Sous son priorat, on constate de nouveaux conflits avec les augustins d'abord, avec la garnison du château ensuite. Les augustins prenant argument de ce qu'ils appartiennent à un Ordre mendiant refusent de payer la dîme sur certaines pièces de terre leur appartenant (10). Ils paraissent avoir gain de cause. De 1643 à 1645, nouvel incident à la suite de la naissance difficile d'un enfant à Bouillon, le 22 octobre 1643. C'est un miracle que cet enfant se fut éveillé à la vie, prétendent les augustins. Ce n'en est point un, répondent les bénédictins. Une enquête sera décrétée par le vicaire général de Liège (11). En fait, il semble que les deux Ordres se disputent les fidèles et leurs aumônes (12).

Les relations sont également tendues avec les officiers de la garnison, ceux-ci voulant astreindre, abusivement semble-t-il, les bénédictins à fournir les ornements de la chapelle Saint-Jean où un moine de Saint-Pierre est tenu de dire la messe deux fois par semaine. En juillet et en août 1645, les bénédictins vont jusqu'à suspendre leurs offices, les militaires jusqu'à saisir les dîmes du prieuré (13).

(1) *Antiquitas Ecclesiae Andagines Sancti Petri*, édition DE REIFFENBERG, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, VIII, 50.

(2) J. VANNÉRUS, *Liste des religieux...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XLIX, 163, n° 21. — D'après le matricule, Charles Le Page serait mort en 1636, ce qui est en contradiction avec nos actes qui le citent jusqu'en 1638.

(3) F. BAIX, *Bouillon*, dans *D.H.G.E.*, 33.

(4) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 351 : lettre à l'abbé de Saint-Hubert du 27 juin 1639.

(5) F. BAIX, *Bouillon*, dans *D.H.G.E.*, 33.

(6) J. VANNÉRUS, *Liste des religieux...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XLIX, 162, n° 4.

(7) F. BAIX, *Bouillon* dans *D.H.G.E.*, 33.

(8) J. VANNÉRUS, *Liste des religieux...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XLIX, 163, n° 29.

(9) J. VANNÉRUS, *Liste des religieux...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XLIX, 162, n° 6.

(10) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 350 : différentes lettres de 1640 à 1654.

(11) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 350.

(12) Le prieur de Saint-Pierre accusera celui des augustins de s'être « vanté qu'il est en son pouvoir de faire jouer à la paulme dans l'église paroissiale de Saint-Pierre, c'est-à-dire de tellement retirer le peuple de la paroisse, qu'on joueroit bien à la vacquette, ce sont ses termes, dans notre église, pendant les offices divins ». De leur côté, les bénédictins accuseront les augustins « de lever les corps morts et les porter et ensevelir dans leur église, sans le consentement du curé dudit lieu » : A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 350.

(13) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 349.

Signalons par contre que le prieur subdélégué par l'abbé, lui-même délégué par le vicaire général, effectue alors les visites canoniques du couvent des sépulchrines établi depuis 1626 à Bouillon (1).

ROMUALD HANCART, exerce la charge de prieur de 1651 à 1664. Né à Marche, il fait profession le 2 février 1621 à l'âge de vingt-trois ans, est ordonné prêtre en 1628 et meurt (2) le 20 juin 1667. Il est l'auteur d'une *Histoire du monastère de Saint-Hubert en Ardenne* et d'un *Concursus chronologicus rerum Andaginensium, seu illustris monasterii Sancti Huberti in Ardenna*. Il occupe vraisemblablement les fonctions d'archiviste de l'abbaye de Saint-Hubert (3). Ses comptes des revenus du prieuré de Saint-Pierre pour les années 1654 et 1656, sont conservés aux Archives de la Ville de Bouillon. De ces comptes, il ressort qu'on venait de construire un nouveau bâtiment (4). La fin de son priorat est marquée par de nouveaux incidents, à partir de 1662 avec la garnison du château, à propos de la desserte de la chapelle Saint-Jean, et à partir de 1664, avec le curé du lieu, à propos de la cure de Bouillon-Sensenruth. Ces conflits se prolongeront sous ses successeurs.

AUGUSTIN BRIFFAULT, profès le 10 novembre 1647 à l'âge de vingt-cinq ans, prêtre le 28 octobre 1650, meurt le 7 janvier 1674 au monastère (5). Il est prieur à Bouillon de décembre 1664 à 1669 et souffre de la situation conflictuelle, née sous son prédécesseur. La garnison refuse de fournir le vin et le pain pour le service de la messe. Plainte est envoyée dès octobre au Conseil privé de Liège, à l'archidiacre de Famenne et au prince-évêque lui-même. Cette situation s'éternise durant toute l'année 1666, les religieux prenant prétexte de la présence d'un soldat excommunié dans la garnison — il aurait frappé dans l'église Saint-Pierre un prêtre qui lisait un mandement de l'official, — ou des tracasseries et vexations des militaires pour différer la reprise de leur service (6). En fait, la situation s'est gravement détériorée, suite au conflit des bénédictins avec le curé de la paroisse, la population tout entière de la ville, ayant pris parti soit en faveur du prieur, soit et surtout en faveur du curé Léonard Devaux. Examinons rapidement les rétroactes de cette affaire. Le curé de la ville Jacques Collet est mort le 26 septembre 1662, les nominations aux cures vacantes ce mois appartiennent au pape (7). L'abbé de Saint-Hubert présente le clerc Jean Massin au titre de simple vicaire, Léonard Devaux obtient le titre de curé par bulle pontificale du 4 juin 1663. Un procès s'ensuit, Saint-Hubert prétendant qu'un simple vicariat doit être pourvu par l'archidiacre de Famenne seul. Le 16 juin 1664, la Cour souveraine se prononce en faveur de Léonard Devaux, qui est reconduit au presbytère « avec applaudissement d'un chacun, tenant en mains un bouquet de fleurs, accompagné tant de soldats du château que des bourgeois avec des bouteilles de vin en mains (8) ». La situation ne va cesser de s'enve-

(1) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 351. — Sur ce couvent, voir F. BAIX, *Bouillon*, dans *D.H.G.E.*, 37-39 et M. HERESWIDA, *De Vrouwenkloosters van het Heilig Graf in het Prinsbisdom Luik vanaf ontstaan tot aan de Franse Revolutie, 1486-1798*, dans *Recueil de Travaux d'Histoire et de Philologie de l'Université de Louvain*, 3^e série, 4^e fasc., 76-94, Louvain, Anvers, 1941.

(2) J. VANNÉRUS, *Liste des religieux...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XLIX, 163, n° 15.

(3) F. BAIX, *Bouillon*, dans *D.H.G.E.*, 39. — G. KURTH, *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne*, XVII-XLVI. — H. GEDOELST, *Romuald Hancart*, dans *Biographie Nationale*, VIII, 677-678. — Cfr supra notice consacrée à l'Abbaye de Saint-Hubert.

(4) A.V. BOUILLON, B supplément 3. — En octobre 1654, dom Romuald paye des fournitures de briques et de menuiserie pour « des chambres du neuf bâtiment » ainsi que pour le « blanchissage » de l'édifice.

(5) J. VANNÉRUS, *Liste des religieux...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XLIX, 164, n° 47.

(6) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 349.

(7) ARCHIVES DE LA CURE DE BOUILLON, *faïde Histoire religieuse*.

(8) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 342. *Information de l'advocat fiscal de Son Altesse contre Devaux et la Cour de Bouillon à la requête de l'abbé de Saint-Hubert en août 1664*.

nimer, s'accompagnant de violences à l'intérieur de l'église même (1). Le 27 juillet 1664, un prêtre venu de la part de l'évêque, pour excommunier Léonard Devaux se fait molester et brutaliser par les fidèles (2). Les jurés de la ville de leur côté, soutiennent Devaux (3). Le 7 avril 1665, ils portent plainte au prince de ce qu'ils ont trouvé les autels dépouillés, les ornements jetés à terre, les sièges et pupitres renversés, obstruant l'entrée de l'église (4). Toute cette affaire fait beaucoup de bruit, des délégués sont envoyés de Liège, le prieur accuse la Cour souveraine de partialité (5). Les autorités liégeoises vont réagir et paraissent vouloir défendre les bénédictins de Saint-Pierre. Ordre est donné à Léonard Devaux de quitter Bouillon, ordre non exécuté, et le 17 mars 1667, le Conseil privé met en demeure les autorités bouillonnaises de s'en acquitter (6). Le curé de Bouillon est d'ailleurs bientôt arrêté et détenu dans les prisons du château, pendant six semaines (7). Le 12 juillet 1668, il s'évade et poursuit ses instances auprès de l'officialité de Reims, qui lui donne gain de cause (8). Devaux rentre à Bouillon. Les procès ne s'en poursuivent pas moins à Bouillon, à Liège, à Reims. L'abbé de Saint-Hubert recourt même à la Congrégation de la Rote à Rome ; rien n'y fait, Léonard Devaux parvient à se maintenir. Pendant toute la fin du XVII^e et le début du XVIII^e siècle, cette question restera pendante, discréditant le prieur et les religieux de Saint-Pierre et divisant la population, au point que le 12 août 1668, le procureur général dut édicter des mesures propres à faire cesser les querelles existant entre les « sabotiers » et les « maltotiers » (9) ; les premiers sont les adhérents du curé, ainsi appelés parce qu'ils dansent en sabots dans les rues en l'honneur de leur curé, les seconds sont les partisans des bénédictins (10). Tout porte à croire qu'ils sont peu nombreux.

BONAVENTURE SPIGAY, administre le prieuré (11) du 12 octobre 1669 au 23 octobre 1674. Profès le 22 juillet 1628, à l'âge de vingt-quatre ans, il est ordonné prêtre en 1632 et meurt (12) le 14 septembre 1686. Ses comptes nous apprennent que le prieuré abritait quatre religieux et deux valets et qu'il bénéficiait d'un revenu annuel variant de 1 500 à 2 000 florins (13).

(1) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbayes*, n° 342 : le 6 juillet 1664, Devaux « fait chanter sa messe pendant que les religieux chantoient la leur » ; un des bénédictins est expulsé de l'église par les fidèles, Devaux en menace un autre « avec un gros baton et a couru après luy pour le frapper ». En chaire, il les appelle « des enragés, des damnés » et les accuse de dérober « le bien de la cure et de la Communauté ».

(2) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbayes*, n° 342. *Article pour reconnoître les fauteurs et fauteuses des crimes, insolences, sacrilèges, blasphèmes, calomnies et scandales faits et perpétrés au lieu de Bouillon tant en l'église que dehors depuis la venue de M^{re} Léonard Devaux audit lieu.*

(3) ARCHIVES DE LA CURE DE BOUILLON, *farde Histoire religieuse*. — Ils accusent le prieur et ses religieux d'avoir dépouillé « les stes autelles ny laissant chose que ce soit », d'avoir pris « l'argent de la collect », d'avoir emporté « tous les pulpitres et sièges du cœur qui ont esté faits et payés par les membours » et d'être venus « arracher la nappe de dessus d'autel ».

(4) A.VI BOUILLON, pièces non classées.

(5) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbayes*, n° 342 : requête à la Cour Souveraine du 13 mai 1665.

(6) ARCHIVES DE LA CURE DE BOUILLON, *farde Histoire religieuse*. — Léonard Devaux « s'étant trouvé depuis peu conversant et séjournant publiquement audit lieu Bouillon ».

(7) ARCHIVES DE LA CURE DE BOUILLON, *Histoire religieuse*, acte du 27 août 1668.

(8) ARCHIVES DE LA CURE DE BOUILLON, *Histoire religieuse* et A.V. BOUILLON, R 1 et 7 : sentences des 21 avril, 9 juin et 18 juillet 1668.

(9) M. L. POLAIN, *Recueil des ordonnances...* 73-74.

(10) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbayes*, n° 342 : mémoire intitulé *Étucidation et justification du droit de l'abbaye de Saint-Hubert es églises de Sansanruth et de Bouillon* : ce nom leur estant imposé par l'autre party, à cause qu'un particulier de celuy-cy avoit autrefois logé chez lui des députez de S.A.Sme pour lever quelque impost sur le passage.

(11) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbayes*, n° 30.

(12) J. VANNÉRUS, *Liste des religieux...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. de Lux.*, XLIX, 163, n° 31.

(13) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbayes*, n° 30.

GILLES DE LONCIN, administre le prieuré à partir du 24 octobre 1674 jusqu'en 1678. Profès le 27 octobre 1647 à l'âge de vingt-cinq ans il est ordonné prêtre le 28 octobre 1654 et meurt le 1^{er} mars 1683 au monastère de Saint-Hubert (1). En 1676, il héberge au prieuré « plusieurs personnes avec leurs hardes » lors du siège de la ville et de la prise du château par les troupes françaises du Maréchal de Créquy (2).

EMILIEN BELLEVILLE, administre le prieuré (3) du 14 juin 1678 au 2 août 1684. Le premier jour de son priorat, les armes du nouveau duc de Bouillon, Godefroid Maurice de la Tour d'Auvergne furent apposées « audessus de la porte de l'église paroichiale (4) ».

LAMBERT BOUCHAT, est cité comme prieur (5) du 26 avril 1685 à octobre 1686 puis du 5 juillet 1690 jusqu'en 1694. Profès le 15 juillet 1657, à l'âge de vingt-sept ans, il est ordonné prêtre le 5 octobre 1659 et meurt (6) le 13 août 1710.

DENIS DE RENDEUX, prieur de Saint-Pierre du 14 octobre 1686 à juillet 1690, fait profession bénédictine le 2 novembre 1670, à l'âge de vingt-cinq ans et est ordonné prêtre en 1676. Il meurt (7) le 25 avril 1724. Il était originaire de Bertogne, près de Bastogne.

DIEUDONNE COLLIGNON, est prieur de 1695 à janvier 1698. Natif de Bertrix, il fait profession le 15 juillet 1657, à l'âge de vingt-sept ans et est ordonné prêtre le 5 octobre 1659 et meurt le 24 avril 1700 à Saint-Hubert (8). Sous son priorat, se poursuit un conflit, né en 1693 entre l'abbé de Saint-Hubert et le duc de Bouillon, à propos du relief de la pairie de Saint-Hubert. Ce conflit est si violent que le 2 janvier 1698, le gouverneur du duché, Jean François Beauverger, seigneur de Château-Charles se rend à Saint-Hubert pour prendre possession de la terre (9). Il est si mal reçu que la Cour souveraine, le 23 janvier 1698, prononce la confiscation féodale (10). Mesure théorique peut-être en ce qui concerne l'abbaye, mais non vis-à-vis des biens du prieuré situés dans le duché. Les dîmes sont confisquées, levées par des agents du duc, rendues au prieur, puis à nouveau saisies l'année suivante. Cette situation s'éternise jusqu'en 1701 et reste tendue pendant tout le début du XVIII^e siècle (11).

BASILE DOFFAGNE, est prieur de Saint-Pierre de 1699 à 1701. Originaire de Bertrix, il est entré dans l'Ordre le 2 novembre 1670, à l'âge de vingt-sept ans, est ordonné prêtre en 1676 et meurt (12) le 10 avril 1715.

(1) J. VANNÉRUS, *Liste des religieux...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. de Lux.*, XLIX, 164, n° 45.

(2) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 30 : comptes de l'année 1676.

(3) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 30.

(4) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 342.

(5) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 30.

(6) J. VANNÉRUS, *Liste des religieux...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Lux.*, XLIX, 165, n° 56.

(7) J. VANNÉRUS, *Liste des religieux...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Lux.*, XLIX, 166, n° 71.

(8) J. VANNÉRUS, *Liste des religieux...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Lux.*, XLIX, 165, n° 57. — Bertrix, prov. du Luxembourg, cant. de Paliseul.

(9) A.E. ARLON, *Bouillon, Cour Souveraine*, administration générale, liasse B.

(10) A.E. ARLON, *Bouillon, Cour souveraine*, registre aux sentences 1693-1706, f°s 114^v° et 115.

(11) A.E. ARLON, *Bouillon, Cour souveraine*, layette, farde C.

(12) J. VANNÉRUS, *Liste des religieux...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Lux.*, XLIX, 166, n° 69.

BRUNO BOURLET, est cité comme prieur en 1703 et en 1708. Né à Éprave, près de Rochefort, le 4 février 1653, il est ordonné prêtre le 13 mars 1677 et fait sa profession bénédictine le 8 avril 1681. Il meurt le 3 mars 1740, au prieuré de Prix (1).

En 1708, le nonce de Cologne accorde la régie de Bouillon et de trois autres prieurés à dom Bruno Bourlet. Il devait fixer sa résidence dans celui de Prix (2).

CELESTIN DE JONG, est cité en 1720, 1721 et 1722. Né à Olne, le 14 septembre 1689, il fait profession le 30 novembre 1710 et est ordonné prêtre le 17 mars 1714. Le 9 décembre 1727, il est élu abbé de Saint-Hubert. Il meurt (3) le 24 février 1760. A l'occasion de son élection, un témoin interrogé par le nonce de Cologne déclare qu'il a été prieur à Bouillon « à la grande satisfaction de ses confrères ». Un autre ajoute « qu'il y a administré volontairement et spontanément le sacrement de pénitence et s'y est conduit à la satisfaction de tous (4) ». Sous son priorat, on procède en 1722, à la réfection de la nef de l'église (5).

PIERRE DE GUSANGE, est cité de 1728 à 1732, puis de 1735 à 1737. Né à Verviers, le 10 juillet 1687, il fait profession le 21 mars 1710, est ordonné prêtre le 17 mars 1714 et meurt (6) le 4 août 1740.

Sous son priorat, on refait de 1728 à 1732, le toit et le plafond de la nef de l'église paroissiale, non sans qu'il en résulte un nouveau procès avec la Communauté de la (7) ville que le prieuré veut astreindre au charroi des matériaux.

CLEMENT JACOBY, est cité en 1733 à l'occasion de la réfection du pavé de l'église Saint-Pierre (8). Né à Liège le 1^{er} décembre 1698, il fait profession le 10 septembre 1720, reçoit la prêtrise en 1729, le 24 septembre et meurt à Paris (9).

PAUL LONHIENNE, est cité en 1749 et 1750. Né à Esneux, le 27 avril 1712, il fait profession le 11 juillet 1734 et est ordonné prêtre (10) le 2 avril 1740. Il meurt le 25 février 1775, après avoir été, semble-t-il, le souffre-douleur de l'abbé Nicolas Spirlet, qui corrigea à plusieurs reprises ce « pauvre religieux, quelque peu simple d'esprit » à coups de cravache ou de nerf de bœuf (11).

Était-il toujours prieur en 1751, lorsque le 18 octobre, le secrétaire du duc à Paris ordonna au procureur général à Bouillon de faire remplacer par les bénédictins du prieuré les ornements de la chapelle Saint-Jean « qui ont été incendiés par le fait et la négligence de leurs enfants de chœur (12) » ?

(1) J. VANNÉRUS, *Liste des religieux...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Lux.*, XLIX, 166, n° 79. — Éprave, prov. de Namur, cant. de Rochefort ; Prix, France, département des Ardennes, est un autre des huit prieurés dépendant de Saint-Hubert.

(2) F. BAIX, *Bouillon*, dans *D.H.G.E.*, 33.

(3) J. VANNÉRUS, *Liste des religieux...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Lux.*, XLIX, 168, n° 109. — Olne, prov. de Liège, cant. de Verviers.

(4) L. JADIN, *Procès d'information pour la nomination des évêques et abbés des Pays-Bas, de Liège et de Franche-Comté d'après les Archives de la Congrégation Consistoriale*, dans *Bulletin de l'Institut Historique Belge de Rome*, XI, 56-57, n° XVI, procès de nomination de Célestin de Jong, Bruxelles-Rome, 1931.

(5) A.V. BOUILLON, R 1.

(6) J. VANNÉRUS, *Liste des religieux...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Lux.*, XLIX, 168, n° 107.

(7) A.V. BOUILLON, R 1.

(8) A.V. BOUILLON, R 1.

(9) J. VANNÉRUS, *Liste des religieux...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Lux.*, XLIX, 169, n° 120.

(10) J. VANNÉRUS, *Liste des religieux...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Lux.*, XLIX, 170, n° 140.

(11) Dom Th. REJALOT, *Inventaire analytique de la correspondance de Dom Nicolas Spirlet, dernier abbé de Saint-Hubert en Ardennes*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Lux.*, LXIV, 4, Arlon, 1933.

(12) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 29.

ETIENNE PACCARD, exerce les fonctions de prieur de 1753 à 1758, puis de 1773 à sa mort survenue au prieuré le 11 octobre 1775. Né le 30 septembre 1701, il fait profession bénédictine le 10 novembre 1722 et est ordonné (1) le 12 mars 1729.

En 1753, l'église Saint-Pierre nécessite encore des réparations (2). En 1773, la fabrique d'église y place des orgues d'un prix de 500 livres, l'abbé de Saint-Hubert y ayant contribué pour la somme de 200 livres (3).

BASILE DRESSE, administre (4) de 1759 à 1767, le prieuré où il meurt le 12 mars 1767. Né le 11 septembre 1711 à Petit-Rechain, il fait profession le 15 mai 1731 et est ordonné prêtre, le 24 septembre 1735.

BERNARD SIMAR, arrive à Bouillon le 2 mai 1767 et exerce la charge de prieur jusqu'à sa mort, survenue au prieuré le 20 septembre 1772.

Né à Soiron, près de Verviers, le 11 septembre 1710, il fait profession bénédictine (5) le 31 mai 1783. C'est un abonné des *Journaux encyclopédiques et politiques* ainsi que la *Gazette salutaire* de Pierre Rousseau, dont les presses sont établies à Bouillon (6).

Sous son priorat, le cœur du duc Charles Godefroid de la Tour d'Auvergne, décédé le 24 octobre 1771, est placé dans un creux de la pierre du maître-autel de l'église paroissiale conformément aux volontés du défunt (7).

THOMAS HAUZEUR, est prieur de Saint-Pierre, d'octobre 1775 à sa mort survenue au prieuré le 24 décembre 1792.

Né à Liège le 5 juin 1734, profès le 1^{er} novembre 1758, il est ordonné prêtre (8) le 19 septembre 1761. En 1780, il obtient des administrateurs communaux l'autorisation de transformer les aumônes qui se font chaque semaine à la porte du prieuré en une rente de 100 quartels de seigle à délivrer à l'hôpital des pauvres de Bouillon, moyennant le boisement au profit du prieuré d'une terre dont la ville avait la propriété (9).

A partir de 1782, il entre en conflit avec son abbé, Nicolas Spirlet, auquel il reproche de dilapider les biens du monastère. L'abbé veut le révoquer (10), le prieur prend recours à la Cour souveraine le 24 avril 1782, se fait appuyer par elle et réussit à se maintenir à Bouillon, malgré une requête, le 3 octobre 1785, du Chapitre général de Saint-Hubert, demandant au duc de déclarer l'action du prieur non recevable (11).

(1) J. VANNÉRUS, *Liste des religieux...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Lux.*, XLIX, 169, n° 121.

(2) A.V. BOUILLON, R 38.

(3) Dom Th. RÉJALOT, *Inventaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Lux.*, LXIX, 158, Arlon, 1938, lettres du 17 janvier 1773, adressée au curé de Bouillon. — Voir également les comptes de la Fabrique d'Église à la date : A.V. BOUILLON, R 41.

(4) J. VANNÉRUS, *Liste des religieux...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Lux.*, XLIX, 170, n° 133. — Petit-Rechain prov. de Liège, cant. de Dison.

(5) J. VANNÉRUS, *Liste des religieux...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Lux.*, XLIX, 170, n° 137. — Soiron, prov. de Liège, cant. de Verviers.

(6) A.V. BOUILLON, B 60, comptabilité de dom Bernard Simar en 1769.

(7) A.V. BOUILLON, JJ 40 et 43ter.

(8) J. VANNÉRUS, *Liste des religieux...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Lux.*, XLIX, 172, n° 165.

(9) Dom Th. RÉJALOT, *Inventaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Lux.*, LXX, 90-95, Arlon, 1939, lettres des 7 avril, 11 août, 23 septembre, 3 octobre 1782 et 11 octobre 1784.

(10) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 29.

(11) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 29.

Nous ignorons s'il y avait toujours un prieur et même des bénédictins dans le prieuré de Saint-Pierre lorsque le 23 mars 1794 un décret de l'assemblée générale extraordinaire des représentants du peuple bouillonnais supprima les maisons religieuses (1). Il semble bien que non ; le 17 mars déjà, les scellés avaient été apposés sur la maison, par ordre du général français Michaux (2). L'immeuble allait bientôt appartenir à un particulier de la ville. Quant à l'église, elle servit au culte jusqu'en 1852, année où est bénie une nouvelle église sise à l'intérieur de la ville et érigée sur l'emplacement de la maison des augustins. L'église bénédictine de Saint-Pierre fut détruite l'année suivante, après qu'une délibération du conseil communal de Bouillon du 25 janvier 1853 eut approuvé l'adjudication des démolitions (3). Le mobilier fut vendu à la commune de Noirefontaine pour orner son église (4).

(1) E. TANDEL, *Les Communes luxembourgeoises*, VI, 357, Arlon, 1893.

(2) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, n° 29 : *procès-verbal d'inventaire des 18, 19 et 21 mars 1794, dressé par trois commissaires du Comité de surveillance de Bouillon*.

(3) A.V. BOUILLON, NN supplément 11, *Registre aux délibérations du Conseil communal 1850-1855*, f° 91v°.

(4) A.V. BOUILLON, NN supplément 11, f°s 134v°-135 : délibération du 29 avril 1854.

PRIEURÉ DE CHINY

Ecclesia sanctae Walburgis (1097), *cella quae vocatur Chisniacum* (1116), *ecclesia sanctae Vualburgis in Chisniacensi castro* (1144), *cella de Chiniaco* (1192), la priolé de Chiny (1256), la prioleit de Chini (1257), la priorey de Chiny (1329), *prioratus de Chiney* (1379), la prioré de Cheny (1430), *prioratus de Chineyo* (1437), *prioratus sanctae Walburgis de Chineyo* (1551).

SOURCES : L'absence d'un cartulaire crée certaines difficultés quant au collationnement et au rassemblement des sources diplomatiques relatives au prieuré de Sainte-Walburge de Chiny (1).

La majeure partie des documents est classée dans le fonds de l'abbaye de Saint-Arnould, déposé aux Archives Départementales de la Moselle à Metz. Inventoriées dans la série H, section clergé régulier, les pièces ayant trait au prieuré sont rassemblées dans 8 fardes cotées H 144 à H 150 et H 236. Il s'agit d'environ 165 titres de la fin du XI^e siècle au XVII^e, concernant les donations, nominations de prieurs, dîmes, baux, pièces de procès avec les jésuites de Luxembourg.

L'Inventaire Sommaire des Archives Départementales de la Lorraine antérieures à 1790, série H, paru à Metz en 1895, apporte quelques précisions à ce sujet.

Il faut citer pour mémoire le *Répertoire numérique de la série H des Archives Départementales de la Moselle* par D'Arbois de Jubainville, paru en 1923, et qui donne une vue d'ensemble du fonds de l'abbaye de Saint-Arnould, sans entrer dans le détail.

Il existe également quelques pièces relatives au prieuré dans la série B, *fonds de la Chambre de Réunion du Parlement de Metz*. Ces pièces, conservées dans l'article B.2357, ne figurent pas à la table de l'inventaire ancien du fonds.

Quelques documents intéressant la Communauté monastique de Chiny, demeurent épars et dépourvus de cote dans le fonds des *Archives Ecclésiastiques* aux Archives de l'Etat à Arlon.

Considérant l'ampleur de ce fonds encore imparfaitement classé, il est impossible présentement d'évaluer l'importance tant numérique que qualitative des pièces relatives au prieuré de Sainte-Walburge, qui y sont déposées.

Nombreux furent les auteurs qui publièrent soit intégralement, soit en extraits, le texte de la charte de fondation du prieuré.

Il faut retenir deux de ces publications du texte intégral, qui offrent l'intérêt de s'accompagner dans le premier cas de notes : H. Goffinet, *Cartulaire de l'abbaye d'Orval (1029-1366)*, 3 et sv., Bruxelles, 1879, et dans le second, d'un commentaire diplomatique : N. Van Wervecke, *Étude sur les chartes luxembourgeoises au Moyen âge*, dans *Publications de la Section Historique de l'Institut Royal grand-ducal de Luxembourg*, LXI, 146 à 148 et 291 à 299, Luxembourg, 1890.

Quelques actes concernant le prieuré furent publiés par H. Goffinet, *Cartulaire d'Orval...*, 32, 336 et 337 et également dans H. Goffinet, *Comtes de Chiny*, 146-148 ; 291-299, 2^e édition, Arlon, 1935.

J. W. Heydinger, *Archidiaconatus, tituli S. Agathae in Longuiono, archidiocesis Trevirensis...*, 184 et 185, Trèves, 1884, donne le texte du rapport de la visite canonique à Chiny en 1570. J. B. Kaiser,

(1) Prov. de Luxembourg, cant. de Florenville ; diocèse de Trèves jusqu'en 1802, actuellement diocèse de Namur.

Das Archidiakonat Longuyon am Anfange des 17 Jahrhunderts, I, 232-233, Heidelberg, 1928, publie celui de la visite canonique de l'année 1628-29.

Il n'existe aucune monographie spécifique consacrée au prieuré de Chiny à l'exception de celle qui prend place dans notre mémoire de licence : A. Kayser, *Les prieurés bénédictins en Ardenne au Moyen âge*, Université de Bruxelles, 1967.

Dans le cadre d'ouvrages d'intérêt général, des auteurs du XVIII^e siècle font mention du prieuré de Sainte-Walburge ; ils consacrent quelques lignes à la fondation de l'établissement : dom A. Calmet, *Histoire de Lorraine*, II, 343, Nancy 1745-1757. J. N. De Honthelm, *Prodromus Historiae Trevirensis diplomaticae et pragmaticae*, I, 450, Trèves, 1757. Dom J. F. Tabouillot, *Histoire Générale de Metz par des religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Vanne*, II, 209-210, Metz, 1775. Ce dernier ouvrage est plus complet. Il cite quelques pièces d'archives et s'attache plus particulièrement à résumer les circonstances qui présidèrent à l'incorporation du prieuré par le collège des jésuites de Luxembourg en 1588.

Il convient de mentionner le travail de M. Jeantin, *Histoire du comté de Chiny et des pays haut-wallons*, I, 336, 357, Nancy, Paris, Bruxelles, 1858, qui, établissant une généalogie des comtes de Chiny, cite au passage la fondation du prieuré. La notice que E. Tandel, *Les Communes luxembourgeoises*, III, 2, 893-915, Arlon, 1890, consacre à Chiny, n'apporte guère de renseignements sur l'histoire du prieuré. La fondation de 1097 est évoquée en peu de mots dans l'article de E. Musebeck, *Die Benediktinerabtei Sankt Arnulf vor Metz in der ersten Hälfte des Mittelalters*, dans *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde*, 213-214, Metz, 1901.

Intéressant directement l'histoire du prieuré, l'article de J. Vannerus, *Les avoués de Luxembourg et de Chiny*, dans *Annales de l'Institut Archéologique de Luxembourg*, XLIV, 31-53, Arlon, 1909, pose le problème de l'avouerie à Chiny. H. Goffinet, *Les comtes de Chiny*, 102, 145, 291 et 299, Arlon, 1935, commente brièvement quelques chartes relatives au prieuré.

* * *

Dans le courant de l'année 1097, le comte Arnould II de Chiny (1068-1106) prit contact avec l'abbé de Saint-Arnould de Metz, Walon (\pm 1050 à \pm 1099), et lui ayant fait part de sa volonté de créer une annexe de cette abbaye à Chiny, régla avec lui les modalités d'existence du futur établissement. Nous sommes réduits à formuler de pures hypothèses si nous désirons cerner les motifs, qui déterminèrent le comte à favoriser ainsi la grande abbaye messine ; M. Jeantin conjecture qu'Arnould II aurait suivi le conseil de sa tante Walburge, abbesse à Juvigny (1). Il nous semble cependant plus plausible de voir dans la donation du comte une manière de rendre hommage au prestige, dont jouissait l'abbaye. En 1049, en effet, le monastère de Saint-Arnould entra dans la tradition clunisienne. Tirée de son anonymat de simple abbaye épiscopale valorisée par de privilèges pontificaux, enrichie de nouvelles donations, l'abbaye connut pendant la seconde moitié du XI^e siècle, une ère de remarquable prospérité (2).

L'acte, qui assura la pérennité de la donation de l'église Sainte-Walburge et de la dotation du futur prieuré par Arnould II, ne laisse pas de poser de très sérieux problèmes (3). Jusqu'à présent la véracité de ce document ne fit aucun doute pour les auteurs qui se servirent de sa substance

(1) M. JEANTIN, *Histoire du comté de Chiny et des pays haut-wallons*, I 337. — Juvigny, France, département de la Meuse.

(2) E. MUSEBECK, *Die Benediktinerabtei Sankt Arnulf vor Metz*, dans *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde*, 175 et sv., Metz, 1901.

(3) Cet acte est conservé aux ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE À METZ, *Archives Ecclésiastiques, clergé régulier, fonds de l'abbaye de Saint-Arnould*, carton H 144, liasse 1, nos 1-2, pièce sur parchemin. Il se présente sous forme de chirographe scellé. — Le texte de l'acte est reproduit deux fois dans le sens de la hauteur ; les deux versions sont séparées par une légende en capitales ornées, portant les noms de *Sanctus Arnulfus* et de *Sancta Gualguris*.

pour contribuer à l'histoire institutionnelle et religieuse de nos régions (1). Son étude approfondie nous a convaincu, par l'ensemble des anomalies tant de forme que de fond qu'il présente, de lui témoigner une entière méfiance (2).

Nous avons conclu au terme de nos investigations, que, si les faits relatés sont vrais en majeure partie, la charte-partie fut fabriquée de toutes pièces et en plusieurs étapes dans la première moitié du XII^e siècle par les moines de l'abbaye de Saint-Arnould de Metz qui désiraient donner valeur légale à ce qui ne furent sans doute que des dispositions prises oralement par le comte Arnould II en 1097. En présence de nombreux témoins assemblés pour la circonstance dans l'église de Sainte-Walburge, le comte céda à l'abbaye de Saint-Arnould l'église située au pied de son château et y établit des frères, venus de ce monastère.

Le maintien d'une Communauté régulière à Chiny était la condition *sine qua non* d'une telle fondation ; le comte imposa, en effet, à ses héritiers le remplacement immédiat des frères de Saint-Arnould par des moines venus d'ailleurs, si les premiers venaient à quitter le prieuré.

Selon l'usage, les deux fils du comte, Otton et Louis, ainsi que sa bru Adélaïde, s'engagèrent sous serment, à respecter la donation paternelle et à la préserver de tout dommage.

Pour assurer la subsistance des religieux, Arnould II constitua la dotation primitive de l'établissement. En effet, outre le prieuré avec son église dédiée à la patronne des Wals, son *mansus dotalice* de Chiny et Morganis et sa famille serve, les moines jouirent de droits divers (droits d'usage dans la forêt de Burstal, droit de pêche sur la réserve comtale et partout ailleurs, droits de construire un moulin ou une vanne à l'exception des endroits tenus en fief), de revenus tirés de la propriété de biens fonciers (3), des dîmes, offrandes et oblations de l'église paroissiale de Chassepierre (4).

Le texte de l'acte précise en outre, que, si les héritiers d'Arnould devaient protection aux moines, il n'était pas question pour eux d'assumer la charge d'avoué du prieuré (5).

Cette clause apparaît comme suspecte — en effet, lors de la fondation du prieuré de Prix (6) en 1066, Arnould II se réserva l'avouerie ; par ailleurs, la fonction d'avoué, héréditaire dès l'origine, fut exercée par une branche collatérale de la famille comtale de Chiny, celle des Mussy-Sancy — (7), mais les preuves font défaut pour en attribuer l'invention aux religieux de Saint-Arnould, auteurs du faux.

Une des particularités troublantes du chirographe de Metz est celle de présenter des ajoutes dans la version du texte, consignée dans la partie supérieure de l'acte.

Ces ajoutes, qui sont l'œuvre de mains différentes et postérieures à la rédaction du texte, prennent place sur des espaces laissés en blanc à cet effet.

(1) Voir l'introduction consacrée aux sources.

(2) Nous avons écrit un article relatif à l'étude de ce document ; il a paru dans *Annales de l'Institut Archéologique de Luxembourg*, CIII et CIV, 1972-1973 : A. LARET-KAYSER, *Recherches sur la véracité de la charte de fondation du prieuré Sainte-Walburge de Chiny (1097)*.

(3) Deux manses à Longlier (prov. de Luxembourg, cant. de Neufchâteau) avec les serfs et serves, un manse entre Rulles et Tintigny (prov. de Luxembourg, cant. d'Étalle), un manse à Chassepierre, un manse à Étalle, un manse à Muno (prov. de Luxembourg, cant. de Florenville), un manse à Bréheville, un manse à Givet (France, département des Ardennes), un manse à Prix devant Warcq (France, département des Ardennes), un manse à Mandresi.

(4) Prov. de Luxembourg, cant. de Florenville.

(5) « ... obligavi quatinus eosdem fratres debito cum honore tractando suaque diligenter tuendo, omni tamen prorsus advocacionis lege remota... »

(6) La charte de fondation du prieuré de Prix est publiée par G. KURTH, *Les chartes de l'abbaye de Saint-Hubert*, 23-25, Bruxelles, 1903.

(7) Voir l'article de J. VANNÉRUS, *Les avoués de Luxembourg et de Chiny*, dans *Annales de l'Institut Archéologique de Luxembourg*, XLIV 48, Arlon, 1909.

Elles complètent l'énumération des biens constitutifs du patrimoine de base du prieuré de Chiny (1).

Il nous semble, dès lors, permis de penser que le contenu de la dotation fut augmenté à des dates ultérieures à celle de la tradition orale d'Arnould II en 1097.

Le dernier des addenda est relatif à la donation du moulin banal de Chiny et à la confirmation de l'ensemble des opérations par le comte Otton, son épouse, leurs deux fils et l'avoué Guillaume.

Il faut donc envisager que, si la fondation du prieuré de Sainte-Walburge et l'essentiel de sa dotation furent l'œuvre du comte Arnould, quelques compléments intervinrent après 1097.

* * *

ETIENNE est le premier prieur connu de Sainte-Walburge de Chiny. Il apparaît avec son titre de *prior* dans la charte de donation datée du 3 janvier 1144, par laquelle l'évêque de Verdun, Adalbéron, transmet au prieuré de Chiny sa part de la dîme de Salvensart (2).

A la fin du XII^e siècle, le prieuré jouissait de revenus variés : terres, droits, revenus d'église, mis en sa possession par le comte Arnould II et ses héritiers lors de la fondation de l'établissement et complétés par la donation des comte et comtesse Albert et Agnès de Chiny (3), entre le 18 juin 1158 et le 25 mars 1159.

LOUIS est cité en qualité de témoin dans un acte pour Orval (4), en 1207. Le fait que son nom, accompagné de la désignation *praepositus de Chini*, figure entre ceux de deux ecclésiastiques, incite à croire que Louis était bien le prieur de la Communauté monastique et non le prévôt du lieu.

ALBERT. Son existence en tant que prieur est attestée avec certitude entre 1228 et le 31 décembre 1241.

En 1228, Albert notifia une donation de prairies, faite par Jacques de Chiny, en faveur de l'abbaye d'Orval (5).

Dans une charte du 31 décembre 1241 relative à Orval, il est au nombre des témoins (6).

AUBERT est cité en août 1247 dans une charte pour Orval (7), son nom réapparaît en 1257.

Le 24 juin de cette année, Jean, doyen de la chrétienté d'Ivoix, fit savoir qu'Aubert, *li prieus de Chisny*, avait acheté le moulin d'Orgeo (8).

Le 20 septembre 1257, Arnould, comte de Looz et de Chiny et son épouse Jeanne approuvèrent et confirmèrent l'accord intervenu entre le prieur et le chevalier Gilbert de Cousteumont au sujet de la jouissance d'un bien appartenant au prieuré (9).

Aubert est le dernier prieur connu pour le XIII^e siècle.

(1) L'église paroissiale d'Orgeo, ainsi que les droits de justice percevables lors des plaids. — Orgeo, prov. de Luxembourg, cant. de Neufchâteau.

(2) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE À METZ, A.E., fonds abbaye de Saint-Arnould, H 147-4, original coté B. Salvensart, France, départ. de la Meuse.

(3) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, n° XX, 32 et 33.

(4) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, n° CIX, 149 et 150.

(5) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, n° CLXV, 200 et 201.

(6) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, n° CCXLIV, 271.

(7) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, n° CCLXXVI, 301.

(8) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE À METZ, A.E., Fonds Saint-Arnould, H 144, CC 35.

(9) H. GOFFINET, *Les comtes de Chiny*, 299.

La première moitié de ce siècle — pour laquelle seule existent des documents — témoigne d'une bonne administration du prieuré.

Les religieux paraissent avoir tiré un maximum de profit des biens de l'établissement, dont le produit des dîmes paroissiales constituait une part appréciable des revenus.

Au début du XIII^e siècle déjà, les paroisses de Chassepierre, Orgeo, Tintigny et Sainte-Cécile (1) étaient à la collation du prieuré de Chiny. A la suite de l'incorporation de la cure de Tintigny et de ses dépendances (2) au monastère de Saint-Arnould le 28 mars 1227, le titre paroissial ainsi que la totalité des revenus du bénéfice, revinrent au prieur de Sainte-Walburge de Chiny.

GEOFFROY dit YSOREIS est mentionné dans un acte du 11 mai 1329, par lequel, de concert avec son « compain », Geoffroy de Bazey, il prit vis-à-vis de l'abbé de Saint-Arnould une série d'engagements (3). Vu la teneur de cet acte, il est fort probable que Geoffroy dit Ysoreis entra en fonction peu avant cette date du 11 mai 1329.

GEOFFROY DE BAZEY apparaît en qualité de prieur de Chiny à la date du 6 février 1337 lors de l'accord, qui intervint entre le prieur de la Communauté monastique et le curé de la paroisse de Chiny (4).

Cet accord régla les attributions de ce dernier et fixa les revenus destinés à pourvoir à son entretien.

BERTRAND. Dans un monitoire daté du 19 avril 1379, Renaud, abbé de Saint-Arnould, accuse le prieur Bertrand d'intempérance. Il le blâme et le somme de venir comparaître devant lui (5).

JEAN GRANGNET. Le nom de ce prieur est connu grâce au texte de l'accord qui, à la date du 10 janvier 1382, intervint entre le curé de Florenville et le prieur de Chiny et régla leurs devoirs et attributions respectifs en qualité de propriétaire du moulin de Martué (6).

ERARD JEAN DE VALLE est le dernier prieur connu pour la période médiévale. Sa présence à la tête de la petite Communauté de Chiny est attestée de 1426 à 1437. Le 29 septembre 1426, Simon de Chérisy, abbé de Saint-Arnould, réduisit, à cause des « guerres et tribulations », la rente annuelle payée par le prieuré à la maison-mère (7).

Le même Simon de Chérisy adressa à Erard Jean de Valle une lettre le 1^{er} août 1430, dans laquelle il lui fit part de sa résolution de déplacer un moine de Laye-Saint-Christophe et de l'envoyer à Chiny (8).

Enfin, le 5 juin 1437, Daniel, trésorier du pape, notifia qu'Érard Jean de Valle, *prior prioratus de Chineyo*, avait acquitté le paiement de l'annate (9).

(1) Prov. de Luxembourg, cant. de Florenville.

(2) A.E. A., A.E., *Fonds paroissial de Tintigny*, sans cote.

(3) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE À METZ, A.E., *Fonds Saint-Arnould*, H 145 - 1, CC 35.

(4) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE À METZ, A.E., *Fonds Saint-Arnould*, H 147 - 4.

(5) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE À METZ, A.E., *Fonds Saint-Arnould*, H 150 - 1, CC 200.

(6) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE À METZ, A.E., *Fonds Saint-Arnould*, H 144 - 8. — Martué, lieu-dit à La Cuisine, prov. de Luxembourg, cant. de Florenville.

(7) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE À METZ, A.E., *Fonds Saint-Arnould*, H 147 - 4, f^o 1^{vo}.

(8) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE À METZ, A.E., *Fonds Saint-Arnould*, H 145-2, CC 37.

(9) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE À METZ, A.E., *Fonds Saint-Arnould*, H 145-6, CC 68.

A la mort de l'abbé Simon de Chérisy (1), survenue semble-t-il en 1448, il succéda à ce dernier et mourut (2) probablement en 1470.

Pendant près d'un siècle on ignore tout de l'histoire du prieuré de Chiny. Il faut attendre le deuxième quart du XVI^e siècle pour renouer avec les sources relatives à cet établissement.

CLAUDE HERBONIER. La première mention de son nom remonte à 1531. Le 17 octobre de cette année, le dit prieur accorda à un certain Martin David le bail de nonante-neuf ans sur le moulin de Chiny (3).

Le 11 juillet 1540, dom Claude Herbonier résigna sa charge entre les mains de l'abbé de Saint-Arnould.

BENOIT DE JUVILLE succéda à Claude Herbonier en qualité de prieur de Chiny et assura la direction de la Communauté jusqu'au 2 mai 1545, date de son accession effective à la dignité abbatiale au monastère de Saint-Arnould (4).

Il mourut en juillet 1566.

PONCE MALHOMME. Successeur très probable de Benoît de Juville à Chiny en mai 1545, il administra le prieuré jusqu'en 1551. Aucun acte fait en son nom ne nous est parvenu. La mention de son décès apparaît dans les lettres de nomination au titre de prieur de Chiny, que l'abbé de Saint-Arnould délivra à dom Claude Goulet (5) à la date du 9 octobre 1551.

CLAUDE GOULET. Prieur de Chiny depuis le 9 octobre 1551, il assumait cette charge jusqu'à sa mort (6), en octobre 1587.

La documentation nous renseigne abondamment sur son priorat exceptionnellement long.

Homme épris de culture ainsi qu'en témoigne le texte de la lettre de permission d'aller étudier à Cologne, qui lui fut envoyée par son abbé (7) en avril 1561, Claude Goulet se distingua par la gestion éclairée, qu'il exerça à Chiny.

Soucieux de ses devoirs, définis dans le rapport de la visite canonique (8) de 1570, il fit réfectionner par deux fois les bâtiments du prieuré et l'église Sainte-Walburge, qu'il dota de nouveaux ornements liturgiques (9).

Nous savons, grâce au texte d'une enquête menée par les soins du lieutenant du prévôt de Chiny (10) auprès de la population du village le 20 septembre 1574, que dom Claude Goulet veilla à ce que le service divin, ainsi que l'hospitalité dans sa demeure fussent toujours assurés.

Il soigna tout particulièrement les intérêts économiques du prieuré. Il obtint de l'abbé de Saint-Arnould, dom Didier Toussaint, la jouissance à titre viager de la terre de Flavigny (11)

(1) *Gallia Christiana*, XIII, 908.

(2) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE À METZ, A.E., *Fonds Saint-Arnould*, H 236-1.

(3) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE À METZ, A.E., *Fonds Saint-Arnould*, H 147-4, f^o 2.

(4) *Gallia Christiana*, XIII, 910.

(5) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE À METZ, A.E., *Fonds Saint-Arnould*, H 147-2 f^o 7.

(6) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE À METZ, A.E., *Fonds Saint-Arnould*, H 147-4, f^o 3.

(7) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE À METZ, A.E., *Fonds Saint-Arnould*, H 145-4, CC 56.

(8) J. W. HEYDINGER, *Archidiaconatus tituli S. Agathes...*, 184 et 185.

(9) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE À METZ, A.E., *Fonds Saint-Arnould*, H 147-4, f^o 2.

(10) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE À METZ, A.E., *Fonds Saint-Arnould*, H 147-2, f^{os} 9 et 10.

(11) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE À METZ, A.E., *Fonds Saint-Arnould*, H 148-2, CC 148.

le 25 octobre 1582. En 1584, il présenta au duc de Bar une demande d'exonération d'impôts sur les vins de Lorraine, destinés aux religieux du prieuré de Chiny (1).

Envoyée au Conseil de Bar, la requête y fut agréée (2) le 13 décembre 1582. Grâce à une copie du XVIII^e siècle (3), nous possédons encore quelques extraits des registres de recettes et dépenses, tenus par le procureur de Claude Goulet, pour les années 1569 à 1572.

Ces extraits renseignent sur le statut économique du prieuré en des temps particulièrement troublés. Si troublés qu'en moins de deux ans — 1578 à 1580 —, le prieur de Chiny demanda trois sauvegardes (4) pour son établissement et obtint même de l'archevêque de Trèves de désertier le prieuré (5) « tant que durera la guerre » (4 juillet 1580).

Claude Goulet mourut (6) le 19 octobre 1587.

Avec lui s'éteignit la prospérité que le prieuré de Chiny connut sous la tutelle des bénédictins.

En effet, le 1^{er} mai 1585, le pape Grégoire XIII, à la sollicitation de Philippe II, avait autorisé les jésuites de Luxembourg, qui désiraient fonder un Collège et un Séminaire dans cette ville, à disposer des prieurés, situés dans le duché de Luxembourg et dans le comté de Chiny, jusqu'à concurrence de cinq mille florins de Brabant de revenus annuels, pourvu que ces prieurés ne fussent pas conventuels.

Grégoire XIII décédé, le pape Sixte-Quint désigna les évêques de Middelbourg et de Ruremonde pour exécuter les bulles expédiées dans le courant de la première année de son pontificat.

Ce fut Jean de Stryen, évêque de Middelbourg, qui fulmina ces bulles, le 24 octobre 1588 et déclara le prieuré de Chiny uni au Collège des jésuites de Luxembourg.

Ainsi le prieuré, quoique conventuel, fut détaché de l'abbaye-mère en dépit de tous ses droits et même contre la volonté du pape.

HUMBERT RICHIER. Le 21 octobre 1587, l'abbé de Saint-Arnould, dom Didier Toussaint (deuxième du nom), envoya à Humbert Richier les lettres de provision du prieuré de Chiny (7).

Nomination en réalité toute théorique, puisque les Conseils de Luxembourg et de Bruxelles refusèrent au nouveau prieur le placet de mise en possession du prieuré, qu'ils estimaient être la légitime propriété des jésuites (8).

L'abbé de Saint-Arnould, conscient de l'extrême gravité de la situation, multiplia les démarches auprès des autorités civiles et militaires susceptibles d'intervenir efficacement en faveur de Chiny.

Sans jugement préalable, le 5 juillet 1589, le Conseil de Luxembourg rendit une ordonnance pour expulser dom Richier et saisir les revenus du bénéfice (9).

En dépit de diverses mesures d'intimidation dirigées contre lui, le prieur refusa de quitter Chiny.

Forte des promesses d'assistance prodiguées par des personnes influentes, l'abbaye messine entama une action judiciaire, dans le but de convaincre les jésuites d'usurpation.

(1) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE À METZ, A.E., Fonds Saint-Arnould, H 147-2, f^{os} 15 à 17.

(2) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE À METZ, A.E., Fonds Saint-Arnould, H 147-4, f^o 2v^o.

(3) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE À METZ, A.E., Fonds Saint-Arnould, H 147-2, f^{os} 2v^o à 4.

(4) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE À METZ, A.E., Fonds Saint-Arnould, H 147-4, f^o 2.

(5) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE À METZ, A.E., Fonds Saint-Arnould, H 145-5, CC 59.

(6) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE À METZ, A.E., Fonds Saint-Arnould, H 147-4, f^o 3.

(7) A.E. A., A.E., Fonds non classé, 2 copies du XVIII^e siècle sur papier, sans cote.

(8) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE À METZ, A.E., Fonds Saint-Arnould, H 147-4, f^o 3.

(9) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE À METZ, A.E., Fonds Saint-Arnould, H 147-4, f^o 3v^o.

En mars 1591, l'abbé adressa une requête au roi d'Espagne, afin qu'il confirmât la nomination de dom Richier au titre de prieur de Chiny et assurât ainsi le maintien du poste de ce dernier (1).

La requête fut rejetée et dom Humbert Richier, jugé indésirable à Chiny.

L'abbé de Saint-Arnould, résolu à ne pas céder aux pressions exercées sur lui par les jésuites, démit Humbert Richier de ses fonctions de prieur mais nomma aussitôt à sa succession un moine de son monastère.

SEBASTIEN FLORET. Prieur de Chiny (2), depuis le 15 avril 1591, il dépensa vainement une incroyable énergie pour ramener l'établissement sous la tutelle de la maison-mère.

Ainsi qu'il le lui avait été conseillé, il ne s'opposa pas à la prise de possession du prieuré par les jésuites, mais refusa de quitter les lieux (3). Le 30 mai 1595, l'abbé Didier Toussaint obtint que le pape Clément VIII adressât un bref à l'archevêque de Trèves, par lequel il lui enjoignait de mettre fin au litige entre le monastère et les jésuites et de laisser à Sébastien Floret la pleine jouissance du prieuré (4). S'estimant protégé par la bienveillance apostolique, le prieur de Chiny dénonça l'intervention de l'archevêque et cita les jésuites en justice. Le 19 novembre 1595, le Conseil de Luxembourg rendait contre lui une sentence, qui le condamnait à l'exil, lui faisant payer très cher cet abus d'autorité (5). Dès lors, la cause du prieuré de Chiny en tant qu'annexe de l'abbaye de Saint-Arnould, fut définitivement perdue.

En juillet 1598, une bulle de Clément VIII autorisa les jésuites de Luxembourg à prendre légitimement possession de Chiny (6).

A cette occasion, les jésuites firent dresser un état général des biens du prieuré et des droits exercés par le prieur (7).

La procédure s'enlisa, les influences bénéfiques se détournèrent. En janvier 1600, on note encore une intervention personnelle du roi de France, Henry IV, auprès du pape pour que fût rouvert le dossier de Chiny ; elle s'avéra vaine (8).

Il semble bien toutefois que les jésuites tolérèrent à Chiny le maintien d'un prieur bénédictin qui, moyennant une pension annuelle, assura, comme par le passé, la gestion de l'établissement et de ses revenus.

Dom Sébastien Floret revint à Chiny à une date imprécisable.

SEBASTIEN FLORET. Le 9 octobre 1614, André Valladier, abbé de Saint-Arnould, nomma dom Sébastien Floret à la charge de prieur de Chiny (9). Sébastien Floret II était le neveu du prieur sortant. Il assuma la direction de Chiny jusqu'à l'entrée en fonction du dernier prieur bénédictin.

ANTOINE VALLADIER, moine de la Chaise-Dieu et neveu de l'abbé André Valladier, fut le dernier prieur de Chiny ; il fut nommé (10) à la date du 1^{er} septembre 1631.

(1) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE À METZ, A.E., *Fonds Saint-Arnould*, H 146-5, CC 101.

(2) A.E. A., A.E., *Fonds non classé*, copie du XVIII^e siècle sur papier, sans cote.

(3) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE À METZ, A.E., *Fonds Saint-Arnould*, H 147-4, f^o 5.

(4) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE À METZ, A.E., *Fonds Saint-Arnould*, H 147-4, f^o 5.

(5) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE À METZ, A.E., *Fonds Saint-Arnould*, H 147-4, f^o 5.

(6) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE À METZ, A.E., *Fonds Saint-Arnould*, H 146, CC 129.

(7) A.E. A., A.E., *Fonds non classé*, une copie du XVIII^e siècle sur papier, sans cote.

(8) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE À METZ, A.E., *Fonds Saint-Arnould*, H 147-4, f^o 6.

(9) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE À METZ, A.E., *Fonds Saint-Arnould*, H 147-4, f^o 6^v.

(10) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE À METZ, A.E., *Fonds Saint-Arnould*, H 148-3, une pièce sur papier.

PRIEURÉ DE LONGLIER

Ecclesia Lunglier (946), ecclesia de Longliers (1056-1057), Longario (1199), Longlier (1273), prioirey de Longlier (1291), prioratus de Longliers (1379), pryorye de Longlize (1501), eglise au lieu de Longliese (1547), maison de Longlier (1787).

SOURCES : Les archives de l'abbaye de Florennes, en majeure partie disparues dans l'incendie de 1636 et aujourd'hui dispersées, sont très fragmentaires en ce qui concerne le prieuré de Longlier (1). Les Archives de l'Etat à Namur, *Abbaye de Florennes*, possèdent huit registres des recettes perçues en argent par l'abbaye, portant les numéros 2669 à 2676 et relatifs aux années 1501 à 1793. On y trouve les mentions des redevances dues par le prieuré à l'abbaye-mère. Le carton 2653, liasse 28, groupe plusieurs pièces concernant l'histoire et l'administration de l'abbaye de 1012 à 1795 ; il contient divers documents intéressant l'annexe de Longlier. Voir J. Bovesse, *Inventaire général des Archives Ecclésiastiques de la Province de Namur*, 208-211, Bruxelles, 1962.

Les Archives de l'Etat à Arlon détiennent dans le fonds *Seigneurie de Neufchâteau* une farde contenant des pièces d'intérêt divers, toutes relatives au prieuré. Des documents, ayant trait à des achats, ventes, créances, transactions multiples effectuées par le prieuré au cours de la période moderne, sont serrés dans le registre des *Transports de la seigneurie de Neufchâteau* ; de même les pièces de procès, dans le registre des *Causes de la seigneurie de Neufchâteau*.

Les Archives de l'Etat à Saint-Hubert possèdent une pièce relative à l'histoire du prieuré de Longlier : un mémoire sur les droits et privilèges de cet établissement (anonyme du XVII^e siècle), dans la farde n^o 1521, layette 97 A.

Les Archives Générales du Royaume à Bruxelles conservent quelques pièces pour Longlier dans : le *Fonds d'Arenberg*, liasse n^o 8679 ; le registre n^o 45743 de la *Chambre des Comptes* ; la liasse n^o 1315-115 du *Grand Conseil de Malines*.

On verra également la copie du XVII^e siècle d'un acte de la fin du XIII^e, conservée dans les *Archives de la Section Historique* ; Section I, liasse n^o 27 aux Archives Gouvernementales du Grand-Duché de Luxembourg, à Luxembourg ; de même, dans le *Fonds Van Werveke* de ce dépôt, cartons XV et XL, quelques pièces relatives à l'administration des prieurs de Longlier.

Les premières mentions de Longlier en tant que *villa* et église sont consignées sous forme de registres d'actes par C. Wampach, *Urkunden- und Quellenbuch zur Geschichte der allluxemburgischen Territoriën bis zur burgundischen Zeit*, I, 28, 37, 39, 105, 121, 201 et 266, Luxembourg, 1935.

Pour la fondation du prieuré, voir : A. Miraëus et J. E. Foppens, *Opera diplomatica et historica*, IV, 183-184, Louvain 1723-1748 ; J. Bertholet, *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg et du comté de Chiny*, III, XXVIII et XXVIX des pièces justificatives, Luxembourg, 1743 ; M. Jeantin, *Chroniques de l'Ardenne et des Woëpvres*, I, 542, 543 et 544, Nancy, 1851-1852 ; H. Bresslau et P. Kehr, *Monumenta Germaniae Historica-Diplomata regum et imperatorum Germaniae*, V, 571, Berlin, 1931.

(1) Prov. de Luxembourg, cant. de Neufchâteau ; diocèse de Trèves jusqu'en 1802, actuellement diocèse de Namur.

Un unique et long article est consacré spécifiquement à l'histoire du prieuré de Longlier : L. Hector, *Longlier et son prieuré*, dans *Annales de l'Institut Archéologique de Luxembourg*, LXXIII, 1 à 174, Arlon, 1942. On puisera des renseignements utiles dans les ouvrages suivants : E. Tandel, *Les communes luxembourgeoises*, VIa, 158 à 167, Arlon, 1893 ; M. Bacq-Laroche, *Neufchâteau en Ardennes ; Histoire de la seigneurie ; guide de la ville et des environs*, 34-35, Neufchâteau, 1927 ; A. Geubel et L. Gourdet, *Histoire du pays de Neufchâteau*, Gembloux, 1956.

* * *

La donation de la paroisse de Longlier avec toutes ses filiales et les revenus, que réalisa le duc de Haute-Lotharingie Godefroid le Barbu au profit de l'abbaye Saint-Jean-Baptiste de Florennes, est connue par le texte de deux actes de confirmation : l'un, daté de 1055 et émanant de l'empereur Henri III ; l'autre, daté de 1064 et souscrit par le duc Frédéric I^{er} de Basse-Lotharingie. Ces deux textes sont conservés grâce à des publications anciennes, originaux et copies ayant disparu ainsi que toutes les archives de l'abbaye de Florennes (1), dans l'incendie de 1636.

Bien qu'il s'agisse de faux assez grossiers, ils possèdent néanmoins le mérite de nous faire connaître, à défaut de la date, le texte détaillé de la notice, qui légitima en quelque sorte la donation de Godefroid le Barbu.

Celui-ci, ayant cédé à la prière de l'évêque de Liège Théoduin, fit don à l'abbaye de Florennes de l'église de Longlier, en la présence de nombreux nobles réunis à Nassogne. La donation fut confirmée par Godefroid le Bossu, sa fiancée Mathilde et la mère de celle-ci, Béatrice de Toscane, épouse du duc et dont le patrimoine ancestral comprenait l'église de Longlier, en qualité d'alleu (2). Les fidéjusseurs furent Herbrand, châtelain de Bouillon et Arnould de Warcq.

La confirmation ducale de 1064 présente une version abrégée de la notice originale aujourd'hui disparue. C'est là le seul élément récupérable dans ce faux, probablement élaboré de toutes pièces aux environs de 1064-1065 par les moines de Florennes, afin de revêtir la *traditio* de Godefroid le Barbu d'une aura de solennité — en substance l'*auctoritas* du duc Frédéric I^{er} — qu'elle n'eut sans doute jamais.

En effet, une structuration rationnelle des éléments diplomatiques fait défaut dans ce document. Tout le protocole initial manque ; le nom du duc apparaît en fin d'acte sans qu'il y eut de suscription.

Sur le texte abrégé de la notice se greffèrent successivement : une date très vague et un lieu qui fut celui de la donation de Godefroid : Nassogne ; l'annonce du sceau ducale, alors qu'il est prouvé que Frédéric I^{er} ne scellait pas (3) ; une liste de témoins dont la plupart étaient parents, vassaux, voisins du duc de Haute-Lotharingie.

Le précepte impérial, fallacieusement daté de 1055, procède d'une fabrication plus subtile. La suscription impériale, l'appréciation et la manière de dater ne sont pas habituelles aux diplômes d'Henri III (4). Bien mieux, le préambule, la notification, la formule de corroboration et la souscription sont quasi intégralement empruntés à un acte de l'empereur Henri II pour

(1) Pour le précepte de 1055, voir : H. BRESSLAU et P. KEHR, *M.G.H. Diplomata* V, 571. — Florennes, prov. de Namur, cant. de Florennes. — Pour l'acte de 1064, voir : J. BERTHOLET, *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg...*, III, XXVIII et XXVIX des pièces justificatives.

(2) Voir A. GEUBEL et L. GOURDET, *Histoire du pays de Neufchâteau*, 38, note 1.

(3) Dans une charte en faveur de Saint-Trond (1059), le duc Frédéric I^{er} n'apposa pas son sceau. Le premier duc qui fit usage de sceau est Godefroid le Barbu en 1069. — Voir à ce sujet G. DESPY, *Notes sur les actes de Godefroid le Barbu comme marquis de Toscane (1054-1069)*, dans *Mélanges Charles Braibant*, Bruxelles, 1959.

(4) Voir H. BRESSLAU et P. KEHR, *M.G.H., Diplomata*, V, 571.

l'abbaye de Florennes (1) en 1018. L'exposé reprend, cette fois de façon détaillée et précise, le détail des opérations juridiques de la donation, consignées dans la notice initiale. Enfin la liste des témoins fut manifestement calquée sur celle de la fausse confirmation de 1064.

La date de 1055 relève de la plus pure fantaisie. En effet, Godefroid de Bouillon, cité au nombre des témoins, n'était pas né en 1055 ; d'autre part, l'acte aurait été donné à Maastricht ou à Utrecht, or, ces cités n'apparaissent pas dans l'itinéraire suivi par l'empereur (2) en 1055.

Ces anomalies témoignent du fait que ce faux précepte ne fut pas fabriqué au milieu du XI^e siècle, mais fort probablement vers 1150.

Les moines de Florennes choisirent cette date de 1055 dans le but de vieillir l'entrée en possession de l'église de Longlier par l'abbaye.

Nous avons tout lieu de croire que celle-ci eut réellement lieu entre octobre 1056 et février 1057, seul laps de temps où Godefroid et son épouse (3) furent réunis en Basse-Lotharingie (4) et pour lequel les fiançailles de Godefroid le Bossu et de Mathilde de Canossa entrent dans l'ordre des probabilités (5).

Il est permis de se demander si le duc Godefroid le Barbu, en donnant l'église de Longlier aux moines de Florennes, fit acte de pieuse générosité ou, au contraire, s'il obéit à des mobiles intéressés. Il n'est pas douteux que le duc brigua la reconquête de la Basse-Lotharingie. Pour s'assurer la succession de Frédéric 1^{er}, l'appui de l'épiscopat liégeois, en la personne de Théoduin, était indispensable. Peut-être ce dernier marchandait-il cet appui, désirant par ailleurs doter l'abbaye de Florennes ? Ceci n'est qu'une présomption qui, si elle s'avérait exacte, pourrait fournir une explication complémentaire à l'élaboration des deux diplômes par les religieux, déçus de ce monnayage.

Il semble fort improbable que la chartre de fondation de Godefroid le Barbu ait comporté une clause relative à l'installation d'une maison prieurale. Un *Mémoire sur les droits et privilèges du prieuré de Longlier* précise que des lettres de confirmation, émanées des archevêques de Trèves dont Longlier relevait au spirituel, auraient autorisé l'abbé de Florennes à installer des religieux dans l'église de Longlier (6). Ces lettres, postérieures aux fausses confirmations impériale et ducale, ont totalement disparu.

Lorsque les moines de Florennes s'établirent à Longlier, le village était le siège d'une paroisse fort ancienne dont le territoire, joint à celui de la paroisse primitive de Mellier-Léglise, détermina les limites de la prévôté de Neufchâteau.

La création de la paroisse Saint-Étienne de Longlier, ainsi que celle de Mellier-Léglise, à la dédicace de saint Martin, remonteraient à l'époque carolingienne au plus tard (7).

La paroisse de Longlier comprenait trente et un villages et hameaux : Assenois, Bernimont, Cousteumont, Fineuse, Gérumont, Grandvoir, Grapfontaine, Hamipré, Harfontaine, Hosseux, la Hérie, le Sart, Longlier, Marbay, Massul, Menugoutte, Molinfaing, Montplainchamps, Morival,

(1) Voir U. BERLIÈRE, *Documents inédits pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. 8, Maredsous, 1894.

(2) Voir H. BRESSLAU et P. KEHR, *M.G.H., Diplomata*, V, 571.

(3) Godefroid le Barbu épousa Béatrice, veuve de Boniface de Toscane, très probablement en 1054. — Voir E. DUPREEL, *Histoire critique de Godefroid le Barbu*, 61, Uccle, 1904.

(4) Voir E. DUPREEL, *Godefroid le Barbu*..., 71, 72 et 73.

(5) Voir F. DIECKMANN, *Gottfried der Bücklige, Herzog von Nieder Lothringen u. Gemähl Mathildens von Canossa*, 10, Erlangen, 1885.

(6) A.E. SAINT-HUBERT, *farde 1521*, layette 97A.

(7) A. GEUBEL et L. GOURDET, *Histoire du pays de Neufchâteau*, 175. — L. HECTOR, *Longlier et son prieuré*, dans *Annales de l'Institut Archéologique de Luxembourg*, LXXIII, 6, Arlon, 1942, attribue l'édification de l'église paroissiale de Longlier à Pépin le Bref. — Mellier-Léglise, prov. de Luxembourg, cant. de Neufchâteau.

Namoussart, Neufchâteau, Nolinfaing, Offaing, Petitvoir, Respelt, Semel, Tournay, Tronquoy, Verlaine, Warmifontaine et une partie de Straimont (1).

Jusqu'en 1056-1057, la paroisse et ses dépendances furent à la collation des alleutiers successifs. Le collateur exerçait ses prérogatives lors de la vacance du bénéfice curial de Longlier ; il choisissait un candidat au ministère paroissial et le présentait à l'archevêque de Trèves, qui délivrait alors l'institution canonique. L'importance de la paroisse Saint-Étienne créa très tôt la nécessité d'adjoindre au curé un vicaire, qui assurait le service paroissial dans les chapelles des hameaux dispersés (2).

La nomination du vicaire incombait également au patron.

Le duc Godefroid le Barbu céda à l'abbé de Florennes le *jus patronatus*, ainsi que son corollaire, la perception de toutes les dîmes (3).

Depuis la fondation jusqu'à sa suppression en 1794, le prieuré de Longlier semble avoir conservé son caractère d'exploitation agricole, que deux ou trois religieux s'occupaient à gérer pour le compte de l'abbaye-mère (4).

Le prieur exerçait au nom de l'abbé, dont il demeurait néanmoins le subordonné, l'intendance générale du domaine confié à ses soins.

Il bénéficiait des offrandes et oblations des fidèles mais allouait au curé la moitié des offrandes aux fêtes solennelles et aux funérailles (5). Il chantait la messe en l'église paroissiale à l'occasion des grandes fêtes et célébrait l'office des morts dans toutes les chapelles de la paroisse si un prêtre ou un noble venait à décéder.

Le prieur présidait la cour de justice de Longlier, chargée de la perception des dîmes. La cour se réunissait rarement ; elle prononçait sa sentence dans les affaires de fraude sur les dîmes ou de détournement de fonds redevables au prieuré, mais l'exécution de la sentence revenait à la cour seigneuriale de Neufchâteau. Quant au produit des amendes, il était versé au seigneur, les religieux n'ayant droit qu'aux dommages et intérêts (6).

Les comtes de Chiny s'étaient assurés de la forteresse de Mellier afin de rendre plus efficace la ligne de défense destinée à protéger la frontière de leur comté des appétits de voisins trop avides. Il est probable que Thierry de Mellier, frère de Louis III de Chiny, déplaça sa zone d'influence vers le nord, dans le domaine de Longlier, à une époque contemporaine de l'arrivée des moines au prieuré. De la juxtaposition des domaines de Mellier et de Longlier naquit une unité territoriale, dont les seigneurs confièrent l'administration à un prévôt, révocable par eux (7).

Lorsque l'abbaye de Florennes détermina de fonder un prieuré sur sa terre de Longlier, elle en confia l'avouerie, soit au comte de Chiny, qui en aurait fait don au seigneur de Mellier, soit à ce dernier lui-même. Toujours est-il que la dévolution de la fonction d'avoué à ce seigneur fut à l'origine de sa puissance sur le domaine de Longlier (8).

Le maintien de l'avouerie de Longlier s'avéra indispensable, bien qu'elle entraîna de la part des avoués une suite d'abus et d'usurpations, qui lésèrent considérablement les moines. Lorsque l'ennemi rôdait autour de l'établissement, ceux-ci peignaient au portail de l'église les armes de

(1) Voir M. BACQ-LAROCHE, *Histoire de la seigneurie de Neufchâteau en Ardennes*, 34-35, Neufchâteau, 1927.

(2) Voir L. HECTOR, *Longlier...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. de Lux.*, LXXIII, 14.

(3) Voir A. GEUBEL et L. GOURDET, *Histoire du pays de Neufchâteau*, 112 et 177.

(4) Voir E. TANDEL, *Les communes luxembourgeoises*, VIa, 163-164, Arlon, 1893.

(5) J. HEYDINGER, *Archidiaconatus tituli S. Agathae in Longuono... descriptio*, 190 et sv., Trèves, 1884.

(6) A. GEUBEL et L. GOURDET, *Histoire du pays de Neufchâteau*, 121 et 188.

(7) A. GEUBEL et L. GOURDET, *Histoire du pays de Neufchâteau*, 39 et 40 ; 73 et 74.

(8) Voir A. GEUBEL et L. GOURDET, *Histoire du pays de Neufchâteau*, 39.

leur protecteur (1). Ainsi la petite Communauté, trop éloignée de l'abbaye-mère pour vivre dans son ombre, put-elle subsister sous la tutelle des seigneurs de Neufchâteau.

L'indigence de la documentation concernant la vie économique du prieuré au cours des premiers siècles de son existence, ne permet qu'un aperçu très limité sur l'évolution de celui-ci. On ne sait rien des éléments qui composèrent le domaine foncier de l'établissement lors de sa création.

* * *

Les textes ne sont guère plus parlants quant à la nomenclature des prieurs qui régirent le prieuré pendant la période médiévale.

JEAN DE SEMEL, cité en 1273 (2) et en 1277 (3) est le premier prieur connu. Il était l'oncle de l'avoué de Chiny, Guillaume.

On possède pour cette époque, voisine de la fin du XIII^e siècle, un des seuls actes concernant le prieuré de Longlier, qui soient encore conservés aujourd'hui et relatifs à des temps aussi reculés. Au mois de mai 1291, le comte Louis de Chiny notifia que le sire Frongnart de Juseret avait renoncé pour lui et ses héritiers à la redevance annuelle de quatre muids de blé que lui versait le prieuré. Frongnart et son neveu Colin s'engageaient à ne pas revendiquer cette redevance par la suite et se portaient garants de leur parole devant témoins.

Le comte Louis, le sire Gauthier de Sorée et le bailli Gérard apposèrent leur sceau respectif en signe de corroboration (4).

JEAN D'OISY fut prieur à Longlier (5) avant 1378.

La seigneurie de Neufchâteau était demeurée aux mains des seigneurs de Mellier jusqu'au début du XIV^e siècle, puis elle passa au pouvoir des comtes de Looz et de Looz d'Agimont (6). Par la suite, Evrard I^{er} de la Marck et d'Arenberg (1346-1387) entra en possession de la terre de Neufchâteau par sa femme, Marie de Looz d'Agimont.

Le 6 août 1376, un accord passé entre les deux époux d'une part et l'abbé de Florennes, Gauthier de Chénée (7), d'autre part, mit en possession des seigneurs de Neufchâteau toutes les dîmes du finage qui, jusqu'alors, étaient perçues par le prieuré de Longlier. En échange, le seigneur annula ses créances sur le prieuré et lui consentit le privilège de tirer du bois de chauffage des forêts seigneuriales et y faire paître dix porcs (8).

Aussitôt détinrent-ils les dîmes en question, les seigneurs de Neufchâteau tentèrent de s'approprier celles des villages et hameaux situés hors du finage.

Maintes controverses opposèrent ces mêmes seigneurs au prieur lorsqu'il fallut désigner le décimateur dont relevaient les récoltes hors du finage de Neufchâteau, récoltes appartenant aux bourgeois de la ville et pour lesquelles ces derniers avaient fourni les semences.

(1) Voir A. GEUBEL et L. GOURDET, *Histoire du pays de Neufchâteau*, 112.

(2) Voir H. GOFFINET, *Cartulaire de l'abbaye d'Orval*, 472-473, Bruxelles, 1879.

(3) Voir H. NELIS, *Documents relatifs au Grand Schisme*, III, 4-5, n° 13, Rome, 1934.

(4) Cet acte est conservé en copie du XVII^e siècle aux ARCHIVES GOUVERNEMENTALES DE LUXEMBOURG, *Archives de la Section Historique*, section I, liasse n° 27.

(5) Voir H. NELIS, *Documents relatifs au Grand Schisme*, III, 4 et 15. — K. HANQUET, *Documents relatifs au Grand Schisme*, I, n° 713.

(6) Voir A. GEUBEL et L. GOURDET, *Histoire du pays de Neufchâteau*, 53 à 58.

(7) Voir DOM U. BERLIBRE, *Monasticon Belge, Province de Namur*, I, 11, Maredsous, 1890.

(8) A.E. ARLON, *Seigneurie de Neufchâteau*, n° 36, farde intitulée *Prieuré de Longlier*.

En 1376, le comte Evrard de la Marck renouvela la promesse de *wardier* et *teusier* le prieuré dont il était l'avoué.

Par contre, il fit payer cher sa protection aux moines dont il diminua considérablement les droits de chasse et pêche (1).

JEAN DE BOVESSE (de Bonnerue) succéda à Jean d'Oisy par la volonté de l'abbé de Florennes, partisan du pape de Rome.

MARTIN DU SART, moine profès du monastère de Saint-Pierre de Brogne, partisan du pape Clément VII, demanda à ce dernier la direction du prieuré de Longlier, détenu « illégalement » par Jean de Bovesse (2).

Martin du Sart semble avoir obtenu l'autorisation qu'il sollicitait de Clément VII, mais n'avoir pas occupé le prieuré. En 1399, Marie de Looz détenait le droit de collation à la cure de Longlier sans que le pape ni personne y ait quelque pouvoir (3). Il est permis de croire que ce droit fut ravi aux moines par les seigneurs de Neufchâteau qui, lors de la constitution de leur domaine, avaient accordé leur protection au nouveau prieuré.

Lorsqu'au milieu du XV^e siècle la seigneurie de Neufchâteau fut divisé entre les comtes de la Marck d'Arenberg et ceux de Rochefort-Walcourt, les deux seigneurs nommèrent les curés à tour de rôle.

Notre connaissance des prieurs, qui administrèrent le prieuré au cours du Moyen Age, tient en ces quatre noms énoncés plus haut.

JEHAN DE VIREVELT est cité comme prieur de Longlier dans les comptes de l'abbaye de Florennes (4) pour les dix années 1501 à 1511.

Au début du XVI^e siècle, les redevances dues par l'établissement à l'abbaye-mère furent nulles pendant trois ans et excessivement minimales au cours des sept autres.

On ignore tout de la gestion du prieuré (5) sous la direction de **DOM MICHEL** (signalé à la date du 5 mars 1540) et de **DOM ANTOINE** (7 juillet 1542).

LAMBERT DE SALTHOUR (de Sathoux). Ce personnage, dont le nom apparaît pour la première fois à l'occasion d'un procès de dîmes (6), exerçait encore ses fonctions de prieur (7) à la date du 10 septembre 1558.

Les livres comptables des recettes pour la décennie 1547-1557 précisent les frais ordinaires du prieuré (8). Chaque année, au début du mois d'août, le prieur procédait à la vente des dîmes. A cette occasion, l'abbaye de Florennes déléguait à Longlier un de ses moines ou quelques serviteurs. Tous les revenus étaient alors remis à l'abbaye après défalcation des sommes consacrées à l'entretien des bâtiments culturels, au traitement des curés, vicaires, marguilliers et hommes de fief et à la subsistance des deux religieux du prieuré — le prieur et son compagnon (9).

(1) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbayes*, mémoire anonyme du XVII^e siècle, f^o 6v^o.

(2) On possède deux suppliques de Martin du Sart, datées de 1379 et de 1380. — Voir A. GRUBEL et L. GOURDET, *Histoire du pays de Neufchâteau*, 190 et 191.

(3) Voir A. GRUBEL et L. GOURDET, *Histoire du pays de Neufchâteau*, 112.

(4) A.E. NAMUR, *Abbayes de Florennes*, 1, reg. n^o 2669.

(5) ARCHIVES GOUVERNEMENTALES DE LUXEMBOURG, *Fonds Van Werveke*, carton XL.

(6) A.E. ARLON, *Seigneurie de Neufchâteau*, n^o 36, *Prieuré de Longlier*.

(7) Voir L. HECTOR, *Longlier...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. de Lux.*, LXXIII, 21.

(8) A.E. NAMUR, *Abbaye de Florennes*, 1, reg. n^o 2671.

(9) Voir L. HECTOR, *Longlier...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. de Lux.*, LXXIII, 21.

PIERRE HUTIN. En 1570, lors de la visite canonique, l'église de Longlier se relevait péniblement de ses ruines, causées par les ravages d'une bande calviniste, venue du nord de la France (1). A l'occasion du passage du visiteur diocésain (2), le prieur fit état de la spoliation du droit de collation à la cure de Longlier, de par le fait des seigneurs de Neufchâteau et insista auprès de lui, afin qu'il défendît la cause des moines.

ANDRE DE THONON fut confrère des prieurs Lambert de Salthour et Pierre Hutin, avant de devenir lui-même prieur en juillet 1570.

Le 13 juillet 1571, il fut l'hôte à dîner du prieur de Chiny (3). Il fit entrer quelques terres dans le patrimoine foncier du prieuré.

Il mourut (4) avant avril 1582.

TOUSSAINT DE EASSE suivit la politique d'acquisitions de son prédécesseur. Le registre des recettes de l'abbaye de Florennes (5) pour les années 1587 à 1597 prouve une augmentation considérable des revenus du prieuré. Déjà entre 1582 et 1584, le prieur put réaliser les importants bénéfices laissés à l'établissement par la vente des grains et les investir dans plusieurs immeubles situés à Neufchâteau, spéculant ainsi sur la plus value qu'ils prendraient dans cette petite cité en pleine expansion.

JEAN STAVESOULLE devint prieur de Longlier à une date imprécisable, et fut suivi en 1591 par François de Senzeilles (6).

FRANCOIS DE SENZEILLES afferma le 14 février 1594 la dime du village de Verlaine à un nommé Gilles Aubert (7).

Ce fut au cours de cette même année 1594 que le prieuré de Longlier manqua de disparaître.

En effet, en 1588, par décision pontificale, les prieurés de Chiny, Aywaille, Vaux-les-Moines, Uzeldange et Longlier furent déclarés non conventuels et n'excédant pas, réunis, la somme de cinq mille florins de revenus annuels.

Dès lors, ils devaient être incorporés aux biens que les jésuites de Luxembourg réservaient à la création d'un Collège et d'un Séminaire (8).

Au mois d'août, le père Bernard Olivier se rendit à Longlier en compagnie du curé d'Arlon, Pierre Wiltzius, afin de prendre possession des lieux. Le représentant de l'abbé de Florennes, le moine Servais de Franchimont, refusa au nom de son supérieur, de remettre les clefs de l'église et du prieuré au curé d'Arlon, qui avait qualité de notaire apostolique en cette affaire.

À la suite de cela, le même dom Servais de Franchimont fit appel au Conseil privé du roi Philippe II et réclama les pièces de l'enquête aux fins d'examen. Aussi extraordinaire qu'elles pussent paraître, les protestations des moines de Longlier, unies à celles de l'abbé de Florennes,

(1) Voir A. TANDEL, *Les communes luxembourgeoises*, VIa, 163.

(2) Voir *supra*.

(3) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE À METZ, A.E., *Abbaye de Saint-Arnould de Metz*, H 147-4.

(4) Voir L. HECTOR, *Longlier...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. de Lux.*, LXXIII, 23.

(5) A.E. NAMUR, *Abbaye de Florennes*, 1, reg. n° 2672.

(6) Voir L. HECTOR, *Longlier...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. de Lux.*, LXXIII, 24.

(7) A.E. ARLON, *Seigneurie de Neufchâteau*, registre des transports. — Verlaine, lieu-dit à Tournay, prov. de Luxembourg, cant. de Neufchâteau.

(8) Toute la documentation concernant cette affaire se trouve aux A.E. ARLON, *Prieuré de Chiny*.

portèrent leurs fruits, les jésuites de Luxembourg ayant refusé de mettre la main sur le prieuré sans l'accord préalable de l'abbaye-mère.

VICTOR SERVATY. Depuis 1594, il était le compagnon de François de Senzeilles. Devenu prieur, il accrut les biens fonds du prieuré par l'achat d'un enclos et d'un pré. Par contre, il se défit des maisons de Neufchâteau, qui étaient d'un médiocre profit. Ne parvenant pas à louer une tour située dans l'enceinte de la cité, il la vendit avec une maison au sire Henry de la Preil, pour une somme de quatre cents florins (1) le 10 septembre 1607.

Victor Servaty s'activa également à hâter la reconstruction du prieuré et de l'église, ainsi qu'en témoignent les achats de divers matériaux, consignés dans les livres comptables (2) pour les années 1597 à 1607.

Dans un rapport adressé au duc d'Arenberg, son prévôt Nicolas de Mayeur constate que le prieuré de Longlier est vide, l'abbé de Florennes ayant rappelé ses religieux (3) en cette année 1617. En fait, depuis 1615, des actes de transports effectués pour le compte du prieuré, mentionnent un certain Jean de Montplainchamps en tant que représentant de l'abbé de Florennes et ce, jusqu'à la date du 28 août 1623.

Conjointement à ce personnage, apparaît un prêtre séculier du nom de Jean de Noville, résidant à Tournay et portant tantôt le titre de *commis prieur*, tantôt de *substitué prieur* (4).

NICOLAS TAYENNE. En 1626, Jean de Noville devint curé de Straimont et Nicolas Tayenne exerça les fonctions de prieur.

Pendant une dizaine d'années, il n'y avait plus eu de moines à Longlier. La raison d'une telle désertion ne peut être cernée avec précision, faute de documentation.

Dom Nicolas Tayenne œuvra, pendant toute la durée de sa gestion, à faire rentrer dans le patrimoine du prieuré des terres, jadis aliénées par l'abbaye-mère et à l'augmenter de quelques nouvelles acquisitions (5).

GODEFROID EVRARD devint prieur à partir de 1640.

Ce fut sous son priorat que le litige, entamé depuis longtemps au sujet du droit de collation à la cure de Longlier entre les seigneurs de Neufchâteau et le prieuré, entra dans sa phase finale. Un premier jugement, défavorable aux moines et pour lequel comparut Godefroid Evrard, fut rendu par le tribunal de Luxembourg (6) en avril 1641.

GABRIEL BENOÎT est cité comme prieur de Longlier en 1645 dans les registres de transports de la seigneurie de Neufchâteau.

Les difficultés entre les ducs d'Arenberg et le prieur de Longlier ne se limitaient pas à la dévolution du *jus patronatus*, mais aussi à la perception des dîmes.

En effet les prévôts seigneuriaux, non contents de s'en tenir aux termes de l'accord de 1376, levaient indûment les dîmes hors du finage de Neufchâteau, réduisant un peu plus d'année en

(1) A.E. ARLON, *Seigneurie de Neufchâteau*, registre des transports.

(2) A.E. NAMUR, *Abbaye de Florennes*, 1, reg. n° 2673.

(3) Voir L. HECTOR, *Longlier...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. de Lux.*, LXXIII, 27.

(4) A.E. ARLON, *Seigneurie de Neufchâteau*, reg. des transports.

(5) Voir L. HECTOR, *Longlier...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. de Lux.*, LXXIII, 28.

(6) A.E. ARLON, *Seigneurie de Neufchâteau*, n° 36, *Prieuré de Longlier*.

année les prérogatives des religieux en cette matière. Le 16 juin 1646, l'abbé de Florennes, excédé, demanda au Conseil de Luxembourg l'ouverture d'un procès (1).

Les prévôts temporisèrent, puis proposèrent à Gabriel Benoît de suspendre les poursuites et d'instituer une commission spéciale pour examiner l'affaire.

Celle-ci ne fut en fait réglée qu'en 1701 par une délimitation stricte du finage de Neufchâteau, dans lequel les seigneurs continueront à percevoir la dîme.

FREDERIC MOTTEZ est cité dans les registres de transports pour les années 1655 et 1656.

Les moines n'avaient pas cessé de revendiquer le droit de collation à la cure de Longlier et déplorèrent en 1658 auprès du doyen de la chrétienté d'Yvoix-Carignan, la perte de l'acte de fondation du prieuré, qui constituait la preuve légale de leur bon droit (2).

En 1659, l'abbé de Florennes proposa à l'homme d'affaires des d'Arenberg un arrangement, qui leur offrait le droit de patronat d'une autre cure appartenant à l'abbaye.

L'offre de transaction fut repoussée et le procès en appel qui s'ensuivit conclut définitivement à la légitimité de la prérogative seigneuriale, une prescription de cent ans ayant été jugée suffisante pour garantir la jouissance du droit de collation à la paroisse Saint-Étienne de Longlier (3).

JEAN MATHÉE accéda aux fonctions de prieur entre 1660 et 1663. Le 16 octobre 1665, au nom de l'abbé de Florennes, il introduisit une protestation dirigée contre les paroissiens de Longlier, qui, chargés de la construction et de la réparation de la tour de l'église, avaient négligé le clocher au point qu'il menaçait de tomber et de crever la toiture de la nef. Le prieur dégageait sa responsabilité au cas où une telle chute surviendrait.

GUILLAUME DE LA HAMAIDE eut à se plaindre, à la date du 23 septembre 1676, de l'accaparement de dîmes redevables au prieuré, par le fait de deux fermiers de Morival (4).

Il exerçait toujours sa charge priorale (5) au début de 1683.

ADRIEN PERPÊTE succéda à Guillaume de la Hamaide. Cette même année une ordonnance royale stipula l'obligation pour toutes les Communautés religieuses de déclarer la totalité de leurs revenus ; le nouveau prieur de Longlier fit état de ceux du prieuré devant la Chambre du Roi à Metz le 31 mai 1683.

Ce document fournit des renseignements utiles sur les biens, droits et sources de revenus de l'établissement (6).

Adrien Perpète mourut le 17 novembre 1692.

GILLES LEONARD, qui, depuis une vingtaine d'années exerçait les fonctions d'économe à l'abbaye de Florennes (7), devint prieur en 1692. Il réalisa plusieurs transactions d'intérêt mineur au profit du prieuré, son principal mérite ayant consisté à défendre les intérêts des moines dans des procès au sujet des dîmes et des droits d'usage, intentés au prieuré par les seigneurs de Neufchâteau.

(1) A.E. ARLON, *Conseil de Luxembourg*, carton II, n° 93 et ARCHIVES GOUVERNEMENTALES DE LUXEMBOURG, *Fonds Van Werveke*, carton XV.

(2) A.G.R., *Grand Conseil de Malines*, liasse n° 1315/115.

(3) A.E. ARLON, *Seigneurie de Neufchâteau*, n° 36, *Prieuré de Longlier*.

(4) Lieu-dit à Longlier.

(5) A.E. ARLON, *Seigneurie de Neufchâteau*, reg. des transports.

(6) A.G.R., *Chambre des Comptes*, reg. n° 45743.

(7) Voir L. HECTOR, *Longlier...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. de Lux.*, LXXIII, 31 et 32.

BERNARD MALFROID succéda à Gilles Léonard (1) dans le courant de l'année 1714.

MARTIN LEMOINE, prieur à Longlier depuis 1717, acquit pour le prieuré, le 26 novembre 1717, une parcelle de bois située à Respelle (2), par ailleurs jointive d'une autre, qui était déjà en la possession des religieux.

Il décéda à Longlier (3), le 28 mai 1720.

EMILIAN ROBERT, réclama, en tant que prieur le 26 août 1723, des créances à un débiteur malhonnête. Il augmenta la surface agricole utile du prieuré en acquérant deux champs au cours de l'année 1726.

On lui doit également la rédaction en 1727 d'un mémoire rappelant les droits d'usage des religieux dans les bois de la seigneurie (4).

En effet, les prévôts de Neufchâteau œuvraient depuis de longues années, à restreindre ces droits, obligeant souvent les moines de Longlier à leur remettre en mémoire les termes de l'accord intervenu en 1718. À savoir, le droit pour le prieuré de se tailler à discrétion dans les bois seigneuriaux sa provision de bois de chauffage ; de même, l'autorisation d'y prélever les bois nécessaires aux réparations et édifications de bâtiments et de clôtures, à condition que les coupes eussent été préalablement délimitées par les forestiers (5).

HUBERT ROBERT assumait la succession d'Émilian Robert (6), cité pour la dernière fois le 22 avril 1729.

Prieur et proviseur de l'abbaye de Florennes, sa nomination à Longlier fut conditionnée par un impératif, qui exigeait doigté et esprit d'organisation du titulaire de la charge priorale : la reconstruction totale de l'église paroissiale de Longlier. Celle-ci n'avait été que partiellement réparée au cours du XVII^e siècle et menaçait ruine. Le nouvel édifice (7) fut achevé en 1733.

Le 25 novembre 1738, élu abbé de Florennes, Hubert Robert quittait Longlier (8).

JEAN MIGEOTTE. Alors qu'il n'était encore que simple moine à Florennes, Jean Migeotte se signala par ses talents d'écrivain. On lui doit des mémoires sur la baronnie de Rumigny (9) et une chronologie des abbés de Florennes (10).

Le 13 juillet 1718, il signa aux côtés des autres membres du Chapitre de Florennes, un compromis, qui, passé le 17 juin entre le seigneur de Neufchâteau Jean-Ernest et l'abbé de Florennes, visait à régler certaines difficultés que les officiers seigneuriaux créaient au prieuré de Longlier au sujet de l'usage des bois de la chasse et de la cour féodale du lieu (11).

Le nom de Jean Migeotte figure à plusieurs reprises dans le registre des transports de la seigneurie de Neufchâteau, à propos de réclamations de créances dues au prieuré : 16 janvier et 12 février 1739, 31 janvier 1743, 5 février 1753, 3 mars et 8 octobre 1755.

(1) A.E. ARLON, *Seigneurie de Neufchâteau*, n° 36, *Prieuré de Longlier*.

(2) Lieu-dit à Longlier.

(3) Voir L. HECTOR, *Longlier...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. de Lux.*, LXXIII, 33.

(4) A.E. ARLON, *Seigneurie de Neufchâteau*, reg. des causes.

(5) Voir L. HECTOR, *Longlier...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. de Lux.*, LXXIII, 33.

(6) A.E. ARLON, *Seigneurie de Neufchâteau*, registre des causes.

(7) A.E. ARLON, *Seigneurie de Neufchâteau*, registre aux transports.

(8) Voir L. HECTOR, *Longlier...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. de Lux.*, LXXIII, 35.

(9) Voir C. G. ROLAND, *Un historien inconnu : dom Jean Migeotte ; ses mémoires sur la baronnie de Rumigny*, dans *Revue historique ardennaise*, IV, 129-180, Arlon, 1897.

(10) Voir U. BERLIBRE, *Chronologie des abbés de Florennes et dom Jean Migeotte*, dans *Mélanges d'histoire bénédictine*, 18-40, Maredsous, 1899.

(11) A.G.R., *Fonds d'Arenberg*, liasse 8679, 1^o 93.

Il mourut le 10 février 1763 et fut inhumé dans le chœur de l'église de Longlier (1).

Il est fort probable qu'en raison de sa mauvaise santé, Jean Migeotte ait délégué certains de ses pouvoirs à son compagnon, dom Célestin de Waha.

En effet, à la date du 10 août 1759, ce dernier approuva le rapport d'arbitrage, qui évita aux moines d'introduire une nouvelle procédure au sujet de l'usage des bois seigneuriaux. Il fut entendu que les religieux recevraient annuellement environ septante cordes de bois de chauffage pour eux et les pauvres, qu'ils recueillaient (2).

CELESTIN DE WAHA, devint prieur effectif de Longlier à la mort de Jean Migeotte (3). Il mourut à Longlier, le 16 octobre 1769.

LOUIS LAURENT lui succéda. Le 17 septembre 1776, il obtint d'un fermier de Morival l'acquiescement de la dîme du topinambour (4), due au prieuré par cet homme depuis 1765.

En 1769, le prieur de Longlier avait procédé à la nomination du marguillier paroissial, bien que cette prérogative appartint aux seigneurs de Neufchâteau, en vertu d'une ancienne coutume, évoquée en 1617 par le prévôt.

Les seigneurs entamèrent une action judiciaire qui ne tourna pas à leur avantage (5).

C'est ainsi qu'en 1779, dom Louis Laurent désigna Gilles-Joseph Jacques à la fonction de marguillier, usant d'un droit légalement reconnu.

EUGENE BERTAUX devint prieur à la mort de Louis Laurent (6), décédé le 7 novembre 1783.

Son nom clôture la liste des religieux qui, pendant plus de sept siècles, administrèrent la petite annexe de l'abbaye de Florennes à Longlier.

À la requête de l'abbé de Florennes, il remit en exploitation la carrière d'ardoise de la Chaurneau (7) et ayant reçu des subsides de l'abbaye, il fit mettre également en service une autre ardoisière.

Cette entreprise exigea d'importantes mises de fonds mais les profits s'avérèrent considérables (8).

En 1789, le prieur porta plainte devant le Conseil de Luxembourg contre le prévôt de Neufchâteau, qui ne consentait plus que 45 cordes de bois de chauffage au prieuré, en lieu et place des 70 accordées par le compromis (9) de 1759.

L'affaire ne fut jamais jugée, la faute en incombant à l'occupation française.

Au mois de mai 1794, les armées de la Moselle mirent le prieuré à sac et brûlèrent le mobilier de l'église, après en avoir retiré les objets de valeur.

Après bien des vicissitudes et en dépit de tous les efforts du prieur Eugène Bertaux pour que fussent sauvegardés l'établissement et ses biens, le prieuré de Longlier fut vendu le 3 mars 1797, pour la somme de 25 600 livres, une loi du 15 fructidor an IV (1^{er} septembre 1796) ayant supprimé les maisons religieuses (10).

(1) L. HECTOR, *Longlier...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. Lux.*, LXXIII, 36.

(2) A.E. ARLON, *Seigneurie de Neufchâteau*, reg. des causes.

(3) A.E. ARLON, *Ancien État civil, Reg. Par. de Longlier-Neufchâteau*.

(4) A.E. ARLON, *Seigneurie de Neufchâteau*, reg. des causes.

(5) A.G.R., *Fonds d'Arenberg*, liasse n° 4646.

(6) L. HECTOR, *Longlier...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. de Lux.*, LXXIII, 38.

(7) A. GRUBEL et L. GOURDET, *Histoire du pays de Neufchâteau*, 189.

(8) A.E. NAMUR, *Abbaye de Florennes*, n° 2653, liasse n° 28.

(9) A.E. ARLON, *Seigneurie de Neufchâteau*, reg. des causes.

(10) Sur la suppression du prieuré de Longlier, voir le chapitre VI de l'article cité de L. HECTOR, *Longlier...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. de Lux.*, LXXIII, 52 à 70.

PRIEURÉ DE MIRWART

Ecclesia Beati Michaelis (1084), ecclesia Sancti Michaelis (1139), cella de Mirvoth (1184), prioratus de Mirvalz (1330), ecclesia seu capella Sancti Michaelis (1561).

SOURCES : Les quelques documents d'archives concernant le prieuré Saint-Michel de Mirwart (1) sont déposés aux Archives de l'Etat à Saint-Hubert. Dans la liasse n° 32, on trouvera le texte de la bulle d'union (1551) et d'autres pièces relatives à cette incorporation du prieuré à l'abbaye-mère. Les liasses n°s 528 et 529 ont trait à l'obligation pour les moines de Saint-Hubert de desservir la chapelle castrale de Mirwart ou, à défaut de celle-ci, la chapelle Saint-Roch du village ainsi qu'aux différends qui, dans le courant du XVII^e siècle, opposèrent à ce sujet, les seigneurs de Mirwart et l'abbaye. La liasse n° 532, layette 88, contient une copie du XVIII^e siècle d'un petit cartulaire, qui rappelle l'ensemble des droits de l'abbé de Saint-Hubert sur la seigneurie de Mirwart et sur l'avouerie de Saint-Hubert, détenue en fief par les sieurs de Mirwart. Pour le prieuré, ce cartulaire reprend les extraits du *Cantatorium* relatifs à la fondation.

Ces extraits figurent également dans l'édition intégrale de la chronique de Saint-Hubert, publiée par K. Hanquet, *La Chronique de Saint-Hubert dite Cantatorium*, Bruxelles, 1906. Ils se complètent de fragments de l'obituaire de l'abbaye, édités par G. Kurth, *Les premiers siècles de l'abbaye de Saint-Hubert*, dans *B.C.R.H.*, VIII, 96, 98, 99 et 103, Bruxelles, 1898.

Aucune des chartes, publiées par G. Kurth, *Les Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert*, Bruxelles, 1903, n'intéresse directement l'histoire du prieuré de Mirwart. On verra cependant un acte dans le *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmédy*, de J. Halkin et C. G. Roland, II, 430, n° 633, Bruxelles, 1930.

Peu d'ouvrages consacrent une mention au prieuré Saint-Michel de Mirwart. On notera les pages 7 à 15 de l'article de H. Goffinet, *Notice sur l'ancien château et la seigneurie de Mirwart* dans *Annales de l'Institut Archéologique de Luxembourg*, XVII, Arlon, 1885. Voir également la notice que E. Tandel rédigea sur Mirwart, dans les *Communes luxembourgeoises*, VI A, 1093 à 1142, Arlon, 1893, ainsi que quelques pages dans G. Kurth, *Les premiers siècles...*, dans *B.C.R.H.*, VIII, 72-78 et 88-89.

* * *

Si l'information concernant le prieuré Saint-Michel de Mirwart, s'avère extrêmement maigre, elle est en revanche d'une extraordinaire richesse sur la forteresse et la seigneurie du lieu. On peut s'interroger sur ce qui apparaît comme une contradiction lorsque l'on sait que les bâtiments claustraux et l'église à la dédicace de saint Michel se situaient dans l'enceinte même du château, Néanmoins, devant le silence des documents, il faut conclure que le destin paisible de la petite Communauté hubertine ne fut guère lié à celui de la terre de Mirwart et de son château, particulièrement mouvementé.

(1) Prov. de Luxembourg, cant. de Nassogne ; diocèse de Liège jusqu'en 1802, actuellement diocèse de Namur.

Selon la chronique de Saint-Hubert (1), un comte du nom d'Étienne aurait construit un château-fort sur des terres allodiales du monastère et ce, *violenter et injuste*. L'obituaire de l'abbaye (2) et les *Miracula Sancti Huberti* (3) précisent que, frappé de paralysie, il aurait prié l'abbé Albert et les moines de faire transporter les reliques de leur saint patron sur son fief de Chauvency (4). Les religieux, ayant cédé à sa requête, il fit don au monastère de la moitié de cette même terre de Chauvency, en 955. Par la suite, Étienne serait devenu moine à Saint-Hubert et y serait mort (5).

D'après G. Kurth, il semble peu probable qu'un seigneur eut l'audace de bâtir une forteresse sur des terres allodiales de l'abbaye. Mirwart est effectivement entouré de terres abbatiales, mais il n'est pas exclu que la colline du château et ses prolongements fonciers fussent possessions comtales.

Il faut remarquer en effet, que, par mesure de pénitence, le comte Étienne ne céda pas Mirwart et sa forteresse litigieuse aux moines, mais bien Chauvency (6). Il possédait en outre des terres, qui contribuèrent à la formation du comté de Chiny (7) et le château de Muraut, à Damvillers (8).

Entre 1044 et 1048, au cours des luttes, qui opposèrent l'empereur Henri III et le duc de Haute-Lotharingie, Godefroid le Barbu, la forteresse de Mirwart fut victorieusement assiégée par presque tous les seigneurs de Basse-Lotharingie, sur l'ordre de l'empereur.

Bien que la chronique ne soit guère explicite à ce sujet, on peut conjecturer que ce siège avait pour but de ruiner une position défensive de Godefroid plus que celui de complaire aux moines de Saint-Hubert, que le voisinage du château inquiétait.

La terre de Mirwart et sa forteresse démantelée passèrent ensuite à la comtesse de Hainaut, Richilde, qui était également propriétaire des alleux voisins de Bras et Grupont. Ces biens lui venaient très probablement de sa mère Mathilde, fille d'Herman d'Ardenne et nièce de Godefroid le Barbu (9).

En 1077-1078 (10), l'évêque de Liège, Henri de Verdun, acheta à Richilde la montagne de Mirwart avec le *comitatus*, le ban et autres dépendances, ainsi que les alleux de Bras et de Grupont et il fit remonter à grands frais les tours et créneaux du château de Mirwart, à la défense duquel il affecta une garnison.

Faute d'approvisionnement régulier, ces soldats opprimèrent les habitants de la région et les moines de Saint-Hubert. L'abbé Thierry I^{er} se plaignait fréquemment de cette situation into-

(1) *La Chronique de Saint-Hubert...*, éd. K. HANQUET, 16.

(2) G. KURTH, *Les premiers siècles...*, dans *B.C.R.H.*, VIII, 96, n° 11. — Cet obituaire est aujourd'hui perdu, à l'exception de quelques fragments conservés en copie aux ARCHIVES DE L'ÉTAT À ARLON.

(3) G. KURTH, *Les chartes de Saint-Hubert*, 9, VIII, A.

(4) France, département de la Meuse.

(5) G. KURTH, *Les premiers siècles...*, dans *B.C.R.H.*, VIII, 96, n° 11.

(6) G. KURTH, *Les premiers siècles...*, dans *B.C.R.H.*, VIII, 73, 74, 75.

(7) H. GOFFINET, *Notice sur l'ancien château et la seigneurie de Mirwart*, dans *Annales de l'Institut Archéologique de Luxembourg*, XVII, 7.

(8) Cette homonymie dangereuse a entraîné certains auteurs à confondre les deux localités de Muraut et Mirwart. — Damvillers, France, départ. de la Meuse.

(9) G. KURTH, *Les premiers siècles...*, dans *B.C.R.H.*, VIII, 75. — Bras, prov. de Luxembourg, cant. de Saint-Hubert; Grupont, prov. de Luxembourg, cant. de Nassogne.

(10) La chronique de Saint-Hubert date l'événement de 1082, mais J. BAUDHUIN, *Les relations entre le comte de Namur Albert III et l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne*, dans *Études d'Histoire et d'Archéologie Namuroises dédiées à F. Courtoy*, I, 331, Namur, 1952, estime avec raison que la reconstruction de Mirwart par l'évêque de Liège se plaça à l'époque où le comte de Namur et l'évêque de Verdun assiégeaient le château de Bouillon, à savoir en 1077-1078. Henri de Verdun soutenait le parti de l'assiégé, le futur duc de Basse-Lotharingie, Godefroid de Bouillon. La victoire de ce dernier sur ses assaillants pourrait d'ailleurs s'expliquer partiellement par la présence de troupes alliées au château de Mirwart.

léral à son supérieur et ami, l'évêque de Liège. Ce dernier, bien que désireux de conserver le château, tenait beaucoup à l'estime et à l'amitié de l'abbé et, par mesure de compensation à ses tourments, il se résolut à céder au monastère le château et ses dépendances (1). Il y fit bâtir une église dédiée à saint Michel et y plaça des religieux de Saint-Hubert, confiant à l'abbé le soin de disposer à sa guise de la garnison.

Thierry I^{er} se récria d'abord, affirmant tout ignorer du commandement d'une troupe de soldats, puis, sur le conseil de ses amis, qui craignaient qu'un refus mécontentât l'évêque, il accepta et constitua une garde toute dévouée à l'abbaye (2).

Néanmoins, le château de Mirwart subsistait, objet de menace pour la contrée environnante, exposée à subir tôt ou tard les avanies nées des guerres fréquentes entre les féodaux de la région.

La chronique de Saint-Hubert expose avec force détails comment, harcelé par Thierry I^{er}, l'évêque de Liège consentit enfin à la destruction de la forteresse (3). Le mercredi de Pâques 1084, l'abbé se rendit à Seraing et ayant obtenu de l'évêque une réponse favorable à sa requête, depuis si longtemps formulée, il en avertit aussitôt par écrit le frère Lambert l'Aîné, qu'il avait commis à la garde du château de Mirwart. Le lendemain matin, à la réception de la missive de son supérieur, le moine battit le rappel dans tous les villages d'alentour, conviant les habitants à se rendre en foule au château. De retour auprès des religieux, qui y demeuraient comme lui, il entreprit, aidé de la population, de démanteler une tour. Tout l'appareil fortifié fut détruit et les gravats évacués aux frais de l'abbaye (4).

Le détail des circonstances qui présidèrent à l'édification de l'église Saint-Michel et à la fondation d'un prieuré, est connu par le témoignage de la chronique de Saint-Hubert. S'il faut en croire cette source, ces événements se seraient déroulés avant la destruction de la forteresse, à la suite d'une libéralité faite au monastère par l'évêque de Liège.

Par contre, quelques lignes de l'obituaire de l'abbaye (5) et une lettre de confirmation des possessions de l'abbaye de Saint-Hubert (6), émanée de la chancellerie du pape Lucius III, en date du 25 mars 1184, en donnent une version légèrement différente. L'abbé Thierry aurait obtenu de l'évêque que le château-fort fût détruit et qu'ensuite, une église en l'honneur de saint Michel fût édiflée sur les lieux-mêmes.

Il paraît plus logique de croire cette dernière version des faits et de considérer que la vie monastique s'organisa au prieuré voisin de l'église, lorsque l'abbé eut écarté le danger que représentaient les fortifications et la garnison du château.

* * *

La première phase de l'existence de la petite Communauté régulière de Mirwart semble avoir été des plus brèves.

En effet, lorsqu'en juin 1097, l'évêque de Liège, Otbert, entreprit de relever les murs et la tour du château, l'église et les bâtiments claustraux étaient déserts (7). La chronique raconte qu'après avoir tenté de disperser la foule et les moines qui, en procession, portaient le corps de

(1) Outre le parti qu'il en tira pour aider Godefroid de Bouillon dans la résolution du différend qui l'opposait au comte de Namur au sujet de l'héritage de Godefroid le Bossu, l'évêque de Liège jugeait que le fait d'être propriétaire de Mirwart constituait une garantie non négligeable pour la paix de son diocèse.

(2) K. HANQUET, *La Chronique de Saint-Hubert...*, éd. K. HANQUET, 106, 107 et 108.

(3) *Chronique de Saint-Hubert*, éd. K. HANQUET, 112 à 118.

(4) *Chronique de Saint-Hubert*, éd. K. HANQUET, 118 à 120.

(5) G. KURTH, *Les premiers siècles...*, dans *B.C.R.H.*, VIII, 98, VI.

(6) G. KURTH, *Les chartes...*, 144, CXII.

(7) *La Chronique...*, éd. K. HANQUET, 217, lignes 20 à 28.

saint Hubert à Mirwart, dans le but d'empêcher la reconstruction du château, Otbert consentit à ce que les reliques fussent déposées dans l'église Saint-Michel et veillées pendant une nuit par les religieux (1).

On ignore tout de la dotation primitive, de l'évolution économique, des sources de revenus affectés à la subsistance des moines, ainsi que des modalités d'existence au prieuré Saint-Michel de Mirwart. On ne peut pas imputer cette absence d'informations à une cause fortuite, telle que destruction ou dispersion excessive des archives du prieuré, mais bien au manque d'intérêt que témoigna l'abbaye à l'égard de cet établissement.

À notre avis, aucun facteur d'ordre économique ne justifiait la création d'une annexe priorale de Saint-Hubert à Mirwart. À la différence des prieurés hubertins situés en France, il ne s'agissait pas de gérer des possessions éloignées de l'abbaye ; ni même d'exercer une quelconque influence sur le châtelain, avoué de Saint-Hubert, dont les moines étaient les hôtes, puisque toutes les relations entre l'abbaye et ses avoués se passaient d'intermédiaires.

Nous pensons dès lors qu'il faut voir dans la fondation de l'évêque de Liège le désir de faire assumer le service de l'église castrale par des moines de l'abbaye qu'il affectionnait.

Au cours du XII^e siècle, l'église Saint-Michel de Mirwart et le prieuré furent évoqués à l'occasion de deux confirmations des biens et privilèges de l'abbaye par les papes Innocent II, le 17 avril 1139 (2) et Lucius III, le 25 mars 1184 (3).

Quelques noms de prieurs nous sont parvenus au hasard d'actes, qui ne concernent en rien l'établissement.

Comme nous l'avons dit plus haut, la promiscuité, dans laquelle vécurent les moines et les châtelains de Mirwart, n'eut guère d'incidence sur l'existence des premiers. Les ventes et les hasards successoraux se suivirent ; le château changea souvent de propriétaire, mais le prieuré demeura toujours en marge de ces tumultes. Ainsi, lorsqu'en avril 1334, le comte de Hainaut, Guillaume, vendit la forteresse et ses dépendances à Jean l'Aveugle, le prieur de Mirwart fut-il simplement averti de la transaction : « a tous ceulx qui ces presentes lettres verront et orront, especialement a religieux homme le prieur de Mirouart... » (4).

Notre connaissance des prieurs de Mirwart est très réduite.

HENRY figurait en qualité de témoin lors de l'arbitrage d'un différend survenu entre l'abbaye et les hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem au sujet du droit d'aisance dans les bois de Strée (5), le 4 décembre 1240.

WALLERAN DE POUSSON. Le nom de ce prieur apparaît à la suite de ceux des prieurs de Cons et de Prix dans les lettres de l'évêque de Liège Adolphe de la Marck, confirmant les statuts de la réforme introduite à Saint-Hubert par l'abbé Henry de Vielle (6) le 30 septembre 1330.

COLLAR DE VERVOY accepta au nom de l'abbé de Saint-Hubert, la rente à lever sur le moulin dit « à Weis » que les frères Jean et Guillaume de Loncin avaient cédée à l'abbaye (7) le 10 novembre 1440.

(1) *La Chronique...*, éd. K. HANQUET, 218 et 219.

(2) G. KURTH, *Les chartes...*, 106, n° LXXXVI.

(3) G. KURTH, *Les chartes...*, 144, n° CXII.

(4) G. KURTH, *Les chartes...*, 538-539, n° CCCXCVI.

(5) G. KURTH, *Les chartes...*, 292, n° CCXXXII. — Strée, prov. de Liège, cant. de Huy.

(6) G. KURTH, *Les chartes...*, 513, n° CCCLXXXIX.

(7) J. HALKIN et C. G. ROLAND, *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmédy*, II, 430, n° 633.

Le prieuré de Mirwart cessa d'avoir une existence autonome en 1561, lorsqu'à la requête de l'abbaye de Saint-Hubert, l'évêque de Liège ordonna l'incorporation du prieuré à la maison-mère (1). Les moines rappelés, le monastère continua néanmoins à assurer les offices en l'église Saint-Michel pour la commodité des habitants du village de Mirwart (2).

(1) Lettre de l'évêque Robert de Berges du 23 juin 1561 : copie sur papier datée de 1759 et signée du notaire Dandoy, aux A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, liasse n° 32.

(2) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye*, liasses 528 et 529.

PRIEURÉ DE MUNO

Predium... Monnau (1031), villam quae vocatur Monau (1053), Munnau (1097), Munou (1153), prepositus domus de Musnou (1188), fratres ecclesie de Musnou (1188), Musnon (1204), prior ecclesie apud Moinou (1208), monachus de Mouno (1241), prious de Muinou (1247), prioru de Muinou (1263), prioratus de Munon (1346), prioratus de Muno (1357), Munoult (1500) Munolz (1525) prieur de Muysno (1545), Musnault (1574), Musnaux (1575), Musno (1585), Munalianum (1594), Musnotz (1599), prioratus Munacensis (1615), Musnon (1630), Munau (1642-1733), prior de Muno (1768).

SOURCES : Pour la période médiévale les sources littéraires (1) se confondent avec celles qui concernent l'abbaye de Saint-Vanne à Verdun (2). Parmi les œuvres inédites, relevons Dom Pierre le Court, dont l'histoire manuscrite de l'abbaye de Saint-Vanne (1745) conservée à la Bibliothèque Municipale de Verdun (Ms 431), a été utilisée déjà par H. Goffinet, *Muno et son prieuré*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XVIII, 10, Arlon, 1886. La même bibliothèque contient un nécrologe de l'abbaye (3).

A l'époque moderne, des mémoires historiques rédigés pour défendre les prétentions des jésuites — ou de leurs adversaires — contiennent la plupart un aperçu sur les origines du prieuré. Outre ceux qui sont inventoriés dans le fonds d'archives du Prieuré de Muno aux Archives de l'Etat à Arlon, nos 80 à 88 et ont été confectionnés entre 1606 et 1738, signalons à la Bibliothèque Nationale à Paris, dans la *Collection Lorraine*, le n° CCXXIV, 96-97, *Mémoire sur la seigneurie de Muno*, datant de 1681.

La biographie des recteurs du Collège des jésuites de Liège, seigneurs de Muno depuis la fin du XVI^e siècle, doit être reconstituée à l'aide des notices nécrologiques des membres de la Compagnie de Jésus. On trouvera ces documents dans le fonds des *Jésuites de Mons*, aux Archives de l'Etat à Mons, récemment inventorié par R. Wellens, sous les nos 66 (Jean Crombetius), 72 (Pierre Flévet), 73 (Pierre Forceville), 78 (François de Beeckman), 79 (François Weydert), 82 (Lambert de Beeckman et Jean de Wallers), 83 (Joseph Deschamps), 85 (Adrien de Flesinel). On les complètera à l'aide des obituaires des Jésuites conservés à la Bibliothèque Royale de Belgique, ms. 1913, 2026, 2162, 2163, 2638, 2667, 6484-6494, décrits par U. Berlière dans son *Inventaire des Obituaires belges (Collégiales et Maisons religieuses)*, C.R.H., série in-8°, 36-38, Bruxelles, 1899.

Parmi les sources d'archives, le fonds le plus important est celui du *Prieuré de Muno*, conservé aux Archives de l'Etat à Arlon. L'étude en a été faite par R. Petit, *Inventaire des Archives du Prieuré et*

(1) Muno, prov. de Luxembourg, cant. de Florenville; diocèse de Trèves jusqu'en 1802, actuellement diocèse de Namur.

(2) Voir U. BERLIBRE, *Les manuscrits de l'ancienne abbaye de Saint-Vanne de Verdun*, dans *Le Bibliographe Moderne*, 295-308, 1897. — H. DAUPHIN, *Le bienheureux Richard, abbé de Saint-Vanne († 1048)*, Louvain, 1946. — J. PETERS, *Der Abt Rudolf von Vanne und die Gründung der Altminsterabtei in Luxemburg*, dans *Publications de la Section historique de l'Institut Grand-Ducal de Luxembourg*, XLIV, 1-27, 1895. — GERMAIN de MAIDY, *Coutumes monastiques de St-Vanne au X^e s.*, dans *Bulletin mensuel de la Société d'Archéologie Lorraine*, 286-287, 1912. — H. TRIBOUT, *Ephémérides écrites par un religieux de l'abbaye de St-Vanne de Verdun (1543-1755)*, 332-348, 1933.

(3) Cfr H. BLOCH, *Die älteren Urkunden des Klosters S. Vanne zu Verdun*, dans *Jahrbuch der Gesellschaft für Lothringische Geschichte und Altertumskunde*, XIV, 142, 1902.

de la *Seigneurie de Muno*, Bruxelles, 1961. La partie la plus ancienne du fonds remonte au XVI^e siècle (les cens et rentes depuis 1533, la recette générale depuis 1572) ; exceptionnellement un acte sur parchemin date du XIV^e siècle (n° 275). La quantité minimale des archives conservées au prieuré jusqu'à la fin du XVI^e siècle, peut s'expliquer par le caractère même de l'institution, subordonnée à l'abbaye de Saint-Vanne ou soumise, à l'époque des contestations, à des obédiences extérieures, telles que le Chapitre cathédral de Liège, ou enfin au régime des séquestres. Une autre cause des disparitions d'archives réside dans les dégradations commises au bâtiment du prieuré pendant les passages d'armées (1). Cette situation explique que les actes les plus importants relatifs à Muno n'y soient pas conservés en original. Ils sont heureusement transcrits dans le cartulaire portant le numéro 1 du fonds, confectionné vers 1644 et complété jusque dans les années 1676 (2).

Aux Archives de l'Etat à Arlon, on consultera encore le fonds de l'*Abbaye d'Orval* dont le chartier éclaire l'histoire de Muno pour la période 1173 à 1317 et les cartulaires Henrion et Mommertz pour les années 1097 à 1263. Les *Archives des justices subalternes*, série *Haute Cour de Muno*, sont à consulter à partir de 1530 (3). Celles des *Terres wallonnes des Princes de Loewenstein*, I^{re} Partie, contiennent tout un chapitre sur Muno (nos 357 à 388) (4) en raison des propriétés et de la juridiction foncière qu'y possédait le comte de Rochefort, mais aussi des fréquents incidents qui opposaient celui-ci au prieur.

Pour les mêmes raisons, on retrouvera l'écho des nombreux litiges avec le duché et la Communauté des bourgeois de Bouillon, dans les archives de la *Cour souveraine de Bouillon*, en voie d'inventaire, et notamment dans les séries de registres aux ordonnances et aux reliefs (5). Les Archives du *Conseil de Luxembourg*, série *Affaires politiques et administratives, Muno*, contiennent cinq cartons, dont on verra surtout — pour l'objet de la présente notice les nos I (1519-1579). P.J. (1236-1320) et II (1580-1587) (6). Les archives des *Etats de Luxembourg* contiennent sous le n° 120 une requête du prieur et seigneur de Muno réclamant l'immunité fiscale de son territoire en 1720 (7).

La série des *Appels de Luxembourg au Grand Conseil de Malines* conserve sous les numéros provisoires 559, 561, 730 et 744 les éléments du dossier d'appel de la justice de Muno et du seigneur contre le comte de Rochefort et son officier à Herbeumont, Matthieu des Lombards (1628-1631). Les Archives du *Cadastré de 1766* contiennent au chapitre des terres franches, sous les numéros 443 et 444, les tabelles des déclarations individuelles des biens fonciers dans la seigneurie.

Enfin on n'omettra pas de consulter dans le fonds de la *Préfecture des Forêts* les nos 297 /21 à 26 sur le sort des biens nationaux et des biens domaniaux provenant de l'ancien prieuré (an III — 1812), 297 /28 sur la vaine pâture dans les terres des ci-devant jésuites (an III), et 297 /33 contenant des copies d'actes, de 1611 à 1688, sur les droits de la Communauté dans la forêt domaniale.

Aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, on trouve dans les *Chartes et Cartulaires du Luxembourg* (A. Verkooren, *Inv.*, V, n° 2294) la sauvegarde accordée à Muno par le roi de France le 1^{er} décembre 1542.

(1) En 1562, le chanoine Lambert d'Heure a dû réédifier « Ladite prioré, qui était inhabitable à la suite des guerres » (A.E.A., *Archives du prieuré de Muno*, n° 48, lettre de l'évêque de Liège au Conseil de Luxembourg, 6 mai 1562). — En 1634 et en 1635, le mobilier de la résidence seigneuriale est évacué à Bouillon et à Ivoix (A.E.A., *Muno*, n° 101, lettre de Remacle del Rez au recteur du Collège de Liège, 20 octobre 1634, et n° 18, requête du recteur J. Lobbetius au gouverneur général des Pays-Bas, 1635. — Pour tout ce qui concerne l'histoire et le classement des archives munoises, voir R. PETIT, *Inventaire de Muno...*, 13-18.

(2) Les chartes les plus anciennes y transcrites remontent à 1188. — Le contenu est analysé dans les registres de R. PETIT, *Inventaire de Muno...*, 79-128.

(3) Le premier registre aux œuvres de loi de cette cour ne remonte toutefois qu'au 30 décembre 1585.

(4) Les actes originaux ne remontent qu'à l'année 1560, mais la documentation relative aux droits d'usages dans la forêt de Muno, reproduit des pièces justificatives datant de 1302 (n° 375 : R. PETIT, *Inv.*, reg. 14).

(5) Un inventaire de ces registres répartis entre différents lieux de conservation (Arlon, Bouillon, Sedan...) a été dressé par P. Bodard.

(6) Ce fonds conservé à Arlon ne comportant que des liasses, devra être complété par l'examen de la registrature conservée aux ARCHIVES DE L'ÉTAT À LUXEMBOURG.

(7) Pour les mêmes raisons exposées à la note précédente, on devra parcourir le *Fonds des États* aux ARCHIVES DE L'ÉTAT À LUXEMBOURG.

Les *Papiers d'Etat et d'Audience* doivent être consultés dans la série de la correspondance du gouverneur général avec les gouverneurs du Luxembourg, en particulier le recueil 347, f° 84 (20 avril 1562), de même que la correspondance du gouverneur général avec Gérard de Groesbeck, prince-évêque de Liège (1572-1575).

Les archives du *Conseil de Maximilien-Emmanuel de Bavière*, n° 110, contiennent le dossier relatif aux réclamations des seigneurs de Munro tendant à conserver l'immunité des charges publiques, en 1712. Le *Conseil privé Autrichien*, n° 902, concerne les difficultés survenues à l'occasion du double séquestre des revenus du prieuré entre 1769 et 1773. On devra consulter le fonds de la *Chancellerie Autrichienne des Pays-Bas*, répertoire des années 1779 et 1783, à propos des complications surgies entre les cours de Vienne et de Versailles, lorsque différents prétendants voulurent s'imposer au prieuré après la disparition des jésuites. Le même fonds doit être consulté du reste à propos de la suppression de la Compagnie (1773-1775). La même question est traitée par la *Secrétairerie d'Etat et de Guerre*.

Sur la question de la « Terre franche » de Munro et de son statut particulier, on trouve des renseignements dans le *Conseil des Finances*, nos 4160-4161 pour la période 1733-1763. La *Jointe des Terres Contestées* présente un égal intérêt pour l'étude des « Terres Franches » dont Munro, aux nos 470 (1734-1770), 471 (1737-1747), 475 (1751-1758), 476 (1764). Mais ce sont surtout les liasses 487 et 488 qui nous retiendront, traitant des contestations avec la France, le duc de Bouillon et les jésuites de Liège au sujet de la souveraineté de Munro (1719-1751, P.J. 1188, XIII^e-XVII^e s.). Les archives du *Comité pour le dénombrement du Luxembourg* contiennent au n° 43, les déclarations de la terre de Munro (1767-1772). On consultera enfin le fonds de la *Compagnie de Jésus, Province Gallo-Belgique*, nos 1-4, catalogues des personnes et des fonctions, 1656-1772.

Aux Archives de l'Etat à Liège on verra surtout le fonds des *Jésuites wallons de Liège* où l'on consultera les nos 1-2 (chartes, 1580-1737), 3 (cartulaire, 1188-1638, qui reproduit pour une bonne part le cartulaire du prieuré conservé à Arlon, pour les années 1188-1578), 4-6 (recueils de titres, 1640-1770), 8-9 (baux, 1612-1791), 10 (cens et rentes, 1736-1773), 43 (biens à Munro, 1243-1701). Dans le fonds de la *Cathédrale de Saint-Lambert*, le cartulaire n° 55 (ancien ms. B.R., cote 18449-51, catalogué sous le n° 6587 par J. Van den Gheyn et E. Bacha, *Catalogue...*, IX, 331-335, Bruxelles, 1909) a été dressé à l'époque où Munro était administré par le chanoine Lambert d'Heure, membre du Chapitre de Saint-Lambert, dans les années 1559/1569, ou immédiatement après, lors du séquestre imposé par l'évêque de Liège (1572). Le cartulaire reprend la documentation à l'appui des revendications liégeoises et bouillonnaises sur Munro et des copies d'actes de 1302 à 1348 (f°s 5-11), mais il reproduit également (f°s 36 à 86) nombre de chartes se rapportant à d'autres localités (Bouillon, Bertrix, Corbion, Gembes, Mirwart, Couvin) ou à l'ensemble des possessions liégeoises, (f°s 55-70, table du *Liber chartarum* de la cathédrale ; f° 92 : liste des domaines du Chapitre), ce qui justifie son classement dans le fonds de Saint-Lambert.

Les Archives de l'Evêché de Liège, *Vicariat Général*, reg. F VI 14, f° 115, renseignent sur la dévastation du prieuré en 1635 par les Impériaux et par les Lorrains.

L'inventorisation nouvelle des Archives de la Ville de Bouillon, entreprise par P. Bodard, permettra de mieux repérer la documentation relative à Munro, l'ancien inventaire dressé par Ozeray au siècle dernier, étant périmé.

L'abbaye Notre-Dame de Saint-Remy à Rochefort conserve quatre liasses épaisses relatives à Munro, du XVI^e à la fin du XVIII^e s. traitant des négociations menées par l'évêque Gérard de Groesbeck en vue de l'incorporation du temporel du prieuré (I), du procès Signorel (III), des contestations survenues ensuite entre Bouillon et Luxembourg pour la souveraineté de la terre (IV), des revendications des bénédictins de Saint-Vanne à partir de 1767 et de l'intervention de la cour de Versailles, l'acte de vente de la seigneurie en 1782 (II).

Aux Archives de l'Etat à Luxembourg on verra la série XI, *Traités et Conventions*, particulièrement les nos 27 et 28 concernant le règlement des limites entre le Luxembourg et la France (1712-1768).

A Paris, à la Bibliothèque Nationale, outre la *Collection Lorraine* déjà citée, on parcourera l'importante documentation Verdunoise dispersée dans les collections *Emmery* et *Clouët-Buvignier*.

Aux Archives Nationales, on trouvera dans la série G2, la liasse 372, datée de 1735 concernant le procès intenté par Poncette Alexandre, veuve Signorel, contre les jésuites de Liège, avec en annexe, les copies de chartes de 1188, 1208, 1305 et 1310 connues déjà par le cartulaire. La liasse G2 /381 se rapporte à la recette des biens du prieuré entre 1500 et 1533.

Aux Archives du Ministère des Affaires étrangères à Paris, on consultera dans la série *Correspondance de Vienne*, les volumes 341 (f^{os} 427 et sq.), 343 (f^{os} 17-24), 344 (f^o 356), 346 (f^{os} 65-69, 92-94), concernant les prétentions de D. Jean François au bénéfice de Muno, sur la même question la série *Correspondance des Pays-Bas*, vol. 173 (f^{os} 76, 106, 109, 115, 121, 130, 138 et 233) et 174 (f^o 52) ; enfin, la série *Mémoires et Documents, Fonds France*, vol. 1463, f^{os} 170 et sv. et 1464, f^{os} 43-54.

Aux Archives Départementales des Ardennes à Charleville-Mézières, on verra les liasses G 24/n^o 7 concernant la cure de Matton, G 32 sur les déclarations des terres et prés du Tremble de Muno (XVII^e-XVIII^e s.) et H. 505, contenant le bail du préciput de Matton en 1785.

Aux Archives Départementales de la Meuse à Bar-le-Duc, on consultera dans la série 6 H 2, *Abbaye de Saint-Vanne de Verdun*, le n^o 1 contenant la bulle de confirmation de Nicolas II (1060/1061).

A Trèves, on trouve au Bistumsarchiv, dans la section 33, sous les numéros 667 à 670 les actes de présentation à la cure de Muno introduits par le prieur en 1572 (M^e Simon du Loquin), puis le recteur des jésuites, en 1768 et 1770 et enfin l'empereur en 1787. La même section contient sous le n^o 875 un dossier relatif à la menace de fermeture du cimetière de Muno en 1769. La section 44 contient les protocoles de visite de la paroisse en 1624 (n^o 5, p. 133), en 1679 (n^o 11, p. 331), en 1737 (n^o 34, pp. 363-367), en 1753 (n^o 64, f^{os} 155-158), en 1772 (n^o 78, pp. 430-438).

A Vienne, on consultera au Haus-Hof-und Staatsarchiv, la correspondance de Mercy-Argenteau à Starhemberg, années 1779 à 1783 concernant les prétentions des bénédictins français après la suppression des jésuites.

A Rome, les Archives du Vatican contiennent dans les *Registra Avinionensia*, 27, f^o 187 v^o et 136, f^o 502 des renseignements sur Gérard de Pont-à-Mousson. Dans la même série, le reg. 176, f^o 226 concerne le clerc Henri de Muno en 1347. Le *Fonds Borghèse*, II, 183, f^o 160 et II, 410, 3, f^o 85, de même que *Arch. Vat., Arm.* 45, vol. 1, f^o 243 v^o et 1a, f^o 442, concernent les négociations relatives à la confirmation par le Saint-Siège, de l'union du prieuré au Collège de Liège, en 1606 : cfr A. Pasture, *Inventaire du Fonds Borghèse au point de vue de l'histoire des Pays-Bas*, dans *B.C.R.H.*, LXXIX, 85-86, n^o 311, Bruxelles, 1910.

A l'Archivum Romanum Societatis Iesu, on trouve quelques copies d'actes relatifs au prieuré de Muno dans le *Fondo Gesuitico* rendu par l'Archivio di Stato en 1924 : n^o 79, f^o 619 ; n^o 446, f^{os} 877-822 v^o ; n^{os} 1441 /5 /7, f^{os} 256-276 et 363-370. En outre, la série *Germaniae Epistolae ad Generalem (1560-1600)*, vol. XII, XV à XXIII, a été utilisée par A. Poncelet, *Histoire de la Compagnie de Jésus.... I*, 204-212 traitant des origines du Collège liégeois (2).

Les sources littéraires éditées relatives aux origines du prieuré se retrouvent dans l'*Historia brevis episcoporum Viridunensium*, 2^e partie, rédigée par un moine anonyme de Saint-Vanne (1) et dans la *Gallia Christiana*, XIII, 1297-1300, Paris, 1874. La mention de Muno dans le temporel de Saint-Vanne en 1079 est incluse dans le *Chronicon Hugonis Monachi Viridunensis et Divionensis, abbatis Flaviniacensis*, lib. II, dans *M.G.H., S.S.*, VIII, 375.

Quant aux sources diplomatiques, les *M.G.H., Diplomata Reg. et Imp. Germ.*, IV, n^o 16, publient la confirmation des biens de Saint-Vanne par l'empereur en 1031. La même confirmation se retrouve dans l'édition de H. Bloch, *Die älteren Urkunden des Klosters S. Vanne zu Verdun*, dans *Jahrbuch der Gesellschaft für Lothringische Geschichte und Altertumskunde*, X, 438, 1898 et XIV, 140-141, 1902. J. von Pflug-Hartung, *Acta Pontificum Romanorum inedita*, 27-30, n^{os} 31 et 32, Graz, 1958/2, publie la confirmation des biens de Saint-Vanne par Nicolas II (1060/1061).

(1) A. CALMET, *Histoire ecclésiastique et civile de la Lorraine*, II, Preuves, XV, Nancy, 1745, et J. P. MIGNE, P.L., LXXXII, 523.

(2) On y ajoutera le recueil *Germ.* 119, f^{os} 197-200 et f^{os} 244-246 v^o.

Les actes se rapportant au prieuré de Muno sont partiellement édités en annexe aux monographies de H. Goffinet, *Muno et son prieuré, Notice archéologique*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XVIII, 1-223 (1), 1886 et de J. Nicolas, *La Commune de Muno, Notice historique*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XLIX, 177-435 (2), 1914, et *Le droit coutumier de la Seigneurie de Muno*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, L, 113-144, 1919 ; LI, 65-131, 1920 ; LII, 223-258, 1921 ; LIV, 19-59, 1923 et LVI, 59-85, 1925.

D'autres actes inédits sont en outre analysés dans les registres de l'*Inventaire des Archives du Prieuré et de la Seigneurie de Muno*, de R. Petit, 81-129.

On ajoutera quelques publications de chartes contenues dans les recueils de H. Goffinet, *Cartulaire de l'Abbaye d'Orval*, Bruxelles, 1879 et de A. Delescluse et K. Hanquet, *Nouvelles chartes inédites de l'Abbaye d'Orval*, 19-20, n° XVIII, Bruxelles, 1900.

Sur Gérard de Pont-à-Mousson, on consultera l'acte de collation du prieuré dans H. V. Sauerland, *Urkunden und Regesten zur Geschichte der Rheinlande aus dem Vatikanischen Archiv*, IV, 423, Bonn, 1907, et U. Berlière, *Suppliques d'Innocent VI (1352-1362). Textes et analyses*, dans *Analecta Vaticana Belgica*, V, 379, Bruxelles-Rome-Paris, 1911.

J. P. Kirsch, *Die Päpstlichen Annalen in Deutschland während des XIV. Jahrhunderts*, I, 176, Paderborn, 1903, situe le prieuré de Muno erronément dans le diocèse de Verdun : U. Berlière, *Suppliques de Clément VI, 1342-1352, Textes et analyses*, 473, Bruxelles-Rome-Paris, 1906.

Pour l'époque moderne on retiendra les éditions de M. N. J. Leclercq, *Coutumes des Pays, Duché de Luxembourg et Comté de Chiny*, I, 392-435, Bruxelles, 1867 ; Vicomte Ch. Terlinden, *Les ordonnances des recteurs du Collège de la Société de Jésus à Liège, seigneurs et prieurs de Muno, 1602-1645*, dans *Bulletin de la Commission royale des anciennes lois et ordonnances de Belgique*, XI, 63-89, Louvain, 1922 ; R. Petit, *La Réglementation de la Procédure civile dans la Terre de Muno au début du dix-septième siècle*, dans *Bulletin de la Commission royale des anciennes lois et ordonnances de Belgique*, XXI, 249-264, Bruxelles, 1965.

La déclaration des revenus du prieuré en 1575 /1576 est publiée par J. Vannerus, *Les Biens et Revenus du Clergé Luxembourgeois au XVI^e siècle. Enquêtes de 1575 et 1576*, dans *Publications de la Section historique...*, XLIX, 130, 239, n° 1, 1899.

Les visites archidiaconales concernant Muno sont publiées par J. W. Heydinger, *Archidiaconatus tituli S. Agathae in Longuionio... descriptio*, 193, Trèves, 1884, pour l'année 1570, et par J. B. Kaiser, *Das Archidiaconat Longuion am Anfange des 17. Jahrhunderts*, I, 250-258, Colmar, 1928, pour les années 1628-1629.

Sur Muno en 1582 et en 1611 on consultera E. Poncelet, *Mémorial des archives détruites en 1944*, I, *Inventaire des dépêches du Conseil privé de Liège*, 36, 38, 63, 66, 117, Liège, 1945.

Des renseignements biographiques sur les recteurs de Liège sont fournis par l'édition de A. Poncelet, *Nécrologe des Jésuites de la province Gallo-Belge*, dans *A.H.E.B.*, III, 4, 61, Louvain, 1908.

La *Correspondance de L. Torrentius*, publiée par M. Delcourt et J. Hoyoux, 119 et 127, Paris, 1950-1953, traite des négociations relatives au rattachement du prieuré de Muno au temporel du Collège de Liège (II, 238, 282).

L'*Inventaire analytique de documents relatifs à l'histoire du diocèse de Liège sous le régime des nonces de Cologne (1584-1606)*, par H. Dessart, L.-E. Halkin et J. Hoyoux, paru dans *Analecta Vaticana Belgica*, 2^e s., sect. B, *Nonciature de Cologne*, 2, 213 et 215, nos 527 et 535, analyse deux actes relatifs à la ratification par le Saint-Siège, des accords entre l'évêque de Liège et la cour de Bruxelles en 1606. La *Correspondance du nonce Fabio de Lagonissa... (1627-1634)*, publiée par L. Van Meerbeeck dans la même série, *Nonciature de Flandre*, XI, 305, n° 799, Bruxelles-Rome, 1966, analyse une lettre du nonce

(1) Publie 19 documents (1053-1769), 209-223.

(2) Publie 43 documents (1015-1787), 341-409.

à Barberini relative à la situation de Muno pendant les opérations militaires de 1631. L. Polain dans le *Recueil des Ordonnances du Duché de Bouillon, 1240-1795*. Bruxelles, 1868, publie l'édit du duc Charles-Godefroid cassant, le 17 février 1734, les deux « publications » édictées par les prieurs de Muno, intitulées « Coutumes locales du ban et seigneurie de Muno » (1698) et « Règlement en forme d'édit perpétuel » (1730). Pour la convention des limites signée entre la France et l'impératrice Marie-Thérèse le 16 mai 1769, réglant à l'art. 29, la question de la souveraineté de l'Autriche sur la terre de Muno, nous renvoyons à G. P. Martens, *Recueil des principaux traités d'alliance de paix...*, I, 265 et sv., Göttingen, 1791.

En dehors des monographies déjà citées qui traitent de l'histoire de Muno dans son ensemble nous ajoutons le travail, ancien et partiel, de R. Chalon, *Les Seigneurs de Muno*, dans Ozeray, *Histoire de la ville et du duché de Bouillon*, 2^e éd. II, 481-536, Bruxelles, 1864, et la notice parue dans E. Tandel, *Les Communes Luxembourgeoises*, III, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XXIII, 1043-1099, Arlon, 1890.

L'histoire du prieuré au moyen âge est éclairée d'une manière générale par les travaux consacrés à l'abbaye de Saint-Vanne, mais d'une manière plus particulière, par le livre de H. Müller, *Die Wallonischen Dekanate des Erzbistums Trier. Untersuchungen zu Pfarr- und Siedlungsgeschichte*, 40-43. Marburg, 1966, et par le mémoire de licence consacré par Mme A. Laret-Kayser, aux prieurés de Bouillon, de Chiny, de Muno et de Longlier (résumé par G. Despy, *Les mémoires de licence en histoire médiévale à l'Université Libre de Bruxelles, 1966-1970*, 176-179, dans *Contributions à l'histoire économique et sociale*, VI, 1970-1971). L'incorporation du prieuré au collège de Liège a été étudiée par A. Poncelet, *Histoire de la Compagnie de Jésus dans les Anciens Pays Bas*, I, 207, Bruxelles, 1927, et L. Halkin, *Les Origines du Collège des Jésuites et du Séminaire de Liège*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique Liégeois*, LI, 83-191, Liège, 1926.

Le développement de la seigneurie à l'époque moderne est abordé sous l'angle démographique par Michel Dorban, *La Seigneurie de Muno et la Gaume septentrionale. Démographie historique (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Mémoire de licence U.C.L., 1969.

P. Bonenfant a précisé dans *La Suppression de la Compagnie de Jésus dans les Pays-Bas Autrichiens (1773)* 125-132, Bruxelles, 1925, les conditions dans lesquelles le temporel du Collège liégeois à Muno a pu être repris par le Comité jésuitique installé par le gouvernement autrichien. Les contestations diplomatiques dont Muno est l'enjeu à partir de 1768, ont été mises en lumière par F. Magnette, *Le Prieuré de Muno et les Cours de Vienne et de Versailles (1768-1785)*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XXX, 33-58, Arlon, 1895.

La documentation cartographique relative au prieuré comprend un plan figuratif de la seigneurie au XVII^e siècle : A.E.A., *Archives du prieuré de Muno*, n° 384, et une liasse de plans, s'échelonnant de c. 1600 à 1739, sous la même cote. Un plan de la « Franche Cense » (XVIII^e s.) est conservé à l'Abbaye Notre-Dame de Saint-Remy à Rochefort, farde II. On consultera à la Bibliothèque Royale à Bruxelles, la carte de Ferraris, feuille 163. Enfin aux Archives de l'Etat à Arlon, les plans cadastraux du premier Empire contiennent le plan géométrique d'assemblage de la commune (sections A à E) au 1/5000 e, y compris le « Bois Impérial » (H : 280 cm ; L : 125 cm), et le plan partiel de la section du village de Muno, 2^e feuille, au 1/2.500 e (H : 65 cm ; L : 91 cm).

Sigillographie : Nous possédons de multiples témoignages sur les sceaux ou cachets employés par les seigneurs successifs de Muno. Sans doute, aucun exemplaire de sceau médiéval n'a pu être conservé dans les archives du prieuré. Mais le cartulaire de 1644 contient des descriptions sigillographiques relativement précises reproduites textuellement dans les registres de notre inventaire. A côté du sceau de l'abbaye de Saint-Vanne, au type hagiographique attesté dès 1188, on voit apparaître au bas d'un acte du 8 avril 1302 approuvant le compromis entre le prieur de Muno et la Communauté de Pouru-Saint-Remy, après le sceau abbatial, celui du prieur Baudouin de Faily « un petit cachet contenant un chasteau en mesme chire » (1). Dom Thibaud de Bazeilles fait usage dans tous les actes qui concer-

(1) A.E.A., *Archives du Prieuré de Muno*, 1, f° 353 v°.

nent la terre de Munno, d'un scel qui lui est propre, représentant « quelque abbé en forme de priant » (1). Au début du XVI^e siècle encore, le dernier abbé commendataire de Saint-Vanne qui ait exercé sa juridiction sur Munno, Nicolas Goberti, évêque de Panade, fait apposer sur un acte du 11 novembre 1519 le sceau de l'abbaye et le sien propre (2). Sous le régime des jésuites existent des cachets réservés spécialement au gouvernement de la terre de Munno. En outre, on relève, vers 1700 un cachet particulier du « Conseil révisionnel » de la seigneurie. Il est caractéristique de retrouver dans le champ de ces sceaux l'effigie de saint Barthélemy. Nous renvoyons, pour la description et la photographie des différents exemplaires conservés, à notre étude sur les anciennes juridictions de la commune de Munno (3).

* * *

Le domaine de Munno a fait partie primitivement des possessions de la maison d'Ardenne-Verdun, qui s'étaient développées aux confins des trois évêchés de Liège, de Trèves et de Reims englobant respectivement les dépendances de Bouillon au nord de la Semois provenant de l'ancien fisc de Paliseul, le territoire actuel de Munno, relevant du doyenné d'Ivoix, et un fief rémois de dix-neuf villages situés entre la Chiers et la forêt de Bouillon (4).

De cet ensemble, une partie de villa (*predium*) dans la paroisse de Munno (*Monnau*) dont l'origine fiscale est attestée, fut détachée et cédée en aumône à l'autel de Saint-Pierre, dans l'abbaye bénédictine de Saint-Vanne à Verdun, par Herman, comte d'Ename peu avant sa mort (5). La plus ancienne mention de cette donation est consignée dans un diplôme de Conrad II le Salique délivré à Nimègue le 23 avril 1031 et confirmant les biens de Saint-Vanne (6).

La donation d'Herman est encore évoquée, peu après, dans le nécrologe de Saint-Vanne, dont Bloch situe la plus ancienne rédaction à l'époque de l'abbatiat de Richard (1039-1046) (7).

Le 2 janvier 1053, après la perte de ses archives, l'abbaye de Saint-Vanne fait confirmer ses possessions par le pape Léon IX (8). La même désignation apparaît dans les 2 fausses bulles de confirmation de Nicolas II, des 13 avril 1060 et 25 avril 1065 (9) ; cette dernière servant encore de modèle à une bulle identique, attribuée à Nicolas V (25 avril 1454) (10). En 1079, Hugues de Flavigny use encore des mêmes termes : « *Monnau et ecclesiam cum silva spaciosa* » (11). Aucun de ces textes ne précise la date exacte de la donation, ni davantage l'époque à laquelle la localité vit s'installer les premiers moines verdunois.

Trois sources littéraires ont voulu faire remonter ces événements au X^e siècle ou tout au début du XI^e siècle : DOM PIERRE LE COURT, dans son *Histoire de l'Abbaye de Saint-*

(1) A.E.A., *Archives du Prieuré de Munno*, 1, f^o 357 v^o-362 r^o.

(2) A.E.A., *Archives du Prieuré de Munno*, 1, f^o 364 v^o.

(3) *Note sur la Commune de Munno*, dans *Bulletin trimestriel de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, 37, 36-45 et spécialement pp. 43-45.

(4) H. DORCHV, *Godefroid de Bouillon, duc de Basse-Lotharingie*, dans R.B.P.H., XXVI, n^o 4, 961-999, Bruxelles, 1948. — Voir aussi pour le comté d'Ivoix, L. VAN DER KINDERE, *La formation territoriale des principautés belges au moyen âge*, II, 346-347, Bruxelles, 1902. — J. F. OZERAY, *Histoire de la ville et du duché de Bouillon*, 278. — P. BONENFANT, *Le Duché de Lothier et marquisat de Flandre à la fin du XI^e s.*, 13 (*Atlas de géographie historique de la Belgique*, carte III, Bruxelles-Paris, 1932). — R. PETIT, *Inventaire...*, 7 et 19.

(5) Sur Herman d'Ename, mort sous l'habit monastique à Saint-Vanne (le 27 avril 1029), comme son frère Frédéric, comte de Verdun, en 1022, voir L. VAN DER KINDERE, *op. cit.*, II, 215-218 et 372.

(6) *M.G.H., DD, IV*, éd. BRESLAU, 221, n^o 16. — H. BLOCH, *Die älteren Urkunden des Klosters S. Vanne zu Verdun*, dans *Jahrbuch des Gesellschaft für Lothringische Geschichte und Altertumskunde*, X, 438.

(7) H. BLOCH, *op. cit.*, dans *Jahrbuch...*, XIV, 140-141.

(8) H. BLOCH, *op. cit.*, dans *Jahrbuch...*, XIV, 53 ; H. GOFFINET, *Munno et son prieuré*, dans *Annales Inst. Arch. Lux.*, XVIII, 209-210.

(9) H. BLOCH, *op. cit.*, dans *Jahrbuch...*, XIV, 58-59 et 62-68.

(10) A.P.M., n^o 2, R. PETIT, *Inv.*, reg. n^o 29, p. 98.

(11) *Chronicon Hugonis Monachi Verdunensis et Divionensis, abbatibus Flaviacensis*, lib. II, *M.G.H., SS*, VIII, 375.

Vanne, 176, rapporte, sans aucune référence, que le prieuré de Muno fut fondé en 945 « par Pétronille de Boccio, veuve de Rodulphe, comte de la Vielville » (1).

D'autre part, le continuateur de *l'Historia brevis episcoporum Verdunensium*, moine de Saint-Vanne, donc assez proche de l'événement, situe en l'année 990 la donation (2). Cette hypothèse est rejetée par HARTMUT MULLER (3) : en 990 vivait encore Godefroid dit « le Captif », († 1003), père d'Herman et il eut été impensable que les sources ne signalent pas son intervention.

Enfin d'après un mémoire rédigé pour appuyer les droits des jésuites en 1681, Herman d'Ename aurait donné dès 1005 à l'abbaye l'usufruit de sa terre de Muno, alors simple métairie, à la condition que les religieux viennent s'y installer (4).

Aucune de ces traditions ne peut trouver crédit devant les données certaines que nous procurent les sources diplomatiques :

1) on ne trouve encore aucune trace de Muno dans la charte de confirmation octroyée en 1015 par l'empereur Henri II à Saint-Vanne, alors que l'abbaye aurait eu tout intérêt à faire acter cette libéralité si elle avait eu lieu récemment.

2) le privilège de 1031 indique que le comte Herman l'a accordée « *in senectute* », donc peu avant 1029, date de son décès.

En résumé on doit admettre que la donation s'est effectuée entre 1015 et 1029.

La description du domaine concédé, reprise par les différentes sources de 1031 à 1079, est précise : quatre manses du fisc, habités par des serfs (*mancipii*), une église paroissiale — dont le vocable Saint-Martin est signe d'antiquité — un moulin, des prés et surtout une vaste forêt aux ressources considérables. Notons que d'autres propriétaires se partagent encore des alleux à Muno : une famille éponyme jouissant de la « *libertas* », bienfaitrice d'Orval (c. 1153/1173), un lignage chevaleresque de la Ferté (avant 1188) (5) et les comtes de Chiny, avant leur donation au prieuré de Sainte-Walburge (1097) (6), le Chapitre Notre-Dame d'Ivoix (7) jusqu'en 1321, la famille de Signy (8) jusqu'en 1305. Représentant un revenu non négligeable à proximité d'autres biens de Saint-Vanne (9), mais éloigné de l'abbaye verdunoise, le domaine de Muno était destiné à être administré par un établissement particulier. La première mention d'une maison (*domus nostra*) dirigée par un prévôt et dotée d'une chapelle conventuelle sous le patronat de Saint-Barthélemy, distincte de l'église paroissiale, apparaît (10) en 1188.

* * *

(1) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE VERDUN, manuscrit cité par H. GOFFINET, *Muno et son prieuré*, 10, cité ultérieurement par E. TANDEL, *Notice sur les hôtels de Ville, églises, abbayes, prieurés et ponts dans l'arrondissement d'Avlon-Virton*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XXXIX, 148, Arlon, 1904, et repris par J. B. KAISER, *Das Archidiakonat Longuyon am Anfange des 17 Jhs...*, I, 250, n° 5.

(2) *Herimannus tradidit beato Vitoni... Muno cum dimidio mosomensi mercatu* : MIGNE, *Patrologias latinae*, LXXXII, col. 523. — A. CALMET, *Histoire ecclésiastique et civile de la Lorraine*, II, preuves, XV, Nancy, 1745.

(3) H. MÜLLER, *Die Wallonischen Dekanate des Erzbistums Trier*, 41, Marburg, 1966.

(4) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, *Collection Lorraine*, CCXXIV, 95-97.

(5) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 2.

(6) H. GOFFINET, *Cartulaire de l'Abbaye d'Orval*, 4 ; n° II, 24 ; n° XVI, 52, n° XXX, Bruxelles, 1879.

(7) A.E.A., *Archives du Prieuré de Muno*, n° 274 et reg. 26, p. 96.

(8) R. PETIT, *Inv.*, reg. 18.

(9) A Margny depuis le milieu du XII^e s. : R. PETIT, *Inventaire...*, reg. 5, à Ysengiermont, en 1208 : R. PETIT, *Inventaire...*, reg. 4.

(10) R. PETIT, *Inv.*, reg. 1 et 2 : « *Donavit ecclesie Sancti Bartholomei de Musnow* », (Cart., f° 348 v°).

RICHER. Qualifié de « *prepositus* » dans les deux actes contemporains (1) de 1188, Richer, qui porte le même prénom que le 17^e abbé de Saint-Vanne (1178-1179) (2) dirige à Munno, une « maison » dont l'organisation paraît déjà bien constituée. Sur le plan religieux, l'existence d'un lieu de culte distinct de Saint-Martin, est déjà affirmée ; dans la fondation d'anniversaires qu'elle reçoit de la famille chevaleresque de la Ferté, nous voyons mentionner au pluriel des « frères » de la dite église (3).

Sur le plan économique, la maison exploite en faire-valoir direct sa réserve (*infra indominicatum culturam*) et développe celle-ci (4). La situation paraît prospère, à en juger par les achats (40 sous) et les dédommagements d'héritiers qu'elle consent dans les fondations pieuses (5).

THIERRY est le premier religieux à Munno portant le titre de *prior* (6), en 1208. Il est assisté d'un *socius*, le moine Lambert sans doute chargé spécialement de la gestion temporelle.

Les deux actes conservés pour 1208 se complètent : le prieur règle d'une part un litige qui l'opposait au chevalier Jean dit *Wareals*, au sujet d'une fondation en aumône de son aïeule Adélaïde : l'objet du différend, le revenu d'un muid perçu à Ysengiermont, est finalement restitué en entier au prieur, qui de son côté indemnise le chevalier (7). Aussitôt après, les biens de Saint-Vanne à Ysengiermont et à Cherves sont revendus à l'Abbaye d'Orval pour une rente de 12 « *franchars* » payable « *ecclesiae nostrae apud Moimou* » (8). Un tel échange est révélateur du désir de remédier à la dispersion des revenus et de les concentrer autour de l'établissement munaçois. Une autre tendance caractérise la politique économique du monastère : accroître et centraliser au prieuré la levée des dîmes, celles de la paroisse d'abord. En 1204, l'archidiacre Guillaume de Trèves autorise, en admettant l'insuffisance prétendue des ressources, l'incorporation de la cure de Munno au monastère (9).

La fréquence des actes qui sont relatifs aux dîmes — la totalité des chartes conservées entre 1206/1214 et 1255 (10) — témoigne de la volonté continue du monastère de s'assurer le contrôle de cette catégorie de revenus. Les dîmes de Margny (11) sont cédées en pleine propriété et à titre pieux à l'église de Saint-Vanne (12) par un chevalier prénommé Leudo et son épouse Ode (13), entre 1206 et 1214. Peu après, en 1221 et 1222, un conflit éclata au sujet d'un sixième de cette

(1) Dans le regeste n° 1 un « *Herbertus praepositus* » apparaît déjà en 1153 parmi les témoins de la donation de Sibille de Munno (H. GOFFINET, *Cartulaire d'Orval*, 24, n° XVI), mais le contexte ne permet pas de l'identifier comme étant un prédécesseur de Richer, il devrait normalement précéder dans l'énumération le clerc Richard le Mauvais.

(2) *Gallia Christiana*, XIII, 1297, Paris, 1874. — En 1188, selon la charte R. 1, l'abbé de Saint-Vanne est Thomas mais selon la *Gallia Christiana* XIII, 1298, son abbatiat aurait déjà pris fin en 1187.

(3) R. PETIT, *Inv.*, reg. 2. — Il est quasi certain que le moine Lambert, cité dans le regeste n° 1 fait déjà partie de cette Communauté munaçoise, plutôt que de Saint-Vanne. Nous le retrouvons en 1208 comme « *socius* » du prieur de Munno.

(4) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 1.

(5) Actes précités et R. PETIT, *Inv.*, Reg. 4 en 1208.

(6) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 4.

(7) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 4.

(8) H. GOFFINET, *Cartulaire d'Orval*, 150, n° CX.

(9) H. MÜLLER, *Die wallonischen Dekanate der Erzbistums Trier*, 42, en tire la conclusion que la charge du culte en incombe désormais au prieuré. Les rapports entre le prieur et le curé ou vicaire desservant Saint-Martin ne seront toutefois fixés qu'en 1305. — A.E.A., *Archives du prieuré de Munno*, Reg. 19, 92 et nos 229-231. — R. PETIT, *Inv.*, Reg. 3.

(10) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 5 à 12.

(11) France, département des Ardennes.

(12) La charte adressée par le doyen Gérard, d'Ivoix, à Louis de Hierges, abbé de Saint-Vanne, ne mentionne pas explicitement le nom de Munno, mais comme le cartulaire du prieuré contient quatre chartes consacrées à cette dime (R. PETIT, *Inv.*, Reg. 5 à 8), il est légitime d'admettre que le prieur intervenait dans la perception de ce revenu.

(13) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 5.

dîme, entre l'abbaye verdunoise et un autre chevalier, Henri de la Ferté, dont nous ne pouvons préciser la parenté avec les donateurs. L'affaire fut soumise à des arbitres ecclésiastiques, trois membres du Chapitre de Sainte-Marie-Madeleine de Verdun, qui obtinrent par l'excommunication le désistement du chevalier (1). Un autre arbitrage, confié au curé de Jamoigne, Albert et en deuxième ressort à deux chanoines d'Ivoix, permit au prieur de Muno de se voir confirmer la dîme d'Osnes (2) le 19 juin 1230 (3).

CONON. Cité le 31 décembre 1241 avec le simple titre de *monachus de Mouno* comme témoin dans une charte de l'abbaye d'Orval (4) et six ans plus tard comme « priours de Muinou », dans un acte d'août 1247 qu'il instrumente conjointement avec le prieur de Chiny (5), Conon réalise, cette fois par un achat important, au prix de 86 livres (6), l'acquisition des dîmes que possédait le seigneur d'Escombres (7) à Fontenoille, Mortehan et Sainte-Cécile, et qui dépendaient en fief de l'avoué de Chiny (avril 1243) (8).

Le prieuré reste attentif aux ressources nouvelles que peuvent lui procurer les dîmes dans les terres nouvellement défrichées.

On retrouve encore dans une copie du XVIII^e siècle la trace de la bulle d'Alexandre IV du 9 août 1255, autorisant l'abbaye de Saint-Vanne à percevoir les dîmes noales dans les paroisses où elle était déjà antérieurement décimatrice (9).

Les transformations du paysage rural et l'essor des cultures au XIII^e s. devaient certes remettre en question les délimitations des terres « dîmables ». En témoigne la sentence arbitrale d'août 1263 réglant un différend entre l'abbaye d'Orval, les prieurs de Chiny et de Muno et les autres patrons de Sainte-Cécile à propos de leurs parts respectives de dîme comprises entre les bornes de la « Nouvelle Conques » et celles de la « Vieille Conques » (10).

BAUDOT DE FAILLY administre le prieuré Saint-Barthélemy dans les dernières années du XIII^e siècle et au début du XIV^e s., avant de devenir à la mort de Hugues II de Reims (juillet 1303), le 30^e abbé de Saint-Vanne. Il mourut (11) peu après, le 20 avril 1305.

Pendant son séjour à Muno et ensuite pendant son court abbatiat, il veille à assurer les droits exclusifs du prieuré sur la très vaste forêt, qui pour l'essentiel était déjà comprise dans la donation d'Herman, et constituait l'une des sources les plus considérables du revenu (12). L'enjeu est tel que l'abbé de Saint-Vanne intervient personnellement dans le règlement des

(1) R. PETIT, *Inu.*, Reg. 6 à 8.

(2) France, département des Ardennes.

(3) R. PETIT, *Inu.*, Reg. 9.

(4) H. GOFFINET, *Cartulaire d'Orval...*, 271, n° CCXLIV.

(5) H. GOFFINET, *Cartulaire d'Orval...*, 301, n° CCLXXXVI « *Cuenos, priours de Muinou* ».

(6) L'enjeu du procès sur la dîme d'Osnes ne devait représenter qu'un capital de l'ordre de 10 livres au maximum (R. PETIT, *Inu.*, Reg. 9).

(7) Escombres et le Chenois. France, département des Ardennes.

(8) R. PETIT, *Inu.*, Reg. 10 et 11. — Les relations entre le prieuré de Muno et la famille seigneuriale d'Escombres apparaissent encore dans un accord réglant une question de formariage entre la seigneurie et le prieuré, 22 mai 1271 (R. PETIT, *Inu.*, Reg. 13). Le prieur n'est pas désigné nommément dans cet acte. — Fontenoille, prov. de Luxembourg, cant. de Florenville ; Mortehan, lieu-dit à Cugnon, prov. de Luxembourg, cant. de Paliseul ; Sainte-Cécile, prov. de Luxembourg, cant. de Florenville.

(9) R. PETIT, *Inu.*, Reg. 12. — A.E.A., *Archives du prieuré de Muno*, 230.

(10) H. GOFFINET, *Cartulaire d'Orval...*, 400, n° CCCLXXXII.

(11) *Gallia Christiana*, XIII, 1300. — Il est du reste cité comme défunt à la date du 10 octobre 1305 par le cartulaire de Muno (R. PETIT, *Inu.*, Reg. 18).

(12) Voir ci-dessous, sur l'importance économique de la forêt, le commentaire de la sentence du prévôt de Bouillon de 1313 (R. PETIT, *Inu.*, Reg. 21).

litiges qui se succèdent de 1302 à 1305 : les religieux entrent en effet en conflit successivement avec une Communauté usagère, celle de Pouru-Saint-Remy (1) qui étend ses prétentions sur le bois dit « Hamouson » (2) et sur celui de Muno : l'affaire est soumise à l'arbitrage du doyen d'Ivoix et de deux chevaliers de la région (3). Presque simultanément deux familles nobles vont se désister des droits que leurs ancêtres exerçaient à tort ou à raison dans la forêt : Othon de Florenville ou de Trazegnies (4), qui renonce, sans contrepartie apparente, à poursuivre ses revendications (5) ; d'autre part Isabelle de Signy (6) et son fils Raulin, finissent par abandonner également leurs prérogatives, mais au prix d'une longue négociation et d'un arbitrage assez onéreux pour l'abbaye (7). Baudot de Faily qui avait participé à ce dernier litige comme abbé de Saint-Vanne, n'en vit pas la conclusion.

THIBAUD DE BAZEILLES (8) succède à Baudot de Faily (9) en juillet 1303, est cité dans le cartulaire de Muno dès le 10 octobre 1305 (10), gère le prieuré jusqu'en 1318, année au cours de laquelle il accède lui-même à l'abbatit de Saint-Vanne, comme 33^e abbé et meurt peu après (11), le 20 mai 1319. Au début de son administration, il mène à bon terme l'œuvre entreprise par son prédécesseur dans le domaine forestier (12). Ensuite, il s'emploie à régler le contentieux qui l'oppose au desservant de l'église Saint-Martin, Pierre de Thonnelle, en obtenant le 17 octobre 1305 par une procédure d'arbitrage la totalité des dîmes grosses dans les terres appartenant au prieuré, à l'exception de Litansart et des propriétés qui seront acquises ultérieurement (13).

Caractéristique de cette période est le rassemblement des propriétés foncières du prieuré à l'intérieur du ban de Muno et l'organisation de ses différentes unités d'exploitation dans les zones de défrichement : les « waignages » de Litansart (14), de Péronsart, acquis de l'abbaye d'Orval, moyennant la renonciation à une rente de 12 franchars de seigle (15), le 2 juillet 1317, de Thibauchoche enfin à l'extrême nord du ban, dont le nom apparaît pour la première fois (16)

(1) France, dép. des Ardennes.

(2) Situé dans la commune de Pouru.

(3) Actes des 9 février et 8 avril 1302 (R. PETIT, *Inv.*, Reg. 14 et 15, 88-90). — Sur les affrontements qui opposent dans la seconde moitié du XIII^e s. et au début du XIV^e s. les seigneurs laïques ou ecclésiastiques et les Communautés villageoises dans la région, nous nous permettons de renvoyer à notre étude : R. PETIT, *la charte d'affranchissement de Florenville*, dans *Florenville — Exposition du 700^e anniversaire de l'affranchissement au droit de Beaumont, 1273-1973*, 58-59, Virton, 1973.

(4) Voir sur ce personnage, R. PETIT, *La charte d'affranchissement*, dans *Florenville...*, 47 et 59.

(5) R. PETIT, *Inv.*, 90, Reg. 16, 5 mai 1302.

(6) Signy-Montlibert est situé en France, dép. des Ardennes.

(7) Isabelle de Signy obtenait un dédommagement de 100 sous, mais cette somme couvrait l'ensemble de ses abandons au prieuré, comprenant également des terres et un pré : cfr R. PETIT, *Inv.*, 90-91, Reg. 17, acte du 16 octobre 1304, et Reg. 18, acte du 10 octobre 1305.

(8) Bazeilles, France, dép. des Ardennes.

(9) Lors de l'élection de celui-ci à l'abbatit de Saint-Vanne.

(10) A.E.A., *Archives du Prieuré de Muno*, cartulaire, f^o 355 v^o-356 v^o. — R. PETIT, *Inv.*, Reg. 18.

(11) « Theobaldus de Bazella, ex prioratu de Miniau ad ejus monasterii praefecturam evocatus an. 1318, decessit 1319, XII cal. junii » : *Gallia Christiana*, XIII, 1300. — Nous aborderons plus loin le problème que pose la mention d'un Thibaud de Bazeilles en 1321. À noter que la famille éponyme de Bazeilles figure parmi les hommes de fief du château de Bouillon à la même époque (R. PETIT, *Inv.*, Reg. 21, 5 octobre 1313).

(12) A.E.A., *Archives du Prieuré de Muno*, actes des 16 octobre 1304 et 10 octobre 1305 (Reg. 17 et 18).

(13) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 19. — Le contexte de la charte indique que la cense de Litansart correspond à une acquisition récente du prieuré.

(14) Cfr note précédente.

(15) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 22 et 23.

(16) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 22, 23 et 24.

en juillet 1317. L'achat réalisé entretemps, en 1310, des terres de Jacominet d'Ausamsaie, représente (1), à en juger par son prix, la moitié de la valeur de Péronsart (2).

C'est dans la même perspective d'investissements fonciers et d'une reconversion partielle des revenus provenant des dîmes, qu'il faut situer la reprise, consacrée en 1321, des possessions du Chapitre de la collégiale de Notre-Dame d'Ivoix à Muno (3).

Thibaud de Bazeilles s'efforce au cours des mêmes années de rendre le domaine monastique et le ban plus indépendants de la prévôté de Bouillon. Les relations entre les deux territoires, la dépendance originelle de Muno sur le plan judiciaire, les intérêts mêlés des communautés bouillonnaise et munaçoise dans la question des droits d'usage et notamment de la païsson constituent un problème historique complexe qui ne peut être étudié principalement — à part deux actes du XIV^e siècle (4) — que par une documentation tardive et manquant d'objectivité, puisqu'elle est rédigée à l'occasion des conflits de juridiction et de souveraineté du XVI^e au XVIII^e siècle (5).

La matière déborde au demeurant le cadre de cette notice. On peut néanmoins tenir pour acquis le droit de païsson que la Communauté bouillonnaise exerçait régulièrement dans le bois de Muno (6). Le prévôt Jean de Colonst dut y trouver un argument pour interdire les coupes et les ventes de bois que le prieur pratiquait sans son autorisation : en 1313, il prétendit interrompre l'exploitation forestière qui avait pris à Muno les dimensions d'un véritable commerce d'exportation et fit arrêter le trafic des bois par la Semois. La cour prévôtale, saisie du différend à la suite des plaintes de Thibaud de Bazeilles, rendit néanmoins justice à ce dernier dans un jugement (7) daté du 5 octobre 1313. Les prétentions du prévôt cédaient devant l'obligation qui lui était rappelée de protéger les droits du prieuré.

La politique visant à assurer l'autonomie du ban munaçois allait trouver désormais une base juridique dans la pratique des « sauvevements » sollicités et obtenus simultanément de plusieurs princes territoriaux, ce qui permettait d'éviter, en neutralisant leurs influences respectives, la présence envahissante et la domination assurée d'un seul seigneur laïc, nanti de l'avouerie (8).

Ainsi, le protectorat imposé par Bouillon (9) trouve son complément — ou son contrepoids — dans les sauvegardes accordées contre une redevance fixe par Édouard I^{er}, comte de Bar (10) en

(1) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 22, 23 et 24.

(2) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 20, 4 décembre 1310 ; 22 et 23.

(3) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 22, 23 et 26, 11 août 1321. — On notera cependant que par la suite le Chapitre d'Ivoix redeviendra un propriétaire foncier relativement important à Muno, puisque le cadastre de 1766 mentionne encore sa déclaration portant sur 20 journaux de terres arables et 13 journaux de prairies : A.E.A., *Cadastre de 1766*, n° 443, tab. 17.

(4) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 21 et 27.

(5) L'essentiel de la documentation munaçoise sur la question se trouve aux A.E.A., dans les *Archives du Prieuré de Muno*, nos 46 à 59. — À compléter bien entendu par les sources bouillonnaises et liégeoises d'une part et celles du Conseil de Luxembourg d'autre part (cfr Introduction).

(6) En 1612, la suppression de ce droit donnera lieu à un dédommagement de 2.500 florins dû par le seigneur de Muno à la Communauté de Bouillon : A.E.A., *Archives du prieuré de Muno*, n° 50, R. PETIT, *Inv.*, Reg. 70.

(7) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 21.

(8) R. PETIT, *Inv.*, p. 7.

(9) Selon un record de justice, le premier sauvevement aurait été payé par le prieuré au duc de Bouillon en 1220. J. NICOLAS, *La commune de Muno*, 191. — On n'en retrouve aucune trace cependant dans la documentation conservée.

(10) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 24. — Voir aussi les sauvegardes de Bar et de Lorraine prélevées jusqu'au XVII^e siècle (A.E.A., *Archives du Prieuré de Muno*, 14-17).

juillet 1317 et le 16 mai 1320, par Louis VI, comte de Chiny (1), plus tard par le roi de France en qualité de seigneur de Mouzon (2) et par les princes de Sedan (3).

Sur le plan judiciaire, Muno reste soumise à différents liens extérieurs. Envers le prévôt de Bouillon (4) d'abord, qui apporte notamment le concours du bras séculier à l'exercice de la justice criminelle. Jusqu'au XVI^e siècle, le prieur, détenant la haute justice et le droit de grâce, devait toutefois s'en remettre, à cause de son état ecclésiastique, au prévôt de Bouillon pour exécuter les condamnés (5).

Par ailleurs, dans l'acte précité du 10 octobre 1305, Thibaud de Bazeilles traitant avec Isabelle de Signy, s'engageait à se soumettre en cas de contestation ultérieure, à la juridiction du comte de Chiny (6). La proximité d'Ivoix pouvait expliquer la tendance à recourir à l'autorité des « *wardours* » du scel de la prévôté. Enfin il importe de rappeler ici, sans qu'on puisse en établir l'origine dans le temps, l'existence à Muno d'un domaine foncier important, les « Terres le Comte », soumises à une justice particulière dépendant du seigneur de Herbeumont (7).

A ces limites près, la cour du maire et des échevins, déjà connue dès 1243 (8), s'affirme comme un instrument efficace du pouvoir seigneurial que s'arrogent les prieurs (9).

L'acte d'échange conclu le 11 août 1321 avec le Chapitre d'Ivoix, mentionne encore Thibaud de Bazeilles comme le prieur de Muno (10), ce qui est en contradiction avec les données chronologiques de la *Gallia Christiana*. Le texte de la charte ne fait aucune allusion au décès du prieur (11), l'*instrumentum* ne paraît pas se présenter comme la consignation tardive d'un accord.

Dès lors faut-il prendre en considération l'hypothèse d'un successeur homonyme, proche parent de Thibaud de Bazeilles, tout comme l'était son neveu Erard de Bazeilles, qui lui avait succédé à l'abbatiate de Saint-Vanne, pour une période de trente années (12)? Le même prieur Thibaut serait dans ce cas identifié avec le prédécesseur — également dénommé Thibaut — de Gérard de Pont-à-Mousson (13). C'est à cette époque qu'il faut signaler un acte révélateur

(1) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 25, voir également A.E.A., *Archives du Prieuré de Muno*, 18.

(2) A.E.A., *Archives du Prieuré de Muno*, 20.

(3) A.E.A., *Archives du Prieuré de Muno*, 23. — Muno faisait partie des neuf villages « *rapatis* », c'est-à-dire ravaillés et protégés par Sedan en temps de guerre, moyennant une redevance de 2 quartels d'avoine par habitant : P. CONGAR, J. LÉCAILLON et J. ROUSSEAU, *Sedan et le Pays sédanais — Vingt siècles d'histoire*, 342-343. Paris, 1969.

(4) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 27.

(5) Selon la déclaration du prieur Michel de Semeries en 1533 : A.E.A., *Archives du Prieuré de Muno*, registre n° 290, éditée erronément sous le millésime 1553 par J. NICOLAS, *Le droit coutumier de la seigneurie de Muno*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, L, 130-131, Arlon, 1919 ; reprise dans le Grand Record du 12 mai 1605 : J. NICOLAS, *La commune de Muno*, 352, cette affirmation est aussitôt démentie par la justice de Muno quelques semaines plus tard le 23 août : A.E.A., *Archives du Prieuré de Muno*, n° 90. — Cfr R. PETIT, *La réglementation de la procédure civile dans la Terre de Muno au début du dix-septième siècle...*, dans *Bulletin de la Commission royale des anciennes lois et ordonnances de Belgique*, XXI, 251, nos 7 et 8.

(6) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 18.

(7) R. PETIT, *Note sur la Commune de Muno*, dans *Inv.*, 41.

(8) *Villicus et scabini*. R. PETIT, *Inv.*, Reg. 10.

(9) La charte de sauvement du Comte de Bar précise que la redevance doit être payée « par l'enseignement de la justice le dessusdit prieur... » : A.E.A., *Archives du Prieuré de Muno*, cartulaire de Muno, f°s 359v^o-360.

(10) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 26.

(11) « ... avons fait eschange et permutacion des chozes que sunt cy après dénomées en ces présentes lettres à honorable homme et honneste mon seigneur Tiebault de Bezailles priours de la prioleit de Munon... c'est ascavoir que li priours desor nommeis aierat et tenrat... » : A.E.A., *Archives du Prieuré de Muno*, cartulaire de Muno, f° 361v^o.

(12) « XXXIV. Erardus de Bazella, Theobaldi nepos cui successit an 1319 : + XV cal. Februarii anno 1349 » : *Gallia Christiana*, XIII, 1300.

(13) ARCH. VAT., *Reg. Avin.*, 136 f. 502, cité par H. V. SAUERLAND, *Urkunden und Regesten zur Geschichte der Rheinlande aus dem Vatikanischen Archiv*, IV, 160, n° 423.

de l'évolution de la Communauté de Muno : celle-ci, constituée juridiquement d'une assemblée de bourgeois traite par voie d'accord en 1341, avec les bourgeois de Bouillon et se libère d'une redevance annuelle qu'elle devait leur payer annuellement (1). Il s'agit d'un nouveau progrès dans l'autonomie de la seigneurie, et en même temps, de la première mention de bourgeois à Muno (2).

GÉRARD PAILLUET apparaît comme prieur de Muno le 5 juin 1346, dans la seule charte qui nous soit conservée en original pour la période médiévale (3).

Le document témoigne de la prospérité atteinte par le prieuré mais en même temps du relâchement de la discipline conventuelle, puisque le prieur cherchant à acquérir comme les établissements monastiques plus considérables, un « refuge » dans la ville d'Ivoix, jette son dévolu sur la maison de Thomassin de la Halle, l'un des bourgeois les plus importants de la cité (4).

Gérard Pailluet doit être identifié avec Gérard de Pont-à-Mousson qui reçut la confirmation de sa charge, du Pape Innocent VI par un bref du 18 juillet 1357, alors qu'il exerçait ses fonctions *pacifice et quiete* depuis un délai supérieur à six années (5).

La documentation s'arrête à ce prieur et fait totalement défaut pour la période qui s'étend du milieu du XIV^e siècle à 1500.

NICOLAS LIBOURELLE, est mentionné comme religieux bénédictin et prieur de Muno, dans un acte du 21 septembre 1500, qui sanctionne la répartition des dîmes de Wez (6) et d'Osnes (7) entre le Chapitre d'Ivoix, le prieuré de Muno et le desservant de Wez (8). Selon J. Nicolas, l'administration de Nicolas Libourelle aurait été suivie, pour une brève durée, par celle de dom Moufflin (9).

NICOLAS GOBERTI, chanoine de la cathédrale de Verdun, évêque de Panade, suffragant de l'évêque de Verdun, reçut (10) en vertu d'une bulle de Jules II du 13 octobre 1508, la commende du prieuré de Muno. Il reçoit du même Jules II la commende de l'abbaye de Saint-Vanne, le 16 juillet (11).

JEAN DE BOSSU dit DE MESSINCOURT (12), religieux de Saint-Vanne, prieur de Muno, apparaît dans un acte du 11 novembre 1519, émané de l'abbé Nicolas Goberti, lequel

(1) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 27, 29 octobre 1341.

(2) Jusqu'en 1317, les sources font état uniquement des « serfs du prieuré » (R. PETIT, *Inv.*, Reg. 24) ou encore, en 1320, des « manants » (R. PETIT, *Inv.*, Reg. 25). — On ne possède pas de trace d'une charte d'affranchissement pour Muno.

(3) A.E.A., *Archives du Prieuré de Muno*, n° 275 (R. PETIT, *Inv.*, Reg. 28) ; la charte n'est pas reproduite dans le cartulaire, une mention dorsale de la fin du XVI^e siècle indique « non inserandum registro ».

(4) « *Wardeur* » du scel de la prévôté, décédé à l'époque de la charte.

(5) U. BERLIÈRE, *Suppliques d'Innocent VI (1352-1362)*, dans *Analecta Vaticano Belgica*, V, 379, n° 904, Bruxelles-Rome-Paris, 1911.

(6) Wez France, dép. des Ardennes.

(7) Osnes France, dép. des Ardennes.

(8) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 30. — A.E.L., *Jésuites Wallons*, cart. n° 3, f° 37.

(9) J. NICOLAS, *La Commune de Muno*, 194, sans référence aux sources, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XLIX.

(10) A.E.A., *Archives du Prieuré de Muno*, n° 4 (R. PETIT, *Inv.*, Reg. 32).

(11) *Gallia Christiana*, XIII, Col. 1303. L'abbé commendataire mourut le 5 septembre 1543 (*ibid.*).

(12) Messincourt France, dép. des Ardennes.

s'adresse au prévôt de Bouillon pour lui communiquer la plainte de son prieur au sujet des dégâts causés par les habitants de Bouillon dans la forêt munaçoise. L'évêque rappelle au prévôt son devoir de protéger les droits du prieuré en vertu de l'accord passé anciennement entre Jean de Colosta et Thibaud de Bazeilles (1). Jean de Bossu mourut, sans doute vers 1524 (2).

Depuis cette époque, le prieuré, qui a perdu tout caractère conventuel, cesse de dépendre en fait, puis en droit, de l'abbaye de Saint-Vanne. Sa situation stratégique le désigne aux ambitions territoriales du gouvernement de Charles-Quint, au moment où celui-ci vise systématiquement à s'assurer le contrôle de la vallée mosane.

Dans le même temps que le pays liégeois renonce à sa neutralité, les terres franches échelonnées à la frontière occidentale du Luxembourg sont menacées par des tentatives répétées d'incorporation aux Pays-Bas. Au prieuré de Munro, l'empereur, s'appuyant sur l'indult pontifical, veut imposer ses propres candidats contre ceux que l'abbaye de Saint-Vanne, tombée en commende, essaye de placer. Dès lors, les prétendants vont surgir de tous côtés, les uns soutenus par le Conseil de Luxembourg, les autres par l'évêque de Liège ou par le monastère verdunois. Leurs différends se prolongent au grand dam de la seigneurie, jusqu'à la fin du XVI^e siècle.

Il n'est plus possible dans ces conditions de consacrer une notice particulière à chacun des prieurs, simples prétendants ou résidents effectifs, mais il s'impose de résumer, dans l'ordre chronologique, les événements qui affectent la vie du prieuré jusqu'à son incorporation au collège des jésuites de Liège (3).

En 1524, Charles-Quint nomma un prêtre séculier du diocèse de Liège, MICHEL DE SÉMERIES, à la tête du prieuré. Cette nomination entraîna un différend entre l'abbé de Saint-Vanne, Nicolas Goberti et la créature de l'empereur (4). L'abbé de Saint-Vanne envoya, vainement, un de ses religieux plaider la cause de l'abbaye devant les conseils de Malines et Luxembourg ainsi que devant la gouvernante des Pays-Bas (5).

Il tenta, sans plus de succès, d'imposer à Munro deux prieurs nommés par la Communauté monastique verdunoise à savoir Jean de Géroncourt (6) ou Gironcourt, nommé le 21 août 1525 (7), puis Jean de Vado (8). Ces deux personnages sont défunts en 1536.

Au cours de l'hiver 1532, le prieuré de Munro fut le théâtre d'une affaire assez rocambolesque.

Le bruit ayant couru que Michel de Sémeries était décédé, l'abbé de Saint-Vanne nomma à la tête du prieuré de Munro, dom Pierre Baugnet. Ce dernier avait déjà fait hommage et promis d'acquitter les « reprises » du prieuré devant la cour de Bouillon, lorsque Michel de Sémeries reparut. Sa dette, dont un Munaçois du nom de Richier s'était porté garant, n'ayant pas été

(1) A.E.A., *Archives du Prieuré de Munro*, cartulaire f^{os} 363 v^o-364 v^o (R. PETIT, *Inv.*, Reg. 31) ; *Archives du Conseil de Luxembourg*, aff. pol. et adm., Munro, I. — A.E.L., *Jésuites wallons*, cart. n^o 3, f^{os} 17 et 18. — H. GOFFINET, *Munro et son prieuré*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XVIII, 18.

(2) Il est encore cité par le conseil de Luxembourg pour comparaître le 16 octobre 1524, mais dès cette époque l'abbaye de Saint-Vanne se fait représenter par J. de Géroncourt : A.E.A., *Archives du Prieuré de Munro*, 3.

(3) J. NICOLAS, *La Commune de Munro*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XLIX, 195-205. P. HARSIN, *Le règne d'Erard de La March (1505-1538). Études critiques sur l'histoire de la principauté de Liège, 1477-1795*, II, 325 et sv., Liège, 1955. R. PETIT, *Inv.*, 8-9. — R. PETIT, *Note sur la Commune de Munro*, 38-39.

(4) A.E.A., *Archives du Prieuré de Munro*, n^o 3.

(5) H. GOFFINET, *Munro et son prieuré*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XVIII, 19.

(6) A.E.A., *Archives du prieuré de Munro*, n^o 3, « Mémoire pour Messire J. de Gyroncourt et autres procureurs de Monseigneur de Saint-Vanne pour poursuyr la cause du prieuré de Munro à l'encontre de M. Charles (sic) de Sémeries... ».

(7) R. PETIT, *Inv.*, Reg. n^o 32, 100 et 101 et cité dans la bulle de Paul III de 1536.

(8) Cité dans la bulle de Paul III de 1536, H. GOFFINET, *Munro et son prieuré*, 212-213, P.J. n^o 5.

versée, le prévôt de Bouillon fit saisir les biens du dit Richier, qui aussitôt porta plainte auprès de la prévôté d'Ivoix. A la demande de l'abbé de Saint-Vanne, Charles-Quint intervint et pria le prévôt d'Ivoix de ne pas saisir les biens du prieuré, le litige étant porté devant son Conseil de Luxembourg (1).

Le 12 mars 1532, un envoyé du Grand Conseil de Malines notifia aux intéressés les instructions contenues dans des lettres patentes du 25 février précédent (2).

En 1536, le pape Paul III, à la requête de l'abbaye de Saint-Vanne nomma à Muno un prieur concurrent de Michel de Sémeries, **GUILLAUME DE POUILLY** (3).

Le 29 mai 1538, le gouverneur du Mouzon renouvela la sauvegarde que les seigneurs de Mouzon avaient conférée à la population de Muno (4). Celle-ci ne manqua jamais de puissantes protections et des avantages qui en découlaient. Ainsi, contre paiement annuel d'un droit de sauvement, chaque Munaçois fut assuré, en 1542, de bénéficier de la protection du roi de France, par le truchement de la prévôté d'Ivoix, et de pouvoir circuler et commercer librement sur le territoire de la dite prévôté (5).

La possession du prieuré de Muno attisait les convoitises. En 1545, approuvé en cela par le pape Paul III, un chanoine de l'église de Liège, familier du prince-évêque, Lambert d'Heure, annexa Muno à son profit. Il maintint Michel de Sémeries en poste mais s'attribua une rente annuelle de 50 ducats d'or (6).

Malgré sa neutralité définie par les diverses sauvegardes, Muno ne fut pas épargné par la guerre entre la France et l'empereur.

Des soldats pillèrent le village. Les habitants, affolés, écrivirent au roi pour lui demander de donner ordre que les soldats sursoient au partage du butin, jusqu'à ce que l'affaire soit tranchée par le Conseil d'Etat. En vain, le colonel Carondelet fit distribuer le produit des pillages, arguant de l'appartenance de Muno au duché de Bouillon.

Les Munaçois s'adressèrent alors au gouverneur, le comte de Mansfeld et le prièrent de renouveler leur neutralité. Pour ce faire, ils envoyèrent une liasse de pièces justificatives, notamment les sauvegardes des comtes de Bar et de Chiny.

Quant au roi, il examina le témoignage des plus vieux Munaçois et pria Mansfeld de ne pas laisser traîner l'affaire (7). La guerre eut pour effet de mettre Michel de Sémeries dans l'impossibilité de payer sa rente à **LAMBERT D'HEURE**. Ce dernier reçut l'autorisation du pape Paul IV (26 mai 1555) de prendre possession du prieuré. Il y entra (8) le 11 octobre 1559.

Le nouveau prieur paraît s'être plus préoccupé que ses prédécesseurs d'assumer correctement la gestion économique de son établissement. Entre 1559 et 1566, nous le voyons par trois fois arrenter des biens du prieuré (9), recensés dans un récent record (10) de 1563 et en céder d'autres à bail (11).

(1) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 34 ; *Cons. de Luxembourg*, Muno, I. — A.E.L., *Jésuites Wallons*, cartulaire n° 3, f°s 14-15.

(2) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Muno I, liasse I.

(3) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Muno I, liasse I, 1 copie de la lettre de nomination et H. GOFFINET, *Muno et son prieuré*, 212-213, P.J. n° 5.

(4) R. PETIT, *Inv.*, Reg. n° 36. — A.E.L., *Jésuites Wallons*, cartulaire, f°s 41-43.

(5) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 37. — A.E.L., *Jésuites Wallons*, cartulaire, f° 43.

(6) H. GOFFINET, *Muno et son prieuré*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XVIII, 21.

(7) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Muno I, 1^{re} liasse, carnet de 17 f°s non paginés, intitulé « Munos », daté d'entre avril et octobre 1558.

(8) H. GOFFINET, *Muno et son prieuré*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XVIII, 22.

(9) R. PETIT, *Inv.*, Reg. n° 40, 41, 42.

(10) R. PETIT, *Inv.*, Reg. p. 35.

(11) A.E.L., *Cathédrale Saint-Lambert*, cartulaire n° 55, f°s 1 à 4 v°.

A la mort de Michel de Semeries (1559), le cardinal Charles de Lorraine, évêque de Verdun et abbé commendataire de Saint-Vanne, usa de ses prérogatives et nomma JEAN DU HAUTOY, prieur de Munno. Lambert d'Heure réagit et fit mille tracasseries au nouvel élu. A telle enseigne que l'abbé de Saint-Vanne pria le Conseil de Luxembourg de veiller à ce que Jean du Hautoy entrât effectivement en fonction (1) le 21 mars 1561. Le 27 juin suivant, Marguerite de Parme transmettait au Conseil de Luxembourg la lettre reçue par elle de son cousin l'évêque de Liège, à propos de la plainte déposée par Verdun contre son chanoine. L'évêque prétendait être dans son bon droit, en tant que duc de Bouillon. La gouvernante des Pays-Bas priait son Conseil de Luxembourg de faire enquête au plus tôt (2).

Le 10 août 1561, nouvelle lettre de Marguerite de Parme au Conseil de Luxembourg pour exiger la poursuite d'une enquête sérieuse (3). Le 20 août 1561, le prince évêque de Liège se plaint de ce que sa juridiction de Munno était amoindrie par les rapines ordonnées par le prévôt d'Ivoix (4). On relève le 28 août 1561, une lettre de la gouvernante au Conseil de Luxembourg à propos des plaintes de l'évêque de Liège contre le prévôt d'Ivoix, qui, avait fait saisir les bêtes munaçoises qui paissaient sur les terres du Chapitre de Notre-Dame (5). On note encore le 27 novembre 1561, une lettre du prince évêque au Conseil de Luxembourg, le priant de surseoir à toute action contre Lambert d'Heure, avant d'avoir reçu ordre de poursuivre de la Régente (6).

Le 12 décembre 1561, Marguerite de Parme écrit à l'évêque de Liège pour lui garantir que l'affaire se déroulera à sa satisfaction, Jean du Hautoy venant d'être «ajourné» (7).

L'évêque de Liège triomphait et ce, malgré la série de preuves accumulées contre sa soi-disant souveraineté, dont les plus souvent évoquées étaient :

1) la donation d'Herman d'Éname à l'abbaye de Saint-Vanne « III^{es} ans devant ceulx de Liège acharterent le chateau de Bouillon ».

2) les liens de Munno avec le comté de Chiny (cfr la sauvegarde de 1320) ;

3) les fiefs des sires de Herbeumont à Munno également dans la mouvance de Chiny ;

4) le fait pour Munno d'avoir souvent été épargné par la guerre, alors que Bouillon ne l'était pas (8). Ainsi, la souveraineté de l'évêque de Liège n'apparaissait pas comme éclatante au Conseil de Luxembourg qui ouvrit une enquête et chargea le conseiller Philippe Chardel d'interroger la population sur ce point (9).

Douze personnes convoquées à Ivoix le 28 juillet de la même année déposèrent en qualité de témoins. Entretemps, Lambert d'Heure continuait à percevoir le plus clair des revenus de Munno, « ne cessant de couper et de gâter le bois » (10).

Le prince-évêque de Liège, Gérard de Groesbeck, loin d'abdiquer ses prétendus droits sur le prieuré de Munno, désirait faire entrer celui-ci dans la mense épiscopale. Pour ce faire, il passa un contrat avec Lambert d'Heure qui, moyennant une pension de 200 florins, acceptait

(1) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Munno I, liasse 1, 2 copies.

(2) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Munno 1, liasse 1, original.

(3) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Munno I, l. I, original.

(4) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Munno I, l. I, original.

(5) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Munno I, l. I, copie.

(6) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Munno I, liasse I, original.

(7) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Munno I, liasse I, copie.

(8) A.E.L., *Jésuites Wallons*, liasse 43, carnet intitulé : « Histoire ou instruction de l'origine du prioré de Munaut. »

(9) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Munno I, 1^{re} liasse, acte sur parchemin, 12 février 1562.

(10) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, Reg. 347, f^o 84, lettre du Conseil de Luxembourg à Marguerite de Parme, 20 avril 1562.

d'abandonner ses prérogatives à son supérieur. Jean de Vonck, chanoine de Maastricht et Denis Millen étaient chargés de présenter au pape (1) la résignation de Lambert d'Heure (18 mars 1566). La Curie romaine rejeta le document en question (2).

Le 29 octobre 1569, faisant preuve de grande intégrité ou d'un volte-face politique, Lambert d'Heure se plaignit au Conseil de Luxembourg des entreprises frauduleuses des Bouillonais sur le ban de Muno, où ils levaient indûment des taxes sur les boissons et faisaient emprisonner bourgeois et officiers seigneuriaux (3).

La chose n'échappa pas à Jean du Hautoy, qui, par une politique inverse, assura la Cour de Bouillon qu'il en était le fidèle vassal et s'engagea à payer le 7^e denier pour son dénombrement et son droit de vendition (4). Aussitôt, le prévôt de Bouillon fit mettre le prieuré sous séquestre et du Hautoy, craignant la réaction de Lambert d'Heure, se hâta de résilier ses fonctions aux mains d'un clerc du diocèse de Soissons, Simon de Locquin (5).

Lambert d'Heure traduisit son nouvel adversaire devant le tribunal de l'archevêque de Trèves. Le 6 juin 1572, l'official de Trèves, Jean Romerus, ayant jugé opportune l'intervention de Jean du Hautoy en faveur de Simon du Locquin, assura à ce dernier la possession du prieuré (6). Furieux, Lambert d'Heure fit appel à la garnison de Bouillon qui pilla les récoltes et fortifia le prieuré, qu'elle occupa. Simon du Locquin, maître d'hôtel de Jeanne d'El, dame douairière de Louppy, s'installa au prieuré de Muno, rejoint en ce lieu par la dite dame et une troupe d'arbalétriers, au début de juillet 1572.

Ces soldats causèrent grands dommages au village et aux bâtiments du prieuré (7). Le prince-évêque chargea son officier de Bouillon d'armer un régiment de 120 hommes, qui firent déguerpir la dame et ses arquebusiers. Vingt hommes furent laissés en garnison, vingt soldats qui, par désaveu tiraient les poules des villageois et saccageaient la forêt (8).

Simon du Locquin avait disparu en compagnie de la dame de Louppy. Jean du Hautoy écrivit alors au roi pour l'avertir qu'en dépit de la décision de l'official de Trèves, il n'était plus en possession du prieuré. Le roi souscrivit à sa demande et pria le comte de Mansfeld (9), ainsi que le Conseil de Luxembourg (10) de lui donner satisfaction.

Du priorat de **SIMON DU LOCQUIN** subsiste un acte original sur parchemin, par lequel le prieur de Muno présentait à l'archidiacre de Longuyon le nouveau curé de la paroisse Saint-Martin de Muno, Laurent Lambert, prêtre du diocèse de Trèves (11). Simon du Loquin conservera une pension de 600 fr. prélevée sur les revenus du prieuré ; elle sera abolie par décision pontificale le 1^{er} juillet 1578 (12).

(1) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Muno I, liasse 1, copie.

(2) H. GOFFINET, *Muno et son prieuré*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XVIII, 31.

(3) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Muno I, liasse 1, original.

(4) 19 août 1570 : H. GOFFINET, *Muno et son prieuré*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XVIII, 32.

(5) 29 novembre 1570 : H. GOFFINET, *Muno et son prieuré*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XVIII, 32.

(6) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Muno I, 1^{re} liasse, copie.

(7) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Muno I, liasse 1, acte du 1^{er} décembre 1572 qui rend compte des témoignages des Munaçois devant le représentant du Conseil de Luxembourg, au sujet des dégâts commis par la troupe.

(8) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Muno I, liasse 1, carnet de 11 feuillets.

(9) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Muno I, liasse 1, copie — 3 oct. 1572.

(10) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Muno I, liasse 1, original scellé, 28 oct. 1572.

(11) TRIER BISTUMSARCHIV, *Abt* 33, n° 667 — 21 juin 1572, original portant la signature de Maître Simon du Loquin « prior prioratus Sancti Bartholomei de Musnault ».

(12) A.E.A., *Archives des Terres Wallonnes des Princes de Loewenstein*, 1^{re} partie, 360.

Le 19 février 1574, l'abbé de Saint-Vanne nommait prieur de Muno, dom NICOLAS DE WATRY ou de WITRY (1). Quant à la dame de Louppy, elle monnaya la résignation de son maître d'hôtel à Henri de la Marck, seigneur de Sedan, qui installa au prieuré Jean d'Ambly le 24 mars 1574 (2).

Depuis l'été de 1572, le prieuré se trouvait en fait séquestré par l'évêque Gérard de Groesbeck. Celui-ci poursuivait un programme à long terme, qui devait à la fois servir les intérêts de la principauté liégeoise et permettre de financer l'établissement à Liège, d'un collège des jésuites, auquel seraient affectés les revenus des prieurés de Muno et de Saint-Séverin en Condroz (3).

L'évêque envoya à Rome son archidiacre Liévin Torrentius, tout dévoué aux jésuites, pour mener cette négociation à bon terme. Le 23 mai 1574, le pape Grégoire XIII agréa sa pétition et admit que le prieuré de Muno soit détaché de la mense et de la juridiction épiscopale, à laquelle il était soumis (4) depuis 1572, pour être incorporé au futur collège que l'évêque se proposait de créer (5).

La bulle pontificale contenait un élément d'invalidation puisqu'elle situait erronément Muno dans le diocèse de Liège. Il fallut donc que Grégoire XIII renouvela l'incorporation du prieuré au collège des jésuites, en dérogeant à tout droit éventuel de l'évêché de Trèves, dans une nouvelle bulle (6) datée du 1^{er} septembre 1575.

Dès que l'évêque reçut les premières bulles, il essaya de négocier avec le provincial des jésuites pour tenter de conserver la juridiction temporelle sur le prieuré et entreprit de faire exploiter la forêt à son propre bénéfice, de même que les fours banaux, les moulins, le produit des rentes, etc. qu'il jugeait dépendre de sa juridiction. Ce n'est qu'au début de juillet 1578 qu'il remit enfin les bulles aux jésuites (7).

Le 15 juillet de cette année, le maire de Muno comparaisant comme « facteur, procureur et receveur » des jésuites, fit relief, à la cour de Bouillon, du prieuré et en requit la possession (8). Le lendemain, le prévôt rendit cette possession effective (9). Ce ne fut toutefois que le 6 novembre que le père Jean de Saive, de la Compagnie de Jésus, agissant par procuration de Maître Nicolas Minutius, recteur du collège de Liège, vint à Muno et « par l'attouchement symbolique des quatre coins de l'autel de l'église du prieuré Saint-Barthélemy, reçut l'établissement » (10).

Lambert d'Heure mourut le 31 août 1579. L'abbé commendataire de Saint-Vanne, Nicolas Bousmard, jugea le poste vacant et y désigna, le prieur de l'abbaye de Munster à Luxembourg.

(1) H. GOFFINET, *Muno et son prieuré*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XVIII, 37.

(2) H. GOFFINET, *Muno et son prieuré*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XVIII, 36.

(3) Outre la bibliographie consacrée spécialement à l'histoire de Muno, on consultera A. PONCELET, *Histoire de la Compagnie de Jésus dans les anciens Pays-Bas*, I, 205-208, Bruxelles, 1927, et L. HALKIN, *Les origines du Collège des Jésuites et du Séminaire de Liège*, dans *Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois*, LI, 83-191, Liège, 1926.

(4) La seigneurie de Muno était administrée depuis cette date comme une annexe du duché de Bouillon. Le prince-évêque se substituant au prieur, avait fait remplacer l'ancienne haute cour de justice par une basse et moyenne justice, dépendant pour le criminel de la Cour de Bouillon depuis 1574 jusqu'en 1580. (R. PETIT, *Note sur la Commune de Muno*, 40). — En janvier 1576, 49 habitants de la seigneurie déclaraient sous serment que l'évêque de Liège possédait certains droits sur Muno : H. GOFFINET, *Muno et son prieuré*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XVIII, 42-43.

(5) Bulle vidimée le 26 juin 1578 : R. PETIT, *Inv.*, Reg. 44 et 48. — A.E.L., *Jésuites wallons*, cartulaire n° 3, f°s 3 et sv. On trouve également une copie de ce document dans A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Muno, 1. I.

(6) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 45. — A.E.L., *Jésuites wallons*, cartulaire n° 3, f°s 5 à 7.

(7) A. PONCELET, *Histoire de la Compagnie de Jésus...*, 207.

(8) Jusqu'à ce moment, le capitaine-prévôt de Bouillon en interdisait l'accès aux jésuites, en se réclamant des ordres de l'évêque : A. PONCELET, *Histoire de la Compagnie de Jésus...*, 207.

(9) H. GOFFINET, *Muno et son prieuré*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XVIII, 44.

(10) A.E.A., *Archives du prieuré de Muno*, cartulaire, f°s 343-344. (R. PETIT, *Inv.*, Reg. 49) ; *Conseil de Luxembourg*, Muno, liasse 1. — A.E.L., *Jésuites Wallons*, cartulaire, f°s 11-12.

BENOIT DE MARCHE. L'abbé de Saint-Vanne se rendant compte que la tâche de s'imposer à Muno ne serait pas aisée pour dom Benoît, pria le Conseil du Roi de s'occuper de l'affaire. Aussi, par un acte scellé du 26 octobre 1579, le dit Conseil s'informa auprès du Conseil de Luxembourg de la personnalité du nouveau prieur (1).

Le Conseil de Luxembourg appuya la position de dom Benoît et en juillet 1580, envoya un huissier à Muno pour enjoindre aux habitants d'obéir à leur prieur. Ceux-ci répondirent par une fin de non-recevoir, ce qui décida Charles de Mansfeld, fils du gouverneur de Luxembourg à prendre la tête d'une troupe qui s'établit en garnison à Muno (2).

Les soldats luxembourgeois s'installèrent dans une forteresse (3) jusqu'en 1587.

Le 5 novembre 1580, l'abbé de Saint-Vanne écrivit au gouverneur général Alexandre Farnèse pour le supplier d'appuyer la nomination et la prise de possession du prieuré de Muno par dom Benoît de Marche et de s'opposer à l'incorporation du prieuré au collège des jésuites. Il écrivit le même jour une lettre de teneur identique au Conseil de Luxembourg (4).

Il avait été précédé dans sa démarche par le prince-évêque de Liège, Ernest de Bavière, qui, invoquant sa souveraineté sur Muno, avait adressé une supplique parallèle au duc de Parme. Les archives du Conseil de Luxembourg contiennent une grosse liasse de titres étayant le bien-fondé des revendications liégeoises sur Muno (5). Le duc donna satisfaction à l'évêque de Liège et chargea le conseiller royal, Jean de Sorbey, de se rendre à Muno et de mettre le séquestre sur les biens du prieuré. Le sire de Sorbey était prié de nommer divers séquestrateurs, notamment le maire de Muno, et de les commettre au gouvernement (6) des rentes et dîmes de tout le ban (5 novembre 1580).

Jean l'Écamoussier, sire de Sorbey, fut également chargé d'enquêter sur le problème de la juridiction du ban et prieuré de Muno (7). La mise sous séquestre des biens du prieuré n'arrangeait guère les Munaçois. Le 14 mars 1581, le prévôt de Herbeumont, Lardenois de Ville, présentait au sire de Sorbey une requête des gens de Muno. Ceux-ci demandaient, le 14 mars 1581 de pouvoir continuer à ensemer et labourer la cense du prieuré et de pouvoir « charrier » les bois abattus, en train de pourrir dans la forêt (8).

A son tour, le curé de la paroisse se plaignit au Conseil de Luxembourg de ne plus jouir du tiers des dîmes qui lui revenait. Il menaçait le 13 avril 1581 de négliger le service divin si ce tiers ne lui était pas payé (9). Eu égard à ces plaintes, le sire de Sorbey donna l'ordre au prévôt de Herbeumont, le 12 novembre 1581, d'assurer un embryon de gestion au prieuré et de s'occuper d'envoyer flotter jusqu'à la Meuse les bois de la forêt de Muno, dont une partie était empilée dans un pré proche de la Semois (10).

Pendant trois ans, le sire de Sorbey fit enquête pour le compte du Conseil de Luxembourg. Il fut impossible de démêler l'épineuse question de la souveraineté de Muno, qui opposait le roi et le prince-évêque de Liège. Par contre, par décision du Conseil privé du roi, le 28 novembre 1583 le séquestre du prieuré fut provisoirement levé en faveur des jésuites, le roi se réservant la garde

(1) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Muno I, liasse I, original.

(2) H. GOFFINET, *Muno et son prieuré*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XVIII, 48 et 49.

(3) R. PETIT, *Inv.*, 8.

(4) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Muno II, liasse I, originaux.

(5) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Muno II, liasse II.

(6) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Muno II, liasse I, original.

(7) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Muno II, liasse I, original sur parchemin.

(8) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Muno II, liasse I, original.

(9) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Muno II, liasse II, original.

(10) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Muno I, liasse I, original.

du prieuré jusqu'à la résolution du débat sur la souveraineté du lieu (1). Bien que dom Benoît de Marche ait été définitivement écarté par une sentence (2) du Conseil privé de Philippe II du 11 janvier 1584, les jésuites ne voyaient pas encore la fin de leurs difficultés à Munro.

Le 3 mars 1586, ils se plaignaient au roi qu'en dépit de l'acte de réintégration de novembre 1583, ils ne pouvaient jouir des revenus de la forêt de Munro, sur lesquels le conseiller royal Houst avait mis l'embargo. Ils déploraient aussi la mauvaise conduite des soldats occupant le prieuré (3). L'affaire de la souveraineté de Munro débouchait sur une impasse. Le roi pria alors, le Conseil de Luxembourg de surseoir au procès entre lui-même et l'évêque de Liège. Le conseiller Berty fut chargé le 29 août 1586 de poursuivre l'enquête pour le compte du roi (4). En désespoir de cause, les jésuites se tournèrent vers le propriétaire légitime du prieuré : l'abbaye de Saint-Vanne. Charles de Vaudémont, l'abbé commendataire, répondit aux jésuites, le 22 septembre 1586, qu'il entendait conserver le droit de collation sur Munro et qu'il souscrivait à l'incorporation des revenus du prieuré au collège de Liège, mais non à celle de la juridiction dans la mense épiscopale de Liège (5). Le lendemain, 23 septembre 1586, les moines verdunois tinrent chapitre et autorisèrent l'incorporation du prieuré aux jésuites moyennant un cens annuel modique (6). Le 30 du même mois, Charles de Vaudémont notifia au prince-évêque de Liège la décision prise par le Chapitre de l'abbaye de consentir à l'incorporation et le pria de renoncer à ses prétentions sur la juridiction de Munro (7). Il fallut encore quelques années pour que les choses se normalisent à Munro. Les jésuites percevaient les revenus du prieuré, s'occupaient d'en assurer la gestion économique (8).

Cependant les revenus de la forêt leur échappaient, de même que l'exercice de la justice, confié au prévôt de Herbeumont.

Le 18 avril 1587, Alexandre Farnèse écrivit à Mansfeld, le priant d'ordonner à ses sujets de Luxembourg de se soumettre à la sentence de levée du séquestre et de laisser aux jésuites la jouissance des bois abattus et brûlés dans la forêt de Munro (9).

Le 13 janvier 1601, l'évêque Ernest de Bavière donnant enfin droit aux requêtes des jésuites, déclarait dans un mandement adressé à tous les officiers de la principauté, qu'il voulait désormais laisser le collège de Liège dans la libre jouissance du prieuré et dans l'exercice entier de la juridiction à Munro (10). Cette déclaration eut pour effet de provoquer également le désistement du Conseil privé à Bruxelles. Le 11 février 1602, les archiducs accordaient aux jésuites la mainlevée du séquestre qui pesait sur le prieuré depuis 1580, en réservant toutefois les droits du seigneur de Herbeumont, le comte de Rochefort, sur les coupes dans la forêt (11). Le Conseil de Luxembourg fit enregistrer les patentes des archiducs et se chargea de proclamer sur place la levée du séquestre (12). En 1606, le pape Paul V pouvait

(1) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 52.

(2) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 53.

(3) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Munro II, liasse I, copie.

(4) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Munro II, liasse I, original.

(5) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 55. — A.E.L., *Jésuites Wallons*, cartulaire, f° 8.

(6) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 56. — A.E.L., *Jésuites Wallons*, cartulaire, f° 9. — A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Munro II, liasse 1, copies.

(7) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 57.

(8) V. les actes de 1593, 1594 et 1597 : R. PETIT, *Inv.*, Reg. 58, 59 et 60 et A.E.L., *Jésuites Wallons*, cartulaire, f°s 38-39 et 47-48.

(9) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Munro II, liasse II, original.

(10) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 62.

(11) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 63.

(12) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 64 et 65.

ratifier tous les accords qui mettaient fin aux débats (1). Aucun obstacle ne s'opposait plus à ce que les jésuites exercent la plénitude de leurs droits seigneuriaux (2). Si les arrangements intervenus entre Bruxelles et Liège réservaient l'avenir par des clauses de non-préjudice et ne tranchaient pas la question fondamentale de la souveraineté, ils permettaient cependant au recteur du collège de se considérer comme le dépositaire de cette souveraineté sous le protectorat des princes voisins.

L'introduction officielle du gouvernement des jésuites donna lieu à un acte de joyeuse entrée (*lactus introitus*), le 17 mars 1602, par lequel le père Melchior Bellere, procureur du père recteur Jean Crombeck, promettait au nom de son maître, d'être « bon et loyal seigneur » et de maintenir les privilèges de la Communauté. Il reçut en retour les serments de fidélité de l'assemblée des bourgeois, créant ainsi un cérémonial d'avènement qui se perpétuera au XVII^e siècle (3).

A défaut d'être reconnu officiellement comme tel par les gouvernements des principautés limitrophes, le recteur des jésuites s'intitule désormais « seigneur souverain (de) Musnoz » (4). La liste des « seigneurs » coïncidant avec celle des recteurs du collège liégeois, renouvelés en principe tous les trois ans, a été reconstituée par J. Nicolas (5), depuis 1576 jusqu'en 1773.

A l'intérieur de la seigneurie, le recteur se faisait représenter par un père du collège, portant le titre de procureur (6), et d'une façon permanente, par un lieutenant (7), généralement un prêtre (8), comme Remacle del Rez (1625-1637), V. de Malmedy (1699-1728), H. de Laffineur (1739-1773), mais dans la seconde moitié du XVII^e siècle occasionnellement un laïc (9), comme Jean Cabert (1653-1661), Nicolas Fordoselle, co-seigneur de Termes et Fresnois, cité en 1686, Jean Lambert en 1689. En 1733, le procureur Golenvaux, jésuite de Liège, devient également lieutenant du seigneur.

Si la paix fut très fréquemment troublée au cours du XVII^e siècle par le va-et-vient des armées, par les contributions et les rations militaires que tous les belligérants imposaient, les empiètements n'ont jamais menacé de manière durable l'indépendance de Muno. La faveur dont les jésuites bénéficiaient tant auprès du gouvernement de Bruxelles que de la cour de Liège, explique que les incidents inévitables, provoqués par les autorités locales, de Bouillon ou de Herbeumont, n'aient jamais eu de suites fort graves.

Après la paix de Nimègue (1678) cependant, le statut de terre neutre est de nouveau remis en question. Les revendications bouillonaises, servant désormais les intérêts de nouveaux souverains, les La Tour d'Auvergne, s'avèrent beaucoup plus redoutables. En outre, pendant l'occupation française du Luxembourg sous le règne de Louis XIV (1681-1697), le prieuré se

(1) H. DESSART, L. HALKIN et J. HOYOUX, *Inventaire analytique de documents relatifs à l'histoire du diocèse de Liège sous le régime des nonces de Cologne (1584-1606)*, dans *Analecta Vaticana Belgica*, 2^e s., section B, *Nonciature de Cologne*, 2, 213, n° 527. Bruxelles, Rome, 1957.

(2) Relevons toutefois une ultime démarche de l'abbaye de Saint-Vanne, le 15 novembre 1626. Revenant sur son désistement acquis dès le 23 septembre 1586, l'abbé rappela au recteur des jésuites que ceux-ci avaient promis au moment de l'union des prieurés, en 1574, de donner dans les trois mois copie de la bulle pontificale à l'abbaye verdunoise. Promesse qui ne fut jamais exécutée. Saint-Vanne envoya alors un de ses religieux à Muno pour signifier au prêtre résidant que les bénédictins révoquaient leur consentement (de 1586) et revendiquaient la jouissance canonique du prieuré. — L'affaire n'eut pas de suite : cf. A.E.A., *Prieuré de Muno*, n° 9.

(3) A.E.A., *Prieuré de Muno*, n° 8 et 196-200.

(4) A.E.A., *Justices subalternes*, Haute Cour de Muno, liasse 1530. 1604-1760, Sentence du 6 octobre 1604.

(5) J. NICOLAS, *La Commune de Muno...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XLIX, 412-414. — Une autre liste des recteurs, moins complète, est fournie par H. GOFFINET, *Muno et son prieuré*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XVIII, 201, n° 2.

(6) A.E.A., *Archives du Prieuré de Muno*, n° 98.

(7) A.E.A., *Archives du Prieuré de Muno*, n° 99.

(8) J. NICOLAS, *La Commune de Muno...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XLIX, 414.

(9) E. TANDEL, *Les Communes Luxembourgeoises...*, III, 1109 et A.E.A., *Justices subalternes*, Muno, liasse 1530.

trouve confisqué par droit de guerre (1), malgré les aveux et dénombrements de fief qui sont rendus par le recteur en la Chambre de Réunion de Metz (2). Le séquestre n'est levé officiellement qu'en 1689.

Pendant la guerre de Succession d'Espagne, c'est le gouvernement de Maximilien-Emmanuel de Bavière, suivant d'ailleurs un précédent établi par le Conseil privé dès le retrait des Français, en 1698, qui impose à la seigneurie (3) l'obligation de participer aux charges publiques du Luxembourg (1711-1714).

Les plaintes des jésuites ne sont plus écoutées à Luxembourg ni à Namur, où l'on juge qu'ils ne cherchent qu'à s'arroger une souveraineté (4).

La paix retrouvée, le gouvernement autrichien reprend les mêmes exigences (5).

L'affaire criminelle la plus célèbre des annales munoïses, le procès des frères Signorel (1730), aboutissant à la double exécution des inculpés, donna le signal d'une compétition acharnée entre le Conseil de Luxembourg et la Cour de Bouillon pour placer la terre de Muno sous leur juridiction (6). Ce fut le gouvernement autrichien qui l'emporta finalement et la reconnaissance de la souveraineté de Charles VI par le père recteur (7), le 26 janvier 1735, eut pour effet de soumettre Muno au ressort d'appel du Conseil de Luxembourg.

Intégrée aux Pays-Bas, la seigneurie est encore l'objet de négociations diplomatiques aux Conférences de Lille (1738) et au Traité des limites (1769) (8).

Entre 1769 et 1773, les biens du clergé liégeois situés dans les Pays-Bas faisant l'objet de mesures de séquestre des autorités autrichiennes, le prévôt de La Roche, Jacques-François Malempré fut chargé de gérer les revenus du prieuré de Muno pour le compte de l'Administration des biens saisis du clergé liégeois.

Toutefois son action fut contrecarrée par une autre procédure de saisie ordonnée par un décret du Conseil de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1769, qui faisant droit à une requête de la Communauté des bourgeois, avait soustrait les dîmes de la paroisse à la jouissance du seigneur (9). Il semble bien, au témoignage de Malempré lui-même, que cette saisie en quelque sorte concurrente de la première, ait été concertée à Muno pour frustrer l'administration centrale (10).

La suppression de la Compagnie de Jésus, en France d'abord (1764), dans les Pays-Bas et la Principauté de Liège plus tardivement (1773) allait changer une nouvelle fois les destinées du prieuré de Muno. On sait que le gouvernement autrichien prit la décision de séculariser les biens que les jésuites étrangers possédaient dans les Pays-Bas, sous réserve de dédommager les gouvernements voisins (11). Le principe était d'application aisée : les biens des collèges liégeois

(1) A.E.A., *Archives du Prieuré de Muno*, 41.

(2) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 88 et 89.

(3) A.E.A., *Archives du Prieuré de Muno*, nos 31 et 32. — A.G.R., *Conseil de Maximilien-Emmanuel de Bavière*, n° 110. — Ces exigences du gouvernement de l'électeur de Bavière ne visent pas spécialement les possessions des jésuites de Liège, mais s'étendent à l'ensemble des « Terres neutres » aux frontières du duché. Un décret du comte de Monterey, du 24 septembre 1674 avait déjà proclamé la réunion des « Terres franches », aux Domaines à la suite de quoi elles avaient été taxées (A.E.A., *États de Luxembourg*, n° 120).

(4) Cfr 151, note 3.

(5) A.E.A., *Archives du Prieuré de Muno*, n° 33 (années 1715-1728).

(6) A.E.A., *Archives du prieuré de Muno*, nos 43 et 59.

(7) Acte édité par J. NICOLAS, *La Commune de Muno...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XLIX, 396.

(8) A.E.A., *Archives du prieuré de Muno*, nos 44-45, 86-88.

(9) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 902.

(10) C'est en effet le receveur même des jésuites, l'abbé Laffineur, qui avait été commis par le Conseil de Luxembourg, pour gérer le séquestre des dîmes. — A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 902.

(11) P. BONENFANT, *La suppression de la Compagnie de Jésus dans les Pays-Bas autrichiens (1773)*, 125-132. Bruxelles, 1925.

situés dans les Pays-Bas égalaient sensiblement en valeur ceux que les jésuites des Pays-Bas possédaient dans la principauté épiscopale.

Le collège de Liège ayant été fermé le 9 septembre 1773, la saisie du prieuré de Muno fut opérée le 27 du même mois, pour le compte de la Caisse Jésuitique, par le même Malempré, prévôt et receveur des Domaines de La Roche.

Celui-ci fut chargé jusqu'à l'année 1777, d'administrer tous les biens ayant appartenu à la Compagnie de Jésus dans l'étendue du quartier wallon du Luxembourg ; son office comprenait en particulier la gestion des biens des collèges liégeois, pour lesquels il fournit une comptabilité séparée (1).

A partir du 1^{er} janvier 1778, lorsque la Caisse Jésuitique devint une subdivision de l'administration ordinaire des Domaines, la gestion de Muno fut rattachée à la Recette de Chiny et de Florenville, en vertu d'une dépêche de la Chambre des Comptes du 28 août 1777.

Entretemps, le prieuré de Muno allait redevenir, pour quelques années, l'enjeu de contestations internationales et alimenter toute une correspondance diplomatique entre les Cours de Bruxelles, de Vienne et de Versailles (2).

Dès la suppression de la Compagnie de Jésus en France en 1764, différents prétendants vinrent à nouveau se manifester en s'appuyant sur les titres anciens de l'abbaye de Saint-Vanne et notamment sur les conditions qu'elle avait posées en 1586, lorsqu'elle avait admis le transfert du temporel de Muno au Collège de Liège : si les jésuites venaient à disparaître, le prieuré ferait retour au monastère (3). Les mesures qui frappaient la Compagnie et annonçaient sa fin prochaine allaient réveiller de vieilles revendications.

Le premier candidat à la succession des jésuites fut dom Jean François, né à Acremont (paroisse de Jéhonville) le 26 janvier 1722 (4). Bénédictin de la Congrégation de Saint-Vanne, prieur du monastère de Saint-Clément de Metz, il était un des historiens les plus érudits de nos régions (5). En 1767, couvert par ses supérieurs, il entreprit des démarches en Cour de Rome et obtint, le 25 février 1767, du pape Clément XIII une bulle de collation, l'archevêque de Trèves reconnaissant cette désignation peu après (6).

Jean François s'efforça ensuite de faire valoir ses droits auprès du recteur de Liège (7) s'adressa au Conseil privé à Bruxelles, mais sa requête fut rejetée en septembre 1769. Dix ans plus tard, il n'avait pas renoncé à tout espoir et obtint que son dossier soit porté, en décembre 1778 à Vienne, la chancellerie autrichienne craignant à ce moment de voir la cour de Versailles s'im-

(1) A.E.A., *Archives des Receveurs et des Officiers de Justice dans le Duché de Luxembourg et le Comté de Chiny*, nos 572-668.

(2) Outre les monographies de H. GOFFINET, *Muno et son prieuré*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XVIII, et de J. NICOLAS, *La commune de Muno...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XLIX, on utilisera surtout l'étude de F. MAGNETTE, *Le Prieuré de Muno et les Cours de Vienne et de Versailles (1768-1785)*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XXX, 33-58, Arlon, 1895.

(3) R. PETIT, *Inu.*, Reg. 55.

(4) A.E.A., *Ancien état civil, Paroisse de Jéhonville*, Reg. I (copie XVIII^e s.), f^o 44. — La localité relevait à l'époque du duché de Bouillon.

(5) JEAN FRANÇOIS collabora à l'*Histoire Générale de Metz* (6 vol. de 1769 à 1790) de D. NICOLAS TABOUILLOT, il fit paraître à Bouillon en 1777, un *Dictionnaire roman, wallon, celtique et tudesque* (1 vol.), et ensuite la *Bibliothèque générale des écrivains de l'Ordre de Saint-Benoît...*, Bouillon, 1777-1778, 4 vol., in-4^o : cfr J. GOFFINET, *Géographie littéraire du Luxembourg*, 83, Liège, 1942. — M. BOURGUIGNON et R. PETIT, *L'imprimerie dans la Province de Luxembourg*, 18, Arlon, 1954.

(6) H. GOFFINET, *Muno et son prieuré*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XVIII, 198-199. — J. NICOLAS, *La Commune de Muno*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XLIX, 300-301. — F. MAGNETTE, *Le prieuré de Muno et les Cours de Vienne et de Versailles...*, 34-38.

(7) A.E.A., *Archives du prieuré de Muno*, n^o 12 (1768, P.J. 1575-1602).

miscer dans la question de Muno, sous le prétexte de soutenir les prétentions d'un candidat français (1).

Parmi les autres prétendants qui entrèrent en compétition à la même époque, figurent deux religieux bénédictins : Jacques Tiroux, prieur conventuel de Saint-Vanne, qui reçut la collation du prieuré de Muno, de l'évêque de Verdun, agissant comme abbé commendataire de Saint-Vanne (2) et André Pierron, qui fit acte de candidature en 1779. Plus effective fut la démarche d'un prêtre du diocèse de Trèves, Ferdinand Fournier de la Burgère, auquel le roi Louis XVI conféra le prieuré de Muno, le 20 mai 1782, en se réclamant du droit de « pourvoir en régle » à des bénéfices réputés vacants (3).

Le candidat entra en possession de la partie française du prieuré et en perçut les revenus (4), mais tous ses efforts échouèrent pour obtenir la partie principale des biens de Muno située dans le Luxembourg. La chancellerie de Vienne mit fin au débat en faisant observer « que le titre de prieuré de Muneau est formellement éteint et supprimé depuis plus de deux siècles par l'union pure et simple qui en a été faite... au collège des Jésuites de Liège... » (5).

En 1782, le Conseil des Finances avait du reste fait préparer par le receveur des Domaines de Chiny, la vente en bloc de tous les biens du prieuré.

Au premier lot figurait la « maison seigneuriale de Muno, comprenant une grande chapelle et sept places au rez-de-chaussée, six au premier étage... une grande cour renfermée dans laquelle se trouvent deux écuries ; une maison de ferme dite la *Franche Cense*... une tour servant de prison, à côté des jardins aussi entourés de murailles... » (6). La vente en bloc, adjugée par N. de Neunheuser au Baron de Feltz pour 18000 florins, ne fut pas ratifiée par le Conseil privé : elle était taxée d'illégalité par les autorités bouillonnaises et françaises (7). Seule une partie des biens put être vendue en détail, mais les lots les plus importants, dont la forêt, restèrent la propriété du gouvernement jusqu'au régime français (8).

(1) F. MAGNETTE, *Le prieuré de Muno et les Cours de Vienne et de Versailles...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XXX, 34-38.

(2) F. MAGNETTE, *Le Prieuré de Muno et les Cours de Vienne et de Versailles...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XXX, 39.

(3) F. MAGNETTE, *Le prieuré de Muno et les Cours de Vienne et de Versailles...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XXX, 47.

(4) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES ARDENNES, Série H, 505, concernant notamment le préciput de Matton.

(5) F. MAGNETTE, *Le Prieuré de Muno et les Cours de Vienne et de Versailles*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XXX, 57.

(6) J. NICOLAS, *La commune de Muno...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XLIX, 307-317.

(7) H. GOFFINET, *Muno et son prieuré*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XVIII, 206.

(8) C'est seulement à cette époque que la maison du prieuré et la *Franche Cense* seront mises à l'encan, l'acquéreur étant le Sieur Dumont, d'Izel (J. NICOLAS, *La commune de Muno*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XLIX, 317). — Transformée en brasserie dans le cours du XIX^e siècle : E. TANDEL, *Notice sur les hôtels de ville, églises, abbayes, prieurés et ponts dans l'arrondissement d'Arlon-Virton*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XXXIX, 148, Arlon, 1904, l'établissement abrite ultérieurement une exploitation agricole avant de retrouver, de nos jours, un caractère résidentiel.

ORDRE DE CÎTEAUX

ABBAYE D'ORVAL À VILLERS-DEVANT-ORVAL *

Ecclesia Beatae Mariae semper virginis de Aureavalle (1138), ecclesia S. Mariae in Aureavalle (1138), Aureavallis (1138), monasterium Beatae Mariae Aureavallis (1141), monasterium de Aureavalle (1141), Aureaevallis (1141), Aureevallis (1162), Aureae Vallis (1173), Vallis Aurea (1180), ecclesia beatae Mariae Aureavallis (1220), Orval (1235), Orvalz (1240), Orvaz (1245), Orvas (1236), Orvail (1244), Oreval (1258), Orvaus (1263), Orvail (1265), Orvals (1271), Orwauz (1284), Orvaus (1296), Orvauls (1298), Orvaulz (1300), Orvailz (1315), Orvalt (1326), Orvaux (1342), Aurevalz (1361), Aureovallis (1391), Owalz (1436), Orvalx (1436), Orvaulx (1451).

SOURCES :

Sources littéraires : Eu égard à l'importance historique de l'abbaye, les documents narratifs concernant directement Orval (1) sont peu nombreux. Nous citons ci-dessous les sources manuscrites dans l'ordre des bibliothèques ou dépôts où elles sont conservées (2).

A Arlon, aux Archives de l'Etat, le *Brief Recueil de la généalogie et succession des Comtes de Chiny*, œuvre de Henri Russel, prieur des croisières de Suzy au début du XVII^e siècle (*Ms. Divers n° 111*), contient un des premiers témoignages sur la légende d'Orval (3).

Les collections de l'Institut Archéologique du Luxembourg, dans la même ville, comprennent le *Memoriale F. Gabrielis Siegnitz quinquagesimi secundi Abbatis Aureae-Vallis, Ordinis Cisterciensis continens quaedam monumenta historica et facta recentiora ad praedictum monasterium spectantia*, composé sur l'ordre du dernier abbé d'Orval lorsque la Communauté s'était repliée au refuge de Luxembourg, en 1794, il contient, en latin, sur 61 folios, une préface évoquant la catastrophe de l'année précédente (f° 1), la situation géographique (f° 1v°), la dédicace de 1124 et un commentaire sur les origines de l'abbaye (f° 1v°-10v°), la série des abbatiats depuis dom Constantin jusqu'à Gabriel Siegnitz (f° 14-37v°), ensuite la transcription de documents relatifs à son bref abbatiat (f° 38-61). Le manuscrit fut confié par dom Arsène Freimuth, l'un des trois derniers survivants d'Orval, au baron d'Huart à Villemont en 1835, qui en fit don à l'Institut Archéologique du Luxembourg en 1847, cfr J.-B. Sibenthaler, *Les Blasons des Abbés d'Orval*, 113, et E. Tandel, *Les Communes luxembourgeoises*, III, 1244, n. 4. En outre, l'Institut Archéologique conserve une copie manuscrite partielle de l'*Armorial* d'Orval, par F. Prat et Th. Noël (XIX^e siècle).

(*) La rédaction de cette notice est due à M^{me} WAUTHOZ-GLADE (Des origines à 1484), M. R. PETIT (Étude des Sources et abbatiats de 1484 à 1707) et M. P. HANNICK (abbatiats de 1707 à nos jours).

(1) Abbaye située à Villers-devant-Orval, prov. de Luxembourg, cant. de Florenville ; diocèse de Trèves jusqu'en 1802, actuellement diocèse de Namur.

(2) Signalons que l'introduction heuristique ajoutée par Chr. GRÉGOIRE en tête de la 7^e édition de N. TILLIÈRE, *Histoire de l'Abbaye d'Orval*, XIII-XXXII, Orval, 1967, contient déjà une nomenclature de sources et de références bibliographiques, de même que la documentation rassemblée à l'occasion de l'exposition de 1970, dans le catalogue *Orval, neuf siècles d'histoire*. Nous tenons à remercier par ailleurs, les conservateurs d'archives et de bibliothèques qui nous ont aimablement accueillis, tant en Belgique qu'à l'étranger, et nous ont apporté un concours précieux en 1971 et 1972.

(3) Cfr DE REIFFENBERG, dans *B.C.R.H.*, 1^{re} série, VII, 310, Bruxelles, 1844.

A la Bibliothèque Royale de Belgique à Bruxelles, l'*Abrégé historique de la fondation de l'abbaye d'Orval* est composé pendant l'abbatit d'Et. Henrion (1707-1729), et complété ultérieurement au début de l'abbatit de Scholtus (1765) (ms. *Fonds Van Hulthem*, 540. Autre référence : B.R., ms. n^{os} 16.610-16.611, f^{os} 1-33, 35-39). Le même manuscrit comprend un *Supplément touchant la manière de vivre des religieux d'Orval*. La date de fondation du monastère cistercien à Orval — 9 mars 1132 n.st. — apparaît dans le *Catalogue des abbayes de l'Ordre cistercien*, dressé d'après le Chapitre général de 1218 (ms. II, 1059, f^o 128). Le document a été étudié par Otto Grillenberger, *Die Catalogi abbatiarum ordinis Cisterciensis*, 34-57, Vienne, 1904, et, plus récemment, par Maur Cocheril, *Orval, neuf siècles d'histoire*, 76, n. 49. Le ms. 14.512 (28) contient une lettre du magistrat de Bruxelles adressée en 1616 à l'abbé d'Orval. Le ms. *Van Hulthem* 849, f^o 9, concerne l'abbé E. Scholtus. Le recueil manuscrit de Jean Mussey, curé de Longwy, contenant 400 pièces réunies en deux volumes (ms. II, 1322B), publié en partie ou sous forme d'analyses par H. de Dartain, *Histoire de Longwy et de la famille... de Mussey*, 160-199, Nancy, Longwy, 1898, a été transféré en 1970, à la suite d'échanges, aux Archives de l'État à Arlon, où il est conservé dans les *Fonds de famille*. On consultera encore à Bruxelles, dans la section des manuscrits, les dissertations de Jean d'Anly sur l'histoire du Luxembourg (ms. 6479-81, cat. n^o 6696 et ms. 17.298-99, cat. n^o 6695).

A Düsseldorf, la Landes- und Stadtbibliothek contient le texte des réformes de la Communauté décrétées par Bernard de Montgaillard, *Ordinationes Rdi Patris ac Domini D. Bernardi de Montgaillard, anno 1628* (ms. C. 35 A, fol. 94-113), l'*Usus cisterciensis prout observandus in monasterio Aureavallis, 1692* (288 folios), l'*Usus sacri Ordinis Cisterciensis prout in monasterio B. Mariae Virginis de Dusselana Valle (= Düsselthal) seu Insula Lerricensis, ab anno videlicet 1701 usque nunc 1722 servati sunt*, et la *Bibliotheca Jansenii ad usum patris Ambrosii jussu Reverendissimi Domini Patris Abbatis Aureavallensis conscripta in Aureavalle anno 1760*.

A Hennef (Allemagne), le monastère de Geistringén de la Congrégation des C.S.S.R. possède un manuscrit du XVIII^e siècle, intitulé *Obituaire monastique d'Orval* et composé de deux listes de moines : 1) *Catalogus monachorum defunctorum monasterii B.M.V. de Aureavalle sub R. DD. Abbatibus St. Henrion et J.M. Mommertz de anno 1701 ad annum...* (s.d.) ; 2) *Catalogus monachorum viventium ac deo servientium sub R.D. Abbate J.M. Mommertz, ab anno Dni 1727 usque ad annum 1765*.

Aux Archives de l'Etat à Liège, on retiendra, dans le fonds de la *Principauté de Stavelot-Malmédy*, J. *Documents divers*, le n^o 813 : la *Chronique anonyme* (-1809) et le texte de la réponse de l'abbé d'Orval à ses religieux fugitifs (1725), 5^o Documents relatifs aux abbayes de Saint-Jacques et d'Orval ; cfr G. Hansotte, *Inventaire des archives de l'abbaye et de la principauté de Stavelot-Malmédy conservées aux Archives de l'Etat à Liège*, dans *Tablettes d'Ardenne et Eifel*, I, fasc. 1, 76-77, Malmédy 1961. Les manuscrits généalogiques de Lefort, 1^{re} partie, 18, 115 et IV^e partie, 13, 357 permettent de rattacher les deux abbés, Baudouin et Godefroid de Presseux à la famille de Presseux de Hautregard, alliée étroitement aux Arenberg (1).

A Luxembourg, on consultera aux Archives de l'Etat, le ms. de Jean d'Anly, *Recueil ou abrégé de plusieurs histoires, contenant les faitz et gestes des Princes d'Ardenne, spécialement des ducs et comtes de Luxembourg et de Chiny avec d'autres entremestez, dignes de mémoire et remarquables*, 1585. Les manuscrits de la *Section historique* de l'Institut Grand-Ducal contiennent également, outre d'importants vestiges de la bibliothèque d'Orval que nous analyserons plus loin, des renseignements sur l'abbaye dans les dernières années de son existence. A la fin du XVIII^e siècle, Pierre-Alexandre-Cyprien Merjai, membre du collège royal de Philosophie de Luxembourg, fils du pensionnaire des Etats du Pays,

(1) On se reportera à l'*Inventaire* de cette collection, dressé par J. ROUHART-CHABOT en 1962 et au travail de St. BORMANS, *Tables des Manuscrits généalogiques de Le Fort conservés aux Archives de l'Etat à Liège*, dans *Bulletin de l'Institut Archéologique liégeois*, IV, 321-347 ; V, 395-401 et VI, 131-134, Liège, 1860, 1862 et 1863.

consigne ses observations dans ses *Voyages curieux et utiles* rassemblés en 25 tomes manuscrits à Luxembourg entre 1805 et 1810 (*manuscrits-Section historique*, n° 240). On trouve ses notes sur Orval au tome XVII, f° 1464, XVIII, f° 1473-1500 et sur les frères Gilson à Orval, au tome XXII, f° 1854.

A Namur, au Musée diocésain, se trouve (ms 45) le texte de l'office journalier des frères convers d'Orval, 1773.

A Orval même, outre les documents d'archives qui ont été réunis au *scriptorium* de la nouvelle abbaye, signalons plusieurs documents dont la description doit figurer ici : l'*Armorial*, décrit dans la rubrique consacrée à l'héraldique, est également une source littéraire, contenant la relation de l'incendie du monastère en 1637 (f° 208-212) et le nécrologe des abbés antérieurs à 1638 (f° 217-231v°) une autre copie de l'*Abrégé historique de la fondation de l'abbaye d'Orval*, déjà mentionné à la Bibliothèque Royale (ms. XVIII^e siècle, 28 folios) ; un recueil de textes législatifs débutant par une *Elucidatio regulae S.P.N. Benedicti juxta mentem primorum cisterciensium* (ms. XVIII^e siècle, 389 pages) ; le *Livre de la Pharmacie du Frère Antoine Perrin, infirmier de l'abbaye, 1766-1781* (ms. XVIII^e siècle, 36 folios, conservés d'un ensemble fort endommagé) ; une copie ms de la *Prophétie d'Orval, Prévision d'un solitaire, imprimée en 1544...* (3 pages) ; un *Liber officiorum pro matutinis... ad usum F. Henrici Bernardi de Halling, rectoris sanctae Aldegundinis sub anno 1694* ; enfin, deux cahiers de notes de J. Hollenfeltz (XX^e siècle), contenant la copie du *Memoriale* de D. Slegnitz et du *Livre de la Pharmacie*.

A Paris, divers manuscrits du *fonds français* de la Bibliothèque Nationale concernent l'histoire d'Orval ou proviennent de sa bibliothèque : le ms. fr. 4727, f° 134, contient les remerciements du sous-prieur d'Orval au comte de Rethel (?) pour un présent fait à l'autel de Notre-Dame de Montaigu (1^{er} septembre 1624) ; Le ms. fr. 11.767, f° 17v°-19v° et 50v°-53v°, contient la chronique des feuillants de Paris (1589), intéressant la période « parisienne » de Montgaillard. Le ms. 13.071, f° 33-35, concerne la protestation des religieux d'Orval, fugitifs en Hollande, contre la bulle *Unigenitus* (1725). Le ms. fr. 14.450 intéresse particulièrement le séjour de Montgaillard à Paris et notamment son opposition au roi Henri III : f° 106-132 *Discours fait par dom Bernard Persin autrement de Montgaillard sur un entretien qu'il eut avec feu Mr de Cisteaux Edmond de la Croix l'an 1588 dressé et couché par écrit par lui-même si tost qu'il fut de retour au monastère de St Bernard à Paris* ; f° 132v°-139v° : pièces concernant les relations entre Montgaillard et Henri III (1588-1589). Le ms. fr. 15.463, f° 283, contient l'épithaphe et le portrait de Montgaillard ; le ms. fr. 17.681, f° 9-10 est une lettre de Ch. de Bentzeradt à Jean Mabillon (1691) ; le ms. fr. 19.650 contient aux f° 209-218, une autre partie de la correspondance entre les mêmes personnes (1694-1705). Le ms. fr. 19.665, f° 124-125 est également une lettre de Bentzeradt adressée à Thierry Ruinart (de Saint-Maur) en 1702. Le ms. fr. 23.474, f° 229-239v°, relate la visite de dom Guyton, moine de Clairvaux, à Orval en 1749. Le ms. fr. 25.537, f° 178, est une lettre de dom Et. Henrion à dom Martène. Provenant de la collection Emmerly et Clouët-Buvignier, le ms. nouv. acquis. fr. 22.607 comporte le procès entre Orval et la Communauté de Margut à propos du droit de passage sur le pré de La Cauté (1778). Le ms. fr. lat. 12.457, traduction de la Bible en vers, porte au f° 3 l'indication *Bibl. Aureacu*.

A la même Bibliothèque Nationale, on trouvera dans la *Collection Lorraine*, intéressant l'abbaye, sous le n° 286, f° 206-207, une charte de Louis comte de Chiny, d'août 1299, et aux f° 208-214, un *Mémoire pour l'abbaye d'Orval contre le curé de Briey, l'abbaye de Saint-Pierremont et le curé de Higny, à propos des âmes dans cette paroisse*. La *Collection Moreau*, dans la même bibliothèque, est à consulter également pour Orval, aux volumes suivants : 86, p. 8 ; 101, p. 63, 70 ; 108, p. 214, 215 ; 141, p. 96 ; 144, p. 162 ; 182, p. 81, 86 ; 184, p. 176, 177, 178 ; 216, p. 164 ; 258, p. 228 ; 263, p. 1, 152 ; 264, p. 35, 75 ; 265, p. 82, 84 ; 266, p. 9 ; 268, p. 15, 232 ; 269, p. 28, 123 ; 271, p. 130, 221 ; 272, p. 2 ; 276, p. 145 ; 282, p. 97.

A Paris encore, la Bibliothèque de l'Arsenal contient dans le ms. 3893, des pièces sur le Jansénisme à Orval, ses rapports avec la Congrégation de Saint-Vanne et Joseph Languet, évêque de Soissons, en particulier, aux f° 87-91 : réponse de l'abbé d'Orval à ses religieux fugitifs, et f° 96v°-98v°, les protestations de ceux-ci (1725).

La Bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris, conserve une copie des questions posées à des canonistes à propos de la fuite des orvalistes en 1725 (ms. 1606, f^{os} 27-32v^o).

La Bibliothèque de Port-Royal à Paris, ms. 47/155, intéresse le séjour de M. de Pontchâteau à Orval, sous l'abbatiat de Bentzeradt.

A Trèves, au Bistumsarchiv (A. 1b 115,11), on conserve un poème latin dédié à Albert de Meuldre, à l'occasion de sa bénédiction abbatiale (1743), rédigé par Pierre-Joseph François, curé de Sommetonne.

A la Stadtbibliothek de Trèves, le ms. n^o 1438 de Robert Bootz, abbé de Himmerod (1685-1730), *Series abbatum claustris Beatae Mariae Virginis, vulgo Himmerode*, contient des renseignements, entre autres sur Nicolas de Villers en 1497 ; les ms. 1365/109 et 1367/114 concernent les œuvres de Chr. Brouwerus, *Antiquitatum et Annalium Trevirensium*.

A Troyes, on consultera à la Bibliothèque Municipale, le ms. 2210 sur les relations d'Orval avec le Jansénisme.

A Utrecht, aux Archives de l'Etat, les fonds *Oud-Bisschoppelijke Clerczy* et de *Port-Royal* contiennent des sources littéraires sur le même sujet.

Au Vatican, la Bibliothèque contient, entre autres, dans le fonds des *Barberiniani Latini*, les ms. 6795 relatif à l'incendie d'Orval en 1637, 6807, concernant une lettre datée de Bruxelles, du 4 août 1621 (Montgaillard) et 6820, f^o 123 qui contient une lettre de Stravius, intérimaire de la nonciature de Flandre, à F. Barberini, décrivant le sac d'Orval en 1637 (Bruxelles, 22 août 1637).

Archives : Aux Archives de l'Etat à Arlon, le fonds des *Archives de l'Abbaye d'Orval* dont la pièce originale la plus ancienne remonte à 1173, comprend encore 248 chartes sur parchemin (1173-1769) et 308 articles, registres, liasses et pièces isolées (fin du XV^e siècle-1794). L'importance matérielle de la documentation conservée ne peut plus donner une idée adéquate de l'étendue des archives d'Orval avant la Révolution. Certes, l'intégrité du fonds fut déjà compromise à plusieurs reprises sous l'ancien régime, par les destructions entraînées par les guerres et les pillages de l'abbaye, plus souvent par les déménagements précipités aux différents refuges urbains que les religieux possédaient à Ivoix, Montmédy, Marville, Longwy et Luxembourg (1). Mais c'est au début du régime français que l'incendie, le pillage et les dispersions vont provoquer la perte de la plus grande partie des archives monastiques. Une partie du fonds est cependant mise en sécurité au refuge de Luxembourg dès le 17 juillet 1791 (2), y précédant l'arrivée de la majeure partie des religieux le 8 décembre 1792. L'incendie déclenché à l'abbaye le 23 juin 1793 amène l'anéantissement de la bibliothèque, évaluée à plus de 15 000 volumes, par le procureur Malachic. Il semble toutefois que le principal des archives ait subi un sort différent de la bibliothèque : les moines réfugiés à Luxembourg — au nombre de trente-six —, obtiennent le 20 juin 1795, après la capitulation de la ville, la levée du séquestre de leurs biens et s'installent au prieuré de Conques, en y amenant ce qui devait leur rester d'archives. Dix-huit mois plus tard, le 17 brumaire an V (7 novembre 1796), le commissaire du Directoire exécutif près l'administration municipale du canton de Florenville, exécutant un arrêté du 21 vendémiaire précédent sur la suppression des Communautés religieuses, se transporte à Conques et procède à la saisie de tous les titres et papiers de l'abbaye, soit

(1) On verra la chronologie des pillages de l'abbaye et des périodes où elle est désertée par les moines, dans les notices des abbatiats. Les sources sont explicites en ce qui concerne la situation en 1596 (A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience* reg. 916, f^o 210v^o). Au début du XVII^e siècle, la conservation des archives en lieu sûr, est attestée par le visiteur de l'abbaye (A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Orval*, n^o 11, Visite de 1606). — En 1680, à la veille des entreprises françaises dans le pays de Luxembourg, le Conseil de Luxembourg ordonne à l'abbé d'Orval de transférer au plus tôt dans la capitale du duché les documents qui pourraient porter préjudice aux droits du souverain (A.G.R., *Conseil d'État*, n^o 1336, 21 octobre 1680).

(2) A.E.A., *Abbaye d'Orval*, reg. 16, *Journaux des recettes et dépenses, 1785-1792*, f^o 186v^o, 17 juillet 1791.

l'équivalent de quatre coffres (1). Un inventaire sommaire en est dressé à Florenville, trois jours plus tard par le commissaire Cazé, travail très superficiel qui recense 131 paquets d'archives et, en outre, 77 volumes de manuscrits, reliés à neuf. Archives et manuscrits sont transférés en même temps que les ornements liturgiques et vases sacrés, en 12 caisses, à Luxembourg (2) à la fin de décembre 1796.

Ultérieurement, d'autres éléments du fonds d'Orval sont découverts chez des particuliers. Le 29 brumaire an X (20 novembre 1801), une circulaire du sous-préfet de Neufchâteau signale au maire de Habay-la-Neuve, que « plusieurs individus ont recélé jusqu'icy des titres relatifs à l'abbaye » et ordonne de les rechercher. Théodore et Nicolas Welter, l'abbé et le facteur des forges des Epioux, avaient reçu en dépôt de Gabriel Siegnitz une partie de l'orfèvrerie et des archives (3). Une perquisition opérée chez Théodore Welter dans son presbytère d'Ethe le 24 mars 1804, fit découvrir entre autres documents « quelques gros volumes manuscrits intitulés Archives d'Orval », lesquels furent remis aux Domaines (4) : il y avait de quoi remplir un « chariot ». En 1812, on découvre encore un « dépôt important des titres de l'abbaye d'Orval » dans une maison à Villers-devant-Orval, occupée par la famille Lepage (5). Mais dans le temps même où se retrouvaient les documents dispersés de l'abbaye, la Direction de l'Enregistrement et des Domaines à Luxembourg procédait à un triage destructeur, mettant au rebut de nombreuses pièces jugées inutiles pour les besoins de l'Administration (6).

L'inventaire dressé en 1737, à l'époque où le *Custos archivi* est le F. Bernard Tinting, décrit en 374 folios le contenu des actes réunis en 171 layettes. L'intérêt de ce document est double : d'une part, il nous permet de reconstituer le contenu de nombreuses pièces disparues, par ailleurs, il nous livre l'ordre de classement adopté par les religieux eux-mêmes. En tête, figurent, répartis entre 14 layettes, les titres relatifs à l'abbaye en général et comportant les sous-séries suivantes : bois — dîmes — privilèges e.a. de libre-passage, de chasse, droits seigneuriaux — forges — dénombremments des fiefs — charges des décimateurs — banalités — abbés — visites — sauvegardes. Ensuite, la documentation sur les biens s'étend par ordre alphabétique des localités, de Allondrelle à Way.

Ce qui subsiste de ces 171 layettes a été reclassé dans l'ordre où elles se trouvaient au XVIII^e siècle.

Une série complémentaire de liasses, ne comportant pas de mention de classement ancien, mais relative également aux biens d'Orval, est répartie dans le même ordre géographique. Elle complète les séries concernant l'ensemble du monastère : privilèges et sauvegardes, administration générale des biens, déclarations sur l'état du temporel (1533, 1639, 1665, 1726, 1741, 1747, 1755-1760), engagères

(1) Portant les indications O.R.V.X. 1, 2, 3, 4. Gabriel Siegnitz et les religieux déclarent que plusieurs de leurs titres ont été déposés, avant les hostilités, au Grand Conseil de Malines (A.E.A., Série *Inventaires anciens, Abbaye d'Orval et Prieuré de Conques*).

(2) A.E.A., *Préfecture des Forêts*, n° 307/46, lettre du 11 nivôse an V (31 décembre 1796) de l'administration départementale à l'administration du canton de Florenville. Le bordereau contenant le récolement du contenu des caisses, signale en fait un total de 319 volumes.

(3) A.E.A., *Manuscrits Welter*, II, 26, qui nous donne des détails sur la survivance de l'organisation de la Communauté d'Orval, en dépit des événements. Le 28 mai 1802, à Villers-devant-Orval, F. Denis, le prieur d'Orval, constitue encore un de ses confrères, Léopold Heintz, pour « faire la recherche des effets appartenants à notre dite abbaye, déposés chez différents particuliers, de les retirer, et faire valoir pour le profit des individus composant la Communauté de notre susdite abbaye ».

(4) ARCHIVES DE L'ABBAYE D'ORVAL, lettre de Welter au procureur du roi de Neufchâteau (10 mai 1822). Il s'agit très certainement du célèbre cartulaire Mommertz en 6 volumes, qui répond à la description. Selon A. NEYEN, *Biographie luxembourgeoise*, II, 235-236, Luxembourg, 1861, Welter possédait également le livre d'heures de Wenceslas, provenant d'Orval, et en fit cadeau, après 1814, à Dutreux-Boch, receveur général du Grand-Duché de Luxembourg, qui l'offrit à son tour à Guillaume I^{er}. Sur le rôle de Welter, voir H. GOFFINET, *Théodore-Henri Welter*, dans *Annales de l'Institut Archéologique de Luxembourg*, VI, 147-151, Arlon, 1870 ; C. LIÉGEOIS, *Les Tribulations du curé Welter*, dans *Pays Gaumais*, XVII, 55-75, Virton, 1956 ; H. JACOB, *Théodore-Henri Welter (1760-1822)*, dans *Tablettes d'Ardenne-Eifel*, I, 1961, 107-124, Malmedy, 1961.

(5) A.E.A., *Préfecture des Forêts*, 307/47, lettre du directeur de l'Enregistrement et des Domaines du 9 décembre 1812. Ce dépôt comprenait la comptabilité la plus récente du procureur et du cellierier.

(6) A.E.A., série *Inventaires anciens, Orval*. En juin 1807, l'inventaire du fonds « décrit » 998 articles, volumes, liasses et pièces isolées. Mais d'autres répertoires sont ensuite dressés des « Titres anéantis » et des « Papiers estimés de rebut » (235 articles).

des prévôtés de Bologne et d'Etalle, baux et contrats. La registrature comprend, outre l'inventaire précité, les quatre registres du cartulaire Henrion, transcrits en 1727 et 1728, le quatrième étant un supplément achevé en 1743 pendant l'abbatit d'Albert de Meuldre (1). Les actes qui y sont copiés, ensuite authentifiés par le notaire Didier du Hattoy, officier en la baronnie de Jamoigne, se rapportent principalement aux XVII^e et XVIII^e siècles. La documentation reprise dans le cartulaire dressé sous l'abbatit de Jean-Mathieu Mommertz, entre 1734 et 1740, englobe toute l'histoire de l'abbaye, depuis le XII^e siècle (2). La série dite du cartulaire Mommertz ne comprend plus que cinq volumes sur les six qui étaient conservés jusqu'en 1944 ; le tome VI, de 595 pages (localités P à V, actes de 1138 à 1739) a disparu par fait de guerre, à la fin du conflit. Malgré la perte de ce précieux volume, il est possible d'en reconstituer le contenu, en recourant au cartulaire Caso, qui se trouve à la Stadtbibliothek de Trèves (voir plus loin). La registrature du fonds d'Orval contient encore l'enregistrement des baux, arrentements et contrats, du 4 juin 1489 au 2 janvier 1579, deux états des biens (3) de 1745-1746, deux exemplaires du compte général (4) de 1765, les journaux de recettes et dépenses pour les périodes 1767-1774 et 1785-1794, des séries comptables particulières : forges (1728-1729) (5), recette des grains (1771-1788) (6), cens, rentes et dîmes (1749-1791), recette de la maison de Huy (1767-1794) (7).

Le registre intitulé *Petite instruction touchant les vicariats, patronages, nominations tant des prêtres que marguilliers, etc. appartenant au monastère de Notre-Dame d'Orval*, contient un répertoire des droits de patronage de l'abbaye par paroisses classées alphabétiquement, mais en même temps un cartulaire des chartes concernant celles-ci (f^{os} 1-227) et un formulaire des actes de nomination.

Une partie des archives d'Orval qui avaient été dispersées dans la région lors de la suppression de la Communauté, a été rassemblée dans la nouvelle abbaye. En voici les éléments principaux : un *Abbrégé des biens que l'abbaye d'Orval possède. Tome second, contenant les biens que ladite abbaye possède en France, 1730* (registre de 151 pages), un *Abbrégé des biens que le monastère d'Orval possède dans le Duché de Luxembourg... 1743, Tome premier* (registre folioté de 1 à 88, et dans une deuxième partie relative au pays de Huy, de 1 à 44), un *Abbrégé des biens, rentes et revenus...*, dressé par F. Nicolas Tinting, garde des archives, daté de 1745 (registre de 290 pages), un registre intitulé *Rentes en constitution de l'abbaye d'Orval, tome premier, 1740* comprenant les rubriques sous les lettres A-G (registre de 407 folios), un *Livre des pied-terriers de la Maison d'Orval, composé par ordonnance de Mons. Dom Albert de Meuldre, très Rd Abbé et Seigneur d'Orval, ... l'an 1745* (registré de 355 folios), dont des extraits ont été publiés par E. Tandel, dans *Les Communes luxembourgeoises*, III, 1235-1243 (8). En outre, quelques pièces isolées, dont certaines sont exposées au musée de l'abbaye : quittances relatives à des biens à Jamoigne (1766), le diplôme délivré le 1^{er} juin 1777 au F. Abraham Gilson, par l'Académie Electorale Palatine de peinture, de sculpture et d'architecture de Düsseldorf, deux pièces provenant des anciennes archives communales de Villers-devant-Orval (1787-an VI).

(1) La description de ce cartulaire est fournie par H. GOFFINET, *Cartulaire de l'abbaye d'Orval*, XXVI-XXVIII, Bruxelles, 1879. Cfr également, s.n.d.a., *Inventaire des cartulaires conservés dans les dépôts des Archives de l'État en Belgique*, 91-92, Bruxelles, 1895.

(2) Voir la description de ces volumes dans H. GOFFINET, *Cartulaire...*, XXVIII-XXX.

(3) *Abbrégé des biens, rentes et revenus... que le monastère d'Orval possède en 1745 ; détail abrégé des biens fonds, rentes et revenus que l'abbaye d'Orval possède... 1746.*

(4) Le second, qui était classé parmi les manuscrits de la Bibliothèque Royale de Belgique (ms. 19.011, descript. J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Royale de Belgique*, VI, 182, n^o 3889) a été acquis aux A.E.A. par voie d'échange en 1970.

(5) *Compte dressé par Claude Van Esp, cellerier de l'Abbaye, 20 septembre 1728-31 décembre 1729, suivi des comptes annuels des préciputs dus aux curés de Jamoigne, Pin et Ixel, Deux-Villas, La Ferté, Mogue et Rouvrois (1767-1791).*

(6) *Registre du grenetier de l'abbaye d'Orval commencé à la Saint-Martin 1771.*

(7) Complété par des cahiers et pièces isolées sur la comptabilité de Huy (1764-1787).

(8) Le registre porte comme devise : « Qui terre a, guerre a. Qui n'a pas, pis a ». Une indication manuscrite précise que ce document provient de la succession de M. Lefort, juge de paix du canton de Florenville.

Provenant du fonds d'Orval, on signalera encore les célèbres *Cartulaires Caso*, conservés à la Stadtbibliothek de Trèves, sous la cote ms. 1333/791 et 792 (1) : *Recueil extrait des archives de l'abbaye d'Orval par ordonnance de Monsieur Dom Henry de Meugen, Très Révérend Abbé et seigneur d'Orval, divisé en deux tomes, revu et authentiqué es mois de janvier et février l'an seize cens quarante trois* (2 registres foliotés de 1 à 260 et de 1 à 293), achevés en 1643 et authentifiés par les notaires J. Caso et G. Herla. A Sedan, à la Bibliothèque Municipale, nous trouvons sous la cote ms 7, un *Abrégé* des biens de l'abbaye en 1730.

Indépendamment du fonds de l'abbaye, on consultera aux Archives de l'Etat à Arlon les archives du *Conseil de Luxembourg*, série *Affaires politiques et administratives*, Orval, n^{os} 1 à 16, intéressant les XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, et contenant des copies de titres de 1249 à 1360, en outre, toutes les liasses, classées par ordre alphabétique, concernant les localités ou circonscriptions (prévôtés de Bologne et d'Etalle) où l'abbaye possédait des biens ; dans la série *Dénombrements de fiefs*, les actes datés du 22 août 1622, 10 novembre 1681, 27 juillet 1682, 1^{er} septembre 1756, 19 juillet 1759 ; dans la série *Déclarations des biens ecclésiastiques*, les états de biens et revenus de l'abbaye en 1787-1788, accessoirement les séries *Loi de Beaumont* et *Dénombrements de feux*.

Dans le fonds des *Etats de Luxembourg*, on trouve au n^o 10, Représentations adressées aux archiducs par les Etats de Luxembourg en 1607, concernant notamment les privilèges des prélats en matière judiciaire, la signature de Montgaillard ; le n^o 118 est une partie du procès porté en appel au Grand Conseil de Malines et opposant les Etats de Luxembourg à l'abbaye d'Orval à propos de ses forges (1743-1744).

Les *Appels de Luxembourg au Grand Conseil de Malines* offrent au chercheur une série de dossiers classés qui lui permettent de se retrouver ensuite plus facilement dans la registrature de cette institution centrale, où prévaut le principe de classement chronologique. On verra les n^{os} 18, G. de Herbeuval contre manants de Trembloy, 1566 ; 29, maître de forges de Gérouville contre la veuve Le Tainturier, de Herbeuval, 1585 ; 83A, Orval contre Catherine Salomon, de Neufchâteau, obligation pour achat de fer, 1717 ; 101A, Orval contre Demanet d'Ahérée, à propos de coupes de bois, 1733 ; 109C, Orval contre les Etats de Luxembourg à propos de l'aide levée sur les forges, 1738-1741 ; 146A et 724A, Orval contre Ch. Sandkoul, intendant du prince de Loewenstein-Wertheim à Cugnon, concernant le droit de chasse dans la forêt de Herbeumont, 1771-1784 ; 301C, Orval contre Charles de Serainchamps, concernant 1/38^e de la seigneurie de Villers-devant-Orval, 1778 ; 302A, Orval contre la demoiselle de Huart, à propos du patronat de la cure de Jamoigne, 1747 ; 718, Orval contre Philippe de Wal, 1782/1788, et nombreux rétroactes (XVI^e-XVII^e siècles).

Les *Archives des Receveurs et des Officiers de justice dans le duché de Luxembourg*, complètent d'une manière générale les renseignements que l'on peut trouver à la *Chambre des Comptes* de Bruxelles, dans les séries de comptes domaniaux, de comptes des officiers de justice et des comptes d'aides (voir les n^{os} 162 et sq., recette de Chiny). On signalera plus particulièrement le n^o 284, Fournitures de bois de construction et de chauffage à l'abbaye d'Orval, 1740-1752.

Les *Archives des Justices subalternes* doivent être examinées et notamment celles de la haute justice de la seigneurie d'Orval (n^{os} 1-5), de la seigneurie de Limes (1-8), et de Villers-devant-Orval (1-13), provenant du versement effectué en 1973 par l'administration communale de Villers-devant-Orval, complétant les registres déjà conservés à Arlon et classés au nom de ces localités. On étudiera également l'activité des officiers de l'abbaye au siège prévôtal de Bologne et à celui d'Etalle, depuis 1758 jusqu'à la fin de l'ancien régime. L'étude du temporel de l'abbaye devra tenir compte des actes relatifs à ses biens et revenus, dispersés dans les archives des juridictions locales les concernant : Bleid, Ebly, Florenville, Gérouville (2), Grandcourt, Harnoncourt, Herbeumont, Jamoigne, Les Bulles, Limes, Meix-devant-Virton, Ménil, Moyen, Mussy-la-Ville, Neufchâteau, Pin et Izel, Robelmont, Rossignol, Ruelle, Saint-Léger, Saint-Mard, Termes et Frenois, Tintigny, Vance, Villers-devant-Orval, Virton.

(1) Une note dans la page de titre indique que les deux cartulaires font déjà partie de la BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE LA VILLE DE TRÈVES, en 1803.

(2) Contient notamment, n^o 1155A, l'original de la charte de fondation de la ville-neuve par Arnoul et Jeanne, comte et comtesse de Chiny et Henri de Bouillon, abbé d'Orval (1258).

Le *Notariat* sera consulté, notamment les protocoles de J.-B. du Hattoy (1744-1796), procureur de l'abbaye, résidant à Jamoigne, contenus dans le dépôt de Maître Didier, de Florenville (versement de 1973 aux A.E.A.).

Le *Fonds du Cadastre* établi dans le duché de Luxembourg en 1766 est à consulter pour toutes les tabelles rangées sous la rubrique des juridictions locales précitées et notamment les n° 187, seigneurie de Villers-devant-Orval et 188, seigneurie de l'abbaye à Orval, Icourt et Gennevaux, Conques et Hayon (Florenville).

La suppression de l'abbaye sous le régime français doit s'étudier à l'aide des archives de la *Préfecture des Forêts*, principalement les n°s 307/45 à 51 qui concernent le sort de ses religieux, les n°s 308/52 à 61 traitant de la vente de ses propriétés. Il convient de dépouiller les n°s 300/20 et 21 sur le séquestre du prieuré de Conques, les liasses 100/38, 104/20, 379/14, 382/14, 387/13, 390/10, 431/16 concernent d'anciens religieux d'Orval, bénéficiaires d'une pension. La vente du domaine s'étudiera dans les rubriques consacrées aux biens nationaux dans les différentes mairies des cantons d'Etalle, Florenville, Neufchâteau, Paliseul et Virton. Le dossier de J.B. Bernard, ex-curé de Mogues, figure dans les archives du *Tribunal Criminel*.

On complètera ces données par l'analyse des archives du *Prieuré du Val-des-Ecoliers à Houffalize*, n°s 7, 285 et 286 relatifs à la dime d'Ebly (1). Le fonds du *Prieuré et de la seigneurie de Muno*, n° 371 a trait à l'accord conclu entre Orval et l'amodiateur de sa forge, Jean Hacher, en 1624. Les archives de l'*Abbaye de Clairefontaine*, n° 161, renseignent sur la visite qu'y fit A. de Meuldre, en 1748 ; le chartrier du même fonds (n°s 1, 2, 19, 39, 40, 41, 44, 46 et 52) concerne les rapports entre Clairefontaine et Orval, à propos de droits à Vieux-Virton. On trouve dans la collection des *Registres paroissiaux*, une liasse sur la chapelle Sainte-Marguerite à Orval, paroisse des domestiques et des ouvriers d'Orval, contenant les mentions de sépultures de cette population (1779-1791).

Les *Archives des Terres wallonnes des princes de Loewenstein*, 1^{re} partie, contiennent (n° 354) une lettre autographe de Bernard de Montgaillard au comte de Rochefort relative à un délit de chasse commis par les sujets de celui-ci dans le bois de Conques, en 1627.

Dans les *Archives du Château de Guirsch*, on trouvera une charte du 25 août 1314 concernant la collation de la cure de Rambrouch, à Orval ; en outre, dans les papiers André de Marches, la trace d'un emprunt de 29.000 florins contracté par ce seigneur à l'abbaye le 4 mars 1750.

Les *Archives du Château de Sainte-Marie-sur-Semois*, contiennent, au n° 80, une transaction conclue entre Orval et le duc de Looz-Corswarem, à propos de leurs droits respectifs dans la prévôté d'Etalle (1757-1761).

Les *Papiers de Bonaventure Demarteau*, de Habay-la-Vieille (accr. 1954/13) contiennent les commissions lui décernées par l'abbé d'Orval comme lieutenant-prévôt de Bologne (1^{er} février 1785), juge-asseesseur de la châtellenie d'Etalle (15 septembre 1787), prévôt de Bologne (27 mai 1788-10 juin 1794).

Dans les *Manuscrits divers*, on trouvera de nombreux renseignements d'ordre généalogique dans les *ms. Weller*. Au tome II, 26, une commission délivrée, bien après la suppression de l'abbaye, par l'ancien prieur pour récupérer les objets confiés par les moines à des particuliers, en 1802 (Cfr plus haut). Enfin la *Collection J.-L. Hollenfeltz* contient les notes historiques qui ont été la base des publications du docteur sur le passé d'Orval.

Aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, dans les *Papiers d'Etat et de l'Audience*, se trouvent reliés les dossiers des enquêtes menées par les commissaires du gouvernement pour les élections d'abbés, entre autres les vol. 892 (1540), 902 (1563), 903 (1570), 913 (1586), 916 (1596), 920 (1605), 926 (1619). Les cartons 1983 et 1992 du même fonds contiennent les rapports du secrétaire d'Etat della Faille à l'infante Isabelle, concernant ses relations avec la nonciature (1621-1623).

Les *Archives du Conseil d'Etat* sont à dépouiller pour situer la position d'Orval dans les projets de création d'un évêché à Luxembourg (n° 960), et d'une manière générale, les relations entre l'abbaye et

(1) Cfr les registres des chartes du 4 juillet 1288, de l'abbé Nicolas de Lupifont et 26 août 1310, de Huloz d'Ebly, dans R. PETIT, *Inventaire des archives de Prieuré du Val-des-Ecoliers à Houffalize*, 90 et 103, Bruxelles, 1971.

le gouvernement de 1639 à 1680 et de 1721 à 1725 (n° 1336, contenant des copies de pièces plus anciennes, 1245-1619). La documentation du *Conseil Royal de Philippe V* (n° 265) offre des renseignements du même ordre pour la fin de l'abbatit de Bentzeradt et le début de celui d'Henrion.

On trouvera quelques données complémentaires sur Orval dans les archives du *Conseil Privé espagnol*, cartons 1169 (période de 1561 à 1678) et 1532, où figurent dans la correspondance du chef-président Roose avec les abbés, deux lettres de Laurent de La Roche (1637). Le *Conseil Privé autrichien* est à consulter pour l'étude de la situation matérielle de l'abbaye en 1785 (reg. n° 745) ; le n° 898A concerne l'abbatit d'Henrion, les élections de Mommertz, de Meuldre, Scholtus et Siegnitz, le n° 898B, l'administration des biens d'Orval en France (1747), la démission de Meuldre (1757) et l'élection de Menne Effleur.

A la *Chambre des Comptes*, on consultera dans la registrature particulièrement sous le n° 46.894, l'*Etat général des biens de l'abbaye d'Orval dressé en conformité avec l'édit de S.M. du 4 janvier 1787* et, dans la 2^e série des Cartons, les n°s 86-87 : déclaration des biens de l'abbaye en 1753 (10 feuillets). Ceci ne dispense pas de parcourir l'ensemble de la documentation relative au Luxembourg où l'abbaye d'Orval est fréquemment citée.

D'autres fonds du même dépôt fournissent encore des renseignements : *Conseil des Finances* : liasse 2524, paiement des pains d'abbaye (1791) ; *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas* : liasse 765, touchant les plaintes contre Scholtus et sa gestion du temporel (1787), l'instauration demandée d'un prieur triennal, l'élection de Lucas ; la *Secrétairerie d'Etat et de Guerre* : n° 1884A : plaintes contre de Meuldre (1756), application du règlement provisionnel imposé à l'abbaye (1757), acquisition des prévôtés de Bologne et d'Etalle, intervention de Nicolas Spirlet à Orval, introduction d'une nouvelle comptabilité (1764), plaintes contre Scholtus (1780), état justificatif sur le compte général des biens d'Orval (1765) ; le *Conseil du Gouvernement général*, n° 2314 : nomination de Scholtus, nouvelles constructions d'Orval, plaintes contre Scholtus et Siegnitz, élection de Lucas ; la *Jointe de Luxembourg et de Trèves*, n° 177 : paiement des pains d'abbaye (1790) ; le *Comité de séquestre des biens du clergé français* n°s 319, 323, 324 : requêtes pour être déchargé du paiement des pains d'abbaye (1792-1794) ; l'*Université de Louvain* n° 5063 : procès à propos de la collation de la cure de Jamoigne (1759) ; les *Chambres supérieures des douanes*, n°s 490 et 496 : conflits à propos des droits d'entrée de gueuses de fer et de charbon de bois (1725-1727) ; *Jointe des Terres contestées*, n°s 434 (mentionne la présence de l'abbé d'Orval aux assemblées d'Etats depuis 1451) et 457 (enquête sur la souveraineté de la terre de Saint-Hubert, débutant à Orval le 27 novembre 1550, contenant les dépositions des religieux) ; les *Chartes et cartulaires du Luxembourg*, inventoriés par A. Verkooren, dans son *Inventaire des chartes et cartulaires du Luxembourg*, I-V, Bruxelles, 1914-1921, sont à consulter aux n°s 3, 104, 227, 284, 358, 363, 370, 383, 659, 670, 784, 1389, 1409, 1769, 1926, 2273, 2329, 2330 ; les *Chartes et cartulaires du Brabant et du Limbourg*, inventoriés par le même auteur, contiennent au cartulaire XXIV, f° 252, la mention d'une rente accordée par Wenceslas (II) à l'abbaye d'Orval, le 3 novembre 1384. Les *Archives Ecclésiastiques du Brabant, Couvent des Minimes à Bruxelles*, n°s 12, 118, signalent le prêt d'une maison à Anderlecht, par l'abbé d'Orval pour servir de couvent provisoire (1616) ; Les *Manuscrits divers*, n° 2384 traitent de la visite apostolique de 1725. Les archives de l'*Administration centrale et supérieure de la Belgique et Conseil de Gouvernement* contiennent des renseignements sur les émigrés et les absents signalés en l'an III (n°s 434, 435, 1930) et sur l'état de la population de Villers-devant-Orval (n° 1586).

Aux Archives de l'Etat à Huy, se trouvent deux registres sur la maison de Huy : le ms. 440 (rentes, cens et dîmes, 1561-1569, 136 folios) et le ms. 441 (rentes, dîmes, cens et autres revenus, dressé par D. Malachie du Chesne et D. Ch. Baulduin, administrateurs de la Maison de Huy, 1650, 76 folios). Les archives de l'*Abbaye de Neufmoustier* contiennent deux chartes intéressant Orval : n° 503, où figure D. Godefroid d'Arbrexhe (1), trécensier d'Orval à Huy (10 février 1474) et n° 770, acte passé devant la Cour des biens que l'abbaye d'Orval possède sur le territoire de l'évêché de Liège (3 novembre 1412).

(1) Il s'agit probablement de Godefroid d'Arenberg, élu abbé deux ans plus tard.

Aux Archives de l'Etat à Liège, outre la collection des *Manuscrits Lefort* signalée précédemment, on trouvera des renseignements dispersés dans les fonds suivants : *Chapitre cathédral de Saint-Lambert*, n° 50, charte de Henri, abbé d'Orval (1225), *Abbaye du Val-Benoît*, n° 589, acte de la Cour des échevins d'Othée dans lequel D. Bertrand de Villers, moine d'Orval, représente l'abbaye du Val-Benoît dans un relief de fief (10 janvier 1478) (1), *Abbaye du Val-Notre-Dame*, n° 25, arpentage d'un îlot situé à Liège, à la requête de l'abbé d'Orval, abbé commendataire du Val-Saint-Lambert (15 juin 1478). Les *Archives de Sélys-Longchamps*, n° 1769 concernent les biens d'Orval à Celles (prov. Liège) et Méra, receveur d'Orval sur les enclôîtres à Huy (XVIII^e siècle). Les archives des *Familles Beco et Gillet* n° 54 : biens d'Orval à Flémalle-Haute (1736). Les archives de la *Famille de Crassier*, n° 205, concernent le sort du domaine d'Orval, à l'époque de Loen d'Enschede (1876-1879). Dans les archives du *Fonds français*, l'affiche n° 230 a trait à la mise en vente du refuge d'Orval à Huy (1797).

Aux Archives de l'Etat à Namur, dans les archives de la *Famille Van der Straeten-Waillet*, n° 2048, se trouve le vidimus délivré en 1402 par Jacques de Baranzy, abbé d'Orval, de la charte d'Arnould, comte de Looz et de Chiny, établissant une ville neuve à Breux (1238). Dans le *Fonds de Stassart-de Maillen*, n° 426, des déclarations de biens de mainmorte (f^{os} 132-134). Dans le *Notariat*, les protocoles du notaire Degive, d'Andenne, contiennent un inventaire des biens de D. Albert de Meuldre (7 août 1766).

Aux Archives de l'Etat à Saint-Hubert, on trouvera les documents suivants dans le fonds de l'*Abbaye de Saint-Hubert* : n° 22, un acte du 26 octobre 1666 renouvelant la Confraternité entre Orval et Saint-Hubert ; n° 1150, charte de 1211 consacrant un accord entre Bérenger, abbé d'Orval et Guillaume, abbé de Saint-Hubert, au sujet de leurs droits respectifs à Ugny, Villy et Margut, cfr G. Kurth, *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert...*, 204, Bruxelles, 1903 ; n^{os} 1551-1575. Correspondance de Dom Spirlet (passim). Les archives du *Tribunal de Neufchâteau* intéressent l'histoire du domaine d'Orval au XIX^e siècle : pièces concernant la surenchère sur le domaine d'Orval (an XI-1821) et l'enlèvement des meubles de Stévenotte (1867).

Les Archives de l'Abbaye de Saint-Remy à Rochefort contiennent une liste des fournitures de marbre de Rochefort pour la construction du monastère en 1767-1771.

Les Archives de l'Abbaye de Grimbergen contiennent une abondante documentation sur la visite apostolique de l'abbaye d'Orval en 1725 : IV, n^{os} 36, 37, 38 et 39.

On consultera également en Belgique, les Archives des Paroisses où l'abbaye possédait des droits, notamment à Ebly et à Géroville.

En Allemagne, au Staatsarchiv de Düsseldorf, sont conservées les *Archives de l'Abbaye de Düsseldorf*, intimement liée par ses origines à Orval : on y verra le chartrier (1629 à 1739), la registrature des actes (1701-1803) et notamment ceux qui ont trait à la fondation du prieuré (1701-1710) et à l'érection de la chapelle (1706-1714) ; dans les répertoires et manuscrits, le texte des Statuts et une chronique (1740-1743).

Au Staatsarchiv de Coblençe, il faut voir les *Archives des Princes-Electeurs* (1. *Erzstift und Kurfürstentum Trier* / b. *Acten* / A. *Geheimes Cabinet* / 2. *Verhältnisse zu Rom*, années 1694 à 1714) concernant le Jansénisme à Orval (2), et dans la série I, D la charte originale de janvier 1262.

(1) Analysé par J. CUVELIER, *Inventaire des archives de l'abbaye du Val-Benoît-les-Liège, de l'Ordre de Cîteaux*, Liège, 1902.

(2) Le catalogue de l'exposition *Orval, neuf siècles d'histoire*, 108, n° 108, analyse le n° 1.C. n° 16.298 du même dépôt, contenant la relation d'un moine d'Orval se disant orthodoxe et décrivant à l'archevêque de Trèves les progrès de l'hérésie janséniste à Orval (s.d., début XVIII^e s.) et, III (n° 115), une lettre de Bentzeradt se plaignant à l'archevêque des accusations portées contre l'abbé par le suffragant J. F. Verhorst (COBLENCE, STAATSARCHIV, I. C. n° 16.297).

A Trèves, au Bistumsarchiv, on consultera la série A/I/n^{os} 110 à 114 (période 1729-1739) ; dans la même série les n^{os} 115 (nomination d'A. de Meuldre comme coadjuteur et mort de Mommertz, 1742), 116 (reconnaissance de l'abbé de Meuldre par l'abbé de Cîteaux), 117 (lettre du roi de France, 1747), 119 (placet de Marie-Thérèse, 1754), 120 (concernant Etienne Scholtus, 1765), 121 (visite de 1782), 122 (relations de l'archevêque Clément-Wenceslas avec Orval, 1788), 123 (année 1789), 125 (concernant Menne Effleur, 1762). On verra également la série Abt. 33 concernant les présentations, nominations de recteurs de paroisses, des actes émanant des prélats d'Orval et portant leurs cachets entre autres les n^{os} 477, 587, 590, 591, 592, 598, 607, 609, 1105, 1113. La série 44, *Visitationsprotokolle* est également à dépouiller pour toutes les visites archidiaconales intéressant Orval et les paroisses en dépendant.

A la Stadtbibliothek de Trèves, outre les *Cartulaires Caso* signalés plus haut, on verra sous la cote F 7, la charte de fondation de l'abbaye de Himmerod, dans laquelle figure, comme témoin, Constantin, premier abbé d'Orval (1138).

En Autriche, on consultera à Vienne, le Kriegsarchiv, où se trouvent les documents suivants, analysés par J. Ruwet, *Les Archives et Bibliothèques de Vienne et l'histoire de Belgique*, Bruxelles, 1956 : II^e Section, *Feldakten*, 1735, Fas. VII/7/n^o 3, p. 409 : envoi d'un détachement de cavalerie autrichienne à l'abbaye d'Orval pour empêcher les officiers et la maréchaussée française de maltraiter les déserteurs français, 7 juillet 1735 ; 1792, Fas. VII/19/76, p. 559 : 13 juillet 1792, 1500 Français commandés par le lieutenant-général Le Veneux arrivent à Orval, ils en repartent le lendemain ; 1793, Supplément Fasc. IV/X/15/130/2 ; du camp d'Etalle, les Prussiens attaquent les Français à Thionville, Virton et Orval, le 15 septembre 1793.

En Espagne, on verra à l'Archivo General de Simancas, les archives du *Conseil suprême de Flandre et de Bourgogne*, où se trouve un dossier sur Montgaillard, cfr Julian Paz, *Inventaire des requêtes privées du Conseil suprême de Flandre et de Bourgogne*, dans *B.C.R.H.*, LXXVI, 351, Bruxelles, 1907 date erronée de 1674, au lieu de 1614 vraisemblablement.

En France, à Bar-le-Duc, aux Archives Départementales de la Meuse sont conservés sous la cote 7 H 27/154-155 (55 M) une lettre de Laurent de La Roche, abbé d'Orval au recteur des jésuites de Pont-à-Mousson, le remerciant d'avoir accordé la cure de Saint-Léger au candidat qu'il avait recommandé, 1630 ; sous la cote 14 H 8/61-77 un dossier concernant un accord entre les abbayes de Châtillon et d'Orval au sujet de la moitié des dîmes appartenant à l'abbaye d'Orval sur un canton de terres à Pillon, 1737-1749 ; sous la cote 14 H 42/1-2, une transaction entre l'abbaye de Châtillon, d'une part, le Chapitre collégial de Sainte-Agathe à Longuyon et l'abbaye d'Orval d'autre part, au sujet des dîmes du terrain occupé par la forge de Longuyon, 1712 ; sous la cote 14 H 80/113-161, deux procès entre les abbayes de Châtillon et d'Orval, les autres décimateurs et la Communauté de Xivry-la-Petite, au sujet de l'agrandissement et des ornements de l'église, 1774-1776 ; sous la cote 38 H 8/7, les lettres d'investiture de la cure de Bièvres en faveur de Pierre Escher, présenté par l'abbé d'Orval, 1732 ; sous la cote 38 H 12/124, une enquête pour l'abbaye de Juvigny contre l'abbé d'Orval et le sr de Malandry, au sujet de dîmes contestées au ban de Montmédy, XVII^e siècle ; sous la cote 38 H 14/252, un accord entre l'abbesse de Juvigny et l'abbé d'Orval, par lequel est reconnu à l'abbaye de Juvigny le droit de prendre 3 franchards de froment sur la part des dîmes appartenant à l'abbaye d'Orval au ban de Vigneul, 1295 (copie de 1657) ; et enfin, sous les cotes L 1669 et L. 388, le dossier des poursuites intentées contre le général Loison et ses adjoints à la suite du pillage d'Orval, 1794.

A ces pièces il faut ajouter, comme pour les autres dépôts départementaux, la documentation dispersée dans les séries B, C, E et Q concernant plus particulièrement les localités dans lesquelles Orval possédait des biens.

A Châlons-sur-Marne, aux Archives Départementales de la Marne, on verra les documents 17 H 21/n^o 3 (acte où l'abbé Remi de Longuyon intervient comme sigillant, le 30 avril 1192) ; 20 H 53/4 (acte où le même abbé est cité comme témoin dans une charte de 1197) ; 22 H 106/n^o 6 (charte de

l'évêque Guy, de Châlons, concédée à l'abbaye de Troisfontaines, qui mentionne en 1169, parmi les témoins, Thierry de Verdun, troisième abbé d'Orval, charte décrite dans *Orval, neuf siècles d'histoire*, 78, n. 53.

A Charleville-Mézières, aux Archives Départementales des Ardennes, on trouvera sous la cote G 30, une documentation relative à un échange de prés entre le Chapitre d'Ivoix et les religieux d'Orval. Sous la cote H 191, 10 pièces concernent des baux de location des fermes et censes de Mandrezy, de Vaux, du Hattoy, de Way, de Moiry, de Linay, de Fromy (1784-1789).

En H 497, un nécrologe trouvé dans les archives de l'abbaye, intitulé *Necrologium canonicorum regularium congregationis gallicanae ac ejusdem benefactorum* (1623-1735) ;

En H 498, les baux des fermes de Mandrezy et d'Osnes (1738-an IV) ;

En H 503, le faire-part du décès de Montgaillard (document imprimé). Le dossier Q 530 concerne les censes d'Orval dans le département des Ardennes. Voir également Q 415 et 416.

Au château de Cornay, en France, département des Ardennes, des documents relatifs à l'abbaye cistercienne de Chéhéry permettent d'étudier les rapports entre le monastère et Orval (1).

A Dijon, aux Archives Départementales de la Côte-d'Or, on consultera dans la série B (*Cour des Comptes de Bourgogne*), le n° 11.906, où se trouvent (*in fine*) les lettres de Corneille, bâtard de Bourgogne, gouverneur du Luxembourg, à la duchesse de Bourgogne pour l'informer des incursions commises par Floquet, écuyer du roi de France, dans le Luxembourg, contrairement au traité d'Arras (1444-1445).

A Lille, aux Archives Départementales du Nord, on consultera les n°s 27 H 69 /f°s 170-171 ; 27 H 72 /f°s 211-212 ; 27 H 73 /f°s 295-300 ; 28 H 15 /f°s 469-473 ; 28 H 33 /995 qui concernent principalement les abbatiats d'Adam II, Montgaillard et Laurent de La Roche.

A Metz, aux Archives Départementales de la Moselle, outre les chartes et copies de chartes signalées anciennement par L. P. Gachard, d'après l'inventaire manuscrit de Honoré Caille de Fourny (2), on relèvera sous la cote H 147, dans le *Fonds de Saint-Arnould de Metz*, la documentation relative au prieuré Sainte-Walburge de Chiny (1097-1618) ; en H 1211-H 1214, 4 articles relatifs à Orval : H 1211 : concerne les redevances d'Orval à Limay (1387-1666) ; H 1212 : Longuyon (1706-1732) ; H 1213 : Villancy et Allondrelle, Bayonville (1732) ; H 1214 : Villancy, délits champêtres (1765-1768).

Signalons encore : H 1478 : Abbaye de Saint-Symphorien : accord entre Laurent de La Roche, abbé d'Orval et Jean Richard, curé de Bazeilles, au sujet des dîmes ; H 1805 : Abbaye de Villers-Bettnach, 1710-1718 : copie, signée Thiébaud, d'une bulle de Clément XI, qui introduit la réforme à Beaupré et nomme abbé de cette abbaye Dom Anselme Bouay, prieur de l'abbaye d'Orval. Opposition des religieux à cette nomination. Lettre de cachet du duc de Lorraine, dispersant les religieux de Villers-Bettnach (2 septembre 1710) et exécution de cette lettre.

En C 42 /10, des documents relatifs à Ars-sur-Moselle et Bayonville (1660) ; en C 239, des documents concernant la cense de Lymes et les recettes d'Orval (1678-1681). Les archives de Clervaux contiennent la copie d'une charte d'avril 1260.

A Nancy, aux Archives Départementales de la Meurthe-et-Moselle, la *Série B (Lettres patentes des ducs de Lorraine et de Bar)* (3) contient une série de documents intéressant Orval : B 2, f° 390v° : 7 juin

(1) Cfr Chr. GRÉGOIRE, *Prouilly. Une grange d'Orval en Terre Meusienne...*, dans *Bulletin des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de la Meuse*, VI, 58, n. 16, 1969.

(2) L. P. GACHARD, *Notice d'une collection de documents concernant le comté de Chiny...* dans les *Archives départementales de la Moselle à Metz*, dans *B.C.R.H.*, 3^e s., X, Bruxelles, 1868 ; n° 10, charte du 25 février 1336 (l'abbé Robert de Prency, sigillant), n° 16, 9 mai 1402, vidimus délivré par l'abbé Jacques de Baranzay de la franchise de Breux, n° 137, vidimus délivré par Nicolas de Villers après le 24 juin 1494 de la franchise de Herbeuval (1366), copie de la charte de Gérouville, octroyée par les comtes Arnould et Jeanne de Chiny et l'abbé Henri de Bouillon (1258).

(3) Cfr Et. DELCAMBRE, *Inventaire sommaire des Archives Départementales antérieures à 1790, Série B, Lettres patentes des ducs de Lorraine et de Bar, Index alphabétiques*, Nancy, 1951.

1486, sauvegarde de René II ; B 3, f^o 172 : exemption du droit de passage pour le minerai destiné à sa forge de Buré-la-Forge (Allondrelle), 1^{er} août 1488 ; B 5, f^o 270 : 3 juillet 1496, rémission pour homicide ; B 13, f^o 120 : 16 août 1517, confirmation des donations à elle consenties par les ducs de Bar dans les prévôtés de Marville (Meuse), Longwy et Longuyon (M.-et-M.) ; B 14, f^o 75 : 11 septembre 1424, sauvegarde de René I, f^o 75^v : 7 juin 1486, René II, f^o 77 : 25 avril 1517, confirmation par le duc Antoine B 16, f^o 107 : 16 octobre 1524, procès entre l'abbaye d'Orval et la collégiale Sainte-Agathe de Longuyon au sujet des dîmes de la collégiale.

Il faut en outre relever l'existence d'une layette *Abbaye d'Orval*, qui figurait dans le *Trésor des Chartes à Nancy*, signalée encore en 1902 par N. Dorvaux (1).

A Paris, aux Archives Nationales, on consultera sur les biens d'Orval en Lorraine ou en Barrois, la *Série E* (Conseil du roi) : E 1833 (14/11/1685) ; E 2866 (f. 170) ; E 2894 (f^{os} 139-140, 505-506) ; E 3026 ; E 3033 ; E 3046 ; E 3062.

Dans la série F¹ E de la *Section moderne, Administration générale*, pays annexés ou dépendants, voir sous le n^o 12, une lettre du citoyen Milon, agent secret de la République Française en Belgique, contenant les renseignements communiqués par le moine d'Orval, G. Courtois, 28 février 1793 (cité dans *Orval, neuf siècles d'histoire...*, 132, n. 166) ; En F⁷ (Police générale), on consultera : F⁷ 4371 : arrêt du Directoire condamnant F. Malachie Bertrand, ancien procureur de l'abbaye, à la déportation (1797) ; F⁷ 7436 : arrestation de l'abbé Siegnitz à Kockelscheuer (G.D. Lux.), le 16 novembre 1798. En outre, F⁷ 7104, 7294, 7380, 7528, 7702 et F19 (Cultes), 369-374.

La série G² (Ancien régime, Aides, Domaines) 371, contient un relief de fief de Bernard de Montgaillard (19 juillet 1622).

En G² 372, on trouve la copie (XVIII^e siècle) de trois chartes d'Orval : la pseudo-fondation de 1124, la confirmation générale des biens de 1173 et une confirmation par Thierry de Walcourt (1200).

La série G⁷ 354 relative au Luxembourg sous le règne de Louis XIV (1681-1697), ne contient que des renseignements généraux sur les privilèges dont les abbayes du pays continuent à se réclamer. Le n^o H 3131, complété par le K 576, concerne les transactions conclues entre l'abbé M. Effleur et le duc de Penthièvre et de Carignan au sujet de l'exemption des droits de sortie des gueuses de fer de l'abbaye dans leur traversée du duché de Carignan (1758-1761). La *Série J* (layettes du *Trésor des Chartes*) est à consulter, notamment le n^o 1035/32 : lettre de l'empereur Rodolphe de Habsbourg adressée à Philippe III, roi de France, à la requête de l'abbé Adam II d'Orval, pour assurer la protection de l'abbaye (Nuremberg, 2 février 1276).

Les *Archives de la Maison de Penthièvre* contiennent (série K 1194) un dossier relatif à l'abbaye d'Orval.

On ne manquera pas de voir dans la série des *Mouvements historiques, KK*, les registres 290 (comptes des revenus du Luxembourg sous l'engagère de Louis d'Orléans, 1404), 1243 (pièces relatives au Luxembourg, 1201-1453) et 1245 (inventaire des chartes du Luxembourg par Bourcier).

Signalons dans la série des *Manuscrits divers*, n^o 1214, un cartulaire du XVII^e siècle (121 folios), contenant des copies de chartes relatives aux abbayes de Marienthal, Saint-Maximin, Echternach et Orval (2). Notons encore dans la série des *Titres domaniaux*, Q¹ : Q¹ 36 : Situation d'Orval par rapport à la déclaration royale du 1^{er} juin 1739, concernant les acquisitions faites par les gens de mainmorte (1740). — Dans la série Q² (Vente des Biens Nationaux) : Q² 190 : Séquestre de la ferme de Blanchampagne par l'Assemblée législative (1^{er} septembre 1792).

Le dossier du général Loison est traité dans les *Archives du Conseil exécutif provisoire et Comité de Salut public* (AF II/153, 155, 350) et du *Comité de législation* (D III/311).

(1) *Les anciens pouillés du diocèse de Metz*, dans *Mémoires de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moselle*, XVIII, 288, n. 3, Nancy, 1902.

(2) Mentionné dans *l'Inventaire des cartulaires belges conservés à l'étranger*, dans *B.C.R.H.*, ..., annexe, 48, Bruxelles, 1899.

Les Archives de la guerre à Vincennes sont à consulter, notamment pour l'affaire Bernard, de Mogues (B 1/5-13).

Au Grand-Duché de Luxembourg, les Archives de l'Etat conservent de nombreux documents intéressant Orval : dans la série A/1 (participation aux principaux actes des règnes des ducs : inaugurations, solennités publiques), les archives du *Conseil de Luxembourg*, notamment les n° 19 (Placet à Jacques de Vaux, profès à Orval, pour desservir la chapelle de Saint-Nicolas à Luxembourg, 22 décembre 1627), n° 85, (concerne la profession de Th. de Belva à Orval, 1657), n° 1054 (taxe imposée à Orval pour l'entretien de l'école érigée à Luxembourg, 1578), n° 1660 (indemnité accordée à J. Georges Weiser, peintre et sculpteur à Luxembourg pour avoir exécuté le plan d'Orval à la demande du P. Bertholet, 1743). Dans le même fonds, la série X, 16 à 30, aveux et dénombremens de fiefs contient les hommages de l'abbé d'Orval les 7 mars 1517, 16 juillet 1622, 22 août 1622, 3 février 1759 et 19 juillet 1759.

La série A/IV, *Etats de Luxembourg* est à dépouiller pour y relever la présence et le rôle de l'abbé d'Orval aux assemblées générales et à la députation permanente. On signalera en particulier le reg. 44 apprenant à la date du 6 août 1678, l'arrestation par les Français du procureur de l'abbaye et sa captivité à Thionville ; les n°s 145-147 qui concernent spécialement les aides du clergé.

Dans la série XI (traités et conventions), le n° 25 est consacré à l'application du Traité des Pyrénées au Luxembourg. Le n° XII/2 concerne les rapports de Pynssen van der Aa sur les bois du comté de Chiny ; le n° XV/2 sur les ventes, engagères, éclissements de domaines, 1627-1794 ; la série XXIII (affaires ecclésiastiques) intéresse l'histoire du Jansénisme (n° 1), les projets de création d'un évêché (n° 4), la statistique du temporel des établissements religieux et leur amortissement, 1756 (n° 7), les contestations entre le clergé régulier et le clergé séculier, 1545-1766 (n° 10), le clergé régulier (n° 18).

La série XXVII (abbaye de Differdange) est à voir notamment pour une charte du 7 août 1262 (n° 1, f° 25).

La série XL (abbaye d'Orval) a fait l'objet d'un transfert aux Archives de l'Etat à Arlon en 1956.

Les archives du régime français doivent être consultées (série B) pour tout ce qui concerne la suppression de l'abbaye et le sort de ses biens, aux chapitres *Cultes*, *Police générale* (§ 78, prêtres réfractaires), *Domaines et Enregistrement* (§ 133, séquestre sur les biens des ... corporations religieuses ; § 135-139, inventaires des titres et papiers... des corporations religieuses). *Vente des biens nationaux* (§ 337 sq. intéressant notamment le refuge d'Orval dans la capitale).

Aux Pays-Bas, on consultera aux Archives de l'Etat à Utrecht : les *Archives du Chapitre de l'église Vieille-Catholique*, *I Oud bisschoppelijke Clerezie*, d'après l'inventaire de M. J. Bruggeman, *Inventaris van de Archieven bij het metropolitaan kapittel van Utrecht van de Roomsche Katholieke Kerk der Oud Bisschoppelijke Clerezie*, La Haye, 1928, les n°s 595-598 (nouv. cotes 123-126), lettres d'Antoine Arnauld (1681-1685), de Ch. de Bentzeradt (1685-1686), de Quesnel (1678) à Neercassel ; 599 (nouv. cote 124), lettre de Neercassel à Ch. de Bentzeradt (1685) ; 641-650 (157-166), lettres de Ch. de Bentzeradt (1699) et de Quesnel (1699-1700) à Pierre Codde ; 1016, lettre de Ch. de Bentzeradt à J. Opstraet (1694) ; 1090, actes d'opposition de l'abbaye d'Orval, dans le diocèse de Trèves (1717-1727). Au même dépôt, le fonds de *Port-Royal* contient les numéros suivants intéressant Orval ou les religieux réfugiés à Rynwyck : 1482, lettres de Ch. de Bentzeradt, abbé d'Orval à F. A. Pouget, oratorien (1696) ; 3850, lettres de l'abbé d'Orval à dom Th. de Viaixnes (1726) ; 1826, 1827, 4092, établissement des Orvalistes à Rynwyck (1728-1754).

A Rome, aux Archives Vaticanes, on trouvera dans les *Registra Vaticana*, 56, f. 179, n° 857 et le *Regestum Clementis V*, n° 4659, une lettre de Clément V à l'abbé d'Orval (26 juin 1309) ; dans les *Reg. Avign.*, 22, f° 155v° et *Reg. Vat.* 79, f° 246, n° 1929, un acte du 1^{er} août 1325 ; dans les *Reg. Av.* 26, f° 363 et *Vat.* 82, f° 205v°, n° 508, un acte du 16 décembre 1326 ; dans les *Reg. Av.* 153, f° 64, n° 112, un acte du 9 juin 1363.

Pour la période moderne, outre les références signalées dans les notices des abbés, d'après les publications de l'Institut historique belge de Rome, on parcourera la série *Lettere di Vescovi e Prelati* notamment les reg. 135, 136, 140, 142, 185 et la série *Nunziatura di Fiandra*, entre autres au reg. 117 (visite de 1725) et 137 A (8 septembre 1612).

Parmi les publications de sources et les registes d'actes concernant l'histoire de l'abbaye d'Orval, prise dans son ensemble, nous citerons : l'*Historia abbatiæ Aureavallensis*, chronique anonyme, imprimée par Chrysostome Henriquez, dans son *Fasciculus Sanctorum ordinis cisterciensis*, II, 379-384, Cologne, 1631 ; M. Jeantin publie en annexe à son ouvrage, *Les ruines et chroniques de l'abbaye d'Orval, esquisse morale, religieuse et chevaleresque de l'histoire de l'ancien comté de Chiny*, 2^e éd., Paris 1857, une série de pièces justificatives (23 pages) intéressant Orval, aux numéros IV, la charte de 1173 ; VIII, confirmation des droits d'usage de l'abbaye, janvier 1259 ; XII, l'acte de fondation de Thibaud de Mellier, septembre 1271 ; XIII, la donation du refuge d'Ivoix, août 1299 ; XVII, la fondation du duc Wenceslas I^{er} pour sa sépulture, 1384 ; XXIII, la fondation de la chapelle de Montaigu, 10 mars 1618. Dix ans plus tard, le P. Hippolyte Goffinet entreprend ses premières éditions de sources dans ses *Documents pour l'histoire de l'abbaye d'Orval*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, V, 1867, 165-234 : Liste et armorial des abbés d'Orval (167-171) ; Nécrologe de l'abbaye d'Orval (c. 1638) (1) ; la relation du pillage et incendie de l'abbaye d'Orval en 1637 (195-203) et des *Notes diverses*, qui sont celles de l'abbé Th. Welter, disséminées dans les pages de l'armorial d'Orval restées en blanc : les notes 1-19 concernent la fondation d'Orval, la dalle funéraire de l'abbé Thierry d'Ansart, les abbatiats de Nicolas de Baillonville, Remacle Cerfay, Bernard de Montgaillard, Bentzeradt, Albert de Meuldre, Menne Effleur, Scholtus, Lucas, Siegnitz, la destruction de 1793 (219-228), les notes suivantes ont trait à Virton. Sans nom d'auteur paraît dans les *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, VI, 1870, l'édition de *Documents historiques*, dépourvue d'introduction ou de notes critiques, avec les sous-titres suivants : *Cartulaire d'Orval*, V, 422 sq. *Testament du seigneur Jacques de Luz...* (1327) (373-377) et *Recueil des Archives de Notre-Dame d'Orval de l'an 1727* (2), I, 29 ; *Lettres patentes du Roi pour l'érection du duché de Carignan en Luxembourg* (1662) (379-383).

En 1888, E. Tandel, *Les Biens de l'abbaye d'Orval*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XX, 15-112, Arlon, 1888, reproduit le texte de la charte de 1124 (15-16) et l'état général des biens et revenus ainsi que des dettes... dressé en conformité de l'édit du 4 janvier 1787, arrêté le 20 mai 1788 (27-99). Le tome III des *Communes luxembourgeoises* qui paraît sous la direction d'E. Tandel en 1890, contient dans la notice sur Villers-devant-Orval (1113-1272) de nombreux registes et fragments de sources cités sous la rubrique du *Cartulaire* (1223-1226) et dans le chapitre « Orval » (1226-1272).

La publication par J. M. Canivez des *Statuta Capitulum generalium Ordinis Cisterciensis ab anno 1116 ad annum 1786*, I-VII, Louvain, 1933-1939, a apporté une foule de matériaux inédits pour l'histoire des abbés. Ajoutons encore, concernant l'histoire d'Orval, prise dans son ensemble, les nombreuses éditions *in extenso* ou les analyses reproduites dans le catalogue de l'exposition *Orval, neuf siècles d'histoire*, 1970, déjà cité.

Pour l'époque médiévale, les *Notae Aureavallenses* (549-1192), composées après 1212, ont été publiées par Labbe, *Thesaurus Anecdotorum*, III, 1403, ensuite dans les *M.G.H.*, S.S., XVI, 634, 681. La chronique d'Albéric de Trois-Fontaines, rédigée vers 1232-1241 (éd. P. Scheffer-Boichorst dans *M.G.H.*, S.S. XXIII), nous renseigne sur la date de fondation de la Communauté cistercienne à Orval.

Parmi les publications de sources diplomatiques, il faut évidemment placer en tête, malgré ses nombreuses imperfections, l'œuvre de H. Goffinet, *Cartulaire de l'abbaye d'Orval depuis l'origine de ce monastère jusqu'à l'année 1365 inclusivement, époque de la réunion du comté de Chiny au duché de Luxembourg*, Bruxelles, 1879, XXXVIII-800 pages, dont l'introduction est à la fois une histoire générale de l'abbaye (I-XI), un sommaire des abbatiats (XI-XXII), une étude sur la bibliothèque et les archives (XXII-XXX), un répertoire du temporel (XXXI-XXXV), précédant l'édition de 626 actes. L'ouvrage est complété par A. Delescluse, *Chartes inédites de l'abbaye d'Orval*, Bruxelles, 1896, XII-66 pages, publiant 21 chartes (1162-1361), dont vingt sont reproduites d'après le *Cartulaire Caso* de la Stadtbibliothek de Trèves et étaient inconnues de Goffinet, de même que deux copies d'un chirographe de 1206

(1) Traduction française du Nécrologe publié par HENRY et J. BARBIER, dans *Analectes pour servir à l'histoire Ecclésiastique de la Belgique*, III, 223-242, 1866.

(2) Il s'agit du cartulaire Henrion.

trouvées dans le *Fonds Moreau* de la Bibliothèque Nationale à Paris (CVIII, 214-215). Delescluse apporte en outre des variantes à l'édition Goffinet, basées sur le même *Cartulaire Caso*. A ce travail font suite les *Nouvelles chartes inédites de l'abbaye d'Orval* par A. Delescluse et K. Hanquet, Bruxelles, 1900, II-36 pages, publiant 21 chartes originales (1199-1384) retrouvées aux Archives de l'Etat à Berlin.

On ajoutera à ces cartulaires de l'abbaye elle-même, ceux des autres monastères de la province, G. Kurth, *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne*, Bruxelles, 1903, H. Goffinet, *Cartulaire de Clairefontaine*, Arlon, 1877, comme les inventaires analytiques des archives des établissements de Bastogne, de Houffalize, de Muno et de Saint-Hubert, cités par ailleurs. Le *Cartulaire de l'abbaye cistercienne du Val-Dieu*, édité par J. Ruwet, Bruxelles, 1955, intéresse également Orval (X, 68, 70, 71, 72).

Aux A.G.R., on utilisera les analyses de A. Verkooren, *Inventaire des chartes et cartulaires du Luxembourg*, Bruxelles, 1914-1921, 5 vol. et on les complètera par les éditions ou registres contenus dans Bertholet, *Histoire Ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg et comté de Chinny*, Luxembourg, 1741-1743, 8 vol., F.-X. Würth-Paquet, *Table chronologique des chartes et diplômes relatifs à l'histoire de l'ancien pays, duché de Luxembourg et comté de Chinny* (Publications de la Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le Grand-Duché de Luxembourg, depuis 1868, Section historique de l'Institut royal grand-ducal de Luxembourg, XIV, 66-110, Luxembourg 1859 à XXXVII, 1-205, Luxembourg, 1886) ; A. Wauters, *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique (-1350)*, Bruxelles, 1866-1946, 14 vol. ; C. Wampach, *Urkunden- und Quellenbuch zur Geschichte der allluxemburgischen Territorien bis zur burgundischen Zeit*, I à VII, Luxembourg, 1935-1949.

En ce qui concerne les Archives Vaticanes pouvant intéresser Orval pour le moyen âge, on retiendra H. V. Sauerland, *Vatikanische Urkunden und Regesten zur Geschichte Lothringens*, I, 96, Metz, 1901 (pour un acte de 1309) ; A. Fayen, *Lettres de Jean XXII*, I (1316-1324), dans *Analecta Vaticano-Belgica*, II, 599, Bruxelles, Rome, 1908 (acte du 1^{er} août 1325) et II (1325-1334), dans *Analecta Vaticano-Belgica*, III, 1912 (acte du 16 décembre 1326) ; A. Fierens et C. Tihon, *Lettres d'Urbain V* (1362-1366), I, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, IX, 341, Bruxelles, Rome, 1928.

André Lesort a publié dans *Les Chartes du Clermontois conservées au Musée Condé à Chantilly (1069-1352)*, 78-79 et 166-167, Paris, 1904, deux chartes intéressant Orval : la première, d'octobre 1234, la seconde, d'avril 1287, émanant de l'abbé Nicolas de Lupifont. On notera encore du même auteur, une étude, *Particularités relatives à un acte du Cartulaire d'Orval*, dans *B.C.R.H.*, LXXI, 196-199, Bruxelles, 1902, dans laquelle il publie une transaction passée le 26 septembre 1308 entre l'abbaye d'Orval et celle de Juvigny-sur-Loison au sujet du patronage de la cure de Bièvres-la-Grande (cfr H. Goffinet, *Cartulaire...*, 628, n° DLXXX).

Pour l'époque moderne, on relèvera les publications de sources dans Willems, *Enquêtes abbatiales à Orval et à Clairefontaine*, dans *Le Pays Gaumais*, XX, 54-77, Virton, 1959 (enquêtes de 1540 et 1570) ; J. W. Heydinger, *Archidiaconatus tituli S. Agathæ in Longuono Archidioecesis Trevirensis in novem Decanatus... divisi, descriptio*, 195-196, Trèves, 1884 (visites diaconales de 1570) ; J. Vannérus, *Les biens et revenus du clergé luxembourgeois au XVI^e siècle. Enquêtes de 1575 et 1576*, dans *Publications de la Section Historique*, XLIX, 130-131 et 180-184, Luxembourg 1899, concernant spécialement Orval (d'après la « *Déclaration des biens des ecclésiastiques payans subsides au pays de Luxembourg* » : A.G.R., *Chambre des Comptes*, reg. 719).

Sur Bernard de Montgaillard, on consultera la *Satire Ménippée*, édition Garnier, 55, Paris, 1882 et d'Agrippa d'Aubigné, *l'Histoire universelle*, éd. de Ruble, VIII, 195, Paris, 1893.

André Valladier, abbé de Saint-Arnould de Metz, prononce le 10 octobre 1628, l'oraison funèbre de Montgaillard, publiée sous le titre : *Les Saintes Montagnes et Collines d'Orval et de Clairevaux. Vive représentation de la vie exemplaire et religieux trespas de Révérend Père en Dieu Dom Bernard de Montgaillard, Abbé de l'Abbaye d'Orval... sur le modèle de l'incomparable Saint Bernard, Abbé de Clairevaux et du grand Législateur Moïse*, à Luxembourg, chez Hubert Reuland en 1629. L'intention de l'auteur est d'établir un parallèle entre les vertus de saint Bernard et celles de Montgaillard ; l'œuvre est édifiante mais n'apprend strictement rien sur le plan historique. L. Just, *Das Erzbistum Trier und die Luxembur-*

ger *Kirchenpolitik von Philipp II bis Joseph II*, Leipzig, 1931, publie deux actes concernant Orval, 229 (1629) et 416 (1781).

On ajoutera les pièces de correspondance éditées par L. van der Essen, *Correspondance d'Ottavio Mirto Frangipani, premier nonce de Flandre, 1596-1606*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2^e s., *Nonciature de Flandre*, I, 380, Bruxelles, Rome, Paris, 1924 et A. Louant, *Correspondance*, III, 245 et 1086, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, III ; B. de Meester, *Correspondance du nonce G. F. Guidi di Bagno, Première partie (1621-1624)*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2^e s., *Nonciature de Flandre*, V, 341-342, Bruxelles, Rome, 1938.

Pour l'abbatit de Laurent de La Roche, on verra W. Brulez, *Correspondance de Richard Pauli-Stravius (1634-1642)*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2^e s., *Nonciature de Flandre*, X, 230, Bruxelles, 1955.

Pour l'époque de l'abbatit de Bentzeradt, on retiendra *Breviarum cisterciense iuxta romanum, Parisiis, MDCLIX* avec un supplément ayant pour titre *Officium proprium de sancto Menna martyre ad usum monasterii B. Mariae de Aurea Valle. Autoritate reverendissimi Domini D. abbatis cisterciensis generalis*, Luxembourg, A. Chevalier, 1705 : cfr *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XIX, 337, Arlon, 1887. Nicolas Heyendahl, *Annales de l'abbaye de Rolduc*, relatant la visite de Ch. Bentzeradt en 1687, venant des eaux d'Aix-la-Chapelle, pour guérir une fracture de la jambe (cité par S. P. Ernst, *Histoire du Limbourg*, VII, 196, Liège, 1848) ; D. Thierry Réjalot, *Correspondance de Dom Charles de Bentzeradt et de Dom Etienne Henrion, abbés d'Orval avec Dom Mabillon, Dom Ruinari et Dom Martène, Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, LXV, 133-149, Arlon, 1934.

Sur le séjour de Pontchâteau à Orval, deux mémoires : S.n.d.a. (moine d'Orval), *Relation de la vie de M. de Pontchâteau pendant les cinq années environ qu'il a passées à Orval*, s.d. (avant 1690), Paris, Bibliothèque de Port-Royal, publiée dans *Supplément au Nécrologe de l'Abbaye de Port-Royal des Champs*, 109-129 ; (S.n.d.a.) *Mémoire contenant quelques remarques faites sur les cinq dernières années de la vie que Monsieur Joseph Sébastien du Cambout de Pontchâteau a passées dans l'Abbaye d'Orval*, s.d. (c. 1695), conservé dans la même bibliothèque, d'après Augustin Gazier dans *Revue d'histoire littéraire de la France*, I, 70-76, Paris, 1894.

A. J. van de Ven, *Henrik van Rhijn (c. 1660-1732)* dans *Het Boek*, 3^e s., XXXIV, 183-195, s.d. (c. 1961), publie trois lettres de la correspondance entre Bentzeradt et le vicaire apostolique Jean de Neercassel ; *La Chronique de Sébastien-Fr. de Blanchart*, publiée dans *Publications de la Section historique*, LII, 1, 121-122, Luxembourg, 1903 décrit la participation de l'abbé d'Orval aux obsèques de Charles II (1701). Une description du prieuré de Conques en 1700 figure dans la *Correspondance* de Pasquier-Quesnel, édition A. Leroy, II, 104, Paris, 1900. L'oraison funèbre de Charles de Bentzeradt, prononcée le 11 juillet 1707 par le P. François de Namur, gardien des capucins de Marville, est imprimée (*Orval, neuf siècles d'histoire*, 114).

Le mouvement janséniste à Orval peut être étudié dans les publications de sources suivantes : Louis Jadin, *Relations des Pays-Bas, de Liège et de Franche-Comté avec le Saint-Siège, d'après les « Lettres di Vescovi » conservées aux Archives Vaticanes (1566-1779)*, dans *Bibliothèque de l'Institut Historique Belge de Rome*, IV, Bruxelles, Rome, 1952 ; L. Jadin, *Relations des Pays-Bas, de Liège et de Franche-Comté avec le Saint-Siège d'après les « Lettres di Particolari » conservées aux Archives Vaticanes (1525-1796)*, dans *Bibliothèque de l'Institut Historique Belge de Rome*, XI, Bruxelles, Rome, 1962, concerne plus particulièrement Bentzeradt ; H. Goffinet, *Le jansénisme dans l'abbaye d'Orval*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XIX, 135-180, Arlon, 1887, intercale dans son récit de nombreuses publications de sources relatives à l'objet de son étude (1723-1725). J. Lefèvre, *Documents relatifs à la juridiction des nonces et internonces des Pays-Bas pendant le régime autrichien (1706-1794)*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2^e s., IX, 21, Bruxelles, 1950, reprend la correspondance entre le suffragant de Trèves et le marquis de Prié pour contraindre les réfractaires d'Orval à signer la bulle *Unigenitus*. On retiendra de même sur cette période, J. Thielens, *La correspondance de Vincenzo Santini, inter-nonce aux Pays-Bas (1713-1721)* dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2^e s., *Nonciature de Flandre*, XII, Bruxelles, Rome, 1969 ; *L'Epistola Theologi Romani Catholici ad abbatem Aureaevallis*, écrite par le suffragant de Trèves à l'intention d'Etienne Henrion (Trèves 1721), conservée aux Archives de l'Abbaye

de Tamié ; Louis Jadln, *Le cardinal Thomas-Philippe d'Alsace, archevêque de Malines et le Saint-Siège. Correspondance tirée des archives du Vatican, 1703-1759*, dans *Bibliothèque de l'Institut Historique Belge de Rome*, VI, Bruxelles, Rome, 1953 ; H. Goffinet, *Albert de Meuldre, abbé d'Orval, 1742-1757*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XIX, 181-230, Arlon, 1887, publiée, 217-228, onze actes relatifs à cet abbatiat, 1746-1757 ; H. Schuermans, *Les abbayes d'Orval et de Saint-Hubert en 1749*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XXXIV, Arlon, 1899, publiée, 84-99, le procès-verbal de la visite effectuée par D. Guyton, délégué de l'abbé de Clairvaux en 1749. L'édition basée sur le manuscrit de la Bibliothèque Nationale à Paris, *ms fr.* 23.474, corrige celle qui avait été publiée par E. de B. dans le *Messenger des Sciences historiques*, Bruxelles, 160, 1886.

Les documents relatifs à l'affaire du moine Balthazar Castille se trouvent rassemblés dans les *Mémoires pour de Launay contre Clairvaux*, Paris, 1763, 55 pages et l'*Arrêt du Grand Conseil du Roi et plaidoyer de M. de Labriffe, avocat général*, Paris, 1763, 101 pages.

L'oraison funèbre de D. Menne Effleur, prononcée à Orval le 20 avril 1765, par l'abbé de Maugre, curé de Givet-Saint-Hilaire, fut imprimée à Charleville en 1769 : cfr Ersch, *France littéraire*, II, 353.

L'éloge funèbre de D. Etienne Scholtus, prononcé près de deux ans après le décès de l'abbé, le 13 mai 1789, fut imprimé à Sedan. Un exemplaire se trouve aux A.A.O.

L'oraison funèbre de B. Lucas, prononcé le 7 juillet 1794 en l'église des récollets à Luxembourg, est imprimée en cette ville, à l'imprimerie Perle, en 1794 (exemplaire à la Section historique de l'Institut grand-ducal).

J. L. Hollenfeltz, *Pour la résurrection de la Section médico-pharmaceutique de l'abbaye d'Orval*, dans *Bruxelles-médical*, IX, fasc. 22, 648-650, Bruxelles, 1929, publie quelques extraits de comptes du XVIII^e siècle.

Signalons encore Th. Réjalot, *Une lettre du frère Abraham Gilson, religieux convers de l'abbaye d'Orval*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique du Luxembourg*, 2, 33-34, Arlon, 1928 ; E. Tandel, *Un maître au XVIII^e siècle*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XIX, 1887, 319-323, Arlon, 1887, publiée (322-323) l'acte de nomination d'un mayeur de Mortinsart par l'abbé G. Siegnitz. H. Goffinet, *Dettes des maisons religieuses du duché de Luxembourg au moment de leur suppression en 1796* dans *Mélanges X, Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XIX, 316-317, Arlon, 1887 donne la liste des principaux créanciers d'Orval, d'après les *Etats particuliers et déclarations individuelles déposées aux archives domaniales du Grand-duché de Luxembourg*, dressées en 1816.

Le rôle d'étape que l'abbaye d'Orval pouvait jouer dans la fuite de Louis XVI est évoqué dans l'importante bibliographie consacrée à l'affaire de Varennes. S'il n'est pas établi que le monastère était prévu dans les plans d'évasion, comme un refuge certain de la famille royale, le fait que l'état-major de Bouillé y séjourna après l'arrestation du roi, a dû être retenu plus tard dans les griefs des révolutionnaires contre Orval. La lettre écrite du monastère le 23 juin 1791, par un officier de Bouillé (Archives Départementales du Loiret, *Haute cour*, liasse suppl. 11⁸) est publiée dans *Orval, neuf siècles d'histoire*, 129 d'après E. Bimbenet, *Fuite de Louis XVI à Varennes d'après les documents judiciaires et administratifs déposés au greffe de la Haute Cour nationale établie à Orléans*, Paris, 1868.

La liste officielle des religieux de l'abbaye d'Orval au 22 septembre 1796, dressée le 1^{er} ventôse an VI (19 février 1798) par Wanderbach, directeur de l'Enregistrement et des Domaines du département des Forêts, est publiée par N. Tillière, dans *Notice sur la vie de Dom Malachie Bertrand...*, 112-114, Namur, 1913.

Sur l'état de l'abbaye à la fin du XVIII^e siècle : F. X. de Feller, *Itinéraires ou voyages de M. l'abbé de Feller en diverses parties de l'Europe*, II, 300-304, 549, Liège, 1820.

La prophétie d'Orval est insérée dans de nombreux ouvrages et journaux au cours du XIX^e siècle. Une liste détaillée en est fournie par J. B. Douret, *Matériaux pour la bibliographie du Luxembourg* dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XLVIII, 286-287, Arlon, 1913.

La bibliographie des travaux consacrés à Orval est considérable. On retiendra d'abord les ouvrages généraux sur l'histoire du Luxembourg et de l'archevêché de Trèves :

Jean Bertels, *Historia de Principibus Luxemburgensibus eorumque ortu, progressu ac regimine usque ad modernum Albertum Austriacum. Historia Luxemburgensis seu commentarius quo ducum Luxemburgensium ortus, progressus ac res gestae continuata serie ab ipso primario initiatore, usque ad praesentem illustrissimum Archiducem Albertum accurate describuntur*, Cologne, 1605 : 90-98 : *De Aureae Vallis Abbatia* retrace les origines de l'abbaye et fournit une nomenclature sommaire des abbés ; témoignage plus intéressant, plus détaillé pour les abbés du XVI^e siècle. Jean Bertholet, *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg et comté de Chiny*, III, 217-226 (origines, fondation), IV, 16, 18, 188, 390 (privilèges), V, 223, 234, VI, 301-304 (fausse épitaphe), VIII, 17 (protection de l'empereur Charles IV), 69-80 (au XVII^e siècle), Luxembourg, 1741-1743. Augustin Calmet, *Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine*, II, 35, Nancy, 1728 ; A. Calmet, *Notice de la Lorraine avec le duché de Luxembourg*, II, 180, suppl. 982, Nancy, 1756 ; J. N. ab Hontheim, *Historia Trevirensis diplomatica et pragmatica*, I, 521, Augsbourg, 1750 ; Browerus et Masenius, *Metropolis ecclesiae Trevericae quae metropolitanae ecclesiae originem, jura, decus, officia ; tum subjectorum illi episcopatum, regionum, urbium, ecclesiarum, abbatiarum et monasteriorum ortus progressusque per archidoccesin Trevirensis complectitur*, édit. Chr. de Stamberg, II, 161-176, Coblenze, 1856 ; J. Marx, *Geschichte des Erzbistums Trier... von den ältesten Zeiten bis zum Jahre 1816*, 2^e partie, II, 568-579, Trèves, 1860, se réfère à Bertels et à Henriquez ; H. Goffinet, *Les comtes de Chiny. Etude historique*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, VIII, 255-369, Arlon, 1874 ; IX, 17-144 et 299-378, Arlon, 1877 ; X, 209-283, Arlon, 1878 ; XI, 167-250, Arlon, 1879 et XII, 5-71, Arlon, 1880, E. Donckel, *Die Kirche in Luxemburg von den Anfängen bis zur Gegenwart*, 9, 18, 20, 31, 41-42, 61, 87, 97, 114, Luxembourg, 1950.

On consultera les éditions de Claude Robert, *Gallia Christiana*, 528, Paris, 1626 ; de Gabriel Bucelinus, *Germania topo-chrono-stemmatographica sacra et profana*, I, 11 et IV, 17, Leipzig, 1699 ; la *Gallia christiana in provincias ecclesiasticas distributa*, XIII, 625 et sv., Paris, 1715 et la réédition moderne, 625-634, Paris, V. Palmé, 1874 ; les répertoires et histoires générales de l'Ordre cistercien : après son *Menologium Cisterciense*, Anvers, 1630, Chrysostome Henriquez publie en 1631, une *Chronologie des abbés d'Orval*, en se référant à une chronique anonyme de l'abbaye, dans le *Fasciculus Sanctorum Ordinis Cisterciensis*, II, 379-384, Cologne, 1631. Traitent aussi d'Orval, Gaspar Jongellinus, *Notitia abbatiarum ordinis cisterciensis per orbem universum libros X complexa*, IX, 4, n. 1, Cologne, 1640 ; Angelus Manrique, *Cisterciensium seu verius ecclesiasticorum annalium a condito Cistercio tomi IV*, 1131, I, 1, X, 4, Leyde, 1642-1659 ; Pierre Le Nain, *Essai de l'histoire de l'Ordre de Cîteaux*, LX, 265, Paris, 1696 ; P. Léopold Janauschek, *Origines Cistercienses*, I, 23, Vienne, 1877 (avec bibliographie) ; J. M. Canivez, *L'Ordre de Cîteaux en Belgique*, 65-72, Forges-lez-Chimay, 1926.

Les premières synthèses sur l'histoire d'Orval, se situant à mi-chemin entre la littérature romantique et l'histoire, sont l'œuvre de J. F. L. Jeantin, *Les ruines et chroniques de l'abbaye d'Orval*, 2^e éd., Paris, 1857 (succédant aux *Chroniques de l'abbaye d'Orval*, Nancy, 1850) et, J. F. L. Jeantin, *Histoire du comté de Chiny et des Pays haut-wallons*, Nancy, 1858-1859, 2 vol. ; un *Guide aux ruines d'Orval*, Bruxelles, 1868 ; G. F.P (rat), *L'abbaye d'Orval. Le moyen âge dans le Luxembourg*, s.l.n.d., 46 pages, rend compte des ouvrages de Jeantin. M. G. M. Rolland, *Notice historique et descriptive de l'abbaye d'Orval*, Orval, (1850). Le livre d'Eugène Van Damme, *Histoire de Chiny et d'Orval*, 8^e, XIV-166 pages, ill., Gand, 1871, est dépourvu de toute valeur. En 1888, E. Tandel retrace l'histoire des abbatiats dans *Les Biens de l'abbaye d'Orval*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XX, 17-27, Arlon, 1888. S'appuyant sur les travaux du P. Goffinet, l'abbé N. Tillière, nommé curé de Villers-devant-Orval, entreprend une première synthèse de *l'Histoire de l'abbaye d'Orval*, Namur, 1897, 620 pages. Les lacunes de la documentation et les tendances apologétiques de l'ouvrage ne sont pas corrigées dans l'édition abrégée de 1906, réduite de moitié et dépourvue cette fois de l'appareil scientifique que l'on pouvait apprécier en 1897. Une troisième édition vit le jour en 1927, au moment où s'ébauchait la résurrection du monastère ; elle fut l'occasion d'une révision due à J. Canivez. Le succès de cet ouvrage, destiné à un large public est confirmé par les éditions ultérieures, en 1931, en 1948 et en 1958. La septième édition, parue à Orval en 1967 — la plus récente — a été entièrement remise à jour par le P. Christian Grégoire adaptant ce qui devait rester toutefois un livre de vulgarisation mais tenant compte des fouilles archéologiques et des travaux les plus récents consacrés à Orval.

Notons encore les travaux de seconde main : M. Anfray, *L'abbaye d'Orval*, Paris, 1939 ; A. Cyprien, *Petite histoire de l'abbaye d'Orval*, dans *Collection Nationale*, 8^e série, n^o 91, Bruxelles, 1948 n'ajoute rien à l'histoire de l'ancienne abbaye d'après Tillière mais écrit un chapitre sur la résurrection d'Orval au XX^e siècle ; la chronologie de l'histoire d'Orval du XI^e siècle à 1948 est établie par Charles Grégoire, *L'histoire de l'abbaye d'Orval*, dans *Orval, neuf siècles d'histoire*, 57-72, du même, une liste des abbatiats (page 73). L'ensemble des notices de ce catalogue forme un excellent état des questions.

Les études présentées récemment au colloque historique *Orval dans l'Europe monastique* (28-31 mai 1970) sont résumées par A. van Iterson, dans *Cîteaux, Commentarii cistercienses*, XXII, 93-98, Westmalle, 1971 en attendant d'être prochainement publiées.

Les origines de l'abbaye ont donné lieu à de nombreuses études ces dernières années, remplaçant les travaux de Goffinet, Tillière et la brève notice de L. Roger, *Origine des premiers moines d'Orval*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique du Luxembourg*, 2, 17-18, Arlon, 1929. La légende de l'anneau nuptial de Mathilde de Toscane, retrouvé miraculeusement dans la fontaine d'Orval, est racontée avec des variantes par Richard de Wassebourg, *Antiquitez de la Gaule Belgique...*, 239, 387, Paris, 1549, Jean d'Anly (cfr J. Pety de Thozée, *Faits et gestes des comtes de Chiny par Jean d'Anly*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XVI, 205-208, Arlon, 1884), puis prend sa forme définitive chez Jean Bertels, *Historia Luxemburgensis*, 90, 94-95, Cologne, 1605, et Chrysostome Henriquez, *Fasciculus Sanctorum Ordinis Cisterciensis*, II, 380, Bruxelles, 1623. La critique de ces témoignages est entreprise par A. Overmann, *Gräfin Mathilde von Tuscanen : Ihre Besitzungen — Geschichte ihrer Güter von 1115-1230 und ihre Regesten*, 37-38, Innsbruck, 1895 ; A. Stalpaert, *La légende d'Orval, ses attestations, son origine et ses attaches avec d'autres légendes*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, VIII, 132-138, Westmalles, 1957 ; Ch. et Chr. Grégoire, *Mathilde de Toscane et la légende d'Orval*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XLII, 82-95, Arlon, 1967 et Chr. Grégoire, *Les origines de l'abbaye d'Orval*, dans *Revue d'Histoire ecclésiastique*, LXIV, 756-807, Louvain, 1969 ; Ferdinand Pauly, *Die Regular-Kanoniker von Springiersbach in Orval, 1108-1130*, dans *Archiv für mittelrheinische Kirchengeschichte*, XXIII, 19-22, Spire, 1971, posant l'hypothèse de liens originels entre les deux Communautés, n'a pas rencontré une adhésion unanime. L'histoire des origines d'Orval doit être revue en fonction de l'étude critique de G. Despy, présentée aux Journées internationales d'histoire du droit, tenues à Arlon en 1967 et résumée sous le titre *Cîteaux et l'avouerie : la dotation primitive de l'abbaye d'Orval*, dans *Revue du Nord*, L, 113-114, Lille, 1968. Le développement de cette étude est entrepris dans un article de G. Despy, *Cîteaux dans les Ardennes : aux origines d'Orval*, dans *Economies et Sociétés au moyen âge*, 588-600, Paris, 1973. (sous presse). A la suite de ces travaux, les monographies suivantes, consacrées à Mathilde de Toscane sont évidemment périmées : Amédée Renée, *La Grande Italienne* (Mathilde de Toscane), Paris, 1859 ; Renaud de Briey, *Une Jeanne d'Arc italienne, Mathilde, duchesse de Toscane, comtesse de Briey, fondatrice de l'abbaye d'Orval (1046-1115)*, préface de Henri Grégoire et Charles Terlinden, Gembloux, 1934.

Sur les liens qui rattachent la fondation cistercienne d'Orval à l'abbaye de Trois-Fontaines (France, département de la Marne), voir *Orval, neuf siècles d'histoire*, 76, n. 48, citant A. Dimier, *Trois-Fontaines, abbaye cistercienne*, dans *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne*, LXXX, 38-51, 1965. J. L. Hollenfeltz, *Orval et Luxembourg*, *Revue Générale*, Bruxelles, 1940, 10 pages étudie le rôle majeur que joue Orval, comme centre spirituel du comté de Chiny et l'importance que lui attribuent les ducs de Luxembourg depuis Wenceslas I^{er} dans leurs efforts pour intégrer cette marche occidentale de leur principauté. J. Chestret de Hanefte, *Histoire de la Maison de La Marck, y compris les Clèves de la seconde race*, 259-260, Liège, 1898 et L. Thiry, *Histoire de l'ancienne seigneurie et commune d'Aywaille I*, 134, Aywaille, Liège, 1937, sont à consulter pour comprendre le rôle des abbés de la famille de Presseux, alliés aux La Marck, à Orval au XVI^e siècle.

Sur les développements du protestantisme à proximité d'Orval, on lira N. Van Werveke, *L'inquisition, les hérésies et le protestantisme au duché de Luxembourg avant et pendant le XVI^e siècle*, 41-44, Luxembourg, 1897 (visite de 1570 à Orval) ; Léo Just, *Das Erzbistum Trier und die Luxemburger Kirchenpolitik von Philipp II bis Joseph II*, 60, Leipzig, 1931, analyse la tentative d'incorporer le temporel d'Orval dans la mense du nouvel évêché dont la création fut projetée à Luxembourg entre

1570 et 1576. Sur la même question, Nicolas Majerus, *L'érection de l'Evêché de Luxembourg*, Luxembourg, 1951, concerne la vacance d'Orval entre 1570 et 1576 (pages 63-64).

La biographie et l'abbatit de Montgaillard ont suscité une abondante bibliographie (1) : plusieurs articles généraux, outre les répertoires consacrés à l'Ordre cistercien et déjà signalés : J. Fr. Foppens, *Bibliotheca Belgica*, I, 136-138, Bruxelles, 1739 ; Moreri, *Grand dictionnaire historique*, VI, 421, Amsterdam, 1740 ; Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, III, 457, Paris, 1695-1697 ; F. X. de Feller, *Journal historique et littéraire*, 257, 15 octobre 1781, réfute les attaques lancées contre la mémoire de Montgaillard, par Cayet et l'abbé Dazès dans son *Compte rendu des comptes rendus*, F. X. de Feller, art. *Montgaillard*, dans *Biographie universelle ou Dictionnaire historique...*, édit. Ch. Weiss et Busson, VI, 84-85, Paris, 1849, A. Neyen, art. *Montgaillard, Bernard de Percin de*, dans *Biographie luxembourgeoise*, I, 467-471, Luxembourg, 1860, Hoefler, art. *Montgaillard*, dans *Nouvelle biographie universelle*, XXXVI, 264-265, Paris, 1865, Roger Graffin, *Bernard de Montgaillard, abbé d'Orval*, Dôle, 1896 ; P. Bergmans, art. *Montgaillard, Bernard de Percin de*, dans *Biographie Nationale* (Académie royale de Belgique), XV, 169-174, Bruxelles, 1899, et en dernier lieu, Pierre Gayne, *Un de nos compatriotes oubliés, le moine-ligueur Bernard de Montgaillard ou le Petit-Feuillant (1562-1628)*, dans *Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, XCV, 51-78, 1969-1970. A. Bazy, *Vie de Jean de la Barrière*, Toulouse, 1885, nous documente sur les débuts de Bernard de Montgaillard dans l'Ordre des feuillants et ses relations avec Jean de la Barrière, réformateur de l'Ordre de Cîteaux, d'abord abbé de Feuillant, au diocèse de Rieux, puis du monastère se réclamant de la même réforme à Paris, au faubourg Saint-Honoré ; Juste-Lipse, *Opera omnia*, II, 355, Anvers, 1637, nous apporte un témoignage précieux sur les talents oratoires du prélat. Dans le même ordre d'idées : A. Delvigne, *Oraisons funèbres des souverains des Pays-Bas aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*, I, 156-167, Bruxelles, 1885, et J. Finot, *Les subventions accordées aux littérateurs, aux savants et aux artistes par les gouverneurs des Pays-Bas au XVII^e siècle*, 17, Lille, 1891. M. Bourguignon, *Le drame de Neufourneau*, dans *Bulletin de l'Académie Luxembourgeoise*, IV, 65-86, Arlon, 1938, fait justice des accusations portées contre l'abbé, nouvellement installé à Orval, au moment où se produit l'accident du Neufourneau. A. van Iterson, *Les Cisterciens et l'université de Louvain*, dans *Cîteaux, commentarii cistercienses*, XXI, Westmalle 1970 ou dans *Cercle culturel et historique de Rochefort, monographie*, n° 20, concerne entre autres, pages 34-35, Montgaillard.

Sur l'abbé Laurent de La Roche, on verra A. Neyen, art. *Michaelis, Laurent dit de Laroche*, dans *Biographie luxembourgeoise*, III, supplément, 312, Luxembourg, 1876 ; Th. des Hayons, *Le fidèle et vaillant Gouverneur de Montmédy*, 2^e éd., 114-115, Liège, 1668, décrit le rôle joué par l'abbé H. de Meugen pendant le siège de Montmédy en 1657.

Sur l'abbatit de Bentzeradt, F. X. de Feller, *Biographie universelle ou Dictionnaire historique...*, édit. Ch. Weiss et Busson, I, 559, art. *Bentzeradt*, Paris, 1849. Les débuts de l'établissement de Düsseldorf sont étudiés par P. Kauhausen, *Die alte Abtei Düsseldorf*, dans *Jan Wellem Monatschrift für Düsseldorf, Niederrhein und Bergisches Land*, I, 73-75, Düsseldorf, 1926 ; T. Hellmich, *Geschichte Biederichs bei Düsseldorf*, 109-110, Wattenscheid, 1953. L'abbatit de Bentzeradt marque non seulement le succès de la réforme du monastère, mais également les débuts du mouvement janséniste. R. Taveneaux, *Le Jansénisme en Lorraine, 1640-1789*, dans *Bibliothèque de la Société d'Histoire ecclésiastique de la France*, Paris, 1960, est l'ouvrage le plus complet, le plus récent et le mieux documenté, qui permette de situer le rôle joué par Orval dans la diffusion du mouvement janséniste, tant en Lorraine qu'aux Pays-Bas. Concernant le mouvement janséniste même à Orval, H. Goffinet, *Le Jansénisme dans l'abbaye d'Orval*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XIX, 135-180, Arlon, 1887 ; D. Thierry Réjalot, *Le jansénisme à l'abbaye d'Orval (1674-1764)*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, LXIII, 57-196 (information tirée à peu près exclusivement des archives de l'abbaye prémontrée de Grimbergen), Arlon, 1932 ; Eugène Willems, *Le malaise janséniste à Orval*, dans *Pays Gaumais*, XVII, n°s 1-2, 38-54, Virton, 1956 ; Louis Demoulin, *Le Jansénisme et l'abbaye d'Orval*, Université de Liège, Faculté de Philosophie et Lettres, mémoire de licence, 1966, XXVII-

(1) On la trouvera notamment rassemblée dans *Orval, neuf siècles...*, 94-95.

210-17 pages (inédit), que nous n'avons pu consulter. On appréciera l'étude de Emile Jacques, *Notes sur le séjour de Monsieur de Pontchâteau à l'abbaye d'Orval et à Conques*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XCVIII, 103-123, Arlon, 1967 ; L. Just, *Der Trierer Weihbischof Johann Mathias von Eyss in Kampf gegen den Jansenismus (1714-1729)*, dans *Archiv für mittelrheinische Kirchengeschichte*, XI, 160-184, 1959. Le séjour des moines rebelles réfugiés à Rynwyck (Pays-Bas) est connu grâce à : H. J. Allard, *De Orvalisten te Rynwyck*, dans *Studien op godsdienstig, wetenschappelijk en letterkundig gebied*, X, 1-87, Bois-le-Duc, 1878 ; H. J. Allard, *De Rynwyckse Orvalisten en hun abt Stephanus Henrion*, dans *Studien op godsdienstig, wetenschappelijk en letterkundig gebied*, XVIII, 254-268, Utrecht, 1886 ; W. Hoevenaars, *De abdij van Orval als kweekschool van Jansenisten en als de oorsprong van de Jansenistische priorij te Rynwyck*, dans *Archief voor de geschiedenis van het aartsbisdom Utrecht*, XV, 397-433, XVI, 231-265, XVII, 81-103, Utrecht, 1887-1889, A. J. Van de Ven, *La communauté cistercienne de la maison de Rynwyck près d'Utrecht*, dans *Internationale Kirchliche Zeitschrift, neue Folge*, XXXIX, 115-139, Berne, 1949. On consultera encore sur le jansénisme au XVIII^e siècle : René Cerveali, *Supplément au nécrologe des plus célèbres défenseurs et confesseurs de la vérité du XVIII^e siècle*, IV, 28-29, s.l., 1763 ; s.n.d.a., *Nouvelles ecclésiastiques ou mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Constitution Unigenitus*, 101, s.l. (Paris), 1737. J. L. Hollenfeltz analyse *Les derniers échos du jansénisme à Orval*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique du Luxembourg*, 1, 17-28, Arlon, 1928 ; les affaires Balthazar Castille et Claude Barhon. Sur la même affaire Castille également, P. Lallemand, *L'épouse d'un moine d'Orval*, dans *Le Journal de Montmédy*, mai 1892.

Sur les rapports d'Orval avec Hontheim, Léo Just, *Weihbischof Hontheim und der Ausklang des Jansenismus in Orval, 1758-1788*, dans *Vierteljahrsblätter der Gesellschaft für nützliche Forschungen*, V, 5. 33-40, 1959.

Les relations de l'abbaye avec les autorités de Luxembourg ont retenu Alphonse Sprunck, *L'abbaye d'Orval et les autorités gouvernementales du XVI^e au XVIII^e siècle*, dans *Hémécht, Zeitschrift für Luxemburger Geschichte*, 24, fasc. 2, 179-208, Luxembourg, 1972, qui concerne principalement le XVIII^e siècle, de même que A. Sprunck, *Le duché de Luxembourg et l'abbaye d'Orval. Condensé d'une conférence*, dans *Die Warte*, 23, n^{os} 18, 1-2, Luxembourg, 1970. A. Sprunck, *Une mission de l'abbé d'Orval Etienne Henrion à la cour de l'Electeur palatin Jean-Guillaume*, dans *Hémécht. Zeitschrift für Luxemburger Geschichte*, 25, fasc. 1, 79-83, Luxembourg, 1973.

Sur l'abbatit d'Albert de Meuldre, H. Goffinet, *Albert de Meuldre, abbé d'Orval, 1742-1757*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XIX, 181-230, Arlon, 1887.

L'acquisition forcée de la châtellenie de Bologne et de la prévôté d'Etalle par l'abbaye d'Orval est traitée par Marcel Bourguignon, *Note sur la commune de Habay-la-Neuve*, dans *Pays Gaumais*, XXI, 120, Virton, 1960.

Les dernières années de l'abbaye ont retenu J. L. Hollenfeltz, *Orval à la veille de la Révolution*, dans *Pro Medico*, VI, 44-46, Paris, 1929. Sur l'espionnage pratiqué pour le compte des Français par un moine d'Orval, voir T. Réjalot, *Un traître parmi les religieux de l'abbaye d'Orval en 1793*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique du Luxembourg*, VII, 6-11, Arlon, 1931 ; S. Tassier, *Histoire de la Belgique sous l'occupation française en 1792 et 1793*, 81, Bruxelles, 1934 ; M. Blum, *Beiträge zur kirchlichen Geschichte des Luxemburger Landes vom Ausbruche der ersten grossen Französischen Revolution bis zur Errichtung des Apostolischen Vikariates (1789-1840). Einäscherung der Abteien Orval und Clairefontaine*, dans *Ons Hémécht*, XIII, 255-261, 515-518, Luxembourg, 1907. La participation de Jean-Baptiste Bernard, ex-curé de Mogues, à la destruction de l'abbaye est retracée par H. Jacob, *Jean-Baptiste Bernard, le curé révolutionnaire*, dans *Au Luxembourg, jadis et naguère*, 23-33, Virton, 1963, d'après notamment les archives du tribunal criminel de Luxembourg. La déportation que connurent plusieurs moines d'Orval est étudiée par N. Tillière, *Notice sur la vie de Dom Malachie Bertrand, né à Mortehan le 5 décembre 1756, moine et procureur d'Orval, mort à Conanama (Cayenne) le 25 septembre 1798*, Namur, 1913, 118 pages et F. Rousseau, *Moines bénédictins martyrs et confesseurs de la foi pendant la Révolution*, 271-291, Paris, 1926. Voir aussi N. Tillière, *Dom Malachie Bertrand, moine et procureur d'Orval, 1756-1798* dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XLVII, 1912, 421-445.

La vente des domaines d'Orval comme biens nationaux ; **Jacob-Duchesne**, *Miettes historiques*, III, *Florenville et Orval, Ventes de biens nationaux*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XLVII, 383-397, Arlon, 1912.

Sur les propriétaires successifs du domaine d'Orval au XIX^e siècle, on consultera **E. Tandel**, *Les Biens de l'abbaye d'Orval*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XX, 100-110, Arlon, 1888.

La diplomatique des actes du cartulaire d'Orval est étudiée dans quelques articles : **A. Lesort**, *Particularités relatives à un acte du cartulaire d'Orval*, dans *B.C.R.H.*, LXXI, 196, Bruxelles, 1902, rapproche d'un acte de l'abbaye d'Orval (**Goffinet**, *Cartulaire...*, n^o DLXXX) une expédition du même texte de l'abbaye de Juvigny-sur-Loison. La formule de la date varie. L'an de grâce est particulièrement usité au moyen-âge dans la chancellerie luxembourgeoise, l'autre formule, celle du milliaire est usitée dans la chancellerie des comtes de Bar (observation qui a échappé à **N. van Werveke**, dans son étude sur *Les Chartes luxembourgeoises du moyen-âge*, dans *Publications de la Section Historique*, XLI, 158 et sv., Luxembourg, 1890), **Léon Germain**, *Recherche sur l'époque de deux chartes du cartulaire d'Orval à propos de Gilles de Cons*, Nancy, 1895, 11 pages (c. 1200), **Jean Leclercq**, *Un formulaire de chancellerie de l'abbaye d'Orval*, dans *Cîteaux*, XXI, Westmalle, 1970, 300-302 (Bibl. Nat. Luxembourg, Ms. 66).

Hartmut Müller, *Die wallonischen Dekanate des Erzbistums Trier. Untersuchungen zur Pfarr- und Siedlungsgeschichte, Inaugural Dissertation zur Erlangung des akademischen Grades eines Doktors der Philosophie der Philosophischen Fakultät der Universität des Saarlandes*, Marburg, 1966, fournit une série de notices précises sur les paroisses dépendant d'Orval.

L'étude du domaine d'Orval a été entamée par plusieurs auteurs : **M. Condrotte**, *Les granges de l'abbaye d'Orval*, dans *Pays Gaumais*, XXVII-XXVIII, 179-210, Virton, 1966-1967, exploite les données du cartulaire publié par **H. Goffinet** ; **Chr. Grégoire**, *Prouilly, une grange en Terre Meusienne*, dans *Bulletin des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de la Meuse*, VI, 53-79, 1969, fournit une monographie exemplaire sur l'une des principales granges ; **Luc-Fr. Génicot**, avec le concours de ses étudiants en histoire de l'art et archéologie de l'université de Louvain, aborde l'étude du domaine d'Orval par le biais d'une enquête détaillée, exhaustive, portant sur l'architecture de cinq granges — Chèvres, Mandrésy, Prouilly, La Vignette, Villancy — et d'une ville-neuve, Géroville. Les résultats sont consignés dans le catalogue de l'exposition ouverte sur le sujet en 1973, *Le Domaine d'Orval (I) ; cinq fermes et une ville entre Meuse et Semois*, dans *Centre d'Histoire de l'Architecture et du bâtiment de l'Université de Louvain*, n^o 3, Orval, 1973.

La politique d'affranchissement des Communautés rurales dans le comté de Chiny, à laquelle participe l'abbé d'Orval, peut s'étudier dans le cas de Géroville, d'après **J. Vannérus**, *La charte de Géroville (juillet 1258)*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XLI, 215-218, Arlon, 1906 ; **N. J. Lenoir**, *Histoire de la commune de Géroville*, Namur, 1905 ; **C. Joset**, *Les villes au Pays de Luxembourg (1196-1383). Etudes présentées à la Commission internationale pour l'histoire des Assemblées d'Etats*, V, dans *Université de Louvain, Recueil de Travaux d'Histoire et de Philologie*, 3^e série, 5^e fasc., Bruxelles, Louvain 1940 ; **M. Walraet**, *La charte de Géroville (juillet 1258)*, dans *Pays Gaumais*, VIII, 51-59, Virton, 1947. Sur les conflits d'intérêts qui opposent Orval aux communautés usagères limitrophes du massif forestier, voir **R. Petit**, *La charte d'affranchissement de Florenville*, dans *Florenville. Exposition du 700^e anniversaire de l'affranchissement au droit de Beaumont, 1273-1973*, 58-59, Virton, 1973.

La sidérurgie, qui a contribué pour une bonne part à la fortune de l'abbaye, est étudiée par **Marcel Bourguignon**, *Les forges d'Orval* (notes de conférence rassemblées par **R. Petit**), dans *Pays Gaumais*, XXXII, 74-87, Virton, 1971-1972. La période traitée débute au XVI^e siècle et s'étend jusqu'à la disparition de l'établissement industriel au milieu du XIX^e siècle.

J. Ulveling, *Renseignements sur les anciens refuges religieux à Luxembourg ainsi que sur la maison du comte de Wiltz dans la même ville*, dans *Publications de la Section Historique*, XXV, 268-272, Luxembourg, 1869-1870, décrit le refuge d'Orval aménagé au XVIII^e siècle dans la rue du Saint-Esprit (propriété Pescatore) et vendu le 27 nivôse an V. **N. Delangle**, *Un édifice intéressant de l'époque Renaissance*

à Marville, dans *Bulletin de la Société des Naturalistes et Archéologues du Nord de la Meuse*, XLII, 116-121, 1930, aborde le problème du refuge d'Orval à Marville.

On trouvera dans le catalogue *Orval, neuf siècles d'histoire*, Section 3, *Economie et Domaine* (pages 145-175) un excellent état des questions touchant l'étude du temporel de l'abbaye.

Concernant le domaine particulier de la pharmacie et de la médecine pratiquée à Orval au XVIII^e siècle, on lira les travaux du Dr J. L. Hollenfeltz, *La pharmacie d'Orval à la fin du XVIII^e siècle et ses spécialités*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique du Luxembourg*, III, 1927, 49-57, Arlon, 1927 ; *La légende de frère Antoine Périn, médecin et pharmacien d'Orval*, dans *Journal de Pharmacie de Belgique*, XI, n^o 42, 731-732, Bruxelles, 1929 ; *L'eau d'arquebusade d'Orval*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique du Luxembourg*, 1928, n^o 1, 30-32, Arlon, 1928 ; *La médecine à l'abbaye d'Orval : l'infirmerie*, dans *Pays Gaumais*, VI-VII, 26-32, Virton, 1945-1946 ; *Célébrités gaumaises à l'abbaye d'Orval*, dans *Pays Gaumais*, II, 72-76, Virton, 1941, concerne F. Antoine Périn, de Valensart, envoyé par l'abbé étudier la médecine et la pharmacie à Paris, F. Amand Robin, de Chauvency-le-Château, directeur de l'atelier de serrurerie et de ferronnerie et F. Abraham Gilson.

Les relations d'Orval avec d'autres monastères sont étudiées, en ce qui concerne Bonnevoie, par J. P. Pier, *Bonneweg in Mittelalter und Neuzeit und seine geschichtlichen Beziehungen zu Hollerich*, Luxembourg, s.d. (1939), 244 pages (l'abbé d'Orval était généralement désigné par l'abbé de Clairvaux pour les visites canoniques à Bonnevoie) ; avec Clairefontaine, J. B. Reichling, *Histoire de l'ancienne abbaye de Clairefontaine*, Luxembourg, 1866 (pages 113-114) et C. Joset, *L'abbaye noble de Notre-Dame de Clairefontaine 1216-1796*, Bruxelles, 1935 ; avec Neufmoustier (Huy), G. Kurth, *Documents historiques sur l'abbaye de Neufmoustier près de Huy*, dans *B.C.R.H.*, 5^e série, II, 49-50, Bruxelles, 1892 ; avec Saint-Hubert, H. Schuermans, *Les abbayes d'Orval et de Saint-Hubert en 1747*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XXXIV, 98-99, Arlon, 1899 ; avec les villes voisines : Charles-Joseph Delahaut, *Annales civiles et religieuses d'Yvois-Carignan et de Mouzon*, édit. Lecuy, Paris, 1822 ; A. Pierrot, *Histoire de Montmédy*, I, Lyon, 1910, II, Nyons, 1911 ; P. Congar, J. Lecaillon et J. Rousseau, *Sedan et le Pays Sedanais. Vingt siècles d'histoire*, Paris, 1969.

Orval, après sa destruction en 1793, n'a pas cessé d'attirer non seulement la curiosité des historiens et des archéologues, mais elle est devenue, dans ses ruines, un lieu propice à la formation de légendes et une source d'inspiration pour les poètes. Il est nécessaire d'évoquer brièvement cet aspect extra-historique, d'abord parce qu'il constitue lui-même un phénomène intéressant l'histoire des mentalités, ensuite parce qu'il a déterminé et détermine encore nombre d'historiens à démêler la fiction et la réalité dans la reconstitution du passé de l'abbaye : s.n.d.a., *La Croix d'Orval*, Paris, 1866 ; M. Jeantin, *Le guide des ruines d'Orval*, Bruxelles, 1868, reprend les plans dressés en 1850 et la gravure de Harrewijn (version de Christophe, 1760) ; N. Tillière, *Orval. Poésies : Les ruines, La fontaine Mathilde, Saint Bernard, Montaigu, Le dernier jour d'Orval, Le 20 août 1882*, 3^e éd., Courtrai, 1910, 36 pages ; Fr. Marie Bernard, *Le Trésor d'Orval* (poésie), s.l., 1926 ; Marcel Bourguignon, *La légende du trésor d'Orval*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique du Luxembourg*, 1927, n^o 1, 3-8, Arlon, 1927 ; s.n.d.a., *L'abbaye d'Orval. 3 légendes et une vérité*, s.l., 1928, 31 pages.

Archéologie : Les ruines de l'abbaye qui constituent l'un des témoignages les plus importants de l'architecture cistercienne en Belgique, ont retenu les auteurs d'ouvrages généraux sur l'architecture depuis H. De Bruyn, *Archéologie religieuse appliquée à nos monuments nationaux*, I, 272, Bruxelles, 1869, A. H. L. Van Houcke, *Eléments de l'histoire de l'architecture*, II, 15, Gand, 1871, E. Colinet et Loran, *Verzameling der overblijfsels onzer nationale kunst...*, I, 55-56, Bruxelles, 1873, jusqu'à R. de Lasteyrie, *L'architecture religieuse en France à l'époque gothique*, II, 243-260, Paris, 1927, et M. Aubert, *L'architecture cistercienne en France*, I, 146, 313-315, II, 67-68, Paris, 1943 ; P. Fierens, *L'art en Belgique*, 54-55, Bruxelles, 1943.

Des notices et monographies relatives à Orval en particulier ont été composées dès le milieu du siècle dernier : **Sornin**, *Les ruines de l'abbaye d'Orval*, dans *Séances et travaux de l'Académie de Reims*, XIII, 216, Reims, 1851 ; **St. Bormans**, dans *Bulletin de l'Institut archéologique de Belgique*, V, 177-Bruxelles, 1862 ; **A. Goffinet**, *Notices archéologiques (Orval, Bellefontaine, Saint-Mard, Villemont, Géroville, Villers-Tortru)*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, V, 41-50, Arlon, 1867, contient une lettre de A. Goffinet, frère du savant jésuite au président de l'Institut archéologique du Luxembourg, l'informant qu'un terme a été mis à l'utilisation des ruines comme carrière de pierres et qu'une première restauration est entreprise par le baron de Loen, 28 septembre 1863. **J. B. Sibenaler** lance un nouveau cri d'alarme pour assurer la sauvegarde des ruines dans son étude descriptive *Notice sur Orval*, dans *Compte-rendu des travaux du XIV^e congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, 1899, XIV, Arlon, 1900, 1^{re} partie, 165-171. **E. Fucker**, *Die Abtei Orval*, dans **P. Clemen et C. Gurlitt**, *Die Klosterbauten der Cistercienser in Belgien*, 1-64, Berlin, 1916, apporte la meilleure monographie consacrée jusqu'ici à l'ensemble de la question. **H. Reiners et W. Ewald**, *Kunstdenkmäler zwischen Maas und Mosel*, Munich, 1922, permet d'éclairer certains problèmes de l'architecture d'Orval à la lumière des solutions adoptées dans d'autres édifices de la région et d'étudier l'influence d'Orval notamment à Avioth, Longuyon, à Mouzon et à Marville. **Chr. Grégoire**, *Contribution à l'histoire de l'abbaye d'Orval. L'ancien cloître, historique de son évolution. Fouilles de 1961-1962*, dans *Pays Gaumais*, XXIV-XXV, 159-276, Virton, 1963-1964, dresse le bilan des fouilles, qui permettent de retracer les phases successives de la construction des bâtiments claustraux, étudie également les sépultures présumées des quatre premiers abbés (1132-1177). Les fouilles pratiquées dans l'église médiévale de 1963 à 1969, n'ont pas encore donné lieu à un rapport publié ; les sépultures et les fondations d'établissements antérieurs à l'abbatiale cistercienne, dégagées lors des travaux exécutés sous la direction de feu François Bourgeois et avec le concours du Service national des Fouilles, sont mentionnées dans *Orval, neuf siècles d'histoire*, 35, et dans *Ardenne et Famenne*, VII, n° 3, 122, IX, n° 2, 107-108, n° 4, 208-209, X, nos 2-3, 138, 1964-1966-1967. Aux A.E.A., sont conservées des photographies prises en août-septembre 1964, lors des fouilles effectuées dans le bras droit du transept de l'église Notre-Dame, sous la direction du père Courtois, assisté du Service national des Fouilles : les clichés (A. Geubel) montrent les tombes découvertes de Montgaillard et de Laurent de La Roche, la croix pectorale en or découverte dans la première tombe et le crucifix en ébène dans la seconde. **G. Maillien**, *Evolution du carrelage et du mobilier à travers l'histoire d'Orval jusqu'à la Révolution française*, dans *Orval, neuf siècles d'histoire*, 29-32, Orval, 1970, étudie brièvement les pavements à ornementation et le mobilier d'Orval, d'après le résultat des fouilles archéologiques et quelques textes d'archives. Ces carrelages sont décrits dans le même catalogue (pages 50-52).

On signalera encore plusieurs synthèses : outre celles que l'on retrouve dans les ouvrages d'ensemble sur le passé de l'abbaye, on notera les aperçus sur l'histoire des différentes constructions dans **I. Brachot**, **Th. Braun**, **Ch. de Trooz**, **L. Hissette**, **A. Thibaut de Maisières**, **H. Vaes**, *Résurrection d'Orval*, dans *Collection L'Art belge*, Bruxelles, 1942. En dernier lieu, le Dr **J. Kelecom** a donné un état des questions dans *L'architecture monastique à Orval (Orval, neuf siècles d'histoire, 17-28)*. Le même auteur a reconstitué une maquette de l'église abbatiale dans l'état où elle se trouvait en 1760 (Echelle : 1/100^e), et en a fait don au musée de l'abbaye. Sur la dernière construction de l'église et du monastère, on consultera **L. Dewez**, *Laurent-Benoît Dewez, premier architecte à la cour de Bruxelles sous Charles de Lorraine*, dans *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, XXXV, 64-94, Bruxelles, 1930. Sur les fournitures de marbre délivrées par l'abbaye de Saint-Remy de Rochefort, lors de la reconstruction d'Orval à la fin du XVIII^e siècle, voir **A. van Iterson**, *Historique de la carrière de marbre Saint-Remy à Rochefort*, dans *Parcs Nationaux XVIII*, 84-100, Bruxelles, 1963 et *L'exploitation de la carrière de marbre Saint-Remy au XVIII^e siècle*, dans *Namurcum*, 1964, 17-30, Namur, 1964. Ajoutons sur l'architecture des jardins, **J. L. Hollenfeltz**, *Les jardins d'Orval*, dans *Pro Medico*, VI, 155-158, Paris, 1929.

L'influence d'Orval dans d'autres constructions d'édifices religieux est étudiée dans le cas de l'église de Montmédy, bâtie en 1755-1756 : **M. Delangle**, *La Cité haute de Montmédy*, dans *Pays Gaumais*, X, 69-79, Virton, 1949 et de Géroville : **L. F. Génicot**, *Le domaine d'Orval I. Cinq fermes et une ville entre Meuse et Semois*, 81-92. L'étude du mobilier de cette église a été réalisée par le comte **J. de Borchgrave d'Altena**, *Le mobilier de l'église de Géroville*, dans *Pays Gaumais*, VIII, 60-68, Virton, 1947.

Sur la reconstruction de l'église abbatiale au XX^e siècle, on lira les travaux, la plupart s.n.d.a. *L'église abbatiale d'Orval*, Bruxelles, 1929, 30 pages, *La résurrection d'Orval*, Bruxelles, 1926, 55 pages, *Orval. Abbey of the cistercian order in Belgium*, Bruxelles, s.d., 16 pages et A. Cormier, *Dom Marie-Albert van der Cruyssen, restaurateur et 53^e abbé d'Orval*, Orval, 1956.

A l'emplacement de l'ancienne « Grande maison », près des forges, le château d'Orval fut reconstruit vers 1862/1870 par le baron Ferdinand de Loen d'Enschede et remplacé en 1958 par le château actuel, édifié par le baron Philippe d'Otreppe de Bouvette.

La sculpture funéraire a été abondamment représentée dans l'ancienne église, comme dans les bâtiments adjacents du cloître. J. L. Hollenfeltz, *Les tombeaux des abbés d'Orval*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique du Luxembourg*, X, 7-11, Arlon, 1934, décrit les dalles des six tombes d'abbés découvertes en 1930 dans les ruines du monastère du XVIII^e siècle, où elles avaient été transférées de l'ancienne salle du Chapitre. Voir également les photographies et descriptions de ces dalles dans *Orval, neuf siècles d'histoire*, 88-91. Les tombeaux de l'ancienne dynastie de Looz-Chiny en l'église d'Orval, sont cités dans le ms II 1301 de la Bibliothèque Royale de Belgique, f^o 24 : Les armes de la famille comtale de Looz et Chiny figuraient « à Orval au-dessus du sépulcre et tombeau de Looz et Chiny... ». Le mausolée du duc Wenceslas I^{er} de Luxembourg († 1383), qui occupait le chœur de l'ancienne abbatiale, a été retrouvé à l'état de débris au cours de l'été 1930 et a fait l'objet d'une reconstitution à son emplacement primitif en 1967 : J. Hollenfeltz, *Le tombeau de Wenceslas, duc de Luxembourg et de Brabant à l'abbaye d'Orval*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique du Luxembourg*, VIII, 1-26, Arlon, 1932 ; A. Steffen, *Le tombeau de Wenceslas I^{er} à l'abbaye d'Orval*, dans *Ons Hémecht*, XL, 39-44, Luxembourg, 1934 ; A. De Valkeneer, *Inventaire des tombeaux et dalles à gisants en relief en Belgique, époque romane et gothique*, dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments et des Sites*, XIV, 207-209, Bruxelles, 1963 ; G. Schmitt, *La sculpture romane et la sculpture gothique*, dans *L'art au Luxembourg*, I, 434-435, Luxembourg, 1966 ; Chr. Grégoire, *La restauration du mausolée de Wenceslas à l'abbaye d'Orval*, dans *Hémecht*, XXI, 63-73, Luxembourg, 1969. Signalons en outre, N. Tillière, *Une pierre tombale de l'abbaye d'Orval* (tombe de Henri de Bellefontaine et de Marguerite de Cugnon, XV^e siècle), dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XXX, 192-193, Arlon, 1895. E. Biguet, *Guide illustré des ruines d'Orval*, Reims, 1910, outre les photos des ruines, donne (page 59) une reconstitution sur gravure de la tombe de Henri de Bellefontaine et de Marguerite de Cugnon (début du XV^e siècle) et indique (pages 60-61) la présence de nombreuses taques provenant d'Orval, dans les départements des Ardennes, de la Marne et de la Meuse.

E. Tandel attire l'attention sur l'œuvre du Fr. Amand Robin, de Chauvency-le-Château, surnommé le Benvenuto Cellini d'Orval dans son étude *Les Biens de l'abbaye d'Orval*, 16-17. L. Germain de Maldy s'est intéressé au *Type primitif des plus anciennes représentations de la statue de Notre-Dame d'Orval*, dans *Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, XIV, 2^e partie, 198-199, Arlon, 1900. Depuis lors, l'exposition tenue à l'abbaye en 1972, a été l'occasion d'un catalogue exhaustif : *Madones sculptées du Pays d'Orval*, Orval, 1972, catalogue édité par le ministère de la Culture française, Liège, 1972, 48 pages ill., contenant respectivement les études du P. A. van Iterson, *Le culte et l'iconographie de Marie dans l'Ordre de Cîteaux* (7-21), de G. Ninane, *Iconographie mariale dans le rayonnement d'Orval* (23-28), de M.-N. Snoy, *Madones sculptées du Pays d'Orval* (29-47).

On n'a guère étudié jusqu'à présent le rôle des sculpteurs Leroux, de Longwy et Olivier, de Bruxelles, dans la décoration de la façade principale de l'abbatiale néo-classique.

La peinture à Orval a retenu J. L. Hollenfeltz, *Arts et métiers d'art à Orval. La peinture*, dans *Pro Medico* n^o 2, Paris, 1934. C'est le Fr. Abraham Gilson qui a suscité l'essentiel des travaux : A. Namur, *Notice sur le frère Abraham de l'abbaye d'Orval et les tableaux qui lui sont attribués*, 2^e éd., Luxembourg, 1860 ; Ch. Arendt, *Y a-t-il encore dans les anciennes églises du Grand-Duché des peintures murales de l'école du frère Abraham d'Orval ?*, dans *Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, XIV, 199-200, Arlon, 1900-1901 (découvre dans la fresque figurant dans le chœur de l'église de Junglinster, une influence possible de Fr. Abraham) ; *Berichte Merjai's und Neyen's über die Gemälde des Bruders Abraham von Orval in der Münster-Abtei*, dans *Ons Hémecht*, XIV, 274, Luxembourg, 1908 ; H. Jacob, *Le frère Abraham, peintre d'Orval*, dans *Pays Gaumais*, XIII, n^{os} 1-2, 57-63 et XIV, 3-80,

Virton, 1952-1953 ; H. Robels, *Ramboux, Leben und Kunst*, dans *Catalogue de l'exposition Johann Anton Ramboux, Maler und Konservator (1790-1866)*, Wallraf-Richartz Museum, Cologne, 1966 ; A. Marchal, *Frère Abraham, moine-peintre d'Orval (1741-1809)*, dans *Catalogue de l'exposition Frère Abraham, peintre d'Orval*, 1-4, Orval, 1971 ; J. Fraikin, *Notice historique*, dans *Catalogue...*, 5-8 ; M.-N. Snoy, rubriques des œuvres exposées, dans *Catalogue...*, 9-16.

L'orfèvrerie fait également la renommée d'Orval dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. La crose d'abbé, exécutée par Amand Robin, déjà cité, convers de l'abbaye en 1785, conservée à Bruxelles, aux Musées royaux du Cinquantenaire, témoigne de la virtuosité et de la délicatesse des artisans d'Orval. Amand Robin, né à Chauvency-le-Château (11 mars 1735), mort au refuge de Luxembourg (10 octobre 1794) transforme l'atelier de serrurerie du monastère en une ferronnerie d'art au moment de la construction des nouveaux bâtiments (c. 1772) : J. L. Hollenfeltz, *Arts et métiers d'art à l'abbaye d'Orval*, II. *Les arts du fer*, dans *Pro Medico*, XI, 114-117, Paris, 1934 ; J. L. Hollenfeltz, *Célébrités gaumaises à l'abbaye d'Orval*, dans *Pays Gaumais*, II, 72-76, Virton, 1941 ; *Orval, neuf siècles d'histoire*, 125. On a conservé la description d'un poêle en fer, provenant d'Orval et utilisé au refuge de l'abbaye à Luxembourg, chef-d'œuvre de ferronnerie, évalué à plus de 4000 livres à la Révolution : A. Lefort, *Histoire du Département des Forêts*, I, 284-285, Luxembourg, 1904. Signalons aussi l'étude de P. Hannick, *Un reliquaire-souvenir du dernier abbé d'Orval*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique du Luxembourg*, L, 51-54, Arlon, 1974.

L'étude du mobilier a donné lieu à un article, S.n.d.a., (P.X.) *Une pendule du XVIII^e siècle au musée de l'abbaye d'Orval*, dans *Pays Gaumais*, XVIII, 25-28, Virton, 1957, concernant un cartel de style Louis XVI, portant la légende Notre-Dame d'Orval.

Bibliothèque : La bibliothèque d'Orval paraît bien remonter aux origines du monastère. La tradition affirmée par Jean Bertels (1) attribuée à Thierry de Vitry (1145-1152), deuxième abbé, l'initiative d'avoir fait rassembler les premiers manuscrits. L'analyse de plus d'une dizaine d'entre eux permet effectivement de les dater du milieu du XII^e siècle (2).

La provenance de la plupart des œuvres : *scriptorium* de l'abbaye ou acquisition d'un autre centre est difficile à établir avec certitude dans la plupart des cas. L'activité des copistes à Orval même peut être cependant prouvée à l'aide des quelques œuvres qui présentent une identité de scripteurs dans les marques de possession et dans le contenu du codex (3). D'autres sont signalés comme provenant de Huy (4) et de Clairefontaine (5).

On sait qu'un recensement de la bibliothèque fut entrepris vers 1540, à l'occasion duquel fut identifié l'exemplaire du *Cantatorium sive Chronicon Sancti Huberti* qui fut envoyé peu après à l'abbaye de Saint-Hubert (6). Au XVII^e siècle, sont dressés deux catalogues des manuscrits, le premier est inséré dans le répertoire établi par Charles Le Tonnelier, en 1675 et constitue actuellement à la Bibliothèque de l'Arsenal à Paris, le ms. 4630, provenant de l'abbaye de Saint-Victor : *Catalogus catalogorum sive elenchus manuscriptorum codicum qui hactenus reperiuntur in plurimis instruc(tis) Europae bibliothecis desumptus et in unum volumen congestus magna cura diligentia ac summo opere Caroli Le Tonnelier bibliothecarii...*, f^{os} 268-274. Il recense 129 manuscrits à Orval. La Bibliothèque Nationale à Paris possède dans le Ms. lat. 14.615, également du XVII^e siècle, un *Catalogus librorum manuscriptorum monasterii beatae Mariae de Aurea Valle ord. cist. Dioecesis Treverensis*, f^{os} 583-586.

Au XVIII^e siècle, d'autres catalogues sont dressés mais portant sur les livres imprimés : un *Catalogue des livres qui se sont trouvés dans l'appartement de l'abbé d'Orval, l'an 1750* (A.E.A., Conseil de Luxembourg,

(1) J. BERTELS, *Historia Luxemburgensis*, 95. — Cité par J. MARX, *Geschichte des Erastifts Trier*, 2^e partie, II, 577. — G. RACINI, *Les manuscrits de l'abbaye d'Orval*, dans *Orval, neuf siècles d'histoire*, 177-179. — Voir également le mémoire inédit de A.-C. MARCHAND sur le même sujet (Université de Liège, 1971), et du même auteur *sub verbo* A. C. FRAEJIS de VEUBEKE, la notice *Orval* dans *Medieval Libraries of Belgium. A list of surviving manuscripts*, dans *Scriptorium*, XXVII, 1973, 102-106.

(2) G. RACINI, *Manuscrits...* dans *Orval...* 177, analyse portant sur une dizaine de manuscrits de Luxembourg.

(3) B.N.Lux., ms. 72 et 122.

(4) B.N.Lux., ms. 103.

(5) B.N.Lux., ms 84.

(6) B.R., ms. II, 1515. — K. HANQUET, *La Chronique de Saint-Hubert dite Cantatorium*, XX-XXXIII, Bruxelles, 1906.

Aff. politiques et administratives, Orval, n° 12), et un *Mémoire des livres et effets que F. Maximilien a envoyé à Conques pendant le mois de juin 1757 par ordre de Mr de Limpens, Conseiller d'Etat et Privé, commissaire dénommé de la part de notre Souveraine* (A.G.R., Conseil Privé autrichien, 898B, 5 pages).

A la Révolution, le frère Malachie Bertrand, bibliothécaire, archiviste et procureur de l'abbaye, est chargé de dresser un catalogue des manuscrits en conformité avec l'arrêté du 22 vendémiaire an IV.

On sait que si la quasi-totalité des livres imprimés disparut en juin 1793 dans le pillage et l'incendie du monastère (1), la majorité des manuscrits médiévaux fut sauvée (cfr plus haut, récit du transfert des archives et livres à Luxembourg). L'essentiel, soit 74 sur 95 ms. connus fut mis en sécurité à la Bibliothèque de la Ville de Luxembourg (2). En 1894, N. Van Werveke, établissant le *Catalogue descriptif des manuscrits de la Bibliothèque de Luxembourg, Supplément du catalogue de la Bibliothèque de Luxembourg, III^e partie*, en reconnaît la provenance d'Orval, en fournit une première description scientifique valable, bien que ses précisions chronologiques soient contestables (3). L'auteur signale en outre qu'un lot de 90 volumes manuscrits provenant d'Echternach et d'Orval prit en 1807, le chemin de Paris. La liste de 72 manuscrits médiévaux actuellement à la Bibliothèque Nationale de Luxembourg est établie par A. C. Fraeijls de Veubeke, *op. cit.*, 103-106. Nous y ajouterons pour l'époque moderne le n° 134 (Jean de Turrecremata, Sermons) M.SS. d. 12, déc. XVI^e s., et le n° 173 (Chrysostome Henri-quez) M.SS. s. 8, XVII^e s.

A la Bibliothèque des manuscrits de la Section historique du Luxembourg, se trouve, provenant également d'Orval (4), un volume intitulé *Directorium perpetuum* (1747).

Le Grand Séminaire de Luxembourg possède une *Biblia sacra* du XIII^e siècle (5) et surtout le manuscrit de Gilles d'Orval, du XIII^e siècle également.

A Bruxelles, à la Bibliothèque Royale, on notera principalement, en raison de son ancienneté, le ms. 495/505 (cat. 2494) contenant une collection dite Dionysio-Hadriana, des X^e-XI^e s. et d'origine italienne (6). En outre, les ms. 19.692/2 et 19.693/5 et le ms. II. 1515 déjà cité.

Quelques autres manuscrits se trouvent dispersés : à Bruxelles encore, à la Bibliothèque des Bollandistes (ms. *Collect. Boll.* 671) (7), à Brno (Tchécoslovaquie), à la Cathedral Library de Durham (cote B III 33), au Musée Diocésain de Namur (cote ms. 45, cfr plus haut), à l'Abbaye de Maredsous (Livre d'heures du duc Wenceslas, ms. 126).

A Paris, nous trouvons à la Bibliothèque Nationale : ms. fr. 12.457 : traduction de la Bible en vers par Euraz en 1193, douze ans après la mort de Henri I le Large, comte de Champagne et sous la régence de Marie de France, mère de Henri III qui mourut en Palestine. Ecriture fin XVIII^e siècle. *Bibliothecae Aureae Vallis* (f^{os} 2-3) ; ms. lat. 9422 : *Bibliothecae Aureae Vallis. D. Robertus Mona : de officiis ecclesiasticis. Incipit prologus domini Roberti monachi de cenobio sancti Laurentii apud Leodium in libris de officiis ecclesiasticis*. XII^e siècle. In fine : *Liber beate Marie Aureevallis qui eum abstulerit anathema sit, 1544* ; ms. lat. 10.322 : *Biblia sacra metrica a Petro de Riga*. Aucune mention d'appartenance à la bibliothèque d'Orval, sinon dans l'inventaire des ms. lat. ; ms. lat. 9749 : cfr B. Welcherding-Goergen, dans *Publications de la Société Historique LXXXIII*, 47, n° 51. N. acq. lat. 672 : *Liber epistolarum Guidonis de Basochis cantoris S. Stephani Catalaunensis*. Copie XIX^e siècle du ms. de la Bibliothèque Nationale de Luxembourg, provenant d'Orval, 225 feuillets.

(1) Arlon, I.A.L. *Memoriale Siegnitz*, f° 37.

(2) Cfr Fr. BONNARDOT, *Les Archives de l'État de Luxembourg (Comté, Duché, Grand-Duché)*, dans *Publications de la Section Historique*, XLI, 308-366, Luxembourg, 1890, décrit sommairement (331-334) les manuscrits provenant d'Orval, conservés à l'époque à la Bibliothèque municipale. Cfr également F. W. E. ROTH, *Aus Handschriften der Stadtbibliothek zu Luxemburg* dans *Neues Archiv*, XXXVII, 296-306, 1912, et A. SPRUNCK, *Les origines de la Bibliothèque Nationale, du Grand-Duché de Luxembourg*, Luxembourg, 1954.

(3) Outre la note d'appartenance à Orval et souvent la menace d'anathème contre le voleur éventuel, ces manuscrits portent les cotes de classement anciennes du type « m.ss.s + un chiffre ».

(4) Déjà signalé par A. NAMUR, *Catalogue de la Bibliothèque de l'Athénée...*, 830, Luxembourg, 1855.

(5) *Orval, neuf siècles d'histoire*, 186, n. 251.

(6) J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue...*, IV, p. 3-5.

(7) Cité par Watkin WILLIAMS, *The Codex Aureavallensis*, dans *Dublin Review*, IVC, n° 372, 131-140, Dublin, 1930.

A Sedan, à la Bibliothèque Municipale se trouve le ms. 32 (M.SS.d.2) : Traduction latine de Flavius Josèphe, provenant de l'abbaye d'Orval (XII^e-XIII^e siècles), avec lettrines de couleur (1). A l'abbaye de Tamié, en Savoie, il existe un manuscrit d'Orval, rédigé sous l'abbatiat de Scholtus : *Manuale cisterciense in Aureavalle usitatum 1775*, contenant le programme quotidien des exercices spirituels et des offices (2).

A l'abbaye de Solesmes est conservé un « *Diurnale cisterciense* » du XV^e s.

Parmi les travaux les plus récents sur les manuscrits d'Orval, nous citerons toute la *Section 4 Manuscrits* du catalogue *Orval, neuf siècles d'histoire (177-199)* avec les contributions et les notices sur les pièces exposées, du chanoine Gérard Fransen, l'abbé Ch. Grégoire, les RR.PP. Chr. Grégoire et Gaetano Raciti, le professeur J. Stiennon et Mme Bl. Weicherding-Goergen.

De B. Weicherding-Goergen nous signalons en outre son travail *Les manuscrits à peintures de la Bibliothèque Nationale de Luxembourg*, dans *Publications de la Section Historique*, LXXXIII, 45-73, Luxembourg, 1968 concernant Orval, et du même auteur, l'article-résumé B. Weicherding-Goergen, *Orval et l'enluminure* dans *Die Warte*, XXIII, n° 18, p. 1, 1970. Notons enfin une étude sur les ms. 27, 56 et 87 de la Bibliothèque Nationale de Luxembourg, due à B. Munk Olsen, *L'édition d'un manuscrit d'auteur : « Les Lettres de Gui de Basoches »*, dans *Revue des Études Latines*, XLIX, 66-77, 1971.

Ecrivains : Parmi les moines d'Orval qui ont fait œuvre littéraire, le plus célèbre est assurément Gilles d'Orval. Sa chronique intitulée *Gesta episcoporum Leodiensium* est rédigée au milieu du XIII^e siècle. Gilles, originaire du pays liégeois, est identifié avec le prieur d'Orval figurant le 31 décembre 1241 comme le signataire d'une charte éditée par H. Goffinet, *Cartulaire...*, CCXLIV. C'est pour répondre à la demande de son ami Maurice de Neufmoustier à Huy, que Gilles entreprit de reprendre les chroniques d'Hériger et d'Anselme et de les poursuivre jusqu'au début de l'épiscopat de Henri de Gueldre (1247). Le travail est achevé en 1251.

L'originalité des *Gesta* de Gilles d'Orval est fort mince, les sources que l'auteur a rassemblées étant elles-mêmes de valeur historique très inégale. Son apport personnel est donc réduit. On soulignera par contre l'intérêt des annotations marginales et interlinéaires ajoutées par l'auteur dans le ms. *Sém. Lux.* 264 et celles qu'y apporta ultérieurement Maurice de Neufmoustier et qui concernent particulièrement la ville de Huy.

L'œuvre est éditée par J. Heller. *Aegidii Aureavallensis Gesta episcoporum Leodiensium*, dans *M.G.H.*, SS., XXV, 1-129, Hanovre, 1880. Parmi les travaux consacrés à Gilles d'Orval, relevons l'*Auctarium D. Caroli de Visch ad Bibliothecam scriptorum S.O. Cisterciensis*, édition J. Canivez, 36-38, Bruges, 1927 ; A. Namur, *Le manuscrit original des Gesta pontificum tungrensiensium, trajectensiensium et leodiensium de Gilles d'Orval*, dans *Bulletin du Bibliophile belge*, XVI, 139-153, Bruxelles, 1860 ; H. Goffinet, *Le manuscrit dit de Gilles d'Orval*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, VIII, 1874, 229-242, Arlon, 1874 ; F. Franz, *Die Chronica pontificum Leodiensium, eine verlorene Quellenschrift des XII. Jahrhunderts*, Strasbourg, 1882 ; S. Bormans, *Gilles dit d'Orval*, dans *Biographie Nationale*, VII, 759-764, Bruxelles, 1880-1883 ; G. Kurth, *Documents historiques sur l'abbaye de Neufmoustier près de Huy*, dans *B.C.R.H.*, 5^e s., II, 39-67, Bruxelles, 1892 ; G. Kurth, *Maurice de Neufmoustier*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 3^e s., XXIII, 668-684, Bruxelles, 1892 ; J. Brassinne, *La première histoire de Huy. L'œuvre de Maurice de Neufmoustier*, dans *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, XII, 111-144, Liège, 1900 ; S. Balau, *Les sources de l'histoire de Liège au moyen-âge*, 451-475, Bruxelles, 1903 ; H. Silvestre, *Le Chronicon Sancti Laurentii Leodiensis dit de Rupert de Deutz. Étude critique*, Louvain, 1952 ; N. Tillière, *Histoire de l'abbaye d'Orval*, 47-48 ; (Ch. Grégoire), dans *Orval, neuf siècles d'histoire*, 80-81, n. 61.

Guillaume d'Orval a laissé des sermons sur le Cantique des Cantiques, conservés dans un ms. d'Orval (XV^e s.) à la Bibliothèque Nationale de Luxembourg (N. Tillière, *Histoire...*, 49).

Mathias Delvaux, abbé de 1541 à 1555, a composé, aux dires de Bertels, une *Chronologie des règnes des comtes de Chiny*, dont le ms. a disparu : J. Bertels, *Historia Luxemburgensis*, 97. Sous le même

(1) Cité par Henri MAILLARD, *La bibliothèque municipale de Sedan. Ses ressources pour l'histoire locale*, dans *Revue historique ardennaise*, n° 2, 69-70, Charleville, 1969.

(2) Cfr N. TILLIÈRE, *Histoire de l'abbaye d'Orval*, 305.

abbatiate, un moine, nommé Gilles, aurait composé une chronique de l'abbaye jusqu'en 1555, dont il ne reste aucune trace : N. Tillière, *Histoire...*, 49.

Les statuts rédigés par Montgaillard pour la réforme d'Orval sont conservés sous le titre *Ordinationes Rdi Patris ac Domini D. Bernardi de Montgaillard, anni 1628*, dans le ms. C.35 a de la Landes — und Stadtbibliothek à Düsseldorf (P. Zakar, *Histoire de la Stricte Observance de l'ordre cistercien depuis ses débuts jusqu'au généralat du cardinal de Richelieu (1606-1635)*, 71, Rome, 1966). De l'œuvre oratoire de Montgaillard, qui devait être considérable, on a seulement conservé l'oraison funèbre de l'archiduc Albert, publiée sous le titre *Le Soleil éclipsé ou discours sur la vie et mort du Sérénissime Archiduc Albert, Prince souverain des Pays-Bas et de Bourgogne...*, à Bruxelles, chez Hubert Anthoine, en 1622 (A.E.A., Coll. J. Hollenfeltz).

Laurent de La Roche, futur abbé d'Orval, fut chargé en 1624, de prononcer l'oraison funèbre de Denis Largentier, abbé de Clairvaux (1596-1624), mort au cours de sa visite à Orval. L'*Oratio funebris in tumulatione Reverendissimi in Christo Patris ac Domini D. Dionysii L'Argentier, Clarae-Vallis Abbatis... habitus in monasterio Aurea-Vallis, 27 oct. MDCXXVIII* fut publiée à Luxembourg, chez Hubert Reulandt, en 1624.

Jacques de Vaux, moine d'Orval, signe sous les initiales F.I.D.V., des épitaphes en latin, au bas de l'oraison funèbre de Denis Largentier (*Orval, neuf siècles d'histoire*, 101, n. 93). Le même religieux compose un panégyrique de saint Walfroy, en français et dans sa version latine des *Annotationes sive elucidationes in vitam sancti Walfilaici stylitae abbatis ordinis divi Benedicti, opera ac studio Rdi Patris dni Jacobi de Vaulx, religiosi Aureae Vallis* (1).

Les sources iconographiques conservées sur le passé d'Orval permettent de remonter au début du XVII^e siècle. Chr. Grégoire, *Un ancien tableau de l'abbaye d'Orval au Musée luxembourgeois*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XLIII, 46-55, Arlon, 1867, décrit minutieusement la perspective des bâtiments monastiques aux alentours de 1620, d'après le portrait de l'abbé Bernard de Montgaillard, conservé au Musée luxembourgeois. La même perspective a été redessinée par F. Vermeylen et gravée par F. Giele ; elle est publiée par E. Tandel, *Les Communes luxembourgeoises*, III, 1235, Arlon, 1890 ; N. Tillière, *Histoire de l'abbaye d'Orval*, 1^{ère} édition, 352-353, Namur, 1897 ; reproduite et commentée par R. Petit, M.-C. de Craecker et L.-M. Laurent, *Documents relatifs à l'histoire du Luxembourg*, I, 173-175, Louvain, Bruxelles, 1972. Un dessin attribué à Sébastien-François de Blanchart, seigneur du Châtelet, illustrant ses *Mémoires historiques et généalogiques des antiquités du duché de Luxembourg* (XVII^e siècle), reproduit le tombeau du duc Wenceslas I^{er} de Luxembourg († 1383) qui se trouvait dans le chœur de l'église médiévale, puis fut transporté à la fin du XVIII^e siècle dans la nouvelle abbatale, construite par Dewez (Luxembourg, *Manuscrits de la Section historique de l'Institut Grand-Ducal* n° 432/433. Reproduction dans *Orval, neuf siècles d'histoire*, 84, n. 27).

Une gravure de Harrewijn, intitulée *L'Abbaie d'Orval* (20,7 sur 31) parue dans *Les Délices des Pays-Bas, contenant la description des XVII provinces*, III, 183, Bruxelles, 1720 (2), reproduite dans E. Tandel, *Les biens de l'abbaye d'Orval*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XX, Arlon, 1888 (gravure de L. Van Peteghem à Bruxelles), et en cliché photographique dans *Orval, neuf siècles d'histoire*, 49, n. 17, révèle les transformations du monastère après les reconstructions du XVII^e siècle. L'état des bâtiments, agrandis encore avant les plans de Dewez, apparaît dans une gravure de L. Christophe à Nancy, inspirée du modèle précédent, et qui a dû être exécutée vers 1760 : seule une reproduction lithographiée dans M. Jeantin, *Les ruines et chroniques de l'abbaye d'Orval*, 229, Paris, 1857, en conserve la trace. La gravure de L. Van Peteghem, reproduisant également celle de 1760, figure en annexe au t. III des *Communes luxembourgeoises*, Arlon, 1890.

Les plans du monastère, dessinés par Laurent-Benoît Dewez après 1759 (3) — plan général, profil de l'église, grande façade donnant sur la cour d'honneur — aux Archives Générales du Royaume, *Cartes et plans*, II, 71-122, sont reproduits en cliché photographique dans *Orval, neuf siècles d'histoire*, 53, 55.

(1) A.E.A., Ms. Welter, I, 883.

(2) Voir aussi BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, *Cabinet des Estampes*, vol. V, c. 100.

(3) Voir L. DEWEZ, *Laurent-Benoît Dewez, premier architecte de la cour de Bruxelles sous Charles de Lorraine*, dans *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, XXXV, Arlon, 1930, 65-94.

Au XIX^e siècle, les ruines du monastère ont été évoquées dans de nombreuses illustrations, dont l'inspiration romantique et la valeur artistique sont plus évidentes parfois que leur exactitude : gravure de L. Ghemar d'après un dessin de E. Gens, dans *La Belgique monumentale, historique et pittoresque*, II, 118, Bruxelles, 1844 (1) illustration du « Magasin pittoresque », XVI, 404, Paris, 1848 (2), lithographie de F. Clément (première moitié du XIX^e siècle), à la Bibliothèque Royale de Belgique, *Cabinet des Estampes* (3) ; lithographie de Mendiolaogitia (milieu du XIX^e siècle) (4) ; eaux-fortes et dessins de Martinus Kuytenbrouwer illustrant l'album de V. Joly, *Les Ardennes*, II, Bruxelles, 1857 (5) ; les croquis de Victor Hugo, dessinés par le poète le 29 août 1862 (6) ; lithographie éditée par H. Casterman (1866) (7) ; gravure de H. Bogaerts, dans *l'Illustration européenne*, 25 mars 1871 (8) ; gravure de Sargent reproduisant un dessin de Riou, illustrant l'album d'E. de Montagnac, *Les Ardennes*, Paris, 1874 ; les eaux-fortes de la comtesse de Flandre, ornant son album *La Semois. Album de vingt eaux-fortes*, Bruxelles, 1910 (9) ; les illustrations des guides publiés au XX^e siècle : Jules Alard, *Ruines de l'abbaye d'Orval. Guide du visiteur*, Reims, 1903 (2^e éd., 1927), E. Biquet, *Guide illustré aux ruines d'Orval*, Reims, 1910, Houzelle, *Visite aux ruines de l'abbaye d'Orval*, s.l.n.d., L. Th. Léger, *Orval, une promenade dans les ruines*, illustrations de H. Vaes, Bruxelles, 1933. On mettra hors de pair, pour sa valeur documentaire, l'album photographique réalisé par Stas de Richelle, *Orval et Avioth*, entre 1870 et 1875 et dont un exemplaire unique se trouve à la bibliothèque de l'abbaye ; enfin la première photographie aérienne d'Orval, prise au début de ce siècle (10).

Iconographie d'autres bâtiments : le refuge d'Orval à Longwy au milieu du XVII^e siècle est représenté dans une vue de la ville haute, dessinée à la plume et annexée au Recueil de Jean Mussey, curé de Longwy (A.E.A., *Ms. divers*, 67). A Utrecht, aux Rijksarchief, le fonds *Port-Royal* n^o 1826 contient une gravure représentant la maison des Orvalistes à Rijnwijk (c. 1740).

Iconographie des abbés et des moines : Un dessin inséré dans *l'Armorial*, conservé à l'abbaye, reproduit la dalle funéraire de l'abbé Thierry d'Ansart (cliché reproduit dans J. Hollenfeltz, *Les tombeaux des abbés d'Orval*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique du Luxembourg*, X, 5, pl. II). On se reportera aux travaux déjà cités de J. L. Hollenfeltz sur les dalles funéraires des abbés. On connaît les traits de Bernard de Montgaillard grâce au tableau anonyme conservé au Musée luxembourgeois (11) ; la gravure de Cornélius Galle, dit le Vieux (1576-1650) représentant Bernard de Montgaillard en abbé d'Orval (Bibliothèque royale de Belgique, Cabinet des Estampes (12) ; la gravure de S. Bolswert illustrant l'édition des *Saintes Montagnes et Collines d'Orval et de Clairevaux...* d'André Valladier, Luxembourg, 1629 ; le portrait de 1615/1620 a inspiré le graveur I. Christophe à Nancy (cfr Jeantin, *Les Chroniques...*, 1^{ère} éd., 305, Nancy, 1850). A la Bibliothèque Nationale à Paris, on retrouve le portrait gravé du prélat, avec le texte de son épitaphe (B.N., *Ms. franç.* 15.463, f^o 283). Bernard de Montgaillard est représenté également dans la procession des prélats assistant aux funérailles de l'archiduc Albert (1623), dans l'album intitulé *Pompa funebris optimi potentissimique principis Alberti pii archiducis Austriae...*, Bruxelles, 1623, dessiné par Jacques Francquart et gravé par Cornelle Galle.

(1) *Orval, neuf siècles d'histoire*, 139, n^o 54.

(2) *Orval...*, 141, n^o 56.

(3) *Orval...*, 138, n^o 53.

(4) *Orval...*, 140, n^o 55.

(5) *Orval...*, 141 et L. HISSETTE, *Vues et plans de villes, châteaux, monastères et monuments dans les collections du Cabinet des Estampes*, 1^{ère} partie, 346, Bruxelles, 1917.

(6) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, *Nouv. acq. franç.*, ms 13.453, f^{os} 28-29. — Voir E. P. Fouss, *Victor Hugo au pays de Virton et d'alentour*, dans *Pays Gaumais*, XIII, 67-93, Virton, 1952. — *Orval, neuf siècles d'histoire*, 142.

(7) *Orval, neuf siècles d'histoire*, 143.

(8) *Orval...*, 143.

(9) L. HISSETTE, *Vues et plans...*, 65-94.

(10) *Orval, neuf siècles d'histoire*, 144, n^o 60.

(11) Nous avons cité plus haut l'étude récente de Ch. GRÉGOIRE, *Un ancien tableau...*, dans *Bulletin de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XLIII, 46-55.

(12) Reproduit dans *Orval, neuf siècles d'histoire*, 97.

Le portrait de Menne Effleur, abbé de 1757 à 1764, représente le prélat déroulant le plan des constructions (reproduit en couleurs dans *Orval, neuf siècles d'histoire*, 89, pl. III), Bruxelles, Musées Royaux des Beaux-Arts, inv. n° 1336. Un portrait présumé de Barthélemy Lucas se trouve au Musée luxembourgeois à Arlon.

Les scènes de la vie religieuse sont illustrées par deux gravures du début du XVIII^e siècle, l'une intitulée « Les Religieux d'Orval aprez leur repas du matin, entrent dans une salle apelée le Lectrois où sont préparés sur des pupitres les livres pour les instruire de ce qui doit faire le sujet d'une conférence chrétienne durant une heure » (extrait de J. F. Bourgoïn de Villefore, *Les vies de SS. Pères des Déserts d'Occident*, II, Paris, 1708), et l'autre, de Jacques Harrewijn, figurant dans une nouvelle édition du volume précité, parue à Liège en 1723, a pour titre, *Religieux d'Orval en habit de chœur, qui reçoivent les hôtes et en habit de travail qui viennent leur laver les pieds*, reproduction dans *Orval, neuf siècles d'histoire*, 113. Relevons encore le portrait de Fr. Abraham Gilson, gravé par Et. David (Jeantin, *Les ruines et Chroniques de l'abbaye d'Orval*, 2^e éd., page de garde, Paris, 1857), et l'esquisse contenue dans le carnet n° 3 de J. Ramboux au Wallraf-Richartz Museum de Cologne, n° 1936/20.

Parmi les cartes et plans concernant le site même de l'abbaye, on relèvera la *Carte de Cabinet de Ferraris*, section 163, à la Bibliothèque Royale de Belgique, section *Cartes et plans*. Le plan dressé avant 1777, anticipe sur les travaux de construction du monastère (1) ; les premiers plans cadastraux de la commune de Villers-devant-Orval (1812-1817), sont aux A.E.A., *Cartes et plans*, section C, n° 40.

Concernant les possessions de l'abbaye, on consultera au même dépôt, les plans de la gruerie de Chiny et du bois d'Etalle du XVIII^e siècle (section A, Plans forestiers). Aux Archives générales du Royaume, dans la section des *Cartes et plans*, n° 1957 : Carte des arpentages faits dans les bois de la gruerie de Chiny pour l'ordinaire de l'année 1732, et indiquant les coupes à faire dans les bois d'Orval, de Maître-Gibois, de Vatinsart, de Charmois, de Mension et des Croisettes, dressée en 1732 par P. Delaing ; n° 957 : Carte topographique et arpentage des biens et seigneurie de Villers-devant-Orval et de la ferme de Malvoisine, appartenante à l'abbaye d'Orval, dressée par le géomètre J. Jacobs en 1778 ; n° 240 : Carte figurative du chemin de Virton à Houdrigny, levée par l'arpenteur F. A. Pierson, à l'occasion d'un procès de l'abbé d'Orval et de plusieurs autres personnes contre la ville de Virton (au sujet des forges), en 1786. Copie authentiquée par l'arpenteur F. X. Heuschling.

Aux Archives Nationales à Paris, on consultera le n° N^s *Forêts 6 : Carte d'une partie des frontières du duché de Luxembourg vers la France dans les environs de Virton, 1770* où on voit un plan assez réduit de l'abbaye, des bois et des forges et, l'atlas n° 1953, pages 1-2 (cfr Inventaire imprimé, N^s Meuse, 1) : Carte topographique des bois de Jaulnai appartenants à S.A.S. de la Warne, à MM. les religieux de Mouson, de Chauvasse, à M. l'abbé de Mouson, le grand et le petit Bouilli, à MM. les religieux d'Orval et les bois de Pouilli, 1772, publié partiellement par C. Grégoire, *Prouilly, une grange d'Orval en Terre Meusienne*, 56.

Le plan des ruines de l'abbaye, levé en 1850 par deux géomètres de Montmédy et dressé par Pallardelle au 1/1000^e est publié hors-texte à la fin de la 2^e édition de Jeantin, *Les ruines et chroniques de l'abbaye d'Orval*, Paris, 1857. Un autre plan à échelle plus réduite donnant l'ensemble de la vallée, depuis la Ronde Couture jusqu'aux forges en contrebas du grand étang, dressé à la même époque par les deux géomètres, figure dans la 1^{re} édition de Jeantin, *Les Chroniques de l'abbaye d'Orval*, en dépliant hors-texte, en regard de la page 241, Nancy, 1850. Le plan de Pallardelle, gravé par L. Van Peteghem figure également en dépliant hors-texte in fine de E. Tandel, *Les Communes luxembourgeoises*, III, Arlon, 1890. Le plan de l'abbaye à la fin de l'ancien régime, est dressé dans la 7^e édition de N. Tillière, *Histoire de l'abbaye d'Orval*, par Chr. Grégoire, dans un dépliant hors-texte. Le plan général de la nouvelle abbaye, construite sur les fondations de celle de 1760, est publié par l'architecte H. Vaes, dans *L'Artisan et les arts liturgiques*, Bruges, Saint-André, 1947, nos 2-3.

(1) Chr. GRÉGOIRE, *Orval, neuf siècles d'histoire*, 154.

Sigillographie : Le plus ancien sceau conventuel est conservé au bas d'un document (1) de 1385. Il est encore attesté en 1666 (2). Sceau rond d'un diamètre de 55 mm, au type hagiographique de la madone couronnée portant au bras gauche l'enfant Jésus, et un lys dans la main droite, entourée de deux anges agenouillés, les trois figures étant surmontées d'un dais gothique. Légende : *S. Conventus Ecclesie Aureevallis Cisterc. Ordinis*. Contre-sceau de 30 mm, également au type hagiographique de madone nimbée de rayons de soleil et ayant un croissant de lune aux pieds.

Un autre sceau conventuel est utilisé sous l'abbatiat de Nicolas de Villers, ayant le même type de Madone dans une niche gothique de 30 mm (A. van Iterson, *Les sceaux conventuels d'Orval*, dans *Orval, neuf siècles d'histoire*, photo 86, fig. 29, description 107, n° 106) ; A.G.R., *Coll. Sigill.*, nos 5261 et 4057. A. van Iterson, *Le culte et l'iconographie de Marie dans l'Ordre de Cîteaux*, dans *Madones sculptées du pays d'Orval*, 10-11, Orval, 1972.

Signalons une reproduction gravée du sceau conventuel d'après un exemplaire conservé à la cure de Blagny, dans *Les Communes luxembourgeoises*, III, pl. annexes.

Le sceau de l'abbé Remi de Longuyon appendu à une charte du 30 avril 1192 (Archives départementales de la Marne, 17 H 21, n° 3) est le plus ancien sceau d'abbé connu (U. Berlière, *Le sceau conventuel*, dans *Revue bénédictine*, XXXVIII, 304-306, 1926. Photographie dans *Orval, neuf siècles d'histoire*, 79, n° 24).

On trouvera le sceau de l'abbé Bérenger (1211) dans Archives de l'Etat à Saint-Hubert ; *Abbaye de Saint-Hubert*, 1150, A.G.R., *Coll. Sigill.*, n° 4182, décrit par G. Kurth, *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert*, 204 et *Orval, neuf siècles d'histoire*, 79, n° 58. On conserve un fragment central du sceau (d'abbé ou du couvent) dans une charte de Henri de Stenay, abbé d'Orval, notifiant la donation d'une maison à la cathédrale Saint-Lambert à Liège (1225) (A.E.L., *Chapitre Cathédral de Saint-Lambert*, n° 57 ; St. Bormans et E. Schoolmeesters, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert de Liège*, I, 213, Bruxelles, 1893). Le sceau en navette de l'abbé Guy de Chiny (1269) conserve le type et la légende de ses devanciers mais provient d'une nouvelle matrice agrandie (Archives de la Meurthe-et-Moselle, *Trésor des chartes de Lorraine*, B 590, n° 47, Photo, *Orval, neuf siècles d'histoire*, 82, n° 25) et Staatsarchiv de Coblenz, I, D. Le sceau de Jacques de Baranzy, contemporain du premier sceau conventuel décrit ci-dessus (1385) est conservé aux A.E.A., *Abbaye d'Orval*, chartrier, accroissement de 1956, n° 18 (A.G.R., *Coll. Sigill.*, n° 5260). Le sceau de Jean de Prouvy, représentant le prélat sous un dais gothique, figure appendu à un acte de 1438 (Archives de la Meurthe-et-Moselle, *Trésor des chartes*, B 622, n° 48, Photo dans *Orval, neuf siècles d'histoire*, 89, n° 72). On possède un fragment du sceau de Jean de Rossignol appendu au vidimus donné par l'abbé en 1462, de la charte d'affranchissement de Florenville (1273) (A.E.A., *Collection Louis Wirion*, n° 16). Le cachet de Bernard de Montgaillard est apposé au relief de fief du 22 août 1622 (A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, dénombremments de fiefs n° 116, inventaire de M.-Cl. Gillet). Le grand sceau de Henri de Meugen, aux armes du prélat, portant dans la légende la date de nomination (1639) figure au bas d'un acte du 26 octobre 1666 (A.E., Saint-Hubert, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 22, *Confraternités*) et est reproduit aux A.G.R., *Coll. Sigill.*, n° 4056. Le sceau de Charles de Bentzeradt est appendu à l'acte du 19 décembre 1701, par lequel il commet Jean Chrysostome Mintart, prieur du monastère d'*Insula Felix* (Düsseldorf, Hauptstaatsarchiv, *Chartrier de Dusselthal*, n° 9 ; Photo dans *Orval, neuf siècles d'histoire*, 112, n° 41). On trouve également le cachet du même abbé, contenant au champ, les emblèmes de la crucifixion, dans un document de la Bibliothèque Nationale à Paris, *ms. français*, 19.650, f° 210 v° et dans la même collection au n° 17.681, f° 9-10.

Le cachet d'Albert de Meuldre, combinant ses propres armes avec celles de l'abbaye, figure au dénombrement de fief de l'abbaye de 1756 (A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, dénombremments de fiefs, n° 169).

Les descriptions les plus anciennes des armoiries de l'abbaye figurent dans l'ouvrage de Gaspar Jongelinus, *Notitia abbatiarum Ordinis Cisterciensis per orbem universum libros X complexa*, IX, 4,

(1) A.E.A., *Abbaye d'Orval*, chartrier, accroissements de 1956, n° 18, 1^{er} mai 1385. Un fragment trop restreint du sceau de l'abbaye, appendu à une charte du 4 juillet 1288, est conservé dans le même fonds, même série, n° 7.

(2) A.E. SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, 22, *Confraternités*, 26 octobre 1666.

n. 1, Cologne, 1640, et, à la même époque, elles sont représentées par Charles de Visch dans le ms. 144 / 124, f° 163 de la Bibliothèque du Grand Séminaire de Bruges (ms. provenant de l'abbaye des Dunes) : de sinople à un anneau d'or orné de gueules. La couleur est d'azur, chez P. Helyot et M. Bullot, *Histoire des Ordres monastiques, religieux et militaires*, V, 484, Paris, 1718. Voir plus récemment, Chr. Grégoire, *Notice sur les armoiries de l'abbaye d'Orval*, dans la 7^e édition de N. Tillière, *Histoire de l'abbaye d'Orval*, 353-354 et *Orval, neuf siècles d'histoire*, 75, n^{os} 45-47. La trace de la légende de l'anneau d'or est encore plus explicite, plus imagée dans les représentations héraldiques du XVIII^e siècle : Anneau d'or naissant d'une fontaine d'azur (*Abrégé historique de la fondation de l'abbaye d'Orval*, c. 1707-1729) et dans l'ouvrage de J. Bertholet, *Histoire ecclésiastique...*, III, 220 : d'argent à un ruisseau d'azur d'où sort une bague d'or à trois diamants au naturel. Cette version se retrouve dans les taques de l'abbaye (Orval, musée de l'abbaye).

L'armorial des abbés d'Orval, conservé aux Archives de l'abbaye et provenant sans doute de la cure de Virton (cfr J. B. Sibenaler, *Les blasons des abbés d'Orval. Notice accompagnée d'un tableau général de toutes les armoiries connues des abbés d'Orval, 1131 à 1793*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XXXVIII, 112-122, 1 dépl. h.-t., Arlon, 1903) comprend une première série de 40 blasons en couleurs, dessinés entre 1628 et 1638, vraisemblablement par le moine Jacques de Vaux, le travail est contemporain du *Fasciculus* de Henriquez. La série est complétée au XVIII^e siècle par quatre autres auteurs, jusqu'en 1794. Les blasons antérieurs à l'abbatiat de Thierry d'Ansart sont apocryphes, sauf les armes dites « de famille » (Jean d'Etalle, Jean de Laferté, Henri de Bouillon). Outre le travail de Sibenaler, précité, notons H. Goffinet, *Liste et armorial des abbés d'Orval*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, V, 167-171, Arlon, 1867 et le commentaire de l'armorial et la description des armes des abbés dans la 7^e édition de Tillière, 357-378, qui ajoute les armes de D. Marie-Albert van der Cruyssen (1926-1950 / † 1955) et D. Vincent de Paul Sonthonnax (1950-1966). Voir aussi *Orval, neuf siècles d'histoire*, 103, n^o 97 et planches ill. passim.

Les armoiries des abbés d'Orval sont décrites et commentées avec références aux sources monumentales par L. Gourdet, *Inventaire des blasons de la province de Luxembourg d'après les sources monumentales*, 37, n^o 30 (Thierry d'Ansart), 38, n^o 32 (Godefroid d'Arenberg), 90, n^o 154 (Remacle Cerfay), 157, n^o 322 (Lambert de Hansimboung), 271, n^o 571 (Jean de Rossignol), 277-278, n^o 589 (Baudouin et Godefroid de Presseux), 336-337, n^o 745 (Nicolas et Lambert de Villers), 380 (Bernard de Montgaillard), 381 (Marie-Albert van der Cruyssen), Gembloux, 1960.

Les pierres armoriées conservées dans l'ancien porche d'entrée de l'abbaye, remanié en 1615, reproduisent les armoiries des souverains et du pape. Les blasons modernes apposés dans la nouvelle construction entre 1927 et 1948, sont décrits par Louis Gourdet, *Inventaire des blasons...*, 377-381.

Les *Documents authentiques et généalogiques concernant le Duché de Luxembourg et Comté de Chiny* (Bibliothèque Royale, Ms. II, 1301) décrivent (f° 24 v^o) les armoiries qui se trouvaient en la chapelle des abbés (L. Gourdet, *Inventaire des blasons...*, 49). Les armoiries figurant dans l'ancienne église d'Orval, sont évoquées par C. Henriquez, *Liliorum Cistercii...*, Douai, 1633.

Parmi les nombreuses taques qui ont été fondues aux forges d'Orval depuis le XVI^e siècle, on retrouve des exemplaires de type héraldique aux armes de plusieurs abbés. La plus ancienne de la série est celle qui porte le blason de Dominique Robin (Orval, Musée de l'abbaye ; *Orval, neuf siècles d'histoire*, 92). Outre ce musée, on consultera les collections de taques conservées à Arlon et à Virton. Le catalogue de J. B. Sibenaler, *Taques et plaques de foyer*, Arlon, 1908 complétant son étude, *Les taques et plaques de foyer du Musée d'Arlon*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XXXV, 1900, 3-35, 273, 285, Arlon, 1900, décrit plusieurs pièces fabriquées à Orval : taques aux armes de Baudouin de Presseux, représentant la sainte Vierge, sainte Anne et sainte Barbe (161-162, n^o 77) ; aux armes de Lambert de Villers (1576) (140-141, n^o 66) ; Bernard de Montgaillard (71-72, n^o 31) ; Henri de Meugen (85-86, n^o 36 et p. 139, n^o 65) ; Charles de Bentzeradt (1679) (91, n^o 39) ; Menne Effleur (84, n^o 35). Signalons en outre, une taque au médaillon de N.-D. d'Orval (136-137, n^o 62) ; une taque représentant le purgatoire (1687) (152, n^o 74) et une taque d'inspiration janséniste (23-25, n^o 6) (1).

(1) Également signalée au MUSÉE DE L'ABBAYE (D'ORVAL)..., 120, n^o 46.

Les épitaphes des abbés ont été recopiées dans la *Gallia Christiana*, XIII, 629-634 pour Jean V de Huy, Godefroid d'Arenberg, Lambert de Wagnée et D. Robin (texte de 1617), Lambert de Villers, Lambert de Hansimbourg et Remacle Cerfay (texte de 1618), B. de Montgaillard, Charles de Bentzeradt et Etienne Henrion (texte de 1731). J. Hollenfeltz, *Les tombeaux des abbés d'Orval* dans *Bulletin de l'Institut archéologique du Luxembourg*, X, n° 1, 3-28, Arlon, 1934, reconstitue en s'aidant de la source précitée ainsi que du résultat des fouilles opérées de 1930 à 1933, les épitaphes de Jean de Huy († 1327), Thierry d'Ansart († 1376), Jacques de Baranzay († 1417), Godefroid d'Arenberg († 1484), Nicolas de Villers († 1504), Baudouin († 1530) et Godefroid de Presseux († 1540), Lambert de Wagnée († 1563), Dominique Robin († 1570), Lambert de Villers († 1588), Lambert de Hansimbourg († 1596), Remacle Cerfay († 1605), Bernard de Montgaillard († 1628), Charles de Bentzeradt († 1707), Etienne Henrion († 1729), J.-M. Mommertz († 1742) et Menne Effleur († 1764).

Outre les épitaphes des abbés, on notera quelques travaux relatifs aux inscriptions funéraires gravées sur les sépultures de princes et de seigneurs laïcs : concernant l'épitaphe de Marguerite de Lorraine on lira J. Bertholet, *Dissertation II. Sur une épitaphe de l'abbaye d'Orval* dans *Histoire du... Luxembourg*, VI, 301-312 ; Daris, *Histoire du comté de Looz*, I, 536 et H. Goffinet, *Les comtes de Chiny*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XI, 248-249, Arlon, 1879. Sur l'épitaphe de Wenceslas, Jeantin, *Les ruines et chroniques d'Orval*, 2^e éd., 330 (déjà cité) et en outre la bibliographie citée plus haut, concernant le mausolée ducal).

La dalle funéraire de Gobert de Boulogne († 1478), seigneur de Margny, représente l'effigie sculptée du chevalier et son écu armorié. Elle est reproduite dans L. Gourdet, *Inventaire des blasons...*, 73, d'après M. Jeantin, *Histoire du comté de Chiny*, II, pl. 16 (le gisant figure actuellement au Musée de l'Abbaye). La reconstitution de l'épitaphe par J. F. Pierret, *Essay de l'histoire du duché de Luxembourg*, 3^e partie, 1736 (A. E. Luxembourg, A, X, 33) est discutée par L. Gourdet, *op. cit.*, 74.

* * *

Selon la tradition d'Orval, la fondation de l'abbaye connut trois étapes : en 1070, l'arrivée de moines bénédictins, vers 1110, leur remplacement par des chanoines réguliers et en 1131, l'affiliation d'Orval à l'Ordre cistercien (1).

Il est difficile de se prononcer sur la réalité historique de cette triple fondation : il n'existe aucun document médiéval antérieur à 1131 pour asseoir cette tradition qui apparaît seulement au milieu du XVI^e siècle.

Les récits présentant le plus d'intérêt sont ceux dont les auteurs se sont basés sur les archives d'Orval :

R. De Wassebourg, dans *Antiquités de la Gaule Belgique*, Paris 1549, se réfère constamment aux sources. Le texte de Jean d'Anly, *Recueil ou abrégé de plusieurs histoires...*, 1569-1579, offre de très grandes similitudes avec celui de R. de Wassebourg. Il faut mentionner aussi C. Browerus, *Antiquitatum et Annalium Trevirensium*, Liège 1670 (2).

J. Bertellus dans *Historia Luxemburgensis*, Cologne 1595-1605, se réfère aux archives mais présente un récit moins valable, plus prolixe et manquant de critique. Quant à C. Henriquez, *Fasciculum Sanctorum Ordinis Cisterciensis*, Bruxelles 1623, il dit rapporter textuellement un document découvert par lui dans les archives d'Orval.

(1) Les principaux auteurs mentionnant cette tradition sont : R. DE WASSEBOURG, *Antiquités de la Gaule Belgique*, Paris, 1549. — JEAN D'ANLY, *Recueil ou abrégé de plusieurs histoires contenant les faits et gestes des princes d'Ardenne spécialement des ducs et comtes de Luxembourg et Chiny, avec d'autres entremêlés, dignes de mémoire et remarquables*, 1569-1579 ; copie du XVIII^e siècle. — J. BERTELLUS, *Historia Luxemburgensis*, Cologne, 1614. — A. MIRABUS, *Chronicon Cisterciensis Ordinis*, Cologne, 1614. — Ch. HENRIQUEZ, *Fasciculum Sanctorum Ordinis Cisterciensis*, Bruxelles, 1623, Cologne, 1632. — Ch. BROWERUS et J. MASENIUS, *Antiquitatum et Annalium Trevirensium*, Liège, 1670. — *Gallia Christiana*, XIII, 1713, Paris, 1715. — *Abrégé historique de la fondation de l'abbaye d'Orval*, 1^{re} moitié du XVIII^e siècle. — S. SEGNITZ, *Memoriale*, 2^e moitié du XVIII^e siècle, Arlon.

(2) Browerus écrit au XVI^e siècle, puis il est interrompu. Masenius publie ses notes et les complète au XVII^e siècle.

L'histoire du monastère commence selon ces auteurs, en 1070 : quelques moines bénédictins issus d'un couvent de Calabre vinrent dans le comté de Chiny prêcher, avec l'autorisation de leur supérieur, la parole du Christ (1). Ils s'adressèrent au comte Arnoul de Chiny qui leur donna le vallon d'Orval, fief de Mathilde de Toscane. Selon Browerus, les moines furent orientés à Chiny par Godefroid le Barbu, duc de Basse-Lotharingie. Vers 1079-1080, les moines reçurent la visite de Mathilde, marquise de Toscane, duchesse de Lotharingie et suzeraine du comte de Chiny. Selon certains elle venait chercher à Orval la consolation de deux deuils successifs, celui de son mari Godefroid le Bossu et celui de son fils décapité par les glaçons de la Semois. Selon R. de Wassebourg, c'est lors d'une chasse avec le comte de Chiny que Mathilde s'arrêta à Orval ; s'asseyant au bord d'une fontaine, elle y laissa tomber son anneau nuptial, qui ne fut jamais retrouvé ; pour cette raison, le lieu fut appelé Orval. Bertelius le premier donne une version légendaire de cette anecdote : après une invocation à la Vierge, la duchesse retrouva miraculeusement le bijou et en reconnaissance ratifia les largesses du comte de Chiny et octroya aux moines une importante somme d'argent pour la construction de leur église. Selon d'autres versions, la bague ressortit au milieu des grains de sable ou flottant à la surface de l'eau ou mieux encore une truite la rendit à Mathilde en sortant la tête de l'eau (2).

Vers 1108, d'après Henriquez, les bénédictins furent rappelés par leur supérieur et abandonnèrent Orval (3). Le successeur d'Arnoul, le comte Otton II obtint de l'archevêque Brunon de Trèves qu'une Communauté de chanoines réguliers vienne s'installer dans le vallon : dès 1110, il leur céda le monastère et les constructions abandonnées. R. de Wassebourg et J. d'Anly signalent les noms des chanoines : Fulbert, qui devient prévôt et Renier sont originaires de « Hanuvs » ; on trouve aussi Alard de Geminon et Herbert de Bouillon.

Le 30 septembre 1124, Henri de Winton évêque de Verdun et Godefroid de Vianden archevêque de Trèves procèdent à la consécration de l'église en présence d'Otton de Chiny et de sa famille. Le comte renouvelle la dotation primitive avec abandon de tout droit d'avouerie, telle qu'elle avait été octroyée auparavant par le comte Arnoul sur ordre de la comtesse Mathilde de Toscane (4).

Après la mort du prévôt Fulbert, une crise se produisit dans la Communauté et la discipline se relâcha. Le comte Albert de Chiny et son oncle l'évêque de Verdun s'adressèrent à saint Bernard pour remplacer les chanoines par des cisterciens. L'abbé Guy de Troisfontaines fut chargé d'envoyer une colonie de moines cisterciens à Orval, où ils arrivèrent le 9 mars 1131. Parmi eux figure Constantin, le premier abbé d'Orval.

Depuis une quinzaine d'années on s'interroge sur la valeur du récit de la triple fondation de l'abbaye. Dans l'état actuel des choses, on peut soit suivre les défenseurs de la tradition orvalienne, soit tenir compte des réserves qui ont été faites vis-à-vis de cette tradition. Charles et Christian Grégoire, défenseurs de la tradition, tentent de prouver la réalité du rôle de Mathilde de Toscane : l'épisode de l'anneau est attesté dès 1549 par R. de Wassebourg, lequel se base sur des récits plus anciens ; l'héraldique est un garant de la tradition puisque les armes de l'abbaye et de certains abbés portent des anneaux d'or (5).

Plus tard, Charles Grégoire publie un article destiné à établir l'historicité de la triple fondation : la tradition rapportée par les récits des XVI^e et XVII^e siècles est reflétée par deux chroniques des XII^e et XIII^e siècles : la chronique de Vaucelles écrite à la fin du XII^e siècle et celle d'Albéric de Troisfontaines, avant 1250, relatent la fondation du monastère cistercien le 9 mars 1132 (n.s.). Elles impli-

(1) L. ROGER, *Origine des premiers moines d'Orval*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique de Luxembourg*, V, 17, Arlon, 1929 ; il s'est penché sur le problème de la venue des moines calabrais sans la contester.

(2) A. STALPAERT, *La légende d'Orval, ses attestations, son origine et ses attaches avec d'autres légendes*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, VIII, 132-138, Westmalle, 1957.

(3) HENRIQUEZ, *Fasciculum...*, 380 et sv.

(4) La charte originale est perdue ; H. GOFFINET, *Cartulaires d'Orval*, 6-8, publie une copie de l'acte ; G. Despy a démontré qu'il s'agit d'un faux (voir plus loin). BROWERUS, *Antiquitatum...*, II, 20, affirme que l'église d'Orval possédait une pierre rappelant la consécration. Il publie le texte qui y était gravé ; celui-ci se rapproche sensiblement de celui de la charte.

(5) Ch. et Chr. GRÉGOIRE, *Mathilde de Toscane et la légende d'Orval*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique de Luxembourg*, 82-95, Arlon, 1962.

quent l'existence à Orval d'un établissement ecclésiastique antérieur à 1132. Une inscription dédicatoire de 1124, connue par la copie qu'en fit Browerus, rappelle la consécration et la dotation de l'église le 30 septembre de la même année. On peut également identifier certains des chanoines vivant à Orval au début du XII^e siècle : ils viendraient de l'abbaye de Crespin en Hainaut et d'une *cella* des environs de Pommeroeul (1).

Les premières réserves faites vis-à-vis de la tradition orvalienne concernent la légende et le rôle attribué à Mathilde de Toscane :

A. Stalpaert établit que l'anecdote n'est pas connue avant le XVI^e siècle et qu'elle a dû être composée à cette époque en tirant sa source du rôle joué par Mathilde dans la fondation d'Orval, tel qu'il est attesté dans la charte (2) de 1124.

Dix ans plus tard Georges Despy démontre que l'acte est faux, en se basant sur les inexactitudes de la date, les anomalies du formulaire, les contradictions au sein même du document, la mention de personnages vivant à la fin du XII^e siècle seulement et le sceau plus semblable à ceux du XIV^e siècle. L'acte doit être un faux fabriqué par les cisterciens au début du XVII^e siècle avec les éléments des chartes (3) de 1173 et 1230, dans le but de soutenir la possession dès l'origine, d'une exemption d'avouerie et de droits ou biens ne correspondant pas aux exigences primitives de l'Ordre. Le faussaire, en attribuant la possession aux chanoines réguliers, rendait les cisterciens irresponsables. L'acte fut élaboré précisément sous l'abbatiat de Bernard de Montgaillard qui s'attacha à la réforme de l'observance cistercienne à Orval (4).

Pour G. Despy, les trois documents datés du XII^e siècle, c'est-à-dire la charte et l'inscription dédicatoire de 1124 et la pierre tombale du comte de Chiny Albert (5) de 1162, qui sont avancés pour soutenir la tradition de la triple fondation, sont des faux datant manifestement de l'époque moderne : l'inscription dédicatoire est mentionnée seulement en 1600 par Browerus, comme *interpolatum* c'est-à-dire non pas interpolée mais refaite ; elle aurait donc été recouverte d'un texte à l'époque moderne ; quant à la pierre tombale, elle aussi fut refaite en 1702 à cause de son état de délabrement. De plus son texte rapportant la triple fondation, n'a rien d'une inscription funéraire à la mémoire du personnage.

L'héraldique non plus ne peut expliquer la tradition puisque aucun blason ou armes portant l'anneau d'or n'est antérieur au XVI^e siècle, moment où apparaissent les premiers récits de la triple fondation.

Quant à l'identification des chanoines, basée sur le fait que deux d'entre eux sont cités comme originaires de *Hanuvès*, elle semble compromise car jamais Hanuvès n'a été employé pour désigner le Hainaut.

G. Despy rejette enfin l'argument puisé dans les chroniques des XII^e et XIII^e siècles, appuyant l'existence d'un établissement antérieur à 1131 uniquement sur la base de l'emploi du mot *collocari* (il s'agirait de colonies cisterciennes remplaçant d'autres religieux) et non du mot *fundari* (désignant une fondation là où n'existait auparavant aucun établissement). La comparaison n'est pas possible car les sujets des verbes sont différents : *fundari* est employé pour désigner le monastère, *collocari* désigne les moines.

Seule l'arrivée des cisterciens le 9 mars 1131 est donc une certitude pour G. Despy (6).

(1) Ch. GRÉGOIRE, *Les origines de l'abbaye d'Orval*, dans *Revue d'Histoire ecclésiastique*, LXIV, 756-807, Louvain, 1969.

(2) A. STALPAERT, *La légende...*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, VIII, 132-138.

(3) Il s'agit de la grande charte de confirmation accordée par le comte de Chiny en 1173 : A.E.A., *Orval Chartrier, Cartulaire Mommeris*, I, 2-6 ; II, 89-91 ; édition GOFFINER, *Cartulaire...*, 44-49, n° XXIX.

(4) G. DESPY, *Cîteaux et l'avouerie : la dotation primitive d'Orval*, dans *Revue du Nord*, L, 113-114, Lille, 1968. — G. DESPY, *Cîteaux dans les Ardennes : aux origines d'Orval*, dans *Études médiévales offertes à Édouard Perroy*, Paris 1973 — Dans cet article, l'auteur donne en annexe la démonstration de la fausseté de la charte.

(5) J. BERTHOLET, *Histoire ecclésiastique et civile du Luxembourg*, IV, 18, Luxembourg, 1742. — C. GRÉGOIRE, *Contributions à l'histoire de l'abbaye d'Orval. L'ancien cloître historique et son évolution*, dans *Pays Gaumais*, XXIV-XXV, 161-276, Virton, 1963-1964. — Ils mentionnent tous deux la pierre tombale et son inscription relative à la triple fondation d'Orval.

(6) G. DESPY, *Cîteaux dans les Ardennes...*, dans *Études Médiévales. E. Perroy*, Paris, 1973.

Certains auteurs transposèrent la date de leur arrivée en 1132, prétextant l'usage à Orval du style de Trèves (1). Pour G. Despy, étant donné que les chroniques des XII^e et XIII^e siècles rapportant l'événement, pratiquent le style de Noël, il convient de conserver la date du 9 mars 1131.

L'installation des cisterciens ne serait pas l'œuvre d'Albert de Chiny mais de son père Otton dont les largesses sont mentionnées dans plusieurs actes octroyés aux moines cisterciens ; Otton serait mort à la fin du mois de mars 1131 ; comme Albert fut le premier comte de Chiny à se faire enterrer à l'abbaye d'Orval, les récits du XVII^e siècle lui auraient attribué l'initiative de la fondation cistercienne (2).

Pour l'instant il nous semble que l'on peut admettre l'arrivée des cisterciens à Orval le 9 mars 1131, que ce soit Albert qui les ait installés ou Otton qui les ait appelés avant de mourir.

Quant à ce qui précède, l'archéologie va peut-être permettre de trancher : en effet suite aux fouilles entreprises à l'abbaye depuis 1961, on aurait identifié et mis à jour, semble-t-il, les restes des deux églises antérieures à 1131, celles des bénédictins et des chanoines réguliers. La première construction mise à jour serait même un oratoire construit au X^e siècle que l'on qualifie de chapelle carolingienne ; certaines sépultures retrouvées pourraient remonter au VIII^e siècle (3). Ces découvertes permettent de supposer l'existence d'un habitat rural ancien sur le site de l'abbaye. Orval se trouvait à l'intérieur des limites de la paroisse ancienne de Jamoigne, domaine du comte de Chiny, à proximité d'un hameau appelé *Villare* (il s'agit de Villers), dont pourrait dépendre l'oratoire (4).

Le travail des archéologues doit donc tendre actuellement à élucider, par une étude des plus poussée, le problème de l'existence éventuelle de cet habitat rural ancien, existence suggérée par l'identification des vestiges des X^e et même VIII^e siècle.

Peut-être alors pourra-t-on choisir entre ces deux interprétations des origines d'Orval : la triple fondation telle qu'elle est attestée aux XVII^e et XVIII^e siècles, renforcée par la découverte des églises des Bénédictins et des Chanoines réguliers, ou bien la fondation lors de l'installation des Cisterciens le 9 mars 1131, non pas dans un *desertum* traditionnel à la règle de l'Ordre (5), mais peut-être dans un hameau appelé *Villare*, formé à l'intérieur d'un grand domaine rural, hameau dont l'existence serait attestée par la découverte de l'oratoire (6).

* * *

CONSTANTIN fut le premier abbé d'Orval, sans doute dès le 9 mars 1131 ou peu après. Il figure dans les actes jusqu'en 1144.

Selon la tradition rapportée par l'abbé Siegnitz au XVIII^e siècle, Constantin, profès de l'abbaye de Clairvaux, était chantre dans celle de Troisfontaines, lorsqu'il fut choisi par saint Bernard, avec sept autres frères et envoyé à Orval (7).

Toutes les sources le font mourir en 1145, le 8 décembre ou le 8 juin (8).

(1) L. JANAUSCHER, *Originum Cisterciensium*, I, 23, Vienne, 1877. — S. N. CANIVEZ, *L'Ordre de Cîteaux en Belgique des origines au XX^e siècle*, 67, Forges lez Chimay, 1926. — Ch. GRÉGOIRE, *Les origines de l'abbaye d'Orval*, dans *Revue d'Histoire ecclésiastique*, LXIV, 776 et sv.

(2) G. DESPY, *Cîteaux dans les Ardennes...*, dans *Études Médiévales E. Perroy*, Paris, 1972.

(3) C. GRÉGOIRE, *Contributions...*, dans *Pays Gaumais*, XXIV-XXV. — *Archéologie : notes parues de 1963 à 1969. — Orval, neuf siècles d'histoire*, 17 et 35, Orval, 1970.

(4) G. DESPY, *Cîteaux dans les Ardennes...*, dans *Études Médiévales E. Perroy*, Paris, 1973.

(5) L'acte de 1173 cité plus haut mentionne l'installation des Cisterciens dans un *desertum*.

(6) La première interprétation est défendue par Ch. et Chr. Grégoire, la deuxième par G. Despy.

(7) INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE DU LUXEMBOURG À ARLON, F. G. SIEGNITZ, *Memoriale*, 9, 1794.

(8) Les sources suivantes optent pour le 8 décembre 1145 : H. et J. BARBIER, *Nécrologe de l'abbaye d'Orval, XVII^e siècle* ; publié dans *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, III, 223 et sv. — C. BROWERUS, *Metro-polis ecclesias Treviricae*, 165, Coblenz 1855 (réédition). — *Gallia Christiana*, XIII, 627, Paris, 1713 : le 8 décembre 1145. — B.R., ms. 16610, *Abrégé historique de la fondation d'Orval*, début du XVIII^e s., f^o 6. — Les auteurs suivants adoptent le 6 des ides ou des nones de juin 1145 : A.A. ORVAL, *Armorial des abbés d'Orval*, contenant un *Catalogue ou liste des abbés d'Orval*, XVII^e siècle, f^o 6. L'auteur hésite entre le 6 des nones ou le 6 des ides de juin 1145 ; les ides

Les différentes acquisitions réalisées durant sa charge, permettent de définir les directions géographiques de l'extension du domaine abbatial. En 1132, Constantin reçoit d'Adélaïde et Jean d'Ivoix leur alleu de Namenay du côté de Blanchampagne (1). Cet alleu sera le noyau de la première grange d'Orval, vraisemblablement créée sous Constantin ; Blanchampagne par la suite deviendra une des fermes les plus importantes de l'abbaye.

En 1132, Bolson, ancien archidiacre de Trèves, devient moine à Orval et donne à l'abbaye quatre journaux de terre à Ivoix et une somme d'argent qui sert à acheter, en 1134, une terre à Malandry au sud de Blanchampagne ; en 1134, Richard Clericus, en mourant, lègue à Orval cent journaux de terre au même endroit (2).

Ces différentes transactions, ajoutées à l'accord conclu en 1138 avec le prieuré de Cons, en vue de l'obtention de la dîme de Blanchampagne, montrent une volonté de regroupement des terres et des revenus dans cette région (3).

Constantin acquiert également l'alleu et la dîme de Boémont (4).

L'on a attribué au premier abbé d'Orval la création de la grange de Boémont (5), en se fondant sur un acte de 1183 de l'évêque de Verdun, Henri de Castres, relatant la donation de l'alleu de Boémont et une certaine promesse de construire une chapelle dans cette *curia*, c'est-à-dire grange (6). La grange de Boémont était certainement constituée en 1183 ; il est d'autant moins aisé de savoir avec ce seul acte, si le terme *curia* désigne l'établissement de Constantin ou celui de 1183. Il nous paraît délicat d'affirmer que la grange fut bâtie lors de l'abbatiate de Constantin lui-même.

On peut dire de toute manière que Constantin a jeté les bases des premières exploitations d'Orval : les terres et dîmes cédées en 1138 à Haraumont par l'évêque et le Chapitre de Verdun seront à l'origine de la grange de Surlepuits (7) ; celles du Hayon acquises en 1141 donneront lieu à la formation d'une importante exploitation agricole, Le Hayon-Nordrechamp (8) ; il en sera de même également pour les biens de Prouilly, dont l'abbé d'Orval prend possession peu avant sa mort (9) en 1144. Enfin, le 12 avril 1141, l'abbaye d'Orval est reconnue par le Saint-Siège : le pape Innocent II la prend sous sa protection, confirme ses biens encore peu nombreux et les exempte de la dîme (10).

à priori paraissent plus vraisemblables étant donné qu'il n'y a pas de sixième jour des nones en juin. — C. HENRIQUEZ, *Fasciculum Sanctorum Ordinis Cisterciensis*, 382, Bruxelles, 1623, Cologne, 1632. — INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE DU LUXEMBOURG À ARLON, F. Gabrielis SIBGNITZ, *Mémoriale*, 14, 1794.

(1) Blanchampagne : France, département des Ardennes. — Cette donation est mentionnée dans une confirmation d'Hillin archevêque de Trèves en 1153 : A.E.A., *Orval, Cartulaire Mommerts* (M) I, 590-593 ; édition GOFFINET, *Cartulaire...*, 23 à 27, n° XVI.

(2) A.E.A., *Orval*, layette 94.

(3) Blanchampagne dépendait de l'église de Villy, appartenant au prieuré de Cons. — A.E.A., *Orval Cartulaire Mommerts* I, 585 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 12, n° VII.

(4) Boémont : France, département de la Meuse. — Acquisition de la dîme : A.E.A., *Orval MI* 677 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 9-10, n° V. — La donation de l'alleu par Raoul de Chauvency est mentionnée dans un acte de 1183, de l'évêque de Verdun : A.E.A., *Orval, MI* 678-680 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 89-91, n° LX.

(5) *Orval, neuf siècles d'histoire*, catalogue de l'exposition de 1970, 148 (Article de Chr. GRÉGOIRE).

(6) A.E.A., *Orval, MI*, 678-680 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 17-18.

(7) Sur-le-puits et Haraumont : France, département de la Meuse. — 1138 : A.E.A., *Orval, Inventaire manuscrit*, 1^o 300 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, II, n° VI.

(8) Nordrechamp, prov. de Luxembourg, canton de Virton. — éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 15-16, n° IX. — L'acte se trouvait transcrit aux pages 413 du *cartulaire Mommerts* volume IV, qui a malheureusement disparu ; nous nous contenterons dorénavant de donner l'édition des actes figurant dans ce cartulaire.

(9) Prouilly : France, département de la Meuse. — L'accord est réalisé avec l'abbaye de Mouzon à laquelle celle d'Orval, en échange, paiera un cens ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 16-17, n° X.

(10) A.E.A., *Orval MI*, 299-300 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 13-15, n° VIII.

THIERRY DE VITRY. Le second abbé d'Orval n'apparaît dans aucun acte daté. Selon les sources il serait mort le 6 septembre 1152 ; la *Gallia Christiana*, cependant, retarde son décès jusqu'au 9 septembre 1153.

On lui attribue la fondation de la bibliothèque d'Orval et l'apport de nombreux manuscrits de langues étrangères (1).

Thierry, comme Constantin, eut pour but l'extension du domaine abbatial. En 1149, les chanoines de Longuyon cèdent à Orval leur droit de dîme sur la terre allodiale de Villancy ; c'est le point de départ d'un nouveau centre agricole (2). À la même époque, Henri duc d'Arion, accorde à l'abbaye le libre passage sur toutes ses terres et celles de ses vassaux, notamment de Saint-Vith jusqu'à Cologne. Ce droit va faciliter aux abbés suivants la recherche et l'acquisition de terres et couronne ainsi le but initial de Thierry et de Constantin (3).

THIERRY DE VERDUN. Le troisième abbé (4) est cité en tant que tel de 1153 à 1166. Le nécrologe d'Orval et toutes les autres sources situent sa mort en 1167, au mois de février (5). Cette date semble devoir correspondre à l'abdication de l'abbé, qui apparaît encore en 1169 en tant que témoin, et avec la qualification d'ancien abbé (6). Il faut donc situer sa mort après 1169.

Sous son abbatat et celui de Thierry de Vitry, le temporel s'accroît de la vigne dite de l'Enclos à Bayonville, donnée par Judith abbesse de Saint-Pierre à Metz (moyennant une rente). Ce vignoble, situé à une centaine de kilomètres d'Orval, s'agrandira et constituera plus tard l'essentiel du patrimoine viticole (7).

L'acquisition de terres à Jamet et Alondrelle, vint renforcer la formation et l'extension des granges de Boémont et de Villancy (8).

Une fois les directions du temporel esquissées grâce aux premières acquisitions de terres, Thierry de Verdun va s'employer à en obtenir les dîmes ou revenus, et à résoudre les conflits surgissant à ce propos : avant 1156 déjà, Orval avait acquis les droits que possédait l'église de Deluz sur la dîme de Boémont (9).

Les curés de Frénois et de Sainte-Cécile cèdent à Thierry les dîmes de Wavreilles et de Conques (10).

(1) BARBIER, *Nécrologe...*, dans *A.H.E.B.*, III, 236. — A.A. ORVAL, *Armorial...*, f° 6. — C. HENRIQUEZ, *Fasciculum...*, 382. — J. BERTELIUS, *Historia Luxemburgensis*, 159, Cologne, 1595-1605. — C. BROWERUS, *Metropolis...*, 166, place la mort de Thierry de Vitry le 5 des ides d'avril ou 6 avril 1152. — B.R., ms n° 16610, *Abrégé historique...*, f° 6. — INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE DU LUXEMBOURG À ARLON, *Memoriale...*, f° 14. — *Gallia Christiana*, 627.

(2) Villancy, France, département de Meurthe-et-Moselle. — A.E.A., *Orval*, *MI*, 59 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 20, n° XIII. — La transaction se réalise moyennant 5 sous de Châlons de rente annuelle.

(3) A.E.A., *Orval*, *MI*, 18, éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 22, n° XV.

(4) En 1153 : Thierry est témoin dans un acte de Henri II évêque de Liège, ratifiant un accord entre les abbayes de Saint-Hubert et Villers ; *Cartulaire de l'abbaye de Villers*, XIV^e s., f°s 3 et 49, éd. G. KURTH, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Hubert*, 577-78.

(5) BARBIER, *Nécrologe...*, dans *A.H.E.B.*, III, 224. — A.A. ORVAL, *Armorial...*, f° 6. — HENRIQUEZ, *Fasciculum...*, 382. — BERTELIUS, *Historia Luxemburgensis*, 159. — BROWERUS, *Metropolis...*, 166. — B.R., ms. 16610, *Abrégé historique...*, f° 6^{vo}. — INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE DU LUXEMBOURG À ARLON, *Memoriale...*, f° 14.

(6) Cfr un acte de Guy évêque de Châlons en faveur de l'abbaye de Troisfontaines ; ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MARNE, 22 H 106, n° 6. — *Gallia christiana...*, 627.

(7) Bayonville, France, département de Meurthe et Moselle. — A.E.A., *Orval*, *MI*, 439 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 21, n° XIV.

(8) Jamet, France, département de la Meuse ; Alondrelle, France, département de Meurthe et Moselle. — A.E.A., *Orval*, *MI*, 680 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 18-19, n° XII.

(9) A.E.A., *Orval*, *MI*, 678, éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 17-18, n° XI.

(10) Wavreilles, France, département de la Meuse ; Conques, prov. de Luxembourg, canton de Florenville. — Éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 28-29, n° XVII.

En 1156, l'archevêque de Reims Samson confirme l'accord établi entre les abbayes d'Orval et de Mouzon, pour la dîme de Toncourt (1) et en 1160, c'est la dîme de Prouilly que cède l'abbé de Mouzon à Thierry de Verdun (2).

En 1165, l'abbaye possède déjà la dîme de Blagny, qui semble avoir été contestée par Foulques, doyen d'Ivoix (3), comme l'est celle du pré dit La Charité par l'abbé de Saint-Hubert (4) en 1166. Enfin, l'archevêque Hillin de Trèves affranchit de toute dîme les biens situés à Jamoigne, Blanchampagne et Conques (5).

Le même Hillin en 1153 avait confirmé à Orval toutes les possessions de Blanchampagne. Vers 1162 Thierry de Verdun acquiert encore des droits d'usage et de pâture dans la forêt de Blanchampagne (6), un droit d'usage à Pouilly (7), les pâturages et les maisons de Longpré et Marville (8).

En 1163, l'archevêque de Trèves cède à Orval ses droits sur la chapelle d'Ugny, et atteste la donation de l'alleu d'Ugny par Roger de Custry (9). Plus tard, une grange appelée les Convers s'établira à cet endroit.

ADAM DE LONGWY. D'après les actes, on peut dater sa prélatrice de 1173 à 1176.

Il continue l'œuvre de ses prédécesseurs en obtenant, en 1173, la première confirmation des biens de l'abbaye par le comte de Chiny Louis III et sa femme Sophie, pour eux et leurs vassaux. Le comte approuve les donations antérieures et y ajoute des droits d'usage sur ses terres (10).

Des droits d'usage dans le bois de Blanchampagne, viennent agrandir en 1172 le patrimoine de cette grange, mais en 1176, Adam doit régler une contestation élevée à propos de la dîme (11).

En 1173, l'avoué de Chiny, Rodolphe, et d'autres personnes lui font don de biens situés à Conques la Vieille et Conques la Neuve où l'abbaye érigea par la suite une métairie (12).

Il reçoit également des vignes à Bayonville (13).

La grange de Prouilly semble en bonne voie de réalisation : des contestations surgissent en 1174 au sujet des terres de Prouilly, dont Adam obtient les droits d'usage deux ans plus tard (14), en 1176.

En 1173, une revendication révèle la détention par Orval, depuis plusieurs années déjà, de la dîme de Malandry (15).

(1) Toncourt, France, département de la Meuse ; Toncourt est une dépendance de Pouilly, village à l'ouest de Prouilly. — Éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 29-30, n° XVIII.

(2) Éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 33-34, n° XXI.

(3) Blagny, France, département des Ardennes. — A.E.A., *Orval, MI*, 549-550 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 39-40, n° XXV.

(4) A.E.A., *Orval, MII*, I, éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 40-41, n° XXVI.

(5) Entre 1164 et 1168 ; A.E.A., *Orval, MI*, 293 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 37-38, n° XXIV.

(6) A.E.A., *Orval, MI*, 590-593 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 23-27, n° XVI.

(7) Louis, comte de Chiny atteste la donation du père et du fils de Raucourt : éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 34-35, n° XII.

(8) L'abbé Jean de Belval cède les maisons de Longpré et Marville en 1162 : A.E.A., *Orval, Inv. man.*, 213 ; éd. A. DELESCLUSE, *Chartes inédites de l'abbaye d'Orval*, 1-2, n° 1, Bruxelles, 1896.

(9) Ugny, France, département de Meurthe-et-Moselle. — A.E.A., *Orval, MII*, 591 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 36-37, n° XXIII.

(10) A.E.A., *Orval, MI*, 2-6 ; *MII*, 89-91 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 44-49, n° XXIX.

(11) 1172 : A.E.A., *Orval, MI*, 587-588 ; 1176 : A.E.A., *Orval, MI*, 585-586 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 64-65, n° XXXVIII ; 42-43, n° XXVIII.

(12) A.E.A., *Orval, MII*, 89 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 50-53, n° XXX.

(13) A.E.A., *Orval, MI*, 438 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 62-63, n° XXXVI.

(14) 1174 : éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 54-55, n° XXXII ; 1176 : éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 63-64, n° XXXVII. — C. GRÉGOIRE, *Prouilly une grange d'Orval en terre meusienne*, dans *Bulletin des Sociétés d'histoire et d'archéologie de la Meuse*, 64, n° 6, Bar le Duc, 1969.

(15) A.E.A., *Orval, MIII*, 271 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 53, n° XXXI.

Le grand mérite d'Adam de Longwy est certainement la constitution de la grange de Villancy : en 1175, après qu'une querelle relative à la dîme ait été aplanie, et devant l'accroissement du patrimoine de la ferme, Arnould archevêque de Trèves confirme la grange et tous les biens qui en dépendent à Villancy et dans le voisinage (1).

Selon le nécrologe et les sources, Adam de Longwy disparaît le 16 janvier 1177.

ETIENNE DE LUXEMBOURG est cité comme abbé de 1178 à 1190. Il faut donc placer sa mort entre 1190 et 1192 (date de l'apparition de son successeur) et non pas en 1181 comme le fait le nécrologe.

Le 9 avril 1178, Étienne de Luxembourg obtient du pape Alexandre III la confirmation des biens et droits de l'abbaye d'Orval : les granges désormais formées de Conques, Blanchampagne, Villancy, Prouilly, Toncourt et Surlepuits y sont mentionnées. Le pape rappelle que les moines cisterciens sont exemptés du paiement de toute dîme sur les terres cultivées de leurs mains ou à leurs frais, de même que sur le bétail (2).

Dans deux autres confirmations papales données à Orval en 1180, les granges d'Ugny et de Boémont viennent s'ajouter aux précédentes (3).

En 1178-1179, l'abbé d'Orval acquiert différents biens à Malandry, où son prédécesseur avait obtenu la dîme (4). Avec le moulin de Presle cédé en 1178 par l'abbé de Gorze, la dîme de Villy vendue par l'abbé de Saint-Hubert en 1181, et la donation de la moitié de la forêt de Blanchampagne, la grange de ce lieu s'accroît très sensiblement (5). Il en va de même pour les fermes d'Ugny (6), et de Villancy, où Étienne de Luxembourg reçoit des terres et une vigne à Villette en 1183-1184 et le moulin de Villancy (7) en 1188.

De 1182 à 1185, le clos de Bayonville s'agrandit encore (8), tandis que des contestations surgissent, tantôt à propos des biens de Prouilly et Toncourt (9), tantôt à propos des limites de la grange de Surlepuits (10).

Il faut signaler en 1183 le don d'une terre à Thonne-le-til dite *myna* d'où l'on extrayait du fer (11).

À la fin de l'abbatit d'Étienne de Luxembourg, le comte Louis III de Chiny confirme les possessions d'Orval, parmi lesquelles on remarque une maison à Ivoix (12).

REMY DE LONGUYON. Le sixième abbé d'Orval apparaît pour la première fois en 1192, lorsqu'il procède à la réclusion de la bienheureuse Julette de Huy, mère du douzième abbé d'Orval Henri de Stenay (13). Il figure dans les actes jusqu'en 1197.

(1) A.E.A., *Orval*, *MV*, 59-63, *MI*, 289-292 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 55-63, nos XXXIII à XXXV.

(2) A.E.A., *Orval*, *MI*, 302-304 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 70-72, n° XLII.

(3) A.E.A., *Orval*, *MI*, 301 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 79-81, n° XLVIII. — A.E.A., *Orval*, *MI*, 304-306 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 76-77, n° XLVI.

(4) A.E.A., *Orval*, *MIII*, 271-275 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 66-67, n° XXXIX ; 75, n° XLV.

(5) 1178 : acquisition du moulin de Presle : A.E.A., *Orval*, *Inv. man.*, 254 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 72-73, n° XLIII. — 1178-1181 : dîme de Villy : A.E.A., *Orval*, *MV*, 387-388, éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 69, n° XLI ; 82-83, n° L. — 1185-1190 : moitié du bois de Blanchampagne, accord à propos de la dîme : A.E.A., *Orval*, *MI*, 586-590 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 94-95, n° LVIII ; 106-107, n° LXVIII.

(6) A.E.A., *Orval*, *MII*, 119 ; *MIII*, 1 ; *MI*, 681 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 81-82, n° XLIX, 99, LXII.

(7) Donation des biens à Villette par Simon de Pargny : A.E.A., *Orval*, *MI*, 767-768 ; *MV*, 377-378 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 88, n° LIV ; 91 à 93, nos LVI, LVII. — Moulin de Villancy, 1188, A.E.A., *Orval*, *MV*, 63-64, éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 104-105, n° LXVI ; A.E.A., *Orval*, *Inv. man.*, 337.

(8) A.E.A., *Orval*, *Layette 22*, cotes I, 2 ; *MI*, 437-438 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 96-98, nos LIX, LX.

(9) Éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 84-87, nos LI, LII, LIII.

(10) Éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 31, n° XIX.

(11) A.E.A., *Orval*, *MI*, 678-680 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 89-91, n° LX.

(12) A.E.A., *Orval*, *MI*, 594-596 ; *Inv. man.*, 91 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 102-103, n° LXV.

(13) *Acta Sanctorum*, II, janvier, 145, 153, 169. — *Gallia Christiana*, 627. — *Memoriale...*, t° 14.

On le retrouve le 30 avril 1192 au nombre des abbés désignés comme juges par le Chapitre général de Cîteaux, pour régler une affaire concernant l'abbaye de Cheminon (1).

En 1193, Guillaume avoué de Chiny donne à Orval le patronage de l'église de Jamoigne. Blihard son frère, chanoine de Reims et curé de Jamoigne résigne son bénéfice en faveur de l'abbaye (2). Peu après, Barthélemy de Conflans cède à son tour les droits qu'il possédait sur cette église (3). Les patronages de Jamoigne et d'Ugny sont encore les seuls que possède Orval. Toutefois dans la deuxième moitié du XII^e siècle, l'archidiacre de Trèves avait confié temporairement à l'abbaye l'église de Nordrechamp (4).

Rémy de Longuyon ne décède pas en 1193 comme le prétendent le nécrologe et les sources : en effet l'abbé reçoit encore des droits d'usage à Lusy en 1194 et à Fontaine (5) en 1195, des prés à Olisy et des terres à Malandry en 1195 également (6). On trouve une dernière mention de lui comme témoin (7) en 1197. La même année Orval reçoit encore des prés à Briulle et à Frénois (8).

GERARD DE ROCHEFORT. Cet abbé n'est cité dans les actes qu'en 1200-1201. À partir de cette époque, la durée des abbatiats diminue considérablement : peut-être verra-t-on là l'indice d'un malaise dû sans doute à la pauvreté de l'abbaye d'Orval (9) ; les donations ne sont pas nombreuses ; pour étoffer leur avoir, les moines doivent surtout souscrire à des ventes ou accepter toute une série de redevances annuelles. Les allusions à leur pauvreté ne manquent pas.

Gérard de Rochefort se manifeste surtout vers 1200-1201, par l'acquisition de plusieurs patronages : en 1200, il reçoit du Chapitre de Trèves la confirmation du patronage de l'église de Montmédy (10) ; le comte de Chiny attribue ensuite aux religieux celui des églises de Tremblois, Chamouilly et Giversy, ce dernier étant octroyé en 1201 par le sire d'Ivoix (11).

En 1201 enfin, Soibert de Mussy cède à Orval ses biens dans l'alleu de Buré (12).

Selon les sources, Gérard de Rochefort serait mort en 1204. Pour l'abbé Siegnitz, cette date est trop tardive (13) ; il semble que l'abbé d'Orval se soit retiré de ses fonctions vers 1203. La date de sa mort, elle, demeure incertaine. Gérard aurait encore été moine de Signy l'Abbaye (14) vers 1213 (15-16-17).

(1) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MARNE À CHÂLONS, 17 H 21.

(2) A.E.A., *Orval, layette 77*. — A.E.A., *Orval, MII*, 595-597 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 109-110, n° LXX ; 107-108, n° LXIX.

(3) A.E.A., *Orval, MII*, 597 et 601 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 116, n° LXXVII.

(4) A.E.A., *Orval, MII*, 539 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 41-42, n° XXVII.

(5) Éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 111-112, n° LXXII ; 112-113, n° LXXIII.

(6) A.E.A., *Orval, layette 114*, n° 1 ; *MIII*, 548 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 113, n° LXXIV.

(7) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MARNE À CHÂLONS, 20 H 53, n° 4.

(8) Briulle est une donation de Sophie comtesse de Chiny ; A.E.A., *Orval, layette 145*, n° 4 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 115, n° LXXVI. — Frénois ; cfr A.E.A., *Orval, MII*, I, éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 116-117, n° LXXVIII.

(9) *Orval, neuf siècles d'histoire*, 58.

(10) A.E.A., *Orval, MIII*, 435-438 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 120-121, n° LXXXII, LXXXIII ; 124-127, n° LXXXVII, LXXXVIII.

(11) A.E.A., *Orval, MII*, 437 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 133, n° XCIII ; *MIII*, 437, éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 135, n° XCVI. — Éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 136, n° XCVII, présente un acte non daté qu'il situe sous l'abbatiate de Gautier. Ce dernier n'étant représenté que par l'initiale G., nous pensons qu'il doit s'agir plutôt de Gérard de Rochefort : en effet, l'acte concerne le patronage de Giversy accordé par le doyen de Trèves ; il semble devoir se placer avant les confirmations de 1202 et de 1205 concernant le même patronage. — 1202 : A.E.A., *Orval, MII*, 602 ; *MIII*, 438-439 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 139-140, n° C.

(12) A.E.A., *Orval, layette 46*, n° 27 ; *MIII*, 92 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 123-124, n° LXXXVI.

(13) A.E.A., *Orval, MI*, 596-597, éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 131-132, n° XCII.

(14) A.E.A., *Orval, MI*, 768-769 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 133-134, n° XCIV.

(15)-(16) *Memoriale...*, f° 15.

(17) *Orval, neuf siècles d'histoire*, 79.

JEAN D'ETALLE. Entre Gérard de Rochefort et Gautier de Virton, le nécrologe, l'armorial et toutes les autres sources intercalent un abbé, Jean d'Étalle, que l'on ne retrouve nulle part ailleurs. Seul l'abrégé historique mentionne sa présence comme témoin dans un acte de 1203 concernant Blanchampagne (1).

Si l'on en croit les sources, l'abbé serait mort en 1206.

GAUTIER DE VIRTON apparaît dans les documents de 1203 à 1209.

Il succède à Jean d'Étalle dès 1203 ; par sa première acquisition de terres à Cherves, il va permettre à une nouvelle grange de se développer (2).

Son abbatiat, calme, ne connaît pratiquement pas de contestations, mais au contraire de nombreuses ratifications de donations : à Giversy (3) en 1205, les biens de Dudon de Malandry (4) en 1206, les pâturages de Frénois et Tellancourt (5) en 1208.

Gautier de Virton reçoit également en 1204 un droit de pêche à Pouilly (6). La même année, l'avoué de Chiny lui transmet les dîmes de Jamoigne et Valansart (7). En 1209, s'ajoutera encore une partie de la dîme de Margny (8). L'abbé entre également en possession de rentes sur les moulins de Moiry en 1206 et de Virton (9) en 1207 ; mais il acquiert aussi des biens : en 1208 à Ysengiermont et Cherves, en 1209 à Ars-sur-Moselle au nord de Bayonville (10).

Après avoir reçu la protection du pape en 1206, l'abbé d'Orval obtient d'Innocent III en 1209, la confirmation de ses biens, parmi lesquels les granges de Blanchampagne, Villy, Prouilly, Surlepuits, Boémont, Ugny et Villancy ; pour la première fois on mentionne des biens du côté de Liège (11). Les directions importantes du domaine abbatial sont désormais fixées.

Gautier de Virton cesse d'apparaître dans les actes en 1209, mais il ne meurt pas le 31 mars de cette même année comme l'indique le nécrologe puisque la bulle papale datée d'avril lui est personnellement adressée.

BERENGER. Un seul acte témoigne de la présence de cet abbé, qui ne figure dans aucune des listes des abbés d'Orval. Goffinet le premier en fait mention en marge de l'armorial (12).

En 1211, Bérenger, abbé d'Orval, et Guillaume, abbé de Saint-Hubert, apaisent un différend entre leurs deux maisons, au sujet des dîmes de Margut et Villy et de prés à Ugny et Cons (13).

(1) B.R., ms n° 16610, *Abrégé historique*, f° 6. — Cet acte ne paraît pas avoir été retrouvé.

(2) Cherves, dépendance de Villers devant Orval, prov. de Luxembourg, canton de Florenville. — A.E.A., *Orval*, *MII*, 49 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 140-141, n° CI.

(3) Giversy ou les Deux Villes, France, département des Ardennes. — A.E.A., *Orval*, *MII*, 438 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 143-144, n° CIV.

(4) A.E.A., *Orval*, *MIII*, 276 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 146-147, n° CVII.

(5) Frénois, France, département de Meurthe-et-Moselle ; Tellancourt, France, département de Meurthe-et-Moselle. — A.E.A., *Orval*, *MV*, 65 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 152-153, n° CXIII.

(6) A.E.A., *Orval*, *MIII*, 305 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 159-160, n° CXVI.

(7) Jamoigne, prov. de Luxembourg, canton de Florenville ; Valansart, prov. de Luxembourg, canton de Florenville. — Éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 141-142, n° CII.

(8) Margny, France, département des Ardennes. — A.E.A., *Orval*, *MII*, 599 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 142-143, n° CIII.

(9) En 1206, éd. A. DELESCLUSE, *Les chartes inédites de l'abbaye d'Orval*, 5-6, n° 4, Bruxelles, 1896. — BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, *Collection Moreau*, CVIII, 214-215. — A.E.A., *Orval*, *Inv. man.*, 224. — En 1207, A.E.A., *Orval*, *MV*, 419 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 149-150, n° CIX.

(10) En 1208 : A.E.A., *Orval*, *MII*, 50-51 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 150-151, n° CX. — En 1209 : A.E.A., *Orval*, *I*, 373 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 160, n° CXVII.

(11) En novembre 1206 : A.E.A., *Orval*, *MI*, 307-308 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 145-156, n° CVI. — En avril 1209 A.E.A., *Orval*, *MI*, 309-310 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 153-158, n° CXIV.

(12) *Armorial...*, f° 23.

(13) ARCHIVES DE L'ÉTAT À SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 1150 ; éd. G. KURTH, *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardennes*, 204-205, n° CLVII, Bruxelles, 1903.

Bérenger aurait rempli ses fonctions de 1209, date supposée de la mort de Gautier de Virton, jusqu'en 1212, au moment où son successeur Pierre de Liège apparaît pour la première fois.

Durant cette période, Orval achète le tiers de l'alleu de Buré et reçoit la confirmation du patronage de la chapelle du même lieu (1) ; l'abbaye se voit encore gratifiée des pâturages de Bevilles (2) et de 10 livres léguées par l'archevêque Jean de Trèves (3).

Le 5 décembre 1210, le pape Innocent II exempté les religieux d'Orval de toutes dîmes concernant leurs nouveaux défrichements (4).

PIERRE DE LIEGE. Cet abbé est cité dans les actes de 1212 à 1225.

En 1212, Pierre de Liège conclut un accord au sujet d'un pré à Ivoix (5). Mais il doit ensuite faire face à de nombreuses contestations le plus souvent au sujet de prés (6) ; c'est dans ces actes que la présence de l'abbé se manifeste surtout.

Surmontant ces difficultés, Pierre de Liège réussit à rassembler les dîmes de Margny (7), Malandry (8), Colpach et Rambrouch (9) et Bazeilles (10).

Le 13 novembre 1218, le pape Honorius III confirme à Orval les églises de Jamoigne, Montmédy et Giversy avec la chapelle de Cherves (11) ; quatre ans après, en raison de la pauvreté de l'abbaye, c'est l'archevêque de Trèves cette fois qui confirme les mêmes églises et la chapelle de Buré, ainsi que toutes les dîmes situées dans son archevêché (12).

Il faut remonter à 1212 pour trouver la première trace d'une ardoisière dans le domaine d'Orval : cette année-là Orval reçoit les aisances du ban de Lusy, avec la permission d'y extraire des ardoises : on peut voir là l'origine d'une industrie prospère dans les siècles suivants (13).

Pierre de Liège s'efforce également d'acquérir des terres et des rentes, notamment du côté de Villancy et de Boémont (14). En 1224, il entre encore en possession de l'alleu et du moulin de Ragecourt (15). Deux actes de 1218 et de 1225 situent les biens possédés par Orval du côté

(1) Buré, France, département de Meurthe-et-Moselle. — A.E.A., *Orval*, *MI*, 769 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 158-159, n° CXV. — A.E.A., *Orval*, *MI*, 769-770, éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 162-163, n° CXIX.

(2) A.E.A., *Orval*, *MII*, 119-120, éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 164, n° CXXI.

(3) F. L. WURTH-PAQUET, *Table chronologique des chartes et diplômes relatifs à l'histoire de l'ancien duché de Luxembourg et comté de Chiny (1196-1506)* dans *Publications historiques de l'Institut grand-ducal de Luxembourg*, XIV, 75, Luxembourg, 1858-1882.

(4) A.E.A., *Orval*, *MI*, 312-313, éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 161-162, n° CXVIII.

(5) A.E.A., *Orval*, *MII*, 23-24 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 166-167, n° CXXIV.

(6) En août 1214 : A.E.A., *Orval*, *MI*, 770 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 169-170, n° CXXVII. — En 1218, éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 172, n° CXXX. — En 1225 : A.E.A., *Orval*, *MV*, 82-83 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 184, n° CXLIII. — En janvier 1222 (n.s.) : A.E.A., *Orval*, *MI*, 550 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 174-175, n° CXXXIII.

(7) En 1213 : A.E.A., *Orval*, *MIII*, 305-306 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 167-168, n° CXXV.

(8) En mars 1222 (n.s.) : A.E.A., *Orval*, *MIII*, 276-277 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 176-177, n° CXXXV.

(9) Colpach, Grand-Duché de Luxembourg, canton de Redange ; Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg, canton de Redange. — En 1224 : A.E.A., *Orval*, *Inv. man.*, 274^vo.

(10) Bazeilles, France, département de la Meuse. — En 1225 (n.s.) : A.E.A., *Orval*, *MI*, 497 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 182-183, n° CXLI.

(11) A.E.A., *Orval*, *MII*, 439 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 171, n° CXXIX.

(12) Lusy, France, département de la Meuse. — A.E.A., *Orval*, *MII*, 598 ; *MIII*, 439 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 177, n° CXXXVI ; 179-180, n° CXXXVIII.

(13) A.E.A., *Orval*, *Inv. man.*, 106^vo.

(14) A.E.A., *Orval*, *MI*, 357 ; *MV*, 82 ; *MI*, 683 ; *layette*, 134, n° 2 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 168 à 181, passim.

(15) A.E.A., *Orval*, *Inv. man.*, 274^vo.

de Liège : il s'agit du quart du moulin de Merchoul et d'une maison près de la cathédrale Saint-Lambert (1).

Pierre de Liège n'est pas mort en 1214, date que l'on trouve dans les sources d'époque moderne, mais après 1225 (2).

HENRI DE STENAY est cité (3) déjà en 1225 et jusqu'en 1228 en tant qu'abbé. Les sources placent sa mort en 1228 ; comme il apparaît en tant que moine, ancien abbé en 1230, il semble qu'il ait seulement abandonné ses fonctions en 1228, peu après la visite qu'il rendit à sa mère la recluse Juette de Huy la même année (4). Son abbatiat, très court, dénote cependant une grande activité : comme Pierre de Liège, il obtient de nombreuses renonciations de droits concernant le forestage de Brandeville (5), concernant des biens notamment à Ysengiermont (6), ou des dîmes comme celles de Blagny et de Othe (7).

La pauvreté d'Orval est souvent mentionnée dans les actes, ce qui n'empêche pas l'abbaye de continuer à s'accroître : en novembre 1226, elle obtient du comte de Chiny le moulin de Thonnelle (8) ; de 1226 à 1228, elle acquiert des droits de pâture et d'usage à Lusy, Étalle et Colemer (9) ; elle achète un pré à Arnaville, près de la Moselle (10).

En 1227, l'archevêque de Trèves procède à la consécration des chapelles d'Izel et Frénois-Montmédy (11).

JEAN DE NEUFCHATEAU. Avec Jean de Neufchâteau commence un abbatiat long et important puisqu'il apparaît dans les actes de 1230 à 1242. Si l'abbé n'est cité pour la première fois qu'en juillet 1230, il est vraisemblable qu'il a entamé ses fonctions (12) dès 1229.

Sa principale préoccupation réside apparemment dans l'acquisition d'églises, patronages et dîmes même partielles : Bayonville (13) en 1229, Bleid, la dîme et le patronage (14) en 1229,

(1) En 1218 : charte de l'église Saint-Lambert, n° 35 ; éd. S. BORMANS et E. SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de Saint-Lambert*, I, 183-184, n° CXXI. — En 1225, A.E.L., *Cathédrale Saint-Lambert*, chartrier, n° 57 ; éd. S. BORMANS et E. SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de Saint-Lambert*, I, 213-214, n° CL.

(2) Il apparaît pour la dernière fois en 1225 : A.E.A., *Orval*, *MV*, 82-83 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 184, n° CXLIII.

(3) A.E.L., *Cathédrale Saint-Lambert*, chartrier n° 57 ; éd. S. BORMANS et E. SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de Saint-Lambert*, I, 213-214 ; n° CL.

(4) En 1230 : A.E.A., *Orval*, *MIII*, 306 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 213-214, n° CLXXVIII. — INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE DU LUXEMBOURG À ARLON, *Memoriale...*, 1^o 16. — *Acta Sanctorum...*, II, janvier, 167 ; selon cet ouvrage, il y aurait eu deux abbés du nom de Henri, l'un de Stenay, l'autre de Huy. Cette opinion ne paraît pas fondée : cfr GOFFINET, *Cartulaire...*, Introduction, p. XIV.

(5) A.E.A., *Orval*, *MI*, 497-498 ; 689-690 ; *MIII*, 583 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 195-196, n° CLVII, CLVIII ; 201, n° CLXVI.

(6) En 1226 : A.E.A., *Orval*, *MII*, 51-52 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 185, n° CXLIV. — A.E.A., *Orval*, *MII*, 52-53 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 190, n° CL.

(7) Blagny, France, département des Ardennes ; Othe, France, département de la Meuse. — A.E.A., *Orval*, *MI*, 597-598 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 187, n° CXLV. — A.E.A., *Orval*, *MIII*, 583 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 201, n° CLXVI.

(8) Thonnelle, France, département de la Meuse. — Éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 189, n° CXLIX.

(9) Étalle, prov. de Luxembourg, canton d'Étalle. — A.E.A., *Orval*, *MI*, 771 ; *MV*, 67 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 191, n° CLI ; 197-199, n° CLX, CLXI, CLXII, CLXIII.

(10) A.E.A., *Orval*, *MI*, 442 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 193-194, n° CLV.

(11) Izel, prov. de Luxembourg, canton de Florenville ; Frénois : France, département de la Meuse. — Éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 191-192, n° CLII. — A.E.A., *Orval*, *Cart. Henrion IV*, 163 ; *MII*, 246 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 192, n° CLIII.

(12) Juillet 1230 : accord à propos des terres à Saily : A.E.A., *Orval*, *MI*, 598-599 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 214-215, n° CLXXIX.

(13) A.E.A., *Orval*, *MI*, 441 ; *Inv. man.*, 49 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 203, n° CLXIX.

(14) Bleid, prov. de Luxembourg, canton de Virton. — A.E.A., *Clairefontaine*, *Cartulaire*, 1^o 92 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 204, n° CLXX.

Rouvroy et Harnoncourt (1) en 1231, Olisy (2) en 1231, Linay et Villy (3) de 1231 à 1242, Aulfance (4) en 1234, le patronage et la dîme de Meix (5) en 1234, Thonne-le-til (6) en 1235 et 1238, Ebly (7) en 1235, Frénois-la-Montagne (8) en 1235, le patronage de l'église d'Alondrelle (9) en 1235, Bazeilles (10) en 1235, le patronage et les dîmes de l'église de Vieux-Virton (11), de 1235 à 1240, Longuyon (12) en 1236, les patronages et dîmes de Bellers et Sivry (13) en 1237, Torgny (14) en 1237, les Bulles (15) en 1237, Vandelainville et Morville (16) de 1238 à 1240, le patronage d'Othe (17) en 1238, le patronage de l'église de Saint-Walfroit (18) en 1240, la dîme de Buré (19) en 1241.

Parmi les nombreux biens d'Orval, il faut citer la donation de ceux de Saint-Léger (20) vers 1232-1240, de Buré (21) entre 1229 et 1236, la moitié du moulin banal de Gennevaux (22) en 1234 et surtout la même année la donation de Jacques de Cons, des four et moulin banaux d'Ugny et d'une cense en ce même endroit, où l'abbaye possède une grange (23). Toutefois, la réalisation la plus intéressante réside dans le groupement de vignes à Verdun, en la côte Saint-Michel (24) de 1233 à 1236. Jean de Neufchâteau accroît également mais en moindre quantité les rentes et droits d'usage du domaine.

(1) Rouvroy et Harnoncourt, prov. de Luxembourg, canton de Virton. — A.E.A., *Orval*, *MII*, 503, éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 219; n° CLXXXV.

(2) Olisy, France, département de la Meuse. — A.E.A., *Orval*, *MIII*, 549; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 221-222, n° CLXXXVIII.

(3) Villy et Linay, France, département des Ardennes. — A.E.A., *Orval*, *MIII*, 145-146; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 223, n° CXC; 242, n° CCIX; 272, n° CCXLV.

(4) Aulfance, France, département des Ardennes. — TRÈVES, STADTBIBLIOTHEK, *Cart. Caso*, I, f° 28; édition DELESCLUSE, *Chartes inédites...*, 7, n° V.

(5) Meix, prov. de Luxembourg, canton de Virton. — A.E.A., *Orval*, *MIII*, 343; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 231-232, n° CXCVII.

(6) Thonne-le-til, France, département de la Meuse. — A.E.A., *Orval*, *Inv. Man.*, 305; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 252, n° CCXXI.

(7) Ebly, prov. de Luxembourg, canton de Neufchâteau. — A.E.A., *Orval*, *MII*, 195; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 233, n° CXCIX.

(8) TRÈVES, STADTBIBLIOTHEK, *Cart. Caso et Herla*, I, 173; éd. DELESCLUSE, *Chartes inédites...*, 8, n° VI.

(9) A.E.A., *Orval*, *MI*, 349; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 236, n° CCII.

(10) A.E.A., *Orval*, *MI*, 498; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 237, n° CCIII.

(11) Vieux-Virton, prov. de Luxembourg, canton de Virton. — A.E.A., *Claifontaine*, *Cartulaire*, f°s 93v° et 103; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 240, n° CCVII; 265, n° CCXXXVII; GOFFINET, *Cartulaire de Claiifontaine*, 16-17.

(12) A.E.A., *Orval*, *MIII*, 230; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 241, n° CCVIII.

(13) A.E.A., *Orval*, *Inv. man.*, 298v°.

(14) Éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 245, n° CCXIII.

(15) A.E.A., *Orval*, *MI*, 751; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 250-251, n° CCXIX.

(16) A.E.A., *Orval*, *MI*, 441; *Inv. man.*, 236; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 252-253, n° CCXXII. — A.E.A., *Orval*, *layette* 22, n° 14; *MI*, 442; *Inv. man.*, 48, v°; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 255, n° CCXXV. — A.E.A., *Orval*, *MI*, 443; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 267, n° CCXXXIX.

(17) A.E.A., *Orval*, *MIII*, 583; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 251, n° CCXX.

(18) A.E.A., *Orval*, *MIII*, 26-27, éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 267-269, n° CCXL.

(19) A.E.A., *Orval*, *Inv. man.*, 84. — TRÈVES, STADTBIBLIOTHEK, *Cart. Caso et Herla*, I, f° 123; éd. DELESCLUSE, *Chartes inédites...*, 10, n° VIII.

(20) A.E.A., *Orval*, *Inv. man.*, 289v°; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 225-226, n° CXCII; 264-265, n° CCXXXVI.

(21) A.E.A., *Orval*, *MI*, 771-773; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 202, n° CLXVII; 235-236, n° CCI; 239, n° CCVI; 242-243, n° CCX.

(22) Gennevaux, prov. de Luxembourg, canton de Virton. — A.E.A., *Orval*, *layette* 62, cote I; *MII*, 313; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 229-230, n° CXCIV.

(23) A.E.A., *Orval*, *MIII*, 2; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 230-231, n° CXCVI.

(24) Éd. A. DELESCLUSE et K. HANQUET, *Nouvelles chartes inédites de l'abbaye d'Orval*, 3-8, n°s III-VII, Bruxelles, 1900; il s'agit d'originaux venant des archives de Berlin.

En 1230, l'archevêque de Trèves confirme tous les biens d'Orval (1). D'après les sources, Jean de Neufchâteau serait mort en 1237 : il n'en est rien car sa mort est mentionnée dans les Chapitres généraux de l'ordre de Cîteaux (2) en 1242 et en 1243. Cependant il peut avoir remis son abbatiat avant cette date ; toutefois comme son successeur n'apparaît que vers 1243-1244, on peut penser que la date de sa mort a dû coïncider avec celle de la fin de ses fonctions.

Jean de Neufchâteau mourut non loin de Paris et fut inhumé dans l'abbaye cistercienne d'Ourscamp (3). Son surnom de Père de la Patrie est dû sans doute à la qualité de ses prestations abbatiales et à l'essor nouveau imprimé à Orval (4).

JEAN DE LAFERTÉ figure dans les documents de 1243 à 1256. Sa première transaction de 1243 atteste la donation à Orval du tiers de la dîme de Pouilly et la dîme de Bièvre la Grande (5), dont Orval en 1255, possède le patronage en commun avec l'abbaye de Juvigny (6).

Au début de son abbatiat, Jean de Laferté doit faire face à plusieurs contestations concernant les dîmes de Bayonville (7) et Bleid (8). Ces différends sont le résultat, probablement, des nombreux apports de dîmes effectués par Jean de Neufchâteau. Cela n'empêche pas Jean de Laferté de continuer l'œuvre de son prédécesseur en augmentant le patrimoine abbatial des dîmes partielles de Vieux-Virton (9) en 1244, Gomery (10) en 1247, Bazeilles et Robermont (11) en 1248, Ebly (12) en 1251, Surlepuits (13) en 1251, Laferté et Lamouilly (14) en 1253. Durant ses fonctions, l'abbé d'Orval reçoit une dizaine de bulles papales dont quatre la première année de sa prélature, dans le but de confirmer tous les privilèges de son établissement et de rappeler les immunités dont ce dernier bénéficie (15). Cette protection pour l'agrandissement du domaine porte l'œuvre de restauration, entamée par Jean de Neufchâteau, à son apogée.

En 1244, on trouve la première mention de la grange de Nordrechamp (16). Le 23 juin 1246, pour obtenir sa sépulture à Orval, Jacques sire de Cons lègue à l'abbaye la grange de La Caure, dans le ban d'Ugny ; Orval en prend possession (17) en janvier 1247. La même année l'abbaye acquiert moitié par donation, moitié par achat le moulin de Géminel, près de la grange des convers à Ugny ; le moulin devient banal (18) en 1251. Parmi les nombreux biens et usages

(1) A.E.A., *Orval*, layette 2, cote 32 ; *MI*, 294-297 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 208-212, n° CLXXV.

(2) J. N. CANIVBZ, *Statuta Capitulum Generalium Ordinis Cisterciensis*, II, 259 et 265, Louvain, 1941.

(3) J. N. CANIVBZ, *Statuta...*, II, 71, décret du Chapitre général de 1242. — MARTENS et DURAND, *Anecdota...*, IV, 1379.

(4) *Memoriale...*, f° 16v°.

(5) Éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 275-276, n° CCL.

(6) En octobre 1255 ; A.E.A., *Orval*, *MI*, 526-527 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 335-336, n° CCCXIII.

(7) En avril 1244, A.E.A., *Orval*, *MI*, 445-446 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 280-281, n° CCLV.

(8) En avril 1247 ; A.E.A., *Clairfontaine*, *Cartulaire*, f° 86v° ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 297-298, n° CCLXXII.

(9) A.E.A., *Clairfontaine*, *Cartulaire*, f°s 95 et 104 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire de Clairfontaine*, 18 et 32.

(10) Éd. DELESCLUSE & HANQUET, *Nouvelles chartes...*, 10-11, n° X.

(11) A.E.A., *Orval*, *MI*, 499-500 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 303, n° CCLXXIX.

(12) A.E.A., *Orval*, *MII*, 195-196 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 319-320, n° CCXCVI.

(13) A.E.A., *Orval*, *Inu. man.*, 275v°.

(14) A.E.A., *Orval*, *MIII*, 30 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 327, n° CCCV.

(15) A.E.A., *Orval*, *MI*, 314-316 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 276-280, nos CCLI à CCLIV.

(16) A.E.A., *Orval*, *MII*, 121-122 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 283, n° CCLVII. — G. KURTH, *Saint-Hubert...*, 301-302, n° CCXL.

(17) A.E.A., *Orval*, *MIII*, 2-5 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 294-295, nos CCLXIX, CCLX ; 299, n° CCLXXIV ; 302, n° CCLXXVIII ; 309-310, n° CCLXXXVI.

(18) A.E.A., *Orval*, *MII*, 301-303 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 296, n° CCLXXI ; 322, n° CCXCIX.

obtenus par Jean de Laferté, on peut encore citer des terres à Saint-Coweit (1) et Buré (2) et les vignes dites Acles à Bayonville (3).

En 1250, Jean de Laferté est chargé par le Chapitre général de Cîteaux, conjointement à l'abbé d'Himmerod, de l'inspection du petit couvent des moniales de Clairefontaine, en vue de son incorporation à l'Ordre de Cîteaux, à la suite de la demande formulée par la comtesse Marguerite de Luxembourg (4).

En 1251, selon les sources, Gilles d'Orval, moine profès de l'abbaye achève la rédaction de la chronique ou geste des évêques de Tongres, Maestricht et Liège, commencée par Anselme et reprise par lui (5) vers 1247.

Avec l'abbé Jean de Laferté, dont les fonctions se terminèrent vers 1257 (6), s'achève la période de formation du domaine abbatial, formation par les nombreuses donations, ventes, achats de biens de tous genres, ecclésiastiques ou temporels. Les granges et les centres d'exploitation les plus importants sont désormais établis.

HENRI DE BOUILLON. Cet abbé apparaît seulement dans les documents en juillet-août 1258.

Au milieu du XIII^e siècle, une crise se manifeste à Orval. Malgré toutes ses acquisitions, l'abbaye ne semble pas avoir été des plus florissantes et sa pauvreté est souvent citée dans les documents. Selon la tradition rapportée par le dernier abbé d'Orval, G. Siegnitz, un incendie aurait ravagé l'abbaye vers 1251, date avancée par Tillière (7). Malheureusement aucun texte ne précise cette catastrophe qui pourrait être à l'origine de la dispersion des moines en 1258 (8). Quoi qu'il en soit, sous l'abbatiat de Henri de Bouillon, qualifié dans les chroniques de *aedificorum et rerum monasterii sui egregius instaurator et pater familias*, commencent les travaux de reconstruction de certains bâtiments abbatiaux (9).

En juillet 1258, en quête de ressources et pour améliorer l'exploitation des terres, Henri de Bouillon et Arnould III comte de Looz et de Chiny créent de toutes pièces une ville neuve dans leurs forêts du ban de Gérouart, et l'assujétissent à la loi de Beaumont : ainsi naît Gérouville (10). En juin 1259, une chapelle y est construite et consacrée dont Orval détient le patronage (11).

(1) A.E.A., *Orval*, MII, 339-342 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 281-282 à 315, passim.

(2) A.E.A., *Orval*, MII, 773-774 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 293-294 et 328, n^{os} CCLXVIII et CCCVI.

(3) A.E.A., *Orval*, MI, 446 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 313-314, n^o CCLXXXIX.

(4) J. N. CANTVEZ, *Statuta...*, II, 354.

(5) B.R., ms 16610, *Abrégé historique...*, f^{os} 7v^o-8. — *Gallia christiana*, 628 — INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE DU LUXEMBOURG À ARLON, *Memoriales...*, f^o 17v^o. — BORMANS, *Gilles d'Orval*, dans *Biographie Nationale*, VII, 759-764. — G. GOFFINET, *Le manuscrit dit de Gilles d'Orval*, dans *Annales de l'Inst. archéologique du Luxembourg*, VIII, 229-242. — S. BALAU, *Les sources de l'histoire de Liège au Moyen-Age*, 451-475, Bruxelles, 1903.

(6) L'abbé apparaît pour la dernière fois en janvier 1257 : BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, *Nouvelles Acquisitions latines*, 2384, charte n^o 9.

(7) INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE DU LUXEMBOURG À ARLON, *Memoriales...*, f^o 8, f^o 17. — G. TILLIÈRE, *Histoire de l'abbaye d'Orval*, 80-82, Orval, 1967.

(8) Lettre de l'archevêque de Trèves pour l'érection d'une chapelle à Gérouville, en août 1258 : A.E.A., *Orval*, layette 63 ; MII, 346-347 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 346-347, n^o CCCXXIII.

(9) *Orval, neuf siècles d'histoire*, 59.

(10) A.E.A., *Orval*, MII, 344-346, layette 63 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 344-346, n^o CCCXXII. — C. JOSET, *Les villes au pays de Luxembourg, 1196-1383*, Bruxelles, 1940.

(11) A.E.A., *Orval*, MII, 346-348, layette 63 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 346-355, passim.

En 1258, l'abbé d'Orval obtient des droits sur la dime de la grange de La Caure à Uigny (1) et en 1259 sur celle de Luz dont il reçoit une partie du ban (2). La même année, le comte de Chiny lui confirme le moulin de Thonnelle, qui devient banal peu après (3).

Les sources d'époque moderne signalent la mort d'Henri de Bouillon en 1259.

JEAN DE NAMUR. Cet abbé n'est mentionné qu'une seule fois dans un acte d'août 1260 relatif à la dime de Villy (4). S'il est mort en 1263, comme le prétendent les sources, il a cependant abandonné sa charge auparavant, puisque son successeur apparaît déjà en janvier 1262.

La situation d'Orval ne s'améliore que très lentement puisqu'en février 1260, le pape Alexandre IV prescrit aux évêques de Metz, Toul et Verdun de protéger l'abbaye, victime d'injustices fréquentes (5).

L'abbé se fait également confirmer par le pape tous ses patronats et dîmes.

Malgré ses difficultés, l'abbaye d'Orval procède encore à plusieurs achats dont la cense de Moncel et ses dépendances à Longuyon (6).

GUY DE CHINY se manifeste dans les archives de 1262 à 1269.

La *Gallia Christiana* et l'abbé Siegnitz soulignent déjà la présence de l'abbé dans deux chartes de 1260 et de 1261 qui ne semblent malheureusement plus faire partie des archives d'Orval (7).

Le premier acte accompli par Guy de Chiny dès son entrée en fonction est la prise de possession de la grange de Moncel à Longuyon, que son prédécesseur avait achetée aux religieux de Notre-Dame des Martyrs de Trèves (8). En 1267, il leur achète à son tour la dime dudit lieu (9).

Entre 1262 et 1265, il accroît les domaines de Villancy et Blanchampagne, ce dernier par des terres et bois au Trou de Vaux (10).

Ensuite il s'efforce surtout d'élargir les possessions et les droits abbatiaux des nouvelles exploitations d'Orval : pour cela, il réalise plusieurs achats très importants. Du côté de Gérouville il obtient le bois de Saint-Coweit et d'autres biens et droits dans les environs (11). En 1266-1267, il reçoit les dîmes de Gérousart, Morthommes et Saint-Coweit (12). En 1263, l'abbé achète des prés pour la grange de La Caure, qu'il doit déjà défendre contre certaines revendications (13).

C'est en 1263 que la grange de Cherves est mentionnée pour la première fois (14). Orval avait rassemblé en cet endroit de nombreux biens ; en 1267, les religieux octroient 300 livres de forts

(1) A.E.A., *Orval*, *MII*, 122-123 ; *MIII*, 6 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 341-343, n^{os} CCCXX et CCCXXI.

(2) A.E.A., *Orval*, *layette* 64 ; *MII*, 349-350 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 355-357, n^{os} CCCXXXI à CCCXXXIV.

(3) A.E.A., *Orval*, *MI*, 9-10 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 349-351, n^{os} CCCXXVI et CCCXXVII.

(4) A.E.A., *Orval*, *MV*, 390 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 361-362, n^o CCCXL.

(5) A.E.A., *Orval*, *MI*, 330 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 358, n^o CCCXXXV.

(6) A.E.A., *Orval*, *MIII*, 190-193 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 386-391, *passim*.

(7) *Gallia christiana*, XIII, 628. — *Memoriale...*, f^o 18.

(8) ARCHIVES DE COBLENCÉ, *ID(A)* ; regeste : C. WAMPACH, *Urkunden-und Quellenbuch zur Geschichte der alt-luxemburgischen Territorien bis zur burgundischen Zeit*, III, 392, Luxembourg, 1935. — A.E.A., *Orval*, *MIII*, 193 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 391-392, n^o CCCLXXI.

(9) Confirmation par le pape Clément IV le 1^{er} juillet 1267 : A.E.A., *Orval*, *MIII*, 194 ; *MI*, 334-335 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 429, n^o CCCCXIII.

(10) Blanchampagne : A.E.A., *Orval*, *MI*, 608-609 ; 774 ; *MV*, 13 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 393, 398-399, 403-404. — Villancy : A.E.A., *Orval*, *MV*, 69 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 407-408, 414-415, 452.

(11) A.E.A., *Orval*, *MII*, 352-361, *passim* ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 396-433, *passim*.

(12) A.E.A., *Orval*, *MII*, 353-357 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 419-421 ; 425-426.

(13) A.E.A., *Orval*, *MIII*, 6-8. — Charte du 24 mai 1264 : éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 397, 404-405, 413-414.

(14) A.E.A., *Orval*, *MI*, 608-609 ; *MV*, 13 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 398-399, n^o CCCLXXX.

aux comtes de Chiny Arnoul et son fils Louis, pour qu'ils leur en confirment la possession (1). Orval achète également le moulin banal d'Herbeuval (2) et le bois de Cherves (3).

En 1266, le pape Clément IV confirme tous les biens d'Orval (4). En ce qui concerne les dîmes et patronats, l'abbé d'Orval doit surtout lutter contre ceux qui prétendent y avoir encore des droits, comme pour la dîme du moulin de Thonnelle (5).

Grâce à un acte de novembre 1269, on apprend que les moines possédaient une ardoisière, à Orgeo, près de leurs biens de Conques (6).

Guy de Chiny n'est pas décédé en 1267 car il intervient encore dans une charte (7) du 1^{er} décembre 1269.

De 1270 à mai 1272, aucun abbé n'est cité dans les documents : une nouvelle crise semble frapper Orval où le Chapitre général de Cîteaux de 1271 signale et sanctionne une révolte de moines (8). Pourtant les transactions continuent : en 1271, l'abbaye acquiert des biens à Prouvy (9) et le 21 juin de la même année sans doute pour essayer de mettre fin aux revendications continuelles dont ils sont les victimes, les religieux offrent 800 livres de tournois à Louis V, comte de Chiny, pour l'abornement des bois d'Orval et la confirmation de tous leurs biens, usages et revenus (10).

ADAM II est cité dans les actes de 1272 à 1282. Cet abbé ne figure ni dans le nécrologe ni dans l'armorial. Il est repris seulement par les sources plus tardives, comme la *Gallia Christiana*, l'*Abrégé historique* et le *memoriale* de Siegnitz.

Son nom apparaît pour la première fois en mai 1272, lors de l'abornement des bans respectifs de Buré et Alondrelle (11). La date du décès d'Adam et celle de l'entrée en charge de son successeur Nicolas de Lupifont ne sont pas connues. Entre le dernier acte d'Adam, de Pâques 1282 (12) et le premier de Nicolas en avril 1287, il y a un espace de cinq années durant lesquelles aucun nom d'abbé n'est cité.

En 1273, le Chapitre général de l'Ordre de Cîteaux à la demande d'Adam, autorise ce dernier à disperser les moines pour une durée de trois ans. Les documents ne laissent rien entrevoir de ce problème et les chartes continuent à affluer à la même cadence. Toutefois en 1276, Orval obtient la protection de l'empereur Rodolphe de Habsbourg qui engage Philippe III roi de France à agir de même, même sur les terres de l'empire. Cette protection est le seul indice corroborant le malaise pesant sur Orval (13).

(1) A.E.A., *Orval*, MII, 55-60 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 427-430, nos CCCXII, CCCXIV, 436-437. n° CCCXXII.

(2) En 1268 : A.E.A., *Orval*, MII, 555-556, 60 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 433-437, passim.

(3) En 1271 : A.E.A., *Orval*, MII, 61-62 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 457-458, nos CCCXLV/CCCXLVI.

(4) A.E.A., *Orval*, MI, 334 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 423-424, n° CCCCVIII.

(5) De 1266 à 1271 : A.E.A., *Orval*, *layette* 149, cote 21 ; *Inv. man.*, 310 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 419-420 et 454-455.

(6) Éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 445-446, n° CCCXXXII.

(7) A.E.A., *Orval*, MII, 444 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 447, n° CCCXXXIV.

(8) J. N. CANIVEZ, *Statuta...*, III, 94. — On serait tenté de voir là une conséquence des dépenses nombreuses effectuées sous l'abbatiat de Guy de Chiny. L'abbaye avait-elle déjà eu le temps de se relever financièrement de la crise subie au milieu du XIII^e siècle ?

(9) Éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 455-456, n° CCCXLIII.

(10) A.E.A., *Orval*, *layette* I cote 6 ; *MI*, 10-13 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 460-464, n° CCCXLVIII.

(11) A.E.A., *Orval*, *MI*, 775-777 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 467-468, n° CCCCLI.

(12) Pâques 1282 : ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD À LILLE 28 H 33/995.

(13) J. N. CANIVEZ, *Statuta...*, III, 125. — On pourrait donner plusieurs causes à la dispersion des moines : les frais engendrés par les constructions entreprises sous Henri de Bouillon ; ou des causes internes ne gênant en rien la gestion de l'abbaye ; ou encore les guerres incessantes entre le comte de Luxembourg et le comte de Bar : la protection accordée

En mai 1273, l'abbé acquiert une rente du comte de Chiny mais surtout l'établissement d'un marché hebdomadaire à Gérouville (1) : celui-ci va faciliter considérablement l'écoulement des produits domaniaux et il va permettre au couvent de faire fructifier ses revenus d'une manière nouvelle.

L'abbaye entre aussi en possession de quelques prés et de biens à Saint-Coweit (2). En 1280, le comte de Bar amortit tous les biens d'Orval en Lorraine (3). En 1283, le monastère achète quelques vignes à Ars-sur-Moselle (4) ; il réussit ensuite à acquérir les moulins de Géminel, Cussigny et la moitié du moulin de Luz (5).

Pendant l'abbaye s'est avant tout préoccupée de l'obtention, le plus souvent par achat de dîmes entières ou partielles : Gérouville (6) en 1273, — l'incorporation des églises de Gérouville et Luz (7) se réalisera en 1279 —, la dîme de Luz (8) en 1284-1285, des parties de la dîme de Meix (9) en 1273-1274, la dîme de Rulles en (10) 1277, celles d'Ethé et de Latour (11) en 1278, Bièvre-la-Grande (12) en 1279, la moitié de la dîme de Fermont (13) en 1280, Laferté (14) en 1281 et 1284, le tiers de la dîme de Moiry (15) en 1282 et Harnoncourt (16) en 1284.

NICOLAS DE LUPIFONT. C'est en avril 1287, qu'apparaît l'abbé Nicolas de Lupifont, lors d'une vente d'un fief à Mouzay au comte de Bar (17). Il figure dans les actes jusqu'en octobre 1299.

Les différentes listes d'abbés attestent sa mort le 5 octobre 1299, ce qui semble correspondre à la réalité étant donné qu'il présidait encore le 3 du même mois une transaction entre Orval et le monastère de Gorze, au sujet de la nomination du curé à la cure de Saint-Léger, dont le droit de patronat appartenait communément aux deux abbayes (18).

Le gouvernement de Nicolas de Lupifont paraît avoir surmonté les crises qui l'ont précédé et révèle une prospérité très relative. L'abbé montre peu d'intérêt dans l'acquisition de nouvelles terres : il s'attache surtout à défendre les droits des biens en possession d'Orval qui font l'objet

par l'empereur Rodolphe et celle qu'il demande pour Orval au roi de France, en 1276, semblent renforcer cette troisième cause de dispersion. — A.E.A., *Orval*, *MI*, 185-187 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 487-492, n^{os} CCCCLXVII à CCCCLXXI.

- (1) A.E.A., *Orval*, *MII*, 361-363 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 477-479, n^o CCCCLX.
- (2) En 1279 : A.E.A., *Orval*, *layette* 63 ; *MII*, 366-367 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 503-504, n^o CCCCLXXXIII.
- (3) A.E.A., *Orval*, *layette* 13, cote I ; *MI*, 205-206 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 506-508, n^o CCCCLXXXVI.
- (4) A.E.A., *Orval*, *MI*, 375-376 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 517-518, n^o CCCCLXCIV.
- (5) De 1284 à 1286 : A.E.A., *Orval*, *MII*, 124-126 ; 303-305 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 519-523, n^o CCCCLXCVI pour Géminel. — Cussigny : éd. DELESCLUSE & HANQUET, 14 à 17, n^{os} XIV à XVI. — Luz : A.E.A., *Orval*, *HIV*, 157-158 ; *MII*, *Nouvelles chartes...*, 147-148 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 540-542, n^o DXII.
- (6) A.E.A., *Orval*, *MII*, 358-360 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 471-473, n^{os} CCCCLV-CCCCLVI.
- (7) A.E.A., *Orval*, *MII*, 363-364 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 501-502, n^o CCCCLXXXI.
- (8) A.E.A., *Orval*, *MII*, 367-372 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 523 ; 532-538, passim.
- (9) A.E.A., *Orval*, *MIII*, 345-348 ; *Inv. man.*, 215 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 474-476 ; 485-486.
- (10) A.E.A., *Clairefontaine*, *Cartulaire*, f^o 105 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 494. — GOFFINET, *Cartulaire de Clairefontaine*, 66-67.
- (11) A.E.A., *Orval*, *MV*, 421 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 499-500, n^o CCCCLXXXIX.
- (12) A.E.A., *Orval*, *MI*, 529-530 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 504-505, n^o CCCCLXXXIV.
- (13) A.E.A., *Orval*, *MII*, 221-222 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, n^o CCCCLXXXVII.
- (14) A.E.A., *Orval*, *MIII*, 33-37 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 511-512, n^o CCCCLXXXIX ; 529-531 ; n^o DIII.
- (15) A.E.A., *Orval*, *MIII*, 423-425 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 514-516, n^{os} CCCCLXCI/CCCCLXCII.
- (16) A.E.A., *Orval*, *MII*, 504-505 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 527, n^o DI.
- (17) Chartes du Clermontois conservées au MUSÉE CONDÉ À CHANTILLY, original E 23 ; éd. A. LESORT, *Les chartes du Clermontois*, 166-167, n^o XCIX, Paris 1904. — Dans *Orval, neuf siècles d'histoire*, 60 et 73, C. GRÉGOIRE fait commencer la charge de l'abbé dès 1284, sans préciser pour quelle raison.
- (18) Éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 600-602, n^o DLXII.

de certaines contestations : par exemple le moulin de Mancourt et Gennevaux (1) les biens de Buré (2) et la vigne d'Acles (3).

En août 1293, il obtient cependant du comte de Chiny la seconde moitié du moulin de Luz et en 1296 il lui achète le droit de terrage dudit village ; en 1291 déjà il lui avait acheté le droit de mouture du moulin de Prêle, perçu sur les habitants de Villy (4). En 1299, il vend la partie qu'il possédait au moulin de Merchoul à Liège (5). Depuis longtemps les religieux avaient commencé à rassembler des rentes en argent et surtout en nature, mais c'est à partir de l'abbatiat de Nicolas de Lupifont qu'on va voir les moines accorder une importance beaucoup plus grande à cette sorte de revenus qu'à l'acquisition de biens immeubles ; en effet, l'abbé achète de très nombreuses rentes en nature.

Nicolas de Lupifont va déployer une grande activité dans le domaine ecclésiastique ; comme ses prédécesseurs il rassemble des dîmes partielles à Ebly (6) en 1288, à Torgny (7) en 1292 ; en 1294, il achète celle des Bulles dessous Jamoigne (8), puis celle de Grand-Failly (9) et le tiers de celle du Faing (10). Il doit défendre contre certaines revendications les dîmes de Jamoigne (11), de la grange de Petit-Ugny (12) et de Vieux-Virton (13), ainsi que le patronage de Saint-Walfroit (14). En 1293, il reçoit le patronage de l'église de Bleid qui appartenait au sire de Gomery (15).

Nicolas consent encore en décembre 1296 à l'établissement d'un chapelain et d'une chapelle expiatoire au village de Frénois-Montmédy (16).

Un acte du 10 octobre 1295 constitue la preuve qu'Orval a subi des dommages lors des guerres du comte de Bar tantôt avec le comte de Luxembourg, tantôt avec le duc de Lorraine : Henri comte de Bar, pour acheter la neutralité du comte de Luxembourg jusqu'à la conclusion de la paix avec le duc de Lorraine, lui fait remise des sommes enlevées par lui aux abbayes de l'Isle en Barrois et d'Orval (17).

À la fin de sa prélature, en 1299, Nicolas de Lupifont se voit octroyer par Louis V comte de Chiny une maison à Ivoix avec ses dépendances et privilèges, que la comtesse Jeanne de Blamont, morte en 1296, avait réservée à l'abbaye dans son testament en échange d'une sépulture et de prières (18). Les religieux feront de cette maison leur premier refuge.

(1) En 1293 : A.E.A., *Orval, layette* 62, cote 4 ; *MII*, 315 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 562-563, n° DXXIX. — Charte du 4 juin 1297 : A.E.A., *Orval, MI*, 777-778 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 588-589, n° DLI. — En 1299 : A.E.A., *Orval, MI*, 447-449 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 595-596, DLVIII.

(2) Cfr n° 1.

(3) Cfr n° 1.

(4) En 1293 : A.E.A., *Orval, MII*, 148-149 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 567-569, n° DXXXIII. — En 1296 : A.E.A., *Orval, layette* 64, n° 55 ; *MII*, 373 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 580, n° DXLIV. — En 1291 : A.E.A., *Orval, Inv. man.*, 254 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 552-553, n° DXXI.

(5) A.E.L., *Cathédrale Saint-Lambert, Liber Chartorum*, n° 543, f° 273, n° DCCCLXXVIII ; éd. S. BORMANS et E. SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de Saint-Lambert*, 557, n° DCCCLXIII.

(6) A.E.A., *Orval*, charte du 4 juillet 1288 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 543-545, n°s DXIV et DXV.

(7) Éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 561-562 ; n° DXXVIII.

(8) A.E.A., *Orval, MI*, 751-752, éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 569-570, n° DXXXIV.

(9) En 1296 : A.E.A., *Orval, Inv. man.*, 153.

(10) En 1296 : A.E.A., *Orval, MII*, 211-212 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 583-584, n° DXLVI.

(11) En 1295 : A.E.A., *Orval, MII*, 603-604, éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 576-578, n° DXLI.

(12) En 1299 : A.E.A., *Orval, MII*, 126-128 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 593, n° DLVI ; DELESCLUSE, *Chartas inédites...*, 16-17, n° XIV.

(13) En 1295 : A.E.A., *Clairefontaine, Cartulaire*, f° 88 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire de Clairefontaine*, 89-90 ; GOFFINET, *Cartulaire...*, 571-572, n° DXXXVI.

(14) En 1292, A.E.A., *Orval, MIII*, 37-39 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 557-559, n°s DXXV, DXXVI.

(15) A.E.A., *Orval, Clairefontaine, Cartulaire*, f° 92v° ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 563-564, n° DXXX.

(16) A.E.A., *Orval, MII*, 246-249 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 584-587, n°s DXLVII-DXLIX.

(17) TRÈVBS, *STADTBIBLIOTHEK, Cart. Caso et Herla*, f° 222v° ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 578-579, n° DXLII.

(18) A.E.A., *Orval, MII*, 9-10 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 597-599, n° DLX. — BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, *Collection Lorraine*, n° 286.

· **NICOLAS DE TREVES.** Aucun document d'archive ne fait mention de cet abbé qui figure pourtant dans toutes les listes d'abbés d'Orval. Sa prélature commencerait en octobre 1299, après le décès de Nicolas de Lupifont et se terminerait à sa mort (1) en 1311.

En 1300, peu après avoir pris possession du gouvernement de l'abbaye, Nicolas de Trèves se fait confirmer par Arnoul III, comte de Looz et de Chiny, les anciennes donations faites à Orval notamment sous le comte précédent Louis V et ses ancêtres (2) ; l'abbaye doit cependant réagir contre les revendications élevées par Thirion de Charancy, concernant des biens à Buré (3).

Les années 1303 à 1306 vont voir les dons et les achats se multiplier ; ce qui donne à penser qu'une certaine aisance financière renaît à Orval : Simon de Warembel et ses sœurs donnent à l'abbaye tous leurs biens de Saint-Coweit (4), le comte de Chiny Arnoul IV se défait de terres et jardins à Prouvy (5) et il échange une ferme à Limes contre celle que l'abbaye possédait à Fratin (6).

En juillet 1304, Orval, profitant de la situation financière critique du monastère de Saint-Laurent de Liège, et du désir de son nouvel abbé Adam de Saint-Trond, d'éteindre ses dettes par tous les moyens (7), achète pour la somme de 1031 livres de parisis tous les biens des religieux liégeois à Oteppe (8).

L'ardoisière de l'abbaye à Orgeo fait l'objet de deux actes en 1306 : en octobre, l'abbé rachète à Jean l'Ardoisier des constructions et défrichements effectués par lui lorsqu'il était au service des moines (9) ; en novembre, le seigneur d'Orgeo met fin à une querelle avec le couvent, en lui confirmant la libre possession de l'ardoisière (10). En 1308, les fils de Gobaut de Virton renoncent aux prétentions qu'ils avaient sur la dîme, le moulin et le terrage de Luz (11) ; un autre problème surgit en 1310 : les religieux d'Orval doivent souscrire un accord avec les habitants de Luz quant à la réparation de leur église (12).

JEAN DE HUY. Si cet abbé ne figure dans les actes que de 1314 à 1317, il semble cependant qu'il ait commencé ses fonctions dès 1311.

Le 14 mai 1313, l'empereur Henri VII prend sous sa protection les personnes et les biens de l'abbaye d'Orval (13). Celle-ci va en avoir le plus grand besoin.

En effet, le règne de Jean de Huy est marqué par une crise beaucoup plus grave que les précédentes. Les derniers abbés ont effectué des achats nombreux pour des sommes très importantes alors que les constructions entreprises au milieu du XIII^e siècle pesaient encore sur le budget abbatial. Ils espéraient sans doute par ces nouveaux apports de terres et de dîmes relancer l'économie domaniale. Cela aurait pu se réaliser, si en juin 1313, les villageois de Beaumont et

(1) **BARBIER**, *Nécrologe...*, dans *A.H.E.B.*, III, 227. — **A.A. ORVAL**, *Armorial...*, f^o 40.

(2) Vidimus du 11 octobre 1404 : *A.E.A., Orval, layette I, cote 3 ; Inv. man., I ; MI, 7-8 ; éd. GOFFINET, Cartulaire...*, 603-605, n^o DLXIV.

(3) Vidimus du 7 juin 1405 : *A.E.A., Orval, MI, 778-779 ; éd. GOFFINET, Cartulaire...*, 605-606, n^o DLXV.

(4) Janvier 1303 : *A.E.A., Orval, MII, 374-375 ; éd. GOFFINET, Cartulaire...*, 611-612, n^o DLXIX.

(5) Février 1303 : *éd. GOFFINET, Cartulaire...*, 613-614, n^o DLXXI.

(6) Avril 1303 : *A.E.A., Orval, MIII, 95-96 ; éd. GOFFINET, Cartulaire...*, 615-616 ; n^o DLXXII.

(7) **J. DARIS**, *Notice sur l'abbaye de Saint-Laurent à Liège*, dans *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège*, II, 119, Liège, 1882.

(8) **TREVES**, *STADTBIBLIOTHEK, Cart. Casa et Herla*, II, f^o 151 ; *éd. DELESCLUSE, Chartes inédites...*, 17-20, n^o XV.

(9) *Éd. GOFFINET, Cartulaire...*, 620-621, n^o DLXXV.

(10) *A.E.A., Orval, layette 46 ; éd. GOFFINET, Cartulaire...*, 621-623, n^o DLXXVI.

(11) *A.E.A., Orval, MII, 376-378 ; éd. GOFFINET, Cartulaire...*, 625-626, n^o DLXXVIII.

(12) *A.E.A., Orval, MII, 375-376 ; Inv. man., 145^v ; éd. GOFFINET, Cartulaire...*, 632-633 ; n^o DLXXXIV.

(13) *A.E.A., Orval, MI, 188-189 ; Inv. man., 5^v ; éd. GOFFINET, Cartulaire...*, 635-636, n^o DLXXXVI.

Mouzon n'avaient pas incendié et pillé les fermes de Blanchampagne et de Presle, massacrant un convers sur leur passage (1).

Le résultat de cette situation est désastreux pour Orval : en 1313, le Chapitre général de Cîteaux charge l'abbé de Troisfontaines de régler les dettes d'Orval et envisage même la dispersion des religieux dans d'autres maisons de leur filiation (2). Le 26 juillet 1314, Jean de Huy se résoud à vendre à l'abbaye de Clairefontaine les dîmes de Vieux-Virton, Bleid, Gomery, Ethe, Latour, Rulles et Marbehan, plus une rente de 4 muids vertenois de seigle sur la dîme de Meix-devant-Virton. En retour les dames de Clairefontaine lui donnent 580 livres de petits tournois (3). Le 11 décembre 1314, il accorde à Clairefontaine le patronage des églises des villages susdits (4).

Pendant des mois, l'abbé de Troisfontaines, aidé des abbés de la Chalade et de Châtillon, étudie la situation financière de l'abbaye, examine les comptes, recettes et dépenses et recherche une amélioration possible (5). Mais aux dîmes et rentes vendues, il faudra encore ajouter le 28 février 1315, la vente d'une rente de 10 muids d'épeautre, à livrer à l'abbaye de Clairefontaine, en la maison même de Huy (6).

À la suite d'une demande formulée par les trois abbés en 1315, le Chapitre général de Cîteaux confirme les différentes transactions (7). Les aliénations se bornèrent-elles là ?

Quoi qu'il en soit, les produits des ventes furent appréciables et aidèrent Jean de Huy à conjurer la crise.

Afin de se constituer quelques revenus nouveaux, en mars 1317, l'abbé achète à Husson Faulkin la dîme partielle d'Iré-le-Pré (8) ; en juillet de la même année, il abandonne à l'abbaye de Saint-Vanne à Verdun, une maison à Péronsart, afin d'être libéré d'une rente annuelle de 12 franchars de seigle qu'il devait à cette abbaye (9).

En 1317, Jean de Huy devient abbé de Troisfontaines (10). Selon C. Grégoire il aurait été illicitement nommé et sacré évêque de Konavje en Dalmatie vers 1324 ; destitué par le pape Jean XXII en juillet 1325 et renvoyé à Troisfontaines comme simple moine, il aurait été réhabilité par Clément VI en 1345 et créé évêque de Duvno en Herzégovine (11).

(1) SAUVERLAND, *Urkunden und regesten zur Geschichte der Rheinlandes*, I, 193, n° 388.

(2) A.E.A., *Orval*, layette 101 ; *Clairefontaine, Cartulaire*, f° 90 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire de Clairefontaine*, 139 ; GOFFINET, *Cartulaire...*, 640, n° DXCI. — Conrard, abbé de Cîteaux reconnaît en 1315 que ces faits se sont passés sous son prédécesseur Henri en 1313.

(3) A.E.A., *Orval*, MIII, 349-352, *Clairefontaine, Cartulaire*, f° 84v° ; layette 101 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 636-640, n° DLXXXVII ; GOFFINET, *Cartulaire de Clairefontaine*, 130-134.

(4) A.E.A., *Clairefontaine, Cartulaire*, f° 97 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 642-643, n° DXC ; GOFFINET, *Cartulaire de Clairefontaine*, 136.

(5) TILLIÈRE, *Histoire de l'abbaye d'Orval*, 121-122.

(6) A.E.A., *Clairefontaine, Cartulaire*, 190 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 645-646, n° DXCII ; GOFFINET, *Cartulaire de Clairefontaine*, 138-139.

(7) A.E.A., *Clairefontaine, Cartulaire*, f° 104 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 647-648, n° DXCIV ; GOFFINET, *Cartulaire de Clairefontaine*, 140-141.

(8) A.E.A., *Orval*, MIII, 441-442 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 649-650, DXCVI.

(9) Éd. DELESCLUSE et HANQUET, *Nouvelles chartes...*, 19-20, n° XVIII.

(10) B.R., ms 16610, *Abrégé historique...*, f° 8. — *Gallia christiana*, 629. — *Mémoriale...*, f° 19.

(11) *Orval, neuf siècles d'histoire*, 60 ; article de C. GRÉGOIRE. — GAMS, *Series episcoporum ecclesiae catholicae*, Leipzig, 1931 : ne cite aucun abbé Jean de Huy ni en Dalmatie, ni en Herzégovine. — Les publications des *Analecta Vaticana Belgica* des lettres de Jean XXII (éditées par FAYEN) et des suppliques de Clément VI (éditées par BERLIÈRE) sont également muettes sur ce chapitre. — B.R., ms 16610, *Abrégé historique...*, f° 8v°-9, la *Gallia christiana*, 629 et le *Mémoriale...*, f° 18v°-19, signalent que l'épithaphe de Jean de Huy portait la mention d'évêque *Delmetensis*. De quel endroit s'agit-il en fait ?

JACQUES DE MOUZON. Selon l'armorial, le nécrologe et toutes les listes d'abbés, Jacques de Mouzon commença ses fonctions en 1317, lorsque Jean de Huy devint abbé de Troisfontaines et il mourut en 1325. Les actes, d'ailleurs très peu nombreux durant cette période, ne révèlent pas sa présence.

En juillet 1321, l'abbaye d'Orval règle une contestation au sujet de sa maison à Beaumont-en-Argonne (1). En juin 1324, elle acquiert 8 franchars de grains sur la dîme de Villers-devant-Orval (2).

JEAN DE CHINY. Il s'agit, cette fois encore, d'un abbé ne figurant pas dans le catalogue des abbés d'Orval. Certains auteurs contestent son existence : ils soutiennent qu'il ne s'agit pas de Jean de Chiny, mais de Jean de Huy, revenu à Orval après son abbatiat à Troisfontaines (3).

Trois chartes seulement font mention de lui : le 25 mai 1325, l'abbaye d'Orval échange avec le comte de Looz et de Chiny, les dîmes de Prouvy, Romponcel, Faing contre des terrages et autres droits (4).

Le 1^{er} août 1326, Jean de Chiny s'accorde avec les habitants de Jamoigne au sujet de la réfection de la tour de leur église (5).

Le 18 août 1327, il est choisi comme exécuteur testamentaire du chevalier Jacques de Luz, bailli du comte de Chiny. Celui-ci lègue différentes rentes à Orval et ses églises pour obtenir la célébration de son anniversaire et sa sépulture dans l'abbaye (6). Cet acte semble clôturer l'abbatiat de Jean de Chiny.

ROBERT DE PRENEY. Il est très difficile de dater l'entrée en fonction de cet abbé qui ne se manifeste dans les actes qu'en 1335. De plus la date de mort ou d'abdication de Jean de Chiny nous est inconnue.

Le 3 juillet 1335, Robert de Preney se trouve à Pétange, pour régler un différend opposant les abbayes de Clairefontaine et de Differdange (7). C'est à cette époque qu'a lieu le premier démembrement du comté de Chiny : Thierry de Heinsberg, comte de Looz et de Chiny vend à Jean l'Aveugle, roi de Bohême et duc de Luxembourg, les prévôtés d'Ivoix et de Virton et la châtellenie de Laferté (8). Les nombreux biens que possède l'abbaye dans ces régions, passent donc sous l'égide du duché de Luxembourg. Dès lors on comprend très bien pourquoi l'abbé d'Orval figure parmi les exécuteurs testamentaires désignés pour procéder à la liquidation des affaires du comté de Luxembourg, dans le testament de Jean l'Aveugle (9) du 9 septembre 1340.

(1) DELESCLUSE et HANQUET, *Nouvelles chartes...*, 20-22, n° XIX.

(2) A.E.A., *Orval, MV*, 161 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 650-651, n° DXCVII.

(3) A.E.A., *Orval, MII*, 605 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 659-660. — TILLIÈRE, *Histoire de l'abbaye d'Orval*, 123. — Le *cartulaire Mommeris* indique Jean de Huy mais le *cartulaire Caso*, I, f° 243. À TRÈVES, STADTBIBLIOTHEK mentionne Jean de Chiny. — B.R., ms 16610, *Abbrégé historique*, f° 9, la *Gallia christiana*, 1629, le *Memoriale...*, f° 19v° soutiennent la thèse d'un nouvel abbé Jean de Chiny entre Jacques de Mouzon et Robert de Preney.

(4) Le 5 mai et le 25 mai 1325 : A.E.A., *Orval, MI*, 19-21 ; *MV*, 1-3 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 655-657, n° DXCIX ; 651-654, n° DXCVIII.

(5) A.E.A., *Orval, MII*, 605-607 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 659-660, n° DCI.

(6) Le 18 août 1327 : A.E.A., *Orval, layette* 157, n° 4 ; *MV*, 422-424 ; éd. GOFFINET, 660-664, n° DCII. — Le 8 septembre 1327 : confirmation par le comte de Chiny : A.E.A., *Orval, layette*, 157, n° 5 ; *MV*, 424-425 ; A.G.R., *Cartulaire du Luxembourg*, XVI, f° 72 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 665-666, DCIII.

(7) A.E.A., *Clairefontaine, Cartulaire*, f° 119v° ; éd. GOFFINET, *Cartulaire de Clairefontaine*, 162-164 ; GOFFINET, *Cartulaire...*, 668-670, n° DCV.

(8) A.E.A., *Clairefontaine, Cartulaire*, f° 119v° ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 672-75, n° DCVIII.

(9) A.G.R., *Cartulaire de Luxembourg*, VIII, f° 549 ; cfr VERKOOREN, *Chartes et diplômes du Luxembourg*, II, n° 784 ; éd. BERTHOLET, *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg et du comté de Chiny*, VI, preuves, XXXIX, Luxembourg, 1741-1743.

L'abbatiate de Robert de Preney marque un tournant dans l'économie domaniale d'Orval : en effet, peu avant sa mort, le 11 juin 1342, l'abbé loue à bail viager la ferme des Hayons, à Gérard de Florenville pour 15 franchars de froment et 15 d'avoine annuels (1). L'abbaye avait déjà loué auparavant certaines de ses terres mais c'est la première fois qu'elle se défait d'un domaine entier.

En confiant peu à peu ses biens à des fermiers laïcs, elle abandonne le principe du faire-valoir direct, à cause sans doute, du recrutement malaisé des convers.

La même année, en 1342, meurt Robert de Preney (2).

NICOLAS III. Cet abbé qui est connu uniquement grâce aux chartes (3) où il est cité de 1350 à 1362, semble avoir eu à résoudre surtout des problèmes d'ordre ecclésiastique ; il se manifeste pour la première fois en 1350 : l'abbé d'Orval possède le droit de patronat de l'église de Grand-Failly, communément avec l'abbesse de Juvigny et Huet de Jamet ; ils décident donc de présenter alternativement leur candidat à la cure (4). C'est ce qu'Orval fait déjà pour le patronage de l'église de Thonnelles qu'elle partage avec Jean de Marlier (5).

En 1345, une dîme avait encore été contestée : les chanoines de Longuyon prétendaient posséder la dîme des terres d'Orval à Villancy (6).

Jean de Villers-devant-Marville, le 21 avril 1359, fonde une chapelle contiguë à l'église paroissiale de Villers, la dote de biens à Villers et à Charancy et nomme chapelain son fils Colignon (7). Au mois de janvier 1360, il donne le patronage de la chapelle à l'abbaye d'Orval tout en se réservant les dîmes et terrages (8). La fondation sera confirmée par Boémont, archevêque de Trèves, au mois de juillet de la même année (9).

L'abbé Nicolas défend encore en juin 1361, contre les prétentions d'Henri de Breux, la rente d'un muid de blé, que l'abbaye possédait sur la dîme de Breux (10).

Durant sa prélatrice, Nicolas se soucie peu d'enrichir le patrimoine d'Orval par de nouveaux biens : en 1352, il reçoit une maison et plusieurs rentes à Ivoix (11) ; en 1362, le 16 novembre, Colet de Puilly et sa femme rédigent un testament en faveur de l'abbaye pour y avoir leur sépulture. Parmi les témoins, on trouve le frère Thierry d'Ansart d'Orval qui succèdera à Nicolas comme abbé (12).

Cet acte est le dernier relatant la présence de Nicolas dont la date de mort n'est pas connue.

(1) A.E.A., *Orval, Inv. man.*, 160 ; éd. DELESCLUSE, *Chartes inédites...*, 20-22, n° XVI. — TRÈVES, STADTBIBLIOTHEK, *Cart. Caso et Herla*, I, f° 188v°.

(2) BARBIER, *Nécrologe...*, dans *A.H.E.B.*, III, 225. — A.A. ORVAL, *Armorial...*, f° 46. — Toutes les sources ne sont pas d'accord sur le mois du décès : le nécrologe et l'armorial optent pour février. L'abbé SIEGNITZ, *Memoriale...*, f° 19v°, à l'I.A.L. à ARLON, mentionne encore l'abbé le 25 mai dans un acte qui n'a pas été retrouvé. SIBENALER, *Les blasons des abbés d'Orval, 1131-1793*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XXXVIII, 112-122, Arlon, 1903, retarde son décès jusqu'en 1343 sans en donner les raisons.

(3) Cet abbé ne figure pas dans les listes d'abbés de l'*Armorial* et du *Nécrologe*.

(4) Éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 669-680 ; n° DCXI. — Éd. DELESCLUSE, *Chartes inédites...*, 22-24, n° XVII ; *Cart. Caso*, I, f° 211.

(5) Le 9 avril 1350 : éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 678-679, n° DCX.

(6) A.E.A., *Orval, Inv. man.*, 339.

(7) Chartes du 21 avril 1359 et du 16-17 septembre 1359 : éd. DELESCLUSE, *Chartes inédites...*, 27-30, n° XIX ; 31-34, n° XX ; TRÈVES, STADTBIBLIOTHEK, *Cart. Caso et Herla*, II, f° 94v°.

(8) A.E.A., *Orval, MV*, 535 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 688, n° DCXVII ; 689-690, n° DCXVIII.

(9) A.E.A., *Orval, MV*, 536 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 691-692, n° DCXIX.

(10) A.E.A., *Orval, MII*, 203-204, éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 692-693, n° DCXX.

(11) A.E.A., *Orval, Inv. man.*, 91 ; éd. DELESCLUSE, *Chartes inédites...*, 25-27, n° XVIII. — TRÈVES, STADTBIBLIOTHEK, *Cart. Caso*, I, f° 255.

(12) Éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 693-695, n° DCXXI.

En 1356, l'empereur Charles IV confie à son frère Wenceslas la charge de protéger Orval et il confirme tous les biens et privilèges de l'abbaye (1) ; trois ans auparavant, l'empereur avait abandonné le gouvernement du duché de Luxembourg à son frère.

À la fin de la charge de Nicolas, la vente du comté de Chiny au duc Wenceslas va intégrer définitivement l'abbaye entière au duché de Luxembourg (2).

THIERRY D'ANSART. Cet abbé apparaît dans les documents de 1365 à 1374.

Le 14 novembre 1365, le pape Urbain V approuve le candidat choisi par les moines pour succéder à Nicolas III : il s'agit de Thierry d'Ansart (3).

Un acte du 31 mars 1365, émanant de l'évêque d'Hildesheim, collateur de la Chambre apostolique, nous apprend que l'abbé d'Orval paie une taxe à cette chambre (4). En fait il s'agit d'une taxe due au pape lors de l'entrée en fonction de l'abbé : celui d'Orval avec 33 1/2 florins est parmi ceux qui paient le moins (5).

Sous l'abbatit de Thierry d'Ansart, les biens d'Orval ne s'accroissent guère : en mars 1366, Jean de Margny approuve la donation faite par ses parents en vue de leur anniversaire de 12 franchars de seigle et 12 sous à percevoir sur la dîme de Pin et Izel (6). En 1368, un désaccord étant survenu entre Orval et Jean de Margny concernant les dîmes de ce village, le duc Wenceslas intervient et en adjuge le tiers à Orval ; ce n'est que 6 ans plus tard que Jean de Margny cède une partie de ces dîmes à l'abbaye (7).

La même année, Jean de Blagny gratifie sa femme de la jouissance de ses biens à Blagny, dont Orval bénéficiera après leur mort (8).

Pour mettre fin aux prétentions de madame de Cons sur la grange des Convers à Ugny, l'abbaye se voit dans l'obligation de lui payer une rente annuelle (9).

Thierry d'Ansart, selon le nécrologe et toutes les autres sources, décède en 1376. La même année, il avait encore acheté un pré à Nausant (10).

JEAN DE MALBERG alias DE METZ est cité seulement en 1378, lors de son entrée en charge.

À la mort du pape Grégoire XI, le 27 mars 1378, la double élection d'Urbain VI à Rome et de l'antipape français Clément VII, provoque le Grand Schisme d'Occident. Jean de Malberg, élu par Grégoire XI se tourne vers Clément VII, qui lui confirme la possession de l'abbaye en novembre 1378 (11).

Le duc Wenceslas I^{er} de Luxembourg atteint par la lèpre selon la tradition, meurt (12) le 7 décembre 1383. Il manifeste le désir d'être enterré à Orval et lègue à l'abbaye une rente annuelle de 200 florins assignée sur la recette générale du domaine d'Ivoix.

(1) A.E.A., *Orval*, *MI*, 189-192 ; vidimus de 1404 ; layette 2, cote 35 ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 683-686, n^{os} DCXIV ; DCXV.

(2) Le 16 juin 1364 : éd. J. BERTHOLET, *Histoire...*, VI, 267, preuves, LXXXVIII et LXXXIX.

(3) SAUERLAND, *Rheinland...*, V, 169, n^o 450.

(4) SAUERLAND, *Rheinland...*, V, 142, n^o 366.

(5) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des libri obligationum et solutionum des archives vaticanes*, VIII, Bruges, 1904.

(6) A.E.A., *Orval*, *Inv. man.*, 250v^o ; éd. GOFFINET, *Cartulaire...*, 699-700, n^o DCXXVI.

(7) A.E.A., *Orval*, *MIII*, 306-308.

(8) A.E.A., *Orval*, charte du 24 mars 1374, *MI*, 553-555.

(9) A.E.A., *Orval*, *MII*, 128-130.

(10) A.E.A., *Orval*, *MII*, 507-508.

(11) SAUERLAND, *Rheinland...*, VI, 533, n^o 1308 ; 537, n^o 1316.

(12) E. STRUBBE et L. VOET, *De chronologie van de middeleeuwen en de moderne tijden in de Nederlanden*, 381, Anvers, Amsterdam 1960.

Le 3 novembre 1384, son successeur Wenceslas II remplace cette donation par l'engagement de nombreux biens à Sachy, rachetable par le duc ou ses successeurs, moyennant la somme de 2.000 florins de Mayence (1).

Comme Sachy fait partie du territoire sur lequel est assigné le douaire de la duchesse Jeanne de Brabant et de Luxembourg, celle-ci donne son consentement (2) le 20 janvier 1384.

En se faisant inhumer dans l'église abbatiale d'Orval, au cœur même du comté de Chiny, Wenceslas I^{er} marque définitivement cette terre du sceau luxembourgeois (3).

Le 19 mars 1384, l'abbaye d'Orval achète des terres à Charbeaux (4).

Jean de Malberg n'a pas cessé ses fonctions à sa mort en 1387, comme le signalent les sources, car son successeur Jacques de Baranzy apparaît déjà en mars 1385.

JACQUES DE BARANZY est cité dans les archives de 1385 à 1413.

Après plusieurs abbatiats insignifiants pour l'économie domaniale, celui de Jacques de Baranzy plonge Orval dans une ère de repos et de richesse. L'abbé montre une très nette tendance à étendre les possessions d'Orval presque exclusivement entre l'abbaye et sa grange de Blanchampagne : le 22 mars 1385, Jacques de Baranzy reçoit des héritages à Giversy (5) ; en avril-mai, Thomassin Ravadel confirme la donation faite par ses parents de prés et maison à Blagny et octroie à l'abbaye plusieurs fauchées de pré de rente (6) ; Orval achète encore deux maisons avec leurs dépendances dans le même village (7) en août 1391 et en octobre 1397. Du côté de Margny, l'abbé achète des prés en 1387, et la ferme du Hattoy (8) en 1405. À Mandresy, Orval se procure un pré par achat en 1388 (9), deux ans plus tard ce sont les biens de Jean de Villy dans ce village qui deviennent propriété de l'abbaye (10). En 1402, le duc de Luxembourg confirme à Jacques de Baranzy un muid de sauvement à Linay et des aisances dans le bois de Laferté (11) ; en 1401, l'abbé avait payé 50 florins une demi-cense à Fromy (12).

La confirmation des biens de Sachy accordée par le marquis de Brandebourg, neveu de Wenceslas, en 1402 et la reconnaissance d'exemption de taille obtenue pour le moulin du lieu (13) en 1406 montrent bien l'intérêt porté par Orval pour les biens acquis du côté d'Ivoix.

On en trouve la confirmation lorsqu'on étudie les donations de dîmes partielles : Puilly en 1387, Vaux-devant-Mouzon en 1395, Villers-devant-Orval en 1397, sont des villages situés dans cette région (14).

(1) A.E.A., *Orval, Inv. man.*, 92v° ; *MII*, 14-16 ; éd. BERTHOLET, *Histoire...*, VII, preuves XLII, XLIII.

(2) A.E.A., *Orval, Inv. man.*, 92 ; *MII*, 16-17 ; éd. BERTHOLET, *Histoire...*, VII, preuves, XLIV.

(3) J. L. HOLLENFELTZ, *Le tombeau de Wenceslas duc de Luxembourg et de Brabant à l'abbaye d'Orval* dans *Bulletin I.A.L.*, VIII, 1-26, Arlon, 1932. — C. GRÉGOIRE, *La restauration du mausolée de Wenceslas à l'abbaye d'Orval*, dans *Hemacht*, XXI, 63-73, Luxembourg, 1969.

(4) Éd. DELESCLUSE & HANQUET, *Nouvelles chartes...*, 23-25, n° XXI.

(5) A.E.A., *Orval, MII*, 445-447.

(6) A.E.A., *Orval*, charte du 13 avril 1385 ; *MI*, 555-556 ; charte du 1^{er} mai 1385 ; *MI*, 556-557.

(7) A.E.A., *Orval*, charte du 1^{er} août 1391 ; *MI*, 557-559 ; charte du 9 octobre 1397 ; *MI*, 559-561.

(8) Le 20 août 1387 : A.E.A., *Orval, MII*, 508-509 ; 2 juin 1405 : A.E.A., *Orval, MII*, 509-511.

(9) A.E.A., *Orval, MIII*, 294-295.

(10) A.E.A., *Orval*, charte du 15 janvier 1390 (n.s.).

(11) Charte du 31 mars 1400 : A.E.A., *Orval, layette* 88, cote 9 ; *MIII*, 152-153 ; 6 avril 1402 : *layette* 101, *layette* 2, n° 36 ; *Inv. man.*, 5v° ; *MI*, 192-193.

(12) A.E.A., *Orval, MII*, 269-275.

(13) A.E.A., *Orval, Inv. man.*, 92 ; *MI*, 192-193. — Charte du 31 mars 1406 : A.E.A. *Orval*.

(14) En 1387 : A.E.A., *Orval, Inv. man.*, 26v° ; 25 sept. 1395 : A.E.A., *Orval, MV*, 11-12 ; 31 mars 1397 : A.E.A. *Orval, MV*, 161-162.

La seule acquisition importante réalisée par Jacques de Baranzy en-dehors de la zone Orval-Blanchampagne est celle de la cense d'Icourt (1) de 1396 à 1402.

En janvier 1406, Richard de Luz fonde la chapelle de Notre-Dame du Rosaire à Montmédy et en confie le patronage à l'abbaye (2).

Lors de la campagne de Gueldre en septembre 1388, le roi de France Charles VI fait étape à Orval et honore l'abbaye de sa présence (3).

Jacques de Baranzy n'est pas mort en 1399 ; en effet plusieurs actes le mentionnent encore jusqu'en décembre 1402. Le *Memoriale* de Siegnitz et d'autres sources signalent un acte de lui en mai 1413 ; bien que ce document ait été perdu, il semble évident que l'abbé vécut jusqu'à cette date, son successeur Nicolas d'Arlon n'étant nommé (4) que vers 1416-1417. Sa tombe est la plus ancienne de celles qui furent retrouvées en 1930 sous les décombres du monastère du XVIII^e siècle. L'épithaphe incomplète donne à penser que la tombe fut exécutée du vivant de l'abbé (5).

NICOLAS D'ARLON figure dans les documents de 1417 à 1423.

À la mort de Jacques de Baranzy, l'élection du nouvel abbé d'Orval suscite des incidents fâcheux : deux candidats sont en présence, Jacques de Hans et Nicolas d'Arlon. La lutte entre les deux factions de partisans prive Orval d'abbé pendant près de deux ans. En 1416, le Chapitre général de Cîteaux intervient et somme les compétiteurs de comparaître à Constance dans les quarante jours devant les prélats de Cîteaux et de Clairvaux. Nicolas d'Arlon devient abbé d'Orval (6).

Le 11 janvier 1417, Nicolas obtient de l'empereur Sigismond la confirmation des privilèges d'Orval (7).

Durant les six ans de sa prélature, il semble surtout avoir géré les nouvelles possessions acquises par son prédécesseur. Celles-ci s'augmentent d'un legs de 12 quartels de seigle au Hattoy, d'un demi muid de blé annuel à Puilly et d'une rente annuelle de 9 sous 2 deniers sur une maison à Ivoix (8).

En 1418, l'abbé conclut un accord avec la Communauté de Saint-Léger, concernant le Conchiebois et le bois de la « ville » qui appartiennent tous deux à Orval (9). En 1420, il obtient que le curé de Gérouville contribue avec l'abbaye à la réparation de son église (10).

Nicolas d'Arlon meurt en 1423, vraisemblablement vers septembre-octobre (11).

JEAN DE PROUVY. Cet abbé se manifeste dans les actes de 1423 à 1440.

Lui aussi, cherche à étendre le domaine d'Orval vers Ivoix ; les nombreux achats qu'il effectue dans ce but donnent à penser que la situation économique et financière d'Orval s'est améliorée depuis la fin du XIV^e siècle.

(1) A.E.A., *Orval*, MII, 627-632.

(2) En 1406-1408 : A.E.A., *Orval*, layette 106, n° 20 ; MIII, 444-447.

(3) J. FROISSART, *Chroniques de France, d'Angleterre, Escoce, Espaigno, Bretagne et Flandres et lieux voisins*, III 117^v, Paris, 1505. — L. SCHAUDEL, *La campagne de Charles VI contre le duché de Gueldre en 1388*. Montmédy, 1900.

(4) I.A.L. À ARLON, *Memoriale*..., f° 20bis. — B.R., ms 16610, *Abrégé historique*..., f° 10v°. — SIBENALER, *Les blasons*..., dans *I.A.L.*, XXXVIII, 117. — *Gallia christiana*, 629.

(5) J. L. HOLLENFELTZ, *Les tombeaux des abbés d'Orval*, dans *Bulletin IAL*, X, 7-11, Arlon, 1934.

(6) J. N. CANIVEZ, *Statuta*..., IV, 207. — Un acte du pape Grégoire XII du 14 avril 1415 mentionne la vacance du siège abbatial : *Registres Vatican*, 338 f° 120. — SAUURLAND, *Rheinland*..., VII, 316, n° 791.

(7) A.E.A., *Orval*, MI, 193-195.

(8) Le 15 mai 1417 : Hattoy ; A.E.A., *Orval*, MII, 511-512. — En 1221 : Puilly : A.E.A., *Orval*, *Inv. man.*, f° 267^v. — Le 10 septembre 1423 : Ivoix : A.E.A., *Orval* charte du 10 septembre 1423.

(9) A.E.A., *Orval*, *Inv. man.*, 288^v.

(10) A.E.A., *Orval*, layette 63, n° 7 ; MII, 379-380.

(11) BARBIER, *Nécrologe*..., dans *A.H.E.B.*, III, 237. — A.A. ORVAL, *Armorial*..., f° 54. — *Gallia christiana*..., 629. — I.A.L. À ARLON, *Memoriale*..., f° 20v°.

L'abbé achète des rentes et des biens à Sachy (1), une ferme à Linay (2) et des biens à Ivoix (3) ; en 1437, il acquiert une ferme à Osne (près d'Ivoix) en échange d'une rente viagère (4). Il accroît ses revenus en 1439 grâce à la donation des dîmes partielles de Villers et à celle d'une rente de 2 muids de froment sur le terrage de Ruette (5).

Le 11 mars 1434, Jean de Prouvy arrente tous les bois, haies et buissons qu'Orval possède dans le ban de Saint-Léger ; ce village sans être très éloigné du centre abbatial, se trouve cependant à la limite du domaine. L'arrentement des bois constitue une source de revenus d'autant plus appréciable qu'elle évite aux religieux l'exploitation de cet endroit quelque peu retiré (6).

Grâce à un acte du 20 juin 1437, attribuant à Orval les oblations des églises de Montmédy et d'Iré-le-Pré, on connaît pour la première fois la composition de la Communauté abbatiale : à côté de l'abbé, on trouve douze profès prêtres (7).

Les sources ont tort de placer le décès de Jean de Prouvy en 1429, puisque celui-ci procède encore le 15 juillet 1440 à l'arrentement d'une maison à Carignan (8).

NICOLAS DE BAYONVILLE est cité dans les archives de 1444 à 1452.

Le 15 novembre 1444, l'abbé d'Orval échange des biens et dîmes à Mogue contre une rente annuelle perçue sur une maison à Carignan : c'est le premier acte de Nicolas de Bayonville (9).

La recherche de biens au sud de l'abbaye vers Blanchampagne, observée depuis la fin du XIV^e siècle, paraît se confirmer dès maintenant comme une ligne de conduite qui sera adoptée tout au long du XV^e siècle ; Nicolas de Bayonville achète encore des terres à Puilly en 1444 et en reçoit à Osne en 1446 (10).

Cependant il obtient également des terres et rentes en dehors de cette région : dès 1443, il possède une rente sur la dîme et le terrage de Rossignol, au nord de l'abbaye (11). En 1444, Marguerite de la Malmaison lui octroie des biens à Ruette, Malmaison, Alondrelle et Pierpont (12). Il perçoit également des rentes à Ragecourt et sur les dîmes d'Avioth (13).

Selon C. Grégoire, 1445 est une mauvaise année pour Orval : l'expédition de Charles VII en Lorraine aurait provoqué des pillages dans toutes les possessions de l'abbaye (14). Certaines Communautés villageoises peut-être appauvries, se montrent moins favorables aux revendications abbatiales : les religieux sont amenés à soutenir plusieurs démêlés : en 1446, les habitants de Sachy et Melleraye sont condamnés à payer les droits réclamés par l'abbaye pour leur affran-

(1) Le 1^{er} mars 1426 : A.E.A., *Orval*, layette 136, cote 3 ; *Inv. man.*, 382. — En 1430 : A.E.A., *Orval*, layette 136 ; *Inv. man.*, 282. — Le 15 décembre 1430 : A.E.A., *Orval*, *HIV*, 331-332.

(2) En 1431-1432 : A.E.A., *Orval*, *MIII*, 168-169.

(3) Il s'agit du sixième de la succession d'un certain Henri Boulelit en 1435-1436 : A.E.A., *Orval*, chartes du 20 juillet 1435, 22 février, 8 avril, 13 juin 1436 ; *MII*, 25-26.

(4) A.E.A., *Orval*, *MIII*, 573.

(5) A.E.A., *Orval*, *MV*, 162-163 ; layette 134, n° 16.

(6) A.E.A., *Orval*, layette 139, n° 9 ; *HII*, 185-186 ;

(7) A.E.A., *Orval*, charte du 20 juin 1437 ; layette 114 ; *Inv. man.*, 228.

(8) A.E.A., *Orval*, *MII*, 26-28.

(9) A.E.A., *Orval*, *MIII*, 370-371.

(10) A.E.A., *Orval*, *Inv. man.*, 267^v° ; *MIII*, 574-575.

(11) A.E.A., *Orval*, *Inv. man.*, 276^v°.

(12) A.E.A., *Orval*, *Inv. man.*, 278^v° ; layette 19, cote 8 ; *MI*, 360-363.

(13) Ragecourt, 3 juillet 1446 : A.E.A., *Orval*, layette 131, n° 1. — Avioth : 20 mai 1449 : A.E.A., *Orval*, layette n° 21, cote 2 ; dans l'*Inv. man.*, 44, la date a été mal copiée : on lit 1649 au lieu de 1449 ; *MI*, 411-412.

(14) *Orval, neuf siècles d'histoire*, 61. — LAVISSE et RAMBAUD, *Histoire générale du IV^e s. à nos jours*, III, 162-163, Paris 1922. On y signale effectivement l'expédition de Charles VII en Lorraine sans toutefois mentionner les dommages subis par Orval.

chissement (1) ; en 1451, Nicolas de Bayonville se querelle d'abord avec la ville de Linay pour le droit de parcours de ses bêtes de Blanchampagne (2) ; la Communauté de Villancy, elle, s'arroge des droits dans le bois appartenant à l'abbaye, que celle-ci finit par aborner (3).

Philippe le Bon, duc de Bourgogne avait pris la ville de Luxembourg en 1443. Le 25 octobre 1451, à la mort d'Élisabeth de Goerlitz, il se fait reconnaître seigneur gagier du duché de Luxembourg et du comté de Chiny par les députés des trois États de ces pays, assemblés devant lui en la grande salle du château de Luxembourg : pour la première fois un abbé d'Orval figure parmi les membres du clergé, où on le verra désormais siéger jusqu'à la fin de l'Ancien Régime (4). L'annexion du duché de Luxembourg marque pour celui-ci la fin d'une dynastie et d'une existence politique propres.

Nicolas de Bayonville abandonne sa charge en 1453. La date de sa mort est tout à fait incertaine (5).

JEAN DE ROSSIGNOL. Cet abbé apparaît dans les textes de 1453 à 1475.

Les archives de l'abbaye d'Orval rapportent son élection (6) en 1453. En 1455 déjà, il doit défendre vis-à-vis de la ville de Linay son droit sur les dîmes de Villy (7).

Si l'on excepte l'acquisition d'une cense à Mogue en 1459 et un pré à Laferté (8) en 1471, Jean de Rossignol semble concentrer ses efforts dans le but d'agrandir la grange de Prouilly : en 1455, il obtient le maintien du droit de pêche dans la Meuse, au ban de Prouilly ; le comte de Bar confirme ce maintien (9) en 1463 ; il achète et reçoit des héritages à Puilly (10) en 1457 et 1473. Il entre encore en possession de rentes à Blagny et Tremblois (11).

Dès 1459, l'abbaye, fidèle au système du faire-valoir indirect, effectue de nombreux arrentements. Le mouvement commencé au milieu du XIV^e siècle n'avait pas connu beaucoup de succès sous les abbatiats précédents. Jean de Rossignol arrente la cense de Linay (12), les biens de Vaux-devant-Mouzon (13), les biens venant de Marguerite de la Malmaison à Ruelle (14), les terres de Chevroy (15).

Au printemps 1472, une aide de 4000 florins du Rhin est accordée à Charles le Téméraire, par les trois États du Pays de Luxembourg. Orval qui est représentée au clergé régulier, devra payer une taxe de 4 livres (16).

(1) A.E.A., *Orval*, charte du 15 janvier 1446 (n.s.).

(2) A.E.A., *Orval*, *MI*, 611-612.

(3) A.E.A., *Orval*, charte du 17 octobre 1451 ; *MV*, 72-81.

(4) A.G.R., *Cartulaire du Luxembourg*, IX, f^o 664^v ; XVI, f^o 125, publié dans BERTHOLET, *Histoire...*, VIII, preuves, LXXI.

(5) En effet le *Nécrologe* (éd. BARBIER dans *A.H.E.B.*, III) place Nicolas de Bayonville après Jean de Rossignol qui est en fait son successeur.

(6) A.E.A., *Orval*, *Inv. man.*, 23^v ; le Chapitre général de l'Ordre de Cîteaux de 1454 mentionne également l'élection de Jean de Rossignol, cfr : J. N. CANIVETZ, *Statuta...*, IV, 695.

(7) A.E.A., *Orval*, *MV*, 390-391.

(8) En 1459 : A.E.A., *Orval*, *MIII*, 371-373 et en 1471 : A.E.A., *Orval*, *MIII*, 40-41.

(9) A.E.A., *Orval*, *Inv. man.*, 260.

(10) A.E.A., *Orval*, *Inv. man.*, 267^v ; *HIV*, 315.

(11) A.E.A., *Orval*, charte du 29 février. — En 1457, *Inv. man.*, 319 ; *HIV*, 119-120 ; *MI*, 561-563.

(12) En 1459 : A.E.A., *Orval*, *Inv. man.*, 190.

(13) A.E.A., *Orval*, *Inv. man.*, 325^v ; charte du 7 août 1468.

(14) En 1470 : A.E.A., *Orval*, *layette* 19, cote 13 ; *MI*, 363-364.

(15) En 1472 : A.E.A., *Orval*, *layette* 44, cote I ; *MII*, 81-82.

(16) J. GROB et I. VANNÉRUS, *Dénombrements des feux des duchés de Luxembourg et comté de Chiny*, 632-633, Bruxelles 1921.

Jean de Rossignol apparaît pour la dernière fois en 1475 : le 8 août il scelle avec d'autres seigneurs la charte d'affranchissement à la loi de Beaumont des habitants de Montquintin et de Couvreur (1) ; le 22 août, il confère au curé de Marigny, les chapelles de Saint-Nicolas et de Frénois à Montmédy (2).

GODEFROID D'ARENBERG est cité seulement en 1476-1477.

Godefroid d'Arenberg est issu de la célèbre maison de la Marck (3). Son élection est mentionnée au Chapitre général de Cîteaux (4) de 1476. Il exerce sa charge jusqu'en 1484 (5).

Le 25 janvier 1477, le pape Sixte IV accorde à Godefroid d'Arenberg et ses successeurs l'usage de la mitre, de l'anneau et autres insignes pontificaux (6). Le 25 juin de la même année l'abbé d'Orval devient commendataire de l'abbaye de Val-Saint-Lambert à Liège (7).

Les archives de l'abbaye ne contiennent pas grand-chose concernant l'activité de cet abbé : en 1476, il engage une maison et ses dépendances à Blagny, pour combler les dettes des propriétaires (8) ; le 20 mars 1476, il achète une rente de 5 gros (9) et en 1483, il bénéficie d'un legs d'une rente de 2 francs sur une maison de Brandeville (10).

NICOLAS DE VILLERS. On est peu renseigné sur les débuts de l'abbatiat de Nicolas, VI^e abbé du nom et sur la famille de celui-ci, issue de Villers-devant-Orval (11). Pour établir la durée de ses fonctions, on ne peut se fonder sur les données de l'*Armorial* des abbés conservé à Orval même (12) : *praefuit annis 16*, puisque la date de décès étant connue — le 3 décembre 1504 — le début de la prélatrice devrait se situer en 1488, ce qu'infirmement les données contenues dans les *Statuta*. L'élection de Nicolas est en effet soumise au Chapitre général de l'Ordre cistercien dès mai 1484 et confirmée à la demande de l'abbé de Troisfontaines (13). Le nouveau prélat est accusé, par le même Chapitre d'avoir reçu induement à Liège, au décès de son prédécesseur Godefroid d'Arenberg, des biens que celui-ci gérait en tant qu'abbé commendataire du Val-Saint-Lambert ; des juges sont désignés, les abbés d'Élant (comté de Rethel) et de Moulins (près de Dinant), pour le contraindre à restituer cet héritage contesté (14). L'état peu brillant de la situation financière de l'abbaye est attesté par ailleurs, par les démarches que Nicolas de Villers entreprend pour être autorisé à engager le domaine de Santhy (15).

(1) A.G.R., *Cartulaire du Luxembourg*, XXII, f^o 59 ; XXIII, f^o 131 ; éd. *Annales de l'Institut Archéologique de Luxembourg*, 319, Arlon, 1867.

(2) A.E.A., *Orval*, charte du 22 août 1475.

(3) TILLIÈRE, *Histoire...*, 39.

(4) J. N. CANIVÉZ, *Statuta...*, V, 334.

(5) Selon le *Nécrologe...*, dans *A.H.E.B.*, III, l'*Armorial* aux A.A. ORVAL et les autres sources de l'abbaye d'Orval, Godefroid d'Arenberg meurt en 1488. L'obituaire de l'abbaye de Val-Saint-Lambert mentionne son décès le 23 mai 1484. (A.E.L., *Val-Saint-Lambert*, registre 68 f^o 7v^o ; registre 69 f^o 82v^o).

(6) A.E.A., *Orval*, MI, 342.

(7) *Monasticon Belge, Province de Liège*, II, n^o 1, 165-166 ; abbaye de Val Saint-Lambert. — L'acte du 25 juin 1477, est publié par J. SCHOONBROODT, *Inventaire analytique et chronologique des archives de l'abbaye du Val-Saint-Lambert*, nos 1436-1499, Liège, 1880.

(8) A.E.A., *Orval*, *Inu. man.*, 61.

(9) A.E.A., *Orval*, *HIV*, 316.

(10) A.E.A., *Orval*, *Inu. man.*, 76v^o ; *MI*, 691-692.

(11) N. TILLIÈRE, *Histoire de l'Abbaye d'Orval*, 296-312, Namur, 1897. Le chapitre entier est une suite de digressions.

(12) A.A. ORVAL, *Armorial*, 64.

(13) J. N. CANIVÉZ, *Statuta...*, V, 472, n^o 11.

(14) J. N. CANIVÉZ, *Statuta...*, V, 484, n^o 42.

(15) Il s'agit probablement de Sachy. — J. N. CANIVÉZ, *Statuta...*, V, 475.

L'abbé obtient de René II, duc de Lorraine et de Bar, deux lettres patentes d'un intérêt essentiel pour l'économie du monastère : l'une, le 7 juin 1486, confirmant la sauvegarde du 11 septembre 1424, qui commettait le prévôt de Stenay comme gardien d'Orval et autorisait les moines à exporter en franchise leurs recettes en grains, rentes ou autres biens du Barrois (1). L'importance de cette franchise peut se mesurer à l'étendue des sources de revenus, plus de la moitié du patrimoine, que l'abbaye possédait en Lorraine. Une autre disposition du duc René II, prise le 1^{er} août 1488, devait compléter les avantages déjà acquis, en permettant aux religieux d'extraire du minerai de fer dans la prévôté de Marville et de le transporter à leur fourneau de Buré (2), sans être assujettis au droit d'issue foraine, comme ils l'étaient en fait depuis 1470 environ (3). Le document est l'un des plus anciens qui fasse mention d'une entreprise métallurgique de l'abbaye (4).

L'abbé recherche en même temps la protection française, obtenant du roi Charles VIII des lettres de sauvegarde datées d'Amboise, le 22 mai 1489, en considération de ce que l'abbaye est de garde royale et célèbre les services anniversaires des rois de France. Une raison plus directe : les sujets de la prévôté de Montmédy « se sont déclairez de vouloir tenir la paix d'entre nous et... Philippe archiduc d'Autriche », soit plusieurs semaines avant la trêve de Francfort (5). En juin-juillet 1495, lorsque les hostilités ont repris entre Maximilien et Robert de la Marck, l'abbaye d'Orval est invitée à participer aux préparatifs du siège de Bouillon, ainsi que d'autres établissements religieux du Luxembourg en fournissant du charroi (6).

La gestion du domaine conventuel est marquée d'une part, par une série d'achats, notamment dans la prévôté de La Ferté (7) et le début d'investissements immobiliers dans l'important centre commercial de Marville (8) à partir de 1491, plutôt que par des enrichissements résultant de donations occasionnelles (9). D'autre part, l'abbé convertit l'exploitation des gagnages, comme ceux de Chevroy et de Fromy, en arrentements perpétuels (10).

Nicolas de Villers acquit la réputation d'un prélat rigoriste dans l'exercice de sa mission de tutelle auprès des moniales de Clairefontaine. En 1497, lors de sa visite — en compagnie de l'abbé Barthélemy d'Aulne, — il accusa les cinq religieuses qui composaient encore l'abbaye, de ne plus respecter la discipline et les fit transférer à Differdange. Les cisterciennes furent remplacées momentanément, de 1497 à 1507, par des moines du même Ordre, venus de Himmerode (11). L'abbé de Clairvaux s'aperçut sans doute que les accusations de Nicolas de Villers étaient excessives, car il chargea, le 11 juin 1507, Jacques Hillesheim, prélat de Himmerode, de rétablir les moniales à Clairefontaine, en s'entendant avec le gouverneur du Luxembourg, Christophe de Bade (12).

(1) A.E.A., *Orval, Inv. 1737*, f^o 25 (anc. lay. 13/4), *Cartulaire Mommerts*, I, 209-210.

(2) Buré, commune d'Allondrelle, France, département de Meurthe-et-Moselle.

(3) A.E.A., *Orval, Inv. 1737*, f^o 25^v (anc. lay. 13/5), *Cartulaire Mommerts*, I, 211-212.

(4) Sur les origines de la métallurgie entreprise par Orval, lire l'article récent de M. BOURGUIGNON, *Les forges d'Orval*, dans *Pays Gaumais*, XXXII-XXXIII, 74-87, Virton, 1971-1972.

(5) A.E.A., *Orval, Cartul. Mommerts*, I, 199d ; repris par E. TANDEL, *Les Communes Luxembourgeoises*, III, 1232, et N. TILLIÈRE, *Histoire...*, 297-298. Namur, 1897.

(6) A.G.R., *Chambre des Comptes*, reg. 2633, f^o 13^v.

(7) A.E.A., *Orval*, chartrier, 27 avril 1490.

(8) Actes résumés aux A.E.A., *Orval, Inv. 1737*, f^o 213 (anc. lay. 100/4 à 9).

(9) Donations de Jean Burcelé à Ivoix, acte du 18 mai 1496 : A.E.A., *Orval, Cartul. Mommerts*, II, 28-29.

(10) Actes du 18 mai 1491 : A.E.A., *Orval, Cartul. Mommerts*, II, 83-84, et du 6 septembre 1498 (*ibidem*, 275-276).

(11) H. GOFFINET, *Cartulaire de Clairefontaine*, 225, n^o CCXXVII.

(12) J. B. REICHLING, *Histoire de l'ancienne abbaye de Clairefontaine*, 113-114 et C. JOSET, *L'Abbaye noble de Clairefontaine*, 232-233.

Les renseignements font défaut sur les dernières années de l'abbatit. La dalle funéraire, commune à Godefroid d'Arenberg et à Nicolas de Villers (1), décédé le 3 décembre 1504, déjà décrite par la *Gallia Christiana* (2), fut retrouvée lors des fouilles de la salle capitulaire en 1930 et analysée par J. L. Hollenfeltz (3) : elle représente les deux premiers abbés mitrés d'Orval, revêtus de leurs ornements pontificaux.

BAUDOIN DE PRESSEUX, qui succède à Nicolas de Villers, soit à la fin de décembre 1504, soit au début de 1505 comme l'affirme la *Gallia Christiana* (4), a été présenté erronément comme provenant des environs d'Ivoix, de Mogue où sa famille, de petite noblesse, aurait possédé un fief (5). Les armoiries du prélat, peintes dans l'*Armorial* (6), ne laissent cependant guère de doute sur l'identification de la famille et son origine géographique, le pays de Franchimont, où les Presseux de Hautregard, alliés étroitement aux Arenberg (7), occupaient une place marquante. Baudouin était le fils d'Englebert de Presseux, écuyer, demeurant dans la localité de ce nom et de Jeanne de La Marck (8), fille de Godefroid, bâtard de La Marck et de Marie de Montjardin, dame de Neufchâteau-sur-Ambève. Jeanne étant la propre sœur de dom Godefroid d'Arenberg, abbé d'Orval (9), Baudouin reprenait la charge naguère exercée par son oncle.

Il est significatif de relever les fonctions civiles et religieuses que la famille de Presseux, solidaire du parti des La Marck, se transmet pendant plusieurs générations : parmi les frères et sœurs de Baudouin, on retrouve encore un abbé du Val-Saint-Lambert, Jean (10), mort en 1513, Jacques, moine de la même abbaye (11), Aleyde, abbesse de Vivegny, Engelbert, châtelain et gouverneur du marquisat de Franchimont, Evrard, mayeur de Sprimont et Godefroid dit Geutkin, échevin de Durbuy, seigneur à Tohogne (12).

Dans la lignée des prélats d'Orval, Baudouin de Presseux compte, avec Mathias Delvaux, parmi les plus érudits de son siècle (13).

Sa présence aux États de Luxembourg est mentionnée à diverses reprises. Il assiste à l'inauguration de Charles-Quint (14) dans les duché de Luxembourg et comté de Chiny en 1517. Il est

(1) A.A. ORVAL, *Armorial...*, f° 231.

(2) *Gallia Christiana*, XIII, 630.

(3) J. L. HOLLENFELTZ, *Les Tombeaux des Abbés d'Orval*, dans *Bulletin de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, X, 1934, 11-12, Arlon, 1934 ; cliché dans *Orval, neuf siècles d'Histoire*, 91.

(4) *Praeverat an. 1505*, citr *Gallia Christiana*, XIII, 630.

(5) Note figurant dans A.A. ORVAL, *Armorial...*, f° 218v°. — Cette affirmation est reprise par Ch. J. DELHAUT, *Annales civiles et religieuses d'Yvoix-Carignan et de Mouzon*, 209, Paris, 1822.

(6) D'argent à trois quareaux d'azur en 2 et 1, écartelé des armes d'Arenberg. La 7^e édition de N. TILLIÈRE, *Histoire de l'Abbaye d'Orval*, 369-371, les décrit comme d'argent à trois losanges de sinople.

(7) Description du blason dans G. DE BRV, *Un recueil de blasons de 1679 aux Archives du château de Waillet (Marche)*, dans *A.I.A.L.*, LVII, 170, Arlon, 1926. Il s'agit d'un recueil héraldique composé par Otto-Ernest de Brialmont, seigneur de Fraiture.

(8) ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE, *Ms. Lefort*, 1^{re} partie, 18, 115.

(9) J. CHESTRET DE HANEFPE, *Histoire de la Maison de La Marck y compris les Cèves de la seconde race*, 259-260, Liège 1898. — L. THIRY, *Histoire de l'ancienne seigneurie et commune d'Aywaille*, I, 134, Aywaille, Liège, 1937.

(10) Jean de Presseux, abbé du Val-Saint-Lambert, du 25 octobre 1496 au 10 mars 1513 : J. G. SCHOONBROODT, *Inventaire des archives de l'Abbaye du Val-Saint-Lambert les Liège*, I, 93, n° 1545 et note 1, Liège, 1875.

(11) D'autres membres de la famille de Presseux sont également cités parmi les religieux du Val-Saint-Lambert au XVI^e siècle : Englebert, en 1536 (J. G. SCHOONBROODT, *Val-Saint-Lambert...*, n° 1743), Robert, en 1589 (J. G. SCHOONBROODT, *Val-Saint-Lambert...*, n° 1976).

(12) ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE, *Ms. Lefort*, 1^{re} partie, 18, 115. — J. G. SCHOONBROODT, *Val-Saint-Lambert...*, nos 1560 et 1588.

(13) J. BERTELS, *Historia Luxemburgensis*, 97. — Dans le même sens, J. MARX, *Geschichte des Erbstifts Trier*, 2^e partie, II, 572.

(14) *Orval, neuf siècles d'Histoire*, 62.

cité, le 28 avril 1528, parmi les prélats qui accordent une aide sous condition au gouverneur Bernard de Bade, mandaté par l'empereur (1).

Les malheurs de la guerre et notamment les destructions des censes du domaine poursuivies jusqu'à la Paix de Cambrai (3 août 1529), sont pour l'abbaye une raison de solliciter la faveur impériale. Les religieux obtiennent de pouvoir généraliser l'exploitation du minerai de fer dans toute l'étendue de leurs terres situées dans les prévôtés de Chiny, d'Ivoix et de Chauvency, ainsi que la faculté d'ériger une forge à proximité du monastère (2). L'octroi est accordé moyennant une redevance annuelle de 500 livres de fer due pour la « hauteur » du prince et l'usage des cours d'eau (9 décembre 1529).

Les relations privilégiées que l'abbaye entretient avec la France et la Lorraine sont maintenues et confirmées. Les difficultés ne manquent pas cependant de se produire dans la pratique au niveau local, entre les religieux et les collecteurs de l'aide barroise : de 1509 à 1514, Orval multiplie les recours auprès des officiers ducaux pour conserver la franchise de ses « gagnages » dans les prévôtés de Longuyon (Villancy et Moncel), de Longwy (Convers) et de Stenay (Prouilly). Elle obtient assez tôt gain de cause pour le premier de ces trois groupes (3). Elle n'obtient la confirmation de l'exemption pour l'ensemble des prévôtés qu'un demi-siècle plus tard (4). Elle reçoit, comme sous les abbatiats précédents des lettres de sauvegarde et des assurances pour le libre passage de ses serviteurs (5).

Le temporel de l'abbaye continue de se développer. Dans les campagnes tout d'abord, où les donations pieuses portent encore sur des biens appréciables, tel le fief de Way, mouvant de Luxembourg, cédé par le clerc-juré d'Ivoix, Nicolas de Braville, et promu au rang d'une nouvelle grange (6). Dans la même prévôté d'Ivoix, l'arrentement de Giversy est laissé en aumône à charge d'anniversaires (7). Signalons en outre l'achat d'héritages au ban de Le Tremblois (8). Mais les acquisitions caractéristiques de cette époque portent sur le domaine urbain que la Communauté possède à Marville : l'achat le plus considérable est réalisé le 4 mai 1518, lorsque Baudouin de Presseux obtient, pour 900 francs, la maison de Thomas de Faily, seigneur de Petit-Faily et de Catherine de Nancy, son épouse (9). L'édifice, situé dans la rue Membre et qualifié dans les actes suivants, de Maison Notre-Dame d'Orval, semble bien être déjà le refuge abbatial, la maison achetée le 29 mai 1527 ne paraissant pas avoir eu cette destination (10).

(1) Original du départ des États, A.E.A., *Ms. divers* 21, f° 121. — Cfr A. VERKOOREN, *Chartes et Cartulaires de Luxembourg*, n° 2201. — Copies dans A.G.R., *Jointe des Terres contestées*, n° 434 et ARCHIVES DE L'ÉTAT À LUXEMBOURG, A, IV, 36, f° 111^o.

(2) A.E.A., *Orval*, Inv. de 1737, f° 15 (anc. lay. 6/11) ; *Cartul. Mommertz*, I, 53-55 ; *Conseil de Luxembourg Aff. pol. et adm.*, *Orval*, n° 11.

(3) Lettres du prévôt de Longuyon (A.E.A., *Orval*, *Cartul. Mommertz*, I, 253-254) et mandement du trésorier général des Finances de Lorraine, 1^{er} mai 1520 (*Ibidem*, 255).

(4) Exemptions confirmées par le duc de Lorraine les 17 avril 1559, 4 octobre 1569, 2 septembre 1570 et 27 juillet 1571 (*Ibidem*, 256-262).

(5) Sauvegarde des duc Antoine de Calabre et de Lorraine (25 avril 1517, A.E.A., *Orval*, *Cartul. Mommertz*, I, 212-213) et de François I^{er}, roi de France (30 novembre 1521, *Ibidem*, 200).

(6) A.E.A., *Orval*, chartrier, accroissements de 1956, nos 49 et 50 ; originaux sur parchemin des 27 juillet et 22 décembre 1509.

(7) Acte du 11 novembre 1510 : A.E.A., *Orval*, *Cartul. Mommertz*, II, 449-450.

(8) Acte du 3 janvier 1528 : A.E.A., *Orval*, chartrier, accroissements de 1956, n° 55.

(9) A.E.A., *Orval*, Inv. de 1737, f° 213^o (anc. Lay. 100/15R) chartrier, accroissements de 1956, n° 51.

(10) A.E.A., *Orval*, chartrier, accroissements de 1956, n° 56. — N. TILLIÈRE, *Histoire de l'Abbaye d'Orval*, 136. — M. DELANGLE, *Un édifice intéressant de l'époque Renaissance à Marville*, dans *Bulletin de la Société des Naturalistes et Archéologues du Nord de la Meuse*, XLII, 116-121. Longuyon, 1930. — *Orval, neuf siècles d'histoire*, 174, ill. n° 77.

L'administration du domaine donne lieu à de multiples procès entre l'abbaye et les Communautés rurales voisines de ses exploitations, notamment en matière de droits d'usage et de vaine pâture : avec les habitants de Pouilly (1), de Prouilly-sur-Meuse (2), de Margueil (3).

Baudouin de Presseux (4) mourut le 13 février 1530. Il avait fait désigner comme successeur son neveu, Godefroid de Presseux, dit Geutkin (5), depuis 1527 selon la *Gallia Christiana* (6), avant le 22 mars 1520 selon H. Goffinet (7), probablement (8) en 1519. Les deux abbés de Presseux seront plus tard inhumés sous une dalle commune et représentés en habits pontificaux (9).

GODEFROID DE PRESSEUX porte les mêmes prénom et surnom que son père, Godefroid dit Geutkin. Celui-ci, échevin de Durbuy, a été l'homme de confiance des La Marck pendant leur engagère de la terre de Durbuy (10), de 1471 à 1539 ; il a exercé outre ses fonctions scabinales la charge de receveur du comté au début du XVI^e siècle (11). Son mariage avec Marie de Briffoz, dame de Tohogne, avait amené la famille à se fixer dans cette dernière localité.

Nous n'avons conservé aucune trace de l'intervention éventuelle du gouvernement dans le choix du nouvel abbé. L'application de l'indult apostolique de Léon X (1515), permettant au souverain de contrôler les nominations de prélats, se fit avec retard dans le Luxembourg, bien que dès 1529, les commissaires de l'empereur eussent pressenti les États du duché à cet effet (12).

L'élection de Godefroid s'effectua, selon toute apparence, *per viam inspirationis a monachis* (13), le 14 février 1530. Béni le 23 du même mois, dans l'église des célestins à Metz, par Conrad, évêque suffragant du cardinal de Lorraine (14), installé à Orval le 7 mars, par l'abbé de Sainte-Marie de Chéri en Champagne, commissaire de l'abbé de Troisfontaines, le nouvel abbé put paraître au Chapitre général de l'Ordre, le 8 mai suivant, où son élection fut confirmée (15).

Le 27 juin de la même année — ou en 1531 — l'empereur Charles-Quint confirme les privilèges de l'abbaye, la prend sous sa sauvegarde et délègue le gouverneur du Luxembourg pour en être le gardien, étendant cette protection à tous les familiers, serviteurs, fermiers, procureurs et officiers (16).

(1) Le 22 août 1510 : A.E.A., *Orval, Cartul. Mommerts*, II, 62-64.

(2) En 1527 : A.E.A., *Orval, Inv.* 1737, f^o 259 (anc. lay. 123/23).

(3) Sentences du Conseil de Luxembourg des 16 juillet 1513 et 17 octobre 1533 : A.E.A., *Orval, Cartul. Mommerts*, II, 1-4.

(4) A.A. ORVAL, *Armorial...*, f^o 218. — *Gallia Christiana*, XIII, 630.

(5) L'emploi de ce surnom, à défaut du patronyme de Presseux, explique sans doute que H. Goffinet n'ait pu identifier le coadjuteur avec le futur abbé : H. GOFFINET, *Cartulaire de l'Abbaye d'Orval, Introduction*, XIX.

(6) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, XIX.

(7) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, XIX.

(8) *Orval, neuf siècles d'histoire*, 73.

(9) J. HOLLENFELTZ, *Les Tombeaux d'Orval...*, dans *Bulletin de l'Institut Archéologique de Luxembourg*, X, 13.

(10) Voir ci-dessus les renseignements généalogiques relatifs à la famille de Presseux. — En outre, F. PIROTTE et J. BERNARD, *Durbuy : le château, la ville et la communauté des bourgeois de 1500 à 1795*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XCIX, 143 et 146, Arlon, 1968.

(11) Ses comptes sont conservés aux A.G.R. pour les années 1499/1500 (*Fonds d'Ursel*, série L, 795) et 1500/1502 (*Chambre des Comptes*, reg. 6213 et 6214).

(12) Mission du sire de Liedekerke et de Josse Aemsoen aux États de Luxembourg : ARCHIVES DE L'ÉTAT À LUXEMBOURG, A, IV, n^o 15, art. 2 des instructions des commissaires.

(13) A.A. ORVAL, *Armorial...*, f^o 229^v ; *Nécrologe*, f^o 69. — *Gallia Christiana*, XIII, 630.

(14) H. GOFFINET, *Cartulaire de l'Abbaye d'Orval, Introduction*, XIX.

(15) J. N. CANIVEZ, *Statuta...*, VI, 691-692 et 696, 720-721 qui mentionne également la présence de l'abbé au Chapitre de mai 1534.

(16) A.E.A., *Orval, Cartul. Mommerts*, I, 195-197 ; *Inv.* 1737, f^o 5^v (anc. lay. 2/37) ; *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm.*, *Orval*, n^o 11 (copie) ; TRÈVES, STADTBIBLIOTHEK, *Cartul. Caso*, I, f^o 16-17^o.

Le monastère surnommé à cette époque, de *Vaulx d'Or*, participe pour un montant de 433 livres 8 s. au subside ecclésiastique accordé à l'empereur par le clergé luxembourgeois (1) en 1531. Orval obtient encore du gouverneur, Antoine, marquis de Berghes, le droit de faire haie et de chasser (2) dans toutes les forêts du comté de Chiny (9 avril 1538 n.st.). Il semble qu'il faille encore situer sous le même abbatiat, en 1538, une commission délivrée par le gouverneur et le président du Conseil de Luxembourg au prélat d'Orval, l'associant aux premières mesures destinées à enrayer le protestantisme (3).

L'événement le plus marquant à porter à l'actif de Godefroid de Presseux, est l'achèvement de la restauration et de la décoration de l'église. Les travaux ont pu débiter après la première guerre de François I^{er} contre Charles-Quint (1521/1525). La nef de l'église et la façade occidentale, flanquée d'une tour carrée, ont dû être transformées à cette époque (4). Nous connaissons par une charte du suffragant de Trèves, Nicolas Schienen, évêque d'Azot, datée du 24 août 1533 et conservée en original (5), le détail des travaux qui préludèrent à la nouvelle consécration de l'édifice : la voûte, ainsi que le pavement décoré venaient d'être entièrement refaits, l'église et ses 7 autels furent dotés d'une série d'indulgences réservées aux pèlerins. Dans le même temps, l'abbaye assumait la charge de bâtir le clocher de l'église de Gérouville (6).

Le temporel de l'abbaye, mis à contribution par ces constructions, souffre cependant de la proximité des hostilités, des pillages incessants, que commettent les gens de guerre de Sedan. La disparition des convers pose des problèmes de main-d'œuvre, qu'une domesticité en nombre croissant, mais mal rétribuée peut difficilement résoudre (7). Un témoignage précis sur les ruines accumulées à la frontière, nous est livré par la charte du duc de Bar, autorisant la réédification du moulin d'Orval à Gennevaux (8), en ruines (9) à la date du 12 février 1534.

La pratique des arrentements sous Godefroid de Presseux, peut s'étudier à Villers-devant-Orval notamment, à l'aide de divers actes (10), de même que les regroupements de propriétés par voie d'échanges (11).

Mais les documents les plus intéressants pour l'économie d'Orval, concernent l'activité des usines sidérurgiques aux abords immédiats du monastère. Le 13 août 1539, par devant la justice d'Arlon, Henri de Vance reconnaît avoir reçu en arrentement tous les droits de l'abbaye sur le cours de la Soye, près de Gérouville et sur l'extraction du minerai dans les bans de cette localité, comme de l'ancien village de *Luz*, contre une rente annuelle de 15 cents de fer (12). Quelques jours plus tard, l'abbé s'accorde avec Gilles de Sapogne, seigneur de Villers-devant-

(1) J. VANNÉRUS, *Les Biens et Revenus du Clergé Luxembourgeois*... 264.

(2) A.E.A., *Orval, Cartul. Mommertz*, I, 26-27.

(3) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 11, copie du XVIII^e s., de l'original signé par J. Housman, greffier du Conseil, déjà substitué en 1536 et nommé le 31 janvier 1539 : A. MAV, *Les archives du Conseil de Luxembourg*, 109, Luxembourg, 1967.

(4) E. FÜCKER, *Abtei Orval*, dans *Die Klosterbauten der Cistercienser in Belgien*, sous la dir. de P. CLEMEN et C. GUKLITT, 41-42, Berlin, 1916.

(5) A.E.A., *Orval*, chartier, accroissements de 1956, n° 58, Inv. 1737, f° 2 (anc. lay. 1/8) ; *Cartul. Mommertz*, I, 49. — *Orval, neuf siècles d'histoire*, 44, n° 19.

(6) Lettres de non-préjudice accordées le 16 avril 1534 à Orval, par le Chapitre de Juvigny (A.E.A., *Orval*, Inv. 1737, f° 142v° [anc. lay. 63/8] ; *Cartul. Mommertz*, II, 380-381).

(7) *Orval, neuf siècles d'histoire*, 62, qui se base sur une requête des religieux.

(8) Gennevaux, commune de Musson, prov. Luxembourg, cant. d'Arlon.

(9) A.E.A., *Orval, Cartul. Mommertz*, II, 315-316.

(10) A.E.A., *Orval*, Inv. 1737, f° 350v°, année 1530 n.s. ; chartier, accroissements de 1956, n° 59, acte du 24 février 1535.

(11) Accord entre Godefroid de Presseux et Henri du Faing, écuyer, à Jarmoigne, et son épouse, Agnès de Tassigny, 3 mai 1538 : A. VERKOOREN, *Chartes et cartulaires du Luxembourg*..., V, n° 2273.

(12) A.E.A., *Orval, Cartul. Mommertz*, II, 150.

Orval : l'abbaye acquiert l'autorisation d'extraire le minerai de fer dans tout le ban de Sapogne, pour le prix de quelques terrages et d'un pré à Villers (1).

Godefroid de Presseux (2) mourut le 1^{er} novembre 1540. À la fin du siècle, l'historien Bertels fait encore l'éloge de ses qualités de prélat et de bon administrateur du temporel (3).

MATHIAS DELVAUX. C'est au décès de Godefroid de Presseux que le gouvernement de Bruxelles fit pour la première fois application de l'indult apostolique pour contrôler l'élection de son successeur, en députant des commissaires à Orval. Il semble que la nouvelle procédure n'ait pas soulevé les mêmes difficultés que celles qui avaient surgi à Echternach l'année précédente et tenu momentanément en échec les conseillers de Marie de Hongrie (4).

La relation des événements nous est connue principalement par le rapport du Conseil de Luxembourg adressé à Bruxelles (5), le 7 décembre 1540 et les apostilles dorsales inédites — difficilement lisibles d'ailleurs — qui furent ajoutées au document (6).

Au début de novembre, la Communauté avait soumis une requête à l'empereur afin d'obtenir la désignation ou la reconnaissance d'un nouveau supérieur. La vacance créée par le décès de dom Godefroid, avait laissé le champ libre au prieur, Nicolas Lamberti d'Ivoix (7) et à une minorité opposée aux tendances du défunt prélat (8). Le Conseil de Luxembourg confia à l'un de ses membres les plus influents, Jean Hardi, *alias* Keck (9), le soin de diriger l'enquête, la première du genre, à l'abbaye et de rendre compte des suffrages exprimés par la Communauté. L'intervention du gouvernement eut pour effet de modifier l'ordre des préférences au profit du procureur, Matthieu Delvaux, qui n'avait cependant recueilli aucune voix. Ses incartades de jeunesse et ses fugues paraissaient oubliées avec un recul de dix ans (10). Les commissaires le recommandaient (11), faisant valoir à la fois son zèle et, ses qualités intellectuelles.

(1) A.E.A., *Orval, Cartul. Mommerts*, I, 57-58 ; *Inu.* 1737, f° 15, anc. lay. 6/9.

(2) La *Gallia Christiana*, XIII, 630, situe le décès au 1^{er} mai et après elle, H. GOFFINET, *Cartulaire de l'Abbaye d'Orval, Introduction*, XIX. — Mais la tradition du 1^{er} novembre, donnée par BERTELS, *Historia Luxemburgensis...*, 97, le *Ms. Lefort* aux A.E.L. (1^{re} partie, 18, n° 185), et l'*Armorial...*, f° 69, conservé aux A.A. ORVAL, s'accorde mieux chronologiquement avec les démarches de la Communauté entreprises en novembre-décembre 1540 et l'intervention du Conseil de Luxembourg au début de décembre (Cfr ci-dessous). Selon J. N. CANIVEZ, *Statuta...*, 756, Godefroid de Presseux se fait excuser au Chapitre général de l'Ordre en mai 1540, mais il n'est pas signalé comme défunt à cette époque.

(3) BERTELS, *Historia luxemburgensis...*, 97.

(4) Cfr P. GORISSEN, *L'introduction de la nomination princière dans l'abbaye d'Echternach (1530-1540)*, dans *Sacris Erudiri. Jaarboek voor Godsdienswetenschappen*, VII, 302-334, Steenbrugge, 1955.

(5) Édité par l'abbé WILLEMS dans *Pays Gaumais*, XX, 56-57, Virton, 1959.

(6) A.G.R., *Papiers d'État et d'Audience*, recueil n° 892, f° 52v° : Passage obscur, comme le souligne le catalogue de l'exposition de 1970 (*Orval, neuf siècles d'histoire*, 62), peut-il, s'interpréter comme une adhésion, lors d'un premier scrutin, à un troisième membre de la famille de Presseux, installé à l'abbaye avec rang de sous-prieur, homonyme de son parent décédé ? Nous ne trouvons par après aucune trace d'un religieux du nom de Godefroid dans la liste des moines établie lors d'une enquête « par tourbe » en 1550 (A.G.R., *Jointe des Terres Contestées*, reg. 457, f° 1v°). Par contre, un dom Godefroid figure à nouveau parmi les religieux, le 31 mai 1555 : A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Orval*, n° 2.

(7) *Cum ultime monasterium ob decessum Domini Godefridi de Presseux Abbatis, rectore caveret, et fr. Nicolaus Lamberti Ivodiensis Prior praesesset...* (déclaration de l'abbé et des religieux d'Orval, le 30 septembre 1550, copie de 1767 dans A.G.R., *Jointe des Terres Contestées*, 457, f° 2 v°).

(8) « Quant au prieur, il est assisté et converse journellement avecq les grans adversaires et ennemys dudit abbé trépassé et du couvent » (WILLEMS, dans *Pays Gaumais*, XX, 57).

(9) M. BOURGUIGNON, *Le président Jean Keck (c. 1504-1569)*, dans *Biographie nationale du Pays de Luxembourg*, XIX, 7-15, Luxembourg, 1971.

(10) Mathias de Malmédy avait été en effet réhabilité au Chapitre général de l'Ordre en 1531 et déclaré admissible même à la dignité abbatiale (CANIVEZ, *Statuta...*, VI, 707, n° 58. *Rehabilitations*).

(11) WILLEMS, dans *Pays Gaumais*, XX, 57.

En fait, le nouveau prélat dut, semble-t-il, attendre sa nomination jusqu'aux premiers mois de 1541, puisque le 27 janvier de cette année se situe encore un épisode au cours duquel le prieur agit de sa pleine autorité, prenant la décision d'obtempérer à une demande de l'abbé de Saint-Hubert, Remacle de Marche et de lui prêter, pour une durée indéfinie, le célèbre manuscrit dit *Cantatorium*, qui reposait à la bibliothèque d'Orval (1).

Le rôle que joue Matthieu de Malmédy à l'extérieur de l'abbaye, apparaît à de fréquentes reprises. Le 3 septembre 1545, il signe la résolution des États de Luxembourg ratifiant le traité de Crépy-en-Laonnais (2), du 18 septembre 1544. La paix retrouvée, les moines d'Orval réorganisent leur refuge dans la ville d'Ivoix : celui qui leur avait été donné par la comtesse Jeanne de Chiny, avant 1296 et se trouvait trop près des fortifications, était détruit depuis 1542. La Communauté dut acquérir un nouveau terrain, qui, étant un bien mouvant de bourgeoisie, ne pouvait plus jouir des franchises attachées à l'ancienne maison, sans une grâce spéciale de l'empereur ; laquelle fut concédée (3) le 15 mars 1546, n.s.

La même année, Mathias Delvaux participe à Stavelot (4) aux obsèques de l'abbé Guillaume de Manderscheid (7 novembre 1546).

En 1551, il obtient du roi de France le renouvellement des patentes de sauvegarde en faveur de l'abbaye (5).

On possède peu de renseignements sur la gestion du temporel. Des litiges opposent le monastère aux seigneurs voisins, qui tentent d'en accaparer les revenus, tels Jean de Sapogne, seigneur de Villers-devant-Orval (6), en 1547 et Antoine de Chanay, seigneur de Fleville et de Ruette (7), en 1549.

L'année 1549 met particulièrement en vedette Matthieu Delvaux aux États de Luxembourg, où il siège comme député des prélats, lors de l'adoption de la Pragmatique Sanction et de la prestation de serment au jeune prince Philippe : l'abbé est officiellement chargé de signer et de sceller les actes au nom de l'État ecclésiastique du Pays, le 26 octobre (8).

Au cours des années suivantes, le prélat ne figure plus en personne aux assemblées du Clergé (9).

Matthieu Delvaux meurt, à l'âge de quarante-cinq ans (10), le 22 mars 1555 (11). Il laisse la réputation d'un érudit non seulement en Théologie, mais également dans les sciences profanes.

(1) Le manuscrit devait être abondamment cité dans les polémiques qui opposeront au milieu du XVI^e siècle Liège et Luxembourg à propos du statut de la terre de Saint-Hubert : K. HANGUET, *La Chronique de St-Hubert dite Cantatorium*, XXX-XXXI, Bruxelles, 1906, et AGR, *Jointe des Terres contestées*, 457, f^o 2 et sq.

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT À LUXEMBOURG, A, IV, reg. 36, f^o 13.

(3) A.E.A., *Orval*, chartrier, accroissements de 1956, n^o 65, Inv. 1737, f^o 91^o (anc. lay. 38/2) ; *Cartul. Mommertz*, II, 11-12.

(4) J. HALKIN, *Inventaire des archives de l'Abbaye de Stavelot-Malmédy*, dans *B.C.R.H.*, 5^e s., VII, 311, Bruxelles, 1897.

(5) Lettres délivrées au nom du roi par François, duc de Nivernais, gouverneur de Champagne et de Brie, datées de Fontainebleau, du 10 septembre 1551 : A.E.A., *Orval*, chartrier, accroissements de 1956, n^o 66.

(6) A.E.A., *Orval*, Inv. 1737, f^o 343^v (anc. lay. 162/5).

(7) A.E.A., *Cartul. Mommertz*, I, 779-781.

(8) ARCHIVES DE L'ÉTAT À LUXEMBOURG, A, IV, reg. 2, f^o 25 bis. — A.G.R., *Chambre des Comptes*, reg. 38, f^o 632^v. — Cfr A. VERKOOREN, *Chartes et cartulaires du Luxembourg*, V, 348-349, n^o 2330. — Voir aussi le serment d'inauguration le 28 du même mois, dans A.G.R., *Chambre des Comptes*, reg. 38, f^o 638. — Cfr A. VERKOOREN, *Chartes...*, V, 349-350.

(9) Cfr ses excuses pour motiver son absence au Chapitre général de l'Ordre en 1550 : CANIVEZ, *Statuta...*, VII, 43, et le rôle joué à l'État ecclésiastique du Luxembourg, par dom Lambert (de Waignée), procureur, lors de l'élection des députés de Luxembourg qui devaient figurer au Concile de Trente, le 1^{er} juin 1551 : A.G.R., *Jointe des Terres Contestées*, n^o 434.

(10) Lors de l'enquête sur la souveraineté de la terre de Saint-Hubert, le 27 novembre 1550, il déclare être âgé de quarante ans : A.G.R., *Jointe des Terres Contestées*, n^o 457, f^o 1^o, copie de 1767.

(11) A.A. ORVAL, *Armorial...*, f^o 220. — *Gallia Christiana*, XIII, 630, qui commente cette date. — H. GOFFINET, *Cartulaire de l'Abbaye d'Orval*, Introduction, XIX, situe erronément le décès au 21 mars.

Selon l'historien Bertels, il est le premier auteur qui ait tenté de débrouiller la série chronologique des comtes de Chiny et d'en commenter les règnes. Son œuvre était restée à l'état de manuscrit à l'abbaye (1). Nous possédons encore de lui des transcriptions autographes de chartes du XIII^e siècle, qui attestent une attention toute particulière à reproduire les graphies originales de l'ancien français (2).

LAMBERT DE WAIGNEE (*Wagenoit, Wagnoit*), qui remplaçait déjà, comme procureur de l'abbaye, Mathias Delvaux aux États de Luxembourg (3), connut les pires difficultés pour obtenir la reconnaissance de son élection. La situation précaire de l'abbaye, menacée puis conquise par les troupes françaises, explique le caractère irrégulier et les formalités exceptionnelles de l'élection et de la nomination du nouvel abbé. Au décès de Delvaux, le Chapitre, composé de treize moines, s'était réuni le 23 mars 1555 n.s. et avait porté ses suffrages sur dom Lambert par consentement verbal en présence d'un simple notaire et de deux témoins ecclésiastiques, en l'absence des commissaires de l'empereur, le bon plaisir de celui-ci étant toutefois réservé (4).

Charles-Quint dépêcha effectivement un mandement, daté du 6 avril, nommant le nouvel abbé et prescrivant aux religieux de l'accepter comme tel (5). Le 31 mai 1555, dans la demeure d'un bourgeois de Liège, Jean de Lyntre, *alias* de Baillonville, l'élu comparut devant Jean d'Ivoix, abbé du Val-Saint-Lambert et vicaire général de l'Ordre et en obtint la confirmation de son élection (6). Il semble qu'il faille dater du 5 juin de cette année, la première pétition en cour de Rome requérant l'approbation pontificale, mais comportant en même temps une restriction de principe, à savoir que le pape n'avait pas l'habitude d'accorder *consistorialiter* des lettres de provision au monastère (7).

Entretemps, les Français qui ont entrepris la conquête de la région, occupent militairement l'abbaye ; le gouverneur français de Montmédy obtient pour son fils, Nicolas le Censier, une nomination du roi Henri II. Lorsque Lambert de Waignée veut pénétrer à Orval, il se heurte à une garde française, qui lui en refuse l'accès : l'élu en est réduit à faire enregistrer sa protestation par un notaire liégeois et accomplir, sous les murs de l'abbaye, une partie du cérémonial d'entrée en possession réelle du monastère (8). Lambert éprouva-t-il le besoin de renforcer ses droits vis-à-vis de son concurrent ? Voulut-il remédier au vice de forme qui avait entaché sa première élection, contrevenant aux règles prescrites par l'indult apostolique, ou bien, l'initiative vint-elle de la Communauté elle-même, désireuse de trancher le débat ? Au début de mars 1556, le sous-prieur, Arnould de Grangier, se désignant comme administrant le monastère pendant la vacance du siège abbatial, prit la responsabilité de provoquer une nouvelle élection. L'accès

(1) J. BERTELS, *Historia Luxemburgensis*, 97. — J. MARX, *Geschichte des Erzstifts Trier*, 2^e p., II, 577.

(2) R. PETIT, *La charte d'affranchissement de Florenville (24 juin 1273)*, dans *Florenville. Exposition du 700^e anniversaire de l'affranchissement au droit de Beaumont, 1273-1973*, 48-50, [Virton], 1973.

(3) Le 8 mars 1549, lorsque les États se réunissent pour offrir un présent de 4.000 florins d'or au prince Philippe, l'abbaye d'Orval est représentée par Lambert de Waignée : ARCHIVES DE L'ÉTAT À LUXEMBOURG, série A, IV, reg. 2, f^{os} 15-16 et reg. 36, f^{os} 21-22.

(4) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n^o 2, déclaration du sous-prieur Arnould de Grangier et d'autres religieux d'Orval (16 mars 1556 n.s.) et *vidimus* de Jean d'Ivoix, abbé du Val-Saint-Lambert, délégué du vicaire général de l'Ordre (31 mai 1555).

(5) Acte dudit Jean d'Ivoix, donnant copie authentique du mandement.

(6) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n^o 2 ; cahier de 6 folios sur papier. Relevons encore parmi les témoins laïcs, la présence d'un Englebert de Pressoux.

(7) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n^o 2. Cette pétition mentionne que les registres de la Chambre apostolique contiennent la trace d'une taxe de 33 1/3 florins d'or à charge de l'abbaye.

(8) Procès verbal dressé par le notaire Jean Englebert le 16 mars 1556 ; copie authentique de Brenner : A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n^o 2.

d'Orval étant devenu problématique, le sous-prieur et la Communauté firent publier des lettres de citation aux valves de l'église de Neufchâteau (1). Les religieux se réunirent le 16 mars, au nombre de dix, Lambert de Wagnée et le prieur étant absents, ainsi que deux autres moines et confirmèrent la première élection (2). À Rome également, la cause de Lambert était bien engagée : une bulle de nomination lui était accordée le 28 mai 1556 au nom du pape Paul IV (3).

Mais dans la pratique, aucun de ces actes n'eut un effet décisif ; la poursuite des hostilités rendait la fonction de Lambert purement fictive.

En 1559, la paix de Cateau-Cambrésis ne permet pas de mettre fin à la crise. Nicolas le Censier continue de percevoir les revenus de l'abbaye dans les prévôtés d'Ivoix, de Montmédy, de Stenay, de Marville, de Longuyon, de Longwy et du pays de Metz, soit l'essentiel du domaine. L'usurpateur a l'habileté de lier la légitimité de son titre au droit de nomination du roi de France dans les pays conquis. Le litige est ainsi porté sur le plan diplomatique. Lambert avoue lui-même ne pas bien entendre lesdits articles (*i.e.* du traité) touchant les bénéfices ! (4). Juridiquement, l'affaire en est reprise à ses débuts. Le Conseil de Luxembourg est chargé de réexaminer le dossier le 27 juin (5). L'abbé de Clairvaux délègue le frère Bernard, prélat de Saint-Remi-lez-Rochefort, pour enquêter à Orval sur les sentiments de la Communauté. Lambert de Wagnée est élu pour la troisième fois et intronisé dans les formes (6). Nicolas le Censier ne se tient pas pour battu : il en appelle d'une part au Chapitre général de l'Ordre, en mai 1560, réclamant pour trancher le débat, des juges neutres, étrangers à la province. Le Chapitre désigne alors les abbés de Saint-Benoît-en-Woëvre et de Villers-Betnach, du diocèse de Metz, pour vider le procès.

D'un autre côté, une pièce isolée, datée du 18 février 1562, nous apprend que, à Bruxelles, le Conseil privé s'était saisi également de l'affaire, suite aux démarches du prétendant français, lequel s'intitulait toujours abbé d'Orval (7).

La mort de Lambert de Wagnée, survenue au refuge de Marville, le 17 mars 1563, allait seule arrêter le différend (8).

Pendant la durée de cet abbatiat, Orval ne manqua pas de solliciter et d'obtenir les sauvegardes accoutumées, du roi de France (9) le 1^{er} juillet 1558 et les confirmations de privilèges du duc de Lorraine (10) les 15 octobre 1557 et 8 juin 1562.

DOMINIQUE ROBIN, né à Stenay, vers 1509 et entré à l'abbaye en 1533, exerce pendant longtemps les fonctions de prieur et de procureur (11) ; il signe, en janvier 1563, une requête

(1) Lettres de citation dressées par le notaire Jean de Visé, le 8 mars 1556 ; A.E.A., *Conseil du Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 2.

(2) A.E.A., *Conseil du Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 2, déclaration signée par tous les religieux présents.

(3) A.E.A., *Conseil du Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 2.

(4) A.E.A., *Conseil du Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 2, requête transmise au roi (Philippe II) avant le 23 juin 1559, pour que le Conseil de Luxembourg l'introduise en possession de l'abbaye.

(5) A.E.A., *Conseil du Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 2.

(6) A.E.A., *Conseil du Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 2 : acte du notaire Ludovicus Faber, 29 juin 1559.

(7) A.G.R., *Conseil privé espagnol*, n° 1169.

(8) La date du 17 mars, selon le style de Liège, fournie par le procès-verbal du notaire Toussaint-Brison, recteur de la paroisse de Han-devant-Marville : A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 3, s'impose. Voir aussi le Nécrologe A.A. ORVAL, *Armorial...*, f° 219^v. — L'épithaphe placée par Bernard de Montgaillard, indiquait erronément : « *quatuor annis praefuit et obiit VI kal. aprilis anno MDLIII* ». D'où l'erreur de la *Gallia Christiana*, XIII, 630, qui situe le décès au 25 mars 1563.

(9) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 2.

(10) A.E.A., *Orval, Cartul. Momnerts*, I, 223-225.

(11) Il n'en est pas chargé toutefois à l'époque de son élection.

adressée au Conseil de Luxembourg, lui demandant de faire respecter les droits de l'abbaye sur la maison dite La pierre hardière, qu'elle possède dans la ville de Metz (1).

Dès l'annonce du décès de Lambert à Marville, onze religieux, sur les quatorze que compte la Communauté, rassemblés à Orval, élisent le jour même Dominique Robin, tandis qu'une minorité tente de faire triompher la candidature de Lambert de Villers. Le surlendemain, le prieur de la maison d'Orval à Huy, apporte son adhésion au nouvel abbé (2). La Communauté informe ensuite la gouvernante Marguerite de Parme, du choix auquel elle a procédé précipitamment en raison des troubles (3).

La réaction du gouvernement se traduit par l'envoi à Orval de deux commissaires royaux, Pierre Lysius, abbé de Notre-Dame du Munster à Luxembourg et Jean Keck, du Conseil de Luxembourg, qui contraignent la Communauté à révoquer cette première élection, réalisée au mépris des prérogatives du prince (4). L'enquête menée sur place le 19 avril, fait apparaître au grand jour la médiocrité des religieux et l'absence de tout candidat valable à l'abbatiate (5). Dominique Robin a certes une longue expérience de l'administration (6). Mais ses adversaires lui font grief de son origine étrangère (7) et en outre, rapportent qu'il est atteint de la lèpre — insinuation qui est contredite par un curieux certificat de l'Officialité de Trèves (8).

Entretiens la vie du monastère est agitée par des querelles qui rebondissent après le départ des commissaires et dont l'écho leur parvient (9). Le gouvernement, qui avait fait prévaloir le principe de son intervention, se rallia finalement au choix des religieux et confirma Dominique Robin, lequel prit possession de sa charge le 9 juin (10).

Son court abbatiat se situe dans une période particulièrement troublée par l'extension du calvinisme autour de Sedan et les raids que mènent les huguenots de cette région jusqu'en Ardenne. L'abbé ne peut que prévenir le monastère de Saint-Hubert du pillage qui le menace. Pour se prémunir contre un danger pareil, Robin achète, pour 1,050 francs barrois, une maison située en face de l'église de Montmédy : ce sera le nouveau refuge d'Orval en cette ville (11).

Les sauvegardes et confirmations de privilèges sont octroyées, une nouvelle fois, par le roi Philippe II (12), le 17 septembre 1564 et le duc Charles III de Bar-Lorraine (13), le 1^{er} septembre 1569. À Luxembourg, Robin participe aux assemblées des États et sa signature figure au bas du départ de l'aide (14) de 1565.

(1) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm. Orval*, n° 3, 20 février 1563 n.st. (P.J.).

(2) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 3 : actes des notaires Toussaint Brisson, recteur de la paroisse de Han-devant-Marville (17 mars 1563) et Baudouin de Lomppez (19 mars 1563).

(3) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 3 : cfr lettre de Marguerite de Parme au Conseil de Luxembourg, 24 mars 1563, n.s.

(4) Acte du notaire Antoine Houst, du 18 avril 1563 : A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 902, original sur parchemin inséré après le f° 10.

(5) Rapport des Commissaires à la gouvernante, 15 mai 1563 : A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 902, f° 9.

(6) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 902, f° 9.

(7) Déjà le 6 avril, une requête adressée à la comtesse de Mansfeld plaidait pour le choix de Guillaume d'Awans natif du pays : A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 3. L'autre candidat, Lambert de Villers, avait pour lui d'être du pays de Luxembourg : A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 902, f° 9v°.

(8) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 902, f° 12.

(9) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 3, lettre anonyme datée du 12 mai 1563.

(10) H. GOFFINET, *Cartulaire de l'abbaye d'Orval, Introduction*, XX, corrigé A.A. ORVAL, *Armorial...*, f° 75 et *Gallia Christiana*, XIII, 630, qui reportaient cette date au 29 du même mois.

(11) Orval, *neuf siècles d'histoire*, 63.

(12) A.E.A., *Orval, Inv.* 1737, f° 6 (anc. lay. 2/38) et *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 11.

(13) A.E.A., *Orval, Cartul. Monsmerts*, I, 214-215 et 226-227 ; *Inv.* 1737, f° 25 (anc. lay. 13/4).

(14) ARCHIVES DE L'ÉTAT À LUXEMBOURG, A, IV, 36, f° 35.

Les procès que l'abbaye soutient à cette époque, mettent davantage à l'avant-plan la personne de Jean Noleval, *alias* Nolevaux, procureur, puis prieur d'Orval. Ils témoignent de l'intérêt constant que portent les religieux, en dépit des difficultés et des périls extérieurs, au déboisement et au défrichement de leurs terres et d'une manière générale à la défense de leurs intérêts face aux Communautés rurales et aux seigneurs laïcs (1).

Le dernier acte où nous voyons intervenir Dominique Robin, est daté du 2 mars 1570 n.s. (2). L'épithaphe de son tombeau, érigé en 1617, situe son décès au 30 mars suivant (3). Déjà le 5 avril suivant, le gouvernement désignait ses commissaires pour une nouvelle élection.

Le prélat défunt ne s'imposait guère aux commissaires de 1563 ; il est cependant l'objet d'éloges posthumes, qui vont jusqu'à le considérer comme un nouveau saint Bernard (4).

Au début de la vacance, ouverte par le trépas de D. Robin, le duc d'Albe applique la procédure habituelle en matière de nomination. Il délègue deux commissaires, l'un P. Lysius, déjà venu en 1563, l'autre, Philippe Chardel, conseiller ordinaire du Conseil de Luxembourg.

L'enquête qui s'effectue le 2 mai, donne lieu à un rapport particulièrement circonstancié sur la situation de l'abbaye et le comportement de ses religieux (5). La majorité des suffrages se porte sur le prieur Jean Noleval, né à Saint-Hubert vers 1530 et profès depuis 1547, qui s'est révélé le plus énergique (6) « du temps du dernier (abbé) il était mieux obéi que celui-ci et il a évité que la situation du monastère n'empire... » (7). L'un des moines, le futur abbé Lambert de Hansimbourg ayant insinué que « s'il parvenoit à la dignité abbatiale, il ne seroit fort aymé de la noblesse circonvoisine... » (8), les commissaires procédèrent à un complément d'enquête inhabituel à l'extérieur de l'abbaye, auprès du Chapitre de Notre-Dame d'Ivoix, des principaux officiers de la prévôté de Montmédy, de la châellenie de Chauvency et des gentilshommes de la région. Tous les témoignages furent favorables à Noleval (9).

Un autre document, contemporain du rapport des commissaires, nous éclaire sur la situation d'Orval au printemps de 1570 : il s'agit de la visite de l'archidiaconé de Longuyon, qui fournit les précisions suivantes : les moines refusent de faire la profession de foi réclamée par les visiteurs canoniques, en prétextant la vacance de l'abbé et le fait qu'ils ont déjà été visités en 1569, par un visiteur de leur Ordre, l'abbé de Morimond. Ils déclarent qu'il n'y a pas d'apostat à Orval, qu'ils n'acceptent aucun profès au-dessous de l'âge de seize ans et promettent de se débarrasser des livres suspects au cas où ils en possèderaient (10).

(1) A.E.A., *Orval, Cartul. Mommertz*, II, 204-205, 539. — Cfr notamment la condamnation volontaire, formulée par le Conseil de Luxembourg, le 1^{er} août 1566, dans le procès opposant l'abbaye aux habitants de Saily pour la délimitation des vains pâturages au ban de Blanchampagne (*Ibidem*, I, 613-615) ; l'accord du 20 novembre 1566, entre la Chambre des Comptes à Bruxelles et l'abbaye qui avait fait déboiser et défricher plus de terres qu'elle n'en possédait à Le Tremblois (A.E.A., *Orval*, chartier, accroissements de 1956, n° 67 ; A. VERKOOREN, *Chartes et Cartulaires du Luxembourg*, t. VI (inédit), n° 2426 ; A.E.A., *Orval, Cartul. Mommertz*, I, 796-798). Notons par ailleurs la sentence du siège prévôtal de Montmédy, rendue le 27 mai 1567, en faveur d'Orval contre François de Pouilly, concernant la répartition de la dime d'Avioth (A.E.A., *Orval, Cartul. Mommertz*, I, 412).

(2) Attestation relative au prêt du manuscrit du *Cantatorium* à l'abbaye de Saint-Hubert : K. HANQUET, *La Chronique de St-Hubert dite Cantatorium*, XXXVIII-XXXIX, Bruxelles, 1906.

(3) « ... annis septem (praesuit) et obiit III kal. aprilis Ao MDLXX » : *Gallia Christiana*, XIII, 630, dont la traduction « 3 mars » est évidemment erronée.

(4) HENRIQUEZ, *Ménologe...*, cité par la *Gallia Christiana*, XIII, 630 et J. BERTELS, *Historia Luxemburgensis*, 97.

(5) A.G.R., *Papiers d'État et d'Audience*, reg. 903, f° 217-233.

(6) A.G.R., *Papiers d'État et d'Audience*, reg. 903, f° 228.

(7) A.G.R., *Papiers d'État et d'Audience*, reg. 903, f° 219.

(8) A.G.R., *Papiers d'État et d'Audience*, reg. 903, f° 225.

(9) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 903, f° 230v-232. — Voir aussi la lettre de recommandation en faveur de Noleval, adressée par les commissaires au duc d'Albe le 7 mai 1570 (*Ibidem*, f° 236).

(10) J. W. HEYDINGER, *Archidiaconatus... S. Agathes in Longuono... Descriptio*, 195-196, Trèves, 1884.

La disparition de Noleval, que nous devons situer peu de temps après, nécessite une nouvelle enquête et un nouveau scrutin, qui peuvent être datés (1), sans autre précision, de 1571. Les suffrages se portent, à une écrasante majorité, soit quinze sur vingt exprimés, sur Lambert de Villers, comme étant le plus lettré (2). Mais le scrutin reste sans suite pratique, le gouvernement laisse se prolonger la vacance pendant des années.

C'est qu'un nouveau projet est adopté à la cour : celui de créer un évêché à Luxembourg et de le doter notamment au moyen des revenus d'Orval. L'idée suscite immédiatement l'opposition conjointe de l'archevêque de Trèves, de l'archidiacre de Longuyon, de l'évêque de Liège, du cardinal de Lorraine (3), de l'évêque de Verdun (4), sans compter les résistances d'un clergé luxembourgeois hostile à un tel bouleversement. Dans le pays même, il apparaît assez rapidement que le plan, élaboré sans tenir compte des circonstances locales, risquerait de compromettre non seulement l'autonomie de l'abbaye, mais le but même de l'opération, c'est-à-dire annexer un temporel monastique, alors que celui-ci est situé pour une bonne part en territoire étranger. Si l'essai d'incorporer le revenu d'Orval au futur évêché semble abandonné au milieu de 1574, l'intervention du pouvoir central crée un autre danger quelques mois plus tard : celui de placer l'abbaye en commende au profit du chapelain de la chapelle royale et confesseur de la cour, Jean Monfflin, venu d'Espagne. Cette tentative d'introduire un étranger à la tête de l'abbaye préfigure l'introduction forcée, trente ans plus tard, de Bernard de Montgaillard à la prélature.

Le prieur et la Communauté trouvent cette fois les arguments adéquats pour dissuader le gouvernement d'imposer un supérieur qui ne soit pas de l'Ordre cistercien et réclamer d'être pourvus d'un abbé conformément à leurs coutumes (5). Le Conseil de Luxembourg n'a pu que confirmer la bonne administration du monastère pendant cette vacance. Le domaine s'est accru du village et de la seigneurie de Limes à titre de fief (6).

Dans tous les actes importants, le prieur (7) représente la Communauté à la place de l'abbé, comparait personnellement aux États (8), défend les intérêts de l'abbaye dans les affaires d'aides et de subsides et à l'occasion d'emprunts sollicités également par le gouvernement.

(1) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 4. — Le document, non daté, contient les dépositions de vingt religieux dont l'âge est augmenté d'un an dans sept cas, de deux ans dans deux cas, et reste identique pour cinq autres déposants ! En dépit de l'approximation de ces déclarations d'âge, on peut émettre l'hypothèse que l'enquête a lieu dans le second semestre de 1571.

(2) Il a succédé dans cette réputation à Gilles Lysen, maître ès arts, disparu en même temps que Jean Noleval.

(3) Sur ces oppositions, voir J. BERTELS, *Historia Luxemburgensis*, 97-98 et la *Gallia Christiana*, XIII, 630-631, ainsi que la bibliographie du sujet : L. JUST, *Das Erzbistum Trier und die Luxemburger Kirchenpolitik von Philipp II bis Joseph II*, Leipzig, 1931. — N. MAJERUS, *L'érection de l'évêché de Luxembourg*, Luxembourg, 1951, et tout récemment E. DONCKEL, *So ward das Bistum Luxemburg*, dans *Hémécht*, XXII, 9-14, Luxembourg, 1970. — On ne trouvera par contre guère de données sur le projet de l'évêché de Luxembourg dans M. DIERICKX, *De oprichting der nieuwe bisdommen in de Nederlanden onder Filips II, 1559-1570*, Anvers-Utrecht, 1950, ni M. DIERICKX, *L'Érection des nouveaux diocèses aux Pays-Bas*, Bruxelles, 1967.

(4) J. DELAHAUT, *Annales d'Ivoix...*, 126-127 et N. ROUSSEL, *Histoire ecclésiastique et civile de Verdun...*, II, 24, Bar-le-Duc, 1864.

(5) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 4. Déclaration du 8 janvier 1575 et rapport du président du Conseil de Luxembourg, le 2 février suivant. Une pension de 100 florins sera néanmoins imposée à l'abbaye au bénéfice dudit Monfflin jusqu'à la mort de celui-ci, le 10 février 1587 : A.G.R., *Conseil privé espagnol*, n° 1169.

(6) A.E.A., *Orval, Inv.* 1737, f° 183v° (a.c.lay. 86 f2).

(7) Le prieur est identifié, au moins en 1575, comme étant Lambert de Hansimbourg, futur abbé : J. VANNERUS, *Les Biens et Revenus du Clergé luxembourgeois au XVI^e siècle*, dans *Publications de la Section historique*, XLIX, 130-131 et 180-184, Luxembourg, 1899. — En 1576, il exerce également cette fonction : A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 913, f° 75v°.

(8) ARCHIVES DE L'ÉTAT À LUXEMBOURG, A, IV, reg. 1, *Ständelag* du 3 novembre 1572.

Les religieux, fréquemment menacés par les huguenots et les bandes de pillards, sont contraints à plusieurs reprises de se réfugier à Montmédy (1).

LAMBERT DE VILLERS, né à Villers-devant-Orval avant 1530, profès à l'abbaye depuis 1543, apparaît déjà comme le candidat d'une minorité en 1563, exerce les fonctions de maître des novices (2) aux alentours de 1565, de prieur ensuite, mais il est démis de sa charge pour les trop grandes libertés qu'il permettait aux religieux (3). Les témoignages de l'enquête de 1570 s'accordent à souligner son caractère pacifique et débonnaire, sa dévotion, mais aussi sa nonchalance et son ivrognerie (4).

Le 18 mai 1576, le Conseil d'État s'étant décidé enfin à pourvoir l'abbaye d'un prélat, après information (5), recommande aux religieux d'accepter Lambert de Villers comme nouvel abbé (6). Le 14 juin suivant, Antoine Grimont, abbé de Saint-Remi près de Rochefort, institue le nouvel élu dans ses fonctions (7).

L'autorité de Lambert de Villers, atteint de maladie et de sénilité, est tenue en échec, au moins depuis le début de 1585 ; l'abbaye est secouée par les pires dissensions, auxquelles s'ajoutent les pressions politiques extérieures.

Une partie de la Communauté, le prieur Mathias Naveau en tête, quitte le monastère et s'enfuit en France. Le Conseil de Luxembourg, averti des désordres vraisemblablement par l'abbé de Clairvaux, charge l'un de ses membres, Jean de Berty, d'enquêter sur place et de rétablir la situation avec l'aide de quelques gentilshommes de la région (8). La querelle qui oppose les moines, est venue du comportement d'un jeune religieux, Jean de Villers, neveu de l'abbé, arrivé récemment de Paris (9). Le Conseil prend le parti de maintenir provisoirement le prieur et les autres officiers de l'abbaye dans leurs charges. De son côté, l'abbé de Clairvaux, Lupin le Myre, intervient auprès du gouverneur Pierre-Ernest de Mansfeld, par l'intermédiaire de l'abbé de Châtillon, pour prendre toutes les mesures utiles au redressement de l'abbaye (10), pour la réformation et réconciliation des religieux et des titulaires d'offices (11).

Mais le scandale rebondit en février 1586. Un complot liant Jean de Villers à Jean d'Anglure, chancelier de Remiremont, prévôt des chanoines de Saint-Georges de Nancy, aboutit à contraindre l'abbé d'Orval à résigner, le 2 février, ses fonctions en faveur de l'ambitieux neveu. Les complices commettent un ensemble de faux, destinés à obtenir de Rome même la ratification de cette substitution (12). L'abbé de Clairvaux, bien que habilement circonvenu par Jean d'Anglure, qui se réclame de l'autorité du duc de Lorraine, refuse de reconnaître la démission de Lambert de Villers (13). Le Conseil de Luxembourg considère également comme nulle de plein droit une

(1) J. VANNERUS, *Les Biens...*, dans *Publications de la Section historique*, XLIX, 130 et s.

(2) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 903, f° 217v°.

(3) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 903, f° 221v°.

(4) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 903, f° 221v°.

(5) Nous ne possédons pas d'autre document qui nous eût éclairé sur les modalités d'élection du nouvel abbé.

(6) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 913, f° 74.

(7) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 913, f° 75.

(8) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 4, 3 février 1585.

(9) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 4, minute d'une lettre du Conseil de Luxembourg à l'abbé de Clairvaux (11 mars 1585).

(10) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 4, 9 septembre 1585.

(11) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 4, 10 septembre 1585.

(12) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 913, f° 39 et copie dans A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 4, 9 et 10 février 1586.

(13) Lettre de l'abbé de Clairvaux au Président du Conseil de Luxembourg, P. van der Aa, 10 février 1586 : A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 913, f° 40, copie.

démission qui n'a pas été autorisée par le roi et somme l'abbé de venir rendre compte de ses actes, lui interdisant de surcroît, de confier les affaires de l'abbaye à quiconque (1).

Lambert de Villers, prétextant ses infirmités, ne se rend pas en personne à Luxembourg ; il délègue le prieur et le procureur, protestant d'avoir agi sous la menace d'une confiscation du temporel situé en Lorraine et d'avoir seulement désigné son neveu comme coadjuteur (2).

Pour faire obstacle aux manœuvres du chancelier de Remiremont, le Conseil de Luxembourg avertit simultanément le prince de Parme, gouverneur des Pays-Bas et le duc de Lorraine (3). Ce dernier désavoue aussitôt l'entrepreneur Jean d'Anglure (4).

À Bruxelles, la réaction d'Alexandre Farnèse est aussi décisive : approuvant le Conseil de Luxembourg, il mande à l'abbé d'Orval qu'il doit demander lui-même, par requête au roi, de désigner un coadjuteur (5).

Le prélat de Châtillon-sur-Meuse, Jean Collet, reçoit la mission de visiter Orval, d'en corriger les abus, de destituer au besoin les réfractaires, de les citer devant l'abbé de Clairvaux et de recourir éventuellement au bras séculier (6). Les menaces que font courir les gens de guerre opérant dans la région, empêchent Lupin le Myre de venir en personne (7).

Les rapports qui parviennent à ce moment à Luxembourg, présentent Orval en pleine crise : les moines lorrains rejettent les directives de l'abbé de Clairvaux, qui leur sont lues le 27 mars. Fugues et désertions se succèdent (8).

Aussi, le 17 avril, le prince de Parme commet l'abbé de Saint-Hubert, Jean Balla et le président du Conseil de Luxembourg, P. vander Aa, pour se transporter à Orval et procéder à l'élection d'un coadjuteur (9).

L'enquête peut s'effectuer seulement au mois de juin. Le rapport établi par les commissaires le 19 de ce mois, conclut au choix souhaitable de Lambert de Hansimbourg, comme coadjuteur et futur successeur (10).

La nomination est ratifiée par le prince de Parme (11), le 19 décembre 1586. Le 21 mars 1587, l'élu est mis en possession de sa charge, en présence du président vander Aa (12).

Lambert de Villers décéda (13) le 2 décembre 1588. À ce moment, l'abbaye venait d'être encore secouée par la rébellion d'un moine, Georges La Tour, qui fut emprisonné à Luxembourg, puis

(1) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 4, 25 février 1586.

(2) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 913, f° 41-43.

(3) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 4, 3 mars 1586.

(4) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 913, f° 50.

(5) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 4, 14 mars 1586, original.

(6) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 4, l'instruction signée par l'abbé de Clairvaux est datée du 2 avril, mais le projet de visite fut déclaré inopportun par le Conseil de Luxembourg les 16 et 23 avril 1586.

(7) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 4, lettre de l'abbé de Clairvaux au Conseil de Luxembourg datée également du 2 avril.

(8) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 4 et A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 913, f° 51 : déposition du prieur devant le Conseil de Luxembourg le 14 avril 1586.

(9) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 4, 1586.

(10) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 913, f° 53-69 et minute du rapport dans A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 4, 1586.

(11) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 913, f° 77-79.

(12) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 4, original en français et traduction latine.

(13) A.A.O., *Armorial...*, f° 231. — *Gallia Christiana*, XIII, 631. — En 1618, une sépulture commune sera établie sur l'ordre de Bernard de Montgaillard, pour ses trois prédécesseurs immédiats, Lambert de Villers, Lambert de Hansimbourg et Remacle Cerfay : J. HOLLENFELTZ, *Les Tombeaux des Abbés d'Orval*, dans *Bulletin de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, X, 14-15, Arlon, 1934.

libéré sur parole, se réfugia à Sedan où il alla prendre le parti des calvinistes. Devenu un de leurs capitaines, il organisera le pillage d'Orval (1) en 1594.

LAMBERT DE HANSIMBOURG, né à Huy en 1539, neveu de dom Gutkin de Chaumont, tréfoncier de la maison d'Orval à Huy (2), entre à l'abbaye (3) en 1554, remplit les fonctions de bouteiller, puis de sous-prieur en 1570, enfin de prieur au cours de la longue vacance de l'abbatiate. Son instruction est supérieure à la moyenne (4), mais au moins cinq témoignages s'accordent pour signaler sa négligence et son ivrognerie (5). Sa nomination en qualité de coadjuteur lui permet de succéder sans difficulté à Lambert de Villers. En 1588, l'abbé de Clairvaux l'institue son vicaire, lui donnant pouvoir de visiter les monastères de Châtillon, Clairefontaine, Differdange et Bonnevoie (6).

Au début de 1589, il prend parti, avec les autres prélats du pays, contre les mesures prises par le gouvernement pour doter le futur collège des jésuites à Luxembourg (7).

En 1594, lorsque reprend la guerre entre la France et l'Espagne, Sedan est de nouveau le point de départ d'incursions dévastatrices. Les moines sont privés du revenu de leurs biens en territoire français (8). L'église et le cloître sont dévastés (9) ; il n'en demeure que la muraille et la toiture (10), le mobilier est systématiquement pillé (11). La Communauté est dispersée notamment à Arlon, à Huy, à Saint-Remi-lez-Rochefort (12).

Lorsque les troupes espagnoles reprennent Ivoix, Chauvency et La Ferté, cinq moines, conduits par Jean de Villers, sous-prieur, se réinstallent dans les ruines d'Orval, y rétablissent l'office (13).

Entretemps, Lambert de Hansimbourg meurt au refuge de Montmédy (14), en août 1596 ; ses dernières recommandations ont porté sur la nécessité de lui choisir, avant son décès, un coadjuteur qui puisse maintenir la cohésion de la Communauté. Il a vivement insisté pour que son successeur fût Remacle Cerfay (15).

REMACLE CERFAY. Le dossier de la nouvelle élection abbatiale révèle l'opposition entre les prétentions de la Communauté, désireuse de choisir librement son candidat et les pressions que multiplie le gouverneur Pierre-Ernest de Mansfeld et quelques autres seigneurs proposant à l'archiduc Albert la désignation d'un étranger, capable mieux que tout autre, de rétablir la prospérité du monastère, de défendre celui-ci contre les périls qui le menacent. Ce sauveur attendu n'est autre — déjà ! — que Bernard de Montgaillard (16).

(1) A.E.A., *Conseil de Luxembourg. Aff. pol. et adm., Orval*, n° 5, 23 octobre 1588. — A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 916, f° 221 v°.

(2) Nous n'avons pu établir s'il existait un lien de parenté entre dom Gutkin, de Chaumont (selon toute probabilité dans l'actuelle commune de Hermalle-sous-Huy) et les Gutkin de Presseux.

(3) Précisions reconstituées d'après les enquêtes de 1563 et 1570.

(4) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 903, f°s 224-225 v°.

(5) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 903, f°s 222 v°, 226 v°, 227 v°.

(6) A.E.A., *Conseil de Luxembourg. Aff. pol. et adm., Orval*, n° 11. Commissions de l'abbé de Clairvaux.

(7) A.G.R., *Jointe des Terres Contostées*, n° 434.

(8) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 916, f° 210.

(9) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 916, f° 212.

(10) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 916, f°s 220-221.

(11) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 916, f°s 216, 218, 228, 230 v°. — Mais les ornements liturgiques et les archives de l'abbaye sont sauvés au refuge de Montmédy (*ibidem*, f° 212 v°).

(12) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 916, f°s 208, 223.

(13) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 916, f° 231 v°.

(14) Le 8 août, selon la *Gallia Christiana*, XIII, 631 ; le 27 suivant le *Nécrologe* d'Orval : A.A. ORVAL, *Nécrologe*, f° 225.

(15) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 916, f° 258.

(16) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 916, f° 254, lettre du 26 octobre 1596, rappelant des démarches faites antérieurement.

Le prieur, Matthieu Naveau, meurt sur ces entrefaites à la maison de Huy (1), le 23 septembre 1596. La Communauté réunie à Arlon, au couvent des carmes, s'emploie auprès des commissaires royaux, c'est-à-dire l'abbé de Notre-Dame du Munster et le président du Conseil, à faire respecter ses privilèges et invoque pour sa défense les décrets du Concile de Bâle relatifs aux élections abbatiales, également les promesses faites aux États de Luxembourg, de ne point désigner dans la province des officiers ou des prélats étrangers (2). Finalement, le premier candidat de la Communauté, Remacle Cerfay obtint gain de cause contre Montgaillard et reçut sa patente de nomination le 7 décembre suivant (3).

Originaire de Saint-Hubert, où il naquit en 1558, profès (4) depuis 1579, il acquiert la réputation d'un bon administrateur, lorsqu'il exerce, de 1588 à 1596 les fonctions de *pâter* à l'abbaye de Clairefontaine (5). La gestion du nouvel abbé sera cependant désastreuse si l'on en croit les dépositions des religieux après son décès (6), contredisant totalement l'appréciation laudative de Bertels, témoin contemporain, qui était cependant bien placé pour apprécier son confrère à l'État ecclésiastique du Luxembourg (7).

Cerfay est délégué, avec l'abbé de Saint-Maximin pour représenter les prélats de son pays à l'inauguration des Archiducs à Bruxelles, le 8 août 1598 (8). Les nouveaux souverains confirment les privilèges de l'abbaye le 10 juin 1600 (9). D'une manière générale, l'abbé n'assiste qu'irrégulièrement aux assemblées des États (10). Au Chapitre général de Cîteaux des 21 au 24 mai 1601, il figure parmi les abbés définitifs associés au prélat de Clairvaux, Denis l'Argentier (11) et il est désigné par celui-ci en qualité de vicaire pour les pays de Luxembourg et de Verdun (3 juin 1602) (12).

Le 23 décembre 1602, Claude Masson, abbé de Morimond, commissaire du Chapitre général, trouve en visitant l'abbaye d'Orval, une Communauté de dix-neuf prêtres profès, dont quatre résidant à l'extérieur et deux novices : le monastère est qualifié de *devotum* (13).

(1) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 916, f° 208v°.

(2) Procès-verbal de l'enquête du 1^{er} octobre 1596 : A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 916, f°s 209-239 ; rapport général des commissaires expédié de Luxembourg, le 28 octobre suivant (*Ibidem*, f°s 256^a-260^r).

(3) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 920, f°s 244-245, copie authentique datée de février 1605.

(4) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 913, f° 64. — Il déclare avoir trente-huit ans au moment de l'élection : A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 916, f° 224. — J. BERTELS, *Historia Luxemburgensis...*, 98, orthographe son nom en *Servais*. — H. GOFFINET, *Cartulaire de l'Abbaye d'Orval, Introduction*, XX, le considère à tort comme le frère du prévôt d'Ivoix, nommé de Sapogne. — Nous avons retrouvé effectivement la présence à Orval, en 1596, d'un novice, Jean la Berlot, frère de Claude de la Bourlotte, seigneur de Sapogne, prévôt de Chiny : A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 916, f° 258.

(5) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 916, f°s 209v°, 212 et 224v°.

(6) A son décès, « la maison est fort en arrière, non que cela fut advenu par les guerres, car estante l'abbaye vacante la dernière fois, il n'y avoit des debtes, mais encore argent en bourse » (Déclaration de Nicolas du Mont, d'Izel, le 10 février 1605 : A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 7 ; « Il faudrait bien 4000 florins pour mettre la maison sur pied... » (Déclaration de Bonaventure de Vaulx, *ibidem*). — D'une manière générale, les moines se plaindront de l'abbé défunt : A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 920, f°s 239-240 ; rapport des commissaires aux archiducs, 23 février 1605. — Le détail des dettes et des engagements affectant les biens du monastère, notamment les forges, est fourni par une déclaration conjointe des moines en février 1605 : A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 7.

(7) J. BERTELS, *Historia Luxemburgensis...*, 98.

(8) L. P. GACHARD, *Notice supplémentaire sur les archives des anciens États de Luxembourg*, dans *B.C.R.H.*, 4^e s., II, 42.

(9) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 11 ; *Orval, Cartul. Mommertz*, 199 ; *Inu.* 1737, f° 6 (anc. lay. 2/39).

(10) A celle du 3 janvier 1601, mais en 1597, il se fait représenter par le même procureur que celui de l'abbaye de Saint-Hubert. — En 1600, il délègue D. Ponce Bonnay : A.G.R., *Joinie des Terres Contestées*, n° 434.

(11) CANIVEZ, *Statuta...*, VII, 194.

(12) H. GOFFINET, *Documents... Orval*, 221 ; A.A.O., *Armorial*, f° 217^r°.

(13) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 11, Visite de 1602 (copie).

Parmi les actes de l'abbatiat relatifs à la gestion du temporel, retenons l'échange conclu le 24 novembre 1599 avec Jean du Faing, lieutenant-prévôt de Chiny, de la dîme du village de Faing (Jamoigne), qui appartenait à l'abbaye, contre un sixième de celle de Mogue et une cense à Sapogne (1).

Cerfay décéda le 5 janvier 1605. Son épitaphe, commune avec celle de ses deux prédécesseurs immédiats, est reproduite dans la *Gallia Christiana* (2).

BERNARD DE MONTGAILLARD. La personnalité exceptionnelle de ce prélat, le fait qu'il fût étranger à la Communauté au moment de sa nomination, rendent nécessaire de résumer les principales étapes de sa carrière (3) avant 1605. Il naît le 3 décembre 1562, de parents nobles, au château de Montgaillard-en-Lomagne (4). Son père, Bertrand de Percin, provenait d'une famille normande fixée à Séran, près de Fleurance, à la fin du XIII^e siècle ; il avait épousé Antoinette de Baille — ou Vailles — le 12 janvier 1555 et avait acheté la seigneurie de Montgaillard (5).

Fils cadet, Bernard, d'une intelligence précoce, termine son école latine bien avant d'entrer, à l'âge de seize ans, à l'abbaye de Feuillant, près de Toulouse. Il y expérimente la réforme de la règle cistercienne, qu'y venait d'introduire, en 1577, l'abbé commendataire Jean de la Barrière. Porté de tempérament aux excès, le jeune novice ajoute encore aux austérités admises par la Congrégation ; en outre, il manifeste très tôt un talent exceptionnel de prédicateur (6) et prononce ses premiers sermons à Toulouse, à Rodez et à Rieux. Il reçoit une dispense du pape Grégoire XIII pour être ordonné prêtre dès l'âge de dix-neuf ans. Le 16 juin 1587, il accompagne les feuillants qui viennent s'établir à Paris, dans le Faubourg Saint-Honoré et y acquiert en peu de temps la célébrité. Il gagne la faveur du roi et devient prédicateur de la cour (7). Prenant parti au début contre la Ligue, le jeune feuillant emploie son éloquence à défendre Henri III.

Au cours de l'été 1588, il accède à la direction du monastère au départ de J. de la Barrière ; il tente, le 9 septembre, de renouer avec les bernardins et de rentrer en grâce auprès de l'abbé de Cîteaux (8).

En décembre, au moment de l'assassinat du duc de Guise, alors que Paris s'insurge, il change d'attitude, se retourne contre le roi, le traite publiquement d'hérétique et le somme d'abdiquer (9).

(1) A.E.A., *Orval, Cartul. Momments*, II, f^{os} 212-213.

(2) *Gallia Christiana*, XIII, 631.

(3) Pour le détail de la bibliographie, on voudra bien se référer à l'Introduction.

(4) France, département du Tarn-et-Garonne. — La biographie de Montgaillard a été renouvelée pour la période antérieure à 1592, par P. GAYNE, *Un de nos compatriotes oubliés, le moine-ligueur Bernard de Montgaillard ou le Petit Feuillant (1562-1628)*, dans *Bulletin de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne*, XCV, 52 et sv., Montauban, 1969-1970.

(5) P. GAYNE, *Un de nos compatriotes...*, dans *Bulletin de la Société Archéologique de Tarn et Garonne*, XCV, 52 et sv.

(6) HENRIQUEZ, *Ménologe cistercien...*, 410, Anvers, 1630.

(7) P. GAYNE, *Un de nos compatriotes...*, dans *Bulletin de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne*, XCV, 56-57. — R. GRAFFIN, *Bernard de Montgaillard*, 7, citant la Satire Ménippée d'après l'édition de Ratisbonne, 1714, II, 57. — HENRIQUEZ fait remonter à un an plus tôt la faveur du roi, laquelle aurait précédé, sinon provoqué, la venue du jeune prédicateur à Paris (*Ibidem*).

(8) L'abbé de Cîteaux lui reproche jusqu'à sa « mine de sainteté » et d'avoir contribué au discrédit des traditions cisterciennes avec ses « inventions... et trop ennuyeuses fantaisies », alors que quelques années plus tôt, le pape avait fait mander à Montgaillard, par l'intermédiaire du cardinal de Sens, de « remonter à l'Abbé de Feuillant son devoir... ». Au lieu de travailler à l'unité de l'Ordre, dom Bernard aurait avivé la querelle : BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, ms. fr. 14.450, f^o 108, « Discours fait par Dom Bernard Persin autrement de Montgaillard sur un entretien qu'il eut avec feu M^r de Cîteaux Edmund de la Croix l'an 1588, dressé et couché par écrit par lui-même... » (Copie établie en 1630).

(9) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, ms. fr., 14.450, f^o 132v^o. « Ledit Bernard fut un des premiers qui ... alluma le feu de la rébellion et sédition contre son prince... » (Discours fait par D. Bernard Persin...).

Jean de la Barrière ayant blâmé le volte face de son successeur, dom Bernard lance contre le réformateur une campagne de dénigrement, « si que la guerre monastique fut encore plus furieuse que la politique » (1). Le 7 janvier 1589, en l'église des carmes, il prononce l'éloge funèbre du duc de Guise.

Le roi réagit le 6 avril, en écrivant à dom Bernard une lettre pleine de reproches, dans laquelle il dénonce son infidélité. Mais le « petit-feuillant » se défend par une lettre publique, qu'il fait imprimer par la Ligue. Henri III trouve encore le temps de répliquer, de Plessis-lès-Tours, le 5 juin 1589, à ce « superbe monstre d'ingratitude, avorton contrefait... », l'engageant à faire son métier de moine et non de se mêler de politique (2).

Montgaillard poursuit néanmoins son action, réputé comme le laquais de la Ligue, après le meurtre du roi. Pendant le siège de la capitale, il s'illustre dans la célèbre procession du 13 mai 1590, où défilent des centaines de moines et de prêtres armés (3).

P. Gayne souligne fort justement le souci de Bernard de s'attacher la protection du pape et de calquer sa politique sur la sienne (4). Le bouillant prédicateur désire doter son couvent parisien de nouvelles constitutions et les faire approuver par Rome ; il tente de rallier à sa cause les autres établissements de feuillants. L'affaire est soumise au Chapitre général de l'Ordre tenu à Turin, le 12 décembre 1590. Le hasard veut qu'il soit présidé par Jean de la Barrière. Dans un esprit de conciliation, il est décidé qu'on reprendrait certaines traditions de Cîteaux, notamment dans le domaine de la liturgie et des habits, mais que les feuillants ne changeraient rien aux austérités qu'ils s'imposaient. Non satisfait du résultat, Montgaillard essaie d'obtenir la condamnation de la Barrière par un nouveau Chapitre général, qui se réunit à Rome en 1592. Le pape Clément VIII en confie la présidence au dominicain Alexandre de François. Des mesures radicales y sont prises, au détriment des deux parties : d'un côté, l'abbé de Cîteaux perd sa juridiction sur les feuillants ; d'autre part, Montgaillard est expulsé du Chapitre et condamné à quitter la Congrégation des feuillants dans les six mois (5). Il tente vainement d'en appeler au pape, mais il reçoit l'ordre (6) de se retirer dans les Pays-Bas, au prieuré cistercien de Saint-Sauveur, dit Pierre Pots à Anvers (7).

Il y séjourne pendant près de quatre ans et retrouve, grâce à ses dons de prédicateur, une très large audience (8), d'abord à Anvers, ensuite à Bruxelles. Son succès allant croissant, il est appelé à la cour de l'archiduc Albert (9) pendant l'année 1596.

(1) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, ms. fr. 14.450, f^o 133. — Sur le rôle réel joué par Montgaillard dans ces événements, voir la bibliographie citée par P. GAYNE, *Un de nos compatriotes...*, dans *Bulletin de la Société Archéologique du Tarn-et-Garonne*, CXV, 58-59.

(2) *Response du Père Dom Bernard, doyen des Religieux Feuillantins les Paris, à une lettre que luy a escripte Henry de Valoys*, Paris, chez Guillaume Bichon, 1589 (cité par Ch. GRÉGOIRE, dans *Orval, neuf siècles d'histoire*, 95).

(3) « ... Feuillant boîteux, qui armé tout à crud, se faisait faire place avec une espée à deux mains, et une hache d'armes à sa ceinture, son bréviaire pendu par derrière ; et le faisait bon voir sur un pied, faisant le moulinet devant les dames » : *Satire Ménippée*, citée par R. GRAFFIN, *Bernard de Montgaillard*, 7, et P. BERGMANS, art. *Montgaillard* dans *Biographie Nationale*, XV, 170, Bruxelles, 1899.

(4) P. GAYNE, *Un de nos compatriotes...*, dans *Bulletin de la Société Archéologique du Tarn-et-Garonne*, CXV, 63.

(5) P. GAYNE, *Un de nos compatriotes...*, dans *Bulletin de la Société Archéologique du Tarn-et-Garonne*, XCV, 64-65. — MORERI, *Grand Dictionnaire historique*, V, 109.

(6) Selon N. TILLIÈRE, *Histoire...*, 177, il s'agissait d'un conseil.

(7) Prieuré érigé plus tard, en 1652, en abbaye. — Il faut probablement situer à cette époque l'étape que fit Montgaillard au refuge de la chartreuse du Mont-Dieu à Reims, et les relations qu'il y conservera. L'historien de cette abbaye, dom Ganneron, se fera le biographe de Montgaillard : Cfr D. GANNERON, *Vie du R.P. Bernard de Montgaillard*, ms. 45 pages in-4^o, aux ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES ARDENNES, série H, 503.

(8) Voir la lettre flatteuse que lui adresse Juste-Lipse, le 30 décembre 1600 : JUSTE-LIPSE, *Opera omnia*, II, 355-356, Anvers, 1637, reproduite par Ch. GRÉGOIRE, *Neuf siècles...*, 96, n^o 86.

(9) On est renseigné sur les émoluments que Montgaillard reçoit des archiducs, par J. FINOT, *Les subventions accordées aux littérateurs, aux savants et aux artistes par les gouverneurs des Pays-Bas au XVII^e siècle*, 17, Lille, 1891, cité par

À la même époque se place la première tentative appuyée par le gouverneur de Mansfeld, de l'installer à la direction d'Orval (1). Cette manœuvre du pouvoir était-elle inspirée par le souci de renforcer la position de l'abbaye luxembourgeoise en tant que bastion de l'orthodoxie face au protestantisme sedanais ? (2)

Au milieu de mai 1601, Montgaillard fut choisi pour être délégué au prochain Chapitre général des cisterciens : le nonce Frangipani en fit à cette occasion un vif éloge et signala son influence auprès des archiducs, soulignant l'excellence de ses conseils en tout ce qui concernait la conservation de la foi dans les Pays-Bas (3).

La même année, l'abbé de Cambron, dans le but de réédifier l'abbaye cistercienne de Nizelles, à Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, y avait détaché trois de ses religieux. Le gouvernement jugea bon de confier l'entreprise à dom Bernard et de l'introduire en possession du monastère, le 13 août 1602, sans qu'aucune des formalités habituelles n'ait été respectée (4). Montgaillard s'y montra un organisateur avisé et releva la maison de ses ruines. Il prit les premières dispositions pour la transformer en un séminaire de l'Ordre cistercien, avec l'approbation du nonce et de l'archiduc (5). Le projet ne reçut cependant qu'un commencement d'exécution, son auteur étant appelé à d'autres tâches.

En 1605, Montgaillard fut imposé à la direction de l'abbaye d'Orval, sans que la procédure d'élection fût davantage observée que dans le cas de Nizelles. Pourtant, le 12 janvier, l'archiduc Albert avait entamé les formalités usuelles en désignant l'abbé de Munster, Pierre Roberti et le président du Conseil de Luxembourg, Jean Benninck, pour se rendre en qualité de commissaires à l'abbaye (6). Leur enquête (7), menée au refuge de Montmédy aboutit à dresser le bilan négatif de l'abbatiate précédent : la maison est chargée de dettes et nombre de ses biens, dont la forge, sont engagés (8).

P. Bergmans. — Une des premières allocutions prononcées à Bruxelles par Montgaillard, aurait été l'oraison funèbre de l'archiduc Ernest, mort en 1595 (P. GAYNE, *Un de nos compatriotes...*, dans *Bulletin de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne*, XCV, 66). Gayne, qui avance que dom Bernard aurait été promu membre du Conseil supérieur du Gouvernement, signale également que le prédicateur des archiducs aurait refusé une bonne part des faveurs qu'on lui offrait, notamment les évêchés de Pamiers et d'Angers, ainsi que l'abbaye de Morimond. En d'autres occasions, nous relevons cependant l'insistance avec laquelle Montgaillard défend les droits ou revenus qui pourraient lui être attribués : il lutte par exemple pendant seize ans pour obtenir que sa pension de 200 florins, qui était assignée à son bénéfice sur l'abbaye de Saint-Vaast pour la durée de ses fonctions à Bruxelles, lui soit maintenue après sa nomination à Orval (Sentence du Conseil Privé, en janvier 1608, et lettres exécutoires du 5 octobre 1621, A.G.R., *Conseil Privé espagnol*, t. 1169 ; ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD, 27 H 72/26, f^{os} 211-212, sub dato 26 févr. 1611). L'abbé de Saint-Vaast le soupçonne de se référer à une bulle pontificale dont l'authenticité est suspecte (lettre du 27 octobre 1615, ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD, 27 H 72/26).

(1) Cfr plus haut la notice sur Remacle Cerfay.

(2) Montgaillard paraissait un allié sûr à la cour de Bruxelles. — En ce qui concerne les sentiments du prélat envers Henri IV — désir de réconciliation ou au contraire, hostilité poussée jusqu'à soutenir un complot contre le roi — des thèses divergentes ont été avancées : MORERI, *Grand Dictionnaire historique* VI, 421, Amsterdam, 1740, et F. X. de FELLER, *Journal historique et littéraire*, 257, Luxembourg, 15 octobre 1781, qui réfute les accusations portées par Cayet.

(3) A. LOUANT, *Correspondance d'Ottavio Mirio Frangipani, Analecta Vaticana-Belgica*, 2^e s., Nonciature de Flandre, III, 245, n^o 689.

(4) A. D'HOOP, *Inventaire général des Archives Ecclésiastiques du Brabant*, III, 314, Bruxelles, 1922.

(5) A. LOUANT, *Correspondances...*, dans *Analecta Vaticana Belgica*, 2^e série, III, 576, n^o 1086 et n. 1.

(6) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n^o 7.

(7) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n^o 7 et A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 920, f^{os} 218-240.

(8) Cfr plus haut, la notice consacrée à Remacle Cerfay. — On a accusé Cerfay d'avoir hypothéqué le temporel de l'abbaye pour payer les créanciers de sa famille (P. GAYNE, *Un de nos compatriotes...*, dans *Bulletin de la Société Archéologique du Tarn-et-Garonne*, XCV, 68). — Nous relevons cependant que les dépenses importantes dont l'objet peut être précisé, concernent la restauration et l'embellissement de l'église abbatiale : achat de nouveaux orgues, retable du grand autel : A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n^o 8, déclaration des biens et revenus.

Sur le plan moral, le niveau de la Communauté n'est pas spécialement édifiant (1). Les commissaires font état de la méfiance qui règne entre les religieux. Si la majorité s'est prononcée pour Ponce de Bonnavy, d'Ivoix — le plus apte selon le rapport — il semble que beaucoup de moines n'aient pas exprimé leurs véritables sentiments, craignant que leurs témoignages ne soient divulgués ultérieurement (2), comme ce fut le cas en 1596.

Les archiducs ne tinrent aucun compte des suffrages de la Communauté (3). Le 3 avril, ils faisaient dresser des patentes de nomination au bénéfice de Montgaillard, priant les religieux d'Orval d'accepter le nouveau prélat (4). La résistance de ceux-ci fut des plus vives, certains « craignaient grandement d'estre contraints de se refondre », selon les termes de Ganneron (5). Ils ne cédèrent que le 30 juillet, lorsque l'abbé désigné força l'entrée de leur monastère, avec la protection des commissaires du gouvernement et d'une escorte militaire.

Les dispositions conciliantes dont fit preuve Montgaillard, aussitôt après cette installation *manu militari* (6), faillirent échouer quelques semaines plus tard, lors du drame survenu au Neufourneau, dans le bois de la Sablonnière : l'abbé fut accusé, à tort, d'avoir joué un rôle dans la mort de dom Eustache de Vaultx, qui était l'un de ses principaux adversaires dans la Communauté (7).

Est-ce un geste d'apaisement du nouveau prélat ? Il admit que Ponce Bonnavy, son rival malheureux fut nommé prieur (8).

L'activité de dom Bernard va se déployer désormais avec le souci d'atteindre un double objectif : rétablir progressivement le respect de la règle cistercienne, redresser d'autre part la situation matérielle du monastère.

La série des visites qui s'échelonnent depuis le 4 août 1605 jusqu'en 1624, permet de suivre les progrès accomplis dans la réforme de la Communauté (9). En 1606, on insiste encore sur les prescriptions élémentaires de l'assistance aux offices, de la règle du silence dans le cloître ; surtout on se préoccupe de sanctionner, au besoin par la force, les querelles qui opposent les moines groupés en clans rivaux, on veut prévenir leurs manifestations de rébellion, etc. En

(1) L'un des religieux, Lambert de Warzée, est proposé uniquement parce que l'on peut dire de lui qu'il n'y a eu aucun scandale : A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 920, f° 223. — La minute du rapport des commissaires, dressée le 13 février 1605, porte sur le feuillet de couverture, de la main de Benninck : « Nota : autorité de la maison d'Orval diminue. *Eg(s)liis non reconciliis* ». — Le personnel de la Communauté à cette époque nous est bien connu grâce à la liste des vingt profès, mentionnant leur origine, leur âge et l'ancienneté de leur profession ; elle est publiée par M. BOURGUIGNON, *Le drame du Neufourneau*, dans *Bulletin trimestriel de l'Académie Luxembourgeoise*, IV, 65-86, Arlon, 1938.

(2) Rapport des commissaires daté de Luxembourg, le 27 février 1605 : A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 920, f°s 239-240.

(3) Leur intervention spéciale en faveur de Montgaillard est signalée dans la *Biographie du Nonce Ottavio Mirto Frangipani* : BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, Ms. lat., n° 10.165, f° 156v° ; éditée par L. van der ESSEN, dans *Correspondance d'Ottavio Mirto Frangipani, premier nonce de Flandre, 1596-1606*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2^e s., Nonciature de Flandre, I, 380, Bruxelles, Rome, Paris, 1924.

(4) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 920, f°s 241-243.

(5) Cité par R. GRAFFIN, *Bernard de Montgaillard*, 9.

(6) Voir son allocution prononcée lors de son installation, sur le thème *Non vos elegistis, sed ego vos...*

(7) L'étude de M. BOURGUIGNON, *Le drame du Neufourneau*, dans *Bulletin de l'Académie Luxembourgeoise*, IV, remplace les pages consacrées à cet événement par E. TANDEL, dans *Les Communes Luxembourgeoises*, III, 995, Arlon, 1890, et N. TILLIÈRE, *Histoire de l'Abbaye d'Orval*, 416, Namur, 1897.

(8) Nous verrons plus loin cependant que Montgaillard tenant son prieur en piètre estime, l'empêchera de devenir son coadjuteur et, en 1622, le fera promouvoir à la prélature du Jardinnet, à Walcourt : U. BERLIÈRE, *Une chronique de l'abbaye du Jardinnet*, dans *B.C.R.H.*, LXXXV, 86, Bruxelles, 1921, qui interprète l'appui de Montgaillard, sans faire état de ses intentions véritables.

(9) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 11, copies des chartes de visite (1738). — Denis Largentier, abbé de Clairvaux, séjourne à Orval en août 1605, en août 1614, et vient y mourir en 1624. Ses visites alternent avec celles de Nicolas Boucherat, abbé de Cîteaux, général de l'Ordre, présent à Orval les 21 septembre 1606 et 27 avril 1612.

1612, les effectifs se sont déjà partiellement renouvelés : ils atteignent un total de trente-deux moines, contre vingt (1) en 1605. En 1614, l'observance des *Ordinationes* imposées par l'abbé de Cîteaux est généralement pratiquée. De nouvelles prescriptions sont édictées dans le domaine de la liturgie et de la musique sacrée et visent à une plus grande simplicité ; l'attention est également attirée sur les points de la règle qui concernent le carême, l'usage des vêtements de laine, le renoncement à toute forme de propriété, la direction spirituelle, etc. La réforme est si bien introduite que Montgaillard peut en codifier les recommandations essentielles, en 1628 et promulguer une nouvelle constitution (2).

Dès 1605, l'abbé est désigné comme vicaire et commissaire général des monastères cisterciens dans le Luxembourg et le comté de Verdun et confirmé à plusieurs reprises dans cette fonction (3). Le 14 mai 1618, il supplée l'abbé de Pontigny comme définiteur au Chapitre général de l'Ordre (4). Intervenant à l'abbaye de Bonnevoie, il n'hésite pas à couvrir de son autorité son coadjuteur, qui a fait expulser l'abbesse pour manquement à la règle. Cette mesure, qui est prise à l'insu du gouverneur du Luxembourg, est contestée par les autorités provinciales, puis finalement approuvée par le Conseil privé (5).

En dehors de son Ordre, Montgaillard participe encore à plusieurs initiatives en faveur de la restauration catholique. En 1621, il favorise l'établissement d'une mission de religieux minimes écossais (6). En 1624, il soutient les efforts menés pour le rétablissement du culte du saint Sacrement dans les paroisses luxembourgeoises où la dévotion s'était relâchée (7).

L'abbé assiste assez régulièrement, tant que sa santé le permet, aux États de Luxembourg, depuis le 15 septembre 1605 jusqu'au 26 janvier 1624 (8) et à l'assemblée de l'État ecclésiastique, qu'il dirige avec l'abbé de Notre-Dame du Munster (9).

L'abbaye d'Orval jouit, pendant l'abbatiat de Montgaillard, d'une maison louée à Bruxelles et elle dépense en moyenne pour les séjours qu'y effectuent ses religieux une somme de 1 200 florins (10). L'abbé ne s'est pas éloigné définitivement de la cour : lors des funérailles de l'archiduc Albert, c'est lui qui est chargé d'en prononcer l'éloge funèbre (11). Son influence peut se mesurer

(1) Sur ces trente-deux moines, un exerce une mission paroissiale comme curé de Montmédy : A.E.A., *Orval*, chartrier, Accroissements de 1956, n° 68, 17 novembre 1612.

(2) *Ordinationes Rdi Patris ac Domini D. Bernardi de Montgaillard, anni 1628* : DÜSSELDORF, LANDES-UND STADTBIBLIOTHEK, ms. 35a, f°s 94-113, cité par Ch. GRÉGOIRE, dans *Orval, neuf siècles d'histoire*, 101, n° 94. — En marge de ce redressement spirituel, on signalera en 1618, la fondation de la chapelle de Montaigu dans l'enceinte monastique, réplique mineure de la dévotion que portent les archiducs à Notre-Dame de Montaigu ; cette fondation est liée à une donation d'Hélène de Sarmaise : TRÈVES, STADTBIBLIOTHEK, *Cartulaire Casa*, I, f°s 24-25 et A.E.A., *Orval, Cartulaire Mommerz*, I, 42-43. — Sur les autres libéralités de la donatrice, voir A.E.A., *Orval, Inv.* 1737, f° 2v°.

(3) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm.*, *Orval*, n° 11. — CANIVEZ, *Statuta...*, VII, 325 (Chapitre général de 1613).

(4) CANIVEZ, *Statuta...*, VII, 328 (fonction exercée jusqu'en 1623).

(5) A.G.R., *Conseil Privé espagnol*, 1169, Consulte soumise à l'infante Isabelle, le 5 novembre 1626.

(6) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, cart. 1983, cité par J. LEFÈVRE, *Documents relatifs à la juridiction des nonces et internonces des Pays-Bas pendant le régime espagnol (1696-1706)*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2^e s., *Nonciature de Flandre*, VIII, 53, Bruxelles, Rome, 1943.

(7) B. de MEESTER, *Correspondance du nonce G.F. Guidi di Bagno, Première partie (1621-1624)*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2^e s., *Nonciature de Flandre*, V, 341-342, Bruxelles, Rome, 1938.

(8) A.G.R., *Jointe des Terres Contestées*, n° 434.

(9) A Arlon, le 29 août 1607, à Luxembourg le 23 janvier 1609 : ARCHIVES DE L'ÉTAT À LUXEMBOURG, A, XXIII, 10/1, n° 28.

(10) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 926, f° 137.

(11) C'est la seule de ses oraisons funèbres qui ait été conservée : *Le Soleil éclipsé ou discours sur la vie et mort du sérénissime Archiduc Albert, Prince souverain des Pays-Bas et de Bourgogne...*, Bruxelles, chez H. Authorne, 1622. — Cfr également le dessin de J. Francquart, gravé par Corn. Galle, *Pompa funebris... principis Alberti...* (Bruxelles, 1623), représentant dom Bernard parmi les prélats cisterciens des Pays-Bas : *Orval, neuf siècles d'histoire*, 100, fig. 37.

à la variété de ses démarches : on le voit servir d'intermédiaire entre Rome et le secrétaire d'État, afin de ménager les droits de Philippe IV, roi d'Espagne, sur l'abbaye de Saint-Maximin, lorsque celle-ci est en conflit avec l'archevêque de Trèves (1). Il se fait, en d'autres occasions, le protecteur du Collège des Trois Langues à Louvain (2).

Le prestige dont jouit Montgaillard, lui permet d'obtenir des archiducs, non seulement les confirmations traditionnelles des biens et des droits de son monastère (3) mais en plus, une extension considérable de sa position privilégiée. Première étape : s'assurer de l'immunité fiscale. Dès le printemps 1606, l'abbé intervient auprès du Conseil des Finances pour que les censes d'Orval situées dans la prévôté d'Ivoix soient soustraites aux aides comme à toutes les charges extraordinaires (logements de troupes, charroi) particulièrement lourdes et fréquentes dans la région (4). Sans vouloir trop se prononcer sur le bien fondé de la requête et les antécédents éventuels de cette exemption, le gouvernement consent à céder sur la franchise des prestations extraordinaires (5) au début de 1607.

Bernard de Montgaillard poursuit parallèlement d'autres revendications : il réclame le droit de chasse dans toutes les forêts du comté de Chiny, sans pouvoir apporter aucun titre à l'appui de ses prétentions (6). L'affaire est soumise à l'examen du procureur général de Luxembourg, Adrien Goudius. Le 2 octobre 1607, le Conseil de Luxembourg affranchit encore l'abbaye du droit de haut conduit sur les bois, provenant des coupes de Blanchampagne et destinés à être vendus à des marchands français : franchise exceptionnelle, excédant nettement la limite normale des exemptions monastiques réservées à l'économie interne de l'établissement (7).

La politique de Montgaillard devait trouver son aboutissement dans la création d'une véritable seigneurie haut-justicière s'étendant à tout le territoire d'Orval, Blanchampagne, Mandrezy, Cherves et Limes. Les premières démarches, entreprises en novembre 1619, se fondaient sur une interprétation assez spacieuse des titres de fondation (8) et sur l'acte de vente du village de

(1) J. LEFÈVRE, *Documents relatifs à la juridiction des nonces...*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2^e série, VIII, 55, citant A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, carton 1992, janvier 1623.

(2) A. VAN ITBERSON, *Les Cisterciens et l'Université de Louvain*, dans *Cercle culturel et historique de Rochefort*, n^o 20, 34, Rochefort, 1970.

(3) Confirmation des privilèges de l'abbaye par les archiducs accordée en septembre 1620 : TRÈVES, STADTBIBLIOTHEK, *Cartulaire Caso*, I, f^{os} 17-18 v^o, et A.E.A., *Orval, Cartulaire Mommertz*, I, 22-25. — Voir aussi le renouvellement des sauvegardes par Henri II, duc de Lorraine et de Bar, à Nancy, le 28 septembre 1610 : A.E.A., *Orval, Cartulaire Mommertz*, I, 215-216 et le même jour, l'autorisation octroyée par ce prince à l'abbaye d'entretenir un arquebusier dans chacune de ses censes dans la prévôté de Longuyon, et le privilège de chasser le gibier dans les bois de son ban. — Ce privilège est renouvelé les 31 décembre 1621, 17 décembre 1624, 23 juin 1665 : A.E.A., *Orval, Cartulaire Mommertz*, I, 272-275. — La confirmation des droits d'usage des censiers orvaliens du Hattoy, de Limes, de Malvaux et de Courwey (Décret du Conseil des Finances à Bruxelles, du 21 janvier 1622, *Cartul. Mommertz*, III, f^o 523) confirmée ultérieurement par le Traité de Thionville, du 12 mai 1701 (*ibidem*, III, f^{os} 532-536 et A.G.R., *Jointe des Terres Contestées*, n^o 209 ; A.E.A., *Préfecture des Forêts*, n^o 307 [38]).

(4) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n^o 7, minute de la lettre adressée par le Conseil de Luxembourg aux archiducs le 25 avril 1606. Le 15 juillet 1605 déjà, l'huissier requis par le receveur général des Aides, s'était vu refuser le paiement de l'aide pour la cense de Blanchampagne et les autres fermes dans la prévôté.

(5) Décret du Conseil des Finances du 30 janvier 1607 et déclaration du comte de Berlaimont gouverneur du Luxembourg, le 13 mars 1607 : A.E.A., *Conseil du Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n^o 7.

(6) Le roi Philippe II aurait confirmé ce droit pour 25 ans, mais la patente se serait égarée : (Requête de (mars) 1606, A.E.A., *Conseil du Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n^o 7). — Remarquons cependant que les archives de l'abbaye étaient abritées à l'époque au refuge de Montmédy. Le rapprochement est évident entre ces démarches entreprises du côté luxembourgeois et les avantages du même ordre obtenus en 1610 du duc de Lorraine.

(7) A.E.A., *Orval, Cartulaire Mommertz*, I, 615-619.

(8) Dont une copie prétendument authentique de la charte de 1124 attribuée au comte Otton de Chiny, et la confirmation de Louis III en 1173, celle-ci conservée en original. Voir sur la valeur de ces documents le paragraphe consacré aux origines de l'abbaye.

Limes en 1571 (1). Elles s'accompagnaient, dans les localités concernées, d'incidents opposant les religieux d'Orval aux officiers de la prévôté d'Ivoix (2). L'avis du Conseil de Luxembourg, épousant celui des prévôts de Chiny et d'Ivoix, réduisait à néant les arguments de l'abbé (3). Mais une fois de plus, celui-ci obtint gain de cause grâce à la protection de l'archiduchesse Isabelle, dont l'intervention est rappelée dans les patentes du 10 février 1622, par lesquelles Philippe III attribuait la haute justice à Orval, avec pouvoir de former corps de justice et d'ériger des signes patibulaires (4). Le 6 juillet suivant, l'abbé fit relief de la seigneurie hautaine nouvellement créée (5) et le 29 octobre, les signes patibulaires étaient érigés en bordure du chemin de Florenville (6).

Le relèvement matériel de l'abbaye constitue une autre réussite de l'abbatiat.

Le complexe sidérurgique créé au siècle précédent, va devenir un facteur primordial de prospérité. Après le drame du Neufourneau, les forges sont exploitées par un amodiateur, Jean Hacher. Bien que cette solution ne laisse pas d'être une source de litiges (7), le revenu ainsi assuré accuse néanmoins un montant supérieur à tous les autres postes de la recette (8). Signalons d'autre part, que l'abbé parvient à traiter avec ses concurrents directs, tels Pierre du Moustier, maître de forges à Villers-devant-Orval (9) et Nicolas David, s'installant à l'ancien moulin de Luz sur la Soye (10).

Un arrangement intervient également entre Orval et Jean-Théodore de Loewenstein-Wertheim, comte de Rochefort, lequel cède en donation, le 26 septembre 1617, aux religieux l'ardoisière qu'ils exploitaient dans la forêt de Herbeumont (11).

L'extension du domaine la plus marquante se situe à Villers-devant-Orval, dont une première partie de la seigneurie (12) est acquise en 1627. Quelques années plus tôt, l'abbaye achète le moulin de Courwez au ban de Margny (13) (6 avril 1617), puis un huitième de la dîme d'Avioth (14)

(1) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 7, requête apostillée par le Conseil des Finances le 23 novembre 1619.

(2) L'administrateur de la cense de Blanchampagne prétend imposer des amendes de 60 sous sanctionnant des délits relatifs à la vaine pâture ; selon le témoignage du forestier les villageois redoutent de se voir infliger de nouvelles amendes si l'abbaye obtient la haute-justice. — Dépositions recueillies par P. de Laittres, prévôt d'Ivoix, 7 décembre 1619 ; A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 7. — Cfr également le *Directoire des productions littérales du Rd Abbé, prieur et couvent d'Orval, plaignant contre le Sr prévôt d'Ivoix...*, 16 octobre 1621, *ibidem*.

(3) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 7 : Avis du Conseil de Luxembourg du 13 décembre 1619. — A Limes, les religieux n'avaient que la justice pour les amendes inférieures à 5 sous : lettre du prévôt de Chiny, 11 décembre 1619, (*ibidem*).

(4) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 7, copies dans A.E.A., *Orval, Cartul. Mommertz*, I, 101-104 ; TRÈVES, STADTBIBLIOTHEK, *Carl. Caso*, I, f°s 18v°-20.

(5) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Dénombrements de fiefs*, 22 août 1622, original sur parchemin. — A.E.A., *Orval, Inv.* 1737, f° 11 (anc. lay. 4/79). — Copies *Cart. Mommertz*, I, 104-106 et TRÈVES, STADTBIBLIOTHEK, *Carl. Caso*, I, f°s 20-21.

(6) TRÈVES, STADTBIBLIOTHEK, *Carl. Caso*, I, f°s 22-23. — A.E.A., *Orval, Cart. Mommertz*, I, f°s 107-108. — Des potences seront également dressées près de Villers-devant-Orval (La Cagère) et de Limes (sur le chemin de Jamoigne) : N. TILLIÈRE, *Histoire de l'abbaye d'Orval*, 7^e éd., p. 182.

(7) Cfr le différend entre l'abbaye et Jean Hacher : A.E.A., *Archives du prieuré de Muno*, n° 371, 13 août 1624.

(8) La forge rend présentement six mil florins... (contre 3.300 pour les rentes en argent) selon l'état de la recette annuelle présenté le 20 avril 1619 : il s'agit d'une estimation officielle il est vrai : A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 926, f°s 136-137v°.

(9) Accord du 3 mai 1613 : A.E.A., *Orval, Cartulaire Mommertz*, II, 170-172.

(10) Arrentement du 21 janvier 1614 : A.E.A., *Orval, Cartulaire Mommertz*, II, 173-174.

(11) A.E.A., *Orval, Cartul. Mommertz*, II, 115-117 et N. TILLIÈRE, *Histoire...*, 152-153.

(12) François de Mauléon, seigneur de Tassigny, Auffleance et Villers en partie, cède, en échange d'une cense à Sapogne, sa cense de Villers et la moitié de ses droits seigneuriaux : A.E.A., *Orval, Inv.* 1737, f° 344v°, anc. lay. 162, n° 12. — Les autres acquisitions se succèdent, en 1675, 1681, 1684, 1688, 1699, 1701 ; la dernière, provenant du comte de Wiltz, en 1739, achève la réunion de la seigneurie : Cfr Minute du dénombrement des fiefs de l'abbaye d'Orval, le 30 mars 1756, A.E.A., *Orval*, anc. lay. 7, et E. TANDEL, *Les Communes Luxembourgeoises*, III, 1168.

(13) Pour 611 écus versés aux habitants de la localité : A.E.A., *Orval, Cart. Mommertz*, II, 178-179.

(14) A.E.A., *Orval*, chartrier, sub dato.

(26 août 1619). En 1621, prétextant les pertes qu'elle a subies du fait des troupes françaises, l'abbaye obtient de l'archevêché de Trèves, l'incorporation de l'église paroissiale Saint-Martin de Montmédy à la mense abbatiale (1).

L'accumulation des ressources trouve un emploi notamment dans les travaux de restauration et d'agrandissement entrepris dans l'enceinte du monastère (2). Une subvention royale de 6 000 livres de 40 gros de Flandre, s'ajoute en 1622 aux recettes propres pour permettre de financer l'allongement du chœur — où l'imposant sarcophage du duc Wenceslas I^{er} tenait une place encombrante — et d'édifier une nouvelle abside (3).

Pendant ses dix dernières années, Montgaillard subit les atteintes croissantes de la maladie. Déjà en 1618, cédant à sa requête, le Conseil privé propose d'entamer la procédure de nomination d'un coadjuteur et de désigner des commissaires (4). Le 13 avril 1619, l'abbé revient à la charge, se déclare près de trépasser et supplie de prendre les mesures nécessaires au maintien de la discipline à Orval (5). Or les commissaires du gouvernement n'ont pu encore remplir leur mission. Montgaillard craint de voir Ponce Bonnay lui succéder et ruiner d'un coup tous ses efforts (6). En fait, le prieur a contrecarré jusqu'ici l'œuvre de l'abbé, en défendant les libertés anciennes et s'attirant ainsi la faveur des anciens, qui supportent assez impatiemment l'observance étroite du monastère. Seul, le sous-prieur, Roger de Gers, a pu contrebalancer son influence au sein de la Communauté (7).

Au cours de l'enquête menée le 19 avril 1619 par Richardot, abbé d'Echternach et Jean Benninck, président du Conseil provincial, qui nous apprend l'importance de la Communauté à l'époque (vingt-sept profès, huit convers, huit novices et postulants), la majorité des voix, soit dix-sept, — il s'agit surtout des jeunes moines entrés depuis 1605 — se porte sur Laurent de La Roche, candidat de l'abbé, tandis que Ponce Bonnay récolte pour une bonne part, les suffrages des anciens qui ont « engravé leurs anciennes coutumes » (8). Le choix du jeune coadjuteur est entériné le 24 mai suivant, par mandement des archiducs (9) et le 15 août 1619, par Denis Largentier, général de l'Ordre cistercien (10). Aucune pression ne fut exercée à cette occasion par le gouvernement de Bruxelles (11).

(1) La cure était déjà à la collation de l'abbé (lettre de Lothaire, archevêque de Trèves, du 4 mai 1621, et décret du Conseil de Luxembourg, du 22 janvier 1622, approuvant cette mesure) : A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm. Orval*, n° 7 ; *Orval, Inv.* 1737, f° 228, anc. lay. 105/111 & 12. — Bulle d'Innocent X, donnant pouvoir, en 1645, à l'official de Trèves d'incorporer la paroisse de Montmédy, ses annexes et la paroisse de Villy : A.E.A., *Orval, Inv.* 1737, f° 228.

(2) Voir sur l'aspect de l'abbaye à cette époque, vers 1617, Chr. GRÉGOIRE, *Un ancien tableau de l'abbaye d'Orval au Musée Luxembourgeois d'Arlon*, dans *Bulletin I.A.L.*, XLIII, 46-53, Arlon, 1967, et *Orval, neuf siècles d'histoire*, 46-48.

(3) A.E.A., *Orval, Inv.* 1737, f° 2, anc. lay. 1/10.

(4) A.G.R., *Conseil Privé espagnol*, n° 1169, 5 nov. 1618.

(5) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 926, f°s 141-143. — De larges extraits de cette lettre sont repris dans *Orval, neuf siècles d'histoire*, 98-99, n° 89.

(6) Ponce Bonnay « qui est du tout incapable... n'a ny zèle ny courage à l'establisement et observance de la régularité, ayant créance que la perfection d'un cloistre se doit terminer à ne donner point de scandale » : A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 926, f° 141-143.

(7) Natif d'Aspet en Gascogne (vers 1553), ancien feillant et compagnon de Montgaillard, pendant longtemps procureur général de l'Ordre à Rome.

(8) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 926, f°s 132v°-133.

(9) Original aux A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm.*, *Orval*, n° 8 ; minute aux A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 926, f°s 147-148 ; copie non signée, *ibidem*, f°s 145-146v° ; copie de Blanchart, dans A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1336.

(10) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm.*, *Orval*, n° 11 ; lettre de Pierre Nivellius, abbé de Cîteaux, général de l'Ordre, aux abbés de Châtillon, de Clair-Lieu et de Fontfroid, leur mandant d'installer Laurent de La Roche en possession de l'abbaye d'Orval lorsque surviendra le décès de Montgaillard (Paris, 17 septembre 1626).

(11) A.G.R., *Conseil privé*, n° 1169, 3 août 1619.

La fin édifiante de Montgaillard (1), survenue le 8 juin 1628, est retracée par André Valladier, abbé de Saint-Arnould de Metz, dans *Les saintes Montagnes et collines d'Orval et de Clairvaux* (2). L'abbé est inhumé dès le lendemain, dans le croisillon sud du transept de l'église (3). Les obsèques, célébrées en octobre, dureront trois jours (4).

LAURENT DE LA ROCHE naquit à La Roche-en-Ardenne, dans la maison Corbusier au coin de la Clerue, en 1586. Il était le fils de Laurent Michiel et de Jehenne Macquet, petit-fils de Michel de Hotton, échevin de la ville (5) en 1561. Entré à Orval vers 1604, il fit l'année suivante sa profession et prit à cette occasion le surnom de Laroche. Formé par Montgaillard, il exerce un temps l'office de cellerier, avant d'être élu coadjuteur. Ses mérites sont signalés à cette occasion : dévotion, souci de la règle, aptitude à gérer le temporel, son talent de prédicateur tant en latin qu'en français (6).

Cette élection, faite près de dix ans avant le décès de Montgaillard, permet au nouveau prélat d'entrer immédiatement en fonctions, dès le 9 juin 1628, d'être nommé par l'abbé de Clairvaux, le 18 du même mois, vicaire général de l'Ordre dans les principautés de Luxembourg, de Verdun et de Trèves (7). Il remplit effectivement ces missions entre 1628 et 1633 et introduit la réforme à l'abbaye de Sainte-Scholastique à Juvigny (8) en 1629.

Il est également chargé, par l'archevêque de Trèves, le 22 septembre 1634, d'enquêter sur les abus qui s'étaient commis à la collégiale de Notre-Dame d'Ivoix, de contraindre le Chapitre à recevoir une réformation en vingt-trois articles — déjà rédigée par Montgaillard en 1624 — et si nécessaire, de poursuivre les réfractaires devant les tribunaux compétents. Approuvé par le roi Philippe IV, Laurent de La Roche s'acquitte de sa mission avec l'habileté, la prudence et la fermeté qu'on lui connaissait (9).

L'intervention directe de la France dans la dernière phase de la guerre de Trente Ans rendit très aléatoires, à partir de 1635, les relations entre Cîteaux ou Clairvaux d'une part et les fondations de l'Ordre dans les Pays-Bas. Philippe IV fit convoquer à l'abbaye de Cambron tous les prélats cisterciens de ses provinces, afin qu'ils se pourvoient d'un supérieur pour la durée de la guerre (10). Laurent de La Roche obtint une majorité de suffrages, le 9 mars (11) et fut confirmé dans ses fonctions de vicaire général (12) par le pape Urbain VIII, le 11 mars 1637. Mais l'élu des prélats rencontra l'opposition de la nonciature apostolique (13) et fut gêné par

(1) A.A. ORVAL, *Armorial*, f° 223. — *Gallia Christiana*, XIII, 631-632 ; faire-part mortuaire de l'abbé aux ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES ARDENNES, H, 503.

(2) Luxembourg, édit. Hubert Reuland, 1629 (exemplaire aux A.E.A., Coll. Hollenfeltz).

(3) La sépulture est mise à jour lors des fouilles d'août 1964 : Orval, *neuf siècles...*, 98, n° 88. — La croix pectorale et l'anneau pastoral retrouvés à ce moment, sont exposés au MUSÉE DE L'ABBAYE : N. TILLIÈRE, *Histoire...*, 187. — Sur l'épithaphe de Montgaillard, voir N. TILLIÈRE, *Histoire...*, 187.

(4) Relation détaillée dans J. HOLLENFELTZ, *Les Tombeaux des Abbés d'Orval*, dans *Bulletin I.A.L.*, X, 15-18, Arlon, 1934.

(5) Am. de LEUZB, *Laroche et son Comté*, 204-206, Namur, 1907.

(6) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 926, f°s 130v° et 134.

(7) *Gallia Christiana*, XIII, 632.

(8) *Gallia Christiana*, VIII, 632. — A.E.A., *Conseil de Luxembourg. Aff. pol. et adm.*, Orval, n° 11 : commissions des abbés.

(9) TRÈVES, BISTUMSARCHIV, *Abt.* 44, n° 28, f°s 80-82. — Également Ch. J. DELANAU, *Annales d'Ivois-Carignan*, 134-137, Paris, 1822, qui a pu encore utiliser les archives du Chapitre.

(10) Mandement du 14 février 1636 : ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD, 28 H 15/469.

(11) Rapport au Roi sur l'assemblée de Cambron, le 11 mars 1636 : ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD, 28 H 15/470.

(12) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD, 28 H 15/473. — A.E.A., *Conseil de Luxembourg. Orval*, n° 11.

(13) Requête des prélats cisterciens des Pays-Bas adressée au roi après le 4 juillet 1637 : ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD, 28 H 15/472.

les difficultés de procédure que provoquait l'application du bref apostolique du 5 octobre 1552. En outre, tout en souhaitant personnellement l'érection d'une nouvelle Congrégation cistercienne dans le cadre des Pays-Bas, Laurent de La Roche entrevoyait que l'entreprise serait de longue haleine et demanderait l'union de tous les prélats. Enfin, il réalisait surtout, quant à lui, l'impossibilité matérielle de quitter Orval, menacé de toutes parts et de rendre ses devoirs aux autres maisons de l'Ordre (1). Les événements qui marquèrent la fin de son abbatiat, allaient lui donner raison.

Sur le plan de la gestion du temporel, il s'était montré le digne successeur de Montgaillard. Parmi les acquisitions importantes, signalons l'installation d'un nouveau refuge à Longwy (2).

L'enrichissement du capital monastique au début du XVII^e siècle mettait l'abbaye en contradiction avec l'ordonnance du 16 novembre 1630, qui réprimait le développement des biens de mainmorte. La Communauté fut sommée par le procureur général de Luxembourg de révéler le détail de ses acquisitions réalisées depuis trente ans ; elle fut condamnée à les remettre en des mains séculières par sentence du Conseil du 29 octobre 1631. Acculée à une longue procédure, elle porta l'affaire au Grand Conseil de Malines, en se faisant appuyer par l'ensemble de l'État ecclésiastique du pays (3).

Dans le même temps, l'abbé réussissait à étendre ses droits seigneuriaux dans la région —, en achetant pour 9 113 livres de 40 gr. de Flandre, à la Recette Générale des Domaines, l'engagère de la haute, moyenne et basse justice, chasse et pêche dans les villages de Pully, Margny et Herbeuval, entourant la seigneurie déjà constituée sous l'abbatiat précédent. Était-ce le moyen de transiger sur la question des ordonnances sur la mainmorte ? Le rapprochement des dates entre le mandement du Grand Conseil de Malines (23 janvier 1632) et les patentes de Philippe IV (24 février 1632) est en tout cas frappant. La juridiction d'Orval s'étendait encore sur d'autres biens fonds, tels la cense et le bois de Buxy (Mogues) dans la prévôté d'Ivoix, les censes du Hattoy, de Hayon dite Nordinchamps dans la prévôté de Montmédy, Chevroy, les Hayons (Florenville), Icourt dans la prévôté de Saint-Mard, Way dans la prévôté d'Ivoix, les moulins du Chesne, Limes et Thonnelle dans la prévôté de Montmédy (4). Le 29 août 1632 fut encore confirmée l'incorporation de la chapelle de Fresnois-lez-Montmédy au monastère (5).

Mais le rétablissement matériel et la prospérité retrouvée d'Orval vont être anéantis en peu de temps, au cours des opérations militaires qui marquent la dernière phase de la guerre de Trente ans. En 1636, lorsque le pays est ravagé par les fléaux conjugués de l'invasion étrangère et de la peste, l'abbaye sert d'hôpital aux malades et blessés *polaques, croates et autres*, les caves

(1) A.G.R., *Conseil Privé espagnol*, n° 1532, f^{os} 120-121 : lettre du 3 mai (1637) adressée par Laurent de La Roche à un prélat cistercien (l'abbé de Cambron).

(2) Le 8 mars 1630, l'abbaye cède au seigneur de Sosen-la-Folie, et à Nicolas de Housse, seigneur de Han, la maison « dessous le pillier proche du puits commun » (i.e. au marché), contre une maison voisine de l'enceinte du château : A.E.A., *Orval*, chartrier, accroissements de 1936, n° 74.

(3) Mandement du Grand Conseil de Malines du 23 janvier 1632 : A.E.A., *Conseil de Luxembourg. Aff. pol. et adm., Orval*, n° 8, suite à la requête de l'État ecclésiastique de Luxembourg. Cette pétition défendait pour l'Église la liberté d'acquérir des biens immeubles. Les requérants avaient tous été assignés séparément par le procureur général. Le Conseil de Luxembourg ayant réitéré sa sentence le 10 décembre 1631, l'affaire fut portée à Malines. — Un des arguments invoqués par l'abbaye pour justifier le développement de son capital depuis 1600, tenait dans le fait que ses opérations financières avaient d'abord porté sur des constitutions de rentes : l'interruption de leurs annuités par les débirentiers aurait entraîné à bon droit la saisie des immeubles qui en étaient hypothéqués.

(4) Patentes de Philippe IV, du 24 février 1632 : A.E.A., *Orval, Inv. 1737*, f° 11 ; *Cartulaire Mommeris*, I, 117-121. — Quittance délivrée le 7 juin 1632 par le Receveur Général des Domaines : A.E.A., *Orval, Cartulaire Mommeris*, I, 132-133. — Voir en outre, le record des mayeurs, justices et anciens habitants de Pully, Margny, Herbeuval, 9 décembre 1631 (A.E.A., *Orval*, lay. 4).

(5) A.E.A., *Orval, Cartulaire Mommeris*, II, 249-251.

et greniers sont ouverts à tous les commandants. Lorsque l'épidémie atteint Orval, la Communauté (1) perd une partie importante de ses effectifs, notamment parmi les titulaires d'offices (2).

En juillet 1637, l'armée française sous le commandement du maréchal de Châtillon (3), s'avance sur la frontière du Luxembourg, assiège Chauvency (4), occupe et pille Ivoix (5), pendant que l'armée espagnole de Piccolomini (6) quitte Virton, le 28 juillet et s'installe à Florenville. La plupart des chemins ayant été *hayés* par les paysans pour arrêter l'armée française, celle-ci est obligée de bifurquer par Orval. Pendant trois jours elle y prend ses quartiers, sans troubler la Communauté, mais le 2 août, de nouvelles troupes, mêlées de Français et de Suédois, entreprennent un pillage systématique, expulsent les moines, profanent l'église (7), emportent une bonne part du mobilier et de la bibliothèque. L'abbé intervient auprès de Châtillon pour faire arrêter les destructions. Mais le 11 août, le feu est mis aux quatre quartiers de l'abbaye ; le 12, surviennent des éléments espagnols — ce qui provoque un arrêt de l'incendie. Le 13, le feu est cependant rallumé à l'église abbatiale et se prolonge pendant quatre jours ; les censes d'Orval sont également dévastées.

Dans une lettre qu'il adresse, le 28 août, au chef-président du Conseil privé, P. Roose (8), Laurent de La Roche soupçonne le général huguenot (c.-à-d. Châtillon-Coligny) d'avoir voulu atteindre à travers Orval tous les monastères et églises de France, en attirant contre ceux-ci les représailles espagnoles (9).

Après l'incendie de son monastère, l'abbé se serait abrité pendant quelque temps dans sa maison paternelle à Laroche, avant de se retirer au refuge de Montmédy. C'est pendant ce séjour dans les Ardennes, qu'il aurait fait exécuter pour l'église de sa ville natale, le tableau ornant le grand autel (10).

Retrouvant sa Communauté à Montmédy, l'abbé (11) y meurt le 5 décembre 1638.

Il avait composé, selon Neyen (12) plusieurs ouvrages théologiques et ascétiques, qui sont perdus. On ne conserve qu'un titre, celui de *Oratio funebris in tumulatione D. Dionysii L'Argentier, S. Theol. Doctoris Sorbonici, Claraevallis abbatis, habita in monasterio Aureaevallis a D. Laurentio de la Roche, ejusdem monasterii professo, 27 octobris 1624* (13).

(1) A.G.R., *Conseil Privé espagnol*, n° 1532, f° 122, lettre adressée, le 28 août 1637, par Laurent de La Roche à Pierre Roose, chef-président du Conseil.

(2) Le rapport des commissaires à l'élection de Henri de Meugen rappelle les nombreux décès survenus à Orval en 1636 : A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1336, fin février 1639. — A la fin de février 1639, la Communauté ne comprend plus que dix-sept profès, alors qu'en 1619, le total des religieux, novices compris, atteignait quarante-trois.

(3) Gaspard de Coligny, 3^e du nom (1584-1646), seigneur de Châtillon (département du Loiret), gouverneur de Montpellier, maréchal de France en 1622, avait remporté, en 1635, la bataille d'Awenne (prov. de Luxembourg) contre le prince Thomas-François de Savoie.

(4) A.A. ORVAL, *Armorial*, f° 211, qui donne (208-212) la relation détaillée de l'incendie d'Orval, reprise par E. TANDEL, *Les Communes Luxembourgeoises*, III, 1233-1235, d'après H. GOFFINET, *Documents pour l'histoire de l'abbaye d'Orval*, dans *A.I.A.L.*, V, 195-203, Arlon, 1867. — N. TILLIÈRE, *Histoire...*, 203-206. — *Orval, neuf siècles d'histoire*, 103, n° 98, E. de MONTAGNAC, *Les Ardennes*, II, 43-56, Paris, 1874, reprenant le texte de BERTHOLET.

(5) W. BRULEZ, *Correspondance de Richard Pauli-Stravius (1634-1642)*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2^e s. *Nonciature de Flandre*, X, 230, n° 514, Bruxelles, 1955, d'après BIBL. VATIC., *Barberiniani latini*, n° 6820, f° 123.

(6) Octave, comte de Piccolomini, duc d'Amalfi (1599-1656) commandant depuis 1634 les armées impériales opérant dans les Pays-Bas.

(7) W. BRULEZ, *Correspondance...*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2^e série, X, 230.

(8) A.G.R., *Conseil Privé espagnol*, n° 1532, f° 122.

(9) « Je vois les soldats par deçà se chauffer d'un zèle indiscret... » : A.G.R., *Conseil Privé espagnol*, n° 1532, f° 122.

(10) A.E.A., *Archives de la cure de La Roche-en-Ardennes*, n° 42, 38 (ms. de Sire Servais Dupont, début du XVIII^e s.).

(11) A.A. ORVAL, *Armorial*, f° 231, qui reproduit les armoiries de Laurent de La Roche ; la date du décès est ajoutée par un nouveau copiste. *Orval, neuf siècles d'histoire*, planche en couleurs, 64.

(12) A. NEYEN, *Biographie Luxembourgeoise*, III, *Supplément*, 312, Luxembourg, 1876.

(13) Cette oraison funèbre fut imprimée chez Hubert Reuland, à Luxembourg, en 1624.

HENRI DE MEUGEN. La mort de Laurent de La Roche, qui n'avait pas eu le temps de prévoir la désignation d'un coadjuteur, surprend une Communauté divisée, réfugiée en partie à Montmédy, en Flandre et dans le comté de Namur (1). Un moine séjourne à Clairvaux et trois autres en Espagne (2).

Le gouvernement commet, dès le 11 janvier, l'abbé de Munster, Henri Swynen et les deux conseillers de Luxembourg, les plus anciens, Arnould et Matthelein, en l'absence d'un président, pour procéder à l'enquête habituelle, afin de pourvoir l'abbaye d'un prélat qu'il soit ou non membre de la Communauté (3). Fait exceptionnel, la procédure d'élection se déroule à partir du 21 février, à Notre-Dame du Munster à Luxembourg (4) et non à Orval même, en ruines et menacé par les ennemis. Aux quatorze religieux présents s'ajoutent les procurations de trois absents.

Le scrutin laisse une majorité très relative en faveur du prieur Henri de Meugen (5). Celui-ci, originaire de Beaufort près d'Echternach, où il était né (6) vers 1599, était entré à Orval en 1619, après le mois d'avril, avait exercé les fonctions de sous-prieur pendant dix ans, puis avait été nommé prieur par Laurent de La Roche en 1638. Au témoignage du moine André Foisset, Meugen s'était signalé par son zèle apporté à faire observer les constitutions laissées par Bernard de Montgaillard (7).

Les commissaires appuient le choix du prieur, faisant valoir pour la circonstance l'argument de la *sanior pars* et rejetant la candidature des deux frères de Vaux (8). Le gouverneur général se rallie à ces vues le 18 avril (9) et fait dépêcher des lettres de nomination le 17 mai (10).

Le nouveau prélat ne dut cependant pas être reçu sans difficultés par l'ensemble des religieux, puisque le 15 septembre encore, le Conseil de Luxembourg fut contraint de donner mandement à Jean d'Allamont, gouverneur de Montmédy, de se rendre à Orval et d'y notifier la volonté du roi, ordonnant que les patentes en faveur de Meugen sortent leurs effets et que la Communauté s'y rallie (11). Le 15 octobre, l'élu fut confirmé par l'abbé de Clairvaux (12) et, le 22 novembre, consacré par le suffragant de Trèves (13).

Le 20 juillet 1640, Henri de Meugen reçut en outre, au titre de curé primitif, l'investiture de l'église paroissiale de Saint-Martin à Montmédy (14).

(1) Elle comprenait au total vingt et un profès : A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1336, première requête des religieux au gouverneur général, avant le 11 janvier 1639.

(2) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1336, attestation de Henri de Meugen, février 1639.

(3) Original de la commission : A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. polit. et adm., Orval*, n° 8 ; copie de Blanchard : A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1336.

(4) On y célèbre, le 23 février, les obsèques de Laurent de La Roche : (A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, n° 8). — C'est erronément que Th. REJALOT, *Le jansénisme à l'abbaye d'Orval, 1674-1764*, 3, laisse entendre que l'élection eut lieu à Montmédy.

(5) Six voix sur dix-sept en premier rang ; les frères de Vaux, natifs de Liège, recueillent respectivement 5 et 3 voix : A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. polit. et adm., Orval*, n° 8.

(6) H. GORPINSUR, *Cartulaire de l'abbaye d'Orval, Introduction*, XXI.

(7) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. polit. et adm., Orval*, n° 8.

(8) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1336, avis rédigé à Luxembourg le 5 mars 1639.

(9) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1336.

(10) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1336. — A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 8. — L'abbaye désirant obtenir une modération dans le calcul des droits de scel et l'exemption des pensions qu'on pourrait lui imputer, fait état de quatorze censes détruites, en plus des bâtiments conventuels.

(11) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 8.

(12) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Orval*, n° 11, copie de 1738.

(13) *Gallia Christiana*, XIII, 632.

(14) Acte de Jean Greiffenklaue zu Vollraths, archidiacre de Longuyon : A.E.A., *Orval, chartrier, accroissements de 1956*, n° 76.

Les droits de patronat, exercés ou prétendus par l'abbé, ont été l'objet de quelques litiges que nous évoquons brièvement. Le bénéfice de Saint-Nicolas en l'église d'Avioth, appartenant à l'abbaye de Saint-Symphorien à Metz, avait été séquestré pendant les hostilités et la jouissance en était laissée à Orval. Meugen tenta vainement de fonder sur ce revenu momentané un véritable droit de présentation (1). Le prélat fut par ailleurs en conflit avec le chapelain de Saint-Jean-Baptiste à Villers-le-Rond (Marville), Gilles de Mazuir, curé dans un faubourg de Liège et qui prétendait pouvoir disposer de la chapelle en faveur d'un neveu (2).

Meugen reçoit de son Ordre la mission de visiter différents monastères : en 1642, il est délégué par l'abbé de Clairvaux à Himmerode ; en 1656, par celui de Morimond à la Colombe (Longney) (3). Il intervient également à Clairefontaine, en juin-septembre 1644, à la fois comme père abbé dudit monastère et comme commissaire du gouvernement, pour procéder à l'élection de la nouvelle abbesse, Marguerite de Pouilly (4).

Il reçoit lui-même Jacques Minguet, abbé de Châtillon, envoyé en qualité de visiteur par l'abbé de Clairvaux, le 10 avril 1658 : la Communauté d'Orval comprend à ce moment seulement douze religieux prêtres, quatre novices et huit convers (5). La lettre de visite se réfère aux constitutions de Montgaillard, prescrit entre autres mesures le rétablissement du service des pauvres le jeudi-saint, usage tombé en désuétude pendant les guerres ; elle insiste sur la règle du *labor manus* qui devra s'imposer à tous sauf licence du supérieur ; elle supprime les divertissements qui accompagnaient la réception ou la profession des moines ; elle interdit l'accès des bâtiments monastiques aux femmes et leur concède seulement la nef de l'église à titre provisoire jusqu'à l'achèvement de la chapelle qui leur sera réservée à l'entrée du monastère ; elle ordonne aux moines de reprendre le port des vêtements de laine ; enfin elle engage l'abbé à achever la restauration du monastère et à éteindre les dettes de l'abbaye (6). Ce renforcement de la règle, dont témoigne la visite de Jacques Minguet, est conforme au courant d'austérité qui inspire l'Ordre cistercien à peu de temps des premières réformes de l'abbaye de la Trappe par l'abbé de Rancé (7), en 1664.

Signalons encore les relations particulières que Henri de Meugen entretient avec l'abbaye de Saint-Hubert, unie à Orval par un acte de Confraternité (8).

Cependant les événements extérieurs créaient des conditions bien impropres à poursuivre le redressement moral et matériel de la Communauté. La situation de l'abbaye continuait de l'exposer aux atteintes des troupes françaises en dépit des sauvegardes, qui n'ont jamais été autant multipliées que dans le temps où on les violait (9).

(1) Le Conseil privé refusa d'entériner l'investiture du bénéficiaire présenté par l'abbé d'Orval : A.G.R., *Conseil Privé espagnol*, n° 1169, acte du 28 novembre 1646.

(2) Le conflit portait moins sur le fait — admis — de la non-résidence, que sur les formalités requises lors des résignations : A.G.R., *Conseil Privé espagnol*, n° 1169, 11 sept. 1653.

(3) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm.*, Orval, n° 11, commissions de l'abbé.

(4) H. GOFFINET, *Cartulaire de Clairefontaine*, 257-258, nos CCLXI-CCLXII.

(5) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm.*, Orval, n° 11, visite de 1658 (copie de 1738).

(6) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm.*, Orval, n° 11.

(7) *Orval, neuf siècles d'histoire*, 65.

(8) A.E. À SAINT-HUBERT, *Abbaye de Saint-Hubert*, n° 22 (anc. lay. 36. B. n° 1) ; acte du 29 octobre 1666. — Cfr également *Orval, neuf siècles d'histoire*, 107, n° 106 (sub dato 26 octobre 1666).

(9) A.E.A., *Abbaye d'Orval, liasse Sauvegardes, privilèges, années 1638-1650* ; analyses dans *Orval, neuf siècles d'histoire*, 105-106, nos 101-104. — Ces sauvegardes présentent avec insistance les religieux d'Orval et leurs domestiques comme les propres sujets du roi de France (ex. : *Cartulaire Mommertz*, I, 201-202, 16 janvier 1645). — De leur côté, l'abbé et les religieux d'Orval font savoir qu'ils célèbrent régulièrement les services anniversaires des rois de France (Attestation de Meugen, 28 septembre 1644, dans *Cartulaire Mommertz*, I, 203).

En 1639, la destruction systématique d'Ivoix, ordonnée par Louis XIII et l'expulsion de la population urbaine entraînent l'abandon du refuge d'Orval (1). En 1657, la Communauté installée à Montmédy, connaît les épreuves du siège, du 11 juin au 6 août : l'abbé assiste au trépas héroïque du gouverneur Jean d'Allamont (2).

C'est le même refuge de Montmédy qui abrite, le 7 novembre 1659, la cérémonie des serments d'allégeance prêtés par les représentants des prévôtés annexées à la France, à leur nouveau souverain, Louis XIV (3). Désormais, l'abbaye, placée à la limite de la nouvelle frontière, se trouve directement pressée de reconnaître la souveraineté française et de rompre tout lien de sujétion envers le Luxembourg : le 30 mars 1660, Meugen est sommé par l'intendant Morel, à Sedan, de ne plus comparaître aux États de Luxembourg (4). En essayant de rattacher Orval à la prévôté annexée d'Ivoix, Morel tente, selon les informations parvenues à Luxembourg, d'introduire un de ses fils comme coadjuteur de l'abbé. De Bruxelles, le Conseil privé ordonne à Meugen, le 12 mai, de ne pas céder aux menaces et lui promet assistance (5).

L'effort de reconstruction entrepris par la Communauté en dépit des conditions matérielles défavorables, est appréciable. En 1639, la majeure partie du monastère était en ruines : si la nef de l'église avait survécu, les combles avaient brûlé, les dégâts aux bâtiments claustraux étaient encore plus considérables (6). Dès 1642 les travaux de restauration (7) sont entamés, mais ils sont encore loin d'être achevés en 1665. La tour occidentale est réédifiée, sans retrouver sa hauteur primitive ; un portail de style classique remplace l'ancien porche gothique ; à la croisée s'érige une tour carrée surmontée d'une charpente bulbée (8). Les travaux de reconstruction se sont étendus également aux autres édifices dépendant d'Orval : il faut rétablir par deux fois la cense de Blanchampagne, la « principale pièce et basse-court de l'abbaye ». Les fermes sont en effet dévastées une première fois, à l'époque du siège d'Ivoix par les Français et une seconde fois lors du siège de Mouzon par les Espagnols ; ces derniers emportent toutes les boise-ries, brûlent l'église de Deux-Villes, qui venait d'être reconstruite l'année précédente, de même que celle de Mogues. Au total, 25 bâtiments (censes, églises, moulins) doivent être réédifiés aux frais du monastère (9).

On s'explique difficilement que dans de telles circonstances, l'abbaye qui avoue au début de l'abbatiate de Meugen, un endettement de 9,432 florins, puisse reconstituer et étendre son patrimoine à un rythme accéléré, ce qui a pour effet de provoquer, déjà en 1652, de nouvelles inter-

(1) DELAHAUT, *Annales d'Ivoix...*, 149-150.

(2) TH. DES HAYONS, *Le fidèle et vaillant Gouverneur de Montmédy*, 114-115, Liège, 1668.

(3) *Orval, neuf siècles d'histoire*, 5.

(4) A.G.R., *Conseil Privé espagnol*, n° 1169.

(5) A.G.R., *Conseil Privé espagnol*, n° 1169. — La situation de la prévôté d'Ivoix est réglée peu après, en 1661 et 1662, lorsque le territoire est érigé en un duché de Carignan, cédé en fief par Louis XIV à Eugène-Maurice de Savoie, gouverneur des provinces de Champagne et de Brie : A.E.A., *Abbaye d'Orval, Cartulaire Henrion*, I, 29-33.

(6) Pour sauver la voûte et les murs, on dut placer une couverture provisoire de paille, rétablir les toitures des bâtiments et réédifier quelques cellules pour loger trois à quatre religieux : *Déclaration de l'état et du revenu de l'Abbaye*, dressée le 28 août 1665, par André Foisset, cellierier, A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1336. — Dans le même sens, J. KELECOM, *L'architecture monastique à Orval*, dans *Orval, neuf siècles d'histoire*, 20.

(7) J. KELECOM, *L'architecture...*, dans *Orval, neuf siècles*, 20. — N. TILLIÈRE, *Histoire de l'abbaye d'Orval*, 455. — Les transformations du cloître au XVII^e siècle sont exposées, d'après le résultat des fouilles récentes, par Chr. GRÉGOIRE, *Contributions...*, dans *Pays Gaumais*, XXIV-XXV, 253-257. — Une description des bâtiments restaurés figure dans la *Déclaration et consistance de la maison et seigneurie d'Orval*, en 1659 : A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 8.

(8) J. KELECOM, *L'architecture...*, dans *Orval, neuf siècles...*, 20, qui appuie sa description sur la gravure de HARRBYRN, *L'Abaye d'Orval (Orval, neuf siècles d'histoire)*, p. 49, analyse n° 29, pl. 17, reproduisant *Les Délices des Pais-Bas, contenant la description des XVII Provinces*, III, 183, Bruxelles, 1720).

(9) Déclaration du 28 août 1665, A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1336.

ventions du Conseil de Luxembourg afin d'arrêter les acquêts d'immeubles lesquels « se font maintenant plus que jamais » (1). De fait, la liste des accroissements est longue. Parmi les principaux, citons à Meix-devant-Virton (2) l'ensemble des usines (foulerie, platinerie, etc.) acquises le 19 décembre 1647, un nouveau refuge à Luxembourg, près du marché (3), en 1651. Signalons aussi la remise en état de la forge d'Orval (4) vers 1657. De tels investissements ne sont réalisables que parce que l'abbaye n'éprouve pas de difficultés à trouver sur le marché des capitaux des bailleurs de fonds. Dans cet ordre d'idées, il est assez piquant de relever que c'est au receveur des Contributions lui-même, que l'abbé emprunte les sommes nécessaires à son entreprise, alors que le gouvernement tente par tous les moyens d'y apporter un terme (5). Dans la polémique qui rebondit sur la question des biens de mainmorte, on retrouve dans l'arsenal juridique du monastère, la fameuse charte de 1124, qui paraît fonder tous les titres des religieux (6).

À la même époque, l'abbaye reste engagée dans d'autres procédures, que lui occasionne sa position de gros décimateur : des différends l'opposent notamment aux communautés rurales de Prouvy, Romponcel, Valansart, La Hayeule et Jamoigne (7).

La politique étrangère du gouvernement espagnol allait encore indirectement influencer le cours de l'abbatiate de Meugen dans ses dernières années. Les commissaires français députés à l'ajustement des limites décidées à la Paix des Pyrénées, avaient vainement tenté de remettre en question l'appartenance d'Orval au Luxembourg. Toutefois, le Conseil d'État, à Bruxelles, estimait précaire la position d'une abbaye frontalière, confiée à un prélat fort vieux et valétudinaire (8) et prescrivit de hâter l'élection d'un coadjuteur, afin de prévenir la menace d'une ingérence française.

Les commissaires de Luxembourg, le président Eustache Wiltheim et l'abbé de Saint-Maximin, envoyés en août 1665, trouvent à Orval une Communauté de vingt-sept religieux profès, qui se prononcent en majorité pour François Biennaise. Celui-ci, fils de l'amodiateur des forges du monastère, est apprécié pour ses études de théologie à Louvain ; âgé de quarante et un ans, il remplit des fonctions pastorales à Montmédy ; il a en outre des parents influents en France (9). Meugen préfère, quant à lui, son compatriote, Charles de Bentzeradt, qui âgé de trente et un ans occupe l'office de maître d'hôtel. L'abbé insiste, le 3 octobre, auprès du Conseil d'État pour

(1) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 8.

(2) A.E.A., *Abbaye d'Orval, Cartulaire Mommertz*, II, 185-187.

(3) *Orval, neuf siècles d'histoire*, 175, n° 237. Le refuge est revendu en 1682.

(4) La déclaration de 1659 : A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 8, signale que les réparations remontent à deux ans, mais que la forge ne rapporte guère, « pour les disgrâces communes entre les maîtres de forges de ceste Province. Ladite forgerie est gouvernée par les religieux ». — En 1668, la Chambre des Comptes de Bruxelles réduit la rente en fer à 300 livres, le duc de Carignan ayant exigé la moitié de la redevance traditionnelle : A.E.A., *Abbaye d'Orval, Cart. Mommertz*, I, 55-56, *Inv. 1737*, f° 15.

(5) Le 12 août 1661, emprunt à Jacob Chaffault, receveur à Luxembourg, de 4,172 florins, dont 2,172 sont légués ensuite à Orval, en déduction de la créance et à charge d'anniversaires : A.E.A., *Orval, Cart. Mommertz*, I, 45. — Ledit Chaffault mourut le 1^{er} septembre 1662.

(6) A.E.A., *Manuscrits divers*, n° 84, f° 7, 27 février 1664.

(7) Sentence arbitrale de Baudouin de Villers, doyen de Longuyon, du 4 juin 1642 : A.E.A., *Orval, Cart. Mommertz*, II, 213-215 ; et accord entre Orval et les habitants de Jamoigne, le 29 août 1653 : A.E.A., *Orval, Cart. Mommertz*, II, 607-610.

(8) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1336, consulte du 18 juin 1665. — Il y a une certaine contradiction entre le portrait de Meugen d'après cette consulte et le prélat « en bonne santé et capable de vivre encore longtemps... » que les Commissaires de Luxembourg rencontrent à Orval, le 18 novembre (*ibidem*). — En réalité, cette version optimiste devait être utile à Bentzeradt et retourner en sa faveur l'argument de son jeune âge. Nous savons, par un autre témoignage du dossier, que dès le 28 août 1665, Meugen était atteint d'une défluxion dans une jambe provoquant l'ouverture de celle-ci » (*ibid.*).

(9) Le père de Biennaise était originaire de Mézières.

que son choix soit retenu. Il obtient gain de cause contre l'avis de la Communauté ; l'âge même de Bentzeradt est retenu comme un élément favorable. La patente qui le nomme coadjuteur (1) est expédiée le 29 janvier 1666.

Henri de Meugen résigne ses fonctions le 10 mars 1668 (2), se retire au refuge d'Orval à Longwy, où il meurt le 6 juin suivant. Son corps est ramené à l'abbaye et inhumé dans l'église (3).

CHARLES DE BENTZERADT était né à Echternach, le 11 juillet 1635, d'une famille noble : il se réclamait de seize quartiers de noblesse. Son père, Jean-Guillaume, lui-même fils de Guillaume et de Catherine Landolf de Bitburg, avait épousé Madeleine de Ville-sur-Iron. La sœur du futur prélat, Marie-Élisabeth, s'unira à Jean-Henri de Pfortzheim, co-seigneur de Colpach (4).

L'installation de Bentzeradt se fit sans difficulté : le 21 mars 1668, Pierre Henry, abbé de Clairvaux approuvait l'élection du nouveau prélat, intervenue dès le 14 mars, au lendemain de la démission de Meugen (5).

Au Chapitre général de l'Ordre, le 26 mai 1672, Bentzeradt est institué vicaire général pour le duché de Luxembourg (6). En 1683, il est vicaire général pour la province de Champagne, il est doté des pleins pouvoirs (7). En 1686, il instruit plusieurs causes, intervenant dans les monastères de Picardie et de Champagne, notamment Bohéries, en Picardie et contre Claude Houart, prieur de Bonnefontaine, en Thiérache, afin d'y rétablir la règle d'abstinence (8).

Mais c'est à Orval même, qu'il allait déployer un maximum de zèle réformateur.

Il entretient dès les débuts de son abbatiat, des contacts avec l'abbé de Rancé et envoie en 1672, un moine à la Trappe (9). Officiellement, c'est en 1674, qu'il introduit la stricte observance, rétablissant la psalmodie, la prière, l'abstinence, le silence perpétuel, le travail manuel, les jeûnes et autres exercices spirituels, proscrivant d'autre part, le système des dots et des pensions lors de la réception des novices, développant enfin l'hospitalité (10). Cette réforme provoque dès l'abord à l'intérieur de la Communauté une forte opposition, qui recherche ses appuis du côté français (11).

(1) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1336 ; *Conseil Royal de Philippe V*, n° 265 (copie). — A.E.A., *Conseil de Luxembourg Aff. pol. et adm.*, Orval, n° 9, (copie authentique). — Notons que Meugen avait refusé de soutenir le parti de son propre neveu qui venait d'entrer à l'abbaye : Henri de Pierpont, natif de Bastogne, sous-prieur et maître des novices, ayant la faveur de « certains nobles », mais adonné « ... au vin et au jeu de cartes... » : A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1336, lettre de Meugen, du 3 octobre 1665.

(2) A.A. ORVAL, *Armorial...*, 86. — La date du 15 mars est avancée par la *Gallia Christiana*, XIII, 633.

(3) J. HOLLENFELTZ, *Les Tombeaux des Abbés d'Orval...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, X, 19.

(4) A.A. ORVAL, *Armorial*, 8. — A.E.A., *Archives du château de Guirsch*, familles de Pfortzheim et de Ville-sur-Iron. — A.E.A., *Ms. Welter*, I, 354-355, donnant les filiations, mais sans précision chronologique. — En outre, *Gallia Christiana*, XIII, 632-633. — H. GOFFINET, *Documents Orval*, 222.

(5) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm.*, Orval, n° 11 (copie de 1738).

(6) CANIVEZ, *Statuta...*, VII, 521. — Exerçant cette mission à Clairefontaine, en 1679, Bentzeradt voulut imposer une nouvelle réglementation, jugée excessive. L'abbesse se plaignit de telles rigueurs auprès de l'abbé de Clairvaux et demanda un nouveau visiteur : A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm.*, Orval, n° 11. — Dans le cadre des mêmes fonctions, l'abbé visite Differdange en 1668 et 1679 ; il envoie des religieux d'Orval qui rempliront l'office de pater à Clairefontaine, à Bonnevoie, à Differdange. Ce système des vicariats sera toutefois de moins en moins pratiqué au fur et à mesure que la Communauté d'Orval sera gagnée à la réforme.

(7) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm.*, Orval, n° 11, 1683.

(8) CANIVEZ, *Statuta...*, VII, 604-605, nos 145 à 147.

(9) *Orval, neuf siècles d'histoire*, 65.

(10) *Mémoire pour servir de réponse aux faussetés et calomnies par lesquelles les ennemis de l'abbaye d'Orval ont prévenu la religion de S.A.S. Électorale de Trèves contre ladite Abbaye, depuis que la Réforme y a été rétablie en 1674...* (s.n.d.a., s.d. — début du XVIII^e s.). — A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1336.

(11) Bentzeradt avoue qu'il n'a pu empêcher que quelques-uns de ses religieux refusent la règle, « ... voulans vivre sans discipline... » tellement que l'un d'eux, natif des régions annexées à la France, menace de le faire enlever par

L'orientation nouvelle prise par l'abbaye, suscite néanmoins un nombre croissant d'adhérents : le recrutement des moines, qui était de un à deux profès par an jusqu'en 1676, s'intensifie entre 1677 et 1682, période au cours de laquelle dix-neuf novices entrent à Orval. Il faut ensuite attendre les années 1693 à 1696 pour voir une affluence semblable (cinq en 1693, sept en 1694, quatre en 1695 et trois en 1696). Les années suivantes retombent dans la moyenne habituelle (1).

Au Chapitre général de l'Ordre, tenu le 17 mai 1683, Bentzeradt adhère à la déclaration de Pierre Mary, abbé de Cadouin, pour la réforme de l'Ordre, en même temps que les prélats de Sept-Fons, de Vieuville, de la Colombe, de Val Richer, de Châtillon et de Charmoie (2). L'abbé d'Orval est chargé de rédiger les nouveaux statuts concernant la formation des novices (3) et, sur un plan plus matériel, d'étudier la révision des taxes, payées par les monastères cisterciens au roi de France (4). Pour son monastère en particulier, il obtient l'autorisation de célébrer la fête de saint Menne martyr, dont les reliques sont honorées à Orval (5).

Lors de sa visite effectuée le 10 octobre 1684, Claude le Maître, abbé de Châtillon, délégué par l'assemblée des cisterciens de la stricte observance, réunie chez les bernardins de Paris le 2 mai, dénombre à Orval cinquante-deux religieux de chœur, dont douze vivent encore dans la commune observance, et seize convers, dont un quart également n'a pas adhéré à la réforme (6). En 1700, la cour de Madrid pourra vraiment considérer Orval comme un *convento reformado de S. Bernardo* (7).

Mais il paraît difficile de maintenir la réforme orvalienne dans les strictes limites de l'orthodoxie, de lui éviter surtout le reproche d'être liée étroitement au Jansénisme.

Les relations que le prélat entretient avec les messieurs de Port-Royal, sont notoires. S'il n'est pas prouvé qu'Arnauld ait visité Orval (8), le fait est certain en ce qui concerne Sébastien-Joseph de Coislin du Cambout, abbé de Pontchâteau (9), en 1685, Ernest Ruth d'Ans en 1689, J. Naveau, chanoine de Liège, D. Snellaert, professeur à Louvain (10), puis Quesnel, Pierre Nicole et l'abbé Petitpied (11). Un réseau d'établissements réputés jansénistes relie Orval, Hautefontaine (12), la faculté de Théologie de Reims et diverses maisons de la Congrégation de Saint-Vanne. Orval, de par sa position frontalière, devient, au moment où se développent les

« 200 dragons français » : Requête au roi Charles II, 2 août 1676, A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1336. — Suite à ces menaces, le gouvernement décida d'envoyer à Orval l'évêque de Namur et un conseiller de Luxembourg en qualité de commissaires.

(1) Statistique minimale fournie par les *Nomina monachorum monasterii B.M. de Aurcavalle viventium anno domini 1703* : A.E.A., *Conseil de Luxembourg. Aff. pol. et adm.*, Orval, n° 9. Le document ne tient pas compte des décès éventuels des novices, qui ont pu survenir pendant les mêmes années.

(2) CANIVEZ, *Statuta...*, VII, 533.

(3) CANIVEZ, *Statuta...*, 536.

(4) CANIVEZ, *Statuta...*, 538.

(5) CANIVEZ, *Statuta...*, 537. — En 1669, une bulle de Clément IX lui accordait des indulgences pour la Confraternité érigée sous l'invocation du même saint : A.E.A., *Orval, Inv.* 1737, f° 2. — A noter que la réforme tendait cependant à réagir contre la multiplication des Confraternités entre monastères.

(6) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Orval*, n° 11, copie 1738.

(7) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1336, lettre du 25 mars 1700, (copie authentique de 1721).

(8) Arnauld était réfugié à Bruxelles : E. JACQUES, *Notes sur le séjour de M. de Pontchâteau...*, 118.

(9) E. JACQUES, *Notes...*, 118. — R. TAVENEAUX, *Le Jansénisme en Lorraine, 1640-1789*, 241-242. — En août 1687, Bentzeradt s'étant cassé la jambe, fit une cure à Aix-la-Chapelle. Pontchâteau l'accompagna dans ce voyage, qui leur permit de visiter l'abbaye de Rolduc : Eug. WILLEMS, *Le malaise janséniste à Orval*, 38.

(10) E. JACQUES, *Notes...*, 119.

(11) L. JADIN, *Relations des Pays-Bas, de Liège et de Franche-Comté avec le Saint-Siège d'après les « Lettres de Particulari » conservées aux Archives Vaticanes (1525-1790)*, dans *Bibliothèque de l'Institut Historique Belge de Rome*, XI, 404, n. 1, Bruxelles, Rome, 1962.

(12) Sur les relations entre Orval et Hautefontaine pendant l'abbatit de Guillaume le Roy, voir E. JACQUES, *Notes...*, 104, n° 4.

persécutions en France, un relais pour les réfugiés — le Grand Hermitage ! — un lien avec les sympathisants qui trouvent abri aux Pays-Bas, en Hollande (1) et en Allemagne. Gagné au mouvement, Orval joue un rôle important grâce au nombre de ses religieux et aux paroisses qu'elle patronne (2).

Une réaction antijanséniste se manifeste dès 1694, à l'initiative du suffragant de Trèves, Johann-Peter Verhorst, évêque d'Albe (3), appuyé par les jésuites. L'archevêque Jean-Hugo d'Orsbeck essaye encore, le 7 août 1694, d'arbitrer impartialement le différend qui oppose son suffragant à Orval, dont il apprécie la discipline monastique (4). Le 23 août, l'archevêque, qui séjourne à Erenbreitstein, précise qu'il ne reprend pas l'accusation d'hérésie lancée contre l'abbaye (5) mais il est convaincu que des nouveautés insolites sont pratiquées lors de l'administration des sacrements dans les paroisses dépendant d'Orval et il exhorte Bentzeradt à y mettre fin (6).

En 1701, l'abbé, parlant au nom des cent vingt frères, non compris les novices et les postulants qui peuplent le monastère, demande la protection du pape Clément XI pour que la restauration de l'Ordre cistercien primitif s'étende à toutes les maisons des Pays-Bas (7).

Parmi les initiatives de Bentzeradt destinées à propager et à encourager la réforme, on doit citer la transformation de la ferme de Conques, en 1694, en un établissement de retraite — une sorte de nouveau Port-Royal des Champs — abritant une douzaine de moines sous l'autorité d'un supérieur (8). Dans le même ordre d'idées, Bentzeradt entreprend en 1701, de créer une filiale d'Orval, dénommée *Insula felix* dans l'île de Lorricher Werth (*Luriger Weeral*), près de Neuss sur le Rhin (9). La fondation est patronnée par un chanoine de Cologne, Adam Daemen, devenu plus tard vicaire apostolique de Hollande (10). En 1706, trop exposée aux inondations du fleuve, elle est transférée près de Düsseldorf et prend le nom de Düsseldorf (11). Le prieur,

(1) W. HOEVENAARS, *De abdij van Orval als kweekschool van Jansenisten*, dans *Archief voor de Geschiedenis van het Aartsbisdom Utrecht*, XV, 405, Utrecht, 1887. — *Catalogus Port-Royal en Utrecht*, 6 nov.-21 dec. 1792. *Tentoonstelling ter gelegenheid van het verschijnen van de « Inventaire Port-Royal » door J. BRUGEMAN en A. J. van de VEN*, p. 48. Utrecht, Rijksarchief, 1972.

(2) Th. REJALOT, *Le Jansénisme à l'abbaye d'Orval*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LXIII, 1932, 61-166, Arlon, 1932. — R. TAVENBAUX, *Jansénisme...*, 242. — Dans le pays de Sedan, les ouvrages jansénistes sont diffusés en contrebande, à partir de l'abbaye d'Orval : P. CONGAR, J. LECAILLON et J. ROUSSEAU, *Sedan et le pays sedanais*, 338, Paris, 1969.

(3) R. TAVENBAUX, *Jansénisme...*, 246-247. — L. JUST, *Das Erzbistum Trier und die Luxemburger Kirchenpolitik*, 94-97.

(4) *Ob discipline exactitudinem et continua pietatis devotionisque exercitia...* : A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1336. — La plainte adressée à l'archevêque par Bentzeradt, le 2 août 1694 se trouve au STAATSARCHIV DE COBLENCE, I, C, 16297 : *Orval, neuf siècles d'histoire*, n° 115.

(5) On retrouve dans le même dossier n° 1336 du *Conseil d'État* aux A.G.R., la copie du bref d'Innocent XII, du 6 février 1694, adressée aux évêques des Pays-Bas pour les engager à une certaine prudence dans les accusations d'hérésie.

(6) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1336.

(7) L. JADIN, *Relations des Pays-Bas... avec le Saint-Siège*, 404, n° 544, requête du 16 mars 1701.

(8) *Gallia Christiana*, XIII, 632-633. — E. JACQUES, *Notes sur le séjour de ... Pontchâteau...*, 109, n. 22. — Cette dernière étude reprend les descriptions que donne l'abbé de Pontchâteau d'après deux manuscrits de la BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ DE PORT-ROYAL À PARIS, nos 44 et 47.

(9) La fondation est approuvée à Bonn, le 28 octobre 1701, par Joseph-Clément de Bavière, archevêque de Cologne : DUSSELDORF, HAUPTSTAATSARCHIV, *Archives de l'abbaye de Düsseldorf*, chartrier, n° 8. — *Orval, neuf siècles d'histoire*, n° 117.

(10) Adam Daemen, né à Amsterdam en 1649, chanoine de Cologne, puis en 1707, vicaire apostolique avec le titre d'archevêque d'Andrinople, mort à Cologne en 1717 : L. JADIN, *Les relations...*, 438, n. 1, et 539, n. 2, citant W. GRÆLEN, *Beiträge zur Lebens- und Familiengeschichte des Kölner Dom-Herrn Adm Dahmen, Erzbischof von Adrianopol*, dans *Beiträge zur Kölnischen Geschichte, Sprache und Eigenart*, XIII, 24-73, Cologne, 1920.

(11) L. JANAUSCHEK, *Origines Cistercienses*, LXXIII, Vienne, 1877. — Th. REJALOT, *Le Jansénisme à l'abbaye d'Orval*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LXIII, 5, n. 1.

Jean-Chrysostome Mintard, ancien maître des novices à Orval (1), devint abbé du nouveau monastère le 15 février 1708 : les règles de la stricte observance y furent maintenues (2).

Bentzeradt eut encore à répondre des accusations d'hérésie, lancées contre son abbaye par le suffragant de Trèves dans les premières années du XVIII^e siècle. L'une des personnalités les plus visées de son entourage, était l'abbé Jean Martini, originaire de Neufchâteau, professeur de Théologie successivement à Cologne, à Saint-Hubert, puis à Orval ; nommé curé de Villy, il y entretint une école janséniste, formant les futurs prêtres dépendant d'Orval (3), de 1701 à 1704. Dénoncé par les jésuites, il fut l'objet d'une enquête menée par l'intendant de Metz et le subdélégué de Montmédy et exilé par ordre du roi de France, le 11 janvier 1704, à Pontarlier, où il se serait soumis (4) en 1706. L'affaire Martini allait donner un prétexte au suffragant de Trèves pour tenter d'intervenir directement à l'abbaye. La bulle *Vineam Domini* de Clément XI datée du 16 juillet 1705, fut soumise, le 30 mars 1706 à la Communauté d'Orval pour y être reçue (5). Le suffragant exigeait une souscription de chaque religieux. De son côté, l'abbé, invoquant l'exemption dont jouissait le monastère à l'égard de l'Ordinaire ecclésiastique, voulait se borner à recevoir et publier le document pontifical sans y ajouter la signature des moines : il se contenta de faire consigner par un notaire le procès-verbal de la cérémonie de lecture et d'en faire parvenir une expédition à l'internonce à Bruxelles (6). Ne s'avouant pas vaincu, J. P. Verhorst ordonna, le 4 mai suivant, au doyen d'Ivoix, Jean Hennon, curé de Cugnon et au secrétaire de celui-ci, Jean Renier, curé de Chassepierre, de se rendre en qualité de commissaires ecclésiastiques à Orval, d'y remettre copie de la bulle de Clément XI et d'enjoindre aux religieux d'*abjurer* les cinq propositions de Jansénius, de faire dresser un instrument écrit muni des signatures des religieux. L'abbé refusa de se prêter à ces injonctions, qui lui étaient adressées au mépris des privilèges de l'Ordre et en protestant de ce que les erreurs jansénistes n'étaient pas professées par sa Communauté (7).

Au chapitre de l'histoire du temporel, signalons le 12 juin 1688, l'acquisition par l'abbaye d'une partie de la seigneurie de Villers-devant-Orval, mise en adjudication au parlement de Metz, pour le prix de 6 000 livres (8). En 1691, répondant aux réquisitions du directeur de la manufacture d'armes de Charleville et exécutant l'ordre de Malezieux, intendant de Champagne, l'abbaye crée le fourneau du Dorlon à Villancy, pour suppléer à la production de celui de Buré (9). Les relations avec les maîtres de forges voisins donnent lieu à l'accord du 5 mars 1692, conclu avec la marquise du Pont d'Oye, adjudicatrice de la forge Tamison aux Epioux et du Neufour-

(1) Il l'était encore en 1701 : L. JADIN, *Les relations...*, 404, n° 544.

(2) L. JADIN, *Les relations...*, 438, n. 1, citant également J. TANS, *Pasquier Quesnel et les Pays-Bas*, 149, 186-187, Paris, 1960. — Parmi les autres moines de Düsseldorf, originaires du Luxembourg, relevons Jean Evrard, de La Roche-Ardenne : A.E.A., *Cure de La Roche*, ms. n° 42, 38.

(3) Il sera notamment le confesseur d'Étienne Henrion : L. JADIN, *Les relations...*, 463, n. 4.

(4) R. TAVENEAUX, *Le jansénisme en Lorraine*, 243 et 246-247, citant LOUAIL, FOUILLOU, M^{lle} de JONCOUX, PETITPIED et QUESNEL, *Histoire du cas de conscience signé par 40 docteurs de Sorbonne*, IV, 264, « Nancy » (en Hollande), 1705-1711. — Th. REJALOT, *Le jansénisme à l'abbaye d'Orval*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LXIII, 77-78. — L. JADIN, *Les relations...*, 463-464.

(5) Extrait du *Protocole des Actes capitulaires de l'abbaye d'Orval depuis le commencement de la Réforme*, f°s 876-878, dans A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1336. — Le pape avait fait écrire le 7 mai 1705, par le cardinal Paolucci à Bentzeradt touchant la réforme : A.E.A., *Orval*, Inv. 1737, f° 8.

(6) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1336 : 30 mars et 9 avril 1706.

(7) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1336, 17 juin 1706 ; voir également la lettre de Bentzeradt, datée du même jour, écrite au Cardinal Paolucci : L. JADIN, *Relations...*, 463, n° 619.

(8) Cette opération est présentée comme un réinvestissement du legs de Jacob Chaffaut (1662) et de Hélène de Sarquoise (1623) : A.E.A., *Orval, Cartulaire Henrion*, I, 71-72.

(9) A.E.A., *Orval, liasse Villancy*.

neau de la Sablonnière et Louis Bonneau, propriétaire de la Soye (1). Par après, un long procès oppose les mêmes parties, devant le Conseil de Luxembourg, à propos des facilités dont l'abbaye usait pour se procurer le bois (2).

L'abbaye subit des dégâts aux bâtiments monastiques lors du passage des troupes du duc de Lorraine (3) en 1677. L'église elle-même nécessite des transformations par suite du nombre exceptionnel des vocations : il s'avère nécessaire de multiplier les autels, notamment par un déambulatoire qui cerne le chevet et l'aménagement de chapelles supplémentaires dans le bas-côté nord et à proximité du croisillon nord ; ces travaux (4) sont réalisés vers 1701. L'abbaye prend également en charge à Gérrouville, les frais résultant de la construction de la voûte du chœur de l'église (5).

Les refuges d'Orval n'ont pas cessé de jouer le rôle multiple qui était le leur : abri en temps troublé, mais aussi résidence urbaine dont l'utilité est avérée tant sur le plan politique que économique. Celui de Luxembourg abrite jusqu'à huit religieux (6) en 1678. Celui de Marville, qui perd sa raison d'être à partir du déclin de la ville et du démantèlement de la forteresse en 1672, est échangé à Nicolas Drouet, prévôt royal, le 21 février 1680, contre deux censes à Arrancy (7).

Depuis 1659, l'abbaye est plus que jamais écartelée entre son appartenance au Luxembourg et ses intérêts français. À peine nommé abbé, Bentzeradt voit en septembre 1668, le Conseil de Luxembourg intervenir pour que la seigneurie de Blanchampagne ne soit pas comprise dans la cession de la prévôté d'Ivoix, suivant le traité des Pyrénées. On invoque qu'elle a été « éclissée » de la prévôté et annexée à la seigneurie d'Orval érigée en 1622. Un argument semblable est avancé pour ne pas lier le sort de Limes au ban de Gérrouville, la localité devant suivre son chef-lieu qui est Chiny (8). En 1680, c'est la Chambre de Réunion de Metz qui ordonne à l'abbaye de lui produire ses titres, sous peine de confiscation de ses biens en France. À Bruxelles, le Conseil d'État, saisi de cette revendication, ne peut que donner le conseil d'obtempérer (9).

L'année suivante, le pays étant annexé au Royaume de France, l'abbé d'Orval est contraint de faire relief à la Chambre de Metz, le 17 octobre 1681 et de déposer le dénombrement de ses biens (10), le 27 juillet 1682. Sur le plan religieux, Orval est inclus à ce moment dans la province de Champagne (11).

Après le retour du Luxembourg aux Pays-Bas, Bentzeradt reprend sa place aux États de la Province (12).

(1) A.E.A., *Orval, layette 6 et Cartulaire Honrion*, I, 730-731.

(2) A.E.A., *Orval, Inv.* 1737, f° 15v°, sentence du Conseil en date du 8 juin 1700.

(3) Incendie partiel signalé dans la *Déclaration des biens et revenus*, le 15 mai 1703 : A.E.A., *Orval, layette n° 7*.

(4) J. KALECOM, *L'architecture monastique à Orval*, dans *Orval, neuf siècles d'histoire*, 21.

(5) Transaction du 28 septembre 1690 : A.E.A., *Orval, Cartulaire Honrion*, I, 584-585. — Voir aussi L. FR. GENICOT, *Le domaine d'Orval (I), cinq fermes et une ville entre Meuse et Semois*, 81 et 91, n. 5 et 6, Orval, 1973.

(6) A.G.R., *Conseil Privé espagnol*, 14 juillet 1678.

(7) A.E.A., *Orval*, chartrier, accroissements de 1956, n° 77.

(8) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm.*, *Orval*, n° 9, copie de 1738.

(9) A.G.R., *Conseil d'État*, 1336. — Le 18 octobre 1680, l'abbé informe le Conseil de Luxembourg que les Français ont « un abrégé de tous nos documents, plus ample que nous mesme, qu'ils ont trouvé dans un manuscrit fait par un certain Nicolas Pseume, évêque de Verdun... les mémoires duquel leur fournissent beaucoup de lumières pour former leurs prétentions... ».

(10) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Dénombrements de fiefs*, 27 juillet 1682.

(11) Chapitre général de l'Ordre en 1686 : CANIVETZ, *Statuta...*, VII, 606, n° 161.

(12) Il signe e.a. la lettre des États à la reine au décès de Charles II (17 décembre 1700) : ARCHIVES DE L'ÉTAT À LUXEMBOURG, A, I, 20.

En 1700, un arrêt du Parlement de Metz tranche un litige entre Orval et le bailli du duché de Carignan (Ivoix), statuant que la juridiction du bailliage n'est pas compétente pour connaître des appels de la justice de Blanchampagne (1). Du côté français encore, relevons que les droits de seigneur haut justicier sont reconnus à l'abbé sur les villages de Pully, Margny, Herbeuval et dépendances, à titre de gagère en 1703 (2) ; un édit de mars 1707 autorise l'abbé à y nommer des officiers de son choix moyennant l'achat de leurs offices (3).

À travers les différents régimes qui marquent la période de son abbatiat, Bentzeradt s'efforce de sauvegarder les nombreux privilèges dont le monastère jouit sur le plan économique. En 1672, le prévôt de Stenay maintient la libre sortie des vins et autres revenus des censes d'Orval, entre autres à Prouilly (4).

Au début de son règne dans le Luxembourg, Louis XIV confirme tous les titres (5) de l'abbaye (29 mai 1681), mais l'intendant français innove en taxant l'abbaye sur sa forge, lui imposant une quote-part de 150 florins dans l'aide levée sur le pays, jusqu'à ce que cette mesure soit abrogée par le Conseil d'État à Versailles (6), le 21 juillet 1685. Un dernier décret de l'intendant Mahieu, pris à Luxembourg le 26 août 1697, maintient la franchise du haut-conduit et du tonlieu sur les fers que les religieux font exporter de la province par leurs propres domestiques (7). La franchise du droit de passage des fers est accordée à l'abbaye également dans le bailliage de Mouzon (8), le 13 mai 1698.

Après la Paix de Ryswijck, désirant encourager la sidérurgie dans la province, Maximilien-Emmanuel de Bavière, inspiré par Bergeyck, supprime, le 12 février 1699, tous les droits de sortie sur les fers du cru de la Province (9). L'abbaye parvient d'autre part à conserver l'importation en franchise, des produits de ses fourneaux de Buré et de Villancy, situés dans le duché de Lorraine (10).

Le droit de chasse dans toute l'étendue du comté de Chiny, tel qu'il avait été accordé à Montgaillard, fut contesté par le prévôt de Chiny, mais admis en instance supérieure, tant par le régime français (11), que par le Conseil de Luxembourg après le retour aux Pays-Bas (12).

Au début de mars 1703, Bentzeradt s'adresse à Bruxelles au Conseil Royal de Philippe V pour provoquer la procédure de nomination d'un coadjuteur (13). L'enquête, qui s'effectue à Orval en réponse à cette demande, et se trouve confiée au président du Conseil de Luxembourg Arnould et à Jean de Rieu, abbé de Boneffe, donne lieu à un bilan entièrement positif de l'abbatiat.

(1) A.E.A., *Orval, Cartulaire Henrion*, I, 33-34, et *Cartulaire Mommertz*, I, 141-142, acte du 22 mai 1700.

(2) A.E.A., *Orval, Cartulaire Henrion*, I, 16, acquit daté de Montmédy, 8 février 1703.

(3) A.E.A., *Orval, Cartulaire Henrion*, I, 15, acquit daté de Metz, 19 novembre 1707.

(4) A.E.A., *Orval, Cartulaire Mommertz*, I, 246-248, 15 juin 1672.

(5) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 11 ; *Cartulaire Henrion*, I, 25-27 et 36-37.

(6) A.E.A., *Orval, Inv.* 1737, f° 15 (anc. lay. 6). — Orval bénéficie dans ses démarches auprès des autorités françaises, de l'appui de l'abbé d'Echternach : A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 11.

(7) A.E.A., *Orval, Cartulaire Mommertz*, I, 68-71. — Les fers transportés par des marchands, étaient évidemment taxables.

(8) A.E.A., *Orval, Cart. Mommertz*, I, 65-68.

(9) A.E.A., *Orval, Cart. Henrion*, I, 41.

(10) Décret de Philippe V, du 12 décembre 1703 : A.E.A., *Orval, Cart. Mommertz*, I, 78-80. — A Villancy, l'abbaye d'Orval bénéficie également du côté lorrain, des exemptions de l'aide : Confirmation ducale, à Nancy, le 20 juin 1699 : A.E.A., *Orval, Cartul. Mommertz*, I, 263-265. — et de la taxe sur le trafic du fer (Ordonnance ducale, à Lunéville, le 17 juin 1704 : A.E.A., *Orval, Cartul. Mommertz*, I, 278-280).

(11) Ordonnance du marquis d'Harcourt, du 21 mars 1692 : A.E.A., *Orval, Cartulaire Mommertz*, I, 29-31, et *Cartulaire Henrion*, I, 20-22.

(12) Décret du 5 janvier 1699 : A.E.A., *Orval, Cartul. Mommertz*, I, 31 ; *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm., Orval*, n° 9.

(13) A.G.R., *Conseil Royal de Philippe V*, n° 265, av. le 8 mars 1703.

Orval, qui était réduite en 1668 en pauvre état et n'avait que vingt ou vingt-cinq religieux, s'est complètement redressé. Le succès, traduit en statistique, est éloquent : la Communauté compte à présent septante-trois religieux, y compris les novices, cinquante frères laïcs, adhérant à la règle rétablie sur le pied de la fondation primitive (1). Sans doute, le nombre des convers est-il jugé très élevé, voire excessif, mais comme ils pratiquent les métiers les plus divers, ils permettent aux moines de vivre quasi en autarcie et d'éloigner les gens du monde de toute communication (2). Le budget ordinaire de l'abbaye paraît équilibré, mais des dettes subsistent — 3 000 écus — résultant des contributions levées pendant les dernières guerres et des réparations apportées récemment aux églises paroissiales qui rendent la dîme à Orval (3).

L'élection du coadjuteur a lieu le 14 mai ; elle se traduit par une majorité relative de vingt et une voix en faveur du prieur Étienne Henrion, originaire de Malines. Les commissaires soutiennent sa candidature (4). Sa nomination est confirmée par le Roi le 3 juillet et approuvée par Pierre Bouchu, abbé de Clairvaux, général de l'Ordre, le 23 août suivant (5).

Charles de Bentzeradt (6) meurt le 12 juin 1707. La dalle de son tombeau est décrite par J. Hollenfeltz (7).

ÉTIENNE HENRION était né à Malines en 1657. Profès (8) en 1677, il fut admis à la prêtrise en 1683. Il exerça successivement les charges de cellérier, maître des novices, sous-prieur et prieur. Le 3 juillet 1703 il fut nommé abbé (9) coadjuteur avec droit de succession à Charles de Bentzeradt. Ce dernier mourut le 12 juin 1707. On peut certainement affirmer que Henrion continua sur la voie janséniste tracée par son prédécesseur. Orval restait le *grand Hermitage* ou le *nouveau Port-Royal* (10). L'abbé reçut la visite (11) de François duc de Lorraine qui lui demanda d'introduire la réforme à l'abbaye de Beaupré, près de Lunéville. Le prieur d'Orval, Anselme de Bavai, fut choisi comme abbé. En août 1710, il revint à Orval et emmena douze religieux à Beaupré. Orval conserva son autonomie spirituelle (12) jusqu'en 1717. Le suffragant de Trèves, Verhorst, ne chercha qu'à endiguer l'influence d'Orval à l'extérieur. Par contre son successeur von Eyss déclara une guerre ouverte au bastion janséniste que constituait l'abbaye d'Orval. Ses premières tentatives, basées sur la douceur (13) n'apportèrent aucun résultat. Le 8 mai 1720, von Eyss vint à Orval pour effectuer une visite et conférer les Ordres à quelques religieux. Devant le refus opposé par l'abbé de souscrire à la constitution d'Alexandre VII et à la bulle *Unigenitus*, le suffragant quitta l'abbaye. Les deux parties se plaignirent aux autorités séculières en sollicitant leur appui (14). Le gouvernement autrichien garda une position

(1) A.G.R., *Conseil Royal de Philippe V*, n° 265.

(2) *Déclaration de l'état présent et revenus de l'abbaye d'Orval, seigneurie enclavée en la Prévôté de Chiny au duché de Luxembourg, tant des biens qu'elle possède sous la domination du Roy, que dans les Terres conquises et cédées à la France par le traité des Pyrénées et en Lorraine...* (*Ibidem*).

(3) A.G.R., *Conseil Royal de Philippe V*, n° 265, chapitre des « *Dettes passives* ». — Nous ne pouvons que livrer ici telles quelles ces estimations à l'usage du gouvernement.

(4) Rapport des commissaires dressé le 15 mai 1703 : A.G.R., *Conseil Royal de Philippe V*, n° 265.

(5) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Aff. pol. et adm.*, Orval, n° 11.

(6) A.A. ORVAL, *Armorial*, 89.

(7) J. HOLLENFELTZ, *Les tombeaux des Abbés d'Orval*, dans *A.I.A.L.*, X, 19-20.

(8) INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LUXEMBOURG À ARLON, *Mémorial Siegnitz*, f° 31.

(9) A.G.R., *Conseil royal de Philippe V*, n° 265 et *Conseil Privé autrichien*, n° 898A.

(10) R. TAVENEUX, *Le Jansénisme en Lorraine*, 242.

(11) INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LUXEMBOURG À ARLON, *Mémorial Siegnitz*, f° 31v°.

(12) R. TAVENEUX, *Le Jansénisme en Lorraine*, 246.

(13) R. TAVENEUX, *Le Jansénisme en Lorraine*, 391.

(14) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1336.

ambiguë au sujet du Jansénisme. Le 26 mai 1723 Charles VI publia un décret (1) par lequel il ordonnait l'application de la bulle et condamnait ceux qui s'y opposeraient publiquement. Deux circulaires différentes furent adressées aux évêques, l'une, émanant de Charles VI, qui entendait maintenir l'ordre public, l'autre, signée du marquis de Prié, qui défendait d'exiger la souscription à la bulle. Entretemps la *Gazette d'Hollande* avait pris Henrion à partie, l'accusant d'avoir maltraité un ancien prieur. Un procès s'ouvrit devant la justice de Liège (2) entre Henrion et Guillaume Barnabé, imprimeur de ce journal. L'abbé de Clairvaux, Robert Gassot fit une visite canonique et dressa, le 4 août 1722, un procès-verbal élogieux pour l'abbaye (3). Le nonce apostolique lui reprocha en 1725 de n'avoir pas fait signer le *Formulaire* par les religieux d'Orval. L'abbé de Clairvaux sollicita une nouvelle autorisation pour faire une seconde visite. Elle lui fut refusée. Depuis 1720, le suffragant de Trèves (4) avait fait rapport à la nonciature sur le Jansénisme à Orval. Le Vatican avait été saisi de la question (5). Benoît XIII chargea l'inter-nonce Spinelli de visiter l'abbaye (6). Ce dernier délégua ses pouvoirs à Augustin van Eeckhout, abbé de Grimbergen, ce qui ne manqua pas de susciter de vives protestations de l'abbé Henrion (7). Le 10 septembre 1725 van Eeckhout recevait l'autorisation de faire une visite apostolique à Orval où il arriva le 14 septembre. Il interrogea tous les religieux et les invita à adhérer à la bulle *Unigenitus*. Douze moines, parmi lesquels figurait le prieur, préférèrent s'enfuir que de signer. Ils se réfugièrent à Blanchampagne puis rejoignirent la Hollande où ils furent accueillis par l'évêque d'Utrecht. Ils fondèrent un prieuré à Rijnwijk et, avec les autres religieux et prêtres réfugiés de France et de Belgique, les Orvalistes (8) animèrent la vie de l'Église schismatique d'Utrecht. La visite de l'abbé de Grimbergen porta un coup fatal au Jansénisme à Orval. Des survivances de cette hérésie (9) subsistèrent toutefois jusqu'en 1781.

Dès le 27 novembre 1725, Henrion demandait un coadjuteur (10). Il mourut le 7 juin 1729. De 1725 à 1729, il avait connu des difficultés pour l'importation de gueuses de fer (11) et de charbons de bois (12) de France. Il obtint confirmation (13) des privilèges de l'abbaye concernant les droits d'entrée et de sortie en 1727. Sous l'influence de Mommertz, il ordonna en 1727 la confection de cartulaires toujours conservés aux Archives de l'État à Arlon, qui portent son nom.

(1) *Recueil des Ordonnances des Pays-Bas autrichiens*, 3^e série, III, 346-349.

(2) A.G.R., *Conseil d'État*, n^o 1336.

(3) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Orval*, 10.

(4) J. THIELENS, *La correspondance de Vincenzo Santini internonce aux Pays-Bas (1713-1721)*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2^e série, *Nonciature de Flandre*, XII, 363, 367, 377, 378.

(5) J. THIELENS, *Correspondance...*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2^e série, XII, 381, 386.

(6) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Orval*, 10.

(7) A.G.R., *Conseil d'État*, n^o 1336; *Abbays de Grimbergen*, IV 36-IV 38. — J. LEFÈVRE, *Documents relatifs à la juridiction des nonces et internonces des Pays-Bas pendant le régime autrichien (1706-1794)*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2^e série, *Nonciature de Flandre*, IX, 46-50, 53-58.

(8) E. PRECLIN et E. JARRY, *Les luttes politiques et doctrinales aux XVII^e et XVIII^e siècles*, dans *Histoire de l'Église des origines jusqu'à nos jours*, XIX, 244.

(9) J. L. HOLLENFELTZ, *Les derniers échos du jansénisme à Orval*, dans *Bulletin I.A.L.*, 1928, 17-28, Arlon, 1928. — L. JUST, *Weihbischof Hontheim und der Ausklang des Jansenismus in Orval, 1758-88*, dans *Vierteljahrsblätter der Trierer Gesellschaft für nützliche Forschungen*, 1959, 33-40, Trèves, 1959. — E. WILLEMS, *Le malaise janséniste à Orval*, dans *Le Pays gaumais*, 1956, 38-54, Virton, 1956.

(10) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n^o 898A.

(11) A.G.R., *Chambres suprêmes des Douanes*, n^o 490.

(12) A.G.R., *Chambres suprêmes des Douanes*, n^o 496.

(13) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Orval*, 11; *Orval, Cartulaire Henrion*, I, 35-36.

JEAN-MATHIEU MOMMERTZ naquit en 1673 à Neuhausen, pays de Juliers (1). Il fut ordonné prêtre en 1698 et desservit d'abord la cure de Herle dans le diocèse de Ruremonde (2) avant de prendre l'habit à Orval en 1711. Pendant trois années il exerça les fonctions de maître des novices. En 1726, il était portier et curé des domestiques. Étienne Henrion, alléguant son grand âge et ses infirmités, avait présenté une requête le 27 novembre 1725 pour se voir adjoindre un coadjuteur avec droit de succession (3). Deux commissaires furent désignés le 24 décembre. Les élections eurent lieu du 15 au 17 mars 1726. Le candidat proposé par l'abbé Henrion était Théodore de Baillet, de Luxembourg, sous-prieur et procureur de l'abbaye de Hautefontaine en Champagne. Celui-ci avait quitté le cloître d'Orval à cause des discordes intestines nées du Jansénisme. Il fut fortement question de conférer à Baillet, et la crosse abbatiale et la dignité épiscopale dans le Luxembourg (4). L'opposition suscitée par ce projet amena le Conseil privé à nommer Mommertz, abbé coadjuteur, bien qu'il fût classé en troisième place selon les suffrages exprimés et pourvu, selon les commissaires, d'un zèle trop véhément qui aurait plutôt besoin de mors que d'éperons. Le 21 juin 1726, il fut établi coadjuteur. Il succéda à Henrion le 7 juin 1729 et le 24 août suivant, il fut installé abbé d'Orval.

En 1732 il obtint l'autorisation d'acquérir un immeuble dans la capitale du duché, en remplacement de celui que son prédécesseur avait aliéné. Ce refuge se justifiait par la participation de l'abbé aux assemblées des États de Luxembourg (5). Il semble qu'aucune visite canonique n'ait eu lieu sous l'abbatiat de Mommertz. En 1738 l'abbé général de Cîteaux s'était plaint à la gouvernante générale des Pays-Bas des difficultés rencontrées de la part du gouverneur de Luxembourg pour effectuer ces visites. L'abbé de la Piété (6), deux ans plus tard, présentait une requête pour le même motif. Une autre difficulté surgit entre l'abbaye d'Orval et les États de Luxembourg qui voulaient faire cotiser l'abbaye aux aides et subsides en raison des forges qu'elle exploitait. La procédure entamée au Conseil de Luxembourg (7) continua au Grand Conseil de Malines (8), lequel ne rendit son jugement qu'après le décès de Mommertz. Du côté de la France où l'abbaye possédait plus de la moitié de ses biens, l'abbé eut à défendre ses droits contre la déclaration royale (9) du 1^{er} juin 1739 qui concernait les acquisitions faites par les gens de mainmorte.

Mommertz accorda un grand soin aux archives de l'abbaye. C'est en 1737 que fut entamé l'inventaire général des archives. L'abbé ordonna aussi la confection de six volumes de cartulaire, dans un but de sauvegarde en cas de guerre. Les dissensions nées sous l'abbatiat de Henrion n'étaient pas encore apaisées. Le caractère de Mommertz paraît aussi avoir suscité des inimitiés à l'abbaye, de sorte que le 24 juillet 1741, quand les commissaires présentèrent leur rapport sur l'élection du coadjuteur demandé par Mommertz (10), on chercha un homme ferme, capable de s'opposer à toutes les agitations. Le coadjuteur choisi était présenté en seconde place par l'abbé.

(1) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 898A.

(2) INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LUXEMBOURG À ARLON, *Mémorial Signitz*, 1^{os} 32^{vo}-33.

(3) Voir note 1.

(4) N. MAJERUS, *L'érection de l'evêché de Luxembourg*, 99. — E. DONCKEL, *So ward das Bistum Luxemburg*, dans *Hémécht*, 1970, 25, Luxembourg, 1970.

(5) A.E.A., *Orval, Cartulaire Henrion*, II, 318-319.

(6) A.E.A., *Grand Conseil de Malines*, 109v.

(7) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Orval*, 11.

(8) Voir note 6.

(9) ARCHIVES NATIONALES À PARIS, Q1 36.

(10) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 898A.

La date du décès de Jean-Mathieu Mommertz doit probablement se fixer au 25 décembre 1742. Cette date est communément admise par tous les historiens (1), à la suite de Siegnitz (2) et de Tillière (3). Elle est pourtant en contradiction flagrante avec l'épithaphe rapportée dans le même *Mémorial Siegnitz* (4) qui fixe la date du décès au 8 des calendes de janvier 1742, soit un an plus tôt. Dans l'armorial d'Orval (5), Mommertz est déclaré mort le 25 janvier 1742. Ces deux dernières dates sont inadmissibles, car, le 15 juin 1742 (6), de Meuldre était encore mentionné comme abbé coadjuteur.

ALBERT DE MEULDRE fut baptisé à Saint-Vaast, dans le Hainaut, le 23 janvier 1704, sous les prénoms d'Albert Joseph. Il était issu du mariage de Philippe et de Marie Adrienne Losson. Sa sœur, Thérèse (7), épousa le 22 avril 1727 Norbert Laurent qui, en 1759, releva (8) ses droits à Romponcel, Les Bulles et Jamoigne devant le Conseil de Luxembourg. Albert de Meuldre fit sa profession à Orval (9) le 20 août 1725, devint sous-prieur puis prieur. À la demande de Mommertz, le président du Conseil de Luxembourg et l'abbé de Boneffe furent chargés de recueillir les suffrages de la Communauté d'Orval pour l'élection d'un coadjuteur. A. de Meuldre fut présenté en premier lieu (10) avec le plus grand nombre de voix. Nommé coadjuteur le 14 octobre 1741, il fut installé dans ses fonctions (11) le 5 février 1742. En proposant de Meuldre comme coadjuteur, les commissaires avaient cru trouver l'homme ferme, capable de s'opposer à toutes les agitations qui secouaient l'abbaye. Son abbatiat provoqua plus de troubles encore. Promu abbé au décès de Mommertz, de Meuldre fut inauguré (12) le 19 mars 1743.

L'abbaye d'Orval atteignait alors l'apogée de sa puissance financière. Le 4 mars 1750, André de Marches, seigneur de Guirsch, avait contracté un emprunt de 28 000 florins envers l'abbaye et avait engagé une rente annuelle de 1120 florins (13). L'abbé (14) obtint au Grand Conseil de Malines en 1744 une sentence favorable dans le procès qui opposait depuis 1734 son abbaye aux États de Luxembourg à propos de la taxation des forges. En 1750, de Meuldre et sa sœur se virent sommés de présenter au procureur général de Luxembourg les titres justifiant leurs droits dans la seigneurie de Jamoigne (15). Le 16 avril 1746, le roi de France publia un arrêt pour limiter l'exportation des grains. Il établit deux moines d'Orval, Jean-Baptiste Lemoine et Hubert d'Ivory, pour administrer les biens de l'abbaye en France. Ces deux religieux étaient chargés de laisser sortir vers Orval le minimum de denrées nécessaire et d'en rendre compte au roi. En fait, ces religieux s'acquittèrent très mal de leurs fonctions. Ils dilapidèrent les biens qui leur avaient été confiés. Ivory fut accusé de calomnies contre son abbé qu'il avait présenté comme farouche adversaire de la France. L'abbé de Meuldre se rendit à la cour de France et obtint la

(1) J. L. HOLLENFELTZ, *Les tombeaux des abbés d'Orval*, dans *Bulletin de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, X, 3-28. — E. TANDEL, *Les Communes luxembourgeoises*, III, 1253. — *Orval, neuf siècles d'histoire*, 73.

(2) INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LUXEMBOURG À ARLON, *Mémorial Siegnitz*, f° 33.

(3) N. TILLIÈRE, *Histoire de l'abbaye d'Orval*, 261.

(4) INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LUXEMBOURG À ARLON, *Mémorial Siegnitz*, f° 33.

(5) A.A. ORVAL, *Armorial*, 93.

(6) A.E.A., *Orval, Cartul. Mommertz*, VI, 473.

(7) Renseignements dus à l'obligeance de M. G. Wymans, chef de section aux A.E. Mons.

(8) P. RUPPERT, *Archives du Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg. Inventaires sommaires*, 148.

(9) INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LUXEMBOURG À ARLON, *Mémorial Siegnitz*, f° 33v°. — A.A. ORVAL, *Armorial*, 95.

(10) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 898A.

(11) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Orval*, 11.

(12) INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LUXEMBOURG À ARLON, *Mémorial Siegnitz*, f° 33v°.

(13) A.E.A., *Château de Guirsch, Papiers André de Marches*.

(14) A.E.A., *États de Luxembourg*, n° 118.

(15) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Orval*, 12.

révocation des deux administrateurs. À leur place, Louis XV commit Georges-Charles Chardon, bailli de Carignan et Placide Meunier, moine de l'abbaye d'Orval, le 21 février 1747. Le commandant ou l'intendant de Metz était seul autorisé (1) à laisser sortir des grains de France. Par commission en date du 1^{er} octobre 1748, l'abbé de Clairvaux chargea de Meuldre de faire une visite canonique à l'abbaye cistercienne de Clairefontaine. Du 22 au 27 novembre de la même année (2), de Meuldre s'acquitta de sa tâche et ordonna des mesures très sévères. Le 2 septembre 1752, l'abbaye d'Orval reçut la visite de l'abbé de Clairvaux. Le procès-verbal (3) établi à cette occasion montre qu'on voulut rétablir la stricte observance relâchée en plusieurs points. Le pape Benoît XIV envoya un bref à l'abbé d'Orval le 12 décembre 1754 pour le maintien de la réforme (4). Quelques plaintes avaient déjà été formulées contre de Meuldre à l'occasion de la visite de l'abbé de Clairvaux. Le 1^{er} octobre 1756, quatorze religieux se plaignirent officiellement au général de l'Ordre de Cîteaux, par l'intermédiaire de Laurent Canone, confesseur des religieuses de Bonnevoie. Celui-ci communiqua la lettre au président du Conseil de Luxembourg (5). L'abbé y était accusé de dureté inhumaine vis-à-vis des vieillards, de despotisme, d'avarice, d'intempérance et de malhonnêteté. On lui reprochait aussi d'avoir payé, avec les deniers du couvent, les parts de seigneuries acquises par sa sœur. Charles de Cobenzl chargea le 25 janvier 1757 le conseiller d'État Limpens et l'abbé de Boneffe de vérifier le bien fondé des accusations portées contre de Meuldre. L'enquête confirma une grande partie des plaintes et de Meuldre fut invité à présenter sa démission. Il accepta la solution proposée moyennant une pension annuelle de 6 000 florins et la conservation des honneurs abbatiaux. En attendant le départ de l'abbé, les commissaires avaient imposé l'application d'un règlement rédigé par le Conseil privé, lequel fut accepté par l'abbé (6) le 5 mai 1757. De Meuldre se retira à Conques en juin 1757, puis à Huy. L'abbé de Florefe refusa de l'héberger à Namur. Finalement, le 25 août 1760, Cobenzl l'autorisa à se retirer à Andenne (7) où il mourut le 3 août 1766.

MENNE (NICOLAS) EFFLEUR. Nicolas Effleur, fils de Gilles et de Claire Preudhomme était né à Dinant le 3 février 1705 (8). Il fit sa profession à Orval (9) le 8 septembre 1727. Il assuma successivement les charges de sous-prieur puis de maître d'hôtel et fut nommé abbé par Marie-Thérèse (10) le 24 août 1757. Après la démission d'A. de Meuldre, Cobenzl confia au conseiller Limpens et à l'abbé de Boneffe le soin d'organiser de nouvelles élections à Orval. Joseph Dieu, de Mons, obtint le plus grand nombre de voix. Effleur vint en seconde place suivi par Pierre Mantoulet, de Flabeville, Pierre-Martin Lecarlier, de Wavre, Louis Merjay, de Neufchâteau, Étienne Scholtus, de Bastogne. Les commissaires refusèrent les candidatures de Dieu et de Mantoulet, auteurs de la cabale montée contre de Meuldre. Ils suggérèrent d'ailleurs de transférer ces deux moines dans une autre maison de l'Ordre. Menne Effleur fut proposé en premier lieu. Il n'était pas d'un génie brillant mais il aimait la règle et la réforme. On craignit toutefois qu'il ne fût trop faible pour rétablir le calme à l'abbaye surtout si Dieu et Mantoulet

(1) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Orval*, 12. — A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 898B.

(2) A.E.A., *Abbaye de Clairefontaine*, 161 ; C.-J. JOSET, *L'abbaye noble de Clairefontaine*, 246-247.

(3) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Orval*, 12.

(4) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 898B. — J. MARX, *Geschichte des Erbstifts Trier*, 2^e partie, I, 573.

(5) A.G.R., *Secrétairerie d'État et de Guerre*, n° 1884A. — A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Orval*, 12. — A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 898B.

(6) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 898B ; *Secrétairerie d'État et de Guerre*, n° 1884A.

(7) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 898A.

(8) Renseignements dus à l'obligeance de M. J. BOVESSE, chef de département aux A.E. NAMUR.

(9) INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LUXEMBOURG À ARLON, *Mémorial Siegnits*, 1^o 33^o.

(10) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 898B.

restaient à Orval. Effleur fut proposé pour sa douceur (1). En second lieu, les commissaires avancèrent le nom de Lecarlier, le plus fervent des moines, mais dur et arrêté dans ses sentiments. Hilarion Ernotte, de Stavelot fut proposé en troisième place pour sa science. Merjay, sage et modeste, aurait mieux convenu comme abbé d'une maison ordinaire que d'une maison réformée. Scholtus avait toutes les qualités requises mais n'était âgé que de trente-cinq ans.

Dès la nomination d'Effleur, des difficultés (2) surgirent entre celui-ci et de Meuldre. Le 31 octobre 1757, le Conseil privé avait prescrit à l'abbé des instructions précises pour la direction de l'abbaye. Il lui avait été imposé de créer un cours de Théologie au prieuré de Conques, où l'ex-abbé de Meuldre s'était retiré. Celui-ci fut invité à quitter cette maison. Martin Lecarlier, d'Orval fut établi supérieur du cours, Albéric Dubois, de Villers, lecteur. Quatre moines furent envoyés à Conques comme élèves : Dominique Probst, Adrien Schmit, Damien Burgers, Barthélemy Lucas (3). Le règlement imposé à Orval rencontra des difficultés sur plusieurs points. Nicolas Spirlet, de l'abbaye de Saint-Hubert fut chargé en 1758 de se rendre à Orval pour arranger les affaires. Spirlet trancha par arbitrage le procès que de Meuldre avait intenté à l'abbaye de Bonnevoie (4) à propos d'un prêt d'argent.

L'abbaye d'Orval restait florissante du point de vue pécuniaire. En 1755, elle avait souscrit pour 246 000 florins sur le crédit des États de Bohême, d'Autriche et de Moravie. Le 30 octobre 1758, l'empereur avait vendu, à l'abbaye pour 300 000 florins, les prévôtés d'Étalle et de Bologne (5) que le duc de Loos-Corswarem avait tenues précédemment en engagère. Cet achat avait été, en fait, imposé par le souverain pour des raisons politiques. Menne Effleur allait commencer la reconstruction de l'abbaye et il avait été question d'établir les nouveaux bâtiments sur le territoire français. Augmenter le domaine d'Orval dans les Pays-Bas constituait une garantie de stabilité (6), en plus d'une source de revenus pour le souverain. L'acquisition de ces deux prévôtés amena de multiples difficultés, notamment avec le duc de Loos-Corswarem. Le 17 septembre 1760, le duc transigea avec l'abbaye (7) à propos de leurs droits respectifs dans ces juridictions. En 1757 déjà (8), Effleur avait été sollicité par Cobenzl pour acheter la cense de Val-Tibermont, dans la seigneurie d'Ochain. Le 24 février 1758, il termina le litige qui opposait depuis des décennies l'abbaye au duc de Penthièvre et de Carignan (9) par une transaction qui réglait la question des droits de sortie des gueuses de fer de France vers les forges d'Orval.

Menne Effleur mourut le 9 juin 1764. Il n'avait pas gouverné lui-même. Le véritable dirigeant (10) de l'abbaye avait été Hilarion Ernotte.

ETIENNE SCHOLTUS était né à Bastogne le 5 octobre 1721. Il était le fils (11) du sculpteur Jean Georges et d'Eve Grégoire. Il reçut le prénom de Henri François. Entré à Orval, Scholtus fit profession (12) le 3 février 1743 et occupa successivement les postes de maître d'hôtel, d'archi-

(1) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Orval*, 13.

(2) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 898B ; *Secrétairerie d'État et de Guerre*, n° 1884A.

(3) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 898B. — A. VAN ITERSOM, *Les Cisterciens et l'université de Louvain*, dans *Cîteaux, commentarii cistercienses*, XXI, 35, Westmalle, 1970.

(4) A.G.R., *Secrétairerie d'État et de Guerre*, n° 1884A.

(5) A.E.A., *Orval*, Prévôtés d'Étalle et de Bologne ; *Conseil de Luxembourg, Orval*, 13.

(6) A.G.R., *Conseil du Gouvernement général*, n° 2314.

(7) A.E.A., *Château de Sainte-Marie-sur-Semois*, 80.

(8) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Orval*, 13.

(9) ARCHIVES NATIONALES À PARIS, H3131, K576.

(10) A.G.R., *Secrétairerie d'État et de Guerre*, n° 1884A.

(11) A.E.A., *Ancien état civil, Bastogne*, 3, 229.

(12) INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LUXEMBOURG À ARLON, *Mémorial Siegnitz*, 1° 34v°.

viste puis de prieur. Après le décès inopiné de Menne Effleur, on procéda à de nouvelles élections. Barthélemy Lucas, de Trèves, vint en tête, suivi par Scholtus, Damien Burgers, d'Irnig et Louis Merjay, de Neufchâteau. Bien qu'ayant réuni moins de suffrages que Lucas, Scholtus fut présenté en premier lieu par les commissaires. Lors de l'élection précédente, il avait déjà recueilli de nombreuses voix mais il n'avait pas été retenu à cause de son jeune âge. Scholtus connaissait l'administration en tant qu'ancien archiviste de l'abbaye. À la piété de l'abbé défunt il ajoutait la fermeté dont son prédécesseur était dépourvu. On lui reprochait toutefois d'être parfois trop vif. En second lieu, les commissaires avancèrent le nom de Lucas, bachelier en Théologie de l'université de Louvain (1), né à Trèves, mais il n'était âgé que de trente et un ans. Le troisième candidat proposé était Damien Burgers, licencié en Théologie de Louvain (10). Selon l'opinion des commissaires, l'abbaye avait retrouvé le calme, grâce à Effleur. Deux partis toutefois s'opposaient encore (2), l'un attaché à la réforme dans toute sa rigueur, l'autre sollicitant quelques adoucissements. Scholtus fut élevé à l'abbatit par Marie-Thérèse (3) le 12 novembre 1764.

Le nom de cet abbé est lié à la construction de la nouvelle abbaye, bien que les travaux aient été entamés (4) en 1759. De 1759 à 1780, la construction d'Orval avait coûté 945 700 florins (5). À cette somme il faut encore ajouter les dépenses faites pour les orgues, de 1775 à 1780, soit 16 640 florins. Ces frais modifièrent entièrement la politique financière de l'abbaye. Dès ce moment, on vit l'abbaye vendre des rentes et lever une somme de 150 000 florins (6) sur les biens liégeois. En 1781, le Conseil des Finances autorisa l'abbaye à lever un emprunt de 200 000 florins sur ses biens situés aux Pays-Bas. L'abbé était toutefois obligé de justifier l'emploi de cet argent de même que l'état des remboursements. La Chambre des Comptes (7) avait, en 1766, imposé à Orval une nouvelle comptabilité, au mépris des protestations de l'abbé qui voyait là une emprise du gouvernement sur son abbaye. Les nouvelles constructions ne firent pas l'unanimité chez les moines. En 1781, vingt-sept religieux allèrent trouver Scholtus pour protester contre la gestion du temporel (8). Ils furent éconduits. Sept moines se plaignirent au gouvernement en 1787 pour les mêmes raisons. L'absolutisme des Habsbourg s'étendait de plus en plus sur les Communautés religieuses. Le 28 novembre 1781, Joseph II avait affranchi (9) les couvents de toute supériorité étrangère. Le 17 mars 1783, l'empereur s'occupa de la suppression de plusieurs maisons (10). L'abbaye d'Orval (11) ne fut pas supprimée, mais le Conseil privé vantait en 1785, les mérites économiques de l'abbaye pour la région. Ce même rapport donne en plus une idée exacte des revenus de l'abbaye d'Orval, qui s'élevaient à 74 000 florins, se répartissant entre 22 345 florins aux Pays-Bas et 51 655 en France.

Scholtus soutint plusieurs procès en appel devant le Grand Conseil de Malines à propos d'une part de la seigneurie de Villers-devant-Orval (12) et du droit de chasse (13) dans la forêt de Herbeumont. De 1766 à 1769, l'abbaye connut des difficultés (14) avec le marquis de Trazegnies,

(1) A. VAN ITRERSON, *Les Cisterciens et l'université de Louvain*, dans *Cîteaux, commentarii cisterciensos*, XXI, 35.

(2) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 898A.

(3) A.G.R., *Conseil du Gouvernement général*, n° 2314.

(4) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Orval*, 14.

(5) A.G.R., *Conseil du Gouvernement général*, n° 2314.

(6) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Orval*, 14.

(7) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 898A.

(8) A.G.R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, n° 765.

(9) *Recueil des ordonnances des Pays-Bas autrichiens*, XII, 92-96.

(10) *Recueil des ordonnances des Pays-Bas autrichiens*, XII, 255.

(11) A.G.R., *Conseil Privé*, registre, 745, 29.

(12) A.E.A., *Grand Conseil de Malines, Appels de Luxembourg*, 301c.

(13) A.E.A., *Grand Conseil de Malines, Appels de Luxembourg*, 146a, 724a.

(14) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Orval*, 14.

seigneur de Villemont et gagiste de Breuvanne, concernant le droit de chasse dans le bois de Chenois. Le Conseil de Luxembourg proposa au souverain de retirer l'engagère de la seigneurie de Breuvanne et de vendre cette terre à l'abbaye d'Orval. Il faut encore signaler la visite à Orval en 1771 de Clément-Wenceslas, archevêque de Trèves et, en 1787 (1) de l'archiduchesse Marie-Christine accompagnée de son mari, Albert de Saxe-Teschen.

Étienne Scholtus mourut le 22 octobre 1787. À sa mort, l'abbaye était victime de divisions internes. Menne Nagel, accusé d'avoir eu trop de crédit auprès de l'abbé (2), n'y était pas étranger.

BARTHELEMY LUCAS naquit à Trèves le 3 mars 1733. Son père, Jean, originaire de Thiaumont (3), était devenu cocher du comte de Brias à Hollenfels, dont il épousa la fille. Lucas fit sa profession (4) le 20 août 1752 puis conquist le titre de bachelier en Théologie (5) à l'Université de Louvain. De retour à Orval, il enseigna l'écriture sainte, fut maître des novices puis prieur. De 1779 à 1784 (6) il assuma la charge de curé de Sainte-Marguerite. En 1788, il était directeur de l'abbaye de Clairefontaine (7). La mort de Scholtus remit en question l'existence même d'un abbé à Orval. Le 14 décembre 1787, dix-sept religieux dépêchèrent une requête au souverain critiquant Menne Nagel, qualifié de visir d'Orval sous l'abbatit de Scholtus, et pour suggérer l'instauration d'un prieur triennal (8) qui administrerait l'abbaye sous l'autorité immédiate du gouvernement. Cette suggestion retarda l'élection du nouvel abbé. La chancellerie autrichienne des Pays-Bas rejeta cette proposition. Si Orval devait tomber au rang de prieuré, il aurait été à craindre que, avec l'appui de la cour de Versailles, des fermes telles que Blanchampagne ne s'érigent en prieurés indépendants. L'État ecclésiastique de la province n'admettrait plus un prieur dans ses rangs. En outre, tous les trois ans, se déroulerait une politique de bascule entre les deux partis qui nécessairement se formeraient autour de la personne du prieur. Le 20 août 1788, le conseiller d'Aguilar et l'abbé de Boneffe présentaient leur rapport sur les élections. Ils proposèrent Barthélemy Lucas en premier lieu. Lucas était le seul contre lequel aucune plainte n'avait été portée. En 1764 déjà, il avait recueilli plus de voix que Scholtus. Sa naissance à Trèves était purement accidentelle. D'autre part, il existe une certaine réciprocité entre le Luxembourg et Trèves à propos des bénéfices. Le second candidat, Martin François, né à Hatrival, âgé de quarante ans et profès de dix-sept ans détenait la charge de prieur. Gabriel Siegnitz venait en troisième place. François et Siegnitz étaient accusés d'avoir embrassé la cause des patriotes, aussi les commissaires proposèrent-ils de les remplacer au besoin par Jean-Baptiste Camus et Adrien Schmit. Lucas reçut sa nomination d'abbé (9) le 28 septembre 1788. Il obtint des lettres de naturalité le 28 octobre (10).

Il dut rapidement se débattre dans les questions financières. Il avait hérité des dettes laissées par son prédécesseur. La Révolution Française compromit les importants revenus de l'abbaye en France. Par décret de l'Assemblée Législative (11) du 30 août 1792, la ferme de Blanchampagne

(1) INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LUXEMBOURG À ARLON, *Mémorial Siegnitz*, t^o 35. — N. TILLIÈRE, *Histoire de l'abbaye d'Orval*, 291.

(2) A.G.R., *Secrétairerie d'État et de Guerre*, n^o 1884A.

(3) J. B. WEYRICH, *Geschichte von Diedenbergl und Umgegend*, 66.

(4) INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LUXEMBOURG À ARLON, *Mémorial Siegnitz*, t^o 35.

(5) A. VAN ITERSOM, *Les Cisterciens et l'université de Louvain*, dans *Cîteaux, commentarii cistercienses*, XXI, 35.

(6) A.E.A., *Ancien état civil, Orval*.

(7) A.G.R., *Conseil du Gouvernement général*, n^o 2314.

(8) A.G.R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, n^o 765.

(9) INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LUXEMBOURG À ARLON, *Mémorial Siegnitz*, t^o 35.

(10) A.G.R., *Conseil du Gouvernement général*, 2314.

(11) ARCHIVES NATIONALES À PARIS, Q¹ 190.

fut mise sous séquestre. Si les revenus avaient considérablement diminué, les charges n'avaient pas suivi la même courbe. Les pains d'abbaye (1) avaient été affectés à des écoles normales et ne disparaissaient donc plus avec la mort du bénéficiaire. En 1790 (2) et en 1791 (3), Lucas demanda à être libéré d'une somme de 9 111 florins jusqu'au retour de temps plus favorables. L'abbé mourut le 7 janvier 1792. Deux années allaient s'écouler avant que le dernier abbé d'Orval ne soit élu.

Dès le 18 juin 1792, des troupes françaises avaient fait des incursions jusqu'à Orval (4). Le 8 décembre de la même année, la plupart des religieux, sous la direction du prieur Martin François, s'étaient réfugiés à Luxembourg. Quelques moines étaient restés à Orval jusqu'au 23 juin 1793, date de l'incendie de l'abbaye par les armées révolutionnaires. La situation financière avait atteint son niveau le plus bas. Le 12 juillet 1793, les seuls revenus que l'abbaye possédait encore s'élevaient à 5 ou 6 000 florins (5), provenant des prévôtés de Bologne et d'Étalle. Ce fut le Comité de séquestre des biens du clergé français (6) qui eut à s'acquitter des pains d'abbaye imposés précédemment à Orval.

GABRIEL SIEGNITZ. Le dernier abbé d'Orval, Louis Joseph Siegnitz, était né à Bastogne (7) le 12 juillet 1743, fils de Christian André et de Marie Reine Moien. Son père avait été chirurgien militaire (8) et était originaire de Bohême. Novice le 8 septembre 1759, profès le 1^{er} novembre 1760, Gabriel Siegnitz fut ordonné prêtre le 2 octobre 1768. Il fut archiviste de l'abbaye et, de 1785 à 1788, il administra la cure de Sainte-Marguerite à Orval. Depuis le 7 janvier 1792, la Communauté était dépourvue d'abbé. Depuis le 23 juin 1793, l'abbaye était réduite en cendres. Le 16 août 1793, le président du Conseil de Luxembourg, l'abbé de Boneffe et le conseiller d'Aguilar furent chargés (9) de recueillir les suffrages pour l'élection du successeur de Lucas. Siegnitz fut proposé le premier, avant Adrien Schmit, Jean-Baptiste Camus et Martin François. Le 25 décembre 1793, il reçut sa nomination et fut installé dans ses fonctions au refuge de Luxembourg le 2 juin suivant. Renouant avec le passé, il reçut la bénédiction abbatiale à l'abbaye de Munster, là où Henri de Meugen s'était fait bénir au XVII^e siècle.

Les quatre Communautés cisterciennes de la province étaient rassemblées à Luxembourg (10) : Orval, Clairefontaine, Bonnevoie et Differdange. Siegnitz reçut les vœux solennels de plusieurs novices de ces abbayes. C'est au refuge de Luxembourg qu'en 1794, il rédigea son *Mémorial*. Avant le blocus de la ville de Luxembourg (11), Siegnitz se retira à Conques avec quelques religieux. Le 20 décembre 1796, il en était chassé. Les religieux étaient dispersés. Siegnitz refusa son bon de retraite et fut hébergé chez Jean-François Bock (12) à Kockelscheuer, près de Luxembourg. Arrêté (13) le 16 novembre 1798, élargi le 12 janvier 1799, il mourut le 26 février 1799.

(1) A.G.R., *Jointe de Luxembourg et de Trèves*, n° 177.

(2) A.G.R., *Conseil des Finances*, n° 2524.

(3) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 898A.

(4) INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LUXEMBOURG À ARLON, *Mémorial Siegnitz*, f° 35^vo.

(5) A.G.R., *Comité de séquestre des biens du clergé français*, n° 323.

(6) A.G.R., *Comité de séquestre des biens du clergé français*, nos 319, 323, 324.

(7) A.E.A., *Ancien état civil, Bastogne*, 4, 193.

(8) A.A. ORVAL, *Armorial*, 104.

(9) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 898A.

(10) INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LUXEMBOURG À ARLON, *Mémorial Siegnitz*, f° 54^vo.

(11) A. LEFORT, *Histoire du département des Forêts, Publications de la Section historique du Grand-Duché de Luxembourg*, L, 15.

(12) A.A. ORVAL, *Armorial*, f° 104.

(13) N. TILLIÈRE, *Histoire de l'abbaye d'Orval*, 330.

Le 20 juin 1795, les autorités républicaines ordonnaient la levée des scellés sur les biens d'Orval. Expulsée du refuge de Luxembourg le 23 juillet suivant, la Communauté se réfugia au prieuré de Conques. Le 1^{er} septembre 1796, le Directoire décida la fermeture des établissements religieux dans les Départements réunis. Cette suppression fut effective dans le Département des Forêts le 22 septembre. Le 20 décembre, l'abbé Siegnitz était expulsé de Conques et les religieux, dispersés. Les ruines de l'abbaye, les forges, les refuges de Luxembourg et de Huy furent vendus comme biens nationaux (1) au début de l'année 1797.

En 1926, le P. Jean-Marie Clerc, abbé de la Grande Trappe de Soligny (2) et son cellérier voyageaient en Belgique, en quête d'un lieu de refuge pour leur Communauté si la politique anticléricale française reprenait vigueur. Ils découvrirent le site d'Orval que les propriétaires leur offrirent généreusement. Orval allait naître.

CHARLES VAN DER CRUYSSSEN naquit à Gand le 11 juillet 1874. Il fit une brève carrière à la tête de l'entreprise paternelle puis s'engagea comme volontaire au début de la guerre de 1914. Le 1^{er} novembre 1919, il entra à l'abbaye de la Grande Trappe où il prit le nom de frère Marie-Albert. En tant que cellérier, il accompagna son supérieur lors de la visite du site d'Orval en 1926. C'est à lui qu'échut la tâche de ressusciter Orval. Les ruines du monastère du XVIII^e siècle furent déblayées et des nouveaux bâtiments s'élevèrent sur les fondations antérieures. Marie-Albert van der Cruyssen porta le titre de prieur d'Orval de 1926 à 1936, sous l'autorité de l'abbé de Septfonds (3). Il fut élevé à la dignité abbatiale le 29 février 1936. Il résigna sa charge en novembre 1950 et mourut le 30 avril 1955. Il avait eu le temps de voir son œuvre achevée car, le 8 septembre 1948, la basilique avait été consacrée solennellement.

VINCENT DE PAUL SONTTHONNAX succéda à van der Cruyssen le 19 décembre 1950. Il démissionna le 21 novembre 1966.

RAPHAËL BOULET fut élu abbé le 12 décembre 1966 et résigna sa charge dès le 30 octobre 1967.

JEAN HANIN, dont le nom religieux était François-Xavier, succéda à R. Boulet le 14 novembre 1967. Il démissionna le 5 octobre 1971.

ALBERT GILLARD, Étienne, de son nom de religieux, a été nommé supérieur d'Orval le 4 novembre 1971. Son élection abbatiale n'a eu lieu que le 25 février 1974.

(1) A.E. ARLON, *Administration du département des Forêts*, 307, 308 ; *Orval, neuf siècles d'histoire*, 71.

(2) France, département de l'Orne.

(3) Lieu-dit à Dion, France, département de l'Allier.

ABBAYE DE CLAIREFONTAINE, À AUTELBAS

Abbatia monialnim de Arlons (1250), Claustrum Bardenberc (1251), monasterium Clarifontis (1252), claustrum Clarusfons (1252), abaie de Cleirfontaine (1256), monasterium de Bardeburne (1256), abaie de Cleirefontaigne (1259), ecclesia beate Marie de Clarofonte (1265), couvent de Clairfontaine (1335), couvent zu Bartenburg (1375), goitzhues zu Bardenburg (1413), Bardenbourg alias de Clairefontaine (XVI^e-XVIII^e s.).

SOURCES : la majeure partie du fonds d'archives de l'abbaye de Clairefontaine (1) est conservée au dépôt annexe de Guirsch dépendant des Archives de l'Etat à Arlon. Elle a fait l'objet d'un inventaire sommaire dactylographié du chanoine **PI. Lefèvre**, *Inventaire des archives de l'abbaye des cisterciennes de Clairefontaine conservées aux Archives de l'Etat à Arlon*, Arlon, 1940. Les analyses portent sur deux cent quarante chartes, registres et liasses s'échelonnant entre le XIII^e et la fin du XVIII^e siècle. Les numéros 1 à 131 (1251-1693) constituent le chartrier ; nos 132 à 144 (1314-1474), les chartes fausses fabriquées au XVIII^e siècle ; nos 145 à 148, des cartulaires dont l'un date du XV^e siècle (no 145), le deuxième du milieu du XVIII^e siècle (no 146), les autres n'existant plus qu'à l'état de fragments (nos 147 et 148). Les numéros 146 à 154 contiennent des copies libres de chartes ; le numéro 155, un catalogue des actes et privilèges dressé au XVIII^e siècle ; les numéros 156 et 157, des notices et mémoires historiques des XVII^e et XVIII^e siècles ; le numéro 158, diverses suppliques d'entre les années 1698 et 1753. Le chapitre II de cet inventaire est relatif à l'organisation claustrale et au personnel de l'abbaye et contient essentiellement des protocoles de visites canoniques du XVIII^e siècle (nos 159-163), des actes de nomination des abbesses des XVI^e et XVII^e siècles (nos 164-168) et des copies du XVIII^e siècle de statuts et d'ordonnances de l'Ordre de Cîteaux (no 169). Le chapitre III traite de la comptabilité générale du monastère dans la seconde moitié du XVIII^e siècle (nos 170-174), des comptes généraux de 1746 à 1792, (nos 175-179), des comptes de grains de 1764 à 1792, (nos 180-182), des comptes de cuisine de 1782 à 1792, le tout conservé de façon incomplète ; nos 183-185, des fragments de comptes et de gages payés au personnel. Le chapitre IV, relatif à la régie des biens et du domaine, renseigne certains états de biens (no 187), un rentier de quelques avoueries (no 188) et surtout une série de liasses classées par ordre alphabétique des localités (nos 190-240).

Pour reconstituer l'ensemble de ce fonds, on consultera les documents conservés aux Archives de l'Etat à Luxembourg et qui ont été classés par **P. Ruppert**, *Les archives du gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg*, 30, fonds XXV, numéros 1-10, Luxembourg, 1910. On y trouve essentiellement le complément du chartrier (1294-1794) et des chartes fausses fabriquées au XVIII^e siècle et, des registres généraux de la comptabilité depuis la fin du XVI^e siècle (1594-1792).

En outre, on ne peut omettre de recourir aux fonds d'archives des administrations provinciales (A.E. Arlon, *Conseil de Luxembourg* et Fonds du *Régime français*) et centrales : A.G.R. *Chambre des*

(1) Lieu-dit à Autelbas, prov. du Luxembourg, cant. d'Arlon ; diocèse de Trèves jusqu'en 1802, de Metz jusqu'en 1823, actuellement diocèse de Namur.

Comptes, n° 46894 ; *Papiers d'Etat et de l'audience*, nos 895, 901 et 916 ; *Conseil d'Etat*, n° 1334 ; *Conseil privé espagnol*, n° 1159 ; *Conseil privé Autrichien*, nos 903 et 745 ; *Conseil Royal de Philippe V*, n° 260 ; *Conseil de M.-E. de Bavière*, n° 77 ; *Conseil du Gouvernement Général*, n° 2307 ; de même qu'aux articles G 551 et H 4553-4554 des Archives Départementales de la Moselle à Metz et H 515 des Archives Départementales des Ardennes à Charleville-Mézières qui concernent des titres de propriétés de l'abbaye.

Cependant C.-J. Joset, *L'abbaye noble de Notre-Dame de Clairefontaine (1216-1796)*, 24, Bruxelles, 1935, nous renseigne encore un certain nombre de documents qu'il a eu l'occasion de consulter dans des fonds privés et qu'il ne nous a pas été possible de voir.

En ce qui concerne les sources imprimées relatives à cette institution, il convient tout d'abord de relever l'édition des chartes de l'abbaye due à H. Goffinet, *Cartulaire de Clairefontaine*, Arlon, 1877. Cet ouvrage quoique souvent de qualité médiocre — les textes sont mal édités et le relevé des documents incomplet, l'auteur ne paraissant pas avoir eu connaissance du cartulaire de l'abbaye dressé au XVIII^e siècle et conservé aux A.E. Arlon, *Clairefontaine*, n° 146, et renvoyant souvent à des copies plutôt qu'à des originaux — reste d'une utilité considérable au-delà du XIII^e siècle. Mais pour la période qui couvre les années 1250-1310, on recourra, dans le cadre des publications de textes pour l'ensemble du duché de Luxembourg, à l'excellente édition de G. Wampach, *Urkunden-und Quellenbuch zur Geschichte der Allluxemburgischen Territorien bis zur burgundischen Zeit*, II-VIII, Luxembourg, 1938-1951, qui renferme toutes les chartes de l'abbaye de Clairefontaine dont quelques-unes avaient échappé à Goffinet. On dispose, à côté de ces éditions, des analyses de textes touchant le monastère et qui sont dues à Fr.-X. Wurth-Paquet, *Table chronologique des chartes et diplômes relatifs à l'histoire de l'ancien pays de Luxembourg*, Luxembourg, 1858-1882 et à A. Verkooren, *Inventaire des archives de Belgique — Chartes et cartulaires du Luxembourg* — I, II, V, Bruxelles, 1914-1922. Dans le domaine ecclésiastique également, J. M. Canivez, *Statuta Ordinis Cisterciensis*, I-III, Louvain, 1933-1935, analyse plusieurs décisions de Chapitres qui concernent le monastère.

Si de nombreux auteurs ont parlé du couvent de Clairefontaine dans des exposés souvent sommaires et imprécis, seuls trois historiens ont consacré des études plus approfondies à cette abbaye. Tout d'abord, l'abbé Reichling en 1866 dans son *Histoire de l'ancienne abbaye de Clairefontaine*, écrivit une apologie de ce monastère dépourvue de tout sens critique ; ensuite, le père H. Goffinet commença en 1894 une notice historique basée sur le cartulaire qu'il avait édité et qui parut sous le titre *L'ancienne abbaye de Clairefontaine*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XXVI, Arlon, 1894. Mais ce travail ne constituait qu'une étude sur les premiers siècles de Clairefontaine et l'exposé chronologique d'entre le XV^e siècle et la suppression de la Communauté devait encore paraître quand mourut son auteur en 1903. Si bien que les articles que l'on lit par la suite dans les *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XL, 133-160, Arlon, 1905 ; XLI, 1-31, Arlon, 1906 ; XLII, 117-156, Arlon, 1907, ont dû être rédigés d'après les manuscrits de l'érudit défunt. Le troisième historien à s'être intéressé à l'abbaye de Clairefontaine, est C.-J. Joset, *L'abbaye noble de Notre-Dame de Clairefontaine*, Bruxelles, 1935, (l'auteur a édité une nouvelle version de son ouvrage en 1947 mais il s'agit d'un démarquage du volume précédent sous la forme de quatre-vingt-huit pages sans notes) dont le travail d'une valeur incontestablement supérieure à tout ce qui avait précédé requiert cependant quelques prudences de la part du lecteur notamment pour la période médiévale.

Des notices plus sommaires consacrées à cette abbaye se trouvent dans : *Gallia Christiana*, XIII, 647-648, Paris, 1785, avec une liste des supérieures ; J. Broeckeaert, *Abbaye de Clairefontaine*, dans *Précis historiques*, 57-75, Bruxelles, 1876 qui reprend dans les grandes lignes ce qu'avait écrit quelques années plus tôt l'abbé Reichling ; J. Canivez, *L'Ordre de Cîteaux en Belgique*, 296-303, Forges-lez-Chimay, 1926 et J. M. Canivez, *Clairefontaine*, dans *D.H.G.E.*, XII, 1040-1041, Paris, 1953. Il convient encore de parler des quelques pages que l'on rencontre sur cette abbaye dans des ouvrages plus généraux tels que J. Bertelius, *Historia Luxemburgensis*, 254-255, Cologne, 1605 ; P. F. Henriquez, *Lilia cistercii*, 165-170, Douai, 1633 ; A. C. Manrique, *Annales cisterciennes*, IV, 96, Lyon, 1659 ; J. Bertholet, *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg et du comté de Chiny*, IV, 425-429, V, 71-75, 106-108, 155-156, 182-183, Luxembourg, 1742-1743 ; E. Tandel, *Les communes luxembour-*

geoises, Arlon, 1890 et Th. Ploegarts, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux dans les Pays-Bas méridionaux depuis le XIV^e siècle jusqu'à la révolution française*, III, 337-360, Westmalle, 1937. On ne peut omettre d'autre part la courte notice du chanoine Pl. Lefèvre en introduction à son *Inventaire des archives*, 164 et la mention faite par E. de Moreau, *Histoire de l'Eglise en Belgique*, tome complémentaire, 469, Bruxelles, 1948.

Certains articles relatifs à des points particuliers de l'histoire de ce couvent doivent également être signalés : c'est ainsi qu'une littérature abondante a été consacrée à Ermesinde, fondatrice présumée de Clairefontaine et qui a été reprise par C.-J. Joset, dans une brochure intitulée *Ermesinde, fondatrice du pays de Luxembourg*, Arlon, 1947. Le testament de cette comtesse de Luxembourg a suscité, d'autre part, beaucoup de polémiques, les uns soutenant son authenticité : A. Wauters, *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés*, IV, 490, Bruxelles, 1874 ; H. Goffinet, *L'authenticité du testament d'Ermesinde de Luxembourg*, dans *Publications de l'Institut Grand-Ducal Luxembourgeois*, XXXVI, 206-216, Luxembourg, 1883 ; N. Van Werveke, *L'authenticité du testament d'Ermesinde*, dans *Das Luxemburger Land*, Luxembourg, 1884 ; les autres la rejetant : A. Wauters, *Table chronologique*, VI, XI-XIII, Bruxelles, 1881 ; A. Wauters, *Le testament d'Ermesinde de Luxembourg*, dans *B.C.R.H.*, 4^e s., XI, 236-248, Bruxelles, 1883. Par ailleurs, A. et G. Despy, *Les premières années de l'abbaye cistercienne de Clairefontaine*, dans *R.B.P.H.*, XLVIII, 1207-1224, Bruxelles, 1970, ont repris l'examen des problèmes essentiels de l'histoire de Clairefontaine au XIII^e siècle : fondation de l'abbaye, affiliation à Cîteaux et structure du temporel.

En ce qui concerne la découverte du tombeau d'Ermesinde, voir G. Kurth, *Le tombeau d'Ermesinde*, Liège, 1880, et l'ensemble des fouilles entreprises à Clairefontaine, l'étude archéologique de H. Goffinet, *L'ancienne abbaye de Clairefontaine*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XVI, 17-72, Arlon, 1884. A propos de l'étude du temporel de l'abbaye au XVIII^e siècle, il est intéressant de lire l'article de J. B. Weyrich, *Le dénombrement du temporel de l'abbaye de Clairefontaine d'après le cadastre de Marie-Thérèse de 1766 à 1771*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, LXXVIII, 431-436, Arlon, 1947 et dans *Publications de l'Institut Grand-Ducal Luxembourgeois*, LXXI, 259-274, Luxembourg, 1950.

Sigillographie : En ce qui concerne les sceaux du couvent et des différentes abbesses qui se sont succédé à Clairefontaine entre les XV^e et XVIII^e siècles, il convient de lire la vingtaine de pages qu'y consacre C.-J. Joset, *L'abbaye noble de Notre-Dame de Clairefontaine*, 223-228 (reproductions 224 et 288), Bruxelles, 1935.

* * *

Pour retracer les origines de l'abbaye de Clairefontaine, l'on a le choix entre deux solutions. Ou bien admettre une légende qui rapporte que la comtesse Ermesinde de Luxembourg bénéficia en 1214 d'une vision céleste et qu'immédiatement après cet événement, elle fonda le monastère — soit en 1214 même, soit en 1216 — en un endroit, proche d'Arlon, où saint Bernard en personne aurait béni une fontaine (1) en 1147. Ou bien l'on n'accorde aucun crédit à cette représentation semi-hagiographique — dont les premières traces ne se rencontrent d'ailleurs qu'au XVI^e s.

(1) La tradition est constante chez les historiens depuis P. F. HENRIQUEZ, *Lilia cistercii*, 165-169, Douai, 1633 jusqu'à J. M. CANIVEZ, *Clairefontaine*, dans *D.H.G.E.*, XII, 1040, Paris, 1953 en passant par J. BERTELIUS, *Historia Luxemburgensis*, 254, Cologne, 1605. — A. C. MANRIQUE, *Annales cistercienses*, IV, 96, Lyon, 1659. — *Gallia Christiana*, XIII, 647, Paris, 1785. — J. BERTHOLET, *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg et comté de Chiny*, IV, 427, Luxembourg, 1742. — Fr.-X. WURTH-PAQUET, *Table chronologique des chartes et diplômes relatifs à l'histoire de l'ancien pays de Luxembourg*, I, 76, Luxembourg, 1858. — R. REICHLING, *Histoire de l'ancienne abbaye de Clairefontaine*, 22-28, Luxembourg, 1866. — H. GOFFINET, *L'ancienne abbaye de Clairefontaine*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XL, Arlon, 1905, 135. — J. M. CANIVEZ, *L'Ordre de Cîteaux en Belgique*, 298, Forges-les-Chimay, 1926 et C.-J. JOSET, *L'abbaye noble de Notre-Dame de Clairefontaine*, 29-31 et 36-42, Bruxelles, 1935.

— auquel cas l'on se fonde uniquement sur l'exploitation critique des chartes anciennes de Clairefontaine (1).

L'affaire n'est pas simple, car là aussi on peut hésiter : soit que l'on reconnaisse comme vrai le premier acte du chartrier de l'abbaye — à savoir le testament de la comtesse Ermesinde (2) du 11 février 1247 ; soit qu'on le considère comme entièrement faux (3) ; ou encore qu'on le tienne pour un acte fabriqué vers 1300 d'après une charte du comte Henri II de Luxembourg (4) de 1253.

Pour notre part, c'est à cette dernière solution que nous adhérons et, dès lors, c'est de la manière suivante qu'il faut, croyons-nous, représenter la fondation de Clairefontaine. Deux jours avant son décès (5), qui survint le 13 février 1247, la comtesse Ermesinde de Luxembourg, qui gisait sur son lit de mort, décida de fonder un monastère auquel elle ne fit cependant que quelques legs : des animaux, des céréales, de l'argent (6). Par la suite (7), c'est-à-dire après le 13 février 1247 et avant la mi-septembre 1250, son fils, le comte Henri II procéda à la véritable fondation de ce monastère auquel il transportait juridiquement sa dotation primitive : le *locus monasterii* avec quatre cents journaux de terres et de bois entre Eischen (8) et Waltzing (9), à savoir dans un hameau qui se trouvait à l'extrémité orientale de la paroisse primitive et du domaine comtal d'Arlon ; le comte céda également au monastère des dîmes à Heinstert (10), Nobressart (11) et Attert (12), un droit de terrage à Hobscheid, des terres à Dèle (13), des biens fonciers à Hesperingen (14) et des droits d'usage dans les bois d'Eischen et Anlier (15).

Il est à noter également que le comte Henri II se réserva d'exercer sur l'abbaye ce qu'il appelait sa *legitima tutela* c'est-à-dire une forme d'avouerie plus ou moins dégagée (16).

(1) Cfr A. et G. DESPY, *Les premières années de l'abbaye cistercienne de Clairefontaine*, dans R.B.P.H., XLVIII, 1207-1224, Bruxelles, 1970.

(2) Édition dans C. WAMPACH, *Urkunden und Quellenbuch zur Geschichte der altluxemburgischen Territorien bis zur burgundischen Zeit*, II, 563, Luxembourg, 1938. — L'ont considéré comme vrai de façon formelle : A. WAUTERS, *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés*, IV, 490, Bruxelles, 1874 ; H. GOFFINET, *Cartulaire de l'abbaye de Clairefontaine*, 7, Arlon, 1877 ; H. GOFFINET, *L'authenticité du testament d'Ermesinde de Luxembourg*, dans *Publ. Inst. G.-D. Lux.*, XXXVI, 206-216, Arlon, 1883 ; N. VAN WERVEKE, *L'authenticité du testament d'Ermesinde*, dans *Das Luxemburger Land*, Luxembourg, 1884 ; C.-J. JOSET, *L'abbaye noble*, 42-44 ; C. WAMPACH, *Urkunden und Quellenbuch*, II, 562-563 ; C.-J. JOSET, *Ermesinde, fondatrice du pays de Luxembourg*, 75, Arlon, 1947 et J. M. CANIVEZ, *Clairefontaine*, dans D.H.G.E., XII, 1040.

(3) A. WAUTERS, *Table chronologique...*, VI, XI-XIII, Bruxelles, 1881 et A. WAUTERS, *Le testament d'Ermesinde de Luxembourg*, dans B.C.R.H., 4^e s., XI, 236-248, Bruxelles, 1883.

(4) A. et G. DESPY, *Les premières années*, dans R.B.P.H., XLVIII, 1208-1214.

(5) C. WAMPACH, *Urkunden und Quellenbuch...*, II, 567.

(6) On ne peut, en effet, retenir du faux testament actuellement conservé que les seuls legs faits par Ermesinde.

(7) C'est la première date certaine quant à l'existence réelle de l'abbaye de Clairefontaine : il s'agit de la première demande d'affiliation à l'Ordre de Cîteaux : cfr J. M. CANIVEZ, *Statuta Capitulum Generalium Ordinis Cisterciensis*, II, 354, n^o 41, Louvain, 1934.

(8) La charte du 26 mars 1253, est éditée dans C. WAMPACH, *Urkunden und Quellenbuch...*, III, 138. — Eischen, dépendance de Hobscheid, Grand-Duché de Luxembourg, cant. de Kapellen.

(9) Waltzing, dépendance de Bonnert, prov. de Luxembourg, cant. d'Arlon.

(10) Heinstert, dépendance de Nobressart, prov. de Luxembourg, cant. d'Arlon.

(11) Nobressart, prov. de Luxembourg, cant. d'Arlon.

(12) Attert, prov. de Luxembourg, cant. d'Arlon.

(13) Dèle, village aujourd'hui disparu qui se trouvait à mi-chemin entre Arlon et Clairefontaine : cfr C. WAMPACH, *Urkunden und Quellenbuch...*, II, 446, n. 1.

(14) Hesperingen, Grand-Duché de Luxembourg, cant. de Luxembourg.

(15) Anlier, prov. de Luxembourg, cant. d'Étalle.

(16) Toute une série d'actes établissent bien que si Ermesinde eut l'idée d'ériger le monastère, c'est Henri II qui procéda à la fondation véritable de celui-ci : cfr A. et G. DESPY, *Les premières années...*, dans R.B.P.H., XLVIII, 1213.

Il n'y a pas que les circonstances exactes de la fondation du monastère qui aient donné quelques soucis aux historiens de Clairefontaine : il existe un autre problème bien plus difficile à trancher, c'est celui de son agrégation au sein de l'Ordre de Cîteaux. Jusqu'ici on s'en était tenu à la chronologie suivante : l'abbaye — qui aurait donc été fondée en 1214 ou 1216 et qui aurait bénéficié en 1247 du testament d'Ermesinde — aurait été admise parmi les abbayes cisterciennes (1) dès septembre 1251. Sur ce point également, nous croyons qu'il faut modifier les opinions reçues. D'un long examen de l'ensemble des sources relatives à cette question (2), il découle, nous semble-t-il, que les religieuses demandèrent une première fois leur agrégation à la mi-septembre 1250 : celle-ci leur fut refusée. Elles récidivèrent devant le Chapitre général de la mi-septembre 1251 mais sans plus de succès : elles vivaient, en effet, sous un régime incompatible avec les exigences de l'Ordre ; ce qui se voit au travers des deux actes suivants : en novembre 1251, le comte Henri II leur fit donation de diverses rentes à elles que l'on appelait *domine* pour constituer en leur faveur *quinque prebende* (3) ; en octobre 1252, le même Henri II dut délivrer une nouvelle charte à propos de la même donation mais en omettant cette fois de parler de *domine* et de prébendes (4). En fin de compte, nous croyons que l'affiliation de Clairefontaine comme abbaye cistercienne n'a pu être obtenue qu'au Chapitre général (5) de septembre 1253.

* * *

HEDWIGE fut vraisemblablement la première abbesse de Clairefontaine mais on ne sait quand elle fut élue à cette dignité (6). On la rencontre avec ce titre dans deux documents, l'un du 25 août 1257 lorsqu'elle donne acte de la vente faite au comte Henri II de la terre d'Autelbas (7), le second du 9 décembre 1270 quand la comtesse Marguerite et ses deux fils lui donnent une rente de treize livres de Trèves à percevoir sur le tonlieu d'Arlon (8). Les historiens des XVII^e et XVIII^e s. ainsi que l'auteur des chartes fausses du XVIII^e siècle ont voulu attribuer à cette première supérieure une ascendance de haute noblesse luxembourgeoise : elle aurait été, d'une part, la sœur de Marguerite de Bar, comtesse de Luxembourg et dès lors la fille d'Henri II de Bar et de Philippine de Bretagne ainsi que la tante de Jeanne de Luxembourg, future abbesse

(1) Voir en dernier lieu C. J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 44-45 et 50-51 et J. M. CANIVEZ, *Clairefontaine*, dans *D.H.G.E.*, XII, 1040.

(2) Il s'agit d'une part de trois demandes d'affiliation adressées aux Chapitres généraux de 1247, 1250 et 1251 : cfr J. M. CANIVEZ, *Statuta...*, II, 322, 354 et 365 (mais contrairement à l'avis de dom Canivez, nous pensons que la première ne concerne pas Clairefontaine, cfr A. et G. DESPY, *Les premières années...*, dans *R.B.P.H.*, XLVIII, 1215) ; d'autre part, d'une série de chartes qui vont du 20 septembre 1251 au 2 août 1256 dont certaines affirment l'appartenance cistercienne de Clairefontaine, d'autres sont muettes sur ce point : cfr A. et G. DESPY, *Les premières années...*, dans *R.B.P.H.*, XLVIII, 1214-1215.

(3) C. WAMPACH, *Urkunden...*, III, 90.

(4) C. WAMPACH, *Urkunden...*, III, 127.

(5) Cfr A. et G. DESPY, *Les premières années...*, dans *R.B.P.H.*, XLVIII, 1219. — Si l'on a longtemps avancé la date du 20 septembre 1251 comme étant celle de l'entrée de Clairefontaine au sein de l'Ordre de Cîteaux, c'est parce que l'on a cru en la véracité d'une charte de cette date émanant de l'archevêque de Trèves (C. WAMPACH, *Urkunden...*, III, 84). — En réalité, comme nous croyons l'avoir montré ailleurs (A. et G. DESPY, *Les premières années...*, dans *R.B.P.H.*, XLVIII, 1217-1218), cette charte est un faux fabriqué vers 1300 qui devait permettre aux religieuses de faire oublier les difficultés qu'elles avaient rencontrées entre la mi-septembre 1251 et la mi-septembre 1253 pour se faire agréer par le Chapitre Général de Cîteaux.

(6) Voir les notices concernant cette abbesse dans H. GOFFINET, *L'ancienne abbaye...*, dans *Annales Inst. Arch. Lux.*, XL, 134-143, 1905 et dans C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 269-271.

(7) C. WAMPACH, *Urkunden...*, III, 276.

(8) C. WAMPACH, *Urkunden...*, IV, 291.

de la Communauté (1) ; d'autre part, elle aurait été la sœur de Thibaut de Bar, premier époux d'Ermesinde (2) ou encore la fille de Louis III, comte de Chiny (3). D'après Reichling (4), elle mourut le 7 octobre 1280 et, dans le ménologe de Cîteaux, Henriquez place au 7 octobre la bienheureuse Hawis (5). Si elle ne fut pas l'objet d'un culte reconnu, elle est néanmoins considérée comme vénérable par les bollandistes au 7 octobre (6). Il n'est guère possible de fixer l'année de son décès, l'abbesse suivante n'apparaissant qu'à une seule reprise (7), au mois de juin 1289. C'est la raison pour laquelle on a rapporté ici les événements qui couvrent les années 1250-1280. Le comte Henri II, à côté des donations dont il gratifia l'abbaye (8) en 1253, lui cède, vers la même époque, les droits de patronage sur les églises d'Hollerich et Grevenmacher (9) ; le 30 novembre 1259, sa grange d'Heinsch (10) ; le 19 décembre 1260, la moitié du patronage et de la dîme de Frénois-la-Montagne (11) et le 25 janvier 1261, la dîme de Koerich (12). Ensuite, le 21 avril 1270, peu avant son départ pour la croisade, il abandonne au monastère la dîme d'Hollerich (13) et le 9 décembre suivant, son épouse et ses deux fils cèdent à l'abbesse une rente de treize livres sur le tonlieu d'Arlon (14). De plus, Henri et Marguerite de Bar accordent à ce couvent plusieurs privilèges en janvier 1270, tels notamment le droit de parcours dans toutes les terres de leurs juridictions pour les animaux appartenant à l'abbaye et à ses fermes bâties ou à bâtir ; le droit pour la Communauté de faire circuler librement des biens qui lui appartiennent dans tout le comté ; la suppression de tout impôt sur les ventes et achats à faire dans le comté ; l'exemption de charges, à l'exception du droit d'avouerie sur les bois autour du couvent ; la liberté d'acquérir des biens dans les châtellenies de Luxembourg, Thionville, Arlon et Bastogne, hormis ceux affectés à la garde des châteaux (15). Si le patrimoine de Clairefontaine s'est constitué et développé grâce aux bienfaits de la famille comtale de Luxembourg, il s'est également agrandi à la suite des dons opérés par l'aristocratie seigneuriale de la région ainsi que par plusieurs bourgeois : en avril 1254, Cunégonde de Schockville cède au monastère la moitié du bois d'Elvingen et une part de la dîme de Vieux-Virton (16) ; le 18 août 1257, Philippe de Beauraing, sa portion de dîme de Rodenbourg (17) ; le 10 juillet 1259, Godin de Laroche et sa femme, leurs

(1) Cfr une charte fautive attribuée à Hawis, première abbesse et reprise par H. GOFINET, *Cartulaire...*, IX et A.E. ARNON, *Clairefontaine*, 157, fragments d'une chronique et liste d'abbesse du XVIII^e siècle.

(2) Cfr des auteurs du XVII^e siècle : C. HENRIQUEZ, *Liturgia cisterciensis*, 170 et A. C. MANNIGUE, *Annales cisterciensium*, 96.

(3) Cfr *Gallia Christiana*, XIII, 648 et J. BERTHOLET, *Histoire ecclésiastique*, IV, 427.

(4) R. REICHLING, *Histoire de l'abbaye...*, 74.

(5) C. HENRIQUEZ, *Menologium, Regula, Constitutiones et privilegia Ordinis Cisterciensis*, 339, Anvers, 1630.

(6) *Acta Sanctorum*, I, 788.

(7) Fr.-X. WURTH-PAGUET, *Table chronologique...*, XVII, 39, n° 33.

(8) Voir plus haut 268 et note 14.

(9) Cfr des actes des 3 août 1252 et 24 février, 1255 : C. WAMPACH, *Urkunden...*, III, 118 et 225. — Le Chapitre de Trèves approuvera l'incorporation de ces églises le 12 janvier 1272 et l'archevêque fera de même le 24 décembre 1277 : cfr C. WAMPACH, *Urkunden...*, IV, 364 et 530. — Hollerich, Grand-Duché de Luxembourg, cant. de Luxembourg ; Grevenmacher, Grand-Duché de Luxembourg, cant. de Grevenmacher.

(10) C. WAMPACH, *Urkunden...*, III, 336. — Heinsch, prov. de Luxembourg, cant. d'Arlon. — Il s'agit d'une grange de type comtal et non d'une grange avec convers comme le prévoit l'Ordre de Cîteaux.

(11) C. WAMPACH, *Urkunden...*, III, 362. — Frénois-la-Montagne, France, département de Meurthe-et-Moselle.

(12) C. WAMPACH, *Urkunden...*, III, 364. — Kœrich, Grand-Duché de Luxembourg, cant. de Kapellen.

(13) C. WAMPACH, *Urkunden...*, IV, 249. — Si l'une des filles du comte entre en religion à Clairefontaine, il ajoutera à ce don une rente de vingt aimes de vin à Thionville, à Remich ou au cellier de Luxembourg. De plus, celui de ses fils qui deviendra comte de Luxembourg devra lui remettre deux cents livres tournois.

(14) C. WAMPACH, *Urkunden...*, IV, 291.

(15) C. WAMPACH, *Urkunden...*, IV, 217.

(16) C. WAMPACH, *Urkunden...*, III, 178. — Elvingen, Grand-Duché de Luxembourg, dépendance de Beckerich, cant. de Redingen ; Vieux-Virton, dépendance de Saint-Mard, prov. de Luxembourg, cant. de Virton.

(17) C. WAMPACH, *Urkunden...*, III, 272. — Rodenbourg, Grand-Duché de Luxembourg, cant. de Grevenmacher.

dîmes grosses et menues de Hives et Chéoux (1) ; le 30 novembre suivant, Henri de la Porte, bourgeois de Luxembourg, une dîme à Altlinster et cinq maisons à Hivingen (2) ; en mars 1261, César d'Arlon, une maison et quatre terres allodiales à Waltzing, Thiaumont, Wolcrange et Frénois (3) ; en janvier 1270, Albert de Vance, le patronage de l'église de Frénois et la dîme qui en dépend (4) ; le 14 février 1276, Arnould de Honkerange, ministerialis du comte Henri II, une maison et un jardin à Luxembourg, laquelle maison allait devenir le refuge de l'abbaye (5) et le 14 décembre 1279, Hugues, châtelain du comte à Arlon, sa maison d'Arlon et une part de dîme à Rulles (6). Notons encore deux donations de type différent : l'une de septembre 1272 émanant de Rodolphe de Sterpenich, l'autre de décembre suivant émanant de divers personnages des environs de Toul et portant sur la cession de serfs à l'abbaye (7).

Bien dotée par les comtes de Luxembourg, les seigneurs et bourgeois des environs, l'abbaye ne dut connaître à ses débuts aucun problème financier : on la voit, en effet, dès février 1256 acheter à Marguerite, dame de Larochette, des biens à Beckerich, Guirsch, Nördingen, Saeul, Reichlingen et Dieseldenges (8) et deux mois plus tard, à Richard de Dune, la seigneurie d'Autelbas pour la somme de deux cents livres de Trèves, montant auquel il fallut ajouter une hypothèque de deux cent quarante livres dont la seigneurie était grevée et que l'abbesse dut d'abord rembourser à l'engagiste (9). Ensuite, après un certain temps d'arrêt, quelque quinze ans plus tard, on enregistre à nouveau un certain nombre d'achats : il s'agit, en mars 1272, d'un pré à Bebingen, d'un morceau de bois sur la route menant à Luxembourg et d'un champ près de Luxembourg (10) ; le 20 mars de cette même année, de champs et prés à Freylange (11) et, en décembre 1277, des biens à Dèle pour la somme de deux cent soixante livres (12). En outre,

(1) C. WAMPACH, *Urkunden...*, III, 327. — Cette cession sera approuvée par l'évêque de Liège le 20 septembre 1265 : C. WAMPACH, *Urkunden...*, III, 581. — Hives, prov. de Luxembourg, cant. de La Roche ; Chéoux, dépendance de Rendeux, prov. de Luxembourg, cant. de Laroche.

(2) C. WAMPACH, *Urkunden...*, III, 337. — Altlinster (Vieux-Linster), dépendance de Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, cant. de Grevenmacher ; Hivingen, Grand-Duché de Luxembourg, dépendance de Garnich, cant. de Kapellen.

(3) C. WAMPACH, *Urkunden...*, III, 373. — Thiaumont, prov. de Luxembourg, cant. d'Arlon ; Wolcrange, dépendance de Hondelange, prov. de Luxembourg, cant. de Messancy.

(4) C. WAMPACH, *Urkunden...*, IV, 217. — En fait, on sait, d'après un acte du 15 septembre 1269 : C. WAMPACH, *Urkunden...*, IV, 209, qu'Albert de Vance avait engagé sa dîme de Frénois à l'abbaye pour cent vingt livres tournois.

(5) C. WAMPACH, *Urkunden...*, IV, 469.

(6) C. WAMPACH, *Urkunden...*, IV, 594. — Rulles, prov. de Luxembourg, cant. d'Étalle.

(7) C. WAMPACH, *Urkunden...*, IV, 401-402 (septembre 1272) ; 407 (décembre 1272). — Ce sont des donations que ne pouvaient accepter les religieuses car recevoir des droits sur un serf est contraire aux préceptes cisterciens.

(8) C. WAMPACH, *Urkunden...*, III, 225. — Beckerich, Grand-Duché de Luxembourg, cant. de Redingen ; Guirsch, prov. de Luxembourg, cant. d'Arlon ; Nördingen, dépendance de Beckerich ; Saeul, Grand-Duché de Luxembourg, cant. de Redingen ; Reichlingen, dépendance de Redingen, Grand-Duché de Luxembourg, cant. de Redingen ; Dieseldenges, lieu-dit près d'Oberpallen, Grand-Duché de Luxembourg, cant. de Redingen. — Cette vente est reconnue par Henri II le même mois et confirmée, le 11 avril 1286, par Guillaume de Henchenberg et Ermesinde de Larochette : éd. C. WAMPACH, *Urkunden...*, III, 227 et V, 165.

(9) C. WAMPACH, *Urkunden...*, III, 228. — Voir également deux actes d'Henri II de la même date : C. WAMPACH, *Urkunden...*, III, 232 et 233, approuvant vente et rachat. — L'abbesse ne paya sur les deux cents livres que cent vingt livres, les quatre-vingts restantes étant données par le vendeur pour des anniversaires. Mais elle ne conserva pas ce bien longtemps car le comte Henri II le lui racheta, le 25 août 1257, contre une rente de seize livres de Luxembourg, à l'exception d'un bois et d'un pré que les paysans du village devront faucher pour le compte de l'abbaye : C. WAMPACH, *Urkunden...*, III, 274.

(10) C. WAMPACH, *Urkunden...*, IV, 369, 370, 369 et actes complémentaires (329, 330, 368). — Bebingen (Bébanche), prov. de Luxembourg, cant. de Messancy.

(11) C. WAMPACH, *Urkunden...*, IV, 367. — Freylange, dépendance d'Heinsch, prov. de Luxembourg, cant. d'Arlon. — A la même époque, ce vendeur échange avec l'abbaye sa propriété d'Heinsch contre celle de Brux : C. WAMPACH, *Urkunden...*, IV, 322 et n. 2. — Brux, dépendance de Lierneux, ou de Chevron, prov. de Liège, cant. de Stavelot.

(12) C. WAMPACH, *Urkunden...*, IV, 531. — Voir également actes des pages 370, 329, 330, 331 et 368.

l'abbesse veille à placer ses capitaux acquérant ainsi des revenus : le 7 avril 1270, elle achète au comte de Luxembourg une rente perpétuelle de trente aimes de vin pour trois cents livres tournois ; deux tiers en seront prélevés sur le domaine de Grevenmacher, le tiers restant, sur celui de Remich (1) et déjà, quelques mois plus tôt, elle avait prêté à un seigneur local cent vingt livres sur une dîme à Frénois (2).

L'abbaye fut contrainte à plusieurs reprises de demander l'aide du Saint-Siège (3), notamment les 23 juillet et 2 août 1256. Dans sa seconde intervention, Alexandre IV confirme également les biens du couvent : ceux-ci sont constitués essentiellement de dîmes, de droits seigneuriaux, de rentes en argent et en nature et de fort peu de terres ; la plupart de ces terres étant en outre des possessions seigneuriales, ce tableau correspond assez mal aux exigences habituelles de l'Ordre de Cîteaux. On voit d'ailleurs le pape envoyer une nouvelle lettre à l'archevêque de Trèves (4), le 2 janvier 1258, et, le 3 mai 1280, le monastère devait obtenir une confirmation de ses privilèges du pape Nicolas III (5).

ALIX n'est connue que par un acte transcrit dans le cartulaire de l'abbaye de Differdange (6) à la date du mois de juin 1289. Il est dès lors impossible de déterminer le moment où son administration commença et prit fin : tout ce que l'on sait c'est que l'abbesse (7) qui lui succéda apparaît dans les chartes à partir de 1297. Au cours de cette période, on enregistre encore un certain nombre de donations parmi lesquelles on relèvera les suivantes : le 31 janvier 1283, une rente de trente sous par Mathieu de la Porte, doyen de chrétienté de Luxembourg (8) ; le 23 juillet 1284, une terre allodiale de deux bonniers à Vieux-Waleffe (9) ; en septembre 1286, une rente sur le moulin de Wolkrange (10), par Nicolas d'Aix, échevin d'Arlon ; le 23 août 1291, des droits sur la grange de Dèle, par Wautier, sire de Wiltz (11) ; en septembre suivant, une rente de sept muids de blé à Arlon (12) et, en novembre 1293, une rente de quatre muids d'avoine à convertir en soixante sous de Trèves, par Conon de Kahler, écuyer (13). Par contre, on ne relève que deux achats, l'un, le 23 mai 1252 — l'abbaye acquiert de Ansillon de Hives, en échange de l'hommage qu'il lui devait, sa menue dîme de Hives (14) —, l'autre, en mars 1293 — Béatrice d'Anlier vend au monastère une rente de deux muids sur une dîme à Vieux-Virton au prix de

(1) C. WAMPACH, *Urkunden...*, IV, 238. — Le 17 août suivant, la comtesse Marguerite et son fils aîné Henri notifiaient les volontés d'Henri II dans une lettre aux habitants de Remich et Grevenmacher : C. WAMPACH, *Urkunden...*, IV, 279. — En cas de manque de vin le surplus serait pris au cellier des comtes à Luxembourg. Mais lorsque le Luxembourg n'eut plus de souverain particulier, il ne put plus être prélevé sur le cellier du prince et l'on essaya même plus tard de verser cette rente aux religieuses en argent plutôt qu'en nature (voir 286, note 13).

(2) Cfr 271, note 4.

(3) C. WAMPACH, *Urkunden...*, III, 236 et 241.

(4) C. WAMPACH, *Urkunden...*, III, 282. — On dispose encore d'une lettre pontificale du 3 janvier laquelle confirme aux religieuses les privilèges de Cîteaux : C. WAMPACH, *Urkunden...*, III, 283.

(5) C. WAMPACH, *Urkunden...*, IV, 607.

(6) Fr. X. WURTH-PAGUET, *Table chronologique...*, XVII, 39, Arlon, 1861. — Il s'agit du pendant de l'acte de juin 1289 émanant de l'abbesse de Differdange et édité dans C. WAMPACH, *Urkunden...*, V, 306. — Le règne de cette supérieure était ignoré par les divers historiens de Clairefontaine jusqu'à H. GOFFINET, *L'ancienne abbaye...*, 143, 1905 lequel a retrouvé cette charte. — Voir notice sur Aleyde, dans C. J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 271-272.

(7) C. WAMPACH, *Urkunden...*, VI, 155.

(8) C. WAMPACH, *Urkunden...*, V, 56.

(9) C. WAMPACH, *Urkunden...*, V, 113. — Vieux-Waleffe, prov. de Liège, cant. de Jehay-Bodeguée.

(10) C. WAMPACH, *Urkunden...*, V, 184.

(11) C. WAMPACH, *Urkunden...*, V, 426.

(12) A.E. ARLON, *Clairefontaine*, 145, f° 115v°.

(13) C. WAMPACH, *Urkunden...*, V, 548.

(14) C. WAMPACH, *Urkunden...*, V, 14.

quinze livres petits tournois (1). Mais, en janvier 1293, l'abbesse est à même de supporter l'engagement de Poncin de Harcey et de son épouse, à savoir une part de la dîme de Nobressart contre dix livres de petits tournois (2). Il est encore intéressant de signaler en juin 1289 un échange de droits opérés avec l'abbaye de Differdange, cette dernière cédant à Clairefontaine la grosse dîme qui dépend de la chapelle de Guirsch, les moniales de Clairefontaine lui abandonnant les dîmes grosses et menues qui dépendent de l'église de Niederkerschen ainsi que les revenus qui proviennent du moulin et du domaine de Wolkrange (3). C'est à la fin de ce siècle que l'on rencontre les premiers biens cédés à cens par le couvent : en août 1292, deux habitants de Metz prennent à cens, leur vie durant, une maison située en cette ville à condition que cette demeure puisse servir de refuge aux moniales lors de leur séjour à Metz (4) et en janvier 1297, Henneman de Messancy prend à cens des terres que possède le monastère à Messancy, Turpange et Sélangé (5).

JEANNE était l'une des filles d'Henri le Blondel, comte de Luxembourg et de Marguerite de Bar et dès lors, une petite-fille de la comtesse Ermesinde (6). On ne sait quand elle entra en religion à Clairefontaine mais ce doit être de toute façon après le 21 avril 1270 (7). Elle apparaît comme abbesse (8) pour la première fois en 1297 et on la rencontre par la suite avec ce titre dans deux actes de 1302 (9) et dans un de 1310 (10). L'année de son décès ne nous est pas connue mais sa mémoire était commémorée chaque année le jour anniversaire de sa mort, le 27 septembre (11). Durant l'administration de cette supérieure qui s'échelonne sur une quinzaine d'années, on enregistre un nombre important d'achats réalisés par ce monastère : le 20 juin 1296, la moitié d'une grange à Birel à laquelle elle devra renoncer, les membres de la famille du vendeur faisant intervenir le retrait lignager (12) ; en janvier 1299, des biens à Heckbous, Hovelingen, Elvingen et Saeul pour cent soixante-six livres de Trèves (13) ; le 10 décembre 1301, une part de la dîme de Nobressart à Rofin de Harcey pour onze livres et demi de monnaie neuve de Luxembourg (14) ; le 28 septembre 1302, le fief de Hives (15) ; le 25 mai 1304, le droit d'hommage à Hives (16) ; le

(1) C. WAMPACH, *Urkunden...*, V, 519.

(2) C. WAMPACH, *Urkunden...*, V, 508. — Voir au sujet des autres engagements de Poncin de Harcey 274, note 5.

(3) C. WAMPACH, *Urkunden...*, V, 306. — Niederkerschen, Grand-Duché de Luxembourg, cant. de Kapellen.

(4) C. WAMPACH, *Urkunden...*, V, 487.

(5) C. WAMPACH, *Urkunden...*, VI, 125. — Contrairement à H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 81, qui croit qu'il s'agit de baux.

(6) On peut affirmer que Jeanne fit partie de la famille comtale de Luxembourg grâce à trois actes : l'un, où elle est dite sœur de Marguerite demoiselle de Luxembourg et dame de Grevenmacher : C. WAMPACH, *Urkunden...*, VI, 155 (1297) ; le second, où cette même Marguerite et sa sœur Jeanne sont qualifiées de tantes d'Henri VII, comte de Luxembourg : C. WAMPACH, *Urkunden...*, VI, 360 (1302), et le troisième où Henri VII fait un don à sa tante Jeanne : C. WAMPACH, *Urkunden...*, VII, 390 (3 juillet 1310). — Voir notices sur cette abbesse dans H. GOFFINET, *L'ancienne abbaye...*, 144-150, 1905 et C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 272-275.

(7) C. WAMPACH, *Urkunden...*, IV, 249. — Dans cet acte, Henri, comte de Luxembourg parle du cas où l'une de ses filles entrerait en religion.

(8) C. WAMPACH, *Urkunden...*, VI, 155. — Elle préside avec sa sœur Marguerite au relevé des terres constituant la dotation de l'église de Grevenmacher et de ceux qui sont les tenanciers des terres de ce douaire.

(9) C. WAMPACH, *Urkunden...*, VI, 358 et 360. — Jeanne est qualifiée de religieuse de Clairefontaine « Jehenne nonain de Clerefontaine » mais il ne fait pas de doute qu'elle ait été abbesse à ce moment.

(10) C. WAMPACH, *Urkunden...*, VII, 390 (3 juillet).

(11) *AA.SS.*, XLVII, 352.

(12) C. WAMPACH, *Urkunden...*, VI, 97. — Birel, dépendance d'Autelbas, prov. de Luxembourg, cant. d'Arlon. — Voir 274, note 4.

(13) C. WAMPACH, *Urkunden...*, VI, 207. — Heckbous, dépendance de Guirsch, prov. de Luxembourg, cant. d'Arlon ; Hovelingen, dépendance de Beckerich, Grand-Duché de Luxembourg, cant. de Redingen.

(14) C. WAMPACH, *Urkunden...*, VI, 316.

(15) C. WAMPACH, *Urkunden...*, VI, 366.

(16) C. WAMPACH, *Urkunden...*, VII, 18.

12 novembre 1309, des droits sur la dîme d'Anlier pour soixante-dix livres de petits tournois (1) ; le 6 février 1310, une autre part de la dîme de Nobressart contre soixante-six livres de petits tournois (2) ; le 8 septembre 1310, le quart d'un franc alléu à Heckbous près d'Arlon pour deux cent quarante livres de petits tournois (3) et le 13 novembre suivant, certains droits sur la grange de Birel près d'Arlon pour cent quarante livres de bons de Trèves (4). Ces différentes acquisitions réalisées par le monastère à la fin du XIII^e et au début du XIV^e siècle sont la preuve d'une situation financière florissante. En outre, on la voit prêter plusieurs sommes d'argent : en janvier 1297 et le 27 avril 1302, Poncin de Harcey lui engage, en plus de la part de la dîme de Nobressart, des cens pour quinze et vingt et un livres (5). Les donations deviennent de moins en moins nombreuses à cette époque : on en relève une en 1296 — il s'agit d'une part de dîme sur un alleu à Sélange donnée par Thielman d'Asper (6) —, une deuxième, en juillet 1302, où il est question d'un legs fait par la sœur de l'abbesse, Marguerite, consistant en fermes à Pétange et Bardenberg (7) ; une troisième, le 3 novembre 1304, qui comprend des parts de la grange de Birel cédés par un bourgeois de Luxembourg comme dot à sa fille, religieuse à l'abbaye (8) ; une dernière, le 3 juillet 1310, où Henri IV abandonne trente maldres de seigle sur le terrage d'Eischen (9). Il est encore intéressant de relever deux actes qui touchent au patrimoine foncier du couvent : il s'agit, d'une part, d'un échange opéré entre Clairefontaine et Jean d'Elvange, ce dernier recevant des biens à Elvingen et Schweich et cédant sa grange de Guirsch avec toutes ses dépendances (10) et, d'autre part, d'une charte du 3 mai 1295 où une religieuse acquiert un terrain pour y bâtir une maison et ce, contre un cens de deux cents sous de Trèves, laquelle demeure, après le décès de la moniale, reviendra à l'abbaye, opération qui s'avère tout à fait contraire aux règles de l'Ordre de Cîteaux (11). L'abbesse Jeanne, pour mettre fin à certaines usurpations de droits de propriété, se voit dans l'obligation de s'adresser au pape Clément V lequel, le 23 mai 1309, charge l'abbé de Notre-Dame de Luxembourg de rétablir les religieuses dans leurs droits (12). Mais l'intervention de cet abbé ne dut pas aboutir puisque, le 27 novembre 1310, le pape fait rédiger un acte similaire à l'intention de l'archidiacre de Metz (13).

C'est vraisemblablement sous l'abbatit de Jeanne que furent fabriqués le faux testament d'Ermesinde de 1247 et le faux acte de l'archevêque de Trèves de 1251 dont on a parlé ci-dessus à propos des origines de l'abbaye et de son affiliation à l'Ordre de Cîteaux.

(1) C. WAMPACH, *Urkunden...*, VII, 349.

(2) C. WAMPACH, *Urkunden...*, VII, 368.

(3) C. WAMPACH, *Urkunden...*, VII, 411.

(4) C. WAMPACH, *Urkunden...*, VII, 424. — En juin 1296, les religieuses avaient dû renoncer à l'achat d'une part de cette grange (voir 273, note 12).

(5) C. WAMPACH, *Urkunden...*, VI, 124 et 346. — Ce même Poncin de Harcey avait déjà engagé des parts de la dîme de Nobressart à l'abbaye : cfr 270, note 6.

(6) C. WAMPACH, *Urkunden...*, VI, 116. — Sélange, prov. de Luxembourg, cant. de Messancy.

(7) C. WAMPACH, *Urkunden...*, VI, 357. — La « grange de Pietanges » n'est pas une grange cistercienne de type classique mais une ferme seigneuriale laïque entrée par donation dans le temporel de l'abbaye ; quant à celle de Bardenberg, elle a été construite par un personnage laïc de ses propres deniers sur des terres proches du monastère lui-même. — Voir en général sur le caractère peu « cistercien » du temporel de Clairefontaine et de son administration du milieu du XIII^e au début du XIV^e s., A. et G. DESPY, *Les premières années...*, dans *R.B.P.H.*, XLVIII, 1219-1223. — Henri, comte de Luxembourg, confirma cette donation au cours de l'année 1302 : C. WAMPACH, *Urkunden...*, VI, 360.

(8) C. WAMPACH, *Urkunden...*, VII, 36.

(9) C. WAMPACH, *Urkunden...*, VII, 390. — Jean l'Aveugle ratifie cette donation à la même date : C. WAMPACH, *Urkunden...*, VII, 391.

(10) C. WAMPACH, *Urkunden...*, VI, 357. — Schweich, dép. Beckerich.

(11) C. WAMPACH, *Urkunden...*, VI, 34.

(12) C. WAMPACH, *Urkunden...*, VII, 330. — A cette même date, le pape confirme les privilèges de Clairefontaine : C. WAMPACH, *Urkunden...*, VII, 331.

(13) C. WAMPACH, *Urkunden...*, VII, 426.

Contrairement aux listes des supérieures de cette institution dressées au XVIII^e s. (1) et contrairement à ce qu'ont écrit de nombreux historiens de Clairefontaine (2), Jeanne fut le seul membre de sa famille à entrer en religion à l'abbaye luxembourgeoise et à y être devenue abbesse. Le fait qu'elle partagea sa sépulture avec ses deux sœurs Catherine et Marguerite n'est que chose normale, la plupart des membres de sa famille ayant choisi Clairefontaine pour y reposer (3).

Six des neuf abbesses suivantes à savoir **Marie-Ide de Reneck, Mathilde de Reuland, Giselle de Heynsberg, Ide de Blanckenheim, Jeanne de Clémency et Eve de Falckenstein** posent un problème quasiment insoluble : leur existence n'est attestée que par des documents du XVIII^e siècle, époque où l'on tente, à Clairefontaine comme ailleurs dans beaucoup d'autres monastères de femmes, de défendre la thèse selon laquelle le monastère était noble dès son origine. Dès lors, ou bien l'on accepte sans sourciller la présence de ces cinq noms dans la liste des abbesses de Clairefontaine ; ou bien l'on considère qu'elles ont été inventées de toutes pièces ; ou bien encore l'on peut imaginer que leurs prénoms correspondent à des abbesses ayant effectivement dirigé Clairefontaine, leurs patronymes nobles ayant été ajoutés à l'époque moderne.

MARIE IDE DE RENECK n'est connue que par les listes du XVIII^e s., qui la mentionnent comme abbesse du couvent (4) entre 1311 et 1328. Quand on examine les documents qui couvrent cette période, on constate que la situation de l'abbaye reste bonne : elle continue à acheter un nombre important de biens et revenus : le 22 juillet 1312, une rente de trois muids de blé pour trente livres de petits tournois (5) ; en 1315, les dîmes de Vieux-Virton, Bleid, Gomery, Ethe, Latour, Rulles, Marbehan, une rente de quatre muids sur la dîme de Meix-devant-Virton et une seconde de dix muids d'épautre sur une maison à Huy, à l'abbaye d'Orval, pour six cent quatre-vingt-dix livres de petits tournois (6) ; le 30 mars 1316, des droits sur la dîme de Guerlange et de Longeau pour trente livres de petits tournois (7) ; le 14 avril suivant, une rente de cent sous de petits tournois pour soixante-dix livres de petits tournois (8) ; le 25 février 1325, un cens de quarante sous sur une maison à Luxembourg pour quarante-cinq livres de petits tour-

(1) A.E.ARLON, *Clairefontaine*, 157. — Pour celles-ci, Marguerite et Catherine, sœurs de l'abbesse, auraient été supérieures de Clairefontaine avant Jeanne, à savoir, la première, de 1271 à 1287, la seconde, de 1287 à 1295 mais elles se basent sur des actes faux des 12 avril 1271, 8 mars 1282 et 24 novembre 1287 : éd. H. GOFFINET, *Cartulaire...*, XI-XIII.

(2) Cfr notamment *Gallia Christiana*, 648 ; C. HENRIQUEZ, *Lilia cistercii*, 170 et R. REICHLING, *Histoire de l'abbaye...*, 89-91, lesquels font de Jeanne, Marguerite et Catherine, trois supérieures de Clairefontaine entre 1270 et 1310.

(3) Cfr notamment C. HENRIQUEZ, *Lilia cistercii*, 170 et J. BERTBLIUS, *Historia*, 254. — On sait en effet que déjà Ermesinde, ensuite Marguerite, puis Henri II de Luxembourg furent enterrés à Clairefontaine : cfr C. WAMPACH, *Urkunden...*, IV, 446 et 669.

(4) A.E.ARLON, *Clairefontaine*, 157. — Elle est ignorée par tous les auteurs jusqu'à C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 275 qui la considère comme la quatrième supérieure de la Communauté.

(5) C. WAMPACH, *Urkunden...*, VII, 498.

(6) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 130 et H. GOFFINET, *Cartulaire de l'abbaye d'Orval*, 636, Bruxelles, 1879 (26 juillet 1314). — Deux mois plus tard, le 26 septembre 1314 (H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 134 et H. GOFFINET, *Cartulaire d'Orval* 640), les abbés Arnulphe de Troisfontaines, Hugues de la Chalade et Jean de Châtillon demandent au Chapitre général de Cîteaux d'approuver cette vente. — Voir les actes complémentaires concernant cette opération dans H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 135, 137, 138, 140 (approbation donnée par l'abbé de Cîteaux en 1215) et 142 ainsi que dans H. GOFFINET, *Cartulaire d'Orval*, 641, 642-643, 645 et 648. — Cfr aussi A.E.ARLON, *Clairefontaine*, Chartier (acte inédit du 27 février 1315). — Bleid, prov. de Luxembourg, cant. de Virton ; Gomery, dépendance de Bleid ; Latour, prov. de Luxembourg, cant. de Virton ; Marbehan, lieu-dit à Rulles, prov. de Luxembourg, cant. d'Étalle.

(7) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 143-144 (deux actes). — Guerlange, prov. de Luxembourg, cant. de Messancy ; Longeau, lieu-dit à Messancy, prov. de Luxembourg, cant. Messancy.

(8) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 145.

nois (1) et, le 23 juillet suivant, des parts de la dîme de Nobressart pour trente-huit livres et huit sous petits tournois (2). Parmi les quelques donations faites à l'abbaye, il faut citer celle du 11 décembre 1314 par laquelle le monastère d'Orval cède à Clairefontaine le patronage des églises de Vieux-Virton, Bleid, Gomery, Eth, Latour, Rulles et Marbehan (3), celle du 3 novembre 1323, où l'abbaye devient maître de deux muids de vin et de deux maldres de seigle sur une terre et des vignes à Sancy (4), celle du 28 avril 1326 par laquelle Clairefontaine acquiert des droits sur la dîme de Sélange (5) ainsi que celle du 24 avril 1328 où l'abbaye reçoit des droits sur le moulin de Kalborn (6). C'est au cours de cette période que le monastère connaît ses premières difficultés avec les habitants d'Eischen au sujet du droit d'usage dans leurs bois : si le 23 mai 1315 l'archevêque de Trèves, Baudouin porte un jugement favorable à l'abbaye, celle-ci doit attendre le 8 avril 1328, c'est-à-dire treize ans plus tard, pour recevoir la sentence de Jean l'Aveugle (7). D'autre part, le 1^{er} août 1320, la supérieure parvient à mettre fin à un différend au sujet de dîmes que l'on tente de lui réclamer sur la grange, la ferme et les bêtes qu'elle possède à Kōrich (8). En outre, les usurpations de droits qui sévissaient au début du siècle ne paraissent pas enrayés puisque le 1^{er} juillet 1329 Jean XXII charge l'abbé de Notre-Dame de Luxembourg de restituer à l'abbaye la propriété des biens qui lui furent illicitement aliénés (9).

MATHILDE DE REULAND aurait été la fille de Théodore de Reuland et de Mathilde de Gymnich (10) et aurait vécu (11) aux environs de 1330. Son prénom apparaît dans la *Gallia Christiana* (12) et dans deux des trois listes qui furent dressées au XVIII^e s. (13) Durant ces quelques années (1330-1335), on enregistre l'acquisition de deux rentes par l'abbaye, l'une de quarante-six sous au couvent de Pontifrois (14), le 11 septembre 1332, l'autre, de quarante sous sur une maison à Luxembourg pour la somme de quarante-cinq sous petits tournois (15), le 27 février 1335. Un différend assez important l'oppose tout d'abord au couvent de Marienthal au sujet de la dîme des agneaux à Dèle et qui se résoud le 5 mai 1330 (16), un second, au monastère de Differdange à propos de la dîme de la nourriture du bétail, à la grange de Pétange. En effet, Differdange est décimatrice de ce village depuis la donation de la ferme de Pétange à Clairefontaine par la comtesse Marguerite ; or, Clairefontaine est exemptée de la dîme des animaux. Finalement,

(1) A.E.ARLON, *Clairefontaine*, 148, 25.

(2) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 153.

(3) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 136. — L'abbaye possédait cependant déjà le patronage de Vieux-Virton (cfr confirmation de l'archevêque de Trèves du 11 juillet 1313, C. WAMPACH, *Urkunden...*, VII, 519). Dès lors il est vraisemblable qu'Orval ne fait que reprendre ici une donation antérieure.

(4) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 152 d'après une copie or l'original est conservé aux ARCHIVES GOUVERNEMENTALES DE LUXEMBOURG, XXV. Sancy, France, département de Meurthe-et-Moselle.

(5) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 154, d'après un cartulaire et non d'après l'original conservé aux A.E.ARLON, *Clairefontaine*, chartrier.

(6) ARCHIVES DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, XXV, 1. — Ce moulin est situé entre Beckerich et Elvingen.

(7) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 141 et 156.

(8) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 150, d'après une copie et non d'après l'original conservé aux A.E.ARLON, *Clairefontaine*, chartrier.

(9) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 159. — Déjà le 25 janvier 1329, le pape avait demandé à ce même abbé de veiller à ce que les détenteurs de cens appartenant à Clairefontaine payent leurs dus : H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 158.

(10) R. REICHLING, *Histoire de l'abbaye...*, 94.

(11) R. REICHLING, *Histoire de l'abbaye...*, 94.

(12) *Gallia Christiana*, XIII, 648.

(13) A.E.ARLON, *Clairefontaine*, 157.

(14) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 160.

(15) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 160.

(16) N. VAN WERVEKE, *Cartulaire du prieuré de Marienthal*, II, 37, Luxembourg, 1891.

le 3 juillet 1335, les abbés d'Orval et de Pontifrois sont chargés par le Chapitre général de l'Ordre de mettre fin à ces ennuis (1).

SAYRE est le premier nom d'abbesse qui apparaisse dans les textes depuis celui de Jeanne. Cette supérieure (2) est, en effet, citée dans un acte du 10 mai 1339. Ni les listes du XVIII^e s., ni la *Gallia Christiana*, ni l'abbé Reichling (3) ne la connaissent ; il faut attendre H. Goffinet pour la voir mentionnée pour la première fois (4). Durant l'administration de Sayre, le couvent achète encore une part de la dîme de Nobressart pour quarante livres petits tournois (5) mais reçoit, le 23 août 1338, un privilège très important de Jean l'Aveugle, à savoir le droit dans ses forêts de faire des clôtures en laissant des issues aux chemins anciens, de faire payer des amendes à quiconque commettrait des dégâts dans les bois de Clairefontaine, d'établir un ou plusieurs forestiers et de faire payer des amendes pour tout animal trouvé en délit sur une terre du couvent (6). C'est du 9 septembre 1340 que date le testament de Jean l'Aveugle par lequel il demande sépulture à l'abbaye ; cette partie du testament ne sera jamais exécutée (7).

GISELLE DE HEYNSBERG que l'on ne connaît que par les listes d'abbesses du XVIII^e s. (8) ainsi que par la *Gallia Christiana* (9), est reprise par Reichling et les auteurs qui ont suivi (10). Vers le milieu du XIV^e s., l'abbaye achète encore l'un ou l'autre bien — le 1^{er} juillet 1348, un terrain près du refuge de Luxembourg pour dix livres de petits tournois (11). Mais ce sont surtout des litiges que l'on rencontre dans les textes notamment le 20 décembre 1342, lorsque Jean l'Aveugle se prononce en faveur des religieuses au sujet de leurs droits à la cour de justice de Hives (12) et le 27 novembre 1347 lorsque Clément VI écrit à l'archidiacre de Metz afin qu'il obtienne restitution de biens injustement aliénés (13). On peut encore relever un acte de 1346 où Jean l'Aveugle libère douze journaux de vigne et douze journaux de terre de l'abbaye à Cattenom et Sancy (14) d'une none qu'il percevait jusque-là.

IDE DE BLANCKENHEIM que l'on ne retrouve pas dans les documents de l'époque, est signalée dans les listes du XVIII^e s., une fois à la date de 1368, une autre fois à la date de 1388

(1) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 162 et H. GOFFINET, *Cartulaire d'Orval*, 668 d'après un cartulaire. Or l'original est conservé aux A.E.ARLON, *Clairefontaine*, chartrier. — Le 18 septembre 1336, l'abbé d'Himmerode est adjoint aux abbés d'Orval et de Villers-Bethnach pour résoudre le conflit. Dès lors, entre ces deux dates, l'abbé de Pontifrois dut renoncer à sa mission : éd. H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 164.

(2) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 167.

(3) Pour R. REICHLING, *Histoire de l'abbaye...*, 100, l'abbesse qui gouvernait l'abbaye à ce moment fut Ide de Brouch ou Bruchen (1358) laquelle aurait été supérieure de Bonnevoie pendant trois ans. — Dans la *Gallia Christiana*, XIII, 648, on renseigne pour cette période, une certaine Ide.

(4) H. GOFFINET, *L'ancienne abbaye...*, 155, 1905. Elle sera reprise par C.-J. JOSSET, *L'abbaye noble...*, 276.

(5) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 104.

(6) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 165.

(7) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 168. — Ce comte de Luxembourg sera le dernier à vouloir être enterré à Clairefontaine. Wenceslas I choisira Orval : cfr C.-J. JOSSET, *L'abbaye noble...*, 278.

(8) A.E.ARLON, *Clairefontaine*, 157. — L'une d'elles la désigne sous Giselle de Ligny et la fait vivre en 1342.

(9) *Gallia Christiana*, XIII, 648 (Giselle).

(10) R. REICHLING, *Histoire de l'abbaye...*, 102 ; H. GOFFINET, *L'ancienne abbaye...*, 155, 1905 ; C.-J. JOSSET, *L'abbaye noble...*, 276.

(11) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 173.

(12) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 170.

(13) ARCHIVES DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, XXV, 1.

(14) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 172 et ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE, H 4554. — Cattenom, France, département de la Moselle.

ainsi que dans la *Gallia Christiana* (1). Mais l'on sait cette fois, d'après des chartes, qu'Anne de Clémency (2), l'abbesse qui lui succéda, était en fonction en 1383 ce qui permet de préciser quelque peu dans le temps la fin du règne de la supérieure qui la précéda. Les documents de cette période sont fort peu nombreux et d'importance secondaire ; le 18 mai 1375, un frère de l'abbaye lui cède tous ses biens de Cattenom et Sancy en s'en réservant l'usufruit l'année durant (3) ; le 12 mars 1371, le prévôt de Luxembourg et son épouse acceptent de réparer l'église de Grevenmacher à condition de pouvoir jouir leur vie entière de la dîme de la localité (4).

ANNE DE CLEMENCY. On a émis des avis très divergents sur l'origine de cette abbesse : pour Goffinet, elle serait issue d'un hameau lorrain, annexe de Distroff, dont le nom correspondrait au sien (5) ; pour C.-J. Joset, par contre, elle serait originaire de Clémency, village situé sur l'Esch et descendrait de la famille noble de ce nom (6). D'après les sources produites par ce dernier auteur, il nous paraît vraisemblable qu'Anne de Clémency soit d'origine noble (7). Le premier acte qui la mentionne comme abbesse (8) date du 17 août 1383 et le dernier (9), du 15 juillet 1408. Mais on ne sait cependant pas quand se termine son administration, la supérieure qui lui succéda (10) n'apparaissant que le 26 juillet 1419. Goffinet pour sa part pense qu'elle vécut (11) jusqu'en 1419. Il est intéressant à faire remarquer qu'au cours de ces années, précisément le 23 novembre 1384, le comte de Luxembourg est amené à accorder à l'abbaye plusieurs privilèges notamment pour la ferme de Sancy lesquels concernent entre autres la viticulture et l'élevage des moutons (12). Néanmoins Wenceslas abandonne à l'abbaye de Notre-Dame de Luxembourg la dîme d'Hollerich alors qu'elle appartenait depuis plus d'un siècle au couvent de Clairefontaine (13). La contestation ne se fit pas attendre et un grand procès allait bientôt opposer les deux abbayes. Le 9 mai 1385, le Conseil du prince (14) se prononça en faveur des moniales de Clairefontaine qui avaient les droits les plus anciens ; il en alla de même du tribunal suprême de Prague si bien que Wenceslas, le 22 octobre 1386, se vit dans l'obligation de faire respecter cette sentence laquelle rétablissait le couvent dans la jouissance de sa dîme (15). L'abbaye de Notre-Dame de Luxembourg tenta cependant de nouvelles démarches puisque trois ans plus tard un nouvel arrêt était rendu en Bohême cette fois en sa faveur (16). Finalement,

(1) A.E.ARLON, *Clairefontaine*, 157 et *Gallia Christiana*, XIII, 648 (Ide). — Mais comme on ne donne ici que le prénom, il peut être question aussi bien d'Ide de Blanckenheim que de l'Ide citée 277, note 3. Elle n'est pas reprise par Reichling et Goffinet. Seul C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 276, la signale comme huitième abbesse.

(2) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 183.

(3) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 178, d'après une copie or l'original est conservé aux ARCHIVES DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, XXV. — Cfr ARCHIVES DU DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE, H 4554.

(4) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 178.

(5) Cfr H. GOFFINET, *L'ancienne abbaye...*, 155, 1905.

(6) Cfr C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 279 : voir notice sur cette abbesse aux pages 279-281.

(7) R. REICHLING, *Histoire de l'abbaye...*, 102, ajoute qu'elle aurait été la fille de Jean II de Clémency qui en 1357 fut prévôt d'Ivoix.

(8) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 183.

(9) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 196. — Elle apparaît encore avec ce titre les 16 décembre 1385, 22 février 1400, 5 juillet 1400, 29 juin 1403 et 27 juin 1408 : H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 188, 193, 195, 195 et 196.

(10) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 199.

(11) Cfr H. GOFFINET, *L'ancienne abbaye...*, 159, 1905. — La notice sur cette abbesse couvre les pages 155-160.

(12) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 185 et ARCHIVES DU DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE, H 4554.

(13) FR. X. WURTH-PAQUET, *Table chronologique...*, 25 et 29, 1870.

(14) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 187.

(15) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 190, d'après un cartulaire. Or l'original est conservé aux A.E.ARLON, *Clairefontaine*, chartier.

(16) FR. X. WURTH-PAQUET, *Table...*, 80, 1870.

on réalisa un compromis en 1389, la dîme étant partagée entre les deux monastères (1). Quand Anne de Clémency prit la tête de l'administration de Clairefontaine, la situation financière du couvent s'était nettement détériorée : en effet, un acte du 16 décembre 1385 nous apprend que le chanoine de Metz et curé de Bastogne, Henri de Romagne, sur ordre du duc Wenceslas, a dû examiner la situation temporelle du couvent et qu'il a été remboursé des sommes d'argent qu'il a prêtées à l'abbaye (2). Mais cette crise ne dut être que passagère puisque, le 17 août 1383, elle acquiert d'un lombard le moulin de Gondal pour la somme de cinquante-cinq florins (3) et, le 22 février 1400, un fief à Hives avec dépendances pour quatre-vingt-seize couronnes de France (4). Les donations sont quasi inexistantes — le 17 septembre 1380, des terres en la métairie de Luppigneul (5) et, le 6 avril 1388, une rente de six maldres sur des biens à Autelbas (6). On peut encore relever deux actes relatifs à des biens laissés par des parents de l'abbesse Anne et qui lui reviennent en partie (7). En cette fin de siècle, l'abbaye dut fortement souffrir des guerres qui secouaient les régions environnantes : une absolution du pape Boniface IX en date de l'année 1399 relate en effet l'hébergement de trois religieuses de Saint-Esprit de Luxembourg à Clairefontaine où toutes les moniales étaient décédées (8).

MARIE DE SEMELLE fut abbesse entre le 26 juillet 1419 (9) et le 1^{er} décembre 1425 (10). Les historiens de Clairefontaine ont tenté d'accorder à cette supérieure une ascendance noble : pour Goffinet, Semel est le nom d'un hameau de la commune de Longlier, siège d'une maison noble dont on ne peut savoir si Marie est originaire (11) ; pour le Père Joset, elle est issue d'une ancienne famille de chevalerie (12). Pour l'instant, l'abbaye semble à nouveau connaître une période de stabilité financière : le 20 novembre 1413, elle peut acheter une grange, une ferme et une maison au lieudit la « Maladrerie » près d'Arlon ainsi qu'un champ à proximité (13) ; le 17 avril 1420, elle libère la métairie de Heckbous près de Guirsch d'une rente de dix maldres de grain dus à Jean de Septfontaines en lui versant le capital de cent quarante florins (14). Elle reçoit en 1420 des biens meubles et immeubles à Barnich (15).

JEANNE DE CLEMENCY est citée comme abbesse à la date de 1429 aussi bien dans les listes dressées au XVIII^e s. que dans la *Gallia Christiana* et dans Reichling (16) mais aucun

(1) Fr. X. WURTH-PAQUET, *Table...*, 80, 1870.

(2) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 188.

(3) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 183. — Il est intéressant de constater que des Lombards habitent la région. — Voir à ce sujet J. VANNERUS, *Les Lombards dans l'ancien pays de Luxembourg*, dans *B.I.H.B.R.*, XXVII, 419, Bruxelles, 1952. — Gondal à Han devant Pierrepont, France, département de la Meuse.

(4) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 193.

(5) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 181, d'après une copie et non d'après l'original conservé aux ARCHIVES DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, XXV. — Wenceslas en donne confirmation le 12 avril 1383 : A.E.A., *Clairefontaine*, 146, 464. — Loupigneul doit être identifié à Luppigneul.

(6) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 191.

(7) Cfr des actes des 5 juillet 1400 et 27 juin 1408 : H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 195, 196.

(8) Cfr C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 281.

(9) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 199.

(10) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 203. — Entre ces deux dates, on la rencontre encore nommément le 22 juillet 1424 : H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 203.

(11) H. GOFFINET, *L'ancienne abbaye...*, 1, 1906.

(12) C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 281 : on peut lire quelques lignes sur Marie, page 281.

(13) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 197.

(14) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 200 d'après une copie et non d'après l'original conservé aux A.E.ARLON, *Clairefontaine*, chartrier. — Peu de temps auparavant, le 26 juillet 1419, l'abbaye avait mis fin à un litige avec Jean de Septfontaines au sujet des prétentions de ce dernier sur la métairie de Heckbous : H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 199.

(15) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 201 et A.E.ARLON, *Clairefontaine*, 146, 586.

(16) A.E.ARLON, *Clairefontaine*, 157 ; *Gallia Christiana*, 648 et R. REICHLING, *Histoire de l'abbaye...*, 106.

document d'époque ne la mentionne. Elle aurait été la nièce de l'abbesse Anne de Clémency et la fille de Jean III de Clémency (1). C'est peut-être sous son administration que, le 5 mai 1430, une sentence est rendue au sujet de la petite dime aux villages de Dèle et Birel prétendue par Marienthal et contestée par Clairefontaine (2).

ELISABETH D'AUTEL apparaît comme supérieure de la Communauté à de nombreuses reprises entre le 17 mai 1434 (3) et le 2 juin 1477 (4). Au sujet de son appartenance à la famille noble d'Autel, les avis sont contradictoires : selon certains, elle n'en est pas issue, car le premier acte où elle est mentionnée est un procès entre le sire d'Autel et l'abbaye et rien dans leurs rapports n'indique un lien quelconque de parenté (5) ; selon les autres, elle est la fille d'Huart d'Autel et d'Imengarde d'Hollenfels (6). On enregistre peu d'achats pour cette période — le 11 mars 1441, une maison à Arlon (7) — et peu de donations — le 2 octobre 1471, une cense à Meix-le-Tige (8) — mais surtout des règlements de litiges : le 17 mai 1434, il s'agit d'un différend avec le sire d'Autel au sujet d'un bien à Barnich (9), le 30 octobre 1441, avec Henri de Beckerich (10) ; le 1^{er} juin 1457, avec les habitants d'Eischen au sujet du droit d'usage dans les bois d'Eischen (11) ; le 2 septembre 1462, au sujet de la justice de Beckerich, l'abbaye demandant que soient indépendantes l'une de l'autre les justices du duc et celle du couvent et que la première n'empiète pas sur l'autre en imposant le débit de vins (12) ; le 3 mars 1474, encore, à propos de biens à Beckerich (13).

EVE DE FALKENSTEIN qui n'est pas citée dans les sources de l'époque comme abbesse de Clairefontaine, apparaît avec ce titre dans deux chartes apocryphes (14) des 11 mai 1474 et 1^{er} novembre 1480. Les listes des supérieures du couvent établies au XVIII^e s., de même que la *Gallia Christiana*, Reichling et ses successeurs la renseignent comme telle (15). De toute manière, elle ne peut avoir été abbesse aux deux dates indiquées ci-dessus puisqu'à la première, Élisabeth d'Autel dirige encore le monastère et à la seconde, Élisabeth de Frantz est à la tête de la Communauté (16).

(1) R. REICHLING, *Histoire de l'abbaye...*, 106 ; H. GOFFINET, *L'ancienne abbaye...*, 2, 1906 et C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 281.

(2) N. VAN WERVEKE, *Cartulaire de Marienthal*, II, 148-149.

(3) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 205.

(4) A.E. SAINT-HUBERT, 278. Entre ces deux dates, on la rencontre les 12 mars 1440, 30 octobre 1441, 23 janvier 1442, 22 mars 1446, 20 février 1452, 1457, 3 mars 1474 et 3 juillet 1476 : H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 208, 210, 210, 211, 212 ; A.E.A., *Clairefontaine*, 145, fol. 148 ; 146, fol. 120 et ARCHIVES DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, XXV, 1.

(5) H. GOFFINET, *L'ancienne abbaye...*, 2-3, 1906.

(6) R. REICHLING, *Histoire de l'abbaye...*, 106 et C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 282, d'après l'*Annuaire de la noblesse belge*, 41, 1879.

(7) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 209.

(8) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 221. — Cette donation constitue en fait le dot de la nièce de la donatrice, Agnès de Distroff. Sans doute cette nouvelle novice, appelée Marguerite, est-elle parente de l'ancienne abbesse Anne de Clémency (voir à ce sujet un acte du 5 juillet 1400 : H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 195). — Meix-le-Tige, prov. de Luxembourg, cant. de Messancy.

(9) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 205. — Barnich, dépendance d'Autelbas.

(10) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 210.

(11) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 214. — Des difficultés ont déjà surgi auparavant au sujet de cette clause du 26 mars 1253. — Voir notamment H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 141 (23 mai 1315).

(12) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 218.

(13) A.E.ARLON, *Clairefontaine*, 146, 120.

(14) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, XXII. Elle y est citée avec son nom de famille.

(15) A.E.A., *Clairefontaine*, 157 ; la *Gallia Christiana*, XIII, 648 ; R. REICHLING, *Histoire de l'abbaye...*, 109 (les deux derniers sans nom de famille) ; C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 282-285, H. GOFFINET, *L'ancienne abbaye...*, 4.

(16) Cfr note 14 et 281, note 2.

ELISABETH DE FRANTZ porte le titre d'abbesse (1) de la Communauté de Clairefontaine (2) de 1478 au 29 octobre 1480. C'est donc elle qui dut obtenir de l'archiduc Maximilien et de Marie de Bourgogne, le 7 octobre 1480, des lettres de confirmation des anciens privilèges de l'abbaye (3).

CATHERINE DE WOLKRANGE dirige le monastère (4) entre le 10 août 1484 et le 27 octobre 1492. Il convient de reprendre encore une fois ici ce que disent les historiens de Clairefontaine au sujet de l'origine de cette abbesse : pour Goffinet, elle ne serait pas issue du village de Wolkrange près de Thionville, siège d'une famille noble mais du village du même nom près d'Arlon, dans la commune d'Hondelange (5) ; pour le Père Joset qui reprend les vues de Reichling, elle serait la fille de Gerlac de Wolkrange et d'Eve de Schifflange (6). Parmi les actes relatifs à l'administration de cette supérieure, il faut mentionner quelques textes qui témoignent des difficultés financières que connaît le couvent : le 30 mai 1485, Catherine vend à Jean de Kesselstadt des biens à Guerlange, Sélange et Longeau pour quarante-cinq florins et, le 25 avril 1486, une dîme et des terres à Messancy. Trois ans plus tard, elle emprunte au même Jean de Kesselstadt quatre-vingt florins qu'elle s'engage à lui rembourser sous forme de pension annuelle de six maldres de seigle sur la grange de l'abbaye (7). Au cours de cette même année 1489, l'abbaye adresse une plainte au Chapitre général de Cîteaux contre un moine de Val Dieu qui aurait été confesseur et procureur au couvent et en avait été chassé à la suite de son « malum regimen » (8).

SOPHIE DE MUEL était abbesse (9) le 30 septembre 1494 et mourut (10) vraisemblablement en 1497.

À la mort de Sophie de Muel, on ne fit pas de nouvelles élections à l'abbaye. Le monastère connaissait d'une part un manque certain de discipline religieuse et d'autre part un dépérissement tel *quo monasterio tandem ad interitum inclinante* que les abbés d'Aulne et d'Orval décidèrent de transférer les cinq moniales de Clairefontaine dans un autre couvent — en l'occurrence celui de Differdange — et d'installer à leur place des moines sous la direction d'un abbé (11). Le 19 septembre 1497, Jean, abbé de Clairvaux, en confia la garde à l'abbé d'Himmerode qui y

(1) A la suite d'une mauvaise lecture, C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 283, place au 3 juillet 1476, l'abbesse Élisabeth de Frantz alors que dans le texte, on lit « Elisabeth de Clecere » (Elisabeth d'Autel) : ARCHIVES DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, XXV, 1.

(2) ARCHIVES DE LA VILLE DE LUXEMBOURG, *Comptes du Beaumaitre*.

(3) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 224.

(4) ARCHIVES DE LA VILLE DE LUXEMBOURG, *Comptes du Beaumaitre* et H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 227 (30 mai 1485, 25 avril 1486 et 1489). — Voir notice sur cette abbesse dans H. GOFFINET, *L'ancienne abbaye...*, 5, 1906 et C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 283.

(5) H. GOFFINET, *L'ancienne abbaye...*, 5, 1906.

(6) C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 283 d'après R. REICHLING, *Histoire de l'abbaye...*, 110, qui la fait mourir vers 1496.

(7) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 227 (texte du 28 février 1507). — Jean de Kesselstadt aura par la suite des difficultés à se faire rembourser les six maldres de seigle, le couvent voulant de plus lui faire restituer les biens que l'abbesse n'avait pas le droit de vendre. Le procès dura jusqu'au 28 février 1507 date à laquelle l'abbaye devait rentrer en possession de ces biens contre la somme de cent cinquante florins : H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 226.

(8) J. M. CANIVEZ, *Statuta*, V, 709 (Chapitre 1489).

(9) ARCHIVES DE LA VILLE DE LUXEMBOURG, *Comptes du Beaumaitre*.

(10) A.E.A., *Clairefontaine*, 157. — On dit, en effet, en 1497 qu'à la mort de l'abbesse, en cette année, il n'y eut pas de nouvelle élection.

(11) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 225, d'après un manuscrit conservé à la BIBLIOTHÈQUE DE TRÈVES, n° 1438, années 1496 et 1497 et dont l'auteur était abbé d'Himmerode à la fin du XVII^e s. — Sur les causes de leur départ, voir également ce que disent R. REICHLING, *Histoire de l'abbaye...*, 113 et C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 231.

envoya des religieux pendant dix ans (1). Deux des abbés qui administrèrent le couvent durant cette période sont connus ; il s'agit tout d'abord de Marc Tertinger (2), abbé en 1497 et en 1500 et ensuite du dernier supérieur, André Thibolt (3), décédé en 1507 après dix-huit mois de direction (4). En 1506, l'abbé de Clairvaux avait chargé Jacques d'Hillesheim, abbé d'Himmerode, de restaurer la Communauté de Clairefontaine. Ce dernier entra alors en relations avec le gouverneur de Luxembourg, Christophe de Bade et, le 11 juin 1507, tandis que les religieux d'Himmerode réintégraient leur couvent (5), la Communauté de Clairefontaine était rétablie. Elle ne se composait plus à cette heure que de quatre religieuses (6).

CATHERINE DE BERENTZEIM fut nommée et installée (7) par l'abbé d'Himmerode, Jacques de Hillesheim, le 11 juin 1507. Étrangère à la Communauté de Clairefontaine, elle était pour certains originaire d'Andernach (8) et avait été professe à Bonnevoie (9). Elle gouverna le monastère pendant une quarantaine d'années (10) puisque la date de son décès (11) se situe au début de l'année 1551. Lorsqu'elle prit la direction du couvent, elle n'était à la tête que de quatre religieuses revenues de Differdange, Claire de Kelle, prieure, Hiltgina Burtscheidt, coître, Catherine Blanckenbergh, chantre et Claire de Bredell, cellière. Elle trouva une abbaye très décadente (12) et dut faire face dès son arrivée à un grand nombre de procès qui opposaient le monastère, d'une part, à celui de Bonnevoie en ce qui concerne des rentes à percevoir à Hollerich (13) ; une autre fois aux habitants d'Eischen pour ce qui est du bois à prendre dans les forêts de ce village (14) ; le 20 août 1531, avec le curé d'Arlon au sujet de la dîme de certaines noales (15) ; le 26 octobre 1532, avec le maire et le curé de Clémency en ce qui concerne le droit de l'abbaye sur la dîme de Kahler (16) ; le 28 juillet 1536, avec l'abbaye de Marienthal au sujet de la dîme de Dèle que réclamait cette dernière (17) et, le 27 avril 1547, avec le seigneur de Gomery, prévôt de Luxembourg, en ce qui concerne les dîmes de Bleid, Gomery, Ethe et Latour (18). Mais la tâche principale de cette abbesse était de veiller à la restauration du temporel de Clairefontaine : le 29 novembre 1538, elle peut acheter une prairie près de l'abbaye (19). La Commu-

(1) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 225-226.

(2) ARCHIVES DE LA VILLE DE LUXEMBOURG, *Comptes du Beaumaitre*.

(3) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 227 (28 février 1507).

(4) A.E.ARLON, *Clairefontaine*, 157. — André Thibolt fut installé par l'abbé de Morimond en 1504 : J. M. CANIVEZ, *Statuta*, VI, 318, 1938.

(5) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 228.

(6) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 228.

(7) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 227.

(8) D'après C.-J. JOSEF, *L'abbaye noble...*, 284.

(9) *Cir Gallia Christiana*, XIII, 647 ; A.E.A., *Clairefontaine*, 157 ; R. REICHLING, *Histoire de l'abbaye...*, 116. — Pour ce dernier, elle était probablement issue de la maison noble de Breidbach qui avait son siège à Buresheim. — H. GOFFINET, *L'ancienne abbaye...*, 8, 1906, rejette l'hypothèse de son passage à Bonnevoie.

(10) Elle apparaît avec le titre d'abbesse dans des actes des 15 et 22 juillet 1519 : H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 233 ; 22 juin 1527 : A.E.ARLON, 146, 882 ; 20 août 1531, 1^{er} avril 1534, 7 février 1535, 29 novembre 1538, 9 mai 1545 et 4 avril 1547 : A.E.A., *Clairefontaine*, chartrier ; Fr. X. WURTH-PAQUET, *Chartes de la famille de Reinach*, 441, Luxembourg, 1877 ; H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 234, 237, 240 et 240.

(11) A.G.R., *Papiers de l'État et de l'Audience*, 895, f^o 220.

(12) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 228.

(13) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 232 et J. M. CANIVEZ, *Statuta...*, VI, 437 et 462 (Chapitres 1513 et 1514).

(14) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 233.

(15) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 234.

(16) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 236.

(17) A.E.A., *Clairefontaine*, 146, 346. — Voir également un acte du 7 septembre 1538 qui est une sentence du grand Conseil de Malines en faveur de Marienthal : N. VAN WERVEKE, *Marienthal...*, 210-215.

(18) A.E.A., *Clairefontaine*, 146, 569.

(19) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 237.

nauté s'agrandit assez lentement : à l'accession de la supérieure suivante, le nombre des moniales avait atteint le chiffre treize (1), la dernière entrée étant Élisabeth de Bade. En effet, le 4 avril 1547, Christophe de Bade, gouverneur de Luxembourg qui avait favorisé le retour des religieuses en 1507, fait entrer sa fille comme religieuse à Clairefontaine en la dotant de plusieurs rentes à Tintange (2). On peut encore signaler la confirmation des privilèges de l'abbaye par Charles-Quint (3), le 22 décembre 1531.

ELISABETH DE WILTZ dite ROTTART après avoir été sous-prieure de la Communauté (4), fut choisie parmi les treize religieuses comme nouvelle supérieure du couvent (5). Elle avait été préférée à sa principale rivale Catherine de Bastogne en raison de son ancienne noblesse et de sa connaissance de l'allemand (6). Les commissaires, le prieur d'Echternach et le conseiller Bensenrode s'étaient rendus à l'abbaye le 15 mars 1551 et avaient fait leur rapport à la duchesse le 12 avril suivant (7). Elle allait diriger le monastère pendant une dizaine d'années (8) puisqu'elle mourut au cours du premier semestre de l'année 1562, âgée de cinquante-trois ans (9). La documentation est très maigre en ce qui concerne son administration. On sait que, le 18 avril 1550, elle achète un bien pour le monastère (10) et d'après Reichling, elle serait responsable des embellissements (11) opérés au couvent et à l'église en 1552.

ELISABETH DE LAROCLETTE était l'une des filles de Georges de Larochette et de Marguerite de Schwartzenberg (12). En septembre 1562, après le décès de leur abbesse, les religieuses au nombre de neuf (13) désignèrent Élisabeth de Larochette pour lui succéder et ceci avant même la venue des commissaires, le président du Conseil de Luxembourg et l'abbé d'Orval lesquels arrivèrent à Clairefontaine le 6 septembre (14). Le 10, ils dressaient leur rapport en faveur de celle-ci et le même mois, elle reçut sa lettre de nomination de la duchesse de Parme (15). Cette abbesse qui à cette heure était âgée de près de quarante ans et était en religion depuis vingt-cinq ans (16), allait gouverner le monastère jusqu'en l'année 1583, date à laquelle elle

(1) ARCHIVES DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, XXV, 1.

(2) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 240. — Tintange, prov. de Luxembourg, cant. de Fauvillers.

(3) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 235 et A.G.R., *Conseil Privé espagnol*, 1159.

(4) A.G.R., *Papiers d'État et d'Audience*, 895, f° 220. — Notice dans H. GOFFINET, *L'ancienne abbaye*, 11-12, 1906 et C.-J. JOSET, *L'abbaye noble*, 285. Ces auteurs la font entrer comme religieuse avec sa sœur en 1507 alors qu'en 1551 on la dit âgée de quarante-deux ans.

(5) A.G.R., *Papiers d'État et d'Audience*, 895, f°s 220-238. — Elle est la première abbesse à avoir été nommée par le gouvernement. — Les religieuses qui participent à l'élection sont pour la plupart originaires de la région de Luxembourg et d'Arlon.

(6) A.G.R., *Papiers d'État et d'Audience*, 895, f°s 220-238.

(7) A.G.R., *Papiers d'État et d'Audience*, 895, f° 222.

(8) Elle est mentionnée en 1556, le 6 septembre 1558 et dans un acte du 21 juin 1578 où il est question d'un rétro-acte relatif à la cure de Hollerich : cfr respectivement ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE, G 551, 2 ; ARCHIVES DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, XXV, 1 ; A.E.ARLON, *Clairefontaine*, chartrier.

(9) A.G.R., *Papiers d'État et d'Audience*, 901, f° 229.

(10) A.E.ARLON, *Clairefontaine*, 146, 177.

(11) R. REICHLING, *Histoire de l'abbaye...*, 119.

(12) Voir à ce sujet C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 286. — On peut lire une notice relative à cette abbesse dans H. GOFFINET, *L'ancienne abbaye...*, 12-18, 1906 et dans C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 286-288.

(13) Huit religieuses subsistent des treize qui ont participé à l'élection précédente. Seules deux sont entrées en dix ans. — En 1570, elles seront douze : H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 242.

(14) A.G.R., *Papiers d'État et d'Audience*, 901, f°s 229 et suiv.

(15) A.G.R., *Papiers d'État et d'Audience*, 901, f°s 229 et suiv. — Voir au sujet de cette élection, E. WILLEMS, *Enquêtes abbatiales à Orval et à Clairefontaine*, dans le *Pays Gaumais*, XX, 54-77, 1959.

(16) A.G.R., *Papiers d'État et d'Audience*, 895, f° 232 v° ; 901, f° 237 v° ; 916, f° 44 (l'âge ne correspond pas toujours exactement d'après les enquêtes faites).

demanda à l'archevêque de Trèves (1), en raison de son âge et de ses maux, une coadjutrice du nom de Madeleine de Feldbrück. Cette dernière n'était pas religieuse au couvent et pas même cistercienne : c'était une dominicaine venue de Marienthal (2) à qui l'archevêque, le 15 juin 1588, accorda des dispenses pour changer d'Ordre (3). Le 1^{er} juillet suivant, le président du Conseil de Pamele donna son assentiment à cette nomination (4). Mais si Élisabeth la choisit, c'est en raison de manœuvres opérées par cette dernière auprès du frère de l'abbesse, Paul, qui était en même temps son cousin (5). Cependant, alors que Madeleine Feldbrück pensait pouvoir succéder de droit à l'abbesse en tant que coadjutrice, elle s'éteignit avant cette dernière (6), le 5 décembre 1592. Deux ans plus tard, Élisabeth se démit de ses fonctions : elle avait soixante-seize ans et dirigeait le couvent depuis plus de trente ans (7). Elle mourut (8) le 5 janvier 1598.

Sur le plan spirituel, il faut signaler la visite de l'archevêque de Trèves en 1570 lequel rappelle aux religieuses l'existence de la clôture (9) ; ceci pourrait faire croire à un certain relâchement de la discipline à Clairefontaine.

Si la documentation reste assez peu abondante pour l'administration d'Élisabeth de Larochette, on possède cependant une liste des revenus du monastère non datée, mais certifiée par l'abbesse en personne et qui nous donne les parts de dîmes que possède le couvent dans douze villages avoisinants, ainsi que les fermes, terres, moulin, prairies et foudres de vin dont l'abbaye tire des revenus (10).

Les conflits que le couvent doit régler restent nombreux durant cette période : notamment, le 28 juillet 1573, avec l'abbaye de Marienthal au sujet du prélèvement des dîmes (11) ; le 24 avril 1586, avec les habitants de Vieux-Virton au sujet de la réparation de l'église (12) ; le 18 novembre suivant, avec le curé d'Erneuville à propos de la dîme d'Hives — l'église d'Hives ayant été récemment élevée en paroisse, le collateur de l'église d'Erneuville exige les deux tiers des dîmes d'Hives (13) ; — le 18 janvier 1593, avec le seigneur de Larochette en ce qui concerne la dîme du ban d'Attert (14). Il convient encore de parler d'un document du 9 janvier 1586 par lequel

(1) ARCHIVES DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, XXV, 1 (20 juillet 1583) et A.E.A., *Clairefontaine*, 165, 242-243.

(2) Cfr l'acte du 20 juillet 1583.

(3) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 242.

(4) A.G.R., *Papiers d'État et d'Audience*, 914, 1^{re} 1-17. — Cette nomination fut précédée d'une enquête ordonnée le 23 octobre 1587 au président du Conseil de Luxembourg et à l'abbé d'Orval. Celle-ci eut lieu le 9 février 1588 et les rapports qui en découlèrent furent favorables à Madeleine de Feldbrück, à la condition qu'elle obtienne dispense de pouvoir changer d'Ordre.

(5) Un acte du 6 mai 1583 nous dit, en effet, que c'est avec l'accord de son frère Paul, seigneur de Larochette, que l'abbesse résigne sa dignité en faveur de Madeleine Feldbrück pour qu'elle en jouisse après sa mort. La coadjutrice promet, en reconnaissance, deux cents couronnes à la femme du seigneur de la Rochette et promet de prendre une de ses filles comme religieuse à Clairefontaine : cfr Fr.-X. WURTH-PAQUET, *Chartes de la famille de Reinach*, 598, n° 3387. — On la rencontre remplissant cette fonction le 26 juillet 1591 : H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 246.

(6) Fr.-X. WURTH-PAQUET et N. VAN WERVEKE, *Archives de Clervaux*, n° 2402, Luxembourg, 1883.

(7) A.G.R., *Papiers d'État et d'Audience*, 916, 1^{re} 44. — On parle encore de l'abbesse Elisabeth de la Rochette le 15 avril 1597, lors du règlement de la succession de son père, Georges, seigneur de Larochette : Fr.-X. WURTH-PAQUET, *Chartes de Reinach*, 625, n° 3538.

(8) A.E.A., *Clairefontaine*, 157 (les trois listes d'abbesses). — *Gallia Christiana*, XIII, 648.

(9) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 242.

(10) Il s'agit des villages de Anlier, Attert, Bleid, Frénois-la-Montagne, Guerlange, Guirsch, Hobscheid, Hollerich, Kôrich, Nobressart, Saint-Mard et Sélange, des fermes de Birel et Heckbous, des terres de Pétange, du moulin de Beckerich, des prairies de Barnich, Messancy, Sélange, Sterpenich, des foudres de vin à Remich et Grevenmacher et de soixante journaux autour de l'abbaye répartis en trois soles de vingt journaux : A.G.R., *Papiers d'État et d'Audience*, 916.

(11) A.E.A., *Clairefontaine*, Chartrier.

(12) A.E.A., *Clairefontaine*, 146, 642.

(13) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 245. — Erneuville, prov. de Luxembourg, cant. de La Roche.

(14) A.E.A., *Clairefontaine*, 146, 365.

Philippe II donne ordre que les trente aimes de vin versées à l'abbaye depuis 1270 le soient à nouveau en nature. En effet, de nombreuses fois, le couvent avait été payé en argent or il n'avait d'autres revenus en vin que celui qui était versé par le duc (1).

MARGUERITE DE GORCY était la fille de Jean de Gorcy, prévôt d'Étain et capitaine de compagnie et de Claude de Selliché (2). À la suite de la démission de l'abbesse Élisabeth de La-rochette, on dut procéder à de nouvelles élections à Clairefontaine (3) en 1594. Le 5 septembre, les commissaires, Dom Lambert Hansimbourg, abbé d'Orval et le conseiller de Berty, recevaient commission et se présentaient à l'abbaye le 17 octobre suivant, date à laquelle eut lieu le vote des douze religieuses présentes (4). Marguerite de Gorcy obtint la majorité des voix (5) et fut nommée par Philippe II vraisemblablement (6) en novembre 1594. Son règne qui fut très long puisqu'il s'étend jusqu'au 3 juin 1644, jour de son abdication (7) a été très bénéfique pour le monastère de Clairefontaine : l'abbaye fut en effet considérée pendant cette période, sur le plan spirituel, comme un modèle pour les autres institutions cisterciennes au point que l'on fit appel à plusieurs de ses moniales (en 1608, les religieuses de Pont-Léon à Trèves demandèrent l'une d'entre elles pour y devenir abbesse (8) et en 1626, à la suite d'un certain relâchement dans la communauté de Bonnevoie qui refusait la réforme de la clôture et de la nécessité d'en dispenser les moniales, c'est à Clairefontaine que l'on demanda une nouvelle abbesse (9). Les cinquante ans d'abbatiat de Marguerite de Gorcy furent cependant pleines d'épreuves et d'embûches sur le plan matériel : à la fin du siècle, l'abbesse se voit contrainte de cacher ses archives à la suite des guerres qui menacent la région (10) ; le 25 mai 1617, un orage et une inondation causent des ravages très importants aux édifices du monastère, les dégâts étant évalués à plus de trois mille florins (11). Ensuite, ce sont à nouveau les guerres et ses conséquences désastreuses (passage de troupes, vols, incendies, destructions de fermes et du bétail) : en 1633, le monastère obtient une sauvegarde des États Généraux des Provinces-Unies pour les biens de l'abbaye au quartier de Luxembourg (12). À la fin du règne de Marguerite, en 1644, on apprend, d'après une requête adressée au gouvernement pour obtenir exemption de subsides au roi, que les bâtiments du couvent ainsi que ses dépendances auraient fort souffert : toits rompus, moulins, granges et étables brûlés pour la plupart ; champs en friche à la suite de la mort des habitants ; animaux

(1) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 243.

(2) Cfr C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 288, d'après l'*Annuaire de la noblesse belge*, 165-166, 1859. — Voir notice concernant cette abbesse dans H. GOFFINET, *L'ancienne abbaye...*, 19-24 et C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 288-290.

(3) A.G.R., *Papiers d'État et d'Audience*, 916, f^o 44.

(4) A.G.R., *Papiers d'État et d'Audience*, 916, f^{os} 44-48 ; *Conseil d'État*, 1334. — A.E.A., *Clairefontaine*, 166. — En 1622, on comptera jusqu'à dix-huit religieuses à l'abbaye : H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 254 (13 septembre 1622) ; elles sont toutes nobles.

(5) Si Marguerite de Gorcy fut choisie, ce fut pour ses qualités propres mais aussi parce qu'elle avait des parents qui par leur fortune pourraient l'aider à subvenir aux nécessités du couvent : cfr A.G.R., *Papiers d'État et d'Audience*, 916, f^o 43.

(6) H. GOFFINET, *Cartulaire*, 248.

(7) A.G.R., *Conseil d'État*, 1334.

(8) Cfr C. J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 289. — Anne Pfaltz fut désignée.

(9) Anne de Wassenberg qui était prieure en 1622 : H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 254 et A.E.A., *Clairefontaine*, 146, 556, fut choisie ainsi que quelques religieuses pour remplacer l'ancienne communauté. Quelques années plus tard, l'abbesse qui succéda à Anne de Wassenberg, Agnès de Neufeforge, demanda une prieure à Clairefontaine. Marguerite de Gorcy lui enverra sa propre prieure Jeanne de Bettainvillers : d'après C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 289.

(10) Suivant une lettre écrite en 1604 par l'abbesse à l'abbé Bertels qui lui demandait des renseignements historiques sur Clairefontaine : J. BERTELUS, *Historia...*, 254-255.

(11) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 253 : constat du Conseil provincial des 28 et 29 mai 1617.

(12) A.E.A., *Clairefontaine*, 186 (1^{er} mai 1633).

enlevés... au point que les proches parents des moniales leur fourniraient des vêtements et que les fréquentes alarmes de guerre auraient même contraint les religieuses à fuir tant à Arlon que dans le refuge de Luxembourg ou chez leurs parents (1). Malgré cette situation précaire, l'abbesse parvient à faire des acquisitions de biens et revenus : notamment, en 1613, la vouerie de Creutz pour quatre mille huit cent quatre-vingt-six florins de Luxembourg consistant en maisons, grange et écurie (2) ; en 1615 et 1616, des terres, champs et prairies à Barnich pour huit cent soixante petits florins et des biens à Arrancy pour mille sept cent cinquante francs (3) ; en 1618, une propriété à Aix près de Longwy pour quatre mille cinquante francs (4) ; en 1619, des biens à Beckerich pour neuf cent dix-huit dallers (5) ; en 1627, une chenevière au village d'Aix-sur-Cloie (6) ; en 1630, un bien fonds à Cobreville, dépendant de Beckerich (7) ; en 1633, vingt journaux de terre et deux charretées de foin à Messancy pour deux mille cent petits florins (8) ; en 1635, une rente de trente-sept florins et demi contre la somme de six cents florins (9) ; en 1637, des biens à Sélange pour mille huit cent quatre-vingt-dix florins et à Pétange pour mille vingt dallers (10) ; en 1638, des biens à Athus pour deux mille deux cents dallers et à Sélange pour mille huit cent trente-six florins (11) et, en 1643, un quart de bois à Pétange (12). L'abbaye continue à avoir des difficultés en ce qui concerne le paiement des trente aimes de vin par le duc (13) et à propos du bois qu'elle a le droit de prendre dans la forêt d'Eischen pour ses bâtiments et son chauffage (14). D'autre part, elle doit renoncer à la collation sur la cure de Saint-Michel de Luxembourg (15) en 1636. On conserve pour cette abbesse un certain nombre de comptes (16).

À la fin de sa vie, Marguerite, qui était souffrante, demanda une coadjutrice pour la seconder. Mais la lettre (17) qu'elle adressa à Philippe IV était datée du 3 juin 1644 et elle devait mourir le 17 du même mois (18).

MARGUERITE DE POUILLY qui naquit à Vivier en Lorraine en 1599, devint professe à Clairefontaine en 1615. Elle était prieure de la Communauté en 1640 lors du séjour à Bonnevoie de Jeanne de Bettainvillers, la prieure en fonction (19). On la rencontre encore avec les titres de

(1) H. GOFFINET, *Cartulaires...*, 255-256. — Ce document, daté de l'année 1644, et qui est signé par la sous-prieure Marguerite de Pouilly, pourrait dater de la période de vacance abbatiale (17 juin-3 août).

(2) A.E.A., *Clairefontaine*, 146, 189 (allemand), 202-214 (français) : acte du 27 avril 1629.

(3) A.E.A., *Clairefontaine*, 198 ; 146, 143, 219, 224, 229, 299 et chartrier (Barnich) et ARCHIVES DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, XXV, 1 (Arrancy).

(4) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 253 (13 mars 1618). — Longwy, France, département de Meurthe-et-Moselle.

(5) A.E.A., *Clairefontaine*, 146, 574 (20 juillet 1619) (1 daller = 30 sous).

(6) A.E.A., *Clairefontaine*, chartrier (30 avril 1627) ; Aix-sur-Cloie, prov. Lux., cant. Messancy.

(7) A.E.A., *Clairefontaine*, 146, 576 (30 avril 1630).

(8) A.E.A., *Clairefontaine*, 233 (27 janvier 1633).

(9) A.E.A., *Clairefontaine*, 146, 235 (14 juin 1635).

(10) A.E.A., *Clairefontaine*, 146, 244 et 305 (28 mai 1637 : Sélange), 313 (22 mai 1637 : Pétange). — Cet argent venait d'un leg de deux mille francs fait à Clairefontaine par le seigneur de Judeville.

(11) A.E.A., *Clairefontaine*, 193 (16 mai 1638 : Athus), chartrier (5 février 1638 : Sélange).

(12) A.E.A., *Clairefontaine*, 146, 259.

(13) A.E.A., *Clairefontaine*, chartrier (4 juillet 1603) ; 213 et 146, 474 (6 juin 1598).

(14) A.E.A., *Clairefontaine*, 146, 146. — Il s'agit d'une confirmation en faveur des religieuses à la suite d'une requête en date du 15 octobre 1612.

(15) A.E.A., *Clairefontaine*, chartrier (10 janvier 1636 avec cachet de l'abbesse).

(16) Il s'agit de comptes des années 1594-1598, 1598-1602, 1607-1614 ; 1615-1622, 1623-1626, 1627-1629, 1630-1631 : ARCHIVES DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, XXV, 4 et 5 lesquels montrent en général un équilibre entre recettes et dépenses.

(17) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 257.

(18) Cfr annotation dorsale du XVII^e s., sur sa lettre de nomination de 1594 : A.E.A., *Clairefontaine*, chartrier.

(19) A.G.R., *Conseil d'État*, 1334.

sous-prieure et de chantre (1) en 1644, au moment où se déroule l'élection de l'abbesse qui doit succéder à Marguerite de Gorcy. Les commissaires, Henri de Meugen, abbé d'Orval et Jean Mathieu d'Arnoult, conseiller au Conseil de Luxembourg, après avoir reçu leur procure le 15 juillet (2), se présentèrent le 3 août suivant au refuge de l'abbaye à Luxembourg. Le Chapitre comprenait à cette date huit religieuses ainsi que trois novices et trois converses (3). L'élection eut lieu entre les 3 et 6 août et désigna, à la majorité des voix, Marguerite de Pouilly (4) laquelle fut nommée par décret de Philippe IV le 23 septembre suivant (5). Au moment où cette nouvelle abbesse s'installa, la situation financière du couvent paraissait chancelante : d'une part, il est exempté de pensions (6) ; d'autre part, lors de leur passage à Clairefontaine, les commissaires ont été chargés de faire une enquête sur l'état du monastère et ont constaté que l'abbaye n'avait pas les douze mille florins nécessaires aux réparations et qu'elle avait déjà contracté pour plus de cinq mille carolus d'emprunts (7). Pour éviter le passage et le pillage des troupes à Clairefontaine, Marguerite obtint des lettres de sauvegarde (8) de Louis XIV les 22 décembre 1651 et 8 octobre 1657. On n'enregistre qu'un achat, vers 1660, de deux prairies, contenant huit charrées de foin et situées à proximité du lieu « la Maladrerie » pour la somme de quatre-vingts patacons (9). Cependant, on signale l'entrée de l'une ou l'autre novice au monastère (10). C'est sous le règne de Marguerite de Pouilly que l'on a connaissance d'un culte rendu à saint Antoine et pour lequel elle obtint des indulgences (11) le 5 juin 1671. On a conservé un compte (12) pour cette abbesse de l'année 1650-1651. Elle devait mourir (13) le 9 décembre 1671.

ANTOINETTE-LUCIE DE POUILLY qui était la fille de Jean de Pouilly et de Madeleine de Villechaule (14), naquit à Marville en 1629, devint professe à Clairefontaine le 26 février 1645. Elle fut par la suite cellière pendant sept ans puis prieure pendant deux ans (15). À la suite de la mort de Marguerite de Pouilly (16), les commissaires, Jean-Baptiste de Graide, prieur d'Orval, et le seigneur de Louvigny, commandant de Luxembourg, reçurent commission de se rendre à Clairefontaine (17), le 18 décembre 1671. Le scrutin qui eut lieu le 8 février 1672 en présence des six religieuses (18) ne donna pas un résultat qui satisfaisait les commissaires. En

(1) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 256.

(2) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 258.

(3) Sept d'entr'elles faisaient déjà partie de la Communauté en 1622 ; seule une novice est passée au rang de professe en 1629. Elles sont toutes nobles et sont originaires pour la plupart de la Lorraine (six), une venant de Montmédy, une autre de Luxembourg.

(4) A.G.R., *Conseil d'État*, 1334 et A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Clairefontaine*. — Il est intéressant de signaler que parmi les religieuses, il en est une qui porte le titre de « maîtresse des enfants commensales et escolières et maîtresse des pensionnaires ».

(5) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 259.

(6) A.G.R., *Conseil Privé Autrichien*, 903.

(7) A.G.R., *Conseil d'État*, 1334 et A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Clairefontaine*. — Voir également 286, note 1.

(8) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 261 et 262.

(9) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 260.

(10) Cfr notamment H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 262.

(11) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 263.

(12) ARCHIVES DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, XXV, 5.

(13) A.G.R., *Conseil d'État*, 1334.

(14) Cfr H. GOFFINET, *L'ancienne abbaye...*, 117-122, 1907 et C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 293-294 qui nous donnent une notice sur cette abbesse.

(15) A.G.R., *Conseil d'État*, 1334 et *Conseil privé autrichien*, 903.

(16) Contrairement à ce que dit R. REICHLING, *Histoire de l'abbaye...*, 128, la future abbesse n'était pas la sœur de la supérieure défunte.

(17) A.G.R., *Conseil d'État*, 1334.

(18) A.G.R., *Conseil d'État*, 1334. — Elles étaient les six nobles et originaires de Marville (deux), de Lorraine (deux) et du Luxembourg (deux).

effet les vœux des moniales s'étaient posés sur la personne de Marie-Claire de Cugnon ou sur celle de Marie-Josèphe de la Fontaine alors que les commissaires préféraient Antoinette-Lucie de Pouilly. Pour obtenir gain de cause, ils se rendirent au refuge de l'abbaye à Luxembourg et firent voter l'officier du monastère pour leur candidate et dans leur rapport en date du 13 février ils proposèrent Marguerite-Lucie de Pouilly laquelle n'avait été désignée par aucune moniale (1). Le 25 mai 1672, elle recevait ses lettres de nomination de Charles II (2) et allait diriger le couvent jusqu'à son décès (3) survenu le 9 juillet 1696.

Avant de reprendre le chemin de Luxembourg, les commissaires s'étaient fait remettre le compte des revenus et des charges de l'abbaye. C'est ainsi que l'on peut voir que les revenus s'élevaient à mille cinq cent douze florins, cinq foudres de vin ou à défaut deux cent cinquante florins et une rente de huit florins. Quant aux charges, elles atteignaient mille cinq cent vingt-quatre patacons y compris mille pour réparer la maison, et quarante comme parts des religieuses dans la réparation des églises paroissiales dont elles sont décimatrices et soixante pour les intérêts de neuf cent soixante patacons empruntés. À cette dernière somme, il faut ajouter deux cent et un maldres de charges en nature (4). Pendant les vingt-quatre années d'administration de cette supérieure, on relève un certain nombre d'acquisitions et surtout celle de la seigneurie de Beckerich, Nördingen et Eischen pour la somme globale de trois mille trois cent soixante-huit livres (5), le 12 mars 1674. À côté de cet achat important, signalons notamment, le 13 juillet 1676, celui de biens à Eischen pour quatre-vingt-cinq écus (6) ; le 6 février 1677, celui d'une maison à côté du refuge de Luxembourg pour trois cent cinquante écus (7) et, le 26 mai 1693, celui de la part d'une dîme à Autelhaut et d'une prairie pour deux cent dix écus de trois livres de France (8). Il est encore intéressant de mentionner la donation qui est faite au couvent le 25 juin 1689 — il s'agit d'une maison à Autel, avec terres, rentes seigneuriales de deux cents petits florins ainsi que des animaux — par le maieur du village, Jean Sterpenich (9) et celle faite le 11 avril 1662 par les parents d'une religieuse Marie-Claire de Cugnon et consistant en la moitié de la seigneurie de la Folie en Lorraine, laquelle sera cédée, comme dot, à la mort du père de la moniale (10). Notons également qu'à la suite d'un procès l'abbesse est tenue de vendre les biens d'Athus qui appartenaient au couvent depuis 1638 et ce pour la somme de mille vingt-huit patacons (11). Le 23 juin 1681, elle fit hommage à Louis XIV pour ses biens de Frénois-la-Montagne, Luppigneul, Sancy, Cattenon, le moulin de Gondal, Vieux-Virton, Ethe, Latour et Gomery (12).

(1) A.G.R., *Conseil d'État*, 1334 et *Conseil privé autrichien*, 903 ; A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Clairefontaine*.

(2) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 263.

(3) A.E.A., *Clairefontaine*, 168.

(4) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 903, f^{os} 20-22.

(5) A.E.A., *Clairefontaine*, chartier et ARCHIVES DU DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE, H 4554. — Cette somme se subdivisait en mille quatre-vingts livres pour la seigneurie d'Eischen, les deux autres ne faisant qu'une seigneurie acquise pour deux mille deux cent quatre vingt-huit livres de quarante gros, monnaie de Flandre. — On a conservé aux ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE, H 4554, un dénombrement fourni à Luxembourg par l'abbesse le 6 novembre 1674 pour la seigneurie de ces villages.

(6) A.E.A., *Clairefontaine*, 146, 263.

(7) A.E.A., *Clairefontaine*, 146, 339. — ARCHIVES DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, XXV, 1 (orig.).

(8) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 265. — Cet achat fait suite à l'accord du père commissaire de Clairefontaine à ce que les religieuses vendent une cense à Athus dont elles ne tirent aucun profit pour pouvoir acheter une dîme près du monastère : H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 264.

(9) A.E.A., *Clairefontaine*, 197.

(10) A.E.A., *Clairefontaine*, 227.

(11) A.E.A., *Clairefontaine*, 193 (29 décembre 1680).

(12) A.E.A., *Clairefontaine*, chartier (voir également un acte du 17 novembre 1681).

MARGUERITE-JOSEPHE DE LA FONTAINE qui naquit en 1648 à Sorbey en Lorraine, était la fille d'Adrien de la Fontaine d'Harnoncourt et de Jeanne de Bellefontaine (1). Professe en 1666, elle avait déjà obtenu une grande part des suffrages lors de l'élection (2) de 1672. Au cours du scrutin de 1696, elle eut la préférence et reçut ses lettres de nomination (3) de Louis XIV le 2 novembre 1696. Le 19 janvier 1697, l'abbé de Clairvaux donnait confirmation si bien que la nouvelle abbesse put s'installer le 7 février suivant (4). La Communauté comprenait à cette date au moins quatorze religieuses lesquelles faisaient toutes partie de la noblesse (5). C'est à ce propos que le Conseil de Luxembourg fut soudainement frappé en 1711 d'une situation qui existait depuis fort longtemps à savoir que la population du couvent était faite de jeunes filles issues de la noblesse lorraine et française et de plus en plus exceptionnellement de la noblesse luxembourgeoise. Dès lors, il ordonna à l'abbesse de recevoir dorénavant des jeunes filles luxembourgeoises qui « sans être nobles appartiendraient à des familles honorables ». Cette décision ne satisfait guère les anciennes religieuses de Clairefontaine lesquelles ne voulaient en aucune manière que ces dernières aient voix au Chapitre et qu'elles portent le nom de « dame ». On verra cependant par la suite quelques jeunes filles dont la famille devait prochainement être anoblie entrer comme novices à Clairefontaine (6). L'abbaye fut soumise à plusieurs visites au cours de cette période : le 1^{er} août 1710, l'abbé de Saint-Remy près de Rochefort, Hugues Bernard de la Croix reçoit l'ordre du supérieur général de Cîteaux de faire une visite canonique au monastère. Celle-ci eut lieu à la fin du mois de septembre et se clôtura par la rédaction d'une ordonnance dont les points les plus importants sont, sur le plan spirituel, la restauration de la clôture laquelle est négligée et la reprise de la vie commune pour les quinze religieuses. Sur le plan matériel, il s'agit de faire des travaux considérables au monastère qui menace ruine surtout par le fait qu'à la suite de l'exhaussement des terrains par les terres d'alluvions, les rez-de-chaussées sont devenus des souterrains (7). Tous les revenus du couvent allaient servir dorénavant aux travaux — ceux-ci, malgré les orages et les inondations, étaient très avancés en 1731. — On évalue à mille cinq cents écus leur coût (8).

En ce qui concerne la direction spirituelle de l'abbaye, des heurts surgirent peu après la visite de l'abbé de Saint-Remy lequel avait été chargé par l'abbé de Cîteaux de venir à Clairefontaine. Or, le père immédiat du monastère est l'abbé de Clairvaux. La supérieure en fit part à Maximilien-Emmanuel de Bavière tandis que l'abbé de Clairvaux entrait en contact avec le prince et donnait ordre en 1711 à l'abbé de Moulins de faire visite à l'abbaye. Finalement, par décision du Conseil d'État en date du 30 janvier 1712, Maximilien reconnaissait la dépendance de Clairefontaine à Clairvaux et l'exclusion de tout autre supérieur de l'Ordre dans les affaires intérieures du monastère. Les ordonnances de l'abbé Hugues Bernard de la Croix étaient annulées (9). Dix

(1) Voir notice sur cette abbesse dans H. GOFFINET, *L'ancienne abbaye...*, 123-130, et dans C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 294-298.

(2) A.G.R., *Conseil d'État*, 1334 et *Conseil privé autrichien*, 903.

(3) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 265. — Le compte rendu de l'élection a disparu.

(4) A.E.A., *Clairefontaine*, 168. — Voir H. GOFFINET, *L'ancienne abbaye...*, 124, 1907 au sujet de deux comptes rendus d'installation de la supérieure.

(5) A.E.A., *Clairefontaine*, 168.

(6) Cfr H. GOFFINET, *L'ancienne abbaye...*, 126-127, 1907 et C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 84-85. — Voir un exemple en 1722 : A.E.A., *Clairefontaine*, 159 (Marie Pujot).

(7) A.E.A., *Clairefontaine*, 160 et H. GOFFINET, *L'ancienne abbaye...*, 125, 1907.

(8) A.E.A., *Clairefontaine*, 160 et H. GOFFINET, *L'ancienne abbaye...*, 128, 1907. — Au cours de la visite de l'abbé de Clairvaux du 4 mai 1731, les religieuses furent félicitées pour l'avancement des travaux.

(9) A.G.R., *Conseil de M.-E. de Bavière*, 77. — Déjà en 1700, les confesseurs de Clairefontaine furent nommés par le supérieur général de l'Ordre alors que l'abbé d'Orval en avait été chargé par l'abbé de Clairvaux : A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, 903.

ans plus tard, l'abbé de Clairvaux faisait une visite à la Communauté : les religieuses étaient au nombre de douze — plus une postulante qui était la seule à ne pas être noble. — Le procès-verbal en date du 30 juillet 1722 nous apprend que la clôture n'est toujours pas achevée et que l'abbé ordonne d'y travailler promptement. Quant aux comptes, ils sont si confus que le supérieur de Clairvaux réclame dorénavant une remise mensuelle des comptes de dépenses et annuelle de recettes par la sœur cellière et la sœur dépensière (1). Le 4 mai 1731, ce même supérieur, Robert Gassot, fit une nouvelle visite à l'abbaye. Dans son procès-verbal en date du 6, il demande encore l'exécution de l'article dix qui concerne la clôture régulière (2). Il faut également mentionner le premier pain d'abbaye imposé à Clairefontaine, le 1^{er} avril 1702 : il s'agit de cent cinquante florins en faveur de Marie d'Escalante, fille du lieutenant-gouverneur de Charleroi (3). En outre, on possède un registre des rentes que doivent payer les habitants de sept villages à l'abbaye (4) pour les années 1732-1733. Le couvent ayant consacré tous ses revenus à la restauration de ses bâtiments, il est rare dans les textes de trouver des actes d'achats de biens : notons par exemple un bien à Eischen pour deux cent cinquante patacons (5) le 19 novembre 1681. L'abbesse Marguerite-Josèphe de la Fontaine mourut le 29 mai 1734 : elle était âgée de quatre-vingt-six ans (6).

MARIE-ROSE DE JODENVILLE naquit à Meix-devant-Virton (7) le 30 décembre 1699. Elle était la fille de Philippe-François de Jodenville et de Jeanne de Hatstein (8). Professe depuis 1716, elle était cellière (9) au moment du scrutin de 1734. Les commissaires, Mathieu Mommertz, abbé d'Orval et Christophe d'Arnoult, président du Conseil provincial, sur lettres de commission du 9 juillet 1734, se présentèrent à l'abbaye le 21 juillet. Douze religieuses prirent part au vote et désignèrent soit Marie-Rose de Jodenville soit Anne-Cécile de Pouilly, la prieure (10). Mais cette dernière était, d'une part, très âgée et, de l'autre, d'origine française si bien que les commissaires, craignant les prétentions étrangères en un moment où la Communauté était parvenue à se composer d'une majorité de Luxembourgeoises (sept pour trois Françaises, une Lorraine et une Hennuyère) remirent un rapport, le 1^{er} août suivant, en faveur de Marie-Rose de Jodenville. Celle-ci reçut ses lettres de nomination de Charles VI, le 21 août (11) et s'installa le 2 octobre (12). À l'occasion de son avènement, l'impératrice Marie-Thérèse imposa au couvent un pain d'abbaye de cent cinquante florins pour Marie-Anne de Biber, fille de l'ancien président du Conseil privé, Christian-Ernest de Baillet (13). D'après l'état des biens et revenus dressé à l'intention des commissaires et daté du 22 juillet, on constate que l'avoir du couvent se compose de cinq foudres de vin, quatre cent soixante-quatre maldres de grains (avoine), trente de seigle

(1) A.E.A., *Clairefontaine*, 159. — La visite de l'abbé Robert Gassot se situe le 28 juillet 1722.

(2) A.E.A., *Clairefontaine*, 160.

(3) A.G.R., *Conseil Royal de Philippe V*, 260.

(4) A.E.A., *Clairefontaine*, 188. — Il s'agit des villages de Beckerich, Guirsch, Heckbous, Hutting, Reichling, Saeul et Hoveling.

(5) A.E.A., *Clairefontaine*, 209. — L'abbaye continue à avoir des difficultés à obtenir son bois à Eischen pour le chauffage et pour l'achèvement des bâtiments (31 août 1722) : A.E.A., *Clairefontaine*, 146, 661.

(6) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 903, f^o 19 et A.E.ARLON, *Conseil de Luxembourg, Clairefontaine*.

(7) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 903, f^o 27. — Voir notice concernant cette abbesse, dans H. GOFFINET, *L'ancienno abbaye...*, 132, 1907 et dans C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 293-308.

(8) D'après C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 298.

(9) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, 903.

(10) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, 903. — Il faut remarquer ici que sur les douze religieuses, trois en tout cas ne sont pas nobles.

(11) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 267.

(12) ARCHIVES DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, XXV, 1 et A.E.ARLON, *Conseil de Luxembourg, Clairefontaine*.

(13) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 267, et A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Clairefontaine*.

et quatre-vingts écus, ce qui est insuffisant pour l'entretien de l'abbaye et le paiement des subsides surtout que les dettes sont considérables : trois cents écus au marquis de Raggi, huit cents aux ouvriers, constructeurs et particuliers sans compter que mille cinq cents écus sont encore nécessaires pour l'achèvement des travaux (1).

La vie interne du couvent connaît pendant les quinze premières années d'administration de Marie-Rose de Jodenville des troubles assez graves lesquels correspondent à la durée des fonctions de Guillaume Pinart, moine de l'abbaye de la Charité en Franche-Comté, comme confesseur-aumônier de Clairefontaine (2). Avant de parler des remous qu'il provoqua, il convient de rapporter la querelle canonique que sa nomination suscita. En effet, il avait été nommé par l'abbé de Clairvaux et entra en possession de sa nouvelle fonction sans s'en référer à la curie archiépiscopale de Trèves, se basant en cela sur une bulle d'Alexandre IV du 22 novembre 1270 (3). Le suffragant de Trèves provoqua aussitôt un conflit : le 12 mars 1739, il adressait une lettre à D. Pinart (4) lequel dut lui donner une réponse peu satisfaisante puisqu'il chargea le doyen d'Arlon de se rendre à Clairefontaine (5) ; il dut ensuite élargir le débat en faisant répondre deux autres monastères cisterciens du Luxembourg (6), Differdange et Bonnevoie (3 août 1741) et, enfin, en 1742, il porta l'affaire devant Rome où, tout normalement, la curie favorisa les trois monastères cisterciens (7). Le conflit resurgit en 1747 lorsque le suffragant de Trèves réclama en plus du droit d'accorder juridiction aux confesseurs, celui de présider aux élections abbatiales et de contrôler la gestion du temporel du monastère (8). Les trois abbayes s'en plainquirent aussitôt auprès du Conseil de Luxembourg et auprès de l'impératrice en invoquant les privilèges d'exemption de l'Ordre (9). Leur supplique (10) en date du 6 novembre 1747 eut le résultat souhaité : le 10 août 1748, après consultation du Conseil provincial, Marie-Thérèse confirmait les privilèges spirituels et temporels des trois abbayes cisterciennes (11). La dernière sentence devait venir de Rome où le pape avait chargé l'archevêque de Laodicée, son nonce à Cologne, de régler le différend (12). Ce conflit canonique provoqué par le confesseur de l'abbaye resta extérieur à la Communauté de Clairefontaine. Mais D. Pinart allait jouer un rôle tel qu'il entraîna un véritable bouleversement dans la vie du couvent. D'une part, c'était un homme d'une grande autorité qui, profitant de ses fonctions de confesseur, prétendait diriger la Communauté et, d'autre part, il tenta de propager les doctrines jansénistes parmi les religieuses — trois d'entr'elles ne voulurent plus mener dès lors qu'une vie austère de stricte observance (13). — Cette situation entraîna la visite de l'abbé d'Orval, lequel avait été délégué par l'abbé de Clair-

(1) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 903 et A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Clairefontaine*.

(2) C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 234 d'après les archives de l'hospice Saint-Jean. Il fut désigné comme tel vers 1737.

(3) H. GOFFINET, *Cartulaire...*, 39 (acte par lequel Alexandre IV affranchissait les abbayes cisterciennes de la juridiction des évêques).

(4) C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 236, d'après les archives de l'hospice Saint-Jean. — Dans cette lettre, il lui enjoignait de répondre de qui il avait reçu juridiction pour confesser à Clairefontaine alors que son nom ne figurait pas à l'archevêché.

(5) Cfr H. GOFFINET, *L'ancienne abbaye...*, 134, 1907.

(6) C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 238 d'après les archives de l'hospice Saint-Jean.

(7) Cfr H. GOFFINET, *L'ancienne abbaye...*, 134, 1907.

(8) C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 239 d'après les archives de l'hospice Saint-Jean.

(9) Voir les divers bulles, brefs et privilèges invoqués dans H. GOFFINET, *L'ancienne abbaye...*, 135, 1907 et C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 239-240.

(10) A.E.A., *Clairefontaine*, chartrier et *Conseil de Luxembourg, Clairefontaine*.

(11) Cfr *Recueil des ordonnances des Pays-Bas*, 3^e s., VI, 385.

(12) Cfr H. GOFFINET, *L'ancienne abbaye...*, 135-136, 1907 et C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 241-242. — En fait, on verra tout de même par la suite l'archevêque de Trèves intervenir dans la juridiction des monastères.

(13) Cfr C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 242-244.

vaux, le 1^{er} octobre 1748. Il séjourna à Clairefontaine du 22 au 27 novembre et l'ordonnance qu'il rédigea fut admise par la Communauté — composée de quatorze moniales — à l'exception de trois religieuses d'inspiration janséniste (1). L'abbé de Cîteaux voulut envoyer le vicaire général de l'Ordre en Lorraine mais le Conseil privé s'y refusa (2). Finalement en mars 1751, l'abbé de Clairvaux ordonna que ces trois moniales refassent six mois de noviciat (3). Peu de temps auparavant, les religieuses révoltées avaient rédigé un mémoire qui réclamait une liberté de conscience plus grande, dévoilait les frictions au sein de la Communauté et accusait l'instigateur des troubles, Dom Pinart, d'un despotisme outrancier (4) ; le reste de la Communauté en solidarité avec leur supérieure y répondit sous la forme d'une lettre et expliquait l'indiscipline qui régnait dans le couvent par la présence des religieuses rebelles, laquelle était tout en faveur de leur confesseur (5). Le 29 mai suivant, Antoine Pattkeet, abbé de Baudeloo et vicaire général de Cîteaux dans les Pays-Bas autrichiens, assisté de l'abbé de Villers, Martin Staigner, venait rendre visite à la Communauté qui comprenait dix-sept moniales (6). Il exigea la sortie de noviciat des trois religieuses et leur réintégration dans leurs charges (7), à la condition qu'elles soient transférées à Differdange (8), ce que ne voulut accepter l'abbesse sans l'accord de son supérieur (9). L'abbé de Clairvaux accepta que ces moniales quittent Clairefontaine mais leur interdit l'accès à Bonnevoie ou Differdange (10). D'autre part, le substitut procureur de Luxembourg refusa de les laisser quitter le pays sous peine de déposition pour l'abbesse (11). Au mois d'octobre suivant, l'abbé de Baudeloo refusa l'invitation de l'abbé de Cîteaux de se rendre à Clairefontaine une seconde fois et ce fut l'abbé de Bonnevoie qui y fut délégué le 22 octobre (12). Le 22 novembre suivant, contrevenant à l'avis du supérieur de Clairvaux, Bonnevoie accueillit les trois moniales rebelles (13), sur ordre de Charles de Lorraine. Bientôt, les religieuses restantes obtinrent de Marie-Thérèse qu'elle charge l'abbé de Clairvaux de faire une visite à Clairefontaine (14) et c'est ainsi que, le 19 avril 1752, Pierre Mayeur, supérieur de Clairvaux, accompagné du président du Conseil de Luxembourg, Édouard-Antoine de Heyden (15) entama la visite du monastère : il interrogea chaque religieuse — même celles de Bonnevoie — au sujet des calomnies qui furent imputées au couvent et au sujet de leurs plaintes personnelles (16). Le 3 mai, un acte souscrit par les dix-huit moniales (17) clôturait cette visite : les trois religieuses restaient à Bonnevoie et le reste

(1) A.E.A., *Clairefontaine*, 161 et *Conseil de Luxembourg, Clairefontaine*.

(2) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 827 (30 juillet 1750) et C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 247-248.

(3) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Clairefontaine*.

(4) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Clairefontaine*. — Il s'agit d'une lettre du 21 janvier 1751.

(5) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Clairefontaine*.

(6) A.E.A., *Clairefontaine*, 162.

(7) A.E.A., *Clairefontaine*, 162. — Le mémoire des rebelles et la réponse des autres membres de la Communauté lui furent remis le 31 mai : A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Clairefontaine*.

(8) A.E.A., *Clairefontaine*, 162. — L'ordonnance que rédigea Antoine Pattkeet supprimait les mesures prises par l'abbé d'Orval en 1748 et constatait que la clôture était toujours bien observée.

(9) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Clairefontaine*.

(10) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Clairefontaine*.

(11) Cfr C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 254.

(12) A.E.A., *Clairefontaine*, 163.

(13) A.E.A., *Clairefontaine*, 163.

(14) A.E.A., *Clairefontaine*, 163 (décret du 31 janvier 1752).

(15) A.E.A., *Clairefontaine*, 163.

(16) A.E.A., *Clairefontaine*, 163 et *Conseil de Luxembourg, Clairefontaine*. — On a conservé le cahier de plaintes de l'une des moniales rebelles, Anne-Claire de Robert : il comprend quarante pages.

(17) A.E.A., *Clairefontaine*, 163. — On y retrouve les noms de toutes les religieuses qui participèrent au scrutin de 1734 à l'exception des deux dames de Pouilly décédées. Huit nouvelles professes sont entrées à Clairefontaine depuis cette date.

de la Communauté allait dorénavant veiller à ce que les bruits répandus dans le monde contre la réputation de Clairefontaine prennent fin (1). Le 5 mai, les deux visiteurs quittaient le monastère et le lendemain l'abbé de Clairvaux écrivait à Charles de Lorraine que la règle était bien observée à Clairefontaine et qu'il enverrait dans les prochains jours un nouveau confesseur à l'abbaye (2) ; E. de Heyden écrivit au gouverneur dans le même sens (3) et leurs décisions furent ratifiées le 3 juillet (4). On constate, à la lecture de ces documents, que si D. Pinart était encore présent à l'arrivée des visiteurs du couvent, il n'y était plus à leur départ. Quelques semaines plus tard, D. Huyghens prenait sa place (5) et les troubles que D. Pinart avait suscités à l'abbaye pendant plus de quinze ans allaient laisser la place à une vie religieuse calme où Marie-Rose de Jodenville pourrait assurer la direction de sa Communauté pendant trente-deux ans encore (6). Les trois religieuses qui séjournaient à Bonnevoie et où elles avaient provoqué quelques remous durent regagner Clairefontaine, sur ordre de Charles de Lorraine (7). On les retrouve comme professes (8) notamment en 1766.

Sur le plan du temporel, il faut mentionner un achat important réalisé par l'abbesse le 25 mai 1737 : il s'agit des dîmes grosses et menues et du tiers de celles du foin à Roevange, Livange, Berchem, Peppange et Crauthem, acquises pour douze mille deux cents écus (9). On dispose pour la période 1740-1781 des comptes de l'abbaye qui montrent un équilibre entre les recettes et les dépenses (10). Il est à remarquer que malgré les démêlés d'ordre spirituel que connaît l'abbaye, notamment en 1751, l'abbé de Baudeloo constate que les comptes sont bien tenus (11). Les archives du couvent contiennent également des comptes en grains pour les années 1764-1783 mais de façon fort discontinue (12) ainsi que les comptes de cuisine (13) des années 1773 à 1784-1785. Pour ce qui concerne les registres de rentes, on en a conservé un d'entre les années 1737 et 1741 et qui comprend les rentes que doivent payer les habitants de huit villages (14). Notons encore à l'actif de cette abbesse d'avoir tenté d'obtenir une confirmation d'un privilège ancien relatif à l'exemption des douanes et tonlieux ; le conseil de Luxembourg la lui refusa par acte (15) du 5 septembre 1750. On reparle de Marie-Rose de Jodenville le 15 septembre 1753

(1) A.E.A., *Clairefontaine*, 163 et *Conseil de Luxembourg, Clairefontaine*.

(2) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Clairefontaine*.

(3) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Clairefontaine* (11 mai 1752).

(4) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Clairefontaine*.

(5) A.E.A., *Clairefontaine*, 183.

(6) Elle régna en effet jusqu'en 1784.

(7) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, 903a, 162-163 et 120-121.

(8) ARCHIVES DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, XXV, 8. — Dame des Robert vivait encore en 1778 et dame de la Fontaine en 1783 tandis que les traces de dame de Marchant disparaissent après 1767 : A.E.A., *Clairefontaine*, 183.

(9) A.E.A., *Clairefontaine*, 146, 602. — Acte signé par l'abbesse et treize religieuses. C'est pour payer cette acquisition que l'abbesse, qui avait engagé la seigneurie d'Hives et Lavaux en 1734 pour trois mille deux cent quatre-vingt-cinq écus, l'aliéna définitivement le 13 novembre 1739 : A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, 903, 1^o 40 et A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Clairefontaine*. Mais il est difficile de croire, comme le suggère C. J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 300, que, pour trouver la somme de douze mille deux cents écus, elle vendit la ferme de Sélange pour huit cents écus puisque cette dernière ne fut vendue que le 22 juin 1753 : A.E.A., *Clairefontaine*, 238.

(10) Comptes des années 1740-42, 1743-45, 1748, 1750-70, 1771-1774, conservés aux ARCHIVES DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, XXV, 6-9, et des années 1746-49 et 1775-76 aux A.E.A., *Clairefontaine*, 170-171. On conserve également les comptes de la procure pour 1771-74 et 1777-78 aux ARCHIVES DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, XXV, 9.

(11) A.E.A., *Clairefontaine*, 162.

(12) A.E.A., *Clairefontaine*, 175-177.

(13) A.E.A., *Clairefontaine*, 180-181 (1782-85) et ARCHIVES DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, XXV, 9 et 10 (1773-1784).

(14) Il s'agit des villages de Beckerich, Guirsch, Heckbous, Hutting, Reichling, Saeul, Hovelingen et Eischen : ARCHIVES DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, XXV, 3.

(15) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Clairefontaine*.

lorsqu'elle essaya de bénéficier d'une réduction lors de l'amortissement des biens de main-morte (1) ; elle dut toutefois payer, le 3 décembre 1756, cinquante écus et six escalins (2). Un pied-terrier et une carte figurative de l'abbaye et de ses dépendances (3) furent dressées au début d'avril 1756, à la suite d'un règlement du 29 mars précédent qui, pour mettre fin aux usurpations continues de biens, en fixerait les limites.

Le règne de Marie-Rose de Jodenville devait se terminer sous de tristes augures : le 17 mars 1783, Joseph II abolissait les ordres contemplatifs dans les Pays-Bas et Clairefontaine figurait parmi les abbayes à supprimer. Cependant le Conseil privé, par consulte du 12 novembre 1783, soutint la maintenance des monastères cisterciens (4). C'est l'année suivante, le 20 juillet 1784, que devait mourir l'abbesse. Elle était âgée de quatre-vingt-cinq ans, avait été professe pendant soixante-huit ans et avait gouverné l'abbaye pendant cinquante ans (5).

ANNE-CATHERINE D'EYSENECK née à Mayen près de Coblenze le 26 février 1737, était la fille de Jean Adam, officier de Charles VI et de Marie-Marguerite (6). Elle fit sa profession (7) à Clairefontaine le 5 novembre 1758. On la rencontre remplissant les fonctions de grainetière (8) entre 1772 et 1777, puis celles de procuratrice (9) entre 1783 et 1786 et celles de prieure (10) à partir de la fin de l'année 1786. Si l'élection d'une abbesse se fit bien, comme on va le voir, immédiatement après le décès de Marie-Rose de Jodenville, la nomination (11) par Joseph II ne date que du 22 mai 1788 et c'est pourquoi, Anne-Catherine d'Eyseneck porte le titre de prieure longtemps après qu'elle ait été élue par la Communauté. C'est, en effet, le 11 avril 1784, que le conseiller privé de Aguilar et l'abbé d'Orval vinrent à Clairefontaine recueillir les voix des dix religieuses présentes. Trois moniales obtinrent des suffrages : en premier lieu, A. C. d'Eyseneck, ensuite, dame d'Olimart, la cellière et chantre et enfin, dame du Pont. Alors que le directeur et le receveur de l'abbaye les proposèrent dans cet ordre trouvant que chacune avait les qualités nécessaires pour gouverner le monastère, les commissaires, par contre, intervertirent l'ordre faisant d'Anne-Catherine d'Eyseneck la troisième candidate parce que non originaire du pays contrairement à ses deux consœurs (12). Pour essayer de ne pas se faire classer parmi les couvents d'ordre contemplatif, les religieuses chargèrent les commissaires de faire connaître au gouvernement leur vœu de prendre des pensionnaires (13). Ces derniers avant de

(1) A.E.A., *Clairefontaine*, 158.

(2) A.E.A., *Clairefontaine*, 158.

(3) A.E.A., *Clairefontaine*, 207 (Pied-terrier des 29 mars-6 avril 1756) et *Conseil de Luxembourg, Clairefontaine* ; ARCHIVES DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, XXV, 2. — Pour le faire, il était nécessaire de produire des titres et c'est la raison pour laquelle on fabriqua à l'abbaye une série de chartes fausses dont le nombre s'élève à vingt-et-un (treize aux A.E.A., et huit aux ARCHIVES DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG). — Sur les arguments avancés en faveur de leur fabrication en 1756, voir H. GOFFINET, *Cartulaire...*, XXV-XXVI.

(4) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 851.

(5) A.E.A., *Clairefontaine*, 157 et *Conseil de Luxembourg, Clairefontaine*. — A.G.R., *Conseil privé autrichien*, 903 d'après épitaphe reproduite dans C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 304. — D'autre part, Marie-Barbe de Pergener, religieuse à l'abbaye, rédigea une notice historique sur l'abbesse défunte : A.E.A., *Clairefontaine*, 157.

(6) A.G.R., *Conseil du Gouvernement général*, 2307, f° 5 et C. J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 310-312.

(7) Cf. H. GOFFINET, *État nominatif des religieux et des religieuses du département des Forêts, au jour de leur suppression définitive, 22 septembre 1798*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XVI, 204, Arlon, 1884. — On la rencontre comme religieuse le 22 mars 1763 : A.E.A., *Clairefontaine*, 147.

(8) A.E.A., *Clairefontaine*, 176 et 177.

(9) A.E.A., *Clairefontaine*, 184 (1^{er} avril 1783) et 206 (2 mai 1786). — ARCHIVES DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, XXV, 10.

(10) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, 903b, f° 76.

(11) A.G.R., *Conseil du gouvernement général*, n° 2307, f° 33.

(12) A.G.R., *Conseil du gouvernement général*, 2307, f°s 5-6.

(13) A.G.R., *Conseil du gouvernement général*, n° 2307, f°s 5-6.

quitter l'abbaye s'étaient également fait remettre un état de biens du monastère (1) dont le bilan était le suivant : sur une moyenne de dix ans, les recettes s'élevaient à neuf mille deux cent-sept florins, les dépenses à neuf mille deux cent vingt-cinq florins (2). Au cours du mois de février 1786, arriva de Luxembourg le conseiller de commerce Seyl lequel, ayant appris la suppression prochaine de la Communauté, tenta de lui acheter des moutons à bas prix ; le Conseil privé en eut rapidement connaissance ; il ordonna à Seyl de comparaître, de rendre les cent trente-deux moutons à l'abbaye ou de les payer à bon prix et interdit au monastère de vendre dorénavant un quelconque bien (3).

Anne-Catherine d'Eysneck fut nommée abbesse le 22 mai 1788 et installée le 7 septembre suivant (4) ; elle s'était engagée à verser une pension annuelle de huit cents florins de Brabant (5). Son abbatiat allait souffrir de la guerre et de ses multiples conséquences : l'armée française s'étant emparée de la ville d'Arlon le 9 juin 1793, les religieuses durent prendre la fuite, les unes, dont l'abbesse, en direction de Beckerich, les autres d'Hovelingen pour finalement atteindre toutes le refuge de Luxembourg (6). En juillet suivant, les Français ayant quitté la ville, elles regagnèrent leur monastère qui entre temps avait été complètement pillé (7). En avril 1794, la Communauté redoutant à nouveau l'arrivée des troupes françaises, s'enfuit à Luxembourg et c'est au cours des jours qui suivirent qu'un groupe de soldats français mit le feu à l'église et à l'ensemble des bâtiments conventuels (8). Les moniales allaient devoir séjourner pendant de longs mois dans leur refuge de Luxembourg où là également elles eurent à subir les vicissitudes de la guerre : les Français, après un blocus de six mois (1794-1795), s'étaient emparés de la ville de Luxembourg et imposaient aux abbayes des contributions de guerre lesquelles, dans le cas de Clairefontaine, s'avéraient exagérées (9). Malgré la levée de séquestre de leurs biens qui leur fut accordé le 20 juin 1795 (10), les religieuses n'étaient pas dans la mesure de payer leur quote-part : d'une part, elles n'avaient pas touché leurs revenus des années précédentes, à la suite surtout de la destruction de leurs granges ; d'autre part, il leur était interdit d'aliéner un bien quelconque (11). Afin d'obtenir une réduction de leur contribution, elles remirent au gouvernement, le 6 novembre 1795, un nouvel état général du temporel de l'abbaye (12) et furent finalement taxées d'une somme de mille deux cents livres qu'elles ne devraient jamais payer (13).

(1) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, 903.

(2) Cet état de biens fut suivi par deux autres : l'un, de 1785, qui était un nouvel examen des comptes des dix dernières années : A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, reg. 745, f° 101 ; le second, du 19 avril 1788 ; un décret impérial du 22 mai 1786 obligeant les religieuses à dresser un état de leurs propriétés et de leurs rentes : A.G.R., *Chambre des Comptes*, n° 46894. — On dispose également de comptes annuels de Catherine d'Eysneck de 1785 à 1792 : ARCHIVES DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, XXV, 10 et des comptes de cuisine pour les années 1785-1786 : ARCHIVES DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, XXV, 10.

(3) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 903, f° 77.

(4) ARCHIVES DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, XXV, 1.

(5) A.G.R., *Conseil du Gouvernement Général*, 2307.

(6) Cfr C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 313 et R. REICHLING, *Histoire de l'abbaye...*, 158.

(7) Cfr C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 313.

(8) Cfr R. REICHLING, *Histoire de l'abbaye...*, 160 et H. GOFFINET, *L'ancienne abbaye...*, 151, 1907.

(9) Comme les religieuses avaient un refuge dans la ville, elles devaient verser trois cent quarante-deux mille livres. Cependant après avoir évalué leur fortune, on ne leur réclama plus que dix-huit mille deux cent soixante-dix livres : Cfr C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 319.

(10) Elles obtinrent la levée de ce séquestre parce que leur abbaye avait été incendiée et qu'elle ne pouvaient plus que se fixer à Luxembourg : Cfr C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 319.

(11) Cfr C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 320.

(12) ARCHIVES DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, XXV, 3. — Celui-ci était tout à fait faussé à la suite du terrible incendie qui avait ravagé Clairefontaine et ses biens.

(13) En effet, en raison de leur situation matérielle déplorable, elles sont, le 27 mars 1796, rayées du rôle de l'emprunt forcé : ARCHIVES DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, XXV, 1.

En effet, l'existence de la Communauté de Clairefontaine se trouvait de plus en plus menacée et la loi du 15 fructidor an IV (1^{er} septembre 1796) allait lui donner son coup fatal. Le 13 novembre, les commissaires venaient lui présenter les bons (10 000 florins) qu'elle refusa (1) et, le 3 décembre 1796, elle évacuait le refuge de Luxembourg et chacune des moniales retourna dans sa famille (2). Seule l'abbesse Anne-Catherine d'Eyseneck resta à Luxembourg où elle mourut le 25 novembre 1801, à l'âge de soixante-quatre ans (3).

Quant aux biens de l'abbaye, ils furent déclarés biens nationaux et mis en vente (4) dès 1797. En ce qui concerne les bâtiments, ils avaient été fortement endommagés lors de l'incendie de 1794, si bien que ne survivaient au XIX^e siècle que l'aile réservée à l'aumônerie et l'extérieur de l'église (5).

C'est grâce au fait que le noviciat des jésuites d'Arlon acquit en 1866 plusieurs parties de l'ancien domaine de Clairefontaine à l'intention de ses jeunes gens que des fouilles purent être entreprises en cet endroit. En effet, le fondateur de la maison d'Arlon, le père Eugène de Gerlache, était le neveu de l'une des dernières professes de Clairefontaine et avait souvent entendu parler de cette abbaye surtout après la parution de l'ouvrage de l'abbé Reichling si bien, qu'il décida de faire entamer des fouilles à l'emplacement de l'ancienne église abbatiale (6). Les résultats en furent positifs puisque l'on retrouva entre autres, les soubassements du premier mausolée d'Ermesinde et de celui de Marguerite de Bar ainsi que, le 11 mai 1875, le tombeau de la comtesse Ermesinde (7).

À l'heure actuelle, les vestiges de l'ancienne abbaye luxembourgeoise sont quasi insignifiants : d'une part, les ruines du cloître et de la chapelle Sainte-Marguerite, les restes du chauffoir, de la bibliothèque, de la fontaine du cloître et de la source dite de Saint-Bernard ; d'autre part, une porte du XVIII^e siècle et une statue du XIII^e siècle (8).

Le nom de Clairefontaine a été repris par une Communauté de cisterciennes venues de France en 1935 et installées à Cordemois près de Bouillon (9).

(1) Trois d'entre elles acceptèrent cependant les bons après leur sortie du couvent : cfr C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 326-327 et 332-333.

(2) Cfr R. REICHLING, *Histoire de l'abbaye...*, 162-163 et C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 330-331. — Les religieuses étaient à ce moment au nombre de huit. Elles étaient pour la plupart originaires de Luxembourg (liste dans C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 331-32).

(3) C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 312, d'après les registres communaux conservés aux archives de la ville de Luxembourg.

(4) Cfr C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 334-335.

(5) Cfr C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 335-338 qui nous donne des photos des ruines de l'abbaye au XIX^e s.

(6) Cfr C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 342-343.

(7) Cfr H. GOFFINET, *L'ancienne abbaye de Clairefontaine. Notice archéologique*, dans *Ann. Inst. Arch. Lux.*, XVI, 17-72, Arlon, 1884 et C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 343-346.

(8) Cfr C.-J. JOSET, *L'abbaye noble...*, 347-351, avec photos des vestiges actuels de la chapelle Sainte-Marguerite et des bâtiments monastiques.

(9) E. POUYON, *Abbayes de Belgique*, 44, Bruxelles, 1954.

CHANOINES RÉGULIERS DE SAINT-AUGUSTIN

PRIEURÉ DU VAL-DES-ÉCOLIERS, À HOUFFALIZE

Hospitale beate Katherine iuxta Huffalise (1235), ecclesia beate Katherine de Huphalise (1238), Domus sancte Katherine de Hufalisia (1238), domus beata Katherine de Hufalisia (1240), ecclesia beate Katherine iuxta Hufalise (1242), fratres... Ordinis Vallis Scholarium (1243), ecclesia beate Katherine de Angulo Dei iuxta Huffalise ordinis Vallis Scholarium (1243), prior et conventus de Huffalizia (1243), prior et fratres ordinis Vallis scholarium dicti de Angulo Dei iuxta Hufalise (1244), ecclesia sancte Catherine de Angulo Dei (1245), prius et convent de sainte Katherine del angle Deu deleis Hufalise del Ardene del vauz des Escolers (1250), sainte Katherine et... freres del ordene del Vaal des Euscoliers de Huphalize (1252), ma dame sainte Katherine el Angle Deu delez Huphalize avec la glise des Freres scolierz (1252), fratres ordinis Vallis scholarium de Huffalis (1252), freres sainte Katherine de Hufalise (1255), li maisons de Hufalise (1260), la maison de sainte Katherine del Anglue Deu delez Hufalise del Ordene de le Val des Escoliers (1261), prior et conventus Monasterii de Hufalisia (1263), domus sancte Katherine in Huffalizia (1264).

SOURCES : Les sources littéraires relatives au prieuré de Houffalize, sont peu nombreuses. Le cartulaire formant le n° 177 des *Archives du Prieuré du Val-des-Ecoliers*, aux *Archives de l'Etat à St-Hubert*, contient une notice en latin sur les origines de l'Ordre du Val-des-Ecoliers en France au début du XIII^e s. (f^{os} 132 v^o-133 : « *Unde sumpsit exordium sacer ordo vallis scholarium* »), mais dans laquelle l'établissement de Houffalize n'est pas mentionné. Le même cartulaire contient (f^{os} 140 v^o à 143 v^o) une chronique en français intitulée « ... bran original ligne collatérale de la Noble Maison et baronnie de Houffalize », généalogie mi-légitime, mi-historique, composée entre 1550 et 1556, à l'époque où la seigneurie appartenait à Englebert de Merode, chanoine du Chapitre Saint-Lambert à Liège, et poursuivie par différents auteurs jusque vers 1730 : la fondation du prieuré y est attribuée erronément à Thierry II, donc dans le troisième quart du XIII^e siècle (f^o 141 v^o) (2).

Beaucoup plus utile est l'obituaire dressé en 1390, et en tout cas, arrêté à la date du 10 décembre de cette année (3), contenu dans le même cartulaire (f^{os} 101-106) (4) et remplaçant le nécrologe primitif, dont l'existence est encore attestée (5) en 1374. Au début du XVIII^e siècle, le frère Arnould André, prieur du monastère, entreprit de rédiger un nouvel obituaire (6), reprenant les obits s'étendant jus-

(1) Prov. de Luxembourg, cant. de Houffalize ; diocèse de Liège jusqu'en 1802, actuellement diocèse de Namur.

(2) Cette généalogie identifie du reste erronément l'épouse de Thierry II, Philippine de Rumes, sous le nom de Roigny. Les autres généalogies connues des seigneurs de Houffalize, celles de JEAN D'OUTREMEUSE, *Chronique*, III, 78 et de BUTKENS, *Trophées du Brabant*, II, sont également fantaisistes (Cfr Ch. LAURENT, dans E. TANDEL, *Les Communes Luxembourgeoises*, IV, 420-428, Arlon, 1891).

(3) « *Sequuntur anniversaria domus Huffaliensis facta Anno Domini M^oCCC^o nonagesimo mensis decembris, die decima...* » : A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, cartulaire du Prieuré, f^o 100 v^o.

(4) Mentionné déjà par U. BERLIBRE, *Inventaire des Obituaires belges. Collégiales et Maisons religieuses*, 34. Bruxelles, 1899.

(5) R. PETIT, *Inventaire des archives du prieuré du Val-des-Ecoliers à Houffalize*, 123, Reg. 118, Bruxelles, 1971.

(6) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 191 (non paginé).

qu'au 6 décembre 1713, le complétant par des ajoutés personnelles du 15 août 1714 au 26 août 1724. Ensuite, différentes mains ont apporté des additions (1) jusqu'au 9 octobre 1782. Le même Arnould André s'est efforcé de reconstituer la liste de ses prédécesseurs dans un travail intitulé : « *Nomina priorum quae potui reperire ex actibus repositis in nostris archivis a constitutione domus nostrae* » et reproduit dans le même recueil (2).

Cette notice a été prolongée jusqu'à l'époque du prieur F. Richard Scheurette († 1768), inclusivement : travail utile pour les détails qu'il apporte à l'étude des XVII^e et XVIII^e siècles, mais très incomplet et comportant de nombreuses inexactitudes pour les siècles antérieurs ; il a dû être achevé sous le priorat de Fule Bechoux (1769-1772).

La Bibliothèque du prieuré dont on conserve en partie le catalogue (3), ne nous a pas renseigné sur d'autres sources narratives se rapportant directement à notre sujet.

Le fonds d'archives du prieuré conservé aux Archives de l'Etat à Saint-Hubert depuis 1974, comporte 176 chartes sur parchemin s'étendant de 1216/1242 à 1282, le précieux cartulaire transcrit (4) entre 1465 et 1475, et 195 registres et liasses (5).

Ce qui subsiste des *Archives de la Seigneurie de Houffalize*, constituant un dépôt de l'Institut Archéologique du Luxembourg, contient au portefeuille I, un acte du 11 janvier 1624 relatif à l'engagère du franc-moulin de Bœur reprise par le prieuré ; au portefeuille II une copie du vidimus de l'évêque Robert de Thourotte (décembre 1243) (6) et au portefeuille III une partie de la comptabilité de la baronnie de Houffalize, depuis 1664 jusqu'à la fin de l'ancien régime (7).

Aux Archives de l'État à Arlon, on trouvera encore dans les Archives du *Conseil de Luxembourg, Série Affaires politiques et administratives, Houffalize*, dossiers du Conseil, au n° 8, un des anciens inventaires des « archives communes » des seigneurs de Houffalize, datant de 1627, d'autant plus précieux que les archives du Château ont disparu pour la plupart après la Révolution : les analyses sommaires de plusieurs chartes concernent les rapports du prieuré et de la seigneurie (f° 4 v°, n° 63 ; f° 5 v°, n° 73 ; f° 6 v°, n° 95 ; f° 8 v°, n° FF). Au n° 25, un des documents les plus détaillés sur les religieux au moment de la suppression, « liste du personnel des individus du couvent des chanoines réguliers de Saint-Augustin à Houffalize », dressé le 15 mai 1784, fournit pour chacun d'eux l'origine, la date de naissance, le moment de la profession, les fonctions soit dans les paroisses avoisinantes, soit au monastère. Le dossier 26 renseigne sur la mort du chanoine Matthieu Renaville, devenu curé de Houffalize († 19 janvier 1785) et sur la décision de l'empereur de réserver sa succession à l'un de ses confrères de l'ancien prieuré, au choix du Conseil de Luxembourg. Dans le même fonds, les dossiers du procureur général permettent de suivre une série d'incidents ou de différends dans lesquels le prieuré est entraîné soit avec les autorités de Luxembourg, soit avec les habitants de la ville : n° 5 (11 déc. 1702) ; n° 6 (mars-juillet 1734) ; n° 7 (25 juin 1746) ; n° 8 (juillet-octobre 1746) ; n° 11 (nov. 1751-fév. 1752) ; n° 13 (13 mai 1761) ; n° 17 (1777-1784) ; n° 20 (juillet-août 1781).

La série *Dénombrements de Fiefs*, contenue dans le même fonds, comporte, à la date du 10 novembre 1681, l'acte de foi et hommage rendu par le prieur Jean de Tiège, à la Chambre Royale de Metz, pour les biens du monastère (n° 151).

(1) Ce nécrologe, que nous désignerons en abrégé sous le nom d'*Obituaire du XVIII^e s.*, a été étudié et édité par J. VANNERUS, *Obituaire du Prieuré de Houffalize*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 5-38, Arlon, 1925.

(2) Nous le désignons sous la forme abrégée : « *Nomina Priorum* ». L'édition en a également été faite par J. VANNERUS, *Obituaire du Prieuré de Houffalize*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 38-41, Arlon, 1925.

(3) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 206, « *Colonna librorum spiritualium et catechismorum*, s.d. (XVIII^e s.).

(4) R. PETIT, *Inv.*, 13-14.

(5) Nous renvoyons pour l'étude archivistique de ce fonds à notre inventaire précité et spécialement aux pages IX-XII.

(6) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 12.

(7) L'essentiel de ce fonds est analysé ou édité par H. GOFFINET, *Documents sur Houffalize et sa seigneurie*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XXX, 59-84 et XXXIII, 113-168, Arlon, 1895 et 1898, et J. VANNERUS, *Documents relatifs à la seigneurie de Houffalize (1417-1778)*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XL, 245-266, Arlon 1905.

La série des *Appels de Luxembourg au Grand Conseil de Malines* contient plusieurs dossiers de procès intéressant le Val-des-Ecoliers : n° 128 (le prieuré contre les habitants de Cowan en 1756) ; le n° 325 (le prieur Richard del Vaulx contre la Communauté de Mont, en 1651) ; le n° 331 (N. Nelis et J. Houry, visitateurs des droits de Houffalize et de Salm contre Wilhelm Helman de Fangé, 1678).

Les archives de l'*Hôpital et de la Maison des Trinitaires à Bastogne (1237-1783)* nous renseignent sur la participation du prieur de Houffalize, comme co-auteur de la charte d'avril 1242 consignant la donation de l'hôpital de St-Nicolas à Bastogne, aux trinitaires qui viennent s'y établir (chartrier n° 5, Edit. C. Wampach, *Urkunden-und Quellenbuch*, II, 433-434, n° 399, analyse R. Petit, *Inventaire des archives de l'Hôpital et de la Maison des Trinitaires à Bastogne (1237-1783)*, 98-99, n° 5, Bruxelles, 1971), nous révèlent l'existence d'un prieur de Houffalize en 1460, Jean Godau (chartrier n° 73, R. Petit, *Trinitaires...*, 147-148, reg. n° 77) et contiennent deux actes intéressant le priorat de Pierre Sibret (16 juillet 1681, R. Petit, *Trinitaires...*, 198, reg. n° 166) à propos de la collation de la cure de Flamierge, et celui de Joseph Schweitzer (16 juillet 1761, R. Petit, *Trinitaires...*, 85, n° 492) à propos de la collation de la cure de Sonlez. Le fonds du *Cadastré de 1766 et de la Commission des Charges publiques* est à consulter sous le n° 245 (Ville de Houffalize) et dans les liasses concernant les autres localités de la prévôté de Bastogne et de la seigneurie de Houffalize, où le prieuré possédait des biens fonciers.

Les *Etats de Luxembourg* furent chargés à la fin de l'ancien régime, d'administrer la Caisse de Religion pour la Province de Luxembourg. On trouvera dans leurs archives, la correspondance entre Rossignon, pensionnaire des Etats, et P. M. Devillers, administrateur des biens des couvents supprimés, concernant les archives de ces établissements en 1792 et 1793 : R. Petit, *Inventaire des Archives des Etats des Duchés de Luxembourg et Comté de Chiny*, 140, Bruxelles, 1971.

Pour tout ce qui concerne le sort du prieuré après sa suppression, on consultera le fonds des *Receveurs et des Officiers de Justice dans le Luxembourg* : R. Petit, *Inv.*, Ms, nos 678-716 concernant l'administration générale des biens des couvents supprimés dans le Département de Bastogne, et nos 754-795 traitant spécialement du prieuré de Houffalize.

Les *Archives du château de Lozange* contiennent dans les liasses relatives à Villers-la-Bonne-Eau, des écrits pamphlétaires contre le curé Dupuis, ancien religieux de Houffalize, s.d. (c. 1790-1792) (1).

Le fonds de la *Préfecture des Forêts* est à consulter, d'après l'inventaire de M. Bourguignon, *Inventaire des Archives de l'administration du Département des Forêts*, Bruxelles, 1969, pour l'étude de la vente des biens de l'ancien couvent en l'an VI (n° 311 /29), de la liquidation de la comptabilité relative à leur gestion entre l'an IV et 1811 (n° 163 /91), et du sort des anciens religieux (n° 310 /26) : J. M. Simon (318 /8), J. F. Legros et L. Urbin (321 /27), J. F. Antoine (326 /11) ; H. J. Dupuis, devenu curé « constitutionnel » de Villers-la-Bonne-Eau (413 /7 à 14) et de P. Fr. Lambory, l'ancien prieur (431 /16, n° 3).

Aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, on trouvera dans le fonds du *Conseil d'Etat* des indications générales sur le prieuré engagé dans le conflit entre le clergé régulier et le clergé séculier de la province à propos du subside ecclésiastique en 1700 — (n° 334). Le n° 1147 concerne la juridiction du prieuré du Val-des-Ecoliers de Liège et les visites du prieur dans les Pays-Bas.

Les archives du *Comité pour le dénombrement du Luxembourg (1767-1772)* (*Inv.* de M. A. Bousse) contiennent au n° 33, *quartier de Houffalize*, la déclaration des biens du prieuré. Concernant l'application de l'édit du 15 septembre 1753, en matière d'amortissement, on ne trouvera pas les indications relatives au prieuré de Houffalize dans les *Archives de la Jointe des Amortissements*, mais dans le n° 292 (ancienne cotation) du *Conseil des Finances* (2).

Le registre 46.809 de la *Chambre des Comptes* contient le dénombrement des biens de l'église paroissiale de Houffalize, « ci-devant conventuelle » fourni par le Curé J. Fr. Legros. Les archives du *Comité de la Caisse de Religion* (*Inventaire* de A. Cosemans) contiennent au n° 139 le tableau des religieux des couvents supprimés : f°s 96 v° à 97, la liste des chanoines de Houffalize et la mention du décès de certains d'entr'eux. Le n° 418 relatif à la période 1784-1787, est particulièrement intéressant à consulter pour le transfert de l'église paroissiale de Cowan à Houffalize, suite aux démarches du magistrat et des

(1) Nous devons ce renseignement à l'obligeance de M. P. Hannick qui prépare l'inventaire du fonds.

(2) Pl. LEFÈVRE, *Inventaire des Archives de la Jointe des Amortissements*, 60, n° 1, Bruxelles, 1926.

bourgeois de la ville. On trouvera également un dossier sur l'administration des biens du prieuré pendant la période suivante (1787 à 1789), dans les archives du *Conseil du Gouvernement Général*, nouveau n° 1532.

Aux Archives de l'Etat à Saint-Hubert, on parcourera le fonds des *Justices subalternes*, aux localités où le prieuré se trouvait détenir des biens fonds.

Aux Archives de l'Etat à Liège, le fonds du *Chapitre de Saint-Martin* contient une série de chartes du 30 décembre 1453 n. st. au 2 octobre 1454 concernant Henri Chabot, moine de Houffalize et curé de Cherain (J. G. Schoonbroodt, *Inventaire analytique et chronologique des Chartes du Chapitre de Saint-Martin à Liège*, 154-155, n°s 507, 508, 509 et 510, Liège 1871). On consultera également dans le même dépôt le *Fonds Ghysels*, liasse 16, n° 220.

Aux Archives de l'Evêché de Liège, on retrouve la trace d'ordinations de certains religieux de Houffalize pour les périodes de 1642 à 1652 et 1729 à 1794.

A Luxembourg, aux Archives de l'Etat, on consultera la série IV, *Etats de Luxembourg*, sous-série 1 (qualités des membres) et 2-8 (départs), pour les périodes (2^e moitié du XVII^e s. et XVIII^e s.) où les prieurs de Houffalize ont siégé à l'Etat ecclésiastique.

La série XXIII, *Culte, affaires ecclésiastiques* est à consulter notamment aux numéros 5 (biens de mainmorte) et 20 (correspondance de la Caisse de Religion). La série XXXI qui contenait un groupe de chartes et de liasses provenant de l'ancien prieuré a rejoint en 1956 la partie principale du même fonds à Arlon. Il est encore fait mention des chanoines réguliers de Houffalize, pour la période 1644 à 1779, parmi les archives données en 1856, par M. de la Fontaine, à la *Section historique de l'Institut Grand-Ducal de Luxembourg* (cfr les *Publications de la Section Historique de l'Institut Grand-Ducal*, XII, xxiv et XLIX, Luxembourg, 1856).

A Paris, on consultera à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, le ms. 2972, *Recueil de pièces relatives à l'Ordre du Val-des-Ecoliers de Liège* (f° 5 v° Chapitre général de 1703) et f° 35 v° (1304), f°s 36 v°-43 (1597/1598), le ms. 303, f°s 9-16 (Chap. gén. 1706), le ms. 682, f°s 17 à 138 (Chapitres généraux de 1709 à 1751), le ms. 684, f°s 74 à 102, (Chapitres généraux de 1771 à 1776) et le ms. 685, f° 41 (Chapitre de 1778) (1).

Publications de sources : les sources de l'histoire du prieuré, se confondant avec celles de l'histoire de la seigneurie de Houffalize, sont analysées ou publiées in-extenso depuis Bertholet, *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg et Comté de Chiny*, Luxembourg, 1741-1743 ; F. X. Wurth-Paquet, *Table chronologique des chartes et diplômes relatifs à l'histoire de l'ancien pays-duché de Luxembourg et comté de Chiny*, dans *Publications de la Section Historique de l'Institut Grand-Ducal*, XIV, 66-110 au XXXVII, 1-205, Luxembourg, 1859 à 1886. Ch. Laurent, *Houffalize et ses anciens seigneurs*, 1^{ère} partie, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XIV, 27-101 et 2^e partie, XIX, 231-265, Arlon, 1882 et 1887, repris en bonne partie dans la notice du même auteur, parue sous le titre *Houffalize* (avec 1 tableau généalogique et 4 pl.) dans les *Communes Luxembourgeoises*, IV, 227-453 et 729-730 et V, 697-698. H. Goffinet complète cette documentation en analysant le fonds très fragmentaire des archives conservées de l'ancienne seigneurie : *Documents sur Houffalize et sa seigneurie*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XXX, 59-84, et XXXIII, 113-168, Arlon, 1895 et 1898, et en publiant des *Additions aux Communes Luxembourgeoises*. IV. *Sur une inscription tombale et deux anciennes chartes dites de fondation du Couvent des Ecoliers à Houffalize*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XXXVI, 286-293, Arlon, 1901. Ces analyses et éditions ont été poursuivies par J. Halkin, *Archives de Houffalize*, 2^e supplément, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XXXI, 24-26, Arlon, 1896, et J. Vannerus, *Documents relatifs à la seigneurie de Houffalize (1417-1778)*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XI, 245-266, Arlon, 1905. J. Vannerus, *Obituaire du prieuré de Houffalize de l'Ordre du Val-des-Ecoliers*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, LVI, 5-51, Arlon, 1925.

(1) Cfr J. RUSSE, *Abbaye de Notre-Dame du Val-des-Ecoliers à Liège*, dans *Monasticon Belge*, II, 3^e fasc., 325-326 et 329-344.

Les « *Nomina priorum* » (1769) qui sont édités dans ce dernier travail, sont à compléter par E. Tandel, *Supplément à la notice de Ch. Laurent*, dans *Les Communes Luxembourgeoises*, IV, 728-729, Arlon, 1891, lequel reprend des extraits d'un document aujourd'hui disparu, intitulé : « *Liste chronologique des prieurs et religieux de l'Ordre de Saint-Augustin au couvent de Houffalize depuis leur fondation...* », s.d. (post 17 avril 1784) et rédigé par un ex-religieux. Les chartes du prieuré, qui étaient en majorité connues par le cartulaire, ont bénéficié d'une édition critique — du moins celles de 1235 à 1310 — due à C. Wampach, *Urkunden-und Quellenbuch zur Geschichte der allluxemburgischen Territorien bis zur burgundischen Zeit*, I à VII, Luxembourg, 1935-1949. On trouvera dans H. Goffinet, *Cartulaire de l'Abbaye d'Orval (— 1365)*, 543-544, n° DXIV, Bruxelles, 1879, l'édition d'une charte du 4 juillet 1288, concernant les droits du prieuré à Ébly, et dans G. Kurth, *Chartes de l'Abbaye de Saint-Hubert en Ardenne*, 473-474, n° CCCLXV, Bruxelles, 1903, l'édition d'un acte du 7 juin 1315 relatif à la cure de Givroulle. L'ensemble du chartrier et du cartulaire est analysé par R. Petit, *Inventaire*, 56-194. Le cartulaire des *Archives de Clervaux* (édit. F. Wurth-Paquet et Nic. van Werveke) contient, 309, n° 1467, l'analyse d'un acte du 15 juin 1494, touchant Henri d'Erpeldange, prieur de Houffalize, à propos de la chapelle de Deiffelt, J. Vannerus, *Les Biens et Revenus du Clergé Luxembourgeois au XVI^e siècle. Enquêtes de 1575 et 1576*, dans *Publications de la Section Historique de l'Institut Grand-Ducal*, XLIX, 204-207, Luxembourg, 1899, fournit une édition plus complète que celle de Ch. Laurent, dans E. Tandel, *Communes Luxembourgeoises*, IV, 235-237, ce dernier utilisant une copie reposant aux Archives Départementales du Nord, plutôt que l'original dans le fonds de la *Chambre des Comptes* aux A.G.R. L. Jadin, dans les *Relations des Pays-Bas, de Liège et de Franche-Comté avec le Saint-Siège d'après les « Lettres di Particolari » conservées aux Archives Vaticanes (1725-1796)*, *Bibliothèque de l'Institut Historique Belge de Rome*, XI, 665, Bruxelles-Rome, 1962, publie la lettre de Georges-Louis de Berghes, prince-évêque de Liège au Secrétaire d'Etat, Valenti-Gonzaga, concernant la situation du prieuré en 1741.

La bibliographie des travaux consacrés à Houffalize et à son prieuré, comprend une bonne part des publications précitées. On y ajoutera D. Guillaume, *L'Archidiaconé d'Ardenne dans l'ancien diocèse de Liège*, dans *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège*, XX, Liège, 1913, spécialement sur Houffalize (174-177 et 263-264), Bœur (119), Cherain (157-163), Cowan (172-182), Gouvy (237-240), Mont-Dinez (344-348), Taverneux (178 et 216), Villers-la-Bonne-Eau (557-561) ; G. De Greef, *Histoire de la Ville et Franchise de Houffalize*, Liège, s.d. (1945). J. Russe, *Abbaye du Val-des-Ecoliers à Liège*, dans *Monasticon Belge*, II, *Province de Liège* 3^e fasc., 323-328, Liège 1955, commente la bibliographie des sources relatant la fondation du monastère liégeois et indirectement ses deux filiales à Léau et à Houffalize.

L'église du prieuré est décrite par Ortellus, *Itinér.*, 30, Anvers, 1584 ; J. Bertels, *Historia Luxemburgensis*, 205, Cologne, 1605 ; Bertholet, *Histoire ecclésiastique...*, IV, 449 ; une description anonyme de l'église et de son mobilier à la fin du XVIII^e s. est reproduite par H. Goffinet, *Documents...*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XXXIII, 167, Arlon, 1898 ; et Ch. Laurent, dans E. Tandel, *Communes Luxembourgeoises*, IV, 242-245. Les travaux de restauration, entrepris en 1867, sont évoqués dans le *Bulletin des Commissions Royales d'Art et d'Archéologie*, VII, 521, Bruxelles, 1868.

La bibliographie relative aux deux gisants conservés dans l'église, le mausolée de Thierry II († 1282) et la dalle de « *Gericus* » est analysée plus loin, dans les pages qui traitent de la fondation. On y ajoutera, concernant le mausolée A. de Valkeneer, *Inventaire des Tombeaux et dalles à gisants en relief en Belgique. Époque romane et gothique*, dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments et des Sites*, XIV, 154-155, Bruxelles, 1963, et la rubrique de J. Lejeune, dans le *Catalogue de l'Exposition « Liège et Bourgogne »*, 117, n° 41 et pl. VI, Liège, 1968. Sur l'aigle-lutrin en laiton, commandé vers 1370 par le prieur Mabiston à un atelier dinantais, voir J. Destrée, *La dinanderie sur les bords de la Meuse*, dans *Annales de la Fédération Archéologique et Historique de Belgique, Congrès de Dinant 1903*, II, 773, pl. VII, Namur, 1904 ; J. Squilbeck, *Les lutrins dinantais de Venise et de Gênes*, dans *Bulletin de l'Institut Historique Belge de Rome*, XXI, 349-350, Bruxelles, 1940/1941 ; J. Lejeune, *Liège et son Pays*, 179, Liège, 1948.

Le nécrologe de 1390 nous renseigne sur d'autres œuvres d'art disparues aujourd'hui : l'ostensoir offert par le Fr. Jean Morel, curé de Villers-la-Bonne-Eau (Cartulaire de Houffalize, 103 v^o). L'obituaire du XVIII^e siècle (1) mentionne encore le monument funéraire élevé au milieu de la nef à la mémoire du prieur Jean Mabiston († 1389).

Le sceau primitif du prieuré est conservé à l'état fragmentaire, appendu à un acte en parchemin du 27 juin 1270 (A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, chartrier, n^o 26) et décrit par R. Petit (*Inv.*, reg. 44). Le deuxième sceau connu, est appendu à une charte du 7 juin 1315, conservée dans le fonds de l'abbaye de Saint-Hubert, layette 58 J., aux A.E. à Saint-Hubert (moulages du sceau et du contre-sceau aux A.G.R., *Coll. Sigill.*, n^{os} 4169 et 4170 ; photographie sur la couverture de l'inventaire précité). Le cachet en cire rouge, dont le prieuré use à la fin de l'ancien régime, est connu par deux exemplaires, des 4 mai 1762 et 5 janvier 1769 (A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, chartrier n^{os} 174 et 175 décrits dans R. Petit, *Inv.*, reg. 260 et 261). Le sceau du prieuré (1315) est également reproduit dans *Les Communes Luxembourgeoises*, planche hors-texte ajoutée au tome V et commentée pp. 697-698. On possède le sceau du frère Baudouin prieur en 1315 (moulage aux A.G.R., *Coll. Sigill.*, n^o 4168) et du frère Gilles Grignet, prieur en 1435 (moulage aux A.G.R., *Coll. Sigill.*, n^o 20.721). Pour les autres sceaux et cachets conservés dans les archives du prieuré, on se reportera à la table des sceaux dressée par R. Petit, *Inv.*, 195-199. Signalons un cachet de J. Schweitzer dans le fonds de la *Seigneurie de Houffalize*, 6 juillet 1759.

Héraldique : le formulaire d'enregistrement des armoiries du prieuré à l'*armorial général du Royaume de France, rempli à Luxembourg, le 14 février 1697* (2) décrit les armoiries officielles du monastère : « D'argent à une sainte Catherine debout de carnation, couronnée d'or, vêtue d'azur et de gueules et foulant aux pieds un roi au naturel de carnation, couronné d'or, habillé de gueules et d'azur, la sainte tenant de la main droite un livre ouvert d'argent sur sa poitrine, et de la gauche une épée d'argent garnie d'or, la pointe en bas, et accostée à dextre d'une branche de trois roses de gueules, tigées et feuillées de sinople, et à senestre d'une fleur de lis de gueules ».

Le mausolée de Thierry II reproduit sur le bouclier du gisant les armoiries seigneuriales nouvelles : « D'azur à la croix d'or, cantonnée de vingt croisettes recroisetées au pied fiché du même, cinq à chaque canton ». La description en figure dans le recueil de L. Gourdet, *Inventaire des Blasons de la Province du Luxembourg d'après les sources monumentales*, 169, n^o 353, Gembloux, 1960. Le même auteur signale encore dans l'église de Houffalize, par deux fois, les armes de Guillaume-Adrien-François, comte de Rivière, baron de Houffalize († 1687) sur une pierre tombale encastrée dans le mur du fond, au côté droit de l'église, et sur l'autel latéral gauche, dans le bois de l'antependium (*Ibid.*, 288-289). Les armoiries attribuées au prieur Bernard Tabar, de Brisys († 1701), coupé d'argent à la fleur de lis au pied nourri de sable et d'or, à un cœur flamboyant de gueules chargé d'un croissant, sont sculptées sur l'antependium de l'autel primaire, avec la devise « *Germino Candorem* ». Cet autel fut effectivement érigé sous le priorat de B. Tabar (*Ibid.*, 319). Sur le tableau du même maître-autel, figurent les armoiries du sous-prieur, Louis Draway († 30 octobre 1705) avec la date 1698 et les sigles F.L.D. : « Ecartelé aux 1 et 4 d'argent au chêne terrassé de sinople, aux 2 et 3 d'argent à la fasce de sinople ».

* * *

(1) Édit. J. VANNERUS, page 14.

(2) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 205. — Le blason est redessiné par J. Cl. LOURSCH, *Complément à l'Armorial des Duchés de Luxembourg et Comté de Chinny, extrait de l'Armorial Général de France dressé en 1697 par Ch. R. d'Hozier*, dans P.S.H., LXXXI, 53, Luxembourg, 1966.

Le monastère du Val-des-Ecoliers à Houffalize est lié par ses origines à la Communauté canoniale qui s'était constituée à Liège, temporairement au Val-Benoît (1224), puis définitivement à l'île de Gravioule — devenue « Ile Notre-Dame » en 1231. En octobre de cette année, l'évêque Jean d'Éppes avait soumis le nouvel établissement au prieuré de Géronsart et l'avait rattaché de ce fait à l'Ordre du Val-des-Ecoliers, fondé récemment en France (1).

Une partie de la Communauté liégeoise se rendit à l'invitation des seigneurs de Houffalize, Thierry (1^{er}) et son fils Henri (1^{er}), qui avaient pris l'initiative de céder aux chanoines l'ancien hôpital de Sainte-Catherine, situé aux portes de la petite ville ardennaise, et le domaine qui en dépendait.

La création même de cet hôpital et le rôle qu'il a pu jouer avant d'être intégré dans la fondation du Val-des-Ecoliers, ont été commentés différemment jusqu'ici, par les historiens de la localité. Les données fort minces dont ils disposaient, laissent le champ libre à des interprétations divergentes. La documentation se ramène en effet à quelques éléments puisés dans le cartulaire de 1465/1475 (2), soit les deux fondations seigneuriales du 23 septembre 1235 (3) et de mars 1243 (4), une bulle attribuée au « pape Honorius » (5) dont la datation adoptée par Ch. Laurent (6), E. Tandel (7), C. Wampach (8) et nous-même (9), appelle une révision, et d'autre part une source archéologique, un gisant sculpté du XIII^e siècle (10), conservé dans l'église de Sainte-Catherine, scellé aujourd'hui verticalement dans le mur de la nef, et représentant un mystérieux « *Gericus claustrī fundator* » (11). Nous y ajouterons le nécrologe de 1390, insuffisamment exploité jusqu'ici et reprenant le contenu d'un obituaire plus ancien, antérieur à 1374, perdu depuis lors. En outre, quelques données fournies par les sources diplomatiques namuroises et luxembourgeoises de l'époque.

Pour être grammaticalement correcte et respecter la rime, la légende doit se lire à partir de la base gauche de l'arc : « *Claustrī fundator, Vir honestus, juris amator, consilii guarus, Gericus sanguine clarus hic jacet. Hic ora qui transis qualibet hora, jamque relicta bono dolet Huffalisa patrono* » (12), et non à partir de « *Gericus...* » (13).

Diverses identifications ont été proposées pour résoudre l'énigme de cette transcription : pour Bertholet (14), il s'agit du comte Henri de La Roche, mort avant 1139, et la création de l'hôpital remonterait aux environs de 1100. La Commission des Monuments et des Sites ayant fait étudier la question en 1861, conclut en attribuant les deux statues aux deux « fondateurs » Thierry et son fils Henri (15). Elle avait le tort de confondre Thierry II († 1282), dont le tombeau est effectivement placé à l'entrée de la nef, et Thierry I^{er}, co-auteur des chartes de fondation (1235, 1243).

(1) Pour l'étude de l'Ordre du Val-des-Écoliers créé en 1212, et du prieuré de Liège, nous nous référons au *Monasticon Belge*, II, 3^e fascicule, 327, Liège, 1955.

(2) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 177.

(3) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 1.

(4) R. PETIT, *Inv.* Reg. 8. — Pour la fixation de cette dernière date, nous renvoyons à notre « note de chronologie », *Ibidem*, 53-54.

(5) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 61.

(6) Ch. LAURENT, *Houffalize et ses anciens seigneurs...*, 26, n^o 95.

(7) E. TANDEL, *Les Communes Luxembourgeoises*, IV, 284, n^o 116.

(8) C. WAMPACH, *Urkunden-und Quellenbuch...*, V, 153-154, n^o 155.

(9) R. PETIT, *Inv.*, 1.

(10) Voir ci-dessous la bibliographie relative à ce gisant.

(11) Les éléments décoratifs de la dalle — socle aux deux lions stylisés, colonnettes latérales sur base octogonale — ont été replacés sur le tombeau de Thierry II en 1910.

(12) H. GOFFINET, *Sur une inscription tombale et deux anciennes chartes dites de fondation du Couvent des Écoliers à Houffalize*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XXXVI, 291-292. La graphie « *Guerrius* » adoptée par GOFFINET est incertaine. Le terme « *consilii* » est remplacé par « *concilii* » chez les autres auteurs.

(13) E. TANDEL, *Les Communes Luxembourgeoises*, IV, 243-244. — Les caractères sont gravés tantôt en capitales épigraphiques, tantôt en onciales (d, e, g, h, n, t).

(14) BERTHOLET, *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg...*, IV, 449, dans un « Mémoire » daté de juillet 1748.

(15) *Moniteur Belge*, 1861, 4^e trimestre, 4844.

Quant à Henri successeur de Thierry II, il ne s'agit pas du fils du seigneur, mais du bâtard de Henri V comte de Luxembourg : époux de Béatrice de Houffalize, fille de Thierry II, il devait mourir à la bataille de Woeringen (1).

Citons pour mémoire l'assertion de G. F. Prat, pour qui les deux statues représentent Thierry I et Thierry II (2).

Ch. Laurent, rédigeant la notice sur Houffalize dans *Les Communes Luxembourgeoises* (3), résume les opinions de ses devanciers (4) et remarque que le costume indique « clairement » qu'il s'agit d'un personnage ecclésiastique et non d'un chevalier. Il incline cependant, tout en se contredisant, à y voir Weri de Walcourt, beau-frère de Winand de Houffalize (5) ; le prénom *Wericus* n'étant qu'une variante de *Gericus* (6).

Cette dernière identification a prévalu depuis lors. On la rencontre chez H. Goffinet (7), D. Guilleaume (8), qui reconnaît cette fois, au costume du gisant, un noble des XII^e et XIII^e siècles, et dans l'ouvrage de vulgarisation de G. de Greef (9), plus récemment encore chez Th. Doucet (10), selon qui les détails de la pierre tombale « indiquent qu'elle est du commencement du XIII^e siècle » : cette dernière assertion n'est cependant pas étayée. Une telle identification ne rencontre pas les objections que l'on pourrait lui opposer :

1) L'inscription indique en effet que le « fondateur du monastère » — l'effigie du monument que soutient le gisant, autorise à y reconnaître le réalisateur de la construction — est en même temps le « patron » de Houffalize, titre qui paraît devoir être réservé au seigneur, soit Thierry I^{er} ou à sa descendance. Notons toutefois, pour épuiser les hypothèses possibles, que Henri de Han, l'un des donateurs de l'hôpital (c. 1200) participait également au patronat de la paroisse de Cowan (11). Mais l'époque présumée de son décès paraît bien antérieure au gisant.

(1) Cfr le témoignage de Jan van Heelu, analysé par C. WAMPACH, *Urkunden -und Quellenbuch...*, V, 243.

(2) G. F. PRAT, *Histoire d'Arion*, II, 578-579, Arlon, 1874.

(3) E. TANDEL, *Les Communes Luxembourgeoises*, IV, 243-244.

(4) Il cite également un manuscrit « Molle », f^o 97 et fait allusion à Blanchard, qui aurait vu dans le gisant l'effigie d'un membre de la famille de Boland.

(5) Il s'agirait, pour reprendre l'étude de C. G. ROLAND, *Les seigneurs et comtes de Rochefort*, dans *Annales de la Société Archéologique de Namur*, XX, 140-143, 341-343 et 409, Namur, 1893, et le tableau dynastique établi par L. GENICOR, *L'Économie rurale Namuroise au bas moyen âge*, II, 176, Namur, 1960, de Werry (III) seigneur de Walcourt et de Rochefort, comte de Clermont et de Montaigu, avoué de Dinant (1163-1206), dont la sœur, Béatrice, avait épousé Winand, sire de Houffalize. — Werry est lui-même dénommé « de Houffalize » dans un acte de 1180-1181 relatif à la donation du moulin de Richemont à l'abbaye de Justémont (Ch. LAURENT, dans E. TANDEL, *Les Communes Luxembourgeoises...*, IV, 263, n^o 3 ; L. SCHAUDEL, *La seigneurie de Breux*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XLI, 1906, 125-126, dans sa notice sur Hezon (II) de Briey, reproduisant LAINÉ, *Généalogie de la Maison de Briey*, Paris, 1843, Appendice n^o V). Ce personnage qui a joué un rôle capital dans le pays mosan et en Ardenne à la fin du XII^e siècle, a été réétudié par F. ROUSSEAU, *Henri l'Aveugle...*, *Comte de Namur et de Luxembourg, 1180-1190*, dans *Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège*, XXVII, 77-78, Liège-Paris, 1921 ; F. ROUSSEAU, *Actes des Comtes de Namur de la première race...*, *Actes des Princes Belges*, CXXII, CXXXI, CXXXIII, Bruxelles, 1937, mais aucune source ne permet cependant de confirmer l'hypothèse d'une intervention personnelle dans la fondation de l'hôpital de Houffalize. Ch. LAURENT a par ailleurs relevé les liens héraldiques entre Weri et son neveu Thierry de Houffalize, qui reprend les armes de Walcourt (de gueules à l'aigle d'argent) (E. TANDEL, *Les Communes Luxembourgeoises*, V, 697). Oncle et neveu sont associés l'un comme donateur, l'autre comme témoin, en 1204 dans une donation à l'abbaye du Val-Saint-Lambert (C. G. ROLAND, *Les seigneurs de Rochefort...*, dans *A.S.A.N.*, XX, 343). Le furent-ils également à la même époque, pour favoriser l'hospitale primitif de Houffalize ?

(6) Sur la persistance en Ardenne, du *w* bilabial franc au commencement des mots, à la place du lat. vulg. *gu*, cfr SCHWAN-BEHRENS, *Grammaire de l'Ancien français* (trad. O. BLOCH), I-II, 33-34 et III, 25-26, Bruxelles, (1970).

(7) H. GOFFINET, *Sur une inscription tombale...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XXXVI, 292-293.

(8) D. GUILLEAUME, *L'Archidiaconé d'Ardenne...*, dans *B.S.A.H.*, XX, 247.

(9) C. DE GREEF, *Histoire de la Ville et Franchise de Houffalize*, 21, s.l.n.d. (Liège, 1945).

(10) Th. DOUCET, *Histoire de la Principauté de Stavelot-Malmedy*, I, 162-163, s.l.n.d., (Bomal-sur-Ourthe, 1969).

(11) Cfr *infra*, 302.

2) Un espace de près d'un siècle s'est écoulé entre la mort de Weri de Walcourt et la construction définitive de l'église du prieuré dans le nouvel emplacement « *de Angulo Dei* ». Entretemps, les inhumations ont dû se pratiquer dans la chapelle Saint-Nicolas près du château et le cimetière adjacent, qui subsiste après 1243. Le gisant qui est de moins bonne facture que le mausolée de Thierry II (1) et plus archaïque, par l'attitude hiératique du personnage, la stylisation de la chevelure, la forme trapézoïdale, le dais, le support et l'inscription, s'en rapproche par le matériau : il est taillé dans le même calcaire viséen. Selon l'analyse archéologique la plus récente (2), il a dû être exécuté vers le milieu du XIII^e siècle.

3) Jusqu'à présent, on n'a pas tenté d'identifier le mystérieux « Gericus » en se référant au nécrologe du XIV^e siècle. Or il serait à tout le moins normal d'y retrouver le souvenir du premier bienfaiteur. Un seul nom y apparaît qui pourrait concorder avec la leçon épigraphique Bertholet-Goffinet de l'épitaque (3) : un sire Wyricus, « *vesti* » et doyen de Bastogne, dont l'anniversaire était célébré le premier avril : « *Primo mensis aprilis anniversarium domini Wyrici investiti quondam de Bastonia, ac decani concilii Bastoniensis, pro quo habuimus XL libras turonensium parvorum et amplius...* » (4). La date de sa fondation d'anniversaires est inconnue, mais selon l'essai de reconstitution de la liste chronologique des curés de Bastogne par D. Guillaume (5), Wyricus aurait exercé ses fonctions entre 1297 et 1306, c'est-à-dire au moment de la construction de l'église de Houffalize. Le montant de son legs est aussi important que celui de la donation impériale, de Henri VII, accordée dans le même temps aux religieux de Houffalize « *ad edificationem nostre ecclesie* » (6). Toutefois, le nom de « *fundator* » ne lui est pas attribué, pas plus qu'à l'empereur. Il est du reste trop tardif pour être confondu avec le gisant.

En fait, le nécrologe réserve exclusivement le titre de « *fundator* » et par deux fois à Henri I^{er}, seigneur de Houffalize, mort en 1277, soit cinq ans seulement avant Thierry II : « *Domini Henrici de Huffalizia fundatoris nostri...* » (7) et « *nobilis domini Henrici militis fundatoris nostri...* » (8). L'obituaire du XVIII^e siècle (9) ajoute, à la date du 1^{er} mars, la mention des deux seigneurs, Thierry I^{er} et son fils Henri I^{er} qui « *fundaverunt nostrum monasterium...* », mais ce passage ne figure pas dans le nécrologe médiéval, où seul le souvenir de Henri I^{er} est célébré (10).

Le témoignage de l'obituaire de 1390 rejoint ici les données les plus sûres du chartier, lorsqu'il nous montre le rôle essentiel joué par Henri 1^{er}, de 1235 à 1277 dans la création et l'essor de la Communauté canoniale.

L'acte qui consacre la première installation du Val-des-Ecoliers à Houffalize (11), le 23 septembre 1235 et celui (12) de mars 1243 fournissent des données éclairantes sur l'établissement qui a précédé le monas-

(1) M. J. LEJEUNE, *Catalogue de l'Exposition « Liège et Bourgogne »*, 117, n'hésite pas à juger ce mausolée digne du plus grand sculpteur mosan du temps, Jean Pépin de Huy, au début du XIV^e siècle.

(2) A. de VALKENBER, *Inventaire des Tombeaux...*, XIV, 153-154, Bruxelles, 1963.

(3) Citons pour mémoire la mention qui est faite d'un légendaire « *Guericus* » dans la *Généalogie des Seigneurs de Houffalize* écrite au XVI^e siècle, ancêtre au 5^e degré de Thierry I^{er}.

(4) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, cartulaire, f^o 102.

(5) D. GUILLAUME, *L'Archidiaconé d'Ardenne...*, dans *B.S.A.H.*, XX, 57.

(6) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, cartulaire, f^o 104.

(7) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, cartulaire, f^o 102 (*marsius*).

(8) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, cartulaire, f^o 104 v^o.

(9) Édité J. VANNERUS, *Obituaire...*, 14. — Nous ne pouvons pas non plus retenir d'autres témoignages tardifs, qui reposent sur une confusion totale dans l'histoire dynastique de la seigneurie, telle cette copie faite au XVIII^e s., du testament de Thierry (III) de Grandpré (14 avril 1366) intitulé « *Testament de Théodorique seigneur de Houffalize nostre fondateur* », (sic); (A.E.A., *Archives du prieuré de Houffalize*, 178).

(10) Si les données du nécrologe s'imposent, elles contredisent apparemment la lecture de l'inscription. H. GOFFINET (*Sur une inscription tombale...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XXXVI, 291), signalait cependant les altérations importantes que les caractères avaient subis depuis l'époque (c. 1740) où Bertholet les déchiffrait ; le nom du fondateur est particulièrement mal placé dans un coin de l'inscription, où la place limitée aurait pu justifier une forme abrégée différente, quoique très proche épigraphiquement de GERICUS : TERRICUS (= Thierry I^{er}, mort vers 1244), qui nous parait la meilleure solution.

(11) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, cartulaire, f^{os} 7 v^o-8, R. PETIT, *Inv.*, Reg. 1.

(12) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, cartulaire. — R. PETIT, *Inv.*, Reg. 8.

tère, et sur ses principaux bienfaiteurs. En 1235, les deux seigneurs font don au Val-des-Ecoliers d'un hôpital qui existe, sous le vocable de Sainte-Catherine, « *iuxta Hufalise* » vraisemblablement au lieu-dit « l'Hôpital » ou « Le Pachis du Seigneur » au sud de la ville, entre la rue Saint-Roch et la route de Bastogne (1). Le domaine de cet hôpital — les sources sont muettes sur le personnel qui pouvait encore le desservir à l'époque — comprend des terres labourables, un bois à proximité immédiate (2) et des revenus qui proviennent d'une part, d'importantes concessions seigneuriales — il s'agit des dîmes du domaine « *decime indomnicorum nostrorum...* » (1235) des localités environnantes : Taverneux, Fontenaille, la Cedrogne, Sommerain, Rettigny, Mont-le-Ban, Cherain, Ourthe et Deiffelt — et d'une fondation complémentaire, octroyée par un groupe de donateurs, qui appartiennent à des familles connues de l'aristocratie ardennaise : Henri de Han, les filles de Lambert de Champlon (3) et des proches non identifiés. Lambert de Champlon étant encore en vie (4) en 1203, nous pouvons admettre que ses filles n'ont disposé de l'alleu paternel qu'à une date postérieure (1203/1235). Quant à Henri de Han, les multiples homonymes répertoriés par C. G. Roland (5) sont trop tardifs et appartiennent à des lignages trop éloignés pour être retenus ici ou pour fournir des termes chronologiques valables. Relevons toutefois que le prénom Henri est encore attesté dans la famille seigneuriale de Han-sur-Lesse jusqu'au XIV^e siècle, concurremment avec celui de Nicolas (6).

La donation des familles de Han et de Champlon portait sur un alleu à Cowan et sur le droit de patronat dans la même paroisse — laquelle englobait jusqu'au XVIII^e siècle, tout le territoire de la ville de Houffalize. L'affectation de l'« aumône » était bien spécifiée : « *Ad construendum ibidem quoddam hospitale* » (7).

L'histoire de cet établissement hospitalier, qui porte sur une période de quelques années, peut s'appuyer en outre sur un document pontifical dont la datation a été résolue différemment. Il s'agit d'une petite bulle en forme de *titulus* du pape Honorius conservée en original dans le chartrier du Val-des-Ecoliers (8) datée du Latran *IIII Idus octobris pontificatus nostri anno primo* soit un 12 octobre. La bulle de plomb est malheureusement disparue, qui aurait permis de déterminer le pontificat — Honorius III ou IV ? — en toute certitude.

Au surplus, l'acte ne figure pas dans les registres des Archives Vaticanes (9). Accordant la protection du pape « au maître et aux frères de l'Hôpital de Sainte-Marie et de Saint-Nicolas à Houffalize » — patronage inconnu par ailleurs et différent de celui de l'hôpital dédié à Sainte-Catherine — ce titre apparaissait insolite au milieu de la série des privilèges pontificaux accordés au Val-des-Ecoliers depuis 1245. C. Wampach (10), après Ch. Laurent (11) et E. Tandel (12), avait confirmé l'attribution à Honorius IV, en datant la pièce du 12 octobre 1285. Etudiant une annotation dorsale du XIV^e siècle « *Confirmatio domini pape Honorii quod domus Hufaliens (is) primum fuit hospitale* » il pensait y découvrir

(1) D. GUILLBAUME, *L'Archidiaconé d'Ardenne...*, dans *B.S.A.H.*, XX, 263.

(2) Cfr charte de 1235 : « *Terra circa adiacens arabilis et nemus iuxta* » : R. PETIT, *Inv.*, Reg. 1.

(3) Les membres les plus influents de la famille de Han-sur-Lesse, Nicolas, châtelain de Bouillon, Simon, Godefroid, sont associés à Lambert de Champlon et d'autres « *milites* » dans deux chartes de la fin du XII^e s. et du début du XIII^e. — F. ROUSSEAU, *Actes des Comtes de Namur de la première race, 946-1196*, 70, acte daté de 1189/1196 et G. KURTH, *Cartulaire de Saint-Hubert, 172-173*, n° CXXX, acte de 1189/1196 et 192-193, n° CXLV, acte de 1203.

(4) Cfr 301, note 9.

(5) C. G. ROLAND, *La seigneurie de Han-sur-Lesse*, dans *A.S.A.N.*, XXXVI, 35-38, Namur, 1923.

(6) C. G. ROLAND, *La seigneurie...*, dans *A.S.A.N.*, XXXVI, 43.

(7) Charte de mars 1243 ; édit. C. WAMPACH, *Urkunden-und Quellenbuch*, II, 461. — Les termes de la seconde charte de fondation sont plus explicites, quant aux intentions des donateurs, que le texte de septembre 1235.

(8) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 41.

(9) La bulle n'est pas mentionnée, parmi les actes de la mi-octobre, émanant de la chancellerie pontificale, dans P. PRESSUTTI, *Regesta Honorii Papae III*, I, 10, Rome, 1888, ni chez M. PROU, *Les registres d'Honorius IV*, 149, Paris, 1888.

(10) C. WAMPACH, *Urkunden-und Quellenbuch*, V., 153-154, n° 155.

(11) CH. LAURENT, *Houffalize et ses anciens seigneurs*, 26, n° 95.

(12) E. TANDEL, *Les Communes luxembourgeoises*, IV, 284, n° 116.

parmi les chanoines du Val-des-Ecoliers, une intention de renforcer le rôle de la papauté dans la fondation originelle de l'établissement (1).

Sans que l'on puisse la développer intégralement dans le cadre de cette notice, une analyse paléographique et diplomatique plus approfondie du document apporte davantage des arguments en faveur de l'attribution à Honorius III, optant pour la date du 12 octobre 1216 (2). Si la persistance de nombreux traits communs caractérise l'écriture des petites bulles pontificales à travers tout le XIII^e siècle (3) et rend de ce fait difficile une datation plus précise, la minuscule diplomatique employée dans le document offre un tracé plus posé, des hastes plus allongées, des abréviations en 8 ouvert plus archaïques que dans les bulles similaires de la seconde moitié du XIII^e siècle. D'autre part, l'initiale à décor végétal dentelé de Honorius se rapproche sensiblement du modèle adopté pour les grandes bulles d'Honorius III (4).

Confrontée avec les premières bulles connues de ce pape en faveur des hôpitaux de nos régions, la charte présente dans la rédaction du dispositif une très grande similitude de texte (5) en plus, bien entendu, des identités observées dans le formulaire classique de l'introduction du dispositif, des clauses finales, de l'eschatocole, qui reste inchangé dans la chancellerie pontificale jusqu'au XV^e siècle (6).

Notons enfin que le formulaire de la date reprend la localisation « *Laterani...* », ce qui est conforme aux bulles expédiées en octobre 1216, tandis que celles d'Honorius IV en octobre 1285 sont datées de Rome, « *apud Sanctam Sabinam...* » (7).

S'il nous faut reporter la bulle que nous étudions, au 12 octobre 1216, nous devons admettre que dès cette époque, la protection pontificale vient couronner une étape importante dans le développement de l'établissement hospitalier : le personnel ayant dépassé le stade de l'association laïque pour devenir une Communauté religieuse régie par un magister (8).

Le changement de patronage se serait opéré après coup dans les années suivantes, puisqu'en 1235 l'hôpital est placé indubitablement sous l'invocation de Sainte-Catherine (9). On ignore les raisons

(1) C. WAMPACH, *Urkunden- und Quellenbuch*, V, 153-154 : « *Vielleicht dürfte in diesem Vermerk eine Tendenz erblickt werden, den Charakter der Stiftung päpstlicherseits festgehalten zu sehen.* » — A rapprocher de cette annotation, une autre mention « *Confirmacio hospitalis* », plus ancienne dont nous retrouvons le scripteur dans la copie figurée (A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 7) de la première grande bulle pontificale attribuée au Val-des-Écoliers en 1245. — Rappelons qu'une volonté analogue de rattacher un établissement à la juridiction immédiate du Saint-Siège se rencontre dans le cas de l'hôpital Saint-Jean à Bruxelles, en 1274 ; P. BONENFANT, *Cartulaire de l'Hôpital Saint-Jean de Bruxelles*, XXIII, Bruxelles, 1953. L'arenga de la bulle est assez circonstancié et fait allusion à la protection due par l'Église romaine à ses fidèles, « *ne pravorum hominum molestiis agitentur.* » Nous avons opté, à la suite de C. WAMPACH, pour la chronologie la plus récente (R. PETIT, *Inu.*, Reg. 61).

(2) Ce qui confirmerait la solution avancée — mais non justifiée — par D. GUILLAUME, *Archidiaconé d'Ardenne...*, dans *B.S.A.H.*, XX, Liège, 1913.

(3) A. GIRY, *Manuel de Diplomatique*, 689-690, Paris, 1894.

(4) P. PRESSUTTI, *Regesta Honorii III*, fac-simile hors-texte, CXXIV.

(5) Voir tout le passage « *Eapropter... communimus* » : P. BONENFANT, *Cartulaire de l'Hôpital Saint-Jean de Bruxelles*, 27-28, n° 12 : Latran, 28 octobre 1218, et 28-29, n° 13 : Rome, 27 avril 1219.

(6) On vérifiera la permanence de ce formulaire notamment dans le libellé de la confirmation des privilèges de l'hôpital St-Jean de Jérusalem, le 23 octobre 1285, encore très proche du texte de la bulle que nous analysons (M. PROU, *Regestes d'Honorius IV*, 599, n° 857).

(7) Cfr P. PRESSUTTI, *Regesta...*, I, 10 ; M. PROU, *Regestes...*, 599.

(8) Cfr l'analyse de P. BONENFANT, *Cartulaire de l'Hôpital Saint-Jean de Bruxelles*, XVI-XIX, consacrée à l'évolution de l'hôpital de Saint-Jean autour de 1207.

(9) D'autres exemples contemporains d'un pareil changement de patronage au début de l'existence d'une institution, sont signalés par P. BONENFANT, *Cartulaire de l'Hôpital Saint-Jean de Bruxelles*, VII, XII. — Dans le cas de Houffalize, on peut constater la survivance du culte de Saint-Nicolas dans la chapelle bâtie près du château et citée dans les pouillés de Liège de 1589 et 1707 (D. GUILLAUME, *L'Archidiaconé d'Ardenne...*, dans *B.S.A.H.*, XX, 177). — On sait d'autre part qu'un riche bourgeois, originaire de Houffalize, Gérard dit « Suroi » fonde peu avant 1237, à Bastogne, un hôpital sous le patronage de Saint-Nicolas, au moment où l'établissement de Houffalize, s'est mué en un monastère (R. PETIT, *Inventaire des Archives de l'Hôpital et de la Maison des Trinitaires à Bastogne*, 6-7 et 96-99, Bruxelles, 1971). — Le

de l'échec de cette fondation : insuffisance des ressources, comme semblaient l'indiquer les donations supplémentaires accordées par les seigneurs de Houffalize en 1235 ? manque de personnel, nécessitant le recours à un autre ordre religieux, comme dans le cas des trinitaires de Bastogne en 1242 ?

L'acte officiel qui consacrait l'installation des moines du Val-des-Écoliers, le 23 septembre 1235, intégrait dans la fondation seigneuriale, le domaine allodial qui avait constitué une partie du temporel de l'hôpital ; les deux seigneurs se réservaient toutefois l'avouerie sur tous ceux qui y habiteraient (1). L'évêque de Liège, Jean d'Eppes, en février 1236, approuva et confirma de son côté, l'ensemble de la donation qui était offerte à l'église de Notre-Dame-en-Ile, en insistant pour que les religieux créent à Houffalize un véritable monastère, non une simple dépendance de la maison-mère, et qu'ils y vivent selon la règle de leur Ordre (2).

La fondation ne devint définitive cependant qu'au printemps de 1243. Après une expérience de huit années, le site de l'ancien hôpital — devenu le lieu-dit « *Hospitale beate Katherine* » était apparu peu favorable à la construction de bâtiments conventuels (3). Les religieux abandonnèrent la « grange » qu'ils y occupaient pour n'y conserver que la chapelle et le cimetière adjacents. Ils obtinrent des seigneurs la concession d'un nouvel emplacement à la limite occidentale de la ville, au-delà du pont de l'Ourthe, dans un pré dit « *Angulus* » — rebaptisé « *De Angulo Dei* », qui fut détaché du domaine seigneurial. Ils échangèrent en outre leur « grange » primitive et ses dépendances contre une nouvelle exploitation agricole, sise sur l'autre rive de la rivière, sur le chemin de Taverneux (4).

Une fois de plus, cette décision allait rencontrer l'appui des autorités ecclésiastiques. De l'évêque en premier lieu, Robert de Thourotte (5), lui-même grand protecteur du Val-des-Écoliers lorsqu'il administrait le diocèse de Langres (6). De surcroît, le prieuré de Houffalize bénéficiait à Liège même de relations influentes : l'official du diocèse, Lambert Pétrée, qui était intervenu dans l'expédition des privilèges épiscopaux, nous est connu par ailleurs comme le second fondateur de l'abbaye de Robermont, à l'époque où la maison restaurée du Val-Benoît avait pour abbesse dame Béatrice, la sœur du seigneur de Houffalize (7).

Les actes de fondation et les privilèges de confirmation vont trouver leur complément indispensable dans les garanties pontificales, octroyées au début de 1245 : Innocent IV sanctionne au profit du monastère la possession de ses biens et lui donne un régime d'exception dans le diocèse (8).

prieur d'Houffalize intervient du reste dans les premières années de cette fondation (*Ibid.*, 99). À La Roche, outre l'église de la ville, l'hôpital érigé dans la paroisse de Beausaint est également consacré au Patron des marchands (D. GUILLBAUME, *op. cit.*, dans *B.S.A.H.*, XX, 267). — En ce qui concerne le patronage de Notre-Dame, attribué également au premier hôpital de Houffalize, nous avons déjà relevé que le sceau primitif du Val-des-Écoliers, tout en portant en légende le nom de Sainte-Catherine, présentait dans le champ l'effigie d'une madone (R. PETIT, *Inv.*, Reg. 44). — Quant au patronage nouveau de Sainte-Catherine nous ne possédons pas de données sur les raisons de son introduction. Rappelons seulement qu'il est attribué encore dans le Luxembourg, à l'hôpital fondé à Arlon.

(1) La charte de confirmation de l'évêque Jean d'Eppes en février 1236 (R. PETIT, *Inv.*, Reg. 2, 57-58) complète cette fondation en réservant en outre aux seigneurs le droit de meilleur catel sur les biens meubles dont les serfs disposeraient au profit du monastère. Il prévoit encore une clause de rétrocession au cas où les religieux abandonneraient leur établissement.

(2) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 2, 57-58.

(3) « *cum... visum esset locum ipsum et situm eis fore minus ydoneum ad domum conventualem ibidem construendam* » (Reg. 8).

(4) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 8, 60-62.

(5) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 12, 13 et 14.

(6) Sur le transfert du prieuré chef d'Ordre au « Val-des-Écoliers » et l'intervention de Robert de Thourotte en 1234, voir la notice inédite du cartulaire de Houffalize : « ... *translata est vero prima domus Anno Domini M^oCC^oXXXIII^o a venerabili patre Roberto tunc Dei gratia Lingonensis episcopo, post Leodii episcopum, in hunc locum qui nunc Vallis Scolarium appellatur a qua domo divina gratia largiente totus ordo cepit initium et descendit...* » (CXXXIII).

(7) Dom U. BERLIÈRE, *Monasticon Belge*, II, 181, Maredsous, 1928. — Béatrice de Houffalize intervient nommément dans l'une des plus anciennes chartes du prieuré de Houffalize (7 juin 1240 : R. PETIT, *Inv.*, Reg. 57a).

(8) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 15, notamment les articles 4 à 11.

Comblée par la générosité des seigneurs et privilégiée par l'ordinaire ecclésiastique, la petite Communauté (1) allait pouvoir entamer la double mission qui sera la sienne : mener dans le cloître la vie commune des chanoines réguliers, dans l'obéissance et l'abandon des biens privés ; exercer au dehors et de manière permanente (2) le ministère paroissial dans plusieurs églises de la contrée incorporées au prieuré (Boeur, Cowan, Fontenaille-Taverneux, Mont, Vellereux, Villers-la-Bonne-Eau, et depuis la fin du XV^e siècle, Cherain), et remplir le cas échéant des missions plus larges dans d'autres localités (3).

* * *

Sur les 61 premiers actes du cartulaire (période de 1235 à 1285) seuls quatre documents (4) révèlent exceptionnellement le nom du prieur en fonction à l'époque. On en est réduit à énumérer quatre noms qui apparaissent à intervalles espacés, respectivement en 1240, en 1255, en 1261, en 1270, sans que l'on puisse mesurer pour aucun d'eux la durée de leurs fonctions.

Or le phénomène le plus intéressant que la documentation nous permet d'étudier pour cette période, à savoir le développement du temporel monastique, ne peut être étudié dans ces conditions, dans les limites de tel ou tel priorat, échappe nécessairement au fractionnement de l'analyse.

Les sources de cet enrichissement sont multiples (5) : en premier lieu, les apports provenant des membres de la Communauté (6) ; mais surtout, des donations laïques s'accumulant au bénéfice du prieuré, principalement pendant la seconde moitié du XIII^e siècle. Elles portent la plupart sur les dîmes, les parts de patronat et des possessions qui devraient relever juridiquement du temporel ecclésiastique.

En se basant sur les actes conservés on peut estimer que dans la période de 1235 à 1293, une cinquantaine d'actes de donation, dont 37 originaux et une quinzaine connus par des confirmations ultérieures, vont contribuer à l'expansion du domaine, dans un espace géographique qui correspond dans les grandes lignes, à la zone de rayonnement spirituel du prieuré, définie par la superficie des paroisses incorporées (7).

(1) Il n'est guère possible de déterminer rigoureusement l'importance numérique de la Communauté dans les premiers siècles de son existence. Les listes de témoins au bas des chartes nous donnent incidemment pour le XIII^e siècle des énumérations de religieux du prieuré, dont le nombre varie entre trois et six : quatre, le 5 janvier 1252 (Reg. 22), trois, en août de la même année (R. PETIT, *Inu.*, Reg. 23), quatre, le 6 août 1255 et six, le 27 juin 1270 (R. PETIT, *Inu.*, Reg. 47). — Au XVII^e siècle, les assemblées capitulaires réunissent outre le prieur, six religieux résidents et autant de religieux-curés (R. PETIT, *Inu.*, Reg. 200, le 2 juin 1617), mais seulement huit religieux au total en 1621 (6 mai). — Au XVIII^e s., les chiffres sont un peu plus élevés ; trois religieux en 1762, pendant la vacance du prieur (R. PETIT, *Inu.*, Reg. 261) et dix-sept prêtres lors de la suppression (1784).

(2) Seul le chanoine desservant la cure de Taverneux avait le privilège de choisir une autre paroisse quand le rectorat en devenait vacant. Cette exception est abolie en 1617 (R. PETIT, *Inu.*, Reg. 200).

(3) R. PETIT, *Inu.*, Reg. 167. — Boeur et Cowan, lieux-dits à Tavigny, prov. de Luxembourg, cant. de Houffalize ; Fontenaille-Taverneux, lieu-dit à Mont, prov. de Luxembourg, cant. de Houffalize ; Vellereux, lieu-dit à Mahompré, prov. de Luxembourg, cant. de Bastogne ; Villers-la-Bonne-Eau, prov. de Luxembourg, cant. de Sibret ; Cherain, prov. de Luxembourg, cant. de Houffalize.

(4) R. PETIT, *Inu.*, Reg. 25, 33, 47, 57.

(5) R. PETIT, *Inu.*, p. III-V.

(6) D'une part, les profès ont par privilège du pape Urbain IV du 24 janvier 1263, la faculté de disposer par testament de leurs biens non féodaux en faveur du Val-des-Écoliers (R. PETIT, *Inu.*, Reg. 36). — Inversement le régime du monastère interdit aux chanoines investis d'une cure, de distraire quoi que ce soit des biens meubles acquis pendant leur rectorat, fût-ce à leur successeur direct (voir une exception à cette règle accordée le 6 mai 1621, par le Chapitre au Curé de Villers-la-Bonne-Eau (R. PETIT, *Inu.*, Reg. 203). En cas de succession « *ab intestat* » des moines desservant une cure, l'official exerçant dans le doyenné n'a aucun droit sur leurs biens meubles (déclaration du doyen de Bastogne, Gilles d'Amblève (3 février 1382 : R. PETIT, *Inu.*, Reg. 125, 128-129).

(7) Voir notre carte du *Domaine du prieuré de Houffalize à la fin du XV^e siècle* (R. PETIT, *Inu.*, hors-texte).

PONCHARD. L'obituaire du XVIII^e s. mentionne Ponchard sous le millésime erroné de 1250, comme étant probablement le premier prieur (1). Il est en tout cas le plus ancien prieur qui nous soit nommément connu : il apparaît comme témoin, le 7 juin 1240, dans un acte du doyen de Bastogne, qui notifie la donation au prieuré, du droit de patronat sur l'église de Villers-la-Bonne-Eau (2). Il n'est pas possible de préciser le rôle qu'il a pu jouer — dans l'hypothèse où il était déjà en fonction en 1235 — dans la fondation du monastère et son transfert en 1243, ni dans les origines de l'hôpital de Saint-Nicolas à Bastogne (3).

Relevons la présence dans ce dernier acte, de deux autres religieux du Val-des-Écoliers : le prieur du monastère de Liège et le frère Gauthier, ce qui permet de conclure au rôle important joué par les chanoines du Val-des-Écoliers dans la fondation de l'établissement de Bastogne.

FRERE DROE, apparaît dans les fonctions de prieur, dans une charte du comte de Salm, du 6 août 1255, où à la suite d'une donation de fief au prieuré, celui-ci est déchargé des obligations incombant normalement au vassal, en échange de services religieux aux intentions du comte. Le prieur est assisté, dans la liste des témoins, de trois autres religieux de la Communauté (4).

JEAN est prieur du monastère, à l'époque où celui-ci achète la dîme féodale de Vervoz et obtient l'exemption des obligations liées au fief, du chevalier Gérard, seigneur d'Ochain (5), en février 1261.

B. DE LIWES est cité le 27 juin 1270 « *tunc temporis prior de Huphalisia* » dans un transfixe de la charte du même jour, par laquelle les religieux de Houffalize sont déchargés de toute obligation féodale à raison du sixième de la grosse dîme de Mont, fief mouvant de Herbert de Dasbourg (6). Outre le prieur, on retrouve dans la liste des témoins cinq autres religieux de Houffalize, nommément cités. Il faut dater de cette époque, et ceci intéresse le développement des activités pastorales des moines, l'installation en 1273, du premier religieux du Val-des-Écoliers, à la cure de Villers-la-Bonne-Eau, Nicolas dit « le Grand » (7), alors que le patronat de cette église appartenait dès 1240 au prieuré. Dans les actes suivants du cartulaire, le nom du prieur n'est pas indiqué.

BAUDOIN qui apparaît dans un document (8) du 4 juillet 1288 émanant de l'abbaye d'Orval, à propos de l'acensement des droits du prieuré sur la dîme d'Ebly, porte la même initiale que le précédent, mais rien ne permet positivement de l'identifier avec le prieur de 1270.

L'obituaire du XVIII^e s. (9) situe sa mort au 2 janvier 1298.

(1) J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 38.

(2) R. PETIT, *Inv.*, 59, Reg. 5.

(3) Acte d'avril 1242, où le prieur de Houffalize assiste le ministre des trinitaires de Lérinnes dans la donation de l'hôpital par Gérard de Houffalize aux trinitaires. — WAMPACH, *Urkunden -und Quellenbuch...*, II, 433-434, n° 399 ; R. PETIT, *Inv. des archives de l'hôpital et de la Maison des Trinitaires à Bastogne*, 98-99, n° 5, Bruxelles, 1971.

(4) R. PETIT, *Inventaire*, 72, Reg. 25.

(5) R. PETIT, *Inventaire...*, 76, n° 33. — Vervoz, prov. de Liège, cant. de Nandrin.

(6) R. PETIT, *Inventaire...*, 83, n° 47.

(7) R. PETIT, *Inventaire*, 86-87, Reg. 52 à 54. — J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 27 : « *Ob. 1287, Fr. Nicolas Magnus, primus pastor regularis in Villers-la-Bonne-Eau pastoratus anno 15* ».

(8) R. PETIT, *Inventaire...*, 90, n° 62. — H. GOFFINET, *Cartulaire de l'Abbaye d'Orval*, 543-544, n° XIV. — Un acte du même jour et notifiant le même accensement, est donné par le prieur de Houffalize : H. GOFFINET, *op. cit.*, 544-545, DXV. — Ebly, prov. de Luxembourg, cant. de Neufchâteau.

(9) Édition J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 7.

BAUDOIN, homonyme du précédent, est signalé (1) à partir du 4 octobre 1302. Il obtient le règlement à l'avantage du prieuré, d'un litige qui empêchait les religieux de jouir de la part de la dîme et du patronat de Boeur, léguée en 1289 par Thomas de Noville (2). En 1307, il provoque la fusion des deux paroisses de Taverneux et de Fontenaille, dont le rectorat est confié à un religieux du Val-des-Écoliers (3). En 1308, il complète, par achat, les droits de son monastère sur la dîme de Vellereux (4). L'accroissement du temporel se marque encore par une « aumône » reçue des dîmes féodales de Mont-Saint-Martin (Terre de Salm) (5) et un achat de pré à Dinez (6). Baudouin est cité une dernière fois, le 7 juin 1315 dans une convention conclue avec le desservant de la cure de Givroulle (7). Selon l'obituaire de 1390 (8) et celui du XVIII^e s. (9) il meurt en juin 1316.

C'est du début du XIV^e siècle que nous pouvons dater l'achèvement des principaux bâtiments de l'église et du couvent commencés au siècle précédent. L'obituaire désigne le frère Baudouin comme le maître d'œuvre des nouvelles constructions (10). Le financement des travaux a pu être assuré grâce au développement du temporel monastique réalisé depuis un demi-siècle et par les fondations particulières qui semblent se multiplier aux alentours de 1300. L'obituaire de 1390 mentionne en effet les bienfaiteurs les plus illustres, l'empereur lui-même, Henri VII et son épouse Marguerite de Brabant, qui ont octroyé 40 livres de petits tournois pour la construction de l'église (11). Nous avons vu plus haut qu'une donation d'un montant au moins égal était léguée par Wyricus, curé de Bastogne (12).

Nous conservons encore la trace d'autres legs en espèces relatifs à la construction du monastère (13).

(1) R. PETIT, *Inv.*, 99, n° 79.

(2) R. PETIT, *Inv.*, 99, n° 80.

(3) R. PETIT, *Inv.*, 100-102, n°s 81-85.

(4) R. PETIT, *Inv.*, 102, n° 86.

(5) R. PETIT, *Inv.*, 103, n° 88, 19 sept. 1310.

(6) R. PETIT, 104, n° 89, 18 oct. 1311. — Dinez, lieu-dit à Mont.

(7) R. PETIT, *Inv.*, 105, n° 90 bis (acte du chartrier de l'abbaye de Saint-Hubert, layette 58J).

(8) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, obituaire de 1390, f° CII.

(9) Éd. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 24.

(10) « ... viri religiosi et discreti fratris Baldewini, prioris domus nostre de Houffalizia suis temporibus domum totam edificavit Anno M CCC^o sexto decimo obiit » : A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, cartulaire, f° 103. — « ... totam domum hanc in formam claustrum... » : J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, CVI, 24. — Les plus anciens monuments funéraires conservés dans l'église remontent au XIII^e s. : celui de « *Claustrum Fundator... Guericus* », le second, de Thierry II, mort en 1282 : H. GOFFINET, *Additions aux Communes Luxembourgeoises*. IV. *Sur une inscription tombale et deux anciennes chartes dites de fondation du Couvent des Écoliers à Houffalize*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XXXVI, 286-293, Arlon, 1901. — Voir aussi la sépulture de Thierry (III) devant le maître autel (1366).

(11) « *Anniversaria nobilissimi principis et illustrissimi domini Henrici quondam regis et Imperatoris Romanorum et illustrissimo domine Margarete ejus uxoris imperatricis, pro quibus habuimus quadraginta libras turonenses parvorum ad edificationem nostre ecclesie* » A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, cartulaire, mois d'août, f° CIIII. — Cette intervention de l'empereur peut s'expliquer par la proche parenté qui l'unissait à la dame de Houffalize, Béatrice de Luxembourg. (Une autre fondation avait dû être consentie par Marguerite (de Constantinople), comtesse de Flandre, mais sans que le legs fût spécifié (A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, cartulaire, f° CIIII v^o, mois de juillet).

(12) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, cartulaire, f° CII.

(13) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, Cartulaire : « *Anniversaria* » de Conon, vesti de Deiffelt, léguant 20 mares liégeois « *ad edificationem nostri dormitorii...* » (*ibid.*) ; de sire Laurent de Houffalize, curé de Houmont, cédant 120 francs or : « *ad opus ecclesie* » « *pro redditiibus emptionum* » (CII v^o). Citons encore le testament de Béatrice, fille de Jean Gérard de Houffalize cédant 10 écus de Florence « *ad emendum plumbum seu materiam pro fonte in claustrum decernente perficiendo* » (CI v^o) ; de Jean Perni, dit le Roux (*Rusi*) de Houffalize, portant sur 14 florins de monnaie forte « *ad opus nostre (ecclesie) perficiendum...* » (CIII v^o, juillet).

Le même obituaire permet du reste d'attribuer à Philippine de Rumes, veuve de Thierry II seigneur de Houffalize, une intervention financière qui permet, en 1316, d'achever l'édification du monastère (1).

Sous le même priorat, en mars 1307, fut réalisée, pour des raisons invoquées d'économie, l'union des deux paroisses de Fontenaille et de Taverneux, les fonts baptismaux étant réservés à cette dernière, en raison de son rôle d'église-mère (2).

JEAN DE TROINE (Trone) (3). Succédant à frère Baudouin, n'exerce la fonction de prieur que pendant un temps fort court, puisque son successeur, Henri de Liège, est déjà mentionné (4) le 24 mars 1318.

Or Jean de Troine est cité dans l'obituaire de 1390 comme étant décédé au début d'avril (5), frère Baudouin étant mort en juin 1316, la date de décès de Jean de Troine ne peut par conséquent se situer que dans les premiers jours d'avril 1317, soit après neuf mois de priorat.

La seule particularité biographique le concernant est signalée par la même source de l'obituaire, rappelant qu'il a offert la décoration (retable ou fresque?) du grand autel, avec le concours du damoiseau Jean d'Ouren (6). Le rapprochement de Jean de Troine et de Jean d'Ouren, connu comme membre du Siège des Nobles le 2 janvier 1317 (7), l'allusion à l'achèvement de l'église au début du XIV^e siècle, enfin la chronologie des autres priorats, nous convainquent de placer celui de Jean de Troine à cette époque.

HENRI DE LIEGE. Cité comme prieur le 24 mars 1318, dans l'intitulé d'un acte du monastère qui ratifie la convention conclue avec Radulphe de Vervoz et ses frères Gérard et Wautier, écuyers, concernant l'accensement perpétuel des biens du prieuré à Vervoz, à l'exception de la dîme (8).

Il meurt (9) le 4 janvier 1320.

RENIER DE HUY comparait, le 26 mars 1318, avec Hélin de Villers, autre religieux de Sainte-Catherine, comme représentants du monastère, devant Gérard de Grandpré, seigneur de Houffalize et Jean seigneur de Hanefte et d'Ochain et leurs hommes de fief, afin que soit mise en la « *wardé* » de ceux-ci la convention conclue deux jours plus tôt entre le prieuré et les fils du chevalier Radulphe de Vervoz (10).

Renier de Huy succède au prieur Henri de Liège en janvier 1320; il est cité dans ses nouvelles fonctions, le 1^{er} avril 1320 dans deux actes qui consacrent un échange entre l'écuyer

(1) « *Anniversarium nobilissime domine, domine Philippa de Rume, domine de Huffalizia, uxoris quondam domini Theoderici, domini de Huffalizia, anno domini Millesimo CCC^o sexdecimo que de sua opus domus nostro consum(m)avit* » : A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize* 177, CIII, septembre). Voir aussi R. PETIT, *Inv.*, 99, n^o 79; acte du 4 octobre 1302.

(2) R. PETIT, *Inv.*, 100-102, Reg. 81 à 85 et J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 33.

(3) Troine (en Allem. *Trotten*), dépendance de Boevange, Grand-Duché de Luxembourg, cant. de Clervaux.

(4) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 93.

(5) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, cartulaire, f^o CII, et également J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 18.

(6) « *Anniversarium Fratris Johannis de Trone prioris domus nostro Huffaliensis ac nobilis viri Johannis domicelli de Oure... qui prior nobis contulit et solvit ymaginem supra magnum altare...* ». A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, cartulaire, f^o CII.

(7) A. VERROOREN, *Chartes et Cartulaires du Luxembourg...*, n^o 552.

(8) A.E.A., *Archives de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, 106-108. — R. PETIT, *Inv.*, Reg. n^o 93, copie authentique du 4 mars 1357 (A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, cartulaire, f^o 70-72 v^o).

(9) *Obituaire du XVIII^e s.*, éd. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 7.

(10) R. PETIT, *Inv.*, 108, Reg. 94.

Aubretin de Bastogne, dit de Wampach, et le prieuré. Celui-ci acquiert des droits de patronage sur l'église de Boeur, ainsi qu'une part des menues dîmes et renonce en partie à ses droits de décimateur à Martelange (1).

Le prieur décède (2) le 1^{er} février 1330.

GILLES DE HUY est cité comme prieur (3) le 14 octobre 1331 dans un acte par lequel le prieuré met en accensement les biens qu'il possède dans la mairie de Bastogne, pour une rente de 6 sous petits tournois. Le 21 juin 1334, Gilles intervient également dans un acte de l'archidiacre André de Velroux concernant un échange de rectorats entre le curé d'Ell et celui de Boeur (4).

L'indication des origines hutoises de ce prieur n'est fournie que par une charte postérieure de 1378 (5) et une source tardive, les « *Nomina Priorum* » (6), qui place « *Aegidius de Hu* » erronément après Pierre d'Alhoumont.

A cette époque, une bulle du pape Benoît XII ordonnant à l'abbé de Saint-Jacques à Liège, de veiller à ce que le prieuré de Sainte-Catherine puisse recouvrer les biens qui lui ont été soustraits injustement (7), et quelques années plus tard, en 1340, le rappel des chartes de fondation (1243) et de confirmation (1244) des biens du monastère, sont une indication des difficultés matérielles que rencontre le monastère, dont le temporel est soit menacé, soit déjà amoindri (8).

PIERRE DE ALHOUMONT n'est connu que par des sources tardives : l'obituaire du XVIII^e s., qui place son décès (9) le 2 février 1350, en contradiction avec les *Nomina priorum* qui le situent entre Renier et Gilles de Huy (10).

MATTHIEU DE FONTAINE (*Fons*) résigne ses fonctions de prieur (11) peu avant le 7 février 1352.

JEAN MABISTON, alias Maubistons. Les circonstances de son élection sont décrites dans la charte du 7 février 1352, par laquelle Baudouin de Jemeppe, prieur du Val-des-Écoliers à Liège, visiteur de l'Ordre dans le diocèse, rend compte de sa mission au monastère de Houffalize, de la procédure de nomination, de l'installation de l'élu, et demande à l'évêque de confirmer le nouveau prieur (12). Le rôle de Jean Mabiston est attesté par une série d'actes s'étendant du

(1) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 95 et 96. A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, cartulaire, f^{os} XXII v^o-XXIII.

(2) Obituaire du XVIII^e s., éd. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 10.

(3) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 97, 109.

(4) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 98, 110. — Cet acte n'est connu que par une copie authentique délivrée par le notaire Gilles Gillorin le 10 mai 1349 (*Ibid.*, 111, n^o 101. (A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, cartulaire, f^o XXIX).

(5) De mars 1378, rapportant un échange conclu entre le prieuré et les seigneurs de Houffalize, Thierry III de Grand-pré, seigneur de 1323 à 1366 (E. TANDEL, *Les Communes Luxembourgeoises*, IV, 433) et Agnès de Berlaumont : ceux-ci reprenaient leur grange de Mormont (R. PETIT, *Inv.*, Reg. 123, 127-128).

(6) Obituaire du XVIII^e s., éd. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 38.

(7) R. PETIT, *Inv.*, 110, Reg. 99. — A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, chartier n^o 60, inédit.

(8) Cfr l'analyse au dos de la bulle de Benoît XII « *Bulla Benedicti pro recuperandis bonis alienatis* (XVIII^e s.) : A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize* n^o 60.

(9) J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 11.

(10) J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 38.

(11) Charte de Baudouin de Jemeppe, prieur du Val-des-Écoliers à Liège, 7 février 1352 (R. PETIT, *Inv.*, 111, n^o 102, chartier n^o 62), qui a dû inspirer la mention de l'obituaire du XVIII^e s., à la date du 7 février 1352 : « *Abdicavit F. Mattheus de Fons, prior hujus domus* » (éd. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 11). — Il n'est pas mentionné dans les « *Nomina priorum...* ».

(12) Cfr note précédente.

4 mars 1357 (1) jusqu'au 5 septembre 1386 (2). Nous relevons les principaux : un accord entre le prieur et les trinitaires de Bastogne portant sur les dîmes (3) de Givroulle et de Berhain (22 novembre 1364) ; un procès devant l'archidiacre d'Ardenne (4) concernant le droit de présentation à la cure de Boeur, les parties étant outre le prieur, les chevaliers Jean de Jemeppe, Godefroid de Wiltz et l'écuyer Jean de Wampach (3 octobre 1365). D'importants legs au profit du monastère : en premier lieu, de Thierry III de Houffalize et de son épouse, Agnès de Berlaimont (5), cédant les dîmes de Vaux-Cherain, de la Bouverie et de Froidmont (14 avril 1366) ; une fondation de Jean Mabiston lui-même, actée le 2 août 1366 par le curé-notaire Jean Dentin et cédant au monastère un pré de Wicourt, d'une valeur de 30 florins (6) ; un legs de Gerlache de Bollant (7), seigneur de Rollé, abandonnant la dîme et le patronat de l'église de Compogne, les dîmes de Saint-Martin à Petit-Engreux et à Bonnerue (24 avril 1367) ; un testament de Jean de Wampach (8) cédant ses droits sur le patronage de Boeur (30 avril 1373) ; un autre enfin, du chevalier Thierry de Welchenhausen (9) concernant le même patronat (2 février 1374).

Le même prieur réalise encore, par achat, de nouvelles acquisitions : cens (10) à Jeneret (11 janvier 1367), terres à Bende (27 avril 1374), qui étaient déjà hypothéquées au profit du prieuré (11), cens annuel à Houffalize (12), contre 48 francs (10 et 14 mars 1378), biens à Ourthe et à Deiffelt (13) pour un capital équivalent (16 septembre 1382). Il obtient, contre l'abandon d'une rente de 10 muids, le retour dans le temporel du monastère, de la grange de Mormont (14), acquise dès la fondation, mais reprise ultérieurement par les seigneurs de Houffalize sous le priorat de Gilles de Huy (mars 1378).

Il assure, par une série de démarches en justice, le maintien des revenus liés aux fondations d'anniversaires ou à d'autres catégories de rentes (15). Face aux dévaluations monétaires qui

(1) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 103.

(2) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 129.

(3) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 108. — Givroulle et Berhain, lieux-dits à Flamierge, prov. de Luxembourg, cant. de Sibret.

(4) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 109.

(5) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 109 bis. — L'obituaire du XVIII^e s. (édit. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. de Luxembourg*, LVI, 20) situe le testament au 26 avril 1379, confondant l'original de la charte et son vidimus (A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, n^o 72). — Les donateurs demandaient en échange, d'être inhumés devant le grand autel.

(6) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 110. — L'anniversaire de Mabiston se retrouve dans le nécrologe de 1390, chaque mois (A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, cartulaire, 1^{er} 101, 102, 103 v^o, 105 v^o) mais l'obit se rapporte à un autre legs : « ... unum modium bladii medionale et in decima de Burnon quem dictus frater acquisivit ». (*Ibid.*, 1^o 101). — Or, si l'on s'en réfère au chartrier (R. PETIT, *Inv.*, Reg. 129), il apparaît que la dîme de Burnon a été acquise le 14 février 1381, pour 324 francs, par le prieur, mais celui-ci agissant pour le compte du monastère. L'aliénation, réalisée devant le prévôt de Houffalize, ne contient aucune clause de legs (copie authentique du 5 septembre 1386, Reg. 129). — Il est cependant difficile de récuser le témoignage du nécrologe, consigné à peine quatre ans après les événements : on peut admettre que le prieur a soit financé lui-même cet achat, soit légué une autre partie de la dîme. — Wicourt, lieu-dit à Noville, prov. de Luxembourg, cant. de Bastogne.

(7) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 112. — Compogne, lieu-dit à Bertogne, prov. de Luxembourg, cant. de Bastogne ; Petit-Engreux, lieu-dit à Mabompré, prov. de Luxembourg, cant. de Bastogne ; Bonnerue, lieu-dit à Moircy, prov. de Luxembourg, cant. de Saint-Hubert.

(8) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 114.

(9) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 116.

(10) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 111. — Jeneret, lieu-dit à Bende, prov. de Luxembourg, cant. de Durbuy.

(11) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 117.

(12) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 122.

(13) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 127. — Ourthe, lieu-dit à Beho, prov. de Luxembourg, cant. de Vielsalm.

(14) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 123. — Mormont, prov. de Luxembourg, cant. d'Erezée.

(15) Cfr le litige avec le monastère de Bernardfagne (28 mai 1370, Reg. 113) ; avec les paroissiens de Vellereux (29 octobre 1373 : R. PETIT, *Inv.*, Reg. 115).

caractérisent son temps, il obtient un jugement du prévôt d'Ardenne (1), lui garantissant le paiement des rentes en monnaie ancienne et non en monnaie au cours dévalué (25 juin 1374). Il fait consacrer par des records les droits du prieuré dans le ressort de la cour allodiale (2) d'Ocquier (1^{er} décembre 1374) et ceux provenant du legs (3) de Thierry de Welchenhausen (9 juillet 1375). Il défend également ses intérêts (4) dans la paroisse de Longchamps (14 juillet 1386).

Le décès de Jean Mabiston (5) se situe vraisemblablement le 2 mars 1389. L'obituaire du XVIII^e s. précise que le prier fut inhumé au milieu de la nef, son tombeau fut recouvert d'un monument en pierre blanche représentant l'effigie du défunt (6). Nous pensons pouvoir situer à l'époque de Mabiston ou en tout cas au XIV^e s. (7) et en rapport avec le développement de la Fête-Dieu, l'existence du frère Jean Moreal, curé de Villers-la-Bonne-Eau, qui fit don à son couvent d'un ostensorio destiné à la procession du Saint-Sacrement (8).

HENRI CRAPOURNIENT (Craspornient). Issu d'une famille de Houffalize (9), attestée dès 1318, dont on connaît Hennon Crapournient, maire de la cour de Taverneux, prévôt de la seigneurie (10), cité entre 1373 et 1382, Henri apparaît dans le chartrier comme religieux au prieuré, et procureur de Jean Mabiston (11) depuis 1374.

Le nécrologe de 1390 rapporte que n'étant pas encore prier, il aurait acquis et légué en fondation d'anniversaires au monastère, la moitié d'un cens en argent et en avoine à Ourthe et à Deiffelt (12). Il exerce pendant un temps la charge de curé à Cowan (13). C'est en 1393 que Henri Crapournient est cité comme prier pour la première fois (14), mais tout porte à croire qu'il a accédé à cette fonction peu après le décès de Mabiston en 1389.

Lorsqu'on analyse les documents de son priorat, on est frappé par la contradiction qui surgit entre ceux-ci : d'une part la Communauté invoque l'exiguïté de ses ressources — le revenu

(1) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 118.

(2) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 120.

(3) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 121.

(4) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 128. — Longchamps, prov. de Luxembourg, cant. de Bastogne.

(5) L'obituaire du XVIII^e s., édit. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 14, signale la date du 2 mars 1399 ; l'erreur est manifeste, puisque le successeur de Jean Mabiston, Henri Crapournient est cité dans un original du 4 mars 1393 (R. PETIT, *Inv.*, Reg. 130), et que le nécrologe, arrêté à la date du 10 décembre 1390, indique déjà les services célébrés mensuellement à la mémoire de Jean Mabiston (A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, cartulaire, f^o 101). — Comme un obit est mentionné dès janvier 1390 à son intention, il nous faut reporter l'année de son décès au plus tard en 1389.

(6) « *Inhumatus est in medio navis ecclesias, super cuius lapidem videtur album caput mortui sculptum...* : obituaire XVIII^e s., éd. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 14.

(7) Puisque le premier moine curé à Villers-la-Bonne-Eau mourut en 1287 (cfr *supra*).

(8) « *Anniv. fr. Johannis Moreal, quondam investiti de villari et confratris nostri qui dedit conventui nostro XXXII francos quas posuimus in vasem in quo portatur corpus domini in die sacramenti...* ». A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, nécrologe de 1390 et cartulaire, f^o CIII v^o, juillet. — Sur les solennités de la Fête-Dieu à Houffalize et la procession des Pénitents au XV^e s., voir la bulle d'indulgences de Martin V (9 avril 1424) : R. PETIT, *Inv.*, Reg. 144, 139.

(9) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 94, 108.

(10) R. PETIT, *Inv.*, 121-131.

(11) Acte du 1^{er} décembre 1374 : R. PETIT, *Inv.*, Reg. 120, 125 et 16 septembre 1382, Reg. 127, 129.

(12) « *Anniversarium fratris Henrici prioris nostri, qui acquisivit et nobis legavit dimidiam partem in censu pecunie et avene in Ourt et in Derfia, coram fratre Johanne dictum Mabiston, priorem nostrum...* » : A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, cartulaire, f^o CI, mois de janvier. — Cette acquisition coïncide-t-elle avec celle des revenus de Jean de Vernois dans les mêmes localités, présentée comme un achat du prieuré ? (16 septembre 1382) : R. PETIT, *Inv.*, Reg. 127, 129.

(13) Cfr record du 8 avril 1399 : R. PETIT, *Inv.*, Reg. 133, 133.

(14) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 130, 4 mars 1393, 132.

n'excède pas 40 marcs d'argent (1) en 1424. D'autre part, elle s'avère assez riche, la relation traditionnelle s'étant modifiée entre bienfaiteur laïque et monastère, pour devenir le créancier du seigneur, Renaud d'Argenteau, en lui prêtant un capital de 235 francs en or (2). Pour le reste, nous notons la même politique d'investissements en rentes et en cens (3) ou l'acquisition définitive de biens, à Foy, déjà hypothéqués par des fondations d'anniversaires (4). Concernant encore le développement du temporel relevons surtout l'incorporation au prieuré, de l'importante paroisse de Cherain, qui était jusque-là à la collation de l'abbé de Stavelot (5).

Au spirituel, rappelons l'importance accordée à Houffalize, à la procession de la Fête-Dieu, le rôle joué par Renaud de Houffalize pour la favoriser et la bulle de Martin V en 1424.

Henri Crapournient est mort le 4 mars 1428, au témoignage de l'obituaire du XVIII^e s. (6). Cette date est sans doute exacte puisque le prieur suivant, Gilles Grignet n'était que procureur du monastère en 1427 et qu'il apparaît dans sa nouvelle fonction (7) au plus tôt à l'époque du 1^{er} mai 1428.

GILLES GRIGNET (Gringney, Grinet) qui intervient déjà comme procureur du monastère dans la procédure qui aboutit à l'incorporation de la paroisse de Cherain (8), le 14 février 1427, est cité comme prieur le 1^{er} mai 1428, dans un acte de relief des fiefs appartenant au prieuré dans la localité de Vervoz et mouvant de Jean de Hornes en sa qualité de seigneur d'Ochain (9). Gilles Grignet exerce sans doute encore ses fonctions en 1437, lorsque le monastère acquiert une fondation d'anniversaire en dîmes situées à Courtîl (10).

L'obituaire du XVIII^e s. situe son décès (11) au 6 mars 1460, mais ou bien cette date est erronée, puisque déjà le 16 mai 1446 Grignet a un successeur en la personne de frère Pierre (12), ou bien il a résigné ses fonctions de son vivant.

L'expression « *dum viveret* » employée par l'obituaire tendrait à infirmer cette seconde hypothèse

PIERRE n'est connu comme prieur que par un seul acte, du 16 mai 1446, que nous venons de citer, à l'occasion d'un procès qui avait opposé le monastère aux paroissiens de Villers-la-Bonne-Eau, à propos de leurs obligations respectives concernant l'entretien et les réparations de l'église paroissiale. Le litige porté jusqu'au conseil ducal à Luxembourg, devant Corneille, bâtard de Bourgogne, fut tranché finalement par un arbitrage du lieutenant-prévôt et du doyen de Bastogne (13).

(1) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 145, 140, 9 avril 1424 : résumé de la requête insérée dans le « *Mandamentum* » de Martin V.

(2) 3 avril 1396, R. PETIT, *Inv.*, Reg. 132, 133.

(3) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 130, 1393, 132 : n° 137, 136, 6 juin 1401.

(4) R. PETIT, *Inv.*, n° 140, 1417, 137-138. — Foy, lieu-dit à Noville, prov. de Luxembourg, cant. de Bastogne.

(5) 10 nov. 1423, R. PETIT, *Inv.*, Reg. 143, 139 à 14 février 1427. — R. PETIT, *Inv.*, Reg. 148, p. 142.

(6) Éd. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 14.

(7) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 149.

(8) R. PETIT, Reg. 148, 142.

(9) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 149, 142-143.

(10) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 150, 143. 11 août 1437, charte de Jean Godescalc, abbé de Stavelot. — Courtîl, lieu-dit à Bovigny, prov. de Luxembourg, cant. de Vielsalm.

(11) « *Ob. Fr. Aegidius Grignet qui fuit dum viveret, prior hujus domus* », éd. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 14.

(12) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 151, 144.

(13) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 151, 144.

JEAN GODAU n'est pas mentionné dans les archives du prieuré, mais il en est connu comme prieur, à la date du 19 janvier 1460, grâce à un acte du chartrier des trinitaires de Bastogne (1), dans lequel Jean Godau intervient collégalement avec Frédéric de Houffalize, ministre des trinitaires et les collateurs laïcs de la cure de Givroulle, pour présenter un nouveau desservant, Henri de Marvie.

GÉRARD HUETFLIECH (*Huflou*) alias **FLEICH**, est cité comme prieur à la date du 4 septembre 1460, dans un acte du notaire impérial Jean de Monte (2) qui consigne un arbitrage intervenu par-devant le doyen de Bastogne et Godefroid de Bastogne, chanoine de la collégiale Saint-Martin à Liège, à l'occasion d'un conflit entre le prieuré et le desservant de la cure de Vellereux, également religieux du Val-des-Écoliers, concernant le partage de la dîme.

Le litige qui a opposé le prieuré au desservant de la cure de Vellereux, Nicolas Carp, est révélateur du relâchement des liens et des dissensions qui se multiplient à cette époque entre le monastère de Sainte-Catherine et les églises paroissiales qui en dépendent. La suite des événements confirme bien cette tendance centrifuge des paroisses à se détacher de leur prieuré : le prieur Gérard en vient en effet à prendre l'initiative d'une démarche à Rome pour obtenir du pape Pie II la confirmation des droits du monastère sur le temporel des cures de Villers-la-Bonne-Eau, Cowan, Taverneux, Fontenaille, Mont, Dinez, Boeur et Vellereux (3). Les actes conservés dans le chartrier pour cette époque, ne permettent pas de fixer avec certitude le moment où s'achève l'existence — ou simplement le mandat du prieur Fleich. En effet, s'il paraît bien avoir entrepris de solliciter l'autorité pontificale (4) et être intervenu dans le cours de l'enquête (5) ; un acte contemporain (6), daté du 4 août 1462 fait mention d'un autre prieur à Houffalize, Warny de Henry, comparaissant devant la cour d'Alhoumont.

L'obituaire du XVIII^e s. (7) signale le décès du prieur le 14 mars 1485. De toute façon, en 1475 un nouveau prieur est en fonction à Sainte-Catherine.

WARNY DE HENRY est uniquement connu par le record précité (8) du 4 août 1462. Il est assisté, lors de sa comparution devant la cour d'Alhoumont de « Maître Piere, son mambour ». L'objet de son intervention est d'obtenir un record de certains biens donnés à charge d'anniversaires au prieuré et à l'église de Cowan. Le mambour cité représente cette paroisse aux côtés du prieur (9).

(1) R. PETIT, *Inv. des archives de l'hôpital et de la maison des Trinitaires à Bastogne, 1237-1783*, n° 73, registre n° 77, 147-148.

(2) R. PETIT, *Inv.*, n° 153, 145-146.

(3) Bulle en forme de mandement de Pie II, datée de Viterbe, 22 mai 1462, prescrivant l'enquête à ce sujet ; résultats de la mission d'information menée par Jean Surlet, chanoine de Liège et prévôt de Notre-Dame de Tongres, juge et exécuteur désigné par le pape, R. PETIT, *Inv.*, Reg. 156 (17 août 1464) à 158 (4 février 1465), 146-149.

(4) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 156, 17 août 1464, 147. — Acte de Jean Surlet précisant que le prieur Gérard et le frère Henri lui ont présenté la bulle du 22 mai 1462.

(5) Acte du 26 oct. 1464, R. PETIT, *Inv.*, Reg. 157, 148.

(6) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 155, 146.

(7) Éd. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 16.

(8) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 155.

(9) Texte de ce record : « ... pardevant nous en court et en siège séant est venu en propre personne Messire le prieur de Huffalize Warny de Henry maistre pieir son mambour et nous ont fait icelluy prieur et son mambour requeste... ».

ENGELBERT SARAZIN (Sarrasin) est cité (1) le 12 août 1475 dans une bulle de Sixte IV, qui rappelle comment les prédécesseurs de l'actuel prieur ont aliéné pour le plus grand dommage du monastère, de nombreux biens et revenus sous forme de bail ou de cens annuel, à des clercs ou à des laïcs. Certaines de ces aliénations ont même été approuvées par des lettres apostoliques. Le pape charge une commission d'enquête, composée du doyen de l'église Saint-Paul et de l'official, Henri Puthen, de révoquer, après examen, toutes les aliénations qu'ils auront trouvées illégitimes et de menacer les acquéreurs qui feraient opposition, des censures ecclésiastiques. Les difficultés financières auxquelles le prieur a voulu remédier, sont un peu mieux précisées dans un mandement de l'évêque Jean de Hornes, daté de Maestricht (2), du 7 septembre 1488. Cet acte vise au moins une des voies par lesquelles le temporel du monastère s'amenuise. Il signale en effet que depuis une vingtaine d'années, soit la décennie 1460-1470, les religieux qui desservent les églises incorporées, ont pris l'habitude de négliger les intérêts conventuels et disposent à leur gré, notamment dans leurs testaments, des biens dont ils ont la gestion (3). Ainsi le relâchement des liens entre les chanoines-curés et la Communauté de Houffalize se produit dans le même temps où celle-ci est appauvrie par des aliénations inconsidérées ou des accensements d'un mauvais rapport. C'est de cette époque difficile que l'on peut dater, dans la perspective de ses efforts pour restaurer les droits de Sainte-Catherine, l'initiative du prieur de faire dresser le cartulaire (4), entre 1465 et 1475.

La dernière mention d'Engelbert Sarazin remonte au 4 juillet 1485, où nous le voyons présenter à titre de collateur, Jean de Walhusen comme candidat à la cure de Deiffelt, à Frédéric de Brandenburg, doyen de la chrétienté de Stavelot, archidiacre et chanoine à Trèves (5).

HENRI D'ERPELDANGE (*Erpeldingen*) est mentionné comme prieur de Houffalize, dans un acte du 15 juin 1494, où il intervient au titre de collateur de la chapelle de Deiffelt (*Dorfay*) auprès du doyen de Stavelot, Frédéric de Brandenburg (6). Le 3 octobre 1499, il cède en accensement perpétuel la « Bouverie » de Mormont, qui comprenait maison, grange, pré, champs, à deux censiers, mais en stipulant que ceux-ci ne pourront transmettre leur part qu'à leurs héritiers, sauf le consentement des religieux (7).

L'obituaire du XVIII^e s. situe, une fois de plus, le décès de Henri d'Erpeldange, bien au-delà des limites de son mandat (8), le 4 mai 1530. Le prieur cité dans une charte du 11 [janvier] 1500 demandant à l'évêque de Liège, Jean de Hornes, de conférer le sous-diaconat à un religieux de Houffalize, n'est pas dénommé (9).

(1) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 159, 149.

(2) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 160, 150, charte n° 95.

(3) Ces abus sont tellement enracinés et réapparaissent si périodiquement, qu'ils nécessitent encore un siècle plus tard, des interdictions épiscopales aussi impératives que les précédentes (21 nov. 1580 : R. PETIT, *Inv.*, Reg. 182).

(4) A.E.A., *Archives du Priuré de Houffalize*, cartulaire. — Aux critères externes de l'écriture, on ajoutera le fait que l'acte le plus récent qui soit transcrit à la fin du registre portant le n° 177 du fonds, est un vidimus du 4 février 1465, recopiant la charte n° 93 (f^{os} 95 v^o-100 v^o). Par contre, le cartulaire ne reproduit pas l'acte suivant du chartrier, qui est une bulle importante de Sixte IV, datée du 12 août 1475 (chartrier n° 94).

(5) F. X. WÜRTH-PAGUET et N. VAN WERVEKE, *Archives de Clerveaux*, dans *Publications de la Section Historique...*, XXXVI, 294, n° 1385, Luxembourg, 1883.

(6) F. X. WÜRTH-PAGUET et N. VAN WERVEKE, *Archives de Clerveaux*, dans *Publications de la Section Historique...*, XXXVI, 309, n° 1467. — Parmi les membres de la famille d'Erpeldange, citons Nicolas curé de Sommerain en 1477 (R. PETIT, *Inv.*, Reg. 151, 29).

(7) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 162, 151.

(8) Édité. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 21 : « Obil... F. Henricus d'Erpeldenge prior huius domus ».

(9) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 163, 151.

Entre cette date et 1510, première mention de Jean Bonmaître, un autre prieur a pu être en fonction.

L'obituaire du XVIII^e s. cite Pierre d'Arras, qui serait mort (1) le 23 mars 1502. Mais celui-ci est par ailleurs bien connu comme le prieur du Val-des-Écoliers à Liège, de 1507 à 1531 environ (2); il intervient à Houffalize le 3 mars 1520, dans l'élection de Jean Séraphin (3).

JEAN BONMAITRE (*Bonmaistre*) était originaire de Bastogne (4) d'une famille qui occupe au début du XVI^e s., un rang important dans la région (5).

Un document, qui n'est malheureusement connu que par des analyses tardives (6) fournit une indication intéressante, soit sur le début du priorat de Bonmaistre (dans l'hypothèse où la date de 1510 doit être retenue), soit de son successeur dans le cas où la lecture 1519 prévaudrait. Il s'agit d'une lettre de Jean de Rettigny, prévôt de Houffalize (7) s'adressant à Richard (II) de Merode, seigneur de Houffalize (1482-1524), dans laquelle il expose la thèse selon laquelle l'élection du prieur de Sainte-Catherine doit être soumise au « bon plaisir dudit sire ». Une telle prétention de l'autorité seigneuriale, ou de son officier, paraît bien exceptionnelle; elle n'en est pas moins significative dans le même temps où se manifestent les premières immixtions du pouvoir princier dans les élections abbatiales.

J. Bonmaître est cité dans un acte d'accensement (8) du 4 décembre 1510, dans une présentation pour la cure de Villers-la-Bonne-Eau (9), et enfin dans un document de portée plus générale, le 2 mai 1514, qui témoigne de ses efforts pour stimuler l'apostolat paroissial des moines du Val-des-Écoliers: il recommande en effet aux curés et aux fidèles des paroisses d'accueillir les religieux qui viendront les visiter, et de les aider dans leur mission (10).

Une fois de plus, l'obituaire du XVIII^e s. se révèle une source décevante pour situer le décès du prieur (11): le 7 mars 1513, ce qui est contredit par la charte que nous venons de rappeler.

JEAN BETGUEN (*Betguhey, de Belgun*), n'est connu que par les deux actes (12) du début de mars 1520, qui signalent son décès récent et consacrent l'avènement de son successeur.

(1) Édité. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 17: « Ob. R. admodum Fr. Petrus d'Arras, prior hujus domus ».

(2) *Monasticon belge*, II, 3^e fascicule, 332, Liège, 1955.

(3) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 169, 154 et Reg. 168, 153.

(4) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 167, 153.

(5) Jean Bonmaître est lieutenant-mayeur de Bastogne en 1503: A. VERKOOREN, *Inventaire des chartes et cartulaires du Luxembourg*, V, 98, n° 2004, Bruxelles, 1921. — Il est qualifié de « Sire des dîmes » de la paroisse de Bastogne en 1507 R. PETIT, *Inv. des archives de l'hôpital et de la Maison des Trinitaires à Bastogne*, 157-158. — Jean est curé de Wardin en 1513 (*Ibid.*, 87, 159), Thilman est collateur de la même paroisse en cette année également (*Ibid.*, 30, 159), Arnould est seigneur en partie de Chenogne, en 1548-1553 (*Ibid.*, 29, 156-164).

(6) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Houffalize*, n° 8, Inventaire des archives du château, du 19 juin 1628, f° 4 v°, n° 63, sub dato 28 août 1519, et *Ms de M. Mollo*, f° 114, sub dato 28 août 1510. — Ce dernier utilisé par. CH. LAURENT dans E. TANDEL, *Les Communes Luxembourgeoises*, IV, 344, n° 427.

(7) Cité déjà en 1499: R. PETIT, *Inv.*, Reg. 162, Jean de la Tour, de Rettigny, prévôt et receveur de Houffalize mourut en 1521. Sa tombe fut placée à l'entrée du Chapitre du prieuré *Ms. de M. Blaise à RETTIGNY*, passage reproduit dans *Les Communes Luxembourgeoises*, IV, 240.

(8) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 165, 152.

(9) 21 avril 1513, R. PETIT, *Inv.*, Reg. 166, 152.

(10) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 167, 153.

(11) « *Martius 7 (1465) 1613 Obiit Fr. Joannes Bon Maistre, Bastoniensis prior hujus domus* ». J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 15.

(12) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 168, circa 3 mars 1520, 153-154 et Reg. 169, 3 mars 1520, 154.

L'obituaire du XVIII^e s. mentionne trop tardivement — au 20 avril 1520 le décès de Jean Brigenhoy, *prior hujus domus* (1) et 8 jours plus tôt (!) celui d'un autre prieur, Jean Mignoy (2).

JEAN SERAPHIN était recteur de la quarte-chapelle de Cowan et de Houffalize au moment du décès de Jean Betguen (3). A ce moment, la Communauté comprend un sous-prieur, Willibrord de Benonchamps, six religieux résidant à Houffalize et six desservants des paroisses. Séraphin est élu à l'unanimité au cours de la visite du monastère par Pierre d'Arras, prieur de Notre-Dame-en-Ile du Val-des-Écoliers, à Liège. L'élection, qui est consignée dans un acte notarié (4), probablement le 3 mars 1520, est ratifiée par un acte distinct et daté de ce jour, par Pierre d'Arras, agissant comme supérieur et réformateur du monastère.

L'obituaire du XVIII^e s. place le décès de Jean Séraphin (5) le 22 avril 1527, ce que n'infirmé aucun autre document.

URBAIN DE DINEZ, que nous voyons comme simple profès (6) en 1520 est cité comme prieur par l'Obituaire du XVIII^e s. Il serait décédé (7) le 1^{er} mai 1528.

WILLIBALD, alias WILLIBRORD DE BENONCHAMPS peut être identifié avec le sous-prieur Willibrord de Benonchamps signalé lors de l'élection de Jean Séraphin. La liste des treize religieux que nous donnaient les deux actes du 3 mars 1520, ne contenait en effet aucun autre nom qui se rapproche de celui-ci (8). Willibald dut exercer les fonctions d'administrateur pendant un certain délai, avant que son élection ne fût validée, cette fois par le général de l'Ordre, Clément, à l'occasion de sa visite à Houffalize (9), le 19 mai 1539.

A nouveau, l'obituaire du XVIII^e s. présente une version des faits défectueuse en ce qui concerne le décès du prieur. Il semble bien introduire un dédoublement de personnages : d'une part il fait mourir F. Willibrordus de « *Str(a)inchamps* (10) *supprior hujus domus* » (11) le 10 mars 1530 et d'autre part, F. Rumold, prieur (12), le 1^{er} juillet 1540.

Comme la charte originale du 19 mai 1530 porte en note dorsale du XVII^e-XVIII^e s. « Confirmation d'un prieur — Rumold 1530. 19 mai », les archivistes du prieuré et l'auteur de l'obituaire du XVIII^e siècle ont négligé de tenir compte de la correction de « Rumold » en « Willibald » — visible au recto du document — et ont distingué deux prieurs : Willibrord († 1530) et Rumold († 1540).

(1) Édit. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 20.

(2) *Aprilis 12, 1520, Ob. R. admodum D. Fr. Joannes Mignoy, prior hujus domus*. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 19. — Jean Mignoy est en réalité présenté comme le nouveau curé de Villers-la-Bonne-Eau à partir du 21 avril 1513 : R. PETIT, *Inu.*, Reg. 166, 152 ; mais en mars 1520 : R. PETIT, *Inu.*, Reg. 168, il est redevenu profès résidant à Houffalize, son successeur à Villers-la-Bonne-Eau étant Henri de La Roche.

(3) D. GUILLAUME, *L'Archidiaconé d'Ardenne*, dans *B.S.A.H.*, XX, 165.

(4) R. PETIT, *Inu.*, Reg. 168, 153.

(5) Édit. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 20.

(6) R. PETIT, *Inu.*, Reg. 168, 153.

(7) J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 21.

(8) La charte originale de confirmation de Willibald dans ses fonctions, le 19 mai 1530, portait d'abord la graphie « Rumoldum » qui a été surchargée en « Willibald » par une autre main.

(9) R. PETIT, *Inu.*, Reg. 170, 154.

(10) Au lieu de Benonchamps.

(11) Édit. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 15.

(12) « *Julius, 1. Ob. Fr. Rumold, dum viveret prior hujus domus anno mil cinq cent quarante* » : éd. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 26.

L'extrême rareté des sources du prieuré, conservées pour le milieu du XVI^e s., ne permet pas de compléter pour cette période la liste des prieurs.

JEAN ANSELME n'est connu que dans les deux dernières années de son existence (1573/1575). Il semble à cette époque très âgé « rompu d'âge » selon les « *Nomina priorum* » (1).

Il est cité le 13 janvier 1573 dans une sentence d'arbitrage de Louis de Merode, seigneur de Houffalize, qui règle un litige entre le prieuré et les co-débiteurs d'une rente acquise par les religieux (2).

En septembre 1574, il renonce pour cause de maladie à ses fonctions (3). Il meurt (4), selon l'obituaire du XVIII^e s., le 23 juillet 1575.

JEAN MICHEL (*Michaelis*), originaire de Houffalize, est élu à l'unanimité par le Chapitre, en présence de Jean Hennebert, sous-prieur de Notre-Dame-en-Ile à Liège, délégué en qualité de commissaire par le prieur de Liège, Nicolas Delvignette. Celui-ci confirme le nouveau prieur dans ses fonctions quelques jours plus tard (5), le 22 septembre 1574.

Le 27 novembre 1575 Jean Michel, accompagné de Jean Seviscourt, comparait à Bastogne, dans le cadre de l'enquête ordonnée sur les biens et revenus du clergé luxembourgeois et produit la déclaration de son prieuré devant les commissaires de Mercy et Cobreville, députés par le Roi. Il expose au passif du monastère que les récents passages de troupes ont appauvri les villages d'où le prieuré tire ses revenus. En outre, une des charges les plus lourdes pour la Communauté est constituée par l'entretien de seize à dix-huit églises et chapelles de la région. L'église même du monastère et le cloître sont « *de grande et ancienne estendue et fort caducque* » (6).

En juillet 1577, Jean Michel conclut avec Lamoral de Bolland, seigneur de Rollé, grand prévôt d'Ardenne, l'échange d'une dîme à Longchamps contre une partie de celle de Compogne (7). Il a dû, la même année, composer avec le seigneur de Houffalize Louis de Merode, au sujet de la dîme de la Cedrogne (8). L'obituaire du XVIII^e s. situe son décès le 6 août (9), ce qui laisserait un délai relativement important entre cette date et l'élection du successeur (10), le 13 novembre 1577.

PIERRE DE WICOURT déjà sous-prieur pendant le priorat de Jean Anselme (11) était le petit-fils de Piron Hauvet, de Lutremange, époux de Marguerite-Béatrice de Wicourt, anobli

(1) Édit. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 39.

(2) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 178, 159.

(3) Avant le 22 sept. 1574 : R. PETIT, *Inv.*, Reg. 179, 160.

(4) « ... *abdicato prius prioratu* » : édit. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 27.

(5) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 179, 160, ce qui contredit la présence de Nicolas Delvignette, alias *Vineola*, à Houffalize comme le signalait les « *Nomina priorum...* » : édit. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 39.

(6) J. VANNERUS, *Les Biens et Revenus du Clergé Luxembourgeois au XVI^e s. Enquêtes de 1575 et 1576*, dans *Publications de la Section Historique*, XLIX, 204-207, Luxembourg, 1899 ; édition plus complète, d'après les archives de la *Chambre des Comptes* aux A.G.R., que celle de E. TANDEL, *Les Communes Luxembourgeoises*, IV, 235-237 qui utilise les Archives de la *Chambre des Comptes* aux ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD À LILLE, anc. B. 71, cahiers de dénombremens de 1575, f^{os} 128-132.

(7) E. TANDEL, *Les Communes Luxembourgeoises*, IV, 367, n^o 515.

(8) H. GOFFINET, *Documents sur Houffalize et sa seigneurie*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XXX, 67.

(9) Obituaire du XVIII^e s. : édit. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 28.

(10) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 180, 161.

(11) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 179, 160.

par Charles-Quint (1) le 25 février 1527, et fils de Jaco de Wicourt (2). La confirmation de l'élection eut lieu à Liège, le 13 novembre 1577 par Jacques Hextermans, prieur de Notre-Dame-en-Ile (3).

L'époque de Pierre de Wicourt marque un net redressement de la situation matérielle. Avec l'appui de l'évêque Gérard de Groesbeek, il sauvegarde les biens de mainmorte de la Communauté : il impose, en effet, aux religieux desservant les paroisses, de réserver leurs acquêts au monastère et de ne plus en disposer par testament. Pour prix de cette mesure de sauvegarde, le prieur s'engage à payer à l'évêque un ducat d'or à chaque succession que la Communauté viendra à recueillir (4). Est-ce pour lutter contre l'enracinement des chanoines-curés, ou leurs tendances à l'autonomie, ou plus simplement pour empêcher qu'ils n'achèvent leur vie dans leur presbytère, que le prieur interrompt leur ministère et les rappelle à Houffalize ? Jacques Detailhe, curé de Mont-Dinez en 1581, est rappelé au prieuré (5) en 1585, Jean Bisorige quitte Villers-la-Bonne-Eau en 1580, et est remplacé par Pierre de Foy, lui-même démissionnaire (6) en 1599.

Autre aspect d'une bonne gestion du temporel : c'est de Pierre de Wicourt que date la plus ancienne comptabilité annuelle du prieuré qui nous soit conservée (7). Les opérations que le prieur entreprend, s'avèrent avec le temps d'un excellent rapport. Le monastère, redevenu dans la région une puissance financière, multiplie des prêts sur gagères non seulement au commun des habitants, mais aux seigneurs, les Merode, et les familles scabinales de la région (8). Lorsque les crédits s'accumulent sur une même hypothèque, la charge atteint finalement la valeur du bien gagé et l'opération se solde par une acquisition en pleine propriété (9).

Les documents de l'époque sont particulièrement révélateurs de l'intérêt porté par les religieux à l'économie d'élevage. L'acquisition ou la mise en valeur de nouvelles prairies (10) sont en effet l'objet de plusieurs actes : « le pré entre deux Viviers » acquis du seigneur pour 450 florins (3 février 1592), « le pré de Pavilhomont » à Jean-Philippe, échevin de Cowan pour 172 1/2 dalers (18 novembre 1585).

Pierre de Wicourt meurt (11) le 20 septembre 1597. Sa famille comptera encore plusieurs chanoines de Houffalize au XVII^e s. (12).

(1) L. LEFÈVRE, *La Famille Antoine de Wicourt*, dans *Bulletin de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XXXV, n° 1, 51, Arlon, 1959. — L. LEFÈVRE, *L'église Saint-Pierre à Bastogne*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, CI/CII, 195-227, Arlon, 1970/1971.

(2) R. LEFÈVRE, *La famille Antoine de Wicourt*, dans *Bulletin de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XXXV, 25.

(3) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 180, 161.

(4) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 182, 162, mandement de l'évêque de Liège, du 21 novembre 1580. — Cette mesure ne s'étend cependant pas aux biens propres hérités par les moines ; Pierre de Wicourt lui-même lègue les siens à son neveu Jacob de Wicourt, le 4 novembre 1585 (ARCHIVES PAROISSIALES DE RACHAMPS, *cartulaire*, f° 28, cité par L. LEFÈVRE, *La famille Antoine de Wicourt*, dans *Bulletin de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XXXV, 30.

(5) D. GUILLAUME, *L'Archidiaconé d'Ardenne*, dans *B.S.A.H.*, XX, 330.

(6) D. GUILLAUME, *L'Archidiaconé d'Ardenne*, dans *B.S.A.H.*, XX, 543.

(7) Série continue du 1^{er} août 1577 au 1^{er} août 1596 : A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 214 et 215.

(8) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 181, 161, 18 décembre 1579 ; Reg. 184, 163, 6 juin 1583 ; Reg. 185, 163, 10 septembre 1583 ; Reg. 186, 163, 9 novembre 1584 (motif de la donation non précisé) Reg. 191.

(9) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 188, 164, 18 novembre 1585 ; *Inv.*, Reg. 191, 165, 3 février 1592.

(10) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 187, 164, 8 mai 1585 et Reg. 189, 165, 26 février 1588.

(11) Obituaire du XVIII^e s. : édit. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 31. — Cette date se trouve confirmée par les documents relatifs à l'élection de Pierre de Sibret, survenue quelques jours plus tard (A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, n° 182 et R. PETIT, *Inv.*, Reg. 193).

(12) Son neveu et homonyme, mort le 31 mars 1620, qualifié « *hujus ecclesiae canonicus regularis...* » (obituaire du XVIII^e s. : édit. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 31, et L. LEFÈVRE, *La famille Antoine de Wicourt*, dans *Bulletin de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XXXV, Table générale) ; cfr également la liste du 26 sept. 1597 (A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 182). Jean de Wicourt est curé de Cowan et de Houffa-

PIERRE DE SIBRET. Au décès de Pierre de Wicourt, la Communauté du Val-des-Écoliers comprend, outre le sous-prieur Gérard Bechet, dit « Montanus », douze religieux (1). Parmi ceux-ci, Pierre de Sibret, qui ne paraît pas exercer de charge pastorale, doit déjà être un homme mûr (2).

Le Chapitre, réuni le 26 septembre 1597 en présence de Louis Dorloti, prieur du Val-des-Écoliers à Liège, le choisit pour ses qualités de jugement, son érudition et sa valeur morale (3). Le 10 octobre suivant, Louis de Vornay-Brechainville, supérieur et visiteur général de l'Ordre, ratifie l'élection (4).

C'est du priorat de Pierre de Sibret que nous conservons le plus ancien règlement promulgué à la suite d'une visite canonique (5). Le 17 novembre 1619, en effet, le général de l'Ordre, Laurent Michel, abbé du Val-des-Écoliers à Laon, recommande aux religieux de Houffalize, une série de dispositions qui devraient contribuer à la meilleure observance de la règle. En résumé elles confirment les statuts d'une visite précédente effectuée en 1614, elles engagent à continuer comme par le passé « *quemadmodum ab ipsis... et predecessores servatum fuit...* » ce qui est prescrit concernant les offices, la règle du silence, la table conventuelle (6).

Points particuliers : 1) l'interdiction à tous les religieux de se soumettre, surtout lorsqu'il s'agit de la *conversio morum* à un autre juge que celui prévu par l'Ordre. Il incombe au demeurant, au prieur de désigner le confesseur de la Communauté ; 2) surveillance *ad libitum* du quartier de nuit par le prieur ; 3) obligation pour celui-ci d'installer une infirmerie (7).

En 1611, est créée une nouvelle paroisse aux Tailles, détachée de celle de Dinez (8) ; le nouveau curé y est limité à la portion congrue (9).

Deux résolutions capitulaires conservées pour cette époque témoignent de l'intervention du prieuré dans la gestion des cures incorporées : le 2 juin 1617, le prieur et les chanoines révoquent le privilège exclusif dont jouissait le curé de Tavernoux, de pouvoir changer de bénéfice lorsqu'un de ses confrères chargé d'une cure venait à décéder (10). Le 6 mai 1621, le Chapitre admet par contre une exception à la règle, en autorisant le curé de Villers-la-Bonne-Eau à léguer son mobilier à son successeur (11).

lize en 1602 (*Extractum ex originali registro Reverendi ac Generosi D. Archidiaconi Arduennae... 18 jan. anno 1602*, Édit. J. VANNERUS, *Le Doyenné de Bastogne en 1602*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XLIV, 174, Arlon, 1909). — Un autre Jean de Wicourt est curé de Cherain, de 1657 à 1671 (D. GUILLEAUME, *L'Archidiaconé d'Ardenne...*, dans *B.S.A.H.*, XX, 146).

(1) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 182.

(2) En 1634, lorsqu'il résigne ses fonctions, c'est à cause de « son grand âge » (*Liste chronologique... (1784)*, dans E. TANDEL, *Les Communes Luxembourgeoises*, IV, 729). Notion très relative évidemment.

(3) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 182 : « *Discretum, litterarumque scientia ac vita et moribus plurimum commendatum...* »

(4) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 193. A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, chartrier n° 120.

(5) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 193.

(6) C'est peut-être une lecture rapide de ces sources qui fit attribuer par l'auteur de l'obituaire du XVIII^e s., ARNOULD ANDRÉ, à Pierre de Sibret le mérite d'avoir rétabli la discipline conventuelle et appliqué les décrets du Concile de Trente : « ... *et nostrum monasterium in disciplina regulari restituit et omnia communia secundum decretum Tridentini posuit* » (édit. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 23, sub dato Maius 22 — 1640), affirmation reprise par la *Liste Chronologique* de c. 1784 : « Avant son abdication il a introduit l'office romain dans le chœur et une mense commune dans la communauté... » (E. TANDEL, *Les Communes Luxembourgeoises*, IV, 729). — En réalité, le règlement de 1619 rappelle que pour l'essentiel la règle était respectée, au moins par les prédécesseurs immédiats de Pierre de Sibret. — Ce que nous avons vu de la gestion de Pierre de Wicourt sur le plan temporel, prouve qu'il y a une continuité dans la politique de redressement menée par les deux prieurs.

(7) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 193.

(8) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 346.

(9) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 348.

(10) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 200, 169.

(11) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 203.

Pierre de Sibret est célébré par le nécrologe du XVIII^e s. pour son esprit d'économie et pour les acquisitions qu'il a réalisées (1). De 1599 à 1631, de nombreux actes du chartrier témoignent de ses achats de prés et de champs, qui arrondissent le capital foncier déjà existant à Sommerain, Taverneux, Mont, Seronval, « Fin-de-Ville » (Houffalize) (2) : les investissements varient entre 44 et 107 florins. Les principales mises de fonds portent cependant davantage sur les prêts hypothécaires : 400 florins en 1616 (3), 1800 florins en 1624 et en 1629 sur le moulin de Boeur (4), engagé par Jean d'Ouren, seigneur de Tavigny, prévôt d'Ardenne ; 3.650 florins sur le moulin banal de Mabompré (5), engagé par le même en 1617 et 1629.

Le prieuré est mêlé à quelques procès à propos du fief-rente de Vervoz, de la dîme des « Ma-roys » et de la cure de Flamierge (6). La question controversée de la vaine pâture l'oppose aux bourgeois de Houffalize et amènera finalement les religieux à devoir contribuer à la reconstruction de l'enceinte urbaine (7).

Ayant atteint un âge avancé, Pierre de Sibret résigna ses fonctions (8) le 16 mars 1635. Depuis une dizaine d'années il était secondé ou remplacé dans l'administration du prieuré par Jean Petit, facteur et receveur (9), sous-prieur (10), gouverneur du monastère (11), mort (12) le 22 octobre 1636. Pierre de Sibret décéda le 22 mai 1640, selon l'obituaire du XVIII^e siècle (13).

RICHARD DE LAVAL (*De Lavaulx, Delvaux*), natif de Houffalize (14), est élu (15) le 10 mars 1635, lors de l'abdication de Pierre de Sibret, et confirmé dans sa dignité le 16 mars par Paul Werteaux, abbé du Val-des-Écoliers à Liège, visiteur du prieuré (16). Le supérieur général de l'Ordre, Laurent Michel notifie à son tour, son approbation le 14 avril suivant (17).

Richard de Laval entame son mandat dans une des périodes les plus sombres de la guerre de Trente Ans. La localité de Houffalize est ravagée, comme beaucoup d'autres, par la peste en 1636 et les religieux s'y dévouent au chevet des malades (18). Les passages d'armées forcent d'autre part la Communauté à mettre en sûreté ses archives pendant plusieurs années (19). Dès 1640 cependant, le frère Richard entreprend de nouvelles constructions. La population de Cherain, « *qui de jour à autre augmentoit* », obtient du prieuré, que celui-ci participe aux

(1) « *Ipse multa acquisivit monasterio per suam optimam aconomiam* » (édit. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 39).

(2) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 194, 204, 205, 211, 212, 220.

(3) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 199.

(4) H. GOFFINET, *Documents...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XXXIII, 128, Arlon, 1898.

(5) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 313.

(6) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 196 et 197. — A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 288.

(7) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 195.

(8) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 222.

(9) 1621, R. PETIT, *Inv.*, Reg. 202.

(10) 1628, R. PETIT, *Inv.*, Reg. 211.

(11) 18 Nov. 1631 : R. PETIT, *Inv.*, Reg. 220.

(12) J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 33.

(13) J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 23.

(14) Un Bernard de La Val, bourgeois de Houffalize est l'un des quatre patrons laïcs de la cure de Rettigny en 1619 — A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 335.

(15) « *Nomina priorum...* » : édit. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 39.

(16) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 222. — A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, chartrier n° 144.

(17) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 183.

(18) « 18 (août 1636). Ce jour dans notre monastère est décédé le vénérable frère Jean Bastinet, de La Roche. Il fut d'une telle charité qu'il se dévoua totalement au service des malades atteints de la peste, qui régna à cette époque avec la plus grande virulence à Houffalize. Il en est mort et il peut être considéré comme un vrai martyr de la charité. » (Obituaire du XVIII^e s., édit. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 29.)

(19) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 227.

dépenses d'agrandissement de l'église paroissiale (1). En mars 1676, la réparation de l'église de Clavier incombe au décimateur (2). Richard de Laval semble être le premier prieur de Houffalize qui soit convoqué aux États de Luxembourg (3), au moins à partir de décembre 1656.

Au milieu du XVII^e s. l'Ordre du Val-des-Écoliers est réorganisé : les monastères des Pays-Bas adhèrent à la Congrégation de Sainte-Geneviève de France (4), le 27 août 1662 et le prieuré de Liège en 1666, la convention est approuvée par Clément IX, le 12 août 1667. La conséquence de cette adhésion est de renforcer l'influence française dans les maisons de nos régions et singulièrement au Val de Liège, dont les abbés sont depuis lors des Français. Il n'en est pas de même cependant à Houffalize, où le recrutement du prieur et des religieux s'opère presque exclusivement dans le Luxembourg (5).

Au cours de l'année 1659, le prieuré de Houffalize est sollicité de s'unir par un accord de Confraternité avec les guillemites de Bernardfagne à Ferrières, accord auquel participait déjà l'abbaye de Stavelot (6) ; les liens entre les deux prieurés remontaient du reste au milieu du XIII^e s. (7). L'église est dotée d'un orgue vers le milieu du siècle (8).

La politique d'achats fut moins suivie que sous Pierre de Sibret (9). Le prieuré acquit cependant par deux donations, des droits sur le patronat de la cure de Rettigny (10) au cours de l'année 1644. En outre, il bénéficia d'une fondation importante léguée par Jean Thieskin, receveur des Domaines de Bastogne (11), décédé en 1656. Par contre, il fut engagé dans de longues procédures au Conseil de Luxembourg et au grand Conseil de Malines (12) : le procès le plus significatif opposa le monastère, allié aux bourgmestres et bourgeois de Houffalize dans la défense de leurs droits d'usages contre les seigneurs.

Ces droits, communs à tous les habitants de la baronnie, s'appliquaient aux bois de la Cedrogne et de Saint-Pierre-Hez. Or depuis la fin du XVI^e s. l'équilibre forestier y était compromis, au grand détriment des usagers, par les coupes massives et lucratives que les seigneurs y faisaient effectuer pour répondre aux besoins croissants de la sidérurgie. Le conflit prit très vite l'aspect d'une épreuve de force, les usagers passant aux voies de fait contre les charbonniers. Tour à tour le Conseil de Luxembourg, le grand Conseil de Malines et le Conseil privé intervinrent tantôt pour délivrer, tantôt pour casser des lettres de maintenue (13). Le prieuré entra une nouvelle fois en litige avec l'officier seigneurial, Ernest Gerardi, pour défendre la possession d'un petit bois, le Bois des Moines aux portes de la ville, au-delà du pont du

(1) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 225.

(2) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 361.

(3) E. TANDEL, *Les Communes Luxembourgeoises*, IV, 389, nos 661-662. — Le même prieur assiste également aux États le 15 avril 1660 (*Ibid.*, 390, n° 670). — Voir en outre A.G. LUX., A/IV, Reg. 1650-1667. — R. PETIT, *Les États des Duchés de Luxembourg et Comté de Chiny*, dans *Anciens Pays et Assemblées d'États*, XXXIII, 102, Louvain, Paris, 1965.

(4) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 198.

(5) L. JADIN, *Relations des Pays-Bas, de Liège et de Franche-Comté avec le Saint-Siège d'après les « lettere di Particolari » conservées aux Archives Vaticanes (1525-1797)*, 665, Bruxelles, Rome, 1962. — R. PETIT, *Inv.*, Introd. VII.

(6) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 200.

(7) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 24.

(8) J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 36, 15 décembre (1689), Déodat du Fourny.

(9) Nous relevons deux achats de terres réalisés par le prieuré en 1652 (R. PETIT, *Inv.*, Reg. 238 et 240), pour un total de 140 florins.

(10) Donations du 23 janvier (R. PETIT, *Inv.*, Reg. 230, 180) et du 9 juin (Reg. 232).

(11) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 239 et chartier, 145.

(12) Cf. R. PETIT, *Inv.*, Reg. 226, 227, 228.

(13) Voir le résumé de cette question dans R. PETIT, *Inv.*, Reg. 239, 184-185 (30 avril 1652). — Voir aussi A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 257.

Cloître (1). Richard de Laval mourut le 12 mai 1678 après avoir exercé l'un des priorats les plus longs à Houffalize (2).

JEAN DE TIÈGE. Né en 1617 à Sommerain, dont le curé était un Henri du Tiège (3) en 1634, entre comme profès au prieuré (4) probablement en 1641, est curé (5) de Vellereux de 1654 à 1671. Il est confirmé dans son élection de prieur par Antoine Petitpied, abbé du Val-des-Écoliers à Liège, le 1^{er} juillet 1678, tandis que le prévôt général de la Congrégation de France, P. Beurrier apporte son approbation lors de sa visite à Houffalize (6), le 1^{er} mai 1680.

Lors de l'annexion du Luxembourg à la couronne de France, en 1681, Jean de Tiège fut amené en son nom et celui de la Communauté, à rendre foi et hommage à Louis XIV, le 10 novembre, à la Chambre royale de Metz, et à y fournir le dénombrement de ses fiefs (7). Cette dernière opération allait être l'occasion d'un nouveau procès en 1682, avec le comte Guillaume-Adrien de Rivière, seigneur de la Terre (8) : le 15 mars 1682, Jean de Tiège et son sous-prieur, Bernard Tabar, firent réserver dans une déclaration actée par le sergent de la prévôté, les droits d'usages que les religieux possédaient, de par leur fondation, dans les bois seigneuriaux (9).

Pendant les quatorze années où il fut dirigé par Jean de Tiège, le monastère de Sainte-Catherine fut visité quatre fois : le 29 avril 1680, par Paul Beurrier, précité, accompagné de Philibert Tetlet chancelier de l'Université, et de Raymond Chaponel, procureur général de l'Ordre. Le compte du prieuré y fut arrêté pour l'année 1678 : les recettes s'élevaient à 1983 livres, la dépense à 2 110 livres. Les statuts adoptés insistèrent principalement sur la pratique de l'oraison, deux fois par jour, la fréquence des examens particuliers, la lecture pendant les repas, le respect de la clôture (10). Au cours d'une visite du général à Liège le 1^{er} juin 1681, une conférence réunissant tous les abbés et prieurs des Pays-Bas confirma le concordat du 27 août 1662 et décida l'institution dans chaque monastère d'un discret qui se joindrait au sous-prieur et au procureur, pour assister chaque semaine le prieur dans son administration (11). Le 6 septembre, Paul Beurrier revint à Houffalize et au terme de sa visite, fit renouveler ses prescriptions concernant la clôture et l'interdiction d'y laisser accéder des femmes (12). Le 27 avril 1688, ces mesures furent rappelées lors de la visite de Thomas de Paris, abbé du Val-des-Écoliers à Liège (13).

En 1692, le dénombrement des feux ordonné par l'intendant Jean Mahieu, fit apparaître un total de seize religieux, tant pasteurs que conventuels (14).

(1) 14 nov. 1669. R. PETIT, *Inv.*, Reg. 253, 189.

(2) J. VANNÉRUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 22. — Notons que le registre de comptabilité ouvert au début du priorat de Richard de Laval, en 1635, et intitulé « *Registrum fratris Richardi del Vaulx prioris* » (A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 217) porte comme devise « *j'ayme qui m'ayme* ».

(3) D. GUILLEAUME, *L'archidiaconé d'Ardenne*, dans *B.S.A.H.*, XX, 457.

(4) Renseignements déduits de J. VANNÉRUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 14.

(5) D. GUILLEAUME, *L'archidiaconé d'Ardenne*, dans *B.S.A.H.*, XX, 528.

(6) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 184.

(7) Original sur parchemin avec transfixe du même jour. A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Dénombrements des Fiefs, (Inv. manuscrit de M. C. GILLET) *sub dato*.

(8) Extrait de l'inventaire des archives de la Seigneurie en 1778, n° 171 : H. GOFFINET, *Documents sur Houffalize et sa seigneurie*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XXX, 70.

(9) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 204.

(10) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 194 et 195.

(11) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 195, f°s 4 r°-7.

(12) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 195, f°s 7 r°-8. — Exception admise à la même époque, en faveur de la Comtesse de Rivière d'Aerschot (Lettre du père général, 1^{er} septembre 1682).

(13) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 195, f°s 10-11.

(14) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 208.

Le chartrier conserve la trace de trois achats : une exploitation rurale, probablement à Dinez (1) en 1684, un bois à Brisy (2) en 1687 et des champs proches du « Bois des Moines » (3), en 1691. L'obituaire du XVIII^e s. (4) et les « *Nomina priorum...* » (5) ajoutent l'acquisition d'une part de la dîme de Mont.

L'église du prieuré fut dotée en 1687, au décès du curé de Cowan, Gérard Antoine, de deux autels mineurs, et de six candélabres en argent (6).

Les « *Nomina priorum...* » attribuent enfin à Jean de Tiège la reconstruction de l'église paroissiale de Taverneux et la restauration partielle de l'église Saint-Urbain à Dinez (7).

Jean de Tiège serait mort (8) le 28 février 1692.

BERNARD TABAR naît à Brisy (Cherain) vers 1633, il est le fils, vraisemblablement, de Jean Tabar, échevin de la Cour locale en 1640/1655, et neveu de Pierre Tabar, bourgmestre de Houffalize à la même époque (9). Il est admis comme profès à l'âge tardif de trente-six ans, si le témoignage de l'obituaire est exact (10).

Il est sous-prieur (11) au moins dès 1678 et représente à ce titre le monastère en différentes occasions (12). En 1682, il tient le secrétariat des assemblées capitulaires et est qualifié *notarius capituli* (13). Au décès de Jean de Tiège, il est élu (14) le 21 mars 1692. Le 22 avril suivant, Jean de Montenay, abbé de Sainte-Geneviève de Paris, général de l'Ordre, confirme le nouveau prieur (15). Le 4 août 1698, le monastère de Sainte-Catherine reçoit la visite du frère Jean Macaire, abbé du Val-des-Écoliers à Liège (16). Celui-ci recommande au Chapitre de procéder à l'élection d'un sous-prieur. Le choix se porte sur Louis Draway, curé de Cherain (17) en 1675. Procédure exceptionnelle : le prieur dut remettre à cette occasion, son droit de vote au visiteur.

Le règlement statué au cours de la visite, reprend outre les dispositions habituelles, des recommandations particulières concernant le service du réfectoire, la formation des novices à la prédication et l'étude de la Théologie, la conservation de la Bibliothèque; il fait état de diverses plaintes, concernant les fuites des secrets de la maison et des délibérations capitulaires.

On peut considérer comme une suite pratique de cette visite les travaux que Tabar fit entreprendre au monastère, restaurant le réfectoire et lui donnant les dimensions qu'il conservera jusqu'à la fin de l'ancien régime, de même que la cuisine à l'étage, interdite aux

(1) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 254.

(2) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 255.

(3) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 256.

(4) J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 14.

(5) Édit. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 39.

(6) J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 19.

(7) J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 39.

(8) J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 14.

(9) R. PETIT, *Inv.*, 32, 33, 178, 187, 188.

(10) J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 35. — Ce qui situe l'admission de B. Tabar vers 1669.

(11) Cfr A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 226, concernant la recette des dîmes et commencé en 1678, par « frère Bernard Tabar, subprieur pour lors ».

(12) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 254 à 256.

(13) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 195. Chapitre de 1682.

(14) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 185, et non le 2 avril comme le prétendent les *Nomina priorum* (édit. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 40).

(15) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 185.

(16) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 195, f^os 11 v^o-16.

(17) D. GUILLAUME, *L'archidiaconé d'Ardennes*, dans *B.S.A.H.*, XX, 146. — Louis Draway est mort à Houffalize en 1705 (E. TANDEL, *Les Communes Luxembourgeoises*, IV, 729).

servantes (1). Le prieur fit réédifier pour la part lui incombant, l'église paroissiale de Cherain (2), vraisemblablement à partir de 1694. La reconstruction de celle de Fontenaille suscita de 1696 à 1699 un procès entre le monastère et la Communauté des fidèles, par devant le Conseil de Luxembourg (3). Parmi les travaux importants de cette époque, signalons l'installation du grand autel, achevé en 1698 à l'initiative du sous-prieur Louis Draway (4). Bernard Tabar assiste régulièrement aux assemblées d'États de Luxembourg après le retour du duché aux Pays-Bas espagnols (5), en avril, octobre, décembre 1698, en janvier et décembre 1699, le 2 novembre 1701.

Le prieur meurt à l'âge de soixante-huit ans (6), le 5 décembre 1701.

MICHEL MORLET. Natif de Stavelot (7), il est cité pour la première fois dans le registre aux résolutions capitulaires (8) en 1680. Il est choisi le 5 février 1682 comme discret par le Chapitre, en application du mandement de Paul Beurrier, général de l'Ordre (9), donné à Liège le 5 mai 1681. Il devient curé de Mont et Dinez (10) en 1684. Le 16 décembre 1701, il est élu prieur parmi les quatorze religieux dont se compose la Communauté (11), au cours d'une élection présidée par Jean Macaire, abbé du Val-des-Écoliers à Liège (12). A cette occasion, de nouveaux règlements sont ordonnés par le visiteur, qui préconise notamment : 1. de réunir périodiquement le *discrétoire*, 2. de concéder la levée des dîmes uniquement par la voie des enchères, 3. de consigner l'état des recettes et des dépenses dans un même registre, confié à un seul moine à la désignation du prieur (13).

Michel Morlet met fin, dans les premiers mois de son mandat, à un procès qui lui était intenté par le procureur général de Luxembourg (14).

Le bilan de son court priorat est positif sur le plan des constructions : il restaure le dortoir des moines, crée un nouveau quartier donnant sur le verger du cloître, entreprend des travaux importants aux églises de Sommerain et de Compogne (15) et fait entièrement rebâtir, sur de nouvelles fondations, l'église paroissiale de Saint-Georges à Cowan (16).

(1) Le règlement de la visite prescrivait de faire la cuisine « en haut dans les lieux destinés pour cela, où il sera défendu aux servantes d'entrer » (*Ibid.*). Les *Nomina priorum* précisent : « *Ipsa ex parte restituit et reparavit refectoria prout extant et culinam superiorem* » (édit. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 40).

(2) *Nomina priorum* : J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, et A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 279.

(3) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 289.

(4) *Liste chronologique...*, 1784, éd. E. TANDEL, *Les Communes Luxembourgeoises*, IV, 729. — L'autel porte le millésime de 1698 (J. TANDEL, *Les Communes Luxembourgeoises*, V, 698).

(5) E. TANDEL, *Les Communes Luxembourgeoises*, IV, 407-408, nos 719-723.

(6) *Obituaire du XVIII^e s...*, édité J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 35.

(7) Un Henri Morlet est prieur du Val-des-Écoliers à Liège, au milieu du XVI^e s. (*Monasticon Belge*, II, 3, 333. Liège, 1955).

(8) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 195, f^o 3 v^o.

(9) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 194.

(10) D. GUILLEAUME, *L'Archidiaconé d'Ardenne*, dans *B.S.A.H.*, XX, 330.

(11) Ce total est légèrement en déclin par rapport à 1692, où les religieux étaient au nombre de 16 (A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 208, Etat du dénombrement du prieuré de Houffalize selon l'ordre de M. de Mahieu).

(12) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 195, f^o 16 v^o-17.

(13) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, f^o 18.

(14) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Aff. politiques et administratives, Houffalize, P.G., n^o 5, 11 décembre 1702.

(15) La date des travaux à Compogne, peut se situer en 1707 (A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 280).

(16) *Nomina priorum...*, édité J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 40.

Il meurt (1) le 16 août 1707. Malgré les statuts de la visite de 1701, il apparaît à son décès, qu'il s'est réservé complètement le contrôle et l'administration du temporel de la maison, sans consulter ni le Chapitre, ni le discrétore (2).

ARNOULD ANDRÉ, né à Alhoumont (3) vers 1654, il devient profès (4) au prieuré vers 1682. Il est cité la première fois dans le registre aux résolutions capitulaires (5) en 1688 ; il est curé de Cherain de 1698 à 1707. Il est élu le 23 septembre de cette année, au cours de la visite de l'abbé du Val-des-Écoliers de Liège, René-Hyacinthe de Reminiac (6). Celui-ci veut remédier aux abus d'autorité dont Michel Morlet s'était rendu coupable : il renouvelle non seulement les statuts (7) de 1701, mais il recommande en outre de confier la lecture à un moine compétent, d'accorder aux religieux au moins tous les quinze jours une promenade sans y mêler toutefois des femmes, il prescrit de rétablir l'école publique ; il insiste enfin sur la ponctualité dans la tenue des Chapitres, la reddition des comptes (8). En fait, le nouveau prieur se montrera exact et sévère à faire observer la discipline monastique, tenant ses religieux dans un silence continuel (9). Quelques semaines après son élection, le 5 novembre 1707, il fit tenir une assemblée capitulaire où il fut décidé de ne plus permettre aux religieux de garder un pécule personnel ; le directoire composé du prieur, du sous-prieur, du discret et du secrétaire du Chapitre fut remis en fonction (10). Le 28 août 1708, le Chapitre adopte de nouvelles mesures pour lutter contre le relâchement de la règle du silence (11). Les chanoines commencent à cette époque à porter la cape noire et le capuchon (*almutium*). Le monastère est encore visité le 30 avril 1715, par le père Charbonnet, prieur de Saint-Vincent de Senlis, délégué comme commissaire auprès de la Congrégation du Val-des-Écoliers de Flandre (12).

En 1717, Arnould André renouvelle l'association spirituelle de son monastère avec celui de Géronsart (Namur) le 22 septembre ; cette Confraternité est encore confirmée (13) le 2 avril 1722. Le 16 mai 1722, l'abbé et les religieux du Val-des-Écoliers de Mons signent un accord semblable avec le prieuré de Houffalize, par lequel ils s'engagent à célébrer des offices pour les moines défunts de l'autre maison (14).

Aux États de Luxembourg, le rôle du prélat de Houffalize est devenu considérable : il remplit en qualité de député d'importantes missions diplomatiques pendant la guerre de succession d'Espagne, à Cologne, notamment en avril 1709, où, accompagné du baron de Prelle et de Claude Deumer, prévôt de Houffalize, il négocie avec les conseillers du roi de Prusse (15).

(1) *Obituaire du XVIII^e s.*, éd. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 29.

(2) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 195, f^o 19.

(3) Lieu-dit à Tavigny.

(4) Il avait en effet quarante-deux ans de profession à sa mort en 1724 (éd. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 33). — Mais il n'est pas encore mentionné parmi les onze religieux du Chapitre, le 5 février 1682 (A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 194).

(5) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 197, f^o 11.

(6) Visite commencée le 21 septembre (A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 195, f^o 19).

(7) Cfr plus haut, notice de Michel Morlet.

(8) A.P.H. 195, f^o 19.

(9) *Liste... de 1784*, dans E. TANDEL, *Les Communes Luxembourgeoises*, IV, 729.

(10) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 192, 5 novembre 1707.

(11) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 192, 5 novembre 1707.

(12) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 195, f^{os} 21 v^o-23 v^o.

(13) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 201.

(14) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 202.

(15) *Nomina priorum...*, éd. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 40.

La prospérité du monastère ne cesse de croître à la même époque (1). Parmi les placements réalisés, notons l'achat en juin 1718, pour un capital de 1 000 florins Brabant, d'une rente de 50 florins hypothéquant la seigneurie de Vervoz (2).

Le 20 octobre 1717, lorsque A. André délivre au mayer de la ville la déclaration des biens et revenus de sa maison, il peut faire état des importants travaux réalisés depuis un quart de siècle (3).

Lui-même a fait construire une école et a prolongé le mur d'enceinte le long de la rivière (4). A cette activité d'enseignement, il faut ajouter le rôle hospitalier du monastère et les distributions aux pauvres trois fois par semaine (5). La Communauté atteint un total de dix-huit membres profès : onze religieux conventuels et sept curés. Relevons encore que Arnould André intervient dans la restauration de l'église de Deiffelt (6) en 1719 et celle de Givroulle (7) en 1719 / 1720. Il est l'auteur du nouvel obituaire (8), qui sera poursuivi après son décès jusqu'à l'année 1768.

Arnould André (9) meurt le 23 octobre 1724.

AUGUSTIN LEGOND. Né vers 1688, il est cité la première fois dans le registre aux résolutions capitulaires (10) le 30 avril 1715. Il est simple profès, sans titre spécial, ni charge pastorale, lorsqu'il est élu, à l'âge de trente-sept ans, le 22 janvier 1725, pour succéder à Arnould André, en présence de Hubert Libert, prieur du Val-des-Écoliers à Liège, commissionné par l'abbé Ch. F. Roussel (11).

La Communauté des chanoines témoigne d'une vitalité très grande ; le recrutement s'opère essentiellement dans la région (12). Augustin Legond reçoit, pendant son mandat, les vœux solennels de seize novices (13). Simplifiant l'habit monastique, il abolit la cape noire, l'épitoge et le scapulaire, et rétablit l'usage commun du rochet (14).

Le monastère est visité, du 17 au 21 juin 1738, par Jacques Chervin-Rivière, Abbé de Notre-Dame du Val-des-Écoliers à Liège, vicaire général pour les maisons de « Flandre ». La Communauté comprend, outre le prieur et le sous-prieur, Henri le Suisse, sept chanoines curés et huit religieux de chœur. Le règlement adopté à cette occasion met l'accent sur la règle du silence, soumet l'accession des novices à la profession à la pluralité des voix du Chapitre. Celui-ci devra procéder en outre dorénavant à la nomination de quatre discrets ou députés, qui joints au prieur et au sous-prieur, examineront les comptes du procureur (15). La compétence du discrétore

(1) « ... necnon redditus nostros acquisitionibus peramplis auxit », éd. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI.

(2) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 362.

(3) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 209.

(4) *Nomina priorum*, éd. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 40.

(5) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 209.

(6) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 284.

(7) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 290.

(8) « Hujus necrologii autor fuit et ideo fratrum precibus praecipue commendandus... » (*Nomina priorum...*, 40).

(9) Éd. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI.

(10) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 195, f° 22.

(11) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 195, f° 24.

(12) Voir le témoignage de Georges-Louis de Berghes, prince-évêque de Liège, écrivant au cardinal Valenti-Gonzaga, le 8 nov. 1741 : « ... le prieur et toute la communauté sont du pays, sans qu'un seul français y soit ou puisse y être reçu » (L. JADIN, *Relations des Pays-Bas, de Liège et de Franche-Comté avec le Saint-Siège*).

(13) *Liste... 1784*, éd. E. TANDEL, *Les Communes Luxembourgeoises*, IV, 729.

(14) Éd. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 40.

(15) Le règlement de la visite renforce encore le contrôle du discrétore sur la comptabilité du monastère, puisqu'il prévoit une présentation trimestrielle des comptes ; l'ensemble du Chapitre est chargé d'approuver les comptes annuels

s'étendra à toutes les affaires pouvant intéresser la Communauté à l'exception des plus importantes, qui sont du ressort du Chapitre. Des restrictions sont encore apportées au régime de la table d'hôtes, aux récréations, au temps des visites... (1).

L'actif de la maison est si abondant que le prieur, dès son élection, envisage de posséder, à l'égal des prélats les plus importants, une véritable seigneurie ecclésiastique: le 7 mai 1725, se trouvant à Clervaux, il achète pour 2300 écus (2) au baron Philippe de Martial, chambellan et capitaine au service de l'électeur palatin, mandaté par ses parents, M.C.B. de Martial et la baronne A. de Baxen de Veynan, la maison-forte de Noville, le fief et la seigneurie de Welchenhausen, la vouerie de Wibrin et une part dans la dîme de Filly et d'Ollomont (3). Mais le Conseil de Luxembourg s'émeut de ces prétentions et le procureur général force les chanoines à revendre leur seigneurie, à l'exception de la dîme d'Ollomont (4). Les conflits vont du reste se répéter avec le gouvernement de la principauté, qui s'efforce d'imposer au prieuré la législation de plus en plus restrictive sur la main-morte. En 1727 et de nouveau en 1734, le procureur général réclame la sécularisation des biens du monastère acquis sans octroi. A l'appui de ses poursuites, il demande que deux notaires délivrent copie de toutes les acquisitions passées au profit du prieuré (5).

Il apparaît bien que les efforts déployés par le magistrat de Luxembourg n'aboutirent pas à des résultats positifs. En effet, en juillet-octobre 1746, nous le voyons réitérer ses plaintes: malgré les ordonnances, le prieur a encore acheté deux terres (6), par devant la cour de Brisny, en 1739, et à Tavernieux en 1742. Ces achats sont cependant minimes (7) en regard des investissements que les religieux sont amenés à reporter de plus en plus — sans doute à cause des contraintes de la législation sur la main-morte — vers le développement et le renouvellement de leurs propres bâtiments. L'église tout d'abord, dont la décoration est achevée: elle reçoit de nombreux tableaux, un pavement en marbre, des stalles et des boiseries nouvelles, deux autels; dans la sacristie un mobilier précieux remplace l'ancien. La crypte est aménagée dans le roc pour y loger les tombeaux des prieurs sous le maître-autel (8). Le prieur commande des tapisseries pour orner le quartier sous le dortoir. Il fait construire « *a fundamentis* » une infirmerie, un moulin (9).

arrêtés pendant le carême. Les soldes, en argent et en grains, doivent être reportés à l'exercice suivant. Les bénéficiaires également devront soumettre annuellement un état de leurs « bénéfices ». Ensuite le procureur reportera les états des revenus et des dépenses regroupés par année commune.

(1) Ordonnances confirmées par Pierre Sutaine, abbé de Sainte-Geneviève (Paris, 8 avril 1738) : A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 196, et A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 195, f^{os} 26 r^o-28 r^o.

(2) Il s'agit d'une somme au cours fixé à 4 écus le Louis d'or vieux de France et 8 ½ escalins pour l'écu vieux.

(3) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, chartrier n^o 171. — R. PETIT, *Inu.*, Reg. 257.

(4) L'acte lui-même précité porte en mention dorsale, la trace de cette vente forcée.

(5) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Affaires politiques et administratives, Houffalize, P.G., n^o 6.

(6) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Affaires politiques et administratives, Houffalize, P.G. n^o 8.

(7) Ils représentent un total de 30 écus.

(8) *Nomina priorum...*, éd. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 40.

(9) Ce complexe hydraulique, qui nécessite une dérivation d'une partie de l'Ourthe et la création d'une vanne à l'intérieur de l'enceinte du monastère, doit se situer peu avant 1748, puisqu'à ce moment les seigneurs de Houffalize entreprirent un procès de plusieurs années contre les religieux accusés d'avoir capté indûment la rivière (A.P.H. 299) de même que l'eau de la source de « La Fontaine » pour les travaux de leur jardin (A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 300). — Les relations entre Legond et les seigneurs de Houffalize avaient cependant été très confiantes, quelques années plus tôt puisque le 19 novembre 1742, Ch. F. Comte de Merode, Baron de Houffalize avait désigné le prieur pour remplacer le Sr. Coster à la « *recepte, maniance de nos différents interest et revenus quels qu'ils puissent être...* » (A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 189).

De nombreux points d'eau, alimentés par aqueduc, sont aménagés dans les jardins, dans la cour, le cloître, la cuisine, la brasserie, le lavoir (1). Parmi les artistes qui concourent à ces travaux, citons le sculpteur autrichien Matthias Hirschberg œuvrant à Houffalize (2) depuis 1741. Le temps où se réalise l'embellissement dans le goût du siècle, du vieil édifice gothique, n'est cependant pas marqué par une dévotion généralisée : à Houffalize même, le prieur est en butte aux sarcasmes et aux menaces d'un parti d'« indévôts », dirigé par le prévôt de la seigneurie, Joseph Froidmont. Les offices en sont troublés et l'intervention du procureur général de Luxembourg est cette fois requise pour défendre les religieux (3).

A la fin de son priorat, le prieur entre en conflit avec les populations de différentes paroisses, lorsque les chanoines-curés y réclament la dîme sur les cultures nouvelles de topinambours ou de « cromptires ». Les sentences portées à l'issue de ces procès par le grand Conseil de Malines sont importantes par la jurisprudence qu'elles créent et qui seront d'application dans nos provinces (4).

Augustin Legond devenu asthmatique et frappé d'hydropisie (5) mourut le 16 décembre 1751.

JOSEPH SCHWEITZER. Né vers 1710, il est admis comme profès vers 1737 et il est prêtre (6) en 1740. Le 5 juin 1752, Pierre Nossen, prieur du Val-des-Écoliers à Liège, député par l'abbé N. J. Thibault, présida l'assemblée capitulaire qui réunissait à Houffalize vingt chanoines. Joseph Schweitzer obtint la majorité des voix, le scrutin étant secret (7).

Dès son entrée en fonctions, il eut un différend avec le ministre plénipotentiaire des Pays-Bas, le marquis de Botta-Adorno, concernant le pain d'abbaye de 50 florins, qui était imposé au prieuré ; dans une lettre datée du 16 février 1752, il s'érigea contre le principe d'envoyer cette somme à Bruxelles et soutint que le bénéficiaire devait venir résider à Houffalize (8).

Le litige ne paraissait pas terminé dix ans plus tard (9).

Le nouveau prieur contribua en 1753 aux frais de reconstruction de l'église paroissiale de Gouvy (10). Le 16 juillet 1761, il parvint à un accord avec les trinitaires de Bastogne au sujet de la collation de l'église de Sonlez, où le prieur de Houffalize et le ministre de Bastogne se partageaient des droits de patronat. Procuration fut donnée à S. F. Duchâteau, agent en Cour de Rome, pour obtenir la ratification de la convention par le souverain pontife (11).

Les « *Nomina Priorum* » rédigés par Fule Bechoux, n'ajoutent, contrairement aux autres notices de prieurs, aucun commentaire à la mention de son mandat (12). La rubrique consacrée

(1) « ... in hortum, aulam, claustrum, culinam, cerevisiarium et rochetorum lavacrum ex silva Dorvensi pontem aquae salientis accersivit... » (*Nomina priorum...*, éd. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI).

(2) « *Maius 24 — 1769. Obiit Matthaes Hirschberg Tirolensis lapidarius, qui huic monasterio ab anno 1741 addictus multa in eo pulchra aedificia erexit, praecipue odcum ex impositis lapidibus ecclesiae nostrae opus elegantissimum...* » (éd. J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 23).

(3) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Affaires politiques et adm., Houffalize, P.G. n° 8, 25 juin 1746.

(4) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 321, contre la Communauté de Mont (1749-1752). — A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 350 et chartrier n° 173 (Reg. 259) contre les paroissiens de Taverneux et Fontenaille en 1749.

(5) J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 36 et 40. *Nomina priorum...*

(6) Renseignements biographiques déduits de la mention de l'obituaire (J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 13). — En juin 1738, Joseph Schweitzer figure le dernier dans la liste des religieux de chœur (A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 195, f° 26).

(7) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 186.

(8) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Affaires politiques et administratives de Houffalize, P.G. n° 11.

(9) *Ibidem*, n° 13.

(10) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 294.

(11) R. PETIT, *Inventaire des archives de l'hôpital et de la Maison des Trinitaires à Bastogne (1237-1783)*, 85, n° 492.

(12) J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 41. *Nomina priorum...*

à son successeur lève cependant le voile sur la décennie de 1752-1762 qu'elle qualifie de décadente : « *quo domum rexit sui praedecessoris prioratu maxime debilitam plurimum restauravit* » (1). Nous pouvons mesurer au moins le déclin du temporel, d'une part par l'endettement auquel Schweitzer recourt : le 6 septembre 1753, il conclut un emprunt de 1000 écus (2), puis de nouveau à partir de 1760, il sollicite les capitaux du marchand Jeunesse, de Lavacherie (3). Le 22 novembre 1756, il met en gâgère les dîmes que le prieuré possède à Rettigny, pour un montant de 600 écus d'argent (4).

D'autre part, la gestion du prieur apparaît explicitement condamnée par les décrets capitulaires du 4 mai 1762, pris quelques semaines après sa mort, par le Chapitre réuni « *sede vacante* » (5). Dorénavant, aucun emprunt d'argent ne sera licite sans le consentement écrit du discrétioire et, pour des montants supérieurs à 200 florins, la délibération du Chapitre sera requise : le prieur qui passera outre à ces dispositions sera déposé. La même sanction frappera toute initiative qu'il prendrait en aliénant ou en engageant, voire en échangeant des biens du monastère ; le contrôle de la comptabilité est à nouveau régleménté et assorti de la même sanction ; le Chapitre prévoit enfin dans le détail la procédure de déposition qui devra arrêter les abus éventuels du prieur (6).

Joseph Schweitzer (7) mourut le 27 février 1762.

RICHARD SCHEURETTE. Nicolas-Richard Scheurette naquit à Gouvy (8) le 11 mai 1713 (9).

Son père, Henri Scheurette avait hérité en 1692 des fonctions de mayeur de Gouvy et d'Amas (10) et avait acquis, le 2 juin 1718, les droits seigneuriaux sur le fief d'Amas (11). Il fut anobli et obtint un blason (12). Ces armoiries se retrouvent à l'église de Gouvy (13) et dans l'ancienne « Maison Scheurette » de cette localité (14).

Après le décès de Joseph Schweitzer, le Chapitre avait institué, le 8 mars 1762, le sous-prieur (F. M. Renaville ?), le curé de Taverneux, Fules Bechoux et le F. Déodat Robert pour vaquer

(1) J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI.

(2) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 243.

(3) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 244.

(4) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 341.

(5) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, n° 174, Reg. 260, 192-193.

(6) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, n° 174.

(7) J. VANNERUS, *Obituaire...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, LVI, 13.

(8) Commune de Limerlé.

(9) A.E. SAINT-HUBERT, *Registres paroissiaux*, Limerlé (par. Gouvy) : le père : Henri Scheurette ; la mère : Anne Backes.

(10) La seigneurie d'Amas, à Gouvy, formait une seigneurie basse et moyenne, dépendant de la prévôté de Bastogne et distincte de la partie de Gouvy vivant sous le régime de l'entrecours. Le grand-père du prieur, Richard Scheurette avait obtenu déjà le 4 mars 1669, l'engagère de cette seigneurie. La seigneurie continuera d'appartenir, après Henri Scheurette à Jean-Henri, frère aîné du prieur, à partir de 1723 qui la transmettra à son fils Richard-Antoine, mort en 1790.

(11) E. TANDEL, *Les Communes Luxembourgeoises*, IV, 478-480 et 505-506.

(12) L. GOURDET, *Inventaire des Blasons de la Province du Luxembourg d'après les sources monumentales*, 302-303, Gembloux, 1960.

(13) La cure fut précisément disputée de 1734 à 1749, au Conseil de Luxembourg, entre Jean-Baptiste Pauli, prêtre du diocèse de Liège, et Jean-Jacques Scheurette, la collation étant partagée entre le Comte de Salm et le prieur de Houffalize (A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 293). — Jean-Jacques Scheurette, qui obtint finalement gain de cause, devint définitif du décanat de Stavelot, contribua, à partir de 1740, à la reconstruction de son église paroissiale (cfr plus haut, notice de J. Schweitzer et E. TANDEL, *Les Communes Luxembourgeoises*, IV, 458-459).

(14) L. GOURDET, *Inventaire des Blasons...* — Un dessin de ces armoiries figure dans M. LANG, *Généalogie de la famille Cavens*, dans *Folklore Stavelot-Malmedy, Saint-Vith*, XXVIII, 132-133, Malmedy, 1964.

aux affaires du monastère pendant la vacance du priorat (1). C'est le 4 mai suivant qu'eut lieu l'élection de Richard Scheurette, profès depuis 1738 (2), ordonné prêtre en 1740 et curé de Villers-la-Bonne-Eau (3) en 1761. Le nouveau prieur dut s'engager, sous la foi du serment, à respecter les décrets qui venaient d'être adoptés par le Chapitre (4). Il consacra les six années de son priorat à restaurer le temporel qui avait été compromis par son prédécesseur. Dans les engagements financiers qu'il dut encore consentir, il associa les autres religieux : le 19 mars 1764, le Chapitre autorisa le discrétore à emprunter, sans intérêts, afin de faire face aux ordres de la cour de Bruxelles, de payer les pains d'abbaye échus en 1763 et 1764, de même que « pour d'autres dettes qui ne souffrent aucun délai à cause de la difficulté d'assembler aussi souvent le Chapitre que l'exigent les fréquentes alarmes de nos créanciers » (5).

La déclaration des biens-fonds et des revenus du monastère est établie, pour la première fois de manière détaillée, lors de l'établissement du cadastre de 1766 (6) ; le fonds où est bâti le monastère est assimilé à un « franc-fief » de même que tous les biens adjacents, faisant partie de la fondation primitive (7). Le 9 mai 1767, le prieuré bénéficia d'une nouvelle fondation seigneuriale, de 100 écus, cédée par le comte de Zaluski-de Rivière (8).

Scheurette fut trois fois député aux États de Luxembourg (9).

Sur le plan des travaux au monastère, on notera la décoration du réfectoire et du dortoir (10). Scheurette rétablit des relations cordiales avec ses religieux tout en veillant au respect de la discipline. Sa générosité envers les pauvres le fit surnommer « *Pater pauperum hujus urbis* » (11). Il mourut le 18 décembre 1768, à l'âge de cinquante-cinq ans.

FULE BECHOUX, né vers 1698, est profès (12) vers 1720, prêtre en 1722, curé de Tavernoux-Fontenaille (13) de 1732 à 1769, est élu le 5 janvier 1769, par la Communauté que préside André-Charles Bourin, abbé de Notre-Dame du Val-des-Écoliers à Liège (14).

Nous ne possédons guère de données sur ce très bref priorat, à part un acte du 2 octobre 1769, par lequel le discrétore acta le remboursement par le baron de Dobbelstein, seigneur de Tavigny, des sommes qui étaient gagées sur le moulin de Boeur (15). Fule Bechoux, qui avait rédigé la nomenclature de ses prédécesseurs, mourut (16), « *placidissime ut vixerat* », le 25 mai 1772.

(1) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 192.

(2) Les « *Nomina priorum...* », p. 41, concordent avec la première mention de Scheurette au Chapitre de Houffalize en juin 1738 (A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 195, f° 26).

(3) D. GUILLEAUME, *L'Archidiaconé d'Ardenne...*, dans *B.S.A.H.*, XX, 544.

(4) Voir notice précédente, *in fine* ; R. PETIT, *Inv.*, 193.

(5) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 192.

(6) A.E.A., *Archives du Cadastre de 1766 et de la Commission des charges publiques dans le Luxembourg*, n° 245. — Un dénombrement complémentaire fut dressé le 11 juillet 1776 (A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 212).

(7) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 211.

(8) H. GOFFINET, *Documents...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XXXIII, 144.

(9) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, *Nomina priorum*, 41.

(10) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, *Nomina priorum*, 41.

(11) J. VANNERUS, *Obituaire*, 36 et E. TANDEL, *Liste... de 1784*, 729.

(12) Sa première mention apparaît dans le registre aux résolutions capitulaires en 1725 (A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 195, f° 24).

(13) D. GUILLEAUME, *L'Archidiaconé d'Ardenne...* dans *B.S.A.H.*, XX, 202.

(14) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, chartier n° 175, Reg. 261, 193.

(15) E. TANDEL, *Les Communes Luxembourgeoises*, IV, 416, n° 788 et H. GOFFINET, *Documents...*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XXXIII, 129.

(16) J. VANBRUS, *Obituaire du XVIII^e s.*, 23.

PIERRE-FRANÇOIS LAMBORY, naquit à Bonnerue (1) le 10 octobre 1736 (2), devint profès (3) en juin 1760. Le 19 mars 1764, nous le voyons déjà procureur du monastère (4). A la mort de Richard Scheurette, il exerce les fonctions de sous-prieur (5). Il est à peine désigné comme curé de Cherain (6), depuis le 27 mars 1772, lorsqu'il est élu, le 2 juin de la même année, en qualité de prieur (7). Comme ses prédécesseurs, il devient député aux États de Luxembourg, où nous le rencontrerons notamment dans cette fonction (8) en 1774. Depuis le décret de Charles de Lorraine, du 13 août 1772, le monastère de Sainte-Catherine est soustrait tout comme ceux de Géronsart, Léau, Mons et Hanswijck, à l'autorité de l'abbé de Sainte-Geneviève de Paris et de son vicaire à Liège, pour dépendre d'un vicaire général désigné pour les Pays-Bas (9). Le prieuré de Houffalize participe à la nouvelle congrégation de l'Ordre des chanoines réguliers dans les Pays-Bas, à laquelle il délègue, le 29 janvier 1782, le frère Legros, en qualité de député (10). Le 14 juin 1782, Pierre Lambory devient visiteur général de l'Ordre du Val-des-Écoliers aux Pays-Bas tandis que Legros est élu secrétaire de la Congrégation (11).

La dernière visite du monastère (12) dont nous conservons la trace remonte au 15/17 juin 1774 : Jacques-Emmanuel van Caster, prieur de Notre-Dame de Hanswijck et nouveau vicaire-général pour les Pays-Bas y trouve la discipline monastique tellement relâchée que plusieurs religieux fréquentent les cabarets (13). Autre abus : les moines conservent chacun leur pécule et enfreignent le vœu de pauvreté. Le visiteur essaye de rétablir la discipline du prieur (14), édicte les mesures de principe qui doivent enrayer les abus et fait contresigner le nouveau règlement par neuf religieux. L'un de ces signataires, Henri-Joseph Dupuis, futur curé de Villers-la-Bonne-Eau, semble particulièrement réfractaire à toute discipline (15).

Un autre reproche adressé dans les dernières années (1777) aux chanoines de Houffalize, par la population de la ville, vise leur refus de tenir l'école et d'enseigner encore le catéchisme. Selon la thèse du prieur Lambory, les religieux, depuis l'instauration du cadastre et l'ordonnance du 21 mars 1771, étaient soumis à l'imposition sur les biens-fonds, alors que le Val-

(1) Commune de Mabompré, ancienne paroisse de Vellereux.

(2) A.E.A., *Table alphabétique de l'ancien état-civil de la Commune de Mabompré*.

(3) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Houffalize, n° 25, « *Liste du personnel des individus du couvent des chanoines réguliers de St-Augustin à Houffalize* ».

(4) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 192, *sub dato*.

(5) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 261, 193.

(6) D. GUILLEAUME, *L'Archidiaconé d'Ardenne...*, dans *B.S.A.H.*, XX, 146.

(7) E. TANDEL, *Liste...*, 1784, 729.

(8) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 197.

(9) J. de le COURT, *Recueil des Ordonnances des Pays-Bas Autrichiens*, 3^e s., X, 289, Bruxelles, 1901. — Sur ce changement de régime, appliqué en 1773, voir A.G.R., *Conseil privé*, n° 1411 et sur la réglementation des visites, A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 197, à la date du 1^{er} juin 1773.

(10) R. PETIT, *Inv.*, Reg. 262, 194.

(11) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Houffalize, n° 25.

(12) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 197.

(13) « *Quosdam in hac regulari communitate inveniri, qui eo irregularitatis pervenerunt ut abjicientes religionis modum, modum omnem excessive videantur, dudum ad aures nostras relatae sunt justae querelae de immoderantia quam nonnulli per iteratas vices in potu committunt, deque funestis inde ortis sequelis...* » (A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 197, 17 juin 1774).

(14) « *Nemo coram ipso aliquid leve aut indecorum agere vel dicere praesumat... multo minus dura aut petulantia verba jaculari...* ». Et quant au prieur, la recommandation suivante lui est faite : « *Ipsa vero superior vicissim charitatis viscera pandens, indiscriminatim ad se venientes peramanter excipiet...* ». A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*, 197, 17 juin 1774.

(15) D'après le prieur lui-même, Dupuis est « un mauvais sujet qui n'a pas été assez puni pour les ... excès qu'il a commis » (A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Houffalize, P.G. n° 20, juillet-août 1781). — Voir également l'analyse de son comportement à la cure de Villers-la-Bonne-Eau (A.E.A., *Archives du Château de Losange et Préfecture des Forêts*, 413, nos 7, 9, 12, 13, 14).

des-Écoliers méritait son exemption précisément par les nombreux services qu'il rendait : enseignement et catéchisme des enfants, inhumation des défunts à Houffalize en raison de l'éloignement de l'église paroissiale à Cowan. Une convention avait été conclue dans ce sens le 19 juillet 1734, avec la Communauté des bourgeois, faisant supporter par celle-ci les charges fiscales du monastère. Le litige porté devant le Conseil de Luxembourg, puis à Malines (1777-1779) contribua à accroître le discrédit des chanoines (1). Finalement le prieur invoqua la règle même du Val-des-Écoliers pour se décharger de toute obligation envers la jeunesse de la ville : ce qui était à ses yeux valable pour des Ordres mendiants, vivant du peuple, ne pouvait s'appliquer à sa Congrégation. Un conflit surgit également en 1777, avec François J. Benon, comte de Rivière d'Aerschot, de Heers, de Zaluski, baron de Houffalize, ravivant les vieilles contestations sur l'étendue des droits d'usages dans la forêt de Cedrogne, sans qu'une solution définitive intervint (2).

En vertu de l'ordonnance de l'empereur Joseph II du 17 mars 1783, portant suppression des Ordres contemplatifs (3), le prieuré de Sainte-Catherine fut supprimé le 13 avril 1784. Le 15 mai suivant, le substitut du procureur général de Luxembourg de Traux vint procéder à la fermeture de la maison et à la dispersion des dix-sept religieux qui composaient la Communauté (4). Le frère Legros cumulant les fonctions de procureur, maître d'hôtel et receveur, transmet la gestion des biens à un administrateur déjà désigné en 1783, Claude-Joseph Mathelin, notaire résidant à Bastogne. L'échevin de Houffalize Schoffray fut délégué à la perception des rentes (5).

À la mort de Mathelin, survenue le 7 avril 1785, ses fonctions furent reprises par un autre notaire de Bastogne, Paul-Matthieu Devillers, également lieutenant-prévôt et lieutenant-mayeur de Bastogne, jusqu'à la fin du régime autrichien (6). Ces administrateurs furent soumis à l'autorité de la Caisse de Religion et depuis mars 1787, du Conseil du gouvernement général, pour l'application des mesures administratives, tandis que les recettes et dépenses de la gestion relevaient du contrôle de la Chambre des Comptes (7). En 1790, les États de Luxembourg furent chargés, en raison de la Révolution Brabançonne, de gérer la Caisse de Religion dans les limites de la province : ils créèrent à cette fin une jointe, dont les commissaires, l'abbé d'Echternach et le baron de Prelle supervisèrent l'administration du temporel des couvents supprimés (8) jusqu'en 1793.

L'église du monastère fut promue, par décret des gouverneurs généraux du 22 décembre 1784, au rang d'église paroissiale de la ville (9), l'antique cure de Cowan étant supprimée et remplacée par un vicariat. Matthieu Renaville, chanoine-curé de Cowan (10) depuis 1767 desservit la nouvelle église paroissiale jusqu'à sa mort le 19 janvier 1785.

(1) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Houffalize, P.G. n° 17.

(2) J. VANNERUS, *Documents relatifs à la Seigneurie de Houffalize, 1417-1778*, dans *Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, XL, 264-265, n° XXXIV, 16 avril 1777.

(3) P. VERHAGEN, *Recueil des Ordonnances des Pays-Bas autrichiens*, 3^e s., XII, 255-258, Bruxelles, 1910.

(4) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Houffalize, aff. du P.G. n. 25.

(5) A.E.A., *Archives du Prieuré de Houffalize*. Déclaration du 28 août 1784 collée sur la reliure du reg. 225.

(6) Sur la suppression du prieuré et l'administration de ses biens depuis 1784 jusqu'en 1793, on consultera aux A.E.A., R. PETIT, *Inventaire des Archives des Receveurs et des Officiers de Justice dans le duché de Luxembourg et le Comté de Chiny*, nos 754 à 795 et pour les affaires locales, 796-843.

(7) R. PETIT, *Inu.*, IX.

(8) R. PETIT, *Inventaire des Archives des États du Duché de Luxembourg et Comté de Chiny*, V, Bruxelles, 1971.

(9) A.G.R., *Chambre des Comptes*, Reg. 46584, déclaration du curé de Houffalize du 12 août 1786. Les mayeur et habitants de la ville avaient déjà, après le 26 juin 1784, introduit une requête pour pouvoir continuer à enterrer leurs morts dans le cimetière ordinaire du prieuré (A.G.R., *Conseil privé*, carton 1405. — E. TANDEL, *Les Communes Luxembourgeoises*, IV, 417, n° 799).

(10) Né à Luxembourg le 26 octobre 1726, entré à Houffalize comme profès le 1^{er} octobre 1748 : A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Houffalize, n° 26.

En 1787, suite à l'ordonnance impériale qui érigeait des tribunaux de justice civile et criminelle de première instance dans la province de Luxembourg et notamment à Houffalize (1), les habitants de la ville demandèrent par l'intermédiaire de l'échevin del Bouvier que le nouveau tribunal soit installé dans les bâtiments du prieuré (2). La mesure n'eut guère de suite, les bâtiments furent affectés au presbytère et restaurés à cette fin, en même temps que l'église (3), de 1787 à 1791. Sous le régime français, l'ancien cloître fut pendant de nombreuses années, utilisé pour loger la brigade de gendarmerie (4).

(1) Ch. LAURENT, dans E. TANDEL, *Les Communes Luxembourgeoises*, IV, 418, n° 802.

(2) A.E.A., *Archives des Receveurs...*, n° 815.

(3) A.E.A., *Archives des Receveurs*, n° 816.

(4) A.E.A., *Préfecture des Forêts*, 321/25, période de l'an VII à 1807.

PRIEURÉ DES CROISIERS, À SUXY

Frères de Xuxey (1341), monasterium Suxiense (1635), prieur de Saint Thiebaud (1766), prieuré de Sainte Croix (1766).

SOURCES : Les archives du prieuré de Suxy (1) ne nous ont pas été conservées, mais différentes indications permettent d'en reconstituer un inventaire partiel. Le manuscrit de Henri Russel intitulé *Brief recueil de la généalogie et succession des comtes de Chiny*, conservé aux Archives de l'Etat à Arlon, *Manuscrits divers*, mentionne parmi ses sources : *la genealogie des comtes de Chiny escripte au commencement du registre fr. Jean Zillart, prieur de Suxi environ l'an 1400, commençant l'an 1398 ; l'arbre généalogique desdits comtes très ancien comme il appert ; les chartes et registres anciens et nouveaux de Suxi.*

Le 13 germinal an III (2 avril 1795), le prieur Germeau remit au receveur des Domaines de la république quatre documents : une déclaration des biens du prieuré, la copie du titre de fondation et deux registres concernant les biens et revenus.

En 1888, on conservait encore au presbytère de Suxy un « cartulaire » ou, plus vraisemblablement, un registre aux anniversaires rédigé par le prieur Melart au XVIII^e siècle (2).

Nous n'avons pu retrouver ces documents malgré les nombreuses recherches effectuées.

Aux Archives de l'Etat à Arlon est conservé, parmi les *Manuscrits divers*, le manuscrit inédit du prieur Russel, déjà cité, *Brief recueil de la généalogie et succession des comtes de Chiny* (3). Ce petit registre non paginé est arrivé à Arlon en 1956 par voie d'échange avec les Archives de l'Etat à Luxembourg, en application du traité du 19 avril 1839. On y relate notamment la fondation du prieuré. Quelques rares mentions ont été relevées dans les registres de l'*Ancien état civil* de Chiny. Les liasses 302/10 et 220/10 de l'*Administration du département des Forêts* contiennent quelques inventaires des biens et immeubles ayant appartenu aux croisiers. Sous le n° 285 des *Archives des receveurs et des officiers de justice dans le duché de Luxembourg* figure une réclamation du prieur de Suxy relative aux droits d'usage dans les forêts de la gruerie de Chiny en 1764. Le prieur Melart est cité comme témoin dans un acte passé le 5 mars 1692 et conservé dans la layette 6 de l'*Abbaye d'Orval*. Des mentions du prieuré de Suxy apparaissent dans les archives des *Justices subalternes*, notamment dans le portefeuille 658, où, en 1772, le prieur demande du bois pour restaurer sa chapelle. Il faut aussi signaler les tabelles du *Cadastre de Marie-Thérèse, Commission des charges publiques*, dont les résultats sont consignés dans le fonds du *Comité pour le dénombrement du Luxembourg*, aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles. Les recherches effectuées dans les différentes séries du *Conseil de Luxembourg* sont restées sans résultat.

Aux Archives de l'Etat à Luxembourg, la relation de la fondation du prieuré de Suxy est reprise dans le tome II des *Manuscrits Pierret*, sous la cote A-X-34, f° 696v°. Les archives de la Section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg contenaient une liasse de documents sur le prieuré, de 1687 à

(1) Prov. de Luxembourg, cant. de Florenville ; diocèse de Trèves jusqu'en 1802, de Metz jusqu'en 1823, actuellement diocèse de Namur.

(2) E. TANDEL, *Les communes luxembourgeoises*, VIa, 225.

(3) Ce manuscrit constitue une des sources principales de H. GOFFINET, *Les comtes de Chiny. Étude historique*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, VIII, 255-369 ; IX, 17-144 et 299-378 ; X, 209-283, 289 ; XI, 167-250 ; XII, 5-71.

1790, don de l'ancien gouverneur de la Fontaine, mentionnée dans les *Publications de la Section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg*, XII, XLIX, Luxembourg, 1856. Deux pièces de ce fonds ont seulement pu être retrouvées, datées respectivement de 1785 et de 1790, relatives à l'exercice du culte à Suxy.

Aux Archives de l'État à Huy, le fonds des *Croisiers de Huy*, n^{os} 61 à 72 des *Archives Ecclésiastiques* ne contient aucun renseignement sur Suxy.

Aucun dossier propre au prieuré n'existe au Bistumsarchiv à Trèves.

Le presbytère de Suxy devait contenir des archives concernant les croisiers mais le bâtiment fut ravagé par l'incendie en mars 1929. Actuellement, on peut encore y trouver des notes éparses rassemblées par le père de l'abbé L. Foucher qui fut curé de la paroisse de 1934 à 1945. L'absence totale de références ne permet pas de déterminer avec précision l'origine des renseignements qui y sont consignés. Quant aux archives de la paroisse de Chiny, dont dépendait Suxy, sous l'ancien régime, elles ne comptent aucune pièce relative au couvent étudié ici.

Aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, quatre noms de prieurs ont été relevés dans le n^o 6118 de la *Chambre des Comptes*. Le registre 46894 comporte entre autres un état des biens du prieuré en 1787. Dans les archives du *Conseil des Finances*, sous le n^o 1720 on trouve une requête du prieur Walthéry pour obtenir du bois de construction et une copie de l'acte de fondation du couvent, et, sous le n^o 7272, des mentions de paiements effectués par le receveur des Domaines de Chiny au prieur de Suxy. Dans la liasse 1177 du *Conseil Privé espagnol* figure une demande d'exemption de l'aide réclamée par le prieur Jean du Tardoy. Les n^{os} 241A et 902 du *Conseil Privé autrichien* contiennent également quelques pièces dans lesquelles le prieur de Suxy intervient. Enfin, une requête du prieur Melart, en 1704, à propos de pain d'abbaye, est conservée dans le n^o 356 du *Conseil royal de Philippe V*.

Aux Archives Nationales à Paris, sous la cote KK 1248A, f^o 82 bis, on trouve un « Extrait d'un livre intitulé le Montaigu de St Thiebaud touchant Suxy ou Suchy et Chiny vers l'an 1066 » dans lequel est rapportée l'origine du prieuré.

L'acte de fondation du prieuré de Suxy n'est connu que par deux copies. La première, en français, a été publiée par J. Bertholet, *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg et comté de Chiny*, V, 232, Luxembourg, 1743. Ce même texte a été repris par A. Miraeus et J. F. Foppens, *Opera diplomatica*, IV, 258, Bruxelles, 1748, et par C. R. Hermans, *Annales... Ordinis S. Crucis*, II, 85, Bois-le-Duc, 1858. Si l'on en croit H. Goffinet (1), Bertholet aurait reçu cette copie du prieur de Suxy et il aurait déjà déploré les remaniements subis par cette charte.

Plus récemment, A. Verkooren, *Inventaire des chartes et cartulaires du Luxembourg*, I, 239, Bruxelles, 1914, et C. Wampach, *Urkunden- und Quellenbuch zur Geschichte der allluxemburgischen Territorien bis zur burgundischen Zeit*, V, 173-174, Luxembourg, 1948, ont publié un résumé de l'acte de fondation d'après une copie latine de 1567 (2).

Du point de vue bibliographique, il y a peu d'ouvrages à signaler. Il y a, bien sûr, la publication générale de C. R. Hermans, *Annales canonicorum regularium S. Augustini ordinis S. Crucis*, Bois-le-Duc, 1858, et celle, plus récente de A. Van de Pasch, *Definities der generale Kapittels van de Orde van het h. Kruis, 1410-1786*, Bruxelles, 1969.

La notice consacrée à Suxy par E. Tandel, *Les Communes luxembourgeoises*, VIa, 219-226, Arlon, 1893, est très sommaire. L'ouvrage de J. Bion, *Suxy, une clairière dans la forêt. Notes historiques*, Virton, 1972, apporte bien quelques renseignements, mais toujours sujets à caution, vu l'absence de références précises.

Les notes infrapaginales de la présente notice compléteront ces quelques données bibliographiques.

(1) H. GOFFINET, *Les comtes de Chiny. Étude historique*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, X, 260, n. 2.

(2) A.G.R., *Chambre des Comptes*, reg. 158, f^o 54 v^o.

Du long séjour des croisiers à Suxy, il reste bien peu de traces. Jusqu'en 1884, le bâtiment du prieuré servit de presbytère. Il est à présent entièrement démoli. La date de 1774 figure sur le linteau extérieur d'une porte murée, dans le chœur de l'église. Cette porte permettait le passage du prieuré à l'église. Plus énigmatiques sont les fonts baptismaux ornés de quatre écus (1) : le premier porte la date de 1674 ; le second, la devise *inspice a[e]terna* ; le troisième est à deux fleurs (de marguerite ?) à sept pétales accostés, accompagnés en chef d'une étoile à sept rais et en pointe de deux meubles qui pourraient être des monts à trois coupeaux ; le quatrième écu porte le monogramme du Christ, dont la lettre centrale est surmontée de trois croix pattées qui rappellent l'Ordre des croisiers (2). S'agit-il des armes du prieur de Suxy ou du maître général de l'Ordre ? La question reste posée.

* * *

Le prieuré de Suxy fut fondé le 20 juin 1286 par le comte Louis V de Chiny et sa femme Jeanne de Blamont au profit de l'Ordre des croisiers de Huy. Cet établissement succédait à un ermitage fondé par saint Thibaud (3) vers 1014. Le patrimoine accordé au prieuré par Louis V était important. Une étude récente permet de le comparer au domaine de Florenville (4), défini par la charte d'affranchissement de 1273.

Jusqu'à sa suppression à la Révolution, le prieuré fut le plus souvent habité par un seul religieux, dont le rôle essentiel était de gérer les biens de l'Ordre à Suxy. En plus de l'entretien de la chapelle il incombait au prieur de célébrer les anniversaires dont il avait la charge. Ce n'est qu'occasionnellement que le prieur aurait assumé une tâche pastorale.

* * *

HENRI DE OLDENKERKEN est nommé prieur (5) en 1432, après avoir séjourné à Schwarzenbroich (6) jusqu'en 1430 (7), à Condren (8) puis à Namur (9).

JEAN FERUTIER, du couvent de Liège, est qualifié de prieur de Suxy dans le nécrologe (10) de 1452. Il peut sans doute être identifié avec le frère Jean, envoyé de Tournay à Suxy (11) en 1430.

JEAN ZITTART n'est connu comme prieur de Suxy que par une mention de Russel dans le *Brief recueil de la généalogie et succession des comtes de Chiny*. Celui-ci cite Zittart comme l'auteur d'une généalogie des mêmes comtes, commençant en 1398. Si, comme le rapporte Russel, ce prieur avait vécu à Suxy vers 1400, il semble difficile d'admettre qu'il n'ait pu remon-

(1) E. TANDEL, *Les Communes luxembourgeoises*, VIa, 225. — L. GOURDET, *Inventaire des blasons de la province de Luxembourg d'après les sources monumentales*, 371.

(2) A. GBUBEL, *Le décor des fonts baptismaux de l'église de Suxy*, à paraître dans *Ardenne et Famenne*.

(3) A.E.A., *Manuscrits divers*, H. RUSSEL, *Brief recueil...* — A.E.LUXEMBOURG, *Manuscrits Pierret*, II, f° 696 v°.

(4) R. PETIT, *La charte d'affranchissement de Florenville*, dans *Florenville. Exposition du 700^e anniversaire de l'affranchissement au droit de Beaumont, 1273-1973*, 53, n. 38.

(5) A. VAN DE PASCH, *Definities der generale Kapittels...*, 63.

(6) Allemagne, Rhénanie.

(7) A. VAN DE PASCH, *Definities der generale Kapittels...*, 60.

(8) France, département de l'Aisne.

(9) A. VAN DE PASCH, *Definities der generale Kapittels...*, 61.

(10) A. VAN DE PASCH, *Definities der generale Kapittels...*, 97.

(11) A. VAN DE PASCH, *Definities der generale Kapittels...*, 60.

ter plus haut dans ses recherches généalogiques. Ne s'agirait-il pas du même personnage que le prieur de Namur (1) cité en 1498, le fondateur (2) du couvent de Dinant ?

JEAN REMACLE n'est connu que par cinq mentions dans les archives de la Chambre des Comptes (3), de 1502 à 1506.

MICHEL apparaît à quatre reprises comme prieur de Suxy (4) entre 1507 et 1510.

NICOLAS FLAMENT alias **HINEAM** est mentionné sept fois sous le premier patronyme de 1511 à 1517. Nous croyons pouvoir l'identifier avec Nicolas Hineam, cité dans la liste des défunts (5) de 1517 comme recteur de Suxy.

QUARIN est cité cinq fois (6) entre 1518 et 1525.

ANDRE DIONENSIS fut envoyé à Suxy comme simple religieux, semble-t-il (7) en 1511. À son décès (8) en 1545-1546, il est qualifié d'autrefois prieur à Virton et à Suxy. Il est attesté comme prieur à Virton en 1520 et en 1524.

JACQUES figure comme prieur de Suxy dans le nécrologe (9) de 1555.

JACQUES BOUCHERY est témoin (10) en 1561 d'un acte passé au profit des croisiers de Virton. Il est toujours en fonctions lors de la visite archidiaconale (11) de 1570, date à laquelle il établit en outre un bref état des biens (12) dont il avait la charge. Il semble que ce prieur ait quitté Suxy pour le couvent de Lannoy (13) où il mourut (14) en 1582-1583.

JEAN CLICHET revendique en 1575 l'exemption d'impôts (15) pour son prieuré. Il est encore cité comme témoin (16) en 1580. Son nom est repris dans le nécrologe (17) de 1583.

JEAN DU TARDOIT (*Dortoit*), présente en 1602 (18) une requête au Conseil Privé, pour obtenir une exemption de l'aide. Il est décédé (19) avant le Chapitre général de 1627.

(1) C. R. HERMANS, *Annales O.S.C.*, II, 451.

(2) D. BROUWERS, *Privilèges accordés aux Croisières par le magistrat de la ville de Dinant en 1491*, dans *Namurcum*, XII, 2, 18.

(3) A.G.R., *Chambre des Comptes*, reg. 6118, f^{os} 46^{vo}, 78^{vo}, 109, 139^{vo}, 165^{vo}.

(4) A.G.R., *Chambre des Comptes*, reg. 6118, f^{os} 191^{vo}, 217^{vo}, 245^{vo}, 272^{vo}.

(5) A. VAN DE PASCH, *Definities der generale Kapittels...*, 265.

(6) A.G.R., *Chambre des Comptes*, reg. 6118, f^o 520^{vo}; reg. 6119, f^{os} 22^{vo}, 27, III, 152^{vo}.

(7) A. VAN DE PASCH, *Definities der generale Kapittels...*, 252.

(8) A. VAN DE PASCH, *Definities der generale Kapittels...*, 341.

(9) A. VAN DE PASCH, *Definities der generale Kapittels...*, 360.

(10) A.E.A., *Prieuré des Croisières de Virton*, année 1561.

(11) J. W. HEYDINGER, *Archidiaconatus tituli S. Agathae in Longuono...*, 201.

(12) E. TANDEL, *Les Communes luxembourgeoises*, VIa, 226.

(13) France, département du Nord.

(14) A. VAN DE PASCH, *Definities der generale Kapittels...*, 405.

(15) J. VANNERUS, *Les biens et les revenus du clergé luxembourgeois au XVI^e siècle. Enquêtes de 1575 et 1576*, dans *Publications de la Section historique de l'Institut G.-D. de Luxembourg*, XLIX, 185.

(16) A.E.A., *Prieuré des Croisières de Virton*, année 1580.

(17) C. R. HERMANS, *Annales O.S.C.*, III, 90.

(18) A.G.R., *Conseil Privé espagnol*, 1177.

(19) A. VAN DE PASCH, *Definities der generale Kapittels...*, 450.

HENRI RUSSEL est certainement le prieur de Suxy le plus célèbre. Il a laissé une *Chronicon Cruciferorum sive synopsis memorabilium sacri et canonici Ordinis sanctae Crucis*, publiée à Cologne en 1635, source essentielle (1) pour l'histoire de l'Ordre des croisiers. Rappelons aussi son étude sur la succession des comtes de Chiny (2) dont il a été question dans l'introduction.

MICHEL LAMBRECHT, né dans le comté de Looz, entra à Huy en 1658. Il fut prieur de Suxy avant de succéder à Lambert Feron comme maître général de l'Ordre (3), le 23 septembre 1686. Il mourut le 6 novembre 1695.

AUGUSTIN JAMART étudia la philosophie à l'université de Louvain (4) en 1633. Il fut prieur à Dinant (5) de 1640 à 1662 et définitiveur du Chapitre (6) en 1652 et en 1673. C'est en 1673 (7) qu'il fut établi prieur de Suxy. Il mourut (8) en 1675. En 1674, un procès l'opposa devant le Conseil de Luxembourg (9) aux habitants de Suxy, à propos de l'exercice du culte.

HENRY DE MELART est signalé comme prieur (10) entre 1687 et 1720. Il a établi un registre d'anniversaires (11) qui ne nous est pas parvenu. Des conflits épisodiques l'opposèrent au curé de Chiny à propos de l'administration du sacrement de baptême à Suxy. D'une part, le curé voulut faire enlever les fonts baptismaux que le prieur avait fait installer (12) dans sa chapelle ; d'autre part, le même curé l'autorisa, à plusieurs reprises (13), à conférer ce sacrement. En 1701 le prieur refusa de communiquer au curé les noms des enfants qu'il avait baptisés (14). En 1704, Melart se plaignit au Conseil royal (15) de ce qu'un évêque irlandais avait obtenu un pain d'abbaye sur son prieuré. Il ne disposait, affirma-t-il, que de deux muids de seigle de revenu sur le domaine royal et, pour subsister, il lui fallait tenir école.

HENRY MARTIAL apparaît comme prieur (16) entre 1733 et 1748.

BENIGNE FERON est le seul prieur de Suxy dont on retrouve l'acte de décès dans les registres paroissiaux de Chiny. Dès 1752, il est cité comme témoin (17). C'est lui qui, en 1766, remplit la déclaration des biens des croisiers de Suxy. Il mourut (18) le 27 mars 1772.

(1) P. VAN DE BOSCH, *Studiën over de observantie der Kruisbroeders in de vijftiende eeuw*, 22. — S. BALAU, art. *Russelius (Henri)*, dans *Biographie nationale*, XX, 459.

(2) Cfr J. STIENNON, *Introduction à l'étude des scriptoria des croisiers de Liège et de Huy au XV^e siècle*, dans *Les Manuscrits des croisiers de Huy, Liège et Cuyck au XV^e siècle*, dans *Bibliotheca universitatis Leodiensis*, V, 26. — *Orval, neuf siècles d'histoire, 1070-1970*, 74.

(3) C. R. HERMANS, *Annales O.S.C.*, I (2), 112.

(4) A. SCHILLINGS, *Matricule de l'université de Louvain*, V, 271.

(5) E. BROUETTE, *Abbés et abbesses du Namurois. Amendements au « Monasticon belgo » de Dom Berlière*, 8, Namur, 1953.

(6) A. VAN DE PASCH, *Definities der generale Kapittels...*, 475, 495.

(7) A. VAN DE PASCH, *Definities der generale Kapittels...*, 475, n. 4.

(8) A. VAN DE PASCH, *Definities der generale Kapittels...*, 495, n. 9.

(9) A.E.LUXEMBOURG, *Archives de la Section historique*, Abt. 4.

(10) ARCHIVES DU PRÉBYTÈRE DE SUXY, *Notes Foucher*.

(11) E. TANDL, *Les Communes luxembourgeoises*, VIa, 225.

(12) A.E.A., *Ancien état civil*, Chiny, 1683-1735, 107.

(13) A.E.A., *Ancien état civil*, Chiny, 1683-1735, 69, 199-207.

(14) A.E.A., *Ancien état civil*, Chiny, 1683-1735, 69.

(15) A.G.R., *Conseil royal de Philippe V*, 356.

(16) ARCHIVES DU PRÉBYTÈRE DE SUXY, *Notes Foucher*.

(17) ARCHIVES DU PRÉBYTÈRE DE SUXY, *Notes Foucher*.

(18) A.E.A., *Ancien état civil*, Chiny.

JEAN-FRANCOIS WALTHERY semble avoir été secrétaire du maître général (1) avant de venir à Suxy. Le 15 juin 1772, il adressa une demande de bois de construction au Conseil des Finances pour rebâtir le prieuré (2). Il signa plusieurs actes de décès (3) dans les registres paroissiaux de Chiny, au cours de l'année 1779.

MARTIN GERMEAU fut le dernier croisier de Suxy. Il naquit à Grandville (4) le 24 mars 1752. Il fut nommé prieur (5) le 19 octobre 1781. Lors de la Révolution, il se réfugia à Noisieux (6) où il vivait encore (7) en 1803. Il se rendit lui-même acquéreur des biens conventuels pour 9 175 livres, le 26 pluviôse an V (14 février 1797), pour les revendre, le 13 floréal suivant (2 mai 1797) à H. J. Hubert (8), de Virton.

Au moment de sa suppression, le prieuré de Suxy possédait des biens immeubles, le bâtiment du prieuré, un moulin et des terres. Les meubles étaient dépourvus de valeur. Il n'y avait pas de bibliothèque, si on en croit les déclarations qui nous ont été conservées.

(1) C. R. HERMANS, *Annales O.S.C.*, III, 518.

(2) A.G.R., *Conseil des Finances*, 1720.

(3) A.E.A., *Ancien état civil*, Chiny.

(4) Prov. de Liège, cant. de Waremme.

(5) C. R. HERMANS, *Annales O.S.C.*, III, 577.

(6) Prov. de Namur, cant. de Rochefort.

(7) E. FONTAINE, *La fin de Clairlieu*, dans *Clairlieu*, XXVII, Diest 1951.

(8) A.E.A., *Département des Forêts*, 302/10.

PRIEURÉ DES CROISIERS, À VIRTON

Ospital de Verton (1472), domus ordinis Cruciferorum oppidi Vertonensis (1547), esglise et hospital de Verton (1547), maison Dieu en Verton (1561), hostel et hospital et maison Dieu de Virton (1614), eglise hospitalière scise à Verton (1615), priore des Croisiers de Verton (1688), maison de Sainte-Croix (1692), prieur de Sainte-Hélène à Virton (1789).

SOURCES : Aux Archives de l'État à Arlon est conservé un petit fonds d'*Archives du prieuré des Croisiers de Virton* (1), actuellement en cours de classement, formé par tous les documents remis par le dernier prieur au commissaire du directoire exécutif le 1^{er} brumaire an V (22 octobre 1796). C'est là que nous avons puisé l'essentiel de notre documentation. Dans les archives du *Conseil de Luxembourg*, série des *Biens ecclésiastiques*, figure un relevé des biens meubles et immeubles et des charges du prieuré, dressé en 1787. Dans le même fonds, série des *Affaires politiques et administratives, Virton*, on trouve un dossier de procès entre le prieur Jacques Garitte d'une part, le fermier du terrage, le receveur et le contrôleur des domaines de Virton, d'autre part, à propos du droit de terrage, en 1621-1632, de même qu'une requête du magistrat de Virton, de 1779, demandant à pouvoir récupérer le bâtiment du prieuré et les revenus qui y sont attachés, vu que le seul croisier en résidence ne respectait plus les clauses de l'acte de fondation de 1341. Le n° 480/55 des archives de l'*Administration du Département des Forêts* contient des documents relatifs à la vente des biens du prieuré, mais les meubles appartenant aux croisiers ont été confondus dans une liste commune avec ceux des récollets. Signalons enfin, les tabelles du *Cadastre de Marie-Thérèse, Commission des Charges publiques* aux Archives de l'État à Arlon qui ont servi de base pour la documentation conservée aux Archives Générales du Royaume, dans le *Comité pour le Dénombrement du Luxembourg*.

Aux Archives de l'État à Huy, les *Archives des Croisiers de Huy*, regroupées sous les n°s 61 à 72 des *Archives Ecclésiastiques*, ne nous ont apporté aucun renseignement.

Aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, on consultera entre autres, le n° 902 du *Conseil Privé autrichien*, contenant un état des biens du prieuré en 1768 et le n° 46894 de la *Chambre des Comptes*, où se trouve un document du même ordre pour 1787.

Aux Archives Nationales à Paris, sous la cote *F¹⁸ II Forêts 1*, on trouvera un rapport sur le comportement du prieur Lacroix sous la République.

L'acte de fondation du prieuré de Virton est connu par deux copies différentes. Aux Archives de l'État à Arlon, *Prieuré des Croisiers de Virton* existe une copie authentique dressée le 16 mai 1469 par Thiebault de Louwy, cleric-juré à Virton. C'est ce texte que Paul Roger a publié dans les *Notices historiques sur Virton*, 378. Une autre copie conservée jadis à Luxembourg a fait l'objet d'une publication par Jean Bertholet, *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg et comté de Chiny*, VI, XLII-XLIII, Luxembourg, 1743, puis par A. Miraeus et J. F. Foppens, *Opera diplomatica*, IV, 596-597, Bruxelles, 1748. Une analyse de ce même acte a été faite par F. X. Würth-Paquet, *Table chronologique des chartes*

(1) Prov. de Luxembourg, cant. de Virton ; diocèse de Trèves jusqu'en 1802, de Metz jusqu'en 1823, actuellement diocèse de Namur.

et diplômes relatifs à l'histoire de l'ancien pays-duché de Luxembourg et comté de Chiny, dans *Publications de la Section historique de l'Institut G.D. de Luxembourg*, XIX, 88, Luxembourg, 1864.

Il n'existe pas d'ouvrage consacré au prieuré des croisiers de Virton. L'étude de C. R. Hermans, *Annales canonicorum regularium S. Augustini ordinis S. Crucis...*, Bois-le-Duc, 1858, ne cite cette maison qu'occasionnellement. On trouvera de nombreuses mentions de Virton dans A. Van de Pasch, *Definities der generale Kapittels van de Orde van het h. Kruis, 1410-1786*, Bruxelles, 1969. Paul Roger, *Notices historiques sur Virton*, 1932, a exploité exclusivement les documents conservés à Arlon ainsi que Christiane Claisse, *La ville de Virton des origines au XVI^e siècle*, mémoire de licence à l'Université de Louvain, 1964. Les prieurés de Virton et de Suxy (1) sont cités par C. J. Delahaut, *Annales civiles et religieuses d'Yvois-Carignan et de Mouzon*, 73-74, Paris 1822, à l'occasion de la fondation du prieuré de Carignan (2). Citons également André Blaise, *Le canton de Virton pendant la Révolution française (1792-1799)*, mémoire de licence à l'Université de Liège, 1966. E. Tandel consacre une longue notice à la ville de Virton dans *Les Communes luxembourgeoises* III, 4-68, Arlon, 1890, mais les croisiers n'y apparaissent que quelques fois.

Du point de vue iconographique, nous ne connaissons que le plan de la ville publié par Paul Roger, *Notices historiques sur Virton*, 379, qu'il avait obtenu de G. Maus de Rollé. Le prieuré des croisiers y figure à proximité du cimetière. Ce bâtiment subsiste encore mais profondément transformé. Les vestiges de l'ancienne chapelle et les croix taillées aux linteaux des portes des écuries (3) ont disparu.

* * *

Le 23 mars 1341, les échevins et la Communauté de Virton cédèrent la maison-Dieu de la ville aux croisiers de Suxy et de Carignan. Cette donation était subordonnée à plusieurs conditions : les religieux étaient tenus d'être au moins au nombre de deux, il leur incombait d'héberger les pauvres, de célébrer la messe et d'entretenir le taureau communal. Le rôle hospitalier de l'Ordre des croisiers est d'ailleurs attesté (4) dans plusieurs maisons. L'acte de fondation du prieuré de Virton ne peut toutefois pas être dissocié de celui du 12 février 1547 (5). À cette date, le prieur Gérard de Mousa céda aux habitants de Virton la maison qui lui appartenait près du prieuré, pour la convertir en un nouvel hôpital. En échange, il reçut la pleine propriété de la maison-Dieu qui avait été l'objet de la donation de 1341. À partir de cette date, il semble que les croisiers n'aient plus assumé la gestion de l'hôpital (6). Une confusion subsista cependant dans les textes jusque vers 1620. Le croisier de résidence à Virton fut souvent appelé prieur de la maison-Dieu ou de l'hôpital, conservant ainsi le nom de la maison qu'il habitait.

L'échange intervenu en 1547 entre la Communauté de Virton et les croisiers a-t-il quelque lien avec l'application des clauses de l'acte de fondation de 1341 ? Il est permis de se le demander. Il est certain que le prieur fut souvent seul à habiter la maison-Dieu, avec un domestique ou une servante. Ce fut le cas notamment en 1530 (7), 1766 (8), 1779 (9), 1787 (10). L'abandon

(1) Suxy, prieuré des croisiers, prov. de Luxembourg, cant. de Florenville.

(2) Carignan, autrefois Ivoix, prieuré des croisiers, France, département des Ardennes.

(3) P. ROGER, *Notices historiques sur Virton*, 377. — On peut trouver des photographies de ces quelques vestiges à l'INSTITUT ROYAL DU PATRIMOINE ARTISTIQUE à Bruxelles.

(4) H. VAN ROOIJEN, *Les origines des croisiers*, dans *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège*, XLII, 102, n. 3.

(5) A.E.A., *Prieuré des Croisiers de Virton*, année 1547.

(6) P. ROGER, *Notices sur Virton*, 397.

(7) P. VAN DEN BOSCH, *Studiën over de observantie der Kruisbroeders in de vijftiende eeuw*, 81.

(8) A.G.R., *Comité pour le dénombrement du Luxembourg*, 67, f^o 250.

(9) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Virton.

(10) C. R. HERMANS, *Annales O.S.C.*, II, 200.

du rôle d'hospitalier par le prieur ne supprima apparemment pas les autres charges, telles que l'entretien du taureau communal qui fut un objet de litige (1) en 1714 ; le prieur semble aussi avoir conservé les avantages et revenus attachés à la maison-Dieu, car, en 1779, le magistrat de Virton adressa une requête à l'empereur pour récupérer ces revenus, vu que les croisiers ne respectaient plus les conditions imposées dans l'acte de fondation (2).

* * *

JEAN DELFT, prêtre de Schiedam (3), fut envoyé en 1461 (4) à Asperen (5), en 1473 (6), à Utrecht (7), en 1474 (8) à Ter Apel (9), en 1475 (10) à Suxy, en 1476 (11) à Falkenhagen (12). Il figure dans le nécrologe de 1493 (13) comme recteur de Virton.

JEAN PUR, de la maison de Namur, fut envoyé comme recteur de Virton (14) en 1500, en même temps que Guillaume Mechlinie.

GUILLAUME MECHLINIE séjournait à Virton depuis 1500 (15). Il succéda à Jean Pur comme recteur et mourut (16) en 1507-1508.

JEAN TONGERLO est repris dans la liste des défunts de 1515 (17) comme ancien recteur de Virton.

PIERRE DE LANNOY est repris dans le même nécrologe (18) que son prédécesseur, où il est qualifié de prieur.

ANDRE DIONENSIS fut envoyé à Suxy (19) en 1511. Il fut certainement prieur de Virton (20) en 1520 et 1524. Dans la suite, il devint prieur de Suxy, comme l'atteste son titre dans le nécrologe (21) de 1546.

CORNELIUS fut prieur de Namur avant de devenir recteur de Virton. Il mourut (22) en 1529-1530.

-
- (1) A.E.A., *Prieuré des Croisiers de Virton*, années 1614.
 (2) A.E.A., *Conseil de Luxembourg, Virton*.
 (3) Pays-Bas, prov. de Hollande du sud.
 (4) A. VAN DE PASCH, *Definities der generale Kapittels*, 115.
 (5) Pays-Bas, prov. de Hollande du sud.
 (6) A. VAN DE PASCH, *Definities der generale Kapittels*, 142.
 (7) Pays-Bas, prov. d'Utrecht.
 (8) A. VAN DE PASCH, *Definities der generale Kapittels*, 144.
 (9) Pays-Bas, prov. de Groningen.
 (10) A. VAN DE PASCH, *Definities der generale Kapittels*, 146.
 (11) A. VAN DE PASCH, *Definities der generale Kapittels*, 148.
 (12) Allemagne, Rhénanie.
 (13) A. VAN DE PASCH, *Definities der generale Kapittels*, 193.
 (14) A. VAN DE PASCH, *Definities der generale Kapittels*, 218.
 (15) A. VAN DE PASCH, *Definities der generale Kapittels*, 218.
 (16) A. VAN DE PASCH, *Definities der generale Kapittels*, 244.
 (17) A. VAN DE PASCH, *Definities der generale Kapittels*, 262.
 (18) A. VAN DE PASCH, *Definities der generale Kapittels*, 262.
 (19) A. VAN DE PASCH, *Definities der generale Kapittels*, 252.
 (20) A.E.A., *Prieuré des Croisiers de Virton*, années 1520-1524.
 (21) A. VAN DE PASCH, *Definities der generale Kapittels*, 341.
 (22) A. VAN DE PASCH, *Definities der generale Kapittels*, 296.

GERARD DE MOUSA est certainement prieur (1) entre 1545 et 1551. Lors du Chapitre général de 1551, où il est définitiveur (2), il est toujours en fonctions. C'est sous sa direction que les croisiers abandonnèrent la gestion de l'hôpital qu'ils assumaient depuis 1341. Gérard de Mousa mourut (3) en 1554-1555.

QUENTIN DE LANNOY est envoyé à Virton (4) en 1545. Il devint prieur de cette maison car il est repris comme tel (5) dans le nécrologe de 1555.

LAURENT DE BREE est mentionné en 1561 (6) comme ancien prieur de Virton. Il mourut (7) en 1567-1568.

GILLES ROYAUXX n'est nommé qu'une seule fois dans un acte non daté mais approuvé par Antoine Fresen, maître général de l'Ordre (8) de 1561 à 1575. Il pourrait être identifié avec Gilles Dionensis qui séjourna à Virton (9) de 1561 à 1565.

JEAN FABER a dû être prieur de Virton (10) avant 1560.

JACQUES BODAR resta à la tête du prieuré de Virton certainement de 1565 (11) à 1570 (12), année pendant laquelle il reçut la visite de l'archidiacre (13) de Longuyon. Il appartenait à la maison de Dinant. Il figure au nécrologe (14) de 1583.

JEAN SPINOY fut prieur (15) entre 1576 et 1578. Il vendit plusieurs biens appartenant à son Ordre, sans en avoir reçu l'autorisation du maître général.

BOLAND GINGELING est cité sous la date (16) de 1578.

JEROME LAURENTII est à Virton (17) en 1606. Serait-ce le même personnage que le prieur de Namur et définitiveur du Chapitre (18) de 1585 à 1589 ?

THEODORE PILSLICKER est repris dans la liste des défunts (19) de 1620 comme ancien prieur de Virton.

-
- (1) A.E.A., *Prieuré des Croisières de Virton*, années 1545-1551.
 (2) A. VAN DE PASCH, *Definitives der generale Kapittels*, 350.
 (3) A. VAN DE PASCH, *Definitives der generale Kapittels*, 360.
 (4) A. VAN DE PASCH, *Definitives der generale Kapittels*, 339.
 (5) A. VAN DE PASCH, *Definitives der generale Kapittels*, 360.
 (6) A.E.A., *Prieuré des Croisières de Virton*, année 1561.
 (7) A. VAN DE PASCH, *Definitives der generale Kapittels*, 383.
 (8) A.E.A., *Prieuré des Croisières de Virton*, s.d.
 (9) A. VAN DE PASCH, *Definitives der generale Kapittels*, 374, 380.
 (10) A.E.A., *Prieuré des Croisières de Virton*, année 1614.
 (11) A.E.A., *Prieuré des Croisières de Virton*, année 1614.
 (12) E. TANDEL, *Les Communes luxembourgeoises*, III, 47.
 (13) J. W. HEYDINGER, *Archidiaconatus tituli S. Agathae in Longuono*, 141.
 (14) A. VAN DE PASCH, *Definitives der generale Kapittels*, 406.
 (15) A.E.A., *Prieuré des Croisières de Virton*, année 1614.
 (16) A.E.A., *Prieuré des Croisières de Virton*, année 1614.
 (17) A.E.A., *Prieuré des Croisières de Virton*, année 1614.
 (18) A. VAN DE PASCH, *Definitives der generale Kapittels*, 407, 413, 417.
 (19) A. VAN DE PASCH, *Definitives der generale Kapittels*, 440.

JACQUES GARITTE a laissé un certain nombre de documents de son administration. De 1614 à 1632, il est connu comme prieur de Virton. Le maître général de l'Ordre, Herman Hasius, lui confia le soin de récupérer tous les biens vendus indûment par Jean Spinoy (1). Il contribua en tout cas à agrandir le domaine des croisiers à Virton. De 1621 à 1632, il soutint un procès devant le Conseil de Luxembourg (2) contre le fermier du terrage et les receveur et contrôleur des Domaines de Virton, à propos du droit de terrage sur ses terres.

HENRY LONEUX, bien que son titre ne soit pas précisé, amodie la cense du prieuré (3) en 1647.

SERVAIS DANS est mentionné dans la liste des religieux décédés, lors du Chapitre général (4) de 1652.

NICOLAS COCQREMONT figure parmi les signataires d'une requête adressée au souverain pour s'opposer à l'établissement des récollets à Virton (5) vers 1666-1667. La date de son décès (6) se situe au 16 avril 1679.

PIERRE RAMPENNE acheta plusieurs biens (7) en 1688 et 1689. Il mourut le 3 avril 1691.

NICOLAS NOEL succéda à P. Rampenne. Lui aussi contribua à étendre le domaine du prieuré dès 1692. Le dernier acte (8) dans lequel nous le trouvons mentionné est daté du 28 septembre 1726.

JEAN-LAMBERT PREUDHOMME est signalé comme prieur (9) en 1730.

PIERRE-JOSEPH BALEINE devint prieur en 1738. Il emprunta de l'argent aux croisiers de Carignan notamment, pour reconstruire la maison, la grange et les écuries du prieuré. En 1758, il entreprit la restauration de la chapelle (10). Il était encore en vie (11) en 1766.

PHILIPPE VANDERKAM fut nommé prieur (12) le 13 septembre 1770. Il se déclare né à Gembloux dans un relevé des revenus du prieuré (13) qu'il établit en 1787. En 1779, le magistrat de Virton (14) chercha à récupérer le bâtiment du prieuré et les revenus qui y étaient attachés puisque les croisiers ne remplissaient plus les conditions prévues par l'acte de fondation. Le procureur général de Luxembourg ajourna son avis étant donné que cette question était connexe avec une autre, dont nous ignorons la nature.

(1) A.E.A., *Prieuré des Croisiers de Virton*, année 1614.

(2) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Virton.

(3) A.E.A., *Prieuré des Croisiers de Virton*, année 1647.

(4) C. R. HERMANS, *Annales O.S.C.*, III, 227. — A. VAN DE PASCH, *Definities der generale Kapittels*, 477.

(5) P. ROGER, *Notices sur Virton*, 311.

(6) P. ROGER, *Notices sur Virton*, 396.

(7) A.E.A., *Prieuré des Croisiers de Virton*, années 1688, 1689.

(8) A.E.A., *Prieuré des Croisiers de Virton*, années 1692-1726.

(9) P. ROGER, *Notices sur Virton*, 382.

(10) A.E.A., *Prieuré des Croisiers de Virton*, année 1758.

(11) P. ROGER, *Notices sur Virton*, 382.

(12) C. R. HERMANS, *Annales O.S.C.*, III, 577.

(13) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, *Biens ecclésiastiques*.

(14) A.E.A., *Conseil de Luxembourg*, Virton.

JEAN-JOSEPH LACROIX fit profession (1) le 21 décembre 1744. Dès 1789, nous le trouvons comme prieur de Virton (2).

À la Révolution, le 16 pluviôse an V (4 février 1797), il racheta tous les biens immeubles ayant appartenu aux croisières pour 14 700 francs (3). Il reçut son bon de retraite (4) le 22 brumaire an V (12 novembre 1796). Deux ans plus tard, il revendit les biens qu'il avait rachetés, à Jean-Louis Magnette contre une rente viagère et le 3 février 1800 (5), il quitta Virton pour se fixer à Longuyon (6). Lacroix fut le seul prêtre de Virton à prêter le serment de haine à la royauté, ce qui lui valut d'être considéré comme un vrai républicain (7) par le commissaire du directoire exécutif de Virton.

(1) *État nominatif des religieux et religieuses du département des Forêts au jour de leur suppression effective le 22 septembre 1796*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XVI, 202.

(2) A.E.A., *Prieuré des Croisières de Virton*, année 1789.

(3) A.E.A., *Administration du département des Forêts*, 480/55.

(4) *État nominatif des religieux et religieuses du département des Forêts au jour de leur suppression effective le 22 septembre 1796*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XVI, 202.

(5) E. FONTAINE, *La fin de Clairlieu*, dans *Clairlieu*, XXIX, Diest, 1951.

(6) Longuyon, France, département de Meurthe-et-Moselle.

(7) ARCHIVES NATIONALES À PARIS, F1bII-Forêts 1.

TABLE DES NOMS DE LIEUX ET DE PERSONNES

[ABRÉVIATIONS : ab. = abbé ; abb. = abbessse ; arch. = archevêque ; archid. = archidiacre ; card. = cardinal ;
chan. = chanoine ; chap. = chapelain ; év. = évêque ; év. aux. = évêque auxiliaire ; pr. = prieur, prieure ;
prév. = prévôt ; rel. = religieux, religieuse ; ss-pr. = sous-prieur, sous-prieure ; vic. gén. = vicaire général.]

A

- A. de Baxen de Veynan, 331.
Aa, Pynssen van der, 168.
Abée, 48, 60, 70.
Abraham Gilson, rel. Orval, 160, 178, 180, 186.
Acles, 207.
Acremont, 152.
Adalbéron, rel. Saint-Hubert, ab. Saint-Vincent à Laon, 34, 36.
Adalbéron I, év. Metz, 29.
Adalbéron, év. Verdun, 106.
Adam II, ab. Orval, 166, 167, 205-206.
Adam Daemen, chan. Cologne, 251.
Adam de Longwy, ab. Orval, 195-196.
Adam de Saint-Trond, ab. Saint-Laurent à Liège, 208.
Adélaïde, 137.
Adélaïde, comtesse d'Arlon, 33.
Adélaïde, comtesse de Chiny, 105.
Adélaïde d'Ivoix, 193.
Adélard, ab. Saint-Hubert, 31-32.
Adelbald, arch. Cologne, 27.
Adolphe de La Marck, év. Liège, 52, 126.
Adrien de Flesinel, rect. collège Jésuites à Liège, 129.
Adrien Goudius, 239.
Adrien de la Fontaine d'Harnoncourt, 289.
Adrien Perpète, pr. Longlier, 119.
Adrien Schmit, rel. Orval, 260, 262, 263.
Aemsoen, Josse, 221.
Affligem, abbaye O.S.B., 42.
Agimont, 54, 58.
Agneau, Jean I', év. Tongres, 85.
Agnès de Berlaimont, 313, 314.
Agnès de Chiny, 106.
Agnès de Distroff, 280.
Agnès de Neuveforge, abb. Bonnevoie, 285.
Agnès de Tassigny, 222.
Aguilar, d', 262, 263, 294.
Aisne, 26, 42, 341.
Aix, Nicolas d', 272.
Aix-la-Chapelle, 27, 171, 250.
Aix-les-Longwy, 286.
Aix-sur-Cloie, 286.
Alard de Geminon, rel. Orval, 190.
Albano, Richard d', card., 40.
Albe, d', 228.
Albe, 251.
Albergati, nonce, 72.
Albéric Dubois, rel. Orval, 260.
Albéric de Trois-Fontaines, 169, 190.
Albéron I^{er}, év. Liège, 41, 91.
Albert, archiduc, 71, 73, 184, 185, 232, 235, 236, 238.
Albert, pr. Chiny, 106.
Albert, curé Jamoigne, 138.
Albert I, ab. Saint-Hubert, 29-30, 124.
Albert II, ab. Saint-Hubert, 31.
Albert III, ab. Saint-Hubert, 22, 48-49, 50.
Albert de Chiny, 106, 190, 191, 192.
Albert de Cuyck, év. Liège, 45.
Albert Gillard, voir Étienne Gillard.
Albert III, comte de Namur, 32, 34.
Albert de Meuldre, ab. Orval, 158, 160, 162, 163, 164, 165, 169, 176, 187, 258-259, 260.
Albert de Saxe-Teschen, 262.
Albert de Vance, 271.
Alexandre II, pape, 35.
Alexandre III, pape, 43, 196.
Alexandre IV, pape, 49, 138, 204, 272, 291.
Alexandre VII, pape, 255.

- Alexandre VIII, pape, 93.
 Alexandre Farnèse, 67, 148, 149, 231.
 Alexandre de François, O. Préd., 235.
 Alexandre, Poncette, 132.
 Aleyde, abb. Clairefontaine, voir Alix.
 Aleyde de Presseux, abb. Vivegnis, 219.
 Alhoumont, 317, 329.
 Alhoumont, Pierre d', pr. Houffalize, 313.
 Alix, abb. Clairefontaine, 272-273.
 Allamont, Jean d', 245, 247.
 Allemagne, 9, 10, 26, 164, 251, 341, 347.
 Allier, 264.
 Allondrelle, 159, 166, 167, 194, 201, 215, 218.
 Almonsée, Henri d', ab. Saint-Hubert, 22, 52, 54-55.
 Altlinster, 271.
 Altveus, ab. Saint-Hubert, 25-27.
 Altwiler, 46.
 Amalfi, 244.
 Amand Robin, rel. Orval, 178, 180, 181.
 Amas, 333.
 Amberloup, 32, 34.
 Amblève, Gilles d', doyen de Bastogne, 309.
 Ambly, Jean d', prétendant au pr. Muno, 147.
 Amboise, 218.
 Ambroise Ungeschikt, rel. Saint-Hubert, 80.
 Amifontaine, 42.
 Andage, abbaye O.S.B., 12, 24, 25, 26, 27, 29. Voir Saint-Hubert.
 Amsterdam, 251.
 Andenne, 22, 71, 164, 259.
 Andenne, Pierre d', pr. Bouillon, 91.
 Anderlecht, 163.
 Andernach, 282.
 André Dionensis, pr. Suxy et Virton, 342, 347.
 André Foisset, rel. Orval, 245, 247.
 André de Marches, 162, 258.
 André Pierron, prétendant au pr. Muno, 153.
 André Thibolt, rel. Himmerode, ab. Clairefontaine, 282.
 André de Thonon, pr. Longlier, 117.
 André Valladier, ab. Saint-Arnould à Metz, 110, 170, 242.
 André de Velroux, archidiacre à Liège, 313.
 André, Arnould, pr. Houffalize, 297, 298, 329-330.
 André-Charles Bourin, ab. Val-des-Écoliers à Liège, 334.
 Andrinople, 251 ; *archevêque* : Adam Daemen.
 Angers, 236.
 Anglure, Jean d', 230, 231.
 Anlier, 33, 268, 274, 284.
 Anlier, Béatrice d', 272.
 Anne, sainte, 188.
 Anne Backes, 333.
 Anne de Clémency, abb. Clairefontaine, 278-279, 280.
 Anne Pfaltz, abb. Sainte-Anne à Trèves, 285.
 Anne de Wassenberg, abb. Bonnevoie, 285.
 Anne-Catherine d'Eyseneck, abb. Clairefontaine, 294-296.
 Anne-Cécile de Pouilly, pr. Clairefontaine, 290.
 Anne-Claire de Robert, rel. Clairefontaine, 292, 293.
 Ans, 250.
 Ansart, Thierry d', ab. Orval, 169, 185, 188, 189, 211, 212.
 Anselme, 203.
 Anselme, chan. Saint-Lambert à Liège, 33.
 Anselme de Bavai, pr. Orval, ab. Beaupré, 166, 255.
 Anselme Bouay, pr. Orval, voir Anselme de Bavai.
 Anselme, Jean, pr. Houffalize, 321.
 Anseremme, 25, 26, 34, 46, 47, 51, 59, 65, 73.
 Ansillon de Hives, 272.
 Antoine, saint, 287.
 Antoine, duc, 167.
 Antoine, pr. Longlier, 116.
 Antoine Arnaud, 168, 250.
 Antoine de Berghes, 222.
 Antoine de Calabre, duc, 220.
 Antoine de Chanay, 224.
 Antoine Fresen, gén. Croisiers, à Huy, 348.
 Antoine Grimont, ab. Saint-Remy à Rochefort, 230.
 Antoine Houst, 227.
 Antoine Pattkeet, ab. Baudeloo, 292.
 Antoine Perin, rel. Orval, 178.
 Antoine Petitpied, ab. Val-des-Écoliers à Liège, 250, 326.
 Antoine Valladier, rel. Chaise-Dieu, pr. Chiny, 110.
 Antoine, Gérard, curé Cowan, 327.
 Antoine, J. F., rel. Houffalize, 299.
 Antoinette de Baille, 234.
 Antoinette-Lucie de Pouilly, abb. Clairefontaine, 287-288.
 Anvers, 235 ; *couvent* : Saint-Sauveur.
 Aquilée, voir Aywaille.
 Arbrexhe, Godefroid d', voir Arenberg.
 Archambaud, 26.
 Ardenne, 12, 90, 135, 227, 304, 314, 315, 321, 324.

- Ardenne, Herman d', 124.
 Ardenne, Mathilde d', 124.
 Ardenne, Pierre d', voir Andenne.
 Ardennes, 25, 26, 33, 34, 37, 46, 91, 95, 100, 105, 132, 137, 138, 139, 142, 166, 180, 193, 195, 198, 200, 201, 244, 266, 346.
 Arenberg, 67, 73, 116, 118, 119, 156, 219.
 Arenberg, Charles d', 69.
 Arenberg, Charles-Eugène d', 76.
 Arenberg, Evrard I^{er} de La Marck et d', 115, 116.
 Arenberg, Godefroid d', ab. Orval, 163, 188, 189, 217, 219.
 Argenteau, Renaud d', 316.
 Arlon, 9, 11, 14, 19, 36, 87, 88, 103, 111, 117, 129, 130, 134, 155, 156, 158, 161, 168, 174, 186, 188, 222, 232, 233, 256, 265, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 279, 280, 281, 282, 283, 286, 291, 295, 296, 298, 308, 339, 345, 346 ; *curé* : Pierre Wiltzius ; *couventes* : Carmes, Jésuites.
 Arlon, César d', 271.
 Arlon, Henri, duc d', 194.
 Arlon, Nicolas d', ab. Orval, 214.
 Arnaud, Antoine, 168, 250.
 Arnaville, 200.
 Arnhem, 69.
 Arnould, arch. Trèves, 196.
 Arnould André, pr. Houffalize, 297, 298, 329-330.
 Arnould Bonmaître, 319.
 Arnould II, comte de Chiny, 33, 38, 104, 105, 106, 190.
 Arnould III, comte de Chiny, 106, 161, 164, 166, 203, 205.
 Arnould IV, comte de Chiny, 91, 208.
 Arnould de Corswarem, 57.
 Arnould III, comte de Flandre, 33, 34.
 Arnould de Grangier, ss-pr. Orval, 225.
 Arnould, duc de Gueldre, 22, 59.
 Arnould de Honkerange, 271.
 Arnould de Hoorn, év. Utrecht, 55.
 Arnould, comte de Looz, voir Arnould, comte de Chiny.
 Arnould de Warcq, 112.
 Arnould, seigneur de Thuin, 38.
 Arnoult, Christophe d', 254, 290.
 Arnoult, Jean-Mathieu d', 287.
 Arnulphe, ab. Troisfontaines, 275.
 Arrancy, 253, 286.
 Arras, 166 ; *couvent* : Saint-Vaast.
 Arras, Pierre d', pr. Val-des-Écoliers à Liège, 319, 320.
 Arsène Freimuth, rel. Orval, 155.
 Ars-sur-Moselle, 166, 198, 206.
 Arville, 25.
 Asper, Thielman d', 274.
 Asperen, prieuré Croisières, 347 ; *religieux* : Jean Delft.
 Aspet, 241.
 Assenois (Offagne), 53, 58, 95.
 Assenois (Neufchâteau), 113.
 Athus, 286, 288.
 Attert, 268, 284.
 Aubert, pr. Chiny, 106-107.
 Aubert, Gilles, 117.
 Auboncourt-Vauzelles, 34.
 Aubretin de Bastogne, dit Wampach, 313.
 Auffe, 37.
 Auflance, 201, 240.
 Augustin Briffault, pr. Bouillon, 97-98.
 Augustin Cloës, rel. Saint-Hubert, 80.
 Augustin van Eeckhout, ab. Grimbergen, 256.
 Augustin Jamart, pr. Dinant et Suxy, 343.
 Augustin Legond, pr. Houffalize, 330-332.
 Augustins à Bouillon, 96, 102.
 Aulne, abbaye O. Cist., 281.
 Aulne, Barthélemy d', 218.
 Ausamsaie, Jacominet d', 140.
 Autel, d', 280.
 Autel, Elisabeth d', abb. Clairefontaine, 280, 281.
 Autel, Huart d', 280.
 Autelbas, 265, 269, 271, 273, 279, 280.
 Autelhaut, 288.
 Autre-Église, 74.
 Autreville, 26.
 Autriche, 80, 134, 165, 218, 260.
 Autriche, Maximilien d', 61, 281.
 Autriche, Philippe, archiduc d', 218.
 Ave-et-Auffe, 37.
 Avioth, 179, 215, 228, 240, 246 ; *benefice* : Saint-Nicolas.
 Awans, Guillaume d', rel. Orval, 227.
 Awenne, 244.
 Aye, 47, 58, 70.
 Aygret, Gilles, pr. Bouillon, 93.
 Aywaille, prieuré O.S.B., 117.
 Aywières, abbaye O. Cist. 48.
 Azot, 222 ; *évêque* : Nicolas Schienen.

B

- B. de Liwes, pr. Houffalize, 310.
 Backes, Anne, 333.
 Bade, Bernard de, 220.

- Bade, Christophe de, 218, 282, 283. -
 Bade, Elisabeth de, rel. Clairefontaine, 283.
 Bagimont, 26, 95.
 Baille, Antoinette de, 234.
 Baillet, Christian-Ernest de, 290.
 Baillet, Théodore de, ss-pr. Hautefontaine, 257.
 Baillonville, Jean de, voir Lyntre.
 Baillonville, Nicolas de, ab. Orval, 169, 215-216.
 Baisy-Thy, 39, 42, 44, 48, 90.
 Bâle, 10, 63, 233.
 Balla, Jean, ab. Saint-Hubert, 22, 68-69, 70, 71, 73, 76, 231.
 Balthazar Castille, rel. Orval, 172, 176.
 Bande, 44, 53, 58.
 Bar, 22, 109, 141, 144, 167, 177, 205, 206, 207, 216, 218, 222, 239.
 Bar, Edouard I^{er}, comte de, 140.
 Bar, Henri de, 270.
 Bar, Henri II, comte de, 269.
 Bar, Henri III, comte de, 207.
 Bar, Louis, comte de, 57.
 Bar, Marguerite de, 203, 269, 270, 272, 273, 296.
 Bar, Thibaut de, 270.
 Baranzay, Jacques de, ab. Orval, 164, 166, 187, 189, 213-214.
 Barbe, sainte, 93, 188.
 Barberini, F., 134, 158.
 Barhon, Claude, rel. Orval, 176.
 Bar-le-Duc, 57, 132, 165.
 Bar-Lorraine, Charles III, duc de, 227.
 Barnabé, Guillaume, 256.
 Barnich, 279, 280, 284, 286.
 Barrois, 57, 167, 218.
 Barthélemy, saint, 135, 136.
 Barthélemy d'Aulne, 218.
 Barthélemy de Conflans, 197.
 Barthélemy Lucas, ab. Orval, 163, 169, 172, 186, 260, 261, 262-263.
 Barvaux-en-Condroz, 63.
 Bascharage, 273.
 Basile Doffagne, pr. Bouillon, 99.
 Basile Dresse, pr. Bouillon, 101.
 Basile Noël, pr. Bouillon, 96.
 Bassine, 63.
 Bastinet, Jean, rel. Houffalize, 324.
 Bastogne, 47, 62, 69, 99, 170, 249, 259, 260, 263, 270, 279, 299, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 313, 314, 315, 316, 317, 319, 321, 325, 332, 333, 336; *doyens*: Wyricus, Gilles d'Amblève; *curé*: Henri de Romagne; *couvent*: Trinitaires; *hôpital*: Saint-Nicolas.
 Bastogne, Aubretin de, dit Wampach, 313.
 Bastogne, Godefroid de, chan. Saint-Martin à Liège, 317.
 Baudeloo, abbaye O. Cist., 292, 293; *abbé*: Antoine Pattkeet.
 Baudot de Faily, pr. Muno, ab. Saint-Vanne à Verdun, 134, 138-139.
 Baudouin, pr. Bouillon, 91.
 Baudouin, pr. Houffalize, 310.
 Baudouin, pr. Houffalize, 302, 311-312.
 Baudouin, arch. Trèves, 276.
 Baudouin de Faily, pr. Muno, voir Baudot de Faily.
 Baudouin, comte de Hainaut, 37.
 Baudouin de Jemeppe, pr. Val-des-Écoliers à Liège, 313.
 Baudouin de Presseux, ab. Orval, 156, 188, 189, 219-221.
 Baudouin de Villers, doyen de Longuyon, 248.
 Bagnet, Pierre, prétendant au pr. Muno, 143.
 Baudouin, Ch., rel. Orval, 163.
 Bavai, Anselme de, pr. Orval, ab. Beaupré, 166, 255.
 Bavière, 151.
 Bavière, Ernest de, év. Liège, 67, 70, 93, 94, 148, 149.
 Bavière, Ferdinand de, év. Liège, 93, 94, 95.
 Bavière, Joseph-Clément de, arch. Cologne, 251.
 Bavière, Maximilien-Emmanuel de, 151, 254, 289.
 Bavière, Maximilien-Henri de, év. Liège, 74.
 Baxen de Veynan, A. de, 331.
 Bayonville, 166, 194, 195, 196, 198, 200, 202, 203.
 Bayonville, Nicolas de, ab. Orval, voir Baillonville.
 Bazeilles, 139, 166, 199, 201, 202; *curé*: Jean Richard.
 Bazeilles, Erard de, ab. Saint-Vanne à Verdun, 141.
 Bazeilles, Thibaud de, pr. Muno, ab. Saint-Vanne à Verdun, 134, 139-142, 143.
 Bazey, Geoffroy de, pr. Chiny, 107.
 Béatrice d'Anlier, 272.
 Béatrice Gérardi, 311.
 Béatrice de Houffalize, 304.
 Béatrice de Houffalize, abb. Robermont, 308.
 Béatrice de Luxembourg, 311.
 Béatrice de Toscane, 112, 113.
 Beaufort, 245.
 Beaumont-en-Argonne, 203, 208, 210, 217.
 Beaupré, abbaye O. Cist., 166, 255; *abbé*: Anselme de Bavai.
 Beauraing, 25, 26, 35.

- Beauraing, Philippe de, 270.
 Beausaint, 308.
 Beauverger, Jean-François, 99.
 Bebange, 271.
 Bebingen, voir Bebange.
 Bechet, Gérard, dit Montanus, ss-pr. Houffalize, 323.
 Bechoux, Fule, pr. Houffalize, curé Fontenaille, 298, 332, 333, 334.
 Bechtheim, 26.
 Beckerich, 270, 271, 273, 274, 276, 280, 284, 286, 288, 290, 293, 295.
 Beckerich, Henri de, 280.
 Beeckman, François de, rect. collège Jésuites à Liège, 129.
 Beeckman, Lambert de, rect. collège Jésuites à Liège, 129.
 Beho, 314.
 Belgique, 167, 256, 264.
 Bellefontaine, Henri de, 180.
 Bellefontaine, Jeanne de, 289.
 Bellere, Melchior, Jésuite à Liège, 150.
 Bellers, 201.
 Bellevaux, 89, 94, 95.
 Belleville, Emilien, pr. Bouillon, 99.
 Belva, Th. de, rel. Orval, 168.
 Belval, Jean de, 195.
 Bende, 314.
 Bénigne Féron, pr. Suxy, 343.
 Benninck, Jean, 236, 237, 241.
 Benoît, saint, 71, 80.
 Benoît XII, pape, 313.
 Benoît XIII, pape, 79, 256.
 Benoît XIV, pape, 81, 259.
 Benoît de Juville, pr. Chiny, ab. Saint-Arnould à Metz, 108.
 Benoît Laurent, voir Benoît de Lessive.
 Benoît de Lessive, pr. Bouillon, ab. Saint-Hubert, 22, 73-74, 95, 96.
 Benoît de Marche prétendant au pr. Muno, 148-149.
 Benoît, Gabriel, pr. Longlier, 118-119.
 Benon, François J., 336.
 Benonchamps, Willibrord de, pr. Houffalize, 320.
 Bensenrode, 283.
 Bensimont, 26.
 Bentzeradt, Charles de, ab. Orval, 157, 158, 163, 164, 168, 169, 171, 175, 187, 188, 189, 248, 249-255.
 Bentzeradt, Guillaume de, 249.
 Bentzeradt, Jean-Guillaume de, 249.
 Bentzeradt, Marie-Élisabeth de, 249.
 Béranger, ab. Saint-Laurent à Liège, 36, 37, 39.
 Berchem, 293.
 Béréglise, saint, ab. Saint-Hubert, 12, 18, 21, 23, 24-25.
 Béréglise, rel. Saint-Hubert, 78.
 Berenger, ab. Orval, 164, 187, 198-199.
 Berentzeim, Catherine de, abb. Clairefontaine, 282-283.
 Berges, Robert de, év. Liège, 127.
 Bergeyck, 254.
 Berghes, Antoine de, 222.
 Berghes, Corneille de, év. Liège, 65.
 Berghes, Georges-Louis de, év. Liège, 301, 330.
 Berhain, 314.
 Berlaimont, comte de, 239.
 Berlaimont, Agnès de, 313, 314.
 Berlin, 170, 201.
 Bernard, saint, 170, 190, 192, 228, 267, 296.
 Bernard, ab. Saint-Remy à Rochefort, 226.
 Bernard de Bade, 220.
 Bernard de La Val, 324.
 Bernard Malfroid, pr. Longlier, 120.
 Bernard de Montgaillard, ab. Feuillants à Paris et Orval, 157, 158, 161, 162, 165, 166, 167, 169, 170, 175, 179, 184, 185, 187, 188, 189, 191, 226, 229, 231, 232, 233, 234-242, 243, 245, 246, 254.
 Bernard Olivier, Jésuite à Luxembourg, 117.
 Bernard de Percin de Montgaillard, ab. Orval, voir B. de Montgaillard.
 Bernard Simar, rel. Saint-Hubert, pr. Bouillon, 80, 101.
 Bernard Tabar, pr. Houffalize, 302, 326, 327-328.
 Bernard Tinting, rel. Orval, 159.
 Bernard, Jean-Baptiste, curé Mogues, 162, 168, 176.
 Bernardfagne, monastère de Guillemins à Ferrières, 314, 325.
 Bernardins à Paris, 250.
 Bernimont, 113.
 Bertaux, Eugène, pr. Longlier, 121.
 Berthold d'Ocquier, ab. Saint-Hubert, 21, 22, 56-57.
 Bertholet, 168.
 Bertogne, 99, 314.
 Bertrand, pr. Chiny, 107.
 Bertrand d'Ocquier, ab. Saint-Hubert, voir Berthold d'Ocquier.
 Bertrand de Percin, 234.
 Bertrand de Villers, rel. Orval, 164.

- Bertrand, Malachie, rel. Orval, 158, 167, 182.
 Bertrée, prieuré O.S.B., 57.
 Bertrix, 50, 99, 131.
 Berty, Jean de, 149, 230, 285.
 Betguen, Jean, pr. Houffalize, 319-320.
 Bettainvillers, Jeanne de, pr. Bonnevoie, 285, 286.
 Beurrier, Paul, général Val-des-Écoliers, 326, 328.
 Bevilles, 199.
 Biber, Marie-Anne de, 290.
 Biennaise, François, rel. Orval, 248.
 Bièvres, 165 ; *curé* : Pierre Escher.
 Bièvres-la-Grande, 170, 202, 206.
 Birel, 273, 274, 280, 284.
 Bisorige, Jean, rel. Houffalize, curé Villers-la-Bonne-Eau, 322.
 Bitburg, 249.
 Blagny, 76, 187, 195, 200, 212, 213, 216, 217.
 Blagny, Jean de, 212.
 Blamont, Jeanne de, 207, 341.
 Blanchampagne, 167, 193, 195, 196, 198, 204, 209, 213, 214, 215, 216, 228, 239, 240, 247, 253, 254, 256, 262.
 Blanckenbergh, Catherine, rel. Clairefontaine, 282.
 Blanckenheim, Ide de, abb. Clairefontaine, 275, 277-278.
 Bleid, 161, 200, 202, 207, 209, 275, 276, 282, 284.
 Blihard, chan. Reims, curé Jamoigne, 197.
 Boccio, Pétronille de, 136.
 Bock, Jean-François, 263.
 Bockheim, 26.
 Bodar, Jacques, pr. Virton, 348.
 Boémont, 193, 194, 196, 198, 199.
 Boémont, arch. Trèves, 211.
 Boevange, 312.
 Bœur, 298, 301, 309, 311, 313, 314, 317, 324, 334.
 Bohême, 210, 260, 263, 278.
 Bohéries, abbaye O. Cist. 249.
 Bois-et-Borsu, 26, 70.
 Boland Gingeling, pr. Virton, 348.
 Bolland, Lamoral de, 321.
 Bollant, Gerlach de, pr. Bouillon, 92.
 Bollant, Gerlache de, 314.
 Bologne, 160, 161, 162, 163, 176, 260, 263.
 Bolson, archid. Trèves, rel. Orval, 193.
 Bomal, 41, 55.
 Bonaventure Spigay, pr. Bouillon, 98.
 Bonaventure de Vaulx, 233.
 Boneffe, abbaye O. Cist., 254, 258, 259, 262, 263 ; *abbé* : Jean de Rieu.
 Boniface IX, pape, 279.
 Boniface de Toscane, 113.
 Bonmaitre, Arnould, 319.
 Bonmaitre, Jean, pr. Houffalize, 319.
 Bonmaitre, Jean, 319.
 Bonmaitre, Jean, curé de Wardin, 319.
 Bonmaitre, Thilman, 319.
 Bonn, 251.
 Bonnay, Ponce, pr. Orval, ab. du Jardin, 233, 237, 241.
 Bonneau, Louis, 253.
 Bonnefontaine, abbaye O. Cist., 249 ; *prieur* : Claude Houart.
 Bonnert, 268.
 Bonnerue, 27, 314, 335.
 Bonnerue, Jean de, pr. Longlier, voir Bovesse.
 Bonnevoie, abbaye O. Cist. à Luxembourg, 178, 232, 238, 249, 259, 260, 263, 277, 282, 285, 286, 291, 292, 293 ; *abbesses* : Ide de Brouch, Anne de Wassenberg, Agnès de Neuveforge ; *prieure* : Jeanne de Bettainvillers ; *religieuse* : Catherine de Berentzeim.
 Bootz, Robert, ab. Himmerode, 158.
 Borghèse, card., 71.
 Boson, ab. Saint-Airy à Verdun, 37.
 Bossu, Jean de, dit de Messincourt, pr. Muno, 142-143.
 Botassart, 94, 95.
 Botta-Adorno, marquis de, 332.
 Bouay, Anselme de, pr. Orval, voir Bavai.
 Bouchat, Lambert, pr. Bouillon, 99.
 Boucherat, Nicolas, ab. Cîteaux, 237.
 Bouchery, Jacques, pr. Suxy, 342.
 Bouchu, Pierre, ab. Clairvaux, 255.
 Bougnimont, 27.
 Bouillé, 172.
 Bouillon, 11, 39, 53, 58, 59, 67, 112, 124, 130, 131, 135, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 150, 151, 218, 296, 306 ; *églises et couvents* : Augustins, Cordemois, Saint-Pierre ; *curés* : Léonard Devaux, Jacques Collet, Gilles Piron, Jean de Wipion.
 Bouillon, Henri de, ab. Orval, 161, 166, 188, 203-204, 205.
 Bouillon, Herbert de, rel. Orval, 190.
 Bouillon, Jean III de, ab. Saint-Hubert, 51.
 Boulaide, 25.
 Boulet, Raphaël, ab. Orval, 264.
 Boulelit, Henri, 215.
 Boulogne, Gobert de, 189.
 Boulogne, Ide de, 39, 89, 90.

- Boulton-aux-Bois, 37.
 Bourbon, Louis de, év. Liège, 60, 61.
 Bourgogne, 166, 216.
 Bourgogne, Corneille de, 166, 316.
 Bourgogne, Marie de, 59, 281.
 Bourin, André-Charles, ab. Val-des-Écoliers à Liège, 334.
 Bourlet, Bruno, pr. Bouillon, 100.
 Bousmard, Nicolas, ab. Saint-Vanne à Verdun, 147.
 Boux, 37.
 Bovesse, Jean de, pr. Longlier, 116.
 Bovigny, 316.
 Brabant, 39, 48, 61, 70, 74, 109, 295, 330.
 Brabant, Henri II duc de, 48.
 Brabant, Jeanne de, 213.
 Brabant, Marguerite de, 311.
 Brandenbourg, marquis de, 213.
 Brandenburg, Frédéric de, doyen Stavelot, archid. et chan. Trèves, 318.
 Brandeville, 200, 217.
 Bras, 26, 37, 56, 57, 124.
 Braville, Nicolas de, 220.
 Bredell, Claire de, rel. Clairefontaine, 282.
 Bree, 34.
 Bree, Laurent de, pr. Virton, 348.
 Breheville, 105.
 Breidbach, 282.
 Brenner, 225.
 Bretagne, Philippine de, 269.
 Breuvanne, 262.
 Breux, 164, 166, 211.
 Breux, Henri de, 211.
 Briahan, 94, 95.
 Brialmont, Gilles de, pr. Bouillon, 93-94.
 Brias, comte de, 262.
 Brie, 224, 247.
 Brielle, 197.
 Briey, Hézou II de, 304.
 Briffault, Augustin, pr. Bouillon, 97-98.
 Briffoz, Marie de, 221.
 Brimeu, Guy de, 61.
 Brisson, Toussaint, curé Han-devant-Marville, 226, 227.
 Brisven, Louis, 93.
 Brisy, 327, 331.
 Brno, 182.
 Brogne, 116 ; *convent* : Saint-Pierre.
 Brouch ou Bruchen, Ide de, abb. Bonnevoie et Clairefontaine ?, 277.
 Brouenne, 33.
 Bruchen, Ide de, voir Brouch.
 Brugeron, 38.
 Bruges, 188.
 Bruno Bourlet, pr. Bouillon, 100.
 Brunon III, arch. Cologne, 44, 45.
 Brunon, archid. Liège, 40.
 Brunon, arch. Trèves, 190.
 Brux, 271.
 Bruxelles, 15, 75, 80, 82, 109, 111, 133, 134, 149, 150, 152, 156, 158, 161, 180, 181, 182, 186, 223, 226, 228, 233, 235, 236, 238, 239, 241, 247, 248, 250, 252, 253, 254, 299, 307, 332, 334, 339, 340, 345, 346 ; *hôpital* : Saint-Jean.
 Burcelé, Jean, 218.
 Bure, 25.
 Buré-la-Forge, 167, 197, 199, 201, 203, 205, 207, 208, 218, 252, 254.
 Buresheim, 282.
 Burgers, Damien, rel. Orval, 260, 261.
 Burnon, 314.
 Bursfeld, Congrégation de, 16, 60, 63.
 Burstal, 105.
 Burtscheidt, Hiltgina, rel. Clairefontaine, 282.
 Buxy, 243.
 Buzin, 26, 63.
- C
- Cabert, Jean, 150.
 Cadouin, abbaye O. Cist., 250 ; *abbé* : Pierre Mary.
 Calabre, 190.
 Calabre, Antoine duc de, 220.
 Cambrai, 68, 220.
 Cambron, abbaye O. Cist., 236, 242, 243.
 Camoussier, Jean le, 148.
 Camus, Jean-Baptiste, rel. Orval, 262, 263.
 Canone, Laurent, 259.
 Canossa, Mathilde de, voir Toscane.
 Capellen, 268, 270, 271, 273.
 Capucins à Marville, 171 ; *gardien* : François de Namur.
 Carcano, Monon de, rel. Saint-Hubert, 83.
 Carignan, 167, 215, 247, 248, 254, 259, 260, 346, 349 ; *convent* : Croisiers. Voir Ivoix.
 Carmes à Arlon, 233.
 Carmes à Marche, 81.
 Carondelet, 144.
 Carp, Nicolas, rel. Houffalize, curé Vellereux, 317.
 Caso, J., 160, 161.
 Castille, Balthazar, rel. Orval, 172, 176.

- Castres, Henri de, év. Verdun, 193.
 Cateau-Cambresis, 226.
 Catherine, sainte, 93, 302, 308.
 Catherine de Bastogne, rel. Clairefontaine, 283.
 Catherine de Berentzeim, abb. Clairefontaine, 282-283.
 Catherine Blanckenbergh, rel. Clairefontaine, 282.
 Catherine Landolf, 249.
 Catherine de Luxembourg, 275.
 Catherine de Nancy, 220.
 Catherine Salomon, 161.
 Catherine de Wolkrange, abb. Clairefontaine, 281.
 Cattenom, 277, 278, 288.
 Cazé, 159.
 Célestin de Jongh, pr. Bouillon, ab. Saint-Hubert, 15, 16, 18, 76, 79-81, 82, 83, 100.
 Célestin de Waha, pr. Longlier, 121.
 Célestins à Metz, 221.
 Celles, 164.
 Celles, Pierre de, ab. Saint-Remy à Reims, 43.
 Cerfay, Remacle, ab. Orval, 169, 188, 189, 231, 232-234, 236.
 César d'Arlon, 271.
 Ch. Baudouin, rel. Orval, 163.
 Chabot, Henri, rel. Houffalize, curé Cherain, 300.
 Chaffault, Jacob, 248, 252.
 Chairières, 47.
 Châlons-sur-Marne, 165, 166, 194 ; *évêque* : Guy.
 Chamouilly, 197.
 Champagne, 182, 221, 224, 247, 249, 252, 253, 257.
 Champlon, 50, 56.
 Champlon, Lambert de, 306.
 Chanay, Antoine de, 224.
 Chapeville, Jean de, archid. Famenne, vic. gén. Liège, 70, 93.
 Chaponel, Raymond, proc. gén. Ordre Val-des-Écoliers, 326.
 Charancy, 211.
 Charancy, Thirion de, 208.
 Charbeaux, 213.
 Charbonnet, pr. Saint-Vincent à Senlis, 329.
 Chardel, Philippe, 145, 228.
 Chardon, Georges-Charles, 259.
 Charlemagne, 21.
 Charleroi, 290.
 Charles IV, empereur, 173, 212.
 Charles Quint, empereur, 10, 62, 143, 144, 219, 221, 222, 225, 283, 322.
 Charles VI, empereur, 151, 256, 290, 294.
 Charles II, roi d'Espagne, 171, 250, 253, 288.
 Charles VI, roi de France, 214.
 Charles VII, roi de France, 215.
 Charles VIII, roi de France, 218.
 Charles d'Arenberg, 69.
 Charles III de Bar-Lorraine, 227.
 Charles de Bentzeradt, ab. Orval, 157, 158, 163, 164, 168, 169, 171, 175, 187, 188, 189, 248, 249-255.
 Charles de Cobenzl, 81, 82, 259, 260.
 Charles Coster, rel. Saint-Hubert, 80.
 Charles le Page, pr. Bouillon, 96.
 Charles de Lorraine, 292, 293, 335.
 Charles de Lorraine, év. Verdun, ab. Saint-Vanne à Verdun, 145.
 Charles IV, duc de Luxembourg, 53.
 Charles de Mansfeld, 148.
 Charles d'Oultremont, év. Liège, 83.
 Charles Sandkoul, 161.
 Charles de Serainchamps, 161.
 Charles le Téméraire, 59, 61, 216.
 Charles Le Tonnelier, 181.
 Charles van der Cruyssen, ab. Orval, voir Marie-Albert.
 Charles de Vaudemont, ab. Saint-Vanne à Verdun, 149.
 Charles-Eugène d'Arenberg, 76.
 Charles-Godefroid de la Tour d'Auvergne, 101, 134.
 Charleville, 132, 166, 172, 252, 266.
 Charlier, Linard, pr. Bouillon, 93.
 Charmois, abbaye O. Cist., 250.
 Charmois, 186.
 Charnois, 33.
 Chartreuse de Mont-Dieu à Reims, 235.
 Chassepierre, 105, 107, 252 ; *curé* : Jean Renier.
 Château-Charles, 99.
 Château-Porcien, prieuré Saint-Thibault, O.S.B., 37, 53, 56, 57, 65, 70, 76, 77.
 Châtillon (Loiret), 244.
 Châtillon-sur-Meuse, abbaye O. Cist., 165, 209, 230, 231, 232, 241, 246, 250, 275 ; *abbés* : Jacques Minguet, Jean, Jean Collet, Claude le Maître.
 Chaumont, Gutkin de, rel. Orval, 232.
 Chaurneau, 121.
 Chauvency, Raoul de, 193.
 Chauvency-le-Château, 32, 50, 54, 178, 180, 181, 220, 228, 232, 244.
 Chauvency-Saint-Hubert, prieuré O.S.B., 29, 30, 51, 53, 76, 124.
 Chéhéry, 166, 221 ; *couvent* : Sainte-Marie.
 Cheminon, abbaye O. Cist., 197.
 Chénée, Gauthier de, ab. Florennes, 115.

- Chenogne, 319.
 Chenois, 262.
 Cheoux, 271.
 Cherain, 300, 301, 306, 309, 316, 323, 327, 328, 329, 335 ; *curés* : Arnould André, Henri Chabot, Jean de Wicourt, Louis Draway, Pierre-François Lambory.
 Chérisy, Simon de, ab. Saint-Arnould à Metz, 107, 108.
 Cherves, 137, 198, 199, 204, 205, 239.
 Chervin-Rivière, Jacques, ab. Val-des-Écoliers à Liège, 330.
 Chesne, 243.
 Chesne, Malachie du, rel. Orval, 163.
 Cheveuges, 34, 46, 67, 69, 95.
 Chevigny, 35, 37, 57.
 Chèvres, 177.
 Chevron, 271.
 Chevroy, 216, 218, 243.
 Ch. F. de Merode, 331.
 Ch. F. Roussel, ab. Val-des-Écoliers à Liège, 330.
 Chiers, 135.
 Chiny, 114, 115, 124, 136, 141, 144, 145, 152, 153, 161, 168, 174, 177, 186, 190, 191, 197, 198, 200, 204, 206, 207, 208, 210, 212, 213, 216, 219, 220, 222, 225, 233, 234, 239, 240, 253, 254, 339, 340, 343, 344 ; *couvent* : Sainte-Walburge.
 Chiny, Adélaïde de, 105.
 Chiny, Agnès de, 106.
 Chiny, Albert de, 106, 190, 191, 192.
 Chiny, Arnould II de, 33, 38, 104, 105, 106, 190.
 Chiny, Arnould III de, 106, 161, 164, 166, 203, 205.
 Chiny, Arnould IV de, 91, 208.
 Chiny, Guy de, ab. Orval, 187, 204-205.
 Chiny, Jacques de, 106.
 Chiny, Jean de, ab. Orval, 210.
 Chiny, Jeanne de, 106, 161, 166, 224.
 Chiny, Louis de, 105.
 Chiny, Louis III de, 114, 195, 196, 239, 270.
 Chiny, Louis V de, 50, 115, 157, 205, 207, 208, 341.
 Chiny, Louis VI de, 91, 141.
 Chiny, Otton II de, 105, 106, 190, 192, 239.
 Chiny, Sophie de, 195, 197.
 Chockier, Jean de, vic. gén. Liège, 94.
 Christian-André Siegnitz, 263.
 Christian-Ernest de Baillet, 290.
 Christophe, L., 178, 184, 185.
 Christophe d'Arnould, 254, 290.
 Christophe de Bade, 218, 282, 283.
 Ciney, 26, 33, 63, 77.
 Cîteaux, abbaye et ordre, 165, 175, 197, 202, 203, 205, 209, 214, 216, 217, 233, 234, 235, 237, 238, 241, 242, 257, 259, 265, 267, 268, 269, 270, 272, 274, 275, 281, 289, 292 ; *abbés* : Conrard, Henri, Nicolas Boucherat, Pierre Nivellius.
 Claire de Bredell, rel. Clairefontaine, 282.
 Claire de Kelle, pr. Clairefontaine, 282.
 Claire Preudhomme, 259.
 Clairefontaine, abbaye O. Cist., 162, 178, 181, 203, 209, 210, 218, 232, 233, 246, 249, 259, 262, 263, 265-296 ; *abbesses* : Hedwige, Alix, Jeanne, Marie-Ide de Reneck, Mathilde de Reuland, Sayre, Giselle de Heynsberg, Ide de Blanckenheim, Anne de Clemency, Marie de Semelle, Jeanne de Clemency, Elisabeth d'Autel, Eve de Falkenstein, Elisabeth de Frantz, Catherine de Wolkrange, Sophie de Muel, Catherine de Berentzeim, Elisabeth de Wiltz dite Rottart, Elisabeth de Larochette, Marguerite de Gorcy, Marguerite de Pouilly, Antoinette-Lucie de Pouilly, Marguerite-Josèphe de la Fontaine, Marie-Rose de Jodenville, Anne-Catherine d'Eyseneck ; *abbés* : Marc Tertinger, André Thibolt ; *prieures* : Claire de Kelle, Anne de Wassenberg, Jeanne de Bettainvillers, Anne-Cécile de Pouilly ; *religieuses* : Hiltgina Burt-scheidt, Catherine Blanckenbergh, Claire de Bredell, Elisabeth de Bade, Catherine de Bastogne, Marie-Claire de Cugnon, Anne-Claire de Robert, de la Fontaine, de Marchant, d'Olimart, du Pont, Marie-Barbe de Pergener, Marguerite de Distroff.
 Clairlieu, abbaye O. Cist., 241.
 Clairvaux, abbaye O. Cist., 157, 172, 178, 184, 192, 214, 218, 226, 230, 231, 232, 233, 237, 242, 245, 246, 249, 255, 256, 259, 281, 282, 289, 290, 291, 292, 293 ; *abbés* : Jean, Denis Largentier, Lupin le Myre, Pierre Henry, Pierre Bouchu, Robert Gassot, Pierre Mayeur ; *religieux* : Guyton.
 Clarisses à Luxembourg, voir Saint-Esprit.
 Claude Barhon, rel. Orval, 176.
 Claude Deumer, 329.
 Claude Goulet, pr. Chiny, 108-109.
 Claude Herbonier, pr. Chiny, 108.
 Claude Houart, pr. Bonnefontaine, 249.
 Claude de la Bourlotte, 233.
 Claude le Maître, ab. Châtillon, 250.
 Claude Masson, ab. Morimond, 233.
 Claude de Selliché, 285.
 Claude-Joseph Mathelin, 336.
 Clavier, 325.

- Clémency, 278, 282.
 Clémency, Anne de, abb. Clairefontaine, 278-279, 280.
 Clémency, Jean II de, 278.
 Clémency, Jean III de, 280.
 Clémency, Jeanne de, abb. Clairefontaine, 275, 279-280.
 Clément IV, pape, 204, 205.
 Clément V, pape, 168, 274.
 Clément VI, pape, 53, 209, 277.
 Clément VII, pape, 116, 212.
 Clément VIII, pape, 110, 235.
 Clément IX, pape, 250, 325.
 Clément XI, pape, 166, 251, 252.
 Clément XIII, pape, 152.
 Clément, gén. Val-des-Écoliers, 320.
 Clément Jacoby, rel. Saint-Hubert, pr. Bouillon, 10, 80, 100.
 Clément Lefèbvre, ab. Saint-Hubert, 16, 22, 77-79.
 Clément Petit-Jean, rel. Saint-Hubert, 83.
 Clément-Wenceslas, arch. Trèves, 165, 262.
 Clerc, Jean-Marie, ab. Grande-Trappe de Soligny, 264.
 Clericus, Richard, 193.
 Clermont, 38, 39, 304.
 Clervaux, 312, 331.
 Clichet, Jean, pr. Suxy, 342.
 Cloës, Augustin, rel. Saint-Hubert, 80.
 Cluny, 31.
 Cobenzl, Charles de, 81, 82, 259, 260.
 Cobern-sur-Moselle, 26.
 Coblenze, 164, 294.
 Cobreville, 286.
 Cobreville, de, 321.
 Cobreville, Jean de, 67, 69.
 Cocqrémont, Nicolas, pr. Virton, 349.
 Codde, Pierre, 168.
 Coislin du Cambout, Sébastien-Joseph, abbé de Pontchâteau, 250.
 Colemer, 200.
 Colet de Puilly, 211.
 Colignon, Henri, rel. Saint-Hubert, 83.
 Colignon de Villers-devant-Marville, 211.
 Coligny, Gaspard de, 244.
 Colin, 115.
 Collar de Vervoy, pr. Mirwart, ab. Saint-Hubert. Voir Nicolas de Vervoz.
 Colle, Jacques, rel. Saint-Hubert, 83.
 Collet, Jacques, curé Bouillon, 97.
 Collet, Jean, ab. Châtillon-sur-Meuse, 231.
 Collignon, Dieudonné, pr. Bouillon, 99.
 Colmey, 50.
 Cologne, 16, 21, 22, 25, 27, 44, 57, 61, 74, 75, 76, 77, 100, 108, 186, 194, 251, 252, 291, 329, 343; *archevêques* : Hildebald, Adelbald, Brunon III, Joseph-Clément de Bavière; *chanoins* : Adam Daemen; *couvents* : Saint-Martin, Saint-Pantaléon.
 Colonsta, Jean de, 140, 143.
 Colpach, 199, 249.
 Compogne, 314, 321, 328.
 Conchiebois, 214.
 Condé, prince de, 66.
 Condren, prieuré Croisières, 341.
 Condroz, 24.
 Confians, Barthélemy de, 197.
 Conon, pr. Bouillon, 43, 91.
 Conon, pr. Muno, 138.
 Conon, ab. Saint-Hubert, 43, 44.
 Conon, arch. Trèves, 55.
 Conon de Deiffelt, 311.
 Conon de Kahler, 272.
 Conon de Montaigu, 39.
 Conques, prieuré O. Cist., 158, 162, 171, 194, 195, 196, 205, 251, 259, 260, 263, 264.
 Conques-la-Neuve, 195.
 Conques-la-Vieille, 195.
 Conrad, év. suffr. du card. de Lorraine, 221.
 Conrad II le Saliq, 135.
 Conrard, ab. Citeaux, 209.
 Cons-la-Granville, 37, 38, 49, 198, 212; *couvent* : Saint-Michel.
 Cons, Gilles de, 44.
 Cons, Jacques de, 201, 202.
 Constance, 10, 57, 63, 214.
 Constantin, ab. Orval, 155, 165, 190, 192-193, 194.
 Constantinople, Marguerite de, 311.
 Convers, 220.
 Corbion, 131.
 Corbusier, 242.
 Cordemois, abbaye O. Cist., 296.
 Cornay, 166.
 Corneille de Berghes, év. Liège, 65.
 Corneille de Bourgogne, 166, 316.
 Cornelius, pr. Namur et Virton, 347.
 Cornelius Galle dit le Vieux, 185.
 Coronmeuse, Jean, (Jean) de ab. Saint-Jacques à Liège, 63.
 Corswarem, Arnould de, 57.
 Corswarem, Thierry de, ab. Saint-Hubert, 57-58.
 Coster, Charles, rel. Saint-Hubert, 80.
 Côte-d'Or, 166.

- Courtil, 316.
 Courtois, G., rel. Orval, 167.
 Courwey, 239, 240.
 Cousteumont, 113.
 Cousteumont, Gilbert de, 106.
 Couvin, 38, 131.
 Couvreur, 217.
 Cowan, 299, 301, 304, 306, 309, 315, 317, 320, 322, 327, 336 ; *curés* : Henri Crapournient, Gérard Antoine, Matthieu Renaville, Jean de Wicourt ; *église* : Saint-Georges.
 Crapournient, Hennon, 315.
 Crapournient, Henri, pr. Houffalize, curé Cowan, 315-316.
 Crauthem, 293.
 Crepy-en-Laonnais, 224.
 Créquy, maréchal de, 99.
 Crespin, abbaye O.S.B., 191.
 Creutz, 286.
 Croisiers à Asperen, 347 ; *religieux* : Jean Delft.
 Croisiers à Carignan, 346, 349.
 Croisiers à Condren, 341 ; *religieux* : Henri de Oldenkerken.
 Croisiers à Dinant, 342, 343, 348 ; *prieur* : Augustin Jamart ; *religieux* : Jean Zittart, Jacques Bodar.
 Croisiers à Falkenhagen, 347 ; *religieux* : Jean Delft.
 Croisiers à Huy, 341, 343, 348, 349 ; *prieurs et maîtres généraux* : Lambert Feron, Michel Lambrecht, Antoine Fresen, Herman Hasius.
 Croisiers à Lannoy, 342 ; *religieux* : Jacques Bouchery.
 Croisiers à Liège, 341 ; *religieux* : Jean Ferutier.
 Croisiers à Namur, 341, 342, 347 ; *prieurs* : Jean Zittart, Cornelius ; *religieux* : Jean Pur, Henri de Oldenkerken.
 Croisiers à Schwarzenbroich, 341 ; *religieux* : Henri de Oldenkerken.
 Croisiers à Suxy, 339-344, 346, 347 ; *prieurs* : Henri de Oldenkerken, Jean Ferutier, Jean Zittart, Jean Remacle, Michel, Nicolas Flament alias Hineam, Quarin, André Dionensis, Jacques, Jacques Bouchery, Jean Clichet, Jean du Tardoit, Henri Russel, Michel Lambrecht, Augustin Jamart, Henry de Melart, Henry Martial, Bénigne Féron, Jean-François Walthery, Martin Gerneau ; *religieux* : Jean Delft.
 Croisiers à Ter Apel, 347 ; *religieux* : Jean Delft.
 Croisiers à Tournai, 341 ; *religieux* : Jean.
 Croisiers à Utrecht, 347 ; *religieux* : Jean Delft.
 Croisiers à Virton, 342, 345-350 ; *prieurs* : Jean Delft, Jean Pur, Guillaume Meclinie, Jean Tongerlo, Pierre de, Lannoy, André Dionensis Cornelius, Gérard de Mousa, Quentin de Lannoy, Laurent de Bree, Gilles Royaulx, Jean Faber, Jacques Bodar, Jean Spinoy, Boland Gingeling, Jérôme Laurentii, Théodore Pilslicker, Jacques Garitte, Henry Loneux, Servais Dans, Nicolas Cocqrémont, Pierre Rampenne, Nicolas Noël, Jean-Lambert Preudhomme, Pierre-Joseph Baleine, Philippe Vanderkam, Jean-Joseph Lacroix.
 Crombeck, Jean, rect. collège Jésuites à Liège, voir Crombetius.
 Crombetius, Jean, rect. collège Jésuites à Liège, 129, 150.
 Cugnon, 138, 161, 252 ; *curé* : Jean Hennon.
 Cugnon, Marguerite de, 180.
 Cugnon, Marie-Claire de, rel. Clairefontaine, 288.
 Cunégonde de Schockville, 270.
 Curfox, 94, 95.
 Curtius, Jean, 70.
 Cussigny, 206.
 Custray, Roger de, 195.
 Cuyck, Albert de, év. Liège, 45.
 Cyprien Louis, rel. Saint-Hubert, 83.
 Cyprien Maréchal, ab. Saint-Hubert, 16, 74-76, 77.
- D
- D. Snellaert, 250.
 Daemen, Adam, chan. Cologne, 251.
 Dalmatie, 209.
 Damien Burgers, rel. Orval, 260, 261.
 Damvillers, 124.
 Dandoy, 127.
 Daniel, 107.
 Dans, Servais, pr. Virton, 349.
 Dasbourg, Herbert de, 310.
 David, Martin, 108.
 David, Nicolas, 240.
 Degive, 164.
 Deiffelt, 301, 306, 314, 315, 318, 330.
 Deiffelt, Conon de, 311.
 del Bouvier, 337.
 Dèle, 268, 271, 272, 276, 280, 282.
 Delft, Jean, pr. Virton, 347.
 della Faille, 162.
 del Rez, Remacle, Jésuite à Muno, 150.
 Deluz, 194.
 del Vaulx, Richard, pr. Houffalize, voir Laval.
 Delvaux, Mathias, ab. Orval, 183, 219, 223-225.

- Delvignette, Nicolas, pr. Val-des-Écoliers à Liège, 321.
 Demanet d'Ahérée, 161.
 Denis, saint, 36.
 Denis, pr. Orval, 159.
 Denis Largentier, ab. Clairvaux, 184, 233, 237, 241.
 Denis Millen, 146.
 Denis de Rendeux, rel. Saint-Hubert, pr. Bouillon, 9, 99.
 Dentin, Jean, 314.
 Denville, Thierry de, pr. Bouillon, 92.
 Déodat Robert, rel. Houffalize, 333.
 Deschamps, Joseph, rect. collège Jésuites à Liège, 129.
 Detailhe, Jacques, rel. Houffalize, curé à Mont-Dinez, 322.
 Deumer, Claude, 329.
 Deux-Villes, 247.
 Devaux, Léonard, curé Bouillon, 93, 97, 98.
 Devaux, Renaud, 93.
 Devillers, Paul-Matthieu, 299, 336.
 Dewez, Laurent-Benoît, 184.
 Didier de la Cour, ab. Saint-Vanne à Verdun, 71.
 Didier du Hattoy, 160.
 Didier Toussaint, ab. Saint-Arnould à Metz, 108.
 Didier Toussaint (II), ab. Saint-Arnould à Metz, 109, 110.
 Diekirch, 25.
 Dieseldange, 271.
 Dieu, Joseph, rel. Orval, 259.
 Dieudonné Collignon, pr. Bouillon, 99.
 Differdange, abbaye O. Cist., 210, 218, 232, 249, 263, 272, 273, 276, 281, 282, 291, 292; *religieuses*: Claire de Kelle, Hiltgina Burtscheidt, Catherine Blanckenbergh, Claire de Bredell.
 Dijon, 38, 166; *couvent*: Saint-Bénigne.
 Dinant, 25, 26, 94, 217, 304, 342, 343, 348; *couvent*: Croisiers.
 Dinant, Thomas de, 47.
 Dinez, 301, 311, 317, 323, 327, 328; *église*: Saint-Urbain; *curé*: Michel Morlet.
 Dinez, Urbain de, pr. Houffalize, 320.
 Dion, 264.
 Dionensis, André, pr. Suxy et Virton, 342, 347.
 Dison, 101.
 Distroff, 278.
 Distroff, Agnès de, 280.
 Distroff, Marguerite de, rel. Clairefontaine, 280.
 Dobbelstein, baron de, 334.
 Doffagne, Basile, pr. Bouillon, 99.
 Dohan, 94, 95.
 Doische, 47.
 Dominique Probst, rel. Orval, 260.
 Dominique Robin, ab. Orval, 188, 189, 226-230.
 Donceel, 48.
 Dorlon, 252.
 Dorloti, Louis, pr. Val-des-Écoliers à Liège, 323.
 Douaire, 67, 92, 93, 95.
 Draway, Louis, ss-pr. Houffalize, curé Cherain, 302, 327, 328.
 Dresse, Basile, pr. Bouillon, 101.
 Drock, Simon, pr. Bouillon, 92.
 Droe, pr. Houffalize, 310.
 Drouet, Nicolas, 253.
 Dubois, Albéric, rel. Orval, 260.
 Duchâteau, S. F. 332.
 Dudon, 198.
 Dumont, 153.
 Dune, Richard de, 271.
 Dupont, Servais, 244.
 Dupuis, Henri-Joseph, rel. Houffalize, curé Villers-la-Bonne-Eau, 299, 335.
 Durand, 10.
 Durbuy, 41, 219, 221, 314.
 Durham, 182.
 Düsseldorf, 14, 156, 160, 164, 184, 251.
 Düsseldorf, abbaye O. Cist., 175, 251, 252; *abbé*: Jean-Chrysostome Mintart; *religieux*: Jean Evrard.
 Dutreux-Boch, 159.
 Duvno, 209.
 Dyonisie, 72.
- E
- Easse, Toussaint de, pr. Longlier, 117.
 Ebly, 161, 162, 164, 201, 202, 207, 301, 310.
 Ebly, Huloz d', 162.
 Echternach, abbaye O.S.B., 46, 59, 65, 167, 182, 223, 241, 245, 249, 254, 283, 336; *abbé*: Richardot.
 Édouard I de Bar, 140.
 Édouard-Antoine de Heyden, 292, 293.
 Eeckhout, Augustin van, ab. Grimbergen, 256.
 Effleur, Gilles, 259.
 Effleur, Menne, ab. Orval, 163, 165, 167, 169, 172, 186, 188, 259-260, 261.
 Effleur, Nicolas, voir Effleur, Menne.
 Éghezée, 33.
 Eisch, 278.

- Eischen, 268, 274, 276, 280, 282, 286, 288, 290, 293.
 Elant, abbaye O. Cist., 217.
 Elbert, ab. Saint-Hubert, 42-43, 44.
 Elbert, 41. Voir Gislebert, ab. Saint-Hubert.
 Élinand, év. Laon, 20, 34.
 Élisabeth d'Autel, abb. Clairefontaine, 280, 281.
 Élisabeth de Bade, rel. Clairefontaine, 283.
 Élisabeth de Frantz, abb. Clairefontaine, 280, 281.
 Élisabeth de Görlitz, 216.
 Élisabeth de Larochette, abb. Clairefontaine, 283-285.
 Élisabeth de Wiltz, dite Rottart, abb. Clairefontaine, 283.
 Ell, 313.
 Els, Jeanne d', 146.
 Elvange, 270, 273, 274, 276.
 Elvange, Jean d', 274.
 Elvingen, voir Elvange.
 Emilian Robert, pr. Longlier, 120.
 Emilien Belleville, pr. Bouillon, 99.
 Emptinne, 24.
 Ename, Herman d', 135, 136, 138, 145.
 Engelbert de Presseux, 219.
 Engelbert Sarazin, pr. Houffalize, 318.
 Englebert de Mérode, chan. Saint-Lambert à Liège, 297.
 Englebert de Presseux, 219.
 Englebert de Presseux, rel. Val-Saint-Lambert à Liège, 219.
 Englebert de Presseux, 225.
 Englebert, Jean, 225.
 Entre-Sambre-et-Meuse, 59.
 Eppes, Jean d', év. Liège, 302, 308.
 Éprave, 100.
 Erard de Bazeilles, ab. Saint-Vanne à Verdun, 141.
 Erard de La Marck, év. Liège, 62, 64.
 Erard Jean de Valle, pr. Chiny, ab. Saint-Arnould à Metz, 107-108.
 Erenbreitstein, 251.
 Erezée, 314.
 Ermesinde de Larochette, 271.
 Ermesinde, comtesse de Luxembourg, 267, 268, 269, 270, 273, 274, 275, 296.
 Ernest, archiduc, 236.
 Ernest de Bavière, év. Liège, 67, 70, 93, 94, 148, 149.
 Ernest Gerardi, 325.
 Ernest Ruth, 250.
 Erneville, 284.
 Ernotte, Hilarion, rel. Orval, 260.
 Erpeldange, Henri d', pr. Houffalize, 301, 318-319.
 Erpeldange, Nicolas d', curé Sommerain, 318.
 Escalante, Marie d', 290.
 Escher, Pierre, curé Bièvres, 165.
 Escombres, 138.
 Esneux, 100.
 Espagne, 110, 151, 165, 229, 232, 239, 245, 329.
 Étain, 285.
 Étalle, 50, 105, 160, 161, 162, 163, 165, 176, 186, 200, 260, 263, 268, 271, 275.
 Étalle, Jean d', ab. Orval, 188, 198.
 Èthe, 159, 206, 209, 275, 276, 282, 288 ; *curé*: Théodore Welter.
 Étienne, pr. Chiny, 106.
 Étienne, év. Liège, 28, 29.
 Étienne, comte, rel. Saint-Hubert, 29, 124.
 Étienne II, ab. Saint-Jacques à Liège, 39.
 Étienne Gillard, ab. Orval, 264.
 Étienne Henrion, ab. Orval, 130, 156, 157, 160, 163, 169, 171, 189, 252, 255-256, 257.
 Étienne de Luxembourg, ab. Orval, 196.
 Étienne Paccard, pr. Bouillon, 101.
 Étienne Scholtus, ab. Orval, 156, 163, 165, 169, 172, 183, 259, 260-262.
 Étienne Strecheus, suffragant Liège, 72.
 Eudes, comte, 27.
 Eugène IV, pape, 57.
 Eugène Bertaux, pr. Longlier, 121.
 Eugène-Maurice de Savoie, 247.
 Eustache, ab. Saint-Hubert ?, 44.
 Eustache de Nettines, ab. Saint-Hubert, 57-58.
 Eustache de Vaulx, rel. Orval, 237.
 Eustache Wiltheim, 248.
 Ève, 59.
 Ève de Falkenstein, abb. Clairefontaine, 275, 280.
 Ève Grégoire, 260.
 Ève de Schiffange, 281.
 Ève, Nicolas d', ab. Saint-Hubert, 22, 59-61.
 Everard, Jean, 93.
 Everelme, ab. Saint-Laurent à Liège, 44.
 Evergnicourt, 26, 28, 32, 34 ; *couvent* : Notre-Dame.
 Evrard I de La Marck et d'Arenberg, 115, 116.
 Evrard de Presseux, 219.
 Evrard, Godefroid, pr. Longlier, 118.
 Evrard, Jean, rel. Düsselthal, 252.
 Eyseneck, Anne-Catherine d', abb. Clairefontaine, 294-296.
 Eyseneck, Jean-Adam d', 294.

F

- F. Barberini, 134, 158.
 F. A. Pierson, 186.
 F. A. Pouget, oratorien, 168.
 F. X. Heuschling, 186.
 Faber, Jean, pr. Virton, 348.
 Faber, Ludovicus, 226.
 Fabert, 74.
 Faily, Baudot de, pr. Muno, voir Faily, Baudouin de.
 Faily, Baudouin de, pr. Muno, ab. Saint-Vanne à Verdun, 134, 138-139.
 Faily, Thomas de, 220.
 Failon, 63.
 Falkenhagen, prieuré Croisiers, 347 ; *religieux* : Jean Delft.
 Falkenstein, Ève de, abb. Clairefontaine, 275, 280.
 Famenne, 93, 97 ; *archidiacre* : Jean de Chapeville.
 Fangé, Wilhelm Helman de, 299.
 Fanson, Nicolas de, ab. Saint-Hubert, 11, 14, 15, 16, 18, 22, 70-73, 76, 83, 94, 95, 96.
 Farnèse, Alexandre, 67, 148, 149, 231.
 Faubourg-Saint-Honoré à Paris, 234 ; *couvent* : Feuillants.
 Faulkin, Husson, 209.
 Fauvillers, 25, 47, 53, 57, 283.
 Fays-les-Veneurs, 94, 95.
 Feldbrück, Madeleine de, rel. Marienthal, 284.
 Feltz, baron de, 153.
 Ferdinand de Bavière, év. Liège, 93, 94, 95.
 Ferdinand Fournier de la Burgère, prétendant au pr. Muno, 132, 153.
 Fermont, 206.
 Feron, Bénigne, pr. Suxy, 343.
 Feron, Lambert, maître général Croisiers, 343.
 Ferraris, comte de, 134.
 Ferrières, 325 ; *couvent* : Bernardfagne.
 Férutier, Jean, pr. Suxy, 341.
 Feschaux, 35.
 Feuillants à Paris, 175, 234 ; *abbés* : Jean de la Barrière, Bernard de Montgaillard.
 Feuillants à Rieux, 175 ; *abbé* : Jean de la Barrière.
 Feuillants à Toulouse, 234 ; *religieux* : Bernard de Montgaillard.
 Fexhe-Slins, 26.
 Fiévet, Pierre, rect. collège Jésuites à Liège, 129.
 Filly, 331.
 Fin-de-Ville, 324.
 Fineuse, 113.
 Fisen, B., 44, 45, 54.
 Flabeville, 259.
 Flabeville, 50, 52, 57, 59.
 Flament, Nicolas, alias Hineam, pr. Suxy, 342.
 Flamierge, 299, 314, 324.
 Flandre, 33, 158, 241, 243, 245, 288, 311, 329, 330.
 Flavigny, 108.
 Flavigny, Hugues de 31, 135.
 Fleisch, Gérard, voir Huettfiech.
 Flémalle-Haute, 164.
 Fléron, Gérard de, pr. Bouillon, 94.
 Fléru, Luc de, pr. Bouillon, 73, 94-96.
 Flesinel, Adrien de, rect. collège Jésuites à Liège, 129.
 Fleurance, 234.
 Fleville, 224.
 Flohimont, 33.
 Floquet, 166.
 Florée, 26.
 Floreffe, abbaye O. Prem., 259.
 Florence, 54, 88, 311.
 Florennes, 25, 112 ; *couvent* : Saint-Jean-Baptiste.
 Florent de Hampteau, 93.
 Florenville, 103, 105, 107, 129, 138, 152, 155, 158, 159, 160, 161, 162, 187, 194, 198, 200, 240, 243, 244, 339, 341, 346.
 Florenville, Gérard de, 211.
 Florenville, Othon de, ou de Trazegnies, 139.
 Floret, Sébastien, pr. Chiny, 110.
 Floret, Sébastien (II), pr. Chiny, 110.
 Foisset, André, rel. Orval, 245, 247.
 Fontaine, 77, 197.
 Fontaine, Matthieu de, pr. Houffalize, 313.
 Fontainebleau, 224.
 Fontaine-l'Évêque, 32.
 Fontenaille, 306, 309, 311, 312, 317, 328, 332, 334 ; *curé* : Fule Bechoux.
 Fontenoille, 138.
 Fontfroid, abbaye O. Cist., 241.
 Forceville, Pierre, rect. collège Jésuites à Liège, 129.
 Forêts, 172, 264.
 Fordoselle, Nicolas, 150.
 Forrières, 25.
 Foulques, doyen à Ivoix, 195.
 Fournier de la Burgère, Ferdinand, prétendant au pr. Muno, 132, 153.
 Foy, 316.
 Foy, Pierre de, rel. Houffalize, curé Villers-la-Bonne-Eau, 322.
 France, 9, 10, 11, 25, 26, 33, 34, 37, 42, 46, 49, 50, 56, 57, 61, 70, 74, 75, 77, 78, 80, 81, 82, 89, 95.

- 100, 105, 110, 117, 124, 130, 131, 134, 137, 138, 139, 141, 142, 144, 151, 152, 165, 166, 167, 174, 193, 194, 195, 198, 199, 200, 201, 205, 206, 214, 218, 220, 224, 226, 230, 232, 234, 242, 244, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 256, 257, 258, 259, 260, 262, 264, 270, 276, 277, 279, 286, 288, 296, 297, 303, 325, 326, 331, 341, 342, 346, 350.
- Francfort, 218.
- Franche-Comté, 291.
- Franchimont, 219.
- Franchimont, Servais de, rel. Florennes, 117.
- Francis Mergny, 93.
- François I^{er}, roi de France, 220, 222.
- François de Beeckman, rect. collège Jésuites à Liège, 129.
- François Biennaise, rel. Orval, 248.
- François, duc de Lorraine, 255.
- François de Namur, gardien Capucins à Marville, 171.
- François, duc de Nivernais, 224.
- François de Pouilly, 228.
- François Laurenty, rel. Saint-Hubert, pr. Malmedy, 15, 71.
- François de Mauléon, 240.
- François de Senzeilles, pr. Longlier, 117-118.
- François Weydert, recteur collège Jésuites à Liège, 129.
- François J. Benon, 336.
- François-Xavier Hanin, ab. Orval, 264.
- François, Alexandre de, O. Préd. 235.
- François, Jean, pr. Saint-Clément à Metz, prétendant au pr. Muno, 132, 152.
- François, Martin, pr. Orval, 262, 263.
- François, Philippe, bénédictin, 72.
- François, Pierre-Joseph, curé Sommethonne, 158.
- Francquart, Jacques, 185.
- Frangipani, 236.
- Frantz, Élisabeth de, abb. Clairefontaine, 280, 281.
- Frasnes, prieuré O.S.B., 42.
- Fratin, 208.
- Frédéric II, empereur, 48.
- Frédéric, pr. Gorze, ab. Saint-Hubert, 29.
- Frédéric de Bar, 30.
- Frédéric, duc de Basse-Lotharingie, 32, 112, 113.
- Frédéric de Brandenburg, doyen Stavelot, archid. et chan. Trèves, 318.
- Frédéric de Houffalize, ministre des Trinitaires, Bastogne, 317.
- Frédéric Mottez, pr. Longlier, 119.
- Frédéric, comte de Verdun, 135.
- Freimuth, Arsène, rel. Orval, 155.
- Frenois, 197, 198, 200, 207, 217, 243, 271, 272.
- Frenois, 150, 161, 194.
- Frenois-la-Montagne, 201, 270, 284, 288.
- Frères Mineurs à Montjoie, 83.
- Fresen, Antoine, général Croisiers à Huy, 348.
- Freux, 27.
- Freylange, 271.
- Freylingen, voir Freyrange.
- Freyr, 42.
- Froidlieu, 25, 60.
- Froidmont, 314.
- Froidmont, Joseph, 332.
- Fromelerme, 33.
- Fromy, 166, 213, 218.
- Frongnart de Juseret, 115.
- Fulbert, rel. Orval, 190.
- Fulda, abbaye O.S.B., 32.
- Fule Bechoux, pr. Houffalize, curé Fontenaille, 298, 332, 333, 334.

G

- G. Courtois, rel. Orval, 167.
- G. de Herbeuval, 161.
- G. Herla, 161.
- Gabriel Benoit, pr. Longlier, 118-119.
- Gabriel Siegnitz, ab. Orval, 155, 159, 163, 167, 169, 172, 192, 197, 203, 204, 205, 214, 258, 262, 263-264.
- Galle dit le Vieux, Cornelius, 185.
- Gand, 264.
- Ganneron, 237.
- Garitte, Jacques, pr. Virton, 345, 349.
- Garnich, 271.
- Gascogne, 241.
- Gaspard de Coligny, 244.
- Gassot, Robert, ab. Clairveaux, 256, 290.
- Gauthier, rel. Houffalize, 310.
- Gauthier de Chénée, ab. Florennes, 115.
- Gauthier de Sorée, 115.
- Gautier de Virton, ab. Orval, 197, 198, 199.
- Gedinne, 25, 47.
- Geistringén, monastère C. SS. R., 156.
- Gemappe, 39.
- Gembes, 46, 131.
- Gembloux, 349.
- Géminel, 202, 206.
- Geminon, Alard de, rel. Orval, 190.
- Gendebien, Hubert, rel. Saint-Hubert, 83.
- Genlis, 66.

- Gennevaux (Musson) 162, 201, 207, 222.
 Genot, Jean, vicaire Bouillon, 95.
 Geoffroy dit Ysoreis, pr. Chiny, 107.
 Geoffroy de Bazey, pr. Chiny, 107.
 Georges de Larochette, 283, 284.
 Georges La Tour, rel. Orval, 231.
 Georges-Charles Chardon, 259.
 Georges-Louis de Berghes, év. Liège, 301, 330.
 Georges, Nicolas, 93.
 Gérard, 115.
 Gérard, doyen Ivoix, 137.
 Gérard, ab. Prüm, 44-45.
 Gérard, rel. Saint-Hubert, 39.
 Gérard Antoine, curé Cowan, 327.
 Gérard Bechet, dit Montanus, ss-pr. Houffalize, 323.
 Gérard de Fléron, pr. Bouillon, 94.
 Gérard de Florenville, 211.
 Gérard de Grandpré, 312.
 Gérard de Groesbeek, év. Liège, 67, 92, 131, 145, 147, 322.
 Gérard de Houffalize, 310.
 Gérard Huettflich, pr. Houffalize, 317.
 Gérard V, duc de Juliers, 22, 59.
 Gérard de Mousa, pr. Virton, 346, 348.
 Gérard d'Ochain, 310.
 Gérard Pailluet, pr. Muno, Voir Gérard de Pont-à-Mousson.
 Gérard de Pont-à-Mousson, pr. Muno, 132, 133, 141, 142. Voir Gérard Pailluet.
 Gérard de Rochefort, ab. Orval, 197, 198.
 Gérard dit Surol, 307.
 Gérard de Vervoz, 312.
 Gérard de Viel, 51.
 Gérardi, Béatrice, 311.
 Gérardi, Ernest, 325.
 Gérardi, Jean, 311.
 Gérumont, 113.
 Gerlac de Wolkrange, 281.
 Gerlach de Bollant, pr. Bouillon, 92.
 Gerlache de Bollant, 314.
 Germeau, Martin, pr. Suxy, 339, 344.
 Geroncourt ou Gironcourt, Jean de, prétendant au pr. Muno, 143.
 Géronsart, abbaye Val-des-Écoliers, O.S.A., 303, 329, 335.
 Gérousart, 203, 204.
 Gérouville, 161, 164, 166, 177, 179, 203, 204, 206, 214, 222, 253.
 Gers, Roger de, ss-pr. Orval, 241.
 Geutkin de Presseux, voir Godefroid de Presseux.
 Gilbert de Cousteumont, 106.
 Gillard, Albert, ab. Orval, voir Gillard Étienne.
 Gillard, Étienne, ab. Orval, 264.
 Gilles, saint, 36.
 Gilles, rel. Orval, 183.
 Gilles Aubert, 117.
 Gilles d'Amblève, doyen Bastogne, 309.
 Gilles Aygret, pr. Bouillon, 93.
 Gilles de Brialmont, pr. Bouillon, 93-94.
 Gilles de Cons, 44.
 Gilles Effleur, 259.
 Gilles Gillorin, 313.
 Gilles Grignet, pr. Houffalize, 302, 316.
 Gilles d'Hierges, 47.
 Gilles de Huy, pr. Houffalize, 313, 314.
 Gilles Léonard, pr. Longlier, 119, 120.
 Gilles de Loncin, pr. Bouillon, 99.
 Gilles Lysen, rel. Orval, 229.
 Gilles de Mazuir, curé à Liège, 246.
 Gilles d'Orval, pr. Orval, 183, 203.
 Gilles Petri, curé Sensenruth, 92, 95.
 Gilles Piron, curé Bouillon, 93.
 Gilles Royaulx, pr. Virton, 348.
 Gilles de Sapogne, 222.
 Gilles de Vireu, pr. Bouillon, 92.
 Gilles-Joseph Jacques, 121.
 Gillorin, Gilles, 313.
 Gilson, rel. Orval, 157.
 Gilson, Abraham, rel. Orval, 160, 178, 180, 186.
 Gingeling, Boland, pr. Virton, 348.
 Gironcourt, Jean de, voir Géroncourt.
 Giselle de Heynsberg, abb. Clairefontaine, 275, 277.
 Giselle de Ligny, abb. Clairefontaine, voir G. de Heynsberg.
 Gislebert, ab. Saint-Hubert, 41-42, 64.
 Gislebert, rel. Saint-Hubert, 20, 34.
 Giversy, 197, 198, 199, 213, 220.
 Givet, 25, 33, 53, 54, 70, 105.
 Givet-Saint-Hilaire, 172 ; curé : Maugre.
 Givroulle, 301, 311, 314, 317, 330 ; curé : Henri de Marvie.
 Glaumont, 95.
 Gobaut de Virton, 208.
 Gobert de Boulogne, 189.
 Goberti, Nicolas, pr. Muno, ab. Saint-Vanne à Verdun, 135, 142, 143.
 Godau, Jean, pr. Houffalize, 299, 317.
 Godefroid III, 44.
 Godefroid, ab. Saint-Hubert, 45.
 Godefroid d'Arbrexhe, ab. Orval, voir G. d'Arenberg.

- Godefroid d'Arenberg, ab. Orval, 163, 188, 189, 217-219.
- Godefroid le Barbu, 31, 33, 35, 88, 89, 90, 112, 113, 114, 124, 190.
- Godefroid de Bastogne, chan. Saint-Martin à Liège, 317.
- Godefroid le Bossu, 33, 34, 88, 89, 112, 113, 125, 190.
- Godefroid de Bouillon, 33, 34, 38, 39, 89, 90, 113, 124, 125.
- Godefroid le « Captif », 136.
- Godefroid Evrard, pr. Longlier, 118.
- Godefroid de Han-sur-Lesse, 306.
- Godefroid de La Marck, 219.
- Godefroid de Presseux, ab. Orval, 156, 188, 189, 221-223.
- Godefroid de Presseux dit Gentkin, 219, 221.
- Godefroid de Vianden, arch. Trèves, 190.
- Godefroid de Wiltz, 314.
- Godefroid-Maurice de La Tour d'Auvergne, 99.
- Godescalc, archid. à Liège, 33.
- Godescalc, Jean, ab. Stavelot, 316.
- Godin de Laroche, 270.
- Goerlitz, Élisabeth de, 216.
- Goganheim, 26.
- Golenvaux, Jésuite à Liège, 150.
- Gomery, 202, 207, 209, 275, 276, 282, 288.
- Gondal, à Han devant Pierrepont, 279, 288.
- Gonzon, 32.
- Gorcy, Jean de, 285.
- Gorcy, Marguerite de, abb. Clairefontaine, 285-286, 287.
- Goze, abbaye O.S.B., 25, 29, 196, 206 ; *prieur* : Frédéric.
- Gosbert, ab. Saint-Hubert, 28.
- Goudius, Adrien, 239.
- Goulet, Claude, pr. Chiny, 108-109.
- Gouvy, 301, 332, 333.
- Gozelon de Bastogne, 31.
- Gozelon de Montaigu, 33.
- Graide, 93 ; *doyen* : Henri Jacquet.
- Graide, Jean-Baptiste de, pr. Orval, 287.
- Grandcourt, 161.
- Grande Trappe de Soligny, voir La Trappe.
- Grand-Failly, 207, 211.
- Grandpré, Gérard de, 312.
- Grandpré, Thierry III de, 305, 311, 313, 314.
- Grandville, 344.
- Grandvoir, 113.
- Grangier, Arnould de, ss-pr. Orval 225.
- Grangnet, Jean, pr. Chiny, 107.
- Grapfontaine, 113.
- Gravioule, ile à Liège, 302.
- Grégoire le Grand, pape, 20.
- Grégoire VII, pape, 33, 34, 35, 40, 41.
- Grégoire IX, pape, 48.
- Grégoire XI, pape, 212.
- Grégoire XII, pape, 214.
- Grégoire XIII, pape, 67, 92, 109, 147, 234.
- Grégoire XIV, pape, 68.
- Grégoire, Ève, 260.
- Greiffenklaue zu Vollraths, Jean, archid. Longuyon, 245.
- Grevenmacher, 270, 271, 272, 273, 278, 284.
- Grignet, Gilles, pr. Houffalize, 302, 316.
- Grimbergen, abbaye O. Prem., 164, 175, 256 ; *abbé* : Augustin van Eeckhout.
- Grimbert, 24.
- Grimont, Antoine, ab. Saint-Remy à Rochefort, 230.
- Groesbeek, Gérard de, év. Liège, 67, 92, 131, 145, 147, 322.
- Groningen, 347.
- Grosfays, 47.
- Grupont, 37, 38, 68, 124.
- Gueldre, 22, 59, 214.
- Gueldre, Arnould de, 22, 59.
- Gueldre, Henri de, év. Liège, 183.
- Guerlange, 275, 281, 284.
- Guillaume I^{er}, 159.
- Guillaume, ab. Saint-Hubert, 22, 46, 164, 198.
- Guillaume, avoué de Chiny, 106, 115, 197.
- Guillaume d'Awans, rel. Orval, 227.
- Guillaume Barnabé, 256.
- Guillaume de Bentzeract, 249.
- Guillaume de Hainaut, 126.
- Guillaume de Henchenberg, 271.
- Guillaume de Hollande, 48.
- Guillaume de la Hamaide, pr. Longlier, 119.
- Guillaume le Roy, ab. Hautefontaine, 250.
- Guillaume de Loncin, 126.
- Guillaume de Manderscheid, ab. Stavelot, 224.
- Guillaume Mechlinie, pr. Virton, 347.
- Guillaume de Mirbich, 92.
- Guillaume d'Orval, rel. Orval, 183.
- Guillaume Pinart, rel. La Charité, 291, 292, 293.
- Guillaume de Pouilly, prétendant au pr. Muno, 144.
- Guillaume de Trèves, archid., 137.
- Guillaume-Adrien-François de Rivière, 302, 326.
- Guillemins à Bernardfagne, 314, 325.
- Guilloy, 34.

- Guirsch, 258, 265, 271, 273, 274, 279, 284, 290, 293.
 Guise, duc de, 234, 235.
 Gulbert, ab. Saint-Hubert, 49.
 Gusange, Pierre de, pr. Bouillon, 100.
 Gutkin de Chaumont, rel. Orval, 232.
 Guy, év. Châlons, 166, 194.
 Guy, ab. Troisfontaines, 190.
 Guy de Brimeu, 61.
 Guy de Chiny, ab. Orval, 187, 204-205.
 Guyton, rel. Clairvaux, 157, 172.
 Gymnich, Mathilde de, 276.
- H**
- H. de Laffineur, Jésuite à Muno, 150, 151.
 H. J. Hubert, 344.
 Habay-la-Neuve, 159.
 Habay-la-Vieille, 162.
 Habsbourg, 261.
 Habsbourg, Rodolphe de, 167, 205, 206.
 Hacher, Jean, 162, 240.
 Hainaut, 32, 33, 126, 191, 258.
 Hainaut, Baudouin, comte de, 37.
 Hainaut, Guillaume, comte de, 126.
 Hainaut, Richilde, comtesse de, 33, 35, 124.
 Halloy, 56.
 Hamouson, 139.
 Hamipré, 113.
 Hampteau, 51.
 Hampteau, Florent de, 93.
 Han, 243.
 Hancart, Romuald, rel. Saint-Hubert, pr. Bouillon, 14, 15, 18, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 40, 43, 44, 45, 48, 54, 61, 64, 65, 68, 73, 97.
 Han-devant-Marville, 226, 227 ; *curé* : Toussaint Brisson.
 Haneffe, 48.
 Haneffe, Jean de, 312.
 Hanin, François-Xavier, ab. Orval, 264.
 Hanin, Jean, ab. Orval, voir Hanin, François-Xavier.
 Hannut, 54.
 Hans, Jacques de, rel. Orval, 214.
 Hansimbourg, Lambert de, ab. Orval, 188, 189, 228, 229, 231, 232, 285.
 Han-sur-Lesse, 60, 306.
 Han-sur-Lesse, Godefroid de, 306.
 Han-sur-Lesse, Henri de, 304, 306.
 Han-sur-Lesse, Nicolas de, 306.
 Han-sur-Lesse, Simon de, 306.
 Hanswijck, prieuré du Val-des-Écoliers, 335 ; *prieur* : Jacques-Emmanuel van Coster.
 Happart, Adolphe, 14, 15, 18, 25, 26, 27, 28, 30, 31, 40, 43, 44, 45.
 Haraumont, 193.
 Harcey, Poncin de, 273, 274.
 Harcey, Rofin de, 273.
 Harcourt, marquis d', 254.
 Hardi alias Keck, Jean, 223, 227.
 Harfontaine, 113.
 Harnoncourt, 161, 201, 206.
 Harrewijn, Jacques, 178, 184, 186.
 Hasius, Herman, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 349.
 Hatrival, 56, 57, 262.
 Hatstein, Jeanne de, 290.
 Hattoy, 166, 213, 214, 239, 243.
 Hattoy, Didier du, 160.
 Hattoy, J.-B. du, 162.
 Hautfontaine, abbaye O. Cist., 250, 257 ; *abbé* : Guillaume le Roy ; *sous-prieur* : Théodore de Baillet.
 Hautoy, Jean du, prétendant au pr. Muno, 145-146.
 Hautvillers, abbaye O.S.B., 45 ; *religieux* : Thibaut.
 Hauvet, Piron, 321.
 Hauzeur, Thomas, pr. Bouillon, 101.
 Hawis, abb. Clairefontaine, voir Hedwige.
 Hayon, 162, 243.
 Heckbous, 273, 274, 279, 284, 290, 293.
 Hedwige, abb. Clairefontaine, 269-272.
 Heelu, Jan van, 304.
 Heers, 336.
 Heinsberg, Thierry de, 210.
 Heinsch, 270, 271.
 Heinstert, 268.
 Heintz, Léopold, rel. Orval, 159.
 Hélène de Sarquoise, 238, 252.
 Helin de Villers, rel. Houffalize, 312.
 Hemricourt, Jacques de, 92.
 Henchenberg, Guillaume de, 271.
 Hennebert, Jean, ss-pr. Val-des-Écoliers à Liège, 321.
 Heneff, 156.
 Henneman de Messancy, 273.
 Hennon Crapournient, 315.
 Hennon, Jean, doyen d'Ivoix, curé Cugnon, 252.
 Henri II, empereur, 30, 112, 136.
 Henri III, empereur, 32, 34, 112, 124.
 Henri IV, empereur, 35, 40.
 Henri I^{er}, roi de France, 32.

- Henri II, roi de France, 225.
 Henri III, roi de France, 157, 182, 234, 235.
 Henri IV, roi de France, 10, 70, 110, 236.
 Henri, ab. Cîteaux, 209.
 Henri II, év. Liège, 42, 194.
 Henri II d'Almonsée, ab. Saint-Hubert, 22, 52, 54-55.
 Henri, duc d'Arlon, 194.
 Henri l'Aveugle, 42.
 Henri de Bar, 270.
 Henri II de Bar, 269.
 Henri III de Bar, 207.
 Henri de Beckerich, 280.
 Henri de Bellefontaine, 180.
 Henri de Bouillon, ab. Orval, 161, 166, 188, 203-204, 205.
 Henri Boulleit, 215.
 Henri II de Brabant, 48.
 Henri de Breux, 211.
 Henri de Castres, év. Verdun, 193.
 Henri Chabot, rel. Houffalize, curé Cherain, 300.
 Henri Colignon, rel. Saint-Hubert, 83.
 Henri Crapournient, pr. Houffalize, 315-316.
 Henri d'Erpeldange, pr. Houffalize, 301, 318-319.
 Henri du Faing, 222.
 Henri de Gueldre, év. Liège, 183.
 Henri de Han-sur-Lesse, 304, 306.
 Henri I de Houffalize, 303, 305.
 Henri II de Houffalize, 304.
 Henri Jacquet, doyen Graide, 93.
 Henri de la Ferté, 138.
 Henri de la Porte, 271.
 Henri, comte de La Roche, 303.
 Henri, comte de La Roche, 13, 42.
 Henri de La Roche, curé Villers-la-Bonne-Eau, 320.
 Henri le Suisse, ss-pr. Houffalize, 330.
 Henri de Liège, pr. Houffalize, 312.
 Henri II, duc de Lorraine et de Bar, 239.
 Henri II de Luxembourg ou Henri V le Blondel, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 275, 304.
 Henri V de Luxembourg, dit le Blondel, voir Henri II.
 Henri VI de Luxembourg, 272.
 Henri VII de Luxembourg ou Henri IV, 208, 273, 274, 305, 311.
 Henri de Marvie, curé Givroulle, 317.
 Henri de Meugen, ab. Orval, 175, 187, 188, 244, 245-249, 263, 287.
 Henri de Mirwart, 46.
 Henri Morlet, pr. Val-des-Écoliers à Liège, 328.
 Henri de Muno, 132.
 Henri de Oldenkerken, pr. Suxy, 341.
 Henri d'Oreye, ab. Saint-Laurent à Liège, 63.
 Henri de Pierpont, ss-pr. Orval, 249.
 Henri Putheu, official à Liège, 318.
 Henri de Romagne, chan. Metz, curé Bastogne, 279.
 Henri Russel, pr. Suxy, 155, 341, 343.
 Henri de Saint-Ignace, 78.
 Henri Scheurette, 333.
 Henri de Sohez, ab. Saint-Hubert, 60, 61-62.
 Henri de Stenay, ab. Orval, 164, 187, 196, 200.
 Henri Swynen, ab. Munster, 245.
 Henri du Tiège, curé Sommerain, 326.
 Henri de Vance, 222.
 Henri I de Verdun, év. Liège, 34, 35, 36, 86, 90, 124.
 Henri de Vervoz, 58.
 Henri de Viel, pr. Evergnicourt, ab. Saint-Hubert, 22, 51-53, 126.
 Henri de Viel, 51.
 Henri de Viel, pr. Cons., 51, 52.
 Henri de Vielle, ab. Saint-Hubert, voir Henri de Viel.
 Henri de Winton, év. Verdun, 190.
 Henri-François Scholtus, voir Étienne Scholtus.
 Henri-Joseph Dupuis, rel. Houffalize, curé Villers-la-Bonne-Eau, 299, 335.
 Henrion, Étienne, ab. Orval, 130, 156, 157, 160, 163, 169, 171, 189, 252, 255-256, 257.
 Henry, pr. Mirwart, 126.
 Henry de La Marck, 147.
 Henry de la Preil, 118.
 Henri I le Large, 182.
 Henry Loneux, pr. Virton, 349.
 Henry Martial, pr. Suxy, 343.
 Henry de Melart, pr. Suxy, 339, 340, 343.
 Henry, Pierre, ab. Clairvaux, 249.
 Henry, Warny de, pr. Houffalize, 317.
 Herbert de Bouillon, rel. Orval, 190.
 Herbert de Dasbourg, 310.
 Herbeumont, 130, 141, 145, 148, 149, 150, 161, 240, 261.
 Herbeuval, 161, 166, 205, 243, 254.
 Herbeuval, G. de, 161.
 Herbonier, Claude, pr. Chiny, 108.
 Herbrand, 91, 112.
 Héribert, ab. Saint-Hubert, 29, 30.
 Héribrand, ab. Saint-Laurent à Liège, 14.
 Heria, G., 161.
 Herie, 257.

- Herlinval, 42.
 Hermalle-sous-Huy, 232.
 Herman, év. Metz, 35.
 Herman d'Ardenne, 124.
 Herman d'Ename, 135, 136, 138, 145.
 Herman Hasius, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 349.
 Herzégovine, 209.
 Hesperange, 268.
 Hesperingen, voir Hesperange.
 Hespint, 58.
 Heure, Lambert d', chan. Saint-Lambert à Liège, prétendant au pr. Muno, 130, 131, 144-146, 147.
 Heuschling, F. X., 186.
 Hextermans, Jacques, pr. Val-des-Écoliers à Liège, 322.
 Heyden, Édouard-Antoine, 292, 293.
 Heynsberg, Giselle de, abb. Clairefontaine, 275, 277.
 Heynsberg, Jean de, év. Liège, 58, 92.
 Hezon II de Briey, 304.
 Hickmann, Antoine, rel. Saint-Hubert, 18.
 Hierges, Gilles d', 47.
 Hierges, Louis de, ab. Saint-Vanne à Verdun, 137.
 Hilarion Ernotte, rel. Orval, 260.
 Hildebald, arch. Cologne, 25.
 Hildesheim, 212.
 Hillesheim, Jacques, ab. Himmerode, 218, 282.
 Hillin, arch. Trèves, 42, 193, 195.
 Hiltgina Burtscheidt, rel. Clairefontaine, 282.
 Himmerode, abbaye O. Cist., 158, 165, 203, 218, 246, 277, 281, 282 ; *abbés* : Robert Bootz, Jacques Hillesheim ; *religieux* : Marc Tertinger, André Thibolt.
 Hineam, voir Flament.
 Hirschberg, Mathias, 332.
 Hivange, 271.
 Hives, 271, 272, 273, 277, 279, 284, 293.
 Hives, Ansillon de, 272.
 Hivingen, voir Hivange.
 Hobscheid, 268, 284.
 Hoffreumont, Servais, 78, 79.
 Hollande, 10, 16, 157, 251, 256, 347.
 Hollande, Guillaume de, 48.
 Hollenfels, 262.
 Hollenfels, Imengarde d', 280.
 Hollerich, 270, 278, 282, 283, 284.
 Hollogne, 91.
 Hollogne-aux-Pierres, 48.
 Hondelange, 271, 281.
 Hongrie, 32.
 Hongrie, Marie de, 223.
 Honkerange, Arnould de, 271.
 Honnay, 25.
 Honorius III, pape, 41, 48, 199, 306, 307.
 Honorius IV, pape, 306, 307.
 Hontheim, suffragant Trèves, 176.
 Hoorn, Arnould de, év. Utrecht, 55.
 Hordenne, 26.
 Hornes, Jean de, év. Liège, 61, 62, 316, 318.
 Hosseuse, 113.
 Hotton, Michel de, 242.
 Houart, Claude, pr. Bonnefontaine, 249.
 Houdrigny, 186.
 Houffalize, 170, 297-337 ; *couvent* : Val-des-Écoliers ou Sainte-Catherine ; *chapelle* : Saint-Nicolas ; *hôpital* : Sainte-Catherine ; *curés* : Jean de Wicourt, Matthieu Renaville.
 Houffalize, Béatrice de, 304.
 Houffalize, Béatrice de, abb. Robermont, 308.
 Houffalize, Frédéric de, ministre Trinitaires à Bastogne, 317.
 Houffalize, Gérard de, 310.
 Houffalize, Henri I^{er} de, 303, 305.
 Houffalize, Henri II de, 304.
 Houffalize, Laurent de, curé Houmont, 311.
 Houffalize, Renaud de, 316.
 Houffalize, Thierry I^{er} de, 303, 304, 305.
 Houffalize, Thierry II de, 297, 301, 302, 303, 304, 305, 311, 312.
 Houffalize, Thierry III, voir Grandpré.
 Houffalize, Winand de, 304.
 Houmont, 59, 311 ; *curé* : Laurent de Houffalize.
 Houry, J., 299.
 Housman, J., 222.
 Housse, Nicolas de, 243.
 Houst, 149.
 Houst, Antoine, 227.
 Houyet, 26.
 Hovelange, 273, 290, 293, 295.
 Hovelingen, voir Hovelange.
 Huart, baron d', 155, 161.
 Huart d'Autel, 280.
 Hubert, saint, 21, 22, 23, 27, 57, 63, 69, 78, 85, 93, 126.
 Hubert Gendebien, rel. Saint-Hubert, 83.
 Hubert d'Ivory, rel. Orval, 258.
 Hubert de Laroche, pr. Bouillon, 94.
 Hubert Libert, pr. Val-des-Écoliers à Liège, 330.
 Hubert Robert, pr. Longlier, 120.
 Hubert, H. J., 344.
 Huet de Jamet, 211.

Huetfiech, Gérard, pr. Houffalize, 317.
 Hughes, 271.
 Hughes, ab. La Chalade, 275.
 Hughes de Flavigny, 31, 135.
 Hughes de Lyon, 38.
 Hughes de Pierrepont, év. Liège, 47.
 Hughes II de Reims, ab. Saint-Vanne à Verdun, 138.
 Hughes-Bernard de la Croix, ab. Saint-Remy à Rochefort, 289.
 Huloz d'Ebly, 162.
 Humbert Richier, pr. Chiny, 109-110.
 Husson Faulkin, 209.
 Hustin, Jean, dit d'Ocquier, ab. Saint-Hubert, 55-56.
 Hustin, Pierre, rel. Saint-Hubert, 55.
 Hutin, Pierre, pr. Longlier, 117.
 Huttange, 290, 293.
 Hüttingen, voir Huttange.
 Huy, 26, 34, 35, 37, 38, 55, 70, 160, 163, 164, 178, 181, 183, 200, 209, 232, 233, 259, 275, 305, 340, 341, 343, 345 ; *couvents* : Croisiers, Neufmoustier.
 Huy, Gilles de, pr. Houffalize, 313, 314.
 Huy, Jean (V) de, ab. Orval et de Troisfontaines, 189, 208-209, 210.
 Huy, Julette de, 196, 200.
 Huy, Renier de, pr. Houffalize, 312-313.
 Hydulphe, saint, 71.
 Huyghens, 293.

I

Icourt, 162, 214, 243.
 Ide de Blanckenheim, abb. Clairefontaine, 275, 277-278.
 Ide de Boulogne, 39, 89, 90.
 Ide de Brouch ou Bruchen, abb. Bonnevoie et Clairefontaine ?, 277.
 Imengarde d'Hollenfels, 280.
 Ingobrand, rel. Lobbes, ab. Saint-Hubert, 38-39.
 Innocent II, pape, 41, 90, 126, 193, 199.
 Innocent III, pape, 198.
 Innocent IV, pape, 49, 308.
 Innocent VI, pape, 142.
 Innocent VIII, pape, 61.
 Innocent X, pape, 241.
 Innocent XII, pape, 251.
 Iré-le-Pré, 209, 215.
 Irnig, 261.
 Isabelle, archiduchesse, 73, 162, 238, 240.

Isabelle de Montjoie, 48, 49.
 Isabelle de Signy, 139, 141.
 Italie, 33.
 Ivoix, 32, 106, 119, 130, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 144, 145, 158, 166, 169, 193, 195, 196, 197, 199, 207, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 218, 219, 220, 223, 224, 226, 228, 232, 233, 237, 239, 240, 242, 243, 244, 247, 252, 253, 278, 346 ; *église et couvent* : Croisiers, Notre-Dame ; *doyens* : Jean, Gérard, Foulques, Jean Hennon. Voir Carignan.
 Ivoix, Adélaïde d', 193.
 Ivoix, Jean d', 193.
 Ivoix, Jean d', ab. Val-Saint-Lambert à Liège, 225.
 Ivory, Hubert d', rel. Orval, 258.
 Izel, 153, 161, 200, 212, 233.

J

J. Caso, 160, 161.
 J. Houry, 299.
 J. Housman, 222.
 J. Jacobs, 186.
 J. Naveau, chan. Liège, 250.
 J. Opstraet, 168.
 J. B. du Hattoy, 162.
 J. F. Antoine, rel. Houffalize, 299.
 J. F. Legros, rel. Houffalize, 299, 335, 336.
 J. Georges Weiser, 168.
 J. M. Simon, rel. Houffalize, 299.
 Jaco de Wicourt, 322.
 Jacob Chaffault, 248, 252.
 Jacob de Wicourt, 322.
 Jacobs, J., 186.
 Jacoby, Clément, rel. Saint-Hubert, pr. Bouillon, 10, 80, 100.
 Jacominet d'Ausamsaie, 140.
 Jacques, pr. Suxy, 342.
 Jacques de Baranzy, ab. Orval, 164, 166, 187, 189, 213-214.
 Jacques Bodar, pr. Virton, 348.
 Jacques Bouchery, pr. Suxy, 342.
 Jacques Chervin-Rivière, ab. Val-des-Écoliers à Liège, 330.
 Jacques de Chiny, 106.
 Jacques Colle, rel. Saint-Hubert, 83.
 Jacques Collet, curé Bouillon, 97.
 Jacques de Cons, 201, 202.
 Jacques Detailhe, rel. Houffalize, curé Mont-Dinez, 322.

- Jacques Francquart, 185.
 Jacques Garitte, pr. Virton, 345, 349.
 Jacques de Hans, rel. Orval, 214.
 Jacques Harrewijn, 178, 184, 186.
 Jacques de Hemricourt, 92.
 Jacques Hextermans, pr. Val-des-Écoliers à Liège, 322.
 Jacques Hillesheim, ab. Himmerode, 218, 282.
 Jacques de Luz, 210.
 Jacques Minguet, ab. Châtillon, 246.
 Jacques de Mouzon, ab. Orval, 210.
 Jacques d'Orchimont, pr. Bouillon, 92.
 Jacques de Presseux, rel. Val-Saint-Lambert à Liège, 219.
 Jacques de Remacle, pr. Bouillon, 92.
 Jacques Tiroux, pr. Saint-Vanne à Verdun, prétendant au pr. Muno, 153.
 Jacques de Vaux, rel. Orval, 168, 184, 188.
 Jacques de Villers-sur-Lesse, 59.
 Jacques, Gilles-Joseph, 121.
 Jacques-Emmanuel van Coster, pr. Hanswijck, 335.
 Jacques-François Malempré, 151, 152.
 Jacques, Henri, doyen Graide, 93.
 Jacques, Pierre-Louis, suffragant Liège, 16, 81.
 Jamart, Augustin, pr. Dinant et Suxy, 343.
 Jamet, 194.
 Jamet, Huet de, 211.
 Jamodenne, 70.
 Jamoigne, 138, 160, 161, 162, 163, 192, 195, 197, 198, 199, 207, 210, 222, 234, 248, 258; *curés*: Albert, Blihard.
 Jan van Heelu, 304.
 Jansenius, 252.
 Jarenton, ab. Saint-Bénigne à Dijon, 38.
 Jean XXII, pape, 52, 209, 276.
 Jean XXIII, pape, 56.
 Jean, ab. Châtillon, 275.
 Jean, ab. Clairvaux, 281.
 Jean, pr. Evergnicourt, 51.
 Jean, pr. Houffalize, 310.
 Jean, doyen Ivoix, 106.
 Jean II, ab. Saint-Hubert, 43-44, 45.
 Jean IV, ab. Saint-Hubert?, 51.
 Jean, arch. Trèves, 199.
 Jean l'Agneau, év. Tongres, 85.
 Jean d'Allamont, 245, 247.
 Jean d'Ambly, prétendant au pr. Muno, 147.
 Jean d'Anglure, 230, 231.
 Jean Anselme, pr. Houffalize, 321.
 Jean l'Aveugle, 53, 126, 210, 274, 276, 277.
 Jean de Baillonville, voir Jean de Lyntre.
 Jean Balla, ab. Saint-Hubert, 22, 68-69, 70, 71, 73, 76, 231.
 Jean Bastinet, rel. Houffalize, 324.
 Jean de Belval, 195.
 Jean Benninck, 236, 237, 241.
 Jean de Berty, 149, 230, 285.
 Jean Betguen, pr. Houffalize, 319-320.
 Jean Bisorige, rel. Houffalize, curé Villers-la-Bonne-Eau, 322.
 Jean de Blagny, 212.
 Jean Bonmaitre, 319.
 Jean Bonmaitre, pr. Houffalize, 319.
 Jean Bonmaitre, curé Wardin, 319.
 Jean de Bossu, dit de Messincourt, pr. Muno, 142-143.
 Jean III de Bouillon, ab. Saint-Hubert, 51.
 Jean de Bovesse ou Bonnerue, pr. Longlier, 116.
 Jean Burcelé, 218.
 Jean Cabert, 150.
 Jean le Camoussier, 148.
 Jean de Chapeville, vic. gén. Liège, archid. Famenne, 70, 93.
 Jean de Chiny, ab. Orval, 210.
 Jean de Chokier, vic. gén. Liège, 94.
 Jean II de Clémency, 278.
 Jean III de Clémency, 280.
 Jean Clichet, pr. Suxy, 342.
 Jean de Cobreville, 67, 69.
 Jean Collet, ab. Châtillon, 231.
 Jean de Colonsta, 140, 143.
 Jean de Coronmeuse, ab. Saint-Jacques à Liège, 63.
 Jean Crombeck, recteur collège Jésuites à Liège, voir Jean Crombetius.
 Jean Crombetius, recteur collège Jésuites à Liège, 129, 150.
 Jean Curtius, 70.
 Jean Delft, pr. Virton, 347.
 Jean Dentin, 314.
 Jean d'Elvange, 274.
 Jean Englebert, 225.
 Jean d'Eppes, év. Liège, 302, 308.
 Jean d'Etalle, ab. Orval, 188, 198.
 Jean Everard, 93.
 Jean Evrard, rel. Düsselthal, 252.
 Jean Faber, pr. Virton, 348.
 Jean du Faing, 234.
 Jean Ferutier, pr. Suxy, 341.
 Jean François, pr. Saint-Clément à Metz, prétendant au pr. Muno, 132, 152.
 Jean Genot, vicaire Bouillon, 95.

- Jean Gerardi, 311.
 Jean de Geroncourt ou Gironcourt, prétendant au pr. Muno, 143.
 Jean Godau, pr. Houffalize, 299, 317.
 Jean Godescalc, ab. Stavelot, 316.
 Jean de Gorcy, 285.
 Jean Grangnet, pr. Chiny, 107.
 Jean Greiffenklaeu zu Vollraths, archid. Longuyon, 245.
 Jean Hâcher, 162, 240.
 Jean de Haneffe, 312.
 Jean Hanin, voir François-Xavier Hanin.
 Jean Hardi alias Keck, 223, 227.
 Jean du Hautoy, prétendant au pr. Muno, 145-146.
 Jean Hennebert, ss-pr. Val-des-Écoliers à Liège, 321.
 Jean Hennon, doyen Ivoix, curé Cugnon, 252.
 Jean de Heynsberg, év. Liège, 58, 92.
 Jean de Hornes, év. Liège, 61, 62, 316, 318.
 Jean Hustin dit d'Ocquier, ab. Saint-Hubert, 55-56.
 Jean de Huy, ab. Orval et de Troisfontaines, 189, 208-209, 210.
 Jean d'Ivoix, 193.
 Jean d'Ivoix, ab. Val-Saint-Lambert à Liège, 225.
 Jean de Jéhonville, 93.
 Jean de Jemeppe, 314.
 Jean Keck, voir Jean Hardi alias Keck.
 Jean de Kesselstadt, 281.
 Jean de la Barrière, ab. Feuillants à Rieux et Paris, 175, 234, 235.
 Jean la Berlot, rel. Orval, 233.
 Jean de Laferté, ab. Orval, 188, 202-203.
 Jean Lambert, 150.
 Jean Lamock, ab. Saint-Hubert, 16, 66-68, 69, 70, 73, 92.
 Jean l'Ardoisier, 208.
 Jean de la Tour, 319.
 Jean le Roux, voir Jean Perni.
 Jean de Loncin, pr. Bouillon, 92.
 Jean de Loncin, 126.
 Jean de Looz, 54.
 Jean Lucas, 262.
 Jean de Lyntre alias de Baillonville, 225.
 Jean Mabillon, 157.
 Jean Mabiston, pr. Houffalize, 301, 302, 313-315.
 Jean Macaire, ab. Val-des-Écoliers à Liège, 327, 328.
 Jean Mahieu, 254, 326.
 Jean de Malberg alias de Metz, ab. Orval, 212-213.
 Jean de Margny, 212.
 Jean de Marlier, 211.
 Jean Martini, 252.
 Jean de Masbourg, ab. Saint-Hubert, 16, 22, 69-70, 71.
 Jean Massin, 97.
 Jean Mathée, pr. Longlier, 119.
 Jean de Metz, ab. Orval, voir Jean de Malberg.
 Jean Michel, pr. Houffalize, 321.
 Jean Migeotte, pr. Longlier, 120-121.
 Jean Mignon, rel. Houffalize, curé Villers-la-Bonne-Eau, 320.
 Jean Monfflin, 229.
 Jean de Monte, 317.
 Jean de Montenay, ab. Sainte-Geneviève à Paris, gén. Val-des-Écoliers, 327.
 Jean de Montplainchamps, 118.
 Jean Moreal, rel. Houffalize, curé Villers-la-Bonne-Eau, 302, 315.
 Jean Mussey, curé Longwy, 156, 185.
 Jean de Namur, ab. Orval, 204.
 Jean de Neercassel, 168, 171.
 Jean de Neufchâteau, ab. Orval, 200-202.
 Jean Noleval alias Nolevaux, pr. Orval, 228, 229.
 Jean de Noville, rel. Longlier, 118.
 Jean d'Oisy, pr. Longlier, 115-116.
 Jean d'Ouren, 312, 324.
 Jean Pepin, 305.
 Jean Perni dit le Roux, 311.
 Jean Petit, ss-pr. Houffalize, 324.
 Jean de Pouilly, 287.
 Jean de Presseux, ab. Val-Saint-Lambert à Liège, 219.
 Jean de Prouvy, ab. Orval, 187, 214-215.
 Jean Pur, pr. Virton, 347.
 Jean Remacle, pr. Suxy, 342.
 Jean Renier, curé Chassepierre, 252.
 Jean de Rettigny, 319.
 Jean Richard, curé Bazeilles, 166.
 Jean de Rieu, ab. Boneffe, 254.
 Jean Romerus, official Trèves, 146.
 Jean de Rossignol, ab. Orval, 187, 188, 216-217.
 Jean de Saive, Jésuite à Liège, 147.
 Jean de Sapogne, 224.
 Jean de Schennemale, ab. Saint-Hubert, 64.
 Jean de Semel, pr. Longlier, 115.
 Jean de Septfontaines, 279.
 Jean Seraphin, pr. Houffalize, 319, 320.
 Jean Seviscourt, rel. Houffalize, 321.
 Jean de Sorbey, 148.

- Jean Spinoy, pr. Virton, 348, 349.
 Jean Stavesouille, pr. Longlier, 117.
 Jean Sterpenich, 288.
 Jean de Stryen, év. Middelbourg, 109.
 Jean Surllet, chan. Liège, prévôt de Notre-Dame à Tongres, 317.
 Jean Tabar, 327.
 Jean du Tardoit, pr. Suxy, 340, 342.
 Jean Thieskin, 325.
 Jean de Tiège, pr. Houffalize, 298, 326-327.
 Jean Tongerlo, pr. Virton, 347.
 Jean de Troine, pr. Houffalize, 312.
 Jean de Vado, prétendant au pr. Muno, 143.
 Jean de Vernois, 315.
 Jean de Viller, pr. Bouillon, 92.
 Jean de Villers, rel. Orval, 230, 232.
 Jean de Villers-devant-Marville, 211.
 Jean de Villy, 213.
 Jean de Visé, 226.
 Jean de Vonck, chan. Maestricht, 146.
 Jean de Waha, ab. Saint-Hubert, 22, 42, 43, 44.
 Jean de Walhusen, 318.
 Jean de Wallers, recteur collège Jésuites à Liège, 129.
 Jean de Wampach, 314.
 Jean dit Wareals, 137.
 Jean de Wicourt, curé Cherain, 323.
 Jean de Wicourt, curé Cowan et Houffalize, 322.
 Jean de Wipion, curé Sensenruth-Bouillon, 95.
 Jean Zittart, pr. Suxy, 341-342.
 Jean-Adam d'Eyseneck, 294.
 Jean-Baptiste, saint, 90.
 Jean-Baptiste Bernard, curé Mogues, 162, 168, 176.
 Jean-Baptiste Camus, rel. Orval, 262, 263.
 Jean-Baptiste de Graide, pr. Orval, 287.
 Jean-Baptiste Lemoine, rel. Orval, 258.
 Jean-Baptiste Pauli, 333.
 Jean-Chrysostome Mintart, ab. Düsselthal, 187, 252.
 Jean-Ernest de Loewenstein, 120.
 Jean-François Beauverger, 99.
 Jean-François Bock, 263.
 Jean-François Walthery, pr. Suxy, 340, 344.
 Jean-Georges Scholtus, 260.
 Jean-Guillaume de Bentzeradt, 249.
 Jean-Guillaume, duc de Juliers, 78.
 Jean-Henri de Pfortzheim, 249.
 Jean-Henri Scheurette, 333.
 Jean Hugo d'Orsbeck, arch. Trèves, 251.
 Jean Jacques Scheurette, 333.
 Jean-Joseph Lacroix, pr. Virton, 345, 350.
 Jean-Lambert Preudhomme, pr. Virton, 349.
 Jean-Louis Magnette, 350.
 Jean-Marie Clerc, ab. Grande Trappe de Soligny, 264.
 Jean-Mathieu d'Arnoult, 287.
 Jean-Mathieu Mommertz, ab. Orval, 130, 159, 160, 163, 165, 189, 256, 257-258, 290.
 Jean-Philippe, 322.
 Jean-Théodore de Loewenstein, 240.
 Jeandin, 74.
 Jeanne de Beliefontaine, 289.
 Jeanne de Bettainvillers, pr. Bonnevoie, 285, 286.
 Jeanne de Blamont, 207, 341.
 Jeanne de Brabant, 213.
 Jeanne de Chiny, 106, 161, 166, 224.
 Jeanne de Clémency, abb. Clairefontaine, 275, 279-280.
 Jeanne d'Els, 146.
 Jeanne de Hatstein, 290.
 Jeanne de La Marck, 219.
 Jeanne de Luxembourg, abb. Clairefontaine, 269, 273-275, 277.
 Jehan de Virevelt, pr. Longlier, 116.
 Jehay-Bodegnée, 48, 272.
 Jehenne Macquet, 242.
 Jehin, Pierre, rel. Saint-Hubert, 10, 83.
 Jéhonville, 53, 58, 152.
 Jéhonville, Jean de, 93.
 Jemelle, 25, 29, 30, 76.
 Jemeppe, Baudouin de, pr. Val-des-Écoliers à Liège, 313.
 Jemeppe, Jean de, 314.
 Jeneffe, 48.
 Jeneret, 314.
 Jérôme Laurentii, pr. Virton, 348.
 Jérusalem, 32, 44.
 Jésuites à Arlon, 296.
 Jésuites à Liège, 71, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 136, 143, 147, 148, 149, 150, 151, 152 ; *recteurs* : Jean Crombetius, Pierre Fiévet, Pierre Forceville, François de Beeckman, François Weydert, Lambert de Beeckman, Jean de Wallers, Joseph Deschamps, Adrien de Flesinel, J. Lobbetius, Nicolas Minutius ; *religieux* : Jean de Saive, Melchior Bellere, Golenvaux.
 Jésuites à Luxembourg, 104, 109, 110, 117, 118 ; *religieux* : Bernard Olivier.
 Jésuites à Mons, 129.
 Jésuites à Muno, 150 ; *religieux* : Remacle del Rez, V. de Malmedy, H. de Laffineur, Golenvaux.

Jésuites à Pont-à-Mousson, 165.
 Jeunesse, 333.
 Jodenville, Marie-Rose de, abb. Clairefontaine, 290-294.
 Jodenville, Philippe-François de, 290.
 Johan-Peter Verhorst, suffragant Trèves, 164, 251, 252, 255.
 Jonas, év. Orléans, 12.
 Jongh, Célestin de, pr. Bouillon, ab. Saint-Hubert, 15, 16, 18, 76, 79-81, 82, 83, 100.
 Jordan de Vercors, ab. Saint-Hubert ?, 58.
 Josbert de Marle, 32.
 Joseph II, 82, 261, 294, 336.
 Joseph Deschamps, recteur collège Jésuites à Liège, 129.
 Joseph Dieu, rel. Orval, 259.
 Joseph Froidmont, 332.
 Joseph Languet, év. Soissons, 157.
 Joseph Schweitzer, pr. Houffalize, 299, 332-333.
 Joseph Clément de Bavière, arch. Cologne, 251.
 Josse Aemsoen, 221.
 Judeville, 286.
 Judith, abb. Saint-Pierre à Metz, 194.
 Julette de Huy, 196, 200.
 Juffraigne, 57.
 Jules II, pape, 62, 63, 142.
 Jules III, pape, 65.
 Julien, év. Ostie, 60.
 Julien della Rovere, 60.
 Juliers, 257.
 Juliers, Gérard duc de, 22, 59.
 Juliers, Jean-Guillaume duc de, 78.
 Junglinster, 180, 271.
 Juseret, Frongnart de, 115.
 Jusserenne, 56.
 Juste-Lipse, 235.
 Justemont, abbaye O. Prém., 43, 45, 47, 304.
 Juvigny-sur-Loison, abbaye de Sainte-Scholastique, O.S.B., 20, 104, 165, 170, 177, 202, 211, 222, 242 ; *abbesse* : Walburge.
 Juville, Benoît de, pr. Chiny, ab. Saint-Arnould à Metz, 108.

K

Kahler, 282.
 Kahler, Conon de, 272.
 Kalborn, 276.
 Kapellen, voir Capellen.
 Kavensberg, 59.

Keck, Jean, 223, 227.
 Kelle, Claire de, pr. Clairefontaine, 282.
 Kesselstadt, Jean de, 281.
 Kockelscheuer, 167, 263.
 Koerich, 270, 276, 284.
 Körich, voir Koerich.
 Konavjle, 209.

L

L. Christophe, 178, 184, 185.
 L. Urbin, rel. Houffalize, 299.
 la Barrière, Jean de, ab. Feuillants à Rieux et Paris, 175, 234, 235.
 la Berlot, Jean, rei. Orval, 233.
 la Bourlotte, Claude de, 233.
 la Bouverie, 314, 318.
 La Caure, 202, 204.
 La Cauté, 157.
 la Cédrogne, 306, 321, 325.
 La Chaise-Dieu, abbaye O.S.B., 110 ; *religieux* : Antoine Valladier.
 La Chalade, abbaye O. Cist., 209, 275 ; *abbé* : Hughes.
 La Charité, abbaye O. Cist., 291 ; *religieux* : Guillaume Pinart.
 La Colombe, abbaye O. Cist., 246, 250.
 la Cour, Didier de, ab. Saint-Vanne à Verdun, 71.
 La Croix, Hughes-Bernard de, ab. Saint-Remy à Rochefort, 289.
 Lacroix, Jean-Joseph, pr. Virton, 345, 350.
 Lacuisine, 107.
 Laevinus Torrentius, vic. gén. Liège, 68, 147.
 La Ferté, 136, 137, 202, 206, 210, 213, 216, 218, 232.
 La Ferté, Henri de, 138.
 Laferté, Jean de, ab. Orval, 188, 202-203.
 Laffineur, H. de, Jésuite à Muno, 150, 151.
 la Folie, 288.
 la Fontaine, de, rel. Clairefontaine, 293.
 la Fontaine, de, 340.
 la Fontaine, Marguerite-Josèphe de, abb. Clairefontaine, 288, 289-290.
 la Fontaine d'Harnoncourt, Adrien de, 289.
 la Halle, Thomassin de, 142.
 la Hamaide, Guillaume de, pr. Longlier, 119.
 La Hayeule, 248.
 Lahérie, 113.
 Laitte, prieuré O.S.B. à Bouillon, 87, 95. Voir Saint-Pierre.

- Laittres, P. de, 240.
 la Malmaison, 42, 215.
 la Malmaison, Marguerite de, 215, 216.
 La Marck, 92, 174, 217, 221.
 La Marck, Adolphe de, év. Liège, 52, 126.
 La Marck, Erard de, év. Liège, 62, 64.
 La Marck, Godefroid de, 219.
 La Marck, Henry de, 147.
 La Marck, Jeanne de, 219.
 La Marck, Louis de, 58.
 La Marck, Robert de, 218.
 La Marck d'Arenberg, 116.
 La Marck et d'Arenberg, Evrard I de, 115, 116.
 Lambert, rel. Lobbes, 13, 32.
 Lambert, rel. Muno, 137.
 Lambert, rel. Saint-Hubert et Saint-Remy à Reims, 36.
 Lambert l'Aîné, rel. Saint-Hubert, 13, 36, 125.
 Lambert de Beeckman, recteur collège Jésuites à Liège, 129.
 Lambert Bouchat, pr. Bouillon, 99.
 Lambert de Champlon, 306.
 Lambert Feron, pr. Croisiers à Huy, gén. Croisiers, 343.
 Lambert de Hansimbourg, ab. Orval, 188, 189, 228, 229, 231, 232, 285.
 Lambert d'Heure, chan. Saint-Lambert à Liège, prétendant au pr. Muno, 130, 131, 144-146, 147.
 Lambert le Jeune, rel. Saint-Hubert, pr. Bouillon, 12, 13, 90-91.
 Lambert Petré, official Liège, 308.
 Lambert de Salthour (Sathoux), pr. Longlier, 116, 117.
 Lambert Vandenroye, pr. Bouillon, 96-97.
 Lambert de Villers, ab. Orval, 188, 189, 227, 229, 230-232.
 Lambert de Waha, chan. Saint-Lambert à Liège, 47.
 Lambert de Wagnée, ab. Orval, 189, 224, 225-226, 227.
 Lambert de Warzée, rel. Orval, 237.
 Lambert, Jean, 150.
 Lambert, Laurent, curé Muno, 146.
 Lamberti, Nicolas, pr. Orval, 223.
 Lambory, Pierre-François, pr. Houffalize, 299, 335-337.
 Lambrecht, Michel, pr. Suxy et Huy, gén. Croisiers, 343.
 Lamock, Jean, ab. Saint-Hubert, 16, 66-68, 69, 70, 73, 92.
 Lamontzée, 54.
 Lamoral de Bolland, 321.
 Lamouilly, 202.
 Landolf, Catherine, 249.
 Langres, 308 ; *évêque* : Robert de Thourotte.
 Languet, Joseph, év. Soissons, 157.
 Lannoy, prieuré Croisiers, 342.
 Lannoy, Pierre de, pr. Virton, 347.
 Lannoy, Quentin de, pr. Virton, 348.
 Laodicée, 291.
 Laon, 20, 34, 35, 38, 41, 42, 323 ; *évêque* : Elinand ; *églises et couvents* : Saint-Martin, Saint-Vincent, Val-des-Écoliers.
 La Piété, abbaye O. Cist., 257.
 la Porte, Henri de, 271.
 la Porte, Mathieu de, doyen Luxembourg, 272.
 la Preil, Henry de, 118.
 Lardenois de Ville, 148.
 l'Ardoisier, Jean, 208.
 Largentier, Denis, ab. Clairvaux, 184, 233, 237, 241.
 La Roche, 47, 70, 151, 152, 242, 244, 252, 271, 284, 324 ; *lieu-dit* : la Clérue.
 Laroche, Godin de, 270.
 La Roche, Henri comte de, 303.
 La Roche, Henri comte de, 13, 42.
 La Roche, Henri de, curé Villers-la-Bonne-Eau, 320.
 Laroche, Hubert de, pr. Bouillon, 94.
 La Roche, Laurent de, ab. Orval, 163, 165, 166, 171, 175, 179, 184, 241, 242-244, 245.
 Larochette, 284.
 Larochette, Élisabeth de, abb. Clairefontaine, 283-285.
 Larochette, Ermesinde de, 271.
 Larochette, Georges de, 283, 284.
 Larochette, Marguerite de, 271.
 Larochette, Paul de, 284.
 la Sablonnière, 237, 253.
 La Soye, 253.
 Latour, 206, 209, 275, 276, 282, 288.
 La Tour, Georges, rel. Orval, 231.
 la Tour, Jean de, 319.
 La Tour d'Auvergne, 150.
 La Tour d'Auvergne, Charles-Godefroid de, 101, 134.
 La Tour d'Auvergne, Godefroid-Maurice de, 99.
 La Trappe, abbaye O. Cist., 246, 249, 264 ; *abbés* : Rancé, Jean-Marie Clerc.
 Launoy, 95.
 Laurent, rel. Bouillon, 96.

- Laurent de Brée, pr. Virton, 348.
 Laurent Canone, 259.
 Laurent de Houffalize, curé Houmont, 311.
 Laurent Lambert, curé Muno, 146.
 Laurent de La Roche, ab. Orval, 163, 165, 166, 171, 175, 179, 184, 241, 242-244, 245.
 Laurent Michel, ab. Val-des-Écoliers à Laon, Gén. Ordre, 323, 324.
 Laurent Michiel, 242.
 Laurent Servadon, rel. Saint-Hubert, 80.
 Laurent-Benoît Dewez, 184.
 Laurent, Benoît, dit de Lessive, pr. Bouillon, ab. Saint-Hubert, voir Benoît de Lessive.
 Laurent, Louis, pr. Longlier, 121.
 Laurent, Norbert, 258.
 Laurentii, Jérôme, pr. Virton, 348.
 Laurenty, François, rel. Saint-Hubert, pr. Malmedy, 15, 71.
 Lavacherie, 333.
 La Val, Bernard de, 324.
 Laval, Richard de, pr. Houffalize, 299, 324-326.
 Lavaux, 293.
 Lavaux-Sainte-Anne, 56.
 La Vignette, 177.
 Laye-Saint-Christophe, abbaye O.S.B., 107.
 Léau, prieuré Val-des-Écoliers, 301, 335.
 Lecarlier, Pierre-Martin, rel. Orval, 259, 260.
 Le Censier, Nicolas, 225, 226.
 le Chenois, 138.
 le Court, Pierre, 135.
 Leernes, 32.
 Le Faing, 207, 210, 234.
 Faing, Henri du, 222.
 Faing, Jean du, 234.
 Lefèbre, Clément, ab. Saint-Hubert, 16, 22, 77-79.
 Lefort, 156.
 Lefort, M., 160.
 Légglise, 113.
 Legond, Augustin, pr. Houffalize, 330-332.
 le Grand, Nicolas dit, rel. Houffalize, curé Villers-la-Bonne-Eau, 310.
 Legros, J. F., rel. Houffalize, 299, 335, 336.
 Le Hayon-Nordrechamp, 193.
 Le Jardinnet, abbaye O. Cist. à Walcourt, 237 ;
abbé : Ponce Bonnay.
 le Maître, Claude, ab. Châtillon, 250.
 Lemoine, Jean-Baptiste, rel. Orval, 258.
 Lemoine, Martin, pr. Longlier, 120.
 le Myre, Lupin, ab. Clairvaux, 230, 231.
 Lenderdorf, 22.
 Léon IX, pape, 135.
 Léon X, pape, 63, 64, 221.
 Léonard Devaux, curé Bouillon, 93, 97, 98.
 Léonard, Gilles, pr. Longlier, 119, 120.
 Léopold, empereur, 10.
 Léopold Heintz, rel. Orval, 159.
 Lepage, 159.
 Le Page, Charles, pr. Bouillon, 96.
 Leroux, 180.
 le Roy, Guillaume, ab. Hautefontaine, 250.
 Lérinnes, maison de Trinitaires, 310.
 Le Sart, 113.
 Sart, Martin du, pr. Longlier, 116.
 Les Avins, 26.
 Les Bulles, 161, 201, 207, 258.
 Les Croisettes, 186.
 Les Deux-Villes, 198.
 Les Dunes, abbaye O. Cist., 188.
 Les Epioux, 159, 252.
 Les Hayons, 95, 211, 243.
 Lesse, 47.
 Lessive, 73.
 Lessive, Benoît de, pr. Bouillon, ab. Saint-Hubert, 22, 73-74, 95, 96.
 Les Tailles, 323.
 Lesterny, 25.
 Le Suisse, Henri, ss-pr. Houffalize, 330.
 Le Tainturier, 161.
 Le Tonnelier, Charles, 181.
 Le Tremblois, 220, 228.
 Leudo, 137.
 Le Veneux, 165.
 Libert, Hubert, pr. Val-des-Écoliers à Liège, 330.
 Libourelle, Nicolas, pr. Muno, 142.
 Liebert, pr. Bouillon, 90.
 Liedekerke, 221.
 Liège, 9, 10, 11, 12, 14, 16, 17, 25, 26, 30, 34, 35, 36, 37, 39, 40, 43, 48, 49, 50, 51, 53, 54, 59, 60, 62, 64, 65, 66, 67, 70, 71, 72, 73, 75, 77, 78, 79, 81, 83, 85, 86, 87, 90, 91, 92, 93, 94, 96, 97, 98, 100, 101, 123, 124, 125, 127, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 143, 144, 145, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 156, 163, 164, 198, 200, 203, 207, 224, 225, 226, 229, 245, 246, 250, 256, 271, 272, 297, 300, 302, 303, 307, 308, 310, 317, 322, 325, 326, 333, 335, 341, 344 ;
évêques : Adolphe de La Marck, Albéron 1^{er}, Albert de Cuyck, Charles d'Oultremont, Corneille de Berghes, Erard de La Marck, Ernest de Bavière, Étienne, Ferdinand de Bavière, Gérard de Groesbeek, Georges-Louis de Berghes, Henri de Gueldre, Henri II de Leez, Henri de Verdun,

- Hughes de Pierrepont, Jean d'Eppes, Jean de Heynsberg, Jean de Hornes, Louis de Bourbon, Maximilien-Henri de Bavière, Notger, Otbert, Reginald, Richer, Robert de Berges, Robert de Thourotte, Théoduin, Walcaud ; *suffragants* : Étienne Strecheus, Pierre-Louis Jacquet ; *vicaires généraux* : Jean de Chapeville, Jean de Chokier, Laevinus Torrentius ; *archidiaques* : André de Velroux, Brunon, Godescalc ; *officiaux* : Henri Puthieu, Lambert Petrée ; *chanoines* : J. Naveau, Jean Surllet ; *églises et couvents* : Croisiers, Jésuites, Notre-Dame-en-Ile, Saint-Jacques, Saint-Jean, Saint-Lambert, Saint-Laurent, Saint-Martin, Saint-Paul, Sainte-Croix, Val-Benoît, Val-des-Écoliers ; *lieux-dits* : Gravioule, Merchoul.
- Liège, Henri de, pr. Houffalize, 312.
 Liège, Pierre de, ab. Orval, 199-200.
 Lierneux, 271.
 Lieser, 26, 28, 42, 67.
 Ligny, Giselle de, voir Heynsberg.
 Lille, 12, 80, 151, 166.
 Lille-Saint-Hubert, 22.
 Limay, 166.
 Limbourg, 22, 34.
 Limerlé, 333.
 Limes, 161, 208, 229, 239, 240, 243, 253.
 Limpens, 259.
 Linard Charlier, pr. Bouillon, 93.
 Linay, 33, 166, 201, 213, 215, 216.
 L'Isle-en-Barrois, abbaye O. Cist., 207.
 Litansart, 139.
 Livange, 293.
 Lives, B. de, pr. Houffalize, 310.
 Lobbes, abbaye O.S.B., 30, 32, 38, 46, 48 ; *religieux* : Ingobrand, Lambert.
 Lobbetius, J., recteur collège Jésuites à Liège, 130.
 Loen d'Enschede, 164.
 Loewenstein-Wertheim, 161.
 Loewenstein-Wertheim, Jean-Ernest de, 120.
 Locswenstein-Wertheim, Jean-Théodore de, 240.
 Logney, 246.
 Loiret, 172, 244.
 Loison, 165, 167.
 Lombards, Matthieu des, 130.
 Loncin, Gilles de, pr. Bouillon, 99.
 Loncin, Guillaume de, 126.
 Loncin, Jean de, pr. Bouillon, 92.
 Loncin, Jean de, 126.
 Loneux, Henry, pr. Virton, 349.
 Longchamps, 315, 321.
 Longeau, 275, 281.
 Longlier, prieuré O.S.B., 105, 111-121, 134, 279 ; *prieurs* : Jean de Semel, Jean d'Oisy, Jean de Bovesse, Martin du Sart, Jehan de Virevelt, Michel, Antoine, Lambert de Salthour, Pierre Hutin, André de Thonon, Toussaint de Easse, Jean Stavesouille, François de Senzeilles, Victor Servaty, Nicolas Tayenne, Godefroid Evrard, Gabriel Benoît, Frédéric Mottez, Jean Mathée, Guillaume de la Hamaide, Adrien Perpete, Gilles Léonard, Bernard Malfroid, Martin Lemoine, Emilian Robert, Hubert Robert, Jean Migeotte, Célestin de Waha, Louis Laurent, Eugène Bertaux ; *religieux* : Jean de Noville.
 Longpré, 195.
 Longuyon, 59, 146, 166, 167, 179, 194, 201, 204, 211, 220, 226, 228, 229, 239, 348, 350 ; *archidiacre* : Jean Greiffenklau zu Vollraths ; *doyen* : Baudouin de Villers ; *église* : Sainte-Agathe.
 Longuyon, Remi de, ab. Orval, 165, 187, 196-197.
 Longwy, 158, 167, 180, 185, 220, 226, 243, 249, 286 ; *curé* : Jean Mussey.
 Longwy, Adam de, ab. Orval, 195-196.
 Lonhienne, Paul, pr. Bouillon, 100.
 Looz, 48, 91, 115, 210, 343.
 Looz, Arnould IV de, voir Arnould III de Chiny.
 Looz, Arnould V de, voir Arnould IV de Chiny.
 Looz d'Agimont, 115.
 Looz d'Agimont, Jean de, 54.
 Looz d'Agimont, Marie de, 115, 116.
 Looz-Chiny, 180, 210.
 Looz-Corswarem, duc de, 260.
 Loquin, Simon du, prétendant au pr. Muno, 132, 146.
 Lorraine, 10, 57, 71, 94, 109, 140, 166, 167, 175, 206, 207, 215, 218, 220, 221, 226, 230, 231, 239, 253, 254, 286, 287, 288, 289, 292.
 Lorraine, cardinal de, 221, 229.
 Lorraine, Charles de, 292, 293, 335.
 Lorraine, Charles de, év. Verdun, ab. Saint-Vanne à Verdun, 145.
 Lorraine, François de, 255.
 Lorraine, Marguerite de, 189.
 Lorraine et Bar, Henri II duc de, 239.
 Lorricher Werth, 251.
 Losson, Marie-Adrienne, 258.
 Lothaire I^{er}, 20.
 Lothaire, arch. Trèves, 241.
 Lotharingie, 14, 32, 33, 35, 38, 88, 112, 113, 124, 190.
 Louis XI, roi de France, 61.

- Louis XIII, roi de France, 10, 247.
 Louis XIV, roi de France, 10, 75, 150, 167, 247, 254, 287, 288, 289, 326.
 Louis XV, roi de France, 10, 259.
 Louis XVI, roi de France, 153, 172, 181.
 Louis, pr. Chiny, 106.
 Louis de Bar, 57.
 Louis Bonneau, 253.
 Louis de Bourbon, év. Liège, 60, 61.
 Louis Brisven, 93.
 Louis de Chiny, 105.
 Louis III de Chiny, 114, 195, 196, 239, 270.
 Louis V de Chiny, 50, 115, 157, 205, 207, 208, 341.
 Louis VI de Chiny, 91, 141.
 Louis le Débonnaire, 21.
 Louis Dorloti, pr. Val-des-Écoliers à Liège, 323.
 Louis Draway, ss-pr. Houffalize, curé Cherain, 302, 327, 328.
 Louis de Hierges, ab. Saint-Vanne à Verdun, 137.
 Louis de La Marck, 58.
 Louis Laurent, pr. Longlier, 121.
 Louis Merjay, rel. Orval, 259, 260, 261.
 Louis de Merode, 321.
 Louis d'Orléans, 167.
 Louis le Pieux, 20, 21, 26, 27, 31.
 Louis de Villiers, ab. Saint-Hubert ?, 57.
 Louis de Visé, ss-pr. Saint-Hubert, 71.
 Louis de Visé, rel. Saint-Hubert et Stavelot, 71.
 Louis de Vornay-Brechainville, supérieur Ordre Val-des-Écoliers, 323.
 Louis-Joseph Siegnitz, voir Gabriel Siegnitz.
 Louis, Cyprien, rel. Saint-Hubert, 83.
 Loupville, 25.
 Louvain, 38, 77, 78, 81, 177, 239, 248, 250, 261, 262, 343.
 Louvigny, 287.
 Louwy, Thiebault de, 345.
 Luc de Fléru, pr. Bouillon, 73, 94-96.
 Lucas, Barthélemy, ab. Orval, 163, 169, 172, 186, 260, 261, 262-263.
 Lucas, Jean, 262.
 Luchy, 53.
 Lucius III, pape, 43, 125, 126.
 Ludovicus Faber, 226.
 Lunéville, 254, 255.
 Lupifont, Nicolas de, ab. Orval, 162, 170, 205, 206-207, 208.
 Lupin le Myre, ab. Clairvaux, 230, 231.
 Luppigneul, 279, 288.
 Lusy, 197, 199, 200.
 Lutremange, 321.
 Luxembourg, 9, 10, 15, 21, 25, 26, 27, 32, 35, 37, 41, 47, 50, 59, 60, 61, 62, 65, 66, 67, 69, 70, 74, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 85, 87, 89, 94, 95, 99, 103, 105, 106, 107, 109, 110, 111, 113, 117, 118, 119, 121, 124, 129, 130, 131, 138, 140, 143, 144, 145, 146, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 155, 156, 157, 158, 159, 161, 162, 163, 166, 167, 172, 174, 176, 179, 181, 182, 183, 184, 193, 194, 198, 199, 200, 201, 205, 207, 210, 212, 213, 216, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 233, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 247, 248, 249, 250, 252, 253, 254, 257, 258, 259, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 280, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 291, 292, 293, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 308, 309, 310, 312, 314, 315, 316, 325, 326, 328, 329, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 339, 343, 345, 346, 349 ; *doyen* : Mathieu de la Porte ; *églises et couvents* : Bonnevoie, Jésuites, Notre-Dame de Munster, Récollets, Saint-Esprit, Saint-Michel, Saint-Nicolas ; *hospice* : Saint-Jean ; *rue* : Saint-Esprit.
 Luxembourg, Béatrice de, 311.
 Luxembourg, Catherine de, 275.
 Luxembourg, Ermesinde comtesse de, 267, 268, 269, 270, 273, 274, 275, 296.
 Luxembourg, Étienne de, ab. Orval, 196.
 Luxembourg, Henri II ou Henri V le Blondel, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 275, 304.
 Luxembourg, Henri VI de, 272.
 Luxembourg, Henri VII de, ou Henri IV, 208, 273, 274, 305, 311.
 Luxembourg, Jeanne de, abb. Clairefontaine, 269, 273-275, 277.
 Luxembourg, Marguerite de, 273, 275, 276.
 Luz, 204, 206, 207, 208, 222, 240.
 Luz, Jacques de, 210.
 Luz, Richard de, 214.
 Lymes, 166.
 Lyntre, Jean de, alias Bailionville, 225.
 Lyon, Hughes de, 38.
 Lysen, Gilles, rel. Orval, 229.
 Lysius, Pierre, ab. Notre-Dame de Munster à Luxembourg, 227, 228.

M

- M. Lefort, 160.
 M. C. B. de Martial, 331.
 Mabillon, Jean, 157.

- Mabiston, Jean, pr. Houffalize, 301, 302, 313-315.
 Mabompré, 309, 314, 324, 335.
 Macaire, Jean, ab. Val-des-Écoliers à Liège, 327, 328.
 Macquet, Jehenne, 242.
 Madeleine de Feldbrück, rel. Marienthal, 284.
 Madeleine de Villechaule, 287.
 Madeleine de Ville-sur-Iron, 249.
 Madrid, 250.
 Maestricht, 113, 146, 203, 318 ; *chanoine* : Jean de Vonck.
 Maffe, 33.
 Mageret, 47.
 Magnette, Jean-Louis, 350.
 Mahieu, Jean, 254, 326.
 Maigret, Robert, 93.
 Maissin, 25, 37.
 Maître-Gibois, 186.
 Malachie Bertrand, rel. Orval, 158, 167, 182.
 Malachie du Chesne, rel. Orval, 163.
 Malaise, Nicolas de, ab. Saint-Hubert, 14, 22, 62-64, 65, 76.
 Malandry, 165, 193, 195, 196, 197, 198, 199.
 Malberg, alias de Metz, Jean de, ab. Orval, 212-213.
 Malempré, Jacques-François, 151, 152.
 Malezieux, 252.
 Malfroid, Bernard, pr. Longlier, 120.
 Malhomme, Ponce, pr. Chiny, 108.
 Malines, 66, 68, 73, 143, 144, 159, 161, 243, 255, 257, 258, 261, 282, 325, 332, 336.
 Malmedy, 28, 30, 46, 60, 72. Voir Stavelot.
 Malmedy, Mathias de, ab. Orval, voir Mathias Delvaux.
 Malmedy, V. de, Jésuite à Muno, 150.
 Malvaux, 239.
 Malvoisine, 186.
 Manassès, év. Reims, 34, 40.
 Mancourt, 207.
 Manderscheid, Guillaume de, ab. Stavelot-Malmedy, 224.
 Mandrezy, 105, 166, 177, 213, 239.
 Mangevillers, 42.
 Mansfeld, 227.
 Mansfeld, Charles de, 148.
 Mansfeld, Pierre-Ernest de, 67, 144, 146, 149, 230, 232, 236.
 Mantoulet, Pierre, rel. Orval, 259.
 Marbay, 113.
 Marbehan, 209, 275, 276.
 Marc Tertinger, rel. Himmerode, ab. Clairefontaine, 282.
 Marchant, rel. Clairefontaine, 293.
 Marche, Benoît de, prétendant au pr. Muno, 148-149.
 Marche, Remacle de, ab. Saint-Hubert, 22, 64, 65-66, 68, 76, 224.
 Marche-en-Famenne, 26, 47, 70, 78, 81, 97 ; *couvent* : Carmes.
 Marches, André de, 162, 258.
 Marcourt, 47.
 Marcward, ab. Prüm, 27.
 Maredsous, abbaye O.S.B., 20, 182.
 Marechal, Cyprien, ab. Saint-Hubert, 16, 74-76, 77.
 Mariée, 91, 95.
 Margny, 136, 137, 189, 198, 199, 213, 240, 243, 254.
 Margny, Jean de, 212.
 Margueil, 221.
 Marguerite, sainte, 93.
 Marguerite de Bar, 203, 269, 270, 272, 273, 296.
 Marguerite de Brabant, 311.
 Marguerite de Constantinople, 311.
 Marguerite de Cugnon, 180.
 Marguerite de Distroff, rel. Clairefontaine, 280.
 Marguerite de Gorcy, abb. Clairefontaine, 285-286, 287.
 Marguerite de la Malmaison, 215, 216.
 Marguerite de Larochette, 271.
 Marguerite de Lorraine, 189.
 Marguerite de Luxembourg, 273, 275, 276.
 Marguerite de Parme, 65, 145, 227.
 Marguerite de Pouilly, abb. Clairefontaine, 246, 286-287.
 Marguerite de Schwartzenberg, 283.
 Marguerite-Béatrice de Wicourt, 321.
 Marguerite-Josèphe de la Fontaine, abb. Clairefontaine, 288, 289-290.
 Margut, 157, 164, 198.
 Marie de Bourgogne, 59, 281.
 Marie de Briffoz, 221.
 Marie d'Escalante, 290.
 Marie de France, 182.
 Marie de Hongrie, 223.
 Marie de Looz d'Agimont, 115, 116.
 Marie de Montjardin, 219.
 Marie de Semelle, abb. Clairefontaine, 279.
 Marie-Adrienne Losson, 258.
 Marie-Albert van der Cruyssen, ab. Orval, 188, 264.
 Marie-Anne de Biber, 290.
 Marie-Barbe de Pergener, rel. Clairefontaine, 294.

- Marie-Claire de Cugnon, rel. Clairefontaine, 288.
 Marie-Christine, 262.
 Marie-Élisabeth de Bentzeradt, 249.
 Marie-Ide de Reneck, abb. Clairefontaine, 275-276.
 Marie-Marguerite (d'Eyseneck), 294.
 Marie-Reine Moien, 263.
 Marie-Rose de Jodenville, abb. Clairefontaine, 290-294.
 Marie-Thérèse, 82, 83, 134, 165, 259, 261, 290, 291, 292.
 Marienthal, abbaye O. Préd., 167, 276, 280, 282, 284 ; *religieuse* : Madeleine de Feldbrück.
 Marigny, 217.
 Marle, Josbert de, 32.
 Marlier, Jean de, 211.
 Marloie, 26, 53, 61.
 Marne, 165, 174, 180, 187.
 Martelange, 25, 313.
 Martène, 10, 157.
 Martial, Henry, pr. Suxy, 343.
 Martial, M.C.B. de, 331.
 Martial, Philippe de, 331.
 Martin, saint, 113, 137.
 Martin V, pape, 57, 315, 316.
 Martin David, 108.
 Martin François, pr. Orval, 262, 263.
 Martin Germeau, pr. Suxy, 339, 344.
 Martin Lemoine, pr. Longlier, 120.
 Martin du Sart, pr. Longlier, 116.
 Martin Staigner, ab. Villers, 292.
 Martin Tissier, rel. Saint-Hubert, 77.
 Martini, Jean, 252.
 Martué, 107.
 Marvie, Henri de, curé Givroulle, 317.
 Marville, 158, 167, 171, 178, 179, 195, 218, 220, 226, 227, 246, 253, 287 ; *couvent* : Capucins ; *rue* : Membre.
 Mary, Pierre, ab. Cadouin, 250.
 Masbourg, Jean de, ab. Saint-Hubert, 16, 22, 69-70, 71.
 Massin, Jean, 97.
 Masson, Claude, ab. Morimond, 233.
 Massul, 113.
 Mathée, Jean, pr. Longlier, 119.
 Mathelin, Claude-Joseph, 336.
 Mathias Delvaux, ab. Orval, 183, 219, 223-225.
 Mathias Hirschberg, 332.
 Mathias de Malmedy, voir Mathias Delvaux.
 Mathias Naveau, pr. Orval, 230, 233.
 Mathieu de la Porte, doyen Luxembourg, 272.
 Mathilde d'Ardenne, 124.
 Mathilde de Canossa, voir Mathilde de Toscane.
 Mathilde de Gymnich, 276.
 Mathilde de Reuland, abb. Clairefontaine, 275, 276-277.
 Mathilde de Toscane, 112, 113, 174, 190, 191.
 Matthieu de Fontaine, pr. Houffalize, 313.
 Matthieu des Lombards, 130.
 Matthieu Renaville, ss-pr. Houffalize, curé Cowan-Houffalize, 298, 333, 336.
 Matton, 132.
 Maubeuge, 32.
 Maubistons, Jean, voir Mabiston.
 Maugre, curé Givet-Saint-Hilaire, 172.
 Mauléon, François de, 240.
 Maur, rel. Bouillon, 96.
 Maurice de Neufmoustier, 183.
 Maximilien d'Autriche, 61, 218, 281.
 Maximilien-Emmanuel de Bavière, 151, 254, 289.
 Maximilien-Henri de Bavière, év. Liège, 74.
 Mayen, 294.
 Mayence, 10, 60, 213.
 Mayeur, Nicolas de, 118.
 Mayeur, Pierre, ab. Clairvaux, 292.
 Mazuir, Gilles de, curé à Liège, 246.
 Méan, 63.
 Mechlinie, Guillaume, pr. Virton, 347.
 Meix-devant-Virton, 161, 201, 206, 209, 248, 275, 290.
 Meix-le-Tige, 280.
 Melart, Henry de, pr. Suxy, 339, 340, 343.
 Melchior Bellere, Jésuite à Liège, 150.
 Melleraye, 215.
 Mellier, 49, 113, 114, 115.
 Mellier, Thibaud de, 169.
 Mellier, Thierry de, 114.
 Melreux, 44.
 Menil, 161.
 Menne, saint, 250.
 Menne Effeur, ab. Orval, 163, 165, 167, 169, 172, 186, 188, 259-260, 261.
 Menne Nagel, rel. Orval, 262.
 Mension, 186.
 Menugoute, 113.
 Méra, 164.
 Merchoul, 200, 207.
 Mercy, 321.
 Mercy-Argenteau, 132.
 Mergny, Francis, 93.
 Merjay, Louis, rel. Orval, 259, 260, 261.
 Mérode, 322.
 Mérode, Ch. F. de, 331.

- Mérode, Englebert de, chan. Saint-Lambert à Liège, 297.
Mérode, Louis de, 321.
Mérode, Richard II de, 319.
Mersch, 21.
Messancy, Jean de, 271, 273, 274, 275, 280, 281, 284, 286.
Messancy, Henneman de, 273.
Messincourt, 142.
Messincourt, Jean de Bossu dit de, pr. Muno, 142.
Mettlach, abbaye O.S.B., 32.
Metz, 29, 32, 38, 47, 104, 105, 119, 151, 166, 194, 204, 221, 226, 227, 242, 246, 252, 253, 254, 259, 265, 266, 273, 274, 277, 279, 298, 326, 339, 345 ; *évêques* : Adalbéron Ier, Herman, Popon ; *chanoine* : Henri de Romagne ; *églises et couvents* : Célestins, Saint-Arnould, Saint-Clément, Saint-Pierre, Saint-Symphorien.
Metz, Jean de, ab. Orval, voir Jean de Malberg.
Meugen, Henri de, ab. Orval, 175, 187, 188, 244, 245-249, 263, 287.
Meuldre, Albert de, ab. Orval, 158, 160, 162, 163, 164, 165, 169, 176, 187, 258-259, 260.
Meuldre, Philippe de, 258.
Meuldre, Thérèse de, 258.
Meunier, Placide, rel. Orval, 259.
Meurthe-et-Moselle, 37, 49, 50, 166, 167, 187, 194, 195, 198, 199, 218, 270, 276, 286, 350.
Meuse, 26, 33, 76, 89, 124, 132, 148, 165, 167, 180, 193, 194, 195, 199, 200, 201, 216, 279.
Mézières, 132, 166, 248, 266.
Mézières, Roger de, 34.
Michaux, 102.
Michel, pr. Longlier, 116.
Michel, pr. Suxy, 342.
Michel de Hotton, 242.
Michel Lambrecht, pr. Suxy et Huy, gén. Croisiers, 343.
Michel Morlet, pr. Houffalize, curé Dinez, 328-329.
Michel de Semeries, prétendant au pr. Muno, 141, 143-144, 145.
Michel, Jean, pr. Houffalize, 321.
Michel, Laurent, ab. Val-des-Écoliers à Laon, gén. Ordre, 323, 324.
Michiel, Laurent, 242.
Middelbourg, 109 ; *évêque* : Jean de Stryen.
Migeotte, Jean, pr. Longlier, 120-121.
Mignon, Jean, rel. Houffalize, curé Villers-la-Bonne-Eau, 320.
Millen, Denis, 146.
Milon, 167.
Minguet, Jacques, ab. Châtillon, 246.
Mintart, Jean-Chrysostome, ab. Düsselthal, 187, 252.
Minutius, Nicolas, recteur collège Jésuites à Liège, 147.
Mirbich, Guillaume de, 92.
Mirwart, 18, 31, 34, 39, 40, 53, 55, 59, 66, 67, 68, 69, 73, 76, 131 ; *couvent* : Saint-Michel.
Mirwart, Henri de, 46.
Mirwart, Thierry de, 51.
Mogues, 162, 168, 176, 215, 216, 219, 234, 243, 247 ; *curé* : Jean-Baptiste Bernard.
Moien, Marie-Reine, 263.
Moircy, 27, 314.
Moircymont, 95.
Moiry, 166, 198, 206.
Molinfain, 113.
Mommertz, Jean-Mathieu, ab. Orval, 130, 159, 160, 163, 165, 189, 256, 257-258, 290.
Moncel, 204, 220.
Monfflin, Jean, 229.
Monon, saint, 85.
Monon de Carcano, rel. Saint-Hubert, 83.
Mons, 129, 259, 329, 335 ; *couvents* : Jésuites, Val-des-Écoliers.
Mont, 299, 301, 309, 310, 311, 317, 322, 324, 327, 328, 332 ; *curés* : Jacques Detailhe, Michel Morlet.
Mont, Nicolas du, 233.
Montaigu, 44, 304.
Montaigu, 157, 169, 238.
Montaigu, Conon de, 39.
Montaigu, Gozelon de, 33.
Montanus, voir Bechet Gérard.
Mont-Dieu, chartreuse à Reims, 235.
Monte, Jean de, 317.
Montenay, Jean de, ab. Sainte-Geneviève à Paris, gén. Val-des-Écoliers, 327.
Monterey, 151.
Montgaillard, Bernard de, ab. Feuillants à Paris et Orval, 157, 158, 161, 162, 165, 166, 167, 169, 170, 175, 179, 184, 185, 187, 188, 189, 191, 226, 229, 231, 232, 233, 234-242, 243, 245, 246, 254.
Montgaillard-en-Lomagne, 234.
Montgauthier, 47, 59.
Montjardin, Marie de, 219.
Montjoie, 83 ; *couvent* : Frères Mineurs.
Montjoie, Isabelle de, 48, 49.
Mont-le-Ban, 306.
Mont-le-Wachies, 60.
Montmédy, 46, 89, 158, 165, 175, 179, 186, 197, 199, 200, 207, 214, 215, 217, 218, 225, 226, 227, 228,

230, 232, 236, 238, 239, 241, 243, 244, 245, 247, 248, 252, 254, 287 ; *églises* : Notre-Dame du Rosaire, Saint-Martin.

Montpellier, 244.
 Montplainchamps, 113.
 Montplainchamps, Jean de, 118.
 Montquintin, 217.
 Mont-Saint-Martin, 311.
 Moravie, 260.
 Mordenne, 47.
 Moréal, Jean, rel. Houffalize, curé Villers-la-Bonne-Eau, 302, 315.
 Morel, 247.
 Morganis, 105.
 Morhet, 37, 69.
 Morimond, abbaye O. Cist., 228, 233, 236, 246, 282 ; *abbé* : Claude Masson.
 Morival, 113, 119, 121.
 Morlet, Henri, pr. Val-des-Écoliers à Liège, 328.
 Morlet, Michel, pr. Houffalize, curé Dinez, 328-329.
 Mormont, 313, 314, 318.
 Morsehan, 95.
 Morteihan, 138.
 Morthommes, 204.
 Mortinsart, 172.
 Morville, 201.
 Moselle, 103, 121, 166, 200, 266, 277.
 Mottez, Frédéric, pr. Longlier, 119.
 Moufflin, pr. Muno ?, 142.
 Moulins, abbaye O. Cist., 217, 289.
 Moulins, prieuré, O.S.B., 41, 53, 54, 55.
 Mousa, Gérard de, pr. Virton, 346, 348.
 Moustier, Pierre du, 240.
 Mouzay, 206.
 Mouzon, abbaye O.S.B., 32, 53, 141, 144, 179, 193, 195, 209, 247, 254 ; *religieux* : Thierry.
 Mouzon, Jacques de, ab. Orval, 210.
 Moyen, 161.
 Muel, Sophie de, abb. Clairefontaine, 281-282.
 Muno, 105 ; *église et couvents* : Jésuites, Saint-Barthélemy, Saint-Martin ; *curés* : Laurent Lambert, Pierre de Thonnelle.
 Muno, Henri de, 132.
 Muno, Sibille de, 137.
 Muraut, 124.
 Mussey, Jean, curé Longwy, 156, 185.
 Musson, 222.
 Mussy, Soibert de, 197.
 Mussy-la-Ville, 161.
 Mussy-Sancy, 105.

N

N. Nelis, 299.
 N. de Neunheuser, 153.
 N. J. Thibault, ab. Val-des-Écoliers à Liège, 332.
 Nagel, Menne, rel. Orval, 262.
 Namenay, 193.
 Namoussart, 114.
 Namur, 9, 10, 11, 15, 17, 20, 25, 26, 32, 33, 34, 35, 37, 42, 47, 56, 59, 63, 83, 85, 87, 100, 103, 111, 112, 123, 124, 125, 129, 151, 155, 157, 164, 182, 245, 250, 259, 265, 297, 329, 339, 341, 342, 344, 345 ; *évêque* : Pisani de la Gaude ; *convent* : Croisiers.
 Namur, François de, gardien Capucins à Marville, 171.
 Namur, Jean de, ab. Orval, 204.
 Nancy, 37, 166, 184, 185, 230, 254 ; *église* : Saint-Georges.
 Nancy, Catherine de, 220.
 Nandrin, 26, 39, 48, 70, 310.
 Nassogne, 25, 26, 34, 37, 39, 49, 85-86, 112, 123, 124 ; *église* : Saint-Monon.
 Nausant, 212.
 Naveau, J., chan. Liège, 250.
 Naveau, Mathias, pr. Orval, 230, 233.
 Neercassel, Jean de, 168, 171.
 Neerpelt, 22.
 Nelis, N., 299.
 Neppes, 57.
 Nettine, 26.
 Nettines, Eustache de, ab. Saint-Hubert, 57, 58.
 Neufchâteau, 35, 50, 58, 105, 106, 111, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 159, 161, 162, 201, 226, 252, 259, 261, 310.
 Neufchâteau, Jean de, ab. Orval, 200-202.
 Neufchâteau-sur-Amblève, 219.
 Neufchâtel-sur-Aisne, 42.
 Neufmanil, 95.
 Neufmoustier, abbaye O.S.A., 178.
 Neufmoustier, Maurice de, 183.
 Neufourneau, 175, 237, 240, 252.
 Neuhausen, 257.
 Neumann, Stéphane, rel. Saint-Hubert, 83.
 Neunheuser, N. de, 153.
 Neues, 251.
 Neuveforge, Agnès de, abb. Bonnevoie, 285.
 Neuvillers, 50.
 Nicolas II, pape, 132, 133, 135.

- Nicolas III, pape, 272.
 Nicolas V, pape, 135.
 Nicolas III, ab. Orval, 211-212.
 Nicolas, 44.
 Nicolas d'Aix, 272.
 Nicolas d'Arlon, ab. Orval, 214.
 Nicolas de Baillonville, ab. Orval, voir Nicolas de Bayonville.
 Nicolas de Bayonville, ab. Orval, 169, 215-216.
 Nicolas Boucherat, ab. Citeaux, 237.
 Nicolas Bousmard, ab. Saint-Vanne à Verdun, 147.
 Nicolas de Braville, 220.
 Nicolas Carp, rel. Houffalize, curé Vellereux, 317.
 Nicolas Cocqremont, pr. Virton, 349.
 Nicolas David, 240.
 Nicolas Delvignette, pr. Val-des-Écoliers à Liège, 321.
 Nicolas Drouet, 253.
 Nicolas Effleur, voir Menne Effleur.
 Nicolas d'Erpeldange, curé Sommerain, 318.
 Nicolas d'Ève, ab. Saint-Hubert, 22, 59-61.
 Nicolas de Fanson, ab. Saint-Hubert, 11, 14, 15, 16, 18, 22, 70-73, 76, 83, 94, 95, 96.
 Nicolas Flament alias Hineam, pr. Suxy, 342.
 Nicolas Fordoselle, 150.
 Nicolas Georges, 93.
 Nicolas Goberti, pr. Muno, ab. Saint-Vanne à Verdun, 135, 142, 143.
 Nicolas de Han-sur-Lesse, 306.
 Nicolas de Housse, 243.
 Nicolas Lamberti, pr. Orval, 223.
 Nicolas le Censier, 225, 226.
 Nicolas dit le Grand, rel. Houffalize, curé Villers-la-Bonne-Eau, 310.
 Nicolas Libourelle, pr. Muno, 142.
 Nicolas de Lupifont, ab. Orval, 162, 170, 205, 206-207, 208.
 Nicolas (Collart) de Malaise, ab. Saint-Hubert, 14, 22, 62-64, 65, 76.
 Nicolas de Mayeur, 118.
 Nicolas Minutius, recteur collège Jésuites à Liège, 147.
 Nicolas du Mont, 233.
 Nicolas Noël, pr. Virton, 349.
 Nicolas Pseume, év. Verdun, 253.
 Nicolas Schienen, suffragant Trèves, év. Azot, 222.
 Nicolas Spirlet, ab. Saint-Hubert, 15, 16, 17, 18, 80, 81-83, 100, 101, 163, 164, 260.
 Nicolas Tayenne, pr. Longlier, 118.
 Nicolas de Trèves, ab. Orval, 208.
 Nicolas de Vervoz, pr. Mirwart, ab. Saint-Hubert, 22, 58-59, 61, 126.
 Nicolas de Villers, ab. Orval, 158, 166, 187, 188, 189, 217-219.
 Nicolas de Waha, pr. Bouillon, 91.
 Nicolas de Watry ou de Witry, prétendant au pr. Muno, 147.
 Nicolas Welter, 159.
 Nicolas Richard Scheurette, pr. Houffalize, 298, 333-334, 335.
 Nicole, Pierre, 250.
 Niederken, 59.
 Niederkerschen, voir Bascharage.
 Nimègue, 135, 150.
 Nîmes, 36.
 Nivellius, Pierre, ab. Citeaux, 241.
 Nivernais, François, de, 224.
 Nizelles, abbaye O. Cist, 236.
 Nobressart, 268, 273, 274, 276, 277, 284.
 Noël, Basile, pr. Bouillon, 96.
 Noël, Nicolas, pr. Virton, 349.
 Noerdange, 271, 288.
 Nördingen, voir Noerdange.
 Noirefontaine, 94, 95, 102.
 Noiseux, 344.
 Noleval alias Nolevaux, Jean, pr. Orval, 228, 229.
 Nolevaux, Jean, voir Noleval.
 Nolinfaing, 114.
 Norbert Laurent, 258.
 Nord, 12, 166, 301, 342.
 Nordinchamps, 243.
 Nordrechamp, 197, 202.
 Nossen, Pierre, pr. Val-des-Écoliers à Liège, 332.
 Notger, év. Liège, 30.
 Notre-Dame-en-Ile du Val-des-Écoliers à Liège, voir Val-des-Écoliers.
 Notre-Dame à Evergnicourt, prieuré O.S.B., 34, 37, 39, 41, 43, 46, 47, 51, 65, 70, 77; *prieurs*: Thierry III de Waha, Jean III de Bouillon, Henri de Viel, Jean.
 Notre-Dame à Hanswijck, prieuré du Val-des-Écoliers, voir Val-des-Écoliers.
 Notre-Dame à Ivoix, chapitre, 136, 140, 145, 228, 242.
 Notre-Dame-des-Martyrs à Trèves, abbaye O.S.B., 204.
 Notre-Dame de Munster à Luxembourg, abbaye O.S.B., 41, 50, 53, 59, 80, 82, 147, 227, 233, 236, 238, 245, 263, 274, 276, 278; *abbés*: Pierre Lysius, Pierre Roberti, Henri Swynen.

Notre-Dame du Rosaire à Montmédy, 214.
 Notre-Dame de Saint-Remy à Rochefort, abbaye
 O. Cist., voir Saint-Remy.
 Notre-Dame à Tongres, chapitre, 317; *prévôt* :
 Jean Surllet.
 Nouvion, 34, 50.
 Noville, 314, 316, 331.
 Noville, Jean de, rel. Longlier, 118.
 Noville, Thomas de, 311.
 Noyers-et-Thelonne, 26, 40, 46, 49, 50, 91.
 Nuremberg, 21, 167.

O

Oberpallen, 271.
 Ochain, 260, 312, 316.
 Ochain, Gérard d', 310.
 Ocquier, 315.
 Ocquier, Berthold d', ab. Saint-Hubert, 21, 22,
 56-57.
 Ocquier, Jean Hustin dit d', ab. Saint-Hubert,
 55-56.
 Octave de Piccolomini, 244.
 Ode, 137.
 Odet, 26, 70.
 Offagne, 53, 58, 95.
 Offaing, 114.
 Oisy, 47.
 Oisy, Jean d', pr. Longlier, 115-116.
 Oldenkerken, Henri d', pr. Suxy, 341.
 Olimart, rel. Clairefontaine, 294.
 Olisy, 197, 201.
 Olivier, 180.
 Olivier, Bernard, Jésuite à Luxembourg, 117.
 Ollomont, 331.
 Olne, 100.
 Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, 236.
 Opstraet, J., 168.
 Oratoire, voir F. A. Pouget.
 Orchimont, Jacques d', pr. Bouillon, 92.
 Ordres religieux (abbayes, couvents, monastères,
 prieurés) :
 Augustin (saint), Ordre de (O.S.A.) : Neufmou-
 stier, Rolduc, Saint-Vincent à Senlis, Saint-
 Victor à Paris, Sainte-Geneviève à Paris.
 Benoît, (saint), Ordre de (O.S.B.), Affligem, An-
 dage, Aywaille, Bertrée, Chaise-Dieu, Chau-
 vency, Crespin, Echternach, Evergnicourt,
 Florennes, Frasnes-lez-Gosselies, Fulda, Gorze,
 Hautvillers, Laye-Saint-Christophe, Laitte

à Bouillon, Lobbes, Longlier, Maredsous,
 Mettlach, Moulins, Mouzon, Notre-Dame-des-
 Martyrs à Trèves, Notre-Dame de Munster à
 Luxembourg, Prüm, Saint-Airy à Verdun,
 Saint-Arnould à Metz, Saint-Barthélemy à
 Muno, Saint-Bénigne à Dijon, Saint-Brice à
 Sancy, Saint-Clément à Metz, Saint-Denis-en-
 Brocqueroie, Saint-Gérard à Brogne, Saint-
 Hubert, Saint-Jacques à Liège, Saint-Jacques
 à Mayence, Saint-Jean-Baptiste à Florennes,
 Saint-Laurent à Liège, Saint-Martin à Cologne,
 Saint-Martin à Metz, Saint-Mathias à Trèves,
 Saint-Maurice à Reims, Saint-Maximin à Trè-
 ves, Saint-Michel à Cons-la-Granville, Saint-
 Michel à Mirwart, Saint-Pantaléon à Cologne,
 Saint-Pierre à Bouillon, Saint-Pierre-aux-
 Nonnains à Metz, Saint-Remy à Reims,
 Saint-Pierre à Hautvillers, Saint-Severin-en-
 Condroz, Saint-Sulpice à Prix, Saint-Sym-
 phorien à Metz, Saint-Thibaut à Château-
 Porcien, Saint-Trond, Saint-Vaast à Arras,
 Saint-Vanne à Verdun, Saint-Vincent à Laon,
 Sainte-Scholastique à Juvigny, Sainte-Wal-
 burge à Chiny, Stavelot-Malmedy, Useldange,
 Vaux-les-Moines, Waulsort.

Chartreux, Ordre des, voir Chartreuse.

Cîteaux, Ordre de (O. Cist) : Aulne, Aywières,
 Baudeloo, Beaupré, Bohéries, Boneffe, Bonne-
 fontaine, Bonnevoie à Luxembourg, Cadouin,
 Cambron, Charmoie, Châtillon-sur-Meuse, Che-
 minon, Cîteaux, Clairefontaine, Clairlieu,
 Clairvaux, Conques, Cordemois, Differdange,
 Düsselthal, Elant, Fontfroid, Hautefontaine,
 Himmerode, La Chalade, La Charité, La Co-
 lombe, La Piété, La Trappe, Le Jardinnet à
 Walcourt, L'Isle-en-Barrois, Les Dunes, Mori-
 mond, Moulins, Nizelles, Notre-Dame de
 Saint-Remy à Rochefort, Orval, Ourscamp,
 Pontifroid, Pontigny, Port-Royal-des-Champs
 à Paris, Robermont, Rynwyck, Saint-Benoît-
 en-Woëvre, Saint-Sauveur à Anvers, Sainte-
 Anne à Trèves, Sainte-Marie à Chéhéry,
 Septfons, Signy-l'Abbaye, Tamié, Troisfon-
 taines, Val-Benoît, Val-Dieu, Val-Richer, Val-
 Saint-Lambert à Liège, Vieuville, Villers,
 Villers-Bettnach, Vivegnis.

Clarisses, Ordre des : Saint-Esprit à Luxembourg.
 Dominicains, Ordre des (O. Préd.) : Marienthal.
 Prémontré, Ordre de, (O. Prém.) : Floreffé,
 Grimbergen, Justemont, Prémontré, Saint-
 Martin à Laon.

Pour les monastères des ordres et congrégations, dont les noms, suivent, voir *sub verbo* : Augustins, Bernardins, Capucins, Carmes, Célestins, Croisiers, Feuillants, Frères Mineurs, Guillemins, Jésuites, Oratoire, Récollets, Trinitaires, Val-des-Écoliers.

Oreye, Henri d', ab. Saint-Laurent à Liège, 63.

Orgeo, 106, 107, 205, 208.

Orléans, 12 ; *évêque* : Jonas.

Orléans, Louis d', 167.

Orne, 264.

Orsbeck, Jean-Hugo d', arch. Trèves, 251.

Ortho, 70.

Orval, abbaye O. Cist., 44, 46, 49, 59, 82, 91, 106, 136, 137, 138, 139, 155-264, 275, 276, 277, 281, 283, 284, 285, 287, 289, 290, 291, 292, 294, 310 ; *abbés* : Constantin, Thierry de Vitry, Thierry de Verdun, Adam de Longwy, Étienne de Luxembourg, Remy de Longuyon, Gérard de Rochefort, Jean d'Étalle, Gautier de Virton, Berenger, Pierre de Liège, Henry de Stenay, Jean de Neufchâteau, Jean de Laferté, Henri de Bouillon, Jean de Namur, Guy de Chiny, Adam II, Nicolas de Lupifont, Nicolas de Trèves, Jean de Huy, Jacques de Mouzon, Jean de Chiny, Robert de Preney, Nicolas III, Thierry d'Ansart, Jean de Malberg alias de Metz, Jacques de Baranzy, Nicolas d'Arlon, Jean de Prouvy, Nicolas de Bayonville, Jean de Rossignol, Godefroid d'Arenberg, Nicolas de Villers, Baudouin de Presseux, Godefroid de Presseux, Mathias Delvaux, Lambert de Wagnée, Dominique Robin, Lambert de Villers, Lambert de Hansimbourg, Remacle Cerfay, Bernard de Montgaillard, Laurent de La Roche, Henri de Meugen, Charles de Bentzradt, Étienne Henrion, Jean-Mathieu Mommertz, Albert de Meuldre, Menne Effleur, Étienne Scholtus, Barthélemy Lucas, Gabriel Siegnitz, Charles van der Cruyssen, Vincent de Paul Sonthonnax, Raphaël Boulet, Jean Hanin, Albert Gillard ; *prieurs* : Anselme de Bavai, Denis, Gilles d'Orval, Jean Noleval, Jean-Baptiste de Graide, Jean-Chrysostome Mintart, Martin François, Ponce Bonnay, Mathias Naveau, Nicolas Lamberti ; *sous-prieurs* : Arnould de Grangier, Henri de Pierpont, Roger de Gers ; *religieux* : Abraham Gilson, Adrien Schmit, Albéric Dubois, Antoine Perin, Amand Robin, Alard de Geminon, André Foisset, Arsène Freimuth, Balthazar Castille, Bernard Tinting, Bertrand de Villers, Bolson, Ch. Baudouin,

Claude Barhon, Dominique Probst, Damien Burgers, François Biennaise, Fulbert, Eustache de Vaulx, G. Courtois, Georges La Tour, Gilles, Gilles Lysen, Guillaume d'Awans, Guillaume d'Orval, Gutkin de Chaumont, Herbert de Bouillon, Hilarion Ernotte, Hubert d'Ivory, Jacques de Hans, Jacques de Vaux, Jean la Berlot, Jean de Villers, Jean-Baptiste Camus, Jean-Baptiste Lemoine, Joseph Dieu, Lambert de Warzée, Léopold Heintz, Louis Merjay, Malachie Bertrand, Malachie du Chesne, Menne Nagel, Pierre Mantoulet, Pierre-Martin Lecarlier, Placide Meunier, Renier, Th. de Belva, de Vaux.

Osnes, 138, 142, 166, 215.

Ostie, 60 ; *évêque* : Julien.

Otbert, év. Liège, 13, 37, 38, 39, 40, 41, 125, 126.

Oteppe, 208.

Othe, 200, 201.

Othée, 164.

Othon de Florenville ou de Trazegnies, 139.

Otton I, 30.

Otton II, 30.

Otton II de Chiny, 105, 106, 190, 192, 239.

Oultremont, Charles d', év. Liège, 83.

Oupeye, 70.

Ouren, Jean d', 312, 324.

Ourscamp, abbaye O. Cist., 202.

Ourthe, 306, 314, 315.

Ourthe, 308, 331.

P

P. de Laittres, 240.

P. van der Aa, 230, 231.

Paccard, Étienne, pr. Bouillon, 101.

Pailluet, Gérard, pr. Muno, 132, 133, 141, 142.

Palatinat, 26.

Palestine, 182.

Paliseul, 25, 28, 94, 95, 135, 138, 162.

Pamele, 284.

Pamiers, 236.

Panade, 135 ; *évêque* : Nicolas Goberti.

Paolucci, card., 252.

Pargny, Simon de, 196.

Paris, 11, 70, 88, 100, 129, 132, 157, 158, 167, 170,

172, 175, 181, 182, 185, 186, 187, 202, 230, 234,

250, 327, 331, 335, 340, 345 ; *couvents* : Bernar-

dins, Feuillants, Port-Royal, Sainte-Geneviève ;

rue : Faubourg-Saint-Honoré.

- Paris, Thomas de, ab. Val-des-Écoliers à Liège, 326.
- Parme, 148, 231, 283.
- Parme, Marguerite de, 65, 145, 227.
- Pascal II, pape, 40.
- Pasteur, 21.
- Pattkeet, Antoine, ab. Baudeloo, 292.
- Paul III, pape, 65, 143, 144.
- Paul IV, pape, 144, 226.
- Paul V, pape, 70, 72, 94, 149.
- Paul Beurrier, gén. Val-des-Écoliers, 326, 328.
- Paul de Larochette, 284.
- Paul Lonhienne, pr. Bouillon, 100.
- Paul Wertaux, ab. Val-des-Écoliers à Liège, 324.
- Paul-Mathieu Devillers, 299, 336.
- Pauli, Jean-Baptiste, 333.
- Pays-Bas, 9, 10, 11, 61, 65, 66, 67, 74, 75, 77, 81, 130, 145, 151, 152, 168, 175, 176, 231, 235, 236, 238, 242, 243, 244, 251, 253, 254, 257, 260, 261, 262, 292, 294, 299, 325, 326, 328, 332, 335, 347.
- Penthièvre, 167, 260.
- Pépin II, 23, 24.
- Pépin le Bref, 85, 113.
- Pépin de Herstal, 12, 13.
- Pépin, Jean, 305.
- Peppange, 293.
- Percin, Bertrand de, 234.
- Pergener, Marie-Barbe de, rel. Clairefontaine, 294.
- Perin, Antoine, rel. Orval, 178.
- Perle, 172.
- Perni, Jean, dit le Roux, 311.
- Péronsart, 139, 140, 209.
- Perpète, Adrien, pr. Longlier, 119.
- Pescatore, 177.
- Petange, 210, 274, 276, 284, 286.
- Petit, Jean, ss-pr. Houffalize, 324.
- Petit-Engreux, 314.
- Petit-Failly, 220.
- Petit-Jean, Clément, rel. Saint-Hubert, 83.
- Petitpied, Antoine, ab. Val-des-Écoliers à Liège, 250, 326.
- Petit-Rechain, 101.
- Petit-Ugny, 207.
- Petitvoir, 114.
- Pétrée, Lambert, official Liège, 308.
- Petri, Gilles, curé Sensenruth, 92, 95.
- Pétronille de Boccio, 136.
- Pfaltz, Anne, abb. Sainte-Anne à Trèves, 285.
- Pfortzheim, Jean-Henri de, 249.
- Philibert Tetlet, 326.
- Philippe II, roi d'Espagne, 66, 109, 117, 149, 224, 225, 226, 227, 239, 285.
- Philippe III, roi d'Espagne, 240.
- Philippe IV, roi d'Espagne, 239, 242, 243, 286, 287.
- Philippe V, roi d'Espagne, 254.
- Philippe III, roi de France, 167, 205.
- Philippe, ab. Saint-Hubert, 45.
- Philippe, archiduc d'Autriche, 218.
- Philippe de Beauraing, 270.
- Philippe le Bon, 59, 216.
- Philippe Chardel, 145, 228.
- Philippe François, 72.
- Philippe de Martial, 331.
- Philippe de Meuldre, 258.
- Philippe Vanderkam, pr. Virton, 349.
- Philippe de Wal, 161.
- Philippe-François de Jodenville, 290.
- Philippine de Bretagne, 269.
- Philippine de Rumes, 297, 312.
- Picardie, 249.
- Piccolomini, Octave de, 244.
- Pie II, pape, 317.
- Pie IV, pape, 65, 92.
- Piere, 317.
- Pierpont, 215.
- Pierpont, Henri de, ss-pr. Orval, 249.
- Pierre, saint, 23.
- Pierre, pr. Bouillon, 91.
- Pierre, pr. Houffalize, 316.
- Pierre d'Alhoumont, pr. Houffalize, 313.
- Pierre d'Andenne (d'Ardenne), pr. Bouillon, 91.
- Pierre d'Arras, pr. Val-des-Écoliers à Liège, 319, 320.
- Pierre Bagnnet, prétendant au pr. Muno, 143.
- Pierre Bouchu, ab. Clairvaux, 255.
- Pierre de Celles, ab. Saint-Remy à Reims, 43.
- Pierre Codde, 168.
- Pierre Escher, curé Bièvres, 165.
- Pierre Fievet, recteur collège Jésuites à Liège, 129.
- Pierre Forceville, recteur collège Jésuites à Liège, 129.
- Pierre de Foy, rel. Houffalize, curé Villers-la-Bonne-Eau, 322.
- Pierre de Gusange, pr. Bouillon, 100.
- Pierre Henry, ab. Clairvaux, 249.
- Pierre Hustin, rel. Saint-Hubert, 55.
- Pierre Hutin, pr. Longlier, 117.
- Pierre Jehin, rel. Saint-Hubert, 10, 83.
- Pierre de Lannoy, pr. Virton, 347.
- Pierre le Court, 135.

- Pierre de Liège, ab. Orval, 199-200.
 Pierre Lysius, ab. Notre-Dame de Munster à Luxembourg, 227, 228.
 Pierre Mantoulet, rel. Orval, 259.
 Pierre Mary, ab. Cadouin, 250.
 Pierre Mayeur, ab. Clairvaux, 292.
 Pierre du Moustier, 240.
 Pierre Nicole, 250.
 Pierre Nivellius, ab. Citeaux, 241.
 Pierre Nossen, pr. Val-des-Écoliers à Liège, 332.
 Pierre-Pots, voir Saint-Sauveur à Anvers.
 Pierre Rampenne, pr. Virton, 349.
 Pierre de Résimont, pr. Bouillon, 93.
 Pierre Roberti, ab. Notre-Dame de Munster à Luxembourg, 236.
 Pierre Roose, 163, 244.
 Pierre Rousseau, 101.
 Pierre de Sibret, pr. Houffalize, 299, 322, 323-324.
 Pierre Sutaine, ab. Sainte-Geneviève à Paris, 331.
 Pierre Tabar, 327.
 Pierre de Thonnelle, curé Saint-Martin à Muno, 139.
 Pierre de Wicourt, pr. Houffalize, 321-322, 323.
 Pierre Wiltzius, curé Arlon, 117.
 Pierre-Ernest de Mansfeld, 67, 144, 146, 149, 230, 232, 236.
 Pierre-François Lambory, pr. Houffalize, 299, 335-337.
 Pierre-Joseph François, curé Sommethonne, 158.
 Pierre-Louis Jacquet, suffragant Liège, 16, 81.
 Pierre-Martin Lecarlier, rel. Orval, 259, 260.
 Pierrepont, Hughes de, év. Liège, 47.
 Pierron, André, prétendant au pr. Muno, 153.
 Pierson, F. A., 186.
 Pillon, 165.
 Pilslicker, Théodore, pr. Virton, 348.
 Pin, 161, 212.
 Pinart, Guillaume, rel. La Charité, 291, 292, 293.
 Pinsamont, 32.
 Piron, Gilles, curé Bouillon, 93.
 Piron Hauvet, 321.
 Pisani de la Gaude, év. Namur, 11, 83.
 Placide Meunier, rel. Orval, 259.
 Placide Welter, rel. Saint-Hubert, 83.
 Plectrude, 12.
 Plessis-lès-Tours, 235.
 Poilvache, 59.
 Poix, 60.
 Pommerœul, 191.
 Ponce Bonnay, pr. Orval, ab. du Jardinnet, 233, 237, 241.
 Ponce Malhomme, pr. Chiny, 108.
 Poncette Alexandre, 132.
 Ponchard, pr. Houffalize, 310.
 Poncin de Harcey, 273, 274.
 Pont, du, rel. Clairefontaine, 294.
 Pont-à-Mousson, 165 ; *couvent* : Jésuites.
 Pont-à-Mousson, Gérard de, pr. Muno, voir Gérard Pailluet.
 Pontarlier, 252.
 Pontchâteau, abbaye, 158, 171, 250, 251 ; *abbé* : Sébastien-Joseph de Coislin du Cambout.
 Pont d'Oye, 252.
 Pontifrois, abbaye O. Cist., 276, 277.
 Pontigny, abbaye O. Cist., 238.
 Pont-Léon à Trèves, voir Sainte-Anne.
 Popon, év. Metz, 38.
 Portalis, 11.
 Port-Royal-des-Champs à Paris, abbaye O. Cist., 250, 251.
 Pouget, F. A., Oratorien, 168.
 Pouilly, 195, 198, 202, 221.
 Pouilly, Anne-Cécile de, pr. Clairefontaine, 290.
 Pouilly, Antoinette-Lucie de, abb. Clairefontaine, 287-288.
 Pouilly, François de, 228.
 Pouilly, Guillaume de, prétendant au pr. Muno, 144.
 Pouilly, Jean de, 287.
 Pouilly, Marguerite de, abb. Clairefontaine, 246, 286-287.
 Pouru-Saint-Remy, 134, 139.
 Pousson, Walleran de, pr. Mirwart, 126.
 Prague, 278.
 Prella, 329, 336.
 Prémontré, abbaye O. Prém., 178. voir Ordres religieux.
 Preney, Robert de, ab. Orval, 166, 210-211.
 Presle, 196, 207, 209.
 Presseux, 174, 232.
 Presseux, Aleyde de, abb. Vivegnis, 219.
 Presseux, Baudouin de, ab. Orval, 156, 188, 189, 219-221.
 Presseux, Engelbert de, 219.
 Presseux, Englebert de, 219.
 Presseux, Englebert de, rel. Val-Saint-Lambert à Liège, 219.
 Presseux, Englebert de, 225.
 Presseux, Evrard de, 219.

- Presseux, Godefroid de, ab. Orval, 156, 188, 189, 221-223.
 Presseux, Godefroid de, dit Geutkin, 219, 221.
 Presseux, Jacques de, rel. Val-Saint-Lambert à Liège, 219.
 Presseux, Jean de, ab. Val-Saint-Lambert à Liège, 219.
 Presseux, Robert de, rel. Val-Saint-Lambert à Liège, 219.
 Presseux de Hautregard 156, 219.
 Preudhomme, Claire, 259.
 Preudhomme, Jean-Lambert, pr. Virton, 349.
 Prié, marquis de, 171, 256.
 Prix, 20, 33, 34, 36, 37, 39, 52, 53, 54, 65, 70, 100, 105, 126 ; *couvent* : Saint-Sulpice.
 Probst, Dominique, rel. Orval, 260.
 Profonderue, 53.
 Prouilly, 177, 193, 195, 196, 198, 216, 220, 221, 254.
 Prouvy, 205, 208, 210, 248.
 Prouvy, Jean de, ab. Orval, 187, 214-215.
 Provinces-Unies, 285.
 Prüm, abbaye O.S.B., 25, 26, 27, 28, 37, 45, 46 ; *abbés* : Tancrad, Marcward, Gérard.
 Prusse, 329.
 Pseaume, Nicolas, év. Verdun, 253.
 Puilly, 213, 214, 215, 216, 243, 254.
 Puilly, Colet de, 211.
 Pur, Jean, pr. Virton, 347.
 Putheu, Henri, official à Liège, 318.
 Pynssen van der Aa, 168.
 Pyrénées, 168, 248, 253.
- Q**
- Quarin, pr. Suxy, 342.
 Quentin de Lannoy, pr. Virton, 348.
 Quesnel, 168, 250.
- R**
- Radulphe de Vervoz, 312.
 Ragecourt, 199, 215.
 Raggi, marquis de, 291.
 Rambrouch, 162, 199.
 Rampenne, Pierre, pr. Virton, 349.
 Rancé, ab. La Trappe, 246, 249.
 Rangald, ab. Saint-Hubert, 28.
 Raoul de Chauvency, 193.
 Raphaël Boulet, ab. Orval, 264.
 Raucourt, 195.
 Raulin, 139.
 Ravadel, Thomassin, 213.
 Raymond Chaponel, proc. gén. Ordre Val-des-Écoliers, 326.
 Recogne, 50.
 Récollets à Virton, 345, 349.
 Redange, 199, 271, 273.
 Redingen, voir Redange.
 Reginald, év. Liège, 31.
 Reichlange, 271, 290, 293.
 Reichlingen, voir Reichlange.
 Reims, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 43, 46, 48, 49, 52, 53, 54, 55, 57, 98, 135, 195, 197, 235, 250 ; *évêques* : Manassès, Samson ; *chanoine* : Blihard ; *couvents* : Chartreuse du Mont-Dieu, Saint-Maurice, Saint-Rémy.
 Reims, Hughes II de, ab. Saint-Vanne à Verdun, 138.
 Remacle Cerfay, ab. Orval, 169, 188, 189, 231, 232-234, 236.
 Remacle del Rez, Jésuite à Muno, 130, 150.
 Remacle de Marche, ab. Saint-Hubert, 22, 64, 65-66, 68, 76, 224.
 Remacle, Jacques de, pr. Bouillon, 92.
 Remacle, Jean, pr. Suxy, 342.
 Remaucourt, 53, 56.
 Remi de Longuyon, ab. Orval, 165, 187, 196-197.
 Remich, 28, 270, 272, 284.
 Remicourt, 42.
 Reminiac, René-Hyacinthe de, ab. Val-des-Écoliers à Liège, 329.
 Remiremont, 230, 231.
 Renaud d'Argenteau, 316.
 Renaud Devaux, 93.
 Renaud de Houffalize, 316.
 Renaville, Mathieu, ss-pr. Houffalize, curé Cowan-Houffalize, 298, 333, 336.
 Rendeux, 271.
 Rendeux, Denis de, rel. Saint-Hubert, pr. Bouillon, 9, 99.
 René I^{er}, duc de Lorraine, 167.
 René II, duc de Lorraine, 167, 218.
 René-Hyacinthe de Reminiac, ab. Val-des-Écoliers à Liège, 329.
 Reneck, Marie-Idé de, abb. Clairefontaine, 275-276.
 Renier, rel. Orval, 190.
 Renier de Huy, pr. Houffalize, 312-313.
 Renier de Revogne, 50.
 Renier de Saint-Jacques, 46.

- Renier de Visé, ab. Saint-Hubert, 56.
 Renier, Jean, curé Chassepierre, 252.
 Renouard, ab. Saint-Hubert, 31.
 Résimont, Pierre de, pr. Bouillon, 93.
 Respelt, 114, 120.
 Rethel, 46, 49, 157, 217.
 Rettigny, 306, 319, 324, 325, 333.
 Rettigny, Jean de, 319.
 Reuland, Mathilde de, abb. Clairefontaine, 275, 276-277.
 Reuland, Théodore de, 276.
 Revogne, 25.
 Revogne, Renier de, 50.
 Rez, Remacle del, Jésuite à Muno, 130, 150.
 Rhénanie, 26, 67, 341, 347.
 Rhin, 58, 78, 251.
 Richard, ab. Saint-Vanne à Verdun, 31, 32, 135.
 Richard d'Albano, card., 40.
 Richard Clericus, 193.
 Richard del Vaulx, pr. Houffalize, voir Richard de Laval.
 Richard de Dune, 271.
 Richard de Laval, pr. Houffalize, 299, 324-326.
 Richard de Luz, 214.
 Richard le Mauvais, 137.
 Richard II de Mérode, 319.
 Richard Scheurette, pr. Houffalize, 298, 333-334, 335. Voir Nicolas-Richard Scheurette.
 Richard, Jean, curé Bazeilles, 166.
 Richard-Antoine Scheurette, 333.
 Richardot, ab. Echternach, 241.
 Richemont, 304.
 Richer, év. Liège, 29.
 Richer, pr. Muno, 137.
 Richer, ab. Saint-Vanne à Verdun, 137.
 Richier, 143, 144.
 Richier, Humbert, pr. Chiny, 109-110.
 Richilde de Hainaut, 33, 35, 124.
 Rienne, 25.
 Rieu, Jean de, ab. Boneffe, 254.
 Rieux, 175, 234 ; *couvent* : Feuillants.
 Rijswijk, 77, 254.
 Rivière, Guillaume-Adrien-François de, 302, 326.
 Rivière d'Aerschot, 326, 336.
 Robelmont, 161.
 Robermont, 202.
 Robermont, abbaye O. Cist. 308 ; *abbesse* : Béatrice de Houffalize.
 Robert, ab. Saint-Hubert, 40-41.
 Robert de Berges, év. Liège, 127.
 Robert Bootz, ab. Himmerode, 158.
 Robert Gassot, ab. Clairvaux, 256, 290.
 Robert de La Marck, 218.
 Robert Maigret, 93.
 Robert de Preney, ab. Orval, 166, 210-211.
 Robert de Presseux, rel. Val-Saint-Lambert à Liège, 219.
 Robert de Thourotte, év. Langres et Liège, 298, 308.
 Robert, Anne-Claire de, rel. Clairefontaine, 292, 293.
 Robert, Déodat, rel. Houffalize, 333.
 Robert, Emilian, pr. Longlier, 120.
 Robert, Hubert, pr. Longlier, 120.
 Roberti, Pierre, ab. Notre-Dame de Munster à Luxembourg, 236.
 Robin, Amand, rel. Orval, 178, 180, 181.
 Robin, Dominique, ab. Orval, 188, 189, 226-230.
 Rochefort, 25, 26, 37, 46, 47, 49, 56, 58, 59, 63, 73, 77, 100, 130, 131, 134, 149, 162, 164, 179, 226, 230, 232, 240, 289, 304, 344 ; *couvent* : Notre-Dame de Saint-Remy.
 Rochefort, Gérard de, ab. Orval, 197, 198.
 Rochefort-Walcourt, 116.
 Rodembourg, 270.
 Rodez, 234.
 Rodolphe, 195.
 Rodolphe, ab. Saint-Hubert, 49.
 Rodolphe de Habsbourg, 167, 205, 206.
 Rodolphe de Sterpenich, 271.
 Rodulphe de la Vielville, 136.
 Roevange, 293.
 Rofin de Harcey, 273.
 Roger de Custray, 195.
 Roger de Gers, ss-pr. Orval, 241.
 Roger de Mézières, 34.
 Roger, comte de Porcien, 37.
 Rolduc, abbaye O.S.A., 250.
 Rollé, 314, 321.
 Romagne, Henri de, chan. Metz, curé Bastogne, 279.
 Rome, 16, 32, 35, 60, 63, 64, 66, 67, 68, 71, 74, 75, 77, 80, 81, 90, 94, 116, 132, 147, 152, 168, 212, 225, 226, 230, 235, 239, 241, 291, 307, 317, 332 ; *église* : Saint-Pierre-aux-Liens.
 Romedenne, 25.
 Romerus, Jean, offic. Trèves, 146.
 Romuald Hancart, rel. Saint-Hubert, pr. Bouillon, 14, 15, 18, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 40, 43, 44, 45, 48, 54, 61, 64, 65, 68, 73, 97.
 Romponcel, 210, 248, 258.
 Ronde Couture, 186.

Roose, Pierre, 163, 244.
 Rosières, 69.
 Rossignol, 161, 215.
 Rossignol, Jean de, ab. Orval, 187, 188, 216-217.
 Rossignon, 299.
 Rottart, Élisabeth, voir Élisabeth de Wiltz.
 Rousseau, Pierre, 101.
 Roussel, Ch. F., ab. Val-des-Écoliers à Liège, 330.
 Rouvroy, 201.
 Rovere, Julien della, 60.
 Roveroy, Thierry, pr. Bouillon, 93.
 Roy, 58.
 Royaulx, Gilles, pr. Virton, 348.
 Ruette, 161, 215, 216, 224.
 Ruinart, Thierry, 157.
 Rulles, 105, 206, 209, 271, 275, 276.
 Rumes, Philippine de, 297, 312.
 Rumigny, 120.
 Rupt, 46.
 Ruremonde, 109, 257.
 Russel, Henri, pr. Suxy, 155, 341, 343.
 Ruth, 52.
 Ruth, Ernest, 250.
 Rynwyck, prieuré O. Cist., 168, 176, 185, 256.

S

S. F. Duchâteau, 332.
 Sachy, 213, 215, 217.
 Saeul, 271, 273, 290, 293.
 Saily, 200, 228.
 Saint-Airy à Verdun, abbaye O.S.B., 37 ; *abbé* : Bosen.
 Saint-Arnould à Metz, abbaye O.S.B., 103, 104, 105, 107, 108, 109, 110, 242 ; *abbés* : Walon, Simon de Chérisy, Erard Jean de Valle, Benoît de Juville, Didier Toussaint, Didier Toussaint (II), André Valladier.
 Saint-Barthélemy à Muno, prieuré O.S.B., 129-153, 170 ; *prieurs* : Richer, Thierry, Conon, Baudot de Faily, Thibaud de Bazeilles, Gérard Pailluet, Nicolas Libourelle, Nicolas Goberti, Jean de Bossu dit de Messincourt ; *prétendants au prieuré* : Michel de Semeries, Jean de Géroncourt, Jean de Vado, Pierre Bagnuet, Guillaume de Pouilly, Lambert d'Heure, Jean du Hautoy, Simon du Locquin, Nicolas de Watry ou de Witry, Jean François, André Pierron, Ferdinand Fournier de la Burgère, Jacques Tiroux, Jean d'Ambly, Benoît de Marche ; *religieux* : Lambert.

Saint-Bénigne à Dijon, abbaye O.S.B., 38 ; *abbé* : Jarenton.
 Saint-Benoît-en-Woëvre, abbaye O. Cist., 226.
 Saint-Brice à Sancy, prieuré O.S.B., 59, 65, 77 ; *prieur* : Nicolas d'Ève.
 Saint-Clément à Metz, abbaye O.S.B., 152 ; *prieur* : Jean François.
 Saint-Coweit, 203, 204, 206, 208.
 Saint-Denis-en-Brocqueroie, abbaye O.S.B., 71, 72.
 Saint-Esprit à Luxembourg, abbaye Clarisses, 279.
 Saint-Étienne à Longlier, 113, 114.
 Saint-Étienne à Waha, 86.
 Saint-Georges à Cowan, 328.
 Saint-Georges à Nancy, chapitre, 230.
 Saint-Gérard à Brogne, abbaye O.S.B., 116 ; *religieux* : Martin du Sart.
 Saint-Gilles, 36.
 Saint-Gilles à Saint-Hubert, 18.
 Saint-Hubert, abbaye O.S.B., 9-83, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 111, 123, 124, 125, 126, 127, 163, 164, 170, 178, 181, 187, 194, 195, 196, 198, 224, 227, 228, 231, 233, 246, 252, 260, 300, 302, 311, 314 ; *abbés* : Béréglise, Altveus, Sevoid, Gosbert, Walbert, Rangald, Warmarius, Frédéric, Albert 1^{er}, Héribert, Wulbert 1^{er}, Wulbert II, Wéry, Albert II, Renouard, Adélar, Thierry 1^{er}, Thierry II, Ingobrand, Wired, Robert, Gislebert, Jean 1^{er} de Waha, Elbert, Conon, Jean II, Eustache ?, Godefroid, Philippe, Thibaut, Guillaume, Thierry III de Waha, Albert III, Rodolphe, Gulbert, Thibaut II, Jean III de Bouillon, Henri de Viel, Henri II d'Almonsée, Jean Hustin dit d'Ocquier, Renier de Visé, Berthold d'Ocquier, Thierry de Corswarem, Eustache de Nettines, Nicolas de Vervoz, Nicolas d'Ève, Henri de Sohez, Nicolas de Malaise, Jean de Schennemale, Remacle de Marche, Jean Lamock, Jean Balla, Jean de Masbourg, Nicolas de Fanson, Benoît de Lessive, Cyprien Maréchal, Clément Lefèbvre, Célestin de Jongh, Nicolas Spirlet ; *religieux* : Adalbéron, Ambroise Ungeschikt, Antoine Hickmann, Augustin Cloës, Bernard Simar, Béréglise, Clément Jacoby, Clément Petit-Jean, Charles Coster, Cyprien Louis, Denis de Rendoux, Étienne, François Laurenty, Gislebert, Gérard, Henri Colignon, Hubert Gendebien, Jacques Colle, Lambert l'Ainé, Lambert le Jeune, Laurent Servadon, Louis de Visé, Martin Tissier,

- Monon de Carcano, Pierre Hustin, Pierre Jehin, Placide Welter, Romuald Hancart, Stéphane Neumann.
- Saint-Hubert à Bouillon, 93.
- Saint-Ignace, Henri de, 78.
- Saint-Jacques à Liège, abbaye O.S.B., 39, 46, 56, 63, 76, 156, 313 ; *abbés* : Étienne II, Jean de Coronmeuse.
- Saint-Jacques à Mayence, abbaye O.S.B., 60.
- Saint-Jacques, Renier de, 46.
- Saint-Jean à Bouillon, 95, 96, 97, 100.
- Saint-Jean à Bruxelles, hôpital, 307.
- Saint-Jean à Liège, 48.
- Saint-Jean à Luxembourg, hospice, 291.
- Saint-Jean-Baptiste à Florennes, abbaye O.S.B., 46, 76, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121 ; *abbé* : Gauthier de Chênée, *religieux* : Servais de Franchimont.
- Saint-Jean-Baptiste à Villers-le-Rond, 246.
- Saint-Jean-de-Jérusalem, 126.
- Saint-Lambert à Liège, chapitre, 27, 33, 41, 47, 131, 187, 200, 297 ; *chanoines* : Anselme, Englebert de Mérode, Lambert d'Heure, Lambert de Waha.
- Saint-Laurent à Liège, abbaye O.S.B., 13, 14, 39, 43, 44, 46, 63, 76, 208 ; *abbés* : Héribrand, Béranger, Everelme, Henri d'Oreye, Adam de Saint-Trond.
- Saint-Léger, 161, 165, 201, 206, 214, 215.
- Saint-Mard, 161, 243, 270, 284.
- Saint-Martin à Cologne, abbaye O.S.B., 63.
- Saint-Martin à Engreux, 314.
- Saint-Martin à Laon, abbaye O. Prém., 42.
- Saint-Martin à Liège, chapitre, 48, 317 ; *chanoine* : Godefroid de Bastogne.
- Saint-Martin à Metz, abbaye O.S.B., 32.
- Saint-Martin à Montmédy, 241, 245.
- Saint-Martin à Muno, 137, 139, 146.
- Saint-Mathias à Trèves, abbaye O.S.B., 63.
- Saint-Maur, 157.
- Saint-Maurice à Reims, prieuré O.S.B., 52.
- Saint-Maximin à Trèves, abbaye O.S.B., 29, 167, 233, 239, 248.
- Saint-Michel, 68.
- Saint-Michel à Cons-la-Granville, prieuré O.S.B., 39, 41, 43, 51, 52, 54, 65, 73, 77, 126, 193 ; *prieurs* : Robert, Henri de Viel, Henri II d'Almonsée, Clément Lefèbre.
- Saint-Michel à Luxembourg, 286.
- Saint-Michel à Mirwart, prieuré O.S.B., 58, 65, 123-127 ; *prieurs* : Henry, Walleran de Pousson, Nicolas de Vervoz.
- Saint-Monon à Nassogne, chapitre, 26, 85-86.
- Saint-Nicolas, 26.
- Saint-Nicolas à Avioth, 246.
- Saint-Nicolas à Bastogne, hôpital, 299, 310.
- Saint-Nicolas à Houffalize, 305, 307.
- Saint-Nicolas à Luxembourg, 168.
- Saint-Nicolas à Montmédy, 217.
- Saint-Pantaléon à Cologne, abbaye O.S.B., 46.
- Saint-Paul à Liège, 318.
- Saint-Pierre à Bouillon, prieuré O.S.B., 14, 33, 43, 44, 65, 73, 77, 79, 87-102, 134 ; *prieurs* : Liebert, Lambert le Jeune, Conon, Baudouin, Pierre d'Andenne, Nicolas de Waha, Pierre, Thierry de Denville, Gerlach de Bollant, Jean de Loncin, Simon Drock, Jean de Viller, Jacques de Remacle, Jacques d'Orchimont, Gilles de Vireu, Gilles Aygret, Linard Charlier, Thierry Roveroy, Pierre de Résimont, Gilles de Brialmont, Hubert de Laroche, Gérard de Fléron, Luc de Fléru, Charles Le Page, Benoît Laurent dit de Lessive, Basile Noël, Lambert Vandenroye, Romuald Hancart, Augustin Briffault, Bonaventure Spigay, Gilles de Loncin, Émilien Belleville, Lambert Bouchat, Denis de Rendeux, Dieudonné Collignon, Basile Doffagne, Bruno Bourlet, Célestin de Jongh, Pierre de Gusange, Clément Jacoby, Paul Lonhienne, Étienne Paccard, Basile Dresse, Bernard Simar, Thomas Hauzeur : *religieux* : Maur, Laurent, Sulpice.
- Saint-Pierre à Brogne, voir Saint-Gérard.
- Saint-Pierre-aux-Liens à Rome, 60.
- Saint-Pierre à Hautvillers, abbaye O.S.B., 45 ; *religieux* : Thibaut.
- Saint-Pierre-Hez, 325.
- Saint-Pierre-aux-Nonnains à Metz, abbaye O.S.B., 194 ; *abbesse* : Judith.
- Saint-Quentin, 55.
- Saint-Remy à Reims, abbaye O.S.B., 36, 39, 43, 46, 49 ; *abbé* : Pierre de Celles ; *religieux* : Lambert.
- Saint-Remy à Rochefort, abbaye O. Cist., 46, 47, 77, 78, 131, 134, 164, 179, 226, 230, 232, 289 ; *abbés* : Bernard, Antoine Grimont, Hughes-Bernard de la Croix.
- Saint-Roch à Houffalize, 306.
- Saint-Roch à Mirwart, 123.
- Saint-Sauveur, dit Pierre-Pots à Anvers, prieuré O. Cist., 235.
- Saint-Séverin-en-Condroz, prieuré O.S.B., 147.
- Saint-Symphorien à Metz, abbaye O.S.B., 166, 246.

- Saint-Sulpice à Prix, prieuré O.S.B., 20, 33, 39, 52, 53, 54, 65, 70, 100, 126.
- Saint-Thibault à Château-Porcien, prieuré O.S.B., 37, 53, 56, 57, 65, 70, 76, 77.
- Saint-Trond, abbaye O.S.B., 24, 31, 54, 112 ; *religieux* : Béréglise, Adélard.
- Saint-Trond, Adam de, ab. Saint-Laurent à Liège, 208.
- Saint-Urbain à Dinez, 327.
- Saint-Vaast, 258.
- Saint-Vaast à Arras, abbaye O.S.B., 236.
- Saint-Vanne à Verdun, abbaye O.S.B., 31, 32, 71, 72, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 141, 142, 143, 144, 145, 147, 148, 149, 150, 152, 153, 157, 209, 250 ; *abbés* : Richard, Richer, Didier de la Cour, Thomas, Louis de Hierges, Hughes II de Reims, Baudot de Faily, Thibaud de Bazeilles, Erard de Bazeilles, Nicolas Goberti, Charles de Lorraine, Nicolas Bousmard, Charles de Vaudémont ; *prieur* : Jacques Tiroux ; *religieux* : Herman d'Ename.
- Saint-Victor à Paris, abbaye O.S.A., 181.
- Saint-Vincent à Laon, abbaye O.S.B., 34, 36 ; *abbé* : Adalbéron.
- Saint-Vincent à Senlis, abbaye O.S.A., 329 ; *prieur* : Charbonnet.
- Saint-Vith, 194.
- Saint-Walfroy, 201, 207.
- Sainte-Agathe à Longuyon, chapitre, 165, 167.
- Sainte-Anne à Trèves, abbaye O. Cist., 285 ; *abbesse* : Anne Pfaltz.
- Sainte-Barbe à Bouillon, 93.
- Sainte-Catherine à Houffalize, hôpital, 303, 306, 307.
- Sainte-Cécile, 107, 138, 194.
- Sainte-Croix à Liège, 21.
- Sainte-Geneviève à Paris, abbaye O.S.A., 325, 327, 331, 335 ; *abbés* : Jean de Montenay, Pierre Sutine.
- Sainte-Marguerite à Clairefontaine, 296.
- Sainte-Marguerite à Orval, 162, 262, 263.
- Sainte-Marie-Chevigny, 35.
- Sainte-Marie à Chéhéry, abbaye O. Cist., 166, 221.
- Sainte-Marie-Madeleine à Verdun, 138.
- Sainte-Marie et Saint-Nicolas à Houffalize, hôpital, 306.
- Sainte-Scholastique à Juvigny, abbaye O.S.B., 242.
- Sainte-Walburge à Chiny, prieuré O.S.B., 103-110, 117, 134, 138, 166 ; *prieurs* : Étienne, Louis, Albert, Aubert, Geoffroy dit Ysoreis, Geoffroy de Bazey, Bertrand, Jean Grangnet, Erard Jean de Valle, Claude Herbonnier, Benoît de Juville, Ponce Malhomme, Claude Goulet, Humbert Richier, Sébastien Floret, Sébastien Floret (II), Antoine Valladier.
- Saive, Jean de, Jésuite à Liège, 147.
- Salm, 299, 310, 311, 333.
- Salomon, Catherine, 161.
- Salthour, Lambert de, pr. Longlier, 116, 117.
- Sambre-et-Meuse, 82.
- Samson, arch. Reims, 195.
- Sancy, 37, 276, 277, 278, 288 ; *prieuré* : Saint-Brice.
- Sandkoul, Charles, 161.
- Santhy, 217.
- Sapogne, 223, 233, 234, 240.
- Sapogne, Gilles de, 222.
- Sapogne, Jean de, 224.
- Sarazin, Engelbert, pr. Houffalize, 318.
- Sarmoise, Héléne de, 238, 252.
- Sathoux, Lambert de, pr. Longlier, voir Salthour.
- Savinsart, 106.
- Savoie, 183.
- Savoie, Eugène-Maurice de, 247.
- Savoie, Thomas-François de, 244.
- Saxe-Teschen, Albert de, 262.
- Sayre, abb. Clairefontaine, 277.
- Schennemale, Jean de, ab. Saint-Hubert, 64.
- Scheurette, Henri, 333.
- Scheurette, Jean-Henri, 333.
- Scheurette, Jean-Jacques, 333.
- Scheurette, Nicolas-Richard, pr. Houffalize, 298, 333-334, 335.
- Scheurette, Richard-Antoine, 333.
- Schiedam, 347.
- Schiennen, Nicolas, suffr. Trèves, év. Azot, 222.
- Schiffange, Ève de, 281.
- Schmit, Adrien, rel. Orval, 260, 262, 263.
- Schockville, Cunégonde de, 270.
- Schoffray, 336.
- Scholtus, Étienne, ab. Orval, 156, 163, 165, 169, 172, 183, 259, 260-262.
- Scholtus, Henri-François, voir Scholtus Étienne.
- Scholtus, Jean-Georges, 260.
- Schwartzenberg, Marguerite de, 283.
- Schwarzenbroich, prieuré Croisiers, 341.
- Schweich, 274.
- Schweitzer, Joseph, pr. Houffalize, 299, 332-333.
- Scry, 60.
- Sébastien, saint, 94.

- Sébastien Floret, pr. Chiny, 110.
 Sébastien Floret (II), pr. Chiny, 110.
 Sébastien-Joseph de Coislin du Cambout, ab. Pontchâteau, 250.
 Sedan, 10, 74, 75, 80, 91, 92, 93, 130, 141, 147, 161, 172, 183, 222, 227, 232, 247, 251.
 Selange, 273, 274, 276, 281, 284, 286, 293.
 Selliché, Claude de, 285.
 Semel, 114, 279.
 Semel, Jean de, pr. Longlier, 115.
 Semelle, Marie de, abb. Clairefontaine 279.
 Semeries, Michel de, prétendant au pr. Muno, 141, 143-144, 145.
 Semois, 88, 135, 140, 148, 190.
 « Semmois », 42.
 Senlis, 329 ; *couvent* : Saint-Vincent.
 Sens, 234.
 Sensenruth, 33, 39, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 97 ; *curés* : Gilles Petri, Jean de Wipion.
 Senzeilles, François de, pr. Longlier, 117-118.
 Septfonds, abbaye O. Cist., 250, 264.
 Septfontaines, Jean de, 279.
 Serainchamps, Charles de, 161.
 Seraing, 125.
 Séran, 234.
 Séraphin, Jean, pr. Houffalize, 319, 320.
 Seronval, 324.
 Servadon, Laurent, rel. Saint-Hubert, 80.
 Servais Dans, pr. Virton, 349.
 Servais Dupont, 244.
 Servais de Franchimont, rel. Florennes, 117.
 Servais Hoffreumont, 78, 79.
 Servaty, Victor, pr. Longlier, 118.
 Seviscourt, Jean, rel. Houffalize, 321.
 Sevoid, ab. Saint-Hubert, 26, 27-28.
 Seyl, 295.
 Sibille de Muno, 137.
 Sibret, 25, 27, 32, 37, 69, 309, 314.
 Sibret, Pierre de, pr. Houffalize, 299, 322, 323-324.
 Siegnitz, Christian-André, 263.
 Siegnitz, Gabriel, ab. Orval, 155, 159, 163, 167, 169, 172, 192, 197, 203, 204, 205, 214, 258, 262, 263-264.
 Siegnitz, Louis-Joseph, voir Siegnitz Gabriel.
 Sigismond, 214.
 Signorel, 131, 132, 151.
 Signy, 136, 139.
 Signy-l'Abbaye, abbaye O. Cist., 197 ; *religieux* : Gérard de Rochefort.
 Signy, Isabelle de, 139, 141.
 Simancas, 165.
 Simar, Bernard, rel. Saint-Hubert, pr. Bouillon, 80, 101.
 Simon de Chérisy, ab. Saint-Arnould à Metz, 107, 108.
 Simon Drock, pr. Bouillon, 92.
 Simon, J. M., rel. Houffalize, 299.
 Simon de Han-sur-Lesse, 306.
 Simon du Locquin, prétendant au pr. Muno, 132, 146.
 Simon de Pargny, 196.
 Simon de Warembel, 208.
 Sivery-le-Petit, 50.
 Sivry, 201.
 Sixte IV, pape, 60, 217, 318.
 Sixte-Quint, pape, 109.
 Snellaert, D., 250.
 Sohez, Henri de, ab. Saint-Hubert, 60, 61-62.
 Sohier, 25.
 Soibert de Mussy, 197.
 Soiron, 101.
 Soissons, 146, 157 ; *évêque* : Joseph Languet.
 Somal, 33.
 Sommethonne, 158 ; *curé* : Pierre-Joseph François.
 Sommerain, 306, 318, 324, 326, 328 ; *curés* : Nicolas d'Erpeldange, Henri du Tiège.
 Sonlez, 299, 332.
 Sonthonnax, Vincent de Paul, ab. Orval, 188, 264.
 Sophie de Chiny, 195, 197.
 Sophie de Muel, abb. Clairefontaine, 281-282.
 Sorbey, 148, 289.
 Sorbey, Jean de, 148.
 Sorée, Gauthier de, 115.
 Sosen-la-Folie, 243.
 Soupy, 26, 40, 53.
 Soye, 222, 240.
 Spigay, Bonaventure, pr. Bouillon, 98.
 Spinelli, 256.
 Spinoy, Jean, pr. Virton, 348, 349.
 Spire, 10.
 Spirlet, Nicolas, ab. Saint-Hubert, 15, 16, 17, 18, 80, 81-83, 100, 101, 163, 164, 260.
 Sprimont, 219.
 Stahremberg, 132.
 Staigner, Martin, ab. Villers, 292.
 Stavelot, 260, 271, 318, 328, 333 ; *doyen* : Frédéric de Brandenburg.
 Stavelot-Malmedy, abbaye O.S.B., 15, 28, 30, 32, 42, 46, 57, 58, 60, 71, 72, 224, 316, 325 ; *abbés* : Werinfred, Guillaume de Manderscheid, Jean

- Godescalc; *prieur*: François Laurenty; *religieux*: Louis de Visé.
 Stavesoulle, Jean, pr. Longlier, 117.
 Stenay, 218, 220, 226, 254.
 Stenay, Henri de, ab. Orval, 164, 187, 196, 200.
 Stephane Neumann, rel. Saint-Hubert, 83.
 Sterpenich, 284.
 Sterpenich, Jean, 288.
 Sterpenich, Rodolphe de, 271.
 Stevenotte, 164.
 Stiers, 48.
 Straimont, 114, 118; *curé*: Jean de Noville.
 Stravius, 158.
 Strecheus, Étienne, suffr. Liège, 72.
 Strée, 126.
 Stryen, Jean de, év. Middelbourg, 109.
 Sulpice, rel. Bouillon, 96.
 Sumay, 33.
 Surlepuits, 193, 196, 198, 202.
 Surllet, Jean, chan. Liège, prévôt Notre-Dame à Tongres, 317.
 Suroi, Gérard dit, 307.
 Sutaine, Pierre, ab. Sainte-Geneviève à Paris, 331.
 Suxy, 155, 339-344, 346, 347; *couvent*: Croisiers.
 Swynen, Henri, ab. Notre-Dame de Munster à Luxembourg, 245.
- T
- Tabar, Bernard, pr. Houffalize, 302, 326, 327-328.
 Tabar, Jean, 327.
 Tabar, Pierre, 327.
 Tamié, abbaye O. Cist., 172, 183.
 Tamison, 252.
 Tantrade, ab. Prüm, 26, 27.
 Tardoit, Jean du, pr. Suxy, 340, 342.
 Tarn-et-Garonne, 234.
 Tassigny, 240.
 Tassigny, Agnès de, 222.
 Taverneux, 301, 306, 308, 311, 312, 315, 317, 323, 324, 327, 331, 332, 333, 334; *curés*: M. Renaville, Fule Bechoux.
 Taviors, 26, 33.
 Tavigny, 309, 324, 329, 334.
 Tayenne, Nicolas, pr. Longlier, 118.
 Tchecoslovaquie, 182.
 Tellancourt, 198.
 Tellin, 25, 33.
 Telnay, 50.
 Ter Apel, prieuré Croisiers, 347; *religieux*: Jean Delft.
 Termes, 150, 161.
 Terricus, voir Thierry I^{er} de Houffalize.
 Tertinger, Marc, rel. Himmerode, ab. Clairefontaine, 282.
 Terwagne, 26, 47, 53, 57, 58, 65, 70, 73.
 Tetlet, Philibert, 326.
 Th. de Belva, rel. Orval, 168.
 Th. de Viaixnes, 168.
 Théodore de Baillet, ss-pr. Hautefontaine, 257.
 Théodore Pilslicker, pr. Virton, 348.
 Théodore de Reuland, 276.
 Théodore Welter, curé Ethe, 159, 169.
 Théoduin, év. Liège, 32, 33, 35, 90, 112, 113.
 Thérèse de Meuldre, 258.
 Thiaumont, 262, 271.
 Thibaud, saint, 341.
 Thibaud de Bazeilles, pr. Muno, ab. Saint-Vanne à Verdun, 134, 139-142, 143.
 Thibaud de Mellier, 169.
 Thibault, N. J., ab. Val-des-Écoliers à Liège, 332.
 Thibauroche, 139.
 Thibaut, rel. Hautvillers, ab. Saint-Hubert, 45-46.
 Thibaut II, ab. Saint-Hubert, 22, 49, 50.
 Thibaut de Bar, 270.
 Thibolt, André, rel. Himmerode, ab. Clairefontaine, 282.
 Thiebault de Louwy, 345.
 Thiebaut, 166.
 Thielman d'Asper, 274.
 Thierache, 249.
 Thierry, pr. Muno, 137-138.
 Thierry I^{er}, ab. Saint-Hubert, 13, 18, 21, 31, 32-36, 41, 86, 88, 89, 90, 124, 125.
 Thierry II, ab. Saint-Hubert, 36, 37-38, 39, 40, 41, 90.
 Thierry d'Ansart, ab. Orval, 169, 185, 188, 189, 211, 212.
 Thierry de Corswarem, ab. Saint-Hubert, 57-58.
 Thierry de Denville, pr. Bouillon, 92.
 Thierry III de Grandpré, 305, 311, 313, 314.
 Thierry de Heinsberg, 210.
 Thierry I^{er} de Houffalize, 303, 304, 305.
 Thierry II de Houffalize, 297, 301, 302, 303, 304, 305, 311, 312.
 Thierry III de Houffalize, voir Thierry III de Grandpré.
 Thierry de Mellier, 114.
 Thierry de Mirwart, 51.
 Thierry Roveroy, pr. Bouillon, 93.

- Thierry Ruinart, 157.
 Thierry de Verdun, ab. Orval, 166, 194-195.
 Thierry de Vitry, ab. Orval, 181, 194.
 Thierry III de Waha, ab. Saint-Hubert, 47-48.
 Thierry de Walcourt, 167.
 Thierry de Welchenhausen, 314, 315.
 Thieskin, Jean, 325.
 Thilman Bonmaître, 319.
 Thionville, 165, 168, 239, 270, 281.
 Thirion de Charancy, 208.
 Thomas, ab. Saint-Vanne à Verdun, 137.
 Thomas de Dinant, 47.
 Thomas de Faily, 220.
 Thomas Hauzeur, pr. Bouillon, 101.
 Thomas de Noville, 311.
 Thomas de Paris, ab. Val-des-Écoliers à Liège, 326.
 Thomas-François de Savoie, 244.
 Thomassin de la Halle, 142.
 Thomassin Ravadel, 213.
 Thonne-le-Til, 196, 201.
 Thonnelle, 200, 204, 205, 211, 243.
 Thonnelle, Pierre de, curé Saint-Martin à Muno, 139.
 Thonon, André de, pr. Longlier, 117.
 Thourotte, Robert de, év. Langres et Liège, 298, 308.
 Thuin, 38.
 Tiège, Henri du, curé Sommerain, 326.
 Tiège, Jean de, pr. Houffalize, 298, 326-327.
 Tillache, 60.
 Tillet, 25, 27, 32.
 Tilleur, 26, 49, 55, 57, 60, 70.
 Tintage, 47, 283.
 Tintigny, 105, 107, 161.
 Tinting, Bernard, rel. Orval, 159.
 Tiroux, Jacques, pr. Saint-Vanne à Verdun, prétendant au pr. Muno, 153.
 Tissier, Martin, rel. Saint-Hubert, 77.
 Tohogne, 219, 221.
 Toncourt, 195, 196.
 Tongerlo, Jean, pr. Virton, 347.
 Tongres, 85, 203, 317; *évêque*: Jean L'Agneau; *église*: Notre-Dame.
 Torgny, 201, 207.
 Torrentius, Laevinus, vic. gén. Liège, 68, 147.
 Toscane, Béatrice de, 112, 113.
 Toscane, Boniface de, 113.
 Toscane, Mathilde de, 112, 113, 174, 190, 191.
 Toul, 204, 271.
 Toulouse, 234; *convent*: Feuillants.
 Tournay, 114, 117, 118.
 Toussaint Brisson, curé Han-devant-Marville, 226, 227.
 Toussaint, Didier, ab. Saint-Arnould à Metz, 108.
 Toussaint, Didier (II), ab. Saint-Arnould à Metz, 109, 110.
 Toussaint de Easse, pr. Longlier, 117.
 Traux, 336.
 Trazegnies, 261.
 Trazegnies, Othon de, ou de Florenville, 139.
 Tremble, 132.
 Trembloy, 46, 161, 197, 216.
 Trente, 66, 68, 224, 323.
 Trèves, 10, 24, 28, 29, 32, 35, 38, 42, 52, 55, 57, 63, 65, 67, 68, 103, 109, 110, 111, 113, 114, 129, 132, 135, 137, 146, 147, 152, 153, 155, 158, 160, 161, 164, 165, 168, 169, 171, 172, 190, 192, 193, 195, 196, 197, 199, 200, 202, 203, 204, 211, 222, 227, 229, 239, 241, 242, 245, 251, 252, 255, 256, 261, 262, 265, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 276, 284, 285, 291, 318, 339, 340, 345; *archevêques*: Hillin, Conon, Clément-Wenceslas, Brunon, Godefroid de Vianden, Arnould, Jean, Boémont, Lothaire, Jean-Hugo d'Orsbeck, Baudouin; *suffragants*: Verhorst, Hontheim, Nicolas Schienen; *official*: Jean Romerus; *archidiacres*: Bolson, Guillaume, *chanoine*: Frédéric de Brandenburg; *églises et couvents*: Notre-Dame-des-Martyrs, Saint-Mathias, Saint-Maximin, Sainte-Anne.
 Trèves, Nicolas de, ab. Orval, 208.
 Trinitaires à Bastogne, 317; *ministre*: Frédéric de Houffalize.
 Trinitaires à Lérinnes, 310.
 Troine, Jean de, pr. Houffalize, 312.
 Troisfontaines, abbaye O. Cist., 166, 174, 190, 192, 194, 209, 210, 217, 221, 275; *abbés*: Guy, Arnulphe, Jean de Huy; *religieux*: Constantin.
 Troisfontaines, Albéric de, 169, 190.
 Tronquoy, 114.
 Trou de Vaux, 204.
 Troyes, 158.
 Turin, 235.
 Turpange, 273.

U

- Ucimont, 94, 95.
 Ugny, 49, 164, 195, 196, 197, 198, 201, 202, 204, 212.
 Ungeschikt, Ambroise, rel. Saint-Hubert, 80.
 Urbain II, pape, 39, 40.

Urbain IV, pape, 309.
 Urbain V, pape, 52, 54, 212.
 Urbain VI, pape, 212.
 Urbain VIII, pape, 242.
 Urbain de Dinez, pr. Houffalize, 320.
 Urbin, L., rel. Houffalize, 299.
 Ursule, sainte, 21.
 Useldange, prieuré O.S.B., 117.
 Utrecht, 55, 113, 158, 168, 185, 256, 347 ; *évêque* :
 Arnould de Hoorn ; *couvent* : Croisiers.

V

V. de Malmedy, Jésuite à Muno, 150.
 Vado, Jean de, prétendant au pr. Muno, 143.
 Valansart, 178, 198, 248.
 Val-Benoît, abbaye O. Cist., 164.
 Val-Benoît, prieuré O.S.A., 302, 308. Voir Val-des-Écoliers à Liège.
 Val-des-Écoliers, Ordre O.S.A., 303, 320, 323, 329, 335 ; *généraux Ordre* : Clément, Louis de Vornay-Brechainville, Jean de Montenay, Paul Beurrier.
 Val-des-Écoliers à Géronsart, prieuré O.S.A., 303, 329, 335.
 Val-des-Écoliers à Hanswijck, prieuré O.S.A., 335 ; *prieur* : Jacques-Emmanuel van Caster.
 Val-des-Écoliers à Houffalize, prieuré O.S.A., 170, 297-337 ; *prieurs* : Ponchard, Droe, Jean, B. de Lives, Baudouin, Baudouin, Jean de Troine, Henri de Liège, Renier de Huy, Gilles de Huy, Pierre de Alhoumont, Matthieu de Fontaine, Jean Mabiston, Henri Crapournient, Gilles Grignet, Pierre, Jean Godau, Gérard Huetflich, Warny de Henry, Engelbert Sarazin, Henri d'Erpeldange, Jean Bonmaître, Jean Betguen, Jean Seraphin, Urbain de Dinez, Willibald alias Willibrord de Benonchamps, Jean Anselme, Jean Michel, Pierre de Wicourt, Pierre de Sibret, Richard de Laval, Jean de Tiège, Bernard Tabar, Michel Morlet, Arnould André, Augustin Legond, Joseph Schweitzer, Richard Scheurette, Fule Bechoux, Pierre-François Lambory ; *sous-prieurs* : Gérard Bechet, Jean Petit, Louis Draway, Henri le Suisse, M. Renaville ; *religieux* : Déodat Robert, Gauthier, Hélén de Villers, H. J. Dupuis, Henri Chabot, Jacques Detailhe, Jean Bisorige, Jean Bastinet, Jean Mignon, Jean Moréal, Jean de Walhusen, Jean Séviscourt, J. F. Legros, J. F. Antoine, J. M. Simon, L. Urbin, Legros, Nicolas Carp, Pierre de Foy, Nicolas dit le Grand.
 Val-des-Écoliers à Laon, abbaye O.S.A., 323 ; *abbé, gen. ordre* : Laurent Michel.
 Val-des-Écoliers à Léau, prieuré O.S.A., 301, 335.
 Val-des-Écoliers à Liège, prieuré puis abbaye O.S.A., 299, 303, 308, 310, 313, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 332, 334 ; *prieurs* : Baudouin de Jemeppe, Pierre d'Arras, Nicolas Delvignette, Henri Morlet, Jacques Hextermans, Louis Dorloti, Hubert Libert, Pierre Nossen ; *abbés* : Paul Werteaux, Antoine Petitpied, Thomas de Paris, Jean Macaire, René-Hyacinthe de Reminiac, Ch. F. Roussel, Jacques Chervin-Rivière, N. J. Thibault, André-Charles Bourin ; *sous-prieur* : Jean Hennebert.
 Val-des-Écoliers à Mons, abbaye O.S.A., 329.
 Val-Dieu, abbaye O. Cist., 281.
 Valenciennes, 47.
 Valenti-Gonzaga, card., 16, 301, 330.
 Valladier, André, ab. Saint-Arnould à Metz, 110, 170, 242.
 Valladier, Antoine, rel. Chaise-Dieu, pr. Chiny, 110.
 Valle, Erard Jean de, pr. Chiny, ab. Saint-Arnould à Metz, 107-108.
 Val-Richer, abbaye O. Cist., 250.
 Val-Saint-Lambert à Liège, abbaye O. Cist., 164, 217, 219, 225, 304 ; *abbés* : Godefroid d'Arenberg, Jean d'Ivoix, Jean de Presseux ; *religieux* : Jacques de Presseux, Robert de Presseux, Englebert de Presseux.
 Val-Tibermont, 260.
 Van Caster, Jacques-Emmanuel, pr. Val-des-Écoliers, Hanswijck, 335.
 Vance, 161.
 Vance, Albert de, 271.
 Vance, Henri de, 222.
 Vandelainville, 201.
 Vandenroye, Lambert, pr. Bouillon, 96-97.
 van der Aa, P., 230, 231.
 van der Cruyssen, Marie-Albert, ab. Orval, 188, 264.
 van der Cruyssen, Charles, ab. Orval, voir van der Cruyssen, Marie-Albert.
 Vanderkam, Philippe, pr. Virton, 349.
 Vanne, saint, 71.
 Varennes, 172.
 Vatican, 132, 158.
 Vatinsart, 186.
 Vassoigne, 53.

- Vaucelles, 190.
 Vaudémont, Charles de, ab. Saint-Vanne à Verdun, 149.
 Vaulx, Bonaventure de, 233.
 Vaulx, Eustache de, rel. Orval, 237.
 Vaux, 166.
 Vaux, rel. Orval, 245.
 Vaux, Jacques de, rel. Orval, 168, 184, 188.
 Vaux-Cherain, 314.
 Vaux-devant-Mouzon, 213, 216.
 Vaux-les-Moines, prieuré O.S.B., 117.
 Vauzelles, 34, 43.
 Vellereux, 309, 311, 314, 317, 326, 335 ; *curés* : Nicolas Carp, Jean de Tiège.
 Velroux, André de, archid. Liège, 313.
 Vercors, Jordan de, ab. Saint-Hubert ?, 58.
 Verdugo, 67.
 Verdun, 32, 37, 38, 41, 48, 71, 106, 129, 133, 135, 138, 142, 145, 153, 190, 193, 201, 204, 209, 229, 233, 238, 242, 253 ; *évêques* : Adalbéron, Charles de Lorraine, Henri de Winton, Henri de Castres, Nicolas Pseaume ; *chanoines* : Robert, Nicolas Goberti ; *églises et couvents* : Saint-Airy, Saint-Vanne, Sainte-Marie-Madeleine.
 Verdun, Frédéric de, 135.
 Verdun, Henri 1^{er} de, év. Liège, 34, 35, 36, 86, 90, 124.
 Verdun, Thierry de, ab. Orval, 166, 194-195.
 Verhorst, Johann-Peter, suffrag. Trèves, 164, 251, 252, 255.
 Verlaine, 114, 117.
 Verlée, 26, 63.
 Vernois, Jean de, 315.
 Versailles, 131, 152, 254, 262.
 Verviers, 79, 100, 101.
 Vervoz, 58, 310, 312, 316, 324, 330.
 Vervoz, Gérard de, 312.
 Vervoz, Henri de, 58.
 Vervoz, Radulphe de, 312.
 Vervoz, Nicolas de, pr. Mirwart, ab. Saint-Hubert, 22, 58-59, 61, 126.
 Vervoz, Wautier de, 312.
 Viaixnes, Th. de, 168.
 Vianden, Godefroid de, arch. Trèves, 190.
 Victor Servaty, pr. Longlier, 113.
 Viel, Gérard de, 51.
 Viel, Henri de, 51.
 Viel, Henri de, pr. Evergnicourt, ab. Saint-Hubert, 22, 51-53, 126.
 Viel, Henri de, pr. Cons, 51, 52.
 Vielsalm, 314, 316.
 Vielville, Rodulphe de la, 136.
 Vienne, 12, 131, 132, 152, 153, 165.
 Vieuville, abbaye O. Cist., 250.
 Vieux-Virton, 162, 201, 202, 207, 209, 270, 272, 275, 276, 284, 288.
 Vieux-Waleffe, 272.
 Vigneul, 165.
 Viler, 42.
 Villance, 37.
 Villancy, 166, 177, 194, 196, 198, 199, 204, 211, 216, 220, 252, 254.
 Villechaule, Madeleine de, 287.
 Villemont, 155, 262.
 Ville-sur-Iron, Madeleine de, 249.
 Viller, Jean de, pr. Bouillon, 92.
 Villers, abbaye O. Cist., 194, 292 ; *abbé* : Martin Staigner.
 Villers, Baudouin de, doyen Longuyon, 248.
 Villers, Bertrand de, rel. Orval, 164.
 Villers, Helin de, rel. Houffalize, 312.
 Villers, Jean de, rel. Orval, 230, 232.
 Villers, Lambert de, ab. Orval, 188, 189, 227, 229, 230-232.
 Villers, Nicolas de, ab. Orval, 158, 166, 187, 188, 189, 217-219.
 Villers-Bettlach, abbaye O. Cist., 166, 226, 277.
 Villers-devant-Marville, Colignon de, 211.
 Villers-devant-Marville, Jean de, 211.
 Villers-devant-Orval, 155, 159, 160, 161, 162, 163, 169, 173, 186, 192, 198, 210, 213, 215, 217, 222, 223, 224, 230, 240, 252, 261.
 Villers-la-Bonne-Eau, 299, 301, 302, 309, 310, 315, 316, 317, 319, 320, 323, 334, 335 ; *curés* : Nicolas dit « le Grand », Jean Morel, Henri de La Roche, Jean Mignon, H. J. Dupuis, Richard Scheurette, Jean Bisorige, Pierre de Foy.
 Villers-le-Rond, 246 ; *église* : Saint-Jean-Baptiste.
 Villers-sur-Lesse, Jacques de, 59.
 Villette, 196.
 Villiers, Louis de, ab. Saint-Hubert ?, 57.
 Villy, 164, 193, 196, 198, 201, 204, 207, 216, 241, 252 ; *curé* : Jean Martini.
 Villy, Jean de, 213.
 Vincennes, 168.
 Vincent de Paul Sonthonnax, ab. Orval, 188, 264.
 Vireu, Gilles de, pr. Bouillon, 92.
 Virevelt, Jehan de, pr. Longlier, 116.
 Virton, 50, 161, 162, 165, 169, 186, 188, 193, 198, 200, 201, 210, 244, 270, 275, 342, 344 ; *couvents* : Croisiers, Récollets.
 Virton, Gautier de, ab. Orval, 197, 198, 199.

Virton, Gobaut de, 208.
 Visé, Jean de, 226.
 Visé, Louis de, ss-pr. Saint-Hubert, 71.
 Visé, Louis de, rel. Saint-Hubert et Stavelot, 71.
 Visé, Renier de, ab. Saint-Hubert, 56.
 Viterbe, 317.
 Vitry, Thierry de, ab. Orval, 181, 194.
 Vivegnis, 26, abbaye O. Cist, 219 ; *abbesse* : Aleyde de Pressieux.
 Vivier, 286.
 Vonck, Jean de, chan. Maestricht, 146.
 von Eyss, suffr. Trèves, 255.
 Vornay-Brechainville, Louis de, gén. Val-des-Écoliers, 323.
 Vyle-en-Condroz, 51.

W

Wagimont, 26.
 Wagnée, 26.
 Waha, 26, 47, 53, 86 ; *église* : Saint-Étienne.
 Waha, Célestin de, pr. Longlier, 121.
 Waha, Jean de, ab. Saint-Hubert, 22, 42, 43, 44.
 Waha, Lambert de, chan. Saint-Lambert à Liège, 47.
 Waha, Nicolas de, pr. Bouillon, 91.
 Waha, Thierry III de, ab. Saint-Hubert, 47-48.
 Waignée, Lambert de, ab. Orval, 189, 224, 225-226, 227.
 Wal, Philippe de, 161.
 Walbert, ab. Saint-Hubert, 28.
 Walburge, abb. Juvigny, 104.
 Walcaud, év. Liège, 12, 24, 25, 26, 27, 28, 34, 85.
 Walcourt, 116, 237, 304 ; *couvent* : Le Jardin.
 Walcourt, Thierry de, 167.
 Walcourt, Weri III de, 304, 305.
 Walfroy, saint, 184.
 Walhusen, Jean de, 318.
 Walleran de Pousson, pr. Mirwart, 126.
 Wallers, Jean de, recteur collège Jésuites à Liège, 129.
 Walon, ab. Saint-Arnould à Metz, 104.
 Walthéry, Jean-François, pr. Suxy, 340, 344.
 Waltzing, 268, 271.
 Wampach, Aubretin de, voir Aubretin de Bastogne.
 Wampach, Jean de, 314.
 Wanderbach, 172.
 Want, 47.
 Warcq, 34, 105.
 Warcq, Arnould de, 112.

Wardin, 47, 319 ; *curé* : Jean Bonmaitre.
 Wareals, Jean dit, 137.
 Warembel, Simon de, 208.
 Waremme, 48, 344.
 Warmarius, ab. Saint-Hubert, 28-29.
 Warmifontaine, 114.
 Warnach, 50, 57.
 Warny de Henry, pr. Houffalize, 317.
 Warzée, Lambert de, rel. Orval, 237.
 Wassenberg, 22, 34.
 Wassenberg, Anne de, abb. Bonnevoie, 285.
 Watry ou Witry, Nicolas de, prétendant au pr. Muno, 147.
 Waulsort, abbaye O.S.B., 20, 46.
 Waut, 26.
 Wauthier de Wiltz, 272.
 Wautier de Vervoz, 312.
 Wavre, 259.
 Wavreille, 63, 194.
 Way, 159, 166, 220, 243.
 Weiser, J. Georges, 168.
 Welchenhausen, 331.
 Welchenhausen, Thierry de, 314, 315.
 Wellin, 25, 46.
 Welter, Nicolas, 159.
 Welter, Placide, rel. Saint-Hubert, 83.
 Welter, Théodore, curé Ethe, 159, 169.
 Wenceslas, duc de Luxembourg, 53, 159, 169, 174, 180, 184, 189, 212, 213, 241, 277, 278, 279.
 Wenceslas II, duc de Luxembourg, 163, 213.
 Weri III de Walcourt, 304, 305.
 Werinfred, ab. Stavelot-Malmedy, 30.
 Wertaux, Paul, ab. Val-des-Écoliers à Liège, 324.
 Wery, ab. Saint-Hubert, 30-31.
 Weydert, François, recteur collège Jésuites à Liège, 129.
 Wez, 142.
 Wibrin, 55, 60, 331.
 Wicourt, 314.
 Wicourt, Jaco de, 322.
 Wicourt, Jacob de, 322.
 Wicourt, Jean de, curé Cherain, 323.
 Wicourt, Jean de, curé Cowan et Houffalize, 322.
 Wicourt, Marguerite-Béatrice de, 321.
 Wicourt, Pierre de, pr. Houffalize, 321-322, 323.
 Wiger, 38.
 Wigeric, 29.
 Wilhelm Helman de Fangé, 299.
 Willibrord de Benonchamps, pr. Houffalize, 320.
 Wiltheim, Eustache, 248.
 Wiltz, 240.

- Wiltz, Élisabeth de, dite Rottart, abb. Clairefontaine, 283.
 Wiltz, Godefroid de, 314.
 Wiltz, Wautier de, 272.
 Wiltzius, Pierre, curé Arlon, 117.
 Winand de Houffalize, 304.
 Winton, Henri de, év. Verdun, 190.
 Wipion, Jean de, curé Sensenruth-Bouillon, 95.
 Wired, ab. Saint-Hubert, 39-41.
 Witry, 47, 59.
 Witry ou Watry, Nicolas de, prétendant au pr. Muno, 147.
 Woeringen, 304.
 Wolkrange, 271, 272, 273, 281.
 Wolkrange, Catherine de, abb. Clairefontaine, 281.
 Wolkrange, Gerlac de, 281.
 Wolkrange-les-Thionville, 281.
 Worms, 10, 35.
 Wulbert I, ab. Saint-Hubert, 30.
 Wulbert II, ab. Saint-Hubert, 30.
 Wyricus, doyen Bastogne, 305, 311.
- X
- Xivry-la-Petite, 165.
- Y
- Yernée, 26.
 Ysengiermont, 136, 137, 198, 200.
 Ysoreis, pr. Chiny, voir Geoffroy.
- Z
- Zaluski-de Rivière, 334, 336.
 Zittart, Jean, pr. Suxy, 341-342.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
Tableau des monastères	7

ORDRE DE SAINT-BENOÎT

Abbaye de Saint-Hubert, par A. Despy-Meyer et P. P. Dupont	9
Abbaye de Nassogne, par A. Laret-Kayser	85
Prieuré de Bouillon, par A. Laret-Kayser et P. Bodard	87
Prieuré de Chiny, par A. Laret-Kayser	103
Prieuré de Longlier, par A. Laret-Kayser	III
Prieuré de Mirwart, par A. Laret-Kayser	123
Prieuré de Muno, par R. Petit	129

ORDRE DE CÎTEAUX

Abbaye d'Orval, à Villers-devant-Orval, par J. Wauthoz-Glade, R. Petit et P. Hannick	155
Abbaye de Clairefontaine, à Autelbas, par A. Despy-Meyer	265

CHANOINES RÉGULIERS DE SAINT-AUGUSTIN

Prieuré du Val-des-Écoliers, à Houffalize, par R. Petit	297
Prieuré des croisiers, à Suxy, par P. Hannick	339
Prieuré des croisiers, à Virton, par P. Hannick	345
Table des noms de lieux et de personnes, par P. Hannick	351

MONASTICON BELGE

Recueil de monographies sur les monastères de Belgique, le *Monasticon belge* constitue un répertoire indispensable non seulement pour l'histoire religieuse mais aussi pour l'histoire politique, institutionnelle, sociale et familiale du pays.

Chaque monographie comporte une étude critique des sources, une liste biographique des supérieurs et un exposé chronologique de l'évolution de la maison depuis ses origines. Chaque tome se termine par une table complète des noms de personnes et de lieux.

Cet ouvrage fut entrepris par feu Dom Ursmer Berlière O. S. B., qui en a rédigé le tome I, Provinces de Namur et de Hainaut (deux volumes totalisant 575 pages in-4°, y compris la table des deux volumes) et une partie du tome II, Province de Liège (deux volumes totalisant 236 pages in-4°). Ces volumes existent en reproduction anastatique.

Le Centre National de Recherches d'Histoire Religieuse, dirigé actuellement par les professeurs Halkin, Aubert, van Caenegem, Despy et Wyffels, a repris cette œuvre monumentale en respectant le plan de Dom Berlière. Divers historiens rédigent les notices sous le contrôle de ces professeurs. Les volumes parus à ce jour sont : tome II, Province de Liège, vol. 3 (400 pages in-4°, y compris la table des trois volumes) ; tome III, Province de Flandre Occidentale, vol. 1 (316 pages in-4°) ; vol. 2 (264 pages in-4°) ; vol. 3 (430 pages in-4°) ; tome IV, Province de Brabant, vol. 1 (320 pages in-4°) ; vol. 2 (300 pages in-4°) ; vol. 3 (250 pages in-4°) ; vol. 4 (300 pages in 4°) ; vol. 5 (220 pages in-4°) ; vol. 6 (300 pages in-4°, y compris la table des six volumes) ; tome V, Province de Luxembourg (390 pages in-4°, y compris la table). Deux volumes sont sous presse et trois autres en préparation.

Les demandes de prix et les commandes seront envoyées au Centre National de Recherches d'Histoire Religieuse, rue du Pèry, 41, à Liège. Les acheteurs qui s'adresseront directement au Centre bénéficieront d'un prix de souscription. En librairie, ce prix sera augmenté de trente pour cent.
